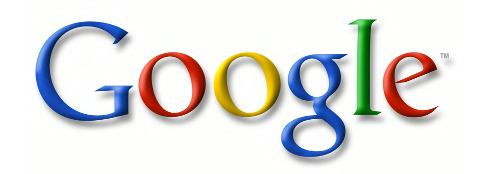
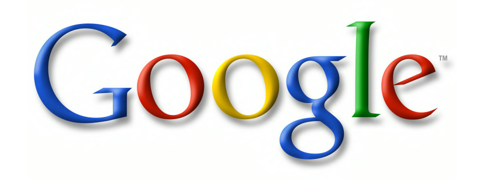
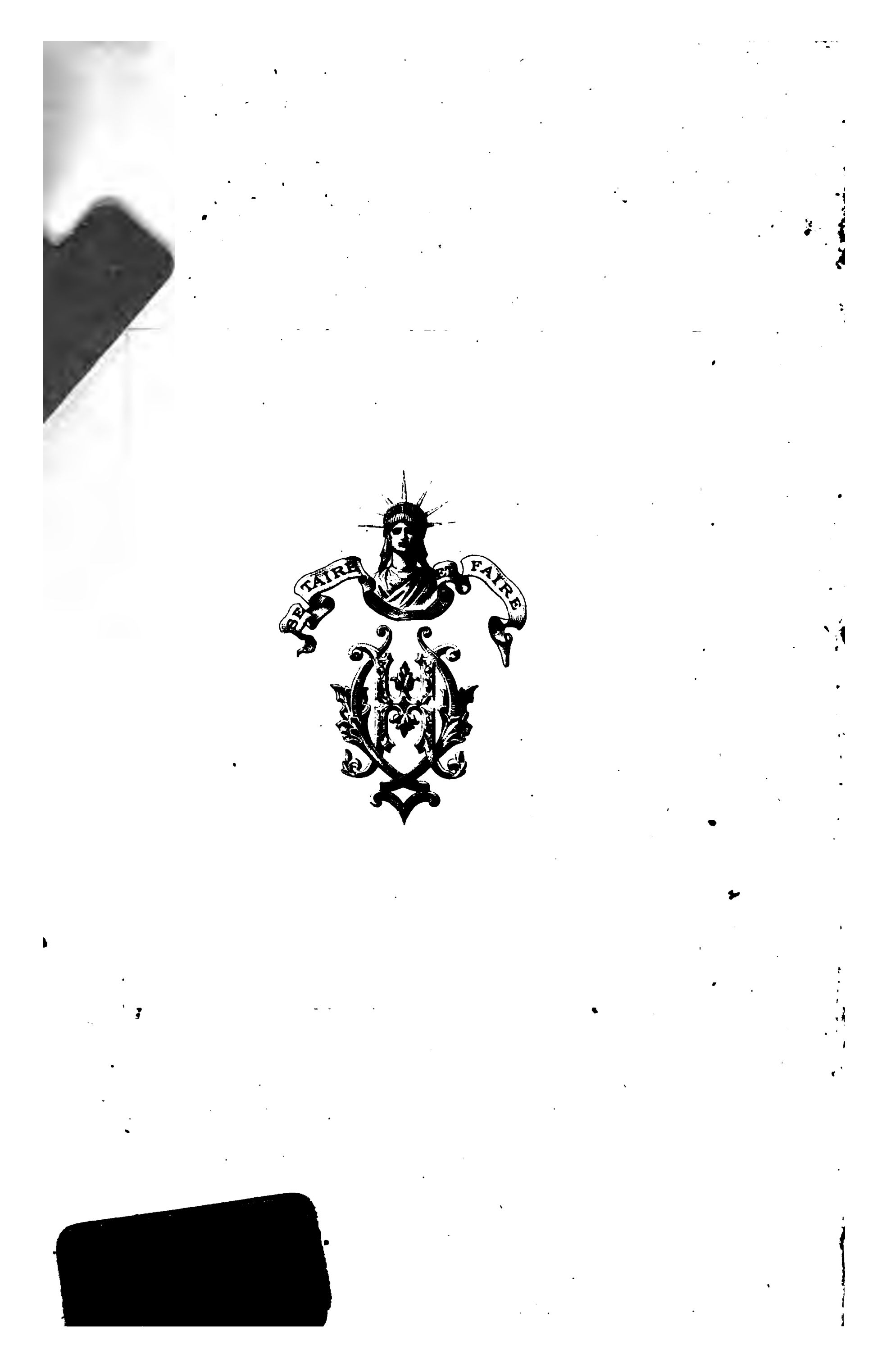



Google


SE TAIRE ET FAIRE

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES.

TOME QUATORZIÈME.

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES,

CONTENANT

LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.

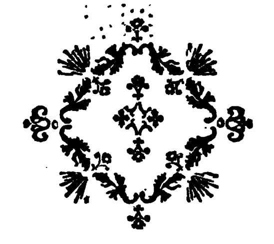
DÉDIÉ

A MONSEIGNEUR

LE DUC DE CHOISEUL,

Par M. SABBATHIER, Professeur au College de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire perpétuel de l'Académie de la même Ville.

TOME QUATORZIÉME.



A PARIS,

Chez DELALAIN, Libraire, rue de la Comédie Françoise.

M. DCC. LXXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AUTRES OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR,

Qui se trouvent chez le même Libraire.

1.° Essai Historique-Critique sur l'Origine de la Puissance temporelle des Papes; Ouvrage qui a remporté le Prix de l'Académie Royale de Prusse. Nouvelle édition.

2.° Le Manuel des Enfans, ou les Maximes des Vies des Hommes Illustres de Plutarque. 1. *Vol. in*-12.

3.° Recueil de Dissertations sur divers sujets de l'Histoire de France. 1. *Vol. in*-12.

4.° Les Mœurs, Coûtumes & Usages des anciens Peuples, pour servir à l'Éducation de la Jeunesse. 3. *Vol. in*-12. & 1. *Vol. in*-4.°

5.° Les Exercices du Corps chez les Anciens, aussi pour servir à l'Éducation de la Jeunesse. 2. *Vol. in*-12. & 2. *Vol. in*-8.° Ce dernier Ouvrage n'a pas encore été mis en vente; dès qu'il y sera mis, on en préviendra le Public.

Nota. C'est par erreur que dans la Liste de MM. les Souscripteurs, placée à la tête du Volume précédent, M. de Boissy a été qualifié premier Secrétaire de M. d'Ormesson. M. de Boissy n'a eu aucune part à cette erreur.



DICTIONNAIRE
POUR L'INTELLIGENCE DES AUTEURS CLASSIQUES, GRECS ET LATINS, TANT SACRÉS QUE PROFANES, CONTENANT LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.

ENYS, *Dionysius*, Διονύσιος. (a) Un jour, Alexandre, après s'être déshabillé, & fait frotter d'huile, se mit à jouer à la paume. Son jeu fini, lorsqu'il voulut se r'habiller, les jeunes gens qui avoient joué avec lui, virent un homme assis sur son siège dans un grand silence, vêtu de sa robe royale, & la tête ceinte de son diadême. Interrogé qui il étoit, il fut long-tems sans répondre; enfin, revenu à lui avec peine, il dit *qu'il s'appelloit Denys; qu'il étoit de Messene, qu'ayant été obligé de quitter son païs pour quelques affaires qu'on lui avoit faites, & quelques accusations qu'on avoit intentées contre lui, il s'étoit embarqué, & qu'il étoit venu à Babylone; que là il avoit été détenu long-tems dans les fers, & que ce jour-là même le dieu Sérapis s'étant apparu à lui, avoit brisé ses chaînes, l'avoit mené dans cette chambre, & lui avoit ordonné de prendre la robe du Roi & son diadême, & de s'asseoir sur son siège, sans dire*

(a) Plut. Tom. I. p. 705.

un seul mot. Ces paroles ouies, Alexandre fit mourir cet homme selon les conseils des devins.

DENYS, *Dionysius*, Διονύσιος, (*a*) Syrien de nation, étoit contemporain d'Aratus. *Voyez* Erginus.

DENYS, *Dionysius*, Διονύσιος, (*b*) Rhéteur de Magnésie, étoit contemporain de Cicéron. Celui-ci étant venu dans l'Asie mineure, y eut des entretiens avec ce Rhéteur.

DENYS, *Dionysius*, Διονύσιος, (*c*) surnommé d'Halicarnasse. Meursius & Vossius trouvent un Denys d'Halicarnasse, contemporain de Polybe, sous les règnes de Ptolémée Épiphane & de Ptolémée Philométor. Mais, ce Denys n'est pas différent de celui qui a écrit les Antiquités Romaines. Meursius & Vossius se sont trompés quand ils en ont fait deux Historiens, l'un sous les Ptolémées & l'autre sous Auguste. Aschamp & quelques autres ne se sont pas moins trompés, lorsqu'ils ont confondu l'auteur des Antiquités Romaines avec un autre Denys qui enseigna dans la maison de Cicéron ou avec l'affranchi de M. Varron.

Pour revenir un moment sur l'erreur de Meursius & de Vossius, ce dernier prétend s'appuyer de l'autorité de Polybe, qui, selon lui, fait l'éloge de ce Denys d'Halicarnasse, dont il s'agit, dans son quatorzième livre, où il donne aussi une description de cette ville. Meursius dit à peu près la même chose. On ne trouve néanmoins rien de semblable dans Polybe, qui ne parle ni de la ville d'Halicarnasse, ni d'aucun Historien de cette ville. Strabon est le seul qui fasse mention de l'un & de l'autre, dans les mêmes termes que Vossius attribue à Polybe : *Nati sunt ibi viri illustres Herodotus.... &.... Dionysius*, &c. d'où il est facile de comprendre que l'un de ces Auteurs a mal à propos cité Polybe pour Strabon, & que l'autre l'a copié sans vérifier sa citation ; c'est à cette erreur, que doit son origine un prétendu Denys d'Halicarnasse.

DENYS, *Dionysius*, Διονύσιος, (*d*) célebre Historien d'Halicarnasse, connu sur-tout par ses Antiquités Romaines. Il nous apprend lui-même dans la préface de son ouvrage, le peu que l'on sçait touchant sa personne & son histoire. Il étoit d'Halicarnasse, ville de Carie dans l'Asie mineure, patrie du grand Hérodote. Il eut pour pere Alexandre, qui n'est point connu d'ailleurs.

Il aborda en Italie vers le milieu de la 187e Olympiade, dans le tems que César Auguste mit fin à la guerre civile qu'il soutint contre M. Antoine. Il demeura

(*a*) Plut. T. I. p. 1035, 1036.
(*b*) Plut. T. I. p. 862.
(*c*) Strab. p. 656. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. II. p. 379.
(*d*) Strab. p. 656. Suid. Tom. I. pag. 746. Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 50, 51, 52, 244. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 192, 193, 227. Tom. II. pag. 319. *& suiv.* T. IV. p. 70. *& suiv.* T. V. p. 126. *& suiv.* T. VI. p. 16. *& suiv.* T. VII. pag. 116. *& suiv.* Voyez aussi les Vol. suiv.

vingt-deux ans à Rome, & il employa ce tems à y apprendre, dans une grande exactitude, la langue Latine, à s'instruire de la littérature & des écrits des Romains, & sur-tout à s'informer avec soin de ce qui avoit rapport à l'ouvrage qu'il méditoit; car il paroît que c'étoit-là le motif de son voyage. Pour se mettre en état d'y mieux réussir, il fit une étroite liaison avec ce qu'il y avoit de plus sçavans hommes à Rome, & eut avec eux de fréquens entretiens. A ces conversations de vive voix, qui étoient pour lui d'un grand secours, il joignit une étude profonde des Historiens Romains les plus estimés, tels que Caton, Fabius Pictor, Valérius Antias, Licinius Macer, que Tite-Live cite fort souvent.

Quand il se crut suffisamment instruit de tout ce qu'il jugeoit nécessaire à l'exécution de son dessein, il se mit à travailler. Le titre de son ouvrage est *les Antiquités Romaines;* & il l'appella ainsi, parce qu'en écrivant l'histoire de Rome, il remonte jusqu'à sa plus ancienne origine. Il avoit conduit son histoire jusqu'au commencement de la première guerre Punique, & il s'étoit arrêté à ce terme, parce que son plan étoit d'éclaircir la partie de l'histoire Romaine la moins connue. Or, depuis les guerres Puniques, cette histoire a été écrite par des Auteurs contemporains qui étoient entre les mains de tout le monde.

Des vingt livres qui composoient les Antiquités Romaines, nous n'avons que les onze premiers, qui ne menent qu'à l'an 312 de la fondation de Rome. Les neufs derniers qui renfermoient tout ce qui se passa jusques à l'an 488 selon Caton, 490 selon Varron, sont péris par l'injure du tems. On a encore de lui quelques fragmens au sujet des ambassades, qui sont des morceaux détachés & fort imparfaits. Les deux livres qui nous restent de Constantin Porphyrogénete nous en ont aussi conservé plusieurs fragmens.

Photius, dans sa bibliotheque, parle des vingt livres des Antiquités, comme d'un ouvrage entier qu'il avoit lu. Il cite de plus un abrégé que Denys d'Halicarnasse avoit fait de son histoire en cinq livres. Il en loue la justesse, l'élégance, & la précision; & il ne fait point de difficulté de dire que cet Historien, dans son Épitome, s'étoit surpassé lui-même.

L'ouvrage entier parut sous le second consulat de Claude Néron avec Calpurnius Pison, vers la première année de la 193e Olympiade, l'an de Rome selon Caton 745, selon Varron 747.

Nous avons deux traductions assez récentes de l'histoire de Denys d'Halicarnasse, qui ont chacune leur mérite particulier, mais dans un genre différent. Il ne m'appartient point, dit M. Rollin, d'en faire la comparaison, ni de mettre l'une au-dessus de l'autre; je laisse ce soin au public, qui est en droit de porter son jugement sur les ouvrages qui lui sont abandonnés. L'une de ces deux traductions est de M. Bel-

langer, docteur de Sorbonne; & l'autre, du P. le Jay, jesuite. Celui-ci, dans la préface qu'il a mise à la tête de sa traduction de Denys d'Halicarnasse, trace de cet Auteur un portrait & un caractère, auxquels il seroit difficile de rien ajoûter. En voici un extrait.

Tous les Écrivains anciens & modernes, qui ont parlé avec quelque connoissance de son histoire, reconnoissent dans lui un génie facile, une érudition profonde, un discernement exact, & une critique judicieuse. Il étoit versé dans tous les beaux arts, bon Philosophe, sage Politique, excellent Rhéteur. Il s'est peint dans son ouvrage sans y penser. On l'y voit ami de la vérité, éloigné de toute prévention, tempérant, plein de zele pour sa religion, déclaré contre les impies qui nioient une providence.

Il ne se contente pas de raconter les guerres du dehors; il décrit avec le même soin les exercices de la paix, qui contribuent au bon ordre du dedans, & qui servent à entretenir l'union & la tranquillité parmi les citoyens. Il ne fatigue point par des narrations ennuyeuses. S'il s'écarte en des digressions, c'est toujours pour apprendre quelque chose de nouveau, & capable de faire plaisir à ses lecteurs. Il mêle dans ses récits des réflexions morales & politiques, qui sont l'ame de l'histoire, & le principal fruit qu'on en doive tirer. Il traite les matières avec beaucoup plus d'abondance & d'étendue que Tite-Live; & ce que celui-ci renferme dans ses trois premiers livres, l'auteur Grec en fait la matière de onze livres.

Il est constant que, sans ce qui nous reste de Denys d'Halicarnasse, nous ignorerions plusieurs choses, dont Tite-Live & les autres historiens Latins ont négligé de nous instruire, & dont ils ne parlent que très-superficiellement. Il est le seul qui nous ait fait connoître à fond les Romains, qui ait laissé à la postérité un détail circonstancié de leurs cérémonies, du culte de leurs dieux, de leurs sacrifices, de leurs mœurs, de leurs coûtumes, de leur discipline, de leurs triomphes, de leurs comices ou assemblées, du dénombrement & de la distribution du peuple en classes & en tribus. Nous lui sommes redevables des loix de Romulus, de celles de Numa & de Servius, & de beaucoup d'autres choses pareilles. Comme il n'écrivoit l'histoire que pour instruire les Grecs ses compatriotes des faits & des mœurs des Romains, qui leur étoient inconnus, il s'est cru obligé à une plus grande attention sur ce point que les autres historiens Latins, qui n'étoient pas dans le même cas que lui.

A l'égard du style que l'historien Grec & l'historien Latin ont employé dans la composition de leur ouvrage, le P. le Jay se contente du jugement qu'en a porté Henri Étienne: « Que l'Histoire » Romaine ne pouvoit être mieux » écrite que l'a fait en Grec De» nys d'Halicarnasse, & Tite-» Live en Latin. «

M. Rollin eſt bien éloigné de ſouſcrire à ce jugement, qui met une ſorte d'égalité entre Denys d'Halicarnaſſe & Tite-Live, & qui ſemble les ranger tous deux ſur une même ligne par rapport au ſtyle. Il trouve entre eux ſur ce point une différence infinie. Chez l'auteur Latin, les deſcriptions, les images, les harangues, tout eſt plein de beauté, de nobleſſe, de grandeur, de force, de vivacité; chez le Grec, en comparaiſon de l'autre, tout eſt foible, prolixe, languiſſant. Denys d'Halicarnaſſe, ajoûte M. Rollin, peut avoir par d'autres côtés pluſieurs avantages ſur Tite-Live; mais, pour le ſtyle, il ſemble qu'il ne peut point lui être comparé.

Denys d'Halicarnaſſe ne tient pas ſeulement un des premiers rangs entre les Hiſtoriens, il le tient encore entre les Rhéteurs. Pendant ſon ſéjour à Rome, il ne borna pas ſon travail à la compoſition de l'hiſtoire de cette ville. Son tems étoit partagé; il en donnoit une partie à la Rhétorique; il paroît même qu'il profeſſoit publiquement cet art, ou qu'il l'enſeignoit en particulier.

Tout ce qu'il a écrit ſur cette matière n'eſt point parvenu juſqu'à nous. Nous avons de cet Auteur un traité de l'arrangement des paroles; un autre de l'art; un troiſième, qui n'eſt pas entier, touchant le caractère des Écrivains anciens, & ſur-tout des orateurs. Dans la première partie, il parle de Lyſias, d'Iſocrate, & d'Iſée; dans la ſeconde, il traitoit de Démoſthène, d'Hypéride, & d'Eſchine; il ne nous en reſte que ce qui regarde Démoſthène, encore ce morceau n'eſt-il pas entier. Il ajoûte auſſi quelque choſe de Dinarque. Suivent deux lettres, l'une à Ammée, où il examine ſi Démoſthène s'eſt formé ſur la Rhétorique d'Ariſtote; l'autre à un Pompeïus, où il rend compte de ce qu'il a cru être blâmable dans la diction de Platon. Nous avons encore ſes comparaiſons d'Hérodote & de Thucydide, de Xénophon, de Philiſte & de Théopompe. Enfin, nous avons ſes réflexions ſur ce qui fait le propre caractère de Thucydide. Le but de ces derniers ouvrages, eſt de faire connoître les Auteurs dont il parle, & de marquer en quoi ils ſont imitables, & en quoi ils ne le ſont pas.

Ce n'eſt donc pas une Rhétorique en forme que nous avons de cet Auteur; ce ne ſont que des morceaux de Rhétorique, ou quelques points de cet art, qu'il a jugé à propos de traiter.

L'examen qu'il fait des Écrivains de l'antiquité les plus eſtimés, & le jugement qu'il en porte, peuvent ſervir beaucoup à former le goût. Il eſt vrai qu'on eſt choqué d'abord de la liberté avec laquelle il fait le procès ſur certains articles à Platon & à Thucydide, pour leſquels d'ailleurs il témoigne une grande eſtime & un grand reſpect. Ce ſeroit une choſe très-utile, & qui ne ſeroit pas déſagréable aux lecteurs, d'entrer dans une diſcuſſion exacte de ces jugemens, & d'exa-

miner, sans prévention & de bonne foi, s'ils sont fondés en raison & en vérité. Mais, le plan de ce Dictionnaire, & l'étendue que cela demanderoit, ne permettent pas de songer à une telle entreprise. Notre Auteur déclare en plusieurs endroits que ce n'est ni l'envie de s'élever lui-même, ni le désir de rabaisser les autres, qui le guident & le conduisent dans ses critiques. C'est une heureuse disposition pour juger sainement.

DENYS, *Dionysius*, Διονύσιος, (*a*) surnommé d'Halicarnasse, sophiste & descendant de l'auteur des Antiquités Romaines, vivoit sous l'empire d'Adrien, vers l'an de J. C. 120, & porta le surnom de Musicien, parce que son principal talent étoit la musique. Il a composé l'histoire de la musique, en 36 livres; les commentaires de la musique, en 24 livres; les institutions de la musique, en 22 livres. Il avoit encore composé d'autres ouvrages sur la musique. Il y parloit de celle de Platon, des joueurs de flûte, des joueurs de guittare, & de toutes sortes de Poëtes. Le livre de l'interprétation, qui est attribué par plusieurs Sçavans à Démétrius de Phalere, est nommément cité comme d'un Denys d'Halicarcasse, dans les scholies Grecques sur les Nuées d'Aristophane, & par Henri de Valois, dans ses notes sur les extraits de Nicolas de Damas. Ce Sophiste est sans doute le même qu'on nomma l'Atticiste, & qui avoit fait un Lexicon des dictions Attiques. Photius lui donne le prénom d'Ælius, & dit que son ouvrage contenoit dix livres.

DENYS, *Dionysius*, Διονύσιος, (*b*) surnommé l'Aréopagite, parce qu'il étoit un des juges du tribunal de l'aréopage à Athènes. Il fut converti par S. Paul, aussi-bien qu'une femme nommée Damaris, & quelques autres personnes de la même ville. Ils se joignirent à S. Paul, au sortir d'une assemblée qui s'étoit tenue dans l'aréopage, & où cet Apôtre avoit fait un beau discours au sujet du dieu inconnu que les Athéniens adoroient. C'est à quoi se réduit presque tout ce que nous sçavons de certain sur Denys l'Aréopagite.

Quelques-uns croient que Damaris étoit sa femme; mais on n'en a aucune preuve certaine. S. Chrysostôme témoigne que S. Denys étoit citoyen d'Athènes, ce qui est fort croyable, puisqu'on ne prenoit pas ordinairement d'ailleurs les juges de l'Aréopage. D'autres ont écrit qu'il étoit de Thrace, ce dont on ne cite qu'un seul témoin peu capable de persuader. La grande réputation de justice, d'intégrité & de sagesse que l'on attribue aux juges de l'Aréopage, est un grand préjugé pour la vertu & le mérite de S. Denys. Depuis sa conversion, il fut fait premier évêque d'Athènes, & après avoir beaucoup

(*a*) Suid. T. I. p. 743, 746. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. II. p. 379, 380.

(*b*) Actu. Apost. c. 17. v. 34.

travaillé pour la propagation & la défense de l'Évangile, & avoir beaucoup souffert pour le même sujet, il couronna sa vie & sa confession par un glorieux martyre. On dit qu'il fut brûlé à Athènes, vers l'an de J. C. 95. Les Grecs ont marqué sa fête au troisième jour d'Octobre.

Les Latins, depuis le tems de Louis le Débonnaire, se sont persuadés que S. Denys l'Aréopagite, premier évêque d'Athènes, étoit le même que S. Denys, premier évêque de Paris. On a beaucoup écrit sur ce sujet dans le dernier siècle, & il semble qu'à présent les disputes sont cessées, & que la distinction des deux Sts. Denys est bien reconnue. Nous ne parlons pas ici des ouvrages attribués à S. Denys l'Aréopagite ; ils ne regardent pas notre sujet, & d'ailleurs ils passent aujourd'hui parmi les Sçavans pour des ouvrages supposés.

DEO, *ou* DIO, *Deo*, *Dio*, (*a*) nom que porta Cérès, au rapport de plusieurs Auteurs.

DÉOIS, *Deoïs*. *Voyez* Déolis.

DÉOLIS, *Deolis*, (*b*) nymphe dont Jupiter ne put avoir les faveurs, qu'en se métamorphosant en serpent.

Les éditions modernes d'Ovide, au lieu de Déolis, portent Déoïs, c'est-à-dire, Proserpine, fille de Cérès, que les Grecs appelloient Δηώ. On donne différentes significations à ce terme, & entre autres celle-ci, *invenio*, je trouve.

DÉOMÉNÉE, *Deomenea*, Δεομένεια, (*c*) fille d'Arcas. On voyoit à Mantinée dans la place publique, une statue de femme en bronze, qui, à ce que disoient les habitans, représentoient Déoménée.

DÉPORTATION, *Deportatio*, (*d*) étoit, chez les Romains, la peine de celui qui étoit condamné à passer dans les isles. Cette peine succéda à celle de l'interdiction de l'eau & du feu, & elle étoit égale à la condamnation à perpétuité aux ouvrages publics.

Les Déportats étoient morts civilement ; ils perdoient l'honneur & les droits de cité ; ils ne pouvoient plus tester, & n'avoient point d'autre héritier que le fisc ; ils conservoient cependant ce qui est du droit des gens, & demeuroient obligés pour la partie de leurs biens qui n'étoit pas confisquée. Lorsqu'ils étoient rétablis chez eux, ils ne recouvroient pas pour cela l'ordre qu'ils tenoient dans la milice, ni l'honneur dans les actions antérieures, excepté à l'égard de ces actions dans le cas où on les réintégroit dans tous leurs biens. Cette condamnation prononcée contre le mari ne faisoit point révoquer de plein droit la donation faite à la femme ; mais il dépendoit du mari de la révoquer.

La Déportation étoit différente de la relégation ; elle avoit quelque rapport au bannissement perpétuel.

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 78.
(*b*) Ovid. Metam. L. VI. c. 4.
(*c*) Pauf. p. 470.
(*d*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 330.

DÉPOUILLES OPIMES, *Opima Spolia*. *Voyez* Opimes.

DÉPOUILLES, *Spolia*, terme qui signifie tout ce qu'on prend sur l'ennemi à la guerre. Chez les Grecs on partageoit les dépouilles à toute l'armée également, excepté la portion du général qui étoit plus forte.

Suivant la discipline militaire des Romains, les dépouilles appartenoient à la République, les particuliers n'y avoient aucun droit; & ceux des généraux qui étoient les plus estimés pour leur probité, les portoient toujours au trésor public. A la vérité, le général distribuoit quelquefois le pillage aux soldats, pour les encourager ou les récompenser; mais, cela ne se faisoit pas sans beaucoup de prudence & de circonspection, autrement une telle démarche auroit été regardée comme un crime de péculat.

Deux consuls Romains furent condamnés pour avoir vendu le butin qu'ils avoient fait sur les Éques.

DÉPRÉCATION, *Deprecatio*, figure de Rhétorique, par laquelle l'orateur implore l'assistance, le secours de quelqu'un, ou par laquelle il souhaite qu'il arrive quelque punition ou quelque grand mal à celui qui parlera faussement de lui ou de son adversaire.

Cicéron donne un bel exemple de la Déprécation proprement dite, dans ce morceau de l'oraison de Déjotarus: *Hoc nos metu, Cæsar, per fidem & constantiam & clementiam tuam libera, ne residere in te ullam partem iracundiæ suspicemur. Per dexteram te istam oro, quam regi Dejotaro hospes hospiti porrexisti, istam, inquam, dexteram, non jam in bellis & præliis quàm in promissis & fide firmiorem.*

DÉPULSOR, *Depulsor*, (a) un des surnoms donnés à Jupiter. Ce mot veut dire celui qui repousse, qui défend.

DÉPUTÉS SACRÉS. (b) On appelloit ainsi, selon Plutarque, ceux qu'on envoyoit à Delphes ou à Olympie, pour y faire, au nom des villes, les sacrifices solemnels dans les fêtes publiques de la Grece, quelquefois pour consulter les oracles. On peut voir là-dessus Harpocration, Hésychius & Pollux, qui appellent ces personnes envoyées à Delphes, οἱ πυθῶδε θεωροὶ.

DÉRAS, *Deras*, Δέρας, (c) ville dont parle Xénophon. Elle appartenoit aux Sicyoniens. Cette ville fut prise d'assaut par les troupes Auxiliaires que Denys avoit envoyées aux Lacédémoniens.

Les Commentateurs de Xénophon, au lieu de Déras, lisent Géras.

DERBE, *Derbe*, Δέρβη, (d) ville de l'Asie mineure, dans la Lycaonie. Il est parlé de cette

(a) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 53.

(b) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. VI. p. 169, 170.

(c) Xenoph. p. 618.

(d) Actu. Apost. c. 14. v. 19. c. 20. v. 4.

ville dans les actes des Apôtres. Saint Paul & Saint Barnabé s'y retirerent, après avoir été chassés d'Iconium, l'an de J. C. 41. Caius, disciple de S. Paul & de S. Jean l'Évangéliste, étoit natif de Derbe. Les Sentimens des Voyageurs & des Géographes sont partagés sur cette ville. Quelques-uns disent qu'elle est aujourdhui nommée Dervase; & c'est le sentiment de Leunclavius. Thévet soutient au contraire qu'elle est détruite. Cette ville a été le siège d'un évêché dont la métropole étoit Iconium. sous le patriarchat de Constantinople. Il est parlé dans l'histoire ecclésiastique de Daphnus & de Thinéas, évêques de ce lieu. Étienne de Byzance nomme cette ville Déribia. Baudrand dit qu'elle étoit épiscopale, sous l'archevêque d'Antioche, en Pisidie, & n'en donne aucune preuve.

DERBICES, *Derbices*, (*a*) Δέρβικες, peuples d'Asie, qui habitoient sur les bords de l'Oxus, vers la mer Caspienne. Ce fleuve couloit au milieu de leur païs; ce qui prouve qu'ils s'étendoient de l'un & de l'autre côté du fleuve. Quinte-Curse dit que les Derbices envoyerent à Darius contre Alexandre, deux mille hommes de cavalerie, & quarante mille d'infanterie. Ces derniers étoient armés de piques ou de bâtons durcis au feu.

Ces peuples ne connoissoient point d'autre divinité que la Terre, à laquelle ils ne sacrifioient point d'animaux femelles, ils s'abstenoient aussi de manger de ces animaux. Cette nation exerçoit une très-grande sévérité dans la punition des moindres crimes. Ils se servoient ordinairement d'une espèce de supplice très-cruel, qui étoit de courber les plus hautes branches de deux arbres voisins, & d'y attacher le criminel par les bras & les jambes, afin que lâchant ces branches tout d'un coup, elles missent en pièces le corps de ce malheureux. Ces peuples avoient plusieurs autres coûtumes, qui ne faisoient pas moins paroître leur naturel barbare; car, ils tuoient ceux d'entr'eux qui passoient l'âge de 70 ans, & mangeoient leur chair, & même celle de leurs parens. Ils avoient néanmoins cette retenue, de ne point manger ceux qui mouroient de mort naturelle; mais ils les enterroient. Ces Derbices étoient sans doute dans le païs où Ctésias a écrit que Cyrus fut tué.

Il y a des Auteurs qui, au lieu de Derbices, lisent Dercébies; d'autres, Derbicces; d'autres, Dercebes.

DERBICES, *Derbices*, (*b*) Δέρβικες, peuples de la Libye intérieure, au rapport de Ptolémée, qui dit qu'ils sont plus à l'occident que le mont Aranga.

DERCENNUS, *Dercennus*, (*c*) roi de Laurente. Le tombeau de ce Prince, selon Virgile, étoit placé sur une montagne, où il formoit une élévation de terre,

(*a*) Plin. Tom. I. p. 314. Pomp. Mel. p. 186. Q. Curt. L. III. c. 2. Strab. p. 514, 520. Ptolem. L. VI. c. 10.

(*b*) Ptolem. L. IV. c. 6.
(*b*) Virg. Æneid. L. XI. v. 850.

couronnée d'arbres. Aucun autre ancien Auteur que Virgile, n'a fait mention de Dercennus.

DERCÉTADES, (a) surnom donné à la première race des rois d'Assyrie. Elle descendoit de Baal, autrement Bélus ou Nin-Roth, & finit après sept cens quarante ans de durée, en la personne de Baal-Ochus, dix-neuvième roi de cette Dynastie. Après l'extinction de cette maison, la couronne passa, d'une manière singulière, dit on, mais dont on nous a laissé ignorer le détail, au sur-intendant des jardins du Roi, nommé Baal-Tar.

DERCÉTÉE, *Dercetæus*, (b) Δερκεταῖος; l'un des gardes de M. Antoine. Aussi-tôt après que son maître se fut percé de son épée, il la prit, & la cachant sous ses habits, il se déroba, courut promptement chez César, lui apprit la mort de M. Antoine, & lui montra l'épée toute teinte de son sang.

DERCÉTO, *ou* DERCÉTIS, *Dercetis*, la même déesse qu'Atergatis. *Voyez* Atergatis.

DERCYLE, *Dercylus*, (c) fils de Neptune, se joignit à Alebion son frere, pour dérober à Hercule les bœufs de Géryon, qu'il emmenoit par la Libye. On dit qu'ils les conduisirent en Étrurie.

DERCYLLIDAS, *Dercyllidas*, Δερκυλλίδας, (d) capitaine Lacédémonien, fut surnommé Sisyphe, à cause de son industrie à trouver des ressources, & de son habileté à inventer des machines de guerre, & à en faire usage.

L'an 399 avant l'Ére Chrétienne, il fut envoyé dans l'Asie mineure, pour y prendre le commandement des troupes qui étoient aux ordres de Thimbron, dont on avoit reçu quelque mécontentement. Mais, voyant qu'il avoit à combattre en même tems contre Tissapherne, & Pharnabaze, Satrape d'Artaxerxe Mnémon, qui pour lors étoient divisés entr'eux, il traita avec Tissapherne, & marcha dans l'Éolide contre Pharnabaze, contre lequel il étoit extrêmement animé. La cause de sa haine venoit de ce qu'il avoit été autrefois condamné par ce général à souffrir une punition militaire; ce fut dans le tems qu'il étoit Préteur d'Abyde. Dercyllidas enleva du premier abord Amaxite, Colones, & Arisbe. Il en fit de même d'Ilium, de Cerbénie, & de plusieurs autres, employant la ruse à l'égard de quelques-unes, & la force à l'égard de quelques autres. Il signa ensuite avec Pharnabaze une treve de huit mois, qu'il employa à combattre les Thraces qui occupoient alors la Bithynie; & après avoir ravagé leurs campagnes, il fit prendre à son armée des quartiers d'hiver.

Peu de tems après, les Thraces

(a) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. II. p. 6.

(b) Plut. T. I. p. 952.

(c) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 209.

(d) Xenoph. pag. 481. & *seq.* Diod. Sicul. pag. 417. Plut. T. I. p. 48, 1021. Just. L. VI. c. 1. Roll. Hist. Anc. T. II. p. 599. & *suiv.*

se jetterent en grand nombre dans la Chersomèse, où ayant désolé la campagne, ils s'emparerent de toutes les villes murées. Les peuples de la Chersonnèse, accablés par la guerre, appellerent à leur secours Dercyllidas, qui étoit alors dans l'Asie. Celui-ci arrivant aussitôt, chassa d'abord les Thraces de tout le païs, & fit ensuite fermer d'un mur la Chersonnèse, depuis une mer jusqu'à l'autre ; ce qui arrêta pour toujours les incursions de ces Barbares. Dercyllidas fut accablé de présens en reconnoissance de ce bienfait, & il s'en retourna en Asie.

Cependant, Pharnabaze & Tissapherne, quoique secrétement ennemis l'un de l'autre, ayant levé beaucoup de soldats dans leurs Satrapies, prirent la route d'Éphèse. Ils conduisoient environ vingt mille hommes de pied & dix mille chevaux. Dès que Dercyllidas eut nouvelle de leur arrivée, il marcha à leur rencontre, suivi tout au plus de sept mille hommes. Les deux armées ne furent pas plutôt en présence, qu'on proposa de part & d'autre une treve, dont on fixa le tems, pendant lequel Pharnabaze enverroit proposer au Roi les conditions de la paix, & Dercyllidas les communiqueroit de même à sa république. Aussitôt les deux armées s'éloignerent l'une de l'autre. Mais, Dercyllidas eut bientôt après le roi Agésilaüs pour successeur dans le commandement des troupes.

Plutarque rapporte que Dercyllidas étant entré un jour dans une assemblée, il y eut un jeune homme qui ne daigna pas se lever devant lui pour lui faire place, & lui dit : *Tu n'as point d'enfans qui puisse me rendre un jour la pareille, & se lever devant moi.* Ce mot qui ne fut point blâmé suivant la remarque du même Auteur, suppose que Dercyllidas ne s'étoit point marié. Il y avoit à Lacédémone une loi qui privoit les Célibataires, quand ils étoient devenus vieux, des honneurs & des respects que les jeunes gens devoient rendre à la vieillesse.

Dans Justin on lit Hercyllidès au lieu de Dercyllidas.

DERCYLLUS, *Dercyllus*, Δέρκυλλος, (*a*) lieutenant de l'Attique, pour le roi Antipater. Ayant été informé des entreprises que Nicanor, lieutenant de Cassandre, projettoit contre le port du Pirée, il en avertit Phocion, qui gouvernoit alors la république d'Athènes en qualité de souverain Magistrat. Mais, il ne fut point écouté ; & sur la demande qu'il fit à Phocion, d'apporter tous ses soins pour empêcher que l'entrée des vivres ne fût fermée aux Athéniens, Phocion déclara en pleine assemblée du peuple, que ce péril étoit imaginaire, & qu'il se chargeoit de tous les évènemens qu'on en pouvoit craindre. Toutes ces assurances n'empêcherent pas la prise du port, dont Nicanor se rendit maître peu de tems après. Plutarque dit que Dercyllus voulut prendre Nicanor dans le Pirée,

(*a*) Corn. Nep. in Phocion. c. 2. Plut. T. I. p. 756.

mais que celui-ci ayant eu connoissance du projet, se sauva avant que Dercyllus fût arrivé.

DERDAS, *Derdas*, Δέρδας, (*a*) prince d'Élimée, se distingua beaucoup au siège d'Olynthe, l'an 382 avant Jesus-Christ.

DERECTOR, *Derector*, l'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

DÉRÉMISTES, *Deremistæ*, (*b*) peuple Dalmate. Les Déremistes étoient divisés en trente Décuries.

DÉRÉTINS, *Deretini*, (*c*) peuple Dalmate. Ce peuple étoit divisé en quatorze Décuries.

DÉRIENS, *Derienses*, (*d*) Δεριεῖς, peuple de Grece dans l'Acarnanie. Les Dériens furent du nombre de ceux, qui, à la persuasion de Cassandre, se retirerent à Agrinie, l'an 314 avant Jesus-Christ, pour y être plus à portée de se défendre réciproquement contre les irruptions subites & fréquentes des Étoliens leurs ennemis.

Rhodoman, dans sa traduction Latine de Diodore de Sicile, lit Doriens, *Dorienses*; c'est sans doute une faute d'impression, ou bien parce qu'il aura oublié de consulter son texte Grec, & celui de H. Étienne.

DÉRITUS, *Deritus*, Δηρεῖτος, (*e*) fils d'Argalus, fut pere d'Eginete.

ΔΕΡΜΑΤΙΝΟΝ ΠΛΟΙΟΝ. (*f*) Scheffer croit que ce que les auteurs Grecs appellent δερμάτινον πλοῖον, est la même chose que *Cymba sutilis*, la barque cousue de Virgile. Un passage de Pline sert à l'expliquer en ce sens. *Encore aujourd'hui*, dit-il, *on fait dans l'Océan Britannique, des vaisseaux tout entourés de cuir, fort propres pour la navigation.*

DERNÈS, *Dernes*, Δέρνης, (*g*) étoit gouverneur de la Phénicie & de l'Arabie pour les Perses, du tems de Xénophon.

DERRHA, *Derrha*, lieu du Péloponnèse, dans la Laconie, selon Étienne de Byzance. Cet Auteur dit que c'étoit ce lieu qui donnoit le nom au temple de Diane Derrhéatide. Meursius veut qu'on lise Derrhiatide, comme si *Derrhium* étoit le véritable nom de ce lieu.

DERRHA, *Derrha*, (*h*) ville de Macédoine, située sur le golfe Thermaïque, selon Pline. Dans le troisième Concile d'Éphèse, il est fait mention de Derdis dans la première Macédoine. C'est apparemment la même ville. Ptolémée nomme Derris un promontoire de la Paraxie, c'est-à-dire, du païs aux environs du fleuve Axius, qui tombe au fond du golfe Thermaïque. Pomponius-Méla en parle aussi. Les interpretes de Ptolémée indiquent pour nom moderne Castel-Rampo.

Le P. Hardouin remarque que,

(*a*) Xenoph. p. 559. & seq.
(*b*) Plin. T. I. p. 179.
(*c*) Plin. T. I. p. 179.
(*d*) Diod. Sicul. p. 708.
(*e*) Pauf. p. 432.

(*f*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 206.
(*g*) Xenoph. p. 427.
(*h*) Plin. T. I. p. 202. Ptolem. L. III. c. 13. Pomp. Mel. p. 107.

dans les Notices Ecclésiastiques; on trouve dans la première Macédoine, Σεῤῥαί, pour Δεῤῥαί; & que les habitans en sont nommés par Thucydide, Derséens. *Voyez* Derséens.

DERRHIUM, *Derrhium*, (*a*) Δέῤῥιον, lieu du Péloponnèse, situé dans la Laconie, vers le mont Taigete. L'on y voyoit une statue de Diane Derrhiatide, qui étoit exposée à l'air. La fontaine Anonus étoit fort proche.

DERSÉENS, *Dersæi*, (*b*) Δερσαῖοι, peuple Thrace. Hérodote met les Derséens au nombre des peuples, chez lesquels passa l'armée de Xerxès.

Thucydide fait aussi mention des Derséens. Cette nation, selon lui, étoit libre, & vivoit suivant ses loix.

DERTONE, *Dertona*, (*c*) Δερθῶνα, ville d'Italie dans le territoire des Tauriens. Elle est qualifiée colonie dans Pline. Strabon qui lit Derthon, assure que c'étoit une ville remarquable. Il ajoûte qu'elle étoit située entre Placentie & Génue, à égale distance de l'une & de l'autre de ces deux villes; & cette distance étoit de quatre cens stades.

Il est fait mention de Colonia Julia Dortona, dans le trésor de Goltzius; de Tertona dans les Notices; & on lit dans Paul Diacre, *Tertrionensis civitas*, & d'une manière encore corrompue, *Tetrionensis*. C'est aujourd'hui Tortona selon Léandre.

DÉRUSIÉENS, *Derusiæi*, Διρουσιαῖοι, (*d*) nation Persane, selon Hérodote. Les Dérusiéens étoient compris dans la classe des laboureurs.

DESDIT, *ou* DÉDIT, est la peine stipulée dans une promesse de mariage, dans un marché, un contrat ou un compromis contre celui qui ne voudra pas l'exécuter.

Cette peine consiste ordinairement dans une somme d'argent, qui doit être payée à l'autre partie, ou employée à quelque usage pieux.

Chez les Romains, ceux qui se fiançoient, se donnoient mutuellement des arrhes; & celui des futurs conjoints qui ne vouloit pas ensuite accomplir le mariage, perdoit ses arrhes, de même qu'en matière de vente. Quand le mariage avoit lieu, les arrhes données par la femme étoient imputées sur sa dot par le mari, & les arrhes du mari étoient imputées sur la donation à cause des noces qu'il faisoit à sa femme.

DÉSERT, *Desertum*, (*e*) Ἔρημος, χέρσος, étendue de terre ou de païs, entièrement stérile, & qui ne produit rien. Dans ce sens, quelques Déserts sont sablonneux; d'autres, pierreux. Le Désert de Pharan, dans l'Arabie Pétrée, est de la seconde espèce.

(*a*) Pauf. p. 202.
(*b*) Herod. L. VII. c. 110. Thucyd. p. 169.
(*c*) Plin. T. I. p. 150. Strab. p. 217. Ptolem. L. III. c. 1.
(*d*) Herod. L. I. c. 125.
(*e*) Deuter. c. 8. v. 4. Psalm. 64. v. 13. Psalm. 94. v. 10. Jerem. c. 9. v. 10. Joel. c. 1. v. 20.

On nomme aussi Déserts, des terres qui seroient fertiles, si elles étoient cultivées, mais qui attendent qu'il vienne des habitans pour les défricher. Tels sont les Déserts de l'Ukraine, le long du Borysthène, & ces vastes païs qui font partie de l'empire Russien dans la Tartarie. Le mot *Désert* ne veut dire autre chose qu'abandonné. On n'a pas laissé de donner ce nom à des lieux qui avoient été Déserts, & qui ne l'étoient plus; par exemple, aux Déserts de la Thébaïde, qui étoient peuplés d'une multitude innombrable de solitaires.

Dans l'Écriture Sainte, plusieurs endroits de la Terre-Sainte, ou voisins de la Terre-Sainte, sont nommés Déserts. Les Hébreux entendoient, sous le nom de *midbar*, tout lieu non cultivé, particulièrement les montagnes. Il y avoit des Déserts entièrement arides & stériles; d'autres étoient très beaux, & très-fertiles en pâturages; d'où vient que l'Écriture, en plus d'un endroit, parle de la beauté du Désert. *Pinguescent speciosa deserti.* Et Jérémie: *Super speciosa deserti planctum assumam.* Et Joel: *& ignis devorabit speciosa deserti.*

L'Écriture nomme plusieurs Déserts de la Terre-promise; & il n'y avoit guère de ville, qui n'eût son Désert, c'est-à-dire, des lieux incultes pour les pâturages & pour les bois. Ces Déserts prenoient le nom des villes ou des montagnes, ou des peuples près desquels ils étoient. Tels étoient les Déserts de Bétharen, de Bethsaïde, de Cadès, de Cédémoth; de Damas, d'Engaddi, de Gabaon, d'Horeb, de Jernel, de Juda, de Mahon, de Moab, de Pharan, de Sin, de Sinaï, de Sur, de Thecné, de Ziph, &c.

Le Désert, simplement dans l'Écriture, c'est la partie de l'Arabie, qui est au midi de la Terre-Sainte. C'est dans ce Désert, que les Israëlites errerent durant quarante ans, depuis leur sortie d'Égypte, jusqu'a leur entrée dans la terre promise. De-là vient que le vent du Midi est nommé dans l'Écriture Sainte, le vent du Désert. Cet espace de quarante ans est fort abrégé par les Mahométans, puisqu'ils le réduisent à quarante jours. Ils ne laissent pas de dire que Moïse, Aaron, & leur sœur Marie y moururent. Un de leurs Poëtes, se mocquant des superstitions des Juifs, dit qu'ils errent toujours dans le Désert.

Moïse assure que pendant leur voyage, leurs habits n'avoient pas été usés, ni leurs pieds foulés; *vestimentum tuum quo operiebaris, nequaquam vetustate defecit, & pes tuus non est subtritus; en quadragesimus annus est.* Saint Justin le martyr, & plusieurs Interprètes, tant Juifs que Chrétiens, enchérissent encore sur le miracle, en disant que les habits des enfans croissoient avec eux, & se proportionnoient à leur taille. Saint Jérôme dit une chose encore plus incroyable, qui est que leurs cheveux & leurs ongles ne crûrent point pendant ces quarante ans. Mais, d'autres parlent d'une manière bien plus croyable, en di-

sant que Dieu, par un effet de sa providence, pourvut si bien aux besoins des Hébreux, qu'ils ne manquerent de rien, ni de nourriture, ni d'habits, ni de chaussures.

Plusieurs Israëlites adorerent les Idoles en secret pendant tout leur voyage du Désert. Aussi liton dans le Psalmiste, que le Seigneur a été irrité contre eux pendant les quarante ans de ce voyage; ils n'ont fait que l'irriter, que l'offenser, que murmurer contre lui.

DÉSIGNARI, (*a*) être désigné, terme qu'on employoit pour l'élection des Prêtres.

DÉSIGNATEUR, *Designator*, terme qui vient de *Designare* marquer. On appelloit ainsi un officier Romain qui désignoit, qui marquoit à chacun sa place & son rang dans les cérémonies publiques.

C'étoit une espèce de maître des cérémonies, qui règloit la séance, l'ordre, la marche, &c. Il y avoit des désignateurs dans les pompes funebres, dans les jeux, aux théâtres, aux spectacles, qui non seulement assignoient à chacun sa place, mais l'y conduisoient, comme il paroît par le prologue du *Pœnulus* de Plaute.

L'Agonothéta des Grecs étoit à peu près la même chose.

Quand le désignateur alloit lever un corps mort pour le mettre sur le bûcher, il étoit accompagné d'une troupe d'officiers des funérailles, que Séneque appelle les ministres de Libitine, *Libitinarios*. Tout ce cortege, vêtu de noir, marchoit devant lui, comme les huissiers devant les Magistrats. Sa fonction dans ces cas-là, répondoit à celle de Juré-crieur des cérémonies.

DÉSINENCE, *Terminatio*, *Casus*, terme de Grammaire, qui est synonyme à terminaison, & ils se disent l'un & l'autre de la dernière syllabe d'un mot.

DÉSIPPE, *Desippus*, (*b*) l'un des affranchis de Cicéron, qui en parle dans une de ses lettres.

DÉSITIATES, *Desitiates*, *Dæsitiates*, Δαισιτιᾶται, (*c*) peuple Dalmate. Les Désitiates devoient être fort nombreux, puisqu'ils étoient divisés en cent trois décuries. Ils se trouvoient à l'assemblée générale qui se tenoit à Narone.

DESSAU, *Dessau*, Δεσσαού, (*d*) bourg, ou château, près duquel se tinrent les Israëlites, sous la conduite de Judas Maccabée. On n'en sçait pas la situation. S. Jérôme se contente de le nommer.

DESSAUTEUR, nom que les Grecs donnoient à ceux qui révéloient les mystères des orgies de Bacchus, qui ne devoient point être connus du peuple.

DESSEIN, *Adumbratio*, (*e*) terme, qui, dans l'art de la peinture, fait entendre deux choses.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 19.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. XIV. Epist. 3.

(*c*) Plin. T. I. p. 178. Vell. Paterc. L. II. c. 115. Strab. p. 314.

(*d*) Maccab. L. II. c. 14. v. 16.

(*e*) Plin. Tom. II. p. 681, 682 Roll. Hist. Anc. Tom. V. pag. 623. *& suiv.*

Il signifie en premier lieu la production qu'un artiste met au jour avec le secours du crayon ou de la plume. Dans une signification plus générale, dont cette première dérive sans doute, il veut dire l'art d'imiter, par les traits, les formes que les objets présentent à nos yeux. C'est dans ce dernier sens qu'on emploie le mot *Dessein*, lorsqu'on dit que le Dessein est une des parties essentielles de la peinture.

Selon Pline, l'ombre que porte sur une surface qui lui est opposée, un corps placé entre cette surface & la lumière qui le frappe de ses rayons, a fourni la première idée du dessein. Quelqu'un, ou plus intelligent ou plus oisif, s'étant arrêté à considérer l'ombre qui se peignoit ainsi sur une surface unie, s'avisa de contourner cette ombre, en traçant sur cette même surface une ligne qui la renfermoit, & qui en décrivoit exactement le contour extérieur; & lorsque l'ombre eut disparu, le simple trait qui conservoit la forme de l'ombre, montra quelque ressemblance avec l'objet qui avoit produit l'ombre. Une tête d'homme, vue de profil & ainsi figurée, ne pouvoit en effet manquer d'être reconnoissable.

Pline renferme tout cela en deux paroles; après avoir dit que les Égyptiens & les Grecs se disputoient l'honneur d'avoir inventé la peinture, il ajoûte que, quant à la forme de l'invention, l'on en convenoit unanimement, *omnes umbræ hominis lineis circumductæ*; suivons le même Auteur dans son récit. Ce que le hazard avoit fait naître fut bientôt réduit en art. Avant qu'on se fût servi d'aucune couleur, deux artistes, Téléphane de Sicyone & Ardicès de Corinthe, avoient déjà commencé à perfectionner le Dessein. On a vu que dans son origine il étoit tout-à-fait informe; il ne consistoit que dans la circonscription des contours extérieurs des objets; les deux nouveaux artistes, toujours à l'aide du seul trait, & sans sortir encore de ce qu'on nomme proprement Dessein, tenterent d'exprimer les parties que le contour extérieur renfermoit, telles, par exemple, que les yeux, la bouche, le nez, &c. dans un visage vu de face. C'est ce qu'il faut entendre par ces paroles de Pline du même passage, *jam spargentes lineas intus*. Et en effet, de même que les formes extérieures se dessinoient par le moyen du trait, il falloit, pour ainsi dire, répandre d'autres traits dans l'espace que ces contours extérieurs renfermoient, pour rendre sensibles les parties qui y étoient contenues.

Par-là le Dessein prit une forme régulière, & dès-lors on commença à pouvoir discerner, & à reconnoître les traits des personnes que l'artiste avoit eu intention de représenter. C'est ainsi que l'on pourroit expliquer ce passage de Pline : *Ideo & quos pingerent*

Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. p. 82. *& suiv.* T. XIX. p. 250. *& suiv.*

[*ardices & Telephanes*] *adscribere institutum*. Remarquons qu'il emploie le mot *quos*, qui a rapport aux personnes, & que par conséquent il s'agit ici de portrait & non de représentation indistincte d'autres objets ; autrement il se seroit servi du mot *quæ*, qui est plus général. Cette remarque est nécessaire pour montrer que cette explication est préférable à celle que Jean-Baptiste Adriani & depuis lui le sieur Durant ont donnée du même passage de Pline. Le dernier, dans l'histoire de la peinture ancienne, l'explique de cette manière : » Les figures, dans » les commencemens, étoient assez » peu ressemblantes, pour avoir » besoin d'écrire au bas du ta- » bleau les noms des objets qu'on » avoit voulu représenter. «

L'Adriani prétend que ce qui empêchoit les figures des deux artistes dont il est ici question, d'être ressemblantes, c'est que les artistes n'y avoient employé qu'une seul couleur. Les deux interpretes se réunissent pour trouver dans le manque de ressemblance, la raison qui déterminoit à écrire des noms au bas des tableaux ; mais, ces deux explications sont aussi mauvaises l'une que l'autre ; & si nous ne nous trompons, on ne peut pas donner aux paroles de Pline un autre sens que celui que nous venons de proposer ; sans cela Pline paroîtroit inconséquent. Il fait un mérite aux deux Grecs d'avoir perfectionné l'art, de l'avoir soumis à des règles [*exercuere*] dans un tems où le secours de la couleur, si propre à rapprocher de la vérité la représentation des objets, leur manquoit absolument, *sine ullo colore*. Comment donc avoient-ils opéré ? De quels moyens s'étoient-ils servis pour hâter les progrès de leur art ? *Jam spargentes lineas intus* ; c'étoit en perfectionnant les formes ; c'étoit en améliorant le dessein, en ajoûtant de nouveaux traits à ceux que l'ombre avoit enseignés par hazard ; en un mot, en figurant par des contours les parties intérieures que l'ombre ne dessine point. Voilà ce qui les rendit singuliers, & ce qui commença à faire connoître les personnages qu'ils avoient entrepris de représenter ; car, encore une fois, c'étoient des portraits qu'ils faisoient, & le premier dessein qui donna l'idée de l'art, fut lui-même, comme tout le monde le sçait, fait pour un portrait, *& ideò quos pingerent adscribere institutum*. Quoi, parce qu'ils avoient mieux fait que ceux qui les avoient précédés, parce que la peinture, dans l'état où ils l'avoient mise, approchoit davantage de l'imitation de la nature, il en avoit résulté la nécessité d'écrire au bas de leurs tableaux ce qu'ils y auroient voulu représenter ; sans quoi on ne les eût pas reconnus, tant la ressemblance étoit peu exacte ? Ce raisonnement ne convient point à Pline ; il paroît absurde, & c'est mal à propos qu'on le lui prête.

Les qualités ou les parties du dessein sont la correction, le bon goût, l'élégance, le caractère, la diversité, l'expression & la per-

ſpective. La correction dépend de la juſteſſe des proportions, & de la connoiſſance de l'anatomie. Le goût eſt une idée, ou manière de Deſſein qui vient ou de l'inclination & des diſpoſitions naturelles, ou de l'éducation, des études qu'on a faites, des maîtres qu'on a eus. L'élégance donne aux figures quelque choſe de délicat qui frappe les gens d'eſprit, & un certain agrément qui plaît à tout le monde. Le caractère eſt ce qui eſt propre à chaque choſe; il y faut de la diverſité, parce que chaque eſpèce de choſe a ſon caractère particulier qui la diſtingue. L'expreſſion eſt la repréſentation d'un objet ſelon ſon caractère, & ſelon le tour que le Peintre a voulu lui donner dans les circonſtances où il le ſuppoſe. La perſpective eſt la repréſentation des parties d'un tableau, ou d'une figure, ſelon la diſpoſition où elles ſont entr'elles, par rapport au point de vue.

DESTIN, *Fatum*, *μόρος*, (*a*) fils de la Nuit, au rapport d'Héſiode. Cet Auteur dit que la Nuit l'enfanta d'elle-même.

DESTINARI, (*b*) être deſtiné, étoit un terme qui s'employoit pour l'élection des Prêtres.

DESTINÉE, *Fatum*, (*c*) divinité des Payens. Ils l'ont repréſentée tenant le globe du monde ſous ſes pieds, parce qu'ils ont cru que tout ce qu'il renferme étoit ſoumis à ſes loix. Elle porte en ſa main un vaſe, qui n'eſt autre choſe que cette urne fatale, où les Poëtes feignent que tous les noms des mortels ſont renfermés. Il n'eſt rien de plus ordinaire, dans les épitaphes des Payens, que les plaintes qu'ils faiſoient de la malice, de l'envie & de la cruauté des Deſtins, qui ſont inexorables, & qui ne ſe laiſſent point fléchir aux larmes.

Il ne ſert de rien de dire que le mot latin *Fatum*, qui ſignifie la Deſtinée, n'étant point féminin, les Anciens ne doivent pas repréſenter le deſtin ſous la figure d'une déeſſe; puiſque nous voyons que pluſieurs divinités, comme Vénus, la Lune & Bacchus, étoient regardées comme mâles & femelles; ce qui ſemble être tiré du ſentiment des Stoïciens, qui diſoient que les dieux étoient de l'un & de l'autre ſexe. Les Grecs même, de qui les Romains avoient emprunté preſque toutes leurs ſuperſtitions, nommoient le Deſtin Ε'ιμαρμένη, d'un nom féminin, comme Phurnutus dans ſon livre de la nature des Dieux. *La Deſtinée*, dit-il, *eſt ce qui fait que toutes choſes ſont diſpoſées & conduites ſelon l'ordre d'un principe éternel.*

Il ſe trouve une médaille d'or ſous Dioclétien, gravée dans les notes de Pignorius ſur les images des dieux, où les Deſtinées ſont repréſentées au revers ſous le type de trois femmes. Procope dit que

(*a*) Heſiod. deor. Gener. v. 211.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 19.
(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 144. & *ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 18. & *ſuiv.*

le temple de Janus étoit à Rome dans le marché, auprès des trois Destins, que les Romains appelles Parques. Cet Auteur confond les Parques avec les Destinées, comme fait aussi Apulée. Les Anciens les mettoient au nombre de trois, parce que, disoient-ils, tout ce qui est sous le ciel a son commencement, son progrès & sa fin. C'est la cause pour laquelle ces mêmes Destinées sont figurées sous un autre emblême, qui est celui des trois Termes femelles, c'est-à-dire, par trois femmes représentées seulement à demi-corps & en manière de Termes; & afin qu'on n'en puisse pas douter, l'inscription qu'on y lit nous en assure :

FATIS
Q. FABIUS
NYSUS
EX VOTO.

Car les Termes étant les dieux des bornes, ce sont aussi, selon les Payens, les Destins qui bornent notre vie, & terminent tous nos desseins.

Lucain a confondu en plusieurs endroits de ses ouvrages la Fortune & le Destin. Ovide fait dire par Jupiter à Vénus, qu'elle s'efforce en vain de rompre les décrets des trois Parques, qui sont immuables & éternels, & qui reglent tout ce qui se passe dans le tems. Mais, ce Poëte, de même que tous les autres, ont exprimé nettement, que c'est la volonté de Jupiter qui fait le Destin; car, il faut distinguer la fable des trois vieilles sœurs, qu'on appelloit les Parques, & qui n'étoit qu'un égaiement poëtique, d'avec le sentiment universel de tous les Poëtes. Cicéron rejette le Destin de la superstition, qui est celui des trois sœurs, & nous dit que le Destin est la vérité éternelle, & la cause première & dominante de tous les êtres. Les idolâtres représentoient pour cela les Heures & les Parques sur la tête de Jupiter, pour montrer que les Destins obéissent à Dieu, & qu'il dispose des tems & des heures selon sa volonté. Voici ce qu'en dit Pausanias : *In Jovis capite Horæ & Parcæ consistunt; Fata enim Jovi parere & ejus nutu temporum necessitudines describi nemo est qui nesciat.* Il parle ailleurs de Jupiter surnommé Μοιραγέτης, *Parcarum dux*, le conducteur des Parques, non seulement, comme n'ignorant pas leur résolution, mais comme en étant le maître.

Plutarque nous assure que ces trois déesses, qu'on appelle les Parques, sont les trois parties du monde; sçavoir, le ciel des étoiles fixes, les cieux des étoiles errantes, & ce grand espace d'air qui s'étend depuis la lune jusqu'à la terre. L'enchaînement de tous ces corps & de toutes les causes comprises dans ces trois grandes parties du monde fait ce Destin, pour ainsi dire, corporel, qui produit les effets naturels selon le cours ordinaire de la nature; mais, ce n'est pas sans quelque divinité, qui est comme l'ame du monde, & qui le meut par elle-même, & par des intelligences qu'elle y a

répandues, & à qui elle a donné ses ordres, qui sont le Destin intellectuel. Diogène Laërce assure que Zénon disoit que Jupiter, Dieu, le Destin & l'Intelligence étoient la même chose. C'est aussi le sentiment d'Épictete, & de plusieurs autres Philosophes de l'antiquité.

Quelque inévitables que fussent les arrêts de cette aveugle divinité, Homère dit cependant qu'ils penserent une fois être sans exécution, tant les idées qu'on avoit à ce sujet étoient peu nettes. Ces Destinées, au reste, étoient écrites de toute éternité dans un lieu où les dieux alloient les consulter ; & Ovide nous apprend que Jupiter y alla avec Vénus, pour y voir celles de Jules César. Ce Poëte ajoûte que celles des Rois étoient gravées sur le Diamant.

DÉTONDAS, *Dætondas*, Δαιτώνδας, (*a*) statuaire natif de Sicyone, fit la statue de l'athlete Théotime.

DÉTUS, *Dætus*, Δαῖτος, (*b*) l'un des descendans de Céphale. *Voyez* Chalcinus.

DÉTYMONS, *Dætymones*, Δαιτυμόνες, (*c*) nom que l'on donnoit dans les tems les plus reculés, à ceux qu'on appella depuis Parasites. C'est ce qu'atteste Lucien.

DEUCALÉDONIEN [l'Océan], *Deucaledonius Oceanus*. C'est la même chose que l'Océan Calédonien. *Voyez* Calédonien.

DEUCALÉDONIENNE [la Mer], *Caledonium Mare*. Cette mer est la même que l'Océan Calédonien. *Voyez* Calédonien.

DEUCALÉDONIENS, *Deucaledonii*, les mêmes que les Calédoniens. *Voyez* Calédoniens.

DEUCALION, *Deucalion*, Δευκαλίων, (*d*) petite isle de Grece, selon Strabon. Ce Géographe dit qu'elle étoit située auprès du promontoire de Pyrrha, vers l'endroit à peu près où finissoit la Phthiotide, & qu'il y avoit là une autre petite isle du nom du promontoire.

DEUCALION, *Deucalion*, Δευκαλίων, (*e*) fils de Prométhée & de Pandore, épousa Pyrrha sa cousine, fille d'Épiméthée. Son pere, comme le dit la fable, avoit été relégué dans la Scythie, aux environs du mont Caucase. Deucalion, s'ennuyant de ce triste séjour, & ayant trouvé apparemment quelque occasion favorable, vint s'établir en Grece dans la Thessalie aux environs de Phthie, ou plutôt, si on s'en rapporte à la chronique de Paros, dans la Lycorie près du Parnasse.

(*a*) Pauf. p. 375.
(*b*) Pauf. p. 70.
(*c*) Lucian. T. III. p. 352.
(*d*) Strab. p. 435.
(*e*) Just. L. II. c. 6. Diod. Sicul. p. 7. Pauf. p. 32, 74, 300, 619. Herod. L. I. c. 56. L. VII. c. 129, 130. Strab. pag. 383, 425, 432, 443. Ovid. Metam. L. I. c. 11. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 369. T. VI. p. 72 & suiv. Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 11, 15. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 243. T. VII. p. 253. Tom. IX. p. 205, 206. T. XIV. p. 155, 161. & suiv. T. XVI. p. 115. T. XXIII. p. 129. & suiv.

C'eſt ainſi que s'expliquent les Auteurs de cette chronique, contre le ſentiment de Pauſanias, qui prétend que Lycorie étoit non une province, mais une ville, ſituée ſur le penchant de cette montagne. Dans le fond ces deux autorités n'ont rien qui ſe contrediſe, puiſque la ville & le canton qui en dépendoit, pouvoient avoir le même nom.

L'époque de l'arrivée de Deucalion en Grece eſt bien marquée dans la même chronique. Elle eſt placée à la neuvième année du règne de Cécrops à Athènes, c'eſt-à-dire, vers l'an 215 ou 220 avant la guerre de Troye, & environ 1400 ans avant l'Ére Chrétienne. Tout concourt d'ailleurs à juſtifier l'époque de ces marbres, puiſque 1.° depuis Cécrops juſqu'à Théſée, qui mourut peu de tems avant le ſiège de Troye, il y a dix règnes, dont le premier même étoit avancé à l'arrivée de Deucalion. Or, en mettant 22 ou 23 ans pour chacun, on aura la date qu'établit la chronique. 2.° A conſidérer les deſcendans ou les générations depuis ce Prince juſqu'à la priſe de Troye, qui ſont rapportées par les Anciens, la choſe devient encore plus certaine, puiſqu'on n'en trouve ordinairement que ſix ou ſept, qui ſont 200 ou 230 ans. Il eſt vrai que dans quelques-unes des familles de ces deſcendans il s'en rencontre quelquefois juſqu'à dix; mais, outre que le nombre de ſix ou ſept ſeulement y eſt plus fréquent, on ſçait qu'au bout de 200 ans, les générations de deux familles collatérales, ne ſont pas toujours égales.

Rien n'eſt plus célebre au reſte dans l'hiſtoire Grecque que Deucalion, qui a été regardé comme le réparateur du genre humain, puiſque ce fut ſous ſon règne qu'arriva le Déluge qui porte ſon nom, & qu'il eut une nombreuſe poſtérité, qui regna dans pluſieurs parties de la Grece.

I.

Déluge de Deucalion.

Jupiter, dit la fable, voyant croître de jour en jour la malice des hommes, réſolut de les exterminer entièrement. Il fit pour cela tomber une ſi grande quantité de pluie, que la ſurface de la terre en fut inondée, les montagnes même les plus élevées furent couvertes d'eau, & devinrent un aſyle inutile à ceux qui s'y étoient réfugiés. Le mont Parnaſſe, dont le ſommet ne fut pas inondé, ſauva le pieux Deucalion & ſa femme Pyrrha. Après que les eaux ſe furent retirées, ils allerent conſulter la déeſſe Thémis, qui rendoit ſes oracles au pied de la montagne, & c'eſt-là qu'ils apprirent que pour repeupler le monde, ils devoient déterrer les os de leur grand'mere. Leur piété fut allarmée d'un oracle ſi cruel; mais, Deucalion s'étant aviſé de dire que la terre étant leur mere commune, ſes os pouvoient bien être les pierres qu'elle renfermoit dans ſon ſein; ils en prirent quelques-unes, & les jetterent derrière eux, ayant les yeux fermés; celles que Deucalion jetta, forme-

rent des hommes ; & celles de Pyrrha, des femmes.

II.

Histoire abrégée de la tradition des Grecs touchant le Déluge de Deucalion.

Le silence que gardent Homère & Hésiode sur le déluge de Deucalion, montre que la tradition en étoit du moins fort obscure dans son origine. Si cet évènement n'entroit pas dans le plan de la Théogonie d'Hésiode, il devoit du moins trouver place dans le poëme des travaux rustiques, où l'on voit une longue digression sur l'histoire des cinq âges ou genres d'hommes, qu'il suppose avoir successivement peuplé la terre.

Apollodore, dans sa Bibliotheque, place le déluge de Deucalion à la fin de l'âge d'airain ou du troisième âge ; les hommes de l'âge de fer furent, selon lui, tirés du sein des rochers par Jupiter, pour remplacer ceux que le déluge de Deucalion avoit fait périr. Hésiode ne suppose rien de pareil ; les hommes de l'âge d'airain, ainsi nommés, parce que l'art de travailler le fer étoit encore inconnu, & que les armes étoient d'airain, se détruisirent eux-mêmes par des guerres domestiques ; ils descendirent sans gloire dans le ténébreux séjour du redoutable Pluton, & leurs noms furent ensevelis avec eux sous la terre.

Acusilaus d'Argos & Hellanicus de Lesbos sont peut-être les plus anciens des Écrivains Grecs connus qui aient parlé de cette inondation. Pindare, qui est à peu près contemporain de ces deux Écrivains, fait mention du déluge de Deucalion dans une de ses odes. Le fils de Prométhée trouva, dit-il, avec sa femme Pyrrha, une retraite sur le Parnasse au tems du Déluge ; il descendit cette montagne après que Jupiter eut forcé la terre de retirer dans son sein les eaux qui l'avoient inondée ; & pour ne pas laisser Deucalion sans sujets, il changea les rochers en hommes ; fiction assez froide, qui n'étoit fondée que sur la ressemblance des mots λᾶας une roche, & λαὸς un peuple, & dont M. Fréret ne peut se persuader que Pindare fût l'auteur.

Un poëme attribué à Hésiode, & dont Strabon a conservé un fragment, disoit que Jupiter avoit donné pour sujets à Deucalion les Léléges qu'il avoit choisis sur la terre ; d'où Strabon conclud que que le nom des Léléges désignoit des gens ramassés de différens endroits. On ne voit point que ce poëme fît aucune mention d'un Déluge ; d'ailleurs, il est fort douteux qu'il fût véritablement d'Hésiode, sous le nom duquel on avoit publié beaucoup d'ouvrages.

Hérodote, Thucydide, ni Xénophon n'ont parlé d'aucun Déluge ; évènement qui devoit cependant trouver sa place dans ce que les deux premiers rapportent de l'ancienne histoire & des diverses révolutions des nations Pélasgiques & Helléniques. Hérodote nomme Deucalion, & dit qu'il régna sur la Phthiotide, canton de Thessalie qui fut le premier

séjour des Hellenes. Si la tradition du Déluge dont parle Pindare, lui avoit paru une tradition historique, il en auroit sans doute dit quelque chose.

Platon suppose la vérité du déluge de Deucalion, & il parle même de deux autres qui l'avoient précédé ; mais, il suppose que dans la Grece & dans les parties septentrionales & occidentales de notre continent, où ils causerent les plus grands désordres, tous les hommes ne périrent pas ; que ceux qui purent gagner le sommet des montagnes, y trouverent un asyle, & servirent ensuite à repeupler la terre. Platon ajoûte que Solon parlant de ces Déluges aux prêtres de Saïs, ils l'assurerent qu'on en trouvoit le détail dans leurs annales, & lui en apprirent des circonstances qu'il ignoroit : *L'Égypte*, disoient-ils, *n'avoit jamais été exposée à de semblables accidens, à cause qu'il n'y pleut jamais.* Les termes que Platon leur met à la bouche, sont extrêmement précis ; ὄυτε τότε ὄυτε ἄλλοτε, ni dans ce tems-là ni dans aucun autre.

Au reste, ce que Platon dit de ces Déluges & de leurs effets, lui étoit nécessaire pour donner quelque apparence à la fable de l'isle Atlantique, de la grandeur & de la puissance d'une ancienne ville d'Athènes, & de la fertilité de l'ancien terrein de l'Attique. Comme rien de tout cela n'avoit lieu de son tems, & qu'il ne restoit pas même de vestige de l'isle Atlantique, il falloit se préparer une réponse aux objections qu'on lui pouvoit faire là-dessus ; & les altérations causées par les trois Déluges qui avoient changé la face de l'Europe, lui fournissoient cette réponse. Si les Modernes, qui ont voulu trouver l'isle Atlantique de Platon dans l'Amérique, avoient fait quelque réflexion au dessein général du Timée & du Critias, ils auroient vu qu'il ne faut regarder tout cela que comme une fiction philosophique.

Aristote, disciple de Platon, parle du déluge de Deucalion dans son traité des Météores ; il suppose que notre globe est exposé à des révolutions périodiques, semblables à nos étés & à nos hivers, qui, par des sécheresses & des inondations alternatives, désolent de grandes régions & les rendent inhabitables, tandis que le reste de la surface du globe n'en ressent point les effets. Lorsque ces révolutions rassemblent sur un canton particulier l'humidité qui devroit être répandue sur une plus grande étendue de païs, ce canton éprouve un déluge ; tel fut, dit-il, celui de Deucalion, qui couvrit la partie de la Grece nommée aujourd'hui Hellas, & qu'habitoient alors les *Selli* ou les *Græci.* Ce qu'il ajoûte montre que le païs dont il veut parler, comprenoit l'Étolie, l'Acarnanie, la Thesprotie & une partie de l'Épire. C'étoit à peu près de ce côté-là que le fragment d'Hésiode, cité par Strabon, plaçoit le royaume de Deucalion. On voit que la tradition d'un Déluge commençoit à prendre quelque crédit dans la Grece, puisqu'un Philosophe,

aussi peu ami des fictions qu'Aristote, cherchoit sans aucune nécessité à la lier avec son systême.

Ce fut sur-tout peu après Alexandre le Grand, qu'on trouva dans l'histoire Chaldéenne de Bérose de quoi embellir la tradition Grecque. Bérose comptoit dans son histoire, qu'à la dixième génération après le premier homme, Bélus, irrité par les crimes de la race humaine, la détruisit par un Déluge universel, & qu'il conserva seulement Xisuthrus, par le moyen d'un vaisseau fermé de toutes parts, dans lequel il s'embarqua avec sa famille, & dont il ne sortit qu'après s'être assuré, par le retour de quelques oiseaux qu'il avoit lâchés, que les eaux s'étoient retirées de dessus la face de la terre. L'examen de la narration Chaldéenne interromproit la suite de l'histoire de la tradition Grecque.

Les Grecs eurent quelque peine à s'accommoder d'un Déluge universel; & Apollodore, qui écrivoit dans le milieu du second siècle avant l'Ére Chrétienne, empruntant dans sa Bibliotheque la circonstance de l'Arche ou vaisseau fermé de Bérose, supposa que le sommet du Parnasse, celui de l'Olympe & celui des montagnes d'Arcadie, qui n'avoient pas été inondés, servirent d'asyle à ceux qui s'y réfugierent. Comme il rapporte en même tems le changement des pierres en hommes, on voit que les premiers auteurs de cette fiction n'avoient pas supposé, non plus que lui, l'universalité du Déluge.

Nous avons perdu les livres où Diodore de Sicile parloit sans doute du déluge de Deucalion; ainsi nous ignorons de quelles circonstance il en avoit orné le récit. Ce qu'il dit du déluge de Dardanus, causé par le débordement du Pont-Euxin, lorsqu'il s'ouvrit un passage par le Bosphore de Thrace & par le détroit des Dardanelles, ou de celui de l'isle de Rhodes, n'a aucun rapport à l'objet que nous traitons. M. de Tournefort adopte cette tradition du déluge de Dardanus dans son voyage du levant, & il veut qu'elle soit fondée sur le souvenir d'un ancien évènement; mais, M. Fréret doute qu'il y ait beaucoup de gens qui soient de son sentiment.

Ovide & Sénèque le philosophe nous ont donné deux descriptions très-détaillées; le premier du déluge de Deucalion, le second du Déluge qui doit un jour détruire la terre & la préparer au renouvellement annoncé par les Stoïciens; mais, il est visible, selon M. Fréret, que l'un & l'autre de ces tableaux sont l'ouvrage de l'imagination de deux Écrivains qui se sont égayés à faire une description fleurie de l'évènement le plus terrible; car Sénèque mérite qu'on lui fasse à lui-même le reproche qu'il fait à Ovide; *Non est res satis sobria lascivire devorato orbe terrarum.* Plutarque, qui a vécu sous Trajan & Lucien qui écrivoit encore au tems de Marc-Aurele, sont peut-être les premiers qui aient ajoûté, en par-

lant de Deucalion, la circonstance des oiseaux à celle de l'Arche, ou du vaisseau couvert dans lequel il s'enferma. Ils avoient sans doute pris ce détail dans l'ouvrage de Bérose ou dans ceux d'Abydene, d'Euboleme, d'Alexandre Polyhistor, & des autres copistes de Bérose.

Il seroit même possible que ces circonstances fussent empruntées des traditions mosaïques, que les Juifs & les Chrétiens pouvoient avoir répandues alors parmi les Grecs; il ne paroît pourtant pas, à la manière dont Plutarque parle des Juifs, qu'il connût, ni leur religion, ni leur histoire; le mépris injuste qu'on avoit pour eux, empêchoit sans doute qu'on ne lût leurs livres, & on peut assurer que Plutarque & Tacite n'avoient pas même parcouru l'ouvrage de Josephe, quoique publié de leur tems à Rome, & pour ainsi dire, sous leurs yeux.

Les médailles d'Apamée de Phrygie, frappées sous Pertinax & sous Septime Sévère, au revers desquelles on voit Deucalion & Pyrrha dans un coffre flottant sur les eaux avec deux oiseaux, dont l'un tient un rameau dans ses serres; ces médailles, dis-je, montrent que les circonstances ajoûtées par Plutarque & par Lucien à l'ancienne tradition Grecque, étoient adoptées par-tout. Le surnom de Cibotos qu'Apamée de Phrygie avoit pris au lieu de celui de *Celænæ* qu'elle avoit porté d'abord, avoit sans doute fait penser le Monétaire à l'Arche ou au coffre de Deucalion, parce que Cibotos signifie un coffre.

III.

Les Grecs ont-ils eu quelque connoissance de ce qui est rapporté dans les Livres saints, touchant le Déluge universel?

Les Juifs habitoient assez loin de la mer, dont ils étoient séparés par les Phéniciens & par les Philistins; ils ne voyageoient point, ils ne faisoient aucun commerce maritime, & l'observation des pratiques légales leur interdisoit toute société avec les étrangers. De plus, au tems où les Grecs commencerent de voyager dans l'Orient, c'est-à-dire, sur la fin de la puissance des Babyloniens & au commencement de celle des Perses, les Juifs étoient dans un état de captivité, d'oppression & de misere, où ils ne devoient guère attirer l'attention des philosophes Grecs. Dans les tems mêmes les plus brillans du royaume de Juda, les Juifs n'avoient cultivé ni l'Astronomie, ni la Géométrie, ni la Philosophie, ni aucune des sciences qui faisoient l'objet de la curiosité des Grecs, & qui étoient le motif de leurs voyages.

Le dépôt de la tradition & des Livres saints, conservé par la nation Juive, lui donne dans notre esprit une juste considération qui nous empêche de réfléchir sur l'idée que les nations idolâtres se formoient des Juifs. Il s'en falloit beaucoup qu'elles ne les regardassent du même œil que nous; & Tacite a peint leur situation à l'égard des autres peuples, en disant d'eux: *Dum Assyrios penes*

Medosque & Persas Oriens fuit, despectissima pars servientium.

La tradition des Juifs sur l'universalité du Déluge, n'auroit pu être connue des Grecs, qu'autant qu'elle auroit été adoptée par ceux des peuples voisins, chez qui les Grecs alloient puiser les élémens des sciences & des arts qu'ils perfectionnerent dans la suite. Ces peuples étoient les Phéniciens & les Égyptiens; or ni les uns ni les autres ne vouloient convenir du Déluge universel.

Nous en avons la preuve pour les Phéniciens, dans l'extrait de Sanchoniaton, rapporté par Eusebe; ce fragment contient une Cosmogonie ou Histoire du monde, depuis sa première origine jusqu'au commencement des tems Historiques, & jusqu'à la fondation des principales villes de Phénicie. Dans cette Histoire, non plus que dans les citations de Ménandre & des autres Écrivains Phéniciens, rapportées par Josephe, on ne voit pas la plus légère indication d'un Déluge; l'objet de Josephe, en alléguant ces Écrivains, étant de confirmer, par le témoignage des Écrivains étrangers, ce qui étoit rapporté dans l'Histoire de sa nation, il n'auroit certainement pas négligé de rapporter ce qu'ils auroient dit du Déluge.

La preuve est encore plus directe pour les Égyptiens, de qui les Grecs avoient reçu dans les premiers tems leur systême religieux, & chez qui leurs plus habiles gens allerent dans la suite puiser les connoissances philosophiques. Platon, qui avoit fait un voyage chez eux, dit formellement, qu'en même tems qu'ils prétendoient avoir dans leurs annales le détail des trois grandes inondations qui avoient désolé la Grece, ils assuroient que leur païs n'y avoit jamais été exposé. Cette prétention des Prêtres Égyptiens est conforme à tout ce que nous sçavons de l'Histoire Égyptienne, soit par Hérodote, soit par Diodore de Sicile, soit par Manéthon, soit par l'ancienne chronique. Quoique cette dernière remonte jusqu'à une antiquité fabuleuse, & qu'elle fasse précéder les tems historiques par le règne des Dieux, on n'y voit aucune trace d'un Déluge ou inondation qui ait changé la face de la terre.

IV.

Sur l'identité du Déluge de Deucalion avec celui de Noé.

On voit sur une de ces médailles d'Apamée de Phrygie, dont nous avons déjà parlé, trois lettres sur le coffre, qu'Ottavio Falconieri prit pour le nom de Noé, ce qu'il regarda comme une preuve de l'identité de Noé & de Deucalion. Mais, cette même médaille, qui se trouvoit dans le cabinet Ottoboni, ayant été examinée en 1697 par M. Bianchini, il y lut le mot ΝΕΩ, commencement de Νεωκόρων; & quoiqu'il fût de l'opinion de Falconieri, il renonça sans peine à une preuve qui avoit beaucoup touché ce dernier.

Cette identité de Noé avec Deucalion, supposée par Philon, par Justin martyr, & par Théo-

phile d'Antioche, n'avoit pas fait une grande fortune chez les autres Écrivains Ecclésiastiques Grecs & Latins. Les plus sçavans, comme Tatien, Jule Africain, S. Clément d'Alexandrie, Eusebe, Orose, S. Augustin, &c. distinguent formellement le déluge de Noé de celui de Deucalion.

Annius de Viterbe est peut-être le premier des Modernes, qui ait renouvellé l'opinion de Philon & de Justin martyr. En 1643, Saumaise employa beaucoup d'érudition dans son livre *de lingua Hellenistica*, pour montrer que le déluge de Deucalion avoit été imaginé par les Grecs sur le modele de celui de Noé. En 1676, Prideaux adopta l'opinion de Saumaise dans son commentaire sur les marbres d'Arondel, mais sans le citer, si ce n'est lorsqu'il crut avoir lieu de le réfuter.

La seule raison qu'alléguent & que puissent alléguer ces Écrivains en faveur de l'identité des deux Déluges, c'est l'universalité de celui de Deucalion & la destruction de toute la race humaine, à l'exception d'une seule famille, conservée par une protection particulière du ciel. Mais, cette universalité étoit une idée inconnue avant Ovide, Plutarque & Lucien, & rejettée par Platon, par Aristote, par Apollodore, &c. Tous assurent en termes formels, que l'inondation de Deucalion ne s'étendit pas au-delà d'une partie de la Grece, & que dans les païs mêmes qui en éprouverent les plus funestes effets, la désolation ne fut pas universelle. Il ne faudroit que cette seule observation pour renverser tout le systême, en lui ôtant le fondement sur lequel il est élevé.

V.

Époque du Déluge de Deucalion.

Cette époque ne sçauroit être douteuse jusqu'à un certain point. M. l'abbé Banier veut qu'on la place environ 1380 ou 1390 ans avant l'Ére Chrétienne, ne fixant, comme nous l'avons déjà dit d'après lui, l'arrivée de Deucalion en Grece que dix ans auparavant ou à peu près. M. l'abbé Banier prétend s'appuyer de l'autorité de la chronique de Paros.

Les autres Commentateurs de cette chronique ne pensent pas de même. La chronique de Paros, dit M. Fréret, met le règne de Deucalion sur le Parnasse en l'année 1574 avant J. C., & le Déluge en 1529; la chronique de Thrasylle en 1524; un ancien Chronologiste, cité par Cédrénus, deux cens quarante-huit ans après Ogygès, c'est-à-dire, en 1548; Eusebe en 1530. Une discussion plus approfondie est inutile; on trouvera toujours, malgré toutes les variétés, que le déluge de Deucalion a répondu au tems de Moïse, quelques années plutôt ou quelques années plus tard, & qu'il n'est pas possible de le faire remonter jusqu'au tems de Noé, sans renverser toute la tradition Grecque.

V I.

Disposition des lieux où s'est passée la scene du Déluge de Deucalion.

Les Anciens ne sont pas abso-

lument d'accord entre eux sur le païs dans lequel il faut placer Deucalion, & sur le lieu où arriva l'inondation qui porte son nom. Deucalion étoit extrêmement célebre dans la Grece; & ceux même des Anciens qui n'ont fait aucune mention de son Déluge, ont presque tous parlé de lui, parce qu'on le regardoit comme la souche de toutes les nations Helléniques. Non que ces nations prétendissent descendre de lui; mais parce qu'elles avoient été rassemblées par les descendans de son fils Hellen, qui s'étant répandus dans la Grece à la tête de plusieurs troupes d'aventuriers, avoient soumis les Sauvages des différens cantons, les avoient engagés à quitter leur vie errante, à réunir leurs cabanes pour en former des bourgades, & à les enfermer dans une même enceinte. Le nom d'Hellenes qu'Homère ne donne qu'à une partie des peuples de Thessalie, étant devenu celui par lequel les Grecs se distinguoient en général des étrangers ou barbares, les peuples & les cités qui n'avoient rien de commun avec Deucalion & avec Hellen, voulurent leur tenir par des alliances ou par des généalogies imaginaires; tels furent en particulier les Athéniens & les Ioniens.

Le fragment prétendu d'Hésiode, cité par Strabon, donne pour sujets à Deucalion, les Locriens voisins du Parnasse, que Jupiter avoit choisis, dit-il, sur la terre; ce qui leur avoit fait donner le nom de Léléges, d'hommes tirés & rassemblées de différens endroits. Pindare place de même le royaume de Deucalion dans la Locride, auprès du Parnasse; mais, la nécessité de louer Oponte, patrie de son héros, lui fait choisir les Locriens Orientaux. Aristote, l'auteur de la chronique de Paros, & Apollodore, ont mis le séjour de Deucalion sur le Parnasse, ou dans les païs situés à l'occident de cette montagne.

D'un autre côté, Hérodote & Strabon placent formellement les États de Deucalion dans la partie méridionale de la Thessalie, au pied du mont Pindus, dans la Phthiotide & dans l'Histiéotide, païs occupés en effet par les premiers descendans d'Hellen, fils de Deucalion. Il ne s'agit pas d'examiner ici laquelle de ces deux opinions est la mieux fondée, mais seulement si dans l'un & dans l'autre de ces deux païs nous découvrirons une disposition du terrein capable d'occasionner des inondations considérables.

Commençons par le Parnasse. Spon & Whéler nous apprennent dans leur voyage de Grece, qu'au-delà des deux sommets qu'on découvre des ruines de Delphes, il y a une plaine située à mi-côte, beaucoup plus élevée que celle de Delphes, & dominée encore par d'autres sommets de la même montagne qui a une très-grande étendue. Cette plaine est entourée de rochers & forme une espèce de bassin qui reçoit les eaux des montagnes voisines au tems de la fonte des neiges. Une très-grosse source forme au fond de la plaine un lac assez étendu, qui a

sa décharge par un canal souterrein, & va former le fleuve Plistus au-dessus de Delphes. Au-dessus de l'ouverture souterreine de ce canal, on en découvre une autre par laquelle l'eau doit encore s'écouler lors des crues extraordinaires du lac. Si la nature n'avoit pas ménagé cette décharge souterreine, dit Whéler, le lac auroit rempli toute la plaine, & les eaux surmontant les rochers qui la bordent, se répandroient dans la plaine de Delphes, tomberoient delà dans celle de Crissa, où elles causeroient une espèce de Déluge. Si, par quelque accident, le conduit souterrein venoit à s'engorger, la même chose ne pourroit manquer d'arriver; & peut-être, continue-t-il, un pareil engorgement, arrivé dans les premiers tems, fut-il la cause physique du déluge de Deucalion, qui contraignit les habitans de la plaine d'aller chercher une retraite sur les plus hauts sommets de la montagne.

La Thessalie, où le plus grand nombre des Anciens s'accordent à mettre le séjour de Deucalion, & où il est du moins sûr qu'on trouve le premier établissement de ses descendans, est une vaste plaine beaucoup plus grande que la Béotie, mais entourée comme elle de montagnes qui ne laissent qu'une ouverture très-étroite par où le fleuve Pénée entre dans la mer. Ce fleuve reçoit les eaux d'un grand nombre de rivières qui descendent des montagnes, & comme il coule dans un païs très-uni, ses débordemens peuvent causer des inondations considérables. Hérodote nous apprend que Xerxès, considérant l'embouchure de ce fleuve, dit que les Thessaliens avoient sagement fait de ne pas s'obstiner à défendre contre lui les défilés de l'Olympe & du Pélion, parce qu'il lui auroit été facile d'inonder leur païs en comblant l'embouchure du Pénée.

Hérodote observe à cette occasion, que la Thessalie n'étoit autre fois, à ce qu'on dit, qu'un grand lac, & que le fleuve Pénée ne portoit point ses eaux à la mer avant que Neptune eût ouvert le vallon qui est à son embouchure; opinion qui peut n'être pas destituée de fondement, ajoûte-t-il; car, l'ouverture de ce vallon doit être l'effet d'un tremblement de terre; & ce qu'on dit de Neptune, qu'il ébranle la terre, montre qu'on le regarde comme l'auteur de ces tremblemens.

Les Poëtes postérieurs qui chargerent leur Hercule de toutes les grandes entreprises, lorsqu'on eut confondu le fils d'Alcmene avec l'ancien Hercule Phénicien, adoré à Thase, ne manquerent pas de lui faire honneur de l'ouvrage qu'on attribuoit encore à Neptune ou à un tremblement de terre au tems d'Hérodote.

Il paroît que même en supposant le fait rapporté par Hérodote, la plaine où couloit le Pénée, fut encore inondée pendant plusieurs siècles, & qu'elle n'étoit propre qu'à nourrir des bœufs. C'est sans doute ce qu'on a voulu dire en la faisant habiter par des centaures ou bouviers, comme l'interpre-

tent quelques-uns. On voit, pour revenir au déluge de Deucalion, que les Grecs n'avoient pas eu besoin de sortir de leur propre païs, pour trouver des inondations qui leur donnassent occasion d'imaginer celle de Deucalion, & qu'on n'a pu supposer raisonnablement que l'histoire de cette dernière fût une copie figurée du Déluge universel de Noé.

VII.

Autres éclaircissemens touchant Deucalion.

Lorsque les eaux se furent écoulées, Deucalion alla, suivant la chronique de Paros, à Athènes, où, pour remercier les dieux de l'avoir préservé de l'inondation générale de son païs, il offrit à Jupiter des sacrifices solemnels.

Nous apprenons de Pausanias, que dans l'enceinte du temple de Jupiter Olympien à Athènes, on montroit une ouverture large d'environ une coudée, par où, disoient les Athéniens, les eaux s'étoient écoulées après le déluge de Deucalion; & Pausanias ajoûte que tous les ans on jettoit dans ce gouffre une espèce de pâte faite avec de la farine de froment & du miel. Ce temple de Jupiter Olympien, selon le même Auteur, étoit très-ancien, & on prétendoit que c'étoit Deucalion qui l'avoit fait bâtir; & pour prouver que Deucalion mourut à Athènes, on montroit son tombeau assez près de ce temple. Il est bon de remarquer en passant, que Pausanias se trompe, en disant que le temple élevé par les soins de Deucalion avoit été consacré à Jupiter Olympien. Ce fut Pisistrate, qui, en le rétablissant, le dédia à Jupiter sous ce nom; au lieu que Deucalion l'avoit consacré à Jupiter Phryxius, comme qui diroit, *Jupiter par le secours duquel il s'etoit sauvé du Déluge.* Ce Prince, outre le temple dont on vient de parler, établit aussi une fête en l'honneur de ceux qui avoient péri dans l'inondation; & cette fête, nommée ὑδροφορία, dura jusqu'au tems de Sylla, comme on le voit dans Plutarque.

Quelques Auteurs ont avancé que Deucalion avoit laissé dans l'Attique, l'histoire du Déluge, qui l'avoit obligé à y chercher une retraite; mais, comme on ne croit pas que de son tems les Grecs eussent l'usage des lettres, il vaut mieux dire qu'il leur en laissa une histoire vivante, par le temple & la fête qu'il établit en mémoire de cet évènement.

Deucalion eut deux fils, Hellen & Amphictyon. Ce dernier, dont la branche s'étendit moins que celle de son frere, alla s'établir dans l'Attique, & y règna après en avoir chassé Cranaüs son beau-pere. Pour Hellen, il règna dans la Phthiotide & donna son nom aux Helléniens.

VIII.

Déluge de Deucalion selon Ovide.

Dans la description que ce Poëte nous en donne, il dit expressément qu'il avoit inondé toute la terre; que l'eau avoit couvert ses plus hautes montagnes; & que de tous les habitans de la terre, il n'étoit resté qu'un seul

homme & une femme. Il entre dans un long détail des désordres dont l'univers étoit rempli; il parle de l'avarice, des parricides, de l'impureté, & des autres crimes qui règnoient parmi les hommes; ajoûtant que la piété étoit immolée aux passions les plus infames. Il parle de la guerre des géans armés contre le ciel; il fait tenir conseil à Jupiter, pour déclarer aux autres dieux le dessein où il étoit de punir tous ces crimes, à peu près comme Moïse fait dire au Seigneur : *Je détruirai toute chair.* Il dit ensuite que le premier dessein de Jupiter avoit été de consumer le monde par le feu; mais que s'étant ressouvenu que le destin avoit marqué le tems de l'embrasement général qui devoit faire périr l'univers, il s'étoit contenté cette fois-là de submerger la terre dans les eaux. Enfin, ce Poëte se souvient de l'arc-en-ciel, & raconte en outre de quelle manière fut réparé le genre humain par deux personnes d'une piété éminente.

Bien des Sçavans croyent appercevoir dans cette description une copie du déluge de Noé, & il faut convenir que la chose n'est point hors de vraisemblance.

DEUCALION, *Deucalion*, Δευκαλίων. (*a*) La fable, selon M. l'abbé Banier, donne un fils de ce nom à Jupiter, qui l'eut d'Iodame. Il s'étoit pour cela métamorphosé en taureau.

DEUCALION, *Deucalion*, Δευκαλίων, (*b*) l'un des Argonautes, selon Hygin & Valérius Flaccus. Mais, comme il y a eu plusieurs héros de ce nom, on a bien de la peine à déterminer quel est celui dont ces deux Auteurs ont parlé. On peut cependant croire, avec beaucoup de vraisemblance, qu'ils ont mis au nombre des Argonautes, ou le fils de Minos premier, ou le fils de Mélampe, parent de Jason par Éolus, qui ont porté l'un & l'autre le nom de Deucalion, & qui ont vécu au tems de cette expédition.

DEUCALION, *Deucalion*, Δευκαλίων, (*c*) fils de Minos II, & de Pasiphaé, succéda à son pere au royaume de Crete. Il déclara la guerre à Théſée, pour ne lui avoir pas voulu rendre Dédale qui s'étoit retiré auprès de lui; mais, depuis ayant consenti au mariage de sa sœur Phedre avec Thésée, & fait la paix avec lui, il règna tranquillement. Après sa mort, son fils Idoménée monta sur le trône, vers l'an du monde 2832 & 1203 avant J. C.

Ulysse, dans l'Odyssée, feint être fils de Deucalion; mais, il convient en même tems qu'Idoménée étoit aussi fils de ce Prince.

Si nous en croyons Meursius, Deucalion sortit de l'isle de Crete, & se retira à Athènes auprès de

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 280.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 84.

(*c*) Homer. Iliad. L. XII. v. 117. Odyss. L. XIX. v. 181. Plut. T. I. p. 8. Diod. Sicul. pag. 183, 184. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 281, 296. *& suiv.*

son beau-frere Théfée, où il passa le reste de ses jours. C'est lui, selon le même Auteur, qui fit bâtir à l'honneur de Jupiter Olympien, ce fâmeux temple dont Pausanias nous a laissé la description; mais, le sentiment le plus commun parmi les Sçavans, est qu'il demeura dans son royaume, & que le temple dont il s'agit, fut bâti par le Deucalion sous le règne duquel nous avons dit ci-dessus qu'arriva le Déluge qui porte son nom.

DEUCALION, *Deucalion*, Δευκαλίων, (*a*) capitaine Troyen. Attaqué par Achille, il reçut dans la main un coup qui lui perça aussi le coude; & quoiqu'il ne pût en cet état s'aider de son bras, il ne laissa pas d'attendre son ennemi de pied ferme, sans s'étonner de la mort qu'il voyoit devant ses yeux; Achille d'un revers lui fit sauter la tête avec le casque, & le corps demeura étendu à terre, noyé dans son sang.

DÉVIARIA, *Deviaria*, surnom de Diane. Ce surnom lui venoit de ce que les chasseurs sont sujets à s'égarer.

DEUIL [Le], *Luctus*, (*b*) Πένθος, titre d'un dialogue de Lucien. Cet Auteur s'y moque des extravagances qu'on fait dans le Deuil, plutôt par coûtume que par raison.

DEVIN, *Vates*, (*c*) celui qui se mêle de prédire l'avenir.

Les Payens avoient une grande idée de leurs Devins. Ils croyoient que les yeux du corps ne voient que ce qui est visible; mais que les yeux de l'esprit d'un Prophete voient ce qui n'est pas encore & qui est caché, & qu'ils le voient plus sûrement que les yeux du corps ne voient ce qui est visible. Les Payens avoient cette grande idée de leurs Devins. C'est ce qu'Homère a voulu faire entendre par ces deux épitheres, νόος τετυγμένος, οὐδὲν ἀεικὴς, qu'il emploie dans le vingtième livre de l'Odyssée. Car τετυγμένος signifie *éclairé*, πεφροντισμένος; & οὐδὲν ἀεικὴς signifie *qui ne se trompe point*. Nous voyons cependant que les Devins ne s'expliquent jamais si clairement, qu'ils n'ajoûtent quelque chose qui rend leur oracle obscur, & qui empêche qu'on n'en développe tout le mystère.

C'étoit la coûtume des Grecs & des Barbares, de ne faire presqu'aucune entreprise considérable, sans avoir auparavant consulté les Devins; cela s'est pratiqué long-tems parmi d'autres peuples, sur-tout parmi les Gaulois. En général, les Anciens ne se mettoient pas même en marche pour une expédition, sans avoir à leur tête quelque Devin dont ils suivoient les conseils, qui régloit toutes leurs entreprises, & qui avoit une très-grande autorité. Cependant, les Devins ne combattoient jamais. Au contraire, la profession de Devin, du moins parmi les Grecs, étoit très-

(*a*) Homer. Iliad. L. XX. v. 478. & *seq*.

(*b*) Lucian. T. II. p. 426. & *seq*.

(*c*) Homer. Odyss. L. XX. v. 366. Roll. Hist. Anc. Tom. III. p. 803, 804.

opposée

opposée à la profession des armes.

Il est certain & incontestable que Dieu s'est réservé à lui seul la connoissance des choses futures; & si les Devins ou les oracles ont prédit quelquefois des choses qui sont effectivement arrivées, ils n'ont pu le faire que par le commerce impie qu'ils avoient avec les démons, à qui leur pénétration & leur sagacité naturelle fournissent plusieurs moyens de percer jusqu'à un certain point dans l'avenir par rapport à des évènemens prochains, & de faire des prédictions, qui paroissent au-dessus des forces de l'intelligence humaine, mais qui ne passent point celles de ces esprits de malice & de ténebres. La connoissance qu'ils ont de toutes les circonstances qui précédent un évènement, & qui y préparent; la part même que souvent ils y ont en inspirant aux méchans qui leur sont livrés, la pensée & le désir de faire telle & telle action, de commettre tel & tel crime, inspiration à laquelle ils sont assurés que ces méchans consentiront; tout cela met les démons en état de prévoir & de prédire certaines choses. Ils se trompent souvent dans leurs conjectures; mais, Dieu permet aussi quelquefois qu'ils y réussissent, pour punir l'impiété de ceux, qui, malgré ses défenses, consultent ces esprits de mensonge, pour connoître ce qui doit leur arriver.

DEUNX, *Deunx*, (*a*) est une division de la livre Romaine, qui contient onze onces, ou bien onze douzièmes de quelque mesure, c'est-à-dire, la mesure entière moins une once. C'est un peu plus de huit deniers & demi de notre monnoie. C'étoit aussi une mesure des liquides qui tenoit onze cyathes.

DÉVOUEMENT, *Devotio*. (*b*) C'est l'action du sacrifice de sa vie pour le salut de la patrie, avec des cérémonies particulières, & dans certaines conjonctures.

Quoique l'amour de la patrie ait été le propre caractère des anciens Romains, & qu'ils en donnassent des marques en toute occasion, on peut dire qu'il n'a jamais triomphé avec plus d'éclat que dans le sacrifice volontaire de ceux qui se sont dévoués pour elle à une mort certaine.

Les circonstances singulières qui accompagnoient cet acte de religion & cette action de valeur, méritent bien qu'on en expose l'origine, les motifs, les cérémonies & les effets.

C'est un principe commun de toutes les religions, de reconnoître un être souverain auquel on doit la vie, & qu'on seroit obligé de lui rendre par une im-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 155.

(*b*) Exod. c. 32. v. 32. Numer. c. 22. *& seq capit.* Judic. c. 16. v. 29, 30. Joseph de Bell. Judaïc. p. 961. Æneid. L. II. v. 326, 327, 351, 352. Aul. Gel. L. V. c. 12. Tit. Liv. L. V. c. 41. L. VII. c. 6. L. VIII. c. 9, 10. L. X. c. 28, 29. L. XXII. c. 57. Q. Curt. L. IV. c. 3. Dio. Cass. p. 510 Plut. Tom. I. p. 575. Cæs. de Bell. Gall. L. III. p. 112. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 557, 558. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 241, 242. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IV. p. 264. *& suiv.*

molation effective, s'il la redemandoit, ou qu'il voulût l'accepter. C'est pour la racheter par une espèce de compensation, qu'ont été établis les sacrifices, dans lesquels la victime qu'on détruit sur l'autel, tient la place de celui qui l'offre, & qui rend hommage de son être à la divinité qu'il adore. D'où vient que plusieurs nations, persuadées que le prix de la vie de l'homme n'a d'équivalent proportionné que celle de son semblable, ne croyoient pouvoir satisfaire leurs dieux & se les rendre favorables, qu'en leur sacrifiant des victimes humaines.

Les anciens habitans de la Palestine, imités par les Hébreux, infectés de leurs abominations, consacroient par le feu leurs enfans à Moloch. Les Carthaginois sacrifioient de la même manière à Saturne, & les anciens Gaulois brûloient en l'honneur de Dis ou Pluton, des hommes vivans. On sçait l'inhumanité des peuples de la Chersonnese Taurique envers les étrangers, & le faux zele de religion ou le prétexte du bien public, qui a porté les Grecs à rendre quelquefois à leurs dieux ce culte sacrilège. Ainsi, Agamemnon, faisant céder la tendresse paternelle à son ambition, prend l'affreuse résolution d'immoler sa fille Iphigénie, pour avoir les vents favorables, & ne point retarder l'impatience de tant de Rois qui s'étoient soumis à ses ordres. Quoique les Romains n'approuvassent pas ces cruels sacrifices, cependant, lorsqu'ils voyoient le ciel & la terre déclarés contre eux, ils croyoient pouvoir se servir de ces moyens extraordinaires pour les appaiser. Dans l'extrême désolation où se trouva la République après la bataille de Cannes, la superstition s'étant aisément emparée des esprits effrayés par le récit de divers prodiges, & surtout par le supplice lugubre de deux vestales, on eut recours, sur la foi des livres des Sibylles, à une cérémonie qui jusqu'alors avoit été inconnue à Rome, du moins pour l'exécution effective, en faisant enterrer tout vif dans la place du marché, un Grec & une Grecque, un Gaulois & une Gauloise, pour éluder l'oracle qui annonçoit que ces deux nations seroient bientôt dans Rome.

Si le péril pressant de l'État & le préjugé d'une religion mal entendue faisoient excuser la barbarie de cet affreux sacrifice, la vertu héroïque de ceux qui s'immoloient volontairement pour la gloire & le salut de la patrie, sembloit rendre leur action non seulement légitime, mais digne d'une gloire immortelle.

On ne voit point de modele plus ancien de cet amour violent pour ses citoyens, que les instances réitérées que Moïse fait à Dieu de l'effacer de son livre, c'est-à-dire, de lui ôter la vie, plutôt que de lui faire voir la destruction de son peuple qui l'avoit offensé. Cette charité si vive & si désintéressée n'étoit cependant qu'une foible figure du Dévouement ineffable, qui est le fondement de la religion Chrétienne.

La mort de Samſon, qui s'enſevelit avec les Philiſtins ſous les ruines du temple où ils étoient aſſemblés, pour délivrer les Iſraëlites opprimés par ces ennemis implacables, eſt un autre exemple de ces tranſports de zele pour le bien public.

Mais, pour revenir aux Antiquités profanes, on voit parmi les Grecs, pluſieurs ſiécles avant la fondation de Rome, deux Rois qui répandent volontairement leur ſang pour l'avantage de leurs ſujets. Le premier eſt Ménécée, fils de Créon roi de Thebes, & le dernier de la race de Cadmus, qui s'immole aux manes de Dracon tué par ce prince; le devin Tiréſias ayant aſſuré que tous les malheurs dont les Thébains étoient accablés, ne devoient finir que par l'expiation de ce meurtre, & par l'effuſion du ſang de celui qui l'avoit commis. L'autre eſt Codrus dernier roi d'Athènes, lequel ayant ſçu que l'oracle promettoit la victoire au peuple dont le chef périroit dans la guerre que les Athéniens ſoutenoient contre les Doriens, ſe déguiſe en payſan & va ſe faire tuer dans le camp des ennemis.

On peut ajoûter à ces deux actions héroïques celle d'Ancharus fils de Midas, qui ſe précipita dans un abîme qui s'étoit formé aux environs de la ville de Célene en Phrygie, dans lequel ce Roi fameux, par ſa ſimplicité groſſière, avoit jetté inutilement de grands tréſors pour obéir à l'oracle, qui lui avoit ordonné de le remplir de ce qu'il avoit de plus précieux; ce que ſon fils interpréta plus judicieuſement de la vie de l'homme, qui eſt la choſe du monde du plus grand prix, & ſur-tout celle d'un fils à l'égard de ſon pere.

Il n'eſt pas aiſé de décider ſi les Romains ont emprunté des Grecs ce zele ardent pour la patrie, & ce mépris généreux de la mort, lorſqu'il s'agiſſoit de ſes intérêts, ou s'ils l'ont hérité de leurs ancêtres. La cérémonie & la formule de leur Dévouement, rapportées par Tite-Live, ſemblent confirmer l'opinion de cet Hiſtorien, qui le conſidere comme un acte de l'ancienne religion du païs.

Le Sénat eſt le premier dont l'Hiſtoire faſſe mention, qui ait ſignalé de cette manière ſon zele pour le ſalut de l'État; ce fut lorſque les plus conſidérables de cet illuſtre corps, par leur âge, leur dignité & leurs ſervices, ſe Dévouerent ſolemnellement pour la République, réduite à la dernière extrêmité après la défaite d'Allia & la priſe de Rome par les Gaulois.

L'amour de la gloire & de la profeſſion des armes porta le jeune Curtius à imiter le généreux déſeſpoir de ces vénérables vieillards, en ſe précipitant dans un gouffre qui s'étoit ouvert au milieu de la place de Rome, & que les devins avoient dit devoir être rempli de ce qu'elle avoit de plus précieux, pour aſſurer la durée éternelle de ſon empire. Varron ajoûte à ce qu'en dit Tite-Live, que les Aruſpices qu'on avoit conſultés par ordre du Sénat, avoient

fait réponse que le souverain des dieux manes demandoit qu'on lui envoyât un brave homme ; il donne le nom de Postulio à cette victime demandée : *Esse responsum deum manium postulionem postulare, hoc est, civem fortissimum eodem mitti.*

Les deux Décius, pere & fils, ne se sont pas rendus moins célebres en se Dévouant dans une occasion bien plus importante, pour le salut des armées qu'ils commandoient, l'un dans la guerre contre les Latins, l'autre dans celle des Gaulois & des Samnites, tous deux de la même manière & avec un pareil succès. Cicéron qui convient de ces deux faits, quoiqu'il les place dans des guerres différentes ; sçavoir, le dernier dans la guerre contre les Étrusques, attribue la même gloire au consul Décius qui étoit fils du second, & qui commandoit l'armée Romaine contre Pyrrhus, à la bataille d'Ascoli.

L'amour de la patrie ou le zele de la religion s'étant rallenti dans la suite, la mémoire de ces monumens ne fut conservée dans l'Histoire, que comme une cérémonie absolument hors d'usage. Après un long oubli, elle fut renouvellée sous le règne de Claude, deuxième empereur de ce nom, qui se fit un mérite de marcher sur les pas des héros de l'ancienne République, lorsque dans la guerre contre les Goths, ayant appris par les livres des Sibylles, que celui qui étoit à la tête du Sénat, devoit se dévouer pour obtenir la victoire, il ne voulut point céder cette gloire au premier Sénateur qui s'y offroit généreusement, soutenant que la qualité d'Empereur lui donnoit celle de chef de cette compagnie. Ce qui pourroit faire douter de ce fait rapporté par Aurélius Victor, c'est que Trébellius Pollio & quelques autres Auteurs disent qu'il mourut de maladie.

Quoi qu'il en soit, il est toujours constant que les Décius ont eu peu d'imitateurs. Il est vrai que sous les Empereurs il s'est trouvé des particuliers qui, pour faire leur cour à ces Princes, se sont Dévoués pour eux, comme nous le dirons tout à l'heure.

C'étoit autrefois la coûtume en Espagne, que ceux qui s'étoient attachés particulièrement au Prince, ou au Général, mourussent avec lui, ou se tuassent après sa défaite. La même coûtume subsistoit aussi dans les Gaules du tems de César. Dion Cassius rapporte à ce sujet, que le lendemain qu'on eut donné à Octavien le surnom d'Auguste, un certain Sextus Pacuvius, tribun du peuple, déclara en plein Sénat, qu'à l'exemple des Barbares, il se Dévouoit pour l'Empereur, & promettoit lui obéir en toutes choses, aux dépens de sa vie, jusqu'au jour de son Dévouement. Auguste fit semblant de s'opposer à cette infâme flatterie, & ne laissa pas d'en récompenser l'auteur.

L'exemple de Sextus Pacuvius fut imité. On vit, sous les Empereurs suivans, des hommes mercénaires qui se Dévouèrent pour eux pendant leurs maladies ;

quelques-uns même allerent plus loin, & s'engagerent par un vœu solemnel à se donner la mort, ou à combattre dans l'arene entre les gladiateurs, s'ils en réchappoient. Suétone nous apprend que Caligula reconnut mal le zele extravagant de deux flatteurs de cet ordre, qu'il obligea impitoyablement, soit par une crainte superstitieuse, soit par une malice affectée, d'accomplir leur promesse. Adrien fut plus reconnoissant; il rendit des honneurs divins à Antinous, qui s'étoit, dit-on, Dévoué pour lui sauver la vie.

Il se pratiquoit à Marseille, au commencement de cette République, une coûtume bien singulière. Celui qui en tems de peste s'étoit Dévoué pour le salut commun, étoit traité fort délicatement aux dépens du public pendant un an, au bout duquel on le conduisoit à la mort, après l'avoir fait promener dans les rues orné de festons & de bandelettes comme une victime.

Le principal motif du Dévouement des Payens, étoit d'appaiser la colère des dieux malfaisans & sanguinaires, dont les malheurs & les disgraces que l'on éprouvoit donnoient des preuves convaincantes; mais, c'étoient proprement les puissances infernales qu'on avoit dessein de satisfaire. Comme elles passoient pour impitoyables, lorsque leur fureur étoit une fois allumée, les prieres, les vœux, les victimes ordinaires paroissoient trop foibles pour la fléchir; il falloit du sang humain pour l'éteindre.

Ainsi dans les calamités publiques, dans l'horreur d'une sanglante déroute, s'imaginant voir les Furies le flambeau à la main, suivies de l'épouvante, du désespoir, de la mort, portant la désolation par-tout, troublant le jugement de leurs chefs, abattant le courage des soldats, renversant les bataillons, & conspirant à la ruine de la République, ils ne trouvoient point d'autre remede pour arrêter ce torrent, que de s'exposer à la rage de ces cruelles divinités, & d'attirer sur eux-mêmes, par une espèce de diversion, les malheurs de leurs citoyens. Ils se chargeoient donc, par d'horribles imprécations contre eux-mêmes, de tout le venin de la malédiction publique, qu'ils croyoient pouvoir communiquer comme par contagion aux ennemis, en se jettant au milieu d'eux, s'imaginant que les ennemis accomplissoient le sacrifice & les vœux faits contre eux, en trempant leurs mains dans le sang de la victime.

Mais, comme tous les actes de religion ont leurs cérémonies, propres à exciter la vénération des peuples, & en représenter les mystères; il y en avoit de singulières dans les Dévouemens des Romains, qui faisoient une si vive impression sur les esprits des deux partis, qu'elles ne contribuoient pas peu à la révolution subite qu'on s'en promettoit.

Il étoit permis, non seulement aux Magistrats, mais même aux particuliers, de se Dévouer pour le salut de l'État; mais, il n'y avoit que le Général qui pût Dé-

vouer un soldat pour toute l'armée, encore falloit-il qu'il fût sous ses auspices, & enrôlé sous ses drapeaux par son serment militaire.

Lorsqu'il se Dévouoit lui-même, il étoit obligé, en qualité de magistrat du peuple Romain, de prendre les marques de sa dignité, c'est-à-dire, la robe bordée de pourpre, dont une partie, rejettée par-derrière, formoit autour du corps une manière de ceinture ou de baudrier, appellée *cinctus Gabinus*, parce que la mode en étoit venue des Gabiens. L'autre partie de la robe lui couvroit la tête. Il étoit de bout, le menton appuyé sur sa main droite par dessus sa robe, & un javelot sous ses pieds. Cette attitude marquoit l'offrande qu'il faisoit de sa tête; & le javelot sur lequel il marchoit, désignoit les armes des ennemis qu'il consacroit aux dieux infernaux, & qui seroient bientôt renversés par terre. Dans cette situation, armé de toutes pièces, il se jettoit dans le fort de la mêlée, & s'y faisoit tuer. On appelloit cette action se Dévouer à la Terre & aux dieux infernaux. C'est pourquoi Juvénal dit, en faisant l'éloge des Décius :

Pro legionibus, auxiliis, & plebe Latinâ
Sufficiunt diis infernis, Terræque parenti.

C'étoit au Grand-prêtre à faire la cérémonie de la consécration. Le souverain pontife Fabius fit cette fonction dans le Dévouement du Sénat après la prise de Rome; & Décius le pere, voyant l'aîle gauche de l'armée qu'il commandoit, plier devant les Latins, & qu'il étoit tems d'accomplir la prédiction qui lui avoit été faite en songe & à son collegue, comme ils en étoient convenus ensemble., appella à haute voix le grand-prêtre Valérius, en lui disant : *Nous avons besoin, Valérius, du secours des Dieux; venez donc, souverain pontife du peuple Romain, prononcez devant moi les paroles solemnelles par lesquelles je dois me Dévouer pour l'armée.* Son fils, sur un pareil pressentiment, avoit fait tenir auprès de lui le pontife Livius en allant au combat, & s'en servit en la même manière que son pere.

La priere que le Grand-prêtre prononçoit alors, étoit répétée mot à mot par celui qui se Dévouoit; ce qui s'observoit dans toutes les prieres publiques, qui avoient une formule certaine dont toutes les paroles paroissoient essentielles; ensorte qu'on étoit persuadé que l'omission d'une syllabe, ou sa mauvaise prononciation étoit capable de gâter tout le mystère, & de détruire toute l'efficacité que l'on y attachoit. Tite-Live nous a conservé celle qui est conçue en ces termes : *Janus, Jupiter, Pere Mars, Quirinus, Bellone, dieux domestiques, dieux nouvellement reçus, dieux du païs, dieux qui disposez de nous & de nos ennemis, dieux Manes, je vous adore, je vous demande grace avec confiance, & vous conjure de favoriser les efforts des Romains, & de leur accorder la victoire, de*

répandre la terreur, l'épouvante, la mort sur leurs ennemis. C'est le vœu que je fais, en les Dévouant avec moi aux dieux Manes & à la Terre, leurs légions & celles de leurs alliés, pour la République Romaine.

Les dieux tutélaires de Rome, auxquels cette invocation est adressée, sont assez connus, à la réserve de ceux qui sont appellés *Divi Novensiles*, qu'on croit être les dieux établis à Rome par Tatius.

On voit dans Arnobe, que les Sabins avoient neuf dieux qu'ils honoroient d'un culte particulier, dont on trouve les noms dans Varron; sçavoir, Lara, Vesta, le Salut, le Sort, la Fortune, la Félicité, Féronie, Minerve & la Concorde. On dérive le nom de *Novensiles* de ce nom de neuf, ou de ce qu'ils étoient nouvellement reçus à Rome quand cette priere fut faite. D'autres croient qu'ils étoient ainsi appellés parce qu'ils présidoient aux nouveautés.

Décius le fils ajoûta à ces vœux qu'il prononça de la même manière que son pere, que déjà la frayeur, la déroute, le sang & le carnage, la colère des dieux du ciel & des enfers marchoient devant lui; qu'il alloit attirer la malédiction sur les drapeaux & les armes des ennemis, & que le lieu où il périroit, seroit le tombeau des Gaulois & des Samnites.

Après ces imprécations, il monta à cheval enveloppé de la robe avec laquelle il s'étoit Dévoué, ce qui étoit de la cérémonie, & il se lança au milieu des plus épais bataillons des ennemis, où il tomba percé de coups, ravi d'acheter, au prix de son sang, une gloire qu'il croyoit immortelle. Son pere s'étoit fait tuer dans le même équipage, & les Sénateurs qui périrent dans le saccagement de Rome, attendirent gravement la mort revêtus de tous les ornemens des charges qu'ils avoient exercées & des honneurs qu'ils avoient reçus.

Chacun aimant sa patrie, rien ne sembloit les empêcher de sacrifier leur vie au bien de l'État & au salut de leurs citoyens. La République ayant aussi un pouvoir absolu sur tous les particuliers qui la composoient, il n'y a pas lieu de s'étonner que les Romains Dévouassent aux dieux, & sur-tout à ceux des enfers, des sujets pernicieux dont ils ne pouvoient pas se défaire d'une autre manière, & qui pouvoient par ce Dévouement être tués impunément. Mais, de quel droit pouvoient-ils disposer de leurs ennemis, & donner ce qui ne leur appartenoit pas? Aussi voit-on que ce n'étoit qu'après avoir tâché de leur enlever la protection des dieux, maîtres de leur sort, qu'ils les livroient à la rigueur de ces divinités malfaisantes, toujours prêtes à punir & à détruire.

C'est ainsi qu'ils en usoient avant la prise des villes, lorsqu'ils les voyoient réduites à l'extrêmité. Ne croyant pas qu'il fût possible de s'en rendre maîtres sans la volonté de leurs dieux tutélaires, & regardant comme une impiété dangereuse de les prendre, pour ainsi dire, prisonniers, en s'emparant par force de leurs statues & des

lieux qui leur étoient consacrés, ils s'efforçoient, par leurs soumissions, leurs respects & leurs vœux, de leur faire agréer cette violence, les invitant à abandonner leurs anciens sujets, indignes par leur foiblesse de la protection qu'ils leur avoient accordée, & à venir s'établir à Rome, où ils trouveroient des serviteurs plus zélés & plus en état de leur rendre les honneurs qui leur étoient dus.

Comme le nom sacré de ces divinités étoit inconnu aux peuples, & révélé seulement aux prêtres, qui en faisoient un grand mystère, pour éviter ces évocations, & ne les proféroient qu'en secret dans les prieres solemnelles, aussi ne les pouvoit-on invoquer hautement qu'en termes généraux, & avec l'alternative de l'un ou de l'autre sexe, de peur de les offenser par un titre peu convenable.

Macrobe rapporte la formule de ces évocations, tirée du livre des choses secretes de Sammonicus Sérénus, qui prétendoit l'avoir prise dans un plus ancien Auteur. Elle paroît avoir été faite pour Carthage; mais, en changeant le nom, elle peut avoir servi à plusieurs autres villes, tant de l'Italie que de la Grece, des Gaules, d'Espagne & d'Afrique, dont les Romains ont invoqué les dieux avant que d'en faire la conquête. Cette formule est conçue en ces termes : *Dieu ou déesse tutélaire du peuple & de la ville de Carthage, divinité qui les avez pris sous votre protection, je vous supplie avec une vénération profonde, & vous demande en grace de vouloir bien abandonner ce peuple & cette cité, de quitter leurs lieux saints, leurs temples, leurs cérémonies sacrées, leur ville; de vous éloigner d'eux, de répandre l'épouvante, la confusion, la négligence parmi ce peuple & dans cette ville, & puisqu'ils vous trahissent, de vous rendre à Rome auprès de nous; d'aimer & d'avoir pour agréables nos lieux saints, nos temples, nos sacrés mystères, & de me donner, au peuple Romain & à mes soldats, des marques évidentes & sensibles de votre protection. Si vous m'accordez cette grace, je fais vœu de vous faire bâtir des temples & de célébrer des jeux en votre honneur.*

Après cette évocation, ils ne doutoient point de la perte de leurs ennemis, persuadés que les dieux qui les avoient soutenus jusqu'alors, alloient non seulement les abandonner & transférer leur empire ailleurs, mais contribuer même à leur destruction. C'est ainsi que Virgile parle de la désertion des dieux tutélaires de Troye dans son embrasement; & cela paroît conforme à ce que rapporte Josephe, que l'on entendit dans le temple de Jérusalem avant sa destruction, un grand bruit, & une voix qui disoit : *sortons d'ici;* ce que l'on prit pour la retraite des anges qui gardoient ce saint Lieu, & comme un présage de sa ruine prochaine. L'opinion des Payens, touchant les dieux tutélaires des villes & des nations, ainsi que des génies attachés à la conduite des personnes particulières, est évidemment em-

pruntée des Juifs, qui reconnoissoient des anges protecteurs à qui Dieu confioit ce ministère.

Les Tyriens, vivement pressés par Alexandre qui les assiégeoit, s'aviserent d'un moyen assez bizarre pour empêcher Apollon, auquel ils avoient une dévotion particulière, de les abandonner. Un de leurs citoyens ayant déclaré en pleine assemblée qu'il avoit vu en songe ce dieu qui se retiroit de la ville, ils lierent sa statue d'une chaîne d'or qu'ils attacherent à l'autel d'Hercule leur dieu tutélaire, afin qu'il retînt Apollon. C'est Quinte-Curce qui rapporte cette aventure.

S'imaginant donc les villes ennemies sans défenseurs, les anciens les Dévouoient avec plus de confiance aux puissances infernales, comprises en général sous le nom de dieux Manes, dont Dis ou Pluton leur souverain étoit pour cette raison appellé Summanus. Voici la formule de cette priere ou imprécation, rapportée aussi par Macrobe : *Pere Pluton, Jupiter destructeur, dieux Manes, sous quelque nom qu'il soit permis de vous invoquer, je vous conjure de jetter la confusion, l'épouvante, la terreur dans cette ville de Carthage & dans l'armée dont je vous parle; de détruire & de priver de la lumière du jour cette armée, ces ennemis, leurs villes, leurs champs, leurs habitans, & tous ceux qui portent les armes contre nos légions & notre armée, & d'accepter le Dévouement & la consécration que je vous fais desdites villes, champs, hommes, personnes, aux conditions les plus fortes qu'on ait jamais Dévoué des ennemis; je vous les donne & Dévoue, les substituant à ma place pour le peuple Romain, nos armées & nos légions employées en cette guerre, afin que vous nous laissiez sains & saufs. Si vous exaucez manifestement ma priere, je vous promets, déesse de la Terre notre mere, & vous, Jupiter, un sacrifice de trois brebis noires, qui sera bien & duement acquitté, par quelque personne & en quelque lieu que ce soit.*

En prononçant le nom de la Terre, on y portoit les mains; en nommant Jupiter, on les élevoit au ciel, & en disant qu'on faisoit vœu de leur offrir un sacrifice, on touchoit sa poitrine. C'est ce que Tite-Live observe que fit aussi Curtius, en se Dévouant aux dieux Manes, en quoi l'on voit la confusion de la Théologie payenne; car, en levant les mains au ciel vers ce Jupiter malfaisant ou destructeur appellé *Vejovis*, il semble qu'on le reconnoît pour un dieu céleste. Effectivement Aulu-Gelle croit que ce dieu, qui étoit représenté tenant des fleches dans sa main, n'étoit autre qu'Apollon, qu'Homère désigne souvent par l'épithete d' Ε'κατηβελέτης; cependant, il paroît ici confondu avec Pluton, & mis au rang des dieux infernaux, auxquels seuls on offroit des victimes noires & en nombre impair. On pourroit le comparer à l'ange exterminateur sorti de l'abyme, dont il est parlé dans l'Apocalypse, appellé en Grec ἀπολλύων.

L'opinion que les Payens avoient

de la nature de ces dieux incapables de faire du bien, les empêchoit, comme nous le voyons, de leur demander d'autre grace pour eux-mêmes, que celle de les laisser en paix, offrant à leur place, pour exercer la rigueur de la justice divine dont ils étoient les exécuteurs, de perfides ennemis qu'ils supposoient être les auteurs de la guerre & la cause de tous les maux dont elle est accompagnée, & mériter ainsi toutes les imprécations qu'ils faisoient contre eux; elles ont toujours passé pour efficaces, lorsqu'elles étoient prononcées avec toutes les solemnités requises, par les ministres de la religion & par les hommes qu'on croyoit favorisés des dieux. Les vœux de Chrysès irrité contre les Grecs, mettent la désolation dans leur armée; & pour se servir d'un exemple plus sûr & plus authentique, nous voyons dans le tems de Moïse, le roi des Moabites qui tâche d'engager le faux prophete Balaam par de grandes promesses, à venir prononcer des malédictions contre les Israëlites, espérant ôter par ce moyen à ce peuple la protection de son Dieu qui l'assistoit d'une manière si étonnante, & lorsqu'il seroit abandonné à son mauvais génie, pouvoir facilement le vaincre; mais, ce méchant homme, forcé par une puissance supérieure, à faire le contraire de ce que sa malice lui inspiroit, exécuta par un conseil pernicieux, ce qu'il n'avoit pu faire par les imprécations qu'on exigeoit de lui.

A ces Dévouemens publics, par lesquels on livroit les ennemis de l'État aux puissances infernales, on peut ajoûter les enchantemens & les conjurations, appellés dévotions, que les magiciens employoient contre ceux qu'ils avoient dessein de perdre. Ils évoquoient pour cet effet, par des sacrifices abominables, les ombres malheureuses de ceux qui venoient de faire une fin tragique, & prétendoient les obliger par des promesses encore plus affreuses, à exécuter leur vengeance. On croyoit que les gens ainsi Dévoués ou ensorcelés périssoient malheureusement, les uns par des maladies de langueur, les autres par une mort subite ou violente; mais, il y a bien de l'apparence que les différentes qualités des poisons qu'ils employoient pour appuyer leurs charmes, étoient la véritable cause de ces divers effets.

On ne doit point être surpris des révolutions soudaines qui suivoient les Dévouemens pour la patrie. L'appareil extraordinaire de la cérémonie, l'autorité du Grand-prêtre, qui promettoit une victoire certaine, le courage héroïque du Général qui couroit avec tant d'ardeur à une mort assurée, étoient assez capables de faire impression sur l'esprit des soldats, de ranimer leur valeur & de relever leurs epérances. Leur imagination remplie de tous les préjugés de la religion & de toutes les fables que la superstition avoit inventées, leur faisoit voir ces mêmes dieux auparavant si animés à leur perte, changer tout d'un coup l'objet de leur haine &

combattre pour eux. Leur Général, en s'éloignant, leur paroissoit d'une forme plus qu'humaine ; ils le regardoient comme un génie envoyé du ciel pour appaiser la colère divine, & renvoyer sur leurs ennemis les traits qui leur étoient lancés. Sa mort, au lieu de consterner les siens, rassuroit leurs esprits ; c'étoit la consommation de son sacrifice, & le gage assuré de leur réconciliation avec les dieux.

Les ennemis mêmes, prévenus des mêmes erreurs, lorsqu'ils s'étoient apperçus de ce qui s'étoit passé, croyoient s'être attiré tous les enfers sur les bras en immolant la victime qui leur étoit consacrée. Ainsi Pyrrhus ayant été informé que le consul Décius qui commandoit l'armée Romaine contre lui, avoit dessein de suivre l'exemple de son pere & de son ayeul, crut qu'il étoit à propos d'en avertir ses soldats & de les désabuser d'une erreur populaire, en leur remontrant qu'il étoit ridicule de faire dépendre l'évènement d'un combat de la terre ou des enfers, & que les dieux pleins de sagesse & de bonté n'étoient pas capables de seconder la fureur d'un insensé qui couroit aveuglément à sa perte. Mais, de crainte que ces raisons ne fussent pas suffisantes pour effacer les mauvaises impressions d'une superstition invétérée, il leur dépeignit l'habillement extraordinaire que le consul Romain porteroit, afin qu'ils ne tirassent point sur lui, & qu'ils tâchassent seulement de le prendre prisonnier ; il écrivit même à Décius, qu'il lui conseilloit de ne point s'amuser à des badineries indignes d'un homme de guerre, de peur que s'il tomboit entre ses mains, il ne lui arrivât quelque chose de plus fâcheux que ce qu'il cherchoit. Il paroît qu'il ne profita point de l'avis, s'il est vrai qu'il périt dans cette occasion ; & quoique le combat ait été douteux, il est constant qu'il mit fin à la guerre, la blessure que Pyrrhus y reçut & la perte considérable qu'il y fit, l'ayant obligé de tourner ses armes contre d'autres ennemis, & de laisser les Romains en repos pour quelque tems. Cicéron, aussi peu crédule que ce Prince, n'étoit nullement convaincu que la religion eût aucune part aux effets surprenans de ces Dévouemens, ne croyant pas que les dieux fussent assez injustes pour ne pouvoir être appaisés que par la mort de ces Grands hommes, ni que des gens si sages prodiguassent leur vie sur un si faux principe ; mais, il considéroit leur action comme le stratagême d'un Général qui n'épargne point son sang lorsqu'il s'agit du salut de sa patrie, étant bien persuadé qu'en se jettant au milieu des ennemis, il seroit suivi de ses soldats, & que ce dernier effort regagneroit la victoire, ce qui ne manquoit pas d'arriver.

Quand le Général qui s'étoit Dévoué pour l'armée, périssoit dans le combat, son vœu étant accompli, il ne restoit qu'à en recueillir le fruit, & à lui rendre les derniers devoirs avec toute la pompe due à son mérite & au

service qu'il venoit de rendre ; mais, s'il arrivoit qu'il survécût à sa gloire, les exécrations qu'il avoit prononcées contre lui-même, & qu'il n'avoit pas expiées, le faisoient considérer comme une personne abominable & haïe des dieux ; ce qui le rendoit incapable de leur offrir aucun sacrifice public ou particulier. Il étoit obligé, pour effacer cette tache & se purifier de cette abomination, de consacrer ses armes à Vulcain ou à tel dieu qu'il lui plaisoit, en immolant une victime, ou en lui faisant quelqu'autre offrande.

Si le soldat qui avoit été Dévoué par son Général perdoit la vie, tout paroissoit consommé heureusement ; si au contraire il en réchappoit, on enterroit une statue haute de sept pieds & plus, & l'on offroit un sacrifice expiatoire. Cette figure étoit apparemment la figure de celui qui avoit été consacré à la Terre, & la cérémonie de l'enfouir étoit l'accomplissement mystique du vœu qui n'avoit point été acquitté. Il n'étoit pas permis aux Magistrats Romains qui y assistoient, de descendre dans la fosse où cette statue étoit enterrée, pour ne pas souiller, par l'air infecté de ce lieu profane & maudit, semblable à celui qu'on appelloit Bidental, la pureté de leur ministère.

Le javelot que le Consul avoit sous ses pieds, en faisant le Dévouement, devoit être gardé soigneusement, de peur qu'il ne tombât entre les mains des ennemis ; c'eût été un triste présage de leur supériorité sur les armes Romaines ; si cependant la chose arrivoit, malgré toutes les précautions qu'on avoit prises, il n'y avoit point d'autre remede que de faire un sacrifice solemnel d'un porc, d'un taureau & d'une brebis, appellé *Suovetaurilia*, en l'honneur de Mars.

Les lumières du Christianisme ont fait cesser toutes sortes de Dévouemens semblables à ceux qui ont eu cours chez les Payens, ou qui règnent encore chez les nations idolâtres. La religion Chrétienne n'admet, n'approuve que les Dévouemens qui consistent dans une entière consécration au culte qu'elle recommande, & au service du Souverain maître du monde.

DEURIOPE, *Deuriopus*, (a) nom d'un canton de la Péonie, près du fleuve Érigonus, au rapport de Tite-Live. Philippe, roi de Macédoine, jetta les fondemens d'une nouvelle ville dans le Deuriope, l'an de Rome 569.

DEUTÉRONOME, *Deuteronomium*, Δευτερονόμιον, un des livres sacrés de l'ancien Testament, & le dernier de ceux qu'a écrits Moïse.

Ce mot est Grec, composé de δεύτερος, second, & de νόμος, règle ou loi, parce qu'en effet le Deutéronome contient une répétition des loix comprises dans les premiers livres de Moïse ; & c'est pour cette raison que les Rabbins le nomment quelquefois

(a) Tit. Liv. L. XXXIX. c. 53.

Misna, c'est-à-dire, répétition de la loi.

DEXAGORIDAS, *Dexagoridas*, (*a*) partageoit avec Gorgopas l'autorité souveraine à Gythium, l'an 195 avant J. C. Cette année, les Romains étant venus assiéger cette ville, Dexagoridas envoya un héraut à L. Quintius, pour lui offrir de le recevoir dans la place ; on étoit déjà convenu du tems & de la manière dont la chose se devoit exécuter ; mais, en attendant, le traître fut tué par Gorgopas.

DEXAMENE, *Dexamene*, Δεξαμένη, (*b*) l'une des Néréides, fille de Nérée & de Doris.

DEXAMENE, *Dexamenus*, Δεξάμενος, (*c*) roi d'Olene, fut pere de deux filles, qui furent mariées aux deux fils d'Actor. Il fut aussi pere du héros Eurypyle.

DEXINUS, *Dexinus*, (*d*) Δέξινος, pere de Xénophane, au rapport de Lucien.

DEXION, *Dexio*, (*e*) citoyen des plus qualifiés de Tyndaris, ville de Sicile, logea chez lui Verrès. Dans la suite, son fils fut chargé de chaînes pour un prétendu crime par ordre de Verrès. Dès qu'il eut appris cette nouvelle, il se rendit en personne auprès de Verrès ; mais, il n'en put rien obtenir ; ni ses larmes, ni sa vieillesse, ni les droits, ni le nom de l'hospitalité, ne purent lui inspirer des sentimens d'humanité.

DEXIPHANE, *Dexiphanes*, Δεξιφάνης, (*f*) Cnidien, fut frere de Sostrate, célebre architecte, qui vécut du tems du roi Ptolémée Philadelphe.

DEXIPHANE, *Dexiphanes*, Δεξιφάνης, (*g*) aussi Cnidien, & peut-être un des descendans de celui qui précede. Quoi qu'il en soit, il fut un fameux architecte. Il travailla en Égypte pour la reine Cléopâtre, environ 25 ans avant la naissance de Jesus Christ. Il rétablit le phare d'Alexandrie, & le joignit au continent, qui auparavant en étoit éloigné de quatre stades, c'est-à-dire, d'un quart de lieue. Cléopâtre lui donna pour récompense une charge considérable auprès de sa personne, & la conduite de tous les bâtimens qu'elle fit construire ensuite. On croit qu'il vaut mieux attribuer cet ouvrage à Ptolémée Philadelphe.

DEXIPPE, *Dexippus*, (*h*) Δέξιππος, Lacédémonien, qui étoit un insigne perfide. Il en donna des preuves en plusieurs occasions ; & il souffrit à la fin la peine justement due à ses forfaits. Car, comme il étoit chez Seuthès, roi de Thrace, ayant été soupçonné de tramer quelque complot, il fut tué par Nicandre son compatriote.

DEXITHÉE, *Dexithea*, (*i*) Δεξιθέα, fille de Phorbas, fut mariée à Énée selon quelques-uns ;

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 29.
(*b*) Homer. Iliad. L. XVIII. c. 44.
(*c*) Pauf. p. 291, 435.
(*d*) Lucian. T. II. p. 640.
(*e*) Cicer. in Verr. L. VII. c. 85, 86.

(*f*) Lucian. T. I. p. 706.
(*g*) Tzetz. Chil. VI. v. 293. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. V. p. 584.
(*h*) Xenoph. p. 345, 388. *& seq.*
(*i*) Plut. T. I. p. 18.

& de ce mariage sortit Romulus qui bâtit Rome. Mais, d'autres disent que Dexithée fut mere d'une princesse qu'ils nomment Rome, & de laquelle naquit Romulus.

DEXITHÉE, *Dexitheus*, (*a*) Δεξίθεος, fils d'Amythéon, du bourg de Mélite dans la tribu Cécropide, est compté au nombre de ceux qui allerent faire la guerre en Sicile, & qui y furent tués. On lui fit l'honneur de l'enterrer dans les monumens publics.

DEXIUS, *Dexius*, Δεξιὺς, (*b*) étoit pere d'Iphinoüs, capitaine Grec, qui périt sous les murs de Troye.

DEXTANS, *Dextans*, (*c*) l'une des divisions de l'as Romain. Elle en valoit dix douzièmes, & de notre monnoie un peu plus de huit deniers. C'étoit aussi une mesure pour les liquides, qui tenoit dix cyathes.

DEXTROCHERIUM, (*d*) *Dextrocherium*, terme employé dans Capitolin pour exprimer le bracelet. *Voyez* Bracelet.

D I

DIA, *Dia*, Δία, ville située au-delà du Jourdain. Elle est attribuée à l'Arabie dans la notice de l'empereur Léon.

DIA, *Dia*, Δία, (*e*) fille de Deionée, fut mariée à Ixion, duquel elle eut Pirithoüs. *Voyez* Ixion.

DIABLE, *Diabolus*, Διάβολος, (*f*) terme qui signifie proprement un calomniateur.

Il se trouve assez rarement dans l'ancien Testament; quelquefois il répond à l'Hébreu *Bélial*; & d'autrefois au nom *Satan*. Le premier signifie un homme qui ne vaut rien, un libertin; & le second, un adversaire, un accusateur en justice. L'auteur de la Vulgate a mis aussi *Diabolus* dans Habacuc: *Egredietur Diabolus ante pedes ejus*; au lieu de l'Hébreu *Rescheph*, qui signifie un charbon. Ainsi, il faudroit traduire: *La mort*, ou *la peste marchera devant sa face, & le charbon ira devant lui.*

Dans le nouveau Testament, le Diable signifie toujours le Démon, le grand ennemi du genre humain. Mais, dans les livres de l'ancien Testament, il se prend tantôt pour le Démon, comme dans cet endroit: *Invidiâ Diaboli mors introivit in orbem terrarum*; c'est par la jalousie du Diable que la mort est entrée dans le monde; tantôt, comme on l'a déjà dit, pour un accusateur, un adversaire qui nous poursuit devant les Juges, par exemple, *Diabolus stet à dextris ejus*; qu'il paroisse en jugement; que son accusateur soit à sa droite, & que lorsqu'il

(*a*) Demosth. Orat. in Eubul. pag. 887, 888.
(*b*) Homer. Iliad. L. VII. v. 15.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 155.
(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 51.
(*e*) Diod. Sicul. p. 189.
(*f*) Reg L. III. c. 21. v. 13. Psalm. 108. v. 6. Sapient. c. 2. v. 24. Ecclesiastic. c. 21. v. 30. Habac. c. 3. v. 5. Maccab. L. I. c. 1. v. 38.

sera jugé, il soit condamné. Et ailleurs : *Dum maledicit impius Diabolum, maledicit ipse animam suam ;* lorsque le méchant maudit son adversaire, il se maudit lui-même ; il s'est attiré cet ennemi par sa mauvaise conduite ; s'il eût été sage, il n'auroit point eu d'ennemi. D'autres le prennent comme signifiant le Démon. Celui qui maudit le Démon, qui le tente, & qui le fait tomber dans le péché, ne doit se plaindre que de soi-même ; il n'est tombé que parce qu'il l'a voulu.

Quelquefois *Diabolus* se prend pour un méchant, un libertin, un homme sans foi & sans loi ; un enfant de Bélial. Par exemple, *adductis duobus viris filiis diaboli ;* on fit venir deux faux témoins, deux enfans du diable, deux faussaires, deux fils de Bélial. Enfin, dans le premier Livre des Maccabées, il est dit que les étrangers mirent une garnison dans la citadelle de Jérusalem, & que cela fut un piege, & un mauvais Diable dans Israël ; c'est-à-dire, que ce fut une occasion de divisions, de querelles, de guerres, de profanations ; ce fut comme un piege & un sujet de chûte à plusieurs.

DIABLINTES, *Diablintes*, (*a*) peuples des Gaules, dont parle César. Si l'on étoit réduit à ne pouvoir juger de leur position, que sur ce qu'on les voit nommés entre les Morins & les Ménapiens ; on les écarteroit fort loin de leur demeure ; on en feroit des Belges, au lieu de les reconnoître pour des Celtes. Pline fait mention des Diablindes dans la Lionnoise, à la suite des Cariosuélites, & avant les Rédones.

En écrivant d'après Ptolémée, le nom de ce peuple est *Diaulitæ*, & il conviendroit mieux de l'écrire *Diablitæ*. Mais, ce qui est plus à remarquer dans Ptolémée, c'est le prénom d'*Aulerci*, qu'il donne aux Diablintes, & qui peut leur avoir été commun avec plusieurs autres peuples. La véritable leçon du nom de Diablintes est confirmée par la Notice des Provinces de la Gaule, où *civitas Diablintum* paroît au nombre des cités de la troisième Lionnoise.

On ne doute plus actuellement de l'emplacement qui convient aux Diablintes, parce que le même nom s'est conservé dans le moyen âge, & que l'on connoît un canton appellé *condita Diablintica*, & des vestiges de la ville des Diablintes dans une partie du Maine, comme on peut voir dans l'article qui traite de cette ville en particulier, sous le nom de Nœodunum. M. de Valois, qui croit qu'on doit chercher les Diablintes *in Britannia Armorica*, rejette avec beaucoup de chaleur, les raisons alléguées par Sanson, pour établir les Diablintes dans le Perche. Le critique, à cette occasion, s'exprime avec peu de ménagement, & n'a pas mieux connu pour cela l'emplacement des Diablintes, dont il étoit question.

DIABOLI MONS, (*b*) la Montagne du Diable. C'est ainsi

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. III. p. 100. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

(*b*) Matth. c. 4. v. 8.

que certains nomment la montagne sur laquelle l'ennemi de Dieu & des hommes porta Jesus-Christ, dans la troisième tentation qu'il lui livra, après que le Sauveur eut fait un jeûne de quarante jours dans le désert. Ce fut-là que le Tentateur prétendit éblouir & corrompre Jesus, en lui faisant une montre imaginaire & fort pompeuse en apparence, de tous les royaumes du monde, & de la gloire qui les accompagne ; il fit suivre cette vision d'une éclatante promesse : *Je vous donnerai*, dit-il, *toutes ces choses, si, en vous jettant en bas de cette montagne, vous voulez m'adorer.* Le Sauveur, bien loin de donner dans le piege, le renvoya avec cette réponse : *Retire-toi, Satan, n'est-il pas écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & tu ne serviras que lui seul.* Le Diable fut défait & confus par ces paroles, & laissa le Sauveur. Une meilleure compagnie s'approcha de Jesus ; les Anges l'aborderent, & se firent une gloire de le servir. Cette montagne est dans la tribu de Benjamin, près de Jéricho, entre Bethaven & le sépulcre de Débora. Ce furent les Chrétiens qui lui donnerent le nom de la montagne du Diable.

DIACHERALE, (*a*) terme qui se lit sur un monument. M. Falconet ne sçait ce que c'est. Cependant, il ajoûte que c'est peut-être la cendre du hérisson brûlé, mêlée avec du miel, dont la vertu, selon Pline, est d'empêcher les cheveux de tomber, & qui pouvoit servir de collyre. Χὴρ, *cher*, *echinus*. C'est le second sentiment proposé par M. Dunod ; car, pour le premier qui fait venir Diacherale de *Kziri*, mot Arabe, Giroflier, il n'est pas recevable.

DIACŒLE, *Diacœle*, (*b*) Διακοιλὴ, nom d'un chemin de l'Attique, selon Hérodote. Cimon fut enterré au de-là de ce chemin.

DIACRIE, *Diacria*, Διακρία, partie d'une tribu de l'Attique, selon Étienne de Byzance.

DIACRIENS, *Diacrii*, (*c*) Διακρίοι, nom que l'on donnoit à ceux des habitans de l'Attique, qui demeuroient dans les montagnes. Plutarque fait mention de ces montagnes, & il observe qu'ils tenoient pour le gouvernement populaire ; ce qui est assez remarquable. Les peuples, en effet, aiment un gouvernement différent, selon les lieux qu'ils habitent. Ceux qui habitent les montagnes, plus pauvres & plus grossiers, sont plus amateurs de la liberté, c'est pourquoi ils veulent un gouvernement populaire. Ceux de la plaine, communément plus riches & plus polis, & par conséquent plus ambitieux, penchent vers l'Oligarchie, parce qu'ils esperent d'être du nombre de ceux qui gouverneront. Et ceux de la côte, participant des inclinations des uns & des autres, veulent un gouvernement qui tienne de la Démocratie & de l'Oligarchie; c'est-

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl, T. I. p. 229, 230.

(*b*) Herod. L. VI. c. 103.

(*c*) Plut. T. I. p. 85, 94.

à-dire,

à-dire, que le peuple ait la liberté des suffrages, & le petit nombre le pouvoir de juger & de décider.

DIACROCON, *Diacrocon*, (*a*) Collyre sec, fait avec le *Crocus*, saffran. Celse en parle. Il y a d'autres Diacroca dans Aëtius & P. Æginete.

DIACTORUS, *Diactorus*, (*b*) surnom de Mercure. Il fut ainsi appellé de διάγω, j'envoie; Mercure Diactorus est la même chose que Mercure l'envoyé, ou le messager des Dieux.

DIADÉMATUS, *Diadematus*, Διαδήματος, (*c*) c'est-à-dire, ceint d'un diadême. On surnomma ainsi un des Métellus, parce qu'ayant eu long-tems une plaie au front, il avoit toujours paru en public la tête bandée.

DIADUMÈNE, *Diadumenus*, Διαδουμενὸς, (*d*) fils de Macrin, n'étoit encore que dans sa neuvième année, lorsque son pere fut élu Empereur par les soldats en Asie. Le Sénat s'empressa de le déclarer Prince de la jeunesse, & de le décorer du titre de César; mais, Macrin n'avoit pas seulement attendu ce décret pour l'associer aux honneurs de l'Empire. Persuadé que c'étoit une précaution utile pour affermir sa fortune naissante, il se hâta de faire venir Diadumène d'Antioche à l'armée. Sur le chemin, les soldats qui l'amenoient, se conformant sans doute aux ordres secrets qu'ils avoient reçus, le proclamerent César. Mais sur-tout Macrin crut faire un coup d'État, en donnant à son fils le nom d'Antonin. Cette circonstance [car le nom d'Antonin étoit en grande vénération], causa une joie universelle. Macrin & son fils furent comblés d'éloges & de vœux; on répéta avec transport le nom d'Antonin Diadumène. Ce jeune Prince fut ensuite déclaré Auguste, n'ayant pas encore dix ans accomplis. Mais, il ne jouit pas long-tems de tous ces titres. Il fut tué bientôt après par ordre d'Héliogabale; & sa mort fut suivie de près de celle de son pere, l'an de J. C. 218.

Diadumène fut ainsi nommé, parce qu'il étoit venu au monde, couronné d'un diadême.

Entr'autres médailles trouvées à Vieux, il y en a une de Diadumène. Ce Prince y est représenté en buste, avec cette Inscription: Μ. ΟΠΕΛ. ΔΙΑΔΟΥΜΕΝΙΑΝΟC. On voit au revers le Philosophe Héraclite, avec cette légende: ΗΡΑΚΛΕΙΤΟC ΕΦΕCΙΩΝ. Toutes les médailles de Diadumène sont rares. Les médailles Grecques de ce Prince sont encore plus rares que les Latines, & le revers de celle-ci est unique.

Quoique Macrin eût associé son fils Diadumène à l'empire, aucun monument certain ne nous

(*a*) Recueil. d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. I. pag. 226, 227.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 133.

(*c*) Plut. T. I. p. 218.

(*d*) Dio. Cass. pag. 882. Hist. des Emp. par M. Crév. Tom. V. pag. 188. & suiv. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. p. 294. Tom. XII. pag. 417.

apprend qu'il l'eût associé au souverain Pontificat; car il faut bien se garder de prendre pour une médaille authentique, cette médaille d'argent de Diadumène, au revers de laquelle on lit : P. M. TR. P. II. COS. II. PP. Ce n'est qu'une médaille fourrée, où l'on a joint à la tête de ce Prince un revers de Macrin. Jamais une médaille de bon aloi n'a fait mention de la deuxième puissance Tribunicienne, & du second consulat de Diadumène, & jamais il n'a porté le nom de *Pater Patriæ*.

DIAGONDAS, *Diagondas*, (*a*) Thébain, qui fit une loi pour abolir pour toujours tous les sacrifices nocturnes. C'est ce qu'atteste Cicéron.

DIAGORE, *Diagoras*, Διαγόρας, (*b*) Philosophe, fils de Téléclide, ou Téleclyte, naquit à Mélos, l'une des isles Cyclades. Démocrite l'Abdérite, ayant remarqué en lui un excellent naturel, l'acheta pour dix mille drachmes, car il étoit esclave, & en fit son disciple. Depuis, Diagore fut surnommé l'Athée.

Ce Philosophe, étant venu s'établir à Athènes, se mit à y enseigner l'Athéisme. On lui intenta procès sur sa mauvaise doctrine. Il se sauva par la fuite, & évita le supplice ; mais, il ne put éviter la flétrissure de la sentence qui le condamnoit à la mort. Les Athéniens eurent tant d'horreur pour les principes impies qu'il débitoit, qu'ils allerent jusqu'à mettre sa tête à prix, & à promettre un talent de récompense pour celui qui le leur livreroit mort ou vif.

Eusebe dit que Diagore vivoit sous la 74e. Olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 474 avant Jesus-Christ, mais il se trompe; car, Diagore ne fut banni d'Athènes que sous la 81e. Olympiade, & environ l'an 416 avant l'Ére Chrétienne. Vossius croit qu'il est le même qui fut puni, pour avoir découvert les mystères de Cérès, comme le dit Tatien dans son traité contre les Grecs. Il avoit écrit des Discours Phrygiens, ou des Mystères de Cybele, selon la pensée du même Auteur.

Diagore, selon Suidas, s'étoit retiré à Corinthe, & ce fut-là qu'il mourut. Il fut contemporain de Pindare, mais postérieur à Bacchylide.

DIAGORE I, *Diagoras*, (*c*) Διαγόρας, fâmeux Athlete, de l'isle de Rhodes, fils de Damagete I, étoit Messénien d'origine, par sa mere, qui étoit propre fille d'Aristomène. Il remporta la palme au combat du Ceste. La statue qu'on lui érigea à cause de cela à Olympie, étoit un ouvrage de Calliclès de Mégare. Les petits-fils de Diagore, nés de ses filles, furent aussi couronnés aux jeux Olympiques.

(*a*) Cicer. de Leg. L. II. c. 37.

(*b*) Suid. Tom. I, pag. 689. Diod. Sicul. p. 333. Cicer. de Nat. Deor. L. I. c. 2, 63, 118. L. III. c. 89. Roll. Hist. Anc. Tom. II. p. 441. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 103.

(*c*) Cicer. Tuscul. Quæst. L. I. c. 111. Plut. Tom. I. p. 297. Pauf. p. 261, 354. *& seq.*

Un jour, il y mena lui-même deux de ses fils. Ils obtinrent la couronne, & ils chargerent leur pere sur leurs épaules, & le porterent au travers d'une multitude incroyable de spectateurs, qui leur jettoient des fleurs à pleines mains, & qui applaudissoient à sa gloire. Si on en croit Aulu-Gelle, il fut transporté de tant de joie en cette rencontre, qu'il en mourut; ce qui paroît fabuleux, puisque plusieurs Anciens, qui ont parlé amplement de Diagore, & sur-tout Pausanias, n'en font aucune mention. Il vivoit vers la 80e. Olympiade, & environ 460 ans avant Jesus-Christ. On trouve dans les Œuvres de Pindare, une Ode qu'il fit en l'honneur de cet Athlete. On y apprend que Diagore avoit remporté deux fois la victoire aux jeux de Rhodes, quatre fois aux jeux Isthmiques, deux fois à ceux de Némée; & qu'il avoit été victorieux aux jeux d'Athènes, à ceux d'Argos, à ceux d'Arcadie, à ceux de Thèbes, à ceux de la Béotie, à ceux de l'isle d'Égine, à ceux de Pellene, & à ceux de Mégare. Cette Ode fut faite sur la couronne du Pugilat qu'il remporta aux jeux Olympiques de la 79e. Olympiade. Son pere Damagete, ni Tlépolème, le fondateur des Rhodiens, & la souche de sa famille, ne furent pas oubliés. La digression de Pindare, sur les aventures de Tlépolème, est même un peu longue. Cette Ode de Pindare fut mise en lettres d'or dans un temple de Minerve.

On dit qu'un Spartiate, rencontrant un jour Diagore, après qu'il eut vaincu aux jeux Olympiques, & qu'il eut vu couronner à ces mêmes jeux, ses fils & les fils de ses fils, & ceux de ses filles, lui dit en l'embrassant: *Meurs, Diagore, meurs promptement, car tu ne sçaurois monter au ciel.*

DIOGORE II, *Diagoras*, (a) Διαγόρας, fils de Damagete II, étoit un des descendans de celui dont il est parlé dans l'article précédent.

DIAGORIDES, *Diagoridæ*, Διαγορίδαι, (b) illustre famille d'Athletes dans l'isle de Rhodes. Elle prenoit ce nom de Diagore, fameux Athlete. *Voyez* Diagore.

DIALECTE, *Dialectus*, (c) Διάλεκτος. L'Académie Françoise fait ce mot masculin, & c'est aujourd'hui l'usage le plus suivi. Il y en a cependant qui le font féminin.

Quoi qu'il en soit du genre de ce mot, passons à son étymologie, & à ce qu'il signifie. Ce mot est composé de λέγω, *dico*, je dis, & de διὰ, préposition qui entre dans la composition de plusieurs mots, & c'est de-là que vient notre préposition inséparable, *di* & *dis*; *différer*, *disposer*, &c. Διάλεκτος, est donc une manière particulière de prononcer, de parler, *loquendi genus*.

Le Dialecte n'est pas la même

(a) Pauf. p. 261.
(b) Pauf. p. 261.
(c) Roll. Hist. Anc. T. II. p. 17, 18.

chose que l'idiotisme: l'idiotisme est un tour de phrase particulier, & tombe sur la phrase entière; au lieu que le Dialecte ne s'entend que d'un mot qui n'est pas tout-à-fait le même, ou qui se prononce autrement que dans la langue commune. Par exemple, le mot *fille* se prononce en notre langue commune en mouillant l'*l*; mais, le peuple de Paris prononce *fi-ye*, sans *l*; c'est ce qu'en Grec on appelleroit un Dialecte. Si le mot de Dialecte étoit en usage parmi nous, nous pourrions dire que nous avons, le Dialecte Picard, le Champenois; mais, le Gascon, le Basque, le Languedocien, le Provençal, ne sont pas des Dialectes; ce sont autant de langages particuliers dont le François n'est pas la langue commune, comme il l'est en Normandie, en Picardie en Champagne.

Ainsi, en Grec, les Dialectes sont les différences particulières qu'il y a entre les mots, relativement à la langue commune ou principale. Par exemple, selon la langue commune, on dit ἐγω, les Attiques disoient ἐγωγε; mais, ce détail regarde les Grammaires Grecques.

La méthode Grecque de Port-Royal, après chaque partie ou discours, nom, pronom, verbe, &c. ajoûte les éclaircissemens les plus utiles sur les Dialectes. On trouve à la fin de la Grammaire de Clénard, une douzaine de vers Techniques très-instructifs touchant les Dialectes. On peut voir aussi le traité de *Joannes Grammaticus, de Dialectis*.

L'usage de ces Dialectes étoit autorisé dans la langue commune, & étoit d'un grand service pour le nombre, selon Quintilien. Il n'y a rien de semblable parmi nous, & nous aurions été fort choqués de trouver dans la Henriade des mots François habillés à la Normande, ou à la Picarde, ou à la Champenoise; au lieu qu'Homère s'est attiré tous les suffrages en parlant dans un seul vers, les quatre Dialectes différens, & de plus la langue commune.

Ces quatre Dialectes son l'Attique, qui étoit en usage à Athènes; l'Ionien, qui étoit usité dans l'Ionie, ancien nom propre d'une contrée de l'Asie mineure, dont les villes principales étoient, Milet, Éphèse, Smyrne, &c. Le troisième Dialecte étoit le Dorique, en usage parmi un peuple de Grece, qu'on appelloit les Doriens, & qui fut dispersé en différentes contrées. Enfin, le quatrième Dialecte, c'est l'Éolien. Les Éoliens étoient un peuple de la Grece; ils passerent dans une contrée de l'Asie Mineure, qui de leur nom fut appellée Éolie. Ce Dialecte est celui qui a été le plus particulièrement suivi par les Latins. On trouve dans Homère ces quatre Dialectes, & la langue commune; l'Attique est plus particulièrement dans Xénophon & dans Thucydide; Hérodote & Hippocrate enploient souvent l'Ionien; Pindare & Théocrite se servent du Dorique; Sapho & Alcée de l'Éolien, qui se trouve aussi dans Théocrite & dans Pin-

dare. C'est ainsi que par rapport à l'Italien, le Bergamasque, le Vénitien, le Polonois, le Toscan & le Romain, pourroient être regardés comme autant de Dialectes.

DIALECTICIEN, *Dialecticus*, Διαλεκτικὸς celui qui sçait ou qui enseigne la Dialectique, qui raisonne juste & sans sortir des principes, qui sçait mettre les argumens en forme. On dit plus ordinairement Logicien.

DIALEPIDIUM, (*a*) Collyre qui devoit être mordant & détersif, fait avec la plante appellée *Lepidium*, ou *Piperitis*, passerage. M. Falconet n'a point encore trouvé d'Auteur où il en soit parlé.

DIALIES, *Dialia*, (*b*) sacrifice que faisoit à Rome le Flamen Dialis. Ce n'étoit pas tellement une nécessité que les Dialies fussent faits par le Flamen Dialis, que d'autres ne pussent les offrir; on voit même dans Tacite, que s'il étoit malade, ou retenu par quelque fonction publique, les Pontifes prenoient sa place.

DIALIS, *Dialis*, (*c*) Consul avec Bassus, suivant une Inscription; mais, ce nom de Dialis ne se trouve point dans les fastes qui nous restent, & où l'on voit des Consuls du nom de Bassus, sous Néron, sous Sévère, sous Valérien, sous Gallien, & sous le grand Constantin. Dialis fut apparemment un de ces Consuls substitués, *Consules suffecti*, qui sont presque toujours omis dans les fastes.

DIALIS, *Dialis*, terme formé de Διὸς génitif de Ζεὺς, qui signifie ce qui appartient à Jupiter. On appelloit ainsi un des *Flamen*, ou Prêtre de Jupiter. Les fonctions de ce Prêtre furent établies à Rome par Numa Pompilius, le pere de toutes les cérémonies religieuses des anciens Romains.

Quoique le mot *Dialis* soit Latin, nous ne sçaurions nous dispenser de nous en servir en parlant de l'Antiquité; car, d'appeller le *Flamen Dialis*, Prêtre de Jupiter, c'est parler d'une manière trop vague, & qui ne marque pas assez celui que les Romains appelloient ainsi; mais aussi, il ne faut s'en servir que dans cette occasion. On pourroit dire aussi *Dialis*, tout court, comme on le dit en Latin. Jamais il n'étoit permis au Dialis de jurer. *Voyez* Flamen.

DIALOGUE, *Dialogus*, (*d*) Διαλόγος, entretien de deux ou de plusieurs personnes, soit de vive voix, soit par écrit. Ce mot vient du Latin *Dialogus*, formé du Grec διαλόγος, qui est composé de διὰ, & λόγος, *sermo*, discours, entretien.

Le Dialogue est la plus ancienne façon d'écrire, & c'est celle que les premiers Auteurs ont em-

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. I. p. 228.

(*b*) Tacit. Annal. L. III. c. 58.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 292, 293.

(*d*) Roll. Hist. Anc. Tom. VI. p. 63. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 82, 83. Tom. XIII. p. 158. T. XV. p. 180.

ployée dans la plûpart de leurs traités. M. de Fenelon, Archevêque de Cambray, a très-bien fait sentir le pouvoir & les avantages du Dialogue, dans le Mandement qui est à la tête de son Instruction Pastorale, en forme de Dialogue. Le Saint-Esprit même n'a pas dédaigné de nous instruire, par des Dialogues. Les Saints Peres ont suivi la même route; Saint Justin, Saint Athanase, Saint Basile, Saint Chrysostôme, &c. s'en sont servis très-utilement, tant contre les Juifs & les Payens, que contre les Hérétiques de leur siècle.

L'Antiquité prophane avoit aussi employé l'art du Dialogue, non seulement dans les sujets badins, mais encore pour les matières les plus graves. Du premier genre sont les Dialogues de Lucien, & du second, ceux de Platon. Celui-ci, dit l'auteur d'une Préface, qu'on trouve à la tête des Dialogues de M. de Fenelon sur l'éloquence, ne songe, en vrai Philosophe, qu'à donner de la force à ses raisonnemens, & n'affecte jamais d'autre langage que celui d'une conversation ordinaire; tout est net, simple, familier. Lucien, au contraire, met de l'esprit par-tout; tous les Dieux, tous les hommes qu'il fait parler, sont des gens d'une imagination vive & délicate. Ne reconnoît-on pas d'abord que ce ne sont ni les hommes ni les Dieux qui parlent, mais Lucien qui les fait parler? On ne peut cependant pas nier que ce ne soit un Auteur original qui a parfaitement réussi dans ce genre d'écrire. Lucien se mocquoit des hommes avec finesse, avec agrément; mais Platon les instruisoit avec gravité & sagesse. M. de Fenelon a sçu imiter tous les deux, selon la diversité de ses sujets. Dans ses Dialogues des Morts, on trouve toute la délicatesse & l'enjouement de Lucien; dans ses Dialogues sur l'éloquence, il imite Platon; tout y est naturel, tout est ramené à l'instruction; l'esprit disparoît, pour ne laisser parler que la sagesse & la vérité.

Parmi les Anciens, Cicéron nous a encore donné des modeles de Dialogues dans ses admirables traités de la vieillesse, de l'amitié, de la nature des Dieux, ses Tusculanes, ses questions Académiques, son Brutus, ou des Orateurs Illustres. Érasme, Laurent Valle, Textor & d'autres, ont aussi donné des Dialogues; mais, parmi les Modernes, personne ne s'est tant distingué en ce genre, que M. de Fontenelle, dont tout le monde connoît les Dialogues des Morts.

Quoique toute espèce de Dialogue soit une scene, il ne s'ensuit pas que tout Dialogue soit dramatique. Le Dialogue oratoire ou philosophique, n'est que le développement des opinions ou des sentimens de deux ou de plusieurs personnages; le Dialogue dramatique forme le tissu d'une action. Le premier ne tend qu'à établir une vérité, le second a pour objet un évènement, l'un & l'autre a son but, vers lequel il doit se diriger par le chemin le plus court; mais autant que les mouvemens du cœur sont plus rapides

que ceux de l'esprit, autant le Dialogue dramatique doit être plus direct & plus précis que le Dialogue philosophique ou oratoire.

Le Dialogue en général, est un genre d'écrire très-difficile, parce que sans parler de la variété des caractères qui doivent se soutenir par-tout également, & ne jamais se démentir, il faut y réunir deux choses, qui paroissent presque incompatibles, l'air simple & naturel d'entretiens familiers avec le style noble d'une conversation de gens d'esprit. Platon passe pour celui de tous les Auteurs anciens qui a le mieux réussi dans les Dialogues. On peut certainement, pour ne rien dire de plus, lui égaler Cicéron.

DIAMASTIGOSE, *Diamastigosis*, (*a*) ou la flagellation, étoit une grande fête chez les Grecs.

Tertullien, qui en parle, dit qu'à Lacédémone, où cette fête étoit célébrée, les jeunes enfans de la première noblesse se tenoient devant l'autel, où, en présence de leurs parens, ils étoient fouettés avec tant de cruauté, que quelquefois ils en mouroient, & cela sans se plaindre, ni donner la moindre marque d'impatience; ceux qui étoient les victimes de cette barbarie, étoient couronnés avant que d'être mis en terre. Dans la suite, on se contentoit de fustiger ces jeunes gens jusqu'au premier sang. Pendant la cérémonie, le Prêtre tenoit à la main une statue de Diane très-légère, mais qu'il disoit s'appesantir lorsqu'on se relâchoit durant cette opération.

Le mot *Diamastigose* vient de διαμαστιγῶν, fustiger, fouetter, de μάστιξ, fouet, courroie, étrivières. Cela se faisoit apparemment pour endurcir de bonne heure la jeunesse aux coups, & l'accoutumer aux blessures & aux plaies, afin qu'elle ne les craignît point, & les méprisât à la guerre.

DIAMICHIUS, *Diamichius*, (*b*) nom que les Phéniciens donnoient à Vulcain.

DIAMYSUS, (*c*) ou plutôt Diamisy, collyre fait avec le misy, matière minérale, inconnue aujourd'hui, qui approche du vitriol rouge ou colcotar naturel. Dans Marcell. Empiricus, on trouve Diamisyos.

DIANA LUCIFERA. (*d*) On voit cette Déesse sur un monument, où elle tient dans une main une torche, de l'autre un arc, & sur son épaule un carquois.

DIANASSE, *Dianassa*, (*e*) Διανάσσα, fut, selon la plûpart des Auteurs, la seconde femme d'Eunomus, qui la rendit mere de Lycurgue le Législateur de Lacédémone.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 214. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 528, 529.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 384.
(*c*) Recueil d'Antiq. par M. le Comte de Cayl. T. I. p. 227.
(*d*) Recueil. d'Antiq. par. M. le Comte de Cayl. T. I. p. 207.
(*e*) Plut. Tom. I. pag. 40.

DIANASTE, *Dianasta*, (a) l'une des nymphes, au rapport de M. l'Abbé Banier.

DIANE COLŒNE. *Voyez* Colœne.

DIANE, *Diana*, Ἄρτεμις, (b) fameuse déesse que les Poëtes font naître dans l'isle de Délos, étoit fille de Jupiter & de Latone, & sœur jumelle d'Apollon, suivant l'opinion commune. Cicéron reconnoît plusieurs déesses de ce nom, » On compte plusieurs Dianes, dit-il; la première, fille » de Jupiter & de Proserpine, » qu'on dit être mere de Cupidon » aîlé; la seconde, qui est la plus » connue, est, comme on nous » apprend, fille de Jupiter troisième & de Latone [il l'appelle troisième, parce qu'il a » reconnu plusieurs Jupiters dans » le même livre]. Le pere de la » troisième Diane étoit Upis, & » sa mere Glaucé; c'est cette » Diane que les Grecs nomment » souvent Upis du nom de son » pere. « Divers Auteurs donnent encore à Diane des origines différentes de celle-ci. Mais, les Poëtes, & la plûpart des Anciens Auteurs, l'ont regardée comme fille de Jupiter & de Latone, & sœur d'Apollon; c'est à celle-là qu'on a rendu des honneurs divins, bâti des temples, & érigé des autels. C'est aussi celle que représentent tous les monumens de Diane venus jusqu'à nous. On dit que lorsque sa mere accoucha de deux jumeaux, Diane sortit la première, & qu'elle servit à sa mere de sage-femme pour accoucher d'Apollon son frere. Elle fut témoin des grandes douleurs que sa mere souffrit en accouchant d'Apollon; cela lui donna une si grande aversion du mariage, qu'elle obtint de son pere Jupiter, la grace de garder une virginité perpétuelle, de même que Minerve sa sœur. On les trouve en effet représentées ensemble dans une médaille Grecque de Gordien le jeune, où elles se donnent la main pour marque de la concorde des Sidetes qui étoient sous la protection de Minerve, avec les Pergéens, qui étoient sous celle de Diane.

Sanchoniaton fait naître sept Dianes de Saturne & d'Astarté. Il y a apparence que ces trois Dianes, dont parle Cicéron, étoient celles de la Grece. Ovide nous en a fait connoître une autre plus ancienne que ces trois-là. C'est celle d'Égypte, qui se métamorphosa en chat, dans le tems que Typhon fit la guerre aux

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 368.

(b) Cicer. de Natur. Deor. L. II. c. 68, 69. L. III. c. 58. Herod. L. II. c. 137, 156. Pauf. p. 54, 274, 313, 324, 501. *& seq.* Diod. Sicul. p. 200, 234. *& seq.* Strab. pag. 159, 160, 179, 180. *& seq.* Tit. Liv. L. I. c. 45. Plut. T. I. p. 308, 665. T. II. p. 264. Dionys. Halicarn. L IV. c. 7. Ovid. Metam. L. III. c. 4, 5. Virg. Æneid. L. III. v. 681. L. IV. v. 511. L. XI. v. 582. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. pag. 208. *& suiv.* Tom. V. p. 488. *& suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 147. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 53, 202. Tom. II. pag. 294. *& suiv.* Tom. III. pag. 93, 94, 162, Tom. IV. pag. 320. *& suiv.* Tom. V. pag. 316. *Voyez les vol. suiv.*

Dieux ; *Fele soror Phœbi latuit ;* c'est la même que celle dont parle Hérodote, & qui est nommée Bubastis ; ce dernier Auteur ajoûte que les Égyptiens disoient qu'elle étoit fille de Dionysius, c'est-à-dire, d'Osiris & d'Isis, & que Latone n'étoit que sa nourrice ; ou pour mieux dire, c'est Isis elle-même qui est la véritable & la plus ancienne Diane, puisque c'est elle que les Égyptiens prirent pour symbole de la Lune. Mais, parce que les Grecs ont toujours copié les Égyptiens, ils ont dit de quelques-unes de leurs Princesses, ce que ceux-ci attribuoient à leur Isis ; & il semble que ce qu'ils en racontent, doit se rapporter à cette Diane, qui étoit fille de Jupiter & de Latone, & sœur d'Apollon. Comme elle aimoit la chasse, ils l'ont regardée comme la divinité de ceux qui s'adonnoient au même exercice. L'amour qu'elle eut pour la chasse lui fit donner des vierges pour compagnes, On la représente ordinairement avec un carquois & des chiens, traînée dans un chariot par deux cerfs blancs ; on la peignoit cependant quelquefois avec des aîles, comme nous l'apprend Pausanias, ayant à une main un lion, & à l'autre une panthère, son chariot étant traîné ou par deux vaches, ou par deux chevaux de différentes couleurs ; mais, cet Auteur avoue en même tems qu'il ne sçait point ce que ces symboles signifient.

Il est bon de remarquer ; 1.° Que comme dans la Théologie Payenne, Diane étoit une divinité en même tems naturelle & animée, les Poëtes en disent bien des choses, qu'il seroit ridicule de vouloir rapporter à l'Histoire, puisque l'on voit évidemment qu'elles ne peuvent s'entendre que de la Lune qu'elle représentoit. A suivre même leurs principes, Diane, Lucine, Junon, Vénus, Bubastis & Isis, n'étoient souvent qu'une même divinité, c'est-à-dire, la planete qu'elles représentoient, & c'est-là le dénouement de tout ce qu'on trouve dans leurs ouvrages, touchant la plûpart des attributs de cette Déesse. 2.° Que lorsqu'elle représentoit la Lune, elle s'appelloit Lucine ; Diane, quand on la prenoit pour cette déesse qui aimoit la chasse ; & Proserpine, ou Hécate, quand elle étoit regardée comme une divinité de l'enfer. De-là le nom de Triformis que lui donnent les Poëtes, & l'usage où l'on étoit de la représenter avec trois têtes, dont celle qui étoit à droite, étoit celle d'un cheval, celle qui étoit à gauche, d'un chien, & celle du milieu, d'un sanglier. Mais, cet usage, si nous en croyons Pausanias, n'étoit ni universel, ni bien ancien. » Autant que j'en puis » juger, dit cet Auteur, c'est » Alcamène qui s'est avisé le pre- » mier de faire une triple statue à » trois corps & à trois visages, » pour représenter la déesse Hé- » cate ; & c'est cette statue que » les Athéniens nomment l'Épi- » pyrgide, & qu'ils ont placée à » Athènes auprès de la victoire » sans aîles. «

Plusieurs peuples se distingue-

rent par le culte qu'ils rendoient à Diane, pour laquelle on poussa la superstition jusqu'à lui offrir des victimes humaines. L'isle de Délos célébroit des fêtes nommées Délies, qui attiroient un grand concours d'étrangers. L'isle Nicaria, si nous en croyons Strabon, avoit un temple consacré à cette Déesse, sous le nom de Tauropolie, & on trouve dans Goltzius une médaille frappée dans cette isle, où d'un côté paroît Diane en équipage de chasse, & de l'autre une personne montée sur un taureau. De l'isle de Nicaria, le culte de cette Déesse passa, selon Tite-Live, à Andros, & à Amphipolis, ville de Thrace. Il s'étendit aussi dans l'Asie mineure. La Diane d'Éphèse est une des plus célebres qu'il y eût dans cette contrée. Nous en parlerons ci-après.

Cette Déesse avoit aussi un temple à Rome sur le mont Aventin. Ce temple fut bâti à frais communs par les Romains & par les Latins, sous le règne de Servius Tullius. Les deux peuples s'y assembloient tous les ans, pour y faire un sacrifice en mémoire de la confédération qui étoit entre ces deux peuples. Ce temple étoit orné de cornes de vaches. Plutarque & Tite-Live nous en apprennent la raison, lorsqu'ils nous disent qu'un certain Autro-Coratius Sabin, ayant une fort belle vache, fut averti par un devin de la sacrifier à Diane du mont Aventin, lui promettant pour ce sacrifice, qu'il ne manqueroit jamais de rien, & que la ville dont il seroit citoyen, soumettroit toutes les villes d'Italie. Autro vint à Rome dans ce dessein, qui fut découvert au roi Servius par un de ses esclaves ; ainsi, pendant qu'Autro étoit allé se laver dans le Tibre, pour se purifier avant que d'offrir son sacrifice, Servius immola la vache à Diane, & fit attacher les cornes à son temple.

On donne à Diane toutes les nymphes pour compagnes ; mais, lorsqu'elles venoient à se marier, elles se séparoient de sa compagnie, & étoient contraintes de l'appaiser, en portant dans son temple des paniers pleins de fleurs & de fruits.

C'étoit la coûtume de lui présenter les prémices des fruits, depuis qu'Œnée, roi d'Étolie, l'eut oubliée dans une offrande qu'il fit des premiers fruits aux Dieux champêtres ; ce qui l'indigna si fort, qu'elle envoya le sanglier Calydonien, qui ravagea tout son païs.

On ne voit guère Diane assise sur les monumens. Elle est représentée presque toujours debout, en courant après son gibier. On la voit pourtant sur un monument, assise au pied d'un arbre, la trousse sur l'épaule, appuyant de la main gauche son arc contre terre, & tenant de la droite une espèce de bande ou ruban qui descend vers la tête du chien qui est auprès d'elle. Les Anciens croyoient, qu'aux ides d'Août, Diane s'abstenoit de chasser, & qu'elle couronnoit alors ses chiens qui avoient fait leur devoir à la chasse. C'étoit pour cela qu'on cessoit, en l'honneur de Diane, de chasser

ce jour-là ; on couronnoit les bons chiens de chasse, & l'on allumoit des flambeaux ; marques d'une grande solemnité. C'étoit principalement à Aricia, lieu d'Italie assez près de Rome, que se faisoit cette fête ; il y avoit-là un temple & une forêt. On appelloit cette Diane, *Diana Aricina* ou *Nemorensis*. Ce couronnement des chiens de Diane est confirmé par plusieurs témoignages des Anciens que Béger rapporte.

Diane est encore représentée assise, dans une médaille Grecque de Gallien. Diane Pergée, sur une médaille, tient la pique de la main gauche, & une couronne de la droite ; seroit-ce pour couronner son chien, qui tourne la tête vers elle, & qui la regarde comme demandant cette marque d'honneur? Il n'est pas aussi aisé d'expliquer la Diane, qui dans un monument est représentée entre des rochers, la trousse sur l'épaule, & raccommodant quelque chose de ses mains. On a soupçonné que ce pourroit être son arc; mais cela n'en a guère la forme. Ces rochers peuvent faire conjecturer que c'est *Diana montana*, ou la Diane des montagnes. Quoi qu'il en soit, l'ouvrier de la gravure est Apollonius, comme porte l'Inscription; d'autres ont lu Apollonides, fâmeux graveur, dont Pline fait mention.

Dans une médaille des Éphésiens, Diane va à la chasse montée sur un cerf; elle a un croissant sur la tête, & tient son arc à la main, pour tirer sur le gibier. Elle tient un rameau sur un autre monument, & un cerf par les cornes. Elle a derrière elle un signe militaire planté en terre, & une aigle qui tient la foudre dans ses serres. Le buste de Diane paroît sur une médaille, où elle a l'arc & le carquois ; au revers est un sanglier courant : dans d'autres médailles, on la voit tantôt courant à pied avec son arc & son chien, tantôt tenant une faucille & une branche, peut-être pour se faire un passage dans les forêts; quelquefois sur un char tiré par deux cerfs, & tenant l'arc bandé. Deux chiens qui courent après un cerf, marquent aussi une chasse de Diane, quoique la Déesse n'y paroisse pas. On la voit aussi chasser sur un char tiré par deux dragons. Dans une autre médaille, un homme qui va devant Diane la chasseresse, tient d'une main la tête d'un cerf, & mene de l'autre main un cerf qu'il tient à la mâchoire. La même médaille se trouve deux fois dans l'Antiquité expliquée par D. Bernard de Montfaucon; parce que l'une montre la chose plus clairement que l'autre. On voit souvent sa tête avec le titre de σώτειρα, la conservatrice, dans les médailles de Sicile. D'autres la représentent à peu près de même. Les médailles des Bruttiens nous la montrent avec une espèce de cancre de mer sur la tête ; peut-être, dit Béger, parce qu'elle présidoit sur les ports, comme le marque le nom Liménétis, qu'on lui attribue.

Dans toutes ces figures, nous n'en voyons point de couronnées, telle qu'étoit une Diane d'Athè-

nes, dit Élien. L'Histoire en est mémorable. Un jeune garçon encore enfant, ayant ramassé & emporté une lame d'or tombée de la couronne de Diane, fut amené aux Juges, qui le voyant d'un si bas âge, voulurent l'éprouver; Ils lui présenterent des osselets, & autres choses semblables à amuser des enfans, avec la lame d'or; l'enfant prenoit toujours cette lame préférablement à tout; les Juges voyant cela, le firent mourir, sans aucun égard à son âge, persuadés que c'étoit la cupidité qui lui avoit fait emporter cette lame d'or. Les Athéniens étoient d'une rigueur extrême en tout ce qui regardoit les choses divines. Si quelqu'un étoit convaincu d'avoir coupé une branche du bois, qu'on appelloit le bois sacré des Héros, il lui en coûtoit la vie sans miséricorde.

Claudien dit que l'arc de Diane étoit de corne; mais il étoit d'or, selon Homère; si cela en valoit la peine, on diroit pour les accorder, qu'elle en avoit plusieurs de différentes matières. Elle étoit, dit Pausanias, quelquefois vêtue d'une peau de cerf. Aucun des monumens ne la représente avec cet habit.

La Fable dit que Diane, en sa jeunesse, alloit nue; mais, Jupiter jugeant que cela étoit indécent à une vierge, ordonna à Mercure de lui faire un habit; il lui en fit plusieurs.

Nous avons rapporté une partie des singularités qui caractérisent Diane sur les monumens. Nous nous dispenserons d'en faire remarquer ici un plus grand nombre; d'ailleurs, on peut les voir dans les Antiquités. Nous ajoûterons seulement qu'il sera toujours aisé de reconnoître Diane dans les figures qui la représentent, ou par le croissant qu'elle a ordinairement sur la tête, ou par son habit de chasse, ou enfin par les chiens qui l'accompagnent. Un Auteur moderne, le Philosophe Albéricus, dans ses images des Dieux, dit qu'on représentoit Diane tenant un arc & des flèches, & son croissant sur le front, au tour d'elle des troupes de Dryades, de Naïades, de Néréïdes, & des chœurs de Nymphes des bois, des montagnes, des fontaines & des mers, & même des satyres qui sont les divinités champêtres.

Diane fut surprise un jour dans le bain par Actéon, qui chassoit; & de dépit elle lui jetta de l'eau au visage, le changea en cerf, & le livra à ses propres chiens qui le déchirerent. Cette Déesse fut moins sévère à l'égard d'Endymion, berger de la Carie, pour lequel on dit qu'elle quittoit le ciel toutes les nuits. On dit qu'elle céda aussi à Pan, métamorphosé en bélier blanc, ainsi qu'à Priape qui se présenta à elle sous la forme d'un âne. Cette forme ne paroît pourtant guère propre à faire quelque impression.

Lorsque Diane étoit invoquée par les femmes en couches, elle s'appelloit Lucine. Les autres noms qu'on lui donne, viennent la plûpart des lieux où elle étoit honorée. On les trouve dans les Anciens, & sur-tout dans Pausa-

nias. Nous allons placer ici par ordre alphabétique, ceux dont parle cet Auteur. Nous observerons auparavant que Diane étoit ainsi appellée, selon quelques-uns, parce qu'elle étoit fille de Jupiter, du génitif Διὸς, *Jovis*. Cicéron fournit une autre étymologie du nom de Diane. Il prétend que cette Déesse étoit ainsi appellée, parce qu'elle fait de la nuit comme une sorte de jour ; *Diana dicta, quia noctu quasi diem afficeret*.

DIANE AGORÉA, *Diana Agoraea*, Ἄρτεμις Ἀγοράια, (*a*) avoit un autel dans l'Altis à Olympie. Cet autel étoit à droite du palais de Léonidas. Le mot *Agoraa* veut dire une place, un lieu public.

DIANE AGROTERE, (*b*) *Diana Agrotera*, Ἄρτεμις Ἀγροτέρα, étoit honorée en plusieurs endroits de la Grece. Diane Agrotere, ou Diane la Chasseresse, c'est la même chose. Cette Déesse avoit un autel à Athènes au-delà de la rivière d'Ilisse ; & on prétend qu'elle y étoit adorée sous ce nom, parce qu'en arrivant de Délos, elle prit là le divertissement de la chasse. Alcathoüs, fils de Pélops, ayant combattu & tué le lion du mont Cithéron, bâtit en action de graces un temple à Diane Agrotere & à Apollon Agréus.

Les habitans d'Épire bâtirent aussi un temple à Diane Agrotere ; & cette déesse n'en partageoit les honneurs avec aucune autre divinité. On peut voir sous l'article d'Égire, à quel occasion on lui éleva ce monument. Devant la porte du Prytanée à Olympie, on voyoit un autel de Diane Agrotere. Les villes d'Égium & de Pellene avoient chacune un temple de la même Déesse, qui y étoit représentée tirant de l'arc.

DIANE ALPHÉA, *Diana Alphaea*, Ἄρτεμις Ἀλφειαία. *Voy.* Alphéa.

DIANE AMARYSIA, (*c*) *Diana Amarysia*, Ἄρτεμις Ἀμαρυσία. *Voyez* Amarynthia.

DIANE ANAÏTIS, *Diana Anaïtis*, Ἄρτεμις Ἀναΐτις. *Voyez* Anaïtis.

DIANE APANCHOMENE, *Diana Apanchomene*, Ἄρτεμις Ἀπαγχομένη, (*d*) avoit un temple à Condyléa, village situé à un stade de Caphyes. On l'appelloit d'abord Diane Condyléatis ; mais, ce surnom fut changé dans la suite en celui d'Apanchomene, qui signifie étranglée ; & voici la raison qu'on apporte de ce changement.

Un jour, des enfans jouant ensemble autour du temple, trouverent une corde sous leur main ; ils la mirent au col de la statue de Diane, & traînant la statue après eux, ils étrangloient, disoient-ils, la Déesse. Quelques habitans de Caphyes les ayant surpris sur le fait, traiterent ce badinage si sérieusement, que sur le champ ils assommerent ces enfans à coups

(*a*) Pauf. p. 315.
(*b*) Pauf. p. 34, 76, 77, 316, 444, 450. *& seq.*
(*c*) Pauf. p. 59, 60.
(*d*) Pauf. p. 490.

de pierres. Mais, leur cruauté ne demeura pas sans châtiment ; les femmes du païs furent attaquées d'une maladie qui les faisoit accoucher avant terme, de sorte qu'elles ne mettoient au monde que des avortons informes & inanimés ; jusqu'à ce qu'enfin, ayant consulté la Pythie, il leur fut ordonné de faire des funérailles publiques à ces enfans qu'ils avoient injustement massacrés, & de les honorer tous les ans sur leur tombeau. Ils observoient encore du tems de Pausanias, cette coûtume, & pour obéir à l'oracle de point en point, c'étoit à Diane Apanchomene qu'ils adressoient leurs vœux, & non plus à Diane Condyléatis.

DIANE ARICINE, *Diana Aricina*, (*a*) étoit ainsi appellée à cause du culte qu'on lui rendoit à Aricie. Ce fut, dit-on, Hippolyte qui bâtit le temple de Diane Aricine. Du tems de Pausanias, on y pratiquoit encore un usage fort bizarre ; c'étoit de proposer un prix pour celui qui sortoit victorieux d'un combat singulier ; & ce prix étoit le sacerdoce de la Déesse, qui, pour dire le vrai, dit Pausanias, n'est disputé que par quelques esclaves fugitifs.

DIANE ASTRATÉE, (*b*) *Diana Astratea*, Ἄρτεμις Ἀστρατεία. On voyoit à Pyrrhique un temple de Diane Astratée ; nom qui a été donné à la déesse, parce que, suivant la tradition du païs, l'armée des Amazones demeura en-deçà de ce lieu & n'avança pas plus loin.

DIANE D'AULIDE, *Diana Aulidensis*. (*c*) Cette Déesse se nommoit ainsi à cause du culte qu'on lui rendoit à Aulide. Elle y avoit un temple & deux statues. *Voyez* Aulide.

DIANE BRAURONIE, (*d*) *Diana Brauronia*, Ἄρτεμις Βραυρωνία, avoit une chapelle dans la citadelle d'Athènes. Sa statue étoit de la façon de Praxitele. Cette Déesse étoit ainsi appellée du nom d'une bourgade de l'Attique, où l'on montroit une statue fort ancienne que l'on disoit être de Diane Taurique. *Voyez* Brauron & Brauronies.

DIANE CALLISTE, *Diana Callista*, Ἄρτεμις Καλλίστη. (*e*) avoit un temple à quelque distance de la ville de Tricolons. Ce temple étoit situé sur une éminence, où l'on voyoit la sépulture de Callisto. Pamphus, selon Pausanias, étoit le premier qui eût donné à Diane le surnom de Calliste, à l'imitation des Arcadiens. Ce surnom veut dire très-belle.

DIANE CARYATIS, *Diana Caryatis*, Ἄρτεμις Καρυάτις (*f*) étoit honorée à Caryes. *Voyez* Caryes.

DIANE CÉDRÉATIS, (*g*) *Diana Cedreatis*, Ἄρτεμις Κεδρεάτις. Diane Cédréatis avoit

(*a*) Pauf. p. 135.
(*b*) Pauf. p. 211.
(*c*) Pauf. p. 570, 571.
(*d*) Pauf. p. 41, 62. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 295.
(*e*) Pauf. p. 512.
(*f*) Pauf. p. 178.
(*g*) Pauf. p. 477.

une ſtatue de bois près de la ville d'Orchomene ; & cette ſtatue étoit placée dans le creux d'un grand cedre; ce qui faiſoit donner à la Déeſſe le ſurnom de Cédréatis. On peut remarquer en paſſant qu'il y avoit donc des cedres en Grece, & non pas ſeulement dans les païs dont Pline fait mention.

DIANE LA CHASSERESSE. *Voyez* Diane Agrotere.

DIANE CNACALÉSIE, (*a*) *Diana Cnacaleſia*, Ἄρτεμις Κνακαλησία, étoit ainſi nommée du mont Cnacalus. Les Caphyates lui célébroient tous les ans une fête ſur cette montagne.

DIANE CNAGIA, *Diana Cnagia*, Ἄρτεμις Κναγία, (*b*) étoit honorée à Sparte, où elle avoit un temple. Voici ce que les Lacédémoniens racontoient de Diane Cnagia.

Cnagéus étoit, ſelon eux, un homme originaire du païs, qui accompagna Caſtor & Pollux au ſiège d'Aphidne; ayant été fait priſonnier dans un combat, il fut vendu & envoyé en Crete, après avoir été eſclave quelque tems dans une ville où les Crétois avoient un temple de Diane, il s'enfuit avec la Prêtreſſe qui emporta avec elle la ſtatue de Diane. Tous les deux étant venus à Sparte, leur aventure donna lieu & au temple & au ſurnom de la Déeſſe. Mais pour moi, dit Pauſanias, je ne puis croire que ce Cnagéus ait paſſé en Crete à l'occaſion que diſent les Lacédémoniens; car, premièrement il n'y eut point de combat à Aphidne, Théſée étoit pour lors chez les Theſprotiens; d'ailleurs, les Athéniens étoient partagés, & même la plûpart penchoient plus pour Mneſthée que pour lui; comment auroient-ils combattu en faveur du dernier? Mais quand il y auroit eu un combat, continue le même Auteur, je ne vois point d'apparence qu'aucun du parti des victorieux pût être priſonnier de guerre, les Lacédémoniens ayant tellement eu l'avantage qu'ils prirent même Aphidne; cette petite diſcuſſion, ajoûte Pauſanias, doit ſuffire en paſſant.

DIANE CNATÉATIS, (*c*) *Diana Cnateatis*, Ἄρτεμις Κνατεᾶτις, avoit un temple ſur le bord de l'Alphée, à dix-neuf ſtades de Tégée. Du tems de Pauſanias, on n'en voyoit plus que les ruines, qui étoient ſur le chemin qui menoit de Tégée dans la Laconie. Il y en a qui, au lieu de Cnatéatis aimeroient mieux lire Cnagéatis, de Cnagéus, dont il eſt parlé dans l'article précédent. Suivant cette opinion, la Diane Cnatéatis des Tégéates ſeroit la même que la Diane Cnagia des Lacédémoniens. La choſe eſt d'autant plus vraiſemblable, que ces deux peuples étoient limitrophes.

DIANE COCCOCA, *Diana Coccoca*, Ἄρτεμις Κοκκώκα, (*d*) avoit un autel à Olympie. Pauſanias aſſure qu'il n'a pu ſçavoir

(*a*) Pauſ. p. 490.
(*b*) Pauſ. p. 195, 196.
(*c*) Pauſ. p. 541.
(*d*) Pauſ. p. 316.

pourquoi les Éléens donnoient ce surnom à Diane.

DIANE CONDYLÉATIS, *Diana Condyleatis*, Ἄρτεμις Κονδυλεάτις, (*a*) étoit ainsi nommée du culte qu'on lui rendoit à Condyléa. *Voyez* Diane Apanchomene.

DIANE CORDACE, *Diana Cordaca*, Ἄρτεμις Κορδάκη, (*b*) étoit honorée par les Piséens, chez qui elle avoit un temple. Cette Déesse fut ainsi surnommée, à cause que les compagnons de Pélops, en célébrant des jeux à l'honneur de Diane, & en action de graces de la victoire remportée par Pélops, dansoient à la mode de leur païs, une danse de ce nom, qui étoit en usage parmi les habitans du mont Sipyle. Non loin de ce temple étoit une petite chapelle où l'on conservoit les os de Pélops dans un coffre de bronze.

DIANE CORYPHÉE, (*c*) *Diana Coryphæa*, Ἄρτεμις Κορυφαία, avoit un temple sur le sommet de l'une des deux montagnes qui formoient le bois d'Esculape à Épidaure. Télésille avoit fait mention de ce temple dans un de ses cantiques. Nous observerons, d'après Pausanias, qu'avant que d'arriver sur la cime de la montagne dont on vient de parler, on trouvoit un arbre que les Épidaures nommoient l'arbre tors. C'étoit un olivier, qui, à les en croire, avoit été tourné de la sorte par Hercule, & qui depuis avoit toujours conservé cette figure.

DIANE DAPHNÉE, *Diana Daphnæa*, Ἄρτεμις Δαφναία, (*d*) étoit honorée dans un bourg de la dépendance de Sparte, nommé Hypsus. Elle avoit un temple dans ce bourg.

DIANE DERRHIATIS, (*e*) *Diana Derrhiatis*, Ἄρτεμις Δερρiάτις, étoit ainsi appellée, à cause du culte qu'on lui rendoit à Derrhium. Cette Déesse avoit en ce lieu une statue qui étoit exposée à l'air.

DIANE DICTYNNE, (*f*) *Diana Dictynna*, Ἄρτεμις Δίκτυννη, avoit un temple sur un promontoire fort élevé, & à la gauche duquel le fleuve Sménus alloit tomber dans la mer. Il se célébroit tous les ans un jour de fête au temple de Diane Dictynne. Ce surnom veut dire filet.

DIANE DICTYNNÉE, (*g*) *Diana Dictynnæa*, Ἄρτεμις Δικτυνναία, étoit en grande vénération parmi les habitans d'Ambrysse. Le temple de Diane Dictynnée étoit situé sur le chemin qui conduisoit d'Ambrysse à Anticyre. La Déesse y étoit en marbre noir. Cette statue étoit sortie de l'École d'Égine.

Il est hors de doute que la Diane Dictynnée n'est point différente de la Diane Dictynne, dont il est parlé ci-dessus.

DIANE ÉGINÉA, (*h*) *Diana Æginea*, Ἄρτεμις Αἰγινέα, étoit honorée

(*a*) Pauf. p. 490.
(*b*) Pauf. p. 386.
(*c*) Pauf. p. 136.
(*d*) Pauf. p. 210.
(*e*) Pauf. p. 201.
(*f*) Pauf. p. 141, 210.
(*g*) Pauf. p. 682.
(*h*) Pauf. p. 186.

honorée à Sparte, où elle avoit un temple.

DIANE ÉLAPHIÉA, *Diana Elaphiaea*, Ἄρτεμις Ἐλαφιαία. (a) Les Éléens, qui furent toujours en liaison avec ceux des Létrins, disoient qu'ils avoient reçu d'eux le culte de Diane Élaphiéa; & s'il faut les en croire, on disoit anciennement Alphiéa; mais ce mot s'étant corrompu avec le tems, on dit depuis Élaphiéa. Pour moi je crois, dit Pausanias, que les Éléens ont donné à Diane le surnom d'Élaphiéa à cause de la chasse du cerf, à quoi elle se plaît particulièrement. Je sçais pourtant, continue-t-il, qu'une de leurs traditions est, que cette Déesse a eu pour nourrice une femme de leur païs, qui se nommoit Élaphion.

DIANE D'ÉPHESE, *Diana Ephesia*, Ἄρτεμις Ἐφεσία, (b) est très-célebre dans l'Antiquité; & c'est pour cette raison que nous nous étendrons sur celle-ci un peu plus que sur les autres. On sçait que le temple de Diane d'Éphese fut une des sept merveilles du monde, qu'il étoit remarquable par son antiquité, par ses richesses, & par un respect dont l'impression religieuse s'est étendue aussi loin que le culte de la Déesse, & s'est conservée pendant plusieurs siècles.

I. La plûpart des Auteurs attribuent la fondation de ce temple aux Amazones en général, & en particulier à l'Amazone Smyrna. Hygin dit que le premier temple de la Déesse fut consacré par l'Amazone Otrira, femme de Mars. Strabon s'exprime en ces termes: *On dit que quelques villes portent le nom de certaines Amazones, comme les villes d'Éphese, de Smyrne & de Myrlée.* Pausanias n'est pas de cet avis; il prétend que ce temple est plus ancien que les Amazones, & il critique Pindare, pour avoir dit que ces guerrières l'avoient bâti lorsqu'elles alloient faire la guerre aux Athéniens & à Thésée; » Car les Amazones, dit-il, vinrent des rives » du Thermodon pour sacrifier à » Diane dans son temple, dont » elles avoient connoissance, parce » que quelque tems auparavant, défaites par Hercule, & » précédemment encore par Bacchus, elles s'y étoient réfugiées » comme dans un asyle. « Ce temple n'a donc point été bâti par les Amazones, mais par Crésus & Éphésus; Crésus étoit originaire du païs; Éphésus passoit pour être fils du Caystre, & cet Éphésus donna son nom à la ville. Le païs d'Éphese étoit pour lors occupé par les Léléges, peuples de Carie, & encore plus par les Lydiens. Des fugitifs de tout païs, & sur-tout ces femmes que l'on nomme Amazones, vinrent habi-

(a) Pauf. p. 388.

(b) Hyg. c. 223. Strab. p. 639. & seq. Pauf. p. 88, 275, 399, 476. Plin. T. II. p. 36, 37, 632, 697, 729, 755. Herod. L. I. c. 26. L. II. c. 148. Solin. p. 267. Pomp. Mel. p. 78, 79. Plut. Tom. I. p. 665. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 156. & suiv. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 508. & suiv. Tom. XVIII. pag. 67, 68. T. XXX. pag. 428. & suiv.

ter les environs du temple. Telle est l'opinion de Pausanias.

Strabon ne s'arrête pas aux sentimens de ceux qui font honneur aux Amazones de la fondation de ce temple; suivant la vanité des Grecs, qui vouloient que tout émanât de leur nation, il aime mieux attribuer l'établissement de la ville & du temple d'Éphese à la colonie Ionienne qu'Androclus, fils de Codrus roi d'Athènes, conduisit en Asie.

L'incertitude & la variété de sentiment dans les Auteurs, sur le tems de la fondation & sur le nom des fondateurs de ce temple, leur silence sur la divinité qu'on y révéroit d'abord, & sur le culte qu'on lui rendoit, concourent à prouver la grande ancienneté de cet établissement. C'est sans doute cette incertitude qui a donné occasion à l'opinion fabuleuse selon laquelle, & la statue de Diane, & le temple même étoient tombés du ciel, comme le dit une ancienne épigramme citée par Scaliger, dans son commentaire sur la chronologie d'Eusebe. Nous ne pouvons donc espérer aucun éclaircissement raisonnable sur l'époque de la fondation de ce temple; nous avons plus de lumières sur sa forme & ses dimensions, & nous en sommes redevables à Pline; il est le seul Auteur dont le détail sur ce point nous soit parvenu. Voici ses paroles.

» La magnificence du temple » de Diane d'Éphese mérite » l'admiration; l'Asie entière a » été deux cens vingt ans à le » bâtir. On choisit, pour placer » cet édifice, le terrein d'un ma» rais, afin d'éviter le danger des » tremblemens & des ouvertures » de terre; & pour ne point éta» blir dans un terrein mouvant » & glissant, des fondemens d'un » si grand poids, on les posa sur » des charbons pilés, & sur des » peaux chargées de leur laine. » La longueur du temple est de » quatre cens vingt pieds, la lar» geur de deux cens vingt; il est » orné de cent vingt-sept colom» nes, bâties aux frais d'autant » de Rois; leur hauteur est de » soixante pieds; il y en a trente» six de travaillées. «

Vitruve se contente de dire que ce bel édifice étoit d'ordre Ionique, & de rapporter les noms des Architectes qui ont contribué à sa construction.

Nous observerons, en passant, que la superficie d'un marais ne peut fournir qu'une médiocre ressource contre l'effort & la commotion d'un tremblement de terre. Le charbon pilé & les peaux avec leur laine ne peuvent être d'un grand secours, en raison du poids d'une fondation pareille à celle dont on nous donne l'idée. Il faut cependant convenir que des peaux qui se fondent à l'humidité, & dont le poil fait une liaison avec le charbon pilé, doivent produire un bon effet pour une fondation.

M. le Comte de Caylus dit qu'il est persuadé que ce temple, dans son origine, étoit construit selon le goût Égyptien; la figure de la Déesse a toujours conservé le caractère de cette nation. Cependant, la disposition que Pline

donne à cet édifice eſt abſolument Grecque, & ne reſſemble en rien à celle que les Égyptiens pratiquoient, & que Strabon décrit, principalement dans le livre XVII. Ces cours, ces avenues, formées par des ſphinx placés de diſtance en diſtance, cette pluralité de veſtibules qui précédoient le ſanctuaire, ces murs qui s'élargiſſoient à meſure qu'ils embraſſoient l'enceinte, & qui les terminoient par des ellipſes dont la courbe étoit fort large; toutes ces particularités ne ſe remarquent pas dans la deſcription du temple d'Épheſe; on n'en voit même aucune trace, & ſelon le peu que les Auteurs en ont dit, on ne peut s'en former d'autre idée que celle d'un temple Grec. Mais, les malheurs arrivés à ce temple dans le cours de pluſieurs ſiècles, répondent à cette objection; tant de deſtructions ſucceſſives ont effacé juſqu'à la mémoire de la conſtruction Égyptienne.

Quant aux objets magnifiques dont le temple d'Épheſe étoit rempli, Pline dit, à la ſuite du paſſage que nous avons rapporté, qu'il faudroit pluſieurs volumes pour en décrire les ornemens. Strabon fait le détail de quelques ouvrages des plus célebres peintres & ſculpteurs de la Grece, qui avoient été donnés en offrande à la Déeſſe, & que l'on conſervoit dans ſon temple.

L'aſſemblage de tant de richeſſes a dû être le principal motif des révolutions que ce temple a éprouvées. Pline nous apprend que juſqu'au tems auquel il écrivoit, cet édifice avoit été détruit, brûlé, rebâti ou réparé ſept fois; mais, on ne trouve dans l'hiſtoire, ni les époques, ni le détail de ces deſtructions différentes.

Euſebe & le Syncelle diſent qu'il fut brûlé par les Amazones; leur témoignagne n'eſt appuyé d'aucune autorité; c'eſt aux Amazones que la plûpart des Anciens attribuent la fondation de ce temple. Comme l'exiſtence de ce peuple merveilleux eſt au moins problématique, on peut également douter que les Amazones aient conſtruit cet édifice, & qu'elles aient travaillé à le détruire.

Selon pluſieurs Hiſtoriens, Xerxès, roi de Perſe, a brûlé le temple d'Epheſe; leur opinion eſt contredite par Strabon & Solin, qui diſent au contraire que ce temple fut le ſeul que Xerxès laiſſa ſubſiſter.

On ſçait l'hiſtoire d'Éroſtrate; tous les Auteurs en ont fait mention. Strabon entre dans le détail de la réparation qui ſuivit cet incendie: » Le temple fut, dit-il, » rebâti par les Éphéſiens plus » beau qu'il n'étoit; ils employerent à cette dépenſe tout leur » argent & les bijoux de leurs » femmes; vendirent même les » colonnes du premier temple. » Les Éphéſiens, ajoûte-t-il, re» fuſerent les offres d'Alexandre, » qui vouloit les dédommager de » leurs dépenſes, s'ils conſen» toient à mettre ſur le temple » une inſcription à ſa gloire. « Ce récit fait honneur aux Éphéſiens, mais il ne s'accorde guère avec celui de Pline, qui dit que toute l'Aſie

contribua à la construction de l'édifice, & que chaque Roi fit présent d'une colomne.

Néron fit piller ce temple, selon Tacite; mais il est à présumer que, dans cette dernière occasion, il ne fut, ni détruit, ni consumé par le feu, puisque Pline le décrit sans faire mention d'un évènement si voisin de son tems. Il faut croire, au contraire, que cet Auteur représentant ce temple tel qu'il étoit, lorsqu'on le regardoit comme une des merveilles du monde, cet édifice n'avoit éprouvé aucune disgrace sensible de la part de Néron.

Les fondations qui subsistent encore aujourd'hui, & qui subsisteront long-tems, ne ressemblent point à la description de Pline. Ce temple auroit-il été rebâti une huitième fois depuis le siècle de Pline jusqu'au tems de l'empereur Gallien, sous le règne duquel les Goths se répandirent dans l'Asie, le pillerent & le brûlerent? C'est un doute que m'a fait naître l'inspection du lieu même, dit M. le comte de Caylus. J'ai descendu, ajoûte-t-il, comme Spon & Wheler dans les souterreins composés par des piliers quarrés, construits de grands quartiers de pierre, & qui laissent des passages assez serrés dans la longueur & dans la largeur de l'espace qu'ils occupent; leur sol est toujours bourbeux & souvent plein d'eau; le voisinage de la rivière & le terrein marécageux en sont la cause, & donnent la raison de la disposition des piliers dont je viens de parler; elle avoit pour objet l'écoulement des eaux dans tous les tems, & sur-tout dans celui des inondations. C'est donc à tort qu'on a donné quelquefois à ce souterrein le nom de labyrinthe; cette fondation étoit plutôt construite dans le goût des citernes anciennes, telle que celle d'Agrippa que l'on voit à Pouzzoles. Cette précaution étoit plus utile que celle des peaux avec leur laine & du charbon pilé.

Spon & Wheler ont eu raison de dire que le temple étoit autrefois séparé de la ville; le local en donne encore aujourd'hui des preuves convaincantes. Le temple a toujours été dans un terrein marécageux, dont l'humidité est entretenue par le Caystre, très-petite rivière, qui donne quelque idée du Méandre, par ses tours & ses détours, & dont l'embouchure, qui formoit le port, permettoit aux vaisseaux de remonter auprès de ce temple. On ne peut en douter par le revêtement des bords de la rivière, & par les amarres de granite placées de distance en distance.

Il paroît qu'il y avoit autour de ce temple un grand nombre d'édifices, destinés sans doute au logement des Prêtres, & aux autres dépenses du culte de la Déesse. On y voit encore les restes d'un stade de marbre blanc. Cet assemblage de bâtimens n'étoit pas d'une médiocre étendue; il occupoit le penchant de la montagne qui commandoit le temple, & dont la pente étoit douce; de plus, cette partie étoit défendue & fortifiée par un mur de marbre blanc d'une

affez grande épaiffeur ; on en voit encore des reftes, qui fuffifent pour faire connoître que ce mur étoit crénelé, & flanqué de tours quarrées & peu faillantes. Ce refte de fortification eft un des monumens les plus finguliers de l'Antiquité.

Cette partie facrée de la ville étoit féparée de celle qui étoit, à proprement parler, la ville d'Éphefe, puifque celle-ci contenoit les places, les théatres, les tribunaux. Hérodote dit que le temple de Diane étoit à fept ftades de l'ancienne ville. D'ailleurs, les ruines & les aquéducs ne laiffent aucun doute fur l'ancienne pofition de cette ville, qui n'eft plus compofée que de quelques mauvaifes maifons habitées par les Turcs. Strabon convient de la féparation de la ville & du temple ; il dit que celui-ci étoit fitué fur le port Panorme ; il décrit deux lacs qui fe trouvent encore dans cette vallée ; il nomme Sélénufia celui qui étoit le plus proche de la mer ; l'un & l'autre fe communiquoient. Le terrein a fans doute monté depuis qu'il écrivoit, car à peine peut-on les reconnoître ; ce qu'il y a de certain, c'eft qu'ils ne fe communiquent plus.

II. Les prérogatives accordées au temple d'Éphefe, ont été des plus étendues, & elles arriverent à un tel excès, qu'Augufte fut obligé de les modérer, ou plutôt de les fupprimer ; car l'impunité, fous quelque prétexte qu'elle foit établie, ne peut qu'être funefte aux fociétés.

L'antiquité du culte de Diane d'Éphefe paroît fur-tout prouvée par la figure même de la Déeffe. Telle qu'elle a été repréfentée par les Grecs, on ne peut la regarder que comme une figure Panthée, puifqu'elle eft chargée à la fois des attributs de la Nature, d'Ifis, de la Lune, de la Terre, de la Nuit, de Cérès & de Diane. Cependant, la forme effentielle qu'elle a toujours confervée, ne permet pas de douter que la première repréfentation de cette divinité n'ait été apportée de l'Égypte, d'où les dieux de la Grece tiroient leur origine. Entre un grand nombre d'exemples cités par Paufanias, nous nous contenterons de celui-ci : *La ftatue d'Hercule dans le temple d'Érythres, n'eft*, dit-il, *conforme, ni à celle d'Égine, ni à la manière de l'ancienne école d'Athènes ; fi elle reffemble à quelque chofe, c'eft aux ftatues Égyptiennes travaillées avec art.*

En conféquence de ce préjugé fi bien fondé, le premier culte rendu à cette Déeffe en Afie, doit avoir été Égyptien. La vanité des Grecs, qui les conduifoit à vouloir paffer pour inventeurs, & à s'approprier tout ce qu'ils avoient emprunté des autres nations, a fans doute déguifé en mille manières, & ce culte, & la figure de la Déeffe. La fucceffion de plufieurs fiècles, & les diverfes révolutions de ce temple, ont favorifé ces altérations. Ce font les Grecs qui ont ajoûté à la figure primitive, les cerfs, les abeilles, les rofes, & fur-tout les repréfentations des divinités de la mer, que les Égyptiens paroiffent

n'avoir, ni connues, ni révérées, & qu'ils n'ont jamais placées sur leurs monumens.

Ce que nous disons à l'égard des divinités de la mer, ne regarde que les siècles de l'Égypte qui nous sont connus ; on entrevoit que ce peuple n'a pas toujours eu l'horreur qu'on lui remarque pour cet élément dans les tems postérieurs. Il résulteroit de cette réflexion une grande antiquité pour la divinité d'Éphese ; elle seroit autorisée par des attributs que les Égyptiens connoissoient encore dans le tems de l'établissement de ce culte à Éphese ; & ces attributs, par une transmission simple & naturelle, se trouveroient ici traités à la Grecque, ce qui ne change rien à mon opinion, dit M. le Comte de Caylus.

Cependant, Pline semble détruire une conjecture si raisonnable ; il dit que la statue étoit faite d'un sep de vigne, & qu'elle n'a jamais éprouvé de changement ; *Vitigineum & nunquam mutatum.* Ce passage prouve seulement que les mensonges pieux ont règné de tout tems, & que la superstition se croit permis d'attaquer la Physique, comme de ne point respecter la Morale, qui défend toute espèce de mensonge. Les malheurs arrivés à ce temple, les incendies, & principalement les hostilités, qui se plaisent pour l'ordinaire à détruire les objets de vénération des autres, tous ces désastres ont-ils pu permettre à une statue de bois de résister à des attaques sous lesquelles plusieurs temples de pierre & de marbre ont succombé ? D'ailleurs, la représentation des monumens les plus authentiques de cette Déesse, conserve évidemment une trace de sa première origine ; les ornemens qui l'accompagnent, les sphinx, les taureaux, les chats, les cercles, symboles de l'éternité, prouvent en même tems qu'elle vient de l'Égypte, & qu'elle s'est peu à peu écartée de sa simplicité primitive, par la multiplication des attributs.

III. Il n'est guère de figures antiques plus communes que celles de Diane d'Éphese. On la trouve fréquemment en toutes les manières. Il y en a qui sont des statues colossales ; il s'en trouve de toutes les grandeurs ; on en voit sur les marbres, sur les pierres gravées, & sur les médailles. Quoiqu'elles se ressemblent toutes par les mammelles, qu'elles ont en grand nombre sur le sein, & quelquefois sur les côtés, elles different pourtant toujours entr'elles, ou par la quantité, ou par la qualité des symboles, ou enfin par les autres ornemens. On n'en a point encore vu deux parfaitement semblables. On appelloit, dit S. Jérôme, Diane d'Éphese *multimammia*, & en Grec πολύμαστος ; l'un & l'autre mot signifie *à plusieurs mammelles*. En effet, c'est principalement par cette quantité de mammelles qu'elle est distinguée des autres Dianes. On donnoit aussi plusieurs mammelles à Isis ; mais avec cette différence, que l'ornement de la tête d'Isis n'étoit point une tour comme celle de Diane, mais une fleur de Lotus ; outre que ces deux divinités n'é-

toient que la même dans le fond ; quoique dans le civil on les distinguât, & qu'elles eussent leurs temples & leurs cérémonies à part. On remarque aussi que quoique ces Isis Égyptiennes soient assez semblables aux Dianes d'Éphese pour le reste, on en trouve peu qui aient cette multitude de mammelles.

Dom Bernard de Montfaucon présente plusieurs figures de Diane d'Éphese, avec une description particulière de chacune. Voici comme il parle d'une des plus belles que l'on trouve. » Elle a, » dit-il, sur la tête une grande » tour à deux étages ; cette tour » est posée sur une base qui s'é» largit, & laisse deux grands » demi-cercles à chaque côté de » la tête de la Déesse, sur les» quels sont des griffons aîlés. La » Déesse a le visage assez gra» cieux, & les cheveux courts ; » de ses épaules pend une espèce » de feston garni de fleurs & de » fruits, qui laisse un vuide où » l'on voit un cancre. Elle étend » ses deux mains, & a sur cha» que bras un lion. Au-dessous » du sein, entre les deux premiè» res bandes, est une grande » quantité de mammelles ; on en » compte jusqu'à dix-huit. Entre » la seconde & troisième bande, » sont représentés des oiseaux ; » entre la troisième & la quatriè» me, une tête humaine, avec » des aîles & un Triton à chaque » côté ; entre la quatrième & » la cinquième, deux têtes de » bœuf. «

Quelques lignes plus bas, Dom Bernard de Montfaucon décrit une autre figure de Diane d'Éphese, encore plus chargée de symboles que la précédente. » Elle a sur la » tête une grande tour à triple » étage, & par-dessous un voile » qui lui couvre les épaules. Un » grand feston entouré de pointes » lui descend sur la poitrine ; dans » le feston sont deux victoires qui » tiennent la couronne sur un » cancre ; elle a sur chaque bras » deux lions. Tout le bas est di» visé comme en quatre étages ; » un grand nombre de mammel» les occupent le premier, le se» cond a trois têtes de cerf assez » mal formées, & à chaque côté » une figure humaine. Les deux » autres ont chacun trois têtes de » bœuf. Il sort outre cela des » deux côtés, des têtes & une par» tie de corps de certains ani» maux. «

Voilà une bonne partie des symboles qui se trouvent sur les Dianes d'Éphese. Les unes en ont plus, les autres moins. Ce sont en général des cancres, des bœufs, ou taureaux, des lions, griffons, cerfs, sphinx, insectes, abeilles, arbres, roses, & assez souvent des figures humaines ; cela revient toujours au même.

Voyons présentement quels peuvent être les sens mystérieux de tous ces symboles. Tous les Sçavans conviennent que tout cela signifie la nature, ou le monde avec toutes ses productions. Ce n'est point une conjecture ; les inscriptions qu'on voit sur deux de ces statues en font foi. L'une a *παναίολος φύσις πάντων· μήτηρ*, la

nature toute pleine de diversités, *mere de toutes choses* ; l'autre se lit ainsi, παναίολος φίσις, *la nature pleine de diversités*. La première figure n'a presque que des abeilles & des roses. La seconde tient un globe d'une main & un croissant de l'autre. Entre les bandes où sont représentés les animaux à l'ordinaire, une au milieu montre un sacrifice fait à la mere Nature, ou à Diane. On convient que cet assemblage de symboles appartient à différentes divinités, qui sont comme réunies dans Diane d'Éphese. La tour ou la couronne tourrelée sur la tête, appartient à Cybele la mere des dieux. Les lions lui sont aussi consacrés ; les fruits & les bœufs sont les symboles de Cérès. Les griffons sont consacrés à Apollon, les cerfs à Diane.

Ce qu'il y a de plus singulier dans les images de cette Déesse, c'est le cancre, qui non seulement s'y voit fréquemment, mais qui s'y trouve aussi assez souvent couronné par des génies. Quelques Antiquaires disent que ce cancre est mis là comme un signe du zodiaque, à cause de certains rapports qu'il a avec la lune. D'autres croient que le cancre marque une région maritime, comme étoit le païs d'Éphese ; & qu'il est couronné, parce que ce même païs a rapporté quelque avantage. Après ces explications, on n'est guère moins incertain qu'auparavant sur la signification de ce symbole. Il n'est pas mal-aisé de voir que Diane, ou la mere Nature, a plusieurs mammelles, parce qu'elle est la nourrice de tous les animaux & de toutes les plantes. On peut voir le traité qu'a fait Claude Menetrei sur les Dianes d'Éphese, imprimé à Rome en 1657, après la mort de l'Auteur. On trouvera le tout expliqué jusqu'aux plus petits symboles. Il y a dans cet opuscule quelques conjectures bien appuyées ; l'érudition est répandue par-tout ; & si l'esprit n'y est pas toujours satisfait, c'est que nos connoissances sur des choses si obscures, sont trop bornées pour pouvoir donner raison de tout.

DIANE ÉTOLIENNE, (*a*) *Diana Ætola*, Ἄρτεμις Αἰτωλή, avoit un temple à Naupacte. La statue de Diane Étolienne étoit en marbre blanc, dans l'attitude d'une femme qui tire de l'arc.

DIANE EUCLÉA, *Diana Euclea*, Ἄρτεμις Εὐκλεία, (*b*) étoit honorée à Thèbes en Béotie, où elle avoit un temple. C'étoit Scopas qui avoit fait la statue de la Déesse. On dit que les filles d'Antipœne, Androclée & Alcis, avoient leur sépulture dans ce temple. Il y avoit devant le temple de Diane Eucléa, un lion de marbre, qu'Hercule consacra, dit-on, après avoir vaincu les Orchoméniens & leur roi Erginus, fils de Clyménus.

Diane Eucléa signifie Diane de la bonne renommée. Il y en avoit, selon Plutarque, qui croyoient

(*a*) Pauf. p. 687.

(*b*) Pauf. p. 566, 567. Plut. Tom. I. pag. 331.

que c'étoit une fille d'Hercule & de Myrto, fille de Ménétius, & sœur de Patrocle ; & qu'étant morte vierge, elle fut fort honorée des Béotiens & des Locriens. Car, dans toutes les places publiques de leurs villes, elle avoit des autels, sur lesquels les fiancés & les fiancées faisoient des sacrifices avant que d'épouser. Cela étoit fort bien imaginé, d'obliger les fiancés & les fiancées de faire un sacrifice sur l'autel de Diane de la bonne renommée, pour leur faire entendre que de la bonne réputation, qui est le fruit de la sagesse, dépend tout le bonheur des mariés.

DIANE HÉGÉMAQUE, (a) *Diana Hegemache*, Ἄρτεμις Ἡγεμάχη, avoit un temple à Sparte. Le surnom d'Hégémaque veut dire qui mene au combat.

DIANE HÉGÉMONE, (b) *Diana Hegemones*, Ἄρτεμις Ἡγεμόνη, étoit honorée à Tégée, où elle avoit un temple. Ce surnom veut dire conductrice. On trouvera à l'article d'Aristomélidas, à quelle occasion on bâtit à Tégée un temple à Diane Hégémone.

Cette Déesse étoit aussi honorée dans un temple situé à quatre stades d'Acacésie. Sa statue étoit la première que l'on voyoit dans ce temple. Elle étoit de bronze & avoit environ six pieds de haut. La Déesse tenoit un flambeau de chaque main.

DIANE HÉMÉRÉSIA, (c) *Diana Hemeresia*, Ἄρτεμις Ἡμερησία. Ce surnom signifie propice. Diane Héméréfie avoit un temple à Luses ; elle fut surnommée ainsi, parce que Mélampus ayant conduit à Luses les filles de Prœtus, qui étoient tombées en démence, les guérit dans le temple de Diane.

DIANE HEURIPPE, *Diana Heurippa*, Ἄρτεμις Εὑρίππα. (d) étoit en vénération chez les Phénéates. Ce fut, selon eux, Ulysse qui bâtit un temple à Diane Heurippe, en mémoire de ce qu'après avoir cherché inutilement ses cavales par toute la Grece, il les avoit enfin retrouvées à Phénéon ; & il le bâtit à l'endroit même où il les avoit retrouvées. On voit par-là que ce mot veut dire, *je retrouve*, du Grec εὑρίσκω.

DIANE HIÉRÉA, *Diana Hierea*, Ἄρτεμις Ἱερεία, (e) avoit un temple à Oresthasium. Il n'en restoit plus que quelques colomnes du tems de Pausanias. Ce nom d'Hiéréa signifie Prêtresse.

DIANE HYMNIA, *Diana Hymnia*, Ἄρτεμις Ὑμνία (f) Les Arcadiens avoient une dévotion singulière pour Diane Hymnia, qui avoit un temple sur les confins des Orchoméniens, du côté des Mantinéens. Ce temple étoit placé sur le penchant d'une montagne, & commun aux deux peuples. Ils y avoient un Prêtre & une Prêtresse qui faisoient vœu de chasteté perpétuelle, & qui menoient une vie fort austere ; l'usa-

(a) Pauf. p. 187.
(b) Pauf. p. 514, 531.
(c) Pauf. p. 485.
(d) Pauf. p. 478.
(e) Pauf. p. 527.
(f) Pauf. p. 463, 476, 477.

ge du bain & de plusieurs autres choses permises aux autres hommes, leur étoit interdit, & jamais ils ne faisoient de visites. Il en étoit de même, au rapport de Pausanias, des principaux ministres du temple de Diane à Éphèse, avec cette différence, que ceux-ci ne gardoient la règle que pendant leur année d'exercice. La fête de Diane Hymnia se célébroit tous les ans.

Aristocrate étant devenu amoureux de la Prêtresse de cette déesse, & ne pouvant la faire condescendre à ses volontés, la viola dans le temple même de Diane; son crime ayant été divulgué, les Arcadiens l'assommerent aussi-tôt à coups de pierre, & pour obvier à un pareil inconvénient, ils ne donnerent plus ce sacerdoce qu'à une femme mariée.

DIANE IPHIGÉNIE, (a) *Diana Iphigenia*, Ἄρτεμις Ἰφιγένεια avoit un temple à Hermioné. Nous ignorons pourquoi les habitans de cette ville donnoient à Diane le surnom d'Iphigénie.

DIANE ISORA, *Diana Isora*, (b) Ἄρτεμις Ἰσώρα, avoit un temple à Sparte. Pausanias dit qu'on l'appelloit aussi Diane Limnéa; & il ajoûte que ce n'étoit pas Diane à proprement parler, mais la Britomartis des Crétois. Cette Diane Isora pourroit bien être la même que la Diane Issoria qui suit. Les noms ont du moins beaucoup de ressemblance.

DIANE ISSORIA, *Diana Issoria*, Ἄρτεμις Ἰσσωρία, (c) étoit honorée d'une manière particulière par les habitans de Teuthrone.

DIANE LAPHRIA, *Diana Laphria*, Ἄρτεμις Λαφρία. (d) Dans la citadelle de Patra, il y avoit un temple de Diane Laphria. Ce surnom étoit étranger, & la Déesse étoit aussi étrangère; car, Auguste ayant dépeuplé Calydon & toute l'Étolie, pour en transférer les habitans à Nicopolis, qu'il avoit bâtie sous le promontoire d'Actium, orna cette ville d'une infinité de statues, qu'il avoit enlevées aux Étoliens & aux Arcaniens; en même tems, il donna à ceux de Patra une partie des dépouilles de Calydon, & nommément la statue de Diane Laphria, que ces peuples gardoient encore précieusement dans leur citadelle, du tems de Pausanias. Quant au surnom de la Déesse, quelques-uns le tirent du nom d'un Phocéen; car ils prétendent que ce fut Laphrius, fils de Delphus, & petit fils de Castalius, qui consacra à Diane cet ancien monument; mais, d'autres veulent que Diane ait été surnommée Laphria, du mot Grec *Elaphros*, qui signifie doux, léger; parce que la colère qu'elle avoit fait sentir à Œnéus, s'appaisa avec le tems, & que les Calydoniens lui devinrent moins odieux. Quoi qu'il en soit, cette statue étoit d'or & d'ivoire, & représentoit la Déesse en habit de chasse; c'étoit

(a) Pauf. p. 151.
(b) Pauf. p. 186.
(c) Pauf. p. 212.
(d) Pauf. p. 275, 432, 433.

un ouvrage de deux fameux statuaires de Naupacte, Ménechmus & Soïdas, que l'on ne croit guère moins anciens que Canachus de Sicyone & que Callon de l'isle d'Égine.

Les habitans de Patra célébroient tous les ans une fête en l'honneur de Diane ; & ils observoient réligieusement les cérémonies qu'ils avoient reçues de leurs peres. Ils arrangeoient en rond tout autour de l'autel, des pièces de bois verd, de la longueur de seize coudées, & au milieu de ce circuit ils mettoient une pareille quantité de bois sec. La veille de la fête ils apportoient de la terre molle, dont ils faisoient des gradins afin de pouvoir monter à l'autel. Ensuite, la cérémonie commençoit par une procession où l'on portoit la statue de la Déesse, avec toute la pompe imaginable; une vierge qui exerçoit le sacerdoce, paroissoit la dernière, portée sur un char attelé de deux cerfs. Le lendemain on préparoit le sacrifice, & tous y assistoient avec autant de dévotion que d'allégresse. Entre la balustrade & l'autel il y avoit un grand espace, où l'on jettoit toutes sortes d'animaux tout en vie ; premièrement des oiseaux bons à manger; en second lieu, des victimes plus considérables, comme des sangliers, des cerfs, des chevreuils, des louvetaux, des ourseaux, même des loups & des ours ; troisièmement des fruits de toute espèce ; ensuite, on mettoit le feu au bûcher. Alors ces animaux qui sentoient la chaleur de la flamme, devenoient furieux ; quelques-uns même s'élançoient par-dessus la balustrade, & cherchoient à s'échapper ; mais, on les reprenoit & on les ramenoit à l'autel ; ce qu'il y avoit de particulier, c'est qu'au rapport de ces peuples il n'en arrivoit point d'accident, & que jamais personne ne fut blessé en cette occasion.

Entre le temple de Diane Laphria & l'autel dont nous venons de parler, on voyoit le tombeau d'Eurypyle. Dans l'enceinte du temple, il y avoit une chapelle de Minerve, surnommée Panachéïs, dont la statue étoit d'or & d'ivoire.

Les Messéniens honoroient aussi Diane Laphria. C'étoit Damophon qui leur avoit fait la statue de cette Déesse. Pausanias nous apprend d'où étoit venu à ces peuples le culte de Diane Laphria. Les Messéniens s'étant établis à Naupacte, par la concession des Athéniens, se trouverent voisins de l'Étolie, & le voisinage fit qu'ils reçurent le culte & les cérémonies de la Déesse.

DIANE LEUCOPHRYNÉ, *Diana Leucophryne*, Ἄρτεμις Λευκοφρύνη, (a) avoit une statue en bronze à Athènes, auprès de la statue d'Olympiodore. C'étoient les enfans de Thémistocle qui en avoient fait la consécration, parce que leur pere, par un effet de la libéralité du roi de Perse, avoit régné sur les Magnésiens, qui

(a) Pauf. p. 47, 196. Tacit. Annal. L. III. c. 62.

honoroient Diane sous le nom de Leucophryné. Cette Déesse étoit aussi honorée sous le même nom à Amycles, où elle avoit une statue de la façon de Bathyclès.

DIANE LIMNÉA, *Diana Limnæa*, Ἄρτεμις Λιμναία, (*a*) avoit un temple à Sicyone. Ce temple étoit si vieux, du tems de Pausanias, qu'il n'avoit plus alors de toit. La statue de la Déesse y manquoit aussi. Pausanias ajoûte que personne ne put lui dire si elle avoit été transportée ailleurs, ou si elle avoit péri par quelque accident.

Diane Limnéa doit être la même que Diane Limnatis, dont il est parlé dans l'article suivant.

DIANE LIMNATIS, *Diana Limnatis*, Ἄρτεμις Λιμνάτις, (*b*) prenoit son nom du bourg de Limné, situé sur les confins des Messéniens, du côté des Lacédémoniens. Elle avoit en ce lieu un temple, où les deux peuples qu'on vient de nommer étoient les seuls des Doriens qui eussent droit de faire des sacrifices. Les Lacédémoniens prétendoient que de jeunes filles de leur païs étant venues, selon la coûtume, pour assister à la fête de Diane, elles furent violées par les Messéniens; que Téléclus, roi de Sparte, voulant empêcher ce désordre, fut tué dans la mêlée, & que ces vierges aimerent mieux mourir que de survivre à leur honte.

Ceux de Patra avoient un temple de Diane Limnatis, avec un grand espace consacré à cette Déesse. On dit que les Doriens s'étant rendus maîtres d'Argos & de Lacédémone, Preugene fut averti en songe d'enlever de Sparte la statue de Diane Limnatis, & qu'il en vint à bout, par le moyen d'un esclave dont il avoit éprouvé la fidélité. On gardoit cette statue à Mésoa, parce que ce fut-là que Preugene jugea à propos de la déposer. Mais tous les ans, le jour de la fête de Diane, un des ministres de la Déesse avoit soin d'apporter sa statue à Patra, & de la remporter ensuite. Sur le terrein qui étoit consacré à Diane, il y avoit plusieurs chapelles où l'on alloit par-dessous une galerie; dans l'une on voyoit une statue d'Esculape qui étoit de marbre, à l'exception de l'habit; dans une autre on voyoit une Minerve d'or & d'ivoire. Devant cette chapelle de Minerve étoit la sépulture de Preugene, où l'on rendoit tous les ans des honneurs à ce héros, dans le tems de la fête de Diane Limnatis.

Cette Déesse avoit aussi un temple chez les Tégéates. On le voyoit à neuf stades de la ville. La statue étoit de bois d'Ébène, dans le goût de ces statues que les Grecs appelloient des Éginetes.

Il paroît que le culte de Diane Limnatis étoit fort étendu; cette Déesse avoit encore un temple dans le territoire des Épidauriens, sur le chemin qui conduisoit de

(*a*) Pauf. p. 98.

(*b*) Pauf. p. 161, 208, 222, 274, 427, 541. Tacit. Annal. L. IV. c. 43. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XV. p. 407.

Boées à Épidaure. On trouve dans Tacite, Diane Liménétis ou Liménitis.

DIANE LYCÉA, (*a*) *Diana Lycea*, Ἄρτεμις Λυκεία, avoit un temple à Trœzène, lequel fut bâti par Hippolyte. Pausanias dit que s'étant informé d'où venoit le surnom de Lycéa, aucun des Sçavans du lieu n'avoit pu le lui dire. Pour lui, il croyoit qu'il vient, ou de ce qu'Hippolyte avoit purgé le païs des loups dont il étoit infesté; car Lycéa est formé du Grec λύκος, *lupus*, loup; ou de ce que par sa mere il descendoit des Amazones, qui avoient dans leur païs un temple de Diane sous le même nom.

Devant la porte du temple de Diane Lycéa, il y avoit une grosse pierre, que les Trœzéniens appelloient la pierre sacrée, & sur laquelle ils prétendoient qu'Oreste fut purifié du meurtre de sa mere, par d'illustres personnages de Trœzene, au nombre de neuf. Assez près de-là on trouvoit plusieurs autels peu éloignés les uns des autres, l'un consacré à Bacchus Sauveur, en conséquence d'un certain oracle, l'autre à Thémis, & celui-ci par Pitthée lui-même, à ce qu'ils disoient; mais il y en avoit un troisième qu'ils érigerent à bon droit au Soleil le Libérateur, lorsqu'ils se virent délivrés de la juste crainte qu'ils avoient de tomber sous l'esclavage de Xerxès & des Perses.

DIANE LYCOATIS, (*b*) *Diana Lycoatis*, Ἄρτεμις Λυκοᾶτις, étoit en vénération chez ceux de Lycoa. Elle y avoit un temple, où la Déesse étoit en bronze.

DIANE LYGODESMA, (*c*) *Diana Lygodesma*, Ἄρτεμις Λυγοδέσμα, étoit ainsi nommée, parce qu'on l'avoit trouvée empaquetée avec des brins de sarment. Ce nom vient de ἀπὸ τοῦ λύγου, *à vitice*, de l'osier, & δεσμὸς, *vinculum*, lien.

DIANE MUNYCHIENNE, *Diana Munychia*, Ἄρτεμις Μουνυχία. (*d*) avoit un temple au port de Munychie. C'est de-là que lui venoit le surnom de Munychienne.

DIANE MYSIENNE, *Diana Mysia*, Ἄρτεμις Μυσία, (*e*) avoit un temple dans la Laconie, sur le chemin qui conduisoit de Sparte dans l'Arcadie.

DIANE ORTHIA, *Diana Orthia*, (*f*) avoit un temple à Lacédémone, dans la rue nommée Limnée. Les Lacédémoniens prétendoient que la statue de la Déesse étoit celle-là même qu'Oreste & Iphigénie enleverent de la Taurique, & disoient qu'elle leur fut apportée par Oreste, qui en effet a été roi de Sparte; tradition qui paroît à Pausanias beaucoup plus vraisemblable que celle des Athéniens, au sujet de la même statue. Du tems de cet Écrivain, cette statue étoit encore si célebre, que les Cappadociens, & ces peu-

(*a*) Pauf. p. 144.
(*b*) Pauf. p. 514.
(*c*) Pauf. p. 192, 193.
(*d*) Pauf. p. 2.
(*e*) Pauf. p. 202.
(*f*) Pauf. p. 129, 191. & *seq.* Plut. Tom. I. p. 14, 15.

ples qui habitoient auprès du Pont-Euxin, se la disputoient entr'eux, sans compter les Lydiens qui croyoient aussi l'avoir dans leur temple de Diane Anaïtis.

Que la statue de Diane Orthia, qui étoit à Sparte, fût la même que celle qui avoit été enlevée aux Barbares de la Taurique, Pausanias en apporte quelques preuves. En voici une entre autres. Les Limnates, peuples de la Laconie, les Cynosuréens, ceux de Misoa & de Pitane, étant venus à Sparte pour sacrifier à Diane Orthia, l'esprit de discorde s'empara tellement d'eux, qu'ils prirent querelle ensemble & se battirent les uns contre les autres; plusieurs furent tués au pied de l'autel, & une maladie subite emporta les autres. L'Oracle, consulté sur cet accident, prononça que cet autel vouloit être teint du sang humain; c'est pourquoi durant un tems on y immola un homme pour victime, & le sort en décidoit. Lycurgue abolit cette barbare coûtume, & substitua à sa place la flagellation des jeunes gens, qui se pratiquoit encore du tems de Pausanias, de sorte qu'il étoit encore vrai de dire que cet autel étoit teint du sang des hommes. La Prêtresse présidoit à cette flagellation, & pendant que l'on fouettoit de jeunes enfans jusqu'au sang, elle tenoit entre ses mains la statue de la Déesse, qui étoit fort petite & fort légère. Mais, si l'exécuteur épargnoit quelqu'un de ces enfans, soit pour sa naissance, ou pour sa beauté, aussitôt la Prêtresse s'écrioit que la statue s'appesantissoit, & que l'on ne pouvoit plus la soutenir; elle s'en prenoit au prévaricateur, & lui imputoit la peine qu'elle souffroit, tant il étoit comme naturel à cette statue d'aimer le sang humain, & tant l'habitude qu'elle en avoit contractée chez les Barbares, s'étoit enracinée en elle. Au reste, elle avoit plus d'un surnom; car on l'appelloit aussi Lygodesma, parce qu'elle étoit venue empaquetée avec des brins de farment; & comme elle étoit si bien liée qu'elle ne pouvoit pencher d'un côté ni d'autre, de-là vient qu'ils l'avoient aussi nommée Orthia, du Grec ὀρθὸς, *rectus*, qui est droit.

Sur le mont Lyconé, il y avoit aussi un temple de Diane, & dans ce temple trois statues, l'une d'Apollon, l'autre de Latone, & la troisième de Diane, toutes trois de marbre blanc, & attribuées à Polyclete.

Il y en a qui veulent que Diane Orthia ait eu ce surnom d'un certain lieu d'Arcadie, où elle avoit un temple. Nous croirions plutôt qu'Orthia ne signifie que sévère; car les Grecs appelloient Orthion, tout ce qui étoit dur, fâcheux & difficile. Ce qu'on vient de lire des enfans de Lacédémone, pourroit servir de preuve à cette opinion.

DIANE PATROA, *Diana Patroa*, Ἄρτεμις Πατρῴα, (*a*) avoit une statue à Sicyone. Cette

(*a*) Pauf. p. 102.

ftatue étoit fort groffière & fans art. Elle étoit taillée en forme de colomne.

DIANE PÉDOTROPHE, *Diana Pædotrophos*, Αʹρτεμις Παιδοτρόφος, (*a*) étoit honorée à Coroné, où elle avoit un temple. Ce furnom fignifie nourrice. Diane proprement étoit la Lune; or, c'eft une vielle opinion que la Lune influe fur les groffeffes des femmes & fur leur accouchement. C'eft en ce fens que Diane étoit appellée la nourrice.

DIANE PERSIQUE, *Diana Persica*, Αʹρτεμις Περσική, (*b*) étoit particulièrement honorée à Hiérocéfarée de Lydie.

L'an de Jefus-Chrift 22, le Sénat de Rome, pour remédier aux abus qui fe commettoient dans l'Afie mineure, à l'occafion du droit d'afyle, ordonna aux villes qui jouiffoient de ce droit, de repréfenter leurs titres pour être examinés; la ville de Hiérocéfarée de Lydie fe trouva de ce nombre. Ses députés remontrerent que le temple de la Diane Perfique, qui y étoit adorée, avoit été fondé par Cyrus; que ce Prince lui avoit donné le droit d'afyle, & qu'elle n'avoit jamais ceffé de jouir de ce droit, qui avoit été confirmé & augmenté depuis par les Rois poftérieurs; en forte qu'il s'étendoit à deux milles à la ronde du temple. Le Sénat fe contenta de reftreindre ce droit fans l'abolir; ainfi, la recherche ne fervit qu'à donner à la ville de Hiérocéfarée, un titre encore plus authentique que tous ceux qu'elle pouvoit avoir.

La Diane Perfique, de laquelle on trouve le nom fur les médailles de Hiérocéfarée, étoit la même que la divinité adorée à Comane. Paufanias dit avoir vu à Hiérocéfarée un Mage Perfan, coëffé de la tiare facrée, réciter dans une langue barbare des prieres devant un autel, fur lequel le feu s'alluma de lui-même, après que le Mage y eut mis du bois fec. Paufanias devoit faire réflexion qu'un des préceptes fondamentaux du culte Perfan, étoit de ne jamais laiffer éteindre le feu facré qui étoit fur l'autel. Le bois fec qu'il y vit mettre, ne s'enflamma que parce qu'il y avoit encore du feu caché fous la cendre qui étoit dans le foyer.

La Diane Perfique étoit la divinité que les Perfans nommoient Anaïtis, & qui avoit des temples dans toute la Cappadoce. Le furnom de Perfique ne venoit que du culte qu'on rendoit à Diane dans la Perfe.

Nous trouvons dans Plutarque [c'eft dans la vie de Lucullus], un paffage curieux touchant Diane Perfique. Plutarque, après avoir dit que Lucullus avoit profité d'une circonftance favorable pour faire paffer l'Euphrate à fon armée, ajoûte: » Sur l'autre bord » de l'Euphrate, paiffent des gé» niffes confacrées à Diane Perfi» que, que les Barbares qui habi-

(*a*) Pauf. p. 281.

(*b*) Tacit. Annal. L. III. c. 62. Pauf. pag. 341, 408. Plut. Tom. I. pag. 507. Mém. de l'Acad. des Infcript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 54, 55.

» tent au de-là de ce fleuve, honorent particulièrement. Ils ne se servent de ces génisses que lorsqu'ils offrent des sacrifices à cette Déesse; tout le reste du tems elles errent dans les campagnes en pleine liberté, portant empreinte sur elles, la marque de la déesse, qui est une torche allumée. Quand on en a besoin pour les immoler, il est fort difficile de les prendre, & ce n'est pas une petite affaire que d'en venir à bout. Quand l'armée eut passé l'Euphrate, une de ces génisses étant allée sur une roche qui passe pour être consacrée à la déesse, elle s'y arrêta; & baissant la tête, comme celles qui sont attachées avec des liens, elle se présenta à Lucullus, comme toute prête à être immolée, & il l'immola. «

Cette torche, dont il est parlé dans ce passage, convenoit à une déesse, qui étoit appellée Diane Phosphore, ou Diane porte-lumière. La coûtume de faire sur les chevaux quelque marque avec des fers, est fort ancienne, puisque Anacréon en parle; mais, ce passage de Plutarque est peut-être le seul de l'antiquité où il soit parlé de génisses marquées d'une torche.

DIANE PHÉRÉENNE, (a) *Diana Pheræa*, Ἄρτεμις φεραία, avoit un temple à Sicyone; la statue de la déesse étoit en bois. On prétendoit qu'elle avoit été apportée de Pheres, d'où elle avoit pris son nom. Diane Phéréenne étoit aussi honorée à Argos & à Athènes, elle avoit une statue dans chacune de ces deux villes. Les Argiens disoient, comme les Sicyoniens, que cette statue leur avoit été apportée de Pheres.

DIANE PHILOMIRAX, (b) *Diana Philomirax*, Ἄρτεμις φιλομεῖραξ, avoit un temple à Élis, dans la rue nommée la rue du silence. Cette déesse étoit ainsi appellée, parce qu'il y avoit dans le voisinage de son temple un lieu d'exercice pour la jeunesse; c'est-à-dire, que Diane Philomirax signifie Diane, qui se plait avec la jeunesse, de φίλος, *amicus*, ami, & μεῖραξ, *puer*, enfant, jeune homme.

DIANE PHOSPHORE, (c) *Diana Phosphoros*, Ἄρτεμις φωσφόρος, avoit une belle statue dans un temple d'Esculape, qui étoit chez les Messéniens.

Le surnom de Phosphore veut dire porte-lumière, en Latin *lucifera*. Il est aisé de juger que c'étoit la Lune.

DIANE PROPYLEA, (d) *Diana Propylæa*, Ἄρτεμις Προπυλαία, étoit honorée chez ceux d'Éleusis, qui lui avoient dédié un temple. Ce surnom vient du Grec προπύλαιον, *vestibulum*, vestibule; comme qui diroit, *Diane qui veille à la garde de la ville.*

DIANE PROTOTHRONIA, *Diana Protothronia*, (e) Ἄρτεμις Πρωτοθρονία. Cette déesse avoit un

(a) Pauf. p. 104, 127.
(b) Pauf. p. 390.
(c) Pauf. p. 276.
(d) Pauf. p. 71.
(e) Pauf. p. 686.

autel

autel entouré d'une baluſtrade de marbre dans le temple de Diane d'Éphèſe.

DIANE PYRONIA, *Diana Pyronia*, Ἄρτεμις Πυρωνία, (*a*) avoit un temple ſur le mont Crathis. Les Argiens anciennement alloient chercher dans ce temple, du feu pour leurs fêtes de Lerna. On voit par-là pourquoi cette déeſſe étoit ſurnommée Pyronia, du Grec, *πῦρ*, *ignis*, feu.

DIANE SARONIA, (*b*) *ou* SARONIS, *Diana*, *Saronia*, *Saronis*, Ἄρτεμις Σαρωνία, Σαρωνὶς, étoit honorée à Trœzène. Ce fut Saron, un des Rois du païs, qui bâtit un temple à cette déeſſe; ce qui lui fit donner le ſurnom de Saronia. Ce temple étoit ſitué dans un lieu où les eaux de la mer formoient un marécage. Saron ayant eu le malheur de ſe noyer, ſon corps fut jetté par les eaux dans le bois Sacré de Diane, & inhumé dans le parvis du temple. Les Trœzéniens célébroient tous les ans une fête en l'honneur de Diane Saronia, & cette fête ſe nommoit auſſi Saronia.

DIANE SCIATIS, *Diana Sciatis*, Ἄρτεμις Σκιάτις, (*c*) étoit ainſi nommée, parce qu'elle avoit un temple à Scias. Ce temple, à ce que l'on croyoit, avoit été bâti par Ariſtodème durant ſa domination. Du tems de Pauſanias, on n'en voyoit plus que quelques reſtes.

Le texte de cet Auteur porte Sciaditis; mais, je crois qu'il faut lire Sciatis, comme fait M. l'Abbé Gédoyn dans ſa traduction Françoiſe de cet Auteur.

DIANE SÉLASPHORE, (*d*) *Diana Selaſphoros*, Ἄρτεμις Σελασφόρος, étoit honorée chez les Phlyens qui formoient une bourgade de la tribu Cécropide. Elle avoit un autel dans le temple de ce peuple.

Le ſurnom de Sélaſphore, veut dire porte flambeau, ou porte lumière. Ainſi, Diane Sélaſphore eſt la même que Diane Phoſphore.

DIANE SOTIRA, *Diana Sotira*, Ἄρτεμις Σωτέιρα, (*e*) étoit honorée en pluſieurs endroits. Ce ſurnom ſignifie conſervatrice, tutrice, protectrice.

Les Mégaréens avoient une ſtatue de Diane Sotira, pour la raiſon ſuivante. Les Perſes, que Mardonius avoit amenés, après avoir ravagé tous les environs de Mégare, voulurent rejoindre leur chef qui étoit à Thèbes; mais, par le pouvoir de Diane, ces Barbares ſe trouverent tout-à-coup enveloppés de ſi épaiſſes ténebres, que ne connoiſſant plus les chemins, ils s'égarerent & tournerent du côté des montagnes. Là croyant avoir l'armée ennemie à leurs trouſſes, ils tirerent une infinité ds flèches; les rochers d'alentour frappés de ces flèches, ſembloient rendre une eſpèce de gémiſſement, de ſorte que les Perſes croyoient bleſſer autant d'ennemis qu'ils tiroient de flè-

(*a*) Pauſ. p. 481.
(*b*) Pauſ. p. 142, 147.
(*c*) Pauſ. p. 511.

(*d*) Pauſ. p. 59.
(*e*) Pauſ. p. 74, 83, 143, 206, 453, 506.

rel des vieillard, dit Pausanias; est de s'opposer toujours à ce que souhaitent les jeunes gens, & d'être sur-tout fort peu touchés de leurs amours. Pour cette raison, Mélanippus ne put obtenir de réponse favorable, ni des parens de la fille, ni des siens propres. On vit en cette occasion, comme en bien d'autres, continue le même Auteur, que quand une fois l'amour nous possede, toutes les loix divines & humaines ne nous sont plus de rien. Mélanippus & Cométho satisfirent leur passion dans le temple même de Diane, & ce saint lieu alloit être pour eux comme un lit nuptial, si la Déesse n'avoit bientôt donné des marques terribles de sa colère; car, la profanation de son temple fut suivie d'une stérilité générale, en sorte que la terre ne produisoit aucun fruit, & ensuite de maladies populaires qui emportoient une infinité de monde. Ces peuples ayant eu recours à l'oracle de Delphes, la Pythie leur apprit que l'impiété de Mélanippus & de Cométho étoit la cause de tous leurs maux, & que le seul moyen d'appaiser la Déesse étoit de lui sacrifier à l'avenir tous les ans un jeune garçon & une jeune fille, qui excellassent en beauté sur tous les autres. De ce barbare sacrifice, le fleuve qui passoit auprès du temple de Diane Triclaria, fut nommé Amilichus, car jusques-là il étoit demeuré sans nom. Ainsi, pour le crime de ces deux amans, on voyoit périr de jeunes filles & de jeunes-hommes qui en étoient très innocens; leur sort & celui de leurs proches étoient bien cruels, tandis que Mélanippus & Cométho, les seuls coupables, paroissoient moins malheureux; car du moins avoient-ils contenté leurs désirs, & les amans, (ceci est encore une réflexion de Pausanias) se trouvent heureux de pouvoir se satisfaire même au dépens de leur vie.

Voici maintenant comme on raconte que cessa cette barbare coûtume de sacrifier des hommes à Diane Triclaria. Les habitans d'Aroé, en consultant l'oracle d'Apollon, avoient appris qu'un prince étranger leur apporteroit un jour une divinité étrangère, & qu'aussitôt on cesseroit de répandre le sang humain à l'autel de Diane. Après la prise de Troye, dans le partage qui fut fait du butin, il échut à Eurypyle, fils d'Évémon, un coffre où l'on avoit renfermé une statue de Bacchus, faite, à ce que l'on croit, par Vulcain, & dont Jupiter avoit fait présent à Dardanus. Les uns disent qu'Énée prit la fuite si précipitamment qu'il laissa ce coffre, & d'autres assurent que Cassandre le cacha exprès, sçachant bien que quelque Grec l'emporteroit, & qu'il s'en trouveroit mal. En effet, Eurypyle ne l'eut pas plutôt ouvert, qu'à la vue du simulacre de Bacchus, son esprit s'aliéna, de sorte que la raison ne lui revenoit que par intervalles. Dans cet état, au lieu de faire voile en Thessalie, il prit la route de Cirrha par le golfe de ce nom, & alla droit à Delphes, pour sçavoir de l'oracle par quel moyen il pour-

roit guérir d'une maladie si fâcheuse. La réponse fut qu'à l'endroit où il trouveroit des hommes occupés d'un sacrifice qui lui paroîtroit étrange, il eut à déposer le coffre fatal qu'il avoit enlevé, & à y fixer sa demeure. Les vents ayant porté sa flotte jusques dans la rade d'Aroé, il y débarqua, & en mettant pied à terre, il vit un jeune homme & une jeune fille que l'on conduisoit à l'autel de Diane. Le seul appareil lui fit juger que c'étoient deux victimes que l'on alloit immoler. Les habitans, de leur côté, voyant un Prince qu'ils n'avoient jamais vu, se souvinrent de la prédiction qui leur avoit été faite; & lorsqu'ils apperçurent un grand coffre, ils jugerent qu'il pouvoit bien renfermer cette divinité étrangère qui devoit mettre fin à leurs maux; c'étoit en effet l'accomplissement de l'oracle. Eurypyle recouvra son bon sens; on cessa d'égorger des hommes à l'autel de la Déesse, & le fleuve changeant de nom, suivant l'évènement, s'appella Milichus, & non plus Amilichus, qui signifie désagréable, odieux. C'est le sens contraire de Milichus.

DIANE VÉNATRIX, *Diana Venatrix*, c'est la même que Diane la Chasseresse. *Voyez* Diane la Chasseresse.

DIANE, *Diana*, (*a*) nom qui fut donné à une Liburne, suivant une inscription rapportée par M. Fabretti.

DIANESTISME, *Dianestismus*, (*b*) nom que les Grecs donnoient à leur déjeûner. *Voyez* Acratisme.

DIANIUM, *Dianium*, (*c*) lieu de Rome, ainsi nommé parce qu'il étoit consacré à Diane, ou parce qu'il y avoit-là une statue de cette Déesse.

DIANIUM, *Dianium*, (*d*) Διάνιον, ville d'Espagne, située sur le bord de la mer, à sept cens stades de Carthage la neuve, selon Pline. Elle étoit dans le païs des Édétains, suivant Ptolémée.

Les habitans de Marseille fonderent cette ville quelques siècles avant Jesus-Christ, & l'appellerent Artémisium, du nom de la Déesse Diane, nommée en Grec Artémis, à l'honneur de laquelle ils bâtirent dans cette ville un temple magnifique. Les Latins l'appellerent Dianéum, ou Dianium pour la même raison. On l'appella aussi Hemeroscopeum, à cause d'une tour élevée qu'on y avoit bâtie, pour découvrir les vaisseaux qui croisoient sur cette côte. Sertorius se servit avantageusement de cette ville, pour faire venir du secours par mer, & pour s'y ménager une retraite, en cas qu'il vînt à être battu. De-là vient qu'il n'y a guère plus de deux siècles, qu'on appelloit encore cette place-là Atalaia de Sertorio, c'est-à-dire, l'échauguette de Sertorius.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. IV. p. 248.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 120.

(*c*) Tit. Liv. L. I. c. 48.

(*d*) Strab. p. 159, 161. Plin. Tom. I. pag. 140, 159. Ptolem. L. II. c. 6. Cicer. in Verr. L. I. c. 87. L. V. c. 145.

Elle fut entièrement ruinée par les incursions que les Barbares firent en Espagne, & demeura pendant quelques siècles ensevelie sous ses ruines; mais enfin, la commodité de son port, & l'avantage de sa situation, inviterent les Espagnols à la rebâtir.

C'est aujourd'hui Denia dans le royaume de Valence, située au pied d'une montagne appellée Mongon, sur le penchant d'une colline, qui s'étend jusqu'à la mer, faisant face au nord. On y voit une tour fort élevée, d'où l'on découvre bien avant dans la Méditerranée tous les navires qui passent. Un château très-bien fortifié par la nature & par l'art, la défend. Elle perdit son évêché, lorsque les Maures s'en rendirent les maîtres.

DIARODON, ou plutôt DIARRHODON, (*a*) collyre fait avec des roses, de ῥόδον, rhodon, *rosa*. Il y en avoit de plusieurs espèces. Galien & Alexandre Trallien en parlent.

DIARRHODON. *Voyez* Diarodon.

DIASCHISMA, *Diaschisma*, (*b*) étoit dans l'ancienne musique un quart de ton.

DIASIES, *Diasia*, Διασία, (*c*) fêtes qui se célébroient à Athènes, en l'honneur de Jupiter Milichius ou Propice. On tire l'étymologie des Diasies, ἀπὸ τοῦ Διὸς καὶ τῆς ἄσης. de Jupiter & de la mauvaise Fortune.

Aristophane parle des Diasies dans sa comédie des Nuées; sur quoi son Scholiaste remarque que c'étoit une fête de Jupiter Milichius, laquelle tomboit à la fin du mois Anthestérion, qui répondoit à peu près à notre mois de Janvier. Il ajoûte que néanmoins Apollonius d'Acarnanie distingue les Diasies de la fête de Jupiter Milichius; & qu'à ce que quelques-uns disoient, cette fête étoit ainsi appellée, parce qu'ils y faisoient des prieres pour être exempts des dommages qui leur pourroient arriver. Enfin, il rapporte encore un autre sentiment, qui est que les Diasies étoient une fête où les Athéniens faisoient des assemblées publiques hors des murailles de la ville, & l'y célébroient. Dans la même comédie, un pere dit à son fils qu'il lui avoit acheté un petit chat pour la fête des Diasies. Le Scholiaste de ce Poëte dit, sur la comédie des Cavaliers, que les Diasies étoient la grande fête d'Athènes. Lucien, dans son Charideme, & Suidas en parlent aussi. Hésychius dit que les Diasies étoient une fête qui se célébroit avec une tristesse singulière.

Les Diasies étoient aussi célébrées à Sardes, s'il faut s'en rapporter à la correction faite par les Sçavans à une médaille de cette ville.

DIASMYRNES. (*d*) C'est le

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. I. 226.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVII. pag. 69.

(*c*) Lucian. T. II. pag. 1014. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 215. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XVIII. p. 142.

(*d*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. I. p. 229.

collyre de Scribonius, *ex Myrrha, quæ Smyrna Græcè*. Galien & Aëtius en parlent, & l'appellent Diasmyrnon.

DIASPHENDONÈSE, (a) *Diasphendonesis*, étoit une espèce de supplice des plus cruels. On plioit à grande force deux arbres, & on attachoit un des pieds du criminel à l'un des arbres ainsi pliés, & l'autre pied à l'autre arbre; puis on lâchoit tout d'un coup ces arbres, & chacun emportoit une partie du corps. Aurélien punit ainsi un soldat qui avoit commis un adultere avec la femme de son hôte. Casaubon croit que ce cruel supplice étoit venu de Perse.

DIASTYLES, *Diastyli*, (b) terme d'architecture. Vitruve dit que les Diastyles, qui avoient trois diametres de colomnes, n'ont pas assez de solidité, & que les corniches crevent à cause de la trop grande distance.

DIASYRME, *Diasyrmus*, figure de Rhétorique, par laquelle on répond, ou plutôt on élude une question, à laquelle il seroit ennuyeux de répondre. Par exemple, *que répondre à un argument si éloigné du sujet.*

DIATES, *Diatæ*, Διάται, (c) nom que Pausanias donne aux habitans de Dium, ville de Macédoine. *Voyez* Dium.

DIATESSARON, nom que les Grecs donnoient à l'intervalle que nous appellons quarte, & qui est la troisième des consonnances.

Ce mot est composé de διὰ, *par*, & de τέσσαρες quatre, parce qu'en parcourant cet intervalle diatoniquement, on passe par quatre sons différens.

DIATONIQUE, *Diatonicus*, (d) l'un des trois genres de la musique ancienne.

Ce mot vient du Grec διὰ, *par*, & τόνος, ton; c'est-àdire, passant d'un ton à un autre.

Le genre Diatonique étoit le plus ancien & le plus naturel de tous, & en même tems le plus facile à entonner. Il procédoit dans chaque tétracorde par un demi-ton majeur, puis par deux tons, le premier majeur & le second mineur.

On faisoit deux espèces de genre Diatonique, le mou, μαλακὸν, & le dur, σύντονον. Dans le Diatonique mou, la modulation ou l'intonation procédoit 1.° par un demi-ton de l'hypate à la parhypate; 2.° trois dieses en harmoniques ou quarts de ton par indivis, de la parhypate au lichanos; 3.° cinq dieses ou quarts de ton par indivis, du lichanos à la nète. Dans le Diatonique dur ou ordinaire, la progression, comme on sçait, est 1.° d'un demi-ton de l'hypate à la parhypate; 2.° d'un ton de la parhypate au lichanos; 3.° d'un autre ton du lichanos à la nète.

(a) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 240.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 50.

(c) Pauf. p. 587.

(d) Roll. Hist. Anc. Tom. V. pag. 688. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIII. p. 175, 182, 271. T. XV. p. 372, 390. T. XVII. p. 70.

DIATONIQUE [Oſtave]. (*a*) L'oſtave Diatonique étoit de ſept eſpèces, qui réſultoient de la différente ſituation des deux demitons, relativement aux cinq tons, avec leſquels ils compoſent cet accord. Les Anciens ont connu ces ſept eſpèces d'oſtaves, & leur ont impoſé des noms. Ils donnoient celui d'hypodorienne à la plus baſſe; celui d'hypophrygienne, à la deuxième en montant; celui d'hypolydienne, à la troiſième; celui de dorienne à la quatrième; celui de phrygienne à la cinquième; celui de lydienne à la ſixième; celui de mixolydienne à la ſeptième.

DIAULE, *Diaulus*, Δίαυλος, ſorte de courſe, dont il eſt parle ſous l'article de courſe. *Voyez* Courſe.

DIBON, *ou* DIBONGAD, (*b*) *Dibon*, *Dibongad*. Euſebe & S. Jérôme écrivent ce nom aſſez diverſement. Euſebe écrit Dabon ou Dibom, & dans la page ſuivante il écrit ce même nom Deibon, renvoyant à ce qu'il en dit dans l'article Dabon ou Dibon. S. Jérôme écrit Debon ou Dibon. Ces deux Peres expliquent ce nom comme s'il étoit commun à un des campemens des Iſraëlites dans le déſert, & à un grand village ſur l'Arnon. La Vulgate dit toujours Dibon, en parlant de ce dernier, lorſqu'il s'agit du camp des Hébreux dans le déſert, quoique S. Jérôme diſe Debongad, & Euſebe Δαιϐων Γὰδ, *Dæbon Gad* en deux mots. Ce campement eſt indiqué au livre des nombres.

(*c*) La ville de Dibon ſur l'Arnon eſt ſouvent nommée dans l'Écriture. Au livre des nombres, on voit quelle étendue de païs les Amorrhéens avoient enlevée aux Moabites, depuis Héſébon juſqu'à Dibon; la première de ces villes, plus au nord, & l'autre plus au midi. Cette ville fut enſuite dans la tribu de Ruben ou dans celle de Gad, ou peut-être ſur les confins de ces deux tribus; ce qui fait qu'elle eſt attribuée tantôt à l'une & tantôt à l'autre. Il ſemble que les Moabites s'en reſaiſirent à l'occaſion de la migration des dix tribus.

(*d*) Il y avoit une troiſième ville de Dibon dans la tribu de Juda, comme il paroît par le ſecond livre d'Eſdras. Dom Calmet doute ſi ce n'eſt pas la même que Dabir ou Cariath Sépher. Il remarque que les Septante nomment Dibon la ville qui eſt nommée Dabir dans l'Hébreu, au livre de Joſué.

Le même Dom Calmet doute que Dibon Gad, le campement des Iſraëlites, ſoit différent de Dibon ſur l'Arnon, qui fut, dit-il, donnée à la tribu de Gad par Moïſe, & enſuite cédée à celle de Ruben. Il obſerve de plus que S. Jérôme dit qu'on l'appelloit encore de ſon tems indifféremment

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XVII. p. 83, 84.
(*b*) Numer. c. 33. v. 45.
(*c*) Numer. c. 21. v. 30. c. 32. v. 3, 34. Joſu. c. 13. v. 17. Iſaï. c. 15. v. 9.
(*d*) Eſdr. L. II. c. 11. v. 25. Joſu. c. 12. v. 26.

Dibon ou Dimon, à cause de la ressemblance des lettres.

La carte de la Terre sainte par Sanson, place Dibon Gad près de la rive septentrionale du Zareth, torrent qui tombe dans la mer Morte, & à près de quarante-cinq mille pas de Dibon, qu'il place entre Esbon & le Jourdain, à l'orient, à six mille pas de ce fleuve, & à cinq de Dabir vers le midi oriental de cette dernière, beaucoup plus près du Jourdain que de l'Arnon. Quand on fait tant que de s'écarter des guides généraux, il faut nommer les guides particuliers, & avertir des motifs de préférence.

DIBONGAD, *Dibongad*, (*a*) Δαιϐὼν Γάδ, l'un des campemens des Israëlites dans le désert. Il en est parlé au livre des nombres, où l'on voit que les Israëlites allerent camper d'Obath à Ijéabarim, sur les confins des Moabites, delà à Dibongad; & de ce lieu-ci à Helmon-Deblathaïm.

DICALÉDONS, *Dicaledones*. C'est ainsi qu'Ammien Marcellin nomme les Calédoniens. *Voyez* Calédoniens.

DICÉARCHIE, *Dicæarchia*, Δικαιαρχία, (*b*) ville d'Italie, située près de la mer Tyrrhene. Pausanias dit qu'il y avoit dans cette ville des bains, dont l'eau étoit si chaude, qu'en peu d'années les tuyaux de plomb, par où elle passoit, s'étoient fondus. Le même Pausanias rapporte ailleurs qu'auprès de Dicéarchie il y avoit dans la mer Tyrrhene une source d'eau chaude, autour de laquelle, on avoit fait une espèce d'isle pour profiter de ces bains salutaires, & ne pas laisser ce bienfait de la nature inutile.

Cette ville de Dicéarchie est la même que Putéoles. *Voyez* Putéoles.

DICÉARQUE, *Dicearchus*, Δικαίαρχος, (*c*) fils de Phidias, né à Messine, & non pas à Messene, philosophe, orateur & géometre, fut un des disciples d'Aristote, & profita beaucoup des leçons de ce grand maître. On parle de plusieurs de ses ouvrages, mais le plus important de tous, étoit une description de la Grece, où il s'attachoit à décrire les mœurs des Grecs dans les divers tems, d'où vient qu'il l'intitula, *touchant la vie de la Grece*. On a encore un fragment ou un abrégé de cet ouvrage, qui pourroit bien avoir été le même qu'on appella *le Tripolitique*, parce qu'il étoit divisé en trois livres. Il étoit si estimé, que pour cela seul Dicéarque passa pour un des Écrivains qui avoient écrit le plus exactement de la Grece. Mais, que ne pouvoit-on pas dire de lui, pour le traité où il décrivoit la république de Lacédémone? On le trou-

(*a*) Numer. c. 33. v. 45, 46.

(*b*) Pauf. p. 285, 465.

(*c*) Suid. T. I. p. 730. Athen. p. 14. Cicer. ad Attic. L. II. Epist. 2, 8, 16. L. VI. Epist. 2. L. VII. Epist. 3. L. VIII. Epist. 4. L. XIII. Epist. 30, 31. Acad. Quæst. L. IV. c. 124. Tuscul. Quæst. L. I. c. 21. & seq. de Divinat. L. I. c. 5. L. II. c. 105. de Legib. L. III. c. 14. de Offic. L. II. c. 16. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 331. Tom. XIV. pag. 419, 420.

va si beau, si exact, si utile à Lacédémone même, qu'il fut réglé que tous les ans on le liroit publiquement à toute la jeunesse assemblée dans le prétoire des Éphores.

Il composa aussi un traité des montagnes, d'où il est probable qu'on a extrait la description du mont Pélion, qu'on a encore aujourd'hui; & l'on cite encore d'autres compositions de lui, comme *touchant la descente dans l'antre de Trophonius, touchant le sacrifice fait à Troye, touchant Alcée & touchant Alcman.* Quelques-unes pourtant pourroient bien être d'un Dicéarque de Lacédémone, disciple d'Aristarque, qui vivoit peu après celui dont on parle; & on le croiroit volontiers auteur des deux dernières, si Athénée ne disoit en termes exprès que leur auteur étoit de Messine; car, il semble que ce titre désigne des commentaires sur ces Poëtes, qui convenoient mieux à un Grammairien qu'à un Philosophe.

Un autre traité intitulé *l'Olympique*, fut attribué au même Auteur, qui composa aussi un traité des exercices de musique, un autre de l'ame, un troisième de la divination & des songes, & enfin deux introductions à l'Astronomie. Tous ces ouvrages étoient estimés, & Cicéron qui en avoit lu une partie, appelle leur Auteur tantôt un excellent Écrivain, tantôt un homme très-sçavant dans l'Histoire, & quelquefois un grand Péripatéticien. Son traité de l'ame, partagé en trois livres, comme le dit cet illustre Romain, l'a rendu indigne d'une partie de ces éloges, s'il a cru ce qu'il y faisoit dire à un vieillard, descendu de Deucalion, que l'ame n'est rien; & le témoignage de Cicéron, homme très-capable de discerner les vrais sentimens d'un Auteur, d'avec ceux qu'il prête à ses interlocuteurs, semblent ne pas permettre d'en douter.

Dicéarque, selon le même Cicéron, avoit fait un livre des diverses calamités qui peuvent faire périr les hommes. Il y faisoit une grande énumération de ce qui en fait périr une infinité, comme les inondations, les pestes & les incursions des bêtes, qui, selon notre Auteur, se sont quelquefois jettées en si grand nombre dans de certains païs, qu'elles en ont entièrement détruit les habitans. Mais, il faisoit voir ensuite que ce qui est l'effet de la malice & de la fureur des hommes, comme les guerres & les séditions, en a sans comparaison plus fait périr que toutes les autres calamités.

DICÉARQUE, *Dicæarchus*, Δικαίαρχος, (*a*) Grammairien de Lacédémone, disciple d'Aristarque. Il en a été parlé dans l'article précédent.

DICÉARQUE, *Dicæarchus*, Δικαίαρχος. (*b*) natif de la ville de Platée. L'an 197 avant l'Ére Chrétienne, s'étant trouvé à une assemblée des Béotiens, qui se tenoit à Thebes, il proposa une loi qui ordonnoit qu'il seroit fait

(*a*) Suid. T. I. p. 730.

(*b*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 2.

un traité d'alliance entre les Romains & les Béotiens ; & comme personne n'osa s'y opposer, elle fut reçue & autorisée par les suffrages de tous les peuples de la Béotie.

DICÉARQUE, *Dicæarchus*, Δικαίαρχος, (*a*) l'un des complices de la conjuration de Scopas contre Ptolémée Épiphane. Le complot ayant été découvert, il fut arrêté comme les autres conjurés. Il avoit été autrefois amiral de Philippe, roi de Macédoine. Un jour ayant reçu ordre de ce Prince d'aller attaquer les isles Cyclades, ce qui étoit ouvertement contre la foi des traités, avant que de sortir du port, il fit élever deux autels, l'un à l'Injustice & l'autre à l'Impiété, & offrit des sacrifices sur l'un & sur l'autre, pour insulter, ce semble, en même tems, & aux hommes & aux dieux. Comme il s'étoit si fort distingué par ses crimes, Aristomene le distingua aussi du reste des conjurés dans son supplice. Il se contenta de faire donner du poison aux autres ; mais pour lui, il le fit mourir dans les tourmens, l'an 196 avant J. C.

DICÉARQUE, *Dicæarchus*, Δικαίαρχος, (*b*) frere de Thoas, préteur des Étoliens. Il fut député vers Antiochus, l'an 193 avant l'Ére Chrétienne, pour engager ce Prince à se déclarer contre les Romains en faveur des Étoliens. Avant tout, il lui fit sentir que dans la guerre contre Philippe, les Romains avoient profité du butin ; mais que l'honneur de la victoire avoit été tout entier pour les Étoliens ; qu'eux seuls leur avoient ouvert l'entrée dans la Grece, & qu'ils les avoient mis en état de vaincre l'ennemi, en leur prêtant leurs forces. Il faisoit un long dénombrement des troupes d'infanterie & de cavalerie qu'ils lui fourniroient, aussi-bien que des places fortes & des ports de mer dont ils étoient maîtres. Il n'hésita point à affirmer, quoique sans fondement, que Philippe & Nabis étoient résolus de se joindre à lui contre les Romains. Cependant, Antiochus demeura en repos, ou dumoins, ce ne fut que dans la suite qu'il se déclara.

Trois ans après, il fut question d'un traité de paix entre les Romains & les Étoliens ; & M. Acilius Glabrio, entr'autres conditions, voulut exiger qu'on lui livrât Dicéarque ; cette proposition révolta la nation Étolienne, & la détermina à faire de nouveaux préparatifs de guerre pour se défendre jusqu'à la dernière extrêmité.

DICÉE, *Dicæa*, Δικαία, (*c*) ville de Thrace, au rapport d'Hérodote & d'Étiennne de Byzance. Elle étoit dans le territoire des Bistons, près de l'étang Bistonide, & au côté oriental du canal, par où cet étang se vuide dans la mer. Pline nomme cette ville en pluriel. Harpocration, cité par le P. Hardouin, place Dicéopolis,

(*a*) Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 511.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXV. c. 12. L. XXXVI. c. 28. Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 526, 527.
(*c*) Plin. T. I. p. 204. Herod. L. VII. c. 109.

ou la ville de Dicée, auprès d'Abdere.

Hérodote fait mention de Dicée, comme d'une de ces villes par où passa l'armée de Xerxès.

DICÉLIES, *Dicelia*, (*a*) sorte de farces, que l'on conserva de l'ancienne comédie, pour divertir le peuple, à qui il faut toujours des bouffons.

DICÉLISTES, *Dicelistæ*, (*b*) Δικηλισταί. Il y a apppatence que les baladins, nommés dicélistes, jouoient des scenes fort libres, puisque les Sicyoniens les appelloient Phallophores; & qu'ailleurs on les nommoit les bouffons, les grossiers, les ivrognes.

DICHORÉE, *Dichoreus*, pied de la versification Latine. Il est composé de quatre syllabes, dont la première est longue, la seconde breve, la troisième longue, & la quatrième breve; ce sont deux chorées réunis, comme dans *cōmprŏbārĕ*.

DICOME, *Dicomes*, Δικόμης, (*c*) roi des Getes, promit de secourir Marc-Antoine avec une armée considérable.

DICROTES, *Dicrota*, sorte de biremes. *Voyez* Biremes.

DICTATEUR, *Dictator*, (*d*) Magistrat Romain, créé tantôt par un des Consuls, ou par le général d'armée, suivant Plutarque; tantôt par le Sénat ou par le peuple, dans des tems difficiles, pour commander souverainement, & pour pourvoir à ce que la république ne souffrît aucun dommage.

Les Romains ayant chassé leurs Rois, se virent obligés de créer un Dictateur dans les périls extrêmes de la république, comme, par exemple, lorsqu'elle étoit agitée par de dangereuses séditions, ou lorsqu'elle étoit attaquée par des ennemis redoutables. Dès que le Dictateur étoit nommé, il se trouvoit revêtu de la suprême puissance; il avoit droit de vie & de mort, à Rome comme dans les armées, sur les généraux & sur tous les citoyens, de quelque rang qu'ils fussent; l'autorité & les fonctions des autres Magistrats, à l'exception de celles des Tribuns du peuple, cessoient, ou lui étoient subordonnées. Il nommoit le Général de la cavalerie qui étoit à ses ordres, qui lui servoit de Lieutenant, & si l'on peut parler ainsi, de capitaine des gardes; vingt-quatre Licteurs portoient les faisceaux & les haches devant le Dictateur; il pouvoit lever des troupes, faire la paix ou la guerre, selon qu'il le jugeoit à propos, sans être obligé de rendre compte de sa conduite, & de prendre l'avis du Sénat & du peuple; en un mot, il jouissoit d'un pouvoir plus grand

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. XVI. p. 397.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XVI. pag. 397.

(*c*) Plut. T. I. p. 945.

(*d*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 87. & *suiv*. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 27. T. IV. p. 6, 13. Roll. Hist. Rom. T. I. p. 229. & *suiv*. T. II. p. 165. Tom. III. p. 179. & *suiv*. T. VI. p. 46. & *suiv*. T. VII. p. 232, 233. T. VIII. pag. 74. Révol. Rom. par M. l'Abb. de Vert. Tom. I. pag. 72. & *suiv*. T. II. p. 129. & *suiv*. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VI. p. 190. & *suiv*.

que ne l'avoient jamais eu les anciens rois de Rome.

Pour qu'une puissance aussi grande ne fît rien craindre pour la liberté publique. 1.° Elle n'étoit que pour six mois, de peur que sa longue durée ne la rendît monarchique; en sorte que si le motif pour lequel on avoit créé cette grande magistrature, subsistoit encore au bout de six mois, le Dictateur étoit alors obligé d'abdiquer. On le prolongeoit deux ou trois fois dans les grandes nécessités de la république, comme on le fit à l'égard de quelques-uns. On en vit plusieurs, lorsque le sujet qui les avoit fait élire étoit cessé, abdiquer la Dictature avant les six mois expirés. 2.° Le Dictateur ne pouvoit faire aucun emploi des deniers publics, sans la permission du Sénat ou du peuple. 3.° Il ne lui étoit pas permis de sortir de l'Italie, tant qu'il étoit revêtu de cette charge; autrement il en perdoit toutes les prérogatives, & il n'avoit plus d'autorité. Ce règlement ne fut violé qu'une fois dans le tems de la liberté de la république; & ce fut à l'égard d'Atilius Calatinus, & dans un cas très-pressant. 4.° Il lui étoit expressément défendu de monter à cheval, à moins que ce ne fût pour aller à la guerre. Cependant, on le permit à Fabius Maximus, par une distinction particulière, comme nous le dirons ci-après.

On donne plusieurs raisons pour lesquelles le Dictateur fut ainsi appellé. Les uns prétendent que c'est parce qu'il étoit nommé par le Consul; d'autres veulent que ce mot vienne de *dictare*, ordonner; ce qui signifie la même chose qu'*edicere*, faire des ordonnances. *Dictum* ou *edictum* signifie dans les anciens Auteurs, la souveraine puissance.

Le motif qui engagea dans les commencemens à créer un Dictateur, fut, comme on l'a dit, la crainte d'une dangereuse guerre, ou d'une sédition de la part du peuple. On ne le créa d'abord que pour ce sujet, mais dans la suite, on fit des Dictateurs pour plusieurs autres raisons; par exemple, pour tenir les comices, pour élire des Sénateurs, pour faire des informations; pour faire célébrer des jeux, sur-tout lorsque le Préteur étoit malade; ou enfin pour enfoncer le clou; c'étoit une ancienne cérémonie de religion. On enfonçoit un clou dans le temple de Jupiter, du côté droit, pendant la peste, ou lorsqu'il étoit arrivé quelque phénomene singulier, afin de préserver la république des malheurs dont ont s'imaginoit qu'elle étoit menacée. En un mot, on faisoit un Dictateur, lorsqu'on se trouvoit dans quelque fâcheuse conjoncture, & qu'on avoit besoin d'une puissance absolue, mais passagère. On ne le créoit pas comme les autres Magistrats, par les suffrages du peuple; mais un des deux Consuls, par un décret du Sénat, nommoit ordinairement qui il vouloit d'entre les Sénateurs Consulaires, & cette nomination se faisoit pendant la nuit, & après avoir pris les auspices. Un Consul, quoiqu'absent de Rome, pouvoit nommer un

Dictateur, pourvu que le Consul ne fût pas hors des terres de la république qui étoient bornées à l'Italie. Cependant, il arrivoit quelquefois que le peuple ordonnoit que tel ou tel seroit revêtu de la Dictature. Nous en avons un exemple dans A. Fulvius Flavus, l'an de Rome 543. Quand le premier fut choisi, c'étoit un interroi qui tenoit les comices. Le Préteur les tenoit quand le second fut élu. Il y eut un Prodictateur nommé par le peuple, l'an 536; & ce fut Q. Fabius Maximus Verrucosus, celui qui a été appellé *Cunctator*.

Pendant que la République a joui de sa liberté, on n'a jamais vu qu'un seul Dictateur, sans Général de la cavalerie. Ce fut Fabius Butéo, que l'on revêtit de cette charge pour élire des Sénateurs, l'an de Rome 537.

Le premier Dictateur des Romains, fut T. Largius, ou Lartius, qu'on tira du corps des Patriciens, l'an de Rome 256. On le créa dans la crainte que l'on avoit que les Sabins & les Latins ne déclarassent la guerre, & parce que d'ailleurs on étoit menacé d'une sédition près d'éclater. Comme le peuple accablé de dettes refusoit de s'enrôler, on fut obligé d'avoir recours à une puissance supérieure. Quand la campagne fut terminée, T. Largius ramena son armée à Rome; & avant que le tems de sa Magistrature fût expiré, il nomma des Consuls, & se démit de ses pouvoirs, sans avoir exercé aucune violence, aucune rigueur sur quelque citoyen Romain que ce pût être.

Cette conduite de T. Largius, si sage & si mesurée au milieu d'un pouvoir sans bornes, qui souvent change & corrompt les meilleurs naturels, donne lieu à Denys d'Halicarnasse de faire une réflexion bien sensée, & que nous ne devons pas omettre. Il remarque que cet exemple que donna le premier Dictateur, fut suivi dans la suite de tous ceux qui remplirent la même charge jusqu'à Sylla, pendant l'espace de plus de quatre cens ans.

Les Historiens ne font mention d'aucun Dictateur qui ait manqué de douceur & de modération, quoique la république se soit vue souvent obligée d'ôter l'autorité à ses Magistrats ordinaires, pour la confier à un seul. Si jamais on n'eût créé de Dictateurs, que pour défendre la patrie contre des ennemis étrangers, il seroit moins étonnant, qu'occupés au dehors, ils n'eussent point abusé de leur puissance. Mais, dans des troubles domestiques, lorsqu'il falloit ou réprimer des séditieux, ou délivrer l'État de citoyens soupçonnés de tendre à la tyrannie, ou se précautionner contre une infinité d'autres dangers dont la république étoit menacée, qu'aucun de ceux qu'on revêtoit d'un plein pouvoir n'ait jamais donné sujet de reproche, & ne se soit écarté de la route qu'avoit tracée le premier Dictateur, c'est ce qui fait l'éloge parfait de la république Romaine.

Le premier Dictateur tiré de

l'ordre des Plébéiens, fut C. Martius Rutilius, vers la fin du quatrième siècle de Rome. Camille fut le seul qu'on nomma cinq fois Dictateur; mais, Camille étoit un citoyen incomparable, le restaurateur de sa patrie, & le second fondateur de Rome; il finit sa dernière dictature, l'an 386, par rétablir le calme dans la république entre les différens ordres de l'État. Minutius ayant remporté contre Annibal quelques avantages, que le bruit public ne manqua pas d'exagérer, on fit alors à Rome, ce qui ne s'y étoit jamais fait, dit Polybe. Dans l'espérance où l'on étoit que Minutius termineroit bientôt la guerre, on le nomma Dictateur, l'an de Rome 438, conjointement avec Q. Fabius Maximus, dont la conduite, toujours judicieuse & constante, l'emportoit à tous égards sur la bravoure téméraire du Collegue qu'on lui associoit. On vit donc deux Dictateurs à la fois, chose auparavant inouie chez les Romains, & qu'on ne répéta jamais depuis.

Le même Q. Fabius Maximus, dont nous venons de parler, en qui la grandeur d'ame, jointe à la gravité des mœurs, répondoit à la majesté de sa charge, fut le premier qui demanda au Sénat de trouver bon qu'il pût monter à cheval à l'armée; car une ancienne loi le défendoit expressément aux Dictateurs, soit parce que les Romains faisant consister leurs grandes forces dans l'infanterie, crurent nécessaire d'établir que le Général demeurât à la tête des cohortes, sans jamais les quitter; soit parce que la Dictature étant d'ailleurs souveraine & fort voisine de la tyrannie, on voulût au moins que le Dictateur, pendant l'exercice de sa charge, dépendît en cela de la république.

L'établissement de la Dictature continua de subsister utilement & conformément au but de son institution, jusqu'aux guerres civiles de Marius & de Sylla. Ce dernier, vainqueur de son rival & du parti qui le soutenoit, entra dans Rome à la tête de ses troupes, & y exerça de telles cruautés, que personne ne pouvoit compter sur un jour de vie. Ce fut pour autoriser ses crimes, qu'il se fit déclarer Dictateur perpétuel, l'an de Rome 671, ou, pour mieux dire, qu'il usurpa de force la Dictature. Souverain absolu, il changea à son gré la forme du gouvernement; il abolit d'anciennes loix, en rétablit de nouvelles, se rendit maître du trésor public, & disposa despotiquement des biens de ses concitoyens.

Cependant, cet hommes, qui, pour parvenir à la Dictature, avoit donné tant de batailles, rassasié du sang qu'il avoit répandu, fut assez hardi pour se démettre de la souveraine puissance, environ quatre ans après s'en être emparé; il se réduisit de lui-même, l'an 676, au rang d'un simple citoyen, sans éprouver le ressentiment de tant d'illustres familles dont il avoit fait périr les chefs par ses cruelles proscriptions. Plusieurs regarderent une démission si surprenante, comme le dernier

effort de la magnanimité ; d'autres l'attribuerent à la crainte continuelle où il étoit, qu'il ne se trouvât finalement quelque Romain assez généreux pour lui ôter d'un seul coup l'empire & la vie. Quoi qu'il en soit, son abdication de la Dictature remit l'ordre dans l'État, & l'on oublia presque les meurtres qu'il avoit commis, en faveur de la liberté qu'il rendoit à sa patrie ; mais, son exemple fit appercevoir à ceux qui voudroient lui succéder, que le peuple Romain pouvoit souffrir un maître, ce qui causa de nouvelles & de grandes révolutions.

Deux fameux citoyens, dont l'un ne vouloit point d'égal, & l'autre ne pouvoit souffrir de supérieur, tous deux illustres par leur naissance, leur rang & leurs exploits, tous deux presqu'également dangereux, tous deux les premiers capitaines de leur tems ; en un mot, Pompée & César se disputerent la funeste gloire d'asservir leur patrie. Pompée cependant aspiroit moins à la Dictature pour la puissance, que pour les honneurs & l'éclat ; il désiroit même de l'obtenir naturellement par les suffrages du peuple ; c'est pourquoi, deux fois vainqueur, il congédia les armées quand il mit le pied dans Rome. César, au contraire, plein de désirs immodérés, vouloit la souveraine puissance pour elle-même ; & il ne trouvoit rien au-dessus de son ambition & de l'étendue immense de ses vues; toutes ses actions s'y rapporterent, & le succès de la bataille de Pharsale les couronna. Alors, on le vit entrer triomphant dans Rome, l'an 696 de sa fondation ; alors tout plia sous son autorité ; il se fit nommer Consul pour dix ans, & Dictateur perpétuel, avec tous les autres titres de magistrature qu'il voulut s'arroger. Maître de la république, comme du reste du monde, il ne fut assassiné que lorsqu'il essaya le diadême.

Auguste tira parti des fautes de César, & s'éloigna de sa conduite; il prit seulement la qualité d'Empereur, *Imperator*, que les soldats, pendant le tems de la république, donnoient à leurs généraux. Préférant cette qualité à celle de Dictateur, il n'y eut plus de titre de Dictature ; les effets en tinrent lieu ; toutes les actions d'Octavien & tous ses règlemens formerent la royauté. Par cette conduite adroite, dit M. de Vertot, il accoûtuma des hommes libres à la servitude, & rendit une monarchie nouvelle supportable à d'anciens républicains.

On ne peut guère ici se refuser à des réflexions qui naissent des divers faits qu'on vient de rapporter.

La constitution de Rome dans les dangers de la république, auxquels il falloit de grands & de prompts remedes, avoit besoin d'une magistrature qui pût y pourvoir. Il falloit dans les tems de troubles & de calamité, pour y remédier promptement, fixer l'administration entre les mains d'un citoyen ; il falloit réunir dans sa personne, les honneurs & la puissance de la magistrature, parce qu'elle représentoit la souveraineté;

traîneté ; il falloit que cette magistrature s'exerçât avec éclat, parce qu'il s'agissoit d'intimider le peuple, les brouillons & les ennemis ; il falloit que le Dictateur ne fût créé que pour cette seule affaire, & n'eût une autorité sans bornes, qu'à raison de cette affaire, parce qu'il étoit toujours créé pour un cas imprévu ; il falloit enfin, dans une telle magistrature, sous laquelle le souverain baissoit la tête, & les loix populaires se taisoient, compenser la grandeur de sa puissance par la briéveté de sa durée. Six mois furent le terme fixe ; un terme plus court n'eût pas suffi, un terme plus long eût été dangereux. Telle étoit l'institution de la Dictature ; rien de mieux & de plus sagement établi, la république en éprouva long-tems les avantages.

Mais, quand Sylla, dans la faveur de ses succès, eut donné les terres des citoyens aux soldats, il n'y eut plus d'homme de guerre qui ne cherchât des occasions d'en avoir encore davantage. Quand il eut inventé les proscriptions, & mis à prix la tête de ceux qui n'étoient pas de son parti, il fut impossible de s'attacher à l'État, & de demeurer neutre entre les deux premiers ambitieux qui s'éleveroient à la domination. Dès-lors il ne régna plus d'amour pour la patrie, plus d'union entre les citoyens, plus de vertus. Les troupes ne furent plus celles de la république, mais de Sylla, de Pompée & de César. L'ambition, secondée des armes, s'empara de la puissance, des charges, des honneurs, anéantit l'autorité des Magistrats, & pour le dire en un mot, bouleversa la république ; sa liberté & ses foibles restes de vertus s'évanouirent promptement. Et comme elle devint de plus en plus esclave sous Auguste, Tibère, Caïus, Claude, Néron, Domitien, quelques-uns de ses coups porterent sur les tyrans ; aucun ne porta sur la tyrannie.

DICTATEUR, *Dictator* ; terme de college. C'est le nom qu'on donne à celui qui a la première place ; il est au-dessus de ceux qu'on appelle Empereurs.

DICTÉ, *Dicte*, Δίκτη, (a) montagne de l'isle de Crete. Ptolémée la met à l'extrêmité orientale de cette isle.

Virgile parle du mont Dicté en plus d'un endroit. Il appelle Jupiter, roi Dictéen. Il dit ailleurs que Jupiter y fut élevé, & que les abeilles l'y nourrirent.

Pline nomme cette montagne *Dictynnæus*. Le P. Hardouin observe que Solin & Martien la nomment de même, & qu'elle doit son nom à la funeste fin de Dictynne, qui se précipita de dedessus cette montagne. Ptolémée joint le mont Dicté au promontoire Κώρακος, que les navigateurs nomment encore à présent *Punta di Coraca*.

DICTÉE, *Dictata*, terme d'école, qui signifie les leçons que

(a) Ptolem. L. III. c. 17. Plin. T. I. pag. 210. Strab. pag. 478, 479. Virg. Eclog. 6. v. 56. Georg. L. II. v. 536. L. IV. v. 149. & seq. Æneid. L. III. v. 171. L. IV. v. 72, 73.

les étudians écrivent, & que leur professeur leur dicte. On appelle aussi dictée, l'action du professeur qui lit à haute voix & très-posément, la partie de ses cahiers que que les écoliers copient. On prend des Dictées ou des cahiers en Philosophie, en Sorbonne, en Droit & en Médecine.

DICTÉEN, *Dictæus*, surnom de Jupiter, pris du mont Dicté, où l'on dit que ce Dieu fut élevé.

DICTIDIUM, *Dictidium*, (a) ville de Thrace, située dans le mont Athos. Thucydide parle des habitans de cette ville. Il dit qu'ils s'emparerent d'une autre ville nommée Thyssus, qui étoit aussi située dans le mont Athos, & qui étoit entrée dans l'alliance des Athéniens. Ils y entrerent eux-mêmes depuis; mais ils y renoncerent ensuite pour prendre le parti des Chalcidiens.

DICTIONNAIRE, *Dictionarium*, ouvrage dans lequel les mots d'une langue, ou d'une, ou de plusieurs sciences, sont distribués par ordre alphabétique, & expliqués avec plus ou moins de détail, selon l'objet qu'on se propose.

Il est surprenant que les Anciens, & en particulier les Grecs, si amoureux de leur langue, si indifférens pour toutes les autres, n'aient pas laissé des Dictionnaires qui facilitassent l'intelligence de leurs écrits, & conservassent leur langue à la postérité. Il est vrai que bien avant Suidas, Hésychius, Pollux & Harpocration, & quelques autres dont il est parlé dans Photius, avoient composé des espèces de glossaires & de lexiques; mais, ces ouvrages embrassoient seulement une partie de la langue Grecque, non toute la langue; ainsi ils ne seroient nullement comparables aux Dictionnaires de nos Étiennes, ni à celui de l'Académie Françoise, ni à tant d'autres que nous pourrions citer, sans compter qu'ils n'ont pas été faits dans le bon tems de la Grece.

Il y a une grande différence entre Dictionnaire & Vocabulaire. Ce dernier signifie en général tout ouvrage, où un grand nombre de mots sont arrangés suivant un certain ordre, pour les retrouver plus facilemeet, lorsqu'on en a besoin. L'explication des termes doit y être fort courte, & presque toujours en un seul mot. Tel est par exemple le Traité de l'Orthographe Françoise, en forme de Dictionnaire, par M. le Roi, ce célebre Prote de Poitiers. Mais, un Dictionnaire peut & doit être même autre chose qu'un simple Vocabulaire, Les matières peuvent y être traitées jusqu'à un certain point, sur-tout quand ces sortes d'ouvrages sont exécutés par des gens à talens, comme le Dictionnaire raisonné des sciences & des arts. Un Livre de cette nature est très-utile & très-commode. Les personnes instruites le consultent au besoin, & les ignorans y trouvent un moyen de ne l'être pas tout-à-fait.

(a) Thucyd. p. 368, 399.

Sans vouloir me mettre au nombre des gens à talens, à quoi je déclare bien sincèrement que je n'ai aucune prétention, j'ai osé entreprendre de faire de cet ouvrage-ci un Dictionnaire dans le sens que je viens de l'expliquer; & l'approbation que mon travail a reçu jusqu'à présent des connoisseurs, pourroit être regardée comme une preuve de succès. J'entends par connoisseurs, les personnes de goût & les Sçavans du premier ordre. Combien n'en pourrois-je pas nommer ici de tous les Païs, qui m'ont témoigné qu'ils trouvoient mon entreprise bien conçue & bien exécutée? M. Diderot, entr'autres, m'a déclaré hautement que mon Ouvrage lui paroissoit bien fait & bien écrit, & a eu la bonté de m'indiquer non seulement de nouvelles sources que je ne connoissois pas, mais de me faire offre, & de ses lumières & de celles de ses amis, pour m'aider à résoudre les difficultés que je pourrois rencontrer dans la partie qui me reste à faire.

DICTYNNE, *Dictynna*, Δίκτυννα, nymphe de l'isle de Crete, la même que Britomartis. *Voyez* Britomartis.

DICTYNNÉUM, *Dictynneum*, (*a*) nom d'un lieu ou quartier à Sparte. Tite-Live en fait mention. Ce lieu étoit ainsi nommé, parce qu'il y avoit un temple de Dictynne, soit qu'on entende par-là Diane ou Britomartis.

DICTYNNIES, *Dictynnia*, (*b*) fêtes célébrées à Lacédémone & en Crete, à l'honneur de Diane Dictynne, ou d'une nymphe qu'on prit pour elle, & qui s'étant précipitée dans la mer, pour échapper à la passion de Minos, fut reçue dans un filet de pêcheur; ce qui la fit nommer Dictynne, & lui fit attribuer l'invention des filets dont on se sert à la pêche.

DICTYS, *Dictys*, Δίκτυς, (*c*) l'un des centaures. Comme il fuyoit devant le Lapithe Pirithoüs, il tomba du sommet d'une montagne dans un précipice; & en tombant, il rompit par sa pesanteur, un grand orme, dont il y eut quelques éclats qui lui entrerent dans le ventre.

DICTYS, *Dictys*, Δίκτυς, (*d*) fils de Magnès, roi de l'isle de Sériphe. Il établit sa demeure dans cette isle avec Polydecte son frere, qui monta sur le trône après la mort de Magnès. Ce fut Dryas, qui reçut sur le rivage Danaé, & le petit Persée, qu'Acrisius avoit exposés sur la mer. Polydecte épousa Danaé, & prit soin de l'éducation de Persée, qui se signala dans la suite par quantité d'exploits; mais, voyant que Polydecte maltraitoit Danaé, il changea, dit-on, ce Roi en pierre en lui montrant la tête de Méduse, & fit couronner Dictys, roi de Sériphe. Dictys avoit épousé Clymène. Les Athéniens leur consacrerent un autel dans le temple de Persée,

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 38.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 215.

(*c*) Ovid. Metam. L. XII. c. 9.

(*d*) Apollod. pag. 271, 272. Pauf. p. 115.

où ils étoient regardés comme les sauveurs de ce héros.

DICTYS, *Dictys*, Δίκτυς, natif de l'isle de Crete, suivit Idoménée au siège de Troye, & écrivit l'histoire de ce fameux siège. On croit que c'est de cet Ouvrage, ou de celui de Darès, qu'est tiré ce qu'on lit dans la chronique d'Eusèbe, qu'avec le secours d'Hélène, les fils d'Hector chasserent de Troye ceux d'Anténor. On attribue aussi à Dictys une histoire d'Italie.

On a imprimé un Ouvrage Latin, qu'on a voulu faire passer pour une traduction de l'Histoire du siège de Troye, écrite par cet ancien Auteur; & pour le mieux faire croire, on introduit dans la préface un Q. Septimus Romanus, qui, envoyant cette traduction à Q. Arcadius, lui assure qu'une tempête ayant fait entrouvrir la terre de l'isle de Crete, des bergers découvrirent un cercueil de plomb, où l'on trouva l'ouvrage original de Dictys, écrit en caractères Phéniciens. Si l'on faisoit quelqu'usage de ce conte, on croiroit que ce petit ouvrage est du troisième ou quatriéme siècle; mais il suffit de le parcourir, pour se convaincre qu'il est moderne, & composé par un Sçavant, qui, joignant ce qu'il avoit de lecture à une imitation assez heureuse de Sallustе, a voulu se divertir, en imaginant un récit assez vraisemblable des grands évènemens que les Poëtes ont altérés par des fables.

DICTYS, *Dictys*, Δίκτυς, (a) matelot. Il étoit fort habile à monter promptement sur les cordages d'un vaisseau, & à en descendre de même.

DIDACTIQUE, (b) terme qui signifie la manière de parler ou d'écrire, dont on fait usage pour enseigner ou pour expliquer la nature des choses. Ce mot est formé du Grec διδάσκω, j'enseigne, j'instruis.

Il y a un grand nombre d'expressions uniquement consacrées au genre Didactique. Les Anciens & les Modernes nous ont donné beaucoup d'Ouvrages Didactiques, non seulement en prose, mais encore en vers. Du nombre de ces derniers sont le poëme de Lucrece, *de rerum natura;* les Géorgiques de Virgile; l'art poëtique d'Horace, imité par Boileau; l'essai sur la critique, & l'essai sur l'homme, de Pope; &c. On peut ranger dans cette classe les poëmes Moraux, comme les discours de M. de Voltaire, les satyres de Boileau, &c.

M. Racine, fils du grand Racine, dans des réflexions sur la poësie, examine cette question: *Si les ouvrages Didactiques, en vers, méritent le nom de Poëme, que plusieurs Auteurs leur contestent.* Il décide pour l'affirmative, & soutient son sentiment par des raisons dont nous donnerons le précis. Les Poëtes ne sont vrai-

(a) Ovid. Metam. L. III. c. 10.

(b) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 126. & suiv. T. XIII. p. 381.

ment estimables, qu'autant qu'ils sont utiles, & l'on ne peut pas contester cette dernière qualité aux poëtes Didactiques. Parmi les Anciens, Hésiode, Lucrece, Virgile, ont été regardés comme Poëtes, & le dernier sur-tout, pour ses Géorgiques, indépendamment de son Énéide & de ses Églogues. On n'a pas refusé le même titre au P. Rapin, pour son poëme sur les jardins, ni à M. Despréaux pour son art poëtique. Mais, dit-on, les plus excellens ouvrages en ce genre ne peuvent passer pour de vrais poëmes, ou parce que le style en est trop uniforme, ou parce qu'ils sont dénués de fictions qui font l'essence de la poësie. A cela, M. Racine répond; 1.° Que l'uniformité peut être, ou dans les choses, ou dans le style; que la première peut se rencontrer dans les poëmes dont les sujets sont trop bornés, mais non dans ceux qui présentent successivement des objets variés, tels que les Géorgiques & la Poëtique de Despréaux, dans lesquels l'uniformité de style n'est pas moins évitée, comme cela est en effet; 2.° Qu'il faut distinguer deux sortes de fictions, les unes de récit & les autres de style. Par fictions de récit, il entend les merveilles opérées par des personnages qui n'ont de réalité que dans l'imagination des poëtes; & par fictions de style, ces images & figures hardies, par lesquelles le Poëte anime tout ce qu'il décrit; que le poëme Didactique & même toute autre poësie peuvent subsister sans les fictions de la première espèce; que Virgile, s'il les y avoit cru nécessaires, pouvoit dans ses Géorgiques, introduire Cérès, les Faunes, Bacchus, les Dryades; que Boileau pouvoit de même faire parler les Muses & Apollon, & que l'un ni l'autre n'ayant usé de la liberté qu'ils avoient à cet égard, c'est une preuve que le poëme Didactique n'a pas besoin de ce genre de fiction pour être caractérisé poëme. Que quant aux fictions de style, elles lui sont essentielles, & que les deux grands Auteurs sur lesquels il s'appuie, en ont répandu une infinité dans leurs ouvrages. D'où il conclud que les poëmes Didactiques n'en méritent pas moins le nom de poëmes, & leurs Auteurs celui de Poëtes.

Il y a une façon plus naturelle de décider cette question; c'est de nier absolument que la fiction soit essentielle à la poësie. La poësie est l'art de peindre à l'esprit: ou la poësie peint les objets sensibles, ou elle peint l'ame elle-même, ou elle peint les idées abstraites qu'elle revêt de forme & de couleur. Ce dernier cas est le seul où la poësie soit obligée de feindre; dans les deux autres elle ne fait qu'imiter. Ce principe incontestable une fois établi, tout discours en vers qui peint, mérite le nom de poëme, & le poëme Didactique n'est qu'un tissu de tableaux d'après nature, lorsqu'il remplit sa destination. La froideur est le vice radical de ce genre; il n'est surtout rien de plus insoutenable qu'un sujet sublime en lui-même, Didactiquement traité par un

versificateur foible & lâche, qui glace tout ce qu'il touche, qui met de l'esprit où il faut du génie, & qui raisonne au lieu de sentir.

Les Anglois ont plusieurs poëmes Didactiques en leur langue, mais ils ne leur ont jamais donné que le titre modeste d'Essai; tels sont l'Essai sur la critique, & l'Essai sur l'homme, par M. Pope, l'Essai sur la manière de traduire en vers, par le comte de Roscommon, & l'Essai sur la poësie, par le comte de Bukingham.

» C'est principalement dans le » genre Didactique, dit M. l'abbé » des Fontaines, que notre lan» gue fait sentir sa stérilité & son » ingratitude, sur-tout lorsque ce » genre a pour objet des choses » grossières & communes, com» me les travaux de la campagne. » loin de pouvoir alors nous ex» primer en vers avec quelque » élégance, nous ne le pouvons » pas même en prose, & il ne » nous est permis que d'aspirer » au foible mérite de la clarté & » de la précision. Cependant, » comme la prose est la langue na» turelle de tous les hommes, ces » choses se trouvent chez nous » bien plus supportables en prose » qu'en vers.

» Il n'en est pas de même des » objets spirituels ou relevés. » Nous avons pour ces sortes de » sujets, assez de manières de les » exprimer noblement. C'est ce » qui a fait enfanter à Despréaux » son Art poëtique, Ouvrage si » accompli, que certains Criti» ques, qui se donnent aujour» d'hui l'air de mépriser un si » grand homme, en sentent eux» mêmes la perfection. C'est pa» reillement ce qui a fourni à M. » l'abbé du Resnel, le moyen de » réussir dans sa traduction en » vers des deux poëmes de M. Po» pe, sur la critique & sur l'hom» me. Je crois pour cette raison, » que nous pourrions produire » d'excellens poëmes sur la musi» que, sur la peinture, sur la na» vigation, sur l'art de la guerre. » Mais, je pense en même tems, » qu'il nous est impossible de » faire en François un bon poë» me Didactique sur les travaux » de la campagne, & autres pa» reils sujets.

» Tout poëme Didactique con» siste essentiellement en précep» tes & en descriptions. Les pré» ceptes qui concernent les arts » libéraux, notre langue peut les » exprimer heureusement & avec » élégance. Il n'en est pas de mê» me à l'égard des arts méchani» ques & grossiers, tels que l'a» griculture & les arts de cette » espèce. Comme notre versifica» tion n'admet que des expres» sions choisies & élégantes, & » que cependant, pour exprimer » ce qui concerne ces arts, nous » n'avons que des termes popu» laires & des tours communs, » comment pourrions nous don» ner en vers des préceptes sur » ces choses, sans dégoûter le » Lecteur? Faut-il que notre » langue, fille de la langue Lati» ne, ressemble en cela si peu à » sa mere? La langue Latine, » comme on sçait, a une infinité

» de tours variés & d'expressions
» figurées, pour dire agréable-
» ment les choses les plus com-
» munes, & sur-tout pour tra-
» cer des préceptes sans séche-
» resse. «

Rien de plus nécessaire, sur-tout à la perfection des lettres, mais rien aussi de plus intimement uni aux sciences, que les ouvrages Didactiques, en matière de rhétorique, de poëtique & d'histoire. Or, personne n'ignore que pour y réussir, il faut être Philosophe encore plus qu'homme de lettres.

DIDAS, *Didas*, (*a*) l'un des lieutenans de Philippe, & gouverneur de la Péonie pour ce Prince. Cet officier, comme plusieurs autres, se laissa corrompre par Persée, qui avoit résolu la perte de Démétrius son frere. Il eut ordre d'avoir pour ce jeune Prince une complaisance aveugle, afin de l'engager à lui confier ses pensées les plus secretes, que d'ailleurs il tâcheroit lui-même de pénétrer.

Un jour que Démétrius accompagnoit le Roi son pere, qui s'étoit mis en tête de monter jusqu'au sommet du mont Hémus, il lui fut enjoint, lorsqu'il s'y attendoit le moins, de retourner en Macédoine; & comme il ne se défioit point de Didas, il lui ordonna de l'accompagner avec un petit nombre de soldats. Ainsi, Démétrius se mit en chemin avec une escorte beaucoup plus funeste pour lui, que n'eût été la solitude. En effet, Didas abusa de la simplicité & de la franchise de ce Prince irrité contre les siens, & peu attentif à cacher sa juste indignation. A force de flatter sa douleur, de lui témoigner la part qu'il y prenoit, & de lui offrir ses services sans réserve, ce traître pénétra jusqu'au fond de son ame, sur la parole qu'il lui donna de lui être fidele. Il avoit dessein de se réfugier à Rome; & il regardoit comme un effet de la bonté des dieux, l'amitié que venoit de lui jurer le Préteur de la Péonie, espérant avec son secours, passer par sa province, & éviter les embûches de ses ennemis. Didas découvrit aussitôt ce projet à Persée, qui eut soin que son pere en fût informé. Cette accusation, fondée à la vérité, & d'autres qui ne l'étoient point, déterminerent Philippe à se défaire de son fils Démétrius, & on assure que ce fut Didas qui en eut la commission. Pour cet effet, Didas fit faire les préparatifs d'un sacrifice, ou déjà institué, ou de son invention; & il invita Démétrius à venir d'Astrée à Héraclée, pour y assister, aussi-bien qu'au festin dont il devoit être suivi. On dit que ce fut dans ce repas qu'on lui donna du poison, l'an 181 avant Jesus-Christ.

Didas servit depuis dans les armées de Persée, qui, après la mort de Philippe, étoit monté sur le trône de Macédoine.

DIDIA, *Didia*, nom d'une

(*a*) Tit. Liv. L. XL. c. 21. *& seq.* L. XLII. c. 51. Roll. Hist. Anc. Tom. IV. pag. 657.

famille Romaine. On ne sçait si la famille Didia étoit Patricienne, ou Plébéïenne. Les médailles de la famille Didia ne sont pas communes. Elles portent Deidius ou Didius.

DIDIA [la Loi], *Didia Lex.* (*a*) Il est fait mention de cette Loi dans une lettre de Cicéron à son ami Pomponius Atticus.

DIDIA CLARA, (*b*) *Didia Clara*, fille de Didius Julianus, fut décorée du titre d'Augusta.

DIDIUS [T.], *T. Didius*, T. Δίδιος, (*c*) fut un des généraux Romains qui firent la guerre avec succès aux Scordisques. Il marcha contre ce peuple en qualité de Préteur, & obtint à son retour, les honneurs du triomphe. Il parvint depuis au Consulat; ce fut l'an de Rome 654, 98 avant Jesus-Christ. Il eut pour collegue Q. Cæcilius Métellus Népos. La province d'Espagne lui échut en partage. T. Didius fut assez heureux dans la guerre qu'il fit aux peuples de cette province, en sorte que, de retour à Rome, il obtint pour la seconde fois les honneurs du triomphe. Quelques années après, il porta encore les armes contre les Marses & leurs alliés; & il paroît qu'il périt dans cette guerre qui fut fatale à plusieurs illustres prsonnages Romains.

DIDIUS [P.], *P. Didius*, (*d*) triompha de la Macédoine, au rapport de Cicéron.

DIDIUS, *Didius*, (*e*) Lieutenant de César. Comme il commandoit l'armée navale à Gadès, ayant appris que Pompée le jeune fuyoit tout blessé sur quelques galères, il se mit aussi-tôt à ses trousses, & répandit de la cavalerie & de l'infanterie le long de la côte, pour l'attraper plus aisément. Pompée ayant été contraint de relâcher pour faire aiguade, parce qu'il n'avoit pas eu le loisir de se fournir d'eau dans un départ précipité, Didius survint avec sa flotte, qui prit une partie de ses vaisseaux, & brûla le reste. Pompée se voulant sauver avec quelques-uns vers un lieu naturellement fortifié, les troupes qu'on avoit répandues le long du rivage, en furent averties par leurs coureurs, & s'y rendirent en diligence. Comme il ne pouvoit marcher bien vîte, il se cacha dans le creux d'un rocher où il fut tué, ayant été décelé par les prisonniers.

Après sa mort, Didius, tout glorieux de ce succès, retira à sec une partie de ses vaisseaux pour les faire radouber, & s'en alla en un château voisin. Mais, les Lusitaniens s'étant rassemblés, marcherent contre lui. Quoiqu'il eût mis bonne garde à ses navires, il étoit contraint pourtant, à cause de leurs courses fréquentes, de faire sou-

(*a*) Cicer. ad Attic. L. II. Epist. 10.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. pag. 24.

(*c*) Plut. Tom. I. p. 569. Appian. p. 875. Roll. Hist. Rom. Tom. V. p. 279, 456, 463, 506.

(*d*) Cicer. Orat. in L. Pison. c. 48.

(*e*) Hirt. Pans. de Bell. Hisp. p. 858. & seq. Plut. T. I. p. 734.

vent des sorties. Comme il y avoit tous les jours quelque escarmouche, les Lusitaniens, partagés en trois corps, lui dresserent une embuscade; de sorte qu'étant sorti avec ses troupes, pour les repousser à l'ordinaire, le signal donné, les uns mirent le feu à ses vaisseaux, les autres s'enfuirent devant lui, pour l'attirer dans l'embuscade, où il fut investi par ceux qui étoient cachés derrière, & tué avec plusieurs autres, en se défendant vaillamment. Quelques-uns se sauverent dans des chaloupes, plusieurs gagnerent à la nage les galères qui étoient à l'ancre, & en coupant les cordes, cinglerent en haute mer; mais les ennemis eurent tout le butin.

DIDIUS [A.] GALLUS, *A. Didius Gallus*, (*a*) succéda à P. Ostorius Scapula, au gouvernement de la grande-Brétagne. Quelque diligence qu'il eût faite pour s'y rendre, il trouva en arrivant, les affaires en plus mauvais état encore qu'Ostorius ne les avoit laissées en mourant; car la légion que commandoit Manlius Valens, avoit été défaite pendant cet intervalle. Les ennemis, pour effrayer ce nouveau gouverneur, parloient de cette perte avec beaucoup d'exagération, & lui-même en écrivit à l'empereur sur le même pied, ou pour mériter de plus grands éloges, s'il appaisoit ces troubles, ou pour être excusé plus parfaitement, s'il n'y pouvoit remédier. C'étoient les Silures qui avoient remporté cet avantage, & ils portoient par-tout le fer & le feu dans la province, jusqu'à ce qu'enfin A. Didius Gallus les obligea de se retirer.

Il fut obligé de prendre part à une guerre civile, qui s'éleva parmi les Brigantes. Cartismandua, Reine de ces peuples, ayant mérité la protection des Romains, par le service qu'elle leur avoit rendu en leur livrant Caractacus, accrut considérablement sa puissance. En conséquence vinrent les richesses, & avec les richesses le luxe & la corruption des mœurs. Elle avoit pour époux Vénusius, qui passoit chez les Bretons pour le meilleur chef de guerre qu'ils eussent depuis la prise de Caractacus. Elle dédaigna un tel époux, & lui préféra Vellocatus son écuyer. De-là se formerent deux partis. Vénusius, appuyé du gros de la nation, soutenoit ses droits au trône. Cartismandua se trouvant trop foible, recourut aux Romains. A. Didius Gallus ne crut pas pouvoir se dispenser de la défendre, & réellement il la tira de péril. Mais le royaume demeura à Vénusius, & la guerre aux Romains.

Voilà à peu près à quoi se réduisirent les faits d'armes d'A. Didius Gallus dans la grande Bretagne. Il étoit vieux; son ambition étoit satisfaite par les honneurs qu'il avoit acquis. Ainsi il demeura tranquille, & laissa les Bretons se gouverner entr'eux

(*a*) Tacit. Annal. L. XII. c. 15, 40. in Jul. Agric. c. 14. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 228, 229.

comme ils voulurent. Seulement il prit quelques bourgades, pour pouvoir se glorifier d'avoir reculé les limites de sa province.

DIDIUS SCEVA, (*a*) *Didius Scæva*, brave officier Romain qui fut tué à Rome par les Vitelliens.

DIDIUS JULIANUS, (*b*) *Didius Julianus*, Δίδιος Ἰουλιανός, empereur des Romains, étoit d'une naissance distinguée, surtout du côté maternel, puisque sa mere avoit pour ayeul le fameux jurisconsulte Salvius Julianus, auteur de l'édit perpétuel sous Adrien; son pere Pétronius Didius étoit originaire de Milan. Didius Julianus fut élevé dans la maison & sous les yeux de Domitia Lucilla, mere de Marc-Aurele. Il obtint successivement toutes les charges, & parvint au consulat, qu'il géra avec Pertinax. Il lui succéda aussi dans le proconsulat d'Afrique, & il eut encore divers autres emplois, dans lesquels il s'acquit quelque réputation.

Sa vie ne se passa pas sans traverses. Il fut impliqué dans l'accusation sous laquelle succomba son oncle maternel Salvius Julianus; mais, il en sortit à son avantage, Commode, si nous en croyons Spartien, ayant déjà tant versé de sang illustre, qu'il en étoit las, & craignoit de se rendre trop odieux. Didius Julianus fut néanmoins relégué à Milan, origine de sa famille, soit pour cette affaire, soit pour quelque autre de même genre; & suivant Dion Cassius, il méritoit bien l'exil par son ambition inquiete & avide de nouveautés. Il possédoit de grandes richesses, & il en amassoit tous les jours par toutes sortes de voies. Dion Cassius prétend l'avoir souvent convaincu d'injustice dans des procès qu'il plaida pour ceux que Didius Julianus fatiguoit par ses vexations. Pour ce qui est de ses mœurs, on ne sçait pas trop à quoi s'en tenir entre les témoignages absolument contraires de Dion Cassius & d'Hérodien d'une part, & de l'autre de Spartien. Les deux premiers, ses contemporains, l'accusent de débauches, de luxe, d'intempérance sans aucun égard aux bienséances les plus indispensables. Spartien tient un langage tout opposé. Il traite de calomnies les bruits répandus à ce sujet, & il assure que la table de Didius Julianus étoit frugale jusqu'à une épargne qui peut paroître sordide. S'il falloit se déterminer, dit M. Grévier, je me rangerois volontiers du côté de Spartien. Il est visible que Dion Cassius haïssoit Didius Julianus, & qu'il se plaît à en dire du mal; & d'ailleurs les excès d'une dépense voluptueuse ne s'allieroient pas aisément avec les trésors immenses qui le mirent en état d'acheter l'Empire. Mais, s'il n'eût point ce vice, il est blâmable par

(*a*) Tacit. Hist. L. III. c. 73.

(*b*) Dio. Cass. p.835. *& seq.* Herodian. L. II. pag. 72. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 410, 484. Tom. V. p. 20, 21. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XII. p. 39, 268, 269, 389. T. XXI. pag. 479, 480.

bien d'autres endroits, & on ne peut le disculper de légèreté, d'avidité, d'ambition inconsidérée, de petitesse d'esprit, & de foiblesse de courage & de tête.

Il étoit à table, lorsqu'après le meurtre de Pertinax, on vint lui dire que les soldats offroient l'Empire à celui qui les payeroit le mieux. Son caractère le portoit à ouvrir son cœur à cette espérance, & sa femme & sa fille l'y exhorterent. Il sort, & animé encore par deux officiers qu'il rencontra, il se présente au pied du mur. Il y apprend quelle somme offroit Sulpicianus au-dedans du camp, il couvre son offre par une plus forte enchere. Les deux contendans se piquent d'émulation, & combattent sans se voir. Avertis de leurs offres respectives, par des messagers qui alloient & venoient de l'intérieur du camp à la muraille, & de la muraille à l'intérieur du camp, ils enchérissent à l'envi l'un sur l'autre, & enfin Sulpicianus promit aux soldats vingt mille sesterces par tête. Didius Julianus fit un effort, & en ajoûta tout d'un coup cinq mille. Il l'emporta par cette enchere exhorbitante, aidée de la réflexion qu'il fit faire aux soldats, que Sulpicianus étoit beau-pere de Pertinax, & voudroit sans doute venger sa mort. Pour lui, au contraire, il promit de rétablir la mémoire de Commode, de relever ses statues, de laisser les Prétoriens jouir des mêmes droits, c'est-à-dire, de la même licence dans laquelle cet Empereur les avoit entretenus. A ces conditions il fut reçu dans le camp, & proclamé Auguste par les soldats. Il prit donc possession de l'Empire, en offrant les sacrifices accoûtumés en pareil cas. Il fit ensuite sa harangue de remercîment, dans laquelle il ratifia tout ce qu'il avoit promis. Il établit préfets du Prétoire ceux que la multitude lui désigna elle même par ses suffrages; sçavoir, Julius Flavius Génialis & Tullius Crispinus; & il reçut ses prieres en faveur de Sulpicianus, qui lui avoit disputé l'Empire. En effet, Didius Julianus ne fit aucun autre mal à son concurrent, que de lui ôter la charge de Préfet de la ville, dont il revêtit Cornélius Repentinus son gendre.

Tout ce que nous venons de raconter se passa le jour même de la mort de Pertinax. Sur le soir, le nouvel Empereur partit du camp pour aller au Sénat, environné d'un nombreux cortège de troupes, armées de toutes pièces, & qui marchoient au son des trompettes, & enseignes déployées, comme pour une action de guerre. La précaution étoit placée; car l'indignation publique ne pouvoit être, ni plus légitime, ni plus vive. On sçavoit bien que le Sénat ne donneroit que par contrainte son consentement à une élection si vicieuse dans toutes ses circonstances; & le peuple l'attaquoit ouvertement, en sorte que les Prétoriens étoient obligés, en traversant la ville, de mettre leurs boucliers sur leurs têtes, pour se garantir des tuiles qu'on leur lançoit de dessus les toits.

La crainte qui, dans ces sortes d'occasions, a toujours plus de

pouvoir sur ceux qui ont plus à perdre, détermina les Sénateurs à se rendre en grand nombre à l'assemblée. Didius Julianus ouvrit la Séance par un discours des plus singuliers, & que l'on a peine à croire véritable, même sur la parole de Dion Cassius, qui étoit présent. » Je vois, dit-il, au » Sénat, que vous avez besoin » d'un chef; & je suis plus digne » que tout autre de vous commander. Je vous en citerois les » preuves, si vous ne me connoissiez, & si je ne pouvois en » attester vos consciences. C'est » ce qui m'a enhardi à ne me faire » accompagner que de peu de » troupes, & à paroître ici seul au » milieu de vous, pour vous demander la confirmation de ce qui » m'a été donné par les soldats. « S'il tint réellement ce langage, il falloit qu'il eût perdu toute pudeur. » Car, remarque l'Historien, il » se disoit seul, pendant que le » lieu de l'assemblée étoit tout » environné de gens en armes, & » que dans le Sénat même, il se » faisoit garder par des soldats; » & il invoquoit en sa faveur la » connoissance que nous avions » de lui, qui ne produisoit en » nous d'autres sentimens que la » crainte & la haine. « Il obtint néanmoins un décret tel qu'il pouvoit souhaiter. On l'aggrégea aux familles Patriciennes; on lui déféra tous les titres de la puissance Impériale; on décora sa femme Manlia Scantilla & Didia Clara sa fille, du nom d'Augusta; après quoi il congédia l'assemblée, & fut conduit au palais par les Prétoriens.

Ici nos Auteurs se partagent, conséquemment à la diversité de jugemens que nous avons déjà observée entr'eux au sujet de Didius Julianus. Si Dion Cassius doit en être cru, cet Empereur de quelques jours trouva trop chétif & trop mesquin le souper qui avoit été préparé pour Pertinax, & il y substitua un festin également somptueux & délicat. Il joua aux dés pendant que le cadavre de son prédécesseur étoit encore dans le palais, & il se donna le divertissement de la comédie, ayant fait appeller des histrions, & entr'autres le pantomime Pylade. Spartien réfute ce récit, comme fondé uniquement sur des bruits malignement répandus par les ennemis de Didius Julianus. Il soutient que le nouveau Prince ne mangea qu'après que le corps de Pertinax eût été enseveli; que son repas fut fort triste, & qu'il passa la nuit, non en veilles de divertissemens & de débauches, mais occupé des embarras de la position où il s'étoit mis, & des mesures qu'il devoit prendre dans une conjoncture si difficile. Il faut avouer que cette dernière façon de raconter les choses a bien plus de vraisemblance; Dion Cassius, comme nous l'avons déjà objervé, paroît prévenu de haine contre Didius Julianus, avec qui il avoit eu des démêlés; au lieu que Spartien, qui écrivoit cent ans après, n'avoit aucun intérêt à favoriser ce malheureux Prince. Enfin, la circonspection dont usa Didius Julianus, en ce qui regardoit la mémoire de Pertinax, ne

porte pas à croire qu'il ait voulu lui insulter le jour même de sa mort. Il se fit une loi de n'en parler jamais en public, soit en bien, soit en mal. La crainte des soldats ne lui permettoit pas les éloges. Les censures & les invectives leur auroient fait plaisir; & il s'en abstint par respect pour la vertu.

Le lendemain du jour où Didius Julianus s'étoit mis en possession de l'Empire, les Sénateurs & les Chevaliers vinrent lui rendre des hommages forcés, & d'autant plus empressés. » Nous composions nos visages, dit Dion » Cassius, & nous affections de » faire paroître de la joie, pendant que nous portions la tris» tesse au fond de l'ame. » Mais, le peuple ne se contraignit point, & il manifesta librement toute son indignation. Lorsque Didius Julianus sortit du palais, la multitude l'accabla d'injures; & pendant qu'il offroit, suivant l'usage, dans le vestibule du Sénat, un sacrifice à Janus, elle témoigna par ses cris, souhaiter qu'il ne trouvât point de présages favorables dans les entrailles des victimes, le traitant d'usurpateur & de parricide. Car on lui imputoit, sans fondement à ce qu'il paroît, d'avoir eu part au meurtre de Pertinax; & quelques Écrivains des tems suivans ont consigné ce faux bruit dans leurs ouvrages. Didius Julianus voulut appaiser le tumulte par des paroles de douceur, & il promit même une largesse. On lui répondit : *Nous n'en voulons point; nous ne recevrons rien.* Quelques-uns allerent jusqu'à lancer des pierres sur lui; en sorte qu'il se crut obligé d'ordonner à ses gardes de faire usage de leurs armes contre des séditieux. Il y en eut de tués; mais l'exemple de leur mort n'arrêta point les autres. Au contraire, le peuple en devint plus furieux, & par des clameurs continuelles il regrettoit Pertinax, il prodiguoit les injures à Didius Julianus, il invoquoit les dieux vengeurs, il chargeoit les soldats d'imprécations.

Cependant, Didius Julianus entra au Sénat, & il y parla avec prudence & avec douceur. Il remercia la compagnie des honneurs qu'elle lui avoit déférés, aussi-bien qu'à sa femme & à sa fille. Il reçut le nom de Pere de la patrie, qui lui avoit sans doute été offert dès la veille, & qu'il n'avoit pas voulu accepter dans le moment. Mais, il refusa une statue d'argent qu'on proposoit de lui dresser.

Au sortir du Sénat, il dirigea sa marche vers le Capitole. Le peuple en foule se mit de nouveau au-devant de lui, pour barrer le chemin; & il fallut encore employer la force & le fer pour écarter cette multitude irritée. Elle prit les armes, courut au Cirque, & y passa constamment une nuit & un jour sans boire ni manger, appellant au secours de la ville & de l'Empire, les divers Commandans des armées répandues dans les provinces, & sur-tout Pescennius Niger, qui gouvernoit la Syrie. Didius Julianus jugea avec raison, que si l'on n'aigrissoit point ces esprits échauffés, & qu'on les

laissât à eux-mêmes, ils se rebuteroient enfin ; & en effet le besoin de dormir & de prendre de la nourriture les força de se séparer. Chacun s'en retourna chez soi, & la tranquillité fut rétablie dans la ville.

Ces procédés de Didius Julianus ne donneroient pas une mauvaise idée de lui, si le vice de son entrée pouvoit se couvrir. Elle étoit d'autant plus criminelle & plus odieuse, qu'il avoit toujours été personnellement considéré de Pertinax, qui l'appelloit volontiers son collegue & son successeur, collegue dans le consulat, successeur dans le proconsulat d'Afrique. L'évènement fit tourner en un autre sens ces paroles, qui passerent pour un présage, lorsque l'on vit Didius Julianus succéder à Pertinax dans l'Empire.

Après l'orage des premiers jours, Didius Julianus jouit d'un calme de peu de durée, qu'il employa tout entier à tâcher de s'affermir. Son premier objet fut de satisfaire les Prétoriens, & il surpassa même sa promesse. Au lieu de vingt-cinq mille sesterces, il leur en distribua trente mille par tête. Sçachant combien la mémoire de Commode leur étoit chere, il souffrit qu'ils lui en donnassent le nom ; il rétablit plusieurs usages, ou plutôt abus introduits par ce Prince, & réformés par Pertinax ; enfin, pour mieux ressembler à cet indigne modèle, il ne rougit pas de se déshonorer, dans un âge avancé, par des combats & des exercices de gladiateurs, ce qu'il n'avoit jamais fait dans sa jeunesse.

Pour regagner, s'il étoit possible, l'affection du Sénat & du commun des citoyens, il affectoit des manières extrêmement populaires, se rendant assidu aux spectacles, flattant les puissans, se familiarisant avec les petits, souffrant avec patience les reproches & les injures, admettant les principaux du Sénat à son jeu & à sa table, qui étoit toujours magnifiquement servie. Mais, on ne se laissoit point prendre à ses caresses basses & rampantes ; car, suivant la remarque de Dion Cassius, tout ce qui passe les bornes des convenances, quoiqu'agréable en soi, devient suspect aux personnes sensées. Didius Julianus ne réussit donc point à calmer les haines du Sénat & du peuple, trop justement méritées ; & il ne fit qu'y ajoûter le mépris par ses bassesses.

Cependant, ce ne fut point de cette cause que partit sa ruine. Il ne fut point non plus vaincu ni détrôné par Pescennius Niger, dont le peuple avoit dans ses premiers mouvemens imploré le secours. Un ennemi plus prochain & plus redoutable le renversa avant qu'il eût le tems de s'établir. Sévère, commandant des légions d'Illyrie, en se déclarant le vengeur de Pertinax, se fit proclamer Empereur par ses troupes ; & marchant aussitôt vers Rome, il détruisit sans peine la fortune encore chancelante de Didius Julianus.

Le détail de cette révolution appartient à l'histoire du règne de

Sévère, qui en fut l'auteur. Nous nous contenterons donc de marquer ici en peu de mots, que Didius Julianus, dans le péril, ne montra que foiblesse, timidité, & irrésolution perpétuelle; & qu'enfin, abandonné des Prétoriens, que Sévère avoit sçu gagner, il fut déposé & condamné à mort par le Sénat. L'arrêt fut exécuté par un tribun & quelques soldats envoyés pour tuer Didius Julianus dans le palais même, où il se tenoit caché. Ce lâche & infortuné vieillard, qui avoit acheté si cher une fin si tragique, à la vue du tribun, se répandit en plaintes, répétant plusieurs fois d'un ton lamentable: *Quel crime ai-je commis? A qui ai-je ôté la vie?* Ses vaines plaintes ne furent point écoutées. Les soldats le massacrerent, & son corps, avec la permission de Sévère, fut remis à sa femme & à sa fille, qui l'inhumerent dans le tombeau de son bisayeul. Il périt âgé de cinquante-six ans, ou, selon Dion Cassius, soixante, n'ayant règné que soixante-six jours. Ainsi sa mort tombe au premier ou au second du mois de Juin de l'an de J. C. 193.

Quelque funeste qu'ait été cette mort, on ne peut pas dire qu'elle ne fut pas méritée. L'exemple unique de l'enchere scandaleuse qui lui servit de voie pour parvenir à l'Empire, l'insolence des soldats, nourrie non seulement par l'impunité, mais par la récompense, voilà des crimes qui noirciront à jamais la mémoire de Didius Julianus, & il ne se rachete par aucun endroit, n'ayant eu aucune qualité personnelle, qui soit capable de lui attirer de l'estime.

DIDON, *Dido*, Διδὼ, (a) fille de Bélus II, roi de Tyr, étoit une Princesse d'une beauté achevée. Elle est nommée Élisse par Justin & d'autres Auteurs. Bélus, en mourant, avoit ordonné que son royaume seroit partagé entre son fils Pygmalion & sa fille Didon. Mais, le peuple le donna tout entier à Pygmalion, quoiqu'il ne fût encore qu'un enfant.

Cependant, Didon épousa son oncle Acerbas, que Virgile nomme Sichée, & d'autres, Sicharbas. Ce Prince tenoit le premier rang après le Roi; il étoit prêtre d'Hercule, & possédoit d'immenses richesses; mais, dans la crainte qu'elles ne lui fussent enlevées par l'avare Pygmalion, il les tenoit si cachées, qu'on ne sçavoit que par quelques conjectures, qu'il étoit si riche. Il n'en fallut pas davantage pour enflammer la cupidité du Roi, qui, sans avoir égard au sang qui les unissoit, le fit cruellement assassiner.

Didon, pleine d'un juste ressentiment contre un frere parricide, le haït long-tems à cœur ouvert.

(a) Just. L. XVIII. c. 4. *& seq.* Virg. Æneid. L. I. v. 303. *& seq.* L. IV. v. 1. *& seq.* L. V. v. 571, 572. L. VI. v. 450. *& seq.* L. IX. v. 266. L. XI. v. 74. Joseph. Contra Apion. p. 1043 Strab. pag. 832. Appian. p. 1. Solin. p. 194. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 413. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 150. *& suiv.* Tom. II. pag. 149. *& suiv.*

Mais enfin, dissimulant sa haine, sous les apparences trompeuses d'un visage plus adouci, elle médite en secret sa fuite, & associe à son dessein quelques grands Seigneurs qui lui paroissoient animés d'une inimitié égale à la sienne contre le Roi, & d'un pareil désir de sortir de ses États. Pour l'abuser plus adroitement, elle feignit de vouloir aller demeurer chez lui, à cause que le palais de son époux lui renouvelloit toujours l'image de sa perte, par les objets douleureux qu'il offroit sans cesse à ses yeux,& s'opposoit au désir qu'elle avoit de perdre le souvenir de sa mort. Pygmalion, se flattant que tout l'or d'Acerbas passeroit dans son palais avec sa sœur, écouta avec plaisir la proposition qu'elle lui faisoit. Mais, dès l'entrée de la nuit, Didon fit embarquer dans des vaisseaux, & ses tresors, & les hommes que le Roi lui avoit envoyés pour servir à son déménagement; & quand elle eut gagné la haute mer, elle les contraignit d'y jetter des ballots remplis de sable, qu'elle avoit soigneusement enveloppés comme s'ils eussent été pleins d'argent. Alors s'abandonnant aux larmes, & appellant Acerbas avec une voix lamentable, elle le conjure de vouloir bien recevoir comme un sacrifice d'expiation, les richesses qui avoient été la cause de sa mort. Après cela, elle adresse la parole à ceux par les mains desquels ces faux trésors étoient péris sous les flots, & leur dit qu'il ne pouvoit lui en arriver qu'une mort qui faisoit depuis long-tems l'objet de tous ses désirs; mais que pour eux, ils devoient s'attendre aux supplices les plus cruels que la rage du tyran sçauroit inventer,pour avoir soustrait à son avarice, des richesses pour lesquelles il s'étoit souillé d'un parricide. Épouvantés par les discours de la Princesse, ils deviennent les compagnons de sa fuite. Une troupe de Sénateurs aussi préparés à la suivre vint la joindre la même nuit. Ainsi, après avoir pris soin d'emporter toutes les choses sacrées qui servoient aux mystères d'Hercule, dont Acerbas avoit été le Prêtre, ils vont chercher de nouvelles demeures.

L'isle de Cypre fut la première terre où ils aborderent. Là, le Prêtre de Jupiter, poussé par les avertissemens des Dieux, vint s'offrir lui, sa femme & ses enfans à courir la fortune de Didon,à condition que la dignité sacerdotale qu'il demandoit, seroit héréditaire dans sa famille. On accepta le parti dont on tira un heureux présage. C'étoit la coûtume des Cypriots d'envoyer à certains jours sur le rivage de la mer, leurs filles non encore mariées, afin qu'elles gagnassent l'argent de leur dot en se prostituant aux étrangers, & payassent ce tribut de libertinage à Vénus, comme pour acheter de la Déesse l'éternelle chasteté qu'elles gardoient inviolablement quand elles étoient une fois engagées dans le mariage. Didon en fit enlever environ quatre-vingts dans le dessein de les donner pour femmes aux jeunes hommes qui l'accompagnoient, & d'en peupler

la ville qu'elle bâtiroit. Cependant, Pygmalion averti de la fuite de sa sœur, se préparoit à la poursuivre les armes à la main. Les prieres de sa mere & les menaces des dieux ne le détournerent qu'avec peine de son impie dessein. Ainsi, tandis que les devins pleins du Dieu qui les inspiroit, lui annoncent de sévères châtimens, s'il s'oppose à la naissance d'une ville qui devoit être la plus fameuse de l'univers, cette troupe fugitive a le tems de respirer. Didon portée sur le rivage d'Afrique, n'eut pas de peine à faire amitié avec les habitans du païs, parce qu'au rapport de Justin, ils se faisoient naturellement un plaisir de voir les étrangers qui y abordoient, & d'échanger leurs marchandises avec celles qu'on leur apportoit de dehors. Ensuite, ayant acheté d'eux autant de place qu'en pourroit environner un cuir de bœuf, afin que ses gens fatigués d'une longue navigation, pussent s'y rafraîchir jusqu'au jour de son départ, elle fit couper ce cuir en courroies extrêmement déliées, & par ce moyen, elle enferma un espace beaucoup plus vaste qu'elle sembloit n'en avoir demandé. Ce fut de-là que ce lieu prit depuis le nom de Byrse, qui veut dire cuir de bœuf. Mais, cette fable, selon M. l'abbé Banier, est due aux Grecs, qui prétendoient trouver dans leur langue l'étymologie de toutes les antiquités, & qui ne sçavoient pas que *Bostra* ou *Bothrah*, en langue Phénicienne, veut dire une citadelle; ainsi, au lieu de dire simplement que Didon bâtit une citadelle, ayant trouvé ce mot barbare dans les annales qu'ils lisoient, & ne sçachant ce qu'il signifioit, ils le traduisirent par celui de Byrsa, qui n'a aucun sens dans cet endroit, & ils firent le commentaire que nous venons de voir.

Ensuite, comme les peuples des environs, attirés par l'espérance du gain, venoient en foule vendre toutes sortes de denrées à leurs nouveaux hôtes, & que plusieurs même s'établissoient parmi eux, il se fit une espèce de ville du concours de tant de monde. Les habitans d'Utique leur envoyerent des présens comme à leurs parens, avec des ambassadeurs, pour les exhorter à bâtir une ville au lieu même où le destin leur avoit fait trouver une demeure. Les Africains eux-mêmes s'attacherent par affection à les retenir. Ainsi, du consentement de toute l'Afrique, on fonda Carthage, à la charge de payer un tribut annuel pour la place sur laquelle on la fondoit. On trouva la tête d'un bœuf dans les premiers fondemens qu'on creusa; augure qui marquoit à la vérité que cette terre étoit d'un grand rapport, mais qu'il falloit la cultiver avec un grand travail, & que la ville seroit éternellement esclave. Pour détourner ce pronostic, on dessina le plan en un autre endroit. Une tête de cheval qu'on y trouva, & qui présageoit que le peuple seroit puissant & belliqueux, marqua une place à bâtir la ville, sous des auspices plus favorables. La renommée y atti-

ra une si grande affluence de nations différentes, qu'elle devint en peu de tems aussi vaste que peuplée.

Avant que de passer outre, nous observerons que cette seconde fable, si nous en croyons Bochart, n'est fondée que sur ce que cette citadelle se nommoit Cacabé, terme qui dans la langue Phénicienne, veut dire un cheval.

Le nouvel empire s'étant accru en peu de tems, Iarbas, roi de Mauritanie, ou de Gétulie, fit venir dix des principaux de la cour de Didon, & leur demanda cette Princesse en mariage, leur déclarant la guerre d'avance, s'ils s'opposoient à ses désirs. Chargés d'une commission si délicate, & ne sçachant comment s'en acquitter, de peur de déplaire à la Reine, ils s'y prirent d'une façon adroite, & véritablement conforme au génie de leur païs. Ils lui disent qu'un certain Roi demandoit quelqu'un d'entr'eux pour se faire instruire lui & les Africains à vivre plus poliment. Mais, qui trouver, ajoûtent-ils, qui voulût abandonner ses parens pour aller traîner ses jours parmi des barbares qui vivent à la manière des bêtes? La Reine se mit à les réprimender là-dessus, & leur dit qu'ils ne seroient point excusables, s'ils refusoient de mener une vie plus grossière pour le salut de la patrie, à laquelle on doit sacrifier sa vie même, quand la nécessité l'exige. Alors, ils lui découvrent l'intention d'Iarbas, & lui anoncent que c'étoit à elle à faire ce qu'elle prescrivoit aux autres, si elle vouloit empêcher la ruine de Carthage. Didon, trompée par cette ruse, invoqua long-tems le nom d'Acerbas, avec des larmes & des cris, & répondit enfin qu'elle iroit où les destins de sa ville l'appelloient. Ayant pris trois jours pour s'y préparer, elle fit dresser un bûcher à l'extrêmité de la ville, & après avoir immolé plusieurs victimes, comme pour appaiser par des sacrifices les manes de son premier époux, avant que d'en prendre un nouveau, elle monta sur le bûcher avec un poignard. De-là jettant les yeux sur le peuple, elle leur dit qu'elle alloit joindre son époux, ainsi qu'ils le lui avoient fait promettre, & se tua de sa propre main. On prétend que ce fut cette action qui lui mérita le nom de Didon, qui, en langue Punique, veut dire femme forte.

Ses sujets, après sa mort, lui rendirent les honneurs divins, & lui établirent un culte religieux. Selon Ovide, elle avoit rendu les mêmes honneurs à son mari Sichée.

Par un étrange renversement d'histoire, Virgile, au lieu de représenter Didon comme une femme qui se donne la mort, pour ne pas épouser un second mari, dit que le départ d'Énée fut la cause de son désespoir.

Mais, ce qu'il y a de singulier encore, c'est qu'il fait un anachronisme de près de 300 ans, qui a été déjà remarqué bien des fois, car il n'y a pas moins de tems entre Énée & Didon; & quoiqu'il y ait plusieurs opinions sur le tems

où elle a vécu, on convient qu'elle est postérieure de quelques siècles au héros Troyen, & personne ne doute de l'anachronisme de Virgile; Troye ayant été prise du tems des Juges, & Pygmalion, frere de Didon, n'étant venu au monde que sous le règne de Joram, roi de Juda. Aussi, selon Bochart, Didon étoit tante de la fameuse Jésabel, qu'Achaz épousa, & qui causa tant de troubles dans le royaume d'Israël. Mais, pour dire quelque chose de plus précis, Didon vint en Afrique, la septième année du règne de Pygmalion, vers l'an 907 avant Jesus-Christ. Elle y bâtit d'abord la citadelle, & vingt ans après ou environ, elle fit construire la ville de Carthage. Troye fut prise par les Grecs l'an du monde 2820, & 1184 avant Jesus-Christ. Ainsi, Énée, qui vivoit en ce tems-là, fit son voyage de Troye en Italie, 277 ans avant que Didon arrivât en Afrique. Ceux qui soutiennent qu'Énée vit effectivement Didon reine de Carthage, rapportent cette généalogie.

Bélus	Agénor	Phœnix	Bélus II. ou	Didon mariée à Sichée
	Danaüs	Cadmus	Méthrès	Pygmalion.

Mais supposé que cet arbre généalogique fût véritable, on répond que Phœnix, fils d'Agénor, & frere de Cadmus, vivoit l'an 1454 avant Jesus-Christ. En lui donnant 30 ans avant que d'être pere de Bélus II, & autant à Bélus II avant qu'il fût pere de Didon, cette Princesse auroit été âgee de 210 ans lorsque la ville de Troye fut brûlée. Cela suffit pour montrer que Didon n'a pu règner en Afrique du tems d'Énée. Didon fonda Carthage l'an 3832 de la période Julienne, & l'an 882 avant Jesus-Christ, comme il paroît par la chronologie des rois de Tyr, que Josephe a tirée des historiens Tyriens; ce qui s'accorde avec le témoignage de Solin, qui dit que Carthage fut détruite 737 ans après qu'elle avoit été bâtie par Élise, Phénicienne. Carthage fut certainement ruinée sous le consulat de Cn. Lentulus & de L. Mummius, l'an 608 de Rome, 146 avant Jesus-Christ. Ainsi, sa fondation tombe à l'an 882 avant Jesus-Christ. La prise de Troye est arrivée l'an 1209 avant Jesus-Christ, & plus de 300 ans par conséquent avant la venue de Didon à Carthage.

Cette Princesse & Énée n'ont donc pas vécu dans le même tems; cela est incontestable. Est-ce donc une bévue de Virgile? C'est ce qu'on ne peut dire sans injustice. De son tems on pouvoit croire communément que Carthage avoit été bâtie quelques années après la prise de Troye, quoiqu'elle ait été fondée beaucoup plus tard, suivant les chroniques des Tyriens. Or, il est de principe, qu'un poëte doit se conformer aux opinions communes, tant sur la physique que sur l'histoire, sans se mettre en peine des recherches des Philosophes ou des Antiquaires. Quoi

de plus convenable, & de plus favorable au plan de notre Poëte, que la fiction des amours d'Énée & de Didon, fondatrice de la ville de Carthage ? Cette fiction lui donne lieu d'expliquer la cause primitive de la haine des deux républiques de Rome & de Carthage, & d'annoncer la funeste destinée de celle-ci, que Rome doit un jour asservir, après des guerres cruelles & sanglantes entre les deux peuples d'Italie & d'Afrique. Quand même Virgile auroit sçu qu'Énée vivoit bien des années avant Didon, il a bien fait de feindre de l'ignorer, & d'avoir fait vivre Didon du tems d'Énée. » Pourquoi le condamnera-t-on, » dit M. de Segrais, d'avoir fait » une fiction contre l'ordre du » tems, si on permet bien quel- » quefois aux Poëtes d'en faire » contre l'ordre de la nature ? » Virgile en seroit-il moins Poë- » te, quand il n'auroit jamais » étudié la Chronologie ? «

On ne doit en effet, appeller fautes, que celles qui se font contre l'art qu'on professe. Il n'y a que les excès d'ignorance, & les méprises grossières par rapport à des choses connues de tout le monde, qui soient condamnables. Il seroit très-ridicule, par exemple, à un Poëte de faire combattre Scipion contre Mithridate, Pyrrhus contre Fabius, ou Pompée contre Annibal. Ces Anachronismes seroient trop palpables. Mais, lorsque les points d'histoire sont obscurs & les tems reculés ; il est pardonnable à un Poëte de se méprendre, & même, si sa méprise est la source de quelque beauté, elle est louable. La poësie est au-dessus du sçavoir, & l'érudition n'est rien auprès du talent. Aussi Scaliger & Bochart, quoique la science de l'antiquité fît leur principal mérite, n'ont point hésité à louer Virgile sur son Anachronisme.

DIDYMAON, *Didymaon*, (a) fameux ouvrier. Virgile lui attribue un bouclier, qui étoit un ouvrage précieux, que les Grecs, à la prise de Troye, enleverent du du temple de Neptune.

DIDYME, *Didyme*, (b) Διδύμη, l'une des isles Eoliennes, situées près de la Sicile. Selon Strabon, l'isle de Didyme fut ainsi nommée de sa figure, qui la fait paroître double ; & c'est ce que signifie le mot *Didyme*.

Les Modernes varient sur le nom que cette isle a présentement. Fazel dit que c'est Saline ; Léandre Alberti, que c'est Panari ; & Fazel ajoûte que Panari est l'Icesia de Ptolémée, qu'il prétend être aussi la même que la Thermissa de Strabon. Alberti soutient au contraire, que l'ancienne Icesia est aujourd'hui Saline. Ortélius refuse de décider qui des deux a raison.

DIDYME, *Didyme*, Διδύμη, ville de Libye, selon Étienne de Byzance. Ce géographe met un

(a) Virg. Æneid. L. V. v. 359.
(b) Strab. p. 276. Plin. T. I. p. 164. Ptolem. L. III. c. 4. Pomp. Mel. p. 152. Pauf. p. 629. Thucyd. p. 232.

village du même nom dans la Cilicie.

Ovide semble mettre en Sicile une ville nommée Didyme, selon la conjecture d'Ortélius; mais Crespin, commentateur d'Ovide, à l'usage du Dauphin, dit avec plus de vraisemblance, que c'étoit apparemment une ville située dans l'isle de même nom, l'une des Eoliennes, ou à présent isle de Lipari.

DIDYME, *Didyme*, Διδύμη, (*a*) nom que Strabon donne à la ville qu'habitoient les Gaditains. Ce Géographe dit qu'ils habiterent d'abord une très-petite ville; que Cornélius Balbus leur en bâtit une autre, qu'ils appellerent la Neuve, & que de l'une & de l'autre se forma Didyme, qui n'avoit pas plus de vingt stades de circuit.

DIDYME, *Didymus*, (*b*) montagne de l'Asie mineure, selon l'interprete Latin de Ptolémée, car le Grec porte Δίδον τὰ Αναπσαλκὰ, selon les exemplaires qu'avoit Ortélius. L'édition de Bertius, tant dans le Grec que dans le Latin, porte: La partie occidentale du mont Didyme, 57 d. 4 m. de longitude, & 40 d. 30 m. de latitude. Elle ajoûte ensuite: La partie orientale de cette même montagne, 61 d. de longitude, & 40 d. 20 m. de latitude; mais, le Grec & le Latin sont défectueux, parce qu'au lieu de Διδύμου, il y a par abbréviation Δίδον, & non pas Δίδον, comme lit Ortélius. On lit en marge, que c'étoit là qu'étoit autrefois l'oracle d'Apollon Didyméen, nommé par les Anciens Branchide. M. de la Martinière a fait voir la fausseté de cette remarque; car Etienne de Byzance & Quinte-Curce placent cet oracle dans l'isle de Milet, & non pas dans le continent d'Anatolie. Cette montagne est nommée Dindyma par Étienne de Byzance. Arrien & Hérodote la nomment la montagne de la mere des Dieux, qui prenoit le nom de Dindymene. Le dernier y met la source du fleuve Hermus; & Ortélius ne doute point que ce ne soit la montagne nommée Cybelus par Diodore de Sicile & par Servius. Il semble, au jugement de ce même Géographe, que Tite-Live en ait parlé, sous le nom d'Adoréus, d'où il fait couler le fleuve Sangar.

DIDYME, *Didymus*, Δίδυμος, surnom de l'apôtre Saint Thomas. *Voyez* Thomas.

DIDYME, *Didymus*, Δίδυμος, (*c*) affranchi de Tibere. Tacite en fait mention à l'occasion de la mort de Drusus, second fils de Germanicus, arrivée l'an de Jesus-Christ 33.

DIDYME, *Didymus*, Δίδυμος, (*d*) étoit un marchand de poisson salé à Alexandrie.

DIDYME, *Didymus*, Δίδυμος, (*e*) fameux Grammairien,

(*a*) Strab. p. 169.
(*b*) Ptolem. L. V. c. 2, 4.
(*c*) Tacit. Annal. L. VI. c. 24.
(*d*) Suid. Tom. I. pag. 716.

(*e*) Suid. Tom. I. pag. 716. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 409. Tom. XII. p. 193. & suiv.

naquit à Alexandrie, & eut pour pere ce marchand de saline, dont il est parlé dans l'article précédent. Son assiduité à l'étude, & le grand nombre de livres qu'il composa, lui acquirent une grande réputation. On comptoit jusqu'à trois mille cinq cens traités de sa composition, & Sénèque en compte jusqu'à quatre mille. Ce n'est pas tout, Origène assure que Didyme avoit composé six mille volumes.

On juge bien que tous ces ouvrages ne pouvoient pas être fort corrects; plusieurs étoient des recherches de la patrie d'Homère, de la mere d'Énée, des mœurs d'Anacréon, de ceux de Sapho, & d'autres choses pareilles. Didyme joignit à ces connoissances une grande hardiesse à reprendre les ouvrages d'autrui; & le style de Cicéron, tout admirable qu'il est, ne fut pas exempt de sa critique. Il composa aussi un traité contre le roi Juba, qui étoit contemporain d'Auguste, ce qui fait connoître en quel tems ce Grammairien a vécu; & Eusebe, dans sa chronique, cite de lui une histoire étrangère, de même qu'Étienne de Byzance sur le mot *Agatyrses*, cite une histoire de la ville de Cabasse. Les Anciens ne nous ont pas donné la liste des autres ouvrages de Didyme; ç'auroit été un grand travail pour eux, qui d'ailleurs ne nous auroit pas été fort utile. L'Auteur lui-même étoit quelquefois embarrassé à dire s'il avoit travaillé sur de certaines matières, d'où vient qu'on l'appella Βιβλιολάθης. On le nomma encore Χαλκέντερος, c'est-à-dire, entrailles d'airain, parce que l'étude ne le fatiguoit pas. On a des scholies sur l'Odyssée qu'on attribue communément à Didyme; mais il y est cité. On a aussi quelques proverbes qui passent pour être de lui, avec les proverbes de Tharrée.

Didyme prétend qu'Homère, dans le premier vers de l'Iliade, est tombé dans trois fautes; en ce qu'il a fait la septième syllabe de ce vers, c'est-à-dire, la seconde du mot de θεα, longue contre sa nature, qui la faisoit breve; en ce qu'il n'a point fait d'élision de voyelles dans le cinquième pied de son vers; en ôtant un λ au mot d'Αχιλῆος, pour faire deux breves des deux premières syllabes de ce nom, qui est celui du principal personnage de son poëme, & former le dactyle qui auroit manqué au cinquième pied de ce vers. Si l'on est curieux de lire ces trois difficultés dans un plus grand détail, on peut consulter le douzième volume des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres; on y trouvera en même tems une réponse à chacune de ces trois difficultés.

DIDYME, *Didymus*, Δίδυμος, (*a*) autre Grammairien, postérieur au précédent, naquit aussi à Alexandrie. Il enseigna à Rome. Il écrivit des traités sur l'orthographe & sur d'autres su-

(*a*) Suid. T. I. p. 717.

jets ; & Suidas assure qu'ils étoient tous excellens.

DIDYME, *Didymus*, Δίδυμος, (a) fils d'Héraclide, fut aussi Grammairien ; mais, cette profession lui fut moins avantageuse que celle de musicien ; car ce fut par celle-ci qu'il eut accès auprès de Néron qui l'enrichit.

DIDYME, *Didymus*, Δίδυμος, (b) surnommé Claude, écrivit un traité des fautes que Thucydide avoit commises contre l'analogie, un épitome d'Héraclion, & quelques autres ouvrages.

DIDYME, *Didymus*, Δίδυμος, (c) Alexandrin, auquel Suidas attribue quinze livres sur l'agriculture.

DIDYME, *Didymus*, Δίδυμος, (d) surnommé Ateius, étoit un Philosophe Académicien. Il composa un traité en deux livres, contenant des solutions de probabilités & de sophismes. On lui donne encore d'autres ouvrages.

DIDYME, *Didymus*, Δίδυμος, Mathématicien, qui naquit à Cnide. Il avoit fait des commentaires sur Aratus.

DIDYME, *Didymus*, (e) Δίδυμος, frere de Vérinien. Ils étoient cousins de l'empereur Honorius. Constant, fils du tyran Constantin, ayant passé les Pyrénées, au commencement du printems de l'an de J. C. 408, ne rencontra de résistance que de la part de nos deux freres, pleins de valeur & très-puissans en Lusitanie. Divisés auparavant l'un de l'autre pour des intérêts domestiques, ils s'unirent pour la cause commune, & résolurent de maintenir jusqu'à la mort l'autorité légitime. D'abord, ils marcherent vers les Pyrénées avec ce qu'ils purent ramasser de soldats. Ayant été vaincus, ils se retirerent dans leur païs, assemblerent leurs esclaves & leurs laboureurs ; & à la tête de cette petite armée qu'ils entretenoient à leurs dépens, ils remporterent sur Constant plusieurs avantages, & le réduisirent plus d'une fois à l'extrêmité. Enfin, comme il arrivoit sans cesse à l'ennemi de nouveaux secours, il fallut succomber. Ils furent pris avec leurs femmes, chargés de chaînes, & conduits en Gaule, où Constantin, usant cruellement de la victoire, les fit mourir secrétement.

DIDYME, *Didymus*, Δίδυμος, natif d'Alexandrie, fleurit dans le quatrième siècle. Il avoit perdu la vue à l'âge de cinq ans, & ne laissa pas de devenir sçavant, en se faisant lire les Auteurs sacrés & profanes, jusques-là même qu'il pénétra dans les Mathématiques, qui semblent demander l'usage de la vue. Il s'adonna particulièrement à l'étude de la Théologie, & fut choisi comme le plus habile pour remplir la chaire de l'école fameuse de l'église d'Alexandrie. Sa réputation lui attira un très-grand nombre de disciples, dont les plus célebres sont S. Jérôme, Rufin, Pallade &

(a) Suid. T. I. p. 717.
(b) Suid. T. I. p. 717.
(c) Suid. T. I. p. 717.
(d) Suid. T. I. p. 716.
(e) Hist. du bas Emp. par M. le Beau, Tom. VI. p. 261. & *suiv.*

Isidore. Il avoit composé plusieurs excellens ouvrages, dont il ne nous reste qu'une partie.

DIDYMÉE, *Didymæa*, (*a*) nom que Pindare donne à Diane, pour marquer qu'elle étoit sœur jumelle d'Apollon.

DIDYMÉEN, *Didymæus*, surnom d'Apollon. *Voyez* Didymes dans le territoire de Milet.

DIDYMÉEN, *Didymæus*. (*b*) On lit dans Justin, qu'Antiochus Roi de Syrie, accablé du tribut auquel l'engageoit le traité de paix qu'il avoit fait avec les Romains, & poussé, ou par le besoin d'argent, ou tenté par son avarice, se mit de nuit en marche avec une armée, pour aller piller le temple de Jupiter Didyméen, *noĉte templum Didymæi Jovis aggreditur*. C'est ainsi que portent les éditions ordinaires de Justin. Dans quelques-unes on lit *Dindymæi*, & dans quelques manuscrits *Dodonæi*. Mais, toutes ces leĉtures sont fausses. Il faut absolument lire *Elymæi Jovis*, selon l'édition des Jontes, & conformément à la remarque de Vossius confirmée par M. Lefevre. Cette correĉtion est d'autant plus juste, qu'on lit dans S. Jérôme sur Daniël, qu'Antiochus avoit été exterminé avec toute son armée comme il combattoit contre les Élymiens; & Josephe raconte dans ses antiquités Judaïques, que ce Roi, après avoir été entièrement défait, lorsqu'il vouloit piller le temple de Diane d'Élymie, s'étoit retiré à Babylone, où ayant appris la nouvelle perte qu'il avoit faite en Judée, il mourut de douleur. Il y a encore plusieurs autres opinions sur la mort d'Antiochus. Mais, cette diversité ne vient que de ce qu'on n'a pas bien distingué les surnoms des Rois de Syrie qui s'appelloient tous Antiochus, & qu'on a attribué à quelques-uns ce qui étoit arrivé à d'autres. Au reste, cette Élymie dont il est ici parlé, étoit, selon Étienne de Byzance, dans une contrée de l'Assyrie, voisine de la Perse.

DIDYMÉON, *Didymeon*, (*c*) nom que Quinte Curse donne au temple d'Apollon Didyméen. *Voyez* Didymes de la dépendance des Miléfiens.

DIDYMES, *Didymi*, (*d*) Διδύμοι, lieu situé dans le territoire de Milet, & célebre par un oracle d'Apollon. Pausanias dit que le temple & l'oracle d'Apollon subsistoient à Didymes longtems avant la transmigration des Ioniens. Dans un autre endroit, il nous apprend qu'il y avoit-là un autel que l'on disoit avoir été érigé par Hercule de Thebes, & construit avec du mortier délayé dans le sang des viĉtimes; mais, cet autel étant devenu moins célebre, les sacrifices diminuerent & l'autel fut moins bien entretenu.

L'oracle d'Apollon Didyméen s'appelloit auparavant l'oracle des Branchides, au rapport de Pom-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 215.

(*b*) Just. L. XXXII. c. 2.

(*c*) Q. Curt. L. VII. c. 5.

(*d*) Pauf. p. 312, 399. Plin. T. I. p. 278. Strab. p. 318. Pomp. Mel. pag. 77. Lucian. T. I. p. 993.

ponius Méla & de Pline. Ce dernier le place à vingt stades de la mer. *Voyez* Branchides.

DIDYMES, *Didymæ*, Δίδυμαι, (*a*) isles voisines de la Troade au rapport de Pline. Ce Géographe en met d'autres du même nom près de l'isle de Crete.

DIDYMES, *Didymæ*, Δίδυμοι, (*b*) autres isles de la mer d'Égypte, selon Ptolémée. Ses Interpretes les nomment Farion & Magrah.

DIDYMES, *Didymæ*, Δίδυμαι, (*c*) l'une des isles Cyclades. Cette isle étoit fort petite, & proche de Scyros, selon Étienne de Byzance. C'est peut-être la même qu'Ovide met au rang des Cyclades, ainsi que Ténos & Andros.

DIDYMES, *Didyma*, Δίδυμα, (*d*) montagne que Ptolémée met dans l'Arabie heureuse, au païs des Sachalites.

DIDYMES, *Didyma*, Δίδυμα, (*e*) autres montagnes, situées, selon Strabon, dans la Thessalie. Les Magnetes habitoient ces montagnes, au rapport du même Strabon. C'est apparemment-là qu'étoient les fontaines dont il est parlé dans l'article suivant.

DIDYMES, *Didyma*, Δίδυμα, fontaines de Thessalie, selon Étienne de Byzance, qui met des isles du même nom près de Scyros.

L'Itinéraire d'Antonin place un lieu de même nom en Égypte, dans la Thébaïde. Il y en avoit aussi un dans l'Argolide, contrée du Péloponnèse.

DIDYMI SINUS. C'est ainsi que Diodore de Sicile appelle un golfe de l'isle de Crete.

DIE, *Dia*, Δία, (*f*) isle de la mer Méditerranée, située près de celle de Crete, à l'opposite de la ville de Matium. Pline, Strabon & Ptolémée en font mention. On la nomme aujourd'hui Standia, nom formé abusivement de cette construction Grecque εἰς τὴν Δίαν, *ad Diam*.

DIE, *Dia*, Δία, (*g*) autre isle située dans le golfe Arabique. Strabon paroît être le seul des Anciens qui l'ait connue.

DIE, *Dia*, Δία, (*h*) l'un des noms qu'a portés l'isle de Naxe, au rapport de Pline.

DIE, *Dia*, Δία, (*i*) ville de Scythie, située auprès du Phase, selon Étienne de Byzance. Pline fait aussi mention de cette ville; mais, il la rapproche du Bosphore Cimmérien.

DIE, *Dia*, Δία, (*k*) *Dea Vocontiorum*, ville des Gaules, dont les anciens Géographes, Strabon, Pomponius Méla, Pline, Ptolémée, ne font point mention. Elle n'a été connue que des Géographes du moyen âge, & des Auteurs qui ont écrit depuis le quatrième siècle.

(*a*) Plin. T. I. p. 285, 287.
(*b*) Ptolem. L. IV. c. 5.
(*c*) Ovid. Metam. L. VII. c. 12.
(*d*) Ptolem. L. VI. c. 7.
(*e*) Strab. p. 647.
(*f*) Plin. T. I. p. 210. Strab. p. 484. Ptolem. L. III. c. 17.
(*g*) Strab. p. 777.
(*h*) Plin. T. I. p. 212.
(*i*) Plin. T. I. p. 218.
(*k*) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 293. T. VII. p. 232. & *suiv.*

L'Itinéraire de Bourdeaux à Jérusalem, fait dans le même siècle, sous le règne de Constantin, a marqué cette ville. Elle se trouve aussi dans la Table Théodosienne, dans l'Itinéraire d'Antonin & dans la Carte de Peutinger. Le P. Sirmond assure qu'on avoit trouvé à Arles une inscription où l'on lisoit, *Colonia Augusta Dea Vocontiorum*; ce qui prouve que Die avoit été une colonie Romaine, qu'elle avoit porté le nom d'Auguste, & qu'elle appartenoit aux peuples Vocontiens. Il est certain que Die étoit cité & évêché dans le quatrième siècle, puisqu'en 347, son évêque Palladius assista au concile de Sardique. Après avoir fait partie de la première Viennoise, sous l'Empire Romain, & avoir été sous la domination des rois Bourguignons, & des rois François, tant Mérovingiens que Carlovingiens, elle obéit aux rois de Bourgogne & d'Arles, & enfin aux empereurs Allemans.

M. de Valois paroît persuadé que l'impératrice Livie est la divinité qui donna le nom à cette ville. Dans la Notice des province de la Gaule, *Civitas Deensium* tient une place dans la Viennoise. Quoique le siège épiscopal ait été confié pendant un tems au même prélat à Valence & à Die, cependant chacun des diocèses de ces villes est demeuré distinct & séparé.

Il est certain que Die fut autrefois une ville très-considérable. On y remarque plusieurs débris de monumens & de bas-reliefs antiques. Il y a un quartier qui s'appelle encore le Palat, que quelques-uns croient avoir été le palais du Proconsul ou du Président de la province. On peut voir là-dessus les conjectures d'Aimar du Perrier, dans son discours historique touchant l'état général des Gaules, imprimé en 1610.

Die est aujourd'hui la capitale d'un païs nommé le Diois, dans le Dauphiné.

DIERE, *Dieres*, Διήρης, (*a*) espèce de vaisseau. Les Anciens appelloient ainsi les vaisseaux à deux rangs de rames. On voit par cette explication, que les Dieres étoient les mêmes vaisseaux que les Romains nommoient Biremes, ou bâtimens à deux rangs de rames.

DIÉROTES, *Dierotæ*, (*b*) sorte de vaisseaux dont il est fait mention dans Hirtius Pansa, au livre de la guerre d'Alexandrie. Il y a grande apparence que ces vaisseaux étoient les mêmes que les Dieres. *Voyez* Diere.

DIES, *Dies*, (*c*) femme du Ciel, dont elle eut Mercure & la première Vénus, au rapport de Cicéron.

M. Fourmont le cadet soutient que l'on ne doit entendre par Diès que le païs de Mercure, c'est-à-dire, l'Égypte ou l'Éthiopie. Et en effet, toutes ces façons de parler, *fils de l'Aurore*, *fils du Jour*, signifient-elles autre

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 222.

(*b*) Hirt. Pans. de Bell. Alex. p. 725.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 1. *& suiv.*

autre chose dans les anciens Grecs que l'Orient, & en général le païs d'au-delà de la mer ? Le même soutient encore & démontre que Diès est la même chose que Maia, Phoronis, Évonyme & Dione.

DIES, *Dies*, (a) fille aînée de Job. Il l'eut après s'être vu rétabli dans sa santé & dans le premier éclat de sa fortune. La beauté de cette Princesse étoit si extraordinaire & d'un teint si vif, qu'elle lui fit donner le nom de Jour. C'est ce que signifie le mot *Dies*.

DIESE, *Diesis*, Δίεσις, est, selon le vieux Bacchius, le nom du plus petit intervalle de l'ancienne musique. Zarlin dit que Philolaüs, Pythagoricien, donna le nom de Diese au Limma; mais, il ajoûte peu après, que le Diese de Pythagore est la différence du Limma & de l'Apotome. Pour Aristoxene, il divisoit sans beaucoup de façon, le ton en deux parties égales, ou en trois, ou en quatre. De cette dernière division résultoit le Diese enharmonique mineur, ou quart de ton ; de la seconde, le Diese mineur chromatique, ou tiers de ton; & de la troisième, le Diese majeur qui faisoit juste le semi-ton.

DIESPITER, *Diespiter*, (b) surnom donné à Jupiter, parce qu'il étoit le pere du Jour & de la Lumière, comme Aulu-Gelle nous l'apprend ; & c'est pour cette raison, selon M. l'abbé Banier, que l'on prenoit souvent ce dieu pour l'air.

DIESPITER, *Diespiter*. (c) D. Bernard de Montfaucon dit que les Latins donnent ce nom à Pluton.

DIEU, *Deus*, Θεὸς, (d) le premier Être, l'Être nécessaire, qui existe par lui-même, qui n'a point de cause, qui est la cause & le Créateur de toutes choses, celui qui est, comme il le dit lui-même, *ego sum qui sum*. A parler juste, on ne sçauroit donner une vraie définition de Dieu, puisque c'est un Être infini & incompréhensible.

Tertullien rapporte que Thalès étant à la cour de Crésus, ce Prince lui demanda une explication claire & nette de la divinité. Après plusieurs réponses vagues, le Philosophe convint qu'il n'avoit rien à dire de satisfaisant. Cicéron avoit remarqué quelque chose de semblable du poëte Simonide. Hiéron lui demanda ce que c'est que Dieu, & il promit de répondre en peu de jours. Ce délai passé, il en demanda un autre, & puis un autre encore; à la fin, le Roi le pressant vivement, il dit pour toute réponse: *plus j'examine cette matière, & plus je la trouve au-dessus de mon intelligence*. On peut conclure de l'embarras de ces deux Philosophes, qu'il n'y a guère de sujet qui mérite plus de circonspection dans nos jugemens, que ce qui regarde la Divinité; elle est inaccessible

(a) Job. c. 42. v. 14.
(b) Aug. Gell. L. V. c. 12. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 361.
(c) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 76.
(d) Exod. c. 3. v. 14.

à nos regards; on ne peut la dévoiler, quelque soin qu'on prenne. » En effet, comme dit S. Augustin, Dieu est un Être dont on » parle sans en pouvoir rien dire, » & qui est supérieur à toutes les » définitions. « Les Peres de l'Église, sur-tout ceux qui ont vécu dans les quatre premiers siècles, ont tenu le même langage. Mais, quelqu'incompréhensible que soit Dieu, on ne doit pas cependant en inférer qu'il le soit en tout; s'il en étoit ainsi, nous n'aurions de lui nulle idée, & nous n'en aurions rien à dire. Nous pouvons & nous devons affirmer de Dieu, qu'il existe, qu'il a de l'intelligence, de la sagesse, de la puissance, de la force, puisqu'il a donné ces prérogatives à ses ouvrages; mais qu'il a ces qualités dans un degré qui passe ce que nous en pouvons concevoir, les ayant 1°. Par sa nature & par la nécessité de son être, non par communication & par emprunt; 2°. Les ayant toutes ensemble & réunies dans un seul être très-simple & indivisible, & non par parties & dispersées, telles qu'elles sont dans les créatures; 3°. Les ayant enfin comme dans leur source, au lieu que nous ne les avons que comme des émanations de l'Être infini, éternel, ineffable.

Il n'y a rien de plus facile que de connoître qu'il y a un Dieu; que ce Dieu a éternellement existé; qu'il est impossible qu'il n'ait pas éminemment l'intelligence, & toutes les bonnes qualités qui se trouvent dans les créatures. Et l'homme le plus grossier & le plus stupide, pour peu qu'il déploie ses idées & qu'il exerce son esprit, reconnoîtra aisément cette vérité. Tout lui parle hautement en faveur de la divinité. Il la trouve en lui & hors de lui; en lui, 1°. Parce qu'il sent bien qu'il n'est pas l'auteur de lui-même, que pour comprendre comment il existe, il faut de nécessité recourir à une main souveraine qui l'ait tiré du néant; 2°. Au-dehors de lui, dans l'univers, qui ressemble à un champ de tableau où l'ouvrier parfait s'est peint lui-même dans son œuvre, autant qu'elle pouvoit en être l'image; il ne sçauroit ouvrir les yeux, qu'il ne découvre partout autour de lui, les traces d'une intelligence puissante & sans bornes.

L'Eternel est son nom, le monde est son ouvrage.

C'est donc en vain que M. Bayle s'est forcé de prouver que le peuple n'est pas juge dans la question de l'existence de Dieu. Car, l'existence de Dieu est une vérité que la nature a mise dans l'esprit de tous les hommes, qui ne se sont point étudiés à en démentir les sentimens. On peut bien dire ici *que la voix du peuple est la voix de Dieu.*

Il y a à la vérité une grande différence entre connoître qu'il y a un Dieu, & entre connoître sa nature. Nous avouons que cette derniere connoissance est inaccessible à nos foibles lumieres; mais nous ne voyons pas qu'on puisse toucher à l'autre,

Il est vrai que l'éternité d'un premier Être, qui est l'infinité par rapport à la durée, ne se peut comprendre dans tout ce qu'elle est; mais tous peuvent & doivent comprendre qu'il a existé quelqu'être dans l'éternité; autrement un être auroit commencé sans avoir de principe d'existence, ni dans lui ni hors de lui, & ce seroit un premier effet sans cause. C'est donc la nature de l'homme d'être forcé par sa raison d'admettre l'existence de quelque chose qu'il ne comprend pas; il comprend bien la nécessité de cette existence éternelle; mais, il ne comprend pas la nature de cet être existant nécessairement, ni la nature de son éternité, il comprend qu'elle est, & non pas quelle elle est.

L'existence de Dieu étant donc une de ces premières vérités qui s'emparent avec force de tout esprit qui pense & qui réfléchit, il semble que les gros volumes, qu'on fait pour la prouver, sont inutiles, & en quelque sorte injurieux aux hommes; du moins cela devroit être ainsi. Mais enfin, puisque l'impiété produit tous les jours des ouvrages pour détruire cette vérité, ou dumoins pour y répandre des nuages, ceux qui sont bien intentionnés pour la religion, doivent employer toute la sagacité de leur esprit, pour la soutenir contre toutes les attaques de l'irréligion.

Pour contenter tous les goûts, nous donnerons ici des preuves métaphysiques, historiques & physiques de l'existence de Dieu. Elles ont été recueillies par un habile homme, M. Formey. Il suffit de le nommer.

I.

Preuves Métaphysiques de l'existence de Dieu.

Les preuves métaphysiques de l'existence de Dieu sont fournies par M. Clarke, par les mains de qui les matières les plus obscures & les plus abstruses ne peuvent passer sans acquérir de l'évidence & de l'ordre, Les raisonnemens que ce Sçavant met en œuvre, sont un tissu serré, une chaine suivie de propositions liées étroitement, & nécessairement dépendantes les unes des autres, par lesquelles il démontre la certitude de l'existence de Dieu, & dont il déduit ensuite l'un après l'autre les attributs essentiels de sa nature, que notre raison bornée est capable de découvrir.

Première proposition.

Quelque chose a existé de toute éternité. Cette proposition est évidente; car, puisque quelque chose existe aujourd'hui, il est clair que quelque chose a toujours existé.

Seconde proposition.

Un Être indépendant & immuable a existé de toute éternité. En effet, si quelqu'être a nécessairement existé de toute éternité, il faut, ou que cet être soit immuable & indépendant, ou qu'il y ait eu une succession infinie d'êtres dépendans & sujets au

changement, qui se soient produits les uns les autres dans un progrès à l'infini, sans avoir eu aucune cause originale de leur existence. Mais, cette dernière supposition est absurde; car cette gradation à l'infini est impossible & visiblement contradictoire. Si on envisage ce progrès à l'infini comme une chaîne infinie d'êtres dépendans qui tiennent les uns aux autres, il est évident que tout cet assemblage d'êtres ne sçauroit avoir aucune cause externe de son existence, puisqu'on suppose que tous les êtres qui sont & qui ont été dans l'univers, y entrent. Il est évident d'un autre côté, qu'il ne peut avoir aucune cause interne de son existence, parce que dans cette chaîne infinie d'êtres, il n'y en a aucun qui ne dépende de celui qui le précede. Or si aucune des parties n'existe nécessairement, il est clair que tout ne peut exister nécessairement, la nécessité absolue d'exister n'étant pas une chose extérieure, relative & accidentelle de l'être qui existe nécessairement. Une succession infinie d'êtres dépendans, sans cause originale & indépendante, est donc la chose du monde la plus impossible.

Troisième proposition.

Cet Être immuable & indépendant, qui a existé de toute éternité, existe aussi par lui-même; Car tout ce qui existe, ou est sorti du néant, sans avoir été produit par quelque cause extérieure, ou il existe par lui-même. Or il y a une contradiction formelle à dire qu'une chose est sortie du néant, sans avoir été produite par aucune cause. De plus, il n'est pas possible que tout ce qui existe ait été produit par des causes externes, comme nous venons de le prouver; donc &c.

De cette troisième proposition on doit conclure 1°. Qu'on ne peut nier, sans une contradiction manifeste, l'existence d'un être qui existe nécessairement & par lui-même; la nécessité en vertu de laquelle il existe étant absolue, essentielle & naturelle, on ne peut pas plus nier son existence, que la relation d'égalité entre ces deux nombres, deux fois deux est quatre, que la rondeur du cercle, que les trois côtés d'un triangle.

La seconde conséquence que l'on doit tirer de ce principe, est que le monde matériel ne peut pas être cet être premier, original, incréé, indépendant & éternel par lui-même; car il a été démontré que tout être qui existe de toute éternité, qui est indépendant, & qui n'a point de cause externe, doit avoir existé par soi-même, doit nécessairement exister en vertu d'une nécessité naturelle & essentielle. Or de tout cela il suit évidemment que le monde matériel ne peut être indépendant & éternel par lui-même, à moins qu'il n'existe nécessairement, & d'une nécessité si absolue & si naturelle, que la supposition même qu'il n'existe pas, soit une contradiction formelle; car la nécessité absolue d'exister, & la possibilité

de n'exister pas, étant des idées contradictoires, il est évident que le monde matériel n'existe pas nécessairement, si l'on peut sans contradiction concevoir, ou qu'il pourroit ne pas être, ou qu'il pourroit être tout autre qu'il n'est aujourd'hui. Or rien n'est plus facile à concevoir; car soit que l'on considere la forme de l'Univers avec la disposition & le mouvement de ses parties, soit que l'on fasse attention à la matière dont il est composé, l'on n'y voit rien que d'arbitraire; l'on y trouve à la vérité une nécessité de convenance; l'on voit qu'il falloit que ses parties fussent arrangées; mais on ne voit pas la moindre apparence à cette nécessité de nature & d'essence pour laquelle les Athées combattent.

Quatrième proposition.

L'Être qui existe par lui-même, doit être infini & présent partout. L'idée de l'infinité ou de l'immensité, aussi bien que celle de l'éternité, est si étroitement liée avec l'idée de l'existence par soi-même, que qui pose l'une, pose nécessairement l'autre. En effet, exister par soi-même, c'est exister en vertu d'une nécessité absolue, essentielle & naturelle. Or cette nécessité étant à tous égards absolue, & ne dépendant d'aucune cause intérieure, il est évident qu'elle est d'une manière inaltérable la même par-tout, aussi bien que toujours; par conséquent, tout ce qui existe en vertu d'une nécessité absolue en elle-même, doit nécessairement être infini aussi bien qu'éternel. C'est une contradiction manifeste, que de supposer qu'un être fini puisse exister par lui-même. Si sans contradiction l'on peut concevoir un être absent d'un lieu, on peut sans contradiction le concevoir absent d'un autre lieu, & puis d'un autre lieu, & enfin de tout lieu. Ainsi, quelque nécessité d'exister qu'il ait, il doit l'avoir reçue de quelque cause extérieure; il ne sçauroit l'avoir tirée de son propre fonds, & par conséquent, il n'existe point par lui-même.

De ce principe avoué par la raison, on peut conclure que l'être existant par lui-même doit être un être simple, immuable & incorruptible, sans parties, sans figure, sans mouvement & sans divisibilité; & pour tout dire en un mot, un être en qui ne se rencontre aucune des propriétés de la matière. Car toutes les propriétés de la matière nous donnent nécessairement l'idée de quelque chose de fini.

Cinquième proposition.

L'Être existant par lui-même, doit nécessairement être unique. L'unité de l'Être Suprême est une conséquence naturelle de son existence nécessaire; car la nécessité absolue est simple & uniforme; elle ne reconnoît ni différence ni variété quelle qu'elle soit; & toute différence ou variété d'existence procède nécessairement de quelque cause extérieure de qui elle dépend. Or il y a une contradiction manifeste à supposer deux ou plusieurs natures différentes,

existantes par elles-mêmes nécessairement & indépendamment ; car chacune de ces natures étant indépendante de l'autre, on peut fort bien supposer que chacune d'elles existe toute seule, & il n'y aura point de contradiction à imaginer que l'autre n'existe pas ; d'où il s'ensuit que ni l'une ni l'autre n'existera nécessairement. Il n'y a donc que l'essence simple & unique de l'être existant par lui-même, qui existe nécessairement.

Sixième proposition.

L'Être existant par lui-même, est un Être intelligent. C'est sur cette proposition que roule le fort de la dispute entre les Athées & nous. Il faut avouer qu'il n'est pas possible de démontrer d'une manière directe *à priori*, que l'être existant par lui-même est intelligent & réellement actif; la raison en est que nous ignorons en quoi l'intelligence consiste, & que nous ne pouvons pas voir qu'il y ait entre l'existence par soi-même & l'intelligence, la même connexion immédiate & nécessaire qui se trouve entre cette même existence & l'éternité, l'unité, l'infinité, &c. mais, *à posteriori*, il n'y a rien dans ce vaste Univers qui ne nous démontre cette grande vérité, & qui ne nous fournisse des preuves incontestables qui prouvent que le monde & tout ce qu'il contient, est l'effet d'une cause souverainement intelligente & souverainement sage.

1°. L'Être existant par lui-même, étant la cause & l'origine de toutes choses, doit posséder dans le plus haut degré d'éminence toutes les perfections de tous les êtres. Il est impossible que l'effet soit revêtu d'aucune perfection qui ne se trouve aussi dans la même cause; s'il étoit possible que cela fût il faudroit dire que cette perfection n'auroit été produite par rien, ce qui est absurde.

2°. La beauté, la variété, l'ordre & la symmétrie qui éclatent dans l'Univers, & sur-tout la justesse merveilleuse avec laquelle chaque chose se rapporte à sa fin, prouvent l'intelligence d'un premier être. Les moindres plantes & les plus vils animaux sont produits par leurs samblables ; il n'y a point en eux de génération équivoque. Ni le soleil, ni la terre, ni l'eau, ni toutes les puissances de la nature unies ensemble, ne sont pas capables de produire un seul être vivant, non pas même d'une vie végétale ; & à l'occasion de cette importante observation, nous remarquerons ici en passant, qu'en matière même de religion, la Philosophie naturelle & expérimentale est quelquefois d'un très-grand avantage.

Or les choses étant telles, il faut que l'Athée le plus opiniâtre demeure d'accord, malgré qu'il en ait, ou que l'organisation des plantes & des animaux est dans son origine l'ouvrage d'un être intelligent, qui les a créés dans le tems, ou qu'ayant été de toute éternité construits & arrangés comme nous les voyons aujourd'hui, ils sont une production éternelle d'une cause éternelle & intelligente,

intelligente, qui déploie sans relâche sa puissance & sa sagesse infinie; ou enfin qu'ils naissent les uns des autres de toute éternité, dans un progrès à l'infini de causes dépendantes, sans cause originale existante par elle-même. La premiere de ces assertions est précisément ce que nous cherchons; la seconde revient au fond à la même chose, & n'est d'aucune ressource pour l'Athée; & la troisième est absurde, impossible, contradictoire, comme il a été démontré dans la seconde proposition générale.

Septième proposition.

L'Être existant par lui-même doit être un agent libre; car si la cause Suprême est sans liberté & sans choix, il est impossible qu'aucune chose existe; il n'y aura pas jusqu'aux manières d'être & aux circonstances de l'existence des choses, qui n'aient dû être à tous égards précisément ce qu'elles sont aujourd'hui. Or toutes ces conséquences étant évidemment fausses & absurdes, on peut dire que la cause Suprême, bien loin d'être un agent nécessaire, est un être libre & qui agit par choix.

D'ailleurs, si la cause Suprême étoit un agent purement nécessaire, il seroit impossible qu'aucun effet de cette cause fût une chose finie; car un être qui agit nécessairement, n'est pas maître de ses actions pour les gouverner ou les désigner comme il lui plaît; il faut de toute nécessité qu'il fasse tout ce que la nature est capable de faire. Or il est clair que chaque production d'une cause infinie, toujours uniforme, & qui agit par une impétuosité aveugle, doit de toute nécessité être immense & infinie; une telle cause ne peut suspendre son action, il faut qu'elle agisse dans toute son étendue. Il n'y auroit donc point de créature dans l'Univers qui pût être finie, ce qui est de la dernière absurdité, & contraire à l'expérience.

Enfin, le choix que la cause Suprême a fait parmi tous les Mondes possibles, du monde que nous voyons, est une preuve de sa liberté; car, ayant donné l'actualité à une suite de choses qui ne contribuoit en rien par sa propre force à son existence, il n'y a point de raison qui dût l'empêcher de donner l'existence aux autres suites possibles; qui étoient toutes dans le même cas, quant à la possibilité. Elle a donc choisi la suite des choses qui composent cet Univers, pour la rendre actuelle, parce qu'elle lui plaisoit le plus. L'Être nécessaire est donc un être libre; car agir suivant les Loix de sa volonté, c'est être libre.

Huitième proposition.

L'Être existant par lui-même, la cause Suprême de toutes choses, possede une puissance infinie. Cette proposition est évidente & incontestable; car, puisqu'il n'y a que Dieu seul qui existe par soi-même, puisque tout ce qui existe dans l'Univers a été fait par lui, & puisqu'enfin tout ce qu'il y a de puissance dans le monde vient de

lui, & lui est parfaitement soumise & subordonnée, qui ne voit qu'il n'y a rien qui puisse s'opposer à l'exécution de sa volonté?

Neuvième proposition.

La cause Suprême, l'Auteur de toutes choses, doit être infiniment sage. Cette proposition est une suite naturelle & évidente des propositions précédentes; car n'est-il pas de la dernière évidence qu'un être qui est infini, présent par-tout, & souverainement intelligent, doit parfaitement connoître toutes choses? Revêtu d'ailleurs d'une puissance infinie, qui est-ce qui peut s'opposer à sa volonté, ou l'empêcher de faire ce qui est le meilleur & le plus sage?

Il suit donc évidemment de ces principes, que l'Être Suprême doit toujours faire ce qu'il connoît être le meilleur; c'est-à-dire, qu'il doit toujours agir conformément aux règles les plus sévères de la bonté, de la vérité, de la justice, & des autres perfections morales. Cela n'entraîne point une nécessité prise dans le sens des Fatalistes, une nécessité aveugle & absolue, mais une nécessité morale, compatible avec la liberté la plus parfaite.

II.

Preuves Historiques.

Moïse dit qu'au commencement Dieu créa le Ciel & la Terre; il marque avec précision l'époque de la naissance de l'Univers; il nous apprend le nom du premier Homme; il parcourt les siècles depuis ce premier moment jusqu'au tems où il écrivoit, passant de génération en génération, & marquant le tems de la naissance & de la mort des hommes qui servent à sa chronologie. Si on prouve que le monde ait existé avant le tems marqué dans cette chronologie, on a raison de rejetter cette histoire; mais si on n'a point d'argument pour attribuer au monde une existence plus ancienne, c'est agir contre le bon sens, que de ne la pas recevoir.

Quand on fait réflexion que Moïse ne donne au monde qu'environ 2410 ans, selon l'Hébreu, ou 3943, selon le Grec, à compter du tems où il écrivoit, il y auroit sujet de s'étonner qu'il ait si peu étendu la durée du monde, s'il n'eût été persuadé de cette vérité par des monumens invincibles.

Ce n'est pas encore tout; Moïse nous marque un tems dans son histoire, auquel tous les hommes parloient un même langage. Si avant ce tems là on trouve dans le monde des nations, des inscriptions de différentes langues, la supposition de Moïse tombe d'elle-même. Depuis Moïse, en remontant à la confusion des langues, il n'y a dans l'Hébreu que six siècles ou environ, & onze, selon les Grecs; ce ne doit plus être une antiquité absolument inconnue. Il ne s'agit plus que de sçavoir si en traversant douze siècles tout au plus, on peut trouver en quelque lieu de la terre un langage usité entre les hommes, différent de la langue primitive usitée,

à ce qu'on prétend, parmi les habitans de l'Asie. Examinons les histoires, les monumens, les archives du monde; renversent-elles le systême & la chronologie de Moïse, ou tout concourt-il à en affermir la vérité? Dans le premier cas, Moïse est un imposteur également grossier & odieux; dans l'autre, son récit est incontestable; & par conséquent, il y a un Dieu, puisqu'il y a un Être Créateur. Or, durant cette longue durée de siècles qui se sont écoulés avant nous, il y a eu des Auteurs sans nombre qui ont traité des Empires & des Villes, qui ont écrit des histoires générales, ou les histoires particulières des Peuples; celles même des Assyriens & des Egyptiens, les deux nations, comme l'on sçait, les plus anciennes du monde; cependant, avec tous ces secours dépositaires de la plus longue tradition, avec mille autres que nous ne rapporterons point, jamais on n'a pu remonter au-delà des guerres de Thebes & de Troie, jamais on n'a pu fermer la bouche aux Philosophes qui soutenoient la nouveauté du monde.

Avant le Législateur des Juifs, il ne paroît dans ce monde aucun vestige des Sciences, aucune ombre des Arts. La Sculpture & la Peinture n'arriverent que par degrés à la perfection où elles montèrent; l'une au tems de Phidias, de Polyclete, de Lysippe, de Miron, de Praxitele & de Scopas; l'autre, par les travaux de Nicomachus, de Protogene, d'Apelle, de Zeuxis & d'Aristide. La Philosophie ne commença à faire des recherches qu'à la trente-cinquième Olympiade, où naquit Thalès; ce grand changement, époque d'une révolution dans les esprits, n'a pas une date plus ancienne. L'Astronomie n'a fait chez les peuples qui l'ont le plus cultivée, que de très-foibles progrès, & elle n'étoit pas même aussi ancienne parmi leurs sçavans qu'ils osoient le dire. La preuve en est évidente. Quoiqu'en effet ils eussent découvert le Zodiaque, quoiqu'ils l'eussent divisé en douze parties & en 360 degrés, ils ne s'étoient pas néanmoins apperçus du mouvement des Etoiles d'Occident en Orient; ils ne le soupçonnoient pas même, & ils les croyoient immuablement fixes. Auroient-ils pu le penser, s'ils eussent eu quelques observations antiques? Ils ont mis la constellation du Bélier dans le Zodiaque, précisément au point de l'Équinoxe du Printems; autre erreur. S'ils avoient eu des observations de 2202 ans seulement, n'auroient-ils pas dit que le Taureau étoit au point de l'Équinoxe? Les lettres mêmes, je veux dire, l'art de l'Écriture, quel peuple en a connu l'usage avant Moïse? Tout ce que nous avons d'Auteurs profanes s'accordent à dire que ce fut Cadmus qui apporta les Lettres de Phénicie en Grece; & les Phéniciens, comme on le sçait, étoient confondus avec les Assyriens & les Syriens, parmi lesquels on comprenoit aussi les Hébreux. Quelleapparence donc que le monde eût eu plus de durée que Moï-

se ne lui en donne, & toutefois que la Grece fût demeurée dans une si longue enfance, ne connoissant rien, ou ne perfectionnant rien de ce qui étoit trouvé déja. On voit les Grecs, en moins de quatre cens ans, devenus habiles & profonds dans les Arts & dans les Sciences. Est-ce donc que les hommes de ces quatre heureux siècles avoient un esprit d'une autre espèce & d'une trempe plus heureuse que leurs ayeux?

On pouvoit dire à M. Jacquelot, de qui cet argument est tiré, qu'en se renfermant dans les connoissances & dans les inventions de la Grece, il prenoit la question du côté le plus avantageux à sa cause, & lui opposer l'ancienneté prodigieuse des Empires d'Assyrie, d'Egypte, de la Chine même. Aussi prend-t-il soin de rechercher en habile critique, l'origine de ces nations, & de faire voir qu'elles n'ont (au moins les deux premieres) que l'antiquité que leur donne Moïse. Ceux en effet qui accordent la plus longue durée à l'Empire des Assyriens, ne l'étendent pas au-delà de 1700 ans. Justin l'a renfermée dans l'espace de treize siècles. Ctésias n'y ajoûte que 60 années de plus; d'autres ne lui donnent que 1500 ans. Eusebe la resserre en des bornes encore plus étroites; & Georges Syncelle pense à peu près comme Ctésias; c'est-à-dire, qu'à prendre le calcul le moins sévère, les Assyriens n'auront commencé que deux mille cinq ou six cens ans avant J. C., & environ cinq ou six siècles avant la premiere connoissance que l'histoire nous donne de la Grece.

A l'égard de l'Égypte, qui croira, dans la supposition qu'elle fût aussi ancienne qu'elle se vantoit de l'être, que Moïse n'en eût pas accommodé l'histoire avec la chronologie du monde, & qu'il eût exposé la fausseté de ses dates à la dérision d'un peuple si connu de lui, si habile, si voisin? Cependant, il le fait descendre d'une race maudite de Dieu; & en le disant, il ne craint point d'être repris. Il est constant, d'ailleurs, qu'il n'y a guère eu de peuple plus célebre que les Égyptiens dans les annales profanes. La seule ville d'Alexandrie, devenue comme le rendez-vous des grands talens, renfermoit dans ses murs, & sur-tout depuis l'établissement du Christianisme, des Sçavans de toutes les parties de l'Univers, de toutes les religions & de toutes les sectes, des Juifs, des Chrétiens & des Philosophes. On ne peut vraisemblablement douter qu'il n'y eût souvent des disputes entr'eux; car, où il y a des Sçavans, il y a bien-tôt des contestations, & la vérité elle-même y est toujours combattue avec ces armes que l'esprit humain ne sçait que trop bien employer dans les matières de doctrine. Or ici tout rouloit sur des faits; tout dépendoit de sçavoir si l'Univers, ainsi que Moïse l'avoit dit, n'avoit que six mille ans tout au plus; si quatre siècles avant lui, ce monde avoit été noyé dans les eaux d'un déluge qui n'avoit épargné qu'une famille, & s'il étoit vrai que trois

mille ans auparavant, il n'y eût ſur la terre qu'un ſeul & unique langage. Qu'y avoit-il de plus facile à éclaircir? On étoit ſur les lieux mêmes. On pouvoit aiſément examiner les Temples, les Sépulcres, les Pyramides, les Obéliſques, les ruines de Thèbes, & viſiter ces fameuſes Colomnes Sciriadiques; ou, comme les appelle Ammien Marcellin, ces Syringues ſouterreines, où l'on avoit gravé les myſtères ſacrés. On avoit ſous la main les annales des Prêtres, & enfin on pouvoit conſulter les hiſtoires, qui alors étoient nombreuſes. Toutefois, au milieu de tant de reſſources contre l'erreur, ces faits poſés avec tant de confiance dans les livres de Moïſe, ne trouvoient point de contradicteurs, & on défie la critique, qui oſe tant, d'oſer les nommer.

Le ſeul Manéthon, qui vivoit ſous Ptolémée Philadelphe, mit au jour une hiſtoire chronologique de l'Egypte, depuis ſa premiere origine juſqu'à la fuite de Nectanébo en Ethiopie, environ la 117e Olympiade. Mais quelle hiſtoire! Et qui pouvoit s'y laiſſer tromper? Elle fait règner en Egypte, ſix dieux, dix héros où demi-dieux, durant trente un ou trente-deux mille ans; enſuite elle fait paroître le Roi Menès, & compoſe la liſte de ſes ſucceſſeurs de trois cens quarante Monarques, dont la durée totale eſt d'environ trois mille ans. De Grands Hommes ont eſſayé dans dans tous les tems de mettre quelqu'ordre dans la confuſion de ce cahos, & de débrouiller ce monſtrueux entaſſement de dynaſties de Dieux, de Héros, & de Princes; mais ce que l'étude la plus opiniâtre a fait d'efforts, n'a ſervi qu'à en montrer l'impuiſſance, & le jour n'a pu percer entre de ſi épaiſſes ténebres. Ces dynaſties ſont-elles ſucceſſives, ſontelles collatérales? On ne ſçait. Les années Egyptiennes n'étoientelles que d'un mois ou de deux, comme quelque-uns l'ont prétendu? Étoient-elles de quatre, & ſe régloient-elles par les ſaiſons, comme d'autres le ſoutiennent? Queſtion impoſſible à terminer par les témoignages anciens; ils ſe contrarient trop ſur cet article; nos modernes eux mêmes ſont encore moins unanimes; & malgré les travaux de Scaliger, du P. Pétau, du Chevalier Marsham, du P. Pezron, & des autres, cette chronologie de Manéthon eſt demeurée un labyrinthe, dont il faut pour jamais déſeſpérer de ſortir.

Il y a un peuple encore ſubſiſtant, ce ſont les Chinois, qui ſemble donner au monde une plus grande ancienneté que nos Écritures ne lui en donnent. Depuis que ces Régions nous ſont plus connues, on en a publié les annales hiſtoriques, & elles ſont remonter l'origine de cet Empire à peu-près trois-mille ans au-delà de la naiſſance de J. C. Nouvelle difficulté ſouvent ſaiſie par les incrédules contre la chronologie de Moïſe. Afin de détruire ce prétexte, M. Jacquelot fait diverſes remarques toutes impor-

tantes & solides, sur l'incertitude de l'Histoire Chinoise. Mais, pour trancher, il soutient que même en lui accordant ses calculs, ils ne nuiroient point à la vérité des nôtres. Rien n'oblige en effet à préférer la supputation de l'Hébreu à celle des Septante. Or, dans celle-ci, l'ancienneté de l'Univers est plus grande que dans l'autre. Donc, puisqu'il ne faudroit pour concilier les dates des Chinois avec les nôtres, que cinq siècles de plus que n'en porte le texte hébreu, & que les cinq siècles sont remplacés, & au-delà, dans la traduction des Septante, la difficulté est levée; & il est clair que l'Empire de la Chine est postérieur au déluge.

Objection.

Suivant les abregés latins des annales maintenant suivies à la Chine, les tems même historiques de cet empire commencent avec le règne de Hoamti 2697 ans avant J. C. & cette époque, qui dans la chronologie du texte hébreu, est antérieure au déluge de plus d'un siècle, ne se trouve dans le calcul des Septante, postérieure que de 200 ans à la dispersion des Peuples & à la naissance de Phaleg. Or ces 200 ans, qui d'abord semblent un assez grand fond & une ressource capable de tout concilier, se trouvent à peine suffisans pour conduire les Fondateurs de la Colonie Chinoise & leurs troupeaux, depuis les plaines de Sennaar jusqu'aux extrêmités orientales de l'Asie; & encore par quels chemins? A travers des solitudes affreuses & des climats devenus presqu'inaccessibles, après les ravages de l'inondation générale.

M. Fréret, un des plus sçavans hommes de nos jours, & des plus versés dans la connoissance des tems, a senti toute la force de cette objection, & se l'est faite. Il a bien vu que pour la résoudre, il étoit nécessaire de percer plus qu'on ne l'avoit fait encore dans les ténebres de la chronologie Chinoise. Il a eu le courage d'y entrer, & nous lui avons l'obligation d'y avoir jetté du jour par ses doctes recherches. Il est prouvé maintenant, du moins autant qu'il est possible, que cette immense durée que les Chinois modernes assignent aux tems fabuleux de leur histoire, n'est que le résultat des périodes astronomiques, inventées pour donner la conjonction des planetes dans certaines constellations. A l'égard des tems historiques, il est prouvé de même que les règnes d'Iao & de Chum, les deux Fondateurs de la Monarchie Chinoise, ont fini seulement 1991 ans avant l'Ére Chrétienne; que ces deux règnes ne font au plus que 156 ans, qu'ils ne peuvent par conséquent avoir commencé que vers l'an du monde 2147, plusieurs années après la vocation d'Abraham, & du tems même de l'expédition des Elamites dans le païs de Chanaan, c'est-à-dire, après les établissemens des Empires d'Égypte & de Chaldée. Voilà donc la naissance des plus anciens peuples du monde rame-

née & réduite à sa juste époque, l'histoire de Moïse confirmée, le fait de la création évidemment établi, & par cela même l'existence de l'Être Suprême invinciblement démontrée.

III.

Preuves Physiques.

Les animaux ne se perpétuent que par la voie de la génération; mais, il faut nécessairement que les deux premiers de chaque espèce aient été produits, ou par la rencontre fortuite des parties de la matière, ou par la volonté d'un être intelligent qui dispose la matière selon ses desseins.

Si la rencontre fortuite des parties de la matière a produit les premiers animaux, je demande pourquoi elle n'en produit plus; & ce n'est que sur ce point que roule tout mon raisonnement. On ne trouvera pas d'abord grande difficulté à répondre, que lorsque la terre se forma, comme elle étoit remplie d'atômes vifs & agissans, impregnée de la même matière subtile dont les Astres venoient d'être formés, en un mot, jeune & vigoureuse, elle put être assez féconde pour pousser hors d'elle-même toutes les différentes espèces d'animaux, & qu'après cette première production qui dépendoit de tant de rencontres heureuses & singulières, sa fécondité a bien pu se perdre & s'épuiser; que, par exemple, on voit tous les jours quelques marais nouvellement desséchés, qui ont toute une autre force pour produire, que 50 ans après qu'ils ont été labourés. Mais je prétends que quand la terre, selon ce qu'on suppose, a produit les animaux, elle a dû être dans le même état où elle est présentement. Il est certain que la terre n'a pu produire les animaux que quand elle a été en état de les nourrir, ou du moins il est certain que ceux qui ont été la premiere tige des espèces, n'ont été produits par la terre, que dans un tems où ils ont pu aussi bien être nourris. Or, afin que la terre nourrisse les animaux, il faut qu'elle leur fournisse beaucoup d'herbes différentes; il faut qu'elle leur fournisse des eaux douces qu'ils puissent boire; il faut même que l'air ait un certain degré de fluidité & de chaleur pour les animaux, dont la vie a des rapports assez connus à toutes ces qualités.

Du moment que l'on me donne la terre couverte de toutes les espèces d'herbes nécessaires pour la subsistance de tous les animaux, arrosée de fontaines & de rivieres propres à étancher leur soif, environnée d'un air respirable pour eux, on me la donne dans l'état où nous la voyons; car ces trois choses seulement en entraînent une infinité d'autres, avec lesquelles elles ont des liaisons & des enchaînemens. Un brin d'herbe ne peut croître qu'il ne soit de concert, pour ainsi dire, avec le reste de la nature. Il faut de certains sucs dans la terre, un certain mouvement dans ces sucs, ni trop fort, ni trop lent; un certain soleil pour imprimer ce mouvement, un certain milieu par où

ce soleil agisse. Voyez combien de rapports, quoiqu'on ne les marque pas tous. L'air n'a pu avoir les qualités dont il contribue à la nourriture des animaux, qu'il n'ait eu à peu-près en lui le même mêlange, & de matières subtiles, & de vapeurs grossieres; & que ce qui cause sa pesanteur, qualité aussi nécessaire qu'aucune autre, par rapport aux animaux, & nécessaire dans un certain degré, n'ait eu la même action. Il est clair que cela nous mèneroit encore loin, d'égalité en égalité; sur-tout les fontaines & les rivieres, dont les animaux n'ont pu se passer, n'ayant certainement d'autre origine que les pluies, les animaux n'ont pu naître qu'après qu'il a tombé des pluies, c'est-à-dire, un tems considérable après la formation de la terre, & par conséquent lorsqu'elle a été en état de consistance, & que ce cahos, à la faveur duquel on veut tirer les animaux du néant, a été entièrement fini.

Il est vrai que les marais nouvellement desséchés produisent plus que quelque tems après qu'ils l'ont été; mais enfin ils produisent toujours un peu, & il suffiroit que la terre en fît autant; d'ailleurs, le plus de fécondité qui est dans les marais nouvellement desséchés, vient d'une plus grande quantité de sels qu'ils avoient amassés par les pluies ou par le mouvement de l'air, & qu'ils avoient conservés, tandis qu'on ne les employoit à rien; mais, la terre a toujours la même quantité de corpuscules ou d'atômes propres à former des animaux, & la fécondité, loin de se perdre, ne doit aucunement diminuer. De quoi se forme un animal? D'une infinité de corpuscules qui étoient épars dans les herbes qu'il a mangées, dans les eaux qu'il a bues, dans l'air qu'il a respiré; c'est un composé dont les parties sont venues se rassembler de mille endroits différens de notre monde; ces atômes circulent sans cesse, ils forment tantôt une plante, tantôt un animal; & après avoir formé l'un, ils ne sont pas moins propres à former l'autre. Ce ne sont donc pas des atômes d'une nature particulière qui produisent des animaux; ce n'est qu'une matière indifférente dont toutes choses se forment successivement, & dont il est très-clair que la quantité ne diminue point, puisqu'elle fournit toujours également à tout. Les atômes, dont on prétend que la rencontre fortuite produisit au commencement du monde les premiers animaux, sont contenus dans cette même matière, qui fait toutes les générations de notre monde; car, quand ces premiers animaux furent morts, les machines de leurs corps se désassemblerent, & se résolurent en parcelles, qui se disperserent dans la terre, dans les eaux & dans les airs; ainsi nous avons encore aujourd'hui ces atômes précieux, dont se durent former tant de machines surprenantes; nous les avons en la même quantité, aussi propres que jamais à former de ces machines;

ils en forment encore tous les jours par la voie de la nourriture; toutes choses sont dans le même état que quand ils vinrent à en former par une rencontre fortuite; à quoi tient-il que par de pareilles rencontres ils n'en forment encore quelquefois?

Tous les animaux, ceux même qu'on avoit soupçonné venir, ou de pourriture, ou de poussière humide & échauffée, ne viennent que de semences que l'on n'avoit pas apperçues. On a découvert que les macreuses se forment d'œufs que cette espèce d'oiseau fait dans les isles désertes du septentrion; & jamais il ne s'engendre de vers sur la viande, où les mouches n'ont pu laisser de leurs œufs. Il en est de même de tous les autres animaux que l'on croit qui naissent hors de la voie de la génération. Toutes les expériences modernes conspirent à nous désabuser de cette ancienne erreur; & je me tiens sûr que dans peu de tems, il n'y restera plus le moindre sujet de doute.

Mais en dût-il rester? Y eût-il des animaux qui vinssent hors de la voie de génération? Le raisonnement que j'ai fait n'en deviendroit que plus fort. Ou ces animaux ne naissent jamais que par cette voie de rencontre fortuite; ou ils naissent & par cette voie, & par celle de génération. S'ils naissent toujours par la voie de rencontre fortuite, pourquoi se trouve-t-il toujours dans la matière une disposition qui ne les fait naître que de la même manière dont ils sont nés au commencement du monde; & pourquoi, à l'égard de tous les autres animaux que l'on suppose qui soient nés d'abord de cette manière-là, toutes les dispositions de la matière sont-elles si changées, qu'ils ne naissent jamais que d'une manière différente? S'ils naissent & par cette voie de rencontre fortuite, & par celle de génération, pourquoi toutes les autres espèces d'animaux n'ont-elles pas retenu cette double manière de naître? Pourquoi celle qui étoit la plus naturelle, la seule conforme à la première origine des animaux, s'est-elle perdue dans presque toutes les espèces?

Une autre réflexion qui fortifie la première, c'est qu'il n'eût pas suffi que la terre n'eût produit les animaux, que quand elle étoit dans une certaine disposition où elle n'est plus. Elle eût dû aussi ne les produire que dans cet état où ils eussent pu se nourrir de ce qu'elle leur offroit; elle eût dû, par exemple, ne produire le premier homme qu'à l'âge d'un an où deux, où il eût pu satisfaire, quoiqu'avec peine, à ses besoins, & se secourir lui-même dans la foiblesse où nous voyons un enfant nouveau né. En vain on le mettroit au milieu de la prairie la mieux couverte d'herbes, auprès des meilleures eaux du monde, il est indubitable qu'il ne vivroit pas long-tems. Mais, comment les loix du mouvement produiroient-elles d'abord un enfant à l'âge d'un an ou deux? Comment le produiroient-elles même dans l'état où il est présentement, lorsqu'il vient au monde? Nous

voyons qu'elles n'amenent rien que par degrés, & qu'il n'y a point d'ouvrages de la nature qui, depuis les commencemens les plus foibles & les plus éloignés, ne soient conduits lentement par une infinité de changemens tous nécessaires jusqu'à leur dernière perfection. Il eût fallu que l'homme qui eût dû être formé par le concours aveugle de quelques parties de la matière, eût commencé par cet atôme, où la vie ne se remarque qu'au mouvement presqu'insensible d'un point, & je ne crois pas qu'il y ait d'imagination assez fausse pour concevoir d'où cet atôme vivant, jetté au hazard sur la terre, aura pu tirer du sang ou du chyle tout formé, la seule nourriture qui lui convienne, ni comment il aura pu croître, exposé à toutes les injures de l'air. Il y a là une difficulté qui deviendra toujours d'autant plus grande, qu'elle sera plus approfondie, & que ce sera un habile Physicien qui l'approfondira. La rencontre fortuite des atômes n'a donc pu produire les animaux; il a fallu que ces ouvrages soient partis de la main d'un Être intelligent, c'est-à-dire, de Dieu même. Les cieux & les astres sont des objets plus éclatans pour les yeux; mais, ils n'ont peut-être pas pour la raison, des marques plus sûres de l'action de leur auteur. Les plus grands ouvrages ne sont pas toujours ceux qui parlent le plus de leur ouvrier. Que je voie une montagne applanie, je ne sçais si cela s'est fait par l'ordre d'un Prince ou par un tremblement de terre; mais je serai assuré que c'est par l'ordre d'un Prince, si je vois sur une petite colomne une inscription de deux lignes. Il me paroît que ce sont les animaux qui portent, pour ainsi dire, l'inscription la plus nette, & qui nous apprennent le mieux qu'il y a un Dieu, auteur de l'univers. Cette démonstration, dont on peut vanter avec raison la force & la solidité, est de M. de Fontenelle.

DIÉVÉENS, *Dievi*, Δαυαῖοι, (*a*) peuple dont il est parlé au premier livre d'Esdras. Dom Calmet croit que ce sont les mêmes dont il est dit dans le quatrième livre des Rois, que le roi d'Assyrie les fit venir des païs de Cutha & d'Ava, dans la Samarie. Les Diévéens sont les peuples d'Ava, peut-être de ce canton de l'Assyrie qui est arrosé par le fleuve Diaba.

DIEUS, *Diæus*, Δίαιος, (*b*) natif de Mégalopolis, succéda à Ménalcidas, au Généralat des Achéens. Ménalcidas étoit à peine sorti de charge, qu'il fut accusé de trahison, & en particulier d'avoir favorisé les Spartiates dans les moyens de se détacher du gouvernement d'Achaïe. Allarmé du danger où il se trouvoit, il mit Diéus dans ses intérêts. Diéus, gagné par un présent de trois talens, fait absoudre Ménalcidas, presque en dépit des Achéens;

(*a*) Reg. L. IV. c. 17. v. 24. Esdr. L. I. c. 4. v. 9.

(*b*) Flor. L. II. c. 16. Pauf. p. 419. *& seq.* Roll. Hist. Anc. Tom. V. pag. 127. *& suiv.* Hist. Rom. T. V. p. 66. *& suiv.*

ensuite sentant le tort que cette affaire lui faisoit dans l'esprit de ceux de sa nation, en habile homme, il songe à faire diversion, & n'entretient les Achéens que de grans projets & d'espérances flatteuses. Les Lacédémoniens avoient pris le Sénat de Rome pour arbitre de leur différend avec les Argiens, au sujet de leurs limites; mais le Sénat avoit répondu que tout ce qui n'étoit pas affaire criminelle, devoit être renvoyé au Conseil d'Achaïe, & par conséquent celle-ci comme les autres. Diéus en imposa aux Achéens, par un mensonge, & leur fit accroire que le Sénat leur abandonnoit aussi les affaires criminelles. Sur ce fondement, les Achéens vouloient être juges des Lacédémoniens, lors même qu'il s'agissoit d'infliger peine de mort; les Lacédémoniens s'y opposoient, ils accusoient Diéus de mensonge, & disoient qu'ils enverroient à Rome des députés, pour sçavoir la volonté du Sénat; on leur répliquoit que les villes qui étoient du ressort de l'Achaïe, pouvoient députer à Rome en commun, mais qu'aucune ne le pouvoit en son particulier.

Ces contestations s'étant échauffées de part & d'autre, causerent enfin une rupture ouverte entre les deux peuples. Cependant, les Lacédémoniens se voyant fort inférieurs aux Achéens, députerent à chaque ville de cet État, & à Diéus même, pour détourner les maux dont ils étoient menacés; la réponse des villes fut, qu'ayant eu ordre d'armer, elles ne pouvoient s'empêcher d'obéir. Pour Diéus, il répondit qu'il n'en vouloit point à Sparte, & qu'il ne prétendoit faire la guerre qu'à ceux qui mettoient le trouble & la dissension dans cette ville; sur quoi les Sénateurs de Sparte lui ayant demandé quels étoient donc ces ennemis du repos public, il leur envoya les noms de vingt-quatre personnes, qui étoient justement celles qui avoient le plus de part aux affaires. Cependant, suivant l'avis d'Agasisthène, ces vingt-quatre Sénateurs s'exilerent volontairement, pour ne point attirer la guerre à leur patrie; & comme si les Spartiates avoient désapprouvé leur évasion, ils instruisirent leur procès, & les condamnerent à mort par contumace. En même tems, les Achéens envoyerent à Rome Diéus & Callicrate, avec ordre de poursuivre auprès du Sénat, la condamnation des vint-quatre. Callicrate tomba malade à Rhodes, & y mourut; Diéus eut donc à soutenir seul les intérêts des Achéens contre Ménalcidas, envoyé de la part des Lacédémoniens. L'un & l'autre s'étant dit beaucoup d'injures en plein Sénat, ils eurent pour toute réponse, que le Sénat enverroit des commissaires sur les lieux pour accommoder ce différend. Il y eut en effet des commissaires de nommés; mais, ils ne se presserent pas de partir, de sorte que les deux députés eurent le tems d'arriver avant eux, & de tromper, l'un les Achéens, l'autre les Lacédémoniens; car Ménalcidas fit accroire à ceux-ci, que par con-

cession du Sénat, ils ne relevoient plus de l'Achaïe, & Diéus assura les Achéens, que Sparte seroit toujours soumise à leur domination.

Ce faux exposé jetta ces peuples dans l'erreur, & leur mit encore une fois les armes à la main. Damocrite, qui avoit remplacé Diéus dans le commandement des Achéens, se disposa à marcher contre les Spartiates. La campagne finie, Diéus fut nommé de nouveau Général. Q. Cécilius Métellus lui députa aussi tôt, pour le prier d'accorder une treve jusqu'à ce que les commissaires Romains fussent arrivés. Diéus y consentit; mais durant ce tems-là il s'avisa d'une ruse qui lui fut fort utile; il gagna toutes les villes au milieu desquelles Sparte étoit enclavée, & y mit garnison; par-là les Lacédémoniens étoient extrêmement resserrés, & les Achéens pouvoient fondre sur eux de toutes parts. Cependant, Ménalcidas, que les Spartiates venoient d'élire pour Général, rompit la treve, & voulut tenter une entreprise.

Sur ces entrefaites, arrivent en Grece les commissaires que le Sénat de Rome avoit nommés. Les ordres dont ils étoient porteurs, irriterent extrêmement les Achéens. Cependant, Diéus étant sorti de charge, eut pour successeur, Critolaüs, le plus inconsidéré des hommes. Les Romains taillerent en pièces son armée, & lui-même périt dans le combat. Après la mort de Critolaüs, Diéus reprit encore les fonctions de Général, & crut remédier à tout, en faisant ce que Miltiade & les Athéniens avoient fait dans la conjoncture du combat de Marathon. Il donna la liberté aux esclaves, en enrôla la plus grande partie, fit prendre les armes à tout ce qu'il y avoit de gens capables de les porter, soit en Achaïe, soit en Arcadie, & mit sur pied une armée de vingt mille hommes, parmi lesquels on comptoit plus de six mille chevaux; mais il manqua de prudence en tout le reste; car quoiqu'il eût devant les yeux le malheur de de Critolaüs, qui avec toutes ses forces n'avoit pu résister aux Romains, il affoiblit son armée par un détachement de quatre mille hommes qu'il envoya à Mégare, sous la conduite d'Alcamène, avec ordre de défendre cette ville, & de s'opposer à Q. Métellus, s'il tentoit l'entrée du Péloponnèse par ce côté-là. Mais, le Général Romain, après avoir défait le corps d'Arcadiens dont nous venons de parler, marcha droit à Thèbes. Après la prise de cette ville, & quelques autres avantages, il envoya offrir la paix aux Achéens; mais, Diéus fut assez dépourvu de bon sens pour y mettre obstacle, en rejettant ses propositions. Les députés mêmes furent jettés en prison, & auroient été mis à mort, si Diéus n'eût vu la multitude extrêmement irritée du supplice qu'il avoit fait souffrir à Soficrate, qui parloit de se rendre aux Romains. Ainsi les prisonniers furent renvoyés.

Les choses étoient en cet état,

lorsque le Consul L. Mummius vint prendre la place de Q. Cécilius Métellus. Le nouveau Général se tint dans l'isthme, jusqu'à ce qu'il eût rassemblé toutes ses troupes. Son armée étoit composée de vingt-trois mille hommes d'infanterie, & de trois mille cinq cens chevaux, sans compter quelques archers Crétois qui l'étoient venus joindre, & un corps de troupes qu'Attale lui envoyoit de Pergame, & qui étoit conduit par Philopœmen. A douze stades de-là, il avoit encore un corps de troupes auxiliaires tirées de toutes les villes d'Italie, & qui servoient comme de gardes avancées pour la sûreté du camp; mais ces troupes, par trop de confiance, faisant fort mal la garde, les Achéens tomberent dessus brusquement, en tuerent bon nombre, & pousserent les autres jusqu'au camp; ils prirent en cette occasion près de cinq cens boucliers. Fiers de ce succès, ils n'avoient qu'un cri pour le combat. Cependant, L. Mummius rangeoit son armée en bataille; si tôt qu'il eut donné le signal, la cavalerie Romaine attaqua celle des ennemis, & la mit en fuite. Leur infanterie quoiqu'un peu découragée par cet exemple, ne laissa pas de faire une fort belle résistance. Accablée par le nombre, & percée de coups, elle se défendoit toujours, jusqu'à ce qu'enfin, se voyant prise en flanc par une troupe de mille hommes choisis, que L. Mummius avoit détachés du corps de bataille, elle lâcha pied & prit la fuite.

Si Diéus se fut retiré à Corinthe, & que là il eût recueilli les débris de son armée, peut-être que le Général Romain, pour éviter les longueurs d'un siège, lui eût fait bonne composition; mais livré au désespoir, il courut à toute bride vers Mégalopolis sa patrie, & étant entré dans sa maison, il y mit le feu, tua sa femme, pour l'empêcher de tomber entre les mains des ennemis, avala du poison, & mit ainsi lui-même a sa vie une fin digne de tous les crimes qu'il avoit commis. Ce fut vers l'an 146 avant Jesus-Christ.

DIEUX DU PAGANISME. (*a*) Ce sont ces faux Dieux ou Créatures, à qui l'on a rendu un culte divin. Nous réduirons à trois ou quatre chefs, ce que nous avons à dire sur cette matière. Nous commencerons par examiner quelle étoit l'idée que l'on avoit de la nature des Dieux.

I.

De la nature des Dieux.

I. Il n'y a rien au monde sur quoi les anciens Philosophes aient tant raisonné, que sur la nature des Dieux; mais, nous ne connoissons que très-imparfaitement leurs systêmes; & sans Diogene

(*a*) Ad Rom. Epist. c. 1. v. 28. Cicer. de Natur. Deor. L. I. c. 1. *& seq.* Plin. Tom. I. p. 72. Herod. L. I. c. 131. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 194. *& suiv.* Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 52. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 22. *& suiv.* T. XVI. p. 59. *& suiv.*

Laërce & Cicéron, qui nous ont conservé l'Histoire de leurs opinions, l'un dans les vies des Philosophes, l'autre dans ses trois livres de la nature des Dieux, nous les ignorerions entièrement. Il est vrai qu'on doit mettre une grande différence entre ces deux Auteurs, & que le premier est un guide beaucoup moins sûr que le second, qui paroît parfaitement instruit de sa matière; mais comme il la traite en Académicien, on a souvent de la peine à démêler quel est son sentiment. Ce sçavant Auteur introduit dans son ouvrage, trois Philosophes de sectes opposées, un Épicurien, un Stoïcien, & un Académicien, qui disputent sur la nature des Dieux. Quant aux deux premiers, ils ont chacun leurs dogmes, & se croient, à l'exclusion l'un de l'autre, en possession de la vérité; mais, l'Académicien, qui ne veut se rendre qu'à l'évidence, les arrête tour-à-tour, leur découvre l'illusion de leurs préjugés, & ne songe lui-même à se garantir de l'erreur, qu'en n'affirmant rien de positif.

On voit d'abord que ce n'est point dans les systêmes des Philosophes, qu'il faut espérer de trouver une idée juste de la divinité; & s'ils se sont égarés dans leurs vaines spéculations, comme l'Apôtre le leur reproche. C'est sur-tout lorsqu'ils ont voulu parler des Dieux. Ils n'avoient même secoué le joug de l'idolâtrie grossière de la Grece & de Rome, que pour la remplacer par de vaines subtilités, ou souvent même en imaginant des systêmes pires que le Polythéïsme. En effet, qu'on parcoure tout l'ouvrage de Cicéron; qu'on examine les sentimens des Philosophes, qu'il a rapportés avec tant de connoissance, on verra que ceux qui sont les plus orthodoxes, c'est-à-dire, ceux qui supposent un Être indépendant de la matière, une intelligence infinie & éternelle; un premier moteur qui donne au monde l'ordre que nous lui voyons, supposent en même tems l'éternité de cette matière, & qu'aucun d'eux n'a ni compris ni admis la Création. C'est, si on ne veut point se faire illusion, à quoi se rapportent les opinions de tous les Philosophes.

Il faut encore observer que les Philosophes n'ont étudié la nature des Dieux, que par rapport aux choses sensibles, dont ils cherchoient à connoître l'origine & la formation; & qu'au lieu de soumettre la physique à la théologie, ils ne fondoient leur théologie que sur la physique. Ainsi, les différentes manières dont ils concevoient l'arrangement de l'univers, faisoient leurs différentes croyances sur la divinité. Car, que l'on dise avec Thalès, que l'eau est le principe de toutes choses, & que Dieu est cette intelligence par qui tout est formé de l'eau, on répondra que cette intelligence n'a pas formé l'eau dont elle se sert. Si quelqu'un prétendoit avec Anaximandre, que les Dieux reçoivent l'être, qu'ils naissent & meurent de loin à loin, & que ce sont des mondes innombrables; n'auroit-on pas raison de lui dire avec

Cicéron; Peut-on admettre un Dieu qui ne soit pas éternel?

Si un disciple d'Anaximene prétendoit que l'air est Dieu, qu'il est produit, qu'il est immense & infini, qu'il est toujours en mouvement; mais l'air, diroit-on, n'ayant point de forme, comment pourroit-il être Dieu, puisque Dieu en doit avoir une, & même une très-belle? Outre cela, dire qu'il est produit, c'est dire qu'il est périssable. Anaxagore, éleve d'Anaximene, étoit sans doute plus raisonnable, puisqu'il soutenoit que le systême & l'arrangement de l'univers étoient l'ouvrage de la puissance & de la sagesse d'une être infini; mais, cet être, si sage & si puissant, n'avoit pas fait cet univers auquel il donne l'arrangement.

Si Pythagore croyoit, comme le rapporte Cicéron, que Dieu étoit cette ame répandue dans les êtres de la nature, & dont les ames humaines étoient tirées; outre que ce systême ne sera autre chose que le pur matérialisme de Straton & de quelques autres, il sera aisé de triompher avec Cicéron, en lui objectant que si cela étoit, Dieu seroit déchiré & mis en pièces, quand ces ames s'en détachent, & qu'il souffriroit. Or, un Dieu n'est pas capable de souffrir. Pourquoi d'ailleurs l'esprit de l'homme ignore-t-il quelque chose, s'il est Dieu?

Si Parménide s'offre sur les rangs pour prouver que Dieu est semblable à une couronne, à un cercle lumineux & non interrompu, qui environne le ciel; on lui demandera avec Cicéron, où il prend dans ce cercle la figure divine, & comment il se peut faire qu'il y ait eu du sentiment? Si le même Philosophe divinise la guerre, la discorde, la cupidité, mille autre choses, qui bien loin d'être immortelles, sont détruites par la maladie, par le sommeil, par l'oubli, par le tems seul; on aura raison de traiter de chimères & de visions, de semblables hypothèses.

Si Démocrite donne la qualité de Dieu, & aux images des objets qui nous frappent, & à la nature qui fournit, qui envoie ces images, & aux idées dont elles nous remplissent l'esprit; qu'après cela il assure que rien n'est éternel, parce que rien ne demeure éternellement dans le même état; n'est-ce pas, lui dira-t-on avec le même Cicéron, détruire & renverser d'un seul coup l'existence des dieux, & toutes les opinions qui l'établissent?

» Pour ce qui regarde Platon, » dit le même Auteur, il faudroit » un long discours pour exposer » ses variations sur cette matière. » Dans le Timée, il dit que le » Pere de ce monde ne sçauroit » être nommé; & dans ses livres » des Loix, qu'il ne faut pas être » curieux de sçavoir proprement » ce que c'est que Dieu. Quand » il prétend que Dieu est incor- » porel, c'est nous parler d'un » Être incompréhensible, & qui » ne pourroit avoir ni sentiment, » ni sagesse, ni plaisir; attributs » essentiels aux Dieux. Il dit aussi, » & dans le Timée & dans les

» livres des Loix, que le Monde,
» le Ciel, les Astres, la Terre,
» les Ames, les Divinités qui
» nous enseignent la religion de
» nos Peres, il dit, dis-je, que
» tout cela est Dieu; opinions,
» continue le même Auteur, qui,
» prises en particulier, sont évi-
» demment fausses, & prises tou-
» tes ensemble, se contredisent
» prodigieusement. «

Xénocrate, dit encore Cicéron, qui avoit eu le même maître qu'Aristote, ne raisonne pas mieux que lui sur cette matière, puisqu'il admet huit Dieux, dont les planetes en font cinq. Quant à l'opinion des Stoïciens, qui ajoûtoient aux planetes les Hommes illustres, il en sera parlé ci-après. Nous ne dirons rien des opinions des autres Philosophes. Il suffit de sçavoir qu'elles se réduisent toutes à trois classes. La première est celle des Philosophes matérialistes, qui croyoient que la matière toute seule, privée de sentiment & de raison, avoit pu former le monde; soit que l'un des élémens produisît tous les autres, comme Thalès l'assuroit de l'eau; soit que la matière étant partagée en une infinité d'atômes, ces atômes, à force de voltiger fortuitement dans le vuide, aient pris enfin des formes régulières, ainsi que l'a cru Épicure.

La seconde est celle de ces Philosophes plus éclairés, qui s'éleverent jusqu'à cette notion, qu'il y a dans le monde un trop bel ordre, pour n'être pas l'effet d'une cause intelligente; mais, ne concevant rien qui ne fût matériel, ils crurent que l'intelligence faisoit partie de la matière; & ils attribuerent cette perfection au feu de l'Æther, ou de la matière la plus subtile & la plus agitée. La troisième enfin, est celle de ces Philosophes, qui, comprenant que l'intelligence ne pouvoit être matérielle, conclurent qu'il falloit la distinguer absolument de tout ce qui est corps. Mais en même tems ils crurent que les corps existoient indépendamment de cette intelligence, dont le pouvoir se bornoit à les mettre en ordre & à les animer.

Ceux qui voudront s'instruire plus particulièrement des opinions des Philosophes sur la divinité, pourront consulter, outre Diogène Laërce & Cicéron, l'histoire de la Philosophie, par Stanley, & l'ouvrage intitulé, *Systême intellectuel*, par Cudword. Venons à présent à quelque chose de plus particulier à la mythologie.

II. C'est de la nature des Dieux qui étoient véritablement l'objet du culte établi dans le Paganisme, que nous voulons parler; & d'abord il se présente un point important à examiner. Ces Dieux avoient-ils tous été des hommes? Y en avoit-il du moins qui l'eussent été; Sans doute, qu'on jugera inutile l'examen de la seconde partie de la question; on a toujours oui dire, on a lu dans différens Auteurs, soit anciens, soit modernes, qu'on avoit élevé au rang des Dieux, qu'on avoit honoré d'un culte public, des hommes Illustres. Cependant, nous

voyons

voyons qu'il y a des Sçavans qui après avoir sérieusement examiné des opinions généralement adoptées, ne les trouvent pas toujours appuyées sur de solides fondemens. On en connoît qui prétendent qu'il n'y eût jamais aucun homme, qui ait été adoré comme Dieu. C'est donc sur cette seconde partie de la question qu'il convient de s'étendre davantage ; car, pour la première, elle est sans replique. Il n'y eut peut-être jamais d'Auteur, ni ancien ni moderne, qui ait cru que tous les Dieux des Payens aient été des hommes. En effet, M. l'abbé Banier, en parlant de l'origine & du progrès de l'idolâtrie, a montré qu'elle n'avoit pas été d'abord aussi monstrueuse qu'elle le fut dans la suite; que l'idée du premier Être, du Créateur de l'univers, s'étant insensiblement effacée, on l'avoit d'abord attachée à des objets sensibles ; que les Astres, sur-tout le Soleil & la Lune, dont l'éclat frappoit le plus vivement, & dont les influences paroissoient agir plus immédiatement sur nous, avoient attiré les premiers hommages, & avoient été les premiers Dieux; que de l'adoration des Astres, on étoit venu à celle des Élémens, des Fleuves, des Fontaines, &c. enfin, à celle de toute la nature. Nous disons que c'étoit-là le sentiment de la plûpart des Philosophes. Cicéron, rapportant celui de Chrysippe, dit qu'il pensoit que l'air étoit Jupiter; que la mer étoit Neptune, que la terre étoit Cérès, &c.

Zénon, au rapport de Diogène Laërce, disoit à peu près la même chose, puisque, selon ce chef des Stoïciens, c'étoit l'ame universelle du monde, qui prenoit différens noms, suivans les différens rapports de sa puissance; & qu'elle se nommoit *Dios*, parce que c'est elle qui opère tout ; *Athène*, parce que son empire est dans les Cieux ; *Hera*, à cause qu'elle est la maîtresse de l'Univers; *Vulcain*, comme présidant au feu ; & *Poseidon*, en tant qu'elle étend son pouvoir sur les eaux.

Pline, parlant de la divinité, dit que les hommes l'avoient divisée en plusieurs parties, pour les honorer séparément suivant leurs différens besoins.

Ce que l'on vient de dire, donna lieu à ces divisions qui partageoient les Dieux en différentes classes, comme on le verra dans la suite; sur-tout en celle des Dieux naturels, qui étoient les Astres & les autres parties de l'Univers; & des Dieux animés, c'est-à-dire, des hommes qui avoient reçu les honneurs de l'apothéose. Il est donc certain que le paganisme adoroit d'autres Dieux que les hommes déifiés, qui, suivant M. l'abbé Banier, n'ont été que le dernier objet de l'Idolâtrie, & que les Astres furent les premiers Dieux du Paganisme.

Pour venir maintenant à la seconde partie de la question que nous nous sommes proposé d'examiner, nous soutenons avec M. l'abbé Banier, qu'il y eut des hommes auxquels on a véritablement rendu les honneurs divins, & que les Grecs n'avoient guère

d'autres Dieux, que des hommes déifiés. Commençons par le témoignage d'Hérodote, parce que c'est de cet Auteur-là même que les Sçavans dont nous avons parlé, s'appuient pour prouver leur prétention. Voici ce que dit ce célebre Historien, en parlant des Perses. » Ils n'ont ni statues ni » temples, ni autels, & taxent de » folie ceux qui en ont ; la raison » en est, comme je pense, parce » qu'ils ne croyent pas comme » les Grecs, que les Dieux soient » nés des hommes. «

Hérodote suppose donc que les Grecs croyoient que les Dieux tiroient leur origine des hommes, ou, ce qui revient au même, qu'ils avoient été des hommes. Nous ne rapportons point de passage particulier de Diodore de Sicile, puisqu'il faudroit copier presque tous les premiers Livres de sa bibliotheque, où il suppose partout que les Dieux avoient été des hommes. On ne dira pas qu'il n'ait regardé Saturne, Atlas, Jupiter, Apollon, Bacchus, & tant d'autres, comme des Dieux, & même comme les premiers Dieux du Paganisme; cependant, il en parle comme d'hommes Illustres; il entre dans le détail de leurs actions & de leurs conquêtes, & n'oublie pas l'histoire de leur naissance & de leur mort. En un mot, tous les Historiens, les Mythologues, & les Poëtes, ont pensé sur ce sujet comme Diodore de Sicile. Personne ne doutera que Jupiter n'ait été la grande divinité des Grecs & des Romains ; cependant, on nous apprend l'histoire de sa naissance, celle du stratagême dont Rhéa sa mere se servit pour le dérober à la cruauté de Saturne. On nous parle de son éducation, de ses conquêtes, de ses amours, de ses enfans, enfin de sa mort, & du lieu où étoit son tombeau. On dit les mêmes choses des autres Dieux.

On pourroit objecter que des Poëtes, du moins tels qu'Hésiode & Homère, ne devroient pas entrer dans la liste de ceux qu'on cite pour prouver cette vérité; mais, comme ils n'ont pas inventé ce qu'ils disent des Dieux, & qu'ils n'ont fait que suivre les idées établies de leur tems, on doit les regarder comme les premiers & les plus anciens témoins de la tradition, qui portoit que les Dieux avoient été des hommes.

Quoique les Philosophes aient imaginé différens systêmes sur la divinité, ainsi qu'on l'a vu précédemment, il y avoit cependant parmi eux des sectes considérables qui admettoient des hommes déifiés; comme celle des Stoïciens & des Platoniciens, du moins ceux des derniers tems. Cicéron, qui, dans le second livre de la nature des Dieux, développe avec tant d'art les opinions des premiers, dit qu'ils admettoient une ame universelle, un feu actif, vital, intelligent, qui animoit toute la nature ; & que tout Être où l'on voyoit quelque efficacité singulière, & où ce principe actif paroissoit se manifester plus clairement, méritoit le nom de divinité ; & par conséquent, que ce titre devoit être donné aux grands

Hommes, dans l'ame desquels ce feu divin étinceloit avec plus d'éclat.

Jamblique, qui avoit tant travaillé à épurer le systême dominant du Paganisme, n'a pu cependant s'empêcher d'admettre une classe de Dieux animés & d'hommes déifiés. Voilà donc deux sectes de Philosophes qui, conformes en cela aux Poëtes & aux Historiens, reconnoissent deux espèces de Dieux, des Dieux naturels, & des Dieux animés.

Si des témoignages des auteurs Grecs, on passe à ceux des Latins, on trouvera qu'ils ont établi encore plus clairement la These que nous soutenons. Varron, au rapport de Saint Augustin, alloit un peu trop loin, puisqu'il assuroit qu'on auroit de la peine à trouver dans les écrits des Anciens, des Dieux qui n'eussent pas été des hommes. Cicéron dit de même que dans tous les tems on avoit coûtume de mettre au rang des Dieux, ceux qui avoient appris aux hommes à se servir d'alimens propres à conserver la vie: *Non solùm hæc ætas, sed tota posteritas, reperti alimenti gratiâ, repertores ut Deos omnium clarissimos honoravit.* Témoignage décisif, puisqu'il prouve non seulement que des hommes ont été mis au rang des Dieux, mais encore des grands Dieux.

Il ne serviroit de rien d'objecter que ce n'est point là le sentiment de Cicéron, qui ne fait qu'exposer dans le premier livre de la nature des Dieux, les sentimens des Philosophes, qu'il réfute dans la suite; car, outre qu'on ne voit pas qu'il ait rien dit de contraire, on peut du moins conclure de ce passage, qu'il y avoit eu des Philosophes qui avoient soutenu que la plûpart des Dieux avoient été des hommes; & c'est tout ce que nous voulons prouver.

Les livres de Labéo, dont parle Servius, seroient très-propres, s'ils existoient encore, à prouver la même prétention. Cet ouvrage étoit intitulé, *des Dieux animés*, *de Diis quibus origo animalis est*, & supposoit la distinction dont nous avons parlé plus haut, des Dieux naturels, tels que les Astres, & des Dieux animés, ou des hommes, qu'une espèce de consécration élevoit au rang des Dieux. Servius qui avoit lu cet ouvrage, le dit positivement. *Labeo, in libris qui appellantur, de Diis quibus origo animalis est, ait esse quædam sacra, quibus animæ humanæ vertuntur in Deos, qui appellantur animales, quòd de animis fiant.* Servius lui-même parle comme Labéo, puisqu'entre les différentes étymologies du mot *indigete*, il rapporte celle-ci: *Vel certè indigetes sunt dii ex hominibus facti.*

Mais, ce n'étoit pas seulement les Grecs & les Romains qui pensoient ainsi sur les Dieux; les Égyptiens & les Phéniciens en avoient la même idée. Sanchoniaton avoit fait dans son ouvrage, l'histoire des anciens Princes qui avoient mérité d'être élevés au rang des Dieux, & que de très-sçavans hommes croient avoir été

les Patriarches eux-mêmes. Philon de Byblos, son traducteur, observe que Taüt avoit de même écrit l'histoire des anciens Dieux, que des Auteurs des siècles suivans avoient tournée en allégorie. Il fait ensuite une distinction, qui prouve bien ce que nous avons dessein d'établir. » Les Anciens, » dit-il, avoient deux sortes de » Dieux; les uns étoient im» mortels, comme le Soleil, la » Lune, les Astres & les Élémens; » les autres mortels, c'est-à-dire, » les grands Hommes, qui par » leurs belles actions, ou par l'u» tilité qu'ils avoient procurée au » au genre humain, avoient mé» rité d'être mis au rang des » Dieux, & avoient comme » ceux qui de leur nature étoient » immortels, des temples, des » colomnes, un culte religieux, » &c. «

On peut prouver la même vérité par les livres Saints, qui en nous apprenant que les sacrifices des Payens n'étoient que des sacrifices des morts, supposent en même tems que ceux à qui on les offroit, avoient été des hommes. Dans un passage du livre de la Sagesse, il est fait mention d'un pere qui fait faire la représentation d'un fils qu'il a perdu, qu'il honore comme un Dieu, & qui devint dans la suite une divinité publique.

Enfin, on peut opposer à ceux qui ne se rendroient pas à toutes ces preuves, l'autorité des premiers Peres de l'Église, & des Apologistes de la religion Chrétienne; Personnages sçavans & mieux instruits sans doute du systême payen qu'ils ont combattu avec tant d'avantage, que nous qui sommes trop éloignés du tems où il a été la religion dominante, pour pouvoir en juger aussi-bien qu'eux.

L'objection la plus forte que les Philosophes leur faisoient, étoit qu'on ne devoit regarder ce que les Poëtes avoient raconté des Dieux, que comme des fictions écloses de leurs cerveau; & que dans le vrai, le culte public se rapportoit à des Êtres immortels, & à des intelligences supérieures, qui présidoient au gouvernement du monde; ce qui étoit si certain, ajoûtoient ils, que tout le monde avoit regardé comme un Athée, Evhémere, pour avoir prétendu que les Dieux avoient été des hommes mortels; mais, nos Apologistes ne se laisserent point éblouir par cette objection; ils prouverent à ces Philosophes, que l'allégorie étoit venue trop tard, qu'elle étoit de leur invention, & qu'ils ne l'employoient que pour épurer un systême également absurde & monstrueux. Ils leur firent voir, par une tradition constante & suivie, que les premiers hommes, gens grossiers & sans étude, n'avoient pas tant raffiné en matière de religion, & avoient de bonne foi rendu les hommages divins à ceux qui leur avoient, ou appris les arts nécessaires à la vie, ou rendu quelqu'autre service important. Et pour le prouver avec plus de succès, ils se servirent des témoignages de Varron, de Cicéron, & de plu-

sieurs autres Anciens que nous n'avons pas rapportés; car, cet article du systême payen est celui sur lequel ils se sont le plus étendus, & qu'ils ont prouvé avec plus de solidité. Il est donc évident, suivant ces différens Auteurs, que parmi les Dieux des Payens, il y en avoit qui avoient été des hommes.

Que si on demande maintenant qui étoient ceux qu'on mettoit au nombre des Dieux, on répondra que c'étoient; 1.° Les anciens Rois; & comme, selon Lactance, on n'en connoissoit pas avant Uranus & Saturne, c'est pour cela qu'on les a regardés comme les plus anciennes divinités. 2.° Ceux qui avoient rendu des services considérables, ou par l'invention de quelque art nécessaire à la vie, ou par leurs conquêtes & leurs victoires. 3.° Les anciens fondateurs des villes. 4.° Ceux qui avoient découvert quelque païs, ou qui y avoient conduit des colonies. 5.° Ceux que la flatterie élevoit à ce rang, & de ce nombre sont les empereurs Romains, dont le Sénat ordonnoit l'apothéose. Enfin, tous ceux qui étoient devenus l'objet de la reconnoissance publique.

I I.

Des Enfans des Dieux.

Comme il n'y a rien de plus obscur dans l'Histoire fabuleuse, que ce qui regarde les Enfans des Dieux, il est à propos de bien éclaircir ce point. Hérodote distingue trois classes de Dieux. Il y en avoit huit dans la première; douze dans la seconde; & ceux de la troisième avoient été engendrés par les autres, comme Bacchus, &c. Suivant cette distinction, il est clair qu'on doit regarder comme les Enfans des Dieux, tous ceux qui n'étoient, ni de la première, ni de la seconde classe; mais, il est sûr, de plus, qu'on donnoit souvent le nom d'Enfans des Dieux, 1.° A plusieurs personnages Poëtiques, comme quand on dit que l'Acheron étoit fils de Cérès; les Nymphes, filles d'Achéloüs; l'Amour, fils de la Pauvreté, & une infinité d'autres.

2.° La plûpart des Princes, qui ont été mis au rang des Dieux, en reconnoissoient quelqu'un d'eux pour pere ou pour ancêtre, comme nous le dirons dans un moment.

3.° Ceux qui étoient nés du commerce des Prêtres avec les femmes qu'ils subornoient dans les temples. Celui de Bélus à Babylone, dont parle Hérodote, n'étoit pas le seul où l'on avoit coûtume d'introduire chaque nuit une des plus belles femmes de la ville. On en faisoit autant, suivant le même Historien, à Thèbes en Égypte, à Patare dans la Lycie, & sans doute encore ailleurs. C'est ainsi que des Prêtres scélérats abusoient de la crédulité du peuple, faisant passer les enfans qui naissoient de ce commerce incestueux, pour les enfans des Dieux.

4.° Ceux qui furent les imitateurs des belles actions des Dieux, & qui excellerent dans les mêmes arts, passerent pour leurs fils,

comme Esculape, Orphée, Linus, & quelques autres.

5.° Ceux qu'on trouvoit exposés dans les temples ou dans les bois sacrés; ainsi Erichthonius passa pour être fils de Minerve & de Vulcain, comme Saint Augustin l'a remarqué.

6.° Ceux qui se rendoient fameux sur mer, étoient regardés comme les enfans de Neptune.

7°. Ceux dont le caractère ressembloit à celui de quelque Dieu, passoient pour leurs fils. Étoit-on éloquent? On avoit Apollon pour pere. Fin ou rusé? On passoit pour fils de Mercure. Ainsi on a dit que Chione, fille de Dédalion, avoit été maîtresse d'Apollon & de Mercure, parce qu'elle eut deux enfans, dont l'un [c'étoit Philamon] étoit éloquent; & l'autre, qui s'appelloit Autolycus, un habile filou. De même, ceux qui étoient braves reconnoissoient Mars pour leur pere, comme Œnomaüs, Térée, Romulus, &c. On doit dire à peu près la même chose de ceux que les Poëtes disoient être fils, ou des Fleuves, ou des montagnes, comme Daphné, fille du Fleuve Pénée; Œnone, fille du Cébrene; Aventinus, Tibérinus, Inachus, & tant d'autres; ce qu'on doit entendre, ainsi que Lactance l'explique, des enfans de ceux qui ont porté le nom de ces Fleuves ou de ces Montagnes.

8°. Ceux dont l'origine étoit obscure, étoient réputés enfans de la Terre; comme Tagès, ce célebre Étrurien, qui fut regardé comme l'inventeur de la divination Étrusque, & des cérémonies religieuses pratiquées dans les Augures. Les Géans, dans l'Histoire fabuleuse, étoient aussi regardés pour la même raison, comme les enfans de la Terre.

9.° Quand quelque Prince avoit intérêt de cacher un commerce scandaleux, on ne manquoit pas de donner un Dieu pour pere à l'enfant qui en naissoit. Ainsi, Prœtus étant entré dans la tour où Acrise, roi d'Argos, effrayé de la prédiction d'un Oracle, avoit enfermé sa fille Danaé, on publia que Jupiter s'étoit métamorphosé en pluie d'or, pour séduire cette Princesse, & Persée passa pour être le fils de ce Dieu. De même, Amulius ayant trouvé le secret de s'introduire dans la prison où Numitor avoit fait enfermer Rhéa Sylvia sa fille, on fit passer pour enfans de Mars, Romulus & Remus, nés du commerce de ce Prince avec sa nièce. L'amant secret d'Alcmene fut pris pour Jupiter, & Hercule fut toujours regardé comme le fils de ce Dieu. Énée fut redevable de sa qualité de fils de Vénus, tant vantée par les Romains, au soin que prit son pere Anchise de publier qu'il l'avoit eu de cette Déesse, dans les forêts du mont Ida. On doit penser la même chose de Castor & de Pollux, fils de Léda; ainsi que d'une infinité d'autres, qu'il seroit trop long de nommer. Olympias fit tous ses efforts pour persuader que Jupiter étoit le pere d'Alexandre son fils; mais, au tems où vivoit cette Princesse, on n'étoit pas si crédule, & cette défaite ne

sit pas taire la médisance.

10.° Enfin, presque tous les Héros de l'antiquité avoient du moins des Dieux pour ancêtres, & ils passoient pour en être les fils ou les petits-fils; car, pour peu qu'on suive leurs généalogies, on trouve qu'elles se terminent ordinairement à quelque Dieu.

I I I.

Division des Dieux du Paganisme en plusieurs classes.

Comme le nombre des Dieux, adorés par les Payens, étoit presque infini, il faut pour en parler avec quelque ordre, les diviser en plusieurs classes; c'est ce qu'ont fait les mythologues anciens & modernes, lorsqu'il a été question de réduire en une espèce de système suivi, une théologie aussi monstrueuse que l'étoit celle du Paganisme.

Hérodote, comme on l'a déjà dit, distingue, d'après les Égyptiens, trois sortes de classes de Dieux; voici comme il s'exprime à l'occasion d'Hercule: » Parmi » les Grecs, dit-il, Hercule & » Pan sont les derniers des » Dieux; mais chez les Égyp- » tiens, Pan est un Dieu très- » ancien, & du nombre des » huit qui sont les premiers de » tous; Hercule est dans la classe » des seconds, qui sont au nom- » bre de douze; & Bacchus dans » celle des troisièmes, qui ont » été engendrés des douze grands » Dieux. «

Il est fâcheux que cet Auteur ne nous ait pas appris les noms des Dieux qui composoient ces trois classes; nous aurions une connoissance exacte de la mythologie Égyptienne. Les Sçavans, pour suppléer à ce défaut, ont partagé les Dieux en plusieurs classes.

1.° On les divisoit en grands Dieux, *Dii mojorum gentium*, ou Dieux du conseil, *Dii consuentes* ou *consulentes;* & en Dieux des moindres nations, *minorum gentium*. Les premiers étoient les grands Dieux, reconnus sur-tout dans la Grece & dans l'Italie. Les seconds étoient ceux qui avoient été ajoûtés & associés aux Anciens, & ils étoient particuliers à certains peuples. Tel étoit le Quirinus des Romains, le Semo-Sancus des Étruriens, &c. Les Grecs reconnoissoient douze de ces grands Dieux, dont Ennius nous a conservé les noms; Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Diane, Vénus, Mars, Mercure, Jupiter, Neptune, Vulcain, & Apollon.

Chacun de ces Dieux présidoit à un mois de l'année; Junon au mois de Janvier, Neptune à celui de Février, ainsi des autres; ou bien à chacun des signes du Zodiaque, comme nous l'apprend Manilius; ce qui revient au même. Une des folies d'Alexandre étoit, au rapport d'Arrien, de vouloir être mis au nombre de ces grands Dieux, & de faire le treizième de cette première classe.

2.° Les Romains y en joignirent huit autres; c'étoient les Dieux choisis, *Selecti*, Janus, Saturne, le Génie, le Soleil, la Lune, Pluton, Bacchus & l'an-

cienne Vesta, ou la Terre. Ces Dieux, à l'exclusion des autres, avoient le privilege d'être représentés en or, en argent & en ivoire ; ce qui doit s'entendre des derniers tems ; car dans les commencemens, on n'employoit aux figures des dieux que du bois, ou quelque pierre informe.

3.° Ensuite venoient les Dieux *Semones*, ou *Semi-Homines*, ou *Semi-Dii*, qu'on ne croyoit pas assez grands pour habiter dans le ciel, mais qui méritoient quelque chose de plus que la terre ; comme Priape, Hippone, Vertumne, & en particulier tous les héros.

4.° Il y avoit des Dieux communs, qui étoient ceux qui favorisoient tous les partis, comme Mars, Bellone, la Victoire, la Fortune ; ou qui étoient adorés dans tous les lieux & parmi toutes les nations, comme Vesta, ou la grand'mere des Dieux;& c'est ainsi que ceux-là étoient différens des Dieux Topiques,qui n'étoient adorés qu'en certains lieux, comme Astarte dans la Syrie, Dercéto & Sémiramis chez les Assyriens, Quirinus à Rome, Faunus parmi les Latins, Tagès chez les Toscans, & Sancus parmi les Sabins. Ainsi adoroient encore les Égyptiens Isis & Osiris, les Maures Juba, les Carthaginois Manus, les Siciliens Adramus, les Athéniens Minerve, le peuple de Delphes Apollon, celui de Naxe Bacchus, celui de Cos Aristée, celui de Lemnos Vulcain, celui de Paphos Vénus. Tel étoit encore dans les Gaules Theutat, chez les Ibériens Endovellicus, Marsa chez les Thraces, Adad chez les Assyriens, Taraxippus chez les Éléens, Coronis chez les Sicyoniens, sans parler d'une infinité d'autres, dont les noms sont moins connus.

5.° Il y avoit encore dans chaque païs les Dieux Indigetes, ainsi nommés, ou parce qu'ils étoient attachés à de certains lieux, *quasi in loco degentes ;* ou parce qu'ils étoient prêts à écouter ceux qui avoient besoin de leur secours, *quià faciles invocari*, ou pour marquer qu'ils étoient du païs où on les invoquoit, *quasi indigenæ ;* ou parce qu'il n'étoit pas permis de les appeller par leur propre nom, *quia indigelari nefas ;* car les Sçavans donnent toutes ces étymologies au nom des Dieux Indigetes.

6.° Il y avoit encore des Dieux Cabires, comme qui diroit associés, tels qu'étoient Proserpine, Pluton, &c. Et on plaçoit dans le même rang, les Corybantes, les Curetes, & les Dactyles Idéens.

7.° Des Dieux Palices, dont le culte étoit célebre, sur-tout dans la Sicile ; & des Pataïques, dont les figures servoient à orner les proues des vaisseaux, dont ils étoient les patrons.

8.° On adoroit aussi des Dieux Pénates & des Dieux Lares ; les maisons des particuliers leur servoient de temple & d'asyle, comme les carrefours étoient les lieux où l'on honoroit les Dieux Compitales.

9.° On reconnoissoit des Dieux des bois, des fontaines, des fleuves & de la mer ; tels qu'étoient

les Satyres, les Nymphes, les Naïades, les Sirenes, les Néréïdes, &c.

10.° Il y a des Auteurs qui divisent les Dieux en trois classes seulement ; ceux que les Poëtes ont inventés, sont dans la première ; ceux des Philosophes occupent la seconde ; & ceux des Législateurs & des Politiques, la troisième.

11.° D'autres divisoient le ciel en seize demeures, & plaçoient des Dieux dans chacune, appellant ἄξενοι ceux qui n'étoient renfermés dans aucune de ces spheres.

12.° Cicéron distribue tous les Dieux en trois classes ; la première est celle des Dieux Célestes, qu'on peut appeller aussi *Majorum Gentium Dii ;* la seconde est celle de ceux que leur mérite a élevés à ce rang, & qu'on peut appeller les demi-Dieux & les Indigetes ; la troisième est celle des Vertus, qui nous élèvent jusqu'au ciel, & qui ont été elles-mêmes divinisées.

13.° Varron soutenoit qu'il y avoit des Dieux connus, & des Dieux inconnus, & il réduisoit à ces deux classes tous ceux de la gentilité. Dans la première étoient ceux dont on sçavoit les noms, les fonctions, &c. comme le Soleil, la Lune, Jupiter, Apollon, & les autres. Dans la seconde étoient placés ceux dont on ne sçavoit rien d'assuré, & auxquels on ne laissoit pas d'élever des autels & d'offrir des sacrifices. Le Philosophe Albricus regardoit les sept Planetes, comme les sept premiers dieux du Paganisme, qu'il arrangeoit dans cet ordre, Saturne, Jupiter, Mars, Apollon, Vénus, Mercure, & la Lune. Pausanias, Cicéron, Hésychius, & plusieurs autres Auteurs, parlent des autels élevés aux Dieux inconnus ; & l'on voit dans les Actes des Apôtres, que S. Paul dit aux Athéniens : *Ayant vu en passant un autel consacré au Dieu inconnu*, ἀγνώστῳ θεῷ, *je viens vous prêcher celui que vous adorez sans le connoître.* C'étoit Épiménidès, ce grand Prophete des Crétois, qui avoit été l'auteur de cette superstition. Consulté par les Athéniens comment ils pourroient appaiser les Dieux, & faire cesser la peste qui ravageoit leur païs, il répondit qu'il falloit laisser aller dans les champs des brebis noires, & les faire suivre par des prêtres pour les immoler dans les lieux où elles s'arrêteroient ; & c'est depuis ce tems-là, comme le remarque Diogene Laërce, que l'on voyoit dans la campagne plusieurs autels élevés aux Dieux inconnus, c'est-à-dire, depuis la vingt-septième Olympiade, selon cet Auteur, ou la quarante-deuxième, si nous en croyons Suidas.

14.° S. Clément d'Alexandrie a cru pouvoir renfermer tous les Dieux du Paganisme dans sept classes. Il met dans la première les Astres ; dans la seconde les fruits de la terre, & les dieux qui y président, Cérès, Pomone, Vertumne, Bacchus, &c. La troisième comprend les Dieux des peines & des châtimens, comme les Furies, & quelques autres. Il plaçoit dans la quatrième les Dieux

des paſſions & des affections, tels que l'Amour, la Pudeur, &c. Les Dieux des vertus, comme la Concorde, la Paix, &c. formoient, selon lui, la cinquième claſſe. Les grands Dieux, qu'on nommoit *Dii Majorum Gentium*, n'occupoient que la ſixième. Enfin, les Dieux ſalutaires, comme Eſculape, Hygieia, Téleſphore, & quelques autres, étoient ceux de la ſeptième.

15.° Jamblique, Philoſophe Platonicien, diviſoit les Dieux en huit claſſes. Il mettoit dans la première les grands Dieux, qui inviſibles de leur nature, ſe trouvent dans toutes les parties du monde, c'eſt-à-dire, ſans doute, cet eſprit univerſel. Des eſprits ſupérieurs, qu'il nommoit Archanges, occupoient la ſeconde. D'autres eſprits d'un rang inférieur, les Anges, formoient la troiſième. Dans la quatrième étoient les Démons. Ceux qu'il appelle Archontes majeurs, c'eſt-à-dire, les Génies qui préſidoient ſur le monde ſublunaire & ſur les élémens, étoient dans la cinquième; & les Archontes mineurs, dont le pouvoir ne s'étendoit que ſur la matière groſſière & terreſtre, dans la ſixième. Les Héros formoient la ſeptième; & enfin les ames des hommes, mis au rang des Dieux, la huitième & la dernière.

16.° D'autres Philoſophes de la même ſecte renfermoient tous les Dieux du Paganiſme, ou, ſi on veut, tous les Génies, dans deux claſſes. Ceux qu'ils nommoient ἄυλοι immatériels, & ὑλαῖοι, ou matériels, occupoient la première; & ceux qu'ils appelloient mondains, ou ſupramondains, la ſeconde.

17.° On aſſure que Mercure Triſmégiſte admettoit trois claſſes de Dieux. Dans la première étoient ceux qu'il nommoit Céleſtes; dans la ſeconde les Empyrées, & dans la troiſième les Éthérées. Ce célebre Auteur, dit-on, avoit compoſé mille volumes ſur les Dieux de cette première claſſe, & cent ſur chacune des deux autres.

18.° On diviſoit encore les Dieux, en Dieux publics, & en Dieux particuliers. Les premiers étoient ceux dont le culte étoit établi & autoriſé par les loix. Les ſeconds, ceux que chacun choiſiſſoit pour être l'objet de ſon culte. Tels étoient les dieux Lares, les Pénates, & les ames des ancêtres, qu'il étoit permis à chaque particulier d'honorer comme il vouloit.

19.° La diviſion la plus générale, eſt celle qui partage les Dieux, en Dieux naturels, & en Dieux animés. Par les premiers, on entend les Aſtres & les autres êtres Phyſiques; par les ſeconds, les hommes qui, par leurs belles actions, méritèrent les honneurs divins. Cependant, elle ne renferme pas encore tous les Dieux, puiſque les Génies des différens ordres ne s'y trouvent pas.

20.° La dernière enfin eſt celle qui les diviſoit en Dieux du Ciel, en Dieux de la Terre, & en Dieux de l'Enfer.

IV.

Les principaux Dieux du Paganisme.

Les principaux Dieux du Paganisme étoient 1.° des esprits créés, Anges ou Démons. De-là les bons & les mauvais Dieux, les Génies, les Typhons, les Dieux Protecteurs, les Dieux Ennemis, les Dieux Infernaux, &c.

2.° Des corps célestes, comme le Soleil, la Lune, les autres Planetes, les Étoiles fixes, les Constellations, &c.

3.° Les élémens, comme l'Air, la Terre, l'Océan, Ops, Vesta, les fleuves, &c.

4.° Les Météores. Les Perses adoroient le Vent; la Foudre & le Tonnerre étoient honorés sous le nom de Géryon; & plusieurs peuples des Indes & de l'Amérique en font aussi des Dieux. On a aussi donné la divinité aux Cometes, témoin celle qui parut vers la mort de César. Castor, Pollux, Hélène, Iris, sont encore des Météores. Socrate divinisa les Nuées, si nous en croyons Aristophane, & l'on fit aux Chrétiens le même reproche, dit Tertullien.

5.° On fit des Dieux des minéraux, ou fossiles, tel étoit le Bétyle, dont nous avons parlé en son lieu. Les Arabes, les habitans de Possin, ou Possene, les Finlandois ont adoré des pierres. Les Scythes tenoient le Fer pour un Dieu. L'Or & l'Argent ont aussi passé pour des Dieux.

6.° On en a fait des plantes. L'ail & les oignons étoient des Dieux en Égypte. Les Sclaves, les Lithuaniens, les Celtes, les Vandales, les Indiens, les peuples du Pérou, ont adoré les arbres & les forêts. Les Gaulois, les Germains & les Romains, avoient beaucoup de vénération pour les chênes. C'étoient le froment, le blé, les semences que les Anciens honoroient sous les noms de Cérès & de Proserpine.

7.° Ils prenoient des Dieux dans les eaux. Les Syriens sur-tout, & les Égyptiens, adoroient des poissons, comme on peut le voir sous les articles d'Atergatis, Dagon, Dercéto. Les Oxyrinchites, les Latopolitains, les Siénites, les habitans d'Éléphantine, avoient chacun leur poisson pour Dieu. Les Tritons, les Néréides, les Sirenes, qu'étoient-ce autre chose que des poissons? Plusieurs nations ont adoré les serpens; par exemple, les Égyptiens, les Borussiens, les Samogites, les Lithuaniens.

8.° Les insectes, comme les mouches & les fourmis, ont eu leurs sacrifices, celles-ci chez les Thessaliens, & celles-là dans l'Acarnanie, où on leur immoloit un bœuf.

9.° Parmi les oiseaux, la cigogne, le corbeau, l'épervier, l'ibis, l'aigle, le gryphon, la chauve-souris; la première en Égypte; les trois suivans & le sixième en Égypte; la quatrième à Thebes; la dernière au Mexique.

10.° Les bêtes à quatre pieds ont aussi eu des autels; le bœuf, le chien, le chat, le cynocéphale, le loup, le singe, ou la gue-

non, le lion, le crocodile en Égypte, & ailleurs; le cochon dans l'isle de Crete; les rats & les souris, chez les Musorites dans la Troade & les Ténédiens; les beletes à Thebes; toute l'école de Zoroastre honora le porc-épic.

11.° Rien n'a été plus commun que de mettre des hommes au nombre des Dieux, & depuis Bélus, ou Baal, jusqu'aux Empereurs Romains avant Constantin, les exemples en sont fréquens; souvent même on n'a pas attendu qu'ils fussent morts pour faire leur apothéose. Nabuchodonosor fit adorer lui-même sa statue. Virgile marque qu'Auguste avoit des autels, & qu'on lui offroit des sacrifices. Nous sçavons d'ailleurs qu'il avoit ses prêtres, qu'on nommoit Augustales, des temples à Lyon, à Narbonne, & en plusieurs autres endroits; c'est le premier des Romains pour lequel on ait porté l'idolâtrie jusques-là. Les Éthiopiens regardoient leurs Rois comme des Dieux. Le Velleda des Germains, le Janus des Hongrois, le Thaut, l'Othin, l'Asa des peuples du Nord, étoient des hommes.

12.° Non seulement les hommes, mais presque tout ce qui avoit rapport à l'homme, a été divinisé; le travail, le repos, le sommeil, la jeunesse, la vieillesse, la mort, les vertus, les vices, le terme, le tems, le lieu, les nombres chez les Pythagoriciens; la puissance de produire sous le nom de Priape. L'enfance avoit elle seule une troupe de divinités, Vagitanus, Levana, Rumina, Édusa, Potina, Cuba, Cumina, Carna, Ossilago, Statulin, Fabulin, Nundine, Intercidone, Pilumne, & Deverra. On reconnoissoit aussi pour Dieux la santé, la fièvre, la peur, l'amour, la douleur, l'indignation ou némese, la crainte, la pudeur, l'impudence, la fureur, la joie, l'opinion, la renommée, la science, l'art, la prudence, sous le nom de Minerve; la vertu, la foi, le bonheur, la calomnie, la justice, la liberté, la concorde, la monnoie, la guerre, la paix, la victoire, le triomphe, &c. Enfin, la nature, & le monde tout entier, a passé pour un Dieu. Ainsi, tout étoit Dieu, excepté Dieu lui-même.

Cette énumération déshonore l'humanité; mais, elle montre aussi qu'il n'y a point de sorte d'extravagance dont l'homme ne soit capable, quand il est abandonné à lui-même.

DIFFARÉATION, *Diffarreatio*, étoit chez les Romains une cérémonie par laquelle on publioit le divorce des Prêtres.

Ce mot vient de *Dis*, qui n'est en usage que dans la composition de quelqu'autre mot, & qui signifie division, séparation, & de *farreatio*, cérémonie faite avec du froment, de *far*, froment.

La Diffarréation étoit proprement un acte par lequel on dissolvoit les mariages contractés par confarréation, qui étoient ceux des pontifes. Festus dit qu'elle se faisoit avec un gâteau de froment, & que c'est pour cela qu'elle se nommoit ainsi de *far*, froment. Vigénere assure que la confarréa-

tion & la Diffarréation étoient la même cérémonie. Cependant, Festus dit seulement qu'on faisoit la Diffarréation avec un gâteau de froment, sans dire si l'homme & la femme en mangeoient comme dans la confarréation, ni si c'étoit absolument la même chose. Du reste, il donne à la Diffarréation la qualité de sacrifice.

DIFFUS, *Fusus*, *Diffusus*, en parlant d'un style ou d'un Auteur, se dit d'une manière d'écrire longue & prolixe.

Un Dictionnaire ne sçauroit être trop étendu ; mais il ne doit jamais être Diffus. Quoiqu'on ne soit point obligé de le lire de suite, on n'aime pas à trouver de longueurs dans les articles qu'on consulte, & le lecteur sçait mauvais gré à l'Auteur des inutilités qu'il lui présente dans un style Diffus.

Le style Diffus est opposé au style concis & serré. Cicéron est Diffus en comparaison de Démosthène.

DIGITIUS [SEX.], *Sex. Digitius.* (*a*) Après la prise de Carthage la Neuve, l'an 210 avant Jesus-Christ, Scipion l'Africain ayant assemblé les soldats de l'armée de terre, & ceux des vaisseaux, leur déclara qu'il devoit à tous un succès si glorieux ; mais que l'honneur de la couronne murale étoit dû en particulier à celui qui étoit monté le premier sur la muraille ; que celui qui croyoit avoir mérité une récompense si glorieuse, n'avoit qu'à se présenter. Il s'en présenta deux, au lieu d'un, sçavoir, Q. Trébellius, centurion de la quatrième légion, & Sextus Digitius, soldat de la flotte. La dispute s'échauffa beaucoup moins encore entre les deux prétendans, qu'entre l'armée de terre & celle de mer, qui prenoient hautement le parti de celui qui étoit de leur corps. C. Lélius, amiral de la flotte, parloit fortement pour les troupes maritimes, & M. Sempronius Tuditanus, appuyoit les légions de toute son autorité. Scipion voyant que cette contestation étoit près de dégénérer en une sédition ouverte, nomma trois commissaires, à qui il ordonna d'examiner mûrement la chose, & de décider sur la déposition de témoins dignes de foi, lequel des deux compétiteurs étoit monté le premier sur la muraille. Ces deux commissaires furent C. Lélius & M. Sempronius, tous deux intéressés dans la cause, auxquels Scipion associa P. Cornélius Caudinus, qui étoit neutre. Ils se mirent en devoir de prendre connoissance de cette affaire ; mais, cet expédient qui sembloit devoir calmer les esprits, ne fit que les échauffer davantage. Car, C. Lélius & M. Sempronius, qui avoient retenu chacun leur parti dans le devoir, dans le tems même qu'ils soutenoient son bon droit, ne se furent pas plutôt retirés, en changeant la qualité de chefs en celle de Juges, que les soldats ne garderent plus aucune mesure. Scipion, pour prévenir

(*a*) Tit. Liv. L. VI. c. 48.

les suites fâcheuses que cette affaire pourroit avoir, & en même tems réunir tout d'un coup les esprits, déclara qu'il avoit reconnu que Q. Trébellius & Sex. Digitius, étoient montés dans le même tems sur la muraille, & que pour récompenser leur valeur, il leur accordoit à tous deux la couronne murale.

DIGITIUS [Sex.], (a) *Sex. Digitius*, Préteur l'an de Rome 558, & avant Jesus-Christ 194. L'Espagne citérieure lui étant échue, il y combattit souvent contre les peuples de cette contrée, dont la plûpart s'étoient révoltés après le départ de M. Caton; & quoique ces actions fussent peu considérables, cependant il y eut presque toujours la fortune si contraire, qu'à peine remit-il à son successeur la moitié des soldats qu'on lui avoit confiés. Quatre ans après, il fut un des trois Lieutenans que le Consul L. Cornélius nomma avec ordre de rassembler à Brundusie de toute la côte maritime, les vaisseaux qui devoient servir cette année.

DIGITIUS [Sex.], (b) *Sex. Digitius*, l'un des trois ambassadeurs qu'on envoya en Macédoine, l'an 174 avant Jesus-Christ. Deux ans après, il fut chargé avec T. Juventius & M. Cécilius, d'aller acheter dans l'Apulie & dans la Calabre, les bleds dont on avoit besoin pour la nourriture des troupes de terre & de mer. Il parvint au tribunat militaire peu de tems après; car, l'an 170 avant Jesus-Christ, ils exerçoit cette charge en Macédoine, d'où il revint à Rome par la nécessité d'offrir un sacrifice.

DIGRESSION, *Digressio*, discours qui s'écarte, & qui sort d'un principal sujet, pour en traiter un autre, qui y doit avoir quelque rapport. Les Digressions sont vicieuses, quand elles sont trop fréquentes; & ennuyeuses, quand elles sont trop longues.

DII AUSPICES. (c) Une médaille de Sévère représente Hercule & Bacchus, avec un tigre aux pieds de Bacchus. L'inscription est *Dis Auspicibus*, aux Dieux protecteurs, ou aux Dieux qui portent le bonheur.

DII NIXI. (d) On voyoit à Rome au vestibule de Minerve, dans le temple de Jupiter Capitolin, trois statues de Dieux à genoux, nommés à cause de cela *Dii Nixi*, qui furent apportées selon Festus par M. Acilius, après qu'il eut vaincu Antiochus, roi de Syrie.

DII PATRII. (e) Une médaille représente Hercule & Bacchus, avec cette inscription *Dii Patrii.* C'est un revers de Géta, en l'honneur ou des Dieux paternels, ou des Dieux de la patrie.

(a) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 42, 43. L. XXXV. c. 1, 2. L. XXXVII. c. 4.

(b) Tit. Liv. L. XLI. c. 22. L. XLII. c. 27. L. XLIII. c. 11.

(c) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 226.

(d) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 67.

(e) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 226.

DII POTENTES. (*a*) Il y avoit dans les cirques des autels de différens Dieux, en particulier de ceux qu'on appelloit *Dii Potentes*, Dieux puissans, ainsi que de ceux qui étoient nommés *Dii Valentiores*, Dieux plus forts, plus robustes.

DII SECURI. (*b*) On trouve dans une inscription *Securi Dii;* ce qui, selon D. Bernard de Montfaucon, se doit entendre activement pour les Dieux qui procurent la sûreté, plutôt que pour ceux qui sont en sûreté.

DII VALENTIORES. *Voyez* Dii Potentes.

DIIPOLIES, *Diipolia*, (*c*) fête qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de Jupiter Polien, ou tutélaire de la ville; elle n'étoit plus en usage du tems d'Aristophane. Voilà pourquoi il se sert du mot *Diipoliode*, pour marquer une chose du vieux tems.

DIJON, (*d*) *Dibio*, *Divia*, *Divionum*, ville dont le nom ne se trouve point dans les Auteurs de la bonne Antiquité. On ne connoîtroit aujourd'hui Dijon par aucun des monumens de l'âge Romain, sans deux inscriptions, qui font mention des ouvriers en fer qui y étoient établis; *fabri ferrarii Dibionenses*, ou bien *Dibione consistentes*.

Ce n'est pas qu'on ne fasse remonter bien haut l'origine de Dijon; & nous allons rapporter ce qu'ont dit à ce sujet, Saint Julien de Baleure & quelques autres Auteurs. Saint-Julien, dans son livre de l'origine des Bourguignons, dit, sur la foi d'une vieille chronique de Bourgogne, trouvée dans une ville de la Suisse: » Qu'Aurélien, empereur Romain, » ayant fait ruiner le bourg » d'Ongne, dont le nom signi» fioit en langue Celtique, le bourg » des Dieux, qui étoit situé sur la » Tille, entre Luce & Tréchâ» teau, & entendant qu'on le » nommoit en Latin *Burgus* » *Deorum*, crut avoir offensé les » Dieux, & fit vœu de leur faire » rebâtir une ville des ruines de » leur bourg, & dans cette ville » un temple, duquel la postérité » auroit à jamais mémoire; & » qu'après avoir employé des » Mathématiciens, pour trouver » un endroit sous un aspect favo» rable & signifiant & durée & » prospérité, il dressa son édifice » en un lieu sec & en un air bien » subtil, ayant la commodité de la » rivière d'Ouche, qui le flanque, » & du torrent de Suzon qui passe » au travers, en la pente de cette » montagne, couverte des meil» leurs vins de France, & qui » côtoyant les villes de Beaune, » Tournu & Mâcon, continue jus» ques vers Marseille, & voulut » que cette ville fût nommée *Di-*

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 135.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 340.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 215. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 523.

(*d*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 60. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 197. Tom. XVII. p. 234.

» *vio*, à l'honneur des Dieux, » dits en Latin *Dii* & *Divi*, » auxquels il fit bâtir un superbe » & magnifique temple, & que » c'est du mot *Divio* que l'on a » formé celui de Dijon. «

On ne doit pas compter sur ce que dit cette chronique, à supposer même qu'elle ait existé; Aurélien, dont le règne ne commença que dans le troisième siècle, n'a point fait rebâtir Dijon, ni construire son temple; ces constructions se firent dans le second siècle, & sont dues à l'empereur Marc-Aurele. Les Auteurs qui suivent, non seulement, le prouvent, mais aussi que Dijon est plus ancien que le règne de Marc-Aurele, & que sa fondation remonte pour le moins jusqu'aux premiers Empereurs Romains.

Le premier de ces Auteurs, selon l'ordre des tems dans lesquels ils ont écrit, est le Sr. Avocat Richard, dont le livre fut imprimé à Dijon en 1585. Il a fait voir par des descriptions antiques, trouvées en démolissant les anciens murs de Dijon, à l'endroit où est le college, que cette ville existoit non seulement avant Marc-Aurele, mais encore du tems de l'empereur Domitien, & même bien auparavant.

Le second est le Sieur Médecin Guenebault, dont les écrits intitulés: *le réveil de l'Antique Tombeau de Chyndonax, Prince des Vacies, Druides Celtiques-Dijonnois*, furent mis sous la presse en 1623. Il dit que le 2 de Novembre 1598, son vigneron & ses enfans travaillant dans une vigne qui lui appartenoit, dans la contrée appellée Poussot, distante de la ville de Dijon d'environ un demi-quart de lieue, tirant de la Croix dite Mache-fer, au village de Longvic, découvrirent une grosse pierre en forme ronde, au-dessous de laquelle le Sieur Guenebault reconnut en lettres Grecques les mots qui suivent: *Dans le bocage de Mithra ce tombeau couvre le corps de Chyndonax, grand-Prêtre. Arrière, impie, car les Dieux Sauveurs gardent mes cendres.* Cette pierre ronde & creuse avoit un couvercle, & l'on trouva dans le creux une urne de verre, pleine de cendres & d'ossemens. Le Sieur Guenebault ajoûte que la religion des Druides fut interdite & défendue aux citoyens de Rome par l'empereur Auguste, & qu'ils furent chassés du mont Druides, proche d'Autun, à cause de leurs trop cruels sacrifices d'hommes; ce qui fut confirmé par Tibère, successeur d'Auguste, & finalement par Claude, cinquième Empereur, du tems duquel ils furent entièrement exterminés. Il dit aussi que dans l'endroit où étoit le tombeau de Chyndonax, on trouva un reste de pavé à la mosaïque, ce qui marquoit qu'il y avoit eu là un temple. Quand on creusa les fondemens de la maison de retraite que les Jésuites avoient au bout du fauxbourg S. Pierre, & à une petite distance de la croix Mache-fer, dont on vient de parler, on trouva des urnes & des lacrymatoires qui paroissent de la même Antiquité que le tombeau de

de Chyndonax. On sçait que les Druides ne s'établissoient que dans les bois proches des villes. Quand on ne rapporteroit la mort de Chyndonax qu'au tems de Caligula, prédécesseur de l'empereur Claude, sous lequel tous les Druides furent exterminés, Dijon seroit plus ancien que l'empire de Domitien, dont le règne ne commença qu'environ cinquante ans après la mort de Claude; mais, il semble que Chyndonax ait vécu avant le règne de Tibère, & même avant celui d'Auguste.

Le troisième Auteur est feu M. Fyot, Abbé de Saint Étienne de la même ville. L'Histoire qu'il composa de son Église, parut en 1696. Elle dit que le P. Vignier, dans sa chronique de Langres, après avoir donné à l'empereur Marc-Aurele, la gloire d'avoir fondé la ville de Dijon, ajoûte que Saint Bénigne arriva en cette ville au tems de sa fondation. M. l'abbé Fyot continuant, dit: » Qu'il » semble néanmoins que Dijon » soit plus ancien; car, puisque » selon l'usage des Apôtres & de » leurs successeurs, ces hommes » Apostoliques s'arrêtoient ordi- » nairement dans les villes les » plus considérables des païs où » ils alloient prêcher l'Évangile, » il s'ensuit que Saint Bénigne » ne s'arrêta particulièrement à » Dijon, que parce que c'étoit le » lieu le plus considérable du païs. » En effet, les empereurs Ro- » mains y avoient déjà un prési- » dent ou gouverneur [il s'appel- » loit Térence], comme dans un » poste important à l'empire Ro- » main, ce qui suppose que » Dijon étoit dès-lors une ville » peuplée, policée & parfaite- » ment établie, & par conséquent » plus ancienne que la mission de » Saint Bénigne, & l'empire de » Marc-Aurele qui l'a seulement » fait rebâtir & fortifier, l'Histo- » rien du Martyre de Saint Bé- » nigne ayant dit positivement » que Marc-Aurele fit un voyage » à Dijon, expressément pour » visiter & examiner les nouveaux » murs dont il avoit fait environ- » ner cette ville, où il arriva en » l'année 173, la même que celle » du Martyre de Saint Bénigne. » Marc-Aurele fit fortifier Dijon, » pour couvrir la frontière des » Langrois & des Autunois, dans » un tems où les Allemands s'é- » toient pour la troisième fois ré- » voltés contre les Romains, & » où les Séquanois, aujourd'hui » Francs-Comtois, nos voisins, » faisoient des mouvemens qui les » rendoient suspects à l'empire » Romain. Ses murs, selon Gré- » goire de Tours, le premier » qui ait parlé de Dijon, & qui » vivoit dans le sixième siècle, » avoient quinze pieds d'épais- » seur dans le bas, & trente de » hauteur, & ils étoient ornés de » trente-trois tours, avec quatre » portes aux quatre aspects du » monde. Ils ont subsisté jusques » dans le treizième siècle; il en » reste encore aujourd'hui une » partie, & ils renferment l'ancien » Dijon qui est la paroisse de St. » Médard. Grégoire de Tours » appelle Dijon *Castrum Divio- » nense*; cette dénomination qui

» a duré jusqu'au treizième siècle, » a fait croire à bien des gens » que Dijon n'a été pendant plus » de mille ans qu'un château, dont » l'enceinte n'a pu mériter dans » l'Histoire le nom de ville. Mais, » il est aisé de revenir de cette opi- » nion, si on veut remarquer que » ces mots *Castrum* & *Civitas* » ont été souvent employés par » les anciens Auteurs, pour signi- » fier une ville, avec cette diffé- » rence néanmoins, que *Civitas* a » signifié tantôt le païs habité par » les peuples, & tantôt la ville » capitale, bâtie ordinairement » au milieu du païs habité par ces » peuples, comme Besançon, » *Vesontio Sequanorum*, au mi- » lieu des peuples Séquanois, Au- » tun, *Bibracte Æduorum*, au » milieu des peuples appellés » *Ædui*; & Langres, *Andoma-* » *tunum Lingonum*, au milieu des » peuples appellés *Lingones*, en » sorte que par *Civitas*, on a enten- » du une ville Épiscopale. Quant » aux lieux qui portoient le nom » de *Castrum*, c'étoient des pla- » ces fermées & fortifiées à la » manière des camps, appellés » en Latin *Castra*, & ces places » étoient bâties plus ordinaire- » ment sur les frontières du païs, » pour la garde & la sûreté des » peuples qui l'habitoient, com- » me Châlon, *Castrum Cabilo*; » Mâcon, *Castrum Matisco*, bâtis » sur la frontière des Autunois; » Bâle, *Castrum Rauracense*; & » enfin l'ancien Dijon, *Castrum* » *Divionense*, bâti sur la frontière » du païs des Langrois, d'où il » est aisé de conclure que *Cas-* » *trum Divionense* ne signifie pas » seulement un lieu semblable à » ce que les derniers siècles ont » appellé Château, qui est un » poste ordinairement habité par » le Seigneur propriétaire, avec » sa famille, mais une ville fer- » mée, fortifiée, remplie d'habi- » tans, & telle que suivant la dis- » position des anciens Conciles, » on y pouvoit même établir un » Évêché; de sorte que Gré- » goire de Tours a pu s'étonner » avec sujet, qu'une ville aussi » qualifiée que Dijon l'étoit déjà » de son tems, ne fût pourtant » pas le siège d'un Évêque; *quæ* » *cur civitas non dicta sit ignoro.* «

Le quatrième Auteur est M. Baudot, Maire de Dijon. On voit dans sa Lettre en forme de Dissertation, imprimée en 1710, qu'il a recherché l'antiquité de cette ville jusques dans son origine, supposé qu'elle ne remonte pas plus haut que la date que nous avons marquée. Car Belleforest soutient affirmativement, mais sans le prouver, que Dijon a été fondé par les Gaulois, & que ce furent eux qui lui imposerent son nom. Voici de quelle manière s'explique M. Baudot.

» Les figures & les inscriptions » en très-beaux caractères Ro- » mains, que j'ait fait incruster » dans la cour de ma maison, au » bas de la rue Saint Étienne, & » derrière le chœur de l'Église des » Jésuites, après les avoir trou- » vées en faisant démolir l'une » des trois tours dont Marc-Au- » rele avoit fait environner Dijon, » paroissent être du haut empire,

» & avoir seize à dix-sept cens » ans d'ancienneté. Ces figures ne » servoient pas d'ornemens à la » tour que j'ai démolie, parce que » les unes étoient sur le côté, les » autres étoient sur le dos, d'au» tres à la renverse; & qu'enfin » ces pierres provenant sans con» tredit de quelques anciens mo» numens qui avoient été détruits, » on les avoit employées de la » manière qu'elles avoient été » plus utiles à la construction des » tours qui étoient dans l'encein» te de Dijon. Ce que je dis est si » véritable, que M. Fyot, abbé » de Saint Étienne de cette ville, » faisant travailler, il y a deux » ans, dans les offices de la mai» son Abbatiale, où l'on voit en» core le reste de l'une de ces » tours, les ouvriers voulurent » élargir la place où ils travail» loient, & pour cela tenter plu» sieurs fois d'en arracher le » moëlon, & d'en tirer une pier» re d'environ quatre pieds de » long sur deux de large, qui étoit » posée en boutisse, ainsi que » parlent les gens du métier; mais » comme on eut trop de peine à » l'arracher, on en cassa la partie » qu'on avoit dégagée après bien » du travail, dans laquelle se » trouverent en bas-relief la tête » avec les épaules & l'estomac » d'un homme & d'une femme » qui se regardent, & qui avoient » été mis sur le dos en bâtissant, » comme on le verroit encore, si » on arrachoit le reste de cette » pierre, où l'on trouveroit les » cuisses, les jambes & les pieds » de ces figures, tant il est vrai » que ces figures ne servoient pas » d'ornemens à ces tours, & » qu'elles provenoient d'ancien» nes démolitions.

» Outre ces preuves de l'anti» quité de Dijon, puisque Marc» Aurele, qui l'a fait rebâtir, » vivoit au second siècle, les mo» numens qui sont dans ma cour, » & tous ceux qu'on voit en plu» sieurs autres maisons, étant de » même goût, & tirés des tours » qui ont été démolies depuis deux » cens ans, comme les figures » qui sont dans le jardin de M. » l'abbé Fyot, l'archer avec son » arc & son armure, dans la cour » de M. le Conseiller du May; » l'augure avec sa cage, ses oi» seaux, & les couteaux servant » aux sacrifices, chez M. le » Conseiller Thomas; deux bus» tes sous une fenêtre de la mai» son de feu M. le Maître des » comptes de Ricard, qui don» ne sur le jardin; des autels » ronds avec des inscriptions in» crustées dans la muraille du jar» din de M. le Trésorier Chanre» nault, les deux inscriptions qui » sont dans ma cour, & une troi» sième qui fut tirée des fonde» mens de la tour que je démolis, » & qui ayant été transportée au » village de Coutarnou, dans la » maison de M. le Conseiller de » la Mare, fut incrustée dans la » muraille de son jardin, où l'on » voit de très-beaux caractères » Romains; ces pierres, dis-je, » prouvent assez par les raisons » que je dirai par la suite, que » Dijon est ancien de plus de dix» sept cens ans.

» Les deux premières inscrip-
» tions, qui sont comme cette
» troisième, en très beaux carac-
» tères Romains, sont deux épi-
» taphes; l'une entière qui ne con-
» tient que ces mots :

SCAT NILLA
SENILIS FIL
S. L.

» L'autre, qui est rompue par
» les côtés & par le bas, a ces
» mots dans la corniche, & au-
» dessous dans sa face.

ETERNÆ MAINT.

ANDIDIÆ PATERNÆ
SOCRÆ
FSTITUTUS. VET. LEG.
XXII. P.

» Cette dernière épitaphe mise
» à la mémpire d'Andidia Pater-
» na, par Restitutus, Vétéran de
» la vingt-deuxième légion, ne
» fait-elle pas une preuve con-
» vaincante qu'il y avoit dès le
» haut empire, des soldats de lé-
» gion dans le *Castrum Divionen-*
» *se*, qui a formé la ville de
» Dijon, où ils faisoient leur de-
» meure ? Puisque celui-ci eut
» l'occasion & le tems d'y ériger
» un monument à Andidia Pater-
» na. «

M. Baudot fait voir ensuite la différence que l'on trouve entre la sculpture & l'écriture du haut Empire, & celles du bas-Empire, pour prouver que les figures & les inscriptions tirées de la tour qu'il a fait démolir, sont du tems du haut-Empire, & que par conséquent Dijon a l'ancienneté qu'il lui donne.

Le cinquième Auteur est M. le Président Bouhier de Savigny, l'un des quarante de l'Académie Françoise. M. Bouhier, dans son explication de quelques marbres antiques, venant de Smyrne, en Asie, dont les originaux sont dans le cabinet de M. le Bret, premier Président au Parlement de Provence, imprimée à Aix en 1733, rapportant ces mots Grecs, ΜΑΡΚΟΥ ΛΑΝΑΙΟΥ, ajoûte ce qui suit : » C'est ici le seul nom
» Romain qui se trouve parmi
» ces Juifs. Mais son surnom, &
» celui de son pere, qui sont
» tous Grecs, donnent lieu de
» croire, ou qu'ils descendoient
» de quelque affranchi de la fa-
» mille Lælia, ou qu'ils avoient
» été adoptés par quelque Ro-
» main du même nom. Cela se
» faisoit ordinairement lorsqu'un
» etranger étoit fait citoyen Ro-
» main. C'est ainsi que le nom
» de Jules s'est si fort multiplié
» dans nos Gaules, où César
» chercha à se rendre agréable aux
» peuples par ces sortes d'adop-
» tions. On le reconnoît par
» une infinité d'inscriptions, en-
» tr'autres, par celle-ci qui est
» chez moi, & qui fut trouvée il
» y a vingt ans dans les démo-
» litions des anciens murs de no-
» tre ville [Dijon]. Elle est au-
» dessus de la figure d'un jeune
» homme debout, en cheveux
» courts à la Romaine, revêtu
» d'une tunique, & ayant en sa
» main un rouleau de papiers,

» L'inscription est en très-beaux
» caracteres Romains, & paroît
» être du tems d'Auguste ; ce qui
» prouve l'ancienneté de notre
» ville, dont quelques personnes
» ont voulu douter.

DIS MANIBUS, ... ULI
BIRACILLI
C. IUL. BIRACATUS.
PATER. P. C.

» Il y a grande apparence que
» ce Biracatus étoit un Gaulois
» considérable & accrédité, à qui
» Jules César avoit fait accorder
» le droit de bourgeoisie Ro-
» maine, en lui donnant son
» nom. «

Depuis l'impression des marbres antiques de M. le Bret, & au mois d'Octobre 1733, en démolissant les anciens murs de la ville de Dijon, entre la cour de la vieille monnoie & le quartier de la porte au Lyon, pour faire un bâtiment & un nouveau degré au palais des États, on a trouvé des figures ou statues en relief, qui étoient dans les murs mêmes, les unes sur le côté, les autres sur le dos. On a démoli dans cette partie des murs, deux arcades par où la rivière de Suzon entroit, du tems de Marc-Aurele & du tems de Grégoire de Tours, dans le *Castrum Divionense*, ou l'ancienne ville.

Dijon fut considérablement augmenté depuis la construction des murs de Marc-Aurele, tant par des fauxbourgs qui contenoient les paroisses de Notre-Dame, Saint Nicolas, Saint Michel & Saint Pierre, que par le fauxbourg de S. Bénigne, qui renfermoit les paroisses de S. Jean & de Saint Philibert, & qui s'étoit formé à cause de la fondation de l'Abbaye de Saint Bénigne, que l'on avoit bâtie hors de l'ancienne ville, du côté du couchant. Les Romains, dans le cinquième siècle, ayant été chassés d'une partie des Gaules par les Bourguignons, Dijon fut du royaume de Bourgogne, sous les premiers Rois du même païs, & ensuite sous ceux de la Maison de France, jusqu'à l'établissement en Bourgogne des Ducs héréditaires qui releverent de la couronne de France.

On remarque que tous ceux qui ont écrit sous les premiers règnes de la Monarchie Françoise, joignent toujours à *Divio* le mot *Castrum ; Castrum cui Divione nomen est*, *Divione Castro;* & ce n'est qu'assez tard que l'usage a prévalu de dire absolument *Divio*.

Le feu du ciel ayant détruit en 1137 tout Dijon, & n'ayant laissé que les murailles, Hugues les fit démolir, & employer les matériaux à l'enceinte d'une ville du même nom ; ainsi, Dijon doit à ce Prince son commencement, tel qu'on le voit dans le plan rapporté dans l'Histoire de Saint Étienne de Dijon, imprimée en 1696.

Dijon est aujourd'hui la capitale du duché & du gouvernement de Bourgogne. C'est non seulement la plus belle ville de cette province, mais encore une des plus belles villes de France.

DILLIUS APONIANUS, (*a*) *Dillius Aponianus*, commandoit la troisième légion, vers l'an de J. C. 70. Cette année, il alla joindre avec ses troupes, les partisans de Vespasien, qui, fiers de ce renfort & d'un autre qu'on leur avoit amené en même tems, oserent aussitôt se montrer en campagne.

DIMACHERUS, *Dimacherus*, Gladiateur qui combattoit armé d'une épée ou d'un poignard dans chaque main. Ce mot est composé de δὶς, *bis*, deux fois, & de μάχαιρα, *machæra*, épée, deux épées. Juste Lipse, en traitant des différentes classes de Gladiateurs, dit qu'il y en avoit qu'on nommoit *Dimachæri*, parce qu'ils se servoient de deux poignards. Et il cite, pour le prouver, l'autorité d'Artémidore, qui, dans son second livre des Songes, promet une femme laide, méchante, & de mauvaise humeur, à quiconque aura vu en songe un Gladiateur combattant à deux poignards; ce qu'il exprime par un seul mot διμαχαίρος.

DIMALLUM, *Dimallum*, (*b*) ville d'Illyrie. Tite-Live écrit ainsi le nom de cette ville. Polybe l'écrit Dimalum. Elle fut cédée aux Romains par un traité de paix, conclu l'an 205 avant J. C. l'on ne sçait plus aujourd'hui où elle étoit située.

DIMAQUES, *Dimachæ*, (*c*) gens de guerre. Ils étoient pesamment armés, & marchoient à cheval; mais, ils combattoient à pied, quand le lieu & l'occasion le requéroient.

DIMAS, *ou* DISMAS, *ou* DESMAS, *Dimas*, *Dismas*, *Desmas*. C'est, selon quelques-uns, le nom du bon Larron, qui fut crucifié avec Jesus-Christ. D'autres l'appellent Titus; d'autres, Vicimus; & d'autres, Matha. Rien de certain.

DIMENETE, *Dimenete*, Διμαινέτη femme d'Architele, l'un des Juges de l'Aréopage à Athenes. *Voyez* Architele.

DIMINUTION *, figure de Rhétorique, ainsi nommée par antiphrase; c'est une exagération ou augmentation de ce que l'on veut dire, en se servant néanmoins d'expressions qui semblent l'affoiblir & le diminuer; comme, par exemple, lorsqu'on dit d'une femme ou d'une étoffe, *qu'elle n'est pas laide*, pour faire entendre qu'elle est belle; ou d'un homme, *qu'il n'est pas petit ou léger*, pour marquer qu'il est grand ou pesant.

Quelques Auteurs emploient Diminution dans un sens propre & plus strict, pour exprimer quelque chose de moins que ce qu'on dit; par exemple, dire à un militaire, *vous n'êtes point propre au commandement*, c'est sous-entendre un reproche encore plus grand, & le soupçonner ou d'ignorance dans son métier ou de lâcheté.

(*a*) Tacit. Hist. L. III. c. 10.
(*b*) Tit. Liv. L. XXIX. c. 12.
(*c*) Q. Curt. L. V. c. 13.

DIMNUS, *Dimnus*, Δίμνος. *Voyez* Dymnus.

DIMONA, *Dimona*, Δειμωνὰ, (*a*) ville de Palestine, dans la tribu de Juda. Elle étoit dans la partie méridionale de cette tribu.

DIMORPHOS, *Dimorphos*, Δίμορφος, est la même chose que Biformis. *Voyez* Biformis.

DINA, *Dina*, Δεῖνα, (*b*) fille de Jacob & de Lia, naquit après Zabulon, vers l'an du monde 2250, & avant J. C. 1754. Lorsque Jacob fut de retour dans la terre de Chanaan, Dina âgée d'environ quinze ou seize ans, eut la curiosité d'aller à une fête des Sichemites, pour voir les femmes du païs. Mais Sichem, fils d'Hémor le Hévéen, Prince de la ville, l'ayant vue, conçut un grand amour pour elle, l'enleva, & la viola; & la voyant triste, il tâcha de la gagner par ses caresses. Il alla ensuite trouver son pere Hémor, & le pria de lui faire épouser cette fille. Hémor & son fils en allerent parler à Jacob. Dans cet moment, les freres de Dina revinrent des champs, & ayant appris ce qui s'étoit passé, ils en furent étrangement irrités.

Lors donc que Hémor & Sichem parlerent au pere & aux freres de Dina, & qu'ils la leur demanderent en mariage, les enfans de Jacob leur répondirent frauduleusement, & leur dirent: » Nous ne pouvons donner notre » sœur à un homme incirconcis; » la seule condition sous laquelle » nous pouvons donner notre » sœur, est que vous receviez la » Circoncision comme nous. « Hémor & Sichem agréerent cette proposition, & la firent agréer à ceux de la ville. Ainsi, tous les hommes de Sichem se firent circoncire; & trois jours après, lorsque la douleur de leur plaie étoit la plus violente, Siméon & Lévi fils de Jacob, & freres de Dina, entrerent dans la ville, & mirent à mort tous les mâles. Ils égorgerent Hémor & Sichem, & emmenerent Dina leur sœur dans la maison de leur pere. Ils pillerent la ville, prirent tout le bétail, & firent captifs toutes les femmes & tous les enfans. Ainsi, ils vengerent l'outrage fait à leur sœur, à l'insçu & sans le consentement de Jacob leur pere.

On ne sçait pas ce que devint Dina depuis cette affaire. Les Hébreux croient qu'elle épousa le S. homme Job; ce dont on n'a pas la moindre preuve. Et certes si Job est le même que Jobab, le quatrième depuis Ésaü, frere de Jacob, il n'y a nulle apparence que Dina ait pu vivre jusqu'à ce tems, pour devenir la femme de ce S. Homme.

DINARQUE, *Dinarchus*, (*c*) Δείναρχος, Lieutenant de Timoléon en Sicile. *Voyez* Démarete.

DINARQUE, *Dinarchus*, (*d*) Δείναρχος. Orateur, fils de Socrate ou Sostrate, étoit natif de

(*a*) Josu. c. 15. v. 22.

(*b*) Genes. c. 30. v. 21. c. 34. v. 1. *& seq.* Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 31. *& seq.*

(*c*) Plut. T. I. p. 248.

(*d*) Cicer. de Orat. L. II. c. 53. Brut. c. 17. Plut. T. I. p. 757. Tom. II. p. 850. Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 324.

l'Attique, ou, comme d'autres veulent, de Corinthe. Il vint s'établir à Athènes dans le tems qu'Alexandre poussoit ses conquêtes dans l'Asie. Il fut disciple de Théophraste, qui avoit pris la place & l'école d'Aristote, & fit aussi une liaison particulière avec Démétrius de Phalere. Il ne plaidoit pas par lui-même, mais composoit des plaidoyers pour ceux qui avoient des procès. Il se proposa pour modele Hypéride, ou plutôt, selon d'autres, Démosthène, dont le style vif & véhément convenoit mieux à son caractère.

Comme la ville d'Athènes étoit alors sans Orateurs, il gagna de grandes sommes à composer des plaidoyers. Mais, étant accusé d'avoir reçu des présens des ennemis de la République, & craignant d'en être convaincu, il s'enfuit à Chalcis, d'où il ne fut rappellé qu'environ 15 ans après.

Il se vantoit d'avoir une grande liaison d'amitié & de familiarité avec Polyperchon; c'est pourquoi, lorsque Phocion, obligé de sortir d'Athènes, se retira auprès de lui, Dinarque voulut être de la partie, & l'accompagner. Il tomba malade en chemin, en sorte qu'on fut obligé de s'arrêter quelques jours à Élatée. Quand on fut arrivé, Polyperchon ne donna aucune marque d'amitié à Dinarque; au contraire, il ordonna qu'on se saisît de lui, qu'on lui donnât la torture devant tout le monde, & qu'ensuite on le fît mourir.

Plutarque dit que de son tems on lisoit soixante quatre harangues de Dinarque. Photius assure qu'il les avoit lues; mais aujourd'hui nous n'en avons que trois. Denys d'Halicarnasse nomme cet Orateur *Démosthène le sauvage.*

Outre cet Orateur, il y a eu trois autres Écrivains de ce nom. Le premier avoit recueilli les fables de l'isle de Crete, qu'il avoit tâché d'expliquer; le second, étoit de Délos; & le dernier avoit écrit sur les livres d'Homère. Démétrius de Magnésie avoit écrit des quatre Dinarques, dans son traité des Auteurs qui ont porté le même nom. C'est ce que nous apprenons des Anciens.

DINARQUE, *Dinarchus*, Δείναρχος, (*a*) est compté par Démosthène au nombre de ceux qui ont trahi la Grece, parce qu'il avoit beaucoup contribué à assujettir les Corinthiens aux Macédoniens. Ce Dinarque doit être le même que le précédent.

DINDARIENS, *Dindari*, *Dindarii*, Δινδάριοι, (*b*) peuple Dalmate. Ce peuple étoit divisé en trente-trois décuries.

DINDYME, *Dindymus*, (*c*) Δίνδυμος, montagne de l'Asie mineure, située près de la ville de Cyzique. Strabon & d'autres Auteurs en font mention. Le Scholiaste d'Apollodore dit que c'étoit

(*a*) Demosth. Orat. de Coron. pag. 521.

(*b*) Plin. T. I. p. 179. Ptolem. L. II, c. 17.

(*c*) Strab. pag. 575. Plin. Tom. I. pag. 289. Ovid. Metam. L. II. c. 5. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 110, 111.

la montagne de Cyzique. Il y avoit sur cette montagne un temple dédié à la mere des Dieux, nommée à cause de cela Dindymene; & on croyoit que ce temple avoit été consacré par les Argonautes. Il devint fort célebre dans la suite. Les Poëtes, qui mêlent toujours du surnaturel à des aventures qui d'elles-mêmes n'ont rien d'extraordinaire, publierent que Cybele avoit fait sortir de terre une fontaine; fiction fondée sans doute sur ce que les Argonautes trouverent une source dans cette montagne, dont l'eau leur servit pour bâtir leur temple, & pour sacrifier à la déesse.

Le mont Dindyme se nomme aujourd'hui Monte Chizico ou de Spinga.

DINDYME, *Dindyme*, (a) Δινδύμη, femme de Méon, roi de Phrygie & de Lydie, eut de ce Prince une fille qui fut nommée Cybele, s'il faut s'en rapporter à la tradition des Phrygiens.

DINDYMENE, *Dindymene*, Δινδυμήνη, (b) surnom de Cybele. Cette Déesse, comme il est dit ci-dessus, fut ainsi surnommée du mont Dindyme, où elle étoit particulièrement honorée. Mais Cybele Dindymene étoit aussi honorée en d'autres endroits. Elle l'étoit à Dyme & à Patra villes d'Achaïe. Elle l'étoit aussi à Magnésie dans l'Asie mineure.

DINE, *Dine*, Δινή. (c) lac du Péloponnèse dans l'état d'Argos. Les eaux de ce lac étoient douces, quoiqu'elles vinssent de la mer. Les Argiens, en l'honneur de Neptune, y jettoient autrefois des chevaux superbement enharnachés.

DINÉA, *Dinea*, (d) grand'mere d'Oppiniacus, sur le compte duquel Cicéron s'étend beaucoup dans son oraison pour A. Cluentius. Cette femme fut empoisonnée; & Cicéron attribue cette action exécrable au pere d'Oppiniacus.

DINÉENS, *Dinæi*, Δειναῖοι, (e) peuple, dont parle le premier livre d'Esdras. Les Dinéens furent du nombre de ceux qui s'opposerent au rétablissement du temple de Jérusalem.

DINER, *Prandium*, (f) repas fixé à peu près vers le milieu du jour, un peu plutôt ou un peu plus tard, suivant les tems, les lieux, & les personnes. Isidore s'est trompé en assurant que les Romains ne connoissoient pas le Dîner. Les Auteurs, tant Grecs que Latins, qui ont parlé des usages de l'ancienne Rome, font tous mention du Dîner des Romains, qui étoit à la vérité fort frugal, & c'est peut-être la raison pour laquelle Isidore le compte pour rien. Peut-être aussi s'est-il mépris, en ce que ce repas, dans l'antiquité la plus reculée, étoit nommé *cæna*, si l'on en croit Festus.

L'heure du Dîner des Romains

(a) Diod. Sicul. p. 134.
(b) Strab. p. 575, 647. Pauf. p. 430, 436, 578.
(c) Pauf. p. 465.

(d) Cicer. pro A. Cluent. c. 29, 30.
(e) Esdr. L. I. c. 4. v. 9.
(f) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 120.

étoit environ la sixième du jour, c'est-à-dire, à midi. Suétone rapporte que l'empereur Claude prenoit tant de plaisir aux spectacles des Gladiateurs, qu'il descendoit dans sa loge dès le matin, & qu'il y restoit encore à midi, dans le tems même que le peuple se retiroit pour aller Dîner; & Martial dit à un Parasite, qui étoit venu chez lui sur les dix à onze heures: *Vous venez un peu trop tard pour déjeûner, & beaucoup trop tôt pour Dîner*. On Dînoit autrefois en France beaucoup plus tôt qu'aujourd'hui. C'est ce qu'on peut prouver par différens passages des Historiens, & par l'heure du Dîner des différens ordres religieux.

DINÉUS, *Dinæus*, Δεινάῖος, (*a*) étoit pere d'Éléazar, fameux voleur.

DINIAS, *Dinias*, Δεινίας, (*b*) fils de Théomnestus du bourg d'Athmonon dans la tribu Cécropide, avoit marié sa fille à Apollodore.

DINIAS, *Dinias*, Δεινίας, (*c*) dressa avec Aristote le Dialecticien des embûches à Abantidas. *Voyez* Aristote le Dialecticien.

DINIAS, *Dinias*, Δεινίας, (*d*) Auteur, qui avoit composé une histoire d'Argos, dont le Scholiaste de Sophocle cite le septième livre; d'autres Anciens font mention de lui, mais aucun d'eux ne nous apprend en quel tems il a vécu.

DINIAS, *Dinias*, Δεινίας, (*e*) certain personnage, dont parle Lucien. Il dit que cet homme étoit traîné un jour devant le Magistrat, par le Dadouque, l'Hiérophante & les autres prêtres, qui l'accusoient de les avoir nommés, quoiqu'il sçût bien que depuis leur initiation, ils n'avoient plus de nom, & ne devoient plus être nommés. On voit bien que tout cela n'est qu'une plaisanterie de la part de Lucien.

DINIAS, *Dinias*, Δεινίας, (*f*) natif d'Éphése, fils de Lysion, étoit d'une famille ancienne & opulente, mais qui s'étoit enrichie depuis peu. Comme ceux qui sont devenus riches en peu de tems, ont toujours plusieurs gens autour d'eux, pour servir à leur divertissement, Dinias ne manquoit pas de ces sortes de courtisans, qui font la cour à nos richesses, plutôt qu'à nous mêmes. *Voyez* Agathocle de Samos & Charicleia.

DINIAS, *Dinias*, Δεινίας, (*g*) fut pere de Philon, au rapport de Lucien dans son dialogue de Charideme.

DINIES, *Diniæ*, (*h*) ville de l'Asie mineure dans la Phrygie, selon Tite-Live. On croit que cette ville étoit dans la grande Phrygie. Les Romains allerent asseoir leur camp auprès de Dinies, l'an 189 avant l'Ére Chrétienne.

(*a*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 695.
(*b*) Démosth. Orat. in Steph. p. 976.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 1028.
(*d*) Plut. T. I. 1040.
(*e*) Lucian. T. I. p. 962.
(*f*) Lucian. T. II. p. 57. *& seq.*
(*g*) Lucian. Tom. II. p. 1016
(*h*) Tit. Tit. L. XXXVIII. c. 15.

DINIS, *Dinis*, (*a*) l'un des chefs des Thraces, l'an de J. C. 26. Cette année, ce peuple, ayant refusé de se soumettre à l'empire des Romains, se trouva bientôt réduit aux dernières extrêmités; & pour surcroît de malheur, les chefs étoient partagés de sentiment sur le parti qu'il y avoit à prendre. Dinis, qui étoit alors avancé en âge, & à qui une longue expérience avoit fait connoître la valeur & la clémence des Romains, soutenoit qu'il falloit mettre bas les armes; que c'étoit l'unique remede qu'ils pouvoient apporter à leurs maux; & pour donner l'exemple aux autres, il se livra aux Romains, lui, sa femme & ses enfans. Il fut aussitôt imité par ceux que leur sexe ou leur âge mettoient hors d'état de se défendre, & par ceux en qui l'amour de la vie étoit plus puissant que celui de la gloire.

DINOCRATE, *Dinocrates*, Δεινοκράτης, (*b*) l'un des successeurs de Phalécus, général des Phocéens. Il fut chargé avec ses Collegues d'informer contre ceux qui avoient eu part au vol des trésors sacrés du temple de Delphes.

DINOCRATE, *Dinocrates*, Δεινοκράτης, (*c*) fameux Architecte, dont l'Histoire est fort singulière. Il étoit de Macédoine, se fiant sur son esprit & sur ses grandes idées, il en partit pour se rendre à l'armée d'Alexandre, dans le dessein de se faire connoître de ce Prince, & de lui proposer des vues qui seroient de son goût. Il prit des lettres de recommandation de ses parens & de ses amis, pour les premiers & les plus qualifiés de la cour, afin d'avoir un accès plus facile auprès du Roi. Il fut fort bien reçu de ceux à qui il s'adressa, qui lui promirent de le présenter au plutôt à Alexandre. Comme ils différoient de jour à autre, sous prétexte d'attendre une occasion favorable, il prit leurs remises pour une défaite, & résolut de se produire lui-même. Il étoit d'une taille avantageuse; il avoit le visage agréable, & l'abord d'une personne de naissance. Ainsi, comptant sur sa bonne mine, il se dépouilla de ses habits ordinaires, s'huila tout le corps, se couronna d'une branche de peuplier, & couvrant son épaule gauche d'une peau de lion, prit une masse en sa main, & dans cet équipage s'approcha du trône sur lequel le Roi étoit assis, & rendoit la justice. La nouveauté de ce spectacle ayant fait écarter la foule, il fut apperçu d'Alexandre, qui en fut surpris, & l'ayant fait approcher, lui demanda qui il étoit. Il lui répondit: *Je suis l'architecte Dinocrate, Macédonien, qui apporte à Alexandre des pensées & des desseins dignes de sa grandeur.* Le Roi l'écouta. Dinocrate lui dit qu'il songeoit à tailler le mont Athos

(*a*) Tacit. Annal. L. IV. c. 50. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 505.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 192.

(*c*) Plin. T. I. p. 396. Tom. II. pag. 667. Roll. Hist. Anc. Tom. III. p. 576, 649. T. IV. p. 258, 259. T. V. p. 581, 582.

en forme d'un homme, qui tiendroit en sa main gauche une grande ville, & en sa droite une coupe qui recevroit les eaux de tous les fleuves qui découlent de cette montagne, pour les verser dans la mer. Alexandre, goûtant ce dessein gigantesque, lui demanda s'il y avoit des campagnes aux environs de cette ville qui pussent fournir des bleds pour la faire subsister; & ayant reconnu qu'il en auroit fallu faire revenir par mer, il dit qu'il louoit la hardiesse de l'invention, mais qu'il ne pouvoit approuver le choix du lieu où il prétendoit l'exécuter. Il le retint cependant auprès de lui, ajoûtant qu'il feroit usage de son habileté pour d'autres entreprises.

En effet, Alexandre, dans le voyage qu'il fit en Égypte, y ayant découvert un port qui avoit un fort bon abri, & un abord facile, qui étoit environné d'une campagne fertile, & qui avoit beaucoup de commodités, à cause du voisinage du Nil, commanda à Dinocrate d'y bâtir une ville, qui fut, de son nom, appellée Alexandrie. L'art de l'Architecte & la magnificence du Prince, concoururent à l'envi pour l'embellir, & semblerent s'épuiser pour la rendre une des plus grandes & des plus magnifiques villes du monde.

Pline dit que Dinocrate acheva de rebâtir le temple de Diane à Éphèse, ruiné par l'incendie d'Erostrate, & qu'après avoir mis la dernière main à ce grand ouvrage, il passa à Alexandrie, où Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, lui ordonna de bâtir un temple, pour être consacré à la mémoire de sa femme Arsinoé. Dans le dessein que cet Architecte forma de ce bâtiment, il s'étoit proposé de mettre à la voûte du temple une grosse pierre d'aimant qui auroit suspendu en l'air la statue de cette Princesse, laquelle auroit été toute de fer, afin d'obliger le peuple par cette merveille, à avoir plus de vénération pour cette Reine, & à l'adorer comme une Déesse; mais, la mort du Roi étant survenue, ce dessein ne fut point exécuté. Dinocrate lui même mourut peu de tems après, vers l'an 247 avant Jesus-Christ.

DINOCRATE, *Dinocrates*, Δεινοκράτης. (a) fut d'abord ami d'Agathocle; & ce fut en cette considération, que celui-ci lui sauva la vie, l'an 317 avant l'Ére Chrétienne, lorsqu'il fit mourir ou condamner à l'exil tous ceux qui s'opposoient à l'établissement de sa tyrannie à Syracuse. Ce bienfait d'Agathocle ne fit point changer Dinocrate de sentiment.

Toujours ennemi du tyran, il se mit à la tête des bannis de Syracuse, & envoya demander du secours aux Carthaginois, pour résister à Agathocle avant qu'il se fût rendu maître de toute la Sicile. Lui-même ayant recueilli tous les bannis de Messine, & se trouvant assez de forces, il fit partir un de ses officiers de guerre nommé

(a) Diod. Sicul. p. 674, 727, 748, 763, 772. & seq.

Nymphodore, à la tête d'un corps de troupes, pour se saisir de Centorippe, sur la parole que quelques-uns des habitans lui avoient donnée de lui livrer leur ville, pourvu qu'il en rendît le gouvernement au peuple. Mais, les gardes des portes s'étant bientôt apperçues de cette irruption, tuerent Nymphodore lui-même, & tous ceux qui l'accompagnoient. Cependant, les autres soldats de Dinocrate, qui ne montoient pas à moins de trois mille hommes de pied, & de deux mille homme de cheval, prirent la ville de Galarie, du consentement des citoyens mêmes qui les avoient appellés, & en ayant chassé la garnison d'Agathocle, Dinocrate campa lui-même au-dehors & au pied des remparts. Agathocle ayant envoyé sur le champ contr'eux, Pasiphile & Démophile à la tête de cinq mille hommes, ils livrerent un vigoureux combat aux Bannis, commandés par Dinocrate & par Philonide, qui conduisoient chacun une aîle. L'animosité réciproque des combattans, tint la bataille assez long-tems douteuse; mais la chûte de Philonide, un des deux chefs des Bannis, ayant donné lieu à son bataillon de reculer, Dinocrate fut bientôt obligé d'en faire autant.

Se portant toujours pour défenseur de la liberté publique, il rassembla dans la suite de plusieurs endroits, un grand nombre de soldats, à quoi ne contribuoit pas peu la haine universelle qu'Agathocle s'étoit attirée. Ainsi, Dinocrate se voyant environ douze mille hommes de pied & quinze cens hommes de cheval, accoûtumés les uns & les autres à toute la fatigue des bannissemens & des fuites perpétuelles, il campa à découvert, comme pour inviter Agathocle à tomber sur lui. Mais, comme Agathocle étoit beaucoup diminué de forces, & ne cherchoit qu'une retraite, Dinocrate se mit à le suivre pied à pied, & remporta ainsi sur lui une victoire qui ne lui coûta point de sang, & lui coûta même peu de fatigue.

Pasiphile même passa l'année suivante dans le parti de Dinocrate, & se lia d'amitié avec lui. Agathocle, voyant donc ébranler peu à peu sa fortune, tomba dans un si grand abattement, qu'il envoya des députés à Dinocrate, pour lui demander son amitié à ces conditions; sçavoir, qu'il renonceroit à l'autorité souveraine, qu'il rendroit aux habitans de Syracuse le gouvernement de leur ville, & que Dinocrate sur-tout y recouvreroit tous les privileges de citoyen; mais qu'on céderoit à Agathocle deux forts, Therme & Céphalédium, avec tout le territoire qui en dépendoit. Mais, ce projet n'eut pourtant pas lieu, & fut arrêté par l'ambition personnelle de Dinocrate, qui ayant conçu le dessein de succéder à Agathocle, ne trouvoit pas son intérêt à voir rentrer Syracuse dans le gouvernement Démocratique; & en attendant, il goûtoit fort le poste où la tyrannie même d'Agathocle le maintenoit. Il se voyoit à la tête de plus de vingt mille hommes de pied, & de trois mille

hommes de cheval, & il avoit à sa disposition plusieurs villes considérables. Sous le titre & sous l'apparence de chef des Bannis, il y avoit tous les honneurs & y exerçoit toute l'autorité d'un Souverain, au lieu que s'il rentroit dans Syracuse devenue libre, il n'y seroit désormais qu'un citoyen confondu dans la foule, la liberté amenant nécessairement l'égalité; il perdroit son titre même de commandant, & se verroit condamné au silence & contraint d'obéir au premier que la pluralité des suffrages, ou le hazard du sort mettroit en place. Ainsi, quoiqu'il fût vrai qu'Agathocle eût renoncé intérieurement à son pouvoir, il est certain que Dinocrate fut la cause des succès qu'il eut dans la suite. Car, Agathocle lui ayant envoyé lui-même proposer un traité, par lequel il lui demandoit seulement deux forts & leurs dépendances pour son revenu, Dinocrate éloignoit toujours l'accommodement par ses réponses, lui proposant tantôt de sortir de la Sicile, & d'autres fois de donner pour ôtages les enfans qui lui restoient. C'est pourquoi aussi, Agathocle pénétrant enfin sa pensée, envoya avertir les Bannis que Dinocrate les trahissoit, & mettoit lui seul obstacle à leur retour & à leur liberté.

En même tems, il marcha contr'eux avec tout ce qu'il avoit de forces, persuadé qu'il lui importoit beaucoup de terminer au plutôt cette querelle. Il se fit suivre de cinq mille hommes de pied au plus, & d'environ huit cens chevaux. Les gens de Dinocrate se voyant en bien plus grand nombre, se présenterent volontiers à ce défi. Ils faisoient tous ensemble plus de vingt-cinq mille hommes de pied, & trois mille cavaliers complets. Comme les deux armées campoient au pied du Gorgium, elles se mirent bientôt en ordre de bataille, & ouvrirent le combat avec une grande apparence de courage de part & d'autre. Mais, bientôt après, les mécontens du parti de Dinocrate, au nombre de plus de deux mille, passerent du côté du tyran, & causerent ainsi la défaite entière de leurs camarades. Car, l'armée d'Agathocle devenue la plus forte, s'anima beaucoup davantage, & celle des Bannis qui croyoient la désertion de leurs camarades bien plus nombreuse qu'elle ne l'étoit, ne crut avoir d'autre ressource que la fuite. Agathocle l'ayant poursuivie quelque tems, s'arrêta tout d'un coup, & cessant de tuer, il envoya au contraire proposer aux vaincus toute cessation d'hostilités, & le retour même de chacun d'eux dans la ville où il étoit né. Mais, il ne tint point sa parole; car il se défit de tout ce qu'il y avoit de gens armés dans ce parti. Il admit ensuite tout le reste au nombre des siens; se réconciliant même avec Dinocrate, il lui donna un commandement dans son armée, & lui confia ses propres interêts en des affaires d'importance. On s'étonnera sans doute, & avec raison, qu'Agathocle, qui se défioit de tous les hommes, & qui n'a jamais cru personne sur sa parole,

aït conservé jusqu'à la fin de ses jours de l'amitié pour Dinocrate. Il faut avouer aussi que Dinocrate, trahissant tous ses autres amis, assassina Pasiphile dans Géla, & que gagnant des villes & des forteresses à Agathocle, il employa deux années entières à lui soumettre tous les ennemis que le tyran avoit dans la Sicile.

DINOCRATE, *Dinocrates*, Δεινοκράτης, (a) lieutenant de Philippe, roi de Macédoine. L'an 197 avant l'Ére Chrétienne, il s'avança vers Tendeba, dans le territoire de Stratonicée, dans le dessein de prendre ce fort sur les Rhodiens qui s'en étoient emparés depuis peu. De-là il marcha vers un autre fort, appellé Astragon dans le même territoire de Stratonicée ; & après avoir tiré de diverses places les garnisons qu'on y tenoit, & de Stratonicée même les troupes auxiliaires de Thessalie, il se mit en marche pour aller joindre les ennemis campés près d'Alabanda, & les combattre. Les Rhodiens ayant accepté le défi, les deux partis se rangerent sur le champ en bataille. Dinocrate mit à l'aîle droite cinq cens Macédoniens, à la gauche les Agriens, au milieu les soldats qu'il avoit tirés de plusieurs garnisons, la plûpart Cariens, & la cavalerie sur les deux aîles. Les Rhodiens composerent leur droite des troupes auxiliaires des Crétois & des Thraces, leur gauche des soldats mercénaires, qui étoient l'élite de leur infanterie, & leur corps de bataille des troupes auxiliaires de diverses nations ; ils répandirent sur les aîles ce qu'ils avoient de cavalerie & de soldats armés à la légère. Ce jour-là les deux armées s'étant montrées sur les rives opposées d'un petit ruisseau qui les séparoit, se contenterent de lancer quelques traits l'une contre l'autre, & rentrerent dans leur camp. Mais le lendemain s'étant présentées dans le même lieu, & dans le même ordre, elles se livrerent un combat plus sanglant qu'on ne devoit l'attendre d'un si petit nombre de troupes ; car il y avoit au plus de chaque côté trois mille hommes d'infanterie, & environ cent chevaux. Mais les deux partis étoient à peu près égaux, non seulement par le nombre des soldats & la qualité des armes, mais encore par la grandeur de leur courage, & par l'espérance qu'ils avoient de vaincre. Les Achéens passerent les premiers le ruisseau, fondirent sur les Agriens, & furent suivis dans le même instant de leur parti Rhodien. Le combat fut longtems douteux. Mais les Achéens ayant repoussé les Agriens qui leur étoient à peu près égaux en nombre, le corps de bataille de Dinocrate ne tint pas long-tems. A l'égard des Macédoniens qui étoient à la droite, tant qu'ils demeurerent serrés en forme de phalange, il ne fut pas aisé de les entamer ; mais, dès qu'ils furent dénués du secours de la gauche qui avoit pris la fuite, par le mou-

(a) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 18.

yement qu'ils firent pour opposer leurs piques aux ennemis qui venoient les prendre en flanc, ils se mirent eux-mêmes en désordre, puis tournerent le dos, s'enfuirent avec beaucoup de précipitation jusqu'à Borgylies, où Dinocrate se retira lui-même. Il passa delà à Stratonicée, avec les débris de son armée, qu'il avoit eu soin de recueillir.

DINOCRATE, *Dinocrates*, Δεινοκράτης, (a) Préteur des Messéniens, étoit un homme haï de tous les gens de bien, à cause de sa méchanceté & de sa mauvaise vie. On dit que s'étant enivré un jour à Rome, dans un festin, il se mit à danser, déguisé en femme; & que le lendemain, il prioit T. Q. Flaminius de lui aider dans le dessein qu'il avoit de porter ceux de Messene à quitter l'alliance des Achéens. T. Q. Flaminius lui répondit : *J'y penserai, mais je m'étonne qu'ayant dans la tête de si grandes entreprises, tu puisses danser & chanter à un festin.* Il vint pourtant à bout de son dessein. Ce fut vers l'an 183 avant Jesus-Christ, qu'il détacha les Messéniens de la ligue des Achéens, & en même tems il se mit en chemin pour s'emparer du bourg de Colonis, poste important. Philopœmen n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, que quoiqu'actuellement malade de la fievre, il partit sur le champ. Il trouva Dinocrate qui venoit à sa rencontre; il le chargea & le mit en fuite. Mais, quelque tems après, ayant eu le malheur de tomber de cheval, il fut pris & mené vif à Messène.

Aussi-tôt, on convoqua le peuple, pour délibérer sur ce que l'on feroit de sa personne. Dinocrate & les plus considérables d'entre les Messéniens, vouloient qu'on le fît mourir; le peuple, au contraire, prenoit sa défense, l'appellant le pere des Grecs, & lui donnant les titres les plus magnifiques. Dans cette diversité de sentimens, Dinocrate, contre l'avis des Messéniens, envoya un homme à la prison, avec un breuvage empoisonné que Philopœmen fut obligé d'avaler. Lycortas incontinent après, ayant levé des troupes en Achaïe, mit une armée sur pied, & marcha droit à Messene. Le peuple lui ouvrit les portes, & lui abandonna tous ceux qui avoient opiné à la mort de Philopœmen, excepté Dinocrate, qui pour éviter de tomber entre les mains de Lycortas, s'étoit déjà tué lui-même.

DINOCRATE, *Dinocrates*, Δεινοκράτης, (b) l'un des premiers officiers généraux d'Attale, courut un grand risque dans un combat naval contre les Macédoniens. Ce brave officier, ayant le corps de sa galere considérablement ouvert au-dessus de l'eau, en avoit percé un des ennemis au-dessous, & y tenoit tellement, qu'il ne pouvoit s'en détacher, quelqu'effort qu'il fît pour reculer. Dans cet état, il avoit d'autant plus à craindre, que

(a) Pauf. p. 538. Plut. T. I. p. 366. & *seq.* Tit. Liv. L. XXXIX. c. 49.

(b) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 223, 224.

les Macédoniens l'attaquoient avec plus d'acharnement. Attale vint fort à propos à son secours; il fondit sur la galère ennemie, & la sépara de celle de Dinocrate, qui, par ce moyen, fut délivré. L'équipage du vaisseau Macédonien fut égorgé, & le vaisseau même resta en la puissance des vainqueurs.

DINOCRATE, *Dinocrates*, (*a*) Δεῖνοκράτης, fameux Athlete de Ténédos, fut vainqueur à la lutte aux jeux Olympiques; ce qui lui mérita l'honneur d'une statue à Olympie. Elle étoit de bronze & de la façon de Dionysiclès de Milet.

Le texte de Pausanias porte Démocrate; mais, M. l'abbé Gédoyn lit Dinocrate dans sa traduction Françoise de notre auteur Grec.

DINOLOCHUS, *Dinolochus*, Δειν'λοχος, (*b*) Athlete Éléen, fils d'Alcinoüs. On dit que sa mere, en dormant, crut lui voir une couronne d'olivier sur la tête, & l'embrasser; elle en avertit son fils qui se prépara si bien au combat, qu'il passa de beaucoup tous les autres jeunes gens à la course; on lui décerna une statue qui fut faite par Cléon de Sicyone, & qu'on voyoit encore à Olympie du tems de Pausanias.

DINOMAQUE, *Dinomachus*, Δεινόμαχος, (*c*) Philosophe, qui faisoit consister le souverain bien dans l'honnêteté jointe à la volupté. Ciceron désapprouve avec raison un tel sentiment. C'est à peu près, dit-il, comme qui voudroit faire un composé de l'homme & de la bête. L'honnêteté, ajoute-t-il, ne sçauroit souffrir un si monstrueux assemblage; elle l'abhorre & le rejette; & d'autant plus, que ce qu'on appelle le souverain bien, & le souverain mal, doit consister dans quelque chose de précis & de simple; & non pas dans un composé de choses de différente nature.

DINOMAQUE, *Dinomachus*, Δεινόμαχος, (*d*) Philosophe Stoïcien. Il se trouva un jour avec Cléodeme, Philosophe Péripatéticien, dans la chambre d'une personne malade. Cette personne avoit une fluxion qui étoit tombée sur les jambes; & comme chacun se mêloit de lui donner quelque recette, Cléodeme en donna une de sa façon. En levant, dit-il, de la main gauche, la dent d'une belette qui ait été tuée de la façon que j'ai indiquée, & la liant dans la peau d'un lion nouvellement écorché, puis en entortillant vos jambes, la douleur s'appaisera aussitôt. Ce n'est pas dans la peau d'un lion, reprit Dinomaque, qu'il faut entortiller cette dent, mais dans celle d'une jeune biche; ce qui est plus probable à cause de la vitesse de cet animal, quoique le lion ait plusieurs autres perfections; car sa graisse, jointe à son pied droit & aux poils de son menton, a de grandes vertus, pourvu qu'on sçache les paroles qu'il faut

(*a*) Pauf. p. 375.
(*b*) Pauf. p. 344.
(*c*) Cicer. de Offic. L. III. c. 119.
(*d*) Lucian. T. II. p. 467. & seq.

dire ; mais cela ne sert de rien à la goutte. J'ai cru autrefois comme vous, repartit Cléodeme, que la biche étoit plus propre à cela que le lion ; mais, un Africain me dit une raison qui me fit rendre ; c'est que les lions prennent les cerfs, qui est une marque qu'ils sont plus vîtes qu'eux ; & la compagnie applaudit à cette raison.

DINOMAQUE, *Dinomache*, Δεινομάχη, (*a*) fille de Mégaclès fils d'Alcméon, épousa Clinias, dont elle eut le célebre Alcibiade. Plutarque, Perse, & d'autres font mention de Dinomaque.

DINOMENE, *Dinomenes*, Δεινομένης, (*b*) l'un des gardes du corps de Hiéronyme, roi de Syracuse, entra dans une conspiration contre ce Prince, l'an 215 avant J.C. Elle éclata dans la ville des Léontins, où Hiéronyme s'étoit arrêté avec une partie de ses troupes. Les conjurés, qui tous étoient de cette armée, s'assurerent d'une maison inhabitée, qui donnoit sur une rue étroite, par où le Roi avoit coûtume de se rendre dans la place publique. Après s'y être donc cachés avec leurs armes, en attendant que Hiéronyme passât, ils chargerent Dinomene, qui ce jour-là étoit de garde, de trouver quelque prétexte pour arrêter la marche de l'escorte à l'endroit le plus étroit de la rue, dans le moment que le Roi approcheroit de la porte de cette maison. Il le fit, comme il en étoit convenu. Comme s'il eût voulu lâcher la courroie qui lui tenoit le pied trop serré, il s'arrêta, & en même-tems obligea tous ceux qui le suivoient, d'attendre qu'il continuât à marcher. Pendant ce tems-là, il laissa entre le Roi qui marchoit le premier, & ses gardes, qui étoient restés derrière, un intervalle assez considérable, pour donner le tems aux conjurés de se jetter sur lui & de le percer de plusieurs coups, avant qu'on pût venir à son secours. Les gardes étant accourus aux cris, chargerent Dinomene, qui de son côté s'étoit mis en défense, & se sauva après avoir reçu deux blessures. Les satellites, voyant le Roi étendu par terre, sans vie, prirent aussi la fuite.

Quelque-tems après, on créa des Préteurs à Syracuse, & Dinomene fut un de ceux sur qui tomba le choix. Il étoit alors absent, & dès qu'il eut appris cette nouvelle, il fit transporter à Syracuse l'argent du Roi qui se trouvoit chez les Léontins, & le mit entre les mains des trésoriers qu'on avoit créés pour en être les gardiens.

Dinomene, selon Pausanias, étoit Syracusain. Ennemi juré de la tyrannie & du Tyran, il tua Hiéron de sa propre main. Quelque-tems après, il voulut faire le même traitement à Hippocrate, frere d'Epicydas, qui, nouvellement arrivé d'Herbesse à Syracuse, commençoit déja à soulever le peuple; mais Hippocrate se défen-

(*a*) Plut. T. I. p. 191. Persi. Satyr. 4. v. 20.

(*b*) Tit. Liv. L. XXIV. c. 7. 23. Paus. p. 365. Roll. Hist. Anc. T. III. p. 307.

dit mieux, & ses gardes massacrerent Dinomene.

Ce fut Hiéronyme, comme on l'a rapporté d'après Tite-Live, & non pas Hiéron que tua Dinomene. Il y a donc faute dans le texte, ou la mémoire a manqué à Pausanias; & quand même on supposeroit qu'Hiéronyme, petit fils d'Hiéron, se fût aussi appellé Hiéron; Pausanias se tromperoit toujours, puisqu'il attribue à l'ayeul ce qui n'est vrai que du petit fils. C'est la remarque du sçavant Paulmier.

DINOMENE, *Dinomenes*, Δεινομένης, (a) petit-fils du précédent, étoit fils d'Hiéron. Ce dernier étant mort, sans avoir accompli le vœu qu'il avoit fait à Jupiter Olympien, pour plusieurs victoires remportées à la course de chevaux, son fils Dinomene l'acquitta pour lui. Il consacra à Jupiter un char de bronze attelé de deux chevaux, & c'étoit un ouvrage d'Onatas. Pausanias dit l'avoir vu à Olympie, avec deux inscriptions, dont voici la premiere.

Arbitre souverain des hommes & des dieux,
Mon pere aux jeux sacrés trois fois victorieux
A ton puissant secours dut l'éclat de sa gloire,
Et voulant signaler son zele & sa victoire,
Par un monument éternel,
De ce char il fit vœu d'enrichir ton autel;
De son sceptre héritier, j'acquitte sa promesse;
Puissai-je ainsi toujours imiter sa sagesse.

DINON, *Dinon*, Δείνων, (b) capitaine Lacédémonien, l'un de ceux qui furent tués à la bataille de Leuctres. Xénophon le qualifie Polémarque.

DINON, *Dinon*, Δείνων ou Δίνων, (c) Auteur d'une histoire des Perses, florissoit sous le règne d'Artaxerxe Ochus, fils d'Artaxerxe Mnémon. Philippe, pere d'Alexandre, règnoit alors en Macédoine. Il eut un fils nommé Clitarque, Historien comme lui, qui accompagna Alexandre le grand dans ses expéditions, & qui écrivit l'histoire de ce Prince. Quintilien rend ce témoignage au sujet de Clitarque, qu'on remarque beaucoup d'esprit dans sa maniere d'écrire l'histoire; mais qu'on ne peut en dire trop de mal à cause du peu de bonne foi qui s'y rencontre.

L'histoire de Dinon est souvent citée par les Anciens. Cornélius Népos en fait mention. Plutarque en a pris ce qu'il dit d'Ochus dans son livre de *Iside & Osiride*. Lucien se sert aussi du témoignage de cet Auteur, & Diogene Laërce en cite jusqu'au cinquième livre. Il est inutile de remarquer que dans un endroit de ce dernier Auteur, il est appellé Dion; ce n'est apparemment qu'une faute d'impression.

(a) Pauf. p. 365, 524, 525.
(b) Xenoph. p. 596.
(c) Corn. Nep. in Conon. c. 5. Plut. T. I. p. 125, 686, 1012. Lucian. T. II. p. 638. Plin. T. I. p. 570.

On lisoit dans Dinon, au rapport de Plutarque, que les rois de Perse faisoient venir de l'eau du Nil & du Danube, & qu'ils la mettoient dans la ville de Gaza avec leurs autres trésors, comme pour faire voir par-là la grandeur de leur empire, & prouver qu'ils étoient seigneurs & maîtres du monde entier.

DINON, *Dinon*, Δείνων, *ou* Δίνων, (*a*) gouverneur de Damas pour Ptolémée Philopator, se laissa tromper par un stratageme, qu'employa Antiochus le grand, & la place fut prise.

DINON, *Dinon*, Δείνων, (*b*) l'un des plus puissans citoyens de Rhodes, l'an 168 avant J. C., inclinoit fort pour la ligue des Macédoniens contre les Romains.

Pline parle d'un fameux statuaire du nom de Dinon. Il n'en est fait mention nulle autre part.

DINON, *Dinon*, Δείνων, (*c*) pere d'Eucrate, dont parle Lucien dans un de ses dialogues.

DINOSTHENE, *Dinosthenes*, Δεινοσθένης, (*d*) athlete Lacédémonien, fut vainqueur à la course aux jeux olympiques, & fit placer lui-même dans l'Altis, une colomne avec sa statue adossée contre.

DINYTTAS, *Dinyttas*, Δίνυττας, (*e*) pere de l'athlete Damarque. *Voyez* Damarque.

DIO, *Dio*. *Voyez* Deo.

DIOBOLE, *Diobolus*, monnoie Athénienne, sur laquelle on voyoit d'un côté Jupiter, & de l'autre un hibou, l'oiseau consacré à Minerve, la protectrice des Athéniens.

DIOCLE, *Diocles*, (*f*) l'un des principaux chefs des Étoliens, usa de stratageme pour s'emparer de Démétriade. *Voyez* Démétriade.

DIOCLÉA, *Dioclea*, (*g*) nom que portoit la mere de Dioclétien, qui lui-même en fut appellé d'abord Dioclès.

DIOCLÉIDES, *ou* DIOCLIES, *Dioclia*, (*h*) fête qui se célébroit en l'honneur du héros Dioclès.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, (*i*) l'un des quatre personnages que Cérès préposa à la célébration de ses mystères, suivant une hymne d'Homère à cette Déesse, citée par Pausanias. Dioclès seul y est désigné par une qualité singulière; c'est celle d'excellent conducteur de chevaux.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, (*k*) roi de Pheres, tiroit son origine du fleuve Alphée, par Orsiloque son pere, qui passoit pour être fils de ce fleuve. Il eut deux fils jumeaux, Créthon & Orsiloque, qui furent tués au siège de

(*a*) Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 355.
(*b*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 23. Plin. T. I. p. 649.
(*c*) Lucian. T. II. p. 479.
(*d*) Pauf. p. 374.
(*e*) Pauf. p. 358.
(*f*) Tit. Liv. L. XXXV. c. 34.
(*g*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 143.
(*h*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 215.
(*i*) Pauf. pag. 110. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IV. p. 657, 658.
(*k*) Pauf. p. 217, 273. Homer. Iliad. L. V. v. 541. *& seq.* Odyss. L. III. v. 497. *& seq.* L. XV. v. 186. *& seq.*

Troye. Pausanias dit qu'étant à Pheres, il apprit que Dioclès, outre ces deux jumeaux, avoit eu une fille nommée Anticlée, qui épousa Machaon, fils d'Esculape, dont elle eut deux fils; sçavoir, Nicomaque & Gorgasus, lesquels demeurerent tous deux à Pheres, & y règnerent après leur pere.

Dioclès reçut deux fois dans son palais Télémaque & Pisistrate, le fils de Nestor. Ces deux Princes y passerent chaque fois une nuit, & Dioclès eut soin de leur présenter les rafraîchissemens qu'on donnoit à ses hôtes.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, (*a*) étoit gouverneur d'Éleusis, lorsque Thésée alla assiéger cette place. Ce héros la prit, & en chassa Dioclès, ainsi que les Mégaréens qui l'occupoient en ce tems-là.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, (*b*) héros, qui étoit honoré chez les Mégaréens. Ces peuples avoient institué en son honneur, une fête qu'on appelloit Diocléïdes ou Dioclies.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, (*c*) fils & successeur de Pisistrate, tyran d'Athènes, selon Justin. Mais, tous les autres Auteurs, d'un commun consentement, nomment Hipparque celui d'entre les enfans de Pisistrate, qui lui succéda à la tyrannie d'Athènes.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, (*d*) le second des fils que Thémistocle eut d'Archippe sa première femme, fille de Lysandre. Il fut adopté par son ayeul maternel.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, (*e*) l'un des trente tyrans que Lysandre donna aux Athéniens.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, (*f*) l'un des premiers citoyens de Syracuse. L'an 413 ou 414 avant l'Ére Chrétienne, les Syracusains ayant vaincu les Athéniens & leurs alliés, on convoqua une assemblée générale, pour sçavoir ce que l'on feroit des prisonniers de guerre. Dioclès, le plus accrédité de leurs orateurs, proposa de faire mourir ignominieusement les deux commandans Athéniens, & d'envoyer actuellement aux carrières tout ce qui venoit de l'Attique même, en leur donnant une mesure de bled par tête pour leur nourriture; & qu'à l'égard des troupes alliées, on les vendroit à l'encan. Cet avis révolta extrêmement tout ce qu'il y avoit de gens sages & modérés à Syracuse. Hermocrate, qui avoit une grande réputation de probité & de justice, voulut faire des remontrances au peuple; il ne fut point écouté, & les cris qu'on jetta de tous côtés, ne lui permirent pas de continuer son discours. Alors, un vieillard, respectable par son âge & par sa gravité, qui avoit perdu dans cette guerre deux enfans, seuls héritiers de son nom & de ses biens, se fit conduire par ses domestiques sur la tribune aux harangues, d'où il prononça un

(*a*) Plut. Tom. I. pag. 5.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 527.
(*c*) Just. L. II. c. 9.
(*d*) Plut. T. I. p. 128.
(*e*) Xenoph. p. 461.
(*f*) Diod. Sicul. p. 341. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. II. p. 480. *& suiv.*

discours qui parut faire impression sur le peuple. Mais, les ennemis d'Athènes ayant exagéré avec force & véhémence les cruautés inouies que cette République avoit exercées contre plusieurs villes de leurs ennemis & même de leurs anciens alliés ; l'acharnement de ses chefs contre Syracuse, & les maux qu'ils lui auroient fait souffrir, s'ils avoient été vainqueurs ; la douleur & les gémissemens d'une infinité de Syracusains, qui pleuroient la mort de leurs enfans & de leurs proches, dont les manes ne pouvoient être appaisés que par le sang de leurs meurtriers ; le peuple rentra dans ses premiers sentimens, & suivit en tout l'avis de Dioclès.

Quelque tems après, Dioclès voyant que les Syracusains avoient terminé heureusement la guerre que les Athéniens leur avoient portée, leur conseilla de tirer au sort les noms de ceux qu'ils devoient avoir pour Magistrats, & outre cela, de choisir des gens capables de former des loix judicieuses, qu'ils composeroient chacun en leur particulier. Sur cet avis, ils nommerent ceux d'entre eux qui passoient pour les plus sages, & les chargerent de cette fonction. Dioclès se distingua bientôt entre tous les autres par sa capacité en cette matière ; de telle sorte que le corps de ces loix, auxquelles ses associés ne laissoient pas d'avoir eu part, n'a jamais néanmoins porté d'autre nom que celui de Dioclès. Il fut l'objet de l'admiration de ses concitoyens pendant sa vie, qu'il termina par une mort encore plus extraordinaire. Il avoit prescrit une rigueur inflexible à l'égard des prévaricateurs, & les peines qu'il imposoit étoient grieves. Une de ses loix, par exemple, portoit qu'il falloit punir de mort, celui qui viendroit dans l'assemblée publique, avec une épée, ou une autre arme, quand même il allégueroit l'ignorance de la loi, ou quelqu'autre prétexte que ce pût être. Or, un jour, il s'éleva un bruit que les ennemis paroissoient auprès de la ville ; il sortit aussitôt de sa maison avec son épée. Mais, le même bruit ayant excité du tumulte dans la grande place, il y entra en passant, & sans songer à son épée. Un particulier, qui s'en apperçut, lui dit qu'il détruisoit sa propre loi. *Au contraire*, répondit-il, *je prétends l'affermir davantage*. Et aussitôt, il se plongea lui-même son épée dans le cœur.

Les Syracusains lui décernerent après sa mort les honneurs héroïques ; & ils lui bâtirent aux dépens du public, un temple qui fut détruit dans la suite par Denys, à l'occasion d'une forteresse qu'il faisoit construire. Dioclès ne fut pas moins estimé de tous les autres habitans de la Sicile, & plusieurs villes adopterent même ses loix, & les conserverent jusqu'au tems où ces villes furent admises au rang des villes Romaines. Quoique dans la suite Céphalus, sous le gouvernement de Timoléon, & Polydore, sous le règne d'Hiéron, aient écrit des loix ; les Syracusains, au lieu de leur donner le titre de Législateurs, ne les

nommerent qu'interpretes du Législateur, parce qu'en effet ces loix nouvelles en apparence, n'étoient qu'une version ou un commentaire de celles de Dioclès, qui, par le changement arrivé dans le langage, ne s'entendoient plus que difficilement. On appercevoit dans leur Auteur une grande haine pour le vice, en ce qu'aucun Législateur n'avoit établi de plus grieves peines contre l'injustice; & en même tems une grande équité par les récompenses inusitées avant lui, & qu'il assignoit avec une juste proportion aux différentes actions de vertu. Il paroissoit homme d'intelligence & d'expérience, par le jugement qu'il portoit en détail de tout fait public ou particulier, digne de louange ou de blâme, de récompense ou de châtiment. Il étoit concis dans ses termes, & en plusieurs endroits le Lecteur avoit besoin de pénétration pour prendre son sens; mais, il laissoit beaucoup à penser. Enfin, la manière dont il est mort, est un témoignage de la fermeté de son ame.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, (*a*) nom d'un Législateur dont parle Démosthène, dans sa harangue contre Timocrate. Ce doit être Dioclès le Syracusain.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, (*b*) Athénien, qui étoit du bourg de Pitte, dans la tribu Cécropide. Il y eut une haine mortelle entre cet Athénien & Iphicrate.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, frere d'Erginus. *Voyez* Erginus.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, (*c*) Sicilien de la ville de Panorme, surnommé Phimes, étoit un homme illustre & d'une famille des plus considérables de la ville. Cet homme possédoit un champ qui lui rapportoit six mille sesterces; il en fut dépouillé par Verrès, sinon de la totalité, du moins de la plus grande partie.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, (*d*) autre Sicilien, de la ville de Centuripes, homme riche, se pendit de désespoir, le jour même qu'il apprit les torts que lui causoit Verrès.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, (*e*) autre Sicilien de la ville de Libybée, étoit gendre de Pamphile, à qui Verrès prit un vase d'argent. L'argenterie de Dioclès eut le même sort; elle fut enlevée de dessus le buffet. Il est vrai que Verrès voulut qu'on l'évaluât; mais, dit Cicéron, on la mit à aussi bas prix que si elle avoit été destinée à être la gratification des comédiens & des bouffons. Sur quoi il faut remarquer que dans les grands repas on invitoit des comédiens & des bouffons, pour divertir la compagnie; & à la fin, on leur donnoit, en forme de salaire, quelques pièces de vaisselle d'argent. Ceux qui favorisoient cette espèce d'hommes, estimoient certains vases beaucoup au-dessous de leur prix, afin d'engager le maître de la

(*a*) Demosth. Orat. in Timocrat. pag. 779.
(*b*) Demosth. Orat. in Midi. p. 613.
(*c*) Cicer. in Verr. L. V. c. 77.
(*d*) Cicer. in Verr. L. V. c. 109.
(*e*) Cicer. in Verr. L. VI. c. 50.

maison à les leur donner.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, l'un des Auriges du Cirque. *Voyez* Auriges du Cirque.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, le premier nom que porta Dioclétien, parce qu'il étoit de la ville de Diocléa.

Gens de Lettres du nom de Dioclès.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, (*a*) Auteur Grec de l'isle de Péparethe. Vossius le met au nombre de ceux dont les premiers Historiens de Rome ont pu emprunter ce qu'ils racontent; mais, on ignore si Dioclès est aussi ancien que ceux à qui l'on prétend qu'il a fourni des lumières. De plus, Denys d'Halicarnasse ni Tite-Live ne le citent jamais; il est vrai que Dioclès est le premier, suivant le témoignage de Plutarque, qui ait écrit que lorsque Rémus & Romulus furent exposés, une louve les allaita, & qu'un pivert fit la garde autour d'eux; mais, cette fable justifie que si c'est des Annales de cet Écrivain que l'histoire des premiers Romains fut empruntée, elle se trouveroit par cela seul convaincue d'incertitude. Il est encore vrai que Plutarque dit que Dioclès est plus ancien que Fabius; mais, il ne dit point qu'il le soit plus que Théophraste, ni qu'Hiéronymus; au contraire, Pline nous apprend que Théophraste est le premier des Grecs, *qui de Romanis diligentiùs scripserit.* Il faut donc reconnoître que Dioclès est postérieur à Théophraste & à Hiéronymus, ou du moins qu'il a parlé peu exactement des Romains.

On lit dans Athénée, que Dioclès ne but pendant toute sa vie que de l'eau froide.

On ne sçait si c'est cet Auteur, ou un autre de même nom, natif de Rhodes, qui avoit écrit une histoire des Héros; mais c'est certainement ce dernier qui étoit auteur d'une histoire d'Étolie. Le même ou un autre Dioclès avoit écrit une histoire de Perse, si l'on en croit Josephe; mais, Rufin, traducteur de Josephe, au lieu d'une histoire de Perse, parle d'une histoire des colonies, dont Freculphe cite le second livre. Diogène Laërce se sert très-souvent des vies des Philosophes, écrites par Dioclès, qui pourroit bien être différent de tous ceux dont on vient de parler. On doit encore distinguer d'eux, Dioclès de Caryste, médecin, qui vécut dans un tems peu éloigné d'Hippocrate, dont il égala presque la réputation, ainsi que l'assure Pline, qui le cite souvent; Dioclès de Caryste, rhéteur du tems d'Auguste, de qui Sénèque fait mention dans sa première controverse; Dioclès d'Athènes, poëte comique, souvent cité par Athénée; & Dioclès d'Élée, musicien, qui ne nous est connu que par Suidas.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς,

(*a*) Plut. Tom. I. p. 19. Plin. T. I. p. 152. Athen. p. 44. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 32.

(a) Athénien ou Phliasien, étoit un Poëte comique, contemporain de Sannyrion & de Phillylius. Suidas lui attribue plusieurs pièces, qui sont Thalatta, ou la Mer, les Abeilles, les Songes, les Bacchiques, & le Thyeste second.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, (b) nom que quelques-uns donnent à ce fameux architecte ou sculpteur, qui proposa à Alexandre de tailler le mont Athos, & d'en faire la statue de ce Prince, qui d'une main tiendroit une grande ville, & de l'autre verseroit un grand fleuve, comme faisant des libations. Alexandre ne consentit pas à une proposition si flatteuse, soit qu'il craignît la dépense, soit qu'il se défiât du succès, ou soit enfin qu'il eût des affaires plus pressantes.

Madame Dacier croit que Dioclès pouvoit bien avoir tiré cette idée d'un passage d'Homère, où le Sommeil, parlant à Junon, lui dit : *D'une main prenez la terre, & de l'autre la mer.*

Χειρὶ δὲ τῇ ἑτέρῃ μὲν ἕλε χθόνα πουλυβότειραν,
Τῇ δ' ἑτέρῃ ἅλα μαρμαρέην.

D'autres attribuent cela à Dinocrate, comme nous l'avons raconté en son article.

DIOCLÈS, *Diocles*, Διοκλῆς, Philosophe Péripatéticien, eut une vive dispute avec un autre Philosophe de la même secte, nommé Bagoas. *Voyez* Bagoas.

DIOCLÉTIEN [C. VALÉRIUS], *C. Valerius Diocletianus*, (c) naquit dans la Dalmatie, vers l'an de Jesus-Christ 245. Son premier nom fut Dioclès. Ce nom lui venoit de la ville de Diocléa où il étoit né. Sa mere, pour la même raison, s'appelloit Diocléa. Lorsqu'il fut parvenu à l'empire, il voulut donner à son nom une forme Romaine, & il l'allongea, se faisant appeller *Diocletianus*, au lieu de Dioclès. C'étoit là son nom propre, & celui dont on se servoit pour le distinguer. Il portoit encore ceux de C. Valérius Aurélius, noms purement Romains, qui pouvoient lui être communs avec beaucoup d'autres, & qu'il tiroit apparemment de la famille au service de laquelle il avoit été attaché. Car on assure qu'il étoit originairement affranchi d'un Sénateur, dont le surnom seul nous est connu, Anulinus. D'autres le disent fils d'un greffier.

Il embrassa le métier des armes; & il faut qu'il s'y soit rendu habile, puisqu'il est compté au nombre des bons Généraux formés sous la discipline de Probus. Ses services l'éleverent au Consulat; & lorsque Numérien périt, Dioclétien exerçoit une charge considérable dans le palais du Prince; il étoit ce que les Romains appelloient alors comte des domestiques.

(a) Suid. T. I. p. 740.
(b) Homer. Iliad. L. XIV. v. 272, 273.
(c) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 111, 124. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. p. 249. *& suiv.* Tom. III. pag. 12. T. VIII. p. 406. *& suiv.* T. XII. pag. 143, 144, 425. Tom. XIII. p. 448. T. XV. p. 66. *& suiv.* T. XIX. p. 445, 446. T. XXI. p. 299, 300, 457, 483, 484.

Après la mort de Numérien, les suffrages se réunirent en faveur de Dioclétien, le dix-sept de Septembre de l'an de Jesus-Christ 284. Dès qu'il eut été élu Empereur, il monta sur le tribunal de gazon qu'on avoit préparé; & tirant son épée, attestant le Soleil qui l'éclairoit, il jura qu'il n'avoit eu aucune part à la mort de Numérien. Ensuite, se tournant vers Arrius Aper, que l'on gardoit à la tête des drapeaux, *voilà*, dit-il, *l'auteur du crime;* & sur le champ il descendit du tribunal, courut à lui, & faisant à la circonstance présente l'application d'un vers de Virgile : *Loue ton sort, Aper*, s'écria-t-il, *tu meurs de la main du grand Énée;* & il le perça, & l'abattit à ses pieds.

Ce n'étoit point le zèle de la vengeance de Numérien qui emportoit Dioclétien en ce moment, & qui l'engageoit à prendre sur soi une exécution sanglante dont il pouvoit charger un soldat. Jamais homme ne fut plus maître de lui-même, ni moins sujet à ces saillies qui préviennent la réflexion, & qui font que l'on agit avant que d'avoir pensé. Dioclétien avoit un motif mêlé d'ambition & de superstition en même tems. Il vouloit remplir une prédiction qui lui avoit été faite autrefois en Gaule par une femme Druide.

Lorsqu'il étoit encore fort peu avancé dans le service, pendant un séjour qu'il fit à Tongres, la femme dont nous parlons remarqua qu'il ménageoit sa dépense avec une extrême économie, & elle lui en fit des reproches. *Vous êtes trop attentif à l'argent*, lui dit-elle, *vous poussez l'économie jusqu'à l'avarice. Je deviendrai libéral*, répondit l'officier, *lorsque je serai Empereur.* La femme Gauloise répliqua avec vivacité : *Ne prétendez pas badiner. Vous serez Empereur, lorsque vous aurez tué un sanglier.* Or il faut remarquer que le nom qui signifie sanglier en Latin est *Aper.* Ce mot fit une profonde impression sur un cœur ambitieux ; & les exemples de gens de bas-lieu parvenus au rang suprême, étoient alors si communs parmi les Romains, que Dioclétien pouvoit se flatter de cette idée, sans être taxé de se repaître de chimeres. Il tint la prédiction très-secrete; mais, il se mit dans le cas d'en procurer l'accomplissement ; & allant souvent à la chasse, il s'attachoit à tuer tout autant de sangliers qu'il pouvoit. Le succès pendant long-tems ne répondit pas à ses espérances ; & voyant Tacite, Probus, Carus, élevés successivement à l'empire, il disoit : *Je tue le gibier, mais d'autres le mangent.* Son élection, après le crime d'Arrius Aper, parut au nouveau Prince une clef qui lui ouvroit l'intelligence de l'oracle ambigu qu'il avoit reçu. Il voulut le vérifier, pour affirmer sa fortune, & après avoir tué Arrius Aper de sa main, il s'écria : *Enfin j'ai tué le sanglier auquel mon destin étoit attaché.* S'il n'eût pas eu ce motif, il disoit lui-même dans la suite, que jamais il n'auroit marqué l'instant de son avènement au trône, par une action qui pouvoit donner de lui

une idée fâcheuse, & le faire regarder comme aimant le sang.

Il semble difficile de douter de la vérité de ce fait, que le grand-pere de Vopiscus tenoit de la bouche de Dioclétien lui-même ; & il n'est ni impossible ni fort surprenant qu'une rencontre fortuite ait paru vérifier une prédiction témérairement hazardée. Les défenseurs des folies de la divination tiennent registre des évènemens favorables, & ils suppriment prudemment le très-grand nombre de ceux qui ont été contraires.

Le commencement du règne de Dioclétien fonde une époque célebre parmi les Auteurs ecclésiastiques. On la nomme l'ére de Dioclétien & des Martyrs, & commence à l'an de Jesus-Christ 284.

Ce fut à Chalcédoine que se fit l'élection de Dioclétien ; & ce Prince fit son entrée à Nicomédie dix jours après. Cette dernière ville devint comme sa ville impériale. Il y avoit alors pour lui une espèce de nécessité, parce que Carin étoit maître de Rome. Ainsi l'empire se trouvoit partagé entre deux rivaux, dont les prétentions réciproques embrassoient toute l'étendue des païs qui obéissoient aux Romains. Cette querelle ne pouvoit se décider que par les armes. On se prépara donc à la guerre de part & d'autre. Dioclétien s'avança au travers de l'Illyrie, avec de grandes forces ; & Carin ayant marché à sa rencontre, les armées se rencontrerent dans la Mœsie supérieure. La bataille fut vivement disputée ; & Carin ne la perdit, qu'à cause de la haine que ses officiers avoient conçue contre lui, depuis qu'il avoit débauché leurs femmes.

Dioclétien usa très noblement de la victoire. Il pardonna à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui, estimant avec raison qu'ils n'étoient point coupables pour avoir servi un Prince qui avoit un titre aussi légitime que Carin. Il fit plus ; il conserva dans leurs dignités & dans leurs postes ceux qui y avoient été placés par son ennemi. Il est très-vraisemblable que Dioclétien, devenu seul maître de l'empire, par la mort de Carin, vint se faire reconnoître à Rome. Mais, il n'en aima jamais le séjour, & il ne peut alors y être resté long-tems, puisqu'il passa l'hiver de cette même année 285 de Jesus-Christ à Nicomédie. C'est-là qu'il se donna pour Collegue, le premier Avril de l'année suivante, Maximien Hercule, de la valeur duquel il crut que l'État avoit besoin.

En effet, l'empire étoit attaqué à la fois aux deux extrêmités de l'Orient & de l'Occident. En Orient, les Perses enhardis par la retraite de Numérien, & par les troubles qui suivirent sa mort, avoient reconquis la Mésopotamie, & il étoit à craindre qu'ils ne s'étendissent, comme autrefois, dans la Syrie & dans les provinces voisines. L'Occident n'étoit pas moins agité. Nous apprenons par deux médailles de la seconde année de Dioclétien, qui donnent à ce Prince les titres de Germanique & de Britannique, qu'il y avoit eu

des mouvemens de guerre dans la Germanie & dans la grande Bretagne ; & une rebellion intestine mettoit la Gaule en péril. Si Dioclétien eût été grand homme de guerre, il n'y avoit pas-là de quoi l'effrayer. Claude II & Aurélien, à leur avènement au trône, s'étoient trouvés dans des positions infiniment plus périlleuses. Mais, quoique ce Prince entendît l'art militaire, il ne paroît pas qu'il fût brave. La prudence dans la politique étoit son talent, & elle dégéneroit même chez lui en timidité. Ainsi, pour faire face aux différens ennemis qu'il craignoit, il crut avoir besoin d'un collégue, qui partageât avec lui un fardeau trop pénible pour sa foiblesse ; & Maximien, son compatriote & son ami, fut, comme on vient de le dire, celui sur qui il jetta les yeux.

Vopiscus atteste que Maximien fut un des deux seuls à qui Dioclétient fit confidence de la prédiction de la femme Gauloise, au sujet du sanglier. Ainsi Dioclétien le connoissoit bien, lorsqu'il l'associa à l'empire. Il lui falloit un homme capable de faire la guerre, & Maximien l'étoit. D'ailleurs, il sçavoit quel ascendant il avoit pris sur son esprit. Il crut donc pouvoir sans risque lui communiquer un titre, qui, dans les règles ordinaires, ne souffre point de partage ; & il ne se trompa point dans son jugement. Maximien lui fut constamment fidele ; & devenu son égal par les honneurs & par le rang, il lui déféra toujours la supériorité dans le conseil. Dioclétien tiroit même parti des vices de son collegue. Comme il étoit fort curieux de s'acquérir la réputation de clémence, s'il croyoit avoir besoin de faire quelque démarche violente & odieuse, il en chargeoit Maximien, qui se prêtoit volontiers à des exécutions conformes à son caractère ; & en général, le contraste de la dureté de l'un, rehaussoit la bonté & la douceur que l'autre affectoit de faire paroître.

Tels furent les motifs qui déterminerent Dioclétien dans son choix. Il commença par faire Maximien César, & ensuite il le déclara Auguste à Nicomédie. Depuis ce moment, les deux Empeurs se traiterent de freres ; & quelque tems après ils prirent des surnoms bien peu convenables à la bassesse de leur origine. Ces enfans de pâtres ou d'esclaves se firent appeller, l'un Jovius, comme descendant de Jupiter, l'autre Herculius, comme issu d'Hercule ; faste misérable, & preuve de l'aveuglement que produit la fortune. Il est bon de remarquer dans la distribution de ces surnoms, l'attention de Dioclétien à garder la prééminence. Jupiter étoit le plus grand des Dieux, Hercule n'en est que le plus vaillant.

C'est dans ce même esprit que Dioclétien se réserva toujours l'avantage d'un Consulat par-dessus Maximien. Ils furent souvent collegues dans ces charges, & constamment avec la différence que nous venons de remarquer. L'année qui précéda leur abdication, Dioclétien étoit Consul pour la

neuvième fois, & Maximien pour la huitième. Cette observation est fortifiée par l'exemple contraire des deux Césars qu'ils établirent dans la suite, Constance Chlore & Galérius, dont les consulats marchent toujours d'un pas égal.

Dioclétien, après s'être associé Maximien, se prépara à marcher contre les Perses, & chargea son collégue de la guerre en Occident; & c'est ainsi qu'il faut entendre le partage que l'on dit s'être fait entr'eux de l'Empire. Chacun d'eux avoit sur une certaine partie une inspection plus spéciale; mais il n'y eut point de division formelle; & il paroît prouvé par les faits, qu'ils possèderent l'empire en commun & par indivis. L'État étoit parfaitement un sous deux chefs.

Maximien justifia le choix que Dioclétien avoit fait de lui, par les succès glorieux de ses armes. Il soumit les Bagaudes; il chassa de la Gaule les nations Germaniques qui s'y étoient répandues; il réduisit au de-là du Rhin une partie des Francs; mais, il fut contraint de faire la paix avec Carausius, qui s'étoit emparé de la grande Bretagne. Cependant, Dioclétien faisoit aussi différentes expéditions militaires en Orient. Mais, le plus grand exploit que l'on cite de lui, pendant tout son règne, est d'avoir forcé, par la terreur de son nom, le roi des Perses à faire la paix avec lui. Vararane II avoit profité de la mort de Carus, de la retraite de Numérien, & de la guerre civile entre Dioclétien & Carin, pour rentrer dans la Mésopotamie; & il menaçoit la Syrie d'une invasion. Dioclétien n'eut qu'à se montrer, & tout rentra dans le calme. A son approche, le roi de Perse oublia l'orgueil dont il s'étoit énivré; il envoya des Ambassadeurs & des présens à l'empereur Romain; il lui demanda la paix, & il ne l'obtint qu'en se retirant de la Mésopotamie, & se resserrant au de-là du Tigre. Voilà ce que nous pouvons recueillir des orateurs du tems, qui louent Dioclétien comme ayant imité Jupiter son Dieu tutélaire, & pacifié l'univers, ainsi que lui, par un signe de tête. Il est vrai que, s'il n'y a point d'exagération dans les faits, un tel exploit est plus glorieux à ce Prince que des victoires qu'il auroit achetées par beaucoup de sang.

Au reste, il acquit aussi de la gloire par les armes. Les Panégyristes citent les Sarrasins chargés par lui de chaînes; ils parlent de victoires qu'il remporta en Rhétie sur les Allemans, dans la Pannonie & les contrées voisines sur les Sarmates, les Juthonges, les Quades, les Carpiens, les Goths. Il ne paroît pas que ces faits d'armes aient été fort considérables en eux mêmes; mais ils prouvent l'activité de Dioclétien; & ce n'est pas un éloge médiocre que d'avoir sçu contenir tant de peuples barbares, & les obliger de se renfermer dans leurs limites.

On décerna le triomphe aux deux Empereurs, pour les exploits dont nous venons de parler. Ils ne se hâterent pas de le célébrer; & toujours occupés à combattre de

nouveaux ennemis, ils en différerent la pompe de plusieurs années. En l'année de Jesus Christ 290, ils eurent une entrevue à Milan. Pour s'y rendre, ils passerent en plein hiver, l'un les Alpes Juliennes, venant de la Pannonie, l'autre les Alpes Cottiennes, venant de la Gaule. L'Histoire ne nous apprend point quel étoit le motif de cette entrevue; mais quand ils n'y auroient eu d'autre objet, que de donner à l'univers le spectacle de leur union parfaite, c'étoit de quoi s'attirer une admiration qui n'étoit pas sans fruit, & qui devoit contribuer infiniment à maintenir la paix & la tranquillité dans l'empire.

Quoiqu'une telle union fasse beaucoup d'honneur à l'un & à l'autre, il est aisé de sentir que la principale gloire en appartenoit à celui qui en étoit l'auteur & le principe, par une supériorité de sagesse, toujours imposante, sans avoir de domination à exercer, & substituant l'impression du respect au droit de contrainte dont elle s'étoit dépouillée. Dioclétien comptoit tellement sur cette autorité inhérente à sa personne, qu'il ne craignit point de se donner encore, non pas véritablement deux collegues, mais deux aides sous le nom de Césars, auxquels il communiqua un très-grand pouvoir, avec l'assurance de la succession à l'empire.

Les dangers multipliés déterminerent Dioclétien à multiplier les secours. Sur la fin de l'année 291, & au commencement de la suivante, on fut allarmé à la vue des guerres dont on étoit menacé de toutes parts. Outre Carausius, qui tenoit toujours la grande Bretagne, en Égypte Achillée prit la pourpre. L'Afrique fut ravagée par les Quinquegentiens, peuple ou ligue dont l'Histoire ne fait mention que dans le tems dont nous parlons. Un certain Julien se révolta en Afrique, ou, selon d'autres, en Italie. Enfin, le roi de Perse menaçoit d'attaquer les Romains en Orient. Il falloit faire face à tant de dangers à la fois, & par conséquent distribuer les forces de l'État sous divers chefs. Il est bien vraisemblable que Dioclétien ne crut pas pouvoir confier en sûreté le commandement des armées à de simples Généraux. Sans doute les exemples accumulés d'un si grand nombre de tyrans depuis Gallien, l'effrayoient. Il voyoit que dans ces derniers tems, il ne s'étoit presque trouvé aucun particulier à la tête d'un corps considérable de troupes, qui ne donnât l'essor à ses espérances, & qui n'aspirât à la première place. Il pensa donc qu'étant obligé d'employer pour différentes expéditions plusieurs armées en même tems, il n'en devoit partager le commandement qu'avec des Césars qu'il nommeroit, & en qui l'assurance de succéder au trône, par une voie légitime, pût prévenir ou réprimer les mouvemens d'une injuste ambition. Son choix tomba sur Constance Chlore & Galérius.

Mais, il n'est point de précautions que Dioclétien ne mît en œuvre pour unir & attacher for-

cément à lui & à son collegue les deux nouveaux Césars. Galérius fut adopté par Dioclétien, & reçut de lui le surnom de Jovius; Constance par Maximien, qui lui communiqua pareillement son surnom d'Herculius. De nouveaux mariages cimenterent l'alliance. Constance & Galérius étoient tous deux mariés, le premier à Hélène, mere du grand Constantin; le nom de l'épouse du second n'est pas connu. Les Empereurs exigerent qu'ils répudiassent leurs femmes. Dioclétien donna Valérie sa fille en mariage à Galérius. Constance épousa Théodora, belle-fille de Maximien, sortie d'un premier mariage de l'impératrice Eutropia.

Tous les arrangemens préliminaires étant pris, la cérémonie de l'installation des Césars se fit le premier Mars de l'année de Jesus-Christ 292. Dioclétien ayant assemblé les soldats dans un lieu distant de trois mille pas de Nicomédie, monta sur une hauteur, présenta aux troupes Galérius, & de leur consentement le revêtit de la pourpre. Il est très-probable que Constance reçut le même honneur que Maximien, dans quelque ville des Gaules ou de l'Italie. Les deux Césars, à l'exception du titre d'Auguste, qui demeura réservé à Dioclétien & à Maximien, furent décorés de tous les autres qui caractérisoient chez les Romains le pouvoir suprême.

On s'occupa ensuite de la guerre. Maximien soumit les Quinquegentiens, & détruisit le tyran Julien. Dioclétien se chargea de la guerre contre Achille, & il ne la poussa pas fort vivement, puisque ce tyran règna six ans en Egypte. Durant cet intervalle on ne peut citer d'autre exploit de l'empereur Romain, que la transplantation des Carpiens en Pannonie. Aurélien y avoit déjà transporté une partie de cette nation; Dioclétien acheva l'ouvrage. Les Carpiens, battus par lui & par Galérius, prirent le parti de se soumettre; & établis sur les terres de l'Empire, au lieu d'ennemis ils devinrent sujets. Il est encore parlé de châteaux bâtis par Dioclétien, dans le païs des Sarmates, vis-à-vis des villes d'Acincum & de Bononia, dans la Pannonie.

L'an de Jesus Christ 296, ce Prince marcha contre le tyran de l'Egypte, qui fut pris & tué avec les principaux complices de sa rébellion. Cette juste punition des coupables n'étoit que le prélude d'inexcusables cruautés. Le vainqueur se vengea sur les peuples. Il livra Alexandrie au pillage, si nous en croyons Orose; & on peut l'en croire, pisqu'il est constant, par le témoignage d'Eutrope, auteur Payen, que Dioclétien souilla toute l'Égypte de meurtres & de proscriptions. Il fit néanmoins pour le païs divers règlemens, dont l'expérience & la pratique prouverent l'utilité. C'est à cette occasion que l'on raconte que Dioclétien fit rechercher avec soin les livres des anciens Égyptiens sur l'Alchymie, & qu'il les brûla, de peur que le secret de faire de l'or, & la facilité de s'enrichir par cette voie, ne missent l'Égypte à por-

tée de renouveller ses révoltes.

On donne pour une chose certaine, que Dioclétien visita les frontières de l'Égypte du côté du midi, & que pour en établir la tranquillité, il prit des précautions convenables à son génie, plus porté aux voies de prudence, que touché des idées de la gloire. Considérant que l'étendue de païs que possédoient les Romains au-dessus d'Éléphantine sur le Nil, jusqu'à sept journées de distance, leur étoit plus onéreuse qu'utile, & que le revenu qu'ils en tiroient ne suffisoit pas pour la dépense des garnisons qu'il falloit y entretenir, il abandonna ces sept journées de païs aux Nobates, peuples qui habitoient les déserts d'Oasis; & en leur faisant don de cette contrée bien plus riche & plus abondante que la leur, il les chargea de la défendre contre les Blemmyes & d'arrêter leurs courses importunes. Il convint aussi d'acheter la paix des uns & des autres, par une pension qui se payoit encore du tems de Justinien, mais sans beaucoup de fruit. La force seule des armes pouvoit contenir l'avidité des Barbares.

Cependant, Constance recouvroit par les armes le païs des Bataves, que les Francs avoient envahi. Il força même ceux-ci à se rendre, & les transplanta en divers endroits de la Gaule, où il rétablit plusieurs villes. Il marcha ensuite contre Allectus qui, après s'être défait de Carausius, s'étoit mis en sa place. Il vainquit & tua ce rebelle; & la grande-Bretagne rentra par ce moyen sous l'obéissance des Romains. Galérius, de son côté, ne restoit point dans l'inaction. Il fit la guerre à Narsès, roi de Perse, & remporta sur lui une grande victoire. Le vaincu demanda la paix. Mais, comme Galérius ne pouvoit rien conclure sans l'avis de Dioclétien, il alla le trouver à Nisibe, jusqu'où cet Empereur s'étoit avancé. Un Auteur a écrit qu'il étoit aisé aux Romains de faire des états du roi de Perse une province de leur Empire, & que l'on ignore pourquoi Dioclétien manqua une si belle occasion. Mais, ce sage Prince n'avoit garde de se laisser éblouir par un projet plus spécieux que solide. Il ne vouloit pas prendre, comme l'observe M. de Tillemont, ce qu'il ne se voyoit pas en état de conserver; & les efforts inutiles de Trajan pour exécuter ce dessein, servirent à Dioclétien d'exemple & d'avertissement.

Il envoya donc Sicorius Probus à Narsès, pour lui porter ses propositions, ou plutôt ses ordres. Il exigeoit que le roi de Perse renonçât à toute prétention sur la Mésopotamie, que le Tigre servît de borne aux deux Empires, & qu'en conséquence, cinq Provinces situées sur la rive droite de ce fleuve vers sa source, & qui avoient jusques-là appartenu aux Perses, fussent cédées aux Romains. Il y a quelque différence entre les différens Auteurs sur les noms de ces cinq provinces; mais ils conviennent de la Cordyene, de l'Artazene, & de la Zabdiene. Dioclétien demandoit encore

que l'Arménie demeurât aux Romains, & il fixoit les bornes de ce royaume du côté de la Médie. Il vouloit que le roi d'Ibérie tînt sa couronne des empereurs Romains, & ne relevât plus des rois de Perse; enfin que Nisibe devînt l'entrepôt des marchandises de l'Orient, & le lieu du commerce des deux Empires. Narsès étoit si bas, qu'il ne pouvoit se refuser à rien. Seulement il excepta le dernier article qui regardoit Nisibe, sans autre motif, dit l'Historien, que celui de faire voir qu'il ne recevoit pas absolument la loi en esclave, & qu'il mettoit quelque chose du sien dans le traité. Les prisonniers ne lui furent point rendus. Dioclétien les garda pour orner son triomphe.

La victoire sur Narsès fut très-glorieuse pour l'Empire, mais fatale pour Dioclétien. Elle enfla d'orgueil l'esprit de Galérius, qui parvint à prendre de l'ascendant sur son Prince. Il l'engagea à persécuter les Chrétiens; il le força d'abdiquer l'Empire. Mais, il lui fallut du tems & plusieurs années pour s'affranchir d'une obéissance, dont la longue habitude, & le mérite éminent du Prince auquel il étoit soumis, faisoient un joug difficile à rompre. Entre la paix conclue avec les Perses, & la persécution ordonnée contre les Chrétiens, il se passa cinq ans, sur lesquels nous n'avons que peu de faits à raconter.

Dioclétien s'occupa principalement durant ce tems, du soin de faire fleurir l'empire au-dedans, & d'en assurer toutes les frontières par des châteaux bâtis sur le Rhin, sur le Danube, sur l'Euphrate. Ammien Marcellin fait mention en particulier de Cercusium, dans la Mésopotamie, lieu jusques-là peu considérable, & que Dioclétien fortifia, parce que sa situation au confluent du Chaboras & de l'Euphrate en faisoit un poste important.

On rapporte à l'an de J. C. 302 une distribution très-abondante de bled établie à perpétuité par ce Prince pour la ville d'Alexandrie; & cet exemple de libéralité incline à ne recevoir qu'avec quelque circonspection, ce que Lactance rapporte d'une cherté de vivres causée par les injustices de Dioclétien, & augmentée par une fixation de prix mal entendue, qu'il fallut bientôt après révoquer.

Quoi qu'il en soit, Dioclétien, au commencement de l'an 303, étoit dans la dix-neuvième année d'un règne toujours heureux. La durée seule de ce règne caractérisoit un bonheur singulier parmi les Empereurs Romains, qui presque tous depuis un siécle n'avoient fait que paroître rapidement sur le trône, pour en être subitement renversés. Toutes les entreprises de Dioclétien lui avoient réussi. Son gouvernement réunissoit la douceur de la paix & la gloire des armes. Forcé par les circonstances de partager l'autorité souveraine avec des collégues, il trouvoit en eux une déférence de sujets, & l'Empire régi par quatre princes, n'avoit qu'un seul chef. Cette éclatante prospérité commença à décheoir du moment qu'il se fût lais-

sé persuader par Galérius de persécuter les Chrétiens, qu'il avoit jusques-là non seulement soufferts, mais favorisés & protégés.

Dioclétien avoit le foible de désirer de connoître l'avenir, & de se persuader qu'on pouvoit le lire dans les entrailles des animaux. Comme donc il offroit des sacrifices dans cette vue, il arriva que des Chrétiens, officiers du Palais, qui étoient présens, firent sur leur front le signe de la croix, que Lactance appelle le signe immortel. En conséquence les sacrifices furent troublés, & les prêtres ne trouverent plus dans les victimes les marques auxquelles ils prétendoient reconnoître la volonté des dieux; ou peut-être ils feignirent de ne les pas trouver, pour irriter le Prince contre ceux qu'ils haïssoient. Ce qui est certain, c'est qu'ils déclarerent à l'Empereur que la présence d'hommes profanes les troubloit dans leurs fonctions, & les empêchoit d'y réussir. Constantin raconte lui-même dans Eusebe, un fait qui a beaucoup de rapport à celui-ci, & qui est du même tems. Un oracle d'Apollon avoua que les Justes qui étoient sur la terre, l'empêchoient de donner comme autrefois des réponses qui continssent vérité. Dioclétien demanda à ses sacrificateurs qui étoient ces Justes, & ils ne balancerent point à lui répondre que c'étoient les Chrétiens.

S'ils disoient vrai, Dioclétien auroit dû en conclure l'impuissance & la futilité des dieux qu'il adoroit. Ce ne fut point ainsi qu'il raisonna. Il entra en colere contre ceux qui le privoient des connoissances dont il étoit avide, & il ordonna que tous les officiers du palais sacrifiassent aux dieux, & que l'on punît les désobéissans par la flagellation. Il étendit même la rigueur de son ordonnance jusqu'aux soldats, qu'il voulut que l'on contraignît de sacrifier sous peine d'être cassés. Galérius, qui depuis long-tems faisoit observer la même loi aux troupes qu'il avoit directement sous ses ordres, fut charmé de se voir autorisé par Dioclétien; & il résolut de profiter de la circonstance pour pousser les choses à toute extrêmité.

Il vint trouver l'Empereur à Nicomédie, & il passa l'hiver auprès de lui, ne cessant de le presser de rendre la persécution générale, & d'en aggraver les peines jusqu'au dernier supplice & à la mort. Il lui représentoit que les ordres précédemment donnés étoient insuffisans, & n'avoient pas acquis aux divinités de l'Empire un seul adorateur; que les Chrétiens engagés dans le service, y renonçoient sans difficulté plutôt que d'abandonner leur religion, & que l'exemple même de sévérité exercé sur quelques uns d'entre eux, qui avoient été punis de mort, étoit demeuré sans fruit, & n'avoit ramené aucun de ces opiniâtres. Dioclétien résista long-tems. Il sçavoit combien le christianisme s'étoit multiplié, & il ne pouvoit se résoudre à porter le trouble & la désolation dans tout l'empire. Il vouloit que l'on se contentât de purger de Chrétiens le palais & les

armées. Comme Galérius ne se rendoit point, & qu'au contraire il insistoit avec emportement, on tint un grand conseil, où l'affaire fut mise en délibération : mais tous les opinans, les uns prévenus de haine contre la religion chrétienne, les autres pour faire leur cour au César, qui commençoit à prendre l'essor, se réunirent à son avis. Malgré ce résultat unanime, Dioclétien différa encore; &, soit pour se disculper, soit par superstition, il envoya consulter l'oracle d'Apollon à Milet. C'étoit rendre les prêtres Payens juges dans leur propre cause. Apollon ne pouvoit manquer d'ordonner que l'on exterminât les ennemis de son culte. Dioclétien céda enfin, mais sans consentir encore à l'effusion du sang. Du reste, il fut arrêté que l'on tourmenteroit les Chrétiens par toutes sortes de violences, & pour premier acte d'hostilité, on résolut de détruire leur église dans Nicomédie. On fixa cette exécution au jour de la fête du Dieu Terme, qui tomboit le 23 février, comme si, par une froide & superstitieuse allusion, ce jour eût dû être heureux pour mener à son dernier terme une religion ennemie.

Le lendemain, on afficha dans Nicomédie l'édit de persécution. Cet édit ne portoit point peine de mort; mais, à l'exception de la derniere rigueur, il comprenoit toutes les autres qu'il avoit été possible d'imaginer. Il ordonnoit que l'on abattît dans toutes les villes les églises des Chrétiens, & que l'on brûlât leurs livres sacrés dans les places publiques; que tout Chrétien fût puni, s'il étoit d'un rang distingué, par la perte de ses dignités & de ses charges; s'il étoit homme du peuple, par celle de sa liberté; qu'ils fussent tous sujets à être appliqués à la question, sans que l'élévation de la naissance ou des emplois pût les en dispenser; que les tribunaux leur fussent fermés, & qu'ils ne pussent y intenter aucune action à leur profit; & qu'au contraire toutes les actions intentées contre eux fussent reçues & jugées à leur désavantage.

Telle étoit la teneur du premier édit. On en ajouta bientôt un second, dirigé spécialement contre les évêques & les autres ministres de la religion chrétienne, & qui enjoignoit aux magistrats de s'assurer de leurs personnes, de les constituer prisonniers, & de les forcer par toutes sortes de voyes à sacrifier aux dieux. Ces édits suffisoient pour autoriser les juges à condamner à mort ceux qui résistoient persévéramment; & ils firent réellement remporter à plusieurs la couronne du Martyre. Mais, dans les déclarations subséquentes, la peine de mort fut expressément prononcée, & étendue indistinctement à tous ceux qui faisoient profession du christianisme.

Dioclétien fut amené à cet excès de cruauté contraire à tous ses principes, par une suite du premier engagement qu'il avoit contracté. Ayant fait une démarche d'éclat, il ne voulut pas reculer; & il se crut obligé par honneur soutenir ce qu'il n'avoit ordonné d'abord que par une sorte de con-

trainte. La persécution fut générale dans tout l'empire; car les édits qui l'ordonnoient furent envoyés à Maximien & à Constance, afin qu'ils les fissent exécuter dans leurs départemens.

Il semble que l'on puisse conclure de quelques paroles d'Eusebe, que les fureurs de Dioclétien contre les Chrétiens furent augmentées par deux mouvemens subits de révolte, dont il voulut apparemment les rendre responsables, quoique leur soumission perpétuelle & constante à l'autorité légitime dût les garantir de tout soupçon à cet égard. Ces mouvemens ne furent considérables ni en eux mêmes, ni par leurs suites. Sur le premier nous ne sçavons que ce qu'Eusebe nous en dit en un mot. Un rebelle qu'il ne nomme point, se fit proclamer empereur dans la Mélitene, contrée de l'Arménie, & son entreprise fut aussitôt dissipée que formée.

En Syrie, cinq cens soldats étoient commandés pour travailler à creuser le bassin du port de Séleucie, qui n'avoit pas assez de profondeur. Ce travail, pénible par lui-même, étoit éxigé avec une extrême rigueur. Poussés à bout, ils secouerent le joug, & forcerent l'officier qui les commandoit à prendre la pourpre impériale. Antioche n'étoit pas loin; & les séditieux, sçachant que cette grande ville n'avoit actuellement aucunes troupes, s'y firent mener par leur nouvel empereur. Ils y furent cependant tous tués, sans qu'il en échappât un seul. Leur chef lui-même perdit avec la vie un phantôme de grandeur qui n'avoit duré qu'un jour.

Dioclétien devoit des récompenses à la fidélité & au courage des habitans d'Antioche, & il n'avoit aucun lieu de s'irriter contre ceux de Séleucie, dans la ville desquels étoit née la révolte, mais sans qu'ils y eussent contribué en rien. Il fut apparemment trompé par de faux rapports, & il sévit contre les principaux membres du conseil de chacune de ces deux villes, parmi lesquels étoient le grand pere de Libanius. L'exécution sanglante de ces hommes innocens rendit son nom si odieux dans toute la contrée, que quatre-vingt-dix ans après on ne pouvoit encore l'y entendre prononcer sans horreur.

Ce Prince entroit le dix-sept septembre de l'année de J. C. 303, qui est celle de l'édit de persécution, dans la vingtiéme année de son règne; bonheur singulier, comme nous l'avons déjà remarqué, & à raison duquel il devoit des fêtes au peuple Romain. Il avoit encore à célébrer le triomphe qui lui avoit été décerné & à son collégue seize ans auparavant, & qu'ils avoient depuis ce tems continué de mériter par de nouvelles victoires, remportées par eux-mêmes, ou par le ministère de leurs Césars. Il est probable que Dioclétien, œconome comme il étoit, & assez peu populaire, joignit ces deux célébrités en une, pour épargner la dépense, & pour se dispenser lui-même de la nécessité de figurer, qui n'avoit jamais beaucoup con-

venu à son caractère, & qui le fatiguoit encore davantage depuis que l'effroi du tonnerre tombé sur son palais à Nicomédie, & de l'incendie qui s'en étoit ensuivi, lui avoit frappé le cerveau, & causé ce que nous appellerions des vapeurs. C'étoit déjà pour lui une peine, que l'obligation que le triomphe lui imposoit de venir à Rome, qu'il n'avoit vue durant son règne qu'une seule fois, lorsqu'il lui avoit fallu s'y faire reconnoître, après la guerre contre Carin & la mort de cet empereur.

Il fit à Rome le moins de séjour qu'il lui fut possible. La solemnité de sa vingtième année tomboit, comme nous venons de le dire, au dix-sept septembre. Il la recula de deux mois, & il la célébra conjointement avec son triomphe le dix-sept du mois de novembre.

Le triomphe de Dioclétien & de Maximien fut éclatant par les représentations des combats & des victoires sur tant de peuples différens de toutes les parties de l'Univers. Mais, ce qui en fit le principal ornement, c'étoit la famille captive de Narsès roi des Perses; ses femmes, ses sœurs, ses enfans furent menés chargés de chaînes devant le char des triomphateurs.

Il ne paroît point que les deux Césars aient eu aucune part à la gloire de ce triomphe, auquel ils avoient néanmoins beaucoup contribué par leurs exploits. Sans doute que les deux Augustes regardoient Constance & Galérius comme leurs lieutenans; or, selon les plus anciennes loix de Rome, le triomphe n'étoit dû qu'à ceux à qui appartenoit le commandement en chef.

La double solemnité des vicennales & du triomphe, avoit attiré à Rome un concours immense de toutes les nations. On s'attendoit à y voir des jeux d'une grande magnificence. Dioclétien donna effectivement des jeux, mais en évitant un luxe insensé. Il disoit que la retenue devoit règner dans des fêtes auxquelles assistoit le Censeur. On sçait que les empereurs prenoient ce titre, ou du moins en exerçoient le pouvoir. Cette sévérité ne fut nullement goûtée du peuple Romain, dont alors & depuis long-tems tous les droits & tous les soins se réduisoient à être nourri par les libéralités de ses princes, & amusé par les spectacles.

Le peuple, mécontent de Dioclétien, ne put s'en taire, & il ne lui épargna ni les plaintes amères ni les railleries. Ce prince, qui n'avoit jamais aimé Rome, prit sa capitale encore plus en aversion pour cette liberté de discours à laquelle il n'étoit point du tout accoûtumé. On peut conjecturer avec assez de vraisemblance, que son premier dessein avoit été d'y rester au moins jusqu'au premier janvier, pour prendre possession dans le Capitole, de son neuvième consulat avec Maximien, qui devoit en même-tems devenir consul pour la huitième fois. Piqué jusqu'au vif d'une liberté qui lui paroissoit dégénérer en licence, Dioclétien prit brusquement son parti de quitter Rome. Malgré la

rigueur de la saison, il partit le vingt décembre, & fit à Ravenne la cérémonie de la prise de possession du consulat.

Sa précipitation lui coûta cher. Il se hâtoit de retourner à Nicomédie son séjour chéri. Les incommodités du voyage, dans une saison fâcheuse, & avec une santé déjà chancellante, le firent tomber dans une maladie de langueur dont il ne revint jamais pleinement. Après avoir long-tems traîné, se trouvant un peu mieux il fit un effort pour se remontrer aux yeux du public, à l'occasion d'une cérémonie solemnelle; & vers la fin de l'an 304, il célébra la dédicace du Cirque qu'il avoit construit à Nicomédie. Mais, soit la fatigue de cette journée, soit la violence du mal, qui n'avoit été que suspendu, lui amena une rechûte, & le mit en danger de sa vie. L'allarme fut grande; on fit des prieres dans toute la ville pour la conservation du prince; enfin, le treize Décembre, il tomba dans une foiblesse, où l'on crut qu'il alloit mourir. Cependant, il reprit vie, mais il ne recouvra pas la santé; & lorsqu'après deux mois & demi de convalescence, il voulut reparoître le premier de Mars de l'an 305, il étoit si changé, si abattu, si exténué, que l'on avoit peine à le reconnoître. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour lui, c'est que l'esprit demeura affoibli, non pas jusqu'à une démence totale & absolue, mais de manière qu'il étoit sujet à des accès, qui même, lorsqu'ils étoient passés, lui laissoient une impression habituelle d'engourdissement & de pesanteur.

Ce triste état de Dioclétien étoit bien favorable aux vues ambitieuses que Galérius nourrissoit déjà depuis plusieurs années dans son cœur. Avide du premier rang, il conçut que Dioclétien, dompté par le mal, n'auroit pas la force de s'y maintenir, & ne pourroit pas résister aux instances qu'il lui feroit de l'abdiquer. Pour ce qui est de Maximien, Prince qui n'avoit pour tout mérite que du courage dans la guerre, mais nulle fermeté dans la conduite, point de tête, peu d'intelligence & d'esprit, Galérius ne le craignoit pas, & il comptoit plutôt se faire craindre de lui; & il y réussit en effet. Car, Maximien qu'il attaqua le premier, comme le plus aisé à renverser, se laissa abattre tout d'un coup par la crainte d'une guerre civile, dont il le menaça.

Après cette premiere victoire, Galérius osa passer au second assaut, & il se transporta à Nicomédie, pour essayer de réduire un Prince qu'il avoit toujours craint, & dont il ne feroit pas assurément venu à bout, si la maladie ne l'eût affoibli. Il s'y prit d'abord assez doucement, & lui représenta qu'il étoit vieux [Dioclétien n'avoit pourtant alors que cinquante-neuf ans]; que sa santé ne se rétablissoit point de la maladie violente sous laquelle il avoit pensé succomber; que le poids du gouvernement l'écrasoit. Il lui proposa l'exemple de Nerva, qui, suivant une tradition reçue alors, avoit abdiqué l'Empire, & s'en

étoit déchargé sur Trajan. Dioclétien rejetta cette idée, qu'il jugea indécente, & qui ne lui convenoit en aucune façon. Mais, comme il étoit instruit, par une lettre de Maximien, de ce qui s'étoit passé entre lui & Galérius, pour tâcher de satisfaire l'audace d'un ambitieux, en se relâchant sur quelque chose, il mit en avant un autre projet. Mais, ce projet n'étoit point du tout conforme au plan de Galérius qui prétendoit se rendre le maître, & qui concevoit qu'il ne le seroit jamais, tant que Dioclétien resteroit en place. Il ne voulut donc point adopter son projet; & Dioclétien n'eût pas assez de tête pour lui résister. L'exemple de Maximien l'affoiblissoit encore. Les larmes coulerent de ses yeux, & vaincu par une impression qui n'étouffoit, ni son inclination, ni ses lumières, il donna malgré lui un consentement qu'il n'avoit pas le courage de refuser.

Tout étant ainsi conclu & arrêté, Dioclétien & Maximien s'arrangerent pour faire leur cession en un même jour, c'est-à-dire, le premier Mai, l'un à Nicomédie, l'autre à Milan. Nous ne sçavons aucun détail touchant Maximien. Pour Dioclétien, il convoqua une assemblée des soldats en un lieu élevé, à trois milles de Nicomédie, où il avoit treize ans & deux mois auparavant donné la pourpre à Galérius, & où, pour conserver la mémoire de cet évènement, avoit été élevée une colomne surmontée d'une statue de Jupiter. Il se rendit en pompe à l'assemblée, accompagné de ses gardes; & là versant des larmes, témoins de sa foiblesse, il fit une courte harangue. Il dit que l'âge & les infirmités ne lui permettoient plus de soutenir le poids de l'Empire; qu'il demandoit du repos après tant d'années de travail & de fatigue; qu'il cédoit la souveraine puissance à ceux qui avoient la force nécessaire pour en remplir les devoirs. La cérémonie de l'abdication étant finie, il retourna comme simple particulier, à la ville qu'il traversa toute entière en carosse, & tout de suite il continua sa route jusqu'à Salone sa patrie.

On voit par ce récit, tiré de Lactance, que Dioclétien ne renonça à l'Empire que par contrainte & malgré lui. Mais, ce qui prouve dans ce Prince une élévation & un solidité d'esprit peu communes, c'est qu'ayant pris une fois son parti, quoique de mauvaise grace, il y persista avec une fermeté qui ne se démentit jamais pendant neuf ans qu'il vécut encore, sans se laisser tenter, ni par les occasions qui se présenterent, ni par l'exemple & les invitations de Maximien, son collégue, qui reprit la pourpre par deux fois. Tout le monde sçait la belle réponse qu'il fit à Maximien & à d'autres anciens amis qui l'exhortoient à sortir de la vie obscure à laquelle il s'étoit réduit, & à revendiquer l'Empire. *Plût aux dieux*, leur dit-il, *que vous pussiez voir les légumes que je cultive de mes mains dans mon jardin! Vous ne me parleriez jamais de remonter sur le trône.*

Il sentoit alors toute la difficulté de la science de règner, & il reconnoissoit sans doute une partie au moins des fautes qu'il avoit faites dans l'administration du souverain pouvoir. Ceux à qui il s'ouvrit, l'entendirent en faire l'aveu équivalemment en ces termes : » Rien n'est plus difficile que » de bien gouverner. Quatre ou » cinq courtisans intéressés se réu» nissent, & dressent de concert » leurs pièges pour tromper le » Prince. Ils lui montrent les cho» ses sous la face qui leur con» vient. Le Prince, enfermé dans » son palais, ne peut point con» noître la vérité par lui-même ; » il ne sçait que ce qu'ils lui di» sent. Il met en place ceux qu'il » devroit en éloigner, il destitue » ceux qu'il devroit conserver. » En un mot, il arrive, par la cons» piration d'un petit nombre de » méchans, qu'un Prince plein » de bonté, circonspect, ayant » les meilleures intentions, est » trompé & vendu. «

Dioclétien embellit sa retraite, & il voulut qu'elle conservât quelques vestiges de son ancienne fortune. Il se batît un palais superbe, à quatre milles de Salone ; & les murs en subsistent encore presque entiers dans Spalatro, ville de la côte de Dalmatie, à laquelle peut-être ce palais a donné le nom. Il reste aussi une partie des édifices, où se fait remarquer un goût de recherche & de magnificence.

La retraite sembloit promettre de la tranquillité à Dioclétien ; mais, il n'y éprouva qu'amertumes. Ses statues renversées avec celles de Maximien Hercule, auxquelles elles étoient jointes, furent pour lui un premier sujet d'affliction. Mais, le malheureux sort de sa femme Prisca & de sa fille Valérie l'accabla de la plus vive douleur, se voyant dans l'impuissance de tirer de la misere & de la captivité ce qu'il avoit de plus cher au monde.

A ce chagrin, qui ne pouvoit manquer d'être violent, s'en joignit un nouveau, qui acheva de l'abattre. Constantin & Licinius l'ayant invité à venir à *Milan* pour la cérémonie du mariage de Constancie, il s'en excusa sur sa vieillesse & ses infirmités. Ses excuses furent mal reçues. Les deux Princes lui écrivirent des lettres menaçantes, où ils l'accusoient d'avoir favorisé Maxence, & d'être actuellement lié d'intérêt avec Maximin. Ces reproches n'ont aucune couleur de vraisemblance, Dioclétien en fut cependant allarmé ; il craignit pour sa vie. Sa tête, affoiblie par l'âge & par la maladie, ne put supporter ce rude coup. Il tomba dans une agitation horrible, qui de l'esprit se communiquoit au corps. Il ne prenoit de repos, ni jour, ni nuit. Il se rouloit tantôt dans son lit, tantôt par terre. Il passoit tout le tems à soupirer, à gémir, à verser des larmes. Une situation si cruelle pouvoit bien mener au tombeau un foible vieillard. Selon plusieurs Auteurs, il n'en attendit pas l'effet ; & il se fit mourir, soit de faim, ou par le poison. Exemple mémorable, qui auroit dû guérir

à jamais les Souverains de la pensée d'abdiquer leur puissance. Au jugement des hommes, il peut sembler que l'on doive plaindre le sort de Dioclétien. Aux yeux de Dieu, ce Prince étoit digne d'une profonde humiliation par son orgueil, & d'une mort funeste par ses cruautés contre les Saints.

Il mourut dans sa retraite de Salone, la neuvième année depuis son abdication, âgé de soixante-huit ans, l'an de J. C. 313. On rendit de grands honneurs à sa mémoire; on lui dressa un tombeau magnifique, qui étoit encore couvert de pourpre au tems de Constance, fils de Constantin. Il fut même mis au rang des dieux; prérogative unique, dit Eutrope, par rapport à un homme mort dans la condition privée. Cette apothéose, aussi déplacée qu'irréligieuse, ne peut point être mise sur le compte de Constantin, qui faisoit alors profession du Christianisme. Elle doit être attribuée à Licinius & à Maximin, qui avoient offensé Dioclétien vivant, mais à qui il ne coûtoit rien de l'honorer après sa mort.

DIGRESSION

Sur le portrait de Dioclétien.

A tout prendre ce fut un grand Prince, génie élevé, étendu, sçachant se faire obéir, & même respecter de ceux de qui il ne pouvoit exiger une entière obéissance, ferme dans ses projets, & prenant les plus justes mesures pour l'exécution; actif & toujours en mouvement; soigneux de placer le mérite, & d'éloigner de sa personne les hommes vicieux; attentif à entretenir l'abondance dans la capitale, dans les armées, dans tout l'Empire. Mais, avec tant de qualités dignes d'estime, il connut peu l'art de se rendre aimable; & quoiqu'il se fît une gloire d'imiter Marc-Aurele, il s'en fallut beaucoup qu'il ne représentât sa bonté. Outre la persécution cruelle qu'il ordonna contre les Chrétiens, son gouvernement en général fut dur, & tendant à fouler les peuples. Toute l'Histoire lui a reproché la hauteur, le faste, l'arrogance. Sa prudence même dégénéroit en finesse, & inspiroit la défiance & les soupçons. On a remarqué que son commerce étoit peu sûr, & que ceux qu'il appelloit ses amis, ne pouvoient pas compter sur une affection véritable & sincère de sa part. Son caractère ressembloit beaucoup à celui d'Auguste; l'un & l'autre ils rapportoient tout à eux-mêmes, & ils ne furent vertueux que par intérêt. Mais, la modestie & la douceur établissent une différence bien avantageuse en faveur du fondateur de la Monarchie dès Césars par-dessus le Prince que nous lui comparons.

En ce qui regarde la guerre, le parallele ne se dément point. Ils ne l'aimerent ni l'un ni l'autre, ils n'y excellerent point, quoique l'on ne puisse pas dire qu'ils y fussent ignorans, ni qu'ils manquassent de courage dans les occasions qui en demandoient. Tous deux ils suppléerent à ce qu'ils sentoient que l'on pouvoit désirer en eux à

cet égard, par le choix de bons & habiles lieutenans ou associés.

Un grand nombre de Loix de Dioclétien, insérées dans le Code, prouvent l'estime que ceux qui lui ont succédé dans l'Empire, ont faite de sa sagesse par rapport à la législation, partie si importante du gouvernement. M. de Tillemont cite une de ces Loix qui fait honneur à l'équité du Prince. Un certain Thaumase se portoit pour accusateur contre Symmaque, dans la maison duquel il avoit été élevé dès l'enfance. Dioclétien défend de recevoir cette accusation, qu'il traite d'exemple inique & indigne du bonheur de son siècle.

Ce Prince n'avoit nullement l'esprit cultivé, & on ne voit rien qui invite à croire qu'il ait favorisé & protégé les Lettres qu'il ignoroit. On ne trouve sous son règne de vestige d'éloquence que dans la Gaule & à Rome, où Nazaire, Eumene, Mamertin, en conservoient encore quelque ombre. De quelle façon l'histoire étoit traitée dans ces tems-là, c'est de quoi l'on peut juger par les Écrivains de l'histoire Auguste, qui ont tous vécu sous Dioclétien. La Philosophie se soutenoit mieux, sur-tout par le célebre Porphyre, qui avoit une grande variété de connoissances, & qui, disciple de Plotin, continua la succession de l'école Platonicienne.

DIOCŒTE, *Diocœtes*, (*a*) certain homme, dont Cicéron fait mention dans son oraison pour C. Rabirius Posthumus.

DIODORE, *Diodorus*, Διόδωρος, terme qui veut dire don, présent de Jupiter, de Διὸς, génitif de Ζεὺς, Jupiter, & δῶρον, *donum*, don. Ce nom a été commun à plusieurs grands Hommes, comme on peut le voir dans les articles suivans.

Nous ferons remarquer en passant que les noms des Anciens, & sur-tout ceux des Grecs, ont une signification particulière; au lieu que nos noms n'en ont aucune. Ce sont des mots vuides de sens. Nos descendans auront beau les décomposer, comme nous faisons aujourd'hui ceux des Grecs, ils n'y comprendront pas assurément plus que nous, qui n'y entendons rien. On ne laisse pas cependant de faire parade de ces noms; c'est à qui en aura davantage; & plus on en a, plus on se croit grand & au-dessus des autres, comme si le mérite consistoit dans une longue file de noms, qui seront, s'il m'est permis de le dire, au jugement de la saine postérité, autant de preuves du peu de sens de celui qui en tiroit tant de vanité.

DIODORE, *Diodorus*, (*b*) Διόδωρος, fils de Sophax, & petit-fils d'Hercule. On dit qu'il soumit plusieurs nations d'Afrique avec une armée de Grecs d'Olbies & de Mycènes, qui avoient été menés dans ces quartiers-là par Hercule, & qui s'y étoient établis.

DIODORE, *Diodorus*, (*c*)

(*a*) Cicer. Orat. pro C. Rabir. c. 13.
(*b*) Plut. T. I. p. 572.
(*c*) Thucyd. pag. 199. & *seq.* Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 383, 384.

Διόδωρος, Athénien, fils d'Eucrate, vivoit l'an 427 avant l'Ére Chrétienne. Cette année, le peuple d'Athènes rendit un arrêt par lequel il condamnoit à la mort tous les habitans de Mitylene sans distinction, à l'exception des femmes & des enfans qui devoient être réduits en servitude. Mais, la nuit ayant donné lieu aux réflexions, la sévérité parut excessive, & poussée au-delà des justes bornes. L'affaire ayant donc été mise de nouveau en délibération, Diodore, qui dans la première assemblée s'étoit opposé à ce qu'on prît un parti si inhumain, le fit encore ici plus vivement. Après avoir décrit d'une manière touchante & pathétique le déplorable état des habitans de Mitylène, livrés aux troubles & aux tourmens d'une cruelle inquiétude, dans l'attente d'une sentence qui devoit décider de leur vie ou de leur mort, il fit ressouvenir les Athéniens de la réputation de bonté, de douceur, & de clémence, qui leur avoit fait jusques-là tant d'honneur, & qui les avoit distingués si glorieusement entre tous les autres peuples. Il leur fit remarquer que le peuple de Mitylène n'avoit été entraîné dans la révolte que malgré lui, & la preuve en étoit qu'il leur avoit livré la ville sitôt qu'il en avoit été le maître; c'étoient donc leurs bienfaiteurs qu'ils égorgeoient par leurs suffrages, se montrant ingrats & injustes en même tems, puisqu'ils punissoient également les innocens & les coupables. Il ajoûtoit que quand même ils seroient tous criminels, leur propre intérêt demandoit qu'on dissimulât, pour ne point irriter le reste des alliés par la rigueur du châtiment; & que le moyen d'appaiser le mal, étoit de laisser une porte au repentir, & non de jetter les hommes dans le désespoir, par un refus absolu & irrévocable du pardon. Son avis fut donc d'examiner avec maturité la cause des factieux qu'on avoit amenés à Athènes, & d'accorder le pardon au reste des habitans.

Les opinions furent partagées, & l'avis de Diodore ne l'emporta que de quelques voix.

Nous lisons Diodore d'après M. Rollin; mais, le texte de Thucydide porte Diodote; & ce dernier nom ne differe point de l'autre pour la signification, puisque l'un & l'autre présentent le même sens à ceux qui ont quelque teinture de la langue Grecque.

DIODORE, *Diodorus*, (a) Διόδωρος, autre capitaine Athénien, ou peut-être le même que le précédent. Quoi qu'il en soit, il vivoit l'an 408 avant Jesus-Christ, & fut laissé cette année dans la Thrace, avec les forces nécessaires pour garder les conquêtes que les Athéniens avoient faites dans ce païs-là. Ils avoient pris, outre Byzance, toutes les villes de l'Hellespont, à l'exception d'Abyde. Mantithée partageoit avec Diodore le commandement des troupes.

(a) Diod. Sicul. p. 367.

DIODORE, *Diodorus*, (a) Διόδωρος, Athénien, du bourg d'Ales, dans la tribu Cécropide, épousa une fille d'Amythéon, de laquelle il eut un fils qui fut appellé Ctésibius.

DIODORE, *Diodorus*, Διόδωρος, Athénien, l'un de ceux qui accuserent Androtion. Démosthène plaida contre cet accusé.

DIODORE, *Diodorus*, Διόδωρος, fils d'Échéanacte, aidé de ses deux freres Anaxagore & Codrus, coupa la tête à Hégésias, tyran d'Éphèse. Ces trois freres furent aussi-tôt mis en prison, & chargés de chaînes par Philoxene, un des Généraux d'Alexandre le Grand. Après y avoir beaucoup souffert, ils en sortirent par le moyen suivant: un de leurs amis leur ayant apporté une lime, ils rompirent leurs fers, & ayant déchiré leurs habits pour les attacher à quelques bouts de corde, ils descendirent de la prison, en se laissant couler le long des murs. Mais Diodore malheureusement tomba, & étant devenu boiteux, il fut pris par les gens d'Alexandre, à qui il fut envoyé pour être puni. Alexandre étant mort à Babylone, Diodore fut envoyé à Perdiccas, pour subir la peine portée par les loix contre les meurtriers. Mais, Anaxagore & Codrus sortirent alors d'Athènes, & se rendirent à Éphese, où ils le délivrerent.

DIODORE, *Diodorus*, Διόδωρος, l'un des Généraux de Démétrius I, roi de Syrie, vers la 122.e Olympiade, & l'an 292 avant Jesus-Christ, s'empara pour son maître, de la ville de Sicyone. Depuis ayant été fait gouverneur d'Éphese, il résolut de livrer cette ville à Lysimachus; mais, il fut prévenu par Démétrius, & puni de sa trahison avant qu'il eût pu l'exécuter.

DIODORE, *Diodorus*, (b) Διόδωρος, surnommé Cronos, Philosophe, fils d'Aménius, fut disciple d'Apollonius Cronos. Il étoit grand Dialecticien, & on croit que c'est lui qui inventa une sorte d'argument extrêmement embarrassant. Pendant qu'il étoit à la cour de Ptolémée Soter, qui mourut après un règne de 40 années, la première année de la 124.e Olympiade, & la 284 avant avant Jesus-Christ; Stilpon lui proposa quelque question de logique, à laquelle il ne put pas répondre sur le champ. Le Roi qui étoit présent, se moqua de lui, & l'appella Cronos, pour signifier stupide & pesant. Les autres disent que ce Prince ne répétant que la dernière syllabe de son nom, au lieu de Κρονὸς, l'appella Ὄνος, âne; ce qui lui donna tant de confusion, qu'étant sorti de la présence du Roi, il fit un traité de ce qu'on lui avoit demandé, & mourut ensuite de déplaisir.

DIODORE, *Diodorus*, (c) Διόδωρος, gouverneur d'Amphipolis, pour Persée, roi de Macé-

(a) Demosth. Orat. in Eubul. p. 888.
(b) Plin. T. I. p. 409. Strab. p. 838.
(c) Tit. Liv. L. XLIV. c. 44.

doine. L'an 168 avant l'Ére Chrétienne, ce Prince fut vaincu dans un combat contre les Romains, & son armée taillée en pièces. Dans une telle conjonĉture, Diodore craignant que les Thraces qui étoient en garnison à Amphipolis, au nombre de deux mille, ne prissent cette occasion pour piller la ville, se fit apporter au milieu de la place publique, des lettres supposées, par un homme qu'il avoit aposté, & qui les lui présenta déguisé en courrier. Elles portoient que la flotte Romaine avoit abordé près d'Émathie, & ravageoit les campagnes voisines; que ceux qui y commandoient le prioient de leur envoyer du secours contre ces pillards. Après qu'il en eut fait la lecture, il exhorta les Thraces à se charger d'une expédition, dans laquelle il leur seroit facile de tuer les Romains épars dans la campagne, & de s'enrichir eux-mêmes du butin qu'ils leur enleveroient. En même tems, il les assura que l'avantage des Romains n'étoit pas si considérable qu'on le publioit, & que si la défaite de Persée étoit telle qu'on la disoit, la fuite auroit amené de moment en moment à Amphipolis, cent personnes qui l'auroient confirmée. Ayant par cet artifice éloigné les Thraces de la ville, il en ferma les portes, dès qu'il vit qu'ils avoient passé le fleuve Strymon.

DIODORE, *Diodorus*, (a) Διόδωρος, fils de Jason. Ce fut un des députés que Jean, roi des Juifs, surnommé Hyrcan, envoya en ambassade vers les Romains, pour renouveller le traité d'alliance, l'an du monde 2874, avant Jesus-Christ 130.

DIODORE, *Diodorus*, (b) Διόδωρος, surnommé Zonas, natif de la ville de Sardes, étoit un orateur qui vivoit du tems de la guerre de Mithridate, vers la 173.e Olympiade, & la 88.e année de Jesus-Christ. Il fut accusé d'avoir sollicité les villes à la révolte; mais, il se purgea très-bien de cette imputation. Il eut un fils de même nom que lui, aussi orateur, mais en outre Poëte & Historien. Strabon, qui étoit son ami, parle de lui. Il assure qu'il avoit composé des livres d'Histoire, des Odes, & d'autres poësies, & que ces ouvrages se rapprochoient assez de l'ancienne manière d'écrire.

DIODORE, *Diodorus*, (c) Διόδωρος, Grammairien, qui naquit à Tarse. Strabon fait mention de ce Grammairien.

DIODORE, *Diodorus*, (d) Διόδωρος, Préteur. Pour obliger le roi Mithridate, il fit mettre à mort le Sénat d'Adramytte. *Voyez* comment il en fut récompensé à l'article d'Adramytte.

DIODORE, *Diodorus*, Διόδωρος, Philosophe de la secte d'Épicure, qui, selon Séneque, se donna la mort.

DIODORE, *Diodorus*, Διόδωρος, Historien natif d'Éphese.

(a) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 450.
(b) Strab. pag. 627, 628. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. pag. 154.
(c) Strab. p. 675.
(d) Strab. p. 614.

Il fut auteur de la vie d'Anaximandre.

DIODORE, *Diodorus*, (*a*) Διόδωρος, surnommé le Périégete, parce qu'il avoit fait une description de la terre & quelques autres traités. Athénée fait mention de ce Diodore.

DIODORE, *Diodorus*, (*b*) Διόδωρος, natif de Mégalopolis. C'étoit un habile joueur aux échecs. Athénée fait aussi mention de ce Diodore.

DIODORE, *Diodorus*, (*c*) Διόδωρος. M. Rollin, dans son Histoire Ancienne, parle d'un Diodore, qu'il dit avoir été un des derniers qui se distinguerent dans la secte des Philosophes Péripatéticiens.

DIODORE, *Diodorus*, (*d*) Διόδωρος, poëte Grec, dont Vossius n'a fait aucune mention. On a des pièces de ce Poëte dans l'Anthologie manuscrite de la Bibliotheque du Roi.

DIODORE, *Diodorus*, (*e*) Διόδωρος, fameux Athlete, natif de Sicyone, fut vainqueur aux jeux Olympiques, en la 160e. Olympiade, selon Pausanias.

DIODORE, *Diodorus*, (*f*) Διόδωρος, Philosophe Stoïcien. Il demeura long-tems chez Cicéron, qu'il exerçoit dans sa jeunesse, & principalement à la Dialectique. Il mourut depuis dans la maison de son disciple. C'est pourquoi, Cicéron l'appelle notre Diodore dans une de ses lettres; & il paroît par un autre passage, qu'il étoit plein d'admiration & d'amitié pour ce Philosophe.

Diodore & Chrysippe étoient fort opposés dans leur sentiment touchant les choses possibles, ou qui pouvoient arriver; qui est la question *de futuro contingenti*; laquelle est encore aujourd'hui agitée dans les écoles. Voici comme Cicéron expose lui même dans son livre *de fato*, les différentes opinions de ces deux Philosophes sur cette question. » Diodore, » dit-il, tient qu'il n'y a que ce » qui est vrai ou ce qui doit l'être, » qui soit possible ou qui puisse » arriver; & que c'est une nécessité, que tout ce qui doit » être, arrive ou se fasse; & qu'au » contraire tout ce qui ne doit pas » être, est impossible, & ne peut » arriver. Et vous, Chrysippe, » vous soutenez que les choses » mêmes qui ne doivent point » être, sont toutes possibles, » c'est-à-dire, se peuvent faire; » comme qu'une telle pierre pré» cieuse soit brisée, quoique cela » ne doive jamais arriver. «

Cicéron parle de Diodore en bien des endroits de ses ouvrages, & il répete plusieurs fois que ce Philosophe vouloit que l'exemption de douleur accompagnât l'honnêteté. Il le qualifie tantôt

(*a*) Athen. p. 591.
(*b*) Athen. p. 16.
(*c*) Roll. Hist. Anc. Tom. VI. p. 439.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 265.
(*e*) Pauf. p. 428.

(*f*) Cicer. ad Amic. L. IX. Epist. 4. Acad. Quæst. L. IV. c. 115, 131. de Finib. Bon. & Mal. L. II. c. 19. L. V. c. 14. Tuscul. Quæst. L. V. c. 85, 112, de Fato. c. 13. *& seq.* Brut. p. 242.

Stoïcien, tantôt Péripatéticien.

DIODORE [Q. LUTATIUS], *Q. Lutatius Diodorus*, (a) Lilybéen, que Sylla, à la sollicitation de Q. Catulus, avoit fait citoyen Romain. Verrès lui avoit enlevé une grande & magnifique table de bois de citronnier.

DIODORE, *Diodorus*, (b) Διόδωρος, surnommé Timarchide, Syracusain, qui vivoit en même tems que le précédent. Cicéron nous le représente comme un homme distingué par son autorité, par son âge & par son expérience, & il croit, pour ces raisons, qu'il étoit à la tête de Syracuse; d'ailleurs, ce fut cet homme qui le harangua, lorsqu'étant à Syracuse, il se rendit un jour au lieu où les Sénateurs s'assembloient.

DIODORE, *Diodorus*, (c) Διόδωρος, surnommé de Sicile, parce qu'il étoit natif d'Agyre, ville de Sicile. C'est un célebre historien Grec, & le premier de cette nation qui ait entrepris d'écrire une histoire universelle; mais, comme il n'est point au rang de ces Historiens, qui ayant exercé des fonctions civiles ou militaires, sont devenus eux-mêmes des objets de l'Histoire, nous ne sçavons de ce qui le concerne personnellement, que ce qu'il lui a plu de nous en dire. Il ne parle même de lui, que pour rendre compte des soins qu'il a pris de consulter, & dans ses voyages, & dans son séjour à Rome, tous les monumens & tous les mémoires qui pouvoient le guider dans son entreprise, à l'exécution de laquelle il employa trente années. Il a vécu sous Jules César, puisqu'il dit lui même qu'il étoit en Égypte du vivant de Ptolémée-Aulete, dont César a vu le successeur; & il n'a écrit que sous Auguste, puisqu'il ne parle de César dans sa préface & ailleurs, que comme d'un personnage à qui ses grandes actions ont déjà procuré l'apothéose. Mais, quand Scaliger veut prouver que Diodore de Sicile a vécu au moins trente-six ans sous Auguste, parce que notre Historien compare les Olympiades avec l'intervalle de quatre ans, entre deux années Bissextiles, dont le nom du moins ne fut établi que par Auguste, trente-six ans après la mort de César; cette preuve tombe & n'a plus de force, s'il est vrai, comme l'ont cru Henri Étienne, & Rhodoman, que cette comparaison des Olympiades avec les Bissextiles, ne soit qu'une mauvaise intercallation des copistes que Rhodoman même n'a pas daigné traduire.

L'ouvrage de Diodore de Sicile a pour titre, *Bibliotheque*

(a) Cicer. in Verr. L. IV. c. 37.

(b) Cicer. in Verr. L. IV. c. 138.

(c) Did. Sicul. p. 1. *& seq.* Suid. T. I. p. 740. Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 241. *& suiv.* M. l'Abb. Terrass. dans sa préface de la traduct. de Diod. de Sicil. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 80. *& suiv.* Tom. III. p. 52. *& suiv.* T. V. p. 42, 91. *& suiv.* Tom. VI. p. 80. *& suiv.* 407. *& suiv.* 460. *& suiv.* T. VIII. p. 158. *& suiv.* T. IX. p. 418. *& suiv.* Tom. XII. pag. 85, 122, 179, 190. Tom. XIII. p. 7. Tom. XVI. pag. 104. *& suv.* T. XIX. p. 2. *& suiv.* T. XXVII. p. 55. *& suiv.*

Historique, & comprenoit quarante Livres; de ces quarante livres, il ne nous en reste que quinze, avec quelques fragmens qui nous ont été conservés principalement par Photius, & par les extraits de Constantin Porphyrogénete. On a les cinq premiers de suite. Le malheur qui nous a fait perdre les cinq suivans, sans parler des vingt derniers, fait en quelque sorte de ces cinq premiers livres, un corps à part & complet en soi. Mais, la nature des faits, le ton même de la narration, les distinguent encore plus de ceux qui les suivent; que le hazard d'une lacune qui les a séparés d'eux.

Il s'agit dans ces cinq livres, des tems qui ont précédé la guerre de Troye. L'Auteur dit lui-même dans sa préface, qu'il ne s'est attaché à aucune chronologie par rapport à ces tems-là, quoique dans tout le reste de son Histoire, il suive année par année, les Archontes d'Athènes, les Olympiades, & les fastes Consulaires, avec une attention qui lui est propre, & qui a été approuvée de tous les Sçavans. En effet, à quel systême de chronologie peut-on se fixer à l'égard de l'origine du monde, rapportée suivant les traditions de divers peuples, qui ignorant malheureusement la seule qui fût vraie, se sont égarés en imaginations absurdes, à les considérer même comme fables. Diodore de Sicile passant de-là aux Antiquités des nations particulières, commence par celles des Barbares, & continue par celles des Grecs.

Celles des Barbares mériteroient à peine le nom de Mythologie, si les Grecs, auteurs de ce terme, n'avoient mis, quoique faussement, au nombre de leurs Dieux ou de leurs ancêtres, une infinité de personnages qui leur étoient étrangers. Entre les Barbares, les Égyptiens se présentent les premiers. C'est ce peuple fameux, à l'égard duquel le terme de Barbare signifie seulement qu'il n'étoit pas Grec; puisque c'est aux Égyptiens que les Grecs mêmes ont dû leurs sciences, & par conséquent leur politesse. L'Auteur fait un détail intéressant des Dieux de l'Égypte, de ses Rois, de sa religion, de ses mœurs, de la fertilité du païs, procurée par le Nil, dont il donne une description étendue, qu'on peut regarder comme une histoire naturelle de ce fleuve.

Il passe dans le second livre à l'Empire des Assyriens. On apperçoit dans les Rois de cette monarchie, un pouvoir sans bornes, & des richesses immenses, qui les ont conduits, comme Sémiramis, à des entreprises téméraires; ou qui les ont plongés dans une mollesse où leur empire même a trouvé sa fin dans la personne de Sardanapalé. Ce fut-là le passage de la puissance des Assyriens à celle des Medes. Avant que de sortir du second livre, l'Auteur va jusqu'aux Indes, d'où il revient par la Scythie, animant toujours la description des lieux par l'Histoire des origines, & sur-tout les faits par les mœurs. On commence-là à connoître les plus célebres

Amazones

Amazones qui sont celles de l'Asie, mais qu'on voit bientôt n'être pas les seules. On trouve enfin dans ce même livre, une description de l'Arabie, dont les productions merveilleuses semblent avoir inspiré à l'Auteur une éloquence particulière.

Dans le troisième livre, il s'agit des Éthiopiens, qui, entre les vrais Barbares, montroient quelque forme de gouvernement & quelque apparence de culture d'esprit. Mais, parcourant ensuite les rivages, ou de l'Afrique, ou de l'Asie, on ne trouve que des peuples qui ne sont distingués les uns des autres,& qui ne méritent de l'être,que par le genre de leur nourriture. En entrant dans l'intérieur de l'Arabie, on en rencontre d'autres, qui, jaloux d'une liberté sauvage, n'ont aucune demeure fixe. Les uns & les autres nous font voir que l'homme dénué d'éducation, d'instruction, de communication avec les autres hommes, n'est guère supérieur aux animaux, & ne le devient qu'en acquérant ce qu'il est seul capable d'acquérir par le moyen de la société. Le même troisième livre nous mene aussi dans l'Afrique, où nous découvrons d'autres Amazones, que l'Auteur croit plus anciennes que les premières; & qui demeurent victorieuses des Gorgones, autres femmes guerrières comme elles. Mais, ce que l'Afrique a de particulier, c'est que parmi bien des peuples aussi sauvages qu'aucun autre que l'on puisse voir; l'Afrique, dans sa partie septentrionale, la seule que Diodore de Sicile connut, nous présente à son extrêmité occidentale, & la plus éloignée de l'Égypte & de la Grece, un peuple distingué, qui, par le séjour d'Uranus & d'Atlas, est devenu un exemple d'innocence & d'hospitalité, la source même des connoissances Astronomiques, ou du moins l'origine de la plûpart des noms que les Grecs ont donnés au Ciel & aux corps Célestes.

Quoique l'existence de ces Empires & de plusieurs de ces peuples, soit un fait Historique avéré par les témoignages de l'Écriture Sainte même, la précaution que Diodore de Sicile a eue de ne point déterminer le tems des évènemens qui les regardent, a été justifiée par les embarras où sont tombés les plus sçavans Hommes qui ont tenté cette détermination.

Enfin, Diodore de Sicile arrive à la mythologie Grecque. Ce terme qu'il emploie lui-même souvent, exclut jusqu'à l'apparence de chronologie; & il seroit ridicule d'assigner des dates à des faits imaginaires. Ces mêmes faits entroient néanmoins dans le plan d'une Histoire générale comme la sienne.

Le quatrième livre renferme l'histoire de Bacchus, selon la mythologie ou les traditions Grecques; car, ce Dieu a déjà paru dans les livres précédens, suivant les traditions barbares. Les unes & les autres reconnoissent plusieurs Bacchus, que le goût du merveilleux a porté les peuples à réunir en un seul, pour avoir en

lui un plus grand objet d'admiration. Il en est de même d'Hercule. On trouve ici une longue suite de ses travaux, de ses voyages, & des bienfaits mémorables dont il a laissé des traces en divers lieux de la terre. Ce détail fait juger que les plus anciens Poëtes, dans les éloges qu'ils ont faits de ce Héros, ou dans les actions merveilleuses qu'ils lui ont prêtées, ont mieux connu que leurs successeurs, que le véritable héroïsme consistoit à se rendre utile aux autres hommes, & non à satisfaire par des exploits meurtriers, son ambition ou sa vengeance. Hercule a eu part à l'entreprise des Argonautes, dont ce quatrième livre contient les principales circonstances. L'infidélité de Jason, & le désespoir de Médée, nous apprennent que les plus grands vices & les crimes les plus énormes ont été de tous les tems. Il semble même que la simplicité des premiers siècles leur permît de se montrer plus à découvert. Je ne déciderai point, dit M. l'abbé Terrasson, comme quelques Auteurs de morale, que le déguisement dont on a depuis couvert les passions, les rendent plus odieuses & plus dangereuses; je crois au contraire, continue-t-il, que la contrainte où l'on les tient chez les nations vraiement polies, non seulement retranche une grande partie de leurs mauvais effets, mais donne lieu à ceux qui les ont, de les calmer avec le tems, & de se féliciter eux-mêmes de n'avoir pu en satisfaire quelques-unes. Thésée est un autre héros que Diodore de Sicile n'avoit garde d'oublier. On trouve enfin ici l'origine de la plûpart des guerriers qui ont paru dans la suite au siège de Troye, & des Rois mêmes de la Troade, dont la chûte a rendu si célebres les noms de leurs vainqueurs, & a formé l'époque la plus fameuse de l'Antiquité profane.

De cette mythologie, qu'on peut appeller générale, & qui regarde en quelque sorte toute la Grece, l'auteur vient dans son cinquième livre, à l'Histoire particulière des Isles, dont la plûpart n'étoient habitées que par des colonies Grecques. Chacune de ces isles avoit pour ainsi dire sa fable particulière, dont on sent bien, comme à l'égard de toutes les autres, que le vrai étoit le fondement. La Sicile, la Crete, Rhodes, & une autre isle moins connue aujourd'hui, & que l'on nommoit Panchaïe, vis-à-vis des côtes méridionales ou occidentales de l'Arabie, fournissent des digressions agréables & curieuses. Mais, l'Angleterre, isle qui paroît hors du ressort de la mythologie Greque, donne lieu à l'Auteur de faire une description assez ample des Gaules & de l'Espagne, qui ne tiennent guère davantage à la Grece, & qui d'ailleurs ne sont point isles.

Ce plan, quelqu'abrégé & quelqu'imparfait qu'il soit, promet au lecteur une assez grande variété; & il peut s'attendre, avec juste raison, de trouver ici la source d'un grand nombre de faits, ou répandus dans les livres, ou em-

ployés par les Poëtes. On peut assurer en effet que c'est ici le corps le plus complet d'Antiquités historiques & mythologiques qui soit échappé à l'injure des tems.

Le sixième livre, le premier d'une lacune ou d'un vuide de cinq livres entiers, conduisoit jusques au commencement de la guerre de Troye ; & les quatre suivans, 7, 8, 9 & 10, amenoient le lecteur jusqu'à la descente de Xerxès en Grece, où commence le onzième.

Dans ce livre & les cinq suivans, il ne faut pas espérer de prendre aucune notion suffisante de l'histoire Romaine. Diodore de Sicile n'entre en quelque détail de cette partie de son projet général, qu'au sujet de l'attentat du Décemvir Appius Claudius, sur la virginité & sur la liberté d'une fille Romaine, vers le commencement du livre XII ; ou, lorsqu'il rapporte dans le même livre, l'exécution du fils du dictateur Posthumius, pour être sorti, par un mouvement de courage, du poste où son pere l'avoit placé, si ce n'est plutôt le dictateur Manlius qui ait donné un pareil exemple, comme le croit Tite-Live ; ou lorsqu'il fait mention du siège du Capitole par les Gaulois, à la fin du livre XIV. Dans tout le reste qui comprend un intervalle d'environ 150 ans, depuis le commencement du XI jusqu'à la fin du XVI, ou à la mort de Philippe, pere d'Alexandre, Diodore de Sicile ne fait presque point mention des Romains.

Le dix-septième livre présente l'histoire d'Alexandre, & les trois suivans, celle de ses successeurs, jusqu'à la mort d'Antigonus, un des plus considérables d'entr'eux. Cette mort n'est pourtant pas encore énoncée à la fin du XX livre ; mais, elle sera la conclusion d'une bataille entre les Rois, successeurs d'Alexandre, dont les préparatifs terminent ce même livre. Il y en avoit encore vingt autres qui conduisoient le lecteur jusqu'à la conquête des Gaules par Jules César. Il ne nous reste de ces vingt derniers livres que des fragmens, comme nous l'avons déjà remarqué.

Peu de gens souscriront sans doute à la critique de Louis Vivès, sçavant Espagnol du seizième siècle, qui sur ce que Pline avoit dit qu'entre les Grecs, Diodore de Sicile étoit le premier qui eût renoncé à la bagatelle, *apud Græcos desiit nugari Diodorus*, soutient au contraire que rien n'est plus frivole que Diodore de Sicile, dans les Antiquités fabuleuses qu'il nous rapporte, *cùm nihil sit eo nugacius*.

D'abord, la pensée de Pline n'est point du tout de caractériser l'histoire de Diodore de Sicile ; mais, après avoir rapporté divers titres recherchés, que des auteurs Grecs ou Latins avoient mis à la tête de leurs Ouvrages, il loue Diodore de Sicile, de ce qu'il ne donne à son Histoire universelle, que le titre simple de Bibliotheque Historique ; & c'est là-dessus qu'il dit que Diodore de Sicile, entre les Grecs, a mis fin au badinage.

Louis Vivès lui-même fait connoître qu'il apperçoit ce sens naturel de Pline. D'où prend-il donc sujet de lui donner un démenti, & d'avancer qu'il n'y a rien de si frivole que Diodore de Sicile ? Mais, en second lieu, le fond du jugement n'est pas plus raisonnable que l'occasion qui l'amene. En effet, si l'Histoire ancienne est mêlée de fables, c'est la condition ou le malheur de cette Histoire, & non la faute d'un Historien, dans le projet duquel cette première partie entre aussi nécessairement que toutes les autres.

Il resteroit à examiner, si par le tour de la narration, Diodore de Sicile distingue toujours assez le vrai ou du moins le vraisemblable du faux & de l'impossible, & le naturel du merveilleux. Il est certain d'abord qu'il ne cherche à tromper personne par des autorités imposantes. Il allégue fréquemment la variation & l'incertitude des sources où il a puisé ; & le seul nom de Mythologie qu'il donne aux monumens dont il s'est servi, tient lieu, à l'égard de toute fable, d'un désaveu qu'il ne peut pas toujours répéter. Mais, de plus, si au sujet des Dieux ou des Héros de plusieurs villes ou de plusieurs isles, il raconte unîment les faits vrais ou fabuleux qu'on attribuoit à ces personnages respectés encore de son tems en ces différens lieux, c'est sans doute par ménagement pour les opinions établies dans une religion où lui-même étoit né. Son but n'étoit pas d'offenser les peuples dont il se donnoit la peine d'écrire l'Histoire. C'est par des égards à peu près semblables, que Tite-Live a jetté dans ses Décades, un assez grand nombre de prodiges, que les Pontifes & les Augures croyoient eux-mêmes, ou dont ils jugeoient à propos d'entretenir la croyance dans l'esprit des peuples ; & cette condescendance n'a pas empêché ni la Mothe-le-Vayer ni M. Tholand de disculper Tite-Live de toute superstition. Cicéron lui-même, l'homme de l'Antiquité qui a le plus approché de la vraie Philosophie, se prévalant dans l'affaire de Catilina, des préventions de son tems, a allégué des feux nocturnes, des tonnerres, des tremblemens de terre, comme des ennemis cachés depuis quelque tems dans le sein de la république.

Les témoignages d'un grand nombre d'autres Écrivains, sont plus favorables à notre Auteur, que celui de Louis Vivès. Saint Justin, martyr, dans son exhortation aux Grecs, s'appuie, en leur alléguant le nom de Moïse, de l'autorité de Diodore de Sicile, qu'il dit être par le travail de ses recherches, & par l'étendue de son ouvrage, le plus fameux de leurs Historiens. Eusebe, en sa préparation évangélique, le citant dans une semblable vue, parle de lui comme d'un Auteur respecté, par les plus habiles hommes de la Grece, pour avoir réuni en un seul corps l'Histoire de toutes les nations. Photius en parle *encore* plus avantageusement & plus au long. Il trouve qu'il a pris un juste milieu entre l'affectation de quel-

ques Historiens, & la négligence de quelques autres. Sa phrase est claire, dit-il, mais sans ornemens superflus, & telle précisément qu'elle convient à l'Histoire. En effet, au sentiment de M. l'abbé Terrasson, il trouve moyen d'arrondir sa période, sans y faire entrer rien d'inutile à son sujet. Les principes qu'il s'étoit faits à lui-même sur la manière d'écrire l'Histoire, paroissent assez dans le préambule de son vingtième livre. Là il blâme ceux qui interrompent le fil des évènemens qu'ils racontent, par de longues & fréquentes déclamations mises dans la bouche des personnages qu'ils nous présentent. Ces Historiens semblent n'avoir pour but que de prouver qu'ils ont eux-mêmes le talent de la parole ; & par cette méthode ils ne font de leur Histoire qu'un recueil de harangues. Les Anciens donnoient plus que nous dans cette pratique ; & sans faire aucun parallele à d'autres égards, il est constant que comme les harangues directes ne partent, du moins pour le tour & pour les termes, que de l'imagination de l'Écrivain, nous les trouvons aujourd'hui plus convenables aux ouvrages de fiction, qu'à l'Histoire proprement dite. Il faut avouer néanmoins que Diodore de Sicile n'exclut en ce genre que le trop grand nombre ou la longueur ; & qu'il permet un usage modéré des harangues, qui, en ce cas, deviennent même une ressource de variété de style pour l'Historien. Il avoue enfin que le projet d'une Histoire générale dont il s'est chargé, le jette, pour passer d'un lieu à un autre en une même année, dans une interruption qui peut être quelquefois désagréable. La nécessité de son sujet est une réponse valable à cette difficulté. Mais, on voit dans les dix autres livres, que les Grecs, les habitans de la Sicile, sa patrie, les Perses & les Carthaginois occupent tellement la scene, que les autres peuples & les Romains même de ce tems-là ne remplissent que des parentheses fort courtes, & qui ne laissent pas perdre de vue des objets plus importans. Il est à croire, & il paroît, par les fragmens qui nous restent des vingt derniers livres qui se sont perdus, que les Romains y dominoient à leur tour, ou que les autres nations ne s'y montroient que pour être l'objet de leurs conquêtes & de leurs triomphes. Ainsi, elles entroient encore alors, quoique sous un aspect bien différent, dans le sujet même, & n'y faisoient pas d'interruption historique.

Mais, ce qu'on ne peut assez louer dans Diodore de Sicile, & ce qui répare amplement les défauts réels auxquels tous les Écrivains sont sujets, & que la condition humaine les réduit en quelque sorte à partager entr'eux, c'est le zele qui l'anime pour la vertu, & contre le vice. Il remplit parfaitement dans le cours de son ouvrage, le projet que sa préface expose au long, & dans lequel même il fait consister le devoir de l'Historien & l'autorité de l'histoire, qui est de donner aux bons & aux méchans les qualifications

DIODORE, *Diodorus*, (*a*) Διόδωρος, Athénien, du bourg d'Ales, dans la tribu Cécropide, épousa une fille d'Amythéon, de laquelle il eut un fils qui fut appellé Ctésibius.

DIODORE, *Diodorus*, Διόδωρος, Athénien, l'un de ceux qui accuserent Androtion. Démosthène plaida contre cet accusé.

DIODORE, *Diodorus*, Διόδωρος, fils d'Échéanacte, aidé de ses deux freres Anaxagore & Codrus, coupa la tête à Hégésias, tyran d'Éphèse. Ces trois freres furent aussi-tôt mis en prison, & chargés de chaînes par Philoxene, un des Généraux d'Alexandre le Grand. Après y avoir beaucoup souffert, ils en sortirent par le moyen suivant: un de leurs amis leur ayant apporté une lime, ils rompirent leurs fers, & ayant déchiré leurs habits pour les attacher à quelques bouts de corde, ils descendirent de la prison, en se laissant couler le long des murs. Mais Diodore malheureusement tomba, & étant devenu boiteux, il fut pris par les gens d'Alexandre, à qui il fut envoyé pour être puni. Alexandre étant mort à Babylone, Diodore fut envoyé à Perdiccas, pour subir la peine portée par les loix contre les meurtriers. Mais, Anaxagore & Codrus sortirent alors d'Athènes, & se rendirent à Éphese, où ils le délivrerent.

DIODORE, *Diodorus*, Διόδωρος, l'un des Généraux de Démétrius I, roi de Syrie, vers la 122.e Olympiade, & l'an 292 avant Jesus-Christ, s'empara pour son maître, de la ville de Sicyone. Depuis ayant été fait gouverneur d'Éphese, il résolut de livrer cette ville à Lysimachus; mais, il fut prévenu par Démétrius, & puni de sa trahison avant qu'il eût pu l'exécuter.

DIODORE, *Diodorus*, (*b*) Διόδωρος, surnommé Cronos, Philosophe, fils d'Aménius, fut disciple d'Apollonius Cronos. Il étoit grand Dialecticien, & on croit que c'est lui qui inventa une sorte d'argument extrêmement embarrassant. Pendant qu'il étoit à la cour de Ptolémée Soter, qui mourut après un règne de 40 années, la première année de la 124.e Olympiade, & la 284 avant avant Jesus-Christ; Stilpon lui proposa quelque question de logique, à laquelle il ne put pas répondre sur le champ. Le Roi qui étoit présent, se moqua de lui, & l'appella Cronos, pour signifier stupide & pesant. Les autres disent que ce Prince ne répétant que la dernière syllabe de son nom, au lieu de Κρονὸς, l'appella Ὄνος, âne; ce qui lui donna tant de confusion, qu'étant sorti de la présence du Roi, il fit un traité de ce qu'on lui avoit demandé, & mourut ensuite de déplaisir.

DIODORE, *Diodorus*, (*c*) Διόδωρος, gouverneur d'Amphipolis, pour Persée, roi de Macé-

(*a*) Demosth. Orat. in Eubul. p. 888.
(*b*) Plin. T. I. p. 409. Strab. p. 838.
(*c*) Tit. Liv.. L. XLIV. c. 44.

doine. L'an 168 avant l'Ére Chrétienne, ce Prince fut vaincu dans un combat contre les Romains, & son armée taillée en pièces. Dans une telle conjonćture, Diodore craignant que les Thraces qui étoient en garnison à Amphipolis, au nombre de deux mille, ne prissent cette occasion pour piller la ville, se fit apporter au milieu de la place publique, des lettres supposées, par un homme qu'il avoit aposté, & qui les lui présenta déguisé en courrier. Elles portoient que la flotte Romaine avoit abordé près d'Émathie, & ravageoit les campagnes voisines; que ceux qui y commandoient le prioient de leur envoyer du secours contre ces pillards. Après qu'il en eut fait la lećture, il exhorta les Thraces à se charger d'une expédition, dans laquelle il leur seroit facile de tuer les Romains épars dans la campagne, & de s'enrichir eux-mêmes du butin qu'ils leur enleveroient. En même tems, il les assura que l'avantage des Romains n'étoit pas si considérable qu'on le publioit, & que si la défaite de Persée étoit telle qu'on la disoit, la fuite auroit amené de moment en moment à Amphipolis, cent personnes qui l'auroient confirmée. Ayant par cet artifice éloigné les Thraces de la ville, il enferma les portes, dès qu'il vit qu'ils avoient passé le fleuve Strymon.

DIODORE, *Diodorus*, (a) Διόδωρος, fils de Jason. Ce fut un des députés que Jean, roi des Juifs, surnommé Hyrcan, envoya en ambassade vers les Romains, pour renouveller le traité d'alliance, l'an du monde 2874, avant Jesus-Christ 130.

DIODORE, *Diodorus*, (b) Διόδωρος, surnommé Zonas, natif de la ville de Sardes, étoit un orateur qui vivoit du tems de la guerre de Mithridate, vers la 173.e Olympiade, & la 88.e année de Jesus-Christ. Il fut accusé d'avoir sollicité les villes à la révolte; mais, il se purgea très-bien de cette imputation. Il eut un fils de même nom que lui, aussi orateur, mais en outre Poëte & Historien. Strabon, qui étoit son ami, parle de lui. Il assure qu'il avoit composé des livres d'Histoire, des Odes, & d'autres poësies, & que ces ouvrages se rapprochoient assez de l'ancienne manière d'écrire.

DIODORE, *Diodorus*, (c) Διόδωρος, Grammairien, qui naquit à Tarse. Strabon fait mention de ce Grammairien.

DIODORE, *Diodorus*, (d) Διόδωρος, Préteur. Pour obliger le roi Mithridate, il fit mettre à mort le Sénat d'Adramytte. *Voyez* comment il en fut récompensé à l'article d'Adramytte.

DIODORE, *Diodorus*, Διόδωρος, Philosophe de la sećte d'Épicure, qui, selon Séneque, se donna la mort.

DIODORE, *Diodorus*, Διόδωρος, Historien natif d'Éphese.

(a) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 450.
(b) Strab. pag. 627, 628. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. pag. 154.
(c) Strab. p. 675.
(d) Strab. p. 614.

Il fut auteur de la vie d'Anaximandre.

DIODORE, *Diodorus*, (a) Διόδωρος, surnommé le Périégete, parce qu'il avoit fait une description de la terre & quelques autres traités. Athénée fait mention de ce Diodore.

DIODORE, *Diodorus*, (b) Διόδωρος, natif de Mégalopolis. C'étoit un habile joueur aux échecs. Athénée fait aussi mention de ce Diodore.

DIODORE, *Diodorus*, (c) Διόδωρος. M. Rollin, dans son Histoire Ancienne, parle d'un Diodore, qu'il dit avoir été un des derniers qui se distinguerent dans la secte des Philosophes Péripatéticiens.

DIODORE, *Diodorus*, (d) Διόδωρος, poëte Grec, dont Vossius n'a fait aucune mention. On a des pièces de ce Poëte dans l'Anthologie manuscrite de la Bibliotheque du Roi.

DIODORE, *Diodorus*, (e) Διόδωρος, fameux Athlete, natif de Sicyone, fut vainqueur aux jeux Olympiques, en la 160e. Olympiade, selon Pausanias.

DIODORE, *Diodorus*, (f) Διόδωρος, Philosophe Stoïcien. Il demeura long-tems chez Cicéron, qu'il exerçoit dans sa jeunesse, & principalement à la Dialectique. Il mourut depuis dans la maison de son disciple. C'est pourquoi, Cicéron l'appelle notre Diodore dans une de ses lettres; & il paroît par un autre passage, qu'il étoit plein d'admiration & d'amitié pour ce Philosophe.

Diodore & Chrysippe étoient fort opposés dans leur sentiment touchant les choses possibles, ou qui pouvoient arriver; qui est la question *de futuro contingenti*; laquelle est encore aujourd'hui agitée dans les écoles. Voici comme Cicéron expose lui même dans son livre *de fato*, les différentes opinions de ces deux Philosophes sur cette question. » Diodore, » dit-il, tient qu'il n'y a que ce » qui est vrai ou ce qui doit l'être, » qui soit possible ou qui puisse » arriver; & que c'est une né» cessité, que tout ce qui doit » être, arrive ou se fasse; & qu'au » contraire tout ce qui ne doit pas » être, est impossible, & ne peut » arriver. Et vous, Chrysippe, » vous soutenez que les choses » mêmes qui ne doivent point » être, sont toutes possibles, » c'est-à-dire, se peuvent faire; » comme qu'une telle pierre pré» cieuse soit brisée, quoique cela » ne doive jamais arriver. «

Cicéron parle de Diodore en bien des endroits de ses ouvrages, & il répete plusieurs fois que ce Philosophe vouloit que l'exemption de douleur accompagnât l'honnêteté. Il le qualifie tantôt

(a) Athen. p. 591.
(b) Athen. p. 16.
(c) Roll. Hist. Anc. Tom. VI. p. 439.
(d) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 265.
(e) Pauf. p. 428.
(f) Cicer. ad Amic. L. IX. Epist. 4. Acad. Quæst. L. IV. c. 115, 131. de Finib. Bon. & Mal. L. II. c. 19. L. V. c. 14. Tuscul. Quæst. L. V. c. 85, 112, de Fato. c. 13. & seq. Brut. p. 242.

Stoïcien, tantôt Péripatéticien.

DIODORE [Q. LUTATIUS], *Q. Lutatius Diodorus*, (a) Lilybéen, que Sylla, à la sollicitation de Q. Catulus, avoit fait citoyen Romain. Verrès lui avoit enlevé une grande & magnifique table de bois de citronnier.

DIODORE, *Diodorus*, (b) Διόδωρος, surnommé Timarchide, Syracusain, qui vivoit en même tems que le précédent. Cicéron nous le représente comme un homme distingué par son autorité, par son âge & par son expérience, & il croit, pour ces raisons, qu'il étoit à la tête de Syracuse; d'ailleurs, ce fut cet homme qui le harangua, lorsqu'étant à Syracuse, il se rendit un jour au lieu où les Sénateurs s'assembloient.

DIODORE, *Diodorus*, (c) Διόδωρος, surnommé de Sicile, parce qu'il étoit natif d'Agyre, ville de Sicile. C'est un célebre historien Grec, & le premier de cette nation qui ait entrepris d'écrire une histoire universelle; mais, comme il n'est point au rang de ces Historiens, qui ayant exercé des fonctions civiles ou militaires, sont devenus eux-mêmes des objets de l'Histoire, nous ne sçavons de ce qui le concerne personnellement, que ce qu'il lui a plu de nous en dire. Il ne parle même de lui, que pour rendre compte des soins qu'il a pris de consulter, & dans ses voyages, & dans son séjour à Rome, tous les monumens & tous les mémoires qui pouvoient le guider dans son entreprise, à l'exécution de laquelle il employa trente années. Il a vécu sous Jules César, puisqu'il dit lui même qu'il étoit en Égypte du vivant de Ptolémée-Aulete, dont César a vu le successeur; & il n'a écrit que sous Auguste, puisqu'il ne parle de César dans sa préface & ailleurs, que comme d'un personnage à qui ses grandes actions ont déjà procuré l'apothéose. Mais, quand Scaliger veut prouver que Diodore de Sicile a vécu au moins trente-six ans sous Auguste, parce que notre Historien compare les Olympiades avec l'intervalle de quatre ans, entre deux années Bissextiles, dont le nom du moins ne fut établi que par Auguste, trente-six ans après la mort de César; cette preuve tombe & n'a plus de force, s'il est vrai, comme l'ont cru Henri Étienne, & Rhodoman, que cette comparaison des Olympiades avec les Bissextiles, ne soit qu'une mauvaise intercallation des copistes que Rhodoman même n'a pas daigné traduire.

L'ouvrage de Diodore de Sicile a pour titre, *Bibliotheque*

(a) Cicer. in Verr. L. IV. c. 37.

(b) Cicer. in Verr. L. IV. c. 138.

(c) Did. Sicul. p. 1. *& seq.* Suid. T. I. p. 740. Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 241. *& suiv.* M. l'Abb. Terrass. dans sa préface de la traduct. de Diod. de Sicil. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 80. *& suiv.* Tom. III. p. 52. *& suiv.* T. V. p. 42, 91. *& suiv.* Tom. VI. p. 80. *& suiv.* 407. *& suiv.* 460. *& suiv.* T. VIII. p. 158. *& suiv.* T. IX. p. 418. *& suiv.* Tom. XII. pag. 85, 122, 179, 190. Tom. XIII. p. 7. Tom. XVI. pag. 104. *& suv.* T. XIX. p. 2. *& suiv.* T. XXVII. p. 55. *& suiv.*

Historique, & comprenoit quarante Livres; de ces quarante livres, il ne nous en reste que quinze, avec quelques fragmens qui nous ont été conservés principalement par Photius, & par les extraits de Constantin Porphyrogénete. On a les cinq premiers de suite. Le malheur qui nous a fait perdre les cinq suivans, sans parler des vingt derniers, fait en quelque sorte de ces cinq premiers livres, un corps à part & complet en soi. Mais, la nature des faits, le ton même de la narration, les distinguent encore plus de ceux qui les suivent; que le hazard d'une lacune qui les a séparés d'eux.

Il s'agit dans ces cinq livres, des tems qui ont précédé la guerre de Troye. L'Auteur dit lui-même dans sa préface, qu'il ne s'est attaché à aucune chronologie par rapport à ces tems-là, quoique dans tout le reste de son Histoire, il suive année par année, les Archontes d'Athènes, les Olympiades, & les fastes Consulaires, avec une attention qui lui est propre, & qui a été approuvée de tous les Sçavans. En effet, à quel systême de chronologie peut-on se fixer à l'égard de l'origine du monde, rapportée suivant les traditions de divers peuples, qui ignorant malheureusement la seule qui fût vraie, se sont égarés en imaginations absurdes, à les considérer même comme fables. Diodore de Sicile passant de-là aux Antiquités des nations particulières, commence par celles des Barbares, & continue par celles des Grecs.

Celles des Barbares mériteroient à peine le nom de Mythologie, si les Grecs, auteurs de ce terme, n'avoient mis, quoique faussement, au nombre de leurs Dieux ou de leurs ancêtres, une infinité de personnages qui leur étoient étrangers. Entre les Barbares, les Égyptiens se présentent les premiers. C'est ce peuple fameux, à l'égard duquel le terme de Barbare signifie seulement qu'il n'étoit pas Grec; puisque c'est aux Égyptiens que les Grecs mêmes ont dû leurs sciences, & par conséquent leur politesse. L'Auteur fait un détail intéressant des Dieux de l'Égypte, de ses Rois, de sa religion, de ses mœurs, de la fertilité du païs, procurée par le Nil, dont il donne une description étendue, qu'on peut regarder comme une histoire naturelle de ce fleuve.

Il passe dans le second livre à l'Empire des Assyriens. On apperçoit dans les Rois de cette monarchie, un pouvoir sans bornes, & des richesses immenses, qui les ont conduits, comme Sémiramis, à des entreprises téméraires; ou qui les ont plongés dans une mollesse où leur empire même a trouvé sa fin dans la personne de Sardanapale. Ce fut-là le passage de la puissance des Assyriens à celle des Medes. Avant que de sortir du second livre, l'Auteur va jusqu'aux Indes, d'où il revient par la Scythie, animant toujours la description des lieux par l'Histoire des origines, & sur-tout les faits par les mœurs. On commence-là à connoître les plus célebres

Amazones

Amazones qui sont celles de l'Asie, mais qu'on voit bientôt n'être pas les seules. On trouve enfin dans ce même livre, une description de l'Arabie, dont les productions merveilleuses semblent avoir inspiré à l'Auteur une éloquence particulière.

Dans le troisième livre, il s'agit des Éthiopiens, qui, entre les vrais Barbares, montroient quelque forme de gouvernement & quelque apparence de culture d'esprit. Mais, parcourant ensuite les rivages, ou de l'Afrique, ou de l'Asie, on ne trouve que des peuples qui ne sont distingués les uns des autres,& qui ne méritent de l'être,que par le genre de leur nourriture. En entrant dans l'intérieur de l'Arabie, on en rencontre d'autres, qui, jaloux d'une liberté sauvage, n'ont aucune demeure fixe. Les uns & les autres nous font voir que l'homme dénué d'éducation, d'instruction, de communication avec les autres hommes, n'est guère supérieur aux animaux, & ne le devient qu'en acquérant ce qu'il est seul capable d'acquérir par le moyen de la société. Le même troisième livre nous mene aussi dans l'Afrique, où nous découvrons d'autres Amazones, que l'Auteur croit plus anciennes que les premières; & qui demeurent victorieuses des Gorgones, autres femmes guerrières comme elles. Mais, ce que l'Afrique a de particulier, c'est que parmi bien des peuples aussi sauvages qu'aucun autre que l'on puisse voir; l'Afrique, dans sa partie septentrionale, la seule que Diodore de Sicile connut, nous présente à son extrêmité occidentale, & la plus éloignée de l'Égypte & de la Grece, un peuple distingué, qui, par le séjour d'Uranus & d'Atlas, est devenu un exemple d'innocence & d'hospitalité, la source même des connoissances Astronomiques, ou du moins l'origine de la plûpart des noms que les Grecs ont donnés au Ciel & aux corps Célestes.

Quoique l'existence de ces Empires & de plusieurs de ces peuples, soit un fait Historique avéré par les témoignages de l'Écriture Sainte même, la précaution que Diodore de Sicile a eue de ne point déterminer le tems des évèmemens qui les regardent, a été justifiée par les embarras où sont tombés les plus sçavans Hommes qui ont tenté cette détermination.

Enfin, Diodore de Sicile arrive à la mythologie Grecque. Ce terme qu'il emploie lui-même souvent, exclut jusqu'à l'apparence de chronologie; & il seroit ridicule d'assigner des dates à des faits imaginaires. Ces mêmes faits entroient néanmoins dans le plan d'une Histoire générale comme la sienne.

Le quatrième livre renferme l'histoire de Bacchus, selon la mythologie ou les traditions Grecques; car, ce Dieu a déjà paru dans les livres précédens, suivant les traditions barbares. Les unes & les autres reconnoissent plusieurs Bacchus, que le goût du merveilleux a porté les peuples à réunir en un seul, pour avoir en

après l'avoir salué très-gracieusement, lui demanda s'il n'avoit pas besoin de quelque chose. *Oui*, lui répondit Diogene, *c'est que tu t'ôtes un peu de mon soleil.* Cette réponse excita le mépris & l'indignation des Courtisans. Mais le Roi, frappé d'une telle grandeur d'ame : *Si je n'étois Alexandre*, dit-il, *je voudrois être Diogene.* Ce mot cache un sens profond, & découvre parfaitement le fond du cœur humain. Alexandre sent qu'il est fait pour tout avoir, voilà sa destinée, & en quoi il met son bonheur. Mais, s'il ne pouvoit parvenir à ce but, il sent aussi, que pour être heureux, il faudroit s'étudier à se passer de tout. En un mot, *tout ou rien*, c'est Alexandre & Diogene. Quelque grand & quelque puissant que se crût ce Prince, il dut ici se reconnoître inférieur à un homme, à qui il ne pouvoit rien donner, ni rien ôter.

Au reste, il ne faut pas s'imaginer que Diogene, avec son manteau plein de pieces, sa besace, & son tonneau, en fût plus humble. Il tiroit autant de vanité de toutes ces choses, qu'Alexandre en pouvoit tirer de la conquête de toute la terre. Étant entré un jour chez Platon, qui étoit meublé assez magnifiquement, il se mit à deux pieds sur un beau tapis, & dit : *Je foule aux pieds le faste de Platon. Oui*, répliqua celui-ci, *mais par une autre sorte de faste.*

Il avoit un souverain mépris pour tout le genre humain. Se promenant en plein midi, une lanterne allumée à la main, on lui demanda ce qu'il cherchoit : *Je cherche un homme*, répondit-il.

Il vit un jour un homme qui se faisoit chausser par un esclave. *Tu ne seras pas content*, dit-il, *jusqu'à ce qu'il te mouche. De quoi te servent tes mains ?*

Une autrefois, en passant, il vit des juges qui menoient au supplice un homme qui avoit volé une petite fiole dans le trésor public. *Voilà de grands voleurs*, disoit-il, *qui en conduisent un petit.*

Des parens, qui lui présentoient un jeune homme pour être son disciple, lui en disoient tous les biens imaginables ; qu'il étoit sage, de bonnes mœurs, & qu'il sçavoit beaucoup. Diogene écouta tout fort tranquillement. *Puisqu'il est si accompli*, dit-il, *il n'a aucun besoin de moi.*

Il se mocquoit des Grammairiens qui s'amusent à gloser sur les erreurs d'Ulysse, & qui négligent de corriger les leurs ; des musiciens qui ont soin de mettre un instrument d'accord, sans se soucier d'accorder leurs passions ; des orateurs qui s'étudient à bien parler, & non pas à bien faire ; des avares qui ne songent qu'à amasser des richesses, & qui ne sçavent pas s'en servir.

Platon ayant défini l'homme *un animal à deux pieds sans plume*, Diogene pluma un coq, & le jettant dans son école : *voilà*, dit-il, *l'homme de Platon.*

Un jeune débauché jettant des pierres contre le gibet : *courage*, lui dit-il, *tu l'attraperas.*

Voyant un écriteau sur la por-

te d'un jeune marié, où il y avoit: *Arrière d'ici le mal*, il dit en faisant allusion à la femme: *Après la mort le médecin.*

Une femme s'étant pendue à un olivier, il s'écria: *Qu'il seroit à souhaiter que tous les arbres portassent de semblable fruit.*

On lui reprochoit qu'il avoit fait de méchantes actions: *C'est que j'ai été comme vous*, dit-il, *mais vous ne serez jamais comme moi.*

Il s'étonnoit qu'on se fortifiât le corps par des exercices, & qu'on ne se fortifiât pas l'ame par la vertu.

On s'imaginoit que ceux qui n'avoit pas été initiés aux mystères d'Éleusis, outre les maux qu'ils avoient à craindre pour cette vie, étoient condamnés, après leur descente aux enfers, à demeurer éternellement dans la boue & dans l'ordure. Diogene n'en croyoit rien; & comme ses amis l'exhortoient, par la crainte d'un tel malheur, à se faire initier avant sa mort: » Quoi, dit-il, Agésilaüs & Epaminondas seront » dans la boue & le fumier, pen» dant que les plus vils Athéniens, » parce qu'ils auront été initiés, » auront une place distinguée » dans les isles des Bienheureux! » Socrate ne fut pas plus crédule. Il ne se fit point initier dans ces mystères; & peut-être fut-ce une des raisons qui rendirent sa religion suspecte.

Ajoutons encore la réponse sage & digne d'un homme d'État, que fit Diogene à quelqu'un qui lui demandoit comment il pourroit se garantir de la mauvaise volonté de son ennemi: *C'est*, lui dit Diogene, *en vous rendant vertueux & homme de bien.*

On a accusé Diogene de parler & de penser mal de la Divinité. Il disoit que le bonheur constant d'Harpalus, qui passoit généralement pour un voleur & un brigand, portoit témoignage contre les Dieux.

Parmi d'excellentes maximes de morale, il en avoit aussi de très-pernicieuses. Il regardoit la pudeur comme une foiblesse, & ne craignoit point de braver avec effronterie tous les sentimens de retenue & de honte naturelle. En général, le caractère des Philosophes Cyniques étoit d'outrer tout en matière de morale, & de rendre la vertu même, s'il étoit possible, haïssable, par les excès & les travers auxquels ils la portoient.

Son historien lui donne une éloquence fort persuasive, & en rapporte des effets merveilleux. Onésicrite avoit envoyé à Athènes un de ses fils. Ce jeune homme ayant entendu quelques leçons de Diogene, se fixa dans cette ville. Son frere aîné, bientôt après, en fit autant. Onésicrite lui-même, ayant eu la curiosité d'entendre ce Philosophe, devint son disciple, tant l'éloquence de Diogene avoit d'attraits. Cet Onésicrite étoit un homme important. Il fut fort considéré d'Alexandre, il le suivit dans ses guerres, il y eut des emplois de distinction, & il composa une histoire qui renfermoit les com-

mencemens de la vie d'Alexandre. Phocion, encore plus illustre que lui, fut disciple de Diogene, aussi-bien que Stilpon de Mégare.

Diogene, en passant à l'isle d'Égine, fut pris par des Pirates, qui l'amenerent en Crete, & l'exposerent en vente. Il répondit au crieur qui lui demandoit : *que sçavez-vous faire?* qu'il sçavoit commander aux hommes, & le pressa de dire, *Qui est-ce qui veut acheter son maître?* Un Corinthien, appellé Xéniade, l'acheta, & l'ayant mené avec lui à Corinthe, le donna pour précepteur à ses fils. Il lui confia aussi toute l'intendance de sa maison. Diogene s'acquitta si bien de tous ces emplois que Xéniade ne pouvoit se lasser de dire par tout : *Un bon génie est entré chez moi.* Les amis de Diogene voulurent le racheter. *Vous n'êtes pas sages*, leur dit-il, *les lions ne sont pas esclaves de ceux qui les nourrissent, mais ceux-ci sont les valets des lions.* Il éleva très-bien les enfans de Xéniade, & s'en fit fort aimer. Il vieillit dans cette maison, & quelques-uns disent qu'il y mourut.

Les Anciens rapportent diversement sa mort; les uns disent qu'ayant mangé un pied de boeuf crud, il se causa un débordement de bile, dont il mourut; les autres assurent que ce fut d'une morsure de chien; quelques autres ont pensé qu'il se fit mourir lui-même en retenant sa respiration. Quoi qu'il en soit, il ordonna en mourant qu'on laissât son corps sur la terre sans l'inhumer. » Quoi! » lui dirent ses amis, vous de» meurerez exposé aux bêtes fa» rouches & aux oiseaux? Non, » répondit-il. Vous mettrez au» près de moi un bâton, afin » je les chasse. Et comment le » pourrez-vous, dirent-ils; puis» que vous n'aurez plus de sen» timent? Que m'importe donc, » répliqua Diogene, d'être man» gé par les bêtes, puisque je » n'en sentirai rien? »

On n'eut point d'égard à cette grande indifférence de Diogene pour la sépulture. Il fut enterré magnifiquement près de la porte qui étoit vers l'Isthme. On érigea à côté de son tombeau une colomne, sur laquelle on plaça un chien de marbre de Paros.

Il mourut âgé de près de quatre-vingt-dix ans, selon quelques-uns, le jour même de la mort d'Alexandre; mais, d'autres le font survivre de quelques années à ce Prince.

Diogene composa plusieurs ouvrages que Diogene Laërce cite, & que nous avons perdus. Origene, S. Basile, S. Jean-Chrysostome, S. Jérôme, S. Augustin, & quelques autres Docteurs, parlent honorablement de lui.

Le revers d'une médaille de l'empereur Vérus, représente un homme vêtu d'une assez longue robe, assis sur une espèce de cippe taillé en forme de tonneau; & ayant la main droite élevée dans l'attitude de quelqu'un qui parle; on lit autour ces mots abrégés, *POPVLus COLoniæ CORinthi.* Il n'est pas douteux que c'est un philosophe qu'on a voulu y représenter; son vêtement, son attitu-

de, tout l'indique; il parle, il enseigne, il explique quelque vérité importante, & on en voit beaucoup de représentés ainsi, particulièrement sur des pierres gravées. Il n'est pas douteux non plus que ce philosophe ne soit Diogene le Cynique; il est trop bien caractérisé par le tonneau sur lequel il est assis, attribut qui ne convient qu'à lui seul. On ne doit pas être étonné que les habitans de Corinthe se soient fait honneur d'un tel philosophe sur leurs monnoies, puisqu'il s'étoit établi dans un de leurs fauxbourgs, comme on l'a dit, & qu'on y venoit de toutes parts, pour le voir ou pour l'entendre.

Ce n'est pas le premier monument, où l'on a représenté, ou du moins cru voir Diogene, de même que son maître Antisthene, & Monime, l'un de ses disciples. Outre le buste rapporté par Fulvius Ursinus, on en trouve des bas-reliefs & même des médailles dans différens recueils, dans Albertus Rubénius *de re vestiaria*, dans les Mêlanges de Spon, de Leonardo Agostino, de Bellori.

DIOGENE, *Diogenes*, Διογένης, (a) natif de Mitylene, fut banni de sa patrie, parce qu'il soutenoit le parti des Perses contre les Macédoniens. Mais, Pharnabaze s'étant rendu maître de Mitylene, y fit rentrer Diogene, & lui en donna la souveraineté.

DIOGENE, *Diogenes*, Διογένης, (b) fameux peintre, qui vécut avec Démétrius Poliorcete, au rapport de Pline. Cet Auteur parle ailleurs d'un célebre sculpteur du même nom, qui étoit d'Athènes, & qui décora le Panthéum d'Agrippa.

DIOGENE, *Diogenes*, Διογένης, (c) ami d'Asdrubal, étoit roi d'un canton de la Libye. Comme il favorisoit les Carthaginois, Scipion marcha contre lui, l'assiégea dans Néphéris, & emporta cette place.

DIOGENE, *Diogenes*, Διογένης, (d) Babylonien, philosophe Stoïcien, disciple de Chrysippe, étoit natif de Séleucie, & fut surnommé Babylonien, parce que sa patrie étoit voisine de Babylone. Athénée en fait aussi un philosophe Épicurien. Il cite de lui un traité de la Noblesse, & il en rapporte des choses très-désavantageuses, qui se passerent à la cour d'Alexandre, roi de Syrie. Il dit même, qu'Antiochus, successeur de ce Prince, fit étrangler Diogene, en punition de ses médisances. Ce Philosophe, selon Lucien, avoit vécu quatre-vingt-huit ans.

Cicéron parle souvent de Diogene le Babylonien, & en particulier au sujet d'une question qu'il propose. Voici cette question: » Dans une grande famine » de l'isle de Rhodes, dit Cicé- » ron, un marchand y aborde, » avec un vaisseau de bled qu'il a

(a) Freinsh. suppl. in Q. Curt. L. II. c. 12.
(b) Plin. T. I. p. 708, 730.
(c) Appian. p. 78, 79.
(d) Quintil. L. I. c. 1. Athen. p. 211. Cicer. de Natur. L. I. c. 41. de Divinat. L. I. c. 6. de Offic. L. III. c. 51. & seq. Lucian. T. II. p. 41.

» chargé à Alexandrie. Il sçait » que beaucoup d'autres en ont » chargé au même lieu, & qu'ils » doivent arriver à Rhodes bien» tôt après lui. Le doit-il dire; ou » peut-il n'en point parler, afin » de mieux vendre son bled ? Je » le suppose homme de bien, & » prêt à dire à ceux de Rhodes » tout ce qu'il sçait, s'il croyoit » qu'il fût mal honnête de le leur » cacher ; mais qu'il est seule» ment en doute si cela est mal» honnête ou non.

» Sur cette question, Diogene » le Babylonien, un des plus » grands & des plus sages philo» sophes d'entre les Stoïciens, & » Antipater, son disciple, hom» me de beaucoup d'esprit, sont » de différens avis. Diogene croit » que le marchand s'en doit tenir » à ce qui est prescrit par le Droit » civil, & qui consiste à déclarer » s'il y a quelque vice dans sa » marchandise, & à la débiter » sans fraude ; mais qu'au surplus, » comme il est question de ven» dre, il lui est permis de profi» ter de la conjoncture, pour » vendre le plus qu'il pourra. J'ai » amené ma marchandise avec » beaucoup de peine & de ha» zard, dira le marchand ; je la » mets en vente, je ne la vends » pas plus que d'autres, & peut» être moins qu'on ne la vendroit » dans un tems où le bled seroit » plus commun. A qui fais-je » tort ?

» Quoi, dit Antipater, de l'au» tre côté, ne devez-vous pas » faire le bien commun, & ser» vir la société humaine ; n'est-ce » pas pour cela que vous êtes né ? » Les principes de la nature que » vous avez en vous, que vous » devez suivre, & à quoi vous » devez obéir, ne vous disent-ils » pas, que comme votre utilité » est celle de tout le monde, » celle de tout le monde est aussi » la vôtre ? Comment pouvez» vous donc céler aux Rhodiens » le bien qui leur doit arriver ?

» Mais, répond Diogene pour » le marchand, il y a de la diffé» rence entre céler & taire. Je ne » vous dis, ni quelle est la nature » des Dieux, ni quel est le sou» verain Bien ; choses dont la » connoissance vous seroit plus » avantageuse, que celle du bled » qui vous doit venir. Dira-t-on » pour cela que je vous les cele ? » Je ne suis donc pas obligé de » vous dire tout ce qu'il vous se» roit utile de sçavoir ?

» Vous y êtes obligé, repli» quera Antipater, & vous n'en » sçauriez disconvenir, à moins » d'avoir oublié ce que deman» dent de vous les loix de la so» ciété, que la nature même a » établie entre les hommes.

» Je ne l'ai pas oublié, repli» quera Diogene ; mais, ces loix » demandent-elles que personne » n'ait rien à soi ? Si cela est, il » n'est plus permis de rien ven» dre, il faut tout donner.

» Vous voyez que dans cette » contestation, le marchand ne dit » pas que quoique la chose dont » il s'agit soit mal-honnête, il ne » laissera pas de la faire, parce » qu'elle lui est utile. Il ne prétend » la faire, que parce qu'il est per-

» fuadé que l'utilité qu'il y trouve » n'est point contraire à l'honnê- » teté ; & si de l'autre côté on » veut l'empêcher de la faire, ce » n'est que parce qu'on prétend » qu'elle est mal-honnête. »

Quelques-uns prennent ce Diogene pour le même que le suivant.

DIOGENE, *Diogenes*, Διογένης, (a) philosophe Stoïcien, mais en même-tems homme d'État. Il fut envoyé à Rome avec Carnéade l'académicien, & Critolaüs le péripatéticien, pour les affaires des Athéniens, l'an 599 de Rome, & 155 avant J. C.

DIOGENE, *Diogenes*, Διογένης, (b) fils d'Archélaüs, général des troupes de Mithridate Eupator. Plutarque le dit fils de la femme de ce général ; ce qui peut signifier qu'elle l'avoit eu d'un autre mari. Quoi qu'il en soit, il fut tué dans une bataille donnée près d'Orchomene, l'an 85 ou 86 avant J. C., pendant qu'il combattoit à l'aîle droite, & qu'il s'y distinguoit avec la dernière valeur.

DIOGENE, *Diogenes*, Διογένης, ou DIOGÉNIEN, *Diogenianus*, Διογενειανός, (c) grammairien de Cyzique. Il écrivit des traités touchant sa patrie ; il en écrivit aussi touchant la poëtique, les élémens, les signes des livres.

DIOGENE, *Diogenes*, Διογένης, Sicyonien, qui avoit composé un livre de la guerre du Péloponnèse.

DIOGENE, *Diogenes*, Διογένης, natif de Tarse, qui écrivit des questions poëtiques.

Diogene Laërce parle de cet Auteur, ainsi que du précédent, dans la vie de Diogene le Cynique.

DIOGENE, *Diogenes*, Διογένης, autrement nommé Diogénete, naquit à Érythrée ; il est cité par Hygin, au sujet du signe des poissons.

DIOGENE, *Diogenes*, Διογένης, (d) philosophe Cynique sous l'empire de Vespasien. Étant venu un jour au théatre, il eut la hardiesse d'invectiver outrageusement contre Tite, à l'occasion de ses amours avec Bérénice. On arrêta cet insolent Cynique, & on le battit de verges.

DIOGENE, *Diogenes*, Διογένης, (e) homme illustre & distingué de la Judée par son courage & par sa vertu. Alexandra, veuve d'Alexandre Jannéus, le fit mourir, à la persuasion des Pharisiens, en haine de ce qu'il avoit été fidele au Roi, mari de cette princesse.

DIOGENE, *Diogenes*, Διογένης, (f) surnommé Laërce ou de Laërte, Historien qui vivoit dans le second siècle, du tems d'Antonin le Philosophe, ou plu-

(a) Plut. T. I. p. 349.
(b) Appian. p. 203. Plut. T. I. p. 465.
(c) Suid. T. I. p. 739.
(d) Dio. Cass. p. 752. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 354.
(e) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 464. de Bell. Judaïc. p. 716.

(f) Roll. Hist. Anc. T. VI. pag. 263. Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 130. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 224. T. V. p. 212. Tom. VI. pag. 474. T. X. p. 4, 29, 54. *& suiv.* 84. T. XIX. p. 314. *& suiv.*

tôt sous l'empire d'Alexandre Sévère, & de ses successeurs, depuis l'an de J. C. 193. M. l'abbé Sévin l'appelle un Écrivain peu méthodique & médiocrement éclairé. Il est, en effet, plus nécessaire à ceux qui veulent connoître l'ancienne Philosophie, qu'estimable pour ses talens. Nous avons de lui, en dix livres, les vies de quatre vingt-deux Philosophes, avec l'exposition de leurs dogmes, & leurs dits les plus mémorables. On convient que cet Auteur entendoit assez peu la matière, & que les notions qu'il donne des opinions des Philosophes, sont trop abrégées, souvent confuses, & bien éloignées de la précision qu'exigent singulièrement les sujets qu'il a entrepris de traiter. Avec ce défaut, qui est grand, Diogene Laërce est néanmoins précieux aux Sçavans, qui trouvent dans son ouvrage bien des choses qu'ils chercheroient inutilement ailleurs. Son style est sec & sans ornemens; mais peut-être n'en convient-il que mieux à des matières qui veulent être présentées clairement, & non pas embellies. Il adresse la parole dans son Ouvrage à une Dame, qu'il ne désigne que par la qualité d'amatrice de Platon. On croit que c'est Arria, dont le goût pour la Philosophie & pour les belles connoissances, est loué dans le traité attribué à Galien sur la thériaque.

Le surnom de Laërce qu'on a accoûtumé de lui donner, marque apparemment son païs, qui pouvoit être le château ou la ville de Laërte dans la Cilicie.

On tire de ses écrits, qu'après avoir bien étudié l'histoire & les dogmes des Philosophes, il avoit embrassé la secte des Épicuriens, les plus éloignés de la vérité, & les plus opposés à la vertu.

La meilleure édition de Diogene Laërce est celle d'Amsterdam de 1692, avec les observations de M. l'abbé Ménage.

Diogene Laërce, en suivant Théopompe & Eudémus le Rhodien, attribue aux Mages, c'est-à-dire, aux Sectateurs de la religion fondée par Zoroastre, le dogme de la résurrection universelle.

DIOGENE, *Diogenes*, Διογένης, Prince de la Chersonnèse Taurique, secourut l'Empire contre les Goths, & fut comblé de présens par Constantin, vers l'an 332.

DIOGENE, *Diogenes*, Διογένης, est un personnage que Lucien introduit fréquemment dans ses Dialogues des Morts.

DIOGENE, *Diogenes*, (*a*) Διογένης, surnommé Gaius, natif de l'isle de Sardaigne, étoit soldat de la cohorte onzième Uranide. Il nous reste un monument de ce Diogene Gaius, qui y est représenté tenant une pique dont le globe est fort gros; mais, la pointe qui est au-dessus du globe est fort courte. Il n'a point d'épée, mais une arme ronde & de figure conique qui pend à son côté. Sa tunique est relevée par une cein-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 241.

ture attachée à une boule ronde; ce soldat tient de la main gauche un rouleau.

DIOGÉNÉE, *Diogenea*, (a) Διογενεῖα, l'une des filles de Céléus, au rapport de Pamphus & d'Homère, cités par Pausanias.

DIOGÉNIEN, *Diogenianus*, Διογενιανὸς, (b) célebre Grammairien qui naquit à Héraclée dans le Pont. Il vivoit sous l'empire d'Adrien, dans le second siècle, vers l'an de J. C. 120. Outre quelques traités de Grammaire, il composa un Dictionnaire par ordre alphabétique, un Traité des fleuves, des lacs & des montagnes, & une Table qui comprenoit les villes du monde. Hésychius, qui a beaucoup emprunté de lui dans son Lexicon, fait mention de lui, aussi-bien que Suidas. André Schot a été le premier qui a donné au public les Parœmies de cet Auteur, qui sont cette sorte de proverbes qu'on accommode au tems & aux lieux.

Vossius croit que ce Grammairien est le même que Diogene de Cyzique, qui fut aussi un Grammairien.

DIOGITON, *Diogiton*, (c) Διογείτων, capitaine Thébain, vengea avec Malcitas la mort de Pélopidas, qui, après avoir remporté une grande victoire sur Alexandre, tyran de Pheres, avoit été tué par les gardes de ce prince. Les Thébains, dit Plutarque, ayant appris la perte qu'ils venoient de faire, & enflammés du désir de se venger sans délai, envoyerent très-promptement une armée de sept mille hommes de pied & de sept cens chevaux, sous la conduite de Malcitas & de Diogiton, qui, surprenant Alexandre réduit à l'étroit & tout consterné de la défaite de son armée, l'obligerent de rendre aux Thessaliens les villes qu'il leur avoit prises, de laisser les Magnésiens, les Phthiotes, & les Achéens en liberté, de retirer ses garnisons de leur païs, & de jurer qu'il obéiroit toujours aux Thébains, & qu'il marcheroit sous leurs ordres contre tous leurs ennemis.

DIOGITON, *Diogiton*, (d) Διογείτων, Athénien du bourg d'Acharna, dans la tribu Œnéïde. Il en est fait mention dans une harangue de Démosthène.

DIOGNETE, *Diognetus*, Διόγνητος, septième Juge ou Archonte des Athéniens, succéda à Mégaclès, sous lequel Homère le poëte florissoit, l'an du monde 3144, 891 avant Jesus-Christ, & il eut Phérecle pour successeur.

DIOGNETE, *Diognetus*, (e) Διόγνητος, fameux Athlete de Crotone, fut vainqueur aux jeux Olympiques, la première année de la 58.e Olympiade.

DIOGNETE, *Diognetes*, (f) Διόγνητος, l'un des principaux de la ville de Chalcédoine, étoit de la tribu Atthide.

(a) Pauf. p. 71.
(b) Suid. T. I. p. 737.
(c) Plut. T. I. p. 297.
(d) Demosth. Orat. in Neær. p. 868.
(e) Pauf. p. 618.
(f) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. II. p. 170, 171.

DIOGNETE, *Diognetus*, (*a*) Διόγνητος, Athénien du bourg de Théoriscus, dans la tribu Acamantide. Démosthène en fait mention dans une de ses harangues.

DIOGNETE, *Diognetus*, (*b*) Διόγνητος, général des Érythréens, peuple d'Ionie, mena du secours aux Milésiens, contre les habitans de l'isle de Naxos. Pendant le siège de la capitale de cette isle, il prit Polycrite, qu'il retint auprès de lui comme sa femme. Mais, cette généreuse captive, ne songeant toujours qu'à la délivrance de sa patrie, profita d'une occasion où les Milésiens célébroient une grande fête dans des débauches extraordinaires. Elle eut l'adresse d'envoyer à un de ses freres qui étoit dans la ville assiégée, un gâteau où elle avoit caché une petite tablette de plomb, & lui marqua que les assiégéans étant noyés dans le vin, il étoit tems de faire une sortie. Cet avis fut exécuté; & les Milésiens surpris dans ce désordre, furent passés au fil de l'épée. Polycrite obtint la grace de Diognete, qui l'avoit fort bien traitée dans sa captivité, & retourna vers la ville capitale, parmi les acclamations du peuple; mais, elle mourut d'un excès de joie, en y faisant son entrée. On l'inhuma dans ce même lieu, où on lui dressa un magnifique sépulcre, que l'on appella monument du charme & de l'envie, parce que l'on crut qu'elle étoit morte par les charmes magiques de l'Envie.

DIOGNETE, *Diognetus*, (*c*) Διόγνητος, Écrivain qui vivoit du tems d'Aléxandre le Grand, vers la 111.[e] Olympiade, & 336 ans avant Jesus-Christ, composa une espèce d'Itinéraire, qui étoit comme le compte du chemin que ce Prince avoit fait.

DIOGNETE, *Diognetus*, (*d*) Διόγνητος, célebre architecte, & ingénieur de Rhodes. Ses concitoyens lui avoient assuré une pension considérable, pour récompense des machines de guerre qu'il leur avoit construites. Il survint un architecte étranger, il se nommoit Callias, qui fit un essai en petit d'une machine capable, selon lui, d'enlever quelque poids que ce pût être, & de triompher par-là de toutes les autres machines. Diognete, jugeant la chose absolument impossible, ne rougit point d'avouer qu'elle étoit au-dessus de sa science. La pension de celui-ci fut assignée à Callias, comme beaucoup plus habile que lui. Quand Démétrius Poliorcete se prépara à faire approcher sa terrible hélépole des murs de Rhodes qu'il assiégeoit, les habitans sommerent Callias de faire usage de sa machine. Il déclara qu'elle étoit trop foible pour pouvoir enlever de si pesans fardeaux. Les Rhodiens sentirent pour lors l'énorme faute qu'ils avoient commise, en traitant avec une telle ingratitude, un citoyen à qui ils

(*a*) Demosth. Orat. in Midi. p. 616.
(*b*) Plut. T. II. p. 254.
(*c*) Plin. T. I. p. 317.
(*d*) Roll. Hist. Anc. T. V. pag. 584, 585.

avoient de si grandes obligations. Ils prierent avec instance Diognete de vouloir secourir sa patrie exposée au dernier danger. Il le refusa d'abord, & demeura inflexible à leurs prieres; mais, quand il vit que les Prêtres & les enfans des plus nobles de la ville, baignés de larmes, venoient implorer son secours, il se rendit enfin, & céda à un spectacle si touchant. Il s'agissoit d'empêcher que les ennemis n'approchassent leur formidable machine de la muraille. Il en vint à bout sans beaucoup de peine, ayant fait inonder le terrein par où l'hélépole devoit passer; ce qui la rendit absolument inutile, & obligea Démétrius Poliorcete de lever le siège, après s'être accommodé avec les Rhodiens. Diognete fut comblé d'honneurs, & sa pension rétablie au double, l'an 304 avant Jesus-Christ.

DIOGNETE, *Diognetus*, (a) Διόγνητος, amiral de la flotte d'Antiochus le Grand.

DIOGNETE, *Diognetus*, (b) Διόγνητος, l'un de ceux qui servoient aux plaisirs de Verrès. Il s'étoit enrichi par les gains considérables qu'il avoit faits dans les fermes de la république.

DIOMÉDA, *Diomeda*, (c) Διομήδη, fille de Phorbas, étoit une des concubines d'Achille. Ce Prince l'avoit emmenée avec lui de Lesbos au siège de Troye.

DIOMÉDA, *Diomeda*, (d) Διομήδη, fille de Xuthus, fut mariée à Deion, dont elle eut plusieurs enfans, la Princesse Astéropée, & les princes Enétus, Actor, Phylacus & Céphale.

DIOMEDE [l'Isle de], *Diomedis Insula.* Cette isle étoit vers la fontaine du Timave, au fond du golfe qui est à l'Orient d'Aquilée. Elle s'appelle aujourd'hui Belforte, selon le P. Coronelli. Il y avoit un temple, & les Anciens l'appelloient indifféremment l'isle ou le temple de Diomede. Théophraste remarque que c'est le seul endroit de l'Italie où il vient des plantes. Il se trompe. Corneille dit que *Diomedis templum* ou le temple de Diomede, est un ancien village du Frioul, appellé présentement San-Giovani. Il vaut mieux s'en tenir au P. Coronelli.

DIOMEDE [le Promontoire de], *Diomedis Promontorium.* (e) C'étoit une presqu'isle de la Liburnie, sur la mer Adriatique. Il y en avoit qui lui donnoient la nom d'Hyllis. C'est présentement *Cabo di S. Nicolo.*

DIOMEDE [la Borne de], *Diomedis Limes.* (f) C'étoit une contrée de Thrace, selon Pline. Cet Auteur dit qu'aux environs d'Abdere, & vers la borne nommée la borne de Diomede, les chevaux que l'on y faisoit paître, étoient saisis de la rage.

DIOMEDE, *Diomedes*, (g) Διομήδης, est le premier nom que

(a) Roll. Hist. Anç. T. IV. p. 355, 357.
(b) Cicer. in Verr. L. V. c. 73.
(c) Homer. Iliad. L. IX. v. 661.
(d) Apollod. pag. 261.
(e) Plin. T. I. p. 178.
(f) Plin. T. II. p. 374.
(g) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 362, 363.

porta Jaſon. Ce fut le centaure Chiron qui lui donna ce dernier, à cauſe des ſciences qu'il lui apprit.

DIOMEDE, *Diomedes*, (a) Διομήδης, fils de Tydée, & petit-fils d'Œnée, roi de Calydon, naquit en Étolie. Après la mort de ſon pere, il alla s'établir à Argos; & y jouit d'un grand crédit. Comme il étoit de race royale, quoiqu'il n'eût jamais règné ſur les Argiens, il fut choiſi pour les conduire au ſiège de Troye. On lui avoit aſſocié Sthénélée & Euryale; mais, ils devoient prendre les ordres de Diomede. C'étoit lui qui étoit le Général, & il commandoit quatre-vingts navires. Il ſe diſtingua à cette guerre par mille belles actions; & il eſt un des héros dont Homère paroît raconter les exploits avec le plus de complaiſance.

Minerve, dit notre Poëte, voulant faire éclater la valeur de Diomede, pour le diſtinguer de tous les Grecs, & pour lui faire remporter une gloire immortelle, augmenta encore ſa force & ſon intrépidité. De ſon caſque & de ſon bouclier ſortoit continuellement un feu ſemblable aux feux de la brillante étoile qui ſe leve à la fin de l'été, & qui jette une lumière plus étinçelante & plus vive, après s'être baignée dans les eaux de l'Océan. Tel étoit l'éclat dont Diomede étoit environné; & tel le feu que jettoient ſes armes. La Déeſſe le pouſſa au milieu de la mêlée, & dans l'endroit où l'on ſe battoit avec le plus d'acharnement.

Pendant tout le fort du combat, perſonne n'auroit ſçu connoître quel parti ſuivoit Diomede, s'il étoit du côté des Troyens ou du côté des Grecs; il couroit furieux de toutes parts. Tel qu'un fleuve groſſi par les pluies de l'hiver, & qui coulant avec violence, emporte ſes ponts, & ne trouve ni levées ni digues qui l'arrêtent, point de clôtures aſſez fortes pour réſiſter à l'impétuoſité de ſes vagues ſubites, qu'il roule avec furie, dès que Jupiter en colère a ouvert les cataractes des Cieux; tous les travaux que les laboureurs oppoſent à ſa rage, ſont entraînés dans un moment; tel Diomede rompt & renverſe les forts bataillons des Troyens; les plus nombreux n'oſent s'oppoſer aux efforts de ſon courage, tout plie devant lui. Le fils de Lycaon, voyant l'audace avec laquelle Diomede couroit par-tout le champ de bataille, chaſſant devant lui, & mettant en déſordre les bandes Troyennes, tend ſon arc, & lâche ſur ce héros une fleche, qui donnant ſur ſa cuiraſſe, à l'endroit où elle étoit relevée ſur l'eſtomac, entre en biaiſant, & lui perce l'épaule droi-

(a) Homer. Iliad. L. II. v. 70. *& ſeq.* L. V. v. 1. *& ſeq.* Virg. Æneid. L. I. v. 756. L. II. v. 163. *& ſeq.* L. XI. v. 243. Strab. p. 150, 214, 215, 284. Juſt. L. XII. c. 2. L. XX. c. 1. Pauſ. p. 20, 53, 141. *& ſeq.* Ovid. Metam. L. XIV. c. 10. Plin. T. I. p. 167, 173, 181, 508, 569, 655. T. II. p. 601, 633. Solin. p. 59, 68, 69. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. p. 265. *& ſuiv.* 360. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. II. p. 23. *& ſuiv.* Tom. IV. p. 584. *& ſuiv.* T. X. p. 323. *& ſuiv.* T. XIV. p. 212, 213.

te, où elle demeure. Le fils de Lycaon se glorifioit déjà de cet avantage; mais, Diomede s'étant un peu retiré & mis à couvert derrière son char & ses chevaux, se fait arracher la fleche, & en même tems il adresse sa priere à Pallas. Il n'eut pas plutôt fait cette priere, que la déesse l'exauça, & lui rendit sur l'heure même toute la force & toute la légereté qu'il avoit d'ordinaire.

Diomede retournant au combat, se met à la tête des plus avancés. Il avoit déjà combattu contre les Troyens avec beaucoup de courage; mais alors, il sentit ses forces & son audace augmentées infiniment. Furieux, il se jette au milieu des ennemis; il tue d'abord Astynoüs & le prince Hypénor, blessant l'un d'un coup de lance au-dessous de la mammelle, & frappant l'autre d'un coup de sabre à la clavicule, près de l'épaule qu'il lui sépara du cou & du dos. Il les laissa tous deux pour courir sur Abas & Poluïde, qu'il tua tous deux, & en même tems, il marche vers Xanthe & Thoon, fils de Phénops, qui les avoit eus dans sa vieillesse. Après les avoir étendus par terre, il tombe sur Echémon & Chromius, enfans de Priam, & qui étoient tous deux sur un même char. Il les en précipite, les dépouille de leurs armes, & prend leurs chevaux, qu'il donne à ses compagnons, pour les conduire aux vaisseaux des Grecs.

Cependant, Énée voyant les ravages que ce redoutable guerrier fait dans tous les rangs, se jette au milieu de la bataille, à travers les piques & les javelots, pour voir s'il ne trouveroit point Pandare, fils de Lycaon. Dès qu'il l'eut apperçu, il le joignit, & l'exhorte à décocher un trait sur un homme que la victoire suit partout. Pandare monte sur le char d'Énée, & ils poussent ensemble leurs chevaux vers Diomede. Dès qu'ils furent près de lui, Pandare lui lance un javelot, & ce javelot donne dans le bouclier de Diomede. Il le perce de part en part, & la pointe ayant pénétré jusque dans la cuirasse, il y demeure attaché.

Pandare, glorieux de ce succès, se met à crier de toute sa force: » Te voilà enfin blessé, le javelot » a percé ta cuirasse, & entre » bien avant dans ton corps; je » ne pense pas que tu résistes » long-tems à cette blessure, & » ma gloire va recevoir un lustre » bien éclatant par ta mort. Tu » te trompes, repartit Diomede » sans s'étonner; tu as manqué » ton coup, ton javelot ne m'a » point blessé; mais, je crois que » vous n'aurez du repos ni l'un ni » l'autre, qu'un des deux n'ait » rassasié de son sang l'homi» cide Dieu des combats. « En achevant ces mots, il lance son javelot, que la déesse Minerve conduisit entre l'œil & le nez de Pandare; le trait entre jusques dans la bouche. Pandare tombe du char, & demeure sans force & sans vie dans l'endroit où il est tombé.

Énée, craignant que les Grecs ne se rendissent maîtres de son corps, se jette de son char pour

le défendre. Auſſi-tôt Diomede prend de ſa main une pierre d'une peſanteur énorme, la jette contre Énée, & le frappe au haut de la cuiſſe, dans l'emboîture, qui fut briſée du coup, avec les deux nerfs qui y paſſent, & qui deſcendent juſqu'au talon. Énée tombant ſur ſes genoux, met une main à terre pour s'appuyer, & dans le moment ſes yeux ſe couvrent d'épaiſſes ténebres. Il ſeroit mort ſur la place, ſi Vénus ſa mere ne fut venue à ſon ſecours. Cette déeſſe l'enleve entre ſes bras; mais, Diomede ſe met à ſa pourſuite à travers les rangs, & l'ayant atteinte, il l'approche & lui porte un grand coup de ſon javelot. Vénus ſe ſentant bleſſée, remplit l'air de ſes cris, & laiſſe tomber ſon cher Énée; mais, Apollon le prenant entre ſes bras, le couvre d'un épais nuage, & l'enleve à la fureur des Grecs.

Diomede ſe jette encore ſur Énée, quoiqu'il vît qu'Apollon lui-même ſe tenoit près de lui pour le défendre; dans l'impatience d'ôter la vie à ce héros, & de le dépouiller de ſes armes, il ne reſpectoit point la préſence de ce Dieu puiſſant. Trois fois il ſe lança ſur ce Prince, & trois fois le Dieu le repouſſa du ſeul éclat de ſon bouclier. L'intrépide mortel, ſemblable au Dieu des batailles, tente un nouvel effort, & revient pour la quatrième fois à la charge, & Apollon irrité de ſa témérité, lui dit d'un ton menaçant & terrible : » Rentre en toi » même, fils de Tydée; retire- » toi, & ne ſois pas aſſez inſenſé » pour prétendre t'égaler aux » Dieux; il y a une différence in- » finie entre l'eſſence toujours » permanente des Dieux immor- » tels qui habitent les Cieux, & » le néant des mortels qui ram- » pent ſur la terre. « A ces mots, Diomede fait quelques pas en arrière, pour ne pas s'expoſer davantage à la colere du redoutable Dieu.

Comme il s'étoit retiré un peu à l'écart, pour reprendre haleine, & effrayé d'ailleurs de la vue d'Hector, qui tantôt précédé, tantôt ſuivi de Mars, faiſoit les plus grands ravages, Minerve vient l'exciter à retourner au combat. Elle monte elle même avec lui dans ſon char, prend les guides, & pouſſe les chevaux contre Mars. Ce Dieu n'eut pas plutôt vu Diomede, qu'il marcha contre lui. Lorſqu'ils ſe furent joints, Mars le premier allonge à Diomede un grand coup de pique par-deſſus le joug & les rênes de ſes chevaux, avec une furieuſe impatience de lui ôter la vie; mais, la déeſſe prend cette pique avec la main, l'éloigne du char, & rend le coup inutile. En même tems, le fils de Tydée lui porte à ſon tour un grand coup de ſa pique; Minerve la conduit, & la fait entrer bien avant au-deſſous des côtes. La pique perçant la lame dont il étoit ceint au défaut de la cuiraſſe, lui fait une cruelle bleſſure.

Diomede ſe ſignala par pluſieurs autres exploits, mais ſur-tout par l'enlèvement du Palladium, de la conſervation duquel dépendoit celle de la ville de Troye. C'étoit

une petite statue que l'on disoit être tombée du Ciel. Les Grecs avoient donné ordre à Diomede & à Ulysse d'aller enlever cette statue, que l'on conservoit dans la citadelle. Ils partent, & à la faveur de la nuit, ils arrivent jusqu'au pied du rempart. Diomede, sans perdre de tems, monte sur les épaules d'Ulysse, qui, à force de se hausser, l'éleve de plus en plus, comptant bien que Diomede à son tour lui aidera à monter. Mais, celui-ci n'est pas plutôt au haut du rempart, que laissant-là Ulysse, il va droit à la citadelle, est assez heureux pour trouver la statue, l'emporte, vient rejoindre son compagnon, & s'en retourne avec lui. Ulysse marchoit derrière, & faisoit questions sur questions. Diomède qui connoissoit ses ruses, dissimule, dit qu'il a enlevé une statue, mais que ce n'est point la véritable. Malheureusement Ulysse parvient à y toucher, & reconnoît à sa petitesse que c'est le Palladium. Piqué d'avoir eu si peu de part à un exploit si glorieux, il tire son épée; & pour se donner tout l'honneur de l'aventure, il alloit tuer Diomede, lorsque ce Prince, frappé de la lueur d'une épée nue, car il faisoit clair de lune, se retourne, prend aussi ses armes, reproche à Ulysse sa trahison, sa lâcheté, & lui tenant l'épée dans les reins, l'oblige de marcher devant lui jusqu'au camp. De-là ce proverbe si connu des Grecs, *la loi de Diomede*, qui se disoit à propos de ceux que l'on forçoit de faire quelque chose malgré eux.

Nous avons dans Béger & dans Spanheim, une médaille sur laquelle Diomede, assis & nu, à la manière dont, selon Pline, on peignoit les anciens héros, tient de la main droite cette statue de Minerve, comme le plus remarquable de ses trophées.

Diomede alla aussi, à ce qu'on dit, dans l'isle de Lemnos, d'où ne pouvant arracher Philoclete, il en emporta les fleches d'Hercule; & c'étoit avec ces fleches à la main, qu'il étoit représenté sur une statue qu'il avoit à Athènes, quoiqu'Ovide raconte la chose autrement, & que Sophocle, dans sa tragédie de Philoclete, une des plus belles que l'Antiquité nous ait laissées, fasse seulement accompagner Ulysse par le jeune Pyrrhus, fils dAchille.

Au retour de la prise de Troye, il s'égara par une nuit obscure, & aborda à Phalere dans l'Attique. Les Argiens qu'il avoit avec lui, croyant être en païs ennemi, se mirent à piller la campagne, lorsque Démophoon, qui ne les reconnoissoit pas non plus, étant accouru, tua plusieurs de ces Argiens, & leur enleva le Palladium. Cette affaire, qu'on ne pouvoit imputer qu'au malheur de ne s'être point reconnus, n'eut pas d'autres suites.

Diomede, étant à Corinthe, bâtit un temple à Minerve, sous le nom de Minerve aux beaux yeux; & elle fut ainsi nommée, en mémoire de ce que devant Troye, elle avoit dessillé les yeux de ce héros, & dissipé les ténèbres dont il étoit environné. Il en

fit construire aussi un en l'honneur d'Apollon, surnommé Épibatérius, parce que ce Dieu l'avoit sauvé de la tempête qui accueillit les Grecs au retour de Troye.

Dès qu'il fut arrivé a Argos, son grand pere Œnée, chassé de son royaume par les enfans d'Agrius, vint lui demander du secours. Diomede mena aussi-tôt son armée en Calydonie, & vengea l'injure faite à ce Prince; mais, après ce service, il lui déclara qu'il ne pouvoit rester en Étolie, & l'exhorta à revenir avec lui à Argos. Œnée ayant accepté cette proposition, Diomede lui rendit tous les honneurs possibles comme à son ayeul paternel; & pour conserver sa mémoire, il voulut que le lieu où ce Prince finit ses jours, fût appellé Œnoé.

Pendant qu'il étoit au siège de Troye, sa femme étoit devenue amoureuse d'un jeune homme nommé Cyllabarus, & les flatteurs ne manquerent pas de dire, que c'étoit Vénus qui l'avoit portée à répondre aux désirs de son amant, pour se venger de ce que Diomede l'avoit blessée à la main. Comme cette intrigue avoit fait du bruit, & que Cyllabarus avoit beaucoup de crédit, Diomede se dégoûta du séjour d'Argos, & alla chercher un établissement dans cette partie de l'Italie, qu'on appella depuis la grande Grece, où ayant épousé la fille de Daunus, il bâtit dans l'Iapygie, la ville d'Argos Hippium, aujourd'hui Arpi. Comme Turnus faisoit alors la guerre à Énée, il lui envoya demander du secours qu'il lui refusa; car, dans le fond, Énée n'étoit point ennemi des Grecs; aussi Pausanias assure positivement que Diomede ne fit jamais la guerre au prince Troyen. Ovide, qui fait l'histoire de l'ambassade que Turnus lui avoit envoyée, dit que Diomede s'excusa sur le peu de troupes qu'il avoit, parce que ses compagnons, pendant sa navigation, ayant insulté Vénus, cette déesse les avoit changés en oiseaux qui s'étoient envolés dans une isle voisine. Le fait est que Diomede étant mort, ses compagnons, qui ne se trouvoient pas les plus forts dans leur nouvelle ville, se retirerent secrétement dans une petite isle; & comme elle étoit remplie d'oiseaux, on publia que c'étoient les Argiens eux-mêmes qui en avoient pris la figure. Les Sçavans se sont donné la peine de chercher quels oiseaux c'étoient, & un d'eux a composé une dissertation intitulée, *de ave Diomedæa.* Solin, Pline, qui parlent souvent de ces oiseaux, assurent qu'ils caressoient les Grecs qui arrivoient dans cette isle, & Ovide dit qu'ils ressembloient à des cygnes.

DIOMEDE, *Diomedes*, (*a*) Διομήδης, roi de Thrace, avoit de très-belles cavales. Eurysthée ordonna à Hercule d'en aller enlever quelques-unes. Diomede voulant lui résister, fut tué dans

(*a*) Diod. Sicul. pag. 155, 156. Strab. pag. 331. Plin. Tom. I. p. 204. Pauf. pag. 197.

le combat ; & comme ce Prince s'étoit ruiné à nourrir des chevaux, & qu'il avoit vendu pour cela jusqu'à ses esclaves, on publia que ses cavales étoient nourries de chair humaine, comme le dit Palephate, & peut-être même, que ce qui contribua à la fable, c'est qu'elles avoient dévoré un jeune homme. Quelques Auteurs expliquent cette fable, des filles de Diomede, qui s'engraissoient aux dépens des victimes que leur lubricité attiroit à la cour de leur pere, qui les prostituoit aux étrangers.

Cet enlèvement des cavales de Diomede par Hercule est compté pour un des travaux de ce héros; & la manière dont Diodore de Sicile raconte la chose, mérite d'être rapportée. Ces cavales, dit-il, étoient si furieuses, qu'on leur avoit donné des mangeoires d'airain, & si fortes, qu'on étoit obligé de les lier avec des chaînes de fer. Ce n'étoit point des fruits de la terre qu'on leur donnoit à manger; mais, elles se nourrissoient de membres coupés des malheureux étrangers qui arrivoient dans la Thrace. Hercule voulant prendre ses cavales, se saisit d'abord de leur maître, & il les rendit obéissantes, en les rassasiant de la chair de celui qui les avoit accoûtumées à manger de la chair humaine. Après qu'elles furent amenées à Eurysthée, ce Prince les consacra à Jupiter. Leur race subsista jusqu'au règne d'Aléxandre, roi de Macédoine.

DIOMEDE, *Diomedes*, (a) Διομήδης, grand ami d'Alcibiade, à qui il prêta un jour pour Olympie un char à quatre chevaux. Dans le certificat qu'on tiroit de ceux qui se présentoient pour la course, Alcibiade déclara que ces chevaux lui appartenoient; & quand ils eurent gagné le prix, non seulement il ne rendit pas à Diomede la justice d'avouer que les chevaux étoient à lui; mais, il ne voulut pas lui rendre les chevaux même qu'on lui avoit prêtés.

Ce récit est tiré de Diodore de Sicile; & Henri Étienne trouve tout cet endroit défectueux dans le Grec. Au reste, dans la liste des vainqueurs aux jeux Olympiques, qui faisoit l'Ére des Grecs, on ne trouve le nom, ni d'Alcibiade, ni de Diomede. Mais, la seule course qui fît date, étoit celle du stade, en mémoire d'Hercule, qui le courut à pied, & non la course au chariot.

Plutarque rapporte ce trait d'histoire tout autrement, & voici comment. » Il y avoit à Athènes, » dit-il, un certain Diomede, qui » étoit assez honnête homme & » des amis d'Alcibiade, & qui » souhaitoit avec une passion ex- » trême de remporter le prix aux » jeux Olympiques; il avoit ap- » pris que les Argiens avoient un » char magnifiquement attellé, » qui appartenoit à la Républi- » que, & il sçavoit qu'Alcibiade » étoit tout-puissant à Argos où » il avoit beaucoup d'amis. Il le » pria donc instamment de lui

(a) Diod. Sicul. p. 370. Plut. T. I. p. 196.

» acheter ce char. Alcibiade, au » lieu de l'acheter pour son ami, » le prit pour lui-même, & laissa » là Diomede, qui se désespéroit, » & qui prenoit les dieux & les » hommes à témoins de cette » noire perfidie. Il semble même » qu'il y eut sur cela un procès; » car, on trouve dans Isocrate » une oraison sur le char pour le » jeune Alcibiade; mais, le de- » mandeur est nommé Tisias & » non pas Diomede. «

Il paroît par ce passage, que les villes & les Républiques préparoient des chars avec beaucoup de dépense, pour les envoyer aux jeux Olympiques, & que quelquefois, à force d'argent, on les obligeoit à vendre ces chars. Car, il y avoit sur cela un entêtement & une émulation qui approcheroient de la folie, si on pouvoit jamais appeller folie ce qui contribue à la grandeur des États, & qui rend les peuples amoureux de la gloire. Les victoires des jeux Olympiques étoient plus éclatantes & suivies d'un plus grand honneur que les triomphes de Rome. Faut-il donc s'étonner qu'on y courût avec tant d'ardeur?

DIOMEDE, *Diomedes*, (*a*) Διομηδης, célebre Grammairien. On ne sçait pas au juste en quel tems il a vécu. Selon quelques Critiques, non seulement il est plus moderne que Flavius Sosipater Charisius, mais même que Priscien. Il paroît que ces Critiques se sont trompés; il est sûr que Diomede doit être plus ancien que Priscien, puisque celui-ci le cite plusieurs fois. Nous avons de Diomede trois espèces de livres sur les matières grammaticales.

M. Baillet dit qu'il y a deux choses à considérer dans le Diomede que nous avons aujourd'hui; la première, qu'il n'est point pur & sans mêlange; depuis principalement que Jean Césaire, sçavant, mais trop audacieux Critique, a pris la liberté d'insérer tout ce qu'il lui a plu dans l'édition qu'il en a donnée; la seconde, le grand rapport qu'on trouve entre ce qu'on lit dans cet ouvrage, & ce qu'on lit dans Charisius; ce qui a fait que les uns ont soupçonné ce Diomede de supposition, & que les autres l'ont jugé postérieur à Charisius, dont ce que nous avons sous le nom de Diomede paroît être une copie ou un extrait, en retirant les fourrures de Jean Césaire. Ainsi parle M. Baillet; mais il ignoroit sans doute, que depuis Jean Césaire, on a des éditions de Diomede pures & sans mêlange, entr'autres celle qu'Élie Putschius donna en 1605. L'ouvrage de Diomede est intitulé : *Diomedes linguæ Latinæ perscrutator, de arte Grammatica*; tel est le titre de l'édition de Milan 1513, *in-folio*. Cette édition n'étoit pas la première; il s'en étoit fait une à Venise en 1491, *in-folio*, avec Phocas, Donat, Servius, &c. Il y en a eu aussi des éditions en 1495, 1511, encore à Venise,

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 190, 191, 207, 208.

une à Paris en 1507, &c. Jean Rivius, Janus Parrhasius, & d'autres Critiques ont travaillé sur cet Auteur.

L'on trouve au deuxième tome des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, quelques éclaircissemens sur certains passages de Diomede, qu'on peut consulter si l'on en est curieux.

DIOMEDE, *Diomedes*, (*a*) Διομήδης, secrétaire de la reine Cléopâtre. Ce fut lui que cette Princesse chargea d'aller annoncer à M. Antoine qu'elle étoit encore pleine de vie, & qu'il eût à se faire porter dans le tombeau où elle étoit. Diomede trouva M. Antoine qui venoit de se plonger l'épée dans le ventre. Mais, comme la plaie n'avoit pas été assez grande pour lui causer une prompte mort, il n'eut pas plutôt appris que Cléopâtre vivoit encore, qu'il commanda avec beaucoup d'ardeur à ses gens de le porter, & ils le porterent sur leurs bras à la porte du tombeau.

DIOMÉDÉES, *Diomedeæ*, Διομήδειαι, Διομήδειοι, (*b*) isles de la mer Adriatique, situées sur les côtes de la Daunie, vis-à-vis l'embouchure du fleuve Tiferne. Ptoléme en compte cinq; & Strabon, deux seulement, aussi-bien que Pline, qui en appelle une Teutrie. Strabon ajoûte qu'une de ces deux isles est habitée, & l'autre déserte; que c'est dans celle-ci que la fable dit que Diomede mourut, & que ses compagnons furent changés en oiseaux. Il en reste encore en quelque sorte, poursuit Strabon, & ils vivent d'une façon qui approche beaucoup de celle de l'homme, par leur manière de se nourrir, & par leur familiarité à l'égard des gens de bien, & leur soin à éviter les scélérats.

Il y a des Géographes anciens, comme Pomponius Méla, qui ne parlent que d'une seule isle, qu'ils nomment Diomédée ou Diomédie.

Ortélius dit avoir vu une carte, où il y avoit cinq isles, si l'on veut donner ce nom à des roches qui sont plutôt des écueils. La plus grande, dit-il, & qui est ornée d'un monastère, a nom S. Nicolas; la seconde S. Domino; la troisième Caprara; la quatrième Credazii; & la dernière Verchia. M. de l'Isle, qui les place vers le 42 degré & demi de latitude, & le 34 degré de longitude, n'en marque que trois principales, & laisse les autres sans nom. Les trois sont, la plus grande & la plus occidentale, l'isle S. Domino; la seconde, la plus méridionale, l'isle de Tremiti; la troisième, plus à l'orient, l'isle de Caprara. Le P. Coronelli, dans son Isolaire, n'en marque que quatre qui ont les mêmes noms, & dans le même ordre; mais, il fait la seconde un peu plus grande que la troisième.

DIOMÉDIE, *Diomedia*, (*c*) ville d'Italie, située dans le païs des Dauniens, selon Étienne de Byzance. Virgile parle de cette

(*a*) Plut. T. I. p. 951.
(*b*) Ptolem. L. III. c. 1. Strab. pag. 214, 215, 284. Plin. T. I. p. 181, 569, 655. Pomp. Mel. p. 149.
(*c*) Virg. Æneid. L. VIII. v. 9, 10.

ville qu'il appelle *Diomedis Urbem*. Ortélius pense que c'est la même qui fut nommée Arpi, Argos, Hippium, Argyrippa & Lampé. Niger la nomme Sarpi; & Érythræus, Monte-Sant-Angelo.

DIOMEDIS CAMPI. *Voyez* Campi.

DIOMEDIS TEMPLUM. *Voyez* Diomede [l'isle de].

DIOMEDIS URBS. *Voyez* Diomédie.

DIOMEDON, *Diomedon*, Διομέδων, (a) capitaine Athénien, fut un des dix Généraux que l'on nomma pour commander les armées en la place d'Alcibiade.

DIOMÉDON, *Diomedon*, Διομέδων, (b) natif de Cyzique. Cet homme, s'étant laissé gagner par Artaxerxe, entreprit d'attaquer la fidélité & le désintéressement d'Épaminondas, à force d'argent & de promesses. Dans cette intention, il vint à Thebes chargé de grosses sommes; & sçachant qu'un jeune homme nommé Micythe étoit fort avant dans les bonnes graces d'Épaminondas, il le mit dans ses intérêts, moyennant une somme de cinq talens dont il lui fit présent. Ce jeune homme se rendit au logis d'Épaminondas, & lui déclara sans détour le sujet de la commission dont étoit chargé Diomédon. Mais, Épaminondas donna sa réponse en présence de Diomédon, & lui parla en ces termes : » Tout votre argent est inutile; car, si votre Roi veut le bien & l'avantage de ma patrie, je ferai gratuitement ce qu'il désire de moi; mais, s'il exige le contraire, vous pouvez lui dire que malgré tous ses trésors, il n'a point assez d'or & d'argent pour me tenter, puisque je n'échangerois pas toutes les richesses de l'univers pour l'amour de ma patrie. Pour vous, qui, faute de m'avoir bien connu, êtes venu dans le dessein de me corrompre, & qui avez jugé de moi sur le sentiment que vous avez de vous-même, je ne m'étonne point de la démarche que vous venez de faire; je veux bien vous le pardonner; mais, retirez-vous au plus vite de ces terres, de peur que désespérant de me gagner, vous ne travailliez à en corrompre d'autres. Et vous, Micythe, je vous commande de lui rendre l'argent qu'il vous a donné; & si vous ne le faites à l'instant, je vais vous livrer au Magistrat. « Diomédon, déchu de ses espérances, le supplia de lui procurer du moins une retraite sûre, & la permission d'emporter avec lui les effets dont il s'étoit chargé. » Vous le pouvez faire sans crainte, repartit Épaminondas, & je vous l'accorde, non pour l'amour de vous, mais pour mon propre honneur; car, je craindrois que si on venoit à vous enlever votre argent, on ne m'accusât d'avoir trouvé le moyen de faire venir à mon

(a) Xenoph. p. 442.
(b) Corn. Nep. in Epam. c. 4. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIV. p. 124, 125.

» profit ces mêmes ſommes que
» je n'aurois pas voulu accepter
» d'abord. «

Il lui demanda en même tems dans quel lieu il ſouhaitoit qu'on le conduisît ; & Diomédon lui témoignant qu'il ſeroit bien aiſe que ce fût à Athènes, il lui donna une eſcorte ſûre pour l'y accompagner.

DIOMILE, *Diomilus*, (*a*) Διόμιλος, banni de l'iſle d'Andros, ſervit dans les troupes des Syracuſains contre les Athéniens. Un jour, les premiers voulant empêcher leurs ennemis de ſe rendre maîtres de la hauteur d'Épipole, qui commandoit Syracuſe, y envoyerent Diomile à la tête de ſept cens hommes d'infanterie. Mais, les Athéniens les ayant attaqués dans un moment où ils étoient en déſordre, les battirent aiſément. Il en demeura trois cens ſur la place avec leur chef, l'an 414 avant J. C.

DIOMUS, *Diomus*, (*b*) berger Sicilien, qui ſe rendit célebre par ſes poëſies paſtorales. On lui donne le premier rang après Daphnis.

DION, *Dion*. Le mot de Dion & celui de Dium ſignifient la même choſe. Le premier eſt Grec, l'autre Latin, de ſorte que la même ville eſt nommée, tantôt Dium, tantôt Dion, ſelon que les Auteurs ont écrit en Latin ou en Grec. *Voyez* Dium.

DION, *Dion*, Δίων, (*c*) capitaine Athénien. Xénophon en parle au quatrième livre de l'hiſtoire Greçque.

DION, *Dion*, Δίων, (*d*) célebre capitaine de Syracuſe, fils d'Hipparinus, étoit d'une illuſtre naiſſance. Il ſe trouva engagé dans la tyrannie des deux Denys, par l'alliance qu'il avoit faite avec ces deux Princes. Denys l'ancien avoit épouſé Ariſtomaque, ſœur de Dion ; & de ce mariage étoient ſortis deux fils, Hipparinus & Niſée ; & deux filles, Sophroſyne & Arete. Le tyran maria la première à ſon fils Denys, qui fut auſſi ſon ſucceſſeur à la couronne, & il fit épouſer la ſeconde à Dion ; mais, ce ne fut qu'après la mort de Théaridès ſon premier mari.

Outre l'honneur de toucher de ſi près au ſang Royal, & de rapporter ſon origine à des ayeux ſi illuſtres, Dion avoit reçu de la nature beaucoup d'autres avantages. Il avoit un caractère d'eſprit ſouple, doux, poli, capable des arts & des ſciences ; & ce qui ne doit pas être regardé comme une choſe indifférente, un air noble & majeſtueux relevoit beaucoup ces belles qualités, qui tiroient un nouveau luſtre des grands biens que ſon pere lui avoit laiſſés, & que la libéralité du tyran avoit con-

(*a*) Thucyd. p. 481, 482. Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 450.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VI. pag. 464.

(*c*) Xenoph. p. 537.

(*d*) Corn. Nep in Dion. c. 1. *& ſeq.* in Timol. c. 2. Plut. Tom. I. pag. 958. *& ſeq.* Diod. Sicul. pag. 512. *& ſeq.* Suid. T. I. p. 753. Roll. Hiſt. Anc. T. III. pag. 196, 197, 219, 223. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIII. p. 7. *& ſuiv.* Tom. XVI. p. 134.

sidérablement augmentés. Ses bonnes manières, autant que la proximité du sang, l'avoient mis fort avant dans les bonnes graces de Denys le pere. Outre toutes les autres marques que ce tyran lui donna de sa confiance, il ordonna à ses trésoriers de lui fournir sans autre ordre, tour l'argent qu'il demanderoit, pourvu qu'ils vinssent lui dire le jour même ce qu'ils lui auroient donné.

Quelque ennemi que Dion fût de la tyrannie, il ne laissa pas de s'intéresser à la conservation du tyran, & par l'honneur qu'il avoit de lui appartenir, & plus encore pour la sûreté de ses proches. Denys lui donnoit beaucoup de part dans les plus grandes affaires, & se laissoit même souvent conduire par ses conseils, si ce n'est lorsque la passion étoit plus forte que toutes ses remontrances. Dion fut honoré de toutes les ambassades les plus distinguées, & se conduisit avec tant de prudence & de ménagement dans toutes les négociations dont il étoit chargé, qu'en accordant le devoir & la fidélité avec les intérêts du tyran, il sçavoit adoucir tout ce qu'il y avoit d'odieux & de cruel de la part du Prince qu'il étoit obligé de représenter. L'Ambassade de Carthage lui fit tant d'honneur, que jamais aucun Grec ne remporta des Carthaginois tant d'estime & d'admiration.

Le tyran connoissoit tout le prix & le mérite de Dion; aussi le regardoit-il comme le principal ornement de son État; & il avoit pour lui les mêmes complaisances & la même tendresse que pour son propre fils.

La nouvelle de l'arrivée de Platon à Tarente s'étant répandue en Sicile, Denys ne put refuser aux instantes prieres de Dion, de le faire venir à sa cour, pour contenter l'empressement que ce jeune Seigneur avoit de le voir & de l'entendre. Non seulement il lui accorda cette grace, mais il fit faire une réception magnifique à ce Philosophe, pour le mieux attirer à Syracuse. Si Dion fut touché d'admiration & de tendresse pour ce grand homme, jusqu'à lui donner son cœur & toute sa confiance, Platon ne fut pas moins charmé des excellentes qualités de ce nouveau disciple, puisque malgré les traitemens indignes qu'il avoit auparavant reçus du tyran qui avoit porté l'outrage & la violence jusqu'à donner ordre de le vendre comme un vil esclave, il ne laissa pas de revenir à la cour, pour satisfaire aux prieres & aux désirs de Dion.

Sur ces entrefaites, Denys tombe malade; & sa maladie étant devenue dangereuse, Dion s'informe soigneusement des médecins de l'état du malade, & les conjure de ne lui point cacher le danger où il pourroit être, parce qu'il avoit à lui parler au sujet du partage de ses États, en faveur de ses neveux, qui, étant fils de sa sœur & du tyran, avoient de justes prétentions sur la couronne. Denys, fils du tyran, informé par les médecins mêmes du dessein de Dion, & allarmé des suites que cette entrevue pourroit

avoir,

avoir, les contraint de donner à son pere quelque breuvage qui pût l'assoupir, & le mettre hors d'état d'avoir acun entretien avec Dion. L'effet de cette potion fut tel, que le malade tomba dans un assoupissement qui lui causa la mort.

Tel fut le commencement de la mésintelligence qui survint entre Denys & Dion, & qui s'accrut dans la suite fortement, malgré la profonde dissimulation avec laquelle ils cacherent d'abord l'un & l'autre leurs véritables sentimens, sous quelque apparence d'amitié. Denys même, pour se rendre en quelque chose imitateur de son pere, accorda aux pressantes sollicitations de Dion, le rappel de Platon, qui s'étoit réfugié à Athènes, & le fit revenir à sa cour, comme pour se conduire par les conseils de ce Philosophe. Mais, en même tems, il rappella aussi à Syracuse l'historien Philistus, partisan déclaré du tyran & de la tyrannie. Platon s'acquit une telle autorité, & gagna si bien l'esprit du tyran, par la force de son éloquence, qu'il lui persuada de mettre fin à la tyrannie, & de faire rentrer les Syracusains dans leurs droits naturels; mais, les conseils de Philistus gâterent toutes ces belles dispositions, & le règne de Denys n'en devint que plus violent & plus cruel.

Le mérite personnel, un esprit éminent, un grand crédit, l'affection des peuples, donnoient à Dion une telle supériorité sur Denys, que ce tyran résolut de l'éloigner, dans la crainte qu'il ne se servît de tous ces avantages pour le détruire, s'il le souffroit plus long-tems à sa coûr. Ainsi, ayant fait équiper une galère, pour le transporter à Corinthe, il lui représenta que l'intérêt de tous les deux, & les défiances continuelles qu'ils avoient l'un de l'autre, rendoient cette séparation nécessaire, & qu'il falloit une bonne fois qu'ils s'assurassent tous deux contre les tentations qu'ils pourroient avoir de se supplanter mutuellement. Le tyran voulant adoucir ce qu'il y avoit d'odieux dans cette conduite, & sçachant les murmures & l'indignation qu'elle excitoit parmi le peuple, fit charger la galère de tous les biens de Dion, qui se pouvoient transporter, pour mieux faire croire que la haine n'avoit aucune part à cet éloignement, & qu'il n'y avoit été déterminé que par la considération de sa propre sûreté.

Diodore de Sicile dit que Denys voulut faire ôter la vie à Dion, & que celui-ci en ayant été informé, se cacha d'abord chez quelques amis, & passa ensuite de la Sicile dans le Péloponnèse, accompagné de son frere Mégaclès, & de Charriclidès que le tyran avoit mis lui-même à la tête de ses gens de guerre.

Cependant, il survint une guerre qui obligea Denys de renvoyer Platon. Avant son départ, il lui promit qu'il rappelleroit Dion le printems suivant; mais, il ne tint pas sa promesse, & se contenta de lui envoyer ses revenus, priant Platon de l'excuser s'il avoit manqué à sa parole, & d'en

accuser la guerre seule, & lui donnant sa foi & sa parole, que sitôt que la paix seroit conclue, il feroit revenir Dion, à condition pourtant qu'il se tiendroit en repos, qu'il ne remueroit en aucune manière, & qu'il ne le calomnieroit & ne le décrieroit point dans l'esprit des Grecs.

Platon n'oublia rien pour porter Dion à observer ces conditions. Pour cet effet, il tourna son esprit à l'étude de la philosophie, & le tint avec lui dans son école. Dion logeoit à Athènes chez un certain Callippus, qui étoit une de ses anciennes connoissances; mais, il acheta une petite terre à la campagne, pour aller s'y divertir; & quand il partit ensuite pour la Sicile, il en fit présent à Pseusippe, celui de tous ses amis qu'il avoit le plus fréquenté, & avec lequel il avoit le plus vécu, Platon ayant cherché à adoucir les mœurs trop austères de Dion, par le commerce d'un homme agréable, & qui sçavoit badiner & mêler à propos les jeux & les plaisirs honnêtes avec les occupations les plus sérieuses.

Pendant que Dion étoit à Athènes, ce fut à Platon à donner des jeux & à défrayer le chœur des jeunes garçons. Dion fournit à toute la dépense des habits, & à tous les autres frais, Platon ayant bien voulu lui céder cette occasion de montrer aux Athéniens sa magnificence, jugeant bien que cette libéralité procureroit à Dion plus de bienveillance de la part du peuple, qu'elle ne lui feroit d'honneur à lui-même.

Dion visita aussi les autres villes de la Grece, se trouvant à toutes les fêtes & assemblées, & s'entretenant avec les plus excellens esprits & les plus profonds dans la politique, sans donner dans sa conduite la moindre marque d'arrogance ni de dissolution, mais, au contraire, faisant paroître en tout beaucoup de modestie, de tempérance, de vertu & de force, & une grande connoissance des lettres & de la Philosophie; ce qui le fit aimer & estimer de tout le monde, & lui attira de la plupart des villes, des honneurs très-considérables, & des décrets très-glorieux, jusques-là que les Lacédémoniens le déclarerent Spartiate, sans se mettre en peine de la colère de Denys, quoiqu'alors actuellement il leur donnât un secours très-utile dans la guerre qu'ils avoient contre les Thébains.

Peu de tems après, Dion apprit que Denys avoit marié Arete sa femme à un autre homme nommé Timocrate. Dès-lors, il ne garda plus de mesures, & se prépara sérieusement à faire la guerre au tyran. Platon cependant tâchoit toujours de l'en détourner, par le respect qu'il avoit pour l'hospitalité avec laquelle Denys l'avoit reçu dans son palais, & aussi à cause de l'âge avancé de Dion. Mais, Pseusippe & tous ses autres amis, se joignant à Dion, l'exhortoient continuellement à aller affranchir la Sicile qui lui tendoit les bras, & qui le recevroit avec une extrême joie; car, pendant le séjour que Platon fit à Syracuse,

Pfeusippe ayant fréquenté plus que lui les habitans, avoit pénétré leurs véritables sentimens. Au commencement, les Syracusains craignoient de s'ouvrir à lui & de lui parler avec franchise, parce qu'ils soupçonnoient que c'étoit un artifice du tyran pour les sonder. Mais le tems les détrompa, & enfin ils eurent en lui une entière confiance. ce n'étoit qu'un cri de tout le monde qui pressoit & conjuroit Dion de venir, disant qu'il ne se mît point en peine de ce qu'il n'avoit ni vaisseaux, ni infanterie, ni cavalerie, qu'il montât seulement sur le premier vaisseau marchand qu'il trouveroit, & qu'il vînt prêter sa personne & son nom aux Syracusains contre Denys.

Pseusippe, ayant donc appris à Dion ces nouvelles, il fut fort encouragé, & commença à lever en secret des troupes étrangères, par des personnes interposées, pour mieux cacher son dessein. Mais, un grand nombre d'hommes considérables & qui étoient à la tête des affaires, & plusieurs Philosophes, se joignirent à lui, entr'autres Eudémus de Cypre, sur la mort duquel Aristote composa son dialogue de l'ame, & Timonides de Leucade; & ils attirerent dans son parti Miltas de Thessalie, qui étoit grand devin, & qui avoit étudié avec lui dans l'école de l'Académie. De tous ceux que le tyran avoit bannis, & qui n'étoient pas moins de mille, il n'y en eut que vingt-cinq qui l'accompagnerent à cette expédition; tous les autres l'abandonnerent saisis de crainte.

Le rendez-vous fut dans l'isle de Zacynthe, où les troupes s'assemblerent au nombre de près de huit cens hommes; mais tous éprouvés dans de grandes occasions, tous merveilleusement exercés & robustes, tous d'une audace & d'une expérience au-dessus des plus braves & des plus aguerris; & enfin très-capables d'enflammer le courage des troupes que Dion espéroit de trouver en Sicile, & de les porter à combattre avec la dernière valeur.

Quand il fut question de partir, & que les soldats entendirent que cet armement étoit destiné contre la Sicile & contre Denys, ils furent tous très-consternés, & se repentirent de s'être engagés dans une entreprise si téméraire. Ils regardoient Dion comme un homme qui, par un emportement très-furieux, par une démence outrée, & faute de meilleure espérance, se jettoit tête baissée dans des partis très-désespérés, & ils se mirent dans une véritable colère contre leurs capitaines & contre ceux qui les avoient enrôlés, de ce qu'ils ne leur avoient pas déclaré d'abord quelle étoit la guerre qu'ils vouloient faire. Mais, après que Dion, dans un long discours, leur eût expliqué les endroits foibles de la tyrannie, & qu'il leur eût fait entendre qu'il ne les menoit pas-là comme soldats, mais comme officiers, pour les mettre à la tête de tous les Syracusains & de tous les peuples de Sicile, préparés à la révolte depuis long-tems; qu'en outre, Alcimene, qui étoit le premier

des Grecs en noblesse & en réputation, & qui marchoit lui-même à cette guerre, leur eût parlé pour guérir ce découragement, ils se rendirent & ne demanderent qu'à partir.

On étoit alors dans le cœur de l'été ; les vents doux, appellés Étésiens, règnoient sur la mer, & la Lune étoit dans son plein. Dion ayant préparé un sacrifice magnifique pour l'offrir à Apollon, se mit à la tête de ses troupes armées de pied en cap, & marcha ainsi en procession vers le temple. Après le sacrifice, il leur fit un grand festin dans le parc des lices de Zacynthe. Là tous ses soldats furent étonnés de voir la quantité de vaisselle d'or & d'argent, de tables & autres meubles qui surpassoient infiniment la somptuosité & la magnificence d'un particulier, & ils pensoient en eux-mêmes qu'il n'étoit pas vraisemblable qu'un homme déjà avancé en âge, & maître de ces grandes richesses, allât se jetter dans des affaires si hazardeuses, sans des espérances bien fondées, & sans être bien assuré que ses amis de Sicile lui fourniroient tous les moyens nécessaires pour réussir.

Mais, à la fin du repas, après les libations & les prieres solemnelles, tout à coup la Lune vint à s'éclipser. Cela ne surprit nullement Dion, qui étoit instruit de la route du Soleil & de la Lune. Mais, ses soldats troublés & effrayés par leur ignorance, avoient besoin de quelque consolation. C'est pourquoi Miltas, se levant au milieu d'eux, leur ordonna d'avoir bon courage & de s'attendre au plus heureux succès, parce que la divinité leur promettoit une éclipse de tout ce qu'il y avoit alors de plus éclatant. *Or*, leur dit-il, *il n'y a rien de plus éclatant que la tyrannie de Denys, & vous en allez éteindre tout l'éclat, dès que vous serez arrivés en Sicile*. Voilà l'explication que Miltas donna de l'éclipse à haute voix au milieu de l'assemblée. Mais, quant aux abeilles qui parurent sur les vaisseaux, & dont un essaim alla se placer sur la pouppe de celui de Dion, il n'en parla qu'en particulier à lui & à ses amis, & leur dit qu'il craignoit que ses actions, qui certainement seroient grandes & glorieuses, ne fussent de peu de durée, & qu'après avoir jetté un grand éclat, elles ne vinssent promptement à se faner & à se flétrir.

Les soldats de Dion s'embarquerent sur deux vaisseaux de charge. Ils étoient suivis d'un troisième vaisseau, qui n'étoit pas fort grand, & de deux barques à trente rames. Outre les armes dont ils étoient couverts, Dion porta encore deux mille boucliers, une grande quantité de piques, de javelines & de toutes sortes de traits, & il avoit fait de grandes provisions de vivres, afin qu'ils ne manquassent de rien pendant qu'ils seroient en mer ; car, il falloit que pendant toute leur navigation ils fussent à la merci de la mer & des vents, parce qu'ils craignoient d'approcher de la terre, & qu'ils étoient avertis que Philistus, à l'ancre sur les côtes de

la pouille, les attendoit au passage.

Arrêtons-nous un moment sur le récit que je viens de faire. Car, voici un évènement bien extraordinaire, & je ne sçais si l'Histoire en fournit des exemples. Qu'un homme avec huit cens soldats, & deux vaisseaux de charge, aille attaquer à main armée une puissance aussi redoutable que celle de Denys. Voici sur cela une réflexion de Diodore de Sicile, qui paroît très-instructive pour les Princes, & pour tous ceux qui gouvernent des États. » Qui auroit jamais cru, dit-il, dans le » seizième livre, qu'un homme » avec deux vaisseaux de charge, » fût venu à bout d'un Prince qui » avoit quatre cens navires de » guerre, cent mille hommes de » pied, dix mille chevaux, une » aussi grande provision d'armes » & de bled, & autant de richesses » qu'il en falloit pour entretenir » largement, & pour soudoyer » des troupes si nombreuses ; qui, outre cela, habitoit la » plus grande des villes de la Grece, » & avoit des ports, des arsenaux » & des citadelles imprenables, » qui de plus étoit fortifié » par un grand nombre d'alliés » très-puissans ? La cause des » grands succès de Dion fut premièrement » sa magnanimité & » son courage, & ensuite l'affection » de ceux à qui il devoit » procurer la liberté. Mais, la » principale cause, ce fut la lâcheté » du tyran, & la haine que ses » sujets avoient pour lui ; car, » toutes ces choses concourant » ensemble dans le même tems, » menerent, contre toute apparence, » à une heureuse fin ces » grandes actions qu'on a de la » peine à croire. « Quelqu'un croira-t-il après cela que la force & la puissance sont des chaînes de diamans pour lier un Empire, comme le vieux Denys s'en étoit flatté ? Les véritables chaînes de diamans pour les Empires, ce sont la bonté, l'humanité, la justice des Princes, & l'amour des sujets. Revenons à notre sujet.

Dion & ses soldats navigerent douze jours par un vent doux & frais, & le treizième jour ils arriverent au promontoire de Pachynum. Dès qu'ils y eurent touché, le pilote cria qu'on descendît promptement à terre, parce que s'ils s'éloignoient de la côte, & qu'ils abandonnassent ce promontoire, ils couroient risque d'être retenus plusieurs jours & plusieurs nuits sur la haute-mer, en attendant le vent de midi dans la saison où ils étoient. Mais, Dion qui craignoit de faire sa descente si près des ennemis, & qui aimoit mieux aborder plus loin, doubla le promontoire de Pachynum. Il ne l'eut pas plutôt passé, qu'aussitôt un vent de nord excite une furieuse tourmente, & éloigne ses vaisseaux de la Sicile. En même tems, il s'élève une tempête affreuse, & il tombe une pluie si violente, que les matelots étonnés ne reconnoissent plus leur route. Comme ils ne sçavent où le vent les porte, ils s'apperçoivent tout à coup que leurs vaisseaux, poussés par les flots, vont donner vis-

à-vis de la côte orientale d'Afrique, contre l'isle de Cercine, à l'endroit où elle est la plus dangereuse à cause des pointes & des rochers dont elle est bordée. Déjà il s'en falloit fort peu qu'ils ne fussent jettés & brisés contre ces rochers ; mais, ils firent de si grands efforts avec leurs perches, qu'enfin, avec des peines infinies, ils éloignerent de-là leurs vaisseaux, & voguerent ainsi sans tenir de route, jusqu'à ce que la tempête fut appaisée, Alors, ayant rencontré un petit bâtiment, ils apprirent qu'ils étoient à un endroit appellé les têtes de la grande Syrte. Comme ils perdoient entièrement courage, à cause de la bonace qui survint, & pendant laquelle ils étoient dans une agitation continuelle, sans pouvoir avancer, tout d'un coup la côte leur envoya quelques souffles d'un vent de midi, lorsqu'ils s'y attendoient le moins, & ce changement leur parut si extraordinaire, qu'ils osoient à peine le croire en le sentant. Ce vent augmentant peu à peu & prenant de la force, ils déployerent toutes leurs voiles ; & après avoir fait leurs prieres aux dieux, ils s'éloignerent des côtes d'Afrique, & cinglerent vers la haute mer pour gagner la Sicile. Ils coururent ainsi quatre jours fort légerement, & le cinquième ils entrerent dans le port de Minoa, petite ville de Sicile, qui étoit alors de la domination des Carthaginois.

Il arriva par hazard que le commandant nommé Synalus, Carthaginois, se trouva alors dans sa place. Il étoit ami particulier & hôte de Dion. Mais, comme il ignoroit que ce fût lui, & que ce fussent ses vaisseaux, il se mit en devoir d'empêcher ses soldats de descendre. Ils descendirent pourtant avec leurs armes, mais sans tuer personne, car Dion le leur avoit défendu, à cause de l'amitié qu'il avoit contractée avec le commandant Carthaginois ; mais, les troupes de la garnison ayant pris la fuite, ils les suivirent de si près, qu'ils entrerent avec eux pêle-mêle dans la place & s'en rendirent maîtres.

Quand les deux commandans se furent entrevus & salués, Dion rendit la ville à Synalus, sans y avoir fait aucun dommage, & Synalus logea & nourrit les soldats de Dion, & lui aida à faire tous les préparatifs nécessaires. Mais, ce qui les encouragea plus que toutes choses, ce fut que, par un cas d'aventure très-singulier & très-heureux, Denys se trouvoit alors absent, car il n'y avoit que peu de jours qu'il s'étoit embarqué, & qu'avec quatre-vingts vaisseaux il avoit pris la route d'Italie. Voilà pourquoi Dion exhortant ses soldats à se rafraîchir & à se délasser dans cet endroit, après avoir souffert si longtems dans la pénible navigation qu'ils avoient faite, ils refuserent de lui obéir, se hâtant de saisir l'occasion, & presserent Dion de les mener promptement à Syracuse.

Dion donc, laissant là toutes les armes qu'il avoit de reste & tous ses bagages, & ayant prié Syna-

lus de les lui envoyer quand il en seroit tems, marcha droit à Syracuse. Dans sa marche deux cens chevaux d'Agrigente, de ceux qui habitoient le quartier d'Ecnomus, vinrent d'abord se joindre à lui. Ceux de la ville de Géla suivirent leur exemple, & le bruit de son arrivée s'étant promptement répandu dans Syracuse, Timocrate, qui avoit épousé la femme de Dion, sœur de Denys, & à qui le tyran avoit laissé le commandement de tous les amis qui lui restoient à Syracuse, lui envoya en toute diligence un courier en Italie, avec des lettres qui lui apprenoient l'arrivée de Dion.

Celui-ci cependant s'avançoit vers Syracuse. Ceux de Camarine se joignirent à lui dans sa marche, & tous les jours il lui arrivoit grand nombre de Syracusains qui, s'étant révoltés, s'étoient retirés à la campagne. Les Léontins & ceux de la Campanie qui gardoient le château d'Épipole avec Timocrate, sur un faux avis que Dion leur fit donner, quil alloit tourner ses armes contre leurs villes, abandonnerent aussitôt Timocrate pour aller au secours de leurs citoyens. Cette bonne nouvelle ayant été portée à Dion, qui campoit dans un lieu appellé Macrai, il fit prendre les armes à ses gens la nuit même, & arriva sur le bord du fleuve d'Anape, à dix stades de la ville. Là il offrit un sacrifice sur le bord du fleuve, & adressa ses prieres au Soleil levant. En même tems, les devins lui prédirent, de la part des dieux, la victoire. Tous ceux qui étoient présens, voyant Dion couronné d'un chapeau de fleurs qu'il avoit pris à cause du sacrifice, se couronnerent aussi en même tems, comme animés par un seul & même esprit. Il n'avoit pas avec lui moins de cinq mille hommes de ceux qui l'avoient joint dans sa marche, tous mal armés; car, ils n'avoient pour armes que ce qu'ils avoient pu rencontrer; mais par leur courage & par leur bonne volonté ils suppléoient au défaut de leurs armes, de sorte que dès que Dion eut donné l'ordre de marcher, ils se mirent à courir de toute leur force avec une extrême joie & avec de grands cris, s'exhortant les uns les autres à aller recouvrer leur liberté.

De tous les Syracusains qui étoient restés dans la ville, les plus honnêtes gens & les plus connus, vêtus de belles robes blanches, allerent les recevoir aux portes. Le peuple courut se jetter sur les amis du tyran. Timocrate, n'ayant pu pénétrer jusques dans la citadelle, prit un cheval, sortit de la ville, & dans sa fuite il sema partout le trouble & l'effroi, relevant les forces de Dion, & les faisant beaucoup plus grandes qu'elles n'étoient, afin qu'il ne parût pas avoir abandonné trop légèrement la ville.

Dans ce moment, Dion parut à la vue des murailles. Il marchoit à la tête de ses troupes magnifiquement armé, ayant d'un côté son frere Mégaclès, & de l'autre l'Athénien Callippus, tous deux couronnés de chapeaux de fleurs. Après lui marchoient cens soldats

étrangers très-bien faits, qu'il avoit choisis pour ses gardes; les autres suivoient en bel ordre de bataille, conduits par leurs capitaines & par les chefs des bandes. Les Syracusains les voyoient avec une satisfaction merveilleuse, & les recevoient comme une procession sacrée, que les dieux mêmes voyoient avec plaisir, & qui leur ramenoit la démocratie & la liberté quarante-huit ans après qu'elles avoient été bannies de leur ville.

Après que Dion fut entré par les portes Ménitides, il fit sonner les trompettes, pour appaiser le tumulte & le bruit; & dès qu'on eut fait silence, il fit publier par un héraut, *que Dion & Mégaclès, venus pour abolir la tyrannie, affranchissoient les Syracusains & tous les peuples de Sicile du joug du tyran*. Voulant haranguer lui-même le peuple, il monta au haut de la ville, le long de la rue appellée Achradine. Par-tout où il passoit, les Syracusains avoient dressé des deux côtés de la rue, des tables & des coupes, & préparé des victimes; & à mesure qu'il passoit devant leurs maisons, ils jettoient sur lui toutes sortes de fruits & de fleurs, & lui adressoient leurs vœux & leurs prieres comme à un dieu.

Au pied de la citadelle, & au-dessous du lieu appellé Pentapyle, il y avoit une horloge solaire, fort élevée, que Denys avoit fait bâtir. Dion y monta, harangua de-là le peuple répandu tout autour, & l'exhorta à faire tous ses efforts pour recouvrer & pour conserver sa liberté Les Syracusains, ravis de l'entendre, & voulant lui marquer leur reconnoissance & leur affection, l'élurent lui & son frere, capitaines généraux, avec une autorité souveraine; & de leur consentement & à leur priere même, ils leur joignirent vingt des citoyens les plus considérables, dont la moitié étoit de ceux qui ayant été chassés par le tyran, étoient revenus avec Dion.

Ensuite, Dion ayant pris le château d'Épipole, délivra tous les citoyens qui y étoient prisonniers, & l'environna de bonnes murailles. Sept jours après, Denys arriva d'Italie, & entra par mer dans le château. Le même jour un grand nombre de chariots apporterent à Dion les armes qu'il avoit laissées à Synalus; & d'abord il les distribua aux citoyens qui n'en avoient point. Tous les autres s'armerent & s'équiperent le mieux qu'ils purent, se montrant tous pleins d'ardeur & de bonne volonté.

Denys commença par envoyer des ambassadeurs à Dion, en particulier, pour le tenter. Mais, Dion lui ayant déclaré qu'il n'avoit qu'à s'adresser aux Syracusains comme à un peuple libre, Denys leur fit faire par ces ambassadeurs des propositions très-humaines & très-gracieuses, leur promettant que les impôts qu'ils payoient, seroient extrêmement modérés & réduits, & que pour eux, ils seroient exempts de tout service, excepté aux guerres qui se feroient de leur consentement & par leur avis. Les Syracusains se mocque-

rent de ces belles promesses, & Dion fit réponse aux ambassadeurs, que Denys ne leur envoyât plus parler, qu'il n'eût auparavant déposé la tyrannie, & que quand il l'auroit déposée, il lui aideroit à obtenir du peuple tout ce qui seroit juste & raisonnable, & qu'il tâcheroit encore de rendre sa condition plus avantageuse en tout ce qu'il pourroit, se souvenant toujours de l'union qui étoit entre eux.

Denys fut content de ces offres, & envoya de nouveaux ambassadeurs, pour demander qu'on lui députât à la citadelle quelques Syracusains, avec lesquels il pût conférer sur ce qui étoit expédient pour les uns & pour les autres, & règler à l'amiable tous les articles du traité. On y envoya ceux que Dion choisit lui-même, & bientôt il se répandit un bruit de la citadelle dans toute la ville, que Denys alloit se démettre de la tyrannie, & qu'il y renonçoit plus pour l'amour de lui-même, que pour l'amour de Dion. Mais, ce n'étoit qu'une feinte, une tromperie, & une ruse pour surprendre les Syracusains; car, les députés qu'on lui envoya de la ville, ne furent pas plutôt entrés dans la citadelle, qu'il les retint prisonniers; & le lendemain à la pointe du jour, il fit boire beaucoup de vin à ses soldats étrangers, & les envoya attaquer la muraille dont Dion avoit environné la citadelle.

Comme les Syracusains ne s'attendoient pas à cette attaque, & que de ces Barbares, les uns avec une audace étonnante & un bruit horrible, abattoient cette muraille, & les autres l'épée à la main, tomboient de furie sur eux, il n'y en eut pas un qui osât faire ferme, excepté les soldats étrangers de Dion. Car, ceux-ci n'eurent pas plutôt entendu le bruit, qu'ils volerent au secours, quoiqu'ils ne sçussent pas bien comment s'y prendre, & qu'ils ne pussent ni donner ni entendre les ordres, à cause des cris & du tumulte des Syracusains qui fuyoient, & qui, en fuyant, se mêloient avec eux, & mettoient tous leurs rangs en désordre. Dion, voyant donc que la parole étoit inutile, & qu'on ne l'entendoit point, & voulant montrer par l'action ce qu'il falloit faire, se jetta le premier tête baissée sur les ennemis. Il y eut autour de lui un combat des plus vifs & des plus terribles; car, il n'étoit pas moins connu des ennemis, que des amis. Les soldats de Denys fondirent sur lui tous ensemble, avec fureur, & en jettant des cris effroyables. L'âge l'avoit déjà rendu un peu pesant pour de si grands combats; mais, par sa force & par son courage, il soutint vigoureusement ceux qui se jettoient sur lui, & en tailla en pièces une grande partie. Enfin, il fut blessé à la main d'un coup de pique. Sa cuirasse put à peine résister à tous les autres traits & à tous les coups de main qu'il reçut à travers son bouclier, tout percé de javelines & de piques qui se briserent contre lui avec tant de roideur, qu'enfin il fut jetté par terre. Ses soldats l'enleverent sur

l'heure du milieu des ennemis; il leur laissa Timonide pour les commander, & montant à cheval, il courut par toute la ville, & arrêta la fuite des Syracusains. Ayant pris ensuite les soldats étrangers qu'il avoit laissés pour garder le quartier de l'Achradine, il les mena tous frais & bien déterminés contre les Barbares déjà fatigués & rebutés de leur entreprise. Ils s'étoient flattés que du premier effort ils emporteroient la ville d'emblée; & voyant ensuite, contre leur espérance, qu'ils trouvoient en tête des hommes très-vaillans & très-aguerris, ils commencerent à reculer vers la citadelle. Dès qu'ils eurent lâché le pied, les Grecs les poursuivirent avec encore plus d'ardeur, & les presserent si vivement, qu'ils furent enfin obligés de se renfermer dans leurs murailles, après n'avoir tué que soixante-quatorze hommes de Dion, & avoir perdu de leurs gens un très-grand nombre.

Cette victoire fut éclatante & glorieuse. Les Syracusains, pour couronner la valeur de ces soldats étrangers, leur donnerent à chacun cent mines, & ces soldats honorerent Dion d'une couronne d'or. En même tems, il vint de la part de Denys des hérauts qui portoient à Dion des lettres des femmes de sa maison, & de quelques autres. Il y en avoit une avec cette adresse, *à mon Pere*, qui paroissoit être d'Hipparinus. C'étoit le nom du fils de Dion. Toutes les autres lettres furent lues en présence des Syracusains. Elles ne contenoient que des prieres & des supplications de ces femmes. Quand on vint à celle qu'on croyoit d'Hipparinus, les Syracusains, par respect pour Dion, ne vouloient pas qu'elle fût décachetée & lue publiquement; mais, Dion s'opiniâtra, l'ouvrit & la lut. Il se trouva qu'elle étoit de Denys lui-même. Les paroles s'adressoient à Dion, & la substance étoit pour les Syracusains; car elle étoit tournée en forme de priere & de justification. Mais, dans le fond, c'étoit une calomnie adroite contre Dion, pour le rendre supect; car il le faisoit souvenir de tout ce qu'il avoit fait autrefois avec tant d'ardeur & de zele pour l'établissement de la tyrannie. Cela étoit accompagné de menaces terribles contre les personnes qui lui devoient être les plus chères, contre sa sœur, sa femme & son fils; & ces menaces dégénéroient à la fin en supplications très-basses, mêlées de grandes lamentations. Ce qui piqua davantage Dion, c'est qu'il le conjuroit de ne pas abolir la tyrannie, de la garder pour lui, & de ne pas remettre en liberté des hommes qui le haïssoient, & qui se souvenoient des maux qu'il leur avoit faits, mais de les assujettir, & de donner par-là à ses amis & à ses parens une sûreté entière.

Ces lettres ayant été lues tout haut devant toute l'assemblée, les Syracusains, au lieu d'admirer & de révérer, comme cela étoit juste, la grandeur d'ame de Dion, qui, pour la justice, l'honnêteté & la vertu, résistoit aux plus gran-

des liaisons de la nature, & faisoit taire le sang, tirerent de-là des prétextes de soupçons & de craintes, s'imaginant que Dion se trouvoit dans une nécessité presqu'indispensable d'épargner le tyran, & commencerent à jetter les yeux sur d'autres chefs pour les conduire.

Cette ardeur pour le changement augmenta encore, quand ils sçurent qu'Héraclide revenoit. Cet Héraclide étoit un des bannis. Suivant Diodore de Sicile, il avoit été laissé par Dion à la tête d'une flotte, sur les côtes du Péloponnèse. Mais, selon Plutarque, il s'étoit séparé de Dion pour quelque différend qu'ils avoient eu ensemble. Quoi qu'il en soit, dès qu'Héraclide fut arrivé à Syracuse, il s'étudia à gagner le peuple, & il n'eut pas de peine à y réussir. En effet, les Syracusains s'étant assemblés, élurent Héraclide pour leur amiral. Dion étant survenu se plaignit hautement, & dit que la charge dont ils venoient de revêtir Héraclide, étoit un démembrement de celle qu'ils lui avoient donnée auparavant, & qu'il ne seroit donc plus généralissime, si un autre commandoit sur mer. Ces remontrances obligerent les Syracusains malgré eux à ôter à Héraclide la charge dont ils venoient de l'honorer.

Au sortir de l'assemblée, Dion manda Héraclide; & après lui avoir fait quelques légères réprimandes sur ce que contre l'honnêteté, la justice & le bien public, il étoit entré en lice contre lui, pour lui disputer le premier rang dans un moment si dangereux & si délicat, qu'un rien étoit capable de tout perdre, il convoqua lui-même une assemblée, & en présence du peuple, il nomma Héraclide amiral, & conseilla au peuple de lui donner des gardes comme il en avoit lui-même. Héraclide en paroles, & dans tout ce qui paroissoit au-dehors, faisoit la cour à Dion, avouoit les obligations qu'il lui avoit, promettoit une éternelle reconnoissance, le suivoit par-tout en rampant, & exécutoit ses ordres; mais, sous main, il corrompoit & excitoit le peuple & tous ceux qui aimoient les nouveautés; & par ses brigues & par ses cabales secretes, il précipita Dion dans des troubles où il ne sçavoit plus que faire ni que devenir. Car, s'il consentoit que Denys sortît de la citadelle par un traité, d'abord on l'accusoit de l'épargner & de vouloir le sauver; & si pour ne vouloir pas fâcher les Syracusains, il continuoit le siège, sans faire aucune proposition d'accommodement, ils ne manquoient pas de lui reprocher qu'il étoit bien aise de faire durer la guerre, afin de commander plus longtems, & de tenir toujours ses citoyens en respect & dans la crainte.

Cependant, Denys, après la mort de Philistus, envoya offrir à Dion de lui remettre la citadelle, les armes & ses troupes, avec tout l'argent nécessaire pour les soudoyer pendant cinq mois, si par un traité on vouloit lui permettre de se retirer en Italie, pour y passer le reste de ses jours, &

d'y jouir des revenus de la contrée appellée Gyate, dans le territoire de Syracuse, qui étoit très-riche & d'une grande étendue; car elle s'étendoit depuis la côte de la mer jusqu'au milieu des terres. Dion rejetta cette offre, & fit réponse qu'il devoit s'adresser aux Syracusains; mais, les Syracusains qui espéroient de prendre Denys en vie, chasserent les ambassadeurs.

Denys, déchu de cette espérance, remit la citadelle entre les mains de son fils aîné Apollocrate; & ayant observé le moment d'un vent favorable, il embarqua sur ses vaisseaux tout ce qu'il avoit de plus cher & de plus précieux, tant pour les personnes que pour les richesses, fit voile & déroba son départ à Héraclide, amiral des Syracusains. Celui-ci, se voyant fort blâmé à cause de cette négligence, s'avisa, pour appaiser le peuple, de lui proposer un partage des terres. Dion ne manqua pas de s'y opposer; mais, Héraclide fit si bien qu'il porta les Syracusains à ordonner ce partage, à retrancher la paie à ses soldats étrangers, & à créer de nouveaux capitaines, en se délivrant pour une bonne fois de la sévérité trop dure & trop insupportable de Dion. Les Syracusains donc voulant se relever tout d'un coup de la tyrannie, comme d'une maladie très-périlleuse, & se gouverner avec le tems comme peuple libre, se tromperent infiniment dans les mesures qu'ils prirent, & éloignerent les bonnes intentions de Dion, qui, comme un habile médecin, vouloit encore les contenir dans une diete exacte & sage.

L'assemblée étant donc convoquée pour l'élection des nouveaux officiers [on étoit alors au milieu de l'été]; tout d'un coup il survint des tonnerres extraordinaires, & des signes du ciel les plus sinistres, qui durerent quinze jours sans aucune discontinuation. Ces prodiges étonnerent le peuple, & le plongerent dans une frayeur religieuse, qui l'empêcha d'élire ces officiers. Mais, quelques jours après, le tems s'étant rassuré, les orateurs voulurent profiter de ce calme, & faire l'élection. Pendant qu'ils y procédoient, il y eut un bœuf qui traînoit une charrette, & qui, quoiqu'accoûtumé à la foule & au bruit, entra ce jour-là en fureur, on ne sçait comment, contre celui qui le conduisoit, & secouant le joug, courut de toute sa force, & entra dans le théâtre, où il écarta & dissipa tout le peuple, qui se mit à fuir en grand désordre. Au sortir du théâtre, il courut dans les rues, sautant, bondissant, & renversant tout ce qu'il trouva sur son passage dans tout le quartier de la ville, que les ennemis occuperent depuis.

Les Syracusains, se mocquant de cette aventure, élurent vingt-cinq nouveaux officiers, du nombre desquels fut Héraclide. En même tems, ils envoyerent secrétement solliciter les soldats étrangers d'abandonner Dion, & de se ranger de leur côté, promettant de leur donner part dans le gouvernement de la ville, com-

me aux citoyens naturels. Ces soldats n'écouterent point ces offres ; au contraire, mettant Dion au milieu d'eux, avec une fidélité & une affection dont il y a peu d'exemples, & lui faisant un rempart de leurs corps & de leurs armes, ils le menoient hors de la ville sans faire le moindre mal à personne, mais accablant de grands reproches d'ingratitude & de perfidie, tous ceux qu'ils rencontroient sur leur chemin. Les Syracusains qui méprisoient leur petit nombre, qui prenoient pour une marque de leur crainte, de ce qu'ils ne les attaquoient pas les premiers, & qui d'ailleurs se voyoient les plus forts, commencerent à les charger, ne doutant point qu'ils ne les défissent tous dans la ville, & qu'ils ne les passassent tous au fil de l'épée jusqu'au dernier.

Dion se trouvant réduit à cette horrible nécessité, & exposé à cette rigueur de la fortune, qu'il falloit ou combattre contre ses citoyens, ou mourir avec ses troupes, tendoit les mains aux Syracusains, & les prioit le plus affectueusement qu'il étoit possible, en leur montrant la citadelle pleine d'ennemis qui paroissoient sur les murailles, & qui voyoient tout ce qui se passoit. Enfin, voyant qu'il étoit impossible d'arrêter l'impétuosité de ce peuple, & que la ville étoit battue & agitée par les souffles orageux des orateurs, comme un vaisseau est agité sur la vaste mer par un vent de tempête, il commanda à ses soldats de marcher serrés, sans faire la moindre décharge. Ces soldats obéirent, & se contenterent de tirer leurs épées, & de pousser de grands cris, comme s'ils alloient se jetter sur les Syracusains. Ceux-ci furent si effrayés de cette feinte, qu'il n'en resta pas un seul, & qu'ils s'enfuirent tous par toutes les rues, sans que personne les poursuivît ; car d'abord Dion obligea ses soldats à presser leur marche, & les mena dans les terres des Léontins.

Les officiers des Syracusains devenus l'objet des brocards & des risées de toutes les femmes de la ville, & voulant réparer leur honneur, firent reprendre les armes à leurs troupes, se remirent à poursuivre Dion ; & l'ayant atteint au passage d'une rivière, ils firent approcher leur cavalerie pour escarmoucher. Mais, quand ils virent que Dion ne supportoit plus leurs insultes avec sa douceur ordinaire, & avec cette bonté de pere, qu'ils avoient éprouvée tant de fois, & qu'emporté par la colère, il faisoit tourner tête à ses soldats, & les mettoit en bataille, ils eurent peur ; & s'abandonnant à une fuite plus honteuse encore que la première, ils regagnerent la ville avec peu de perte.

Les Léontins reçurent Dion avec de grands honneurs. Ils firent aussi des largesses à ses soldats, & les déclarerent citoyens. Peu de jours après, ils envoyerent des ambassadeurs aux Syracusains, leur demander justice pour ces troupes qu'ils avoient si maltraitées, & les Syracusains en envoyerent de leur côté aux

Léontins pour accuser Dion. Tous les alliés s'étant assemblés dans la ville des Léontins, la chose mise en délibération, on donnna le tort aux Syracusains; mais, ceux-ci ne vouluréut pas s'en tenir à ce qui avoit été jugé par les alliés.

Il arriva cependant à Syracuse des galères de Denys, sous les ordres de Nypsius de Naples, lesquelles eurent bientôt réduit la ville à la dernière extrêmité. Dans ces circonstances, on entendit tout d'un coup une voix qui vint du côté des alliés & de la cavalerie, *qu'il falloit rappeller Dion, & faire venir les troupes du Péloponnèse, qui étoient dans les terres des Léontins.*

Dès que cette voix eut été entendue, ce ne fut plus qu'un cri de tous les Syracusains, qui, avec des larmes de joie, se mirent à prier les Dieux qu'ils voulussent le leur ramener, qui témoignoient l'impatience qu'ils avoient de le recevoir, & qui rappelloient dans leur mémoire, sa force & son courage au milieu des plus grands dangers, où non seulement il étoit toujours intrépide, mais leur inspiroit encore son intrépidité, & les portoit à aller tête baissée à l'ennemi, sans aucune crainte. Ils lui envoyerent donc sur l'heure même, de la part des alliés, Archonides & des Télésides, & de la part de la cavalerie, cinq hommes de son corps avec Hellanicus à leur tête. Ces députés coururent tout le jour sur leurs chevaux à bride abattue, & firent tant de diligence, qu'ils arriverent à la ville des Léontins à l'entrée de la nuit. Ils mettent pied à terre, & se jettant d'abord aux pieds de Dion, tout baignés de larmes, ils lui exposent l'extrêmité où sont les Syracusains. Déjà quelques Léontins & plusieurs soldats du Péloponnèse qui les avoient vus arriver, s'étoient amassés autour de Dion; & à voir leur empressement & leur posture humiliée, ils se doutoient bien qu'il étoit survenu quelque chose de très-extraordinaire & de très-nouveau.

Dès que Dion les eut entendus, il les conduisit à l'assemblée qui se forma dans le moment; car tout le peuple y accourut avec beaucoup de zele. Les deux principaux députés, Archonides & Hellanicus, étant introduits, expliquerent en peu de paroles la grandeur de leurs maux, & conjurerent les troupes étrangères de venir promptement secourir les Syracusains, & d'oublier les mauvais traitemens qu'ils en avoient reçus, puisque ces pauvres malheureux en portoient une peine bien plus grande que celle que les plus maltraités d'entr'eux auroient voulu leur imposer.

Ces députés ayant fini, un morne silence règna dans tout le théâtre où se tenoit l'assemblée. Dion se leva; mais dès qu'il eut commencé à parler, un torrent de larmes lui coupa la parole. Les soldats étrangers lui crioient d'avoir bon courage, & compatissoient à sa douleur. Enfin, s'étant un peu remis, il leur parla en ces termes: *Hommes Péloponnésiens, & vous nos alliés, je vous ai assemblés ici, afin que vous délibé-*

riez snr ce qui vous regarde; car pour moi il ne m'est plus permis de délibérer sur ce que je dois faire, puisque Syracuse périt. Si je ne puis la sauver, je vais me perdre avec elle au milieu de ses feux, & m'ensevelir sous ses ruines. Mais pour vous, si vous êtes résolus de nous secourir encore cette fois, nous qui sommes les plus imprudens & les plus malheureux des hommes, venez relever & sauver la ville de Syracuse, qui est votre ouvrage. Que si les justes sujets de plainte que vous avez contre les Syracusains, vous portent à les abandonner dans l'état où ils se trouvent, & à les laisser périr, puissiez-vous du moins recevoir des Dieux une digne récompense de la vertu, de la fidélité & de l'affection que vous m'avez ci-devant témoignées! Et souvenez-vous toujours de Dion, qui en premier lieu ne vous a point abandonnés, quand vous avez été maltraités par ses citoyens, & qui ensuite n'a pas abandonné ses citoyens, quand ils sont tombés dans l'infortune.

Il n'avoit pas encore cessé de parler, que les soldats étrangers se leverent avec de grands cris, & le presserent de les mener & de marcher dans le moment au secours de Syracuse. Les députés des Syracusains, ravis de joie, les saluent, les embrassent, & leur souhaitent à Dion & à eux toutes sortes de biens & de prospérités de la part des Dieux. Quand le tumulte fut appaisé, Dion ordonna à ses troupes d'aller se préparer au départ, & dès qu'elles auroient soupé, de se rendre avec leurs armes dans ce même lieu, parce qu'il étoit résolu de partir cette même nuit, & d'aller secourir Syracuse.

Cependant, les ennemis, après avoir fait le plus de maux qu'ils purent à cette ville, s'étoient rétirés dans la citadelle. Cela ranima la confiance des orateurs séditieux des Syracusains, & ils en prirent occasion de les exhorter à laisser là Dion, à ne pas le recevoir, s'il venoit à leur secours avec ses soldats étrangers, & à ne pas leur céder en vertu & en courage, comme s'ils les reconnoissoient plus braves & plus gens de bien, mais de sauver par eux-mêmes & par leurs seules forces, leur ville & leur liberté.

Voilà donc d'abord de nouveaux députés envoyés à Dion, de la part des Officiers généraux, pour l'empêcher de venir. Mais, en même-tems, il en partit d'autres de la part de la cavalerie, de la part des principaux habitans, & de la part de ses amis, pour le presser de hâter sa marche. Cela fut cause qu'il ne marcha que lentement & au petit pas. Quand la nuit fut fort avancée, ceux qui haïssoient Dion, se saisirent des portes de la ville pour l'empêcher d'y entrer. Les ennemis eux-mêmes, pour prévenir le secours de Dion, eurent recours à la plus prompte des désolations & des ruines, qui est le feu, brûlant de leurs propres mains, avec des torches, tous les endroits où ils pouvoient atteindre, & lançant sur les autres des dards enflammés. Les Syracusains qui fuyoient

pour éviter les flammes, étoient attrapés & égorgés dans les rues ; & ceux qui, pour éviter l'épée meurtrière, se retiroient dans les maisons, en étoient chassés par les flammes. Car il y avoit déjà beaucoup de maisons embrasées & qui tomboient sur les passans ; & ce furent ces flammes même qui ouvrirent la ville à Dion, en obligeant les citoyens à s'accorder pour lui en ouvrir les portes. Dion ne se hâtoit pas beaucoup depuis qu'il avoit appris que les ennemis s'étoient renfermés dans la Citadelle. Mais le matin, avant la pointe du jour, il vint au devant de lui des cavaliers, qui lui apprirent que les ennemis avoient repris la ville pour la seconde fois ; un peu plus avant, il reçut des couriers de ceux qui lui étoient opposés, & qui le pressoient de hâter sa marche. Le mal étant devenu plus grand, Héraclide lui-même y envoya son frere, & ensuite son oncle Théodote, pour le conjurer de venir promptement le secourir, n'y ayant plus personne qui pût faire tête à l'ennemi, lui-même étant blessé, & la ville presqu'entièrement ruinée & réduite en cendres.

Ces nouvelles furent apportées à Dion, comme il étoit encore à soixante stades des portes. D'abord, il apprit à ses soldats le pressant danger où étoit la ville ; & après leur avoir donné ses ordres, il marcha, non lentement comme il avoit fait jusques-là, mais le plus diligemment qu'il lui fut possible, recevant couriers sur couriers, qui le pressoient de se hâter. Ses soldats firent, en cette occasion, une si grande diligence & marquerent tant de bonne volonté, qu'il arriva très-promptement aux portes de la ville, & qu'il entra dans le quartier appellé Hécatonpédon. Là il détacha ceux qui étoient légèrement armés, & les envoya contre les ennemis, afin que les Syracusains, en les voyant, reprissent courage ; & cependant il mit en bataille son infanterie pesamment armée, avec ceux des citoyens qui accouroient de tous côtés, & venoient se joindre à sa troupe. Il les sépara par petits corps, auxquels il donna plus de profondeur que de front, & les mit chacun sous différens chefs, afin qu'il pût faire tête en plus d'endroits, & paroître plus fort & plus redoutable.

Après avoir tout disposé de cette manière, & fait ses prieres aux dieux, il marcha au travers de la ville contre l'ennemi. Par toutes les rues où il passoit, c'étoient des acclamations, des cris de joie, & des clameurs de victoire, mêlées de prieres & d'exhortations de tous les Syracusains, qui appelloient Dion leur sauveur & leur dieu, & ses soldats, leurs concitoyens & leurs freres. Dans cette grande occasion, il n'y eut pas un seul homme de la ville qui s'aimât assez, & qui fût assez amoureux de la vie, pour n'être pas beaucoup plus en peine du salut de Dion que du sien propre, & pour ne pas plus craindre pour lui que pour tous les autres, le voyant marcher le premier à un si grand péril au travers du sang, du feu,

& des morts dont les rues & les places étoient toutes couvertes.

De l'autre côté, la vue des ennemis n'étoit pas moins terrible ; car, la rage & le désespoir les animoient, & ils étoient en bataille le long de la muraille qu'ils avoient abattue, & dont les débris rendoient l'accès très - difficile & très périlleux. Mais, ce qui troubloit & effrayoit encore plus les soldats de Dion, & qui rendoit leur marche plus pénible, c'étoit le danger des feux ; car, de quelque côté qu'ils tournassent, ils marchoient à la lueur des flammes qui dévoroient les maisons, & il falloit qu'ils passassent sur des ruines au milieu des feux, qu'ils s'exposassent à être écrasés par de grands pans de muraille, par des planchers & par des toits qui crouloient à demi - consumés par les flammes, & que, s'ouvrant un chemin au travers d'une fumée affreuse mêlée de poussière, ils conservassent leurs rangs.

Quand ils eurent joint les ennemis, il n'y en eut qu'un très- petit nombre des deux côtés qui purent en venir aux mains à cause de la petitesse de lieu & de l'inégalité du terrein. Mais enfin les soldats de Dion, encouragés & fortifiés par les cris & par l'ardeur des Syracusains, firent de si grands efforts, que les soldats de Nypsius furent forcés. La plûpart se sauverent dans la citadelle, qui étoit fort proche, & ceux qui demeurerent dehors, s'étant dissipés, furent taillés en pièces par les troupes étrangères qui les poursuivirent. Le tems ne permit pas que l'on goûtât sur l'heure le fruit & la joie de cette victoire, ni qu'on fit les réjouissances que méritoit un si grand exploit, tous les Syracusains étant allés au secours de leurs maisons, & étant occupés toute la nuit à éteindre le feu, qu'ils n'éteignirent qu'avec beaucoup de peine.

Dès que le jour fut venu, aucun de tous les orateurs séditieux n'osa rester dans la ville ; mais, se condamnant eux - mêmes, ils prirent tous la fuite, pour se dérober au châtiment qui leur étoit dû. Il n'y eut qu'Héraclide & Théodote qui vinrent se remettre entre les mains de Dion, avouant qu'ils en avoient très-mal usé envers lui, le conjurant d'être meilleur à leur égard, qu'ils ne l'avoient été au sien ; qu'il convenoit à Dion, qui dans toutes les autres vertus étoit au-dessus de tous les autres hommes, de se montrer encore supérieur en magnanimité & en force pour dompter sa colère, à des ingrats qui venoient se confesser vaincus par lui en vertu & en courage, dans la chose même qu'ils avoient osé lui disputer. Héraclide & Théodote ayant fait ces supplications, les amis de Dion lui conselloient de ne pas épargner des hommes si méchans & si envieux, mais d'abandonner Héraclide aux Soldats, & d'exterminer du gouvernement cet esprit de sédition & de cabale, qui est une maladie véritablement furieuse, & pire que la tyrannie. Mais Dion, pour les adoucir, leur disoit, » Que les autres capitaines, » passoient leur vie à s'exercer

» aux armes, & à apprendre la » guerre; que pour lui il avoit » passé un fort long-tems à l'Aca- » démie à apprendre à dompter » la colère, l'envie & toute opi- » niâtreté, & que la marque de » la victoire que l'on a remportée » sur ses passions, ce n'est pas » d'être doux & affable à ses amis » & aux gens de bien; mais de se » montrer humain à ceux qui nous » ont fait quelque injustice, & » toujours prêt à leur pardonner; » qu'il ne cherchoit pas tant à pa- » roître supérieur à Héraclide en » puissance & en prudence, qu'en » bonté, justice & humanité, » parce que c'est en cela que con- » siste la supériorité véritable & » solide. Dans les grands succès » de la guerre, si on n'a person- » ne qui prétende nous en dispu- » ter la gloire, ou la partager » avec nous, on a certainement » la fortune qui en revendique » une partie. Que si Héraclide est » un méchant, un perfide, un en- » vieux, faut-il que Dion souille » sa vertu par un emportement » de colère? Il est vrai que les » loix humaines déclarent la ven- » geance plus juste & plus permi- » se que l'injustice que l'on com- » met le premier; mais si on con- » sulte la nature, on trouvera » qu'elles viennent toutes deux » de la même foiblesse; & la mé- » chanceté de l'homme, quoique » difficile à déraciner, n'est pour- » tant d'ordinaire, ni si brutale » ni si indomptable, qu'elle ne se » corrige & ne s'adoucisse enfin, » vaincue par les bienfaits, sur- » tout si on l'attaque souvent avec » des plaisirs & des graces. «

Dion, en se servant de ces raisonnemens, pardonna à Héraclide, & le laissa aller. Il se remit ensuite à enfermer la citadelle d'une nouvelle clôture, & ordonna à tous les Syracusains d'aller couper chacun un pieu, & de l'apporter; & quand la nuit fut venue, il fit travailler ses soldats pendant que les Syracusains reposoient. De cette manière il eut environné le château d'une bonne palissade avant qu'on s'en fût apperçu; de sorte que le lendemain matin, quand on vit la grandeur de l'ouvrage & la promptitude de l'exécution, ce fut un sujet d'admiration pour tout le monde, autant pour ses ennemis que pour les citoyens.

Sa palissade achevée, il enterra les morts, délivra les prisonniers qu'on avoit faits, qui n'étoient pas moins de deux mille, & convoqua une assemblée. Là Héraclide s'étant avancé, proposa d'élire Dion Généralissime, avec une autorité souveraine sur terre & sur mer. Tous les plus gens de bien & les plus considérables, reçurent favorablement cette proposition, & vouloient qu'elle passât & qu'elle fût autorisée par le peuple; mais les gens de mer & les artisans, fâchés de voir sortir la charge d'Amiral des mains d'Héraclide, & persuadés que quoiqu'il fût peu estimable en toute autre chose, il seroit au moins plus populaire que Dion, & plus soumis aux volontés du peuple, s'y opposerent de tout leur pouvoir; & Dion se relâcha en cela pour l'amour d'eux,

& remit à Héraclide le commandement général sur mer. Mais, il les offensa d'un autre côté très-grièvement; car, il empêcha le partage qu'ils vouloient faire des terres & des maisons, & cassa & annula tout ce qui avoit été ordonné sur cette matière.

Cependant, comme personne ne venoit au secours de la citadelle, les assiégés se rendirent par capitulation; & comme Dion s'avançoit pour y entrer, les femmes qui y étoient, n'eurent pas la patience de l'attendre; elles sortirent au-devant de lui jusqu'aux portes. Aristomaque menoit avec elle le fils de Dion, & Arete marchoit après elle fondant en larmes, & ne sçachant comment elle devoit saluer son mari & lui parler, après avoir été mariée à un autre. Dion embrassa d'abord sa sœur & ensuite son fils. Pour sa femme, il l'embrassa tendrement, le visage baigné de larmes, lui remit entre les mains son fils, & lui ordonna d'aller dans la maison où il habitoit, parce qu'il avoit rendu aux Syracusains leur citadelle.

Après ce grand succès, il ne voulut point jouir de sa fortune présente, avant que d'avoir rendu graces à ses amis, comblé de présens les alliés de Syracuse, & distribué aux citoyens qu'il connoissoit, & aux soldats étrangers, une partie du profit & de l'honneur qu'ils méritoient, portant en cela sa générosité & sa magnanimité au-delà de ses forces & de sa puissance, se traitant d'ailleurs lui-même fort simplement & fort modestement, se contentant des choses les plus communes, & qui tomboient les premieres sous sa main. Cela le rendoit l'admiration de tout le monde, car on ne pouvoit se lasser d'admirer que lorsque non-seulement la Sicile, mais Carthage & la Grece entière avoient les yeux sur lui, étoient les témoins de ses prospérités, & le regardoient comme celui de tous les capitaines dont la valeur & la fortune étoient le plus généralement reconnues & les plus éclatantes, il fût cependant aussi modeste dans ses habits, dans son équipage & dans sa table, que s'il eût vécu dans l'Académie avec Platon, & non pas avec des gens de guerre, avec des officiers & des soldats, qui regardent les débauches, les plaisirs & les voluptés comme des consolations nécessaires pour adoucir les fatigues & les travaux qu'ils essuient, & les dangers auxquels ils sont exposés. Aussi Platon lui écrivoit que la terre entière n'avoit les yeux attachés que sur lui seul. Pour lui, il n'avoit les siens attachés que sur un seul petit endroit d'une seule ville, sur l'Académie, & il ne reconnoissoit d'autres spectateurs ni d'autres juges que ses philosophes, qui n'admiroient ni ses actions, ni son courage, ni sa victoire, mais qui regardoient seulement s'il useroit avec sagesse & avec modération de sa fortune, & s'il se montreroit tempérant & modeste dans de si grands succès.

Quant à la gravité & à la fierté dont il étoit dans le commerce, & à l'inflexible sévérité avec laquelle il traitoit le peuple, il se

piqua de n'en rien relâcher, quoique ses affaires demandassent souvent quelque sorte de politesse, de douceur & de grace, & que Platon l'en grondât souvent, & qu'il lui écrivit que la fierté habite avec la solitude. Mais il paroit que son naturel étoit entiérement éloigné des attraits de l'insinuation & de la persuasion.

Le dessein de Dion étoit d'établir à Syracuse un gouvernement composé de celui de Lacédémone & de celui de Crete, mais où l'Aristocratie domineroit toujours, & décideroit des plus grandes affaires, par l'autorité qu'il prétendoit donner au conseil des Anciens. Il trouva encore ici de l'opposition du côté d'Héraclide, toujours turbulent & séditieux à son ordinaire, & uniquement occupé à gagner le peuple par ses flatteries & par ses caresses. Un jour, que Dion l'avoit envoyé appeller au conseil, il répondit qu'il n'iroit point, & qu'étant simple particulier, il se trouveroit à l'assemblée avec les autres citoyens, quand elle seroit convoquée. Il vouloit par-là faire sa cour au peuple, & rendre Dion odieux. Celui-ci, las de souffrir tant d'insultes, lâcha la main à ceux qu'il avoit autrefois empêchés de le tuer. Ils allerent donc dans sa maison, & se défirent de lui. On verra bientôt le jugement que Dion lui-même porta de cette action.

Les Syracusains furent fort affligés de cette mort; mais comme Dion lui fit des funerailles magnifiques, qu'il suivit son convoi avec toute son armée, & qu'ensuite il harangua le peuple, ils s'appaiserent, & lui pardonnerent ce meurtre, persuadés qu'il n'étoit pas possible que la ville n'eût été continuellement agitée de troubles & de séditions, tant qu'Héraclide & Dion auroient gouverné ensemble.

Depuis ce meurtre, Dion ne goûta plus de joie, & n'eut point de repos. Un fantôme affreux qui se présenta à lui pendant la nuit, le remplit d'un trouble effrayant & d'une noire mélancolie. C'étoit une femme d'une taille énorme, qui par, son appareil, & par son air & son visage hagard, ressembloit à une Furie, & qui balayoit avec violence sa maison. La mort de son fils, qui, pour quelque chagrin particulier, s'étoit précipité du haut d'un toit, passa pour l'accomplissement de cette apparition, & fut le prélude de ses malheurs. Callippe y mit le comble. C'étoit un Athénien, avec qui Dion avoit lié une amitié intime pendant qu'il logeoit chez lui à Athènes, & pour qui depuis il avoit toujours eu une entière ouverture, & une confiance sans bornes. Callippe s'étant livré à des vues d'ambition, & songeant à se rendre maître de Syracuse, ne compta plus pour rien les droits sacrés de l'amitié & de l'hospitalité, & entreprit de se défaire de Dion, qui seul pouvoit mettre obstacle à ses desseins. Quelque soin qu'il eût pris de les tenir cachés, il en transpira quelque chose jusqu'aux oreilles de la sœur & de la femme de Dion, qui ne perdirent point de tems; &

travaillerent à s'assurer de la vérité du fait par une exacte recherche. Pour en prévenir l'effet, il alla les trouver fondant en larmes, & paroissant inconsolable de ce qu'on avoit pu le souçonner d'un tel crime, & le croire capable d'un si noir attentat. Elles exigerent de lui qu'il fît ce qu'on appelloit le grand serment. Celui qui le prêtoit, revêtu de la mante de pourpre de la déesse Proserpine, & tenant à la main une torche allumée, prononçoit contre lui-même dans le temple les exécrations les plus terribles qu'il soit possible d'imaginer.

Le serment ne lui coûta rien; mais, il ne rassura pas les Princesses. Il leur venoit tous les jours de nouveaux indices de plusieurs côtés aussi-bien qu'à Dion, & tous ses amis l'exhortoient à prévenir le crime de Callippe par une juste & prompte punition. Il ne put jamais s'y résoudre. Le meurtre d'Héraclide, qu'il regardoit comme une tache horrible à sa réputation & à sa vertu, se présentoit sans cesse à son imagination allarmée, & renouvelloit par des frayeurs continuelles sa douleur & son repentir. Déchiré jour & nuit par ce cruel souvenir, il dit qu'il aimoit mieux mourir mille fois, & tendre le cou à quiconque voudroit le tuer, que de vivre obligé tous les jours de se précautionner, non-seulement contre ses ennemis, mais encore contre les meilleurs de ses amis.

Callippe ne méritoit pas ce nom. Il se hâta d'exécuter son crime. Après avoir pris toutes ses mesures, il choisit entre les conjurés certains jeunes hommes de l'isle de Zacynthe, gens robustes & déterminés, & les charge d'entrer sans armes chez Dion, afin de mieux cacher leur coup, & comme s'ils venoient simplement dans le dessein de lui faire leur cour. Les habitudes qu'ils avoient dans cette maison, leur rendirent toutes les entrées faciles; mais à peine y eurent-ils mis le pied, que fermant les portes sur eux, ils l'attaquent dans son lit, & le saisissent au corps, & font tous leurs efforts pour l'étrangler. Une action de cette violence ne pouvoit se passer sans bruit; aussi futelle entendue du dehors, sans que personne néanmoins, se mît en devoir de venir au secours de Dion. » Belle & importante le» çon, dit Cornelius Népos, qui » prouve bien l'horreur que l'on » sent naturellement pour ceux » qui veulent se rendre souverains » dans un État libre, & combien » est malheureuse la condition de » ceux qui cherchent plus à éta» blir leur autorité sur la crainte, » que sur l'amour de ceux qui » leur sont soumis. »

En effet, pour peu que les gardes de Dion eussent conservé de bonne volonté pour leur maître, il leur eût été bien facile de le sauver, en enfonçant les portes, puisque les assassins qui le tenoient au corps se trouvoient sans armes, & en demandoient à ceux du dehors. Enfin, personne ne se présentant pour le secourir, un certain Lycon, de Syracuse, leur jetta par les fénêtres une épée,

dont ils se servirent pour ôter la vie au malheureux Dion, l'an 354 avant l'Ère Chrétienne.

Le bruit de ce massacre s'étant répandu en peu de tems, attira une grande foule de peuple dans la maison où il venoit de se commettre. Plusieurs, frappés de l'horreur d'une action si détestable, firent main-basse sur tout ce qui se présenta; & dans ce désordre général, le moindre soupçon tenoit lieu de crime, innocens & coupables tous furent enveloppés dans cette horrible tuerie. C'est une chose surprenante que le changement subit que la mort de Dion causa dans tous les esprits. La compassion prit tout-à-coup la place de la haine. On n'entend plus ce nom odieux de tyran, dont ils l'avoient chargé pendant qu'il étoit en vie; ce n'est pas à présent le même homme, c'est le libérateur de la patrie; c'est le destructeur du Tyran & de la tyrannie. Quelle révolution! Ils auroient alors donné leur propre sang pour le rappeller à la vie, s'il eût été possible de le racheter à ce prix. On lui fit de magnifiques funérailles aux dépens du public, & on lui éleva un superbe mosolée dans le lieu le plus apparent de la ville. Telle fut la fin de Dion, qui étoit alors dans la cinquante-cinquième année de son âge, quatre ans après son retour du Péloponnèse en Sicile.

DIGRESSION

Sur le Portrait de Dion.

Il est difficile de trouver réunies dans une seule personne, autant d'excellentes qualités qu'on en voit dans Dion. Nous ne considérons point ici son goût merveilleux pour les sciences, l'art de les associer avec les plus grands emplois de paix & de guerre, d'y puiser des règles de conduite & des maximes de gouvernement, & de s'en faire un délassement aussi utile qu'honorable. Nous nous attachons à l'homme d'État; & combien de ce côté-là est-il admirable! Grandeur d'ame, noblesse de sentimens, générosité à répandre ses biens, valeur héroïque dans les combats, accompagnée d'un sang froid & d'une prudence peu communes, un esprit vaste & capable des plus grandes vues, une fermeté inébranlable dans les plus grands dangers, & dans les revers de fortune les plus inopinés, un amour pour la patrie & du bien public porté presque jusqu'à l'excès. Voilà une partie des vertus de Dion. Le dessein qu'il forma de délivrer sa patrie du joug de la tyrannie, la hardiesse & la sagesse en même tems avec lesquelles il le mit à exécution, font voir de quoi il étoit capable.

Mais, ce que nous trouvons de plus beau dans la vie de Dion, de plus digne d'admiration, &, s'il étoit permis de parler ainsi, de plus au dessus de l'humain, c'est cette grandeur d'ame & cette patience inouie avec laquelle il souffrit l'ingratitude de ses citoyens. Il avoit tout quitté & tout sacrifié pour venir à leur secours; il avoit réduit la tyrannie aux abois, & touchoit au moment où il de-

voit les rétablir dans une entière liberté. Pour prix de tant de services, ils le chassent honteusement de leur ville, accompagné d'une poignée de soldats étrangers dont ils n'ont pu corrompre la fidélité; ils le chargent d'injures, & ajoûtent à la perfidie les plus durs outrages. Il n'a, pour punir ces ingrats & ces rebelles, qu'à faire un mouvement; il n'a qu'à laisser agir l'indignation de ses soldats; maître de leur esprit comme du sien, il arrête leur impétuosité, & sans désarmer leurs mains, il met un frein à leur juste colere, ne leur permettant, dans le feu même & dans l'ardeur du combat, que d'effrayer & non de tuer ses ennemis, parce qu'il les regardoit toujours comme ses concitoyens & comme ses freres.

On ne pouvoit, ce semble, rien reprocher à Dion qu'un défaut; c'est qu'il avoit quelque chose de dur & d'austère dans l'humeur, qui le rendoit moins accessible & moins sociable, & qui éloignoit un peu de lui jusqu'aux plus gens de bien, & jusqu'à ses meilleurs amis. Platon, & ceux qui s'intéressoient véritablement à sa gloire, l'en avoient souvent averti. Malgré les reproches qu'on lui faisoit de la gravité trop austère & de l'inflexible sévérité avec laquelle il traitoit le peuple, il se piqua toujours de n'en rien relâcher, soit que son naturel fût entièrement éloigné des attraits de l'insinuation & de la persuasion, soit que, dans le dessein qu'il avoit de corriger & de ramener les Syracusains, gâtés & corrompus par les discours flatteurs & complaisans des orateurs, il crût devoir employer des manières plus fermes & plus mâles.

Dion se trompoit dans le point le plus essentiel du gouvernement. A compter depuis le trône jusqu'à la dernière place de l'État, quiconque est chargé de gouverner & de conduire les autres, doit avant tout étudier l'art de manier les esprits, de les fléchir, de les tourner à son gré, de les amener à son point; ce qui ne se fait point en voulant les maîtriser durement, en leur commandant avec hauteur, en se contentant de leur montrer la règle & le devoir avec une rigidité inflexible. Il y a, dans le bien même & dans la vertu, & dans l'exercice de toutes les charges, une exactitude & une fermeté, ou plutôt une sorte de roideur, qui souvent dégénere en vice, quand elle est poussée trop loin. On convient qu'il n'est jamais permis de courber la règle; mais il est toujours louable, & souvent nécessaire de l'amolir & de la rendre plus maniable; ce qui se fait sur-tout par des manières douces & insinuantes, en n'exigeant pas toujours le devoir avec une extrême rigueur, en fermant les yeux sur beaucoup de petites fautes qui ne méritent pas d'être relevées, en avertissant avec bonté de celles qui sont plus considérables, en un mot, en tâchant par tous les moyens possibles de se faire aimer, & de rendre la vertu & le devoir aimables.

On rapporte quelques bons mots de Dion. Nous n'en cite-

rons qu'un seul. Un des plus riches & des plus puissans citoyens de Mégare ayant prié Dion très-instamment de lui faire l'honneur de le venir voir dans sa maison, il y alla. En arrivant, il trouva beaucoup de peuple assemblé devant la porte, & une si grande quantité de gens qui y alloient pour affaires, que cette foule & ces divers embarras empêchoient qu'on ne pût entrer ni l'aborder. Alors, Dion s'adressant à ceux qui l'accompagnoient, & qui se fâchoient & murmuroient de ce qu'on les faisoit attendre, leur dit: *Pourquoi nous plaindre de cet homme, pourquoi nous fâcher? Ne faisions-nous pas la même chose à Syracuse?*

DION, *Dion*, Δίων, (*a*) Philosophe Académicien, fut choisi pour être le chef d'une ambassade nombreuse, que les habitans d'Alexandrie envoyerent à Rome, l'an 57 avant J. C. Ptolémée Aulete, roi d'Égypte, étoit alors d ns cette dernière ville. Les amb ssadeurs étoient chargés de défendre les Alexandrins contre les reproches de leur Roi, & de porter leurs plaintes au sujet de ses violences & de ses injustices. Jamais ambassade ne réussit plus mal. Ptolémée Aulete fit assassiner plusieurs des députés sur la route, d'autres dans Rome; quelques-uns furent gagnés, tout le reste intimidé, en sorte que le Sénat n'auroit pas même entendu parler de cette ambassade, si Favonius, qui, en l'absence de Caton, tâchoit de le remplacer, n'eût élevé sa voix contre cette multiplicité d'attentats. Le Sénat ordonna que Dion seroit appellé & entendu. Mais, Dion lui-même fut bientôt après assassiné; & l'argent de Ptolémée Aulete, soutenu de la puissance de Pompée, qui le logeoit chez lui & le protégeoit ouvertement, étouffa presque entièrement cette odieuse affaire. Quelques Romains furent mis en justice, comme ayant trempé dans l'assassinat de Dion, & c'étoit un des chefs de l'accusation contre M. Cœlius, que Cicéron défendit l'année suivante. Nous apprenons de cet orateur que Dion étoit logé à Rome chez L. Lucceius, qui avoit fait sa connoissance en Égypte.

DION, *Dion*, Δίων, (*b*) citoyen d'Haléſine, ville de Sicile, fut fait citoyen Romain par les bons offices de Q. Métellus. Il étoit échu un grand héritage à son fils. Verrès ne fut pas plutôt arrivé en Sicile, qu'il s'occupa des moyens d'envahir cet héritage.

DION, *Dion*, Δίων, (*c*) surnommé Cassius, auteur d'une Histoire Romaine. C'est ce que nous

(*a*) Cicer. ad Amic. L. IX. Epist. 26. Orat. pro M. Cœl. c. 17. Roll. Hist. Anc. Tom. V. p. 410, 411. Hist. Rom. T. VII. p. 72, 73.

(*b*) Cicer. in Verr. L. IV. c. 13. & *seq*.

(*c*) Suid. Tom. I. p. 753. Roll. Hist. Anc. Tom. VI. p. 263, 264. Crev. Hist. des Emp. T. I. p. 33. T. II. p. 337. T. V. p. 269, 270, 297. & *suiv*. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. p. 366. Tom. IV. p. 586. T. V. p. 187. Tom. VII. p. 140. & *suiv*. T. IX. pag. 121, 122. 432. & *suiv*. T. XIX. p. 362. & *suiv*. T. XX. p. 82.

avons de mieux lié & de plus ſuivi en hiſtoire, depuis que Tacite nous manque; & ce feroit faire un grand tort à Dion Caſſius, que de le comparer avec les Écrivains confus de l'hiſtoire d'Auguſte. Il s'en faut cependant de beaucoup qu'il n'égale les grands Hiſtoriens.

Dion Caſſius, qu'on appelle auſſi Cocceius & Cocceianus, étoit de Nicée en Bithynie, & vivoit ſous les empereurs Commode, Pertinax, Sévère, Caracalla, Macrin, Héliogabale & Alexandre. Il vint à Rome ſous Commode, & s'y diſtingua dans la plaidoirie. Son pere Apronianus, homme conſulaire, fut gouverneur de la Dalmatie, & enſuite proconſul de Cilicie. Dion Caſſius reçut lui-même l'honneur du conſulat, après avoir paſſé par divers emplois, ſous les Empereurs précédens; car, il avoit été établi gouverneur de Pergame & de Smyrne par Macrin, & avoit commandé en la même qualité, tant en Afrique que dans la Pannonie. La mort de Domitius Ulpianus, qui fut tué par les ſoldats de la cohorte Prétorienne, à la ſuite d'une ſédition élevée entre eux & le peuple, penſa être funeſte à Dion Caſſius. Comme celui-ci, durant le gouvernement qu'il avoit eu en Pannonie, avoit fait obſerver aux troupes une diſcipline exacte; ces mêmes Prétoriens craignirent que cet exemple n'eût des ſuites par rapport à eux, & ils eurent l'inſolence de demander la tête de Dion Caſſius. Alexandre, loin de les écouter, honora Dion Caſſius d'un ſecond conſulat, dans lequel il voulut être ſon collegue; & il s'engagea à faire pour lui toutes les dépenſes qu'exigeoit ſa charge. Cette fermeté étoit louable; mais Alexandre ne la ſoutint pas. Il appréhenda que les Prétoriens, voyant celui qu'ils haïſſoient revêtu des ornemens de la première dignité de l'Empire, ne s'emportaſſent à quelque ſédition, qu'il ne feroit plus maître d'arrêter; & il conſeilla à Dion Caſſius de paſſer le tems de ſon conſulat hors de Rome. Dion Caſſius obéit, ſe rendit en Campanie auprès de l'Empereur, y demeura quelques jours avec lui, ſe montrant ſans crainte aux ſoldats de la garde; après quoi, comme il étoit incommodé de la goutte, il prit le parti de ſe retirer dans la Bithynie ſon païs natal; bien content de ſe voir tiré par d'heureuſes circonſtances, comme Hector dans Homère, du milieu du tumulte, des traits & des épées, des meurtres & du carnage.

Dion Caſſius, par le rang qu'il tenoit & par les emplois qu'il avoit gérés, étoit ſans doute à portée d'écrire une hiſtoire Romaine, s'il eût eu d'ailleurs les talens qu'exigeoit cette entrepriſe, c'eſt-à-dire, une ſage défiance pour ſe garder de la prévention, une critique ſaine pour diſcuter exactement les faits, & l'élévation d'eſprit & de ſentimens pour en juger. Mais, il faut avouer que ces qualités brillent peu chez lui. Il fut un de ces génies aiſés, qui ſont propres à écrire beaucoup,

parce qu'ils n'ont pas l'idée du beau & de l'excellent, qui coûte toujours à remplir.

On peut juger du caractère de son esprit par le compte qu'il rend lui-même de l'occasion qui le détermina à écrire l'Histoire. Il avoit composé un petit ouvrage sur les songes & les présages qui avoient annoncé l'Empire à Sévère, & il envoya ce mêlange de flatterie & de superstition à Sévère lui-même, qui en fut très-charmé, & en fit ses remercîmens à l'Auteur par une lettre longue & polie. Dion Cassius reçut cette lettre sur le soir, & pendant la nuit suivante, il crut voir en songe une divinité ou un génie, qui lui ordonnoit d'écrire l'Histoire. Il obéit, & il fit son essai par le règne de Commode, racontant ce qu'il avoit lui-même vu. Le premier fruit de son travail historique ayant été bien reçu, le succès l'encouragea, & il conçut le dessein de faire un corps complet d'Histoire Romaine, depuis l'arrivée d'Énée en Italie jusqu'à son tems. Il employa dix ans à ramasser les matériaux d'un si grand ouvrage, & douze à la composition. Cet espace n'est pas trop long, eu égard aux distractions que lui donnoient ses emplois. Quand il étoit libre, il se retiroit en Campanie, pour y vaquer à son ouvrage, loin du tumulte & de la ville. Il conduisit son travail jusqu'à la huitième année du règne d'Alexandre, où il fut consul avec ce Prince, & obtint ensuite de lui la permission d'aller finir tranquillement ses jours dans sa patrie, comme nous l'avons déjà observé.

Cette histoire, à la commencer à la fondation de Rome, & à la continuer jusqu'à la mort de Septime Sévère, comprenoit l'espace de 963 ans. Elle ne contint d'abord que soixante seize livres. Dion Cassius en ajoûta depuis quatre autres, où il décrivit les évènemens qui étoient survenus sous les règnes de Caracalla & d'Héliogabale, & il la finit à la septième année du règne d'Alexandre Sévère. Dans le dernier livre, qui est le quatre-vingtième, il s'excuse de ne l'avoir pas travaillé avec le même soin que les précédens, parce qu'il n'avoit pas fait un long séjour à la cour de l'Empereur pendant ces sept années; & qu'étant tombé malade en Bithynie, il étoit, en quittant cette province, allé remplir la préfecture d'Afrique; que de-là, il n'avoit fait, pour ainsi dire, que passer par l'Italie, pour se rendre au gouvernement de la Dalmatie & de la Pannonie supérieure; après quoi, il étoit revenu à Rome, ensuite en Campanie, & enfin chez lui, c'est-à-dire, à Nicée, où il mit la dernière main à ce grand ouvrage. Des quatre-vingts livres de son histoire, il nous manque les trente-quatre premiers, presque tout le trente-cinquième & le commencement du trente-sixième; de sorte que nous n'avons rien d'entier & de suite de lui, que les livres suivans, jusques & compris le cinquante-quatrième. Les six d'après, qui vont jusqu'à la mort de l'empereur Claude, paroissent tronqués en

beaucoup d'endroits. Sur les vingt derniers on est réduit à se contenter de quelques fragmens plus ou moins considérables, donnés par Ursinus & par MM. de Valois; mais, ce qui supplée un peu à ce défaut, c'est que nous avons un abrégé de Dion Cassius, depuis le trente-cinquième livre jusqu'à la fin, fait par Xiphilin.

L'on nous avoit annoncé, il y a plus de vingt ans, les vingt-un premiers livres de l'histoire de Dion Cassius, récemment découverts, restitués & mis en ordre. Mais, cette prétendue découverte, publiée à Naples en 1747, lorsqu'elle a été bien examinée & appréciée à sa juste valeur, s'est réduite à une compilation des quatre premières vies d'illustres Romains par Plutarque, avec un extrait de Zonare. Au reste, ce ne sont pas les commencemens de Dion Cassius qu'on doit regarder comme les plus précieux. Nous sommes assez riches sur ce qui appartient aux premiers tems de Rome. Mais, qui seroit assez heureux pour retrouver les derniers livres de cet Historien, sur-tout depuis Vespasien, rempliroit un grand vuide, & rendroit un grand service à la littérature.

On a reproché à Dion Cassius, & avec fondement, son injustice contre les plus honnêtes gens de l'antiquité, Cicéron, Brutus & Sénèque. Crédule & superstitieux, il a rempli son ouvrage de prodiges. Mais, cette erreur lui est plus pardonnable qu'à son abréviateur, qui étoit Chrétien, & qui ne l'a copié plus fidelement en rien qu'en ces sortes de puérilités. Les maximes qu'il insere dans son ouvrage, sans avoir l'élévation & la forme de celles des grands Écrivains, sont communément solides, sensées, judicieuses. Il se montra honnête homme, autant qu'il étoit permis de l'être, sans courir de trop grands risques. Son style est coulant; sa narration a de la clarté & de la netteté. C'est un Historien très-estimable à tout prendre; & si Photius lui a fait trop d'honneur, en le comparant à Thucydide, on ne peut du moins lui refuser la gloire d'avoir été le meilleur Écrivain de son siècle. Ses harangues d'Agrippa & de Mécène à Auguste, sur la proposition que ce Prince leur fit de quitter l'Empire ou de le retenir, sont des chefs-d'œuvres. Outre son histoire, Suidas lui attribue la vie du philosophe Arrien, les gestes de Trajan, & quelques Itinéraires. Raphaël Volaterran lui donne trois livres intitulés *du Prince*, & quelques traités de morale.

DION, *Dion*, Δίων, (*a*) certain homme dont Lucien fait mention dans son Lexiphane. Cet homme avoit voulu s'étrangler; & il seroit péri, si l'on n'étoit venu assez tôt pour délier le cordon fatal qui alloit lui donner la mort.

DION, *Dion*, Δίων (*b*) jeune homme d'Héraclée, & un des personnages que Lucien introduit

(*a*) Lucian. T. I. p. 963.

(*b*) Lucian. T. I. p. 538.

dans son dialogue d'Hermotime ou des sectes. Ce jeune homme aimoit fort à disputer ; & il y avoit long-tems qu'il prenoit les leçons d'un maître que sa vertu & sa vieillesse rendoient vénérable. Mais parce que Dion n'avoit point payé à point nommé, le Philosophe, tout vertueux qu'il étoit, le prit au collet, & le traîna en justice ; & si on ne lui eût ôté des mains ce pauvre garçon, il lui auroit peut-être arraché le nez, tant il étoit en colère.

DIONÉ, *Dione*, Διώνη, (*a*) fille de l'Éther & de la Terre, au rapport d'Hygin. C'est apparemment la même qui suit.

DIONÉ, *Dione*, Διώνη, (*b*) fille de Cœlus ou d'Uranus, & de la Terre, selon Apollodore & Sanchoniaton. Un jour, son pere l'envoya avec deux de ses sœurs, vers Saturne son fils, afin qu'elle le fît enlever en cachette ; mais, Saturne s'étant saisi d'elle & de ses compagnes, les mit au nombre de ses concubines ; il eut en particulier de Dioné, plusieurs filles qui ne sont pas nommées.

DIONÉ, *Dione*, Διώνη, (*c*) l'une des nymphes de la Mer, étoit fille de l'Océan & de Téthys, selon Hésiode.

DIONÉ, *Dione*, Διώνη, (*d*) l'une des Néréïdes, étoit fille de Nérée & de Doris, selon Apollodore.

DIONÉ, *Dione*, Διώνη, (*e*) fille d'Atlas, épousa Tantale, qui la rendit mere de Pélops, au rapport d'Hygin.

DIONÉ, *Dione*, Διώνη. (*f*) De ces différentes Dionés, il y en eut une que Jupiter aima, & dont il eut Vénus. Quelques-uns l'entendent de cette Dioné qui fut fille de l'Océan & de Téthys. Quoi qu'il en soit, Homère s'étend assez sur Dioné, mere de Vénus ; il nous la peint recevant sa fille entre ses bras, après qu'elle a été blessée par Diomede, & tâchant de la consoler, en lui représentant qu'elle n'est pas la seule des immortelles que l'audace sacrilège des hommes ait osé attaquer.

DIONICUS, *Dionicus*, (*g*) Διόνικος, certain personnage, qui faisoit montre de quelque chetive vaisselle d'argent, que son pere lui avoit laissée.

DIONICUS, *Dionicus*, (*h*) Διόνικος, Médecin, dont Lucien fait mention dans son dialogue des Lapithes ou du banquet des Philosophes. Il arriva assez tart au festin, s'excusant de n'être pas venu plutôt, sur une aventure assez étrange qui lui étoit arrivée ; car, étant allé voir un musicien de sa connoissance, qu'il traitoit de la frénésie, & ne sçachant pas que son accès l'eût encore pris, il ne fut pas plutôt entré, que

(*a*) Hygin. Fabul. Præfat.
(*b*) Apollod. pag. 254. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 165. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 33.
(*c*) Hesiod. Theog. v. 353.
(*d*) Apollod. p. 254.
(*e*) Hygin. c. 83.
(*f*) Homer. Iliad. L. V. v. 370 *& seq.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 15, 16.
(*g*) Lucian. T. VII. p. 681.
(*h*) Lucian. T. II. p. 844, 845. *& seq.*

l'autre ferma la porte ; & tirant son épée, le menaça de le tuer, s'il ne jouoit d'une flûte qu'il lui donna ; Dionicus n'ayant pu le faire, le musicien lui donna un grand coup de fouet. En cette extrêmité, Dionicus s'avisa d'un stratagême, qui fut de le défier à qui joueroit le mieux, à la charge que le vaincu recevroit quelques coups du vainqueur. L'autre accepta la condition. Le médecin prenant la flûte, commença à en jouer du mieux qu'il put ; puis la lui rendant, il prit le fouet de sa main, & se saisissant de son épée, tandis qu'il jouoit, la jetta par la fenêtre, & appella les voisins à son secours. Ils accoururent aussitôt, & enfonçant la porte, ils les trouverent tous deux aux prises, le médecin ayant déjà reçu quelques coups, dont il portoit les marques sur le visage. Cette aventure fit beaucoup rire la compagnie.

DIONYSIAQUE [le Théatre], *Dionysiacum Theatrum*, Διονυσιακὸν Θέατρον. (*a*) Il est parlé de ce lieu dans Thucydide, qui le met près de Munychie.

DIONYSIAQUES TECHNITES, *Dionysiaci Technitæ*, Διονυσιακοὶ Τεχνῖται. (*b*) Les Grecs appelloient ainsi ceux qui avoient consacré leurs talens au théatre. Les Latins les nommoient *Scenici Artifices*. On comprenoit sous ce nom les comédiens, les musiciens, les joueurs d'instrumens, &c.

DIONYSIARQUE, *Dionysiarchus*, (*c*) étoit premier Magistrat de Catane, lorsque Verrès arriva dans cette ville. Comme Catane étoit considérable & très-opulente, Verrès manda Dionysiarque, & lui ordonna publiquement de faire rechercher toute l'argenterie qui étoit dans la ville, & de la lui faire apporter.

DIONYSICLÈS, *Dionysicles*, Διονυσικλῆς, (*d*) sculpteur de Milet, fit la statue de l'athlete Dinocrate.

DIONYSIDORE, *Dionysidorus*, (*e*) frere de Dinocrate, étoit un des premiers capitaines d'Attale. Dans un combat naval entre la flotte de ce Prince & celle du roi Philippe, comme Dionysidore portoit avec force son vaisseau contre un autre, pour le percer de l'éperon, il manqua son coup ; de-là tombant parmi les ennemis, il vit les bancs des rameurs, du côté droit de sa galère, enlevés, & les tours abattues ; les Macédoniens les envelopperent de tous côtés avec de grands cris. Le vaisseau & l'équipage furent submergés ; heureusement il se sauva lui-même, en se jettant avec deux autres à la nage, pour gagner une galiote qu'on amenoit à son secours.

DIONYSIENNES, *Dionysia*, *Dionysiaca*, (*f*) fêtes solemnel-

(*a*) Thucyd. pag. 610.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 107.
(*c*) Cicer. in Verr. L. VI. c. 44.
(*d*) Pauf. p. 375.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 223, 224.
(*f*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 215. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 529.

les, célébrées dans toute la Grece, & sur-tout à Athènes en l'honneur de Bacchus. Ce mot vient du nom Grec de Bacchus, lequel vient lui-même de Dios, génitif de Ζεὺς, Jupiter, & de Nysa, ville d'Égypte sur les frontières de l'Arabie, où l'on dit que Bacchus fut élevé par les nymphes.

Les Dionysiennes sont les mêmes fêtes que les Orgies, appellées chez les Romains *Bacchanalia* & *Liberalia*.

Il y avoit plusieurs fêtes que l'on appelloit Dionysiennes, *Dionysia*, sur-tout deux; la première étoit l'ancienne, probablement la même que la grande Dionysienne, que l'on appelloit aussi par excellence Dionysienne, sans rien ajoûter, comme étant celle de toutes les fêtes de Bacchus que l'on célébroit le plus chez les Athéniens sur le mont Élapheboli; la seconde étoit la nouvelle, probablement la même que la petite Dionysienne; elle se célébroit en automne, comme pour servir de préparation à la grande.

On voyoit dans ces fêtes des femmes échevelées, le thyrse en main, courant çà & là comme des furieuses, des hommes travestis en satyres, Pans & Silenes. Chacune avoit des singularités qui les distinguoient; mais un point fixe d'uniformité, c'étoit la licence & la débauche.

DIONYSIUS, *Dionysius*, (*a*) l'un des noms que les Anciens donnoient à Bacchus. Ce mot est composé de Διὸς, génitif de Ζεὺς, qui signifie Jupiter, dont ils le croyoient fils; & de Nysius, à cause de la ville de Nysa en Égypte, sur les frontières d'Arabie, où ils disoient que Bacchus avoit été élevé par des nymphes.

DIONYSIUS, *Dionysius*, l'un des Dioscures, selon Cicéron. *Voyez* Dioscures.

DIONYSIUS, *Dionysius*, (*b*) Athénien, natif du bourg d'Aphidna, dans la tribu Adrianide. Il en est fait mention dans une harangue de Démosthène.

DIONYSIUS, *Dionysius*, (*c*) fils de Dionysius, fut couronné chef du Sénat de Chalcédoine pendant le mois Dionysius; c'est ce que nous apprend un marbre découvert dans une ville voisine des ruines de Chalcédoine. Ce Dionysius étoit de la tribu Polétéène.

DIONYSIUS, *Dionysius*, (*d*) fils de Stéphanus. Il avoit un frere nommé Aristobule. Leurs noms nous ont été conservés par un monument que l'on trouve dans le Recueil d'Antiquités de M. le comte de Caylus.

DIONYSIUS [POMPONIUS], *Pomponius Dionysius*, (*e*) cer-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 248.

(*b*) Demosth. Orat. in Midi. p. 610.

(*c*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. II. p. 170, 171.

(*d*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. VI. p. 177.

(*e*) Cicer. ad Attic. L. IV. Epist. 9. *& seq.* L. V Epist. 3. L. VI. Epist. 1. L. VII. Epist. 3. *& seq.* L. VIII. Epist. 4, 5. L. IX. Epist. 15, 19. L. X. Epist. 18.

tain Grec, fut esclave de Pomponius Atticus, qui l'affranchit à la priere de Cicéron. Dionysius prit par reconnoissance le prénom de Pomponius, & il s'appella depuis Pomponius Dionysius. C'étoit un bon Grammairien, qui avoit acquis beaucoup d'érudition. Cicéron le mit auprès de son fils & de son neveu, & le fit moins leur précepteur que son ami, lorsqu'il partit pout la Cilicie, où il l'emmena avec eux. Pomponius Dionysius avoit beaucoup d'agrémens dans l'esprit, & de science, ce qui le rendoit cher & agréable à Cicéron ; mais, ses élèves en étoient moins satisfaits, parce qu'il étoit dur envers eux, & même très-colère. Ils attendirent trop à s'en plaindre, ou ils ne furent point écoutés. A Son retour de Cilicie, Cicéron rendit encore des témoignages fort avantageux à Pomponius Dionysius, en écrivant à son ami Pomponius Atticus. Mais, quelque tems après, il n'eut que de trop justes sujets de changer de langage; premièrement, parce qu'il fut averti que Pomponius Dionysius avoit parlé de lui autrement qu'il ne convenoit à un affranchi; en second lieu, parce que lui ayant accordé un congé, pour satisfaire à l'impatience qu'il avoit de revoir Pomponius Atticus, il ne revint plus. Cicéron lui en marqua sa surprise par une lettre très-obligeante, & le rappelloit auprès de ses élèves : mais, Pomponius Dionysius ne répondit que par une autre lettre telle que Cicéron ne se la feroit jamais permise à l'égard du dernier de ses cliens. Cicéron en fut touché, & s'en plaignit à Pomponius Atticus, par l'ordre duquel il paroît que Pomponius Dionysius vint faire une espèce de satisfaction à son bienfaiteur, qui non seulement voulut bien s'en contenter, mais qui récrivit encore à Pomponius Atticus, de manière à persuader qu'il ne lui restoit pas l'ombre de ressentiment. Mais, comme il fut informé que l'affranchi, en s'en retournant, avoit recommencé à tenir de lui des discours encore plus injurieux, il se crut obligé d'envoyer un exprès pour retirer la lettre. Par plusieurs autres de Cicéron, l'on voit que Pomponius Dionysius persista dans son ingratitude, & que Pomponius Atticus eut pour lui des préventions trop favorables, & qu'il prit toujours le parti de cette ame vénale contre le meilleur de ses amis. Surquoi Cicéron lui dit entr'autres choses : » Vous en serez peut-» être surpris ; mais je puis vous » assurer que les plus grands cha-» grins que j'ai ne m'ont pas ren-» du insensible à celui-là. Je sou-» haite que cet honnête homme » vous soit toujours attaché ; c'est » vous souhaiter une fortune tou-» jours constante ; car, sur ma » parole, il le sera tant qu'elle » durera. « Il n'étoit guère possible de se plaindre avec plus de modération ; mais Cicéron devoit s'en tenir là ; & l'on est fâché de voir dans ses lettres la rétractation des témoignages qu'il avoit toujours rendus auparavant de l'érudition de Pomponius Dionysius, à qui il ne trouve plus pour tout

mérite que de la mémoire.

DIONYSIUS, *Dionysius*, (a) esclave de Cicéron. Il servoit aussi de lecteur à son maître. Il s'enfuit un jour à son insçu, & se retira dans le païs des Vardéens, à ce qu'il paroît par une lettre de P. Vatinius à Cicéron. Comme P. Vatinius commandoit alors dans ces cantons, il donna des ordres pour qu'on cherchât Dionysius par terre & par mer. Cicéron lui écrivit à ce sujet en ces termes: » Quant à Dionysius, si vous » m'aimez, terminez cette affaire. » Je tiendrai tout ce que vous lui » aurez promis. S'il fait le mé» chant & l'obstiné, vous le me» merez captif en triomphe. « Nous ignorons si cette affaire fut terminée à la satisfaction de Cicéron, qui, comme on voit par le passage cité, auroit bien souhaité qu'on lui eût ramené cet esclave fugitif.

Une autre lettre de Cicéron nous apprend qu'il avoit confié à Dionysius le soin de sa bibliotheque, qui étoit d'un grand prix, & que Dionysius n'avoit pris la fuite, que parce qu'il avoit volé plusieurs livres, jugeant bien que ce vol ne demeureroit pas impuni. Les amis de Cicéron, qu'il rencontra sur la route, le laisserent passer librement sans l'arrêter, parce qu'il disoit que son maître l'avoit affranchi. Ce que Cicéron regrettoit le plus, c'étoient ses livres, dont la perte lui causoit une très-grande douleur.

DIONYSIUS, *Dionysius*, (b) esclave dont Horace parle avec beaucoup de mépris.

DIONYSIUS [PAPIRIUS], *Papirius Dionysius*, (c) intendant des vivres à Rome, sous l'empire de Commode, l'an 188 ; y causa la famine, pour en faire tomber la haîne sur Cléandre, premier ministre de ce Prince. Deux ans après, il fut exécuté pour ce crime, par ordre de Commode.

DIONYSIUS, *Dionysius*, (d) Philosophe, dont Lucien fait mention dans son dialogue de la double accusation. C'est le même dont nous avons parlé sous le nom de Denys l'Héracléen.

Lucien suppose que le portique se plaint devant les Juges de l'Aréopage, de ce que la volupté lui a débauché Dionysius un de ses disciples. Épicure plaide pour la volupté & emporte les suffrages. Le portique en appelle à Jupiter. Tel est en ce monde le sort de la vertu ; elle n'attend point sa récompense de la part des hommes.

DIONYSIUS [ANDRIUS], *Andrius Dionysius*, (e) poëte Grec, dont on n'a des pieces que dans l'Anthologie de la bibliotheque du Roi.

DIONYSIUS, *Dionysius*, l'un des Auriges du cirque. *Voyez* Auriges du cirque.

(a) Cicer. ad Amic. L. V. Epist. 9. *& seq.* L. XIII. Epist. 77.
(b) Horat. L. I. Satyr. 6. v. 38.
(c) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 493.
(d) Lucian. T. II. p. 325. *& seq.*
(e) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 265.

DIONYSIUS, *Dionysius*, (*a*) nom d'un des mois de l'année Bithynienne, qui étoit de 31 jours. On ne doit pas croire que le mois Bithynien Dionysius, concourût avec le mois Lenæon des Grecs Asiatiques, quoique l'un & l'autre fussent relatifs aux fêtes de Bacchus; Dionysius commençoit le 24 de Décembre; le mois Lenæon, le 24 de Janvier.

DIONYSODORE, *Dionysodorus*, Διονυσόδωρος, (*b*) certain homme, contre lequel Démosthène plaida. Nous avons encore le discours que cet orateur fit en cette occasion.

DIONYSODORE, *Dionysodorus*, Διονυσόδωρος, (*c*) natif de Trœzène. Plutarque en parle dans le passage suivant: » Il me » semble, mon cher Polycrate, » que le philosophe Chrysippe, » choqué du mauvais sens qu'il » trouvoit dans un ancien pro» verbe, a pris la liberté de le » changer; car il le rapporte, non » tel qu'il est, mais tel qu'il a » cru qu'il devoit être, & com» me le voici: *Qui est-ce qui » loue son pere, que les enfans » heureux?* Mais Dionysodore » de Trœzène le reprend sur cela, » & raccommodant le proverbe, » il le rend dans ses propres ter» mes: *Qui est-ce qui louera son » père, que les enfans malheu» reux?* Et il dit que ce proverbe » est fait pour fermer la bouche à » ceux qui n'ayant aucun mérite, » ni aucune vertu en eux-mêmes, » se parent des vertus de leurs » ancêtres, & sont toujours à les » louer. «

DIONYSODORE, *Dionysodorus*, Διονυσόδωρος, (*d*) ambassadeur d'Attale, assista à une entrevue que Philippe, roi de Macédoine, eut avec le général Romain, T. Quintius & ses alliés, l'an 197 avant Jesus-Christ. Ce Dionysodore est apparemment le même que le Dionysidore, dont il est parlé ci-dessus.

DIONYSODORE, *Dionysodorus*, Διονυσόδωρος, (*e*) Syracusain, étoit un de ceux que Verrès employoit à ses brigandages.

DIONYSODORE, *Dionysodorus*, Διονυσόδωρος, (*f*) Auteur dont parle Lucien dans un de ses dialogues. Il avoit fait entr'autres choses, un recueil des lettres de Ptolémée, fils de Lagus.

DIONYSODORE, *Dionysodorus*, Διονυσόδωρος, (*g*) rhéteur, est un des personnages que Lucien introduit dans son dialogue du banquet des Philosophes. Ce rhéteur s'étoit accomodé d'une coupe d'or, qui lui tomba de dessous son manteau. Mais, il s'excusa sur ce qu'Ion la lui avoit donnée pour la garder, de peur qu'elle ne fût rompue dans la chaleur de la dispute qui s'étoit élevée parmi les convives; & Ion confirma la chose.

DIONYSODOTE, *Diony-*

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. II. pag. 176, 177.
(*b*) Demosth. Orat. in Dionysod.
(*c*) Plut. T. I. p. 1027.
(*d*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 32.
(*e*) Cicer. in Verr. L. IV. c. 35.
(*f*) Lucian. T. I. p. 524.
(*g*) Lucian. T. II. p. 847. *& seq.*

sodotus, (*a*) poëte Lacédémonien, est un de ceux que l'Antiquité a cités avec éloge.

DIONYSUS, *Dionysus*, (*b*) Διόνυσος, le même que Dionysius, l'un des noms de Bacchus. *Voyez* Dionysius.

DIOPÉTÈS, *Diopetes*, (*c*) Διοπέτης, c'est-à dire, descendu de Jupiter. Homère donne cette épithete au Nil, parce que les Égyptiens rendoient à ce fleuve les mêmes honneurs qu'à Jupiter.

DIOPHANE, *Diophanes*, Διοφάνης, (*d*) fils de Diéus de Mégalopolis, préteur des Achéens. L'an 191 avant Jesus-Christ, il forma le siège de Messène, après avoir mis tout à feu & à sang dans la campagne. Les assiégés, ne pouvant plus faire de résistance, eurent recours à T. Quintius; & ce général Romain envoya ordonner à Diophane de retirer ses troupes de devant Messène, & de le venir trouver. Diophane obéit, & ayant levé le siège, il prit le devant, & vint à la rencontre de T. Quintius, près d'Andanie, petite ville située entre Mégalopolis & Messène. Lorsqu'il eut appris de Diophane les raisons qu'avoient eues les Achéens d'assiéger Messène, il fit quelques reproches à ce Préteur, d'avoir entrepris une affaire de cette conséquence, sans son autorité, & lui commanda de congédier son armée, & de ne point troubler une paix qu'il avoit établie pour le bien de toute la Grece.

Diophane étoit fort habile dans le métier de la guerre, qu'il avoit appris sous Philopœmen, le plus grand capitaine qu'il y eût alors dans toute la Grece. On va voir les preuves de cette assertion. L'année suivante, Diophane fut chargé de conduire au secours de Pergame, assiégée par Séleucus, un renfort de troupes Achéennes, composé seulement de mille hommes de pied, & de cent cavaliers. Ils aborderent à Élée, où ils furent reçus, au sortir de leurs vaisseaux, par des officiers d'Attale, qui les introduisirent dans Pergame pandant la nuit. Diophane ne demanda que deux jours, tant pour faire reposer ses hommes & ses chevaux, que pour examiner les troupes des ennemis, & remarquer les tems & les lieux où ils faisoient leurs attaques & leurs retraites.

Depuis que la crainte avoit obligé Attale & les siens de se renfermer dans leurs murailles, le mépris que les Syriens conçurent pour les assiégés, les jetta dans la sécurité & la négligence. La plûpart ne se mettoient pas en peine de tenir leurs chevaux sellés & bridés. Il n'en restoit qu'un petit nombre sous les armes tour à tour; tout le reste étoit dispersé dans la campagne, où les uns passoient le tems à jouer & à se divertir, tan-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 181.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVI. p. 20, 21.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 30.

(*d*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 31, 32. L. XXXVII. c. 20, 21. L. XXXVIII. c. 32. Pausf. p. 504, 536. Plut. T. I. p. 365.

dis que les autres cherchoient le frais & l'ombre, pour boire & manger, ou pour dormir plus à leur aise. Diophane ayant observé cette manœuvre du haut des murailles de Pergame, ordonna aux siens de prendre leurs armes, & de se tenir à la porte de la ville, prêts à exécuter les ordres qu'il leur donneroit. Pendant ce temslà, il alla trouver Attale, & lui dit qu'il avoit dessein de faire une sortie sur les ennemis. Attale eut assez de peine à y consentir, voyant qu'il alloit avec mille hommes de pied & cent cavaliers, en attaquer quatre mille trois cens, tant de l'une que de l'autre espèce. Il sortit cependant, & se posta assez près des assiégeans, en attendant l'occasion de fondre sur eux avec avantage. Ceux qui étoient dans la ville regardoient l'entreprise de Diophane comme un effet de sa folie plutôt que de son audace; & les ennemis euxmêmes, ayant jetté les yeux sur sa troupe avec assez d'indifférence, ne rabattirent rien de leur indolence accoûtumée, se mocquant au surplus de cette poignée d'hommes qu'ils voyoient paroître. Diophane tint pendant quelque tems ses gens tranquilles, comme s'ils n'étoient sortis de la ville que par curiosité, & pour examiner ce qui se passoit hors des murailles. Mais, quand il s'apperçut que les ennemis ne gardoient point leurs rangs, il partit comme un éclair à la tête de sa cavalerie, après avoir ordonné aux gens de pied de le suivre promptement, & vint fondre avec une impétuosité sans égale, accompagnée des cris menaçans de tout son monde, sur les corps de gardes des ennemis, qui ne s'attendoient à rien moins. Une attaque si brusque effraya non seulement les hommes, mais encore les chevaux, qui, rompant leurs licous, augmenterent encore par leur fuite le désordre & la confusion des assiégeans. Il ne leur fut pas même aisé de seller, de brider & de monter ceux que la peur n'avoit pas emportés, les Achéens causant parmi eux un tumulte qu'on n'eût jamais attendu d'un si petit nombre. L'infanterie de Diophane s'étant jettée à son tour sur les ennemis épars de côté & d'autre, & à moitié endormis, en fit un grand carnage, & mit en déroute ceux qui purent échapper à ses coups. Diophane les ayant poursuivis tant qu'il le put sans s'exposer, rentra triomphant dans la ville, après avoir signalé la valeur de la nation Achéenne, & mérité l'estime de tous les habitans de Pergame tant hommes que femmes, qui avoient vu son action de leurs murailles.

Le lendemain, les troupes de Séleucus se posterent à cinq cens pas plus loin de la ville, mais dans un meilleur ordre, & avec plus de circonspection. Les Achéens, de leur côté, s'avancerent dans le même tems & dans le même lieu que la veille. Pendant plusieurs heures, les deux partis se tinrent l'un & l'autre en respect, comme s'ils eussent attendu l'assaut de l'ennemi de moment à autre. Un peu avant le coucher

du soleil, dans le tems qu'on a coûtume de rentrer dans le camp, les assiégeans commencerent à rassembler leurs enseignes & à battre la retraite. Diophane ne quitta point son poste, tant qu'il fut à portée d'être apperçu d'eux. Mais dès qu'ils l'eurent perdu de vue, il vint attaquer leur arrière-garde, avec la même vigueur & dans le même ordre que le premier jour, & il leur causa encore une telle épouvante, qu'ils laisserent tuer ceux qui étoient à la queue, sans qu'aucun se retournât pour faire tête aux Achéens, & se retirerent dans leur camp avec une extrême confusion, & gardant à peine l'ordre de leur marche. Cette audace des Achéens força enfin Séleucus de renoncer au siège de Pergame, & d'abandonner le païs.

Peu de tems après, les Achéens eurent des contestations avec les Lacédémoniens, au sujet desquelles on envoya de part & d'autre des ambassadeurs à Rome. Diophane fut un de ceux qui partirent de la part des Achéens; & quand ce fut son tour de parler, il rendit le Sénat arbitre souverain des prétentions réciproques des Achéens & des Lacédémoniens. Nous remarquerons que la réponse du Sénat fut tellement équivoque, que les Achéens crurent qu'on abandonnoit Lacédémone à leur discrétion, & que les Lacédémoniens se flatterent qu'on avoit refusé aux Achéens une grande partie de ce qu'ils avoient demandé.

Pausanias assure que Diophane fut le premier qui engagea tous les peuples du Péloponnèse à envoyer des députés aux États d'Achaïe. On lui avoit érigé à Mégalapolis une statue devant la porte du temple de la mere des Dieux, avec une inscription en vers Élégiaques. Du tems de Pausanias, il n'en restoit plus que cette inscription, avec le piédestal.

DIOPHANE, *Diophanes*, Διοφάνης, (*a*) rhéteur de Mitylene. Banni de sa patrie, il se retira à Rome, où il s'attacha à Tibérius Gracchus; & on prétend qu'il contribua beaucoup à l'engager au renouvellement des loix agraires; du moins fut-il enveloppé dans la même fortune que Tib. Gracchus; car, après que celui-ci eût été mis à mort, Diophane y fut aussi mis, comme étant du nombre de ses amis.

DIOPHANE, *Diophanes*, Διοφάνης, (*b*) poëte Grec, dont Vossius n'a fait aucune mention. Il en est parlé dans l'Anthologie de la bibliotheque du Roi.

DIOPHANTE, *Diophantus*, Διόφαντος, (*c*) natif du bourg d'Amphitrope. Aristide fut condamné pour malversation, à la poursuite de Diophante, qui l'accusoit d'avoir reçu de l'argent des Ioniens, lorsqu'il imposoit les tailles.

DIOPHANTE, *Diophantus*, Διόφαντος, (*d*) étoit Archonte à

(*a*) Plut. T. I, p. 827, 834. Cicer. Brut. c. 53.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 265.

(*c*) Plut. T. I. p. 335.

(*d*) Pauf. p. 528, 529.

Athènes, la seconde année de la 96.e Olympiade, en laquelle Eupoleme fut vainqueur à la course du stade. Cette année est la 395.e avant Jesus-Christ.

DIOPHANTE, *Diophantus*, Διόφαντος. (a) Athénien, à qui on fit dresser une statue, comme l'assure Démosthène.

DIOPHANTE, *Diophantus*, Διόφαντος, (b) fils de Diophante. Ils ne nous sont connus l'un & l'autre que par un monument, qui est un tombeau. Diophante le fils y est représenté nu & debout.

DIOPHANTE, *Diophantus*, Διόφαντος, (c) secrétaire d'Hérode le Grand, roi de Judée. Ce fut l'homme du monde le plus habile à bien imiter le caractère des autres. Il se laissa corrompre par Antipater, & écrivit une lettre contre son pere, au nom d'Alexandre, si bien imitée, qu'il ne paroissoit aucune différence d'un caractère à l'autre. Il fut cause que ce Prince & son frere Aristobule furent cruellement tourmentés. Mais, il fut puni lui-même depuis, comme il le méritoit, pour avoir commis un crime semblable.

DIOPHANTE, *Diophantus*, Διόφαντος. (d) Orateur, dont parle Lucien dans un de ses dialogues des morts. Il dit qu'on lui applaudissoit beaucoup, pendant qu'il faisoit l'oraison funebre de Craton, dans Sicyone.

DIOPHANTE, *Diophantus*, Διόφαντος, (e) auteur Grec, dont nous avons encore six livres de questions arithmétiques, reste d'un ouvrage en treize livres, & un autre sur les nombres polygones. Il est impossible de déterminer le tems où vivoit Diophante, cet Auteur ne nommant dans ses ouvrages aucun personnage connu. On sçait seulement par Suidas, que la sçavante Hypatia avoit commenté son ouvrage; il est donc seulement certain qu'il vivoit avant le V siècle de l'Ére Chrétienne. L'ouvrage de Diophante a cela de remarquable, que c'est le premier & le seul des écrits Grecs où nous trouvions des traces de l'algebre, ce qui fait croire qu'il en est probablement l'inventeur. Il y a beaucoup d'adresse dans la manière dont il fait ses solutions, qui ont la plûpart pour objet des questions d'un genre très-difficile. Nous n'avons que six livres de treize que contenoient ses questions arithmétiques, quoique Regio-Montanus, & Bombelli disent les avoir vus tous dans la bibliotheque Vaticane. Ces six livres ont d'abord été traduits & commentés par Xylander, ensuite de nouveau & avec plus d'intelligence, par M. Bochet de Meziriac, & enfin réimprimés avec les notes de M. de Fermat. Diophante avoit laissé quelques autres ouvrages dont il ne nous est parvenu que les titres, comme *Praxis Arithmetica*.

DIOPHANTE, *Diophantus*, Διόφαντος, natif de Sparte, étoit

(a) Demosth. Orat. in Lept. p. 564.

(b) Supp. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 28.

(c) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 574.

(d) Lucian. T. I. p. 242.

(e) Suid. Tom. I. pag. 976.

Auteur d'un ouvrage d'antiquités, qui comprenoit quatorze livres. On ne sçait en quel tems il a vécu ; mais, on doit le distinguer d'un Diophante de Syracuse, philosophe Pythagoricien, de qui Théodoret rapporte le sentiment touchant l'origine du monde.

DIOPITHE, *Diopithes*, (*a*) Διοπείθης, fameux devin, qui passoit pour très-habile dans la connoissance des oracles.

DIOPITHÈS, *Diopithes*, (*b*) Διοπείθης, Athénien, qui dressa un jour un décret, par lequel il étoit ordonné qu'on dénonceroit tous ceux qui nioient les Dieux, ou qui tenoient des propos touchant les choses céleftes, & cela pour faire tomber le soupçon sur Périclès, à cause d'Anaxagore.

Ce passage a besoin d'être expliqué. Anaxagore enseignoit qu'une seule intelligence avoit débrouillé le chaos & rangé le monde dans le bel ordre où nous le voyons ; ce qui n'étoit autre chose que décréditer le Polythéisme. On vouloit rendre par-là son disciple Périclès suspect de tenir la même doctrine sur l'unité d'un Dieu.

DIOPITHÈS, *Diopithes*, (*c*) Διοπείτης, devin Spartiate, passoit pour un homme très-versé dans les anciennes prophéties, & pour très-habile & très-profond dans les choses qui regardoient les Dieux.

Après la mort du Roi Agis, Agésilaüs, son frere, voulut monter sur le trône, au préjudice de Léotychidas son neveu, prétendant que celui-ci n'étoit point fils d'Agis; & il alloit l'emporter sur lui, soit par ses grandes qualités, soit par le secours & la protection de Lysandre, lorsque Diopithès pensa ruiner ses affaires, en produisant cet ancien oracle, qu'il appliquoit à l'incommodité d'Agésilaüs, qui étoit boiteux. *Sparte, quelque glorieuse & quelque fière que tu sois, prends bien garde qu'après avoir si bien marché jusqu'ici sur tes deux pieds, un règne boiteux ne vienne ternir ton lustre. Car, de-là naîtront des travaux infinis, qui exerceront longtems ta patience, & des orages de guerres sanglantes que tu auras de la peine à surmonter.*

La plûpart gagnés par cet oracle, penchoient pour Léotychidas. Mais, Lysandre se levant, dit que Diopithès n'expliquoit pas bien cette prophétie ; que le Dieu ne vouloit pas empêcher que des Princes boiteux ne montassent sur le trône de Sparte, & que par ce règne boiteux, il vouloit entendre des règnes où des bâtards & des gens sans naissance régneroient sur les Héraclides; & voilà, leur dit-il, le véritable sens de l'oracle. Cette explication de Lysandre, soutenue par son grand crédit, fit revenir tout le monde, & Agésilaüs fut reconnu Roi.

Il faut convenir que cette explication est en effet très-ingénieuse, & qu'elle pouvoit paroître

(*a*) Xenoph. p. 493.
(*b*) Plut. T. I. p. 169.
(*c*) Plut. T. I. p. 446, 597.

très-vraisemblable ; mais enfin elle est contraire à la lettre du texte, qui défend formellement un règne boiteux, & Agésilaüs étoit boiteux. Plutarque fait assez connoître le jugement qu'il en porte ; mais ce qui étonne, c'est que ni les Lacédémoniens, ni Plutarque, n'aient pas senti que cet oracle pouvoit avoir un sens tout différent de celui que lui donnoient les deux partis, & que M. le Fevre a découvert le premier dans ses notes sur Justin. L'oracle dit : *Prends bien garde qu'après avoir si bien marché jusqu'ici sur tes deux pieds, il ne naisse de toi un règne boiteux.* Le but de l'oracle n'étoit point d'exclure du trône Agésilaüs, parce qu'il étoit boiteux, ni Léotychidas, parce qu'il passoit pour illégitime. Il vouloit empêcher que les Lacédémoniens ne se laissassent gouverner par un seul Roi. Jusques-là ils avoient toujours eu deux Rois de la race des Héraclides. Voilà les deux pieds sur lesquels l'État a été soutenu. Si au lieu de deux pieds, il vient à n'en avoir qu'un, c'est-à-dire, à n'avoir qu'un Roi, il est perdu ; car ce seul Roi, réunissant en lui toute la puissance qui auparavant a été partagée, & par conséquent moins redoutable & moins forte, deviendra un tyran, qui réduira les Lacédémoniens dans une dure servitude. Voilà pourquoi l'oracle les avertit de continuer à marcher sur leurs deux pieds. L'oracle ne doit point être entendu d'un Roi boiteux ni d'un Roi bâtard, mais d'un règne boiteux, c'est-à-dire, du règne d'un seul Roi. Cette explication est très-ingénieuse, & convient parfaitement.

DIOPITHÈS, *Diopithes*, (*a*) Διοπείθης, capitaine Athénien, fut mis à la tête d'une colonie qu'on envoya dans la Chersonnèse, vers l'an 343 avant J. C. Tous les habitans du païs s'empresserent à faire un accueil distingué à ceux dont la colonie étoit composée. Il n'y eut que les habitans de Cardie qui ne voulurent point les recevoir. Diopithès leur ayant déclaré la guerre, ils implorerent le secours du roi Philippe, qui leur envoya des troupes. Cela indisposa fort Diopithès ; & profitant de l'éloignement de ce Prince, occupé à faire la guerre aux Odrysiens, il alla faire le dégât de la Thrace maritime, qui obéissoit alors aux Macédoniens. De retour dans la Chersonnèse, il eut soin de s'y mettre en sûreté. C'est pourquoi, Philippe, se trouvant dans l'impuissance de se venger comme il l'auroit souhaité, fit accuser Diopithès, devant le peuple d'Athènes, comme infracteur de la paix. Les orateurs, vendus à Philippe, ne manquerent pas d'invectiver contre Diopithès, & de demander qu'il fût condamné. Mais, Démosthène entreprit sa défense dans une harangue que nous avons encore. Ce Diopithès étoit pere de Ménandre, fameux poëte comique.

(*a*) Demost. de Cherson. Orat. pag. 76. & *seq.* Roll. Hist. Anc. Tom. III. pag. 497.

DIOPITHÈS, *Diopithès*, (*a*) Διοπίθης, Athénien, qui étoit natif du bourg de Mélite, dans la tribu Cécropide. C'est peut-être le même qui précede.

DIORÈS, *Diores*, Διώρης, (*b*) étoit de l'illustre race de Priam. Aux jeux funebres qu'Énée donna en Sicile, pour célébrer l'anniversaire de la mort de son pere Anchise, Diorès se présenta pour le combat de la course. Il y avoit trois prix destinés pour les vainqueurs. Diorès obtint le troisième, qui étoit un casque, dont on avoit dépouillé autrefois un capitaine de la Grece. Il fut tué depuis en Italie par Turnus. Il n'y avoit qu'un moment que son frere Amycus avoit été tué aussi par le même Turnus. Celui-ci leur coupa ensuite leurs têtes, & les attacha à son char avec leurs aigrettes ensanglantées.

DIORÈS, *Diores*, Διώρης, (*c*) fils d'Amaryncée, l'un des Capitaines Grecs qui allerent au siège de Troye. Il avoit à ses ordres une flotte de dix vaisseaux. Dans un combat, il fut blessé d'une grosse pierre à la cheville du pied droit par Pirus, fils d'Imbrasus, qui commandoit les Thraces, & qui étoit venu de la ville d'Ænus. La pierre impitoyable coupa les deux nerfs, & fracassa l'os. Diorès tombe à la renverse, tendant les bras à ses compagnons, & rendant les derniers soupirs. Pirus, qui l'a blessé, se jette sur lui pour l'achever, & lui enfonce sa pique dans le corps; toutes ses entrailles se répandent à terre, & les ténebres de la mort l'environnent de toutes parts.

DIORPHUS, *Diorphus*. (*d*) Mithras, né d'une pierre, souhaitant d'avoir un fils, ayant de l'aversion pour les femmes, coucha, dit Plutarque, avec une pierre, & en eut un fils qui fut appellé Diorphus.

DIOSCORE, *Dioscorus*, (*e*) natif de Théa, étoit un fameux Athlete. Il vainquit au combat du ceste Autodore, qui avoit remporté treize fois le prix dans les jeux publics de la Grece.

DIOSCORIDE, *Dioscoride*, Διοσκουρίδης, (*f*) neveu d'Antigonus. Il amena un jour à son oncle quatre-vingts vaisseaux, qu'il avoit tirés de l'Hellespont & de Rhodes. Il fut ensuite chargé de porter du secours aux alliés, ou d'employer les forces qu'on lui confioit, à réduire les isles qui n'étoient pas encore du parti d'Antigonus. On comptoit alors environ l'an 315 avant l'Ére Chrétienne. Dischoride, ayant fait voile vers Lemnos, en chassa Aristote, après lui avoir enlevé beaucoup de vaisseaux, avec tout l'équipage qui étoit dedans.

DIOSCORIDE, (*g*) *Diosco-*

(*a*) Demost. Orat. in Neær. p. 868.
(*b*) Virg. Æneid. L. V. v. 297, 324. & *seq*. L. XII. v. 509.
(*c*) Homer. Iliad. L. II. v. 129. L. IV. v. 517. & *seq*. Pauf. p. 291.
(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 368.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 321.
(*f*) Did. Sicul. p. 705, 708.
(*g*) Cæs. de Bell. Civil. L. III. p. 682.

rides, Διοσκουρίδης, l'un des principaux seigneurs de la cour de Ptolémée Aulete. Il fut ministre de ce Prince, & ambassadeur à Rome. Après la mort de Ptolémée Aulete, il s'attacha à son fils, & jouit aussi auprès de lui d'un grand crédit. Le jeune Prince le députa un jour avec Sérapion vers Achillas. Celui-ci, sans leur donner seulement le tems d'ouvrir la bouche, les fit massacrer en sa présence. Il est vrai que l'un des deux, ayant été emporté pour mort par les siens, guérit depuis de ses blessures. Mais, on ne dit point quel étoit celui-là.

DIOSCORIDE, *Discorides*, Διοσκουρίδης, surnommé Phacas, ou Lentinus, à cause d'une lentille qu'il avoit sur le visage, étoit sectateur d'Hérophile, & fut médecin d'Antoine & de Cléopâtre, vers la 186e Olympiade, & la trente-sixième année avant Jesus-Christ.

DIOSCORIDE [PÉDACIUS ou RÉDACIUS], *Pedacius vel Redacius Dioscorides*, (a) médecin d'Anazarbe ville de Cilicie. Il nous assure dans la préface des livres *de Materia Medica*, que nous avons de lui, qu'il vivoit du tems de Licinius Bassus, qui pourroit être le même qui fut consul avec M. Licinius Crassus Frugi, du tems de Néron, l'an de J. C. 46 ; mais, cette conjecture ne suffit pas pour fixer précisément le tems auquel a vécu cet Auteur. Cette question a partagé de sçavans Critiques ; & on sçait la grande dispute qu'il y a eu autrefois avec Pandolphe Collénucius & Léonicus Thoméus, pour sçavoir si Pline avoit suivi Dioscoride, comme ce dernier le croyoit, ou si Dioscoride avoit tiré son ouvrage de celui de Pline ; ce qui étoit le sentiment de Pandolphe Collénucius, & est celui des Sçavans d'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, Dioscoride d'Anazarbe suivit premièrement le métier des armes, s'adonna ensuite à la connoissance des simples, & composa son ouvrage *de Materia Medica*, que nous avons encore en sept livres. Tous ceux qui ont écrit après lui sur cette matière, l'ont suivi avec assez d'exactitude. On lui attribue d'autres traités.

On remarque que Dioscoride a déterminé la capacité des mesures par la quantité ou le poids des liqueurs qu'elles contenoient, & que ce poids ou cette quantité, il les a marqués de même que Fannius, en supposant qu'il y avoit huit dragmes à l'once. Cette conformité des expressions de deux Auteurs, qui écrivoient en des païs si éloignés l'un de l'autre, mérite une attention particulière ; car, ils ne les ont employées, qu'à cause que c'étoient celles qu'on employoit communément ; & presque tout le monde parloit ainsi, non pour avoir renoncé à l'usage des différens poids dont la livre & l'once Romaines étoient composées ; mais, parce qu'étant

(a) Roll. Hist. Anc. T. VI. pag. 585. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 385, 400, 401.

certain qu'il y avoit huit deniers à l'once, & la dragme étant supposée égale au denier, les médecins Grecs qui s'établirent à Rome, trouverent plus commode de marquer le poids des drogues par un nombre de dragmes ou de deniers, que par les noms de *deunx*, *dextans*, *dodrans*, &c. *duella*, *sicilicus*, *sextula*, &c. auxquels ils n'en trouvoient point qui répondissent dans la langue Grecque. Leur usage particulier devint bientôt un usage général dans tout l'Empire, du moins l'étoit-il du tems d'Auguste.

DIOSCORIDE, *Dioscorides*, Διοσκουρίδης. (a) Auteur Grec, qui écrivit un traité de la république de Sparte. Athénée en cite le livre second, & Plutarque en fait mention dans la vie d'Agésilaüs & de Lycurgue. Quelques-uns le confondent avec Dioscoride, poëte & auteur d'un livre d'Épigrammes. Ce dernier est peut-être le même qu'Athénée fait disciple d'Isocrate.

DIOSCORIDE, *Dioscorides*, Διοσκουρίδης, (b) Poëte Grec, dont on n'a des pièces que dans l'Anthologie manuscrite de la bibliotheque du Roi. Vossius n'a fait aucune mention de ce Poëte.

DIOSCORIDE, *Dioscorides*, Διοσκουρίδης, (c) graveur dont le nom se trouve sur plusieurs pierres gravées.

DIOSCORIDE, *Dioscorides*, Διοσκουρίδης. (d) Nous avons quelques monumens sur lesquels on lit le nom de Dioscoride. Apparemment que ces monumens ont été faits par Dioscoride ou pour Dioscoride. Dans le premier cas, Dioscoride aura été un artiste célebre. C'est peut-être celui dont il est parlé dans Pline & Suétone, qui le mettent au tems d'Auguste.

DIOSCORIDE, *Dioscorides*, Διοσκουρίδης. (e) Une inscription que donne Reinès, porte: *Aux Dieux Manes. Dioscoride a fait à son aimable femme Aurelie Prosode ce tombeau. Adieu, Madame; qu'Osiris vous donne de l'eau fraîche. Dioscoride a fait ce tombeau pour lui, pour les affranchis de ses affranchis.*

DIOSCURES, *Dioscuri*, (f) Διόσκουροι, nom que l'on donnoit aux deux deux freres, Castor & Pollux. On les appelloit ainsi, parce qu'ils passoient pour fils de Jupiter, du grec Διὸς, génitif de Ζεὺς, Jupiter, & κοῦροι, *pueri*, enfans.

Ces deux héros furent du nombre des Argonautes, & rapporterent de la Colchide dans la Laconie la statue de Mars appellée

(a) Athen. p. 11.
(b) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. II. p. 265.
(c) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 262.
(d) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 132, 217.
(e) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 34.
(f) Lucian. T. I. p. 456. Pauf. p. 59, 125, 154, 185. & seq. Cicer. de Natur. Deor. L. III. c. 53. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 128. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 295. & suiv. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VII. p. 305. & suiv. Tom. IX. p. 81. T. XVI. p. 81.

Théritas. On croit qu'ils survécurent à l'enlèvement de leur sœur Hélene par Pâris, & qu'ils ne furent déifiés que plus de trente ans après la prise de Troye. Ils avoient un temple à Athènes, & on les regardoit principalement comme des divinités chargées du soin d'appaiser les tempêtes, & pour cette raison on leur donna aussi le surnom de dieux-sauveurs. On prétendoit que les feux qui paroissoient ordinairement sur la fin des tempêtes, étoient une marque de la présence & de la protection des Dioscures; idée superstitieuse que le Christianisme n'a pas entièrement détruite, puisque les matelots regardent encore aujourdhui ce météore comme quelque chose de divin, & lui rendent une espèce de culte. Les uns le nomment saint Nicolas & saint Elme, d'autres, Corposanto. En conséquence de cette idée, les sculpteurs & les monétaires ont désigné les Dioscures dans les bas-reliefs & dans les médailles, par une étoile placée au-dessus de leur bonnet.

A Céphale on avoit une dévotion singulière pour les Dioscures, & on les y mettoit même au nombre des grands Dieux. Les Spartiates honoroient encore d'une manière particuliere les Dioscures. Ces Dieux, outre un temple qu'ils avoient à Sparte, avoient encore leurs statues à l'entrée du Dromos, comme des divinités qui présidoient à la barrière. Il est même fait mention d'un autel qui leur étoit consacré dans un autre quartier de la ville, & ils avoient là le surnom d'*Ambulii*.

Selon M. de la Barre, les Dioscures de Lacédémone n'étoient que héros, & ils étoient beaucoup moins anciens que les Dioscures d'Athènes. Cette opinion est d'autant plus vraisemblable, qu'on assure qu'il y eut chez les anciens d'autres Dioscures que les enfans de Jupiter. On donnoit ce nom aux Cabires, aux Corybantes, aux Anactes, &c. Enfin, Cicéron distingue trois sortes de Dioscures. » Les Dioscures, dit-il, » sont appellés par les Grecs de » différens noms. Les trois pre» miers, qui étoient nommés » Anaces, fils de l'ancien roi Ju» piter & de Proserpine, nés à » Athènes, s'appelloient Trito» patréus, Eubuléus & Diony» sius; les seconds, fils de Ju» piter troisième & de Léda, » Castor & Pollux; les troisièmes » sont appellés par quelques-uns, » Aléon, Mésampus, & Eumo» lus, dont le pere étoit Atrée » fils de Pélops. » Mais, de tout tems, on a presque toujours entendu par les Dioscures, Castor & Pollux.

DIOSCURIADE, *Dioscurias*, Διοσκουριὰς, (a) ville ou port le plus célebre de la Colchide, sur le Pont-Euxin, & d'un des plus grands négoces qu'il y ait eu au monde. Là se rendoient des marchands de presque toutes les na-

(a) Strab. p. 47, 91, 125, 126, 497, 498, 506. Plin. Tom. I. p. 305. Pomp. Mel. p. 89. Ptolem. L. V. c. 10. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 78, 79.

tions, tant de l'Orient que de l'Occident. On prétend que l'on y voyoit des Négocians de trois cens langues différentes, qui ne s'entendoient point les uns les autres, & que les Négocians de Rome y entretenoient cent trente Interpretes. Pline, qui assure cela sur la foi de Timosthène, remarque que cette ville étoit déserte; cependant, Ammien Marcellin témoigne que de son tems elle étoit encore considérable. Les uns en attribuoient la fondation à Castor & à Pollux, les autres aux deux cochers de ces deux Héros. Arrien, témoin oculaire, assure qu'elle s'appelloit de son tems Sébastopolis, & qu'elle étoit une colonie des Miléfiens, à 2260 stades de Trapézunte. On l'appelle encore Savastopoli, ou selon d'autres, Prézonde.

DIOSPOLIS, *Diospolis*, (*a*) Διόσπολις, ville d'Égypte, capitale du royaume de son nom, étoit située dans le Delta, entre les canaux Bubastiques & Busiritiques; en sorte qu'elle étoit très-voisine de Tanis. Son nom de Diospolis, le même que l'un de ceux que la ville de Thebes avoit, a autorisé des auteurs de systêmes chronologiques à confondre ces deux États.

Marsham ne reconnoît point le royaume de Diospolis du Delta, & suppose que les rois énoncés sous ce nom par Africain, sont les mêmes que ceux de Thebes. Cependant, Africain détaille les différentes dynasties des rois de Diospolis du Delta, & ne varie point sur la façon de les distinguer. Ils sont toujours simplement rois de Diospolis; & lorsqu'il fait mention dans sa dix-septième dynastie des rois de Diospolis-Thebes, il les nomme *Thebæ Diospolitæ*. Il montre, par cette attention, qu'il prétend parler de rois de deux villes, & même de deux États différens.

Étienne de Byzance compte en Égypte, indépendamment de la grande Diospolis ou Thebes, quatre autres villes moins considérables, du nom de Diospolis, & il n'en fixe point les positions; mais, Strabon, qui n'en cite que trois, nous apprend dans quelles contrées elles étoient situées.

La troisième de ces villes étoit, selon ce Géographe, dans le Delta, à la rive droite du canal Busiris, & au nord d'un grand lac, dont peut-être même elle étoit environnée. Le tombeau de Démétrius Phaléréus étoit, au rapport de Diogene Laërce, dans le païs de Busiris, près de Diospolis, conséquemment près de Diospolis du Delta, qui, en effet, étoit, selon Strabon, voisine du nome Busiris.

C'est certainement de cette même ville, que Diodore de Sicile parle, en disant que les femmes de Diospolis avoient seules le secret du breuvage qui dissipe la colère & le chagrin, que Polymneste, femme de Thon, avoit

(*a*) Strab. p. 802. Diod. Sicul. p. 9, 34, 61, 62. Herod. L. II. c. 102, 111. *& seq.* Exod. c. 7. *& seq.* Nah. c. 3. v. 8. *& seq.* l'Egypt. Anc. par M. d'Orig. T. I. p. 203. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XXVIII. pag. 535.

donné à Hélene. Il confond, il est vrai, cette ville ruinée depuis long-tems, lorsqu'il écrivoit, avec Thebes, qui portoit le même nom; mais, Hérodote, en parlant du séjour d'Hélene en Égypte, nous apprend qu'elle y avoit abordé par les bouches du Nil; que Thon ou Thonis, qui en étoit gouverneur, la reçut; qu'il l'envoya à Thuoris, nommé encore Polybe ou Prothée, roi de l'une des dynasties des successeurs du grand Sésostris; & Polybe règnoit sur toute la basse Égypte, dont Diospolis étoit la capitale, qui n'avoit rien de commun avec Thebes, qui alors avoit ses rois particuliers.

Quoique les rois de Diospolis, qui règnoient sur toute la basse Égypte, n'habitassent pas toujours Diospolis, l'ancienne capitale de Sésostris & de ses ancêtres, cette ville devoit se ressentir encore de la grande magnificence de la cour de Sésostris, qui l'avoit enrichie des dépouilles de l'Afrique & de l'Asie. Cependant, Ptolémée, celui de tous les anciens géographes, qui entre dans le plus grand détail, ne parle point de cette ville; & cette omission peut avoir fait douter de son existence; mais, nous la retrouvons dans la description que le prophete Nahum fait de la ville de No, de cette ancienne ville d'Égypte, dont il rapporte les malheurs & la ruine, sans en apprendre, à la vérité, ni la cause, ni l'époque. La manière dont il parle de cette catastrophe, annonce qu'elle a dû être si entière & antérieure de tant de siècles à celui où Ptolomée écrivoit, que son oubli doit moins nous surprendre.

Après avoir dit que cette ville étoit peuplée d'un nombre infini d'habitans, qu'elle étoit située au milieu des fleuves, & toute environnée d'eau, dont la mer étoit le trésor, dont les eaux faisoient les murailles & les remparts; que l'Éthiopie étoit sa force, aussi bien que l'Égypte, & une infinité d'autres peuples, & qu'il lui venoit du secours de l'Afrique & de la Libye, il ajoute cependant: » Elle » a été amenée captive dans une » terre étrangere; ces petits en» fans ont été écrasés au milieu de » ses rues; les plus illustres de son » peuple ont été partagés au sort, » & tous les plus grands seigneurs » ont été chargés de fers. «

Le nom de No, que le Prophete donne à cette ville détruite, désigne parfaitement Diospolis du Delta. Nous sçavons que Thebes reçut le nom de Diospolis, parce qu'elle étoit consacrée à Jupiter, & que son nom de No-Ammon marquoit sa même consécration à Jupiter. Nous sçavons encore que les villes d'Égypte, consacrées à une même Divinité, avoient toutes le même nom. Il y avoit plusieurs Héracléopolis, Apollonopolis, Hermopolis, &c. Ce même usage avoit donné aux cinq villes consacrées à Jupiter le nom de Diospolis, & aussi le nom de No-Ammon, qui marque la même consécration.

Selon la description du Prophete, la ville de No, dont il parle, étoit située au milieu des fleuves; la mer en étoit le trésor. Il ne pou-

voit parler de la forte de Thebes, ni de la petite Diofpolis ; ainfi, il n'eft pas poffible de douter qu'il n'ait prétendu défigner Ammon-No ou Diofpolis, fituée, felon Strabon, dans le Delta, fur un grand lac, & au milieu des bras du Nil, qui lui fervoient de communication avec la mer.

Les paraphraftes Chaldaïques, peut-être même Onkélos, le plus ancien des trois, qui vivoit dans le premier fiècle de l'Églife, ne trouvant plus de traces dans le Delta d'une ville nommée No, peu inftruits fans doute d'ailleurs des antiquités Égyptiennes, & ne pouvant reconnoître la ville de Thebes dans la fituation de celle dont le Prophete parloit, ont appliqué la prophétie à Alexandrie, la plus confidérable des villes de la baffe Égypte ; mais la méprife eft trop grande.

Le Prophete Nahum vivoit entre l'an 3260 & 3300 ; & Alexandrie ne fut fondée qu'en 3673. Il n'eft pas vraifemblable qu'il eût menacé les Ninivites, ni qu'il eût cru effrayer les Juifs, par le récit des malheurs d'une ville qui n'exiftoit point encore, & qui ne fut conftruite que quatre cens ans après ; au lieu que l'exemple de l'anéantiffement de No, ou Diofpolis du Delta, rempliffoit fes intentions. D'ailleurs, il n'eft pas douteux, par fa relation, qu'il ne parle d'un évènement paffé & connu.

En effet, Diofpolis du Delta avoit été détruite environ trois cens ans avant qu'il menaçât les Ninivites d'un pareil malheur, dont ils connoiffoient l'hiftoire par leurs relations avec les Juifs ; & les Juifs devoient regarder cette entière deftruction de Diofpolis, réfidence de Pharaon, qui refufa à Moïfe la liberté, comme la vengeance de ce refus, de même que de la tyrannie & des cruautés que les rois de cette ville avoient exercées contre leurs peres, pendant les derniers tems de leur captivité.

Si l'on compare la fituation que Nahum donne à No, avec la relation que Moïfe fait des évènemens qui ont précédé la fortie d'Égypte, on jugera que cette ville a dû en être le théatre. Un abrégé de l'hiftoire particulière de la monarchie des Diofpolites, en contribuant à faire connoître fa capitale, montrera par quels évènemens fa puiffance s'eft accrue, & quelles furent les caufes de cette ruine fi entière, qu'elle a pu rendre fon exiftence problématique.

Le royaume de Diofpolis a commencé en même tems que les autres principautés de la baffe-Égypte. Foible dans fon origine, cet État eut enfin des rois célebres. Aliftphragmontophis non-feulement fçut fe défendre contre l'oppreffion des pafteurs Phéniciens, mais encore les chaffa du Delta ; & quelque-tems après, Thémofis les força à repaffer en Afie.

Des victoires fi utiles à la nation, acquirent aux rois de Diofpolis de grands avantages fur tous leurs voifins. Leur puiffance s'accrut ; & celle des rois de la baffe Égypte ou d'Héliopolis, qui avoient le plus fouffert de la tyrannie des pafteurs, & qui avoient

transporté leur résidence à Tanis dans le Delta, diminua insensiblement.

Enfin, Armécès-Miamum, ayeul de Sésostris, envahit le royaume de Tanis, où les Israëlites étoient en servitude depuis la mort de leurs Patriarches. Cette servitude devint plus insupportable, lorsqu'ils se trouverent sous l'autorité des rois d'un autre État, qui n'avoient point éprouvé les avantages de la sagesse de Joseph. Ce fut à Aménophis, successeur d'Armécès-Miamum à Diospolis, & pere de Sésostris, que Moïse, qui n'en étoit point connu, demanda la liberté des Israëlites. C'est à Diospolis que Moïse opéra toutes ses merveilles; & si l'on ne reconnoît point les lieux décrits dans cette circonstance, pour être les mêmes que ceux que Joseph habitoit, c'est qu'en effet Joseph, qui étoit le ministre du roi de Tanis, y demeuroit, & que Moïse parloit au roi de Diospolis dans sa capitale.

Les rois de Diospolis, qui avoient réuni à leur domaine toutes les dépendances du royaume de Tanis, s'étoient, par cette conquête, acquis l'empire sur presque toute la basse Égypte. Le fils d'Aménophis, le grand Sésostris, le plus célebre des Rois dont parle l'antiquité, monta sur le trône immédiatement après la sortie des Israëlites. A l'exemple de ses ayeux, il travailla à étendre la puissance des rois de Diospolis; & sans compter les conquêtes, qu'avant son avènement à l'empire, il avoit faites dans l'Arabie & dans la Libye, ni celles qu'il fit dans les différentes parties de l'Afrique, en Asie & en Europe, il soumit encore à son pouvoir tout ce qui étoit compris sous le nom d'Égypte, & même la Thébaïde.

Vainqueur de tant de nations, il imposa à tous ceux qu'il en avoit établi les chefs, des tributs qu'ils étoient obligés de lui apporter tous les ans en Égypte; en sorte que Diospolis ou No, sa ville capitale, tiroit sa force, comme le dit Nahum, de l'Éthiopie, aussi-bien que de l'Égypte, & d'une infinité d'autre peuples, & il lui venoit des secours de l'Afrique & de la Libye.

Sésostris ayant été le seul de tous les rois Égyptiens, qui ait dominé sur ces nations étrangères, Diospolis du Delta, la capitale des États auxquels il succéda à la mort de son pére Pharaon Aménophis, est constamment la seule des villes de l'Égypte, & sans doute la seule des villes connues par les peuples de l'Asie, dont Nahum ait pu avoir intention de parler.

De tout le grand empire de Sésostris, démembré à sa mort, il n'en resta à son fils, peu digne de commander à tant de nations, que la souveraineté de la basse-Égypte; ses successeurs ne furent rien moins que des conquérans.

Le plus grand nombre, avares & tyrans, plutôt que monarques & peres de leurs sujets, devenus, par une suite d'actions infâmes, les objets de leurs mépris, il s'éleva une puissance qui les vengea. Tanis se fit de nouveau des Rois,

& rétablit l'ancien royaume de la basse-Égypte.

Non contens d'avoir dépouillé leurs lâches & indignes voisins d'une partie des États qu'ils avoient sauvés du débris de l'empire de Sésostris, les nouveaux rois de Tanis, redevenus émules & ennemis redoutables des rois de Diospolis, les attaquerent jusques dans leur capitale, dont ils se rendirent maîtres. Alors, pour prévenir le rétablissement de cette puissance, dont ils avoient souffert très-impatiemment le joug pendant plusieurs siècles, ils détruisirent cette ville. Les petits enfans, comme dit le prophete, ont été écrasés au milieu de ses rues; les plus illustres de son peuple ont été partagés au sort, & tous les plus grands Seigneurs ont été chargés de fer.

Ainsi, dès l'an 2957, la ville de Diospolis du Delta fut détruite & bientôt oubliée par-tout ailleurs que chez les Chronologistes, & dans les simples fastes de la nation, les seuls monumens où l'on puisse espérer de la trouver.

DIOSPOLIS, *Diospolis*, (*a*) Διόσπολις, surnommée la Petite, étoit capitale du nome Diospolite. Cette ville étoit située sur la rive occidentale du Nil. Après la division de l'Égypte en plusieurs provinces, elle fut comprise dans la seconde Thébaïde. Elle avoit un siège Épiscopal; Saint Athanase parle d'un Ammonius, évêque de la petite Diospolis. Dans la suite des tems, cette ville a été ruinée. Par la comparaison des anciens Itinéraires avec les relations des Modernes, on trouve que le village appellé Hou a été bâti sur les ruines de la petite Diospolis. On n'y trouve, pour tous restes d'antiquité, que quelques fragmens de colomnes.

DIOSPOLIS, *Diospolis*, (*b*) Διόσπολις, surnommée la Grande. C'est la même ville que Thèbes, capitale de la Thébaïde, cette superbe ville, qui occupoit les deux bords du Nil, qui a donné son nom à toute la haute-Égypte, & qui, sans le perdre elle-même, reçut encore celui de Diospolis, ayant été consacrée à Jupiter, lorsqu'elle fut augmentée par un de ses Rois. *Voyez* Thebes.

DIOSPOLIS, *Diospolis*, (*c*) Διόσπολις, ville située dans une vaste pleine, qui s'étendoit du couchant au levant, depuis la mer Méditerranée jusqu'aux montagnes de Judée, dans un espace de sept à huit lieues, & beaucoup plus du Midi au Septentrion. Elle étoit à trois milles de la ville de Ramsé. Les Itinéraires en fixent la position à trente-deux milles de Jérusalem, à trente-six mille de Césarée, à dix-milles d'Éleuthéropolis,

(*a*) Strab. pag. 814. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XXVIII. p. 535, 536.

(*b*) Strab. pag. 805. Mém de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XXVIII. p. 535, 536.

(*c*) Plin. T. I. p. 261. Ptolem. L. V. c. 16. Esd. L. I. c. 2. v. 33. Maccab. L. I. c. 11. v. 34. Act. Apost. c. 9. v. 32. *& seq.* Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 489. de Bell. Judaïc p. 818. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXVI. p. 429. *& suiv.*

topolis, environ dix milles de Joppé ou Jaffa.

La ville portoit dans les premiers tems, le nom de Lydda. Saint Jérôme, en parlant de Ste. Paule, dit: *Pervenit Lyddam versam in Diospolim.* Saint Cyrille de Jérusalem en parle aussi. On ignore le tems précis où ce changement de nom est arrivé; il paroît être plus ancien que le règne de Domitien, où M. Vaillant semble l'avoir fixé; du moins Josephe, en parlant de l'expédition de Pompée en Syrie, qui se fit l'an 691 de Rome, 63 avant Jesus-Christ, appelle la ville du nom de Diospolis. Il est probable que les Grecs d'Égypte ou de Syrie avoient donné un nom Grec à la ville de Lydda, comme ils avoient changé les noms anciens de plusieurs villes de Syrie, de la Phénicie, & même de la Palestine. Il paroît que les Juifs, les Syriens & les Arabes n'admirent pas la nouvelle dénomination. Lod ou Lud étoit l'ancien nom; nous verrons bientôt que les Orientaux l'ont conservé jusqu'à présent, & que les Grecs mêmes & les Romains employerent indistinctement les deux noms, l'ancien & le moderne.

Il est fait mention de la ville de Lydda dans les livres de l'Écriture Sainte; on lit, au premier livre d'Esdras, que parmi les Juifs qui revinrent de la captivité de Babylone, il s'en trouva sept cens vingt-cinq des villes de Lydda, de Hadid & d'Ono. *Filii Lod, Hadid, & Ono, septingenti Viginti quinque.* Dans le tems des Maccabées, Démétrius II, roi de Syrie, surnommé Nicator, voulant s'attacher Jonathas, grand-Prêtre des Juifs, lui confirma le Pontificat, & accorda aux Juifs, en payant la somme de trois cens talens, la libre possession de toute la Judée & des trois villes qui avoient été détachées de la province de Samarie, du nombre desquelles étoient la ville de Lydda. *Statuimus Judæis*, dit le Prince dans ses lettres, *omnes fines Judææ & tres civitates Apherimam, Lydan & Ramathan, quæ additæ sunt Judææ ex Samaria.* Ce passage nous apprend que la ville de Lydda faisoit anciennement partie du royaume d'Israël ou de Samarie; elle devoit, par sa situation, être comprise dans la tribu d'Éphraïm. Nous avons déjà remarqué qu'il est fait mention de cette ville dans l'histoire de l'expédition de Pompée en Judée; elle souffrit beaucoup pendant les guerres civiles du second triumvirat; Cassius, qui étoit en Orient, fit vendre à l'encan les habitans de Lydda; ils furent ensuite remis en liberté, & rétablis dans leur patrie, par un décret de Marc-Antoine.

Reprenons l'ordre des tems. On lit dans les Actes des Apôtres, que Saint Pierre guérit à Lydda un malade paralytique depuis huit ans, & que cette ville étoit voisine de Joppé. Pendant les troubles qui s'éleverent en Judée, sous le règne de Néron, & qui se terminerent à la ruine de Jérusalem & à la dispersion des Juifs, la ville de Lydda fut exposée aux

plus grands malheurs. L'an de Jesus-Christ 66, comme les troubles & les séditions augmentoient chaque jour, le roi Agrippa alla trouver à Antioche Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, pour lui exposer le danger, & demander un prompt secours. Le gouverneur partit aussi-tôt à la tête d'une puissante armée, passa par Ptolémaïde, s'avança vers Césarée, d'où il marcha à Jérusalem; sur sa route il fit mettre le feu à la ville de Lydda, qu'il trouva abandonnée. On ignore le tems précis où cette ville fut rétablie. Pline la compte parmi les préfectures de Judée, qui étoient au nombre de onze. Josephe les appelle Κληρουχίαι. Mais, ces préfectures ou districts marquent plutôt un canton qu'une ville ou un lieu particulier; il paroît cependant qu'elle étoit rétablie au tems des Antonins. Ptolémée compte cette ville au nombre des villes de la Judée. Nous la retrouvons sous le règne de Septime Sévère, par les médailles qu'elle fit frapper en l'honneur de l'impératrice Julia Domna & de Caracalla. Dans le siècle suivant, elle paroît dans les Itinéraires, tantôt sous le nom de Lydda, tantôt sous le nom de Diospolis.

La ville de Diospolis resta toujours sous la métropole de Césarée, même depuis que la Palestine eut été partagée en trois provinces sous le règne d'Arcadius. Elle eut, dès les premiers siècles du Christianisme, des Évêques, dont on peut voir la suite dans *l'Oriens Christianus* du P. le Quien. L'Histoire fait mention sur-tout d'Aëtius, évêque Arien de cette ville. Arius, dans sa lettre à Eusebe de Nicomédie, met Aëtius au nombre des Évêques qui défendoient sa doctrine. Cet évêque persista dans ses erreurs après même le Concile de Nicée; il entra dans le complot des Ariens qui déposerent S. Eustathe d'Antioche, dans le Concile d'Antioche de l'an 331. Il se tint à Lydda ou Diospolis, en 415, un concile célebre, composé de quatorze Évêques, auquel assista Zèbenne, évêque d'Éleuthéropolis; on y examina un mémoire contre la doctrine de Pélage, présenté par deux évêques Gaulois, Héros d'Arles & Lazare d'Aix. Pélage y comparut, déguisa ses sentimens, trompa les Évêques & fut absous, parce que, dit M. l'abbé Fleuri, il parut Catholique; mais sa doctrine fut condamnée, & il fut obligé de la condamner lui-même. On croit que Saint George, célebre martyr, dont le culte s'étoit étendu jusques dans l'Occident & en France même, dès le VI.e siècle, souffrit à Diospolis pendant la grande persécution de l'an 303. L'empereur Justinien fit élever sur le tombeau du saint Martyr, une basilique dont l'Histoire décrit la magnificence.

La Palestine & toute la Syrie furent conquises par les Arabes Mahométans, dans le VII.e siècle. Soliman, fils d'Abdulmelik, quatorzième Caliphe, ruina la ville de Diospolis, l'an 98 de l'Hégire, qui répond à l'an 716 & 717 de Jesus-Christ, & commença à bâtir

dans le voisinage la ville de Ramlé, que les François appellent Rame. Il paroît que la ville de Lydda fut encore rétablie, mais elle fut exposée à de nouveaux malheurs pendant les guerres des Croisades.

L'an 1099, l'armée des Croisés ayant pénétré dans la Palestine, célébra près de la ville de Césarée, la fête de la Pentecôte, qui tomba cette année le 29 de Mai. L'armée se remettant en marche, laissa sur la main droite les villes d'Antipatride & de Joppé, situées sur la mer; traversant une vaste plaine, dit Guillaume de Tyr, elle arriva à Lydda, nommée aussi Diospolis, où l'on voyoit le tombeau de S. George, martyr. Les Mahométans avoient, depuis peu de jours, détruit entièrement la magnifique église que Justinien avoit fait bâtir, de peur que les Chrétiens ne se servissent des poutres de cet édifice, qui étoient de grande longueur, & ne les employassent à la construction des ouvrages pour attaquer la ville. Cette circonstance prouve que l'église de Saint George étoit hors des murs de la ville de Diospolis. De là les Croisés envoyerent le comte de Flandre, avec cinq cens chevaux, pour faire quelque tentative sur la ville de Ramlé, qui étoit voisine; il trouva les portes ouvertes, la ville totalement abandonnée par les habitans, mais abondamment fournie de provisions de bled, de vins & d'huile. L'armée s'y rendit, & choisit un Prêtre du diocése de Rouen, pour être évêque des deux villes de Lydda & Ramlé. La ville de Jérusalem & toute la Judée étoient sous la domination du Caliphe d'Égypte; dans peu d'années, les François s'en rendirent les maîtres, & y établirent un État puissant, qui subsista jusqu'au tems de Saladin. Mais, pour revenir à notre sujet, il faut observer que les Chrétiens firent rétablir l'église de S. George de Lydda; on trouve dans un acte de l'an 1123, que Roger, Évêque de la ville, prenoit le titre d'Évêque de Saint George, *Rogerius Lyddensis Sancti Georgii Episcopus*. On voit sur l'année 1177, qu'Ivelin, l'un des lieutenans de Saladin, ayant assiégé la ville de Lydda, une partie des habitans se retira dans l'église de Saint George. Sandys, voyageur Anglois, & l'auteur de la Géographie Turque, en parlent comme d'un édifice qui subsistoit encore dans le siècle dernier.

La ville de Lydda fut détruite par le Sultan Saladin. Abulféda, qui écrivoit sa Géographie au commencement du XIV.e siècle, en parle comme d'un lieu voisin de Ramlé; il la nomme Lud. L'Auteur de la géographie Turque en décrit ainsi l'état moderne. » Lud » est à une heure de chemin de » Ramlé; il s'y tient toutes les » semaines un marché ou une » foire; on prétend que Jesus-» Christ doit tuer dans cette ville » l'ante-Christ [opinion singuliè-» re & remarquable de la part » des Mahométans]. On voit en » ce lieu une Église renommée, » [c'est l'église de Saint George]; » le Mutevelly, ou le receveur de

» la Sultane favorite, fait sa ré-
» sidence à Lud ; ce lieu dépend
» du Pachalik d'Ilia ou de Jéru-
» salem. «

DIOSPOLIS, *Diospolis*, (*a*) Διόσπολις, ville de Syrie, située près de la ville de Laodicée, sur la mer, selon Pline. Tous les manuscrits que le P. Hardouin a consultés, portent Diospolis. C'est la même que Laodicée, sur le Lycus. Pline observe qu'elle eut successivement ces noms, Diospolis, Rhoas & Laodicée, sur le Lycus. *Voyez* ce dernier nom.

Celui qu'elle porte aujourd'hui est Eski-Issar, c'est-à-dire, le vieux château. Quelques-uns croient faussement qu'elle a retenu son ancien nom de Laodicée dans celui de Laudichia. Elle est attribuée à la Phrygie, par Strabon.

DIOSPOLIS, *Dispolis*, Διόσπολις, ville épiscopale de Thrace, selon l'ancienne Notice Grecque. Cédrene fait mention d'Alexandre, évêque de cette ville.

Le mot *Diospolis* est composé de Διὸς & de πόλις ; deux termes qui signifient la ville de Jupiter. L'on donnoit ce nom aux villes qui avoient, ou un temple, ou une statue remarquable de Jupiter.

DIOSPOLITES, *Diospolites*, nom des rois d'Égypte, qui ont règné à Diospolis. *Voyez* Diospolis.

(*a*) Plin. Tom. I. p. 265, 274. Strab. pag. 578.

(*b*) Pauf. p. 369.

(*c*) Xenoph. p. 436.

(*d*) Demosth. Orat. de Coron. pag. 491, 492.

DIOTIME, *Diotimus*, (*b*) Διότιμος, Crotoniate, fut pere du fameux athlete Milon.

DIOTIME, *Diotimus*, (*c*) Διότιμος, capitaine dont Xénophon fait mention au premier livre de l'histoire Grecque.

DIOTIME, *Diotimus*, (*d*) Διότιμος, capitaine Athénien, dont la valeur fut récompensée d'une couronne d'or, au rapport de Démosthène.

DIOTIME, *Diotimus*, (*e*) Διότιμος, fils de Strombichus, fut choisi pour être le chef d'une ambassade des Athéniens. Étant parti de Cilicie, il remonta le Cydnus jusqu'au Choaspe, qui arrose Suse, & il fut quarante jours à faire ce trajet. Strabon ne donne avec raison ce récit que pour une pure fable.

DIOTIME, *Diotimus*, (*f*) Διότιμος, natif de Myrine, poëte Grec, dont il ne nous reste des pièces que dans l'anthologie manuscrite de la bibliotheque du Roi.

DIOTIME, *Diotimus*, (*g*) Διότιμος, étoit un maître d'école, dont parle Lucien dans un de ses Dialogues.

DIOTIME, *Diotimus*, (*h*) Διότιμος, Mégaréen, prononça à la fête de Jupiter un discours à la louange de Castor & de Pollux, qu'il avoit fait pour leur rendre graces d'un péril auquel il avoit échappé sur mer, où ils se mon-

(*e*) Strab. p. 47.

(*f*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. II. p. 265.

(*g*) Lucian. T. II. p. 732.

(*h*) Lucian. T. II. p. 1015, 1016.

trerent sur la hune, au plus fort de la tempête,

DIOTIME, *Diotima*, (*a*) Διοτίμα. femme, qui, au rapport de Lucien, mérita d'être admise au nombre des Philosophes. Cet Auteur parle non seulement des avantages que Socrate admire en elle, mais encore de sa sagesse & de son esprit.

DIOTREPHE, *Diotrephes*, Διοτρεφὴς. (*b*) est représenté par S. Jean comme un homme qui aimoit à tenir le premier rang dans l'Église.

On ne sçait pas qui étoit ce Diotrephe, ni de quelle Église il étoit Évêque. Grotius croit que Caius, à qui S. Jean écrit sa troisième Épître, & qui demeuroit au même lieu que Diotrephe, étoit dans l'une des sept Églises qui sont nommées dans l'Apocalypse. Ligfoot croit qu'il demeuroit à Corinthe. Quoi qu'il en soit, Diotrephe étoit un homme qui n'exerçoit pas l'hospitalité envers ceux qui venoient de la part de S. Jean, & qui ne permettoit pas que les autres l'exerçassent. Œcuménius, Bede, & quelques nouveaux Commentateurs veulent que Diotrephe ait été hérétique, d'autres croient qu'il étoit un Chrétien Judaïsant, qui ne vouloit pas admettre à sa table les Gentils convertis. Mais, d'autres prétendent tout le contraire, & que Diotrephe ne vouloit pas recevoir ceux qui étoient convertis du Judaïsme.

DIOXENE, *Dioxenus*, (*c*) l'un des principaux seigneurs de la cour d'Alexandre, & l'un de ceux qui conspirerent avec Dymnus contre la personne de ce Prince.

DIOXIE, *Dioxia*, Διοξεῖα, est, au rapport de Nicomaque, un nom que les Anciens donnoient quelquefois à la consonnance de la quinte, qu'ils appelloient communément Diapente.

DIOXIPPE, *Dioxippus*, (*d*) Διώξιππος capitaine Troyen, qui tomba sous les coups de Turnus.

DIOXIPPE, *Dioxippus*, (*e*) Διώξιππος, fameux athlete d'Athènes, à la suite d'Alexandre. Ce Prince l'aimoit beaucoup, à cause de sa force & de son adresse; mais, comme la cour est pleine d'envie & d'esprits mal faits, selon la remarque de Quinte-Curse, on ne cessoit de lui donner des atteintes, tantôt sérieusement, & tantôt par manière de raillerie : » Que vouloit faire le Roi en sa cour, de » cet animal chargé de graisse, » qui n'étoit bon à rien, & qui, » pendant que les autres alloient » aux coups, ne faisoit que se » frotter d'huile & se préparer à » remplir son ventre? « Il y eut donc un certain Horratas, ou, selon d'autres, Coragus, Macédonien, qui étant pris de vin, lui fit ces mêmes reproches à table, & lui dit que le lendemain, s'il étoit homme de cœur, ils se verroient l'épée à la main; & le Roi, s'il en vouloit avoir le plaisir, seroit le juge du combat. Dioxippe ne fit que rire de cette bravade,

(*a*) Lucian. T. I. p. 979. T. II. p. 18.
(*b*) Joann. Epist. 3. v. 9.
(*c*) Q. Curt. L. VI. c. 7.
(*d*) Virg. Æneid. L. IX. v. 574.
(*e*) Q. Curt. L. IX. c. 7. Diod. Sicul. p. 615.

& accepta le défi ; & le jour d'après, le Roi voyant qu'ils étoient encore plus échauffés que la veille, & qu'il ne pouvoit les détourner de leur dessein, leur permit enfin de se battre. Il accourut à ce spectacle une grande multitude de soldats.

Le Roi & les Macédoniens favorisoient Coragus au fond de leur ame ; mais, tous les autres Grecs favorisoient intérieurement Dioxippe. Le Macédonien parut le premier armé de pied en cap, au lieu que l'Athénien arriva nu, oint par tout le corps jusqu'aux pieds, & la tête couverte d'un chapeau d'athlete. A l'air noble dont les deux champions s'avancerent l'un contre l'autre, ils donnerent l'idée de deux combattans très-supérieurs à des hommes ordinaires. Le Macédonien par la hauteur de sa stature & par l'éclat de ses armes, sembloit être le dieu Mars ; & Dioxippe qui le surpassoit réellement en force, qui de plus étoit formé de longuemain à tous les exercices de sa profession, & qui portoit sa massue de bonne grace, sembloit être hercule même. Les deux athletes s'étant mis en face l'un de l'autre, le Macédonien lança d'un intervalle mesuré son javelot contre le Grec ; celui-ci évita le coup par un détour presque insensible, sur quoi son adversaire s'approcha la lance en avant pour le percer ; mais, l'athlete d'un coup de sa massue la lui brisa entre ses mains. Coragus ayant ainsi manqué ses deux doups, eut recours à son épée qu'il voulut mettre à la main; mais, Dioxippe, lui saisissant de sa main gauche, & l'épée, & la main qui la tenoit, employa sa main droite à donner à son adversaire un mouvement de corps qui lui fit perdre l'équilibre, & le renversa par terre. Aussitôt il lui mit le pied sur la gorge, & tenant sa massue en l'air, comme prêt à lui en briser la tête, il se tourna vers les spectateurs. Il s'éleva de leur part un cri général d'admiration sur le courage & la force d'un tel combattant ; mais le Roi, intérieurement fâché de la défaite du Macédonien, le fit relâcher, & mit fin au spectacle en se retirant lui-même. Pour Dioxippe, qui laissa le vaincu par terre, & qui venoit de remporter une victoire si complette, il fut couronné par tous les spectateurs ses compatriotes, comme ayant fait un très-grand honneur à sa nation ; mais, la fortune ne le laissa pas jouir long-tems de son avantage & de sa gloire.

L'issue de ce combat ne plut pas aux Macédoniens ; le Roi, en particulier, en étoit mécontent au fond de l'ame, parce que cette action s'étant passée à la vue des Barbares, il craignoit que la valeur de sa nation, dont on faisoit tant de bruit, ne fût exposée au mépris & à la risée publique. De-là vint qu'il prêta plus volontiers l'oreille à la calomnie des ennemis de Dioxippe;& peu de jours après, comme on eut à dessein détourné une coupe d'or, en un festin où il étoit, les officiers s'en vinrent plaindre au Roi, comme s'ils eussent perdu ce qu'ils avoient

caché. La pudeur fait tort bien souvent à l'innocence, & un homme de bien, calomnié, rougira plutôt que le coupable. Dioxippe voyant que tout le monde le regardoit, comme l'accusant de ce larcin, ne put supporter cet affront, mais se leva de table, & se retira dans sa demeure particulière, d'où ayant écrit au Roi une lettre dans laquelle il se plaignoit des lâches intrigues de ses envieux, il la remit en des mains sûres, & se donna lui-même la mort. Il avoit eu tort sans doute, dans la compagnie où il se trouvoit, d'entrer en lice contre un Macédonien, & il en eut encore davantage de précipiter ainsi sa fin. C'est aussi ce qui fit dire à bien des gens sur son sujet, qu'il étoit fâcheux d'avoir tant de force dans les membres, & d'en avoir si peu dans l'ame. Le Roi ayant lu sa lettre, le regretta, & sentit même dans la suite en différentes occasions qu'il lui manquoit. Il s'étoit peu servi de lui pendant sa vie; & après sa mort il le chercha vainement plus d'une fois. Enfin, la jalousie & la méchanceté de ses ennemis, dont il fut aisément convaincu, lui firent regretter la vertu & la probité de l'homme qu'il n'avoit plus.

DIOXIPPE, *Dioxippus*, (a) Διώξιππος, commandant d'une cohorte de troupes auxiliaires à Athènes, l'an 200 avant J. C. Une nuit, pendant que tout le monde étoit enseveli dans le sommeil, Dioxippe & le préteur des Athéniens furent avertis par un courier extraordinaire, que Philippe, roi de Macédoine, venoit en diligence, pour surprendre la ville. Ils assemblent aussitôt les soldats dans la place, & font sonner de la trompette dans la citadelle, pour avertir tous les citoyens de l'approche des ennemis. Ainsi, on court de toutes les parties de la ville aux portes & sur les murailles. Quelques heures après, Philippe arriva près de la ville, avant cependant qu'il fût jour. Mais, il étoit pourtant trop tard pour l'exécution de son projet. C'est ce qui sauva Athènes.

DIOXIPPE, *Dioxippus*, (b) Διώξιππος, célebre Lutteur. Sa réputation étoit si grande qu'il vainquit aux jeux Olympiques sans combattre, nul autre lutteur n'ayant eu la hardiesse de descendre dans l'arene avec lui. Il vainquit aussi aux jeux Néméens; mais la victoire lui coûta alors un véritable combat. C'est peut-être le même que celui dont il est parlé ci-dessus.

DIOXIPPE, *Dioxippus*, Διώξιππος, Poëte comique, étoit d'Athènes. Mais, on ne sçait point en quel tems il a vécu.

DIOXIPPE, *Dioxippus*, Διώξιππος fameux Médecin, dont Aulu-Gelle a fait l'éloge.

DIOXIPPE, *Dioxippus*, (c) Διώξιππος, natif de Sigée, n'est connu que pour avoir été le pere de l'historien Damaste.

DIPÉES, *Dipaenses*, Διπαιεῖς,

(a) Tit. Liv. L. XXXI. c. 24.
(b) Plin. Tom. II. p. 707. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. p. 230.
(c) Suid. T. I. p. 639.

(a) ville du Péloponnèse, située dans la Mélanie, & de la dépendance de Tégée. Cette ville étoit célebre par la victoire signalée qu'y remporterent les Lacédémoniens, dans cette guerre où ils eurent sur les bras tous les Arcadiens, excepté ceux de Mantinée.

DIPHILE, *Diphilus*, Δίφιλος, (b) Archonte d'Athènes. Plutarque en fait mention à l'occasion de Démétrius Poliorcete. » Les Athé- » niens, dit-il, abandonnerent » encore son parti, rayerent du » regiſtre des Archontes, qui » donnoient leur nom à l'année, » Diphile qui étoit alors désigné » prêtre des dieux Sauveurs, or- » donnerent que l'élection des » Archontes se feroit selon l'an- » cien usage, & appellerent Pyr- » rhus de la Macédoine. «

Le passage qu'on vient de lire, est assez obscur dans le Grec. Les Athéniens, par une flatterie outrée, avoient ordonné que le premier Archonte seroit le prêtre des dieux Sauveurs, c'est-à-dire, d'Antigonus & de son fils Démétrius ; mais, la fortune de Démétrius étant changée, ces lâches flatteurs changeant avec elle, rayerent du regiſtre cet Archonte, qui devoit être le prêtre de ces pretendus dieux Sauveurs, ordonnerent que l'élection se feroit à l'ordinaire, & abolirent cette prêtrise.

DIPHILE, *Diphilus*, Δίφιλος, (c) nom d'un amant de la courtisanne Philinne, selon Lucien. Cet Auteur donne ce nom à plusieurs amans, ou peut-être entend-il toujours parler du même.

DIPHILE, *Diphilus*, Δίφιλος, (d) Philosophe Stoïcien, que Lucien introduit dans son dialogue du banquet des Philosophes. On donnoit à ce Philosophe le surnom de Labyrinthe, à cause de ses discours embrouillés. Il étoit précepteur de Zénon fils d'Ariſténete. Pendant le repas, un esclave d'Étœmocle vint apporter une lettre qui étoit adressée à Ariſténete. Suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de son maître, il en fit la lecture tout haut. Cette lettre contenoit entr'autres choses ce qui suit : » Tu as négligé un personnage » comme moi, pour prier un Di- » phile, qui aime peut-être trop » ton fils, pour être son précepteur ; » & son valet t'en pourroit bien » dire des nouvelles. Mais, il ne » faut parler mal de personne, ni » troubler l'allégresse des festins, » quoique Diphile le méritât bien, » pour m'avoir débauché deux de » mes disciples, ce dont je veux » bien me taire, pour le respect » de la Philosophie. Du reste, j'ai » défendu à mon valet de rien » prendre, quand on lui voudroit » donner quelque chose, pour » montrer que ce n'est pas cela » qui me fait parler. «

A peine l'esclave eut-il achevé, que chacun jetta les yeux sur Diphile & sur son disciple, qui étoient si confus, qu'ils sembloient par-là confirmer ce que l'autre en avoit

(a) Pauſ. p. 180. Herod. L. IX. c. 34.
(b) Plut. T. I. p. 911.
(c) Lucian. Tom. II. p. 706. & seq. 740, 741.
(d) Lucian. T. II. p. 847. & seq.

dit. Cela surprit aussi Aristénete; mais, pour le dissimuler, il tourna la chose en raillerie, & invita tout le monde à boire, renvoyant le valet, avec ordre de dire à son maître qu'il y songeroit. Quelque tems après, Zénon se déroba du festin, Diphile lui ayant fait signe qu'il se retirât & que son pere le souhaitoit ainsi. Quand il fut ensuite question des parts, Diphile voulut prendre celle de son disciple avec la sienne, & il tirailloit contre les valets, qui furent à la fin plus forts que lui, ce qui fit rire chacun des convives; surtout, lorsqu'on vit qu'il s'en fâchoit, comme d'une injure. A cette altercation il s'en joignit d'autres qui donnerent lieu à un combat entre les convives. Diphile y reçut un coup dont il fut renversé par terre.

DIPHILE, *Diphilus*, Δίφιλος, (*a*) secrétaire de L. Crassus, au rapport de Cicéron, au premier livre de l'Orateur.

DIPHILE, *Diphilus*, Δίφιλος, (*b*) sçavant architecte, qui a écrit sur l'architecture; ses livres ne sont point venus jusqu'à nous. Il étoit très-long à finir les ouvrages qu'il entreprenoit; ce qui donna lieu au proverbe, *plus tardif que Diphile*, *Diphilo tardior*, pour dépeindre un homme extrêmement lent & qui ne finit point.

DIPHILE, *Diphilus*, Δίφιλος, (*c*) poëte comique de Sinope. Il avoit composé plusieurs pièces, qui sont souvent citées par les Anciens. On ignore en quel tems il vivoit. Il y en a pourtant qui le font contemporain de Ménade. Nous sçavons que Diphile avoit fait une comédie, qui avoit pour titre *Synapothnescontes* ou *les Mourans ensemble*. Plaute l'a traduite en Latin, & lui a laissé le même nom traduit en sa langue. Dans celle de Diphile, il y a un jeune homme qui, dès le commencement de la pièce, enlève une fille à un marchand d'esclaves. Plaute a laissé cet endroit-là tout entier sans le mettre en œuvre, & Térence l'a traduit mot à mot, & l'a mis dans sa comédie des Adelphes.

DIPHILE, *Diphilus*, Δίφιλος, (*d*) poëte tragique, dont parle Cicéron. Il dit que ce Poëte s'emporta beaucoup contre Pompée aux jeux Apollinaires.

Il y a eu quelques autres grands Hommes de ce nom, qui ont tous écrit.

DIPHILE, *Diphilus*, Δίφιλος, (*e*) certain Grec, dont parle Juvénal. Ce Poëte n'en donne pas une idée trop avantageuse.

Le mot *Diphile* signifie ami de Jupiter, de Διὸς, génitif de Ζεὺς, Jupiter, & φίλος, *amicus*, *ami*.

DIPHRIDAS, *Diphridas*, (*f*) Διφρίδας, capitaine dont Xénophon parle avec beaucoup d'éloge.

DIPHRIDAS, *Diphridas*, (*g*)

(*a*) Cicer. Orat. L. I. c. 67.
(*b*) Cicer. ad Quint. Fratr. L. III. Epist. 1.
(*c*) Vell. Paterc. L. I. c. 16. Strab. p. 546. Terent. T. II. p. 249.

(*d*) Cicer. ad Attic. L. II. Epist. 19.
(*e*) Juvenal. Satyr. 3. v. 120.
(*f*) Xenoph. p. 539.
(*g*) Plut. T. I. p. 605.

Διφρίδας, Éphore de Sparte, vint un jour au-devant d'Agésilaüs, pour lui ordonner d'entrer incontinent en armes dans la Béotie.

DIPHTHÉRIES, *Diphtheria*, Διφθερίαι, (*a*) nom que l'on donnoit dans les tragédies aux vieillards qui étoient vêtus d'étoffe de poil de chevre. On donnoit le même nom dans les comédies à ceux qui travailloient la terre.

DIPLETHRUM, *Diplethrum*, mesure des champs à l'usage des Grecs, c'étoit le double du plethrum. Le plethrum étoit de 125 pieds quarrés, & par conséquent le Diplethrum du double.

DIPŒNE, *Dipœna*, Δίποινα, (*b*) ville d'Arcadie, l'une de celles qui envoyerent la meilleure partie de leurs habitans à Mégalopolis. Du tems de Pausanias, Dipœne n'étoit qu'un village, qui relevoit des Mégalopolitains.

DIPŒNUS, *Dipœnus*, (*c*) Δίποινος, fameux sculpteur. Voici ce que Pline nous en apprend. » Dipœnus & Scyllis, tous deux » natifs de l'isle de Crete, furent » les premiers sculpteurs qui tra» vaillerent en marbre, sous l'em» pire des Medes, avant que Cy» rus eût commencé de règner » sur les Perses, c'est-à-dire, vers » la 50e Olympiade. Ils se reti» rerent à Sicyone, qui fut long» tems la patrie de toutes les ma» nufactures de choses minérales. » Étant convenus avec les gou» verneurs de la ville, de faire » quelques images des dieux, ils » n'y mirent pas la dernière main » pour quelque tort qu'on leur » avoit fait, mais se retirerent en » Étolie. Cependant, il survint » une grande famine à Sicyone, » la terre étant devenue stérile. » Les Sicyoniens eurent recours » à l'oracle d'Apollon Pythius, » pour apprendre les moyens » d'appaiser la colère des dieux. » Il leur fut répondu qu'il falloit » faire achever à Dipœnus & à » Scyllis les images des dieux » qu'ils avoient commencées. Ils » le firent; mais, il fallut, pour » cela leur accorder tout ce qu'ils » demanderent. Il n'y avoit néan» moins que quatre images en » tout; sçavoir, celles d'Apollon, » de Diane, d'Hercule & de Mi» nerve. Cette dernière fut de» puis foudroyée. «

Selon Pausanias, Dipœne & Scyllis avoient été disciples de Dédale, ou même ses propres enfans, nés de la fille de Gortys, que Dédale avoit épousée. Le même Auteur parle de plusieurs statues de la façon de Dipœne & de Scyllis; il nomme aussi plusieurs de leurs élèves. C'est à eux, pour dire le vrai, que la Grece est redevable de ce grand nombre d'excellens sculpteurs qu'elle a eus.

DIPONDIUS, *Dipondius*, pièce de monnoie. S. Luc se sert du mot *Dipondius*, pour mar-

(*a*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 96.
(*b*) Pauf. p. 498, 499.
(*c*) Plin.. T. II. 724. Pauf. p. 111, 125, 146, 194, 319. Roll. Hist. Anc. Tom. V. pag. 597. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 302. & suiv.

quer une ſorte de très-petite monnoie; *Nonne quinque paſſeres væneunt Dipondio ?* Dans S. Matthieu, qui rapporte la même choſe, on lit : *Nonne duo paſſeres aſſe væneunt?* Deux petits oiſeaux ne ſe vendent-ils pas un as, ou un ſol? Le Grec lit *aſſarion*, au lieu d'*as*. Or, aſſarion valoit, ſelon les uns, la moitié de l'as, c'eſt-à-dire, quatre deniers, & $\frac{5}{8}$; & ſelon d'autres, un quart de denier, c'eſt-à-dire, deux deniers, & $\frac{5}{16}$. Dipondius ſemble plutôt marquer la moitié de l'as.

DIPYLE, *Dipylon*, Δίπυλον, (*a*) nom d'une porte d'Athènes, au rapport de Plutarque. On l'appelloit auparavant la porte Thriaſienne, ou plutôt les portes Thriaſiennes. C'eſt là que fut enterré le héraut Anthémocrite.

Tite-Live dit que cette porte, placée à l'embouchure de la ville, eſt beaucoup plus grande & plus large que toutes les autres, étant le centre où aboutiſſent pluſieurs rues fort larges, tant du côté de la ville, que de celui de la campagne.

On dit que cette porte ſubſiſte encore, & eſt regardée comme un des plus célebres monumens de l'antiquité; ce terme Grec ſignifie double porte.

DIRCÉ, *Dirce*, Δίρκη, (*b*) femme de Lycus, roi de Thebes. Ce Prince, pour l'épouſer, avoit répudié Antiope, que Dircé traita, dit-on, pendant pluſieurs années de la manière la plus cruelle. Les enfans d'Antiope, pour venger leur mere, attacherent Dircé à la queue d'un taureau indompté, qui la fit périr miſérablement.

Quoique Dircé ait paſſé pour une Princeſſe très-cruelle, à cauſe des maux qu'elle avoit fait ſouffrir à Antiope; cependant, comme elle honoroit ſingulièrement Bacchus, ce dieu la vengea, en faiſant perdre l'eſprit à Antiope.

On dit que Dircé fut métamorphoſée en fontaine; & cette métamorphoſe n'eſt qu'un de ces ornemens qu'on ajoûtoit à l'hiſtoire des perſonnes recommandables, ou par leur naiſſance, ou par leur beauté; & ce qui a donné lieu à cette fiction, c'eſt le nom de cette fontaine qui couloit près de Thebes, & qui s'appelloit Zarca ou Zirca en Arabe, qui veut dire claire, nom qui lui avoit été donné, pour marquer que ſon eau étoit pure & fort claire; ce que Stace exprime par ce vers.

Cærula cùm rubuit Leonæo ſanguine Dirce.

Les Grecs, en changeant le ζ en *d*, & en adouciſſant la prononciation du mot, on fait Dircé; & pour célébrer plus magnifiquement la fin tragique de la femme de Lycus, qui fut traînée autour de cette fontaine, on ne manqua pas de dire que Bacchus l'avoit changée en cette fontaine.

Le ſupplice de Dircé eſt repré-

(*a*) Plut. T. I. p. 168, 460. Tit. Liv. L. XXXI. c. 24.
(*b*) Pauſ. pag. 578. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 134, 138, 139.

senté dans un beau grouppe dessiné par les soins de Dom Bernard de Montfaucon, où l'on voit cette Princesse attachée à la queue d'un taureau monstrueux.

DIRCÉ, *Dirce*, Δίρκη, (*a*) fontaine ou ruisseau de Grece dans la Béotie, couloit près de la ville de Thebes, & se perdoit dans l'Isménus. Pausanias en fait un fleuve, qui, selon lui, prit le nom de Dircé, femme de Lycus. Il ajoûte que l'on voyoit de son tems au-delà de ce fleuve, les ruines de la maison de Pindare, & une chapelle bâtie par ce Poëte en l'honneur de Cybele. La ville de Thebes fut nommée Thebes Dircéenne, à cause de la proximité de la fontaine de Dircé.

A Phare en Achaïe, il y avoit aussi une fontaine appellée Dircé.

DIRECT, terme de Logique. On dit un syllogisme Direct, une conclusion Directe. On appelle syllogismes Directs ceux dont la conclusion est Directe, & syllogismes indirects ceux dont la conclusion est indirecte.

Les anciens Philosophes appelloient conclusion Directe celle où le petit terme étoit le sujet, & le grand terme l'attribut ou le prédicat; & ils nommoient indirecte celle où le grand terme étoit le sujet, & le petit terme l'attribut. Aujourd'hui quelques nouveaux Philosophes posent pour principe que le grand terme est toujours l'attribut de toute conclusion; ainsi, selon eux, toute conclusion, tout syllogisme sont toujours Directs.

On peut encore appeller Syllogismes Directs ceux dont le grand terme, *majus extremum*, & le petit terme, *minus extremum*, gardent dans la conclusion la même raison que dans les prémisses.

DIRES, *Diræ*, (*b*) filles de l'Achéron & de la nuit, étoient au nombre de trois. On les nommoit Dires dans le ciel, Furies ou Euménides, sur la terre, chiennes du Styx dans les Enfers.

Voici comme Virgile peint les Dires: » Il est, dit-il, deux divi- » nités funestes aux humains, » sœurs de l'infernale Mégere, & » filles de la Nuit, qui les enfanta » d'une seule couche, entortilla » leurs têtes de serpens, & leur » donna de grandes aîles. Postées » près du trône du redoutable Ju- » piter, elles impriment la ter- » reur aux malheureux mortels; » soit que le Roi des dieux en- » voie sur la terre les maladies, » & qu'il y seme la mort, soit » que par le fléau de la guerre il » veuille punir des peuples cou- » pables. «

DIRIBITEUR, *Diribitor*, nom que l'on donnoit chez les Romains à un esclave, dont la fonction étoit d'arranger & de donner différentes formes singulières aux ragoûts qu'on servoit sur les tables. On l'appelloit aussi *Structor*.

On donnoit encore le nom de Diribiteurs à ceux qui dans les

(*a*) Pauf. p. 578. Strab. p. 388, 408. Plin. T. I. p. 197.

(*b*) Virg. Æneid. L. IV. v. 473, 610. L. VIII. v. 701. L. XII. v. 845. & *seq.*

comices distribuoient au peuple les tablettes sur lesquelles chacun devoit marquer son suffrage.

DIRIBITORIUM, *Diribitorium*, (*a*) nom d'un vaste édifice de Rome, auquel on mit la dernière main, l'an de Jesus-Christ 7. C'étoit le plus grand, selon Dion Cassius, qui ait jamais été renfermé sous un seul toit; en sorte que ce toit s'étant dégradé & détruit par vétusté, personne ne put le rétablir, & du tems de cet Historien, il étoit tout ouvert. Cet édifice avoit été commencé par Agrippa, & fut achevé par Auguste. L'usage n'en est pas bien connu, peut-être parce qu'il n'en avoit aucun de marqué, & qu'il étoit destiné à suppléer dans les fortes chaleurs, ou dans les tems froids & de pluie, aux lieux ordinaires des grandes assemblées, qui étoient découverts.

DIS, *Dis*, (*b*) dieu des Gaulois. Plusieurs pensent que c'est le même que Pluton. Les Gaulois, au rapport de César, croyoient être descendus de Dis; & c'est pour cela, ajoûte-t-il, qu'ils comptoient par les nuits, & non par les jours, regardant ces derniers comme postérieurs aux premiers. Les Germains, comme l'assure Tacite, comptoient aussi par les nuits.

Il y a grande apparence que le Dis ou Tis des Gaulois n'avoit rien de commun qu'une ressemblance de nom avec le Pluton, ou *Dis pater* des Romains; & quand les Gaulois eussent cru descendre de Pluton, il y a bien loin de cet antécédent à la conséquence. La vraie raison de l'usage des Gaulois & des Germains, c'est que toutes les nations qui se servoient comme eux de mois purement lunaires, comptoient leur jour civil du coucher du soleil & du tems où la lune paroît sur l'horizon.

Au reste, dans les langues Germaniques, on trouve encore des vestiges de la manière de compter par les nuits. En Anglois, *senigth*, abréviation de *seven nigths*, sept nuits, signifie huit jours. *Fort nigt*, pour *fourteen nigths*, quatorze nuits, veut dire quinze jours. En Allemand *siben nachte*, *seven nachte*, sept nuits, veut dire huit jours, la huitaine. Au titre 49 de la loi Salique, on voit que les délais pour comparoître en justice étoient de tel ou tel nombre de nuits. En plusieurs endroits, nos païsans, pour dire aujourd'hui, se servent du vieux mot *anuit* ou *anet* corrompu du Latin *hac nocte*.

Il y en a qui prennent Dis pour le Soleil, au rapport de D. Bernard de Montfaucon.

DISAN, *Disan*, Ρ'ισών, (*c*) l'un des fils de Séhir le Horréen.

DISARES, *Disares*, dieu des Arabes, selon Tertullien. Dans l'édition de Tertullien, faite par

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 177.

(*b*) Cæs. de Bell. Gall. L. VI. p. 235, 236. Tacit. de Morib. Germ. c. 11. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 76. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 17, 76. Tom. II. p. 241.

(*c*) Genes. c. 36. v. 21.

Alde, on lit Diasares, mais c'est une faute. Étienne de Byzance l'appelle Δουσάρης, *Dusares*, & dit qu'il y avoit en Arabie un rocher très-haut de ce nom, Δουσάρη, *Dusara*, & qu'il étoit honoré des Arabes & des Dacharéniens, qui sont les mêmes que les Nabathéens. Car, il y a une faute dans Hésychius, lorsqu'il dit que les Mabathéens honorent le dieu Dusares. Il faut lire Ναβαταῖοι, au lieu de Μαβαταῖοι. C'est une remarque de Thomas de Pinedo, dans ses observations sur Étienne de Byzance. Hésychius dit que Dusares étoit le même que Denys, ou Bacchus, que l'on prétend n'être autre chose que le Soleil.

Vossius croit que le mot de Dusares vient de l'Hébreu *Duts*, qui signifie joie; & *erets* ou *arets*, qui veut dire terre, *Dusares*, joie de terre; & que ce Dieu est Bacchus ou le Soleil. Suidas le nomme Θευσάρης, *Theusares*, comme si c'étoit θεὸς Ἄρης, dieu Mars; mais Bochart a très-bien remarqué qu'il est ridicule de chercher dans la langue Grecque les étymologies des mots Arabes. Munster, & après lui Pamélius, dans ses notes sur Tertullien, croient que Dusares vient de l'Hébreu *Daschresch*, qu'ils interpretent *errer*, *marcher*, comme un homme ivre. Mais, comme remarque encore Bochart avec beaucoup de sagacité, c'est une méprise de Munster, qui a pris une lettre pour une autre dans la paraphrase Chaldaïque.

Bochart, après avoir donc rejetté ces étymologies, propose la sienne, & il prétend que Dusares se prononçoit & s'écrivoit en Arabe *Du-ssara* [car ce mot se trouve dans Giggeius pour le nom d'une idole]; que néanmoins ce nom n'est point Arabe, mais moitié Arabe & moitié Syriaque; que la première partie signifie seigneur, maître, possesseur; & la seconde, *solutio*, liberté, affranchissement; en sorte que Dusares ou Disares est la même chose que *Dominus solutionis* ou *libertatis*, & répond au *liber pater* des Latins, & au Λυαῖος & Λυσιμέριμνος des Grecs.

DISAULÈS, *Disaules*, (a) eut l'honneur de recevoir Cérès chez lui, au rapport de Pausanias. Le texte de cet Auteur porte Trisaulès; & M. l'abbé Gedoyn assure qu'il faut lire Disaulès.

DISAULÈS, *Disaules*, (b) fut pere de Triptolème, selon Orphée. Ce doit être le même que le précédent.

DISCOBOLE, *Discobolus*, Δισκοβόλος, nom qu'on donnoit aux athletes qui faisoient profession de l'exercice du disque, & qui en disputoient le prix dans les jeux de la Grece.

Ce mot veut dire jetteur, lanceur de disque, du Grec δίσκος, *discus*, disque, & βόλος, *jactus*, jet, l'action de jetter. La racine est

(a) Pauf. p. 480.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 92.

Βάλλω, *jacio*, je jette. *Voyez* Disque.

DISCORAX, *Discorax*, (*a*) Δίσκοραξ, certain personnage, que Lucien introduit dans son dialogue du mauvais Grammairien. Il avoit donné par surprise sept cens cinquante dragmes d'un livre.

DISCORDE, (*b*) *Discordia*, *Contentio*, Ἔρις, déesse à laquelle les hommes sacrifioient, pour détourner les maux qu'ils en craignoient.

Elle étoit fille de la Nuit, selon Hésiode; & ce Poëte ajoûte qu'elle enfanta le douloureux & inutile travail, Léthé ou l'oubli, la peste, les chagrins, les combats, les meurtres, les équivoques, le mépris des loix & le serment, qui est si funeste aux mortels, quand ils se parjurent volontairement.

Les peintres & les sculpteurs représentent ordinairement la Discorde coëffée de serpens au lieu de cheveux, tenant une torche ardente d'une main, une couleuvre ou un poignard de l'autre, le teint livide, le regard farouche, la bouche écumante, les mains ensanglantées, avec un habit en désordre & déchiré. Tous nos Poëtes Modernes, Anglois, François, Italiens, ont suivi ce tableau dans leurs peintures, mais sans avoir encore égalé la beauté du portrait qu'en fait Pétrone dans son poëme de la guerre civile de César & de Pompée.

Il la dépeint les cheveux épars & en désordre, la bouche ensanglantée, les yeux battus & fondant en larmes, grinçant des dents qu'elle avoit toutes rouillées, dont la langue distilloit une liqueur infectée & puante, la tête hérissée de serpens, portant un habit tout déchiré, & agitant une torche de sa main sanglante. Virgile dit aussi que sa chevelure étoit composée de serpens. Elle tient, dit Aristide, sa tête renversée sur le derrière; elle a les levres enflées, les yeux louches, puans, livides, versant de tems en tems des larmes; ses mains sont toujours en mouvement; elle a une épée sur sa poitrine; ses jambes & ses pieds sont tortus; elle est entourée d'obscurité & de ténebres. Voilà des descriptions toutes poëtiques.

On a feint que Jupiter chassa la Discorde du Ciel, & que se sentant offensée de ce qu'elle n'avoit point été appellée aux noces de Pélée & de Thétis où l'on avoit invité tous les dieux & les déesses, elle y jetta une pomme d'or qui fut cause d'une infinité de malheurs.

Près de cinq cens ans avant Jesus-Christ, Empédocle disoit que l'univers connu, le *Cosmos*, avoit été mis dans l'état d'arrangement où nous le voyons, par l'action opposée de deux forces en équilibre; par celle de l'Amour & par celle de la Discorde; termes poëtiques, sous lesquels, par une bizarrerie alors de mode, il enve-

(*a*) Lucian. T. II. p. 606, 607.

(*b*) Hesiod. de Generat. Deor. v. 226. *& seq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I, pag. 349. Tom. V. pag. 250. *& suiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 173, 174, 344. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XVIII. p. 3, 101, 102.

supposoit son système, plutôt qu'il ne l'exposoit.

Sous le nom d'Amour, Empédocle désignoit, comme il l'explique lui-même, une loi, une force, qui portoit les parties de la matière à s'unir les unes aux autres, la force d'attraction.

Par le nom de Discorde, il entendoit une autre force qui éloignoit ces mêmes parties les unes des autres, c'est-à-dire, le mouvement local, le mouvement de translation, ou peut-être même une loi qui contraignoit les parties à s'éloigner, à peu près comme M. Newton l'a supposé, en expliquant les propriétés de l'Éther & la transmission de la lumière.

Sous l'empire absolu de l'Amour, disoit Empédocle, l'univers n'auroit formé qu'une masse sphérique, immobile, sans variété, sans arrangement & sans propriétés; au contraire, si la Discorde eût règné seule, s'il n'y avoit eu dans l'univers que la seule loi du mouvement de translation, les parties de la matière emportées loin l'une de l'autre, & changeant sans cesse de lieu & de rapport, se seroient dispersées dans l'espace immense qui les contient ; elles n'auroient formé qu'un cahos fluide, & dans un désordre continuel.

DISCOURS, terme qui en général se prend pour tout ce qui part de la faculté de la parole, & est dérivé du verbe *dicere*, dire, parler; il est genre par rapport à Discours oratoire, harangue, oraison.

Discours, dans un sens plus strict, signifie un assemblage de phrases & de raisonnemens réunis & disposés suivant les règles de l'art, préparé pour des occasions publiques & brillantes. C'est ce qu'on nomme Discours oratoire; dénomination générique qui convient encore à plusieurs espèces, comme au plaidoyer, au panégyrique, à l'oraison funebre, à la harangue, au Discours académique, & à ce qu'on nomme proprement oraison, *oratio*, telles qu'on en prononce dans les colleges.

Le plaidoyer est ou doit être l'application du droit au fait, & la preuve de l'un par l'autre ; le sermon, une exhortation à quelque vertu, ou le développement de quelque vérité Chrétienne ; le Discours académique, la discussion d'un trait de morale ou de littérature ; la harangue, un hommage rendu au mérite en dignité ; le panégyrique, le tableau de la vie d'un homme recommandable par ses actions & par ses mœurs. Chez les Égyptiens les oraisons funebres faisoient trembler les vivans, par la justice sévère qu'elles rendoient aux morts ; à la vérité les prêtres Égyptiens louoient en présence des dieux un Roi vivant, des vertus qu'il n'avoit pas; mais, il étoit jugé après sa mort en présence des hommes, sur les vices qu'il avoit eus. Il seroit à souhaiter que ce dernier usage se fût répandu, & perpétué chez toutes les nations de la terre. Le même orateur loueroit un Roi d'avoir eu les vertus guerrières, & lui reprocheroit de les avoir fait servir

au

au malheur de l'humanité ; il loueroit un ministre d'avoir été un grand politique, & lui reprocheroit d'avoir été un mauvais citoyen, &c.

Les parties du Discours, selon les Anciens, étoient l'exorde, la proposition ou la narration, la confirmation ou preuve, & la péroraison. Nos plaidoyers ont encore retenu cette forme ; un court exorde y précede le récit des faits ou l'énoncé de la question de droit ; suivent les preuves ou moyens, & enfin les conclusions.

La méthode des Scholastiques a introduit dans l'éloquence une autre sorte de division qui consiste à distribuer un sujet en deux ou trois propositions générales, qu'on prouve séparément, en subdivisant les moyens ou preuves qu'on apporte pour l'éclaircissement de chacune de ces propositions ; delà on dit qu'un Discours est composé de deux ou trois points.

La première de ces deux méthodes est la plus générale, attendu qu'il y a peu de sujets où l'on n'ait besoin d'exposer, de prouver, & de conclure ; la seconde est réservée aux sujets compliqués ; elle est inutile dans les sujets simples, & dont toute l'étendue peut-être embrassée d'un coup d'œil. Une division superflue est une affectation puérile.

Le Discours, dit M. l'abbé Girard, s'adresse directement à l'esprit ; il se propose d'expliquer & d'instruire ; ainsi, un Académicien prononce un Discours, pour développer ou pour soutenir un systême ; sa beauté est d'être clair, juste & élégant.

Accordons à cet Auteur que ses notions sont exactes, mais en les restreignant aux Discours académiques, qui ayant pour but l'instruction, sont plutôt des écrits polémiques & des dissertations, que des Discours oratoires. Il ne fait dans sa définition nulle mention du cœur ni des passions, & des mouvemens que l'orateur doit y exciter. Un plaidoyer, un sermon, une oraison funebre, sont des Discours, & ils doivent être touchans, selon l'idée qu'on a toujours eue de la véritable éloquence. On peut même dire que les Discours de pur ornement, tels que ceux qui se prononcent à la réception des Académiciens, ou les éloges académiques, n'excluent pas toute passion ; qu'ils se proposent d'en exciter de douces, telles que l'estime & l'admiration pour les sujets que les Académies admettent parmi leurs membres ; le regret pour ceux qu'elles ont perdus ; l'admiration & la reconnoissance de leurs travaux & de leurs vertus.

DISCRIMINALIS, *Discriminalis*, sorte d'aiguilles. *Voyez* Aiguilles.

DISCUS, *Discus*, (*a*) affranchi, est un des personnages que Térence introduit dans sa comédie de l'Eunuque.

DISCUSSEUR, officier Impérial qui recevoit les comptes des collecteurs des tributs. Il jugeoit

(*a*) Terent. T. III. p. 381.

toutes les petites contestations relatives à cet objet ; dans les autres, on en appelloit au gouverneur de la province.

DISINOR, *Disinor*, Δεισίνωρ, (*a*) capitaine Troyen, dont il est parlé dans l'Iliade d'Homère.

DISJONCTIVE, terme de Grammaire. On le dit de certaines conjonctions qui d'abord rassemblent les parties d'un discours, pour les faire considérer ensuite séparément. *Ou*, *ni*, *soit*, sont des conjonctions Disjonctives. En cette phrase *Disjonctive* est adjectif ; mais, on fait souvent ce mot substantif ; une conjonctive. On appelle aussi ces conjonctions alternatives, partitives, ou distributives.

On demande si lorsqu'il y a plusieurs substantifs séparés par une Disjonctive, le verbe qui se rapporte à ces substantifs, doit être au pluriel ? Faut-il dire, *ou la force ou la douceur le feront*, *ou le fera ?*

Vaugelas prétend qu'il faut dire *le fera ;* M. Patru soutient qu'on dit également bien *le fera* & *le feront ;* qu'il faut dire *si Titus ou Mévius étoient à Paris*, & non *étoit ;* qu'on doit dire, *ou la honte*, *ou l'occasion*, *ou l'exemple*, *leur donneront un meilleur avis ;* qu'en ces façons de parler l'esprit & l'oreille se portent au pluriel plutôt qu'au singulier ; tellement qu'en ces rencontres, poursuit M. Patru, il faut consulter l'oreille.

En Logique, on appelle proposition Disjonctive, une proposition composée qui comprend deux membres, ou deux parties liées par une conjonction Disjonctive. La première proposition d'un dilemme est une proposition Disjonctive.

Il faut obéir au Roi, ou être rebelle ;
Il ne faut jamais être rebelle ;
Donc il faut obéir au Roi.

DISON, *Dison*, Δισών, (*b*) frere de Disan, fils de Séhir le Horréen.

DISPONDÉE, *Dispondæus*, terme de poësie Latine & Grecque ; c'est un pied ou une mesure de vers qui comprend un double spondée ou quatre syllabes, comme *incrementum*, *delectantes*, θαυμαζόντων.

DISPOSITION, *Dispositio*, partie de la Rhétorique qui consiste à placer & ranger avec ordre & justesse les différentes parties d'un discours.

La Disposition est dans l'art oratoire, ce qu'est un bel ordre de bataille dans une armée, lorsqu'il s'agit d'en venir aux mains ; car il ne suffit pas d'avoir trouvé des argumens & des raisons qui doivent entrer dans le sujet que l'on traite, il faut encore sçavoir les amener, les disposer dans l'ordre le plus propre à faire impression sur l'esprit des auditeurs. Toutes les parties d'un discours doivent avoir entr'elles un juste rapport, pour former un tout qui soit bien

(*a*) Homer. Iliad. L. XVII. v. 217.

(*b*) Genes. c. 36. v. 21.

assorti ; ce qu'Horace a dit du poëme, étant exactement applicable aux productions de l'éloquence :

Singula quæque locum teneant sortita decenter.

La Disposition est donc l'ordre ou l'arrangement des parties d'un discours qu'on met ordinairement au nombre de quatre ; sçavoir, l'exorde ou début, la narration, la confirmation, & la péroraison ou conclusion. Quelques-uns cependant en distinguent jusqu'à six ; sçavoir, l'exorde, la division, la narration, la confirmation, la réfutation & la péroraison, qu'ils expriment par ce vers technique :

Exorsus, narro, seco, firmo, refello, peroro.

Mais il est beaucoup plus simple de comprendre la division dans l'exorde, & la réfutation dans la confirmation.

La Disposition est, ou naturelle, ou artificielle ; la Disposition naturelle est celle dans laquelle on vient de ranger toutes les parties du discours. En effet, ce ne sont pas les règles, mais la nature elle-même qui dicte, que pour persuader les auditeurs, 1.° il faut les disposer à écouter favorablement les choses dont on veut les entretenir. 2.° Il faut leur donner quelque connoissance de l'affaire que l'on traite, afin qu'ils sçachent de quoi il s'agit. 3.° On ne doit pas se contenter d'établir ses propres preuves, il faut renverser celles de ses adversaires ; & enfin lorsqu'un discours est étendu, & qu'il est à craindre qu'une partie des choses qu'on a dites ne soit échappée de la mémoire des auditeurs, il est bon de répéter en peu de mots sur la fin ce qu'on a dit plus au long.

Parmi les Modernes, un discours se distribue en exorde, division ou proposition, première, seconde, & quelquefois troisième partie, & péroraison ; & dans l'éloquence du barreau, on distingue l'exorde, la narration ou le fait, ou la question de droit, la preuve ou les moyens, la réplique ou réponse aux objections, & la conclusion, ou, comme on dit en style de palais, les conclusions.

Par Disposition artificielle, on entend celle où, pour quelque raison particulière, on s'écarte de l'ordre naturel, en mettant une partie à la place de l'autre. *Voyez* chaque partie du discours sous son article, exorde, narration, confirmation, &c.

DISQUE, *Discus*, Δίσκος, (a) sorte d'assiette ou de bassin plat, où l'on mettoit quelquefois les entrailles de la victime, quelquefois du sang & de la farine, quelquefois de la chair rôtie.

Le *Discus*, dit Isidore, s'appelloit ci-devant *Iscus*, parce qu'il avoit la forme d'un écu ; delà vient aussi l'écuelle, qui en est un diminutif, & qui lui est aussi

(a) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 481. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 141, 149. Tom. III. p. 122. T. V. p. 78.

semblable. Il fut ensuite appellé *Discus, quòd det escas*, parce qu'il donne ou présente les viandes. Chacun sçait qu'il faut avoir peu d'égard à ces étymologies, & que le témoignage des Anciens, comme d'Isidore & de Varron même, ne les autorise guère. En Languedoc, on appelle aujourd'hui *la Desque*, un grand panier d'osier fort large & peu profond; il y a apparence que ce nom vient de *Discus*, qui étoit un grand bassin bas & fort large. On trouve plusieurs Disques dans l'antiquité expliquée par Dom Bernard de Montfaucon.

On donnoit aussi le nom de Disque à des assiettes ou bassins, destinés aux usages ordinaires de la vie.

DISQUE, *Discus*, Δίσκος, (*a*) sorte d'exercice chez les Grecs. Il faisoit partie de leur Gymnastique, & consistoit à lancer un palet, qu'on appelloit Disque, d'où venoit le nom à cette sorte d'exercice.

De tous les exercices des Grecs, il n'y en avoit aucun qui fortifiât les bras plus efficacement que celui du Disque. Quelle force, en effet, ne falloit-il pas à un athlete, non seulement pour soutenir d'une main une masse d'une pesanteur énorme, mais encore pour la jetter en l'air, & la pousser à une distance considérable? Car, c'est uniquement de quoi il s'agissoit dans l'exercice du Disque. Un bras accoûtumé insensiblement, & comme par degrés, au maniement d'un semblable fardeau, ne rencontroit dans les combats rien qui pût résister à ses coups; les javelots & les pierres les plus grosses en partoient avec toute l'impétuosité nécessaire pour renverser l'ennemi; d'où il paroît que l'art Militaire tiroit un secours très-important & très-sérieux, de ce qui, dans son origine, n'étoit qu'un simple divertissement.

I.

Origine de l'exercice du Disque.

Les premiers commencemens de l'exercice du Disque remontent aux tems fabuleux. On y trouve Apollon se dérobant du Ciel, & abandonnant le soin de son oracle de Delphes, pour venir à Sparte jouer au palet avec le bel Hyacinthe; on y voit ce jeune homme blessé mortellement au visage, par le Disque lancé par la main du Dieu; & les autres circonstances de cette aventure, qu'Ovide raconte avec tant d'agrément dans ses métamorphoses, & qu'on peut lire aussi dans Paléphate, dans Lucien, dans les Chiliades de Tzetzès, & ailleurs. Mais, sans recourir à une origine si ancienne & si douteuse, nous nous contenterons d'attribuer avec Pausanias, l'invention du palet à Persée, fils de Danaé. Nous apprenons de l'Historien Grec, que nous venons de citer, que Persée, après ses expéditions militaires, étant venu à Larisse, dans le dessein de se

(*a*) Roll. Hist. Anc. Tom. III. pag. 122, 123. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. I. p. 211, 262. T. III. p. 330. *& suiv.*

concilier la bienveillance d'Acrise, son ayeul, qui s'y étoit retiré depuis quelque tems, voulut, en présence d'une nombreuse assemblée, faire preuve de ses talens, & sur-tout, de son habileté à l'exercice du Disque, dont il étoit l'inventeur. Mais Acrise, s'étant trouvé malheureusement à la portée du palet que son petit-fils venoit de lancer, en reçut le coup fatal qui lui ôta la vie. C'est ainsi que l'oracle, qui lui avoit été rendu autrefois, eut son accomplissement, nonobstant les cruelles précautions par lesquelles il s'étoit flatté de l'éluder. Pausanias ajoûte que Persée, honteux de règner dans Argos, après ce parricide involontaire, fit un échange de cette ville contre les États de Mégapenthe, son cousin germain, fils de Prœtus; & qu'il bâtit la ville de Mycenes, qui devint dans la suite une des plus fameuses de la Grece, & qui fut, comme l'on voit, redevable de sa fondation à un coup de Disque.

II.

Progrès de l'exercice du Disque, chez les Grecs.

Malgré les deux accidens funestes dont nous venons de parler, cet exercice ne laissa pas de faire fortune dans les siècles suivans, & il étoit déjà fort en vogue du tems de la guerre de Troie, s'il en faut croire Homère. C'étoit un des jeux auxquels se divertissoient les troupes d'Achille, sur le rivage de la mer, pendant l'inaction où les tenoit le ressentiment de ce Héros contre Agamemnon. Dans les funérailles de Patrocle, décrites au vingt-troisième livre de l'Iliade, on voit un prix proposé pour cet exercice; & ce prix est le palet même, que lancent l'un après l'autre quatre concurrens, & qui devient la récompense du vainqueur. Ulysse, dans l'Odyssée, trouve cette espèce de jeu toute établie à la cour d'Alcinoüs, roi des Phéaciens; & c'est un des combats gymniques, dont ce Prince donne le spectacle à son nouvel hôte, pour le régaler, & auquel Ulysse veut bien lui-même prendre part, en montrant à ses antagonistes combien il leur est supérieur en ce genre. Pindare, dans la première ode des Isthmioniques, célébrant les victoires remportées aux jeux publics par Castor & par Iolaüs, n'oublie pas leur dextérité à lancer un Disque, ce qui fait voir que dès les tems héroïques, cet exercice étoit du nombre de ceux pour lesquels on distribuoit des prix dans les solemnités de la Grece.

III.

En quel tems l'exercice du Disque fut admis dans les jeux de la Grece?

Celle des jeux olympiques, la plus ancienne de toutes les fêtes agonistiques, à la considérer dans sa première institution par Hercule, étoit dès-lors, suivant le même Pindare, un assemblage de six sortes de combats terminés par celui du palet; & ce Poëte nous a conservé le nom de l'athlete qui le premier en mérita le prix. Mais lorsqu'Iphite rétablit ces mê-

mes jeux, dont les troubles de la Grece avoient interrompu la célébration pendant plusieurs années, les exercices athletiques n'y furent admis que successivement; & ce ne fut que dans la dix-huitième olympiade, qu'on y donna place à celui du Disque. Encore n'y proposa-t-on aucun prix en particulier pour les athletes qui ne signaleroient leur force & leur adresse que dans cette seule espèce de combat. On n'y couronna de nouveau que les athletes qui réunissoient en leur personne les talens nécessaires pour se distinguer dans les cinq sortes d'exercices, qui composoient ce que les Grecs appelloient le Pentathle, sçavoir la lutte, la course, le saut, l'exercice du Disque & celui du javelot. Il paroît que dans les autres grands jeux de la Grece, c'est-à-dire, dans les Pythiques, les Isthmiques & les Néméens, le Disque n'étoit reçu que comme faisant partie du Pentathle. Aussi Pindare ne chante-t-il dans toutes ses odes, la victoire d'aucun athlete qui ait gagné le prix de cet exercice; mais il y célebre les louanges de différens vainqueurs au Pentathle, dans lequel, comme nous l'avons dit, le Disque étoit compris.

Après ces remarques générales sur l'origine de ce jeu, & sur son premier établissement dans les spectacles publics, il reste présentement à descendre dans le dédétail de ce qui le concernoit en particulier. Nous examinerons donc 1.° Ce que c'étoit que le Disque ou palet des athletes, c'est-à-dire, quelle en étoit la matière & la figure; 2.° Les circonstances qui regardoient la personne de ceux qui s'y exerçoient; 3.° Quelles étoient les loix prescrites dans cette espèce de combat; 4.° L'usage qu'en ont fait les Médecins, par rapport à la santé.

I V.

De la matière du Disque.

Le Disque tiroit son nom du verbe grec Δίκειν, qui signifie jetter, lancer. On appelloit ainsi une masse très-pesante, dont la matière, selon Eustathe, étoit le bois, la pierre, & plus ordinairement le métal, c'est-à-dire, le fer ou le cuivre. Les Grecs avoient un terme particulier pour désigner un Disque de fer. Ils le nommoient Σόλος; & tel étoit celui dont parle Homère, en décrivant les jeux funebres de Patrocle. L'épithete qu'il donne à ce Disque, ἀυτοχόωνος, fait connoître que ce n'étoit qu'une masse brute, qui n'avoit point été travaillée au marteau, en un mot, telle qu'elle étoit sortie de la forge, & par conséquent, une espèce de lingot de fonte. Il étoit d'un volume si considérable, qu'Achille, en le proposant pour prix du combat, assure que ce Disque seul fournira du fer pendant plus de cinq ans, aux laboureurs & aux bergers du vainqueur, quelques grandes que soient les terres qu'il possede. Les palets dont se servent les Phéaciens dans l'Odyssée, ne sont que de pierre, non plus que ceux dont Pindare fait mention dans les deux passages cités

plus haut. Cependant la matière la plus ordinaire de cet instrument, sur-tout dans les jeux publics, étoient le métal.

V.

De la figure du Disque.

A l'égard de sa figure, pour ne rien dire des Disques, qui n'offroient aux yeux que des masses informes, on peut s'en tenir à la description que Lucien nous en a laissée. Il nous le représente de figure ronde, semblable à un petit bouclier, & d'une surface si polie, qu'il ne donnoit presque point de prise. De-là vient que Stace l'appelle *Ahenæ lubrica massæ pondera;* le poids glissant d'une masse d'airain. On ne peut douter qu'il ne fût de forme lenticulaire, c'est-à dire, plus épais dans son milieu que dans ses bords. C'est l'idée qu'en font naître Dioscoride & Aëtius, en lui comparant, l'un la graine de la plante nommée Thlaspi, l'autre l'humeur crystalline de l'œil.

Il paroît néanmoins d'une figure un peu différente sur le revers d'une médaille de l'Empereur Marc-Aurele, frappée dans la ville d'Apollonie, & produite par Mercurial dans sa Gymnastique. On y voit quatre athletes, qui portent chacun dans leurs mains, deux Disques percés dans leur centre, & dont les bords sont aussi épais que le milieu. Quelque suspecte que doive être cette prétendue médaille, qu'on ne trouve dans aucun des cabinets ni des recueils que nous connoissons, il ne laisse pas d'être vrai, suivant le témoignage d'Eustathe, qu'on employoit quelquefois des Disques de pierre, percés d'un trou, dans lequel on passoit une corde, qui servoit à les lancer avec plus de force & de facilité. Mais, pour ce qui est de l'épaisseur dans le centre du Disque & dans ses bords, elle est démentie par les statues & les bas-reliefs qui nous restent de l'antiquité.

V I.

Des Discoboles.

Pour venir maintenant aux athletes qui faisoient profession de l'exercice du Disque, & que les Grecs appelloient Discoboles, nous avons sur cela deux points à discuter; sçavoir, 1.° En quel équipage ils se présentoient dans le stade, pour y disputer le prix; 2.° De quelle manière ils tenoient le Disque pour le lancer, & quelle étoit alors leur attitude.

V I I.

De l'équipage des Discoboles.

L'éclaircissement du premier point se réduit à examiner, si les Discoboles étoient nus, ainsi que les autres athletes; &, supposé qu'ils le fussent, si, pour se préparer à cet exercice, ils avoient coûtume de se frotter d'huile.

V I I I.

De la nudité des Discoboles.

Homère, en décrivant cette espèce de jeu dans l'Iliade, ne dit rien qui puisse décider la premiere question, c'est-à-dire, la nudité des Discoboles. Mais, il semble que l'on puisse l'inférer, de la

manière dont il s'explique sur ce sujet dans l'Odyssée. Car, en disant qu'Ulysse, sans quitter sa robe, sauta dans le stade où les Phéaciens s'exerçoient à divers jeux, & prit un Disque des plus pesans, ce Poëte fait assez entendre que les autres athletes étoient nus; & il prétend relever par cette circonstance l'habileté de son Héros, qui, malgré l'embarras de ses vêtemens, ne laisse pas de pousser son Disque infiniment plus loin qué n'avoient fait tous ses antagonistes, C'est une conséquence qu'Eustathe n'oublie pas de tirer de ce passage d'Homère, en observant qu'il s'ensuit de-là, que les autres Discoboles étoient à demi-nus. Mais qu'entend-il proprement par cette expression? Il n'a, sans doute, en vue que cette sorte de caleçon, de tablier, ou d'écharpe, dont les athletes se couvroient par bienséance; & cela revient à ce que témoigne Philostrate, que les peintres représentoient Apollon couvert d'une écharpe légère, & s'exerçant au au Disque, à la course, & à l'arc. Ovide, moins scrupuleux que ces peintres, ne laisse pas même ce reste de vêtement à ce Dieu, lorsque dans ses métamorphoses, il nous le dépeint jouant au palet avec le jeune Hyacinthe.

A toutes ces autorités, ajoûtons que l'exercice du Disque n'ayant lieu dans les jeux publics, que comme faisant partie du Pentathle, qui, outre cela, comprenoit la lutte & la course, où les athletes combattoient absolument nus; il est à présumer que pour lancer le palet, ils demeuroient dans le même état, qui leur étoit d'ailleurs plus commode que tout autre. D'où il faut conclure que c'est sans fondement que quelques Modernes ont avancé que les Discoboles étoient toujours vêtus de tuniques; alléguant en preuve de ce sentiment, les Discoboles représentés sur la médaille de Marc-Aurele, dont nous avons parlé plus haut. Mais, quelque vraie qu'on la suppose, elle ne peut détruire les autorités formelles que nous venons de rapporter en faveur de la nudité de ces sortes d'athletes, & elle prouveroit tout au plus, qu'en quelques occasions particulières, on pouvoit déroger à cette coûtume générale.

I X.

Onctions des Discoboles.

Ceux d'entre les Modernes qui ne conviennent pas de la nudité des Discoboles, doivent nier, par une suite nécessaire, qu'ils fissent usage des onctions ordinaires aux autres athletes; car, elles paroissent entièrement incompatibles avec toute espèce de vêtement. C'est aussi l'opinion de ces mêmes Auteurs, qui prétendent que ces onctions ne se pratiquoient point dans le cas dont il s'agit. Nous avons cependant un témoignage assez décisif du contraire. Il est d'Ovide, qui, sans doute, n'ignoroit pas les circonstances essentielles aux combats gymniques, & qui décrivant la manière dont Apollon & Hyacinthe se préparent à l'exercice du Disque, les fait dépouiller l'un & l'autre de

leurs vêtemens, & se rendre la peau luisante, en se frottant d'huile avant le combat.

Corpora veste levant, & succo pinguis olivi
Splendescunt, latique ineunt certamina disci.

Mais de quelle utilité, dira-t-on, pouvoient être ces onctions, par rapport à cet exercice ? Il est certain que les Discoboles en tiroient les mêmes avantages que les autres athletes, c'est-à-dire, augmentation dans la force & dans la souplesse de leurs muscles, pour la concentration de la chaleur & des esprits. Or, c'étoit de ces deux qualités que résultoit tout le mérite d'un Discobole, & d'où par conséquent dépendoit l'heureux succès qu'il se promettoit dans les jeux publics ; ainsi ces onctions n'étoient point une manœuvre indifférente pour lui.

On trouve dans Cicéron un passage qui d'abord sembleroit fournir une nouvelle preuve de cette vérité. C'est dans le second dialogue de l'Orateur, où l'un des interlocuteurs se plaint, » Que » dans un tems où les Philoso» phes fréquentent les Gymna» ses & y tiennent école, leurs » auditeurs aiment mieux enten» dre le son du Disque que la » voix de leurs maîtres ; & que » le bruit de cet instrument ne » leur a pas plutôt frappé l'oreil» le, qu'ils laissent là le Philo» sophe au milieu de son discours, » quelque graves & quelqu'im» portantes que soient les matiè» res qu'il traite, & qu'ils vont » tous se faire oindre, préférant » ainsi une légère satisfaction à » un devoir très-utile & très-sé» rieux, même de leur aveu. » La premiere idée que ce passage fait naître, c'est que tous les auditeurs qui abandonnent les leçons philosophiques pour les onctions de la palestre, ne le font qu'en vue de l'exercice du Disque ; d'où il est naturel de conclure qu'elles en étoient donc le préliminaire ; c'est-à-dire, que les Discoboles se frottoient d'huile avant que d'entrer en lice. Pour moi, je suis persuadé, dit M. Burette, qu'il n'est point ici question d'exercice de palet, & que le terme de Disque, employé par Cicéron, ne désigne autre chose qu'un grand bassin de métal, sur lequel l'on frappoit plusieurs coups, pour appeller les athletes aux exercices du gymnase, & qui faisoient à peu près l'effet d'une cloche. Cette conjecture doit paroître d'autant plus vraisemblable, que dans les thermes ou bains publics, qui souvent faisoient partie des gymnases ou palestres, on employoit le bruit de certains instrumens d'airain, pour avertir ceux qui vouloient se baigner dans l'eau chaude ; car, passé une certaine heure, on étoit réduit à prendre le bain froid, & c'est ce que Martial fait assez entendre par ces vers :

Redde pilam ; sonat æs Thermarum ; ludere pergis ?
Virgine vis sola lotus abire domum.

C'est-à-dire, *Rends la balle ; la*

cloche des bains sonne ; quoi ! tu continues de jouer ? Tu veux apparemment retourner chez toi baigné dans l'eau froide. Le *sonat æs Thermarum* de Martial est la même chose que le *Simul ut increpuit Discus* de Cicéron ; & de cette manière, le passage de cet Orateur devient des plus clairs & des plus intelligibles. Après cette petite digression critique, revenons à notre sujet.

X.

Différentes manières de jetter le Disque.

Les athletes jettoient le Disque en l'air de deux manières ; quelquefois perpendiculairement, pour essayer leurs forces, & c'étoit comme le prélude du combat ; d'ordinaire en avant, & dans le dessein d'atteindre le but qu'ils se proposoient. Mais, de quelque façon qu'ils lançassent cet instrument, ils le tenoient de manière que son bord inférieur étoit engagé dans la main, & soutenu par les quatre doigts recourbés en devant, pendant que sa surface postérieure étoit appuyée contre le pouce, la paume de la main, & une partie de l'avant-bras. Lorsqu'ils vouloient pousser le Disque, ils prenoient la posture la plus propre à favoriser cette impulsion; c'est-à-dire, qu'ils avançoient un de leurs pieds, sur lequel ils courboient tout le corps ; ensuite balançant le bras chargé du Disque, ils lui faisoient faire plusieurs tours presque horizontalement, pour le chasser avec plus de force ; après quoi ils le poussoient de la main, du bras, &, pour ainsi dire, de tout le corps, qui suivoit en quelque sorte la même impression ; & le Disque échappé s'approchoit de l'extrêmité de la carrière, en décrivant une ligne plus ou moins courbe, suivant la détermination qu'il avoit reçue en partant de la main du Discobole.

Une circonstance qu'il ne faut point omettre, c'est que les athletes avoient soin de frotter de sable ou de poussière le palet & la main qui le soûtenoit ; & cela dans la vue de le rendre moins glissant, & de le tenir plus ferme. C'est le Poëte Stace qui nous apprend cette circonstance, qu'il exprime en ces termes :

...... *primùm terrâ Discumque manumque*
asperat ....

A l'égard du mouvement circulaire donné au Disque avant que de le lancer, outre que ce même Poëte nous en instruit par ces mots, *vasto contorquet turbine*, Homére, y est formel, comme l'on peut s'en convaincre dans le huitième livre de l'Odyssée ; & Pindare ne s'en explique pas moins clairement dans ses Olympioniques.

Les peintres & les sculpteurs les plus fameux de l'antiquité, en s'étudiant à représenter au naturel l'attitude des Discoboles, ont laissé à la postérité divers chef-d'œuvres de leur Art. Le peintre Taurisque, au rapport de Pline, & les sculpteurs Naucydès & Myron, se sont signalés par ces sortes

d'ouvrages ; & Quintilien vante extrêmement l'habileté de ce dernier, dans l'exécution d'une statue de ce genre : *Qu'y a-t-il de plus travaillé*, dit-il, *& qui exprime mieux les contorsions d'un athlete s'exerçant à lancer le palet, que le Discobole de Myron ?*

X I.

Règles prescrites aux Discoboles.

Telle étoit la manière en général, dont les athletes lançoient le Disque ; mais, on leur prescrivoit, dans les jeux publics, certaines règles auxquelles ils devoient s'assujettir pour gagner le prix, & c'est ce que nous avons présentement à examiner. On demande d'abord en quoi consistoit la victoire que lon remportoit à cet exercice ; si l'on déclaroit vainqueur le Discobole qui approchoit le plus près d'un certain but déterminé, ou celui qui jettoit son Disque le plus loin ? Quelques Modernes ont avancé que l'un & l'autre cas pouvoit avoir lieu en diverses rencontres ; mais, ils ne fondent le premier cas que sur des autorités équivoques ou mal entendues, ou peut-être sur une conformité imaginaire qu'ils supposent entre la manière de jouer au palet usitée parmi nous, & l'ancien exercice du Disque.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'à s'en tenir aux témoignages qui nous restent de l'antiquité, touchant les jeux agonistiques, on ne marquoit un but que pour les différentes courses, & peut-être quelquefois pour l'exercice du dard. Quant à celui du Disque, on n'y mettoit d'autre borne que celle que l'athlete le plus vigoureux de la troupe prescrivoit lui-même par la chûte de son palet. Sur ce pied-là, on voit bien qu'un Discobole avoit besoin de force plutôt que d'adresse, pour réussir, puisqu'il ne s'agissoit pour cela que de pousser son Disque par-delà ceux de ses concurrens. C'est de quoi les descriptions de ce jeu, qui se lisent dans Homère, dans Stace, dans Lucien & ailleurs, ne nous permettent pas de douter. On regardoit la portée d'un Disque poussé par une main robuste, comme une mesure suffisamment connue ; & l'on désignoit par-là une certaine distance, de même qu'en françois nous en exprimons une autre par *une portée de mousquet.* C'est ainsi qu'Homère, décrivant une course de chevaux, dit que les chevaux d'Antiloque devançoient ceux de Ménélaüs du jet d'un palet lancé par un jeune homme vigoureux qui essaye ses forces ; & ce Poëte, pour cette distance, employe le mot grec Δίσκουρα, comme qui diroit Δίσκου ὅρος, le terme ou la borne du Disque.

Il se présente ici une autre difficulté, sçavoir, si les Discoboles qui concouroient pour le prix, se servoient tous du même palet, ou si chacun avoit le sien. Suivant cette seconde supposition, tous les Disques devoient être de même volume & de même poids. mais, il n'y a guère d'apparence que cette multiplicité de palets fût en usage dans les jeux publics, malgré le témoignage de la pré-

tendue médaille de Mercurial, dont nous avons parlé plus haut; & tous les passages des Anciens, où il est fait mention de cet exercice, font foi du contraire. Il est aisé d'en recueillir que le palet commun à tous les athletes, étoit fort pesant; & sans vouloir déterminer s'il avoit plus d'un pied de diametre, & trois ou quatre doigts d'épaisseur, comme l'assure le même Mercurial, d'après quelques Auteurs qu'il ne cite point, nous dirons seulement qu'Homère, en donnant à cet instrument l'épithete de κατωμάδιος, c'est-à-dire, que l'on porte sur l'épaule, fait assez connoître qu'il étoit d'une telle pesanteur, que les mains seules n'auroient pu suffire pour le transporter d'un lieu à un autre, & qu'il n'y avoit que les épaules qui pussent soutenir pendant quelque-tems un pareil fardeau. On apprend outre cela de ce Poëte & de Stace, qu'on avoit soin de marquer exactement chaque coup de Disque, en y plantant un piquet, une fleche, ou quelque chose d'équivalent, ce qui prouve qu'il n'y avoit qu'un seul palet pour tous les antagonistes; & c'est Minerve elle-même, sous la figure d'un homme, qui, chez les Phéaciens, rend ce service à Ulysse, dont la marque se trouve fort au-delà de toutes celles des autres Discoboles. Enfin, Stace fournit une autre circonstance singulière touchant cet exercice, & qu'on ne rencontre point ailleurs; c'est qu'un athlete à qui le Disque glissoit de la main dans le moment qu'il se mettoit en devoir de le lancer, étoit hors de combat par cet accident, & n'avoit plus de droit au prix.

XII.

Usage de l'exercice du Disque dans la médecine.

Il ne reste plus qu'un point à examiner touchant l'exercice du Disque; c'est l'usage que les anciens Médecins en ont fait par rapport à la santé. Galien & Arétée sont les seuls médecins de l'antiquité qui puissent nous donner là-dessus quelqu'éclaircissement; mais, cela se réduit à si peu de chose, que notre curiosité n'en est guère plus satisfaite. Galien range parmi les exercices violens, celui du Disque, & il le conseille à ceux que leur plénitude met dans le besoin d'être saignés ou purgés, & que quelques circonstances empêchent d'avoir recours à l'un ou à l'autre de ses remedes. Arétée croit l'exercice du palet utile à ceux qui sont sujets aux vertiges, parce qu'il prétend que certaines secousses de la tête & des bras peuvent contribuer à la guérison de cette maladie.

DISQUE, *Discus* Δίσκος, nom d'une sorte de bouclier rond que l'on consacroit à la mémoire de quelque héros, & que l'on suspendoit dans les temples des dieux pour servir de trophée; il s'en voit un d'argent dans le cabinet des antiques de Sa Majesté, & qui a été trouvé dans le Rhône.

DISSIMILITUDE, *Dissimilitudo*, ou, comme s'expriment les Rhéteurs, *à dissimili*, lieu

commun d'où l'on tire des argumens de choses dissemblables ou différentes, pour en établir d'autres d'une nature aussi différente.

Tel est l'argument de Cicéron, lorsqu'il dit : *Si barbarorum est in diem vivere, nostra consilia tempus spectare debent.* On diroit dans le même sens : *S'il appartient au libertin de ne penser qu'au présent, l'homme sage doit s'occuper de l'avenir.*

On trouve dans Catulle un argument *à dissimili* d'une grande beauté :

Soles occidere & redire possunt,

Nobis cùm semel occidit brevis lux,

Nox est perpetua una dormienda.

DISSONNANCES. (*a*) Euclide, dans son introduction harmonique, dit qu'on appelle dissonnances tous les accords qui sont ou plus petits que la quarte, ou compris entre les trois consonnances, c'est-à-dire, entre la quarte, la quinte & l'octave. Mais, non content de cette désignation générale, il entre dans un plus grand détail. Il spécifie chacune de ces dissonnances, & la fait connoître par le nom qu'elle porte, & qui lui est propre. Il commence par celles qui sont au-dessous de la quarte, desquelles il fait cinq espèces différentes qu'il appelle le diése, le demi-ton, le ton, le triple demi-ton ou la tierce mineure, le diton ou le double-ton, qui est notre tierce majeure. De-là il passe à la seconde classe des dissonnances que comprennent entre elles les consonnances, & il en nomme trois, sçavoir, le triton situé entre la quarte & la quinte, le tetraton qui est notre sixte mineure, & le pentaton, qui est notre septième mineure, toutes deux placées dans l'intervalle que laissent entre elles la quinte & l'octave. Voilà, comme l'on voit, parmi les dissonnances huit accords essentiellement différens, contre trois seulement qui forment les consonnances. Tous ces accords dissonnans sont caractérisés de telle façon que personne ne les peut méconnoître ; nulle équivoque dans leurs dénominations qui puisse faire prendre l'un pour l'autre ; leur nature y est expliquée avec tant de clarté & de précision, qu'il ne reste aucune obscurité dans l'idée qui s'en offre à l'esprit. *Voyez* Accords.

DISSYLLABE, *Dissyllabus*, terme de Grammaire. C'est un mot qui n'a que deux syllabes, *ver-tu* est dissyllabe. Ce mot se prend aussi substantivement ; les dissyllabes doivent être mêlés avec d'autres mots. Dans la poësie Grecque & dans la Latine, il y a des pieds dissyllabes ; tels sont le Spondée, l'Iambe, le Trochée, le Pyrique.

Ce mot est formé du Grec δὶς, *bis*, deux fois, d'où vient δισσὸς, *duplex*, & de συλλαβὴ, *syllaba*, syllabe. Un mot est appellé monosyllabe quand il n'a qu'une syl-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VIII. pag. 65. & *suiv.*

labe ; il est dissyllabe quand il en a deux, trissyllabe quand il en a trois ; mais, après ce nombre, les mots sont dits être polyssyllabes, c'est-à-dire, de plusieurs syllabes, de πολυς, *multus*, *frequens*, & συλλαβὴ, *syllaba*.

Quelques Auteurs ont appellé vers dissyllabes nos vers de dix syllabes. Mais, cette façon de parler ne paroît pas avoir été admise ; sans doute parce que le mot *Dissyllabe* étoit déjà consacré à un autre usage.

DISTIQUE, *Distichum*, Δίστιχος, couplet de vers, ou petite pièce de poësie dont le sens se trouve renfermé dans deux vers, l'un hexametre, & l'autre pentametre ; tel est ce fameux Distique que Virgile fit à l'occasion des fêtes données par Auguste :

Nocte pluit tota, redeunt spectacula manè ;
Divisum imperium cum jove Cæsar habet.

Et celui-ci bien plus digne d'être connu :

Unde superbit homo, cujus conceptio casus,
Nasci pœna, labor vita, necesse mori ?

Ce mot est formé du Grec δὶς, *bis*, deux fois, & de στίχος, *versus*, vers.

Les Distiques de Caton sont fameux, & plus admirables par l'excellente morale qu'ils renferment, que par les graces du style.

Les élégies des Anciens ne sont qu'un assemblage de Distiques ; & à l'exception des métamorphoses, c'est la forme qu'Ovide a donnée à tous ses autres ouvrages. Le nom de Distique est demeuré affecté à la poësie Grecque & Latine.

Quelques-uns des nos Poëtes ont écrit en Distiques. Ce sont communément ceux qui ont pensé vers à vers. On dit de Boileau qu'il commençoit par le second vers, afin de s'assurer qu'il feroit le plus fort. Cette marche est monotone & fatigante à la longue ; elle rend le style lâche & diffus, attendu qu'on est obligé d'étendre, & par conséquent d'affoiblir sa pensée, afin de remplir deux vers de ce qui se peut dire en un ; elle est sur-tout vicieuse dans la poësie Dramatique, où le style doit suivre les mouvemens de l'ame, approcher le plus qu'il est possible de la marche libre & variée du langage naturel. En général, la grande manière de versifier, c'est de penser en masse, & de remplir chaque vers d'une portion de la pensée, à peu près comme un sculpteur prend ses dimensions dans un bloc, pour en former les différentes parties d'une figure ou d'un grouppe, sans altérer les proportions. C'est la manière de Corneille, & de tous ceux dont les idées ont coulé à pleine source. Les autres ont imaginé, pour ainsi dire, goutte à goutte, & leur style est comme un filet d'eau, pure à la vérité, mais qui tarit à chaque instant.

DISTRIBUTION, *Distributio*, figure de rhétorique, par laquelle on fait avec ordre la division & l'énumération des qualités d'un sujet ; telle est cette

peinture que David fait des méchans : » Leur gosier est comme » un sépulcre ouvert ; ils se sont » servis de leurs langues pour » tromper avec adresse ; ils ont » sur leurs levres un venin d'aspic, leur bouche est remplie de » malédiction & d'amertume, » leurs pieds sont vîtes & légers, » pour répandre le sang. «

DITHALASSUS, *Dithalassus*, Διθαλασσος, (a) langue de terre entre deux mers, où le vaisseau qui portoit Saint Paul à Rome lorsqu'on l'y conduisoit prisonnier, échoua. Elle est assez près de Malthe ; cet isthme ou langue de terre se fait par un rocher qui en est voisin, & s'appelle à présent Salmon ; il y a une chapelle dédiée à ce Saint, à l'endroit où il arriva avec ses compagnons sur des planches & d'autres bois du vaisseau. On appelle le lieu où il vint aborder, Calasdi Sancto Paolo. Ce fut aussi son quatrième naufrage.

DITHYRAMBUS, *Dithyrambus*, Διθύραμβος, (b) surnom de Bacchus. Ce héros, selon les uns, étoit ainsi surnommé, parce qu'il étoit né deux fois, d'abord du ventre de Sémelé, & ensuite de la cuisse de Jupiter, ou parce qu'il étoit passé par deux portes, du Grec δὶς, *bis*, deux fois, & θυρα *janua*, *ostium*, une porte. Mais, selon d'autres, comme Diodore de Sicile, Origene, Eusebe, le surnom de Dithyrambus étoit pris de la fable, qui dit que les Géans ayant mis Bacchus en pièces, Cérés sa mere rassembla ses membres épars, & lui redonna la vie. Encore ces étymologies sont-elles contestées, & quelques-uns en donnent d'autres.

DITIONES, *Ditiones*, (c) Διτίωνες. peuple Dalmate. Ce peuple étoit divisé en soixante-neuf décuries.

DITIZELE, *Ditizele*, (d) Διτιζήλη, princesse Phrygienne, que Pline nomme Cosingis ou Consingis, avoit épousé Nicomede, premier roi de Bithynie. La manière dont elle périt a quelque chose de bien singulier. Ce Prince avoit un chien qui lui étoit extrêmement attaché ; & un jour que la Reine badinoit avec son mari, cet animal devint furieux, se jetta sur elle & la mordit à l'épaule. Les remèdes que l'on y appliqua, furent inutiles, & Ditizele mourut peu de tems après. Si l'on en croit Tzetzès, Nicomede en avoit eu trois enfans, sçavoir, Prusias, Ziélas & Lysandra. Mais, il se trompe, Prusias étoit fils d'Étazéta, seconde femme du roi de Bithynie.

DIVALES, *Divalia*, fête qui se célébroit chez les Romains le 21 de Décembre, à l'honneur de la déesse Angérone ; cette fête s'appelloit aussi Angéronales, du nom de cette Déesse. La fête des

(a) Actu. Apost. c. 27. v. 41.

(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 250. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. pag. 249.

(c) Plin. T. I. pag. 178. Ptolem. L. I. c. 17.

(d) Tzetz.. Chili. 3. v. 967. & seq. Plin. T. I. p. 464. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XV. p. 33.

Divales fut établie à l'occasion d'une maladie qui faisoit mourir les hommes & les animaux ; cette maladie étoit une espèce d'esquinancie, ou d'enflure de gorge, qu'on appelle en Latin *angina*, d'où les Divales furent nommées Angéronales, *Angeronalia*, comme Macrobe nous l'apprend. Ce jour-là, les Pontifes faisoient un sacrifice dans le temple de Volupia, ou de la déesse du plaisir & de la joie, qui étoit la même qu'Angérone, & qui chassoit toutes les angoisses & les chagrins de la vie.

DIVERBIUM, *Diverbium*, (*a*) étoit, dans l'ancienne comédie, le dialogue, la pièce récitée par les acteurs.

DIVICON, *Divico*, (*b*) chef des Helvétiens. Il étoit à la tête de l'armée, lorsque cette nation défit le consul L. Cassius, le tua lui-même, & fit passer tous ses soldats sous le joug. Divicon vivoit encore, lorsque César entreprit la conquête des Gaules ; & il devoit être fort vieux en ce tems-là. Un jour, les Helvétiens surpris de la diligence du général Romain, lui envoyerent une ambassade, à la tête de laquelle étoit Divicon. Nous rapporterons son discours d'après César, parce que le caractère de la nation y est peint.

Divicon dit donc à César, » que si les Romains vouloient » faire la paix avec les Helvé» tiens, ceux-ci iroient s'établir » dans le païs que César leur dé» termineroit ; mais que s'il s'o» piniâtroit à leur faire la guerre, » il se rappellât l'ancienne dis» grace des Romains, & la va» leur de la nation Helvétienne ; » que pour avoir surpris un des » cantons, pendant que les au» tres qui avoient passé le fleuve, » ne pouvoient secourir leurs ca» marades, il n'avoit pas lieu » d'être enflé de son avantage, » ni de mépriser ses ennemis ; » que pour eux, ils avoient été » instruits par leurs peres & par » leurs ancêtres, à compter plus » sur le courage, que sur la ruse, » ou sur les embuches ; qu'il ne » s'exposât donc pas à rendre » célebre par une nouvelle dé» faite de l'armée du peuple Ro» main, le lieu où ils s'étoient » postés. «

Ce n'étoit pas-là un langage de suppliant. César cependant n'en parut point offensé, & il répondit avec modération, mais en homme qui donne la loi. Il prétendit prouver que les Helvétiens étoient tout-à-fait en tort à l'égard des Romains, & il conclut qu'il consentiroit pourtant à leur accorder la paix, s'ils lui donnoient des ôtages, & promettoient satisfaction aux Éduens & aux Allobroges, dont ils avoient ruiné le païs. Divicon reprit fièrement, » que les Helvétiens n'étoient pas » accoûtumés à donner des ôta» ges, mais à en recevoir ; & » que personne ne le sçavoit » mieux que les Romains. « Là-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 217.

(*b*) Cæs. de Bell. Gall. L. I. p. 9, 14, 15. Crév. Hist. Rom. T. VII. p. 32, 33.

dessus

dessus il se retira. Cela se passoit environ l'an 58 avant J. C.

DIVIN, *Divinus*, (*a*) ce qui appartient à Dieu, qui a rapport à Dieu, qui provient de Dieu; ainsi l'on dit *la science Divine*, *la Divine providence*, *la grace Divine*, &c.

Ce mot s'emploie dans un sens figuré, pour désigner quelque chose d'excellent, d'extraordinaire, qui semble surpasser les forces de la nature & la portée ordinaire de l'esprit humain.

C'est dans ce sens que le compas, le télescope, les horloges, l'Imprimerie, &c. ont été quelquefois appellés des inventions divines. On a donné à Platon le surnom de Divin, ou à cause de l'excellence de son génie, ou parce qu'il a parlé de la Divinité d'une manière plus noble & plus élevée que tous les Philosophes payens. Quelques-uns ont aussi prodigué assez mal à propos, ce semble, la même épithete à Sénèque. On a un peu plus de fondement à appeller Hippocrate le Divin vieillard, *Divine Senex*, à cause de la perfection à laquelle il porta un art infiniment plus utile que la Philosophie spéculative. Les Théologiens, en citant les PP., les nomment *Divus Augustinus*, *Divus Thomas*.

Il y a beaucoup de passages qui prouvent que les Anciens ont employé les termes de Divin & de Sacré pour marquer seulement la grandeur. C'est une remarque de Madame Dacier; & elle fait cette remarque à l'occasion de ces mots d'un vers d'Homère, ἱερὸν ἰχθὺν, qu'elle traduit par un gros poisson.

DIVINATION, *Divinatio*, (*b*) l'art prétendu de connoître l'avenir par des moyens superstitieux.

I. L'Homme, toujours inquiet sur l'avenir, ne se contenta pas de le chercher dans les oracles & dans les prédictions des Sibylles; il entreprit de le découvrir de mille autres manières, & inventa plusieurs sortes de Divinations, pour lesquelles même il établit des maximes & des règles, comme si des connoissances aussi frivoles avoient pu se réduire en règles & en maximes.

On définit la Divination, *rerum futurarum scientia*, & il y en a de plusieurs sortes, comme nous le dirons dans la suite. Cette science, au reste, est aussi ancienne que l'idolâtrie, & elle faisoit une partie considérable de la théologie Payenne. Elle étoit même autorisée par les loix, particulièrement chez les Romains.

Cicéron, qui a composé deux livres aussi curieux qu'élégans sur la Divination, examine d'abord s'il est vrai qu'il puisse y en avoir, & dit que les Philosophes avoient à ce sujet trois opinions. Quelques-uns croyoient que dès qu'on admettoit des Dieux, il falloit nécessairement admettre une Divination; d'autres soutenoient qu'il

(*a*) Homer. Iliad. L. XVI. v. 407.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 114. *& suiv.*

pouvoit y avoir des Dieux, sans qu'il y eût de Divination; & les derniers étoient persuadés que quand même il n'y auroit point de Dieux, il pouvoit y en avoir une. Il seroit inutile de raisonner sur ces trois opinions. La religion nous apprend que non seulement l'avenir est inconnu à l'homme, à moins que Dieu ne le lui révele; mais encore que c'est un crime de le tenter, pour le connoître, & que toutes les pratiques que l'on emploie pour cela, sont aussi criminelles qu'inutiles. Cicéron lui-même, quoique plongé dans les ténebres du Paganisme, s'est mocqué, dans l'ouvrage que nous avons cité, de la plûpart de ces pratiques, & les a tournées en ridicule, quoique son frere eût fait tout ce qu'il avoit pu pour les soutenir.

II. Il est parlé dans l'Écriture de neuf espèces de Divination. La première se faisoit par l'inspection des étoiles, des planetes & des nuées; c'est l'astrologie judiciaire ou apotélesmatique, que Moïse nomme *Meonen*. La seconde est désignée dans l'Écriture par le mot *Menachesch*, que la Vulgate & la plûpart des Interpretes ont rendu par celui d'Augure. La troisième y est appellée *Mecascheph*, que les Septante & la Vulgate traduisent maléfices, ou pratiques occultes & pernicieuses. La quatrième est celle de *Hhober* ou enchanteurs. La cinquième consistoit à interroger les esprits Pythons. La sixième, que Moïse appelle des *Judeoni*, étoit proprement le sortilege & la magie. La septième s'exécutoit par l'évocation & l'interrogation des morts, & c'étoit par conséquent la nécromantie. La huitième étoit la rhabdomantie ou sort par la baguette ou les bâtons, dont il est question dans Osée; à cette huitième espèce on peut rapporter la bélomantie qu'Ézéchiel a connue. La neuvième & dernière étoit l'hépatoscopie, ou l'inspection du foie. Le même livre fait encore mention des diseurs de bonne aventure, des interpretes de songes, des Divinations par l'eau, par le feu, par l'air, par le vol des oiseaux, par leur chant, par les foudres, par les éclairs, & en général, par les météores, par la terre, par des points, par des lignes, par les serpens, &c.

Les Juifs s'étoient infectés de ces différentes superstitions en Égypte, d'où elles s'étoient répandues chez les Grecs, qui les avoient transmises aux Romains.

Ces derniers peuples distinguoient la Divination en artificielle & en naturelle.

Ils appelloient Divination artificielle, un pronostic ou une induction fondée sur des signes extérieurs, liés avec des évènemens à venir; & Divination naturelle, celle qui présageoit les choses par un mouvement purement intérieur, & une impulsion de l'esprit indépendamment d'aucun signe extérieur.

Ils subdivisoient celle-ci en deux espèces, l'innée, & l'infuse; l'innée avoit pour base la supposition que l'ame circonscrite en elle-même, & commandant aux différens

organes du corps, sans y être présente par son étendue, avoit essentiellement des notions confuses de l'avenir, comme on s'en convainct, disoient-ils, par les songes, les extases, & ce qui arrive à quelques malades dans les approches de la mort, & la plûpart des autres hommes, lorsqu'ils sont menacés d'un péril imminent. L'infuse étoit appuyée sur l'hypothese que l'ame, semblable à un miroir, étoit éclairée sur les évènemens qui l'intéressoient, par une lumière réfléchie de Dieu ou des esprits.

Ils divisoient aussi la Divination artificielle en deux espèces; l'une expérimentale, tirée de causes naturelles, & telle que les prédictions que les astronomes font des éclipses, &c. ou les jugemens que les médecins portent sur la terminaison des maladies, ou les conjectures que forment les politiques sur les révolutions des États; comme il arriva à Jugurtha sortant de Rome, où il avoit réussi à force d'argent de se justifier d'un crime atroce, lorsqu'il dit: *O venalem urbem, & mox perituram, si emptorem inveneris.* L'autre chimérique, extravagante, consistant en pratiques capricieuses, fondées sur de faux jugemens, & accréditées par la superstition.

Cette dernière branche mettoit en œuvre la terre, l'eau, l'air, le feu, les oiseaux, les entrailles des animaux, les songes, la physionomie, les lignes de la main, les points amenés au hazard, les noms, les mouvemens d'un anneau, d'un sas, & les ouvrages de quelques Auteurs; d'où vinrent les sorts appellés *prænestinæ, virgilianæ, homericæ.* Il y en avoit beaucoup d'autres. Voici les principaux.

Les Anciens avoient l'alphitomantie ou aleuromantie, ou le sort par la fleur de farine; l'axinomantie, ou le sort par la hâche; la bélomantie, ou le sort par les fleches; la botanomantie, ou le sort par les plantes; la capnomantie, ou le sort par la fumée; la catoptromantie, ou le sort par un miroir; la céromantie, ou le sort par les figures de cire; le clédonisme, ou le sort par des mots ou voix; la cleidomantie, ou le sort par les clefs; la coscinomantie, ou le sort par le crible; la dactyliomantie, ou le sort par plusieurs anneaux; l'hydromantie, ou le sort par l'eau de mer; la pégomantie, ou le sort par l'eau de source; la géomantie, ou le sort par la terre; la lychnomantie, ou le sort par les lampes; la gastromantie, ou le sort par les phioles; l'ooscopie, ou le sort par les œufs; l'extispice, ou le sort par les entrailles des victimes; la kéraunoscopie, ou le sort par la foudre; la chyromantie, ou le sort par l'inspection des lignes de la main; la crystallomantie, ou le sort par le crystal ou un autre corps transparent; l'arithmomantie, ou le sort par les nombres; la pyromantie, ou le sort par le feu; la lythomantie, ou le sort par les pierres; la nécromantie, ou le sort par les morts; l'oneirocritique, ou le sort par les songes; l'ornithomantie, ou le sort par le vol & le chant des oiseaux; l'a-

lectryomantie, ou le sort par le coq; la lécynomantie, ou le sort par le bassin; la rhabdomantie, ou le sort par les bâtons, &c. *Voyez* tous ces sorts à leurs articles.

Delrio propose des notions & des divisions de la Divination, un peu différentes de celles qui précedent. Il définit la Divination, *la révélation des choses cachées, en vertu d'un pacte fait avec le démon, significatio occultorum ex pactis conventis cum dæmone;* définition qui n'est pas exacte, puisqu'il y a des espèces de Divination, telle que la naturelle, qui ne sont fondées sur aucun engagement avec le diable.

Le même Auteur distingue deux espèces de pactes, l'un implicite, l'autre explicite; conséquemment, il institue deux sortes de Divination; il comprend sous la première, la théomantie ou les oracles, & la manganie ou goëtie, à laquelle il rapporte la nécromantie, l'hydromantie, la géomantie, &c. Il range sous la seconde l'haruspicine, avec l'anthropomantie, la céromantie, la lithomantie, toutes les Divinations qui se font par l'inspection d'un objet, les augures, les aruspices, les sorts, &c. les conjectures tirées des astres, des arbres, des élémens, des météores, des plantes, des animaux; &c. Il observe seulement que cette dernière est tantôt licite, tantôt illicite, & par cette distinction il détruit sa définition générale; car si toute Divination est fondée sur un pacte, soit implicite, soit explicite, il n'y en a aucune qui puisse être innocente.

Les Grecs & les Romains eurent pour toutes ces sottises le respect le plus religieux, tant qu'ils ne furent point éclairés par la culture des sciences; mais ils s'en désabuserent peu à peu. Caton, consulté sur ce que pronostiquoient des bottines mangées par des rats, répondit qu'il n'y avoit rien de surprenant en cela; mais que c'eût été un prodige inoui si les bottines avoient mangé les rats. Cicéron ne fut pas plus crédule; la myomantie n'est pas mieux traitée dans ses livres, & il n'épargne pas le ridicule à toutes les autres sortes de Divinations, sans en excepter ni les oracles, ni les augures, ni les aruspices. Après avoir remarqué que jamais un plus grand intérêt n'avoit agité les Romains, que celui qui les divisoit dans la querelle de César & de Pompée, il ajoûte que jamais aussi on n'avoit tant interrogé les Dieux; *hoc bello civili dii immortales quàm multa luserunt!*

M. Pluche, dans son histoire du Ciel, conséquemment au systême qu'il s'est formé, fait naître la Divination chez les Égyptiens, de l'oubli de la signification des symboles dont on se servoit au commencement, pour annoncer au peuple les devoirs & les occupations, soit de la vie civile, soit de la religion; & lorsqu'on lui demande comment il s'est pu faire que la signification des symboles se soit perdue, & que tout l'appareil de la religion ait pris un tour si étrange; il répond que ce fut en

s'attachant à la lettre, que les peuples reçurent presqu'universellement les augures, la persuasion des influences planétaires, les prédictions de l'astrologie, les opérations de l'alchymie, les différens genres de Divinations, par les serpens, par les oiseaux, par les bâtons, &c. Le monde, ajoûte-t-il, se trouva ainsi tout rempli d'opinions insensées, dont on n'est pas par-tout également revenu, & dont il est très-utile de bien connoître le faux, parce qu'elles sont aussi contraires à la vraie piété & au repos de la vie, qu'à l'avancement du vrai sçavoir. Mais, comment arriva-t-il que les peuples prirent tous les symboles à la lettre? Il ne faut pour cela qu'une grande révolution dans un État, qui soit suivie de trois ou quatre siècles d'ignorance. Nous avons l'expérience, & des révolutions dans l'État, & de l'effet des siècles d'ignorance qui les ont suivies, sur les idées & les opinions des hommes, tant en matière de sciences & d'arts, qu'en matière de religion.

Les Payens étoient si attachés à la Divination, ou aux augures & aux auspices, qu'ils n'entreprenoient rien, ni en public, ni en particulier, sans les avoir auparavant consultés. Ils appelloient ainsi les bons ou les mauvais présages qu'ils prenoient du vol, du cri, du chant, de l'allure, du manger, & du boire des oiseaux sauvages ou domestiques. Pline ajoûte que les Anciens tiroient aussi quelquefois leurs présages des renards, des rats, & des souris, des œufs, & de quelques autres choses. Gaspard Peucer, parlant des augures, dit qu'ils se prenoient de cinq choses; 1.° Du ciel; 2.° Des oiseaux; 3.° Des bêtes à deux pieds; 4.° Des bêtes à quatre pieds; 5.° De ce qui arrive au corps humain, ou dans les maisons, de quelque manière imprévue & extraordinaire. Il y a des augures naturels qui dépendent de l'ordre que Dieu a établi dans la nature; comme ceux que les mariniers & les laboureurs tirent des élémens, des météores, des animaux, & autres choses semblables, pour prédire la tempête ou la bonace, la pluie ou le beau tems, l'abondance ou la disette des biens de la terre. Ainsi, quand les plongeons quittent la mer, on peut dire que c'est un signe de calme & de bonace; & quand les chauve-souris volent loin des maisons, que c'est une marque de beau tems. Cette espèce de Divination n'est point défendue.

Dans le Christianisme, les Conciles ont condamné de superstition la coûtume de ceux qui s'imaginent qu'il leur arrivera quelque malheur, s'ils entendent le soir un chat-huant crier sur le toit de la maison de leurs voisins; s'ils entendent la nuit le cri d'une chauve-souris, ou d'une orfraie; si en certains tems un chien vient à heurler, un corbeau à croasser, &c. La Divination des évènemens n'est pas moins superstitieuse, puisque les conjectures de bonheur ou de malheur que l'on en tire, ne sont prises que des choses arrivées par le hazard & sans dessein.

Ce n'eſt pas une choſe ſurprenante que les Payens ſe ſoient appliqués à certaines obſervations; ce que l'on peut remarquer dans Théophraſte, dans Pauſanias, & dans Cicéron, qui ont parlé de ces matières. Mais, il y a lieu de s'étonner de voir encore des Chrétiens qui ſuivent ces folles ſuperſtitions, & qui croient qu'il leur arrivera du malheur, ſi le matin ils rencontrent en leur chemin un moine, une fille, ou un lièvre; s'ils ſaignent de la narine gauche, &c.; que c'eſt un préſage de bonheur, s'ils rencontrent une femme, une chevre, ou un loup; que quand l'oreille gauche tinte, ce ſont des amis qui parlent de nous, & que le contraire arrive, lorſque c'eſt l'oreille droite.

Quelques-uns s'efforcent de juſtifier ces ſortes d'imaginations, par un exemple de Saint Marc. Simon Métaphraſte dit que Saint Marc allant prêcher l'Évangile à Alexandrie, rompit ſon ſoulier en ſortant du navire; & qu'après avoir rendu graces à Dieu, il aſſura que ſon voyage ſeroit heureux. Mais, l'autorité de Métaphraſte n'eſt pas ſuffiſante pour appuyer cette Hiſtoire qui n'a rien que de puérile. D'ailleurs, Pierre de Blois remarque fort bien que ce ne fut point par ſuperſtition que cet Évangéliſte fit la réponſe qui lui eſt attribuée, & qu'il ne regardoit pas la rupture de ſon ſoulier comme un ſigne de l'heureux ſuccès de ſon voyage. Peut-être vouloit-il dire que, ſi ſon ſoulier étoit rompu, le chemin ne laiſſeroit pas que de lui être aiſé.

D'autres rapportent ce qui arriva à Jules Céſar, & à Guillaume le conquérant, roi d'Angleterre. Jules Céſar, allant à la conquête de l'Afrique, tomba au ſortir de ſon vaiſſeau, & prit cette chûte pour un bon préſage, lorſqu'il dit : *Je te tiens, ô Afrique!* ce qui fut véritable dans la ſuite; mais, il dut ce ſuccès à ſa valeur & à celle de ſon armée. Sitôt que Guillaume le conquérant eut mis pied à terre en Angleterre, ſon cheval qu'il voulut pouſſer, tomba ſous lui, & le renverſa. Alors il dit : *La terre eſt à moi*, & effectivement il s'en rendit maître, ce qu'il auroit fait indépendamment de ſa chûte. Car, il ne faut pas conclure de-là qu'il y eût une liaiſon entre ces accidens & ce qui arriva depuis. Ces paroles étoient des traits d'eſprit pour guérir l'imagination de ceux qui auroient voulu tirer quelque fâcheux préſage de ces évènemens; & la victoire qui ſuivit, fut un effet du courage & des forces du conquérant.

A l'égard de la Divination par les ſonges, on peut diſtinguer trois ſortes de ſonges, de divins, de naturels & de moraux. Les ſonges divins ſont ceux dont Dieu eſt l'auteur, ou parce qu'il les envoie lui-même, ou parce qu'il les donne par le miniſtère des Anges; comme les ſonges du roi Abimélech, de Jacob, de Laban, de Joſeph, de Pharaon, de Salomon, de Nabuchodonoſor, de Daniël, de Judas Maccabée, & de Saint Joſeph, dont il eſt parlé dans l'Écriture

Sainte. Les songes naturels viennent du tempérament des personnes. Ainsi, les billeux songent de querelles, de combats, d'incendies; les sanguins songent de jardins, de festins, de divertissemens; les mélancholiques songent de choses tristes, de lieux solitaires, de la mort; les pituiteux songent de bains, de naufrages, de fardeaux pesans, &c. Les songes moraux sont produits par les inclinations & par les mœurs de chacun. Ainsi, nous connoissons souvent que nos songes sont les suites de ce que nous avons pensé, & de ce que nous avons désiré avec empressement. C'est une superstition que de vouloir deviner les choses futures par les songes naturels ou moraux. Il n'y a que les songes divins auxquels on doive s'arrêter, quand il est évident que ce sont des révélations envoyées du Ciel. Les livres d'Artémidore, & ceux que l'on attribue faussement à Abraham, à Salomon, & au prophete Daniël, pour connoître l'avenir par les songes, sont des restes du Paganisme, & des inventions du malin esprit, pour séduire les hommes.

La Divination par sort suppose, dit-on, un pacte exprès ou tacite avec le Démon, qui se sert de ses lumières naturelles, pour découvrir aux hommes ce qu'il peut sçavoir; & c'est proprement d'où sont nommés les sorciers, quoique depuis on ait donné ce nom aux magiciens. Mais, on remarque qu'outre le sort de Divination, il y a un sort de division ou de partage, pour connoître à qui l'on donnera un héritage, une charge, ou autre chose, & ce qui doit écheoir en partage à plusieurs personnes. Il y a encore un sort de consultation, pour sçavoir ce qu'il faut faire en certaines occasions. On pratiquoit autrefois assez communément les sorts d'Homère, ceux de Virgile, & ceux de Musée; en ouvrant les livres de ces trois Poëtes, & en s'arrêtant au premier vers qui se présentoit à l'ouverture. Spartien rapporte que l'empereur Adrien se servoit des livres de Virgile, & Hérode parle de ceux de Musée. Après qu'on eut quitté ces sorts, quelques Chrétiens mirent en usage l'Écriture Sainte, & cette manière de connoître ce qu'il étoit à propos de faire, étoit appellée les sorts des Apôtres, ou les sorts des Saints. Mais, saint Augustin condamne cette coûtume d'appliquer les paroles sacrées de l'Écriture à des usages profanes.

DIVITIAC, *Divitiacus*, (a) roi des Suessones. C'étoit le plus puissant Prince de toute la Gaule. Outre qu'il étoit maître d'une partie des États voisins, il avoit encore la grande Bretagne sous sa domination. Il eut pour successeur Galba, qui étoit contemporain de Divitiac, dont il est parlé dans l'article suivant.

DIVITIAC, *Divitiacus*, (b) Philosophe que Cicéron avoit connu particulièrement, &, que ce grand Orateur nous représente

(a) Cæs. de Bell. Gall. L. II. p. 63.
(b) Cæs. de Bell. Gall. L. I. p. 6, 16, & *seq.* L. II. p. 65. & *seq.* L. VI. p. 223. Crév. Hist. Rom. T. VII. pag. 34, 35, 40, 41.

comme un des plus sçavans d'entre les Druides. Il paroît en effet qu'il avoit une connoissance particulière des secrets de la nature, & qu'il se mêloit de vouloir pénétrer dans ceux de l'avenir, par les augures, & par les autres sortes de divinations, ce qui ne fait pas honneur à la justesse de son esprit. Il étoit un des premiers de la cité des Éduens; & cette cité ayant dessein de demander du secours aux Romains, pour arrêter les ravages des Germains, des Séquanois & des Arvernes ligués ensemble, l'envoyerent demander ce secours. Divitiac, introduit dans le Sénat, le harangua appuyé sur son bouclier, & obtint ce qu'il demandoit. Il fut aussi le premier qui introduisit les Romains dans cette partie des Gaules. César y entra à la tête de dix légions; & devenu victorieux, il reçut des ambassadeurs de toutes les principales villes des Gaules. Divitiac fut du nombre, & sa harangue plut tellement à César, que ce bon connoisseur nous en a conservé le précis.

Divitiac représenta » Qu'il y » avoit deux factions parmi les » Celtes; que les Arvernes étoient » à la tête de l'une, & les Éduens » à la tête de l'autre; qu'après » avoir disputé long-tems la principauté avec les armes, à la fin, » les premiers, aidés des Séquanois, » avoient imploré le secours de » Germains; que ceux-ci avoient » donc passé le Rhin au nombre de » quinze mille; mais qu'ayant reconnu la bonté du païs, ils y » étoient accourus en foule; & » qu'ils étoient bien maintenant » six vingt mille. Que les Éduens » & leurs alliés avoient perdu en » deux batailles toute leur cavalerie, leur noblesse, & leur » Sénat; de sorte qu'ils avoient » été contraints de donner les » principaux d'entr'eux en ôtages » aux Séquanois, avec serment de » ne les demander jamais, & de » n'implorer jamais le secours du » peuple Romain, pour se soustraire de leur domination. Que » du premier rang qu'ils tenoient » dans les Gaules, tant par leur » valeur, que par l'alliance Romaine, ils se trouvoient réduits » à une misérable servitude. Qu'il » étoit le seul qui n'eût pu se résoudre à faire le serment, ni à » donner ses enfans en ôtages, & » que pour cela il avoit été contraint d'abandonner le païs, » pour venir implorer le secours » du Sénat, parce qu'il n'étoit » retenu par aucune des considérations des autres. Que les vainqueurs étoient maintenant en » pire condition que les vaincus, » à cause que les Germains s'étoient établis dans leur païs, qui » étoit le meilleur quartier de » toute la Gaule Celtique, en » avoient pris pour eux la troisième partie, & en demandoient encore autant pour ceux » de Constance, qui étoient venus les trouver depuis peu, au » nombre de vingt-quatre mille. » Que si l'on n'y mettoit ordre, » tous les Germains passeroient » le Rhin pour venir s'établir dans » les Gaules, & en chasser les » habitans, parce que le païs

» étoit beaucoup meilleur que le » leur, & la façon de vivre plus » polie. Que leur roi Arioviste » étoit devenu si insolent depuis » sa victoire, qu'il vouloit avoir » les enfans des meilleures mai- » sons en ôtages, & les traitoit » cruellement, lorsque les choses » n'alloient pas à sa fantaisie. Que » c'étoit un barbare furieux & té- » méraire, & que si les Romains » ne vouloient pas les secourir, » ils seroient contraints d'aban- » donner le païs, comme les Hel- » vétiens, pour s'affranchir de » sa tyrannie. Que s'il sçavoit » qu'ils fussent venus se plaindre, » il feroit mourir cruellement » leurs ôtages, & qu'il n'y avoit » que l'autorité de César, ses ar- » mes victorieuses, & le nom du » peuple Romain, qui pussent » empêcher le reste des Germains » de passer le Rhin, & défendre » les Gaules de la violence d'A- » rioviste. « La harangue finie, tous ceux qui étoient présens lui demanderent du secours avec larmes; les seuls députés des Séquanois demeuroient tristes & confus dans le silence; & comme César leur en demandoit la cause, ils ne répondirent rien, quelque instance qu'il leur pût faire. Alors Divitiac prenant la parole, dit: » Qu'ils étoient d'autant plus mi- » sérables, qu'ils n'avoient pas » même la liberté de se plaindre; » qu'ils redoutoient Arioviste » comme s'il eût été présent, par- » ce que les autres pouvoient en- » core se garantir par la fuite, » mais que pour eux, dont il te- » noit tout le païs, ils étoient » comme aux fers, exposés à » tous les supplices. « César, après les avoir rassurés, les congédie, & promet d'avoir soin de leurs demandes.

Cette circonstance fit connoître à César, d'une manière particulière, le mérite de Divitiac. Aussi voulut-il depuis l'avoir toujours auprès de sa personne. Il logea chez lui tout le tems qu'il fut chez les Éduens, & lui témoigna constamment beaucoup d'estime & de confiance. La considération qu'il avoit pour lui, parut sur-tout à l'occasion de Dumnorix son frere. Il fut accusé & convaincu de trahison envers les Romains. Mais, César ne crut pas devoir agir contre le coupable, qu'il n'eût prévenu Divitiac & obtenu son consentement. Il le mande, lui expose tous les griefs qu'il a contre son frere, & le prie de ne point trouver mauvais qu'il fasse lui-même, ou fasse faire par la nation des Éduens, le procès à Dumnorix. Divitiac se jette à ses pieds, il lui avoue tous les torts de son frere, il ajoûte que lui-même il a grand lieu de s'en plaindre, parce qu'étant de beaucoup son aîné, il avoit contribué infiniment à son élévation, & néanmoins n'en étoit payé que d'ingratitude. Mais, il représenta à César, que tout criminel qu'étoit Dumnorix, il étoit son frere; & que si le cadet souffroit un traitement rigoureux pendant que l'aîné étoit en faveur, toute la Gaule s'en prendroit à Divitiac du supplice de Dumnorix, & ne le regarderoit plus qu'avec horreur. César eut assez

de douceur & de clémence pour se rendre sur le champ à ces représentations. Il prit la main de Divitiac, il le consola, il lui dit qu'il lui accordoit la grace de Dumnorix; & ayant fait venir le coupable en présence de son frere, il lui fit connoître les sujets de plainte qu'il avoit contre lui, l'exhorta à tenir une conduite qui le mît à l'abri de tout soupçon, & ensuite le renvoya.

Les Bellovaces s'étant révoltés dans la suite, Divitiac marcha contr'eux; mais après cela, il intercéda pour ce peuple, & obtint sa grace.

DIUM, *Dium*, Δῖον, (*a*) ville de Macédoine, située sur le fleuve Hélicon, au pied du mont Olympe, à environ sept stades du golfe de Thessalonique, vers les frontières de la Thessalie. Ptolémée met cet ville dans la Piérie, & la qualifie colonie.

C'étoit une place forte, & ornée d'un grand nombre de statues de bronze, ouvrages du célebre Lysippe, qu'Alexandre le Grand y fit placer en mémoire de la victoire remportée sur les bords du Granique; ces ornemens subsistoient encore à Dium, lorsque les Romains conquirent la Macédoine, sur le roi Persée. Le consul Marcius Philippus, étant venu à Dium, l'an de Rome 583, fit camper ses troupes près du temple de Jupiter, avec défense de commettre aucune impiété dans ce lieu sacré. Tite-Live dit que ce Général étant entré dans la ville, la trouva petite à la vérité, mais recommandable par la beauté des places publiques, & par plusieurs autres endroits.

Les habitans de Dium avoient Adonis en grande vénération. Ils lui avoient bâti un temple, & célébroient des fêtes en son honneur. On dit qu'Hercule passant près de la ville, fut invité d'y entrer, pour assister à ces fêtes. Mais, ce Héros se mocqua des habitans, & dit ces mots, qui devinrent dans la suite un proverbe: Οὐδὲν ἱερόν, *nihil sacrum*. Comme s'il avoit voulu faire entendre qu'Adonis n'avoit jamais mérité d'être mis au rang des Dieux; & c'est-là, à mon avis, un des plus beaux endroits de la vie d'Hercule. Car, si l'on doit honorer la mémoire de quelqu'un, c'est sans contredit de ceux, qui, par leurs travaux & & par leur conquêtes, ou plutôt par des découvertes utiles, ont rendu d'importans services aux hommes, & non pas un jeune efféminé connu seulement par l'amour d'une déesse insensée, dont les galantes aventures devoient bien plutôt être ensevelies dans l'oubli, que d'être immortalisées par des fêtes qui en rappelloient le souvenir.

Pausanias qui place Dium au pied du mont Piéria, dit que les habitans de cette ville prétendoient qu'Orphée fut tué dans

(*a*) Ptolem. L. III. c. 13. Tit. Liv. L. XXVI. c. 25. L. XXXIII. c. 3. L. XLII. c. 38. L. XLIV. c. 2, 7. Pauf. p. 586, 587. Thucyd. pag. 350. Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. II. c. 2, 5. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III. p. 112. T. XXVIII. p. 576.

leur païs par des femmes, & qu'il y avoit sa sépulture. En effet, à quelques vingts stades de la ville, vers la montagne, on trouvoit sur la droite une colomne qui soutenoit une urne de marbre, où les gens du païs assuroient que l'on avoit renfermé les cendres d'Orphée.

La ville de Dium subsiste encore à présent, & se nomme Stadia dans la Turquie d'Europe.

DIUM, *Dium*, Δῖον, (a) ville de la Célésyrie. Cette ville, si l'on peut compter sur la graduation de longitude & de latitude, donnée par Ptolémée, étoit située à quatre ou cinq lieues de Pella, vers l'Orient. Quelques Auteurs parlent d'une fontaine voisine de Dium, dont les eaux, douces & agréables au goût, étoient mortelles.

Cette ville étoit considérable. Pline l'a comptée au nombre des villes de la Décapole. Selon Étienne de Byzance, elle avoit été fondée par Alexandre. Il est certain qu'elle étoit habitée par des Payens, qui, ayant refusé d'embrasser la religion des Juifs, furent chassés de leur ville ; mais, Pompée les y rétablit, & ordonna qu'elle seroit, comme Pella, gouvernée par ses magistrats. Après la division de la Palestine en plusieurs provinces, la ville de Dium fut comprise dans la province d'Arabie, sous la métropole de Bostres; elle est appellée Δία dans les Notices. Le P. le Quien ne parle point de ses Évêques dans l'*Oriens Christianus*. Il paroît cependant, par la notice imprimée à la fin de l'Histoire de Guillaume de Tyr, que Dias étoit une ville épiscopale, & que son évêque étoit suffragant du métropolitain de Bostres. Isidore, dans un fragment rapporté par Photius, dit que de son tems la ville de Dium, qu'il appelle Δία, n'étoit point habitée ; nous ignorons quel est son état actuel.

Haym a publié deux médailles de Dium avec la tête de Géta, & les dates des années 268 & 270, ΔΕΙΗΝΩΝ ΗΞC & OC ; il a pensé que ces dates étoient comptées d'une manière dont l'époque primitive étoit fixée à l'automne de l'an de Rome 690. On trouve dans le Tome XXVIII des Mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, le dessein d'une troisième médaille de cette ville, du cabinet de M. Pellerin, qui a été aussi frappée en l'honneur de Géta; mais, elle donne la date de l'an 275, EOC, de la même Ere.

DIUM, *Dium*, Δῖον, (b) ville de l'isle de Crète, selon Pline, qui la met au nombre des villes situées au milieu des terres.

Ptolémée place un promontoire du nom de Dium, dans la partie septentrionale de cette isle. Ses Interpretes nomment ce promontoire, Milopotamo; Pinet, Cabo de la Freschea. Corneille le nomme Suffoso. C'est aussi le nom

(a) Ptolem. L. V. c. 15. Plin. T. I. pag. 263. Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 475. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XXVIII. p. 568. *& suiv.*

(b) Plin. T. I. p. 209. Ptolem. L. III. c. 17.

que lui donne de With dans son Atlas.

DIUM, *Dium*, Δῖον, (*a*) ville de l'isle d'Eubée. Pline parle aussi de cette ville. Strabon dit qu'elle étoit située sur le promontoire de Cénée, & qu'elle envoya une colonie à Canes, ville d'Éolide. Dans Ptolémée, on trouve au lieu de la la ville de Dium, un promontoire de ce nom.

DIUM, *Dium*, Δῖον, (*b*) ville de Thrace, située près du mont Athos. Hérodote en fait mention, ainsi que Thucydide. Ce dernier met cette ville au nombre de celles qui étoient habitées par un mêlange de nations Barbares.

DIUM, *Dium*, Δῖον, (*c*) ville d'Italie. Il en est parlé dans Strabon, qui dit d'après Antiochus, que Mélanippe vint dans cette ville, & non pas dans celle de Métabe.

Étienne de Byzance met encore une ville du nom de Dium, dans la Thessalie, & une autre dans la Pisidie. Strabon en met une autre dans l'Épire.

DIVODURUM, *Divodurum*, Διουόδουρον, (*d*) ville de la Gaule Belgique, capitale des Médiomatrices. C'est la seule ville que Ptolémée donne à ce peuple. Tacite parle de Divodurum, à l'occasion d'une circonstance particulière. Une armée Romaine, commandée par Fabius Valens, étant venue dans cette ville, y fut reçue avec toutes sortes de civilité & de bienveillance. Mais, tout-à-coup, les soldats saisis d'une terreur panique, se jetterent sur leurs armes, & se répandirent par la ville, faisant main basse sur ses habitans innocens, non dans le dessein de s'enrichir de leurs dépouilles, mais aveuglés par une espèce de fureur & de rage, d'autant plus difficile à calmer, qu'on n'en pouvoit deviner le sujet. Il en coûta la vie à quatre mille citoyens; & ils auroient été plus loin, si Fabius Valens ne les eût enfin appaisés à force de les prier.

On trouve Divodurum dans l'Itinéraire d'Antonin, & on lit dans la table Théodosienne, *Divoduri Mediomatricorum*. Mais, l'usage s'étant introduit de désigner les capitales des cités par le nom de la cité même, cette ville est appellée *Mediomatrici* dans Ammien-Marcellin. Le nom de Mettis, sur lequel est formé celui de Metz, étoit établi au commencement du cinquième siècle. Dans la Notice des Provinces de la Gaule, après la métropole de la première Belgique, qui est Treves, on trouve *Civitas Mediomatricorum Mettis*. On lit *Metis* en plusieurs endroits de la Notice de l'Empire, comme en celui-ci: *Prima* [*Legio Pseudocomitensis*] *Flavia Metis*; & dans les tems postérieurs, ce

(*a*) Plin. T. I. p. 211. Strab. p. 446. Ptolem. L. III. c. 15.

(*b*) Herod. L. VII. c. 22. Thucyd. pag. 325.

(*c*) Strab. p. 265, 330.

(*d*) Ptolem. L. II. c. 9. Tacit. Hist. L. I. c. 63. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 510.

nom étant seul en usage, a fait oublier les précédens.

DIVONA, *Divona*, (*a*) nom d'une fontaine de Bourdeaux, célébrée par Ausone. Les Gaulois avoient mis cette fontaine au nombre de leurs divinités.

DIVONA, *Divona*, (*b*) ville des Gaules, située au païs des Cadurces, dont elle étoit la capitale. Elle prit dans la suite le nom de son peuple, & fut appellée *Civitas Cadurcorum*. Le Grammairien Magnot, qui vivoit dans le neuvième siècle, sous Charles le Chauve, emploie encore le nom de Divona; ce qui prouve que ce nom s'est conservé long-tems, & que ce n'est que depuis ce siècle que l'autre nom a entièrement prévalu.

Le nom de cette ville s'écrit Dueona, selon Ptolémée. On lit Bibona, pour Divona, dans la table Théodosienne, où la position est figurée comme celle d'une capitale. Ausone nous donne la vraie leçon de cette dénomination, & nous apprend la signification qui lui est propre, lorsqu'en parlant d'une fontaine de Bourdeaux, il dit:

Divona, Celtarum linguâ, fons addite divis.

La fontaine de Cahors, qui peut avoir donné à cette ville le nom de Divona, est celle des Chartreux; & je suis persuadé, dit M. d'Anville, contre l'opinion de M. de Valois, que dans cette dénomination, composée de deux mots, *di* ou *div*, & *von*, ou simplement *on*, c'est le premier de ces mots qui appartient à la divinité, & que le second désigne la fontaine. Selon Cambden, *diw* chez les Bretons de la grande-Bretagne, signifie Dieu, & Wonan une fontaine. Nos bas-Bretons disent *Douë*, & *Eynen*. D'ailleurs, le sens rigoureux dans le vers d'Ausone, veut que le mot qui se rapporte à fontaine dans Divona, suive l'autre par addition, *fons addite divis*.

Le nom, qui étoit ainsi propre à la capitale des Cadurces, a fait place à celui du peuple. Dans la Notice des provinces de la Gaule, *Civitas Cadurcorum* est une de celles de l'Aquitaine première. Elle est appellée Cadurcum par Grégoire de Tours. M. de Valois a été informé, que dans la ville de Cahors, il y a un endroit qui est appellé *las Cadurcas*. Ainsi, l'ancienne dénomination de *Cadurci* s'y conserve plus purement que dans le nom actuel de *Cahors*.

Samson a soutenu avec beaucoup d'opiniâtreté, que Cahors étoit la même place qu'Uxellodunum, si célebre dans les commentaires de César, continués par Hirtius. Il est manifeste que ce Géographe s'est trompé; car, Uxellodunum n'étoit point situé sur le Lot, qui est une grosse ri-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 240.

(*b*) Ptolem. L. II. c. 7. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 511.

vière, mais sur une autre fort petite qui y prenoit sa source, & qui environnoit ensuite la montagne escarpée sur laquelle Uxellodunum avoit été bâti. Enfin, cette place étoit, comme nous l'apprend le même Hirtius, *in finibus Cadurcorum*, sur les confins du Querci; au lieu que Cahors est dans le milieu du païs; d'ailleurs, Uxellodunum qui étoit, comme dit le même Auteur, dans la Seigneurie ou sous la dépendance de Leutharius, simple citoyen de Cahors, *in clientela Leutharii Cadurci*, ne pouvoit être la capitale de tout le peuple du Querci, laquelle n'étoit point appellée par les Celtes en leur langue Uxellodunum, mais *Divona;* ainsi Uxellodunum doit être Usseldum près de Martel, en Querci, sur les confins de ce païs & du Limosin. Ce lieu, qui est aujourd'hui ruiné, étoit sur une montagne escarpée, qu'on appelle communément Puéche d'Usselou, comme plusieurs Sçavans l'ont soutenu, & particulièrement Adrien de Valois, qui a solidement réfuté Samson.

Cahors est aujourd'hui la capitale du Querci, sur le Lot, qui l'environne presque de tous côtés. On y voit encore les restes d'un amphithéâtre bâti de petites pierres quarrées.

DIUS, *Dius*, Δῖος, (*a*) chef des Halizoniens, selon Homère, qui l'appelle ailleurs Odius. *Voyez* Odius.

DIUS, *Dius*, Δῖος, (*b*) étoit possesseur de l'Élide, lorsqu'Oxylus vint la lui disputer. *Voyez* Oxylus.

DIUS, *Dius*, Δῖος, (*c*) nom d'un des mois de l'année chez les Grecs. C'étoit le premier chez les Macédoniens & les Grecs de l'Asie mineure, à Éphese, à Pergame, à Tyr, à Sidon en Lycie; le second, chez les Macédoniens de Syrie, à Antioche, à Gaze; à Smyrne, chez les Arabes, & autres peuples d'Asie. Chez les premiers, il répondoit au mois d'Octobre; & chez les seconds, à Novembre; chez les Tyriens, à Décembre; chez les Lyciens & les Sidoniens, à Janvier. Chez les Bithyniens au contraire, c'étoit le sixième de l'année, & il répondoit au mois de Mars.

DIUS, *Dius*, Δῖος, (*d*) On lit dans Hésiode:

Α'λλὰ σύ γ' μετέρης ἠμεμνημένος αἰὲν ἐφετμῆς,
Ε'ργάζευ Πέρση, δῖον γένος.

Hésiode exhorte Persès son frere au travail; or, M. l'abbé Sévin observe que l'épithete de δῖον γένος ne sçauroit lui convenir, puisque les Poëtes ne la donnent d'ordinaire qu'à des personnes distinguées par leur naissance, ou par des actions Héroïques. Persès n'avoit ni l'un ni l'autre de ces avantages, & quand il les auroit eus, qui s'imaginera qu'Hésiode l'ait ici traité avec tant d'honneur,

(*a*) Homer. Iliad. L. II. v. 363.
(*b*) Pauf. p. 292.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVI. p. 201. T. XIX. p. 114.
(*d*) Hesiod. Oper. & Dies. v. 296, 297. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 122.

lui qui par-tout ailleurs se plaint de ses injustices, & qui ne le désigne jamais que par l'épithete injurieuse d'extravagant & d'insensé? Il y a donc toute apparence que cet endroit a été altéré; ainsi, à la place de διον γένος, *descendu des Dieux*, il vaudroit beaucoup mieux lire Δίου γένος, fils de Dius. Cette leçon sauve tous les inconvéniens; & de plus, elle convient parfaitement au témoignage des Anciens, qui font tous Hésiode & Persès fils de Dius.

DIVUS, *Diva*. (*a*) C'étoit le nom qu'on donnoit autrefois aux hommes & aux femmes qui avoient été mis au nombre des dieux.

C'est pour cela que sur les médailles frappées pour la consécration des empereurs & des impératrices, on leur donne le nom de *Divus*, *Diva*. Par exemple, *Divus Julius*, *Divo Antonio Pio*, *Divo Pio*, *Divo Claudio*, *Diva Faustina Aug. &c.* Il y en a pourtant qui prétendent que le titre de *Divus* ne se donna jamais qu'à des princes morts, joint non seulement à celui de *Pater Patriæ*, mais encore à tous les autres titres dont on avoit coûtume de charger les légendes des empereurs vivans.

On sçait que dans les historiens Grecs Ἥρως répond au *Divus* des Latins, & Ἡρωΐνα à *Diva*. Dans les médailles que les Grecs frapperent à l'honneur de l'infâme Antinoüs, pour marquer sa consécration, ils l'appellent indifféremment Ἥρωα & Θεόν.

DIX. (*b*) Quand on eut chassé d'Athènes les Trente, c'est-à-dire, les trente tyrans, on substitua dix hommes pour gouverner, qui ne se conduisirent pas mieux que les Trente.

Il est étonnant qu'une conspiration contre le bien public si subite, si universelle, si persévérante, si uniforme, s'empare toujours de ces compagnies qu'on établit pour le gouvernement. On le vit dans les Quatre cens choisis d'abord à Athènes; on le vit ensuite dans les Trente; on le vit enfin pour la troisième fois dans les Dix. Ce qui augmente l'étonnement, c'est que cette passion tyrannique saisisse si promptement même des républicains, nés dans le sein de la liberté, accoûtumés à vivre dans l'égalité, qui en est le fondement, & nourris dans la haine de tout assujettissement & de toute dépendance. Il faut que d'un côté, il y ait dans le commandement & dans la domination une force bien violente, pour entraîner ainsi tant de personnes, dont plusieurs ne manquoient pas, sans doute, de sentimens, de vertu & d'honneur, & pour les arracher tout d'un coup aux principes & aux mœurs qui faisoient leur caractère naturel; & que de l'autre, il y ait dans l'homme un penchant bien furieux à s'assujettir ses égaux, & à les dominer avec empire, pour le porter aux

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 380. Tom. XIV. p. 118. T. XXI. p. 376. *& suiv.*

(*b*) Roll. Hist. Anc. Tom. II. pag. 547, 548.

derniers excès de violence & de cruauté, & pour lui faire oublier en même-tems toutes les loix, & de la nature & de la religion.

D M

DMÉTOR, *Dmetor*, Δμήτωρ, (*a*) fils de Jasus, étoit roi de l'isle de Chypre. Ulysse, dans l'Odyssée, dit qu'il avoit été vendu à ce Prince.

Madame Dacier fait sur ce récit d'Homère, une remarque que le lecteur ne sera, peut-être, pas fâché de trouver ici. » Quoiqu'il ne faille pas, dit-elle, demander raison à Ulysse de ses fictions, il n'est pourtant pas hors de propos de rechercher les vérités qu'il peut avoir mêlées dans ses fables. Je crois que ce roi de Chypre n'est pas un roi supposé. Quand les Grecs se préparoient à aller à Troye, il y avoit à Chypre un roi nommé Cinyras, qui envoya à Agamemnon cette belle cuirasse dont il est parlé au commencement de l'onzième livre de l'Iliade. Ce roi mourut apparemment pendant le siège, & ce Dmétor, fils de Jasus, dont parle Homère dans ce passage, règna après lui. «

D O

DOBERE, *Doberus*, Δόϐηρος, (*b*) ville de Péonie, selon Thucydide & Étienne de Byzance. Ptolémée nomme ce même lieu Δήβορος, par un renversement des deux premieres voyelles ; & dans une notice écclésiastique, on trouve dans la province de la Macédoine Διοϐορος. Le P. Hardouin remarque que c'est une faute pour Doberos. *Voyez* l'article qui suit.

DOBERES, *Doberi*, ou *Doberæ*, Δόϐηραι, (*c*) peuples de Péonie. Hérodote les met au nord du mont Pangée. Dans les anciennes éditions de Pline, on lisoit *Doberienses*, *Trienses*. Le P. Hardouin trouvant dans les manuscrits, *Doberies*, *Trienses*, lit *Doberi*, *Æstreenses*, & fait voir que ces deux peuples étoient les habitans de Dobere & d'Æstraon.

DOCH, *Doch*, Δὼκ, Citadelle dans la plaine de Jéricho, étoit aussi appellée Dagon. *Voyez* Dagon.

DOCHIMUS, *Dochimus*, pied de cinq syllabes dans la poësie Latine. Il est composé d'une breve, de deux longues, d'une breve & d'une longue, comme *ămātōrĭē*, *ămīcōstĕnēs*.

DOCILIS, *Docilis*. *Voyez* Dolichos.

DOCIMUS, *Docimus*, (*d*) Δόκιμος, Macédonien, l'un des Lieutenans d'Antigonus. Il étoit à la tête de l'armée de terre l'an 313 avant Jesus-Christ. Médius commandoit l'armée de mer. Antigonus, voulant délivrer les villes dont Cassandre s'étoit emparé, sous le voile d'un traité dont il s'étoit ensuite moqué, fit partir pour cet effet Docimus & Médius. Ceux-ci étant arrivés à Mi-

(*a*) Homer. Odyss. L. XVII. v. 443.

(*b*) Thucyd. p. 167. Ptolem. L. III. c. 13.

(*c*) Plin. Tom. I. pag. 201. Herod. L. V. c. 16. L. VII. c. 113.

(*d*) Did. Sicul. p. 712. Paus. p. 13.

let, proposerent aux habitans de se mettre en liberté, & les aiderent eux-mêmes à chasser la garnison qui occupoit la citadelle.

Pausanias dit que Docimus se livra depuis à Lysimaque, & qu'il lui apporta de grandes richesses. Pausanias remarque encore que Docimus avoit avec lui un eunuque Paphlagonien, nommé Philétaire. *Voyez* Attale, beau-frere de Perdiccas.

DOCIMUS, *Docimus*, (*a*) Δόκιμος, Lieutenant d'Eumene. Un jour que celui-ci étoit en quartier d'hiver à Célenes, Alcétas, Polémon & Docimus entrerent en contestation avec lui pour le commandement de l'armée, & sur cela il s'écria : *Ne voilà-t-il pas ce que l'on dit communément, chacun pense à s'avancer ; & pas un ne pense au danger qu'il y a de perdre tout & de se perdre soi-même.* Je pense que ce Docimus est le même que le précédent.

DOCIMUS, *Docimus*, (*b*) Δόκιμος, étoit un ami de Verrès. Ce fut lui qui lui amena Tertia, fille du comédien Isidore, qui avoit été enlevée de force à un joueur d'instrumens.

DOCLÉATES, *Docleatæ*, Δοκλεᾶται, (*c*) peuple Dalmate. Ce peuple étoit divisé en trente-trois décuries.

DOCLÉE, *Doclea*, Δόκλεα, (*d*) ville de Dalmatie. Niger croit que c'est aujourd'hui Médon.

DOCME, nom d'une mesure Grecque, qu'on croit avoir été le grand palme.

DODANIM, *Dodanim*, (*e*) le quatrième & le dernier des fils de Javan. Plusieurs lisent dans l'Hébreu Rhodanim, & croient qu'il peupla l'isle de Rhodes. Dans les Septante on trouve Ῥόδιοι, *Rhodii*, Rhodiens.

D. Calmet, dans son Commentaire sur la Génèse, a tâché de montrer que Dodanim est le pere des Dodoniens, ou des habitans de Dodone & des environs.

DODAU, *Dodau*, Δωδία, (*f*) pere du Prophete Éliézer, étoit de Maréla.

DODÉCATHÉON, *Dodecatheon*, Δωδεκάθεον, (*g*) terme qui veut dire douze dieux, de δώδεκα, *duodecim*, & θεὸν, pris de θεὸς, *deus*. C'est le nom que l'on donna aux temples des douze dieux, dont il est parlé dans l'ouvrage de Melchisedec, faussement attribué à Saint Athanase.

DODON, *Dodon*, Δωδών, riviere de Grece dans l'Épire. Cette riviere, selon Étienne de Byzance, donnoit son nom à la ville de Dodone. Il y a apparence que ce n'étoit autre chose qu'un ruisseau produit par la fontaine consacrée à Jupiter Dodonéen, comme nous le dirons ci-

(*a*) Plut. T. I. p. 588.
(*b*) Cicer. in Verr. L. V. c. 66. & seq.
(*c*) Plin. T. I. p. 178, 179. Ptolem. L. II. c. 17.
(*d*) Ptolem. L. II. c. 17. Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 143.
(*e*) Genes. c. 10. v. 4.
(*f*) Paral. L. II. c. 20. v. 37.
(*g*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 52, 130.

après à l'article de cette fontaine.

DODONE, *Dodona*, (*a*) Δωδώνη, ville célebre de Grece dans l'Épire, étoit située au pied du mont Tomarus, vers la source du fleuve Achéron. Comme on distinguoit différentes contrées dans la province d'Épire, sçavoir, la Chaonie, la Molossie, la Thesprotie, Dodone est attribuée tantôt à l'une, tantôt à l'autre de ces contrées. On trouve même des auteurs qui en font honneur à la Thessalie. Philoxene, cité par Étienne de Byzance, & trompé par cette différence de maîtres, a supposé deux villes de Dodone, dont l'une étoit, selon lui, dans la Thessalie, & l'autre dans la Thesprotie. Atestodore, cité par le même auteur, dérive ce nom de Dodon, fils de Jupiter & d'Europe. Épaphrodite le tire de Dodonée, nymphe de l'Océan. Étienne de Byzance aime mieux le prendre de Dodon riviere de l'Épire. Paulmier, dans sa description de l'ancienne Grece, ne se contentant d'aucune de ces opinions, est persuadé que Dodone vient du son que rendoit le chaudron fameux, parce que ce son, selon lui, ressembloit à celui de cette syllabe redoublée Δω, Δω, comme nous dirions *don*, *don*, pour imiter le son de nos cloches. *Voyez* ci-après Dodone [l'Oracle de].

La ville de Dodone, ou Dodonée, comme quelques notices l'appellent, devint un siege Épiscopal, suffragant de Nicopolis. Entre ses Évêques on trouve Théodore, qui souscrivit au Concile d'Éphese; Uranius, qui signa la lettre à l'empereur Léon; Philoctete, qui assista au Concile de Chalcédoine, & Julien, qui souscrivit au rapport Synodique adressé à Hormisdas. Cette ville est présentement détruite, sans qu'il en reste aucuns vestiges.

DODONE, [l'Oracle de] *Oraculum Dodonæum*, (*b*) Τὸ ἐν Δωδώνῃ μαντεῖον. Cet Oracle est un des plus fameux de l'antiquité; il est même, selon Hérodote, le plus ancien de toute la Grece. Mais, on peut démontrer le contraire; & cela, d'après Hérodote même, qui semble n'appuyer ce qu'il avance que sur une tradition qui s'étoit conservée à Thebes en Égypte, parmi les prêtres du temple de Jupiter. Il avoit appris de ces prêtres, que les oracles d'Ammon & de Dodone avoient été établis par deux femmes Égyptiennes, prêtresses du même temple, qui avoient été enlevées par des Phéniciens, &

(*a*) Strab. pag. 338. Plin. Tom. I. pag. 188. Pauf. pag. 30, 631. Herod. L. I. c. 46. L. II. c. 52. *& seq.* Plut. T. I. p. 383.

(*b*) Pomp. Mel. p. 112. Plin. Tom. I. p. 188. Tom. II. p. 740. Strab. p. 256, 324. *& seq.* Pauf. pag. 30, 438, 490, 631. Herod. L. I. c. 46. L. II. c. 52. *& seq.* Just. L. XII. c. 2. L. XVII. c. 3. Corn. Nep. in Lysand. c. 3. Plut. T. I. p. 383, 447. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. pag. 9. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III. p. 138. *& suiv.* T. V. p. 35, 36. T. VII. p. 154. *& suiv.* Tom. XII. p. 341, 349, 352. Tom. XVI. p. 47, 48, 116. T. XVIII. p. 524

vendues, l'une dans la Libye, où elle fonda l'Oracle d'Ammon, l'autre dans cette partie de l'Épire, où l'on plaça celui de Dodone. En raisonnant sur ce fait, on peut assurer que l'oracle de Dodone n'a pris naissance que depuis que les Phéniciens commencerent à courir les mers, & s'éloignerent de leurs côtes pour passer dans l'Europe. Or, il est constant que les Phéniciens ne se rendirent pour la premiere fois dans la Grece, que vers le règne d'Inachus, premier roi d'Argos, c'est-à-dire, environ 1800 ans avant l'Ére Chrétienne.

Il ne paroîtra pas vraisemblable que l'oracle de Dodone ait été établi dès le tems des premières courses des Phéniciens. L'Épire étoit alors inhabitée. Les Pélasges sont les premiers qui y ont bâti des villes & des ports sur la mer, & qui y ont commencé le trafic avec les Étrangers; ce sont eux qui ont fait des voyages en Égypte, & qui en ont rapporté chez eux le culte des dieux Égyptiens. Ainsi, s'il est vrai que les Phéniciens aient amené une prophéresse à Dodone, ce sera aux Pélasges qu'ils l'auront vendue; ce seront ces peuples qui auront fondé l'oracle, & qui y auront préposé cette prêtresse Égyptienne. Le témoignage d'Éphore nous confirmera dans ce sentiment. Éphore vivoit assez peu de tems après Hérodote. Les Anciens ont loué son érudition & son exactitude dans les recherches de l'antiquité. Ainsi, nous pouvons fort bien opposer son témoignage à celui d'Hérodote. Il nous apprend dans Strabon, que l'oracle de Dodone avoit été fondé par les Pélasges. Strabon appuie cette opinion d'un vers d'Homère, qui dans le seizième livre de l'Iliade, en parlant de Jupiter de Dodone, lui donne le surnom de Pélasgique. Il y ajoûte un autre vers d'Hésiode, qui marque que Dodone & le Chêne prophétique étoient de l'institution des Pélasges.

Ces peuples ont eu leur nom de Pélasgus leur premier roi, qui vivoit vers le règne de Cécrops, c'est-à-dire, vers le déluge de Deucalion. Ils n'étoient presque rien dans leur naissance. Donnons-leur cent ou cent cinquante ans pour se multiplier, & pour s'étendre dans les contrées voisines de l'Arcadie. Nous trouverons qu'ils ne se jetterent dans l'Épire qu'un peu avant le règne de Cadmus. C'est là que l'on peut placer la véritable époque de l'oracle de Dodone. Or, celui de Delphes existoit avant cette époque; Cadmus lui-même alla le consulter pour sçavoir quel seroit le succès de ses desseins.

L'histoire de l'oracle de Dodone, comme celle de tous les autres oracles, est mêlée de traits fabuleux. Deux colombes, dit-on, s'étant envolées de Thebes en Égypte, il y en eut une qui alla dans la Libye, & l'autre ayant volé jusqu'à la forêt de Dodone dans la Chaonie, s'y arrêta, & apprit aux habitans du païs, que l'intention de Jupiter étoit qu'il y eût un oracle en ce lieu-là. Ce

prodige étonna ceux qui en furent les témoins, & l'oracle étant établi, il y eut bientôt un grand nombre de consultans. Servius ajoûte que c'étoit Jupiter qui avoit donné à sa fille Thébé ces deux colombes, & qu'elles avoient le don de la parole.

Le fondement de cette fable se trouve dans Hérodote. Ce sont ces deux prêtresses de Thebes, dont nous avons déjà parlé d'après cet Auteur, & qui, selon lui, furent autrefois enlevées par des Phéniciens. Celle qui fut vendue en Grece, établit sa demeure dans la forêt de Dodone, où l'on alloit alors cueillir le gland qui servoit de nourriture aux anciens Grecs, & elle fit construire une petite chapelle au pied d'un chêne, en l'honneur de Jupiter, dont elle avoit été prêtresse à Thebes; & ce fut-là que s'établit cet ancien oracle, si fameux dans la suite. Ce même Auteur ajoûte qu'on nomma cette femme, la colombe, parce qu'on n'entendoit pas son langage; mais, comme on vint à le comprendre quelque tems après, on publia que la colombe avoit parlé.

Souvent, pour expliquer les anciennes fables, les Grecs qui n'entendoient pas la langue des peuples de l'Orient, d'où elles étoient venues, en ont débité de nouvelles. Le sçavant Bochart a cru trouver l'origine de celle dont il s'agit, dans l'équivoque de deux mots Phéniciens ou Arabes, dont l'un signifie colombe, & l'autre prêtresse. Les Grecs toujours portés au merveilleux, au lieu de dire qu'une prêtresse de Jupiter avoit déclaré la volonté de ce dieu, dirent que c'étoit une colombe qui avoit parlé. Quelque vraisemblable que soit la conjecture de ce sçavant Homme, M. l'abbé Sallier en a proposé une qui paroît l'être davantage; il prétend que cette fable est fondée sur la double signification du mot πελεῖαι, lequel signifioit des colombes dans l'Attique & dans plusieurs autres provinces de la Grece, pendant que dans le dialecte de l'Épire, il vouloit dire de vieilles femmes. Servius, qui avoit bien compris le sens de cette fable, ne s'est trompé en l'expliquant, que parce qu'il a changé le nom appellatif de Peleias en un nom propre. » Il » y avoit, dit-il, dans la forêt de » Dodone, une fontaine qui cou» loit avec un doux murmure au » pied d'un chêne; une vieille » femme nommée Pélias inter» prétoit ce bruit, & annonçoit » sur ce murmure, l'avenir à ceux » qui venoient la consulter. «

Anciennement l'oracle de Dodone se rendoit sur le murmure de la fontaine dont nous venons de parler; mais, il paroît que dans la suite on y chercha plus de façons, & voici l'artifice dont on s'avisa. On avoit suspendu en l'air quelques chaudrons de cuivre, auprès d'une statue de même métal aussi suspendue, & qui tenoit un fouet à la main. Le vent venant à ébranler cette figure, elle frappoit le chaudron qui étoit le plus proche & le mettoit en mouvement. Tous les autres étoient ébranlés & rendoient un son qui

duroit assez long-tems ; & c'étoit sur ce bruit qu'on annonçoit l'avenir. C'est de là même que la forêt de Dodone avoit pris son nom, au rapport de M. l'abbé Banier, parce que *Dodo* en Hébreu veut dire un chaudron. Que si on demande pourquoi on publioit que c'étoient les chênes de ce bois qui rendoient eux-mêmes les oracles ; M. l'abbé Banier répondra que ce qui a donné lieu à cette fable, c'est que les ministres de cet oracle se tenoient cachés dans le creux des chênes, lorsqu'ils rendoient leurs réponses. C'est aussi, pour le dire en passant, de ces chênes parlans que tire son origine la fable de la poutre du navire Argo, coupée dans la forêt de Dodone, laquelle, suivant Onomacrite, Apollonius de Rhodes & Valérius Flaccus, rendoit des oracles aux Argonautes.

Suidas, au sujet des chênes de cette forêt, dit qu'ils parloient, & répondoient aux consultans, *Jupiter dit ceci*, &c. Van-dale, dans son histoire des oracles, après avoir remarqué que Suidas n'a fait que copier Eustathe, rapporte le sentiment d'Aristote & de plusieurs autres Auteurs, & ne manque pas d'observer combien il y a de variété dans ce que les Anciens disent de cet oracle ; variété qu'on doit attribuer sans doute au soin qu'on prenoit de n'en pas laisser approcher de trop près ceux qui venoient le consulter, & qui entendoient bien un certain bruit, mais sans pouvoir deviner au juste ce qui le causoit.

Quoi qu'il en soit, lorsque le son des chaudrons étoit fini, des femmes qu'on nommoit Dodonides, rendoient leurs oracles, ou en vers, comme il paroît par le recueil qui en a été fait ; ou par les sorts, comme semble le croire Cicéron dans les livres de la Divination.

DODONE [l'Airain de], *Æs Dodonæum*. L'airain de Dodone avoit passé en proverbe, pour signifier un babillard, une babillarde. Ménandre, parlant d'une babillarde, dit que l'airain de Dodone raisonnoit toute la journée, lorsqu'il étoit touché ; mais que cette babillarde, non contente de jaser le jour, jasoit encore toute la nuit.

DODONE, *Dodona*, Δωδώνη, (a) fontaine voisine du temple de Jupiter Dodonéen. C'étoit apparemment la source de la rivière de Dodon, de laquelle Étienne de Byzance croit que la ville de Dodone tiroit son nom. Cette fontaine étoit consacrée à Jupiter. Pline assure que quoiqu'elle fût très-froide, & qu'elle éteignît les flambeaux allumés qu'on y plongeoit, elle rallumoit les flambeaux éteints qu'on en approchoit. Elle étoit à sec à midi ; c'est pourquoi les Grecs la nommoient Ἀναπαυόμενον. Ensuite, croissant jusqu'à minuit, elle commençoit à décroître jusqu'au midi suivant. Les autres Auteurs qui ont aussi parlé de ce prodige, sont Lucrece, qui le décrit sans nommer cette fon-

(a) Pomp. Mel. p. 112. Plin. T. I, p. 120.

taine, Pomponius Méla, S. Augustin au livre de la cité de Dieu, Isidore & quelques autres.

DODONE, *Dodona*, Δωδώνη, fille de Jupiter & d'Europe, selon les Mythologues.

DODONÉEN, *Dodonæus*, Δωδωναῖος, (*a*) surnom de Jupiter, pris du culte qu'on lui rendoit à Dodone. *Voyez* Dodone.

Strabon, au sujet du temple de Jupiter Dodonéen, nous apprend une ancienne tradition fort curieuse, qui portoit que ce temple avoit été d'abord bâti dans la Thessalie, que de-là il fut porté à Dodone, [on ne sçait comment] que plusieurs femmes qui avoient placé-là leur dévotion, le suivirent, & que dans la suite des tems, on prit dans la postérité de ces femmes les Prêtresses qu'on y établit.

DODONÉENS, *Dodonæi*, Δωδωναῖοι, (*b*) peuples de Grece dans l'Épire. Étienne de Byzance dit qu'ils s'appelloient aussi *Selli* & *Elli*. Lucain écrit *Sellæ*. Pline les distingue, & en fait deux peuples différens. Aristote place les *Selli* proche de l'Achéloüs. *Voyez* Selles.

DODONIDES, *Dodonides*, Δωδωνίδες, (*c*) nom donné aux nymphes, qui prirent soin de l'éducation de Bacchus. On prétend que ce sont les mêmes que les Atlantides.

On donnoit aussi le nom de Dodonides aux femmes qui rendoient les oracles à Dodone.

DODRANS, *Dodrans*, (*d*) étoit une des divisions de l'as Romain, qui en valoit les trois quarts ou neuf parties; on l'évalue un peu plus de sept deniers de notre monnoie. C'étoit aussi une mesure des liquides qui tenoit les trois quarts du septier, ou neuf Cyathes.

DOECUS, *Doëcus*, Δώηκος, le même que Doëg. *Voyez* Doëg.

DOEG, *Doeg*, Δωὴκ, (*e*) étoit, selon Josephe, Syrien de nation; & selon l'auteur du premier livre des Rois, il étoit Iduméen. Le premier des deux Auteurs cités nous le donne pour celui qui étoit chargé du soin des mules de Saül; l'autre dit qu'il étoit le plus puissant des bergers de ce Prince; & ailleurs, qu'il étoit le premier d'entre ses officiers.

Quoi qu'il en soit, Doëg devoit certainement tenir un rang considérable à la cour du Roi son maître. S'étant trouvé à Nobé, lorsque David y vint pour demander de la nourriture au grand prêtre Achimélech, il en donna avis à Saül, & fut cause que ce Prince fit venir tous les prêtres qui étoient à Nobé, & les fit mettre à mort en sa présence, comme complices de la prétendue conspiration de David. Lorsque les prêtres, au nombre de quatre-vingt-cinq, furent devant le Roi,

(*a*) Strab. p. 339, 441.
(*b*) Hérod. L. IV. c. 93. Plin. T. I. pag. 188.
(*c*) Plut. T. I. p. 447, 754.
(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 155.
(*e*) Reg. L. I. c. 21. v. 7. c. 22. v. 9. & *seq.* Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 195, 196.

& qu'il eut commandé à ses gens de les tuer, aucun n'osa porter la main sur les prêtres du Seigneur. Mais, Doëg ayant reçu cet ordre, l'exécuta sans répugnance & sans scrupule.

DOIGT, *Digitus*, mesure chez les Grecs & chez les Romains. C'en étoit aussi une chez les Hébreux qui l'appelloient Esbah. Il y avoit quatre Doigts dans la palme, & six palmes dans la coudée. On évalue le Doigt, mesure des Anciens, à environ dix lignes & un quart mesure de Paris.

DOIGT, *Digitus*. (*a*) Le Doigt de Dieu marque sa puissance, son opération. Les magiciens de Pharaon reconnurent le Doigt de Dieu dans les miracles de Moïse. Ce Législateur donna aux Hébreux la Loi écrite du Doigt de Dieu. Les Cieux sont l'ouvrage du Doigt de Dieu. Le Seigneur porte avec trois Doigts la masse de la terre. Jesus-Christ dit qu'il chassa les Démons par le Doigt de Dieu; il insinue par là que le royaume des Cieux est arrivé.

DOIGTS. (*b*) Il est bon de remarquer que les Anciens ont quelquefois arrangé les Doigts de leurs figures d'une façon significative, c'est-à-dire, indiquant des calculs. Nous en avons un exemple dans le Janus, consacré par Numa, qui marquoit, par l'arrangement des Doigts, 354 jours, pour signifier qu'il présidoit à l'année, composée alors d'autant de jours, parce qu'elle étoit lunaire.

DOLABELLA, *Dolabella*, Δολοβέλλας, surnom de quelques Romains de la famille Cornélia, qui ont joué un rôle considérable dans la République. Les Auteurs Grecs lisent Dolobellas.

DOLABELLA [P. CORNÉLIUS], *P. Cornelius Dolabella*, Π. Κορνήλιος Δολοβέλλας, (*c*) consul avec Cn. Domitius Calvinus, l'an de Rome 469, & avant J. C. 283, fut chargé de la guerre contre les Volsiniens. C'est cette année que les Gaulois se déclarerent ouvertement contre les Romains, les Cénomanes ayant tué les ambassadeurs de la République, & coupé en pièces leurs membres. Dès que la nouvelle d'un traitement si barbare se fut répandue dans le camp de P. Cornélius Dolabella, une espèce de fureur saisit tous les esprits. Ce Général part aussitôt, s'avance à grandes journées avec son armée à travers les terres des Sabins & du Picénum, vers les frontières des Cénomanes. Ceux-ci, qui ne s'attendoient pas à cette irruption, & qui n'avoient pas encore rassemblé toutes leurs troupes, étant allés à la rencontre de P. Cornélius Dolabella, en petit nombre & sans ordre, furent bientôt défaits & taillés en pièces. Le Consul ne laissa pas aux ennemis le tems de respirer. Il brûle les bourgs, détruit les maisons, ravage les terres, fait

(*a*) Exod. c. 8. v. 19. c. 31. v. 18. Psalm. 8. v. 4. Isaï. c. 40. v. 12. Luc. c. 11. v. 20.

(*b*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. II. p. 275.

(*c*) Roll. Hist. Rom. T. II. pag. 383. & suiv.

passer au fil de l'épée tous ceux qui étoient en âge de porter les armes, emmene les femmes, les enfans, les vieillards, & réduit presque tout le païs en une affreuse solitude.

Les tristes restes des Cénomanes se retirerent en assez petit nombre chez les Boiens leurs voisins, & Gaulois comme eux. Ces malheureux engagerent dans leur parti non seulement leurs hôtes, mais les Étruriens, en leur faisant appréhender le même traitement qu'ils avoient essuyé eux-mêmes. Ils marcherent ensemble contre P. Cornélius Dolabella, qui les tailla en pièces dans un combat près du lac de Vadimone. On remarque que la nation des Cénomanes y fut entièrement détruite.

DOLABELLA [Cn. Cornélius], *Cn. Cornelius Dolabella*, Κν. Κορνήλιος Δολοβέλλας, (*a*) fut nommé roi des sacrifices à la place de M. Marcius, l'an 208 avant l'Ére Chrétienne.

DOLABELLA [L. Cornélius], *L. Cornelius Dolabella*, Λ. Κορνήλιος Δολοβέλλας (*b*) étoit Duumvir Naval, l'an 180 avant l'Ére Chrétienne. Cette année, le roi des sacrifices, Cn. Cornélius Dolabella, fut emporté par la peste; & L. Cornélius Dolabella se présenta pour être nommé en sa place. Mais, le grand Pontife C. Servilius refusa de le consacrer, à moins qu'il ne se démît de sa magistrature. Sur le refus qu'il fit d'abdiquer, le grand Prêtre le condamna à une amende. Le Duumvir en appella au peuple. Plusieurs Tribuns avoient déjà donné leurs suffrages, & lui ordonnoient de se soumettre au Pontife, moyennant quoi ils le déchargeoient de l'amende, lorsqu'on entendit un coup de tonnerre qui ne permit pas qu'on achevât de recueillir les voix. Les Pontifes depuis se firent un scrupule de consacrer un sujet contre qui le ciel sembloit se déclarer, en sorte qu'ils nommerent Pub. Clœlius Siculus, au lieu de L. Cornélius Dolabella. Deux ans après, il fut encore nommé Duumvir Naval, & eut alors pour collegue C. Furius.

DOLABELLA [Cn. Cornélius], *Cn. Cornelius Dolabella*, Κν. Κορνήλιος Δολοβέλλας, (*c*) Préteur, l'an 79 avant l'Ére Chrétienne. Il fut envoyé l'année suivante en Cilicie, avec le titre & le pouvoir de Proconsul. Mais, chargé de faire la guerre aux Pirates, il mena avec lui un Pirate plus redoutable aux alliés, en la personne de Verrès, qu'il prit pour son Lieutenant. Cicéron raconte dans un grand détail les déprédations & les violences de ce scélérat. Un jour s'étant fait donner par Cn. Domitius Dolabella, une commission pour aller trouver Nicomede, roi de Bithynie, il vint à Lampsaque, & entreprit de faire enlever la fille de Philodamus, l'un des plus illustres citoyens de la ville. L'horreur

(*a*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 36.

(*b*) Tit. Liv. L. XL. c. 42. L. XLI. c. 1.

(*c*) Cicer. in Verr. L. I. c. 44. *& seq.* Crév. Hist. Rom. T. VI. p. 72. *& suiv.*

d'un tel attentat mit tout le monde en mouvement. Il y eut du sang répandu. Verrès lui-même courut risque d'être brûlé vif.

Lampsaque n'étoit point de la province de Dolabella. Cette ville étoit du gouvernement de l'Asie proprement dite, qui avoit pour Propréteur C. Néron. Ce Magistrat ne put se dispenser de prendre connoissance d'une émeute populaire, où il y avoit eu un licteur tué, & un lieutenant général mis en danger d'être brûlé vif. Verrès craignit les suites de cette affaire; & non content de travailler à se mettre lui-même à l'abri, il résolut d'étouffer les preuves de son crime, en perdant ceux qu'il avoit forcés de s'armer contre lui. Pour y parvenir, il prie Cn. Cornélius Dolabella de venir assister à l'instruction du procès. Cn. Cornélius Dolabella quitte donc sa province, son armée, la guerre dont il étoit chargé, & se transporte auprès de de C. Néron, menant avec lui ses tribuns & autres officiers, qui tous avec lui devinrent juges dans cette affaire. Verrès lui-même, ce qui passe toute croyance, Verrès fut aussi du nombre des Juges, pendant qu'il faisoit encore le personnage de témoin, & qu'il avoit pris soin d'aposter un accusateur. Philodamus au contraire ne pouvoit trouver de défenseur, qui osât élever sa voix en faveur de l'innocence contre une oppression si manifeste. Cependant, malgré le crédit de Cn. Cornélius Dolabella, premier opinant, malgré le nombre de Juges qu'il avoit amenés avec lui, & qui étoient dans sa dépendance, malgré les mouvemens & les sollicitations pressantes de Verrès, l'injustice étoit si criante, que tout ce que put faire d'abord le crédit, ce fut d'obtenir non une condamnation contre Philodamus, mais un jugement qui déclara que la cause n'étoit pas suffisamment éclaircie, & qu'il falloit qu'elle fût plaidée une seconde fois.

Verrès, allarmé de n'avoir pu emporter l'affaire du premier coup, redouble d'activité & d'instance. Cn. Cornélius Dolabella le prend sur le haut ton avec C. Néron, qui étoit d'un caractère timide. Ils font tant, qu'ils extorquent un second jugement, par lequel, à la pluralité de peu de suffrages, Philodamus & son fils sont condamnés à avoir la tête tranchée.

L'on voit par ce récit que Cn. Cornélius Dolabella n'étoit guère plus homme de bien que son lieutenant. Ce n'est pas tout, au retour de son gouvernement, il fut condamné à Rome pour crime de concussion.

DOLABELLA [Cn. Cornélius], *Cn. Cornélius Dolabella*, Κν Κορνήλιος Δολοβέλλας, (*a*) fut consul avec M. Tullius Décula, l'an de Rome 671, & avant Jesus-Christ 81. A parler juste, ils n'eurent que le titre de Consuls, sans en avoir la puissance. C'étoit le Dictateur L. Cornélius Sylla, qui en avoit l'exercice,

(*a*) Plut. Tom. I. p. 469, 470, 708. Crév. Hist. Rom. T. VI. p. 49, 164.

Quoi qu'il en soit, au sortir du Consulat, Cn. Cornélius Dolabella fut envoyé en Macédoine, en qualité de Proconsul, & il obtint à son retour l'honneur du triomphe. César, qui n'avoit encore que vingt-un ans, entreprit alors de le faire condamner comme coupable de concussion. La cause étoit bonne en soi, & il produisoit un grand nombre de témoins qui chargeoient l'accusé. Il la plaida parfaitement, & son discours est cité plus de cent ans après sa mort comme se faisant lire avec admiration. Il succomba néanmoins. Hortensius & Cotta, qui tenoient alors le haut bout dans le barreau, sauverent Cn. Cornélius Dolabella par leur éloquence, & firent perdre à César une cause qu'il croyoit infaillible.

Cn. Cornélius Dolabella, avant son Consulat, avoit servi sous L. Corn. Sylla, en qualité de son lieutenant; & c'est apparemment ce qui lui mérita l'honneur du consulat.

DOLABELLA [P. CORNÉLIUS], *P. Cornelius Dolabella*, Π. Κορνήλιος Δολοβέλλας, (*a*) naquit avec de grands talens. Mais, la folie du plaisir l'emporta, comme il est trop ordinaire, dans ses premières années; & ensuite l'ambition lui fit faire bien des fautes, dont il fut enfin lui-même la victime.

Nous ne sçavons point s'il eut d'autres motifs d'accuser Appius Claudius, que celui de s'illustrer & de se faire un nom, suivant une pratique assez usitée alors, & dont l'histoire cite plusieurs exemples. Cet évènement jetta Cicéron dans un grand embarras, vis-à-vis d'Appius Claudius. Pendant qu'il cherchoit à lui prouver son amitié par toutes sortes de voies, il devint tout d'un coup le beau-pere de son accusateur. Tullia s'étoit séparée quelque tems auparavant de son second mari, Furius Crassipès. P. Cornélius Dolabella la rechercha en mariage précisément dans le tems qu'il entamoit l'accusation contre Appius Claudius; & comme l'affaire parut convenable à Térentia, elle la conclut sans attendre le consentement de son mari. Cicéron ne fut point fâché de la chose en elle-même; mais, il se trouva gêné par rapport à Appius Claudius, qu'il vouloit ménager. Heureusement son innocence ou le crédit de Pompée le sauva.

P. Cornélius Dolabella suivit le parti de César; il se trouva aux batailles de Pharsale, d'Afrique & de Munda. L'an 47 avant J. C. se voyant accablé de dettes, comme la plûpart de ceux qui s'étoient attachés à César, pour se débarrasser tout d'un coup de ses créanciers, & en même tems s'acquérir des amis, par une entreprise qui ne pouvoit manquer de plaire à un grand nombre de personnes, il renouvella le projet tenté par

(*a*) Cicer. Philipp. 1. c. 29, 30. Philipp. 2. c. 75. *& seq.* Philipp. 11. c. 1. *& seq.* Vell. Patercul. L. II. c. 60, 69. Plut. Tom. I. p. 882, 919. *& seq.* Dio. Cass. p. 171, 198. *& seq.* Appian. pag. 505, 622. Crév. Hist. Rom. T. VII. pag. 333, 334, 568. *& suiv.* T. VIII. pag. 22, 62, 76, 81, 122. *& suiv.*

Cœlius, l'année précédente, & résolut de faire passer une abolition générale de toutes les dettes. Le tribunat du peuple qui subsistoit dans le tems même que les autres charges n'étoient point remplies, pouvoit seul mettre P. Cornélius Dolabella à portée d'exécuter ce dessein. Quoique né Patricien, il leva cet obstacle, en se faisant transférer, à l'exemple d'Appius Claudius, dans l'ordre du peuple, & il fut nommé Tribun. Aussi-tôt il proposa sa loi pour l'abolition des dettes, & afin de gagner la populace, il en proposa tout de suite une autre, comme avoit fait Cœlius, qui exemptoit les locataires de payer les loyers aux propriétaires des maisons. Tout ce qui restoit encore d'honnêtes gens dans Rome furent indignés de ces loix, & deux des collegues de P. Cornélius Dolabella, Asinius & Trébellius, s'y opposerent en forme. De-là naquirent des querelles, des contestations, des combats qui troublerent toute la ville.

M. Antoine étoit bien dans le cas de profiter avec joie du bénéfice d'une loi qui eût aboli toutes les dettes. Aussi favorisa-t-il d'abord la proposition de P. Cornélius Dolabella. Mais, il lui survint dans ce tems-là même des soupçons, bien ou mal fondés, d'une intrigue criminelle entre sa femme & ce Tribun, il répudia sa femme qui étoit aussi sa cousine-germaine, fille de C. Antonius, collegue de Cicéron; il rompit avec P. Cornélius Dolabella, & se prêta aux désirs du Sénat, qui résistoit de toutes ses forces à des loix séditieuses & destructives] de toute bonne foi dans la société & dans le commerce. Le Tribun se faisoit soutenir par un grand nombre de gens armés. M. Antoine, en vertu d'un décret du Sénat, qui le chargeoit, avec le college des Tribuns, de veiller à la sûreté de la ville, défendit le port d'armes à tous ceux qui n'étoient pas gens de guerre, & il introduisit lui-même dans Rome de nouvelles troupes, outre celles qu'il avoit déjà autour de sa personne. P. Cornélius Dolabella, qui se sentoit appuyé de la faveur de la multitude, tint tête opiniâtrément, & au Sénat, & aux soldats du maître de la cavalerie. Ce qui l'entretenoit sur-tout dans son obstination, c'est que les nouvelles que l'on recevoit de la situation de César dans Alexandrie, étoient très-fâcheuses, & plusieurs comptoient qu'il y périroit. Lorsque César fut sorti vainqueur de l'Égypte, P. Cornélius Dolabella craignit sa juste colère, & sembla vouloir se modérer. Mais, les mouvemens de l'Asie, & la guerre de Pharnace, en éloignant le retour du Dictateur, ranimerent l'audace du Tribun, & firent disparoître une circonspection politique, qui n'avoit été l'effet que de la crainte.

M. Antoine fut chargé de nouveau par le Sénat de veiller à la sûreté & à la tranquillité publique. Le péril croissoit; P. Cornélius Dolabella agissoit en désespéré, & ayant assigné un jour dans lequel il prétendoit faire passer ses loix, il barricada les avenues de

la place, il éleva des tours de bois pour en défendre les approches, comme s'il se fût agi d'une guerre en règle, ou d'un siège à soutenir. M. Antoine, de son côté, assembla des troupes dans le capitole, avec lesquelles il força les barrières; il enleva & mit en pièces les tables sur lesquelles étoient inscrites les loix; & ayant pris quelques-uns des plus séditieux, il en fit justice, & les précipita du haut du roc Tarpeïen. Cette sévérité ne put néanmoins mettre fin aux troubles, & la sédition ne se calma, que lorsque l'on eut nouvelle de la prompte défaite de Pharnace, & de l'arrivée prochaine de César. P. Cornélius Dolabella devoit s'attendre au moins à perdre ses bonnes graces. Mais, cet habile chef de parti n'étoit rien moins que sévère envers ceux qui lui avoient été, & pouvoient encore lui être utiles. Ajoûtez que les plaintes qui s'élevoient de toutes parts contre M. Antoine, rendoient favorable la cause de son adversaire. César les égala, en leur pardonnant à tous deux.

Deux ans après, P. Cornélius Dolabella prétendit au Consulat, César le satisfit, en le faisant désigner Consul, pour entrer en charge, lorsqu'il abdiqueroit lui-même cette magistrature, qu'il possédoit seul cette année-là. Mais, César, comme on le sçait, fut tué quelque tems après. Aussi-tôt P. Cornélius Dolabella se rangea du côté de ses meurtriers; & se croyant en droit de remplir la place que la mort de César laissoit vacante, il prit les faisceaux Consulaires. Bien-tôt après, la populace s'ameuta, & voulut rendre publiquement des hommages religieux à la mémoire de César. P. Cornélius Dolabella coupa le mal dans sa racine; il renversa l'autel & la colomne de César, dissipa la multitude qui s'y attroupoit, & s'étant assuré de la personne des plus mutins, il fit précipiter ceux qui étoient de condition libre du haut du roc Tarpeïen, & mettre en croix les esclaves. Cette action fut magnifiquement vantée en particulier par Cicéron.

Il faut pourtant convenir que P. Cornélius Dolabella avoit bien mauvaise grace à se déclarer ainsi contre la mémoire de son bienfaiteur; d'autant plus que son motif n'étoit pas le zele pour la liberté. L'ambition & le torrent de la mode, si l'on ose ainsi parler, l'entraînoient. Aussi ne fut-il pas long-tems fidele au parti des conspirateurs; & après quelques démarches faites pour les soutenir, le vent ayant changé, il devint leur plus cruel ennemi, comme on va le voir.

Par le crédit de M. Antoine, il obtint le département de Syrie, quoiqu'on l'eût déjà donné à C. Cassius; Il étoit parti assez-tôt d'Italie pour prévenir son rival; & d'ailleurs, la dignité de Consul dont il étoit revêtu, & les troupes qu'il menoit avec lui, le rendoient bien supérieur à C. Cassius, qui n'avoit d'autre appui que la recommandation de son mérite, & le souvenir des services qu'il avoit rendus autrefois à la Syrie contre

les Parthes, après la défaite de Crassus. Mais, P. Cornélius Dolabella ne se hâta point; il traversa lentement la Grece, la Macédoine, la Thrace, & il s'arrêta sur-tout dans l'Asie mineure, dont il entreprit de s'emparer sur Trébonius, qui la gouvernoit actuelment. Il suivoit en cela le plan qu'il avoit concerté avec M. Antoine, de dépouiller ceux qui avoient conspiré contre César, & de s'en approprier les dépouilles.

Incapable de réussir dans ce projet par la force, il recourut à la fraude. Il n'est point de caresses qu'il ne fît à Trébonius, point de témoignages d'amitié qu'il ne lui donnât. Enfin, il l'amena au point, si non de prendre une pleine confiance en lui, du moins de ne s'en pas garder comme d'un ennemi de qui il avoit tout à craindre. Au moment donc que Trébonius se croyoit bien en sûreté dans Smyrne, P. Cornélius Dolabella entra de nuit dans la ville, & se saisit de sa personne. L'infortuné prisonnier n'en fut pas quitte pour la perte de son gouvernement, ni même pour la mort. P. Cornélius Dolabella, sous prétexte de venger César, mais réellement par le motif d'une insatiable cupidité, fit tourmenter cruellement pendant deux jours, ce personnage consulaire, pour le forcer de lui découvrir le dépôt des deniers publics; ensuite de quoi il ordonna qu'on lui tranchât la tête. Après l'exécution, les soldats, aussi inhumains que leur général, traînerent indignement le cadavre jusqu'à la mer, où ils le jetterent.

Cependant, pour cause du meurtre de Trébonius, P. Cornélius Dolabella fut déclaré ennemi public; & C. Cassius, qui s'étoit emparé de la Syrie, eut ordre de lui faire la guerre. Quoique P. Cornélius Dolabella fût aidé par Cléopâtre & par les Rhodiens, les Lyciens, & quelques autres peuples de ces contrées, il s'en falloit bien qu'il eût des forces égales à C. Cassius. Néanmoins, aveuglé par sa cupidité, il entreprit de revendiquer son gouvernement de Syrie. Il avoit même résolu, s'il ne réussissoit pas de ce côté, d'embarquer ses troupes sur un grand nombre de vaisseaux de charge qu'il avoit amassés, & d'aller en Italie se joindre à M. Antoine. Il se trouva bien loin de pouvoir exécuter ce dessein. Deux villes puissantes, Tarse en Cilicie, & Laodicée en Syrie, tenoient pour lui. Il s'avança jusqu'à cette dernière place, & s'y fortifia; mais bientôt C. Cassius vint l'y assiéger par terre & par mer. Il y eut divers combats, dans lesquels P. Cornélius Dolabella eut toujours le désavantage; & enfin, la ville fut livrée aux troupes de C. Cassius, par intelligence. On leur ouvrit furtivement plusieurs portes, par lesquelles les assiégeans entrerent en foule & se rendirent maîtres de la place. P. Cornélius Dolabella, se voyant près de tomber au pouvoir de son ennemi, & craignant un traitement pareil à celui qu'il avoit fait à Trébonius, ordonna à un de ses fidèles

esclaves de l'égorger. Celui-ci obéit, & ensuite se perça de la même épée, & tomba aux pieds de son maître. C. Cassius fit rendre les honneurs de la sépulture au corps de P. Cornélius Dolabella, ne croyant pas que l'humanité permît de lui faire souffrir la peine du talion, en vengeance des outrages auxquels le corps de Trébonius avoit été livré.

P. Cornélius Dolabella n'avoit que 26 ou 27 ans, quand il mourut; & sa mort arriva l'an 44 avant Jesus-Christ.

DOLABELLA [P. CORNÉLIUS], *P. Cornelius Dolabella*, Π. Κορνήλιος Δολοβέλλας, Proconsul en Asie. Pendant qu'il étoit en charge, il arriva à Smyrne qu'on poursuivoit devant lui une femme, qu'on accusoit d'avoir empoisonné son mari, & un fils qu'elle en avoit eu, parce qu'ils avoient tué un autre fils qu'elle avoit eu de son premier mari. P. Cornélius Dolabella se trouvant embarrassé, & ne pouvant absoudre la criminelle, qui étoit duement convaincue, ni la condamner, parce qu'elle y avoit été poussée par l'assassinat commis dans la personne d'un fils innocent, renvoya la connoissance de cette affaire à l'aréopage, qui pour lors étoit en grand réputation. Ce Sénat ayant mûrement pesé les raisons de part & d'autre, ordonna que l'accusateur & l'accusée comparoîtroient dans 100 ans, pour être jugés en dernier ressort.

Il y en a qui croient que ce P. Cornélius Dolabella est le même que le précédent.

DOLABELLA [CORNÉLIUS], *Cornelius Dolabella*, (a) Κορνήλιος Δολοβέλλας, Sénateur, qui, l'an de Jesus-Christ 21, se rendit ridicule, en proposant de décerner à Tibere la pompe de l'ovation, pour honorer son entrée dans Rome, lorsqu'il reviendroit de Campanie. Le mauvais succès qu'eut cette basse flatterie, ne corrigea point Cornélius Dolabella. L'année suivante, pendant qu'on instruisoit le procès de C. Silanus, qu'on avoit accusé au retour de son Proconsulat d'Asie, il commença par faire une sortie des plus vives contre les mœurs de ce Magistrat. Ensuite, il ajoûta qu'il falloit ordonner que ceux qui seroient décriés pour leur mauvaise conduite, ne fussent point admis à se mettre sur les rangs pour les gouvernemens de provinces, & & que l'Empereur fit ce discernement. » Les loix punissent les fautes, dit-il, après qu'elles sont commises. Combien seroit-il plus doux pour les coupables eux-mêmes, & plus avantageux pour les provinces, d'empêcher qu'il na s'en commît? « Tibère blâma cette nouveauté, quoiqu'elle augmentât sa puissance.

DOLABELLA [P], (b) *P. Dolabella*, Π. Δολοβέλλας,

(a) Tacit. Annal. L. III. c. 47, 68. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 451, 470, 471.

(b) Tacit. Annal. L. IV. c. 23. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 485. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 334, 335.

succéda à Julius Bléſus au gouvernement d'Afrique, l'an de J. C. 24. Ce fut lui qui termina la guerre commencée depuis pluſieurs années contre le Numide Tacfarinas. Celui-ci, ayant raſſemblé toutes ſes forces, vint aſſiéger la ville de Thubuſque. A cette nouvelle, P. Dolabella prend avec lui ce qu'il avoit de troupes ſous ſa main, & marche à l'ennemi; & tout en arrivant, par la ſeule terreur du nom Romain, & par l'avantage que lui donnoit ſon infanterie ſur des peuples qui ne ſçavoient ſe battre qu'à cheval, il fait lever le ſiège. Après quoi il fortifia les poſtes avantageux du voiſinage, & étant informé que les chefs des Muſulans méditoient une révolte, il ſe ſaiſit de leurs perſonnes, & leur fit trancher la tête. Enſuite, il forma ſon plan pour travailler à terminer la guerre; & comme l'expérience des expéditions précédentes lui avoit appris qu'il ne s'agiſſoit pas d'attaquer avec de grandes forces réunies, un ennemi qui couroit la campagne, & qui ne faiſoit que voltiger, ayant envoyé ordre au roi Ptolémée de venir le joindre avec des troupes levées dans ſon païs, il partagea ſes Romains en quatre corps, dont il donna le commandement à des lieutenans généraux & à des tribuns, & il diſtribua pareillement les Maures en pluſieurs camps volans, commandés par des chefs de leur nation. Lui-même il étoit préſent à tout, & ſe tranſportant d'un de ces corps à l'autre, il en dirigeoit par ſes ordres tous les mouvemens.

Peu de tems après ces meſures priſes, il reçut avis que les Numides s'étoient établis à demeure & avoient dreſſé leurs cabanes près d'un fort demi-ruiné, qu'ils avoient brûlé autrefois, & que l'on nommoit Auzéa, ſe croyant bien en ſûreté dans un lieu qui de toutes parts étoit environné de vaſtes forêts. P. Dolabella part dans le moment avec des troupes de cavalerie & d'infanterie, qui avoient ordre de ne porter que leurs armes, pour faire plus de diligence, mais qui ne ſçavoient rien du deſſein de leur général. Au point du jour les Romains arrivent, & éveillent les Barbares par le bruit des trompettes & par des cris menaçans. Ils s'avancent en bon ordre, l'infanterie preſſant ſes rangs, la cavalerie diſtribuée ſur les aîles; tout eſt préparé pour le combat. Au contraire, les Numides, ſurpris au dépourvu, ne peuvent pas même faire uſage de leurs chevaux, qui étoient au piquet ou enchaînés par les pieds, ou errans dans les prairies voiſines; point d'armes, nul arrangement, nul concert; c'étoit un troupeau plutôt qu'une armée, & les Romains n'avoient que la peine de les entraîner, de les tuer, de les prendre. Le ſoldat, irrité par le ſouvenir des fatigues qu'il a eſſuyées, & charmé de pouvoir enfin en venir aux mains avec des ennemis qui avoient toujours évité le combat, aſſouvit ſa vengeance en verſant des flots de ſang.

P. Dolabella vouloit finir la guerre. Il fait courir par les compagnies, un ordre de s'attacher à

Tacfarinas, que tous connoissoient depuis tant d'années qu'ils étoient occupés à le poursuivre. Le Numide ne put échapper, mais il voulut mourir en brave homme, & se jetta tête baissée au milieu des traits, préférant une mort glorieuse à une honteuse captivité.

P. Dolabella demanda les honneurs du triomphe, & Tibere les lui refusa, pour ne point faire ombre à la gloire de Junius Bléfus, oncle de Séjan. Mais, Junius Bléfus n'en fut pas plus estimé, & le refus d'un honneur bien mérité, augmenta la gloire de P. Dolabella, qui avec une armée moinbre en nombre, avoit fait d'illustres prisonniers, tué le chef des ennemis, & mis fin à la guerre. Sa victoire reçut encore un nouvel éclat dans le public, par le spectacle très-rare dans Rome, d'une ambassade des Garamantes, qui venoient faire satisfaction pour les secours donnés à Tacfarinas.

DOLABELLA [P.], (*a*) *P. Dolabella*, Π. Δολοβέλλας, se déclara contre Quintius Varus son proche parent, en faveur de Domitius Afer, fameux délateur, vers l'an de Jesus-Christ 29; & c'est ce qui surprit tout le monde, selon Tacite. On ne concevoit pas, dit-il, comment P. Dolabella, dont la naissance étoit illustre, s'étoit associé à un délateur, pour déshonorer son propre sang, & souiller par une basse complaisance, la gloire de ses ancêtres & la sienne. Trois ans après, P. Dolabella proposa dans le Sénat, que tous les ans on donnât au peuple un combat de Gladiateurs aux dépens de ceux qui seroient élevés à la questure.

DOLABELLA [CORNÉLIUS], *Cornelius Dolabella*, (*b*) Κορνήλιος Δολοβέλλας, devint suspect à Othon, non par aucun trait d'ambition ni d'esprit intrigant, mais par le nom qu'il portoit, l'un des plus illustres de l'ancienne noblesse, par sa parenté avec Galba, & parce qu'il avoit été mis sur les rangs pour être adopté par cet Empereur. Othon se regarda comme suffisamment autorisé par ces raisons à s'assurer de la personne de Cornélius Dolabella. Il le relégua à Aquinium, & l'y fit garder à vue. On étoit alors en l'année de J. C. 69.

La mort de ce Prince, qui arriva cette même année, sembla à Cornélius Dolabella le signal de sa liberté, & il rentra dans Rome. Plautius Varus, ancien Préteur, l'un de ses intimes amis, eut la noirceur de l'accuser à ce sujet devant Flavius Sabinus, Préfet de Rome, & de lui imputer d'avoir voulu, en rompant ses chaînes, se montrer aux vaincus comme un chef prêt à se mettre à leur tête. Il le chargea encore d'avoir tenté la fidélité de la cohorte qui gardoit Ostie. C'étoient des allégations sans aucune preuve; & l'accusateur lui-même, touché de remords, retracta ses calomnies, & chercha, mais

(*a*) Tacit. Annal. L. IV. c. 66. L. XI. c. 22. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 542.

(*b*) Tacit. Hist. L. I. c. 88. L. II. c. 63, 64. Crév. Hist. des Emp. T. III. p. 69, 88, 135, 136.

mais trop tard, à réparer le mal qu'il avoit fait. Flavius Sabinus se trouva fort embarrassé, & ne sçavoit trop quel parti prendre. Doux par caractère, mais peu ferme, & aisé à renverser par la crainte, pour ne point paroître favoriser l'accusé, il se poussa dans le précipice, & le chargea beaucoup dans le compte qu'il rendit de son affaire à l'empereur Vitellius, qui avoit succédé à Othon.

Pétronia, autrefois mariée à Vitellius, s'étant séparée de lui, avoit été prise pour épouse par Cornélius Dolabella. C'étoit un ancien sujet de haine, que Vitellius n'avoit pas oublié; & la crainte s'y joignant, il résolut de se défaire d'un rival odieux & redoutable. Il manda Cornélius Dolabella, & donna des ordres secrets à l'officier qui devoit l'accompagner, de le mener par Intéramna, & de le tuer dans cette ville. Le délai parut trop long au meurtrier, & dans la première hôtellerie, il le renversa par terre, & le poignarda.

DOLABRE, *Dolabra*, (a) espèce de couteau, employé dans les sacrifices à la dissection de la victime. On voit cet instrument sur les médailles des Empereurs, qui étant Césars, ont eu la dignité de Pontife.

DOLÉSUS, *Dolesus*, Δόλεσος, (b) juif, très-honnête homme, tenoit le premier rang entre tous les habitans de la ville de Gadara, autant par sa naissance que par son mérite. Ce fut lui, qui, voulant empêcher la ruine de sa patrie, persuada à ses compatriotes de se soumettre aux Romains, & de suivre les ordres de Vespasien. Les mutins se trouvant offensés d'une si sage remontrance, le tuerent, & après sa mort, exercerent des cruautés étranges sur son cadavre.

DOLICHAON, *Dolichaon*, (c) étoit pere d'Hébrus, qui fut tué par Mézence.

DOLICHE, *Doliche*, Δολίχη, (d) ville de Grece dans la Pélagonie. Tite-Live & Ptolémée en font mention. *Voyez* Azore.

DOLICHE, *Doliche*, Δολίχη, (e) ville de Syrie, que Ptolémée met dans la Syrie septentrionale. Les Interpretes de ce Géographe lisent aussi Dolichena & Dolica.

Le P. Charles de S. Paul met cette ville dans l'Euphratense. Elle étoit Épiscopale, sous le Patriarche d'Antioche; & dans le premier Concile de Constantinople, on lit le nom de Maris, son Evêque. Baudrand la met sur le Marsyas, riviere qui tombe dans l'Euphrate. Il dit qu'elle a un Evêque suffragant d'Edesse, qu'elle est mal peuplée, & qu'elle garde son ancien nom, comme le croit le P. Ferrari.

DOLICHE, *Doliche*, Δολίχη, nom que l'on a donné à la ville de Dulichium, ainsi qu'à [illegible] d'Ica-

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 149. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. III. p. 207.

(b) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 888. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 425.

(c) Virg. Æneid. L. X. v. 696.

(d) Tit. Liv. L. XLII. c. 53. Ptolem. L. III. c. 13.

(e) Ptolem. L. V. c. 15.

ros. *Voyez* Dulichium & Icaros.

DOLICHÉNIUS, ou DOLICHÉNUS, *Dolichenius, Dolichenus*, (*a*) surnom de Jupiter.

Jupiter Dolichénus se trouve dans plusieurs inscriptions de Rome, dont une porte : *JOVI OPTVMO MAXIMO DOLICHENO. T. FLAVIVS COSMVS JVSSV DEI FECIT. T. Flavius Cosmus a posé cette inscription à Jupiter Dolichénus, par l'ordre de ce Dieu.* Dans une autre inscription grecque, il est dit aussi que M. Ulpis a dressé cet autel par ordre du Dieu Dolichénus, sans mettre qu'il s'appelloit Jupiter. Celle dont on trouve la figure dans l'antiquité expliquée par D. Bernard de Montfaucon, est en ces termes : *I. O. M. DOLICHENO C. FRONTINVS NIGRINVS LVCIVS ARAM POSVIT. C. Frontinus Nigrinus Lucius a posé un autel au grand Jupiter Dolichénus.* Gruter, qui rapporte cette inscription, dit qu'elle est à S. Benoît, au-delà du Tibre ; qu'il y a au-dessus de l'inscription un bœuf, & au-dessous du bœuf, un dieu mutilé de tout ce qui est par dessus le nombril. Mais, le recueil d'Apianus, imprimé en 1534, plus de soixante ans avant que les inscriptions de Gruter fussent publiées, donne la figure du Dieu, du bœuf & de l'inscription. Il y a apparence que l'accident qui a fait tomber la moitié de la statue, n'étoit pas encore arrivé quand Apianus la donna. Ce dieu a la figure d'un villageois, qui ne revient en quoi que ce soit à aucune des figures de Jupiter. Le bœuf est au-dessous du dieu, mais séparé par une corniche ; l'inscription est la même que celle de Gruter, à quelques fautes près. Dans celle d'Ingolstat, au lieu de *Dolicheno* on lit *Dolocheno*, & *Nigrinius* pour *Nigrinus*, & au lieu de *aram posuit*, on lit *mani*, qui ne veut rien dire.

Jupiter Dolichénus est ainsi nommé de Dolichene, ville de la Comagene, où, selon Étienne de Byzance, il étoit honoré sous le nom de Ζεὺς Δολιχαῖος, *Jupiter Dolichenus*, ou *Dolichæus*. Ce dieu local étoit aussi honoré à Rome, comme plusieurs autres. Le bœuf & Jupiter en forme de paysan, marqueroient-ils que Jupiter étoit là le Dieu des bouviers, ou que c'étoit un pays de labourage ? Une autre figure que l'on trouve encore dans l'antiquité expliquée par D. Bernard de Montfaucon, ne favoriseroit pas cette interprétation ; elle fut découverte à Marseille, d'où elle fut apportée au cabinet du Duc de Wirtemberg. Le dieu est là posé sur la croupe d'un taureau, portant le casque & l'habit militaire, l'épée au côté ; il a plutôt l'air d'un Mars que d'un Jupiter ; il tient sa main sur quelque chose qu'on ne peut pas bien voir. Au-dessous du taureau est une aigle, le seul symbole de Jupiter qu'on voit ici, & sur la base, l'inscription en ces termes : *DEO DOLICHENIO OCT.*

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III, pag. 363. Tom. V. pag. 475, 476. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 49, 50.

PATERNVS EX JVSSV EJVS PRO SALVTE SVA ET SVORVM.

L'Auteur de l'histoire de la religion des Gaulois, est persuadé que cette dernière figure est le soleil, ou du moins Jupiter soleil ; mais, Spon prétend que c'est Jupiter lui-même.

DOLICHODROME, *Dolichodromus*, Δολιχόδρομος, coureur, qui gageoit de faire deux dolichos, un en allant, & l'autre en revenant, dans un certain tems marqué.

DOLICHOS, *Dolichos*, (*a*) certain homme dont Horace fait mention dans une de ses Epîtres. M. l'Abbé le Batteux lit Docilis, au lieu de Dolichos. Cette différence de leçon est peu importante. C'est encore une chose assez peu importante de sçavoir si Dolichos ou Docilis étoit un poëte, ou un maître d'école, ou un gladiateur, ou un sçavant du premier ordre, ou enfin quelque comédien. Les Commentateurs ne sont pas d'accord là-dessus. M. l'Abbé le Batteux s'est déclaré pour l'opinion de ceux qui en font un gladiateur.

DOLIQUE, *Dolichus*, Δόλιχος, sorte de course, dont il est parlé sous l'article de course. *Voyez* Course.

DOLIUS, *Dolius*, Δολίος, (*b*) valet que le pere de Pénélope donna à cette Princesse, lorsqu'elle partit pour Ithaque avec Ulysse son mari. Ce dernier, comme tout le monde le sçait, étant allé au siège de Troye, fit plusieurs naufrages, lorsqu'il s'en retournoit dans sa patrie ; en sorte que son pere, sa femme & toute sa famille n'avoient plus aucune espérance de le revoir jamais. Il revint pourtant, & en entrant dans un grand verger, il n'y trouva ni Dolius, ni aucun de ses enfans, ni le moindre de ses domestiques ; ils étoient tous allés couper des buissons & des épines pour raccommoder les haies du verger, & le bon vieillard Dolius étoit à leur tête. Comme on étoit prêt à se mettre à table, ce bon vieillard arriva du travail avec ses enfans ; l'esclave Sicilienne, leur mere, qui les avoit nourris, & qui avoit grand soin du bon homme Dolius, depuis que la vieillesse l'avoit accueilli, étoit allée elle-même les appeller. Dès qu'ils furent entrés, & qu'ils eurent vu & reconnu Ulysse, ils furent dans un étonnement qui les rendit immobiles. Mais, Ulysse les voyant en cet état, les réveilla par ses paroles pleines de douceur. » Bon homme, dit-il, à Dolius, mettez-vous à table avec nous, & revenez de votre surprise ; il y a long-tems que la faim nous presse de nous mettre à table, nous n'attendons que vous. »

Dolius n'eut pas plutôt entendu ces paroles, qu'il court à son maître les bras ouverts, & lui prenant la main, il la baise, & après les premiers transports de sa joie, ce serviteur fidele s'écrie : » Cher

(*a*) Horat. L. I. Epist. 18. v. 19.

(*b*) Homer. Odyss. L. IV. v. 675. & seq. L. XXIV. v. 221 & seq.

» Prince, puisque vous êtes enfin » revenu selon nos désirs & contre notre espérance, & que les » dieux eux-mêmes ont pris soin » de vous ramener, que ce retour » soit aussi heureux qu'il nous est » agréable, & que ces mêmes » dieux vous comblent de toutes » sortes de prospérités. Mais permettez moi de vous demander » si Pénélope est déja informée » que vous êtes ici, ou si » nous lui enverrons annoncer » une si bonne nouvelle. Bon » homme, repartit Ulysse, » Pénélope sçait mon arrivée, » n'ayez sur cela aucun souci, & » que rien ne vous fasse de la peine. » A ces mots Dolius s'assied; & ses enfans s'approchant d'Ulysse, lui rendent leurs respects, & s'asseyent près de leur pere.

DOLOIRE, *Ascia*, espece de hache, mise à certain tombeaux, avec l'inscription *sub ascia*. *Voyez* Ascia.

DOLON, *Dolon*, Δολων, (a) soldat de l'armée Troyenne, étoit fils du héraut Eumedès, qui n'avoit que lui de fils avec cinq filles. Ce Dolon étoit très-riche & très-mal fait, mais très-léger à la course. Il s'approche un jour des Géneraux, & adressant la parole à Hector: » Mon courage, lui dit-» il, me porte à m'approcher des » vaisseaux des Grecs, & à vous » en rapporter des nouvelles sû-» res; mais, levez-moi votre » sceptre, & confirmez-moi par » serment, que vous me donnerez » le magnifique char & les che-» vaux immortels qui portent le » vaillant Achille; je ne serai » point un inutile espion, & je ne » tromperai pas votre attente. Je » pénétrerai si avant dans l'armée » ennemie, que j'entrerai dans la » tente d'Agamemnon, où les » Généraux sont sans doute assem-» blés, pour délibérer s'ils se pré-» pareront au combat, ou s'ils » ne penseront qu'à prendre la » fuite. »

A ces mots, Hector prend son sceptre, le leve, & prononce le serment au nom de Jupiter, mais ce fut en vain, comme le dit Homere; cependant il presse Dolon de partir. Dolon jette un arc sur ses épaules, se couvre d'une peau de loup, munit sa tête d'un casque de peau de fouine, s'arme d'un javelot, & se met en marche pour l'armée des Grecs, dont il ne devoit jamais rapporter de nouvelles à Hector. Dès qu'il a traversé toute l'armée de Troye, plein d'ardeur, il se jette dans le chemin battu. Ulysse l'apperçoit, & le fait aussi remarquer à Diomede. Aussitôt ces deux Capitaines Grecs se jettent assez près du chemin, & se baissent derriere des monceaux de morts. Dolon passe sans aucune circonspection; quand il fut loin d'eux, environ l'espace que les laboureurs laissent entre deux charrues de mules, ils se levent tous deux, & se mettent à le poursuivre. Dolon s'arrête au bruit qu'ils font en courant, & il se flatte d'abord que ce sont de ses compa-

(a) Homer. Iliad. L. X. v. 314. *& seq.* Ovid. Metam. L. XIII. c. 4. 7.

gnons qu'Hector envoie après lui pour le rappeller ; mais dès qu'ils se sont avancés à la portée du javelot, il reconnoît que ce sont des ennemis. Il se met à fuir de toutes ses forces, & eux à le poursuivre, en lui coupant toujours le chemin pour l'empêcher de regagner l'armée Troyenne. Mais, comme il est près de donner dans la première garde avancée, en fuyant vers les vaisseaux, alors Minerve, afin qu'aucun des Grecs ne pût se vanter d'avoir blessé Dolon, avant que Diomede l'eût atteint, inspire une nouvelle ardeur à ce héros, qui, redoublant ses efforts, serre de plus près le Troyen, & le javelot levé, il lui crie : *Arrête, ou je te perce ; n'espere pas m'échapper.* En même-tems il lui lance son dard, le redoutable dard lui frise l'épaule droite, & va entrer dans la terre devant lui. Dolon s'arrête tout effrayé, & ne pouvant articuler une seule parole ; un tremblement se saisit de tout son corps, la pâleur couvre son visage, & il est déjà demi-mort de peur. Les deux héros presque hors d'haleine, l'atteignent & le saisissent. Dolon fondant en larmes, tombe à leurs genoux, & leur dit : » Faites-moi » quartier, & vous tirerez de » moi une grosse rançon ; car j'ai » chez moi beaucoup d'or, de fer » & de cuivre, & mon pere vous » en donnera tant que vous en » voudrez, lorsqu'il apprendra » que m'ayant sauvé la vie, vous » me retenez dans vos vaisseaux. »

Ces promesses & les avis utiles dont il les accompagna, ne purent le sauver de la mort ; & comme il levoit les mains au menton de Diomede, pour le conjurer de la manière la plus touchante, ce héros inflexible lui donne du tranchant de son épée sur le milieu du cou, & lui coupe les deux nerfs : sa tête abattue roule sur le sable, en achevant quelques mots mal articulés. Ils prennent son casque de fouine, sa peau de loup, ses dards attachés à une courroye, & son javelot.

DOLONCES, *Doloncæ*, (a) *Dolonci*, Δόλογκοι, Peuple de Thrace. Les Dolonces habitoient près de l'Hebre, au rapport de Solin. Il est parlé de ce peuple sous l'article de Chersonnèse de Thrace. *Voyez* cet article.

DOLOPES, *Dolopes*, Δόλοπες, peuples de Grece. *Voyez* Dolopie.

DOLOPES, *Dolopes*, (b) Δόλοπες, peuples d'Afrique, selon Ptolémée. Ce Géographe les nomme entre les Éropéens & les Érébides.

DOLOPES, *Dolopes*, (c) Δόλοπες, autres peuples dont parle le même Géographe, qui les met dans la Libye intérieure, & les nomme entre les Thales & les Astacures.

DOLOPIE, *Dolopia*, (d) Δολοπία, contrée de Grece, située

(a) Solin. p. 111. Herod. L. VI. c. 34. *& seq.*
(b) Ptolem. L. IV. c. 3.
(c) Ptolem. L. IV. c. 6.
(d) Strab. pag. 431. *& seq.* Homer, Iliad. L. IX. v. 480. Thucyd. p. 65, 170. Pauf. p. 622. Diod. Sicul. p. 633. Plin. Tom. I. p. 190. Herod. L. VII. c. 185. Ptolem. L. III. c. 14. Plut. T. I. p. 483. Tit. Liv. L. XXXIII. c. 34. L. XXXVI.

dans le voisinage, & au midi du mont Pinde.

Les habitans de la Dolopie, nommés Dolopes, sont connus dans l'antiquité la plus reculée. Du temps de la guerre de Troye, ils habitoient à l'extrêmité de la Phthiotide, & étoient sous la domination de Pélée, qui leur donna Phœnix pour Commandant.

Les Thessaliens s'attribuoient la plus grande partie du pays des Dolopes, au rapport de Strabon; & ce Géographe nous apprend ailleurs que les Dolopes étoient voisins des Péoniens. Il est hors de doute qu'ils étoient placés, ainsi que nous l'avons dit, vers le mont Pinde, près de l'Épire; car Ptolémée, parlant des Cassiopéens d'Épire, assure que les Dolopes étoient au-dessus d'eux. Il falloit même qu'une partie de la Dolopie s'étendît de l'autre côté du mont Pinde, vers les confins de l'Épire, du moins au dessus de l'Étolie & de l'Acarnanie. C'est ce que Thucydide prouve quand il dit du fleuve Achéloüs: » L'Achéloüs coulant du mont Pinde par » la Dolopie, les Agraes, les » Amphilochiens, & par la cam» pagne d'Acarnanie, passant par la » ville de Stratos, se perd dans la » mer, auprès d'Œniades. »

L'isle de Scyros, du tems de Cimon, étoit habitée par les Dolopes. Ces peuples, selon Plutarque, étoient très-peu entendus à cultiver la terre, mais grands corsaires de toute ancienneté. Non contens de faire des courses, ils se mirent aussi enfin à piller & à détrousser ceux qui relâchoient chez eux. Un jour quelques marchands Thessaliens étant entrés dans le port de Ctésium, ils les pillerent & les mirent en prison. Mais, ces prisonniers ayant trouvé moyen de rompre leurs chaines, & de se sauver, porterent leurs plaintes devant les Amphictyons, & firent condamner toute l'isle à rendre à ces marchands tout ce qui leur avoit été pris, & à les dédommager de leur perte. Ceux qui n'avoient point eu de part au pillage, refuserent de contribuer à ce dédommagement; & dirent que c'étoit à ceux qui avoient pillé, à rendre leur butin. Ceux-ci craignant d'y être forcés, écrivirent à Cimon, pour le presser de venir avec sa flotte prendre possession de l'isle, qu'ils étoient prêts à lui livrer. Cimon s'en étant rendu maître de cette manière, en chassa les Dolopes, & rendit ainsi la mer Égée libre, & la purgea de ces pirates qui l'infestoient.

Il est souvent fait mention de la nation Dolope dans l'histoire des guerres que les Romains eurent avec les Macédémoniens. Les Dolopes sont comptés au nombre des peuples que les Romains firent déclarer libres, l'an 196 avant l'Ére Chrétienne; mais ils retomberent bientôt après sous la puissance de Philippe, Roi de Macédoine; cependant les Etoliens, ennemis de ce Prince, étendirent leurs courses jusques dans le pays des Dolopes. Ceux-ci, qui n'a-

c. 33. L. XXXVIII. c. 3. *& seq.* L. XLI. c. 22. Corn. Nep. in Cimon. c. 2. | Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 200.

voient jamais reconnu la puissance des Etoliens, coururent d'abord aux armes; mais quand ils eurent appris que les Etoliens avoient réduits les Amphilochiens, & que Philippe avoit été battu & chassé de l'Athamanie, ils quitterent aussi son parti pour embrasser celui des Etoliens. Persée, fils de Philippe, eut ordre de marcher contre les rebelles. Ce jeune Prince voyant qu'une partie des Dolopes refusoient de lui obéir, & vouloient prendre les Romains pour arbitres des contestations qu'il avoit avec eux, entra dans leur pays à la tête d'une armée, & soumit toute la nation à son Empire.

Les Dolopes étoient du nombre des peuples qui avoient droit d'envoyer des députés au tribunal des Amphictyons; ils ont été omis cependant dans l'énumération qu'Eschine a faite des peuples qui jouissoient de ce droit. Malgré cette prérogative, qui prouve que les Dolopes formoient un corps assez considérable, ils n'étoient déja plus du tems d'Auguste, tout en étoit entièrement éteint, à l'exception de leur nom.

Le pays qu'ils occupoient, est aujourd'hui sous la domination des Turcs.

DOLOPION, *Dolopion*, (*a*) Δολοπίων, fut pere d'Hypsénor, grand sacrificateur du Scamandre.

DOLOPS, *Dolops*, Δόλοψ, (*b*) fils de Clytus, étoit un capitaine Grec, qui périt sous les coups d'Hector.

DOLOPS, *Dolops* Δόλοψ, (*c*), capitaine Troyen, étoit fils de Lampus, & petit fils de Laomédon. Dans un combat, il perça de sa pique le bouclier de Mégès, mais heureusement la cuirasse se trouva à l'épreuve & le garantit. Mégès, voyant le danger qu'il avoit couru, décharge un furieux coup sur la tête de Dolops, & lui abat le haut du casque, qui tombe à terre avec toute l'aigrette, qui ne venoit que d'être teinte dans la plus vive pourpre de Sidon. Dolops revient à la charge, presse son ennemi, & ne désespere pas de la victoire; mais le vaillant Ménélaüs accourt au secours de Mégès, & se glissant à côté, sans être apperçu, porte par derrière à Dolops un si grand coup de lance, que le fer perçant l'épaule, sort par devant, & que Dolops tombe sur le visage. Ménélaüs & Mégès se jettent sur lui pour le dépouiller de ses armes.

DOLUS, *Dolus*, (*d*) Bisalte de nation, fut fait prisonnier par les Chalcidiens avec Bucolus, de la même nation. Par le moyen de ces deux prisonniers, les Chalcidiens se rendirent maîtres de la ville des Bisaltes; mais ne payant que d'ingratitude le service de Bucolus, & violant la foi qu'ils lui avoient donnée, ils le firent mourir. La colere du ciel se fit aussitôt sentir à eux, & ils l'éprouverent d'une manière terrible, jusqu'à ce qu'ayant consulté l'oracle, ils eussent élevé un magnifique tombeau à Bucolus, & lui eussent

(*a*) Homer. Iliad. L. V. v. 77.
(*b*) Homer. Iliad. L. XI. v. 302.
(*c*) Homer. Iliad. L. XV, 525. *& seq.*

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIV. p. 199.

décerné des honneurs comme à un héros.

DOMÉTIUS, *Dométius*, (a) Δομέτιος, le même que Deucétius. Il y a un endroit de Diodore de Sicile, où le texte Grec porte Dométius. On ne peut douter qu'il ne faille lire en cet endroit Deucétius, comme on lit dans tous les autres endroits, où Diodore de Sicile parle de ce Deucétius.

DOMIDUCA, *Domiduca*, (b) surnom de Junon. On l'invoquoit dans les mariages, d'où lui étoit venu le surnom de Domiduca, parce qu'elle avoit soin de conduire les nouveaux époux dans leur maison.

DOMIDUCUS, *Domiducus*. (c) Lorsque les mariés avoient donné leur foi en présence de leurs parens, ils invoquoient un Dieu qu'ils appelloient Domiducus, dont la fonction étoit, comme celle de Junon Domiduca, de les conduire dans la maison qu'ils devoient habiter.

DOMINATIONS, *Dominationes*, terme qui se dit des esprits du quatrième ordre de la nature angélique, en commençant à compter par les Séraphins. Ils dominent sur les hommes & sur les anges des ordres inférieurs. Saint Paul dit au chap. 1. de son Epître aux Colossiens, que par J. C. ont été créées toutes les choses qui sont dans les cieux, & qui sont sur la terre, visibles & invisibles, soit les Thrônes, ou les Dominations, ou les Principautés, ou les Puissances, &c.

DOMITIA (la Voie), *Via Domitia*, (d) c'étoit une voie de la Gaule, au rapport de Cicéron, qui en fait mention dans son Oraison pour M. Fonteïus.

DOMITIA, *Domitia*, (e) Δομίτια, nom d'une illustre famille Plébeienne de Rome. Cette famille étoit distinguée en deux branches, l'une des Calvinus, l'autre des Énobardus; l'une & l'autre a fourni plusieurs Magistrats à la République.

Velleius Paterculus parle de la famille Domitia, & en fait un grand éloge. » Dans la famille Do-
» mitia, dit-il, on remarque un
» avantage illustre, & commun
» à peu de personnes. Avant Cn.
» Domitius que nous voyons au-
» jourd'hui, jeune homme re-
» commandable par sa franchise,
» on trouve quatre grands hom-
» mes de cette maison, qui tous
» furent fils uniques, qui parvin-
» rent tous comme de pere en fils
» au Consulat & au Sacerdoce,
» & qui furent presque tous ho-
» norés des ornemens du triom-
» phe. »

DOMITIA LÉPIDA, (f) *Domitia Lepida*, étoit sœur de Cn. Domitius Énobardus, & par conséquent tante de Néron, fille de l'aînée des deux Antonia, petite niece d'Auguste, cousine germaine de

(a) Diod. Sicul. p. 481.

(b) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 400.

(c) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 417. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 220.

(d) Cicer. Orat. pro M. Fontei. c. 7.

(e) Vell. Paterc. L. II. c. 10.

(f) Tacit. Annal. L. XII. c. 64, 65. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 515, 607. T. II. p. 193, 240.

Germanicus, pere d'Agrippine.

Cette dernière regardant Domitia Lépida, comme une espèce de rivale, qui lui disputoit l'amitié de son fils, résolut de la perdre. Domitia Lépida se croyoit en effet d'un rang égal à celui de cette Princesse; elle étoit à peu près de même âge; elle ne lui cédoit ni pour les richesses, ni pour la beauté. Toutes deux déréglées dans leurs mœurs, perdues de réputation, violentes & emportées, leurs vices mettoient entre elles à peu près la même rivalité que leur fortune. Elles combattoient sur-tout à qui, de la mere ou de la tante, s'empareroient de l'esprit de Néron; & Domitia Lépida pouvoit aisément avoir l'avantage. Elle avoit été la ressource de son neveu dans le tems de l'exil d'Agrippine; elle l'avoit reçu & entretenu dans sa maison; & depuis, elle continuoit toujours de s'insinuer dans le cœur du jeune Prince par toutes sortes de caresses, de flatteries, de présens; au lieu qu'Agrippine n'employoit que la hauteur & les menaces; capable de donner l'Empire à son fils, incapable de lui en laisser exercer les droits. Irritée par ces motifs contre Domitia Lépida, Agrippine la fit accuser de magie & de sortilège. On lui imputa encore de troubler la paix de l'Italie, par les nombreuses armées d'esclaves qu'elle entretenoit dans la Calabre, sans aucune discipline. Néron, qui, jusques-là avoit témoigné de l'amitié pour sa tante, fit preuve de son mauvais cœur, en déposant contre elle, à la sollicitation de sa mere. Domitia Lépida fut condamnée à mort, l'an de J. C. 54.

DOMITIA, *Domitia*, (a) sœur de la précédente, ou peut-être la même. Quoi qu'il en soit, elle avoit épousé Crispus Passiénus, orateur célebre, & qui fut deux fois Consul.

DOMITIA, *Domitia*, (b) sœur des deux précédentes, étoit aussi ennemie & aussi jalouse d'Agrippine, que Domitia Lépida, comme on le voit par un discours que Tacite met dans la bouche d'Agrippine. » Pour ce qui est de » Domitia, dit-elle, je lui sçaurois gré de sa haine contre moi, » si elle la tournoit en émulation » de bienveillance & de services » envers mon fils, au lieu de faire » dresser un Roman aussi absurde » de qu'injurieux, par Atimétus, » son mignon, & par le pantomime Pâris. Elle s'occupoit à » embellir & à peupler ses viviers » de la côte de Baies, pendant » que je travaillois à procurer à » mon fils l'adoption de Claude, » &c. «

Peu de tems après la mort d'Agrippine, Domitia étant indisposée, Néron vint lui rendre visite. La malade, en le caressant, lui porta la main au menton, & maniant sa barbe encore tendre, » Dès que j'aurai reçu, dit-elle, » ce jeune poil, je ne demande » plus qu'à mourir. « Néron se retourna vers ceux qui l'accom-

(a) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 137.

(b) Dio. Cass. p. 697. Tacit. Annal. L. XIII. c. 19, 31. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 265, 267, 325.

pagnoient, & dit : » Je vais donc » incessamment quitter la barbe. « Et il commanda aux médecins de donner à sa tante quelque forte purgation, qui terminât promptement la maladie. Il n'attendit pas même la mort de Domitia, pour s'emparer de ses biens, & en particulier des terres qu'elle avoit près de Baies & de Ravenne, & il y érigea des trophées magnifiques qui se voyoient encore du tems de Dion Cassius. Lorsqu'elle fut morte, il supprima son testament, pour n'être obligé de partager la succession avec personne. Il est assez surprenant que Tacite ne fasse aucune mention de la mort de Domitia, qui arriva l'an de J. C. 59.

DOMITIA, *Domitia*, (*a*) épousa Vespasien. Elle avoit été la maîtresse d'un Chevalier Romain, & passoit pour affranchie. Elle fut pourtant déclarée, par sentence du Juge, libre d'origine, & citoyenne, ayant été reconnue par son pere Flavius Liberalis, qui étoit un simple greffier du bureau des Questeurs. Il faut croire que les richesses couvrirent aux yeux de Vespasien l'indignité d'une telle alliance. Il en eut Tite & Domitien, & une fille nommée Domitille, qui mourut avant lui. Domitia étoit morte avant que Vespasien parvînt à l'Empire.

DOMITIA, *Domitia*, (*b*) fille du célebre Domitius Corbulon, fut d'abord mariée à L. Ælius Lamia; mais Domitien la lui enleva, & le fit ensuite mourir lui-même. Domitia fut quelque tems avec Domitien sur le pied de maîtresse; elle devint après cela son épouse. Domitien eut d'elle un fils vers les commencemens de son Empire, & il la décora du nom d'Augusta. Mais, Domitia s'étant follement éprise du pantomime Pâris, il s'en fallut peu qu'il ne la punît de mort, & il ne fut détourné de ce dessein que par les représentations d'Ursus, homme recommandable par son esprit & par son rang. Il se contenta donc de la répudier, & peu après il eut la foiblesse de la reprendre. On a lieu de penser qu'elle ne se mit pas beaucoup en peine de mériter son pardon & l'affection de son mari par une meilleure conduite. Elle parvint enfin à s'en faire tellement haïr, que, si nous en croyons Dion Cassius, Domitien résolut absolument de lui ôter la vie.

Mais, on sçait qu'elle entra dans la conjuration dans laquelle Domitien périt; & ce fut ainsi qu'elle s'affranchit de la crainte où elle étoit tous les jours, qu'il ne la sacrifiât à son ressentiment. On l'avoit accusée d'inceste avec l'empereur Tite son beau-frere; mais elle s'en purgea par serment, & l'effronterie avec laquelle elle avoit coûtume d'avouer ses autres désordres, la rendit croyable dans cette occasion.

DOMITIA DÉCIDIANA, *Domitia Decidiana*, joignoit à

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. III. pag. 153.

(*b*) Dio. Cass. pag. 746, 759, 760. Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 298, 528. T. IV. p. 95.

une naissance illustre beaucoup de vertu. (*a*) Elle épousa Cn. Julius Agricola, l'an de J. C. 62. La considération & le crédit que ce mariage procura à son mari, faciliterent son avancement. Ils s'aimerent avec tendresse, & vécurent dans une union admirable, dont ils s'attribuoient l'honneur l'un à l'autre ; quoiqu'en pareil cas les femmes aient d'autant plus de mérite, qu'elles sont pour l'ordinaire cause de la désunion, dit Tacite. Cet Auteur parle d'une fille qui étoit sortie de leur mariage. Domitia survécut à son mari, qui mourut l'an de J. C. 93.

DOMITIA CALVILLA LUCILLA, *Domitia Calvilla Lucilla*, (*b*) fille de Calvisius Tullus, qui fut deux fois Consul. Elle épousa Annius Vérus, duquel elle eut un fils, qui devint dans la suite empereur sous le nom de Marc-Aurele.

DOMITIA [la Loi], *Lex Domitia*. (*c*) Les Féciales furent d'abord élus par le college ; mais, dans la suite, par la loi Domitia, ce droit d'élection fut transféré au peuple, ce qui ne se fit pourtant pas sans difficulté.

DOMITIANUS [L. DOMITIUS], L. *Domitius Domitianus*, (*d*) Empereur, ou plutôt tyran, qu'on a prétendu long-tems avoir pris la pourpre sous le règne d'Aurélien, mais que ses médailles entièrement conformes à celles de Dioclétien & des Empereurs qui l'ont suivi, montrent être bien plus récent. M. Galland assure qu'il faut ranger les médailles de L. Domitius Domitianus parmi celles des tyrans qui se souleverent contre Dioclétien.

En effet, les médailles de ces Princes sont si semblables, par leur forme, par leur fabrique, par leur métal, par leurs inscriptions, & par d'autres circonstances de leurs revers, que l'on est, ce semble, forcé de se rendre à la vue de tant de marques convainquantes.

Les deux Médailles de L. Domitius Domitianus rapportées par Mezzabarba, ont également au revers un génie de bout, tenant d'une main une patere, & de l'autre la corne d'abondance, avec cette légende, *GENIO POPVLI ROMANI*, type & légende, dont il n'y a aucun exemple sur les médailles des Princes qui ont précédé Dioclétien.

La première de ces médailles de L. Domitius Domitianus représente un autel aux pieds du génie, la lettre Γ. dans le champ, & à l'exergue ALE. Γ. Sur la seconde, au lieu d'autel on voit un aigle aux pieds du génie, la lettre Γ. dans le champ à gauche, & à l'exergue ALE. sans Γ. M. Foucault, Conseiller d'État, qui avoit dans son cabinet cette dernière médaille, en avoit aussi deux toutes semblables de Dioclétien.

Les letres ALE, qui sont à l'exer-

(*a*) Tacit. in Agricol. c. 6. Crév. Hist. des Emp. T. IV. p. 14.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 329.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 34.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 252. *& suiv.*

gue des médailles de L. Domitius Domitianus, ne laissent aucun lieu de douter qu'elles n'aient été frappées à Alexandrie, lorsqu'il y prit le titre d'Auguste ; & le peu de médailles qui nous restent de ce tyran, fait assez connoître que son règne fut de courte durée, Dioclétien ayant eu, sans doute, en Égypte quelque habile général qui sçut étouffer cette rébellion dès sa naissance. Il fut le dernier des généraux Romains qui troublerent en ce tems-là la tranquillité de l'empire Romain.

DOMITIEN [T. FLAVIUS], *T. Flavius Domitianus*, (*a*) T. Φλάβιος Δομιτιανὸς, fils de Vespasien & de Domitia, naquit le 24 d'Octobre de l'an de Jesus-Christ 51. Il étoit à Rome pendant que son pere faisoit la guerre à Vitellius ; & les partisans de celui-ci l'y gardoient à vue. Il est vrai qu'ils se montroient disposés à l'aider, s'il avoit voulu prendre la fuite ; mais, il ne se fia pas à eux. Il s'étoit enfermé dans le Capitole, lorsque les troupes de Vitellius vinrent en former le siège. Sur la première nouvelle qu'il eut de leur irruption, il se cacha chez le sacristain du temple ; & ensuite, un affranchi fidele & adroit l'ayant revêtu d'une robe de lin, telle que la portoient les Ministres des choses saintes, il demeura ignoré & confondu parmi eux, jusqu'à ce que le grand tumulte fût passé. Alors, il se retira dans la maison d'un client de sa famille, où il attendit la fin de l'orage. Dans la suite, il érigea à cette occasion deux monumens, l'un simple & modeste, du vivant de son pere, une petite chapelle en l'honneur de Jupiter conservateur, dans l'emplacement du logement du sacristain, qu'il fit abattre, un autel, & une inscription sur le marbre, qui contenoit le récit de son aventure ; l'autre fut un temple magnifique qu'il construisit & consacra, étant empereur, à Jupiter gardien, & dans lequel il se fit représenter lui-même entre les bras du Dieu.

Après la mort de Vitellius, lorsqu'il n'y eut plus de danger, Domitien sortit de son asyle, & fut proclamé César. Il n'avoit encore que dix-huit ans. Aussi n'étoit-il guère propre à se faire respecter, ni à s'appliquer aux affaires. D'ailleurs, les voluptés & la débauche faisoient dès-lors toute son occupation. C'étoit là, selon lui, le privilege du fils de l'empereur. On ne laissa pas cependant de lui destiner pour l'année suivante la préture relevée de la puissance consulaire. Ainsi, l'an de Jesus-Christ 70, le nom de ce jeune Prince fut mis à la tête des

(*a*) Suet. in Flav. Domit. c. 1. *& seq.* Dio. Cass. pag. 741. *& seq.* Tacit. Hist. L. III. c. 59, 74. L. IV. c. 2, 3, 39. *& seq.* in Jul. Agric. c. 39. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. III. p. 153, 222, 223, 232. *& suiv.* T. IV. pag. 6, 7, 8. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 140. *& suiv.* Tom. III. pag. 240. T. IV. p. 205, 209. *& suiv.* T. IX. pag. 89, 90, 411, 412. T. XII. p. 141, 270, 313, 314, 365, 399, 400. Tom. XIII. p. 345. *& suiv.* Tom. XV. pag. 41, 44, 45. Tom. XIX. pag. 472. *& suiv.* Tom. XXI. pag. 307, 344, 443, 444.

lettres qui s'écrivoient au nom du Sénat, & des ordonnances que l'on publioit dans Rome. Mais, le réel du pouvoir restoit à Mucien; si ce n'est qu'animé par son caractère inquiet & ambitieux, & par les discours des courtisans, Domitien hazardoit souvent des actes d'autorité. Le jour qu'il entra dans le Sénat, il fit une courte harangue sur l'absence de son pere & de Tite son frere, parlant convenablement de lui-même & de sa jeunesse. Son discours étoit relevé par les graces extérieures; & comme on ne le connoissoit pas encore, la rougeur qui lui montoit aisément au visage, passoit pour une marque de modestie. Mais, il n'étoit rien moins que modeste, & on ne tarda pas à s'en appercevoir. Il commença bientôt à abuser de la fortune avec une audace qui annonçoit tout ce qu'il devint dans la suite. Ambitieux autant que déréglé dans ses mœurs, il se seroit attribué, si l'on n'y eût mis ordre, toute l'autorité. En un seul jour, il distribua plus de vingt emplois de la ville & des provinces; en sorte que Vespasien lui écrivit. » Je vous » remercie de ce que vous ne » m'avez point encore envoyé de » successeur, & de ce que vous » voulez bien me laisser jouir de » l'empire. «

Mucien, songeant à quitter Rome, pour s'approcher du Rhin, crut devoir mener avec lui Domitien. Mais, ils faisoient les préparatifs de leur départ d'une façon toute différente. Le jeune Prince, ouvrant son cœur à l'espérance & à la cupidité, étoit tout de feu, & brûloit d'impatience. Mucien, au contraire, affectoit des lenteurs, saisissoit tous les prétextes de différer; craignant que Domitien, lorsqu'il se verroit une fois au milieu d'une armée, ne suivît la bouillante audace de l'âge, n'écoutât les mauvais conseils, & ne formât peut-être en conséquence des projets capables de nuire, soit à la tranquillité & à la paix de l'État, soit au bien du service dans la guerre. Ils se mirent cependant en marche, & avant qu'ils eussent traversé les Alpes, ils reçurent la nouvelle des avantages remportés par Cérialis sur les Germains. Mucien profita de cette nouvelle pour obliger Domitien de ne point passer Lyon. Domitien pénétra aisément l'artifice; mais, il falloit, pour paroître obéir de bonne grace, feindre d'en être la dupe. Il vint donc à Lyon, conservant néanmoins si pleinement l'attache à ses projets, que de là il fit sonder Cérialis par des émissaires secrets, qui demanderent à ce Général s'il seroit disposé à remettre au Prince le commandement de son armée. Quelle étoit en cela la vue de Domitien, s'il prétendoit faire la guerre à son pere, ou se fortifier contre son frere, c'est ce qui est demeuré incertain; parce que Cérialis traita ces propositions de fantaisie d'enfant, & n'y fit aucune réponse?

Domitien voyant que sa jeunesse étoit méprisée par les personnes d'un âge mûr, prit le parti de dissimuler. Il renonça même

à l'exercice des droits qui appartenoient à ſon rang, & dont il avoit fait uſage juſques-là. Comme s'il eût été amateur de la modeſtie & de la ſimplicité, il s'enfonça dans la retraite; il affecta le goût des lettres, & ſur-tout de la poëſie, pour laquelle il n'avoit jamais eu d'attrait, & qu'il mépriſa dès qu'il ne crut plus avoir beſoin de jouer la comédie. Il fit des vers qui lui attirerent les fades adulations, non ſeulement des Poëtes de ſon tems, mais du grave & judicieux Quintilien. Sous ces dehors, Domitien vouloit cacher l'ambition qui le dévoroit, & éviter de donner de la jalouſie à ſon frere, dont le caractère aimable, ouvert, plein de douceur, paſſoit chez lui pour une pure hypocriſie, parce qu'il ſe ſentoit lui-même infiniment éloigné de ces vertus.

Il fut le ſeul qui prit peu de part à la joie univerſelle que cauſa l'avènement de ſon pere à l'Empire, parce qu'il étoit agité d'inquiétudes trop bien fondées ſur ſa conduite paſſée. Il avoit quitté la Gaule, pour ſe trouver à l'arrivée de ſon pere en Italie. Veſpaſien le vit à Bénévent, & lui fit un accueil ſévère, pendant qu'il diſtribuoit à tous les marques de ſa bienveillance & de ſon amitié. Domitien avoit déjà été conſul une fois, mais conſul ſubrogé. Le conſulat qu'il exerça l'an de Jeſus-Chriſt 73, eſt le ſeul conſulat ordinaire que ſon pere ait voulu lui donner, encore ne le lui accorda-t-il qu'à la priere de Tite.

Après la mort de Veſpaſien, Domitien voulut diſputer l'Empire à ſon frere, ou au moins le partager avec lui. Il eut la penſée d'offrir aux ſoldats une gratification double de celle que Tite leur accordoit. Il prétendoit que le teſtament de ſon pere avoit été altéré, & que l'intention de Veſpaſien étoit que ſes deux fils jouiſſent en commun de l'Empire. Mais, tout cela n'aboutit qu'à manifeſter de plus en plus ſon mauvais cœur, & à inſpirer à Tite des ombrages, auxquels il eut dû, pour ſa ſûreté & pour le bonheur de l'Empire, faire plus d'attention. Domitien ne ceſſa de lui tendre des embûches; il ſollicitoit preſque ouvertement les armées à la révolte; il tramoit des projets pour s'éloigner de la cour. Jamais Tite ne put prendre ſur lui, non ſeulement de faire mourir un frere ſi criminel, mais de s'aſſurer de ſa perſonne, ou même de lui témoigner moins de conſidération. Il le fit ſon collegue dans le conſulat; dès le premier jour qu'il s'étoit vu empereur, il lui avoit déclaré que n'ayant point d'enfans mâles, il le regardoit comme ſon ſucceſſeur à l'Empire, & il continua de lui tenir toujours le même langage. Bien plus, dans des entretiens ſecrets, il le conjura ſouvent avec larmes de répondre enfin à ſes avances. Mais, Domitien ne rendit pas ſeulement à ſon frere amitié pour amitié. On le ſoupçonne même de s'être défait de lui par le poiſon.

Quoi qu'il en ſoit, Domitien ſuccéda à Tite au gouvernement

de l'Empire Romain. Il ne manifesta pas d'abord tous ses vices ; mais, il ne se gêna point sur l'article de la vanité, qu'il prenoit, sans doute, pour amour de la belle gloire. Ainsi, il reçut dès les commencemens tous les titres d'honneur, dont les empereurs avoient coûtume de différer quelques-uns, comme pour se donner le tems de les mériter. Il osa dire en plein Sénat, que la souveraine puissance dont il commençoit à jouir, étoit une restitution de la part de son pere & de son frere, à qui il avoit bien voulu la céder. Il se fit désigner consul pour dix ans de suite, jaloux de marquer les années par son nom, & enviant aux particuliers cette foible prérogative. Il ne prit néanmoins que sept consulats consécutifs ; les trois autres se trouvent distribués dans les huit dernieres années de son règne. Et comme il avoit déjà été sept fois consul, tant sous Vespasien, que sous Tite ; il étoit flatté du glorieux avantage d'avoir accumulé sur sa tête dix-sept consulats, nombre auquel n'a jamais atteint aucun autre Romain, ni avant ni après lui. Curieux d'un faste puérile, au lieu de douze licteurs, qu'avoient régulièrement les consuls, Domitien en prenoit vingt-quatre ; & lorsqu'il eut une fois triomphé, il ne présida plus au Sénat qu'avec la robe triomphale. La même vanité qui lui faisoit désirer le consulat, le portoit, par un autre tour d'imagination, à en dédaigner l'exercice. Il ne fut jamais consul plus de quatre mois ; le plus souvent il ne garda la charge que jusqu'au treize janvier ; &, sans en avoir fait aucune fonction, il l'abdiquoit, non pas suivant le cérémonial ordinaire, dans une assemblée du Sénat, ou même du Peuple, mais par un simple édit affiché au coin d'une place ; en sorte que, dit Pline, presque la seule marque à laquelle on reconnût qu'il géroit le consulat, c'étoit de ne voir paroître qu'un consul.

Il reconstruisit plusieurs édifices consumés par le feu ; mais, il n'y inscrivit que son nom, & supprima ceux des premiers auteurs. Il remplit le monde entier de ses statues, selon l'expression de Dion Cassius, & il ne souffroit point qu'on lui en érigeât dans le Capitole, qui ne fussent d'argent ou même d'or, & d'un certain poids. On leur immoloit une si grande quantité de victimes, que les rues qui menoient au Capitole en étoient souvent embarrassées ; & l'on versoit, dit Pline, autant de sang des animaux pour honorer l'image du tyran, qu'il versoit lui-même de sang humain pour satisfaire sa cruauté. Il étoit si jaloux du respect dû à ses statues, qu'il fit condamner à mort une femme, dont tout le crime étoit de s'être déshabillée devant la représentation de l'empereur. Il lassa la patience publique par le nombre excessif d'arcs de triomphe qu'il se dressa dans les différens quartiers de la ville, pour ses prétendues victoires ; & l'on inscrivit sur un de ces monumens un mot grec qui signifie, *C'est assez.*

Après avoir été battu & repoussé par les Germains, il prit le surnom de Germanique, comme s'il les eût vaincus, & il donna ce nom au mois de septembre, dans lequel il étoit parvenu à l'empire, & celui de Domitien au mois d'octobre, dans lequel il étoit né. Il se fit proclamer *Imperator*, ou Général-Vainqueur, vingt-deux fois pendant le cours de son règne, qui ne fut presque marqué que par des défaites.

Le titre de maître & seigneur, qu'Auguste & Tibere avoient rejetté avec une sorte d'horreur, ne suffit pas à l'arrogance de Domitien ; il y joignit celui de dieu ; & dictant un jour la formule des lettres que ses Intendans devoient publier en son nom, il commença par ces mots : *Voici ce qu'ordonne notre seigneur & notre dieu.* Ce style impie passa en règle sous son règne. Il s'en servoit lui-même, & annonçant par un édit sa réconciliation avec Domitia sa femme, qu'il rappelloit après l'avoir répudiée, il s'exprima en ces termes : *Nous l'avons fait rentrer dans notre temple.* Personne n'eut plus la liberté de lui parler, ni de lui écrire, qu'en employant cette flatterie sacrilege, dont nous trouvons la preuve subsistante dans Martial.

Après un tel excès, dont la seule phrénésie de Caligula lui avoit donné l'exemple, il est presque inutile d'ajoûter qu'il convertit la maison où il étoit né, en un temple dédié à sa famille, & au nom des Flavius ; & qu'il institua un college de Prêtres, pour en célébrer le culte. Il ne faisoit en cela qu'imiter ce qui avoit déjà été établi en l'honneur des Jules, des Claudes & des Domitius.

Les commencemens du gouvernement de Domitien présentent cependant des actions & plusieurs règlemens dignes de louange. On pourroit mettre en ce rang les honneurs qu'il rendit à la mémoire de son frere, & l'éloge funebre de ce Prince aimable qu'il prononça avec larmes, s'il n'avoit paru, dans le tems même, que c'étoit de sa part une pure comédie. Personne n'y fut trompé ; & l'embarras des courtisans ne fut pas médiocre, parce qu'ils craignoient, en montrant de la douleur, de blesser ses véritables sentimens, & en témoignant de la joie, de paroître le deviner & démasquer son hypocrisie. Mais voici quelques endroits de sa conduite vraiment louables.

Il fixa un œil attentif & sévère sur les Magistrats, soit de la ville, soit des provinces, & il les tint tellement en respect, que jamais on ne les vit ni plus modérés, ni plus exacts à éviter toute injustice ; au lieu que la douceur du gouvernement sous ses successeurs Nerva & Trajan, donna lieu à plusieurs de ceux qui se trouverent en place, de s'écarter des règles, & de s'attirer en conséquence des accusations flétrissantes.

Il rendoit lui-même la justice avec une grande intégrité. Il avertissoit souvent les juges de la fidélité avec laquelle ils devoient traiter leur important ministère, & il

Il punissoit ceux qui s'étoient laissé gagner par argent; il prit plus d'une fois extraordinairement connoissance de certaines affaires qui avoient été mal jugées; & assis sur son tribunal dans la place publique, il cassa, par son autorité suprême, des sentences où la faveur avoit été plus considérée que le bon droit. Il fit rentrer dans la servitude, & rendit à son maître un esclave, qui pendant plusieurs années s'étoit attribué la jouissance de la liberté, & qui même étoit parvenu au grade de centurion dans les troupes. Un Édile s'étant rendu légitimement suspect d'avidité & de rapines, Domitien exhorta les tribuns du peuple à poursuivre ce Magistrat comme concussionnaire, & à demander contre lui des juges au Sénat.

Ayant pris la qualité de Censeur, il la garda, à l'exemple de son pere, durant tout son règne, & il en remplit les devoirs par diverses ordonnances qui tendoient à la réforme des mœurs. Il interdit aux femmes d'une conduite scandaleuse l'usage de la litière, & la faculté de recevoir des legs, & de recueillir les successions qui auroient pu leur appartenir. Il chassa du Sénat un ancien Questeur, qui avoit un goût immodéré pour la déclamation & les danses théatrales. Il raya du tableau des Juges un Chevalier Romain, qui ayant répudié sa femme, pour cause d'adultere, l'avoit ensuite reprise. Il remit en pleine vigueur la loi Scantinia, portée contre les débauches qui violent l'ordre de la nature, & il punit pour ce crime des Sénateurs & des Chevaliers. On doit le louer aussi d'avoir défendu que l'on fit des eunuques dans toute l'étendue de l'Empire, quoiqu'un motif de malignité l'ait peut-être conduit dans l'établissement de cette loi si sage & si juste en elle-même. On a prétendu que son intention étoit de reprocher à son frere, l'inclination & la faveur qu'il avoit témoignées pour cette espèce de monstres, si peu dignes de la protection d'un Prince sage & vertueux; & ce soupçon n'est pas sans vraisemblance. Il est bien certain que la conduite personnelle de Domitien ne permet pas de penser, que dans tout ce qu'il fit pour maintenir ou pour rappeller la pureté des mœurs, ce soit l'amour de cette vertu qui l'ait animé. Ainsi nous nous croyons en droit d'attribuer encore au désir de décrier le gouvernement de son pere & de son frere, la sévérité avec laquelle il punit trois vestales dont ils avoient épargné les désordres. Domitien les condamna à la mort, en leur laissant néanmoins le choix des voies qu'elles voudroient prendre pour sortir de la vie.

Cette rigueur s'accordoit mal avec les mœurs de Domitien; de même qu'on ne s'attendroit pas à trouver dans l'usurpateur du nom & des honneurs suprêmes de la Divinité, un zele vif contre une simple irrévérence en matière de religion. Un des affranchis du Prince ayant employé à construire un monument à son fils, des pierres destinées à entrer dans l'é-

difice du Capitole, ce religieux Pontife ne put souffrir une telle profanation. Il envoya des soldats pour détruire le monument, & il fit jetter dans la mer les cendres qui s'y trouverent renfermées. Il montra la même inconséquence dans la conduite qu'il tint à l'égard des Astrologues. Il croyoit à leur art mensonger, & néanmoins il rendit une ordonnance pour les chasser de Rome.

Il est aisé de sentir que Domitien se piquoit de sévérité. Il supprima des libelles diffamatoires qui déchiroient la réputation de personnes illustres des deux sexes, & il en punit les auteurs. Il régla la police des théatres. Il interdit la scene aux Pantomimes, ne leur permettant d'exercer leur art que dans les maisons privées. Ayant remarqué qu'il y avoit abondance de vin & disette de bled, il crut que la culture des vignes faisoit négliger les terres; & en conséquence, il défendit que l'on fît aucun nouveau plant de vigne en Italie; il ordonna que l'on en arrachât la moitié dans les provinces. Suétone dit qu'il ne persista pas à exiger l'exécution de son ordonnance; & il paroît, par Philostrate, que l'Asie obtint de lui dispense à cet égard. Cependant, une preuve que la défense de Domitien fut observée au moins dans certains païs, c'est la permission donnée cent quatre-vingts ans après, par l'empereur Probus, aux Gaulois, aux Espagnols, & aux Pannoniens, de planter & de cultiver la vigne.

L'avidité n'étoit point en lui un vice d'inclination. Il n'en laissa paroître aucun signe avant son élévation à l'Empire; & depuis qu'il y fut parvenu, pendant longtems il se montra plûtôt éloigné de toute rapine, & porté à la libéralité. Le premier avis qu'il donna à ses officiers, & celui sur lequel il appuya avec le plus de force, ce fut de s'abstenir de tout gain sordide; & pour leur en épargner la tentation, il leur fit de grandes largesses. Il refusa de recueillir les successions de ceux qui le nommoient leur héritier, s'ils avoient des enfans. Il laissa aux possesseurs certains morceaux de terre, qui, compris dans les cantons destinés à être distribués aux soldats que l'on établissoit en Colonies, étoient restés sans entrer en partage. Il ne fit point valoir son droit sur ces lots superflus, & il les regarda comme prescrits pour ceux qui les tenoient. Sçachant que les droits du fisc étoient souvent onéreux aux particuliers, il ne les exigea pas avec rigueur. Il réprima même le faux zele des délateurs avides, qui, sous prétexte de faire le profit du trésor impérial, vexoient les citoyens par des procès injustes. Non content de les frustrer de leur proie, il leur faisoit subir la peine prononcée par les loix contre les calomniateurs; & à cette occasion il sortit de sa bouche un mot digne des meilleurs Princes. *Le Souverain qui ne punit point les délateurs, les amorce & les invite.*

Mais, ces procédés, quoique louables en eux-mêmes, ne par-

toient point d'un fond de vertu solide. C'étoit par goût, & non par principes, que Domitien se portoit à des actions de générosité; & les circonstances changées changerent totalement sa conduite. Il aimoit la magnificence, & s'étant épuisé par des dépenses insensées, il lui fallut remplacer par des exactions tyranniques, le vuide qu'avoit laissé une mauvaise œconomie. Les biens des vivans & des morts étoient confisqués sur le plus frivole prétexte. Il suffisoit pour cela qu'il se trouvât un accusateur, si vil & si décrié qu'il pût être, qui mît en avant le reproche vague de quelque action ou de quelque parole contraire au respect dû à la majesté de l'empereur. Le fisc s'emparoit des successions opulentes, pourvu qu'un seul témoin déclarât avoir entendu dire au mort, qu'il faisoit César son héritier. Sur-tout les Juifs furent tourmentés à l'occasion du tribut imposé à toute leur nation. On les traînoit devant les juges, on les condamnoit à des amendes, on leur faisoit mille avanies; & c'est vraisemblablement ce qui fit naître la persécution contre les Chrétiens, dont nous parlerons ci-après.

Les dépenses par lesquelles Domitien fut appauvri, sont d'abord les bâtimens. La reconstruction du Capitole, consumé de nouveau par l'incendie arrivé sous Tite, étoit un ouvrage nécessaire; mais, Domitien l'exécuta avec une somptuosité qui passoit toute mesure. Nous pouvons conjecturer quelle fut la dépense totale, par l'article seul des dorures, qui excéda la somme de douze mille talens, c'est-à-dire, d'environ trente-six millions de livres tournois; & Domitien porta ce même goût de faste & de prodigalité dans tous les bâtimens qu'il fit, & qui furent en grand nombre. Si, dit Plutarque, après avoir admiré la magnificence du Capitole, on va visiter dans le Palais de Domitien, ou un portique, ou des bains, ou son serrail, on lui appliquera le mot du poëte Épicharme à un prodigue : *Vous n'êtes pas bienfaisant ; c'est une manie qui vous possede ; vous vous plaisez à donner.* De même on pouvoit dire à Domitien : *Vous n'êtes ni religieux, ni magnifique ; vous vous plaisez à bâtir, & à tout convertir, à l'exemple de Midas, en or & en pierreries.*

Un autre genre de dépenses ruineuses pour Domitien, furent les spectacles. Il en donna assidûment de toutes les espèces, & avec des frais immenses. Un jour que ce Prince faisoit exécuter un combat naval, où les vaisseaux étoient en si grand nombre de part & d'autre, qu'ils formoient presque deux flottes en règle, il survint une grosse pluie & de longue durée. La passion qu'il avoit pour le spectacle étoit si forte, qu'il y demeura constamment malgré la pluie jusqu'à la fin, & ne souffrit point que personne en sortît. Il changea plusieurs fois d'habits de dessus; mais, les spectateurs, qui n'avoient pas les mêmes facilités, furent percés, & quelques-uns

en tomberent malades & en moururent.

Les ſpectacles occuperent ſouvent même les nuits, & Domitien donna des combats de gladiateurs & des chaſſes aux flambeaux.

Le ſexe le plus foible fit un rôle dans des jeux qui ſembloient par leur nature uniquement deſtinés aux hommes. Dans l'exercice de la courſe à pied, des filles diſputerent le prix, & des femmes combattirent ſur l'arêne, comme faiſoient les Gladiateurs.

Domitien aſſiſtoit à tous ces jeux, ayant le plus ſouvent à ſes pieds un jeune enfant, dont le mérite étoit d'avoir une tête extrêmement petite, & mal proportionnée au reſte du corps. Il converſoit avec cet enfant, quelquefois ſur des matières ſérieuſes, & on l'entendit un jour lui demander s'il ſçavoit quel motif l'avoit déterminé, dans la dernière promotion, à donner la Préfecture de l'Égypte à Métius Rufus.

Il célébra les jeux ſéculaires, étant Conſul pour la quatorzième fois, l'an de Rome 839, & de J. C. 88. Il enchérit ainſi ſur le ridicule empreſſement de Claude pour cette cérémonie. Il s'étoit écoulé ſoixante-quatre ans entre les jeux d'Auguſte & ceux de Claude; & Domitien donna les ſiens après un intervalle de quarante-un ans. Le calcul ſur lequel il ſe fonda pour la célébration de ces jeux, avoit été expliqué par Tacite, qui cette année-là même étoit Préteur. Mais, nous avons perdu la partie de l'ouvrage de Tacite qui renfermoit l'hiſtoire du règne de Domitien; enſorte que nous ne ſçavons ſur ce point que ce que nous apprennent les dates. Domitien célébra ces jeux cent cinquante ans après ceux d'Auguſte. Ainſi, ſa manière de compter le ſiècle, ne convient ni au calcul vulgaire, ni à celui qui porte le ſiècle à cent dix ans.

Non content des jeux établis, dont le nombre étoit pourtant aſſez grand dans Rome, il en inſtitua de nouveaux, en même tems gymniques, muſicaux, & équeſtres; ou plutôt il en renouvella l'inſtitution, faite autrefois par Néron, & abolie à ſa mort. Ceux de Domitien ſubſiſterent, apparemment parce qu'il ne les conſacra pas à ſon nom, ainſi que Néron lui en avoit donné l'exemple, mais en l'honneur de Jupiter Capitolin. Ils ſe célébroient chaque cinquième année, comme les jeux Olympiques, auxquels ils avoient beaucoup de rapport. Ils furent inſtitués par Domitien, Conſul pour la douzième fois, l'an de Rome 837, & de Jeſus-Chriſt 86. Dans ces jeux étoient propoſés des prix d'éloquence & de poëſie. Domitien, qui par politique avoit feint pendant un tems de cultiver les Muſes, feignit encore par vanité de les aimer. Comme le goût & le ſyſtême des jeux Capitolins tenoient plus des mœurs Grecques que des Romaines, Domitien y préſida vêtu à la Grecque, portant le manteau & la chauſſure des Grecs, & une couronne d'or où étoient enchaſſées les images de Jupiter, de Junon, & de Miner-

ve. Il étoit accompagné du prêtre de Jupiter, & du college de ceux qu'il avoit institués pour le culte de la maison Flavia; tous habillés comme lui, avec cette seule différence, que dans leurs couronnes ils avoient l'image de l'Empereur.

Domitien célébroit tous les ans dans sa maison d'Albe, les fêtes de Minerve avec une pompe magnifique. Il avoit adopté cette déesse pour sa divinité tutélaire; & quoiqu'elle soit vierge, selon les idées de la mythologie, il s'en disoit le fils. Il étoit même si curieux de cette qualité de fils de Minerve, que pour ne la lui avoir point donnée dans un sacrifice, un Magistrat de Tarente fut mis en justice & poursuivi criminellement, si nous en croyons Philostrate. Dans ces fêtes, s'ouvroit aussi un concours pour les Poëtes & les Orateurs; & Stace, qui ne put être couronné aux jeux Capitolins, remporta trois fois le prix dans les combats des fêtes de Minerve.

Ces fêtes, ces combats, ces jeux, qui par eux-mêmes coûtoient des sommes prodigieuses, attiroient encore une troisième espèce de dépense, non moins capable d'épuiser les finances publiques. C'étoient les largesses, les distributions de vins, viandes, & autres choses pareilles, qui ne manquoient point d'accompagner les spectacles.

Enfin, le désir de se ménager un appui du côté des soldats, contre la haine du Sénat & des grands, l'engagea à charger son épargne à perpétuité d'un fardeau très-pesant, en augmentant d'un quart la paie des troupes, & en la portant de deux cens vingt-cinq deniers par an à trois cens. Il sentit si bien l'inconvénient de cette augmentation de paie, qu'il voulut y remédier, en diminuant le nombre des gens de guerre que l'empire entretenoit. Mais, la crainte d'ouvrir les frontières aux Barbares, l'obligea de renoncer à cet expédient; & sa ressource fut, comme nous l'avons dit, une rapine aussi basse qu'effrénée, & la cruauté contre les prèmiers & les plus opulens citoyens.

Il est vrai que la cruauté, chez lui, n'avoit pas besoin de cette amorce. Il étoit naturellement malfaisant; & c'est une puérilité d'alléguer en preuve de sa prétendue douceur, comme a fait Suétone, la fantaisie qui lui passa par l'esprit, à l'occasion d'un vers de Virgile. Parce que ce Poëte traite d'impiété l'usage de se nourrir de la chair d'un animal aussi utile que le bœuf pour le labourage, Domitien encore jeune, & dans le tems, qu'en l'absence de son pere, il s'arrogeoit presque déjà les droits de la souveraineté, voulut, dit-on, rendre une ordonnance pour défendre d'immoler des bœufs. Cette idée d'enfant, mouvement passager & sans conséquence, n'autorise pas à juger du fond du caractère. Mais, nous avons vu qu'il se piquoit de sévérité, & ce penchant, quand on en fait gloire, quand on s'y livre par goût, est bien voisin de la cruauté. Il témoignoit ouvertement le peu de cas qu'il faisoit de

la clémence ; & il disoit souvent que les Princes qui punissoient peu, avoient bien de quoi se juger plus heureux, mais non pas meilleurs que les autres. On sçait combien la défiance est capable de rendre cruels ceux qui sont revêtus du pouvoir suprême. Or, Domitien étoit ombrageux à l'excès, & il ne s'en cachoit pas. Faisant allusion à un mot de Démosthène, il disoit que si la défiance est la sauve-garde des peuples contre les tyrans, elle est celle des tyrans contre tous. Il goûtoit même un plaisir barbare dans les gémissemens & dans les larmes de ceux qui souffroient. Néron, dit Tacite, épargnoit au moins ses regards ; il se contentoit d'ordonner ses injustes & cruelles vengeances, & ne s'en rendoit pas le spectateur. Sous Domitien, le comble de la douleur étoit de voir & d'être vu. Il venoit présider aux assemblées du Sénat, où l'on devoit lui livrer ses victimes. Il interrogeoit lui-même les accusés, & il se faisoit amener des prisonniers, pour les examiner seul, prenant dans sa main le bout de la chaîne dont ils étoient attachés.

La cruauté n'étoit point chez lui un emportement qui l'entraînât; c'étoit un vice de réflexion & de sens froid; en sorte que l'on n'avoit jamais plus à craindre de sa part, que lorsqu'il affectoit un extérieur de douceur & de bonté. Résolu de faire mettre en croix un contrôleur de sa maison, il manda ce malheureux dans sa chambre; il le contraignit de s'asseoir à ses côtés, & après l'avoir renvoyé joyeux & content, après lui avoir fait même porter un plat de sa table, le lendemain il ordonna qu'il fût crucifié.

Il se faisoit un plaisir de joindre l'insulte à la cruauté, ne prononçant jamais une sentence de condamnation, qu'il n'eût fait précéder des protestations de clémence. Un jour qu'il s'agissoit dans le Sénat, de juger des accusés sur de prétendus crimes de lèse-majesté, Domitien commença par déclarer qu'il reconnoîtroit au parti que prendroit la compagnie dans cette affaire, s'il en étoit véritablement aimé. C'étoit bien là exiger la dernière rigueur. Aussi les accusés furent-ils condamnés à être punis selon toute la sévérité des loix anciennes, c'est-à dire, à être battus de verges & en suite décapités. Domitien, très-satisfait de l'aveugle obéissance du Sénat, mais craignant néanmoins qu'un supplice si rigoureux n'excitât le murmure & l'indignation publique, fit alors son rôle de feinte douceur ; & voici ces propres termes, rapportés par Suétone : » Messieurs, dit-il, permettez-moi d'obtenir de vous une indulgence, qui coûtera sans doute beaucoup à votre piété envers votre Empereur ; mais enfin, accordez, je vous prie, aux accusés, le libre choix d'un genre de mort. Par-là vous épargnerez à vos yeux un spectacle trop triste, & l'on reconnoîtra l'effet de ma présence au Sénat. «

C'est sans doute cette apparence de modération, qui, avant qu'on

en eût pénétré le faux, inspira aux Sénateurs la hardiesse de demander à Domitien un règlement, par lequel il fût dit que l'Empereur ne pourroit, en vertu de la seule puissance militaire, mettre à mort aucun membre de la compagnie. Mais, Domitien étoit bien éloigné d'affoiblir son pouvoir par déférence pour le Sénat, qu'il haïssoit; & quoiqu'il sentît parfaitement qu'il seroit toujours le maître, & qu'il lui étoit à peu près égal, ou d'ordonner par lui-même la mort d'un Sénateur, ou de la faire ordonner par le Sénat, il ne voulut point accorder un privilege qui lui faisoit ombrage, ni souffrir la plus légère diminution dans les droits qui le rendoient redoutable.

Il en fit porter tout le poids à un très-grand nombre d'illustres Sénateurs, qui furent condamnés sur les plus frivoles prétextes, & qui n'avoient d'autre crime que d'être des objets de jalousie pour un tyran soupçonneux. Nous sçavons qu'il n'employoit pas toujours le fer & les supplices, & que souvent il faisoit usage du poison. Il aimoit à cacher en bien des occasions ses violences sanguinaires; tantôt il exiloit ceux qu'il destinoit à la mort, afin que tués loin de Rome, leur fin tragique fit moins d'éclat; tantôt il employoit diverses manœuvres pour les amener au point de se donner la mort à eux-mêmes, & il tâchoit de faire passer la nécessité à laquelle il les avoit réduits, pour une résolution volontaire de leur part. Ses vengeances n'épargnoient pas même les personnes du commun, & celles qui par leur condition, ou par leur âge, avoient le moins de quoi se faire craindre.

Le goût décidé de Domitien pour la cruauté, lui persuada que le supplice d'une vestale enterrée toute vive, suivant l'ancien usage, seroit une illustration pour son règne. Il en avoit forcé trois à se donner la mort elles-mêmes, comme nous l'avons déjà dit; mais les exemples de ces sortes de morts étoient trop communs; il vouloit du singulier. Il attaqua donc Cornélia, la première des vestales, qui déjà autrefois accusée de s'être laissé corrompre, avoit été déchargée de l'accusation, mais qui, soit coupable, soit innocente, succomba dans ce dernier jugement. Domitien y avoit présidé en qualité de souverain Pontife, & il voulut qu'elle subît toute la rigueur des anciennes loix.

Ce Prince, ne fut pas moins excessif dans la débauche que dans la cruauté, & il mêla même souvent ces deux vices ensemble. C'est ce qui parut sur-tout dans l'horrible conduite qu'il tint à l'égard de Julie, fille de son frere. D'abord on voulut le marier avec elle; mais, prévenu d'un ardent amour pour Domitia, il refusa opiniâtrément d'y consentir; & depuis que cette même Julie eut épousé Flavius Sabinus son cousin, il la corrompit pendant que Tite vivoit encore. Enfin, lorsqu'elle fut restée sans pere & sans époux, il ne cacha plus sa passion incestueuse pour sa niece;

& cependant il lui causa la mort, en la forçant de se procurer l'avortement.

Julie est un exemple, & non le terme de l'incontinence de Domitien. Il n'y avoit nulle sorte de désordres où il ne se plongeât avidement. Il datoit ses excès en ce genre de sa première jeunesse; il en faisoit gloire, & même, devenu Empereur, il les portoit jusqu'à chercher d'infames plaisirs parmi les femmes les plus décriées, & parmi celles qui se font victimes publiques de la prostitution.

Il n'étoit pas également intempérant en ce qui regarde la table. Il faisoit son grand repas à dîner, contre l'usage des Romains, & le soir, il ne prenoit que quelque fruit avec un verre de vin. Il donnoit néanmoins de magnifiques soupers aux premiers du Sénat; mais, comme il s'étoit rempli de nourriture auparavant, il venoit à table sans appétit, il y mangeoit peu & n'y restoit pas long-tems; jamais de ces divertissemens qui perçoient dans la nuit; on se retiroit avant que le soleil fût couché; & en attendant le sommeil, Domitien se promenoit seul dans une galerie. Nous ne donnons pas tout cela pour preuve de sobriété. C'étoit arrogance, humeur sombre, caractère farouche, qui non seulement n'avoit pas la douceur de la vertu, mais en qui le vice étoit triste, sauvage, & ennemi de la société.

Tel fut Domitien dans la paix, dans sa conduite privée, dans le gouvernement intérieur de l'État. Sa vanité le porta à vouloir se signaler dans la guerre. Dès la troisième année de son règne, il entreprit sans aucune nécessité, une expédition contre les Cattes, peuples Germains. Frontin, qui a écrit ses stratagêmes sous le règne de Domitien, loue beaucoup la sagesse & la vigueur avec lesquelles cette guerre fut conduite. Les Germains, dit-il, étoient en armes, & Domitien, qui vouloit les surprendre, & qui n'ignoroit pas qu'ils feroient de plus grands préparatifs, s'ils prévoyoient qu'ils dussent avoir affaire à un si redoutable capitaine, cacha son dessein sous le prétexte d'un dénombrement qu'il venoit faire en Gaule. Par cette ruse, il trompa les Germains, & étant tombé sur eux, lorsqu'ils ne s'y attendoient point, il dompta la fierté de ces nations Barbares, & il assura la tranquillité des provinces de l'Empire.

Mais, selon les Écrivains qui n'ont point eu d'intérêt de flatter Domitien, & probablement selon la vérité, il revint sans avoir seulement vu l'ennemi. Ses exploits se réduisirent à ravager au-delà du Rhin un païs ami; après quoi il se fit décerner les plus grands honneurs, & il voulut triompher. Mais, il n'avoit point de prisonniers qu'il pût mener chargés de chaînes devant son char. Il y suppléa, en ordonnant que parmi les nations voisines, on achetât des esclaves, de qui il eut soin de faire arranger la chevelure, & vêtir toute la personne à la mode des Germains. Au moyen de cette

ressource misérable, il satisfit sa vanité par un triomphe, dont il sçavoit intérieurement que tout le monde se moquoit. Il est à croire que ce fut aussi à cette occasion qu'il prit le surnom de Germanique ; à moins qu'il ne se le soit attribué dès-auparavant, en vertu du voyage qu'il avoit fait à Lyon, la première année du règne de son pere, dans le tems de la guerre de Civilis. M. de Tillemont place la prétendue victoire de Domitien sur les Cattes, sous l'an de Jesus-Christ 83, & son triomphe dans la même année, ou la suivante.

Du côté du Danube, il y eut quelques mouvemens, sur lesquels nous avons fort peu de lumières, mais qui peuvent être regardés comme les préludes de la guerre des Daces, la plus importante de celles auxquelles Domitien voulut prendre part en personne. S'étant transporté dans le voisinage de ces peuples, il s'arrêta dans une ville de Mœsie, ne prenant part aux opérations de la guerre, que par ses lieutenans. C'est tout ce que nous sçavons de ce premier voyage de Domitien; & en général, l'histoire de la guerre des Daces, est pour nous remplie d'obscurités & d'incertitudes. Domitien étoit déjà de retour à Rome, lorsqu'il apprit le désastre de l'armée Romaine, qu'il avoit opposée aux Daces sous la conduite de Cornélius Fuscus. Ce Général fut tué dans l'action, avec la plus grande partie de ses troupes. A cette nouvelle Domitien prit le parti de retourner sur les lieux, & il ne dut pas se repentir de son voyage. Julien, à qui il avoit donné le commandement de l'armée, remporta une victoire complette sur Décébale, roi des Daces.

Domitien avoit une belle occasion de finir glorieusement la guerre ; il la manqua par opiniâtreté & par orgueil. Il refusa les offres de Décébale ; & en même tems, au lieu de le presser, il tourna l'effort de ses armes contre deux nations Germaniques, les Quades & les Marcomans, à qui il chercha querelle sur ce qu'ils ne lui avoient point envoyé de secours contre les Daces. Il porta dans cette nouvelle entreprise, toute l'arrogance dont l'avoit enivré le succès. Il ne voulut point écouter les soumissions que lui firent les Germains ; il tua même leurs ambassadeurs ; & l'évènement fut, que vaincu par eux, il se vit contraint, non plus de donner la paix à Décébale, mais de l'acheter de lui, en lui faisant remettre de grandes sommes ; en s'obligeant à lui payer chaque année un vrai tribut, quoique l'on s'abstînt du terme ; & en lui fournissant, contre les intérêts de l'Empire, un nombre d'ouvriers pour tous les arts de la guerre & de la paix.

Après de si nobles exploits, Domitien se donna hautement pour vainqueur ; il prit le surnom de Dacique ; il se fit décerner le triomphe, & il triompha en effet des Daces & des Germains. Ces Germains ne peuvent être que les Quades & les Marcomans, par

lesquels il avoit été battu. Tout fut prodigué pour célébrer ces glorieuses victoires, & pour en perpétuer le souvenir; jeux, spectacles, éloges excessifs des Poëtes, arcs de triomphes, statues en un nombre prodigieux, ainsi que nous l'avons observé d'avance. Une autre espèce de trophée fut le monument construit à Fuscus, dans le païs des Daces, où il avoit été tué. La paix rendue à l'empire fut solemnisée par la clôture du temple de Janus. Il falloit bien relever par l'étalage du faste, ce qui n'étoit digne en soi que d'un souverain mépris.

Car, à la honte des mauvais succès, on doit ajoûter celle de la conduite personnelle de Domitien; rien au monde n'étoit si mou. On le voyoit rarement à cheval; il se faisoit presque toujours porter en litière. S'il voyageoit par eau, il craignoit le bruit des rames. Il vouloit que le bateau dans lequel il étoit languissamment couché, fût traîné par d'autres bateaux où se faisoit la manœuvre. C'est ainsi qu'il descendoit soit le Rhin, soit le Danube, non seulement, dit Pline, à la vue des aigles Romaines, mais sous les yeux des ennemis, accoûtumés à passer ces grands fleuves à la nage, ou à les regarder comme des chemins commodes, lorsqu'ils étoient glacés.

L'exemple du Prince étoit bien propre à corrompre la discipline, & ses jaloux souçons achevoient de la détruire. Regardant tous ses sujets comme autant d'ennemis, parce qu'il en étoit lui-même l'ennemi & le fléau, il n'osoit se fier à personne; & pour cette raison; il ne donnoit jamais une autorité pleine à ceux qu'il mettoit à la tête de ses armées. De-là nulle fermeté dans les commandemens, & conséquemment nulle obéissance. L'officier n'étoit point respecté, le soldat n'avoit nulle retenue; la licence, la confusion, le désordre, règnoient parmi les troupes. Les Généraux, toujours en allarmes du côté de la cour, se tenoient moins en garde contre les embûches des ennemis, que contre celles de leur Empereur, à qui tout mérite étoit suspect, & dont on ne pouvoit acquérir les bonnes graces que par l'avilissement du courage & des sentimens. Il n'est pas étonnant que des armées ainsi gouvernées, se soient fait battre par l'ennemi. Et Domitien, en qui résidoit l'origine de tout le mal, rendoit ses généraux responsables des évènemens fâcheux; & s'il arrivoit quelque succès, il s'en attribuoit à lui seul toute la gloire.

Redouté & haï si justement de ceux qui tenoient un rang illustre, il se rendoit encore odieux aux peuples, par les vexations qu'il exerçoit sur toute sa route. Il ne voyageoit pas, il pilloit & ravageoit; en sorte que les païs, par lesquels il avoit passé, étoient aussi désolés que s'ils eussent été battus de la grêle & de la tempête, ou qu'ils eussent souffert une incursion de ces mêmes Barbares devant lesquels Domitien fuyoit si lâchement.

C'est ainsi qu'il portoit part-tout l'esprit mal-faisant & tyrannique, qui étoit son vice dominant. Dans

les fêtes qu'il donna à l'occasion de son triomphe sur les Daces, il en mêla une d'un goût qui ne pouvoit plaire qu'à un Prince farouche, & capable de se faire un divertissement des inquiétudes & des peines d'autrui. Ayant invité à un repas les premiers du Sénat & de l'ordre des chevaliers, il les fit conduire dans une salle tendue de noir, les murailles, les voûtes, le plancher. Les lits étoient nus & peints en noir. Lorsque les convives eurent pris leurs places, ils trouverent chacun, vis-à-vis de soi, une petite colomne, telle qu'on en élevoit communément sur les tombeaux. Cette colomne portoit le nom de celui pour qui elle étoit dressée, avec une lampe sépulcrale. Nul n'eut la permission de se faire servir par ses gens, qui resterent dehors. En leur place parurent de petits enfans nus, & noircis depuis les pieds jusqu'à la tête, pour représenter des ombres infernales. Ces enfans s'étant rangés autour de la table, exécuterent une danse qui avoit quelque chose d'effrayant & de lugubre; après quoi ils se distribuerent chacun auprès de celui des convives qu'il devoit servir. Les mets furent précisément ceux que l'on avoit coûtume d'offrir aux morts dans les cérémonies funebres. Les plats, la vaisselle, tout étoit noir, & n'annonçoit rien que de triste. Un profond silence, comme dans le séjour des morts, règnoit dans l'assemblée. Domitien seul parloit, & il n'entretenoit la compagnie que de morts & d'aventures sanglantes. On peut juger quel effroi jetta dans l'esprit de tous les convives, cet appareil sinistre, dressé par les ordres d'un Prince cruel. Il n'y en eut aucun qui ne crût que c'en étoit fait de lui, & qu'il touchoit à sa dernière heure. Enfin, Domitien les renvoya, mais non pas avec leurs domestiques. Il les mit entre les mains de gens inconnus, qui les firent entrer dans des voitures de différentes espèces, & les reconduisirent chez eux. Rendus dans leurs maisons, ils commencerent à respirer, lorsqu'on leur annonça un messager de l'Empereur. Ils ne douterent point qu'on ne leur apportât un ordre de mort. C'étoit la fin de la comédie. L'Empereur leur envoyoit en présent, tout ce qui avoit paru au repas; à l'un, quelques unes de ces petites colomnes, qui dénoircies, se trouvoient être d'argent; à l'autre, quelques pièces de vaisselle artistement travaillée, & précieuse par la matière aussi-bien que par l'ouvrage; & de plus, l'enfant qui avoit servi chacun des convives, accompagnoit le présent, mais ayant repris toutes ses graces, délivré par le bain de la couleur étrangere qui le déguisoit, & paré avec élégance. Ceux à qui s'adressoient ces présens, les trouverent bien achetés par les transes mortelles qu'on leur avoit fait éprouver; & dans le public, on se moqua d'une scene qui sembloit destinée à appaiser les manes de ceux dont l'Empereur avoit causé la mort, soit par sa lâcheté & sa mauvaise conduite dans la Dace, soit par sa cruauté dans Rome.

Vers l'an de Jesus-Christ 92, arriva la révolte de L. Antonius, qui commandoit l'armée du haut Rhin. A cette nouvelle, Domitien partit pour la Germanie, accompagné de tout le Sénat, dont aucun membre n'osa se dispenser du voyage, de peur de se rendre suspect de froideur & d'indifférence pour les périls de l'Empereur. Mais, avant qu'on fût arrivé, on apprit la défaite du rebelle, qui fut même tué dans le combat.

On a regardé comme une merveille le bruit que cet évènement fit dans Rome, avant que de pouvoir y être connu par aucune voie sûre. Suétone rapporte que le jour même de la bataille, une aigle remarquable par sa grandeur, vint se poser sur une statue de Domitien dans Rome, & l'enveloppa de ses aîles, en poussant des cris qui paroissoient exprimer la joie. Mais, ce prétendu présage, semblable à mille autres contes frivoles, mérite peu notre attention. Ce qui est singulier au premier aspect, & néanmoins constant, c'est qu'en ce même jour le bruit se répandit dans la ville, que L. Antonius étoit vaincu & tué. La nouvelle fit des progrès rapides; tout le monde y ajoûta foi; les Magistrats offrirent des sacrifices d'actions de graces. Ensuite on réfléchit; on voulut remonter à la source & chercher le premier auteur. On ne le trouva point, & l'on vit que l'on n'avoit pour garant qu'une multitude, qui parloit comme instruite de tout, & qui ne sçavoit rien. Le bruit s'étouffa donc pour le moment; mais, après quelques jours d'intervalle, lorsqu'on eut appris par des courriers certains la défaite & la mort de L. Antonius, on combina les dates, & on reconnut que l'évènement & l'éclat qu'il avoit fait dans Rome tomboient au premier jour. Ce rapport sembla merveilleux; on crut qu'il y avoit là quelque chose de divin; & Plutarque, tout judicieux qu'il est, y admet du prodige, quoiqu'il ne soit nullement étonnnant qu'un bruit se répande, & qu'il se trouve concourir fortuitement avec la réalité.

Domitien rechercha avec une rigueur inouie, tous ceux qui pouvoient avoir eu la part la plus légère aux desseins de L. Antonius; & leur mort ne suffisoit pas à sa cruauté. Il leur faisoit souffrir les tourmens les plus effrayans, & il inventa même un nouveau genre de question, par le feu appliqué sur les parties du corps les plus sensibles & les plus délicates. Aucun de ceux qu'il soupçonnoit n'échappa à sa vengeance. S'il accorda la vie à quelques-uns, il leur fit couper les mains, ou il les envoya en exil. Deux officiers seulement furent épargnés, parce qu'ils acheterent leur sûreté aux dépens de leur honneur, ayant prouvé que leur conduite étoit déréglée jusqu'à l'infamie, & que par conséquent ils avoient été incapables de prendre aucun crédit, ni auprès du chef de la révolte, ni sur les soldats.

Il n'est pas possible de marquer le nombre de ceux que Domitien fit mourir en cette occasion; mais on peut juger aisément qu'il fut énorme, puisque celui qui ordon-

noit ces supplices en eut honte lui-même, & défendit qu'on en tînt registre. Il n'en écrivit point non plus au Sénat, quoiqu'il envoyât à Rome les têtes qu'il faisoit couper, pour être exposées sur les Rostres avec celle de L. Antonius.

Domitien, par un Sénatusconsulte, bannit tous les Philosophes de Rome & de l'Italie. Il ne voulut souffrir devant ses yeux, dit Tacite, aucun vestige d'honneur & de vertu; & c'étoit pour se délivrer d'un aspect importun, qu'il chassoit ceux qui enseignoient la sagesse, & qu'il réduisoit au silence tous les arts.

Les Philosophes étoient en grand nombre dans Rome, & ils se disperserent & s'enfuirent, les uns aux extrêmités de la Gaule, les autres dans les déserts de Libye ou de Scythie. Il y en eut qui trouverent plus commode de renoncer à une profession trop périlleuse, & de se réconcilier avec les mœurs du siècle.

Avec la Philosophie, Domitien bannit aussi les beaux Arts. Tout ce qui brilloit, lui faisoit ombrage, & l'éloquence même n'osoit se montrer. De-là suivit une espèce d'engourdissement dans les esprits, qui tenoit les talens dans l'inaction, & en étouffoit presque le germe. Sulpicia, Dame Romaine, qui composa une satyre sur ce sujet, demande à sa muse, si Jupiter veut ôter aux Romains les arts qu'il leur avoit donnés; s'il veut que réduits au silence, & privés de toute culture, ils retournent à la grossièreté du premier âge, & à l'enfance du genre humain, qui ne sçavoit que se nourrir de gland, & se désaltérer dans l'onde pure.

Domitien mit le comble à ses crimes, en persécutant l'Église de Jesus-Christ. Nous avons déjà observé que vraisemblablement ce qui donna occasion à cette persécution, furent les recherches contre les Juifs, au sujet du tribut qu'ils devoient au fisc. Suétone dit qu'on étendit ces recherches à ceux qui, en vertu d'un engagement contracté, vivoient en Juifs dans la ville; expression qui désigne assez naturellement les Chrétiens, que l'on confondoit encore alors avec les Juifs.

Un autre motif, un prétendu intérêt d'État, aiguillonna la cruauté de Domitien. La postérité de David lui donna de l'inquiétude. Il craignit que ceux qui restoient de la race de ce saint Roi, ne soulevassent la nation des Juifs; & les idées du royaume du Christ, mêlées à tout cela dans l'esprit d'un Prince qui étoit bien éloigné d'en connoître le mystère, augmenterent ses allarmes, & l'engagerent à renouveller les ordres qu'avoit donnés autrefois Vespasien son pere, contre les descendans de David. Ils se cachoient pour se dérober à la persécution. Deux néanmoins furent découverts, & amenés à Rome par un officier. C'étoient les petits fils de saint Jude, parens de Jesus-Christ, & issus comme lui du sang de David. Ils parurent devant l'Empereur; & leur interrogatoire rapporté par Hégésipe, Auteur pres-

que contemporain, paroît tout à fait digne de trouver place ici.

Domitien leur demanda s'ils étoient de la race de David. Ils l'avouerent. Il les interrogea ensuite sur leur fortune, & sur les biens qu'ils pouvoient posséder. Ils répondirent qu'à eux deux ils avoient la valeur de neuf mille deniers, non pas en argent, mais en terres, dont trente-neuf arpens, cultivés de leurs mains, leur fournissoient de quoi payer les tributs, & se procurer à eux-mêmes une modique subsistance. En preuve de ce qu'ils alléguoient, ils montrerent leurs mains endurcies par le travail, & pleines de calus, comme les ont ordinairement ceux qui manient la bêche, & conduisent la charrue. Domitien conçut que de pareils hommes n'étoient guère à craindre pour lui. Il voulut pourtant avoir quelque éclaircissement sur le royaume du Christ. Ils lui répondirent que ce royaume n'étoit ni terrestre ni temporel, mais céleste & spirituel; & qu'il ne se manifesteroit qu'à la consommation des siècles, lorsque le Christ, venant dans sa gloire, jugeroit les vivans & les morts, & rendroit à chacun selon ses œuvres. Domitien, par ces réponses, fut entièrement guéri de sa peur; il méprisa des hommes simples & pauvres, & il les renvoya sans leur faire souffrir aucun mal.

Mais, cela ne le délivra point des autres allarmes continuelles dans lesquelles il vivoit. Tout le faisoit trembler. Il disoit souvent que le sort des Princes étoit à plaindre, parce qu'on ne croyoit la réalité des conjurations formées contre eux, qu'après qu'ils en avoient été les victimes; pensée qui peut avoir du vrai, mais bien dangereuse dans l'esprit d'un souverain. Pour écarter, s'il eût pu, le malheur qu'il appréhendoit, il s'étoit assuré du côté des gens de guerre, non seulement en se les attachant par des largesses, mais en prévenant par des réglemens de discipline, tout ce qui pouvoit tendre à une révolte. Ainsi, il défendit que deux légions campassent ensemble en tems de paix, de peur que les forces réunies ne leur inspirassent trop de hardiesse. C'étoit l'usage que les soldats & les officiers déposassent dans une caisse, que l'on gardoit près de l'aigle, l'argent qu'ils pouvoient se réserver, ou des libéralités impériales, ou de leurs épargnes, ou des gains militaires; & cette caisse avoit été un fonds dont L. Antonius s'étoit aidé dans sa rébellion. Domitien, pour parer à un semblable inconvénient, voulut empêcher que ces dépôts ne formassent des amas d'argent considérables, & il défendit à tout soldat ou officier, d'y porter plus de mille sesterces, ou cent vingt-cinq livres. Ces mesures étoient sagement prises, & elles lui réussirent; ce ne fut point par les gens de guerre qu'il périt. Ce fut par ceux de sa maison même.

C'est ici que sa politique sanguinaire le trompa, en se rendant un objet de terreur pour tous ceux qui l'approchoient; il arma contre lui les mains que le devoir intéressoit le plus à sa conservation & à

sa défense. Il se forma contre lui une conspiration, toute de gens de sa maison, sa femme étoit à la tête ; les deux Préfets, Norbanus & Pétronius Secundus, en avoient connoissance ; Parthene, son chambellan, en qui il avoit tant de confiance, qu'il lui permettoit de paroître en sa présence avec l'épée, Sigérius, autre chambellan, Entellus, garde des archives impériales, Etienne, intendant de Domitille, & d'autres, pareillement attachés à l'Empereur par des liens particuliers, tramerent le complot & l'exécuterent.

Il ne paroît point qu'ils se soient pressés d'en venir à l'exécution. Ils se donnerent le tems d'arranger leur plan, & avant que de tuer Domitien, ils voulurent s'assurer d'un successeur à l'Empire. Ils sonderent quelques uns des chefs du Sénat, qui refuserent, n'osant s'engager dans une entreprise si hazardeuse, & qui néanmoins leur garderent le secret. Enfin ils s'adresserent à Nerva, respectable vieillard, & comblé de dignités, alors relégué à Tarente, si le témoignage de Philostrate doit être compté pour quelque chose ; mais, la suite des faits, motif supérieur à l'autorité de cet Ecrivain romanesque, nous porte à croire que Nerva étoit à Rome. Domitien, à qui son mérite causoit de l'inquiétude, l'auroit fait mourir, s'il n'eût été trompé par un astrologue, qui, étant ami de ce sénateur, persuada au Prince qu'il avoit lu dans les astres la fin prochaine de celui dont la vie lui causoit de l'inquiétude. Nerva qui sçavoit ce qu'il avoit à appréhender de Domitien, & qui, suivant les idées alors reçues, regardoit comme légitime le projet de délivrer Rome d'un tyran, accepta la proposition.

Les conjurés n'eurent donc plus qu'à concerter les moyens & le moment de l'attaquer, & ils n'y furent pas peu embarrassés ; car Domitien étoit fort peureux, & par cette raison extrêmement sur ses gardes. Il avoit toujours été frappé de la crainte d'une mort violente, & rien, dit-on, ne l'engagea tant à se relâcher en partie sur l'ordonnance qu'il avoit rendue pour faire arracher les vignes, qu'un distique Grec qui courut partout, & qui ayant été fait originairement contre le bouc, étoit tourné, au moyen d'un léger changement, contre Domitien. On y faisoit parler la vigne, qui disoit : » quand tu me rongerois » jusqu'à la racine, je porterai encore » assez de fruit pour fournir » aux libations qu'il faudra faire » sur la tête de César, lorsqu'on » l'immolera. » Par un effet de la même frayeur, Domitien refusa un honneur singulier que le Sénat lui offroit. On vouloit ordonner que lorsque le Prince géreroit le Consulat, des Chevaliers Romains, revêtus des robes qu'ils portoient aux jours les plus solemnels, & tenant en main des piques, marchassent devant lui avec ses licteurs. La vanité de Domitien le rendoit très-avide de ces sortes d'honneurs; mais ici la peur fut la plus forte, & elle ne lui permit pas d'approcher de sa personne des chevaliers armés,

Il ne tient pas à Suétone & à Dion Cassius que nous ne croyions que Domitien avoit, non des pressentimens, mais des avertissemens clairs & précis du genre de mort par lequel il devoit périr, du jour & de l'heure qui devoient lui être funestes. Ils accumulent des présages, des prédictions, des faits qui auroient de quoi étonner, s'ils étoient bien prouvés. Ce qui paroît vrai, c'est que Domitien, qui croyoit à l'astrologie & à toutes sortes de divinations, avoit l'esprit frappé, dans les derniers tems qui précéderent sa mort, de l'idée d'un danger prochain & extrême.

Il prit une nouvelle précaution pour tâcher de n'être point surpris par une attaque imprévue. On avoit trouvé sous le règne de Néron, dans les carrières de Cappadoce, une pierre d'une nature singulière, dure comme le marbre, & en même-tems transparente, ou plutôt lumineuse; car, selon le témoignage de Pline le naturaliste, dans un temple bâti de cette pierre par Néron, ou voyoit clair les portes fermées. Domitien voulut mettre à profit cette découverte, & afin que personne ne pût l'approcher, même par derriere, sans être apperçu, il fit revêtir de feuilles d'une pierre si utile pour ses vues, les murailles des portiques où il se promenoit ordinairement.

Il avoit toujours été d'un accès très-difficile; il s'enfonça alors plus que jamais dans la solitude & dans les ténebres. Mais, tant d'attentions furent inutiles, parce qu'il ne vouloit pas employer le seul moyen efficace, qui eût été de se rendre aimable. Dans ces murs, dit Pline, par lesquels il croyoit mettre sa vie en sûreté, il enferma avec lui la trahison, les embûches, & un dieu vengeur. La peine due à ses crimes, écarta les gardes, força les barrieres, & se fit jour à travers des passages étroits & soigneusement fermés, comme si elle eût rencontré de larges ouvertures.

Les conjurés, qui étoient tous dans sa maison, comme nous l'avons remarqué, après avoir long-tems délibéré, convinrent enfin du jour & du moment. Etienne, qui étoit le plus robuste, se chargea de porter le premier coup, & voici de quelle manière la chose s'exécuta.

Le dix-huit Septembre, vers la cinquième heure du jour, Domimitien, qui, dit-on, craignoit ce moment, comme pouvant lui être fatal, demanda quelle heure il étoit. On lui répondit qu'il étoit midi, & cette réponse lui fit grand plaisir, parce qu'il s'imagina que le péril étoit passé. Il se préparoit à prendre le bain, lorsque Parthene, son chambellan, lui dit qu'Etienne, intendant de Domitille, demandoit à lui parler, pour une affaire de grande conséquence, qui ne souffroit point de délai. L'Empereur ordonna que tout le monde se retirât, entra dans sa chambre, & fit appeller Etienne, qui avoit le bras gauche en écharpe. Il le portoit ainsi depuis plusieurs jours, comme s'il y eût eu quelque mal, afin de pouvoir cacher, comme il le fit, un poignard dans l'écharpe, sans donner de soupçon. Il dit à l'Empereur qu'il

venoit lui découvrir une conspiration tramée contre sa personne, & lui donna un mémoire qui en contenoit le détail. Pendant que Domitien lisoit avec beaucoup d'attention & même de saisissement, Etienne tira son poignard, & le lui enfonça dans le ventre. La blessure ne fut pas mortelle, & Domitien se jetta sur le meurtrier, & le terrassa, appellant au secours, & demandant l'épée qui devoit être sous son chevet. Un enfant qui se trouva dans la chambre, chargé, suivant l'usage, du soin des dieux Lares, courut au lit, & il ne trouva que la garde de l'épée. Parthene en avoit ôté la lame. Toutes les portes étoient fermées; ainsi personne ne pût secourir le Prince; & ceux qui étoient destinés à achever le meurtre, sçavoir un affranchi de Parthene, un gladiateur & deux bas officiers, eurent toute liberté de tomber sur Domitien, qui se débattoit contre Etienne, & s'efforçoit, tantôt de lui arracher son poignard, tantôt de lui porter ses doigts tout déchiquetés dans les yeux, pour les lui crever. Le renfort d'assassins fit bientôt cesser le combat, en perçant Domitien de sept coups. Cependant, accoururent au bruit quelques officiers de la garde, qui vinrent trop tard pour sauver le Prince; mais qui tuerent Etienne sur la place.

Une circonstance bien remarquable, si elle étoit vraie, de la mort de Domitien, c'est qu'Apollonius de Tyanes, qui étoit alors à Ephese, en eut, dit-on, connoissance dans le moment même que le meurtre s'exécutoit. Philostrate raconte qu'Apollonius discouroit sur le midi, dans un jardin où toute la ville d'Ephese étoit assemblée pour l'entendre. Tout d'un coup il s'arrête, comme frappé de terreur, il baisse la voix, & parle d'un air distrait, comme s'il eût eu devant les yeux un objet intéressant, qui eût attiré toute son attention; il garde quelques momens le silence; ensuite, regardant fixement la terre, il fait trois ou quatre pas, & s'écrie: *Frappe le tyran, frappe.* Tout l'auditoire demeura extrêmement surpris. *Messieurs*, dit Apollonius, *ayez bon courage; le tyran a été tué aujourd'hui. Que dis-je? aujourd'hui. Dans l'instant même, de par Minerve, dans l'instant où je me suis tu, il subissoit la peine de ses crimes.* Ce discours fut regardé par les Ephésiens comme une folie; mais, au bout de quelques jours, il se trouva vérifié par la nouvelle de la mort de Domitien, qui arriva de Rome. Philostrate donne ce fait pour constant; Dion Cassius ne veut pas qu'il soit permis d'en douter.

Domitien avoit, lorsqu'il fut tué, quarante-quatre ans dix mois & vingt-six jours. Il régna quinze ans & cinq jours. Son corps ne reçut aucuns honneurs après sa mort; & si même l'on n'eût pris soin de le dérober à la vengeance du Sénat, il couroit risque d'être traité avec ignominie. Il fut emporté précipitamment dans une bière hors de la ville. Sa nourrice, qui se nommoit Phyllis, lui célébra de modiques funérailles, dans une maison de campagne qu'elle avoit sur la voie latina. Ensuite elle

fit porter furtivement les cendres dans le temple de la maison Flavia.

Le Sénat qui avoit détesté & redouté Domitien pendant sa vie, fut charmé de sa mort. Dès qu'elle fut sçue, les sénateurs coururent à l'envi au lieu de leur assemblée, & là ils satisfirent leur haine contre sa mémoire, par les acclamations les plus atroces. Ils vouloient que l'on jettât son corps aux gémonies; ils ordonnerent que l'on arrachât sur le champ les bustes qui le représentoient, ses portraits, ses statues; qu'on les jettât par terre, que l'on effaçât son nom, & des fastes, & de tous les monumens publics, & il nous en reste encore plusieurs où paroît l'exécution de ce décret du Sénat. Le peuple, qui n'avoit pas été l'objet des violences & des cruautés de Domitien, & que d'un autre côté nulle raison n'invitoit à l'aimer, prit peu de part à son sort. Les soldats, dont il s'étoit étudié à gagner l'affection par des complaisances & par des largesses, le règretterent amerement. Il ne tint pas à eux qu'il ne fût mis au rang des dieux, & que ceux qui l'avoient tué ne fussent punis sur le champ.

DIGRESSION

Sur le portrait de Domitien.

Ce Prince réunit dans sa personne & dans sa conduite tout ce qui peut rendre un gouvernement méprisable & odieux. Bassement vain, insatiable de titres, de monumens, d'éloges flatteurs, sa vanité produisit en lui la jalousie contre quiconque se distingnoit par quelqu'endroit que ce pût être, & tout mérite devint un crime auprès de lui. Ce fut un caractère sombre & renfermé en lui-même, qui ne sçut aimer personne. Il avoit craint son pere en esclave, il avoit haï son frere; & les amis de l'un & de l'autre trouverent en lui un persécuteur. Timide & ombrageux, il fut cruel par lâcheté, & immola à ses craintes & à ses défiances éternelles, un nombre infini de têtes illustres. Prodigue & dissipateur, la disette le conduisit aux vexations & aux rapines. L'artifice & la fourberie se joignoient en lui aux violences tyranniques, & jamais personne ne sçut mieux déguiser ses haines meurtrieres sous des dehors caressans. Capricieux à l'excès, on l'offensoit en ne le flattant point. Il avoit assez d'esprit pour se défier des adulateurs, & trop d'arrogance pour ne pas exiger l'adulation. Mou, inappliqué, il poussoit la paresse & l'indolence jusqu'à passer journellement des heures entières à tuer des mouches dans son cabinet; & personne n'ignore à ce sujet le mot de Vibius Crispus, qui, sur ce qu'on lui demandoit s'il y avoit quelqu'un avec l'Empereur, répondit agréablement: *Non, il n'y a pas même une mouche.* Dans la guerre, Domitien n'avoit nul courage, nulle capacité; & aussi méprisé des ennemis du dehors, que detesté au dedans, les triomphes dont il voulut se décorer, sont autant de preuves & de témoignages de ses honteuses défaites. Ajoutez à tous ces traits, la débauche la plus outrée,

une jeunesse passée dans la corruption, & lorsqu'il fut plus avancé en âge, les adultères, les incestes, & le foible pour une épouse impudique, qu'il avoit enlevée à son mari, & qui, continuant ses désordres, sçut néanmoins le captiver tant qu'il vécut, jusqu'à ce que, menacée de la mort, elle le prévint, & le fit périr lui-même.

Il étoit grand de taille, & bien fait de sa personne; son visage annonçoit la modestie, & il rougissoit très-aisément. Il s'en faisoit honneur, & dans un discours au Sénat, il s'en vanta en ces termes: » Jusqu'ici, Messieurs, vous avez » approuvé & mes sentimens & la » pudeur qui règne sur mon vi» sage. » Mais, l'intérieur démentoit bien cette modestie apparente. La rougeur habituelle de son visage étoit en lui, dit Tacite, un préservatif contre la honte, qui n'avoit plus de signe par où se manifester.

Il devint chauve de bonne heure, & il en étoit très-mortifié, en sorte qu'il prenoit à offense, si on en faisoit devant lui le reproche même à un autre, soit par raillerie, soit sérieusement. C'est pour cela que Juvénal, voulant le désigner d'une façon injurieuse & piquante, l'appelle Néron le chauve. Néanmoins, Domitien, dans un petit écrit qu'il composa sur les soins que demandent les cheveux, & qu'il adressa à un ami chauve comme lui, le consoloit & se consoloit lui-même avec assez de courage, sur leur commune disgrace: » Ne voyez-vous pas, lui disoit» il, en s'appliquant les paroles » d'Achille dans Homère, com» bien je suis avantagé du côté de la » figure & de la taille? cependant » mes cheveux éprouvent le mê» me sort que les vôtres, & je » supporte avec constance le dé» sagrément de voir ma chevelure » vieillir, pendant que je suis en» core jeune. C'est une leçon qui » nous apprend que rien n'est ni » plus agréable, ni de plus courte » durée, que tout ce qui sert à » l'ornement. »

On voit par ce morceau qui ne manque ni de goût, ni d'élégance, que Domitien étoit capable de bien écrire & de bien parler, s'il eût voulu s'en donner la peine. Il avoit affecté dans sa jeunesse, comme nous l'avons dit plusieurs fois, de paroître aimer la poësie, mais c'étoit pure feinte. Lorsqu'il fut Empereur, il ne témoigna que de l'indifférence pour les beaux arts. Contre l'usage des premiers Césars, imité sans doute par son pere & par son frere, il se servoit de la plume d'autrui pour dresser ses lettres, ses ordonnances, ses harangues; il ne lisoit même rien, ni poësie, ni histoire, mais seulement les mémoires de Tibere, où il étudioit les maximes de la tyrannie. L'unique preuve qu'il donna de son attention pour la littérature, fut le soin qu'il eut de réparer les bibliotheques consumées par les différens incendies qui avoient successivement affligé Rome. Il rassembla des exemplaires de toutes parts, & il envoya d'habiles copistes à Alexandrie, pour transcrire les livres qui lui manquoient, & rendre plus corrects ceux qu'il

avoit. Ainsi, Domitien étoit du nombre de ceux qui sont bien aises d'avoir des livres, comme une parure, comme un ameublement qui orne leurs salles, sans tirer à conséquence pour leur esprit.

Il étoit si mou & si nonchalant, qu'il négligeoit même les exercices du corps; seulement il tiroit de l'arc avec beaucoup d'adresse, foible mérite pour un Empereur.

Tacite nous trace en abrégé une peinture énergique des malheurs affreux que les Romains éprouverent sous le règne de Domitien. On vit, dit-il, la mer couverte d'exilés, les roches où on les avoit confinés, bientôt après teintes de leur sang; de plus grandes cruautés encore exercées dans la ville même. La naissance, les richesses étoient devenues des crimes; on se rendoit coupable en possédant les honneurs, on se rendoit coupable en ne les possédant pas; mais surtout la vertu étoit le gage le plus certain d'une perte infaillible. Les récompenses des délateurs excitoient encore plus l'indignation que leurs crimes. Ils triomphoient insolemment, les uns décorés de sacerdoces & de consulats, qu'ils étaloient comme de riches dépouilles de leurs déteстables victoires; les autres s'attachant plus au solide qu'à l'éclat, obtenoient des intendances, acquéroient de la puissance à la Cour, & se rendoient la terreur de tous les bons citoyens. On suscitoit les esclaves contre leurs maîtres, les affranchis contre leurs patrons, & si quelqu'un n'avoit point d'ennemis, on se servoit de ses amis pour le perdre.

Au milieu de tant d'horreurs, brillerent des traits de vertu, mais qui ne font que charger celui qui donnoit lieu à ces actions de générosité, par sa tyrannie. Des meres accompagnoient leurs fils en exil, des femmes leurs maris; plusieurs accusés trouverent de la fidélité & du zele dans leurs proches; on vit des esclaves braver, par attachement pour leurs maîtres, toute la rigueur des tourmens; d'illustres personnages subirent la mort avec une constance digne d'être comparée aux modeles les plus vantés de l'antiquité.

DOMITIEN, *Domitianus*, Δομιτιανὸς, (a) fils de Flavius Clémens & de Domitille. Il avoit un frere nommé Vespasien. Ces deux freres ne s'appellerent pas d'abord ainsi; ce fut l'empereur Néron qui changea leur nom, appellant l'un Domitien & l'autre Vespasien. Tout ce que nous sçavons de ces jeunes Princes, c'est que Quintilien fut chargé par l'Empereur du soin de leur instruction; du reste, on ignore ce qu'ils devinrent, & il n'en est plus fait aucune mention dans l'histoire.

DOMITIEN, *Domitianus*, Δομιτιανὸς, (b) Général d'Auréole, prétendoit appartenir à la famille de l'Empereur Domitien, & descendre de Domitille, sœur de ce Prince. Il vainquit Macrien en bataille rangée.

(a) Crév. Hist. des Emp. T. IV. pag. 91.

(b) Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 453, 454.

DOMITIEN, *Domitianus*, Δομίτιανὸς (*a*), l'un de ceux que l'empereur Aurélien fit mourir, l'an de J. C. 271, pour cause & sous prétexte de sédition. C'est peut-être le même que quelques médailles nous apprennent s'être attribué le nom d'Auguste, & peut-être le même encore dont il est parlé dans l'article précédent.

DOMITILLE, *Domitilla*, (*b*) Δομιτίλλα, fille de Vespasien & de Domitia, mourut avant l'élévation de son pere à l'Empire.

DOMITILLE (FLAVIE), (*c*) *Flavia Domitilla*, Φλαβία Δομιτίλλα, étoit fille de la précédente, & par conséquent niece de Domitien. Elle épousa Flavius Clémens, qui fut Consul ordinaire, l'an de J. C. 95. Elle étoit chrétienne aussi-bien que son mari. Ils furent tous deux accusés. Fabius Clémens fut tué par ordre de l'Empereur, aussi-tôt après son consulat. Après sa mort, Domitien voulut obliger Domitille d'en épouser un autre; comme elle ne put s'y résoudre, Domitien la relégua dans l'isle Pandataire, aujourd'hui l'isle de sainte Marie, située dans la baie de Pouzolles. L'histoire ne nous apprend rien davantage de cette Dame; car ce qui est porté dans ses actes supposés, & fait par des manichéens, qu'elle revint sous l'empire de Nerva, qu'elle fut ensuite reléguée de nouveau à Tarracine; pour la religion, sous l'empire de Trajan, & qu'elle fut brûlée avec Euphrosine & Théodore, ses sœurs de lait, n'est d'aucune autorité. Domitille eut une fille nommée comme elle, mariée à Flavius Onésimus. Ce que l'on sçait de l'histoire de Flavius Clémens & de Domitille, est tiré de Dion Cassius, de Suétone, d'Eusebe, & de S. Jerôme.

DOMITILLE, *Domitilla*, (*d*) Δομιτίλλα, sœur de Flavius Clémens, fut reléguée par Domitien dans l'isle de Ponce, l'an de J. C. 96. Quelques-uns l'ont confondue avec la précédente; mais, il y a plus d'apparence qu'elle est différente, & qu'elle fut reléguée en même-tems que la première, dans une isle voisine, & qu'elle y souffrit, selon S. Jérôme, un long & pénible exil, après lequel on croit qu'elle reçut la couronne du martyre.

DOMITIUS [CN.] CALVINUS, *Cn. Domitius Calvinus*, Γν. Δομίτιος Καλουῖνος. (*e*) le premier de la famille Domitia, qui soit parvenu au Consulat. Ce fut l'an de Rome 422, & avant Jesus-Christ 330. Il eut pour collegue A. Cornélius Cossus. C'est dans cette année que Dodwel place la descente d'Alexandre, roi d'Épire, dans l'Italie. Étant abordé à Pestum, il attaqua d'abord les Lucaniens, & ravagea leur païs. Les Samnites accoururent aussi-tôt à leur secours. Ces deux

(*a*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. pag. 29.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. III. pag. 153.

(*c*) Dio. Cass. p. 766. Crév. Hist. des Emp. T. IV. p. 91.

(*d*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV, pag. 91.

(*e*) Tit. Liv. L. VIII, c. 17. Roll. Hist. Rom. T. II. 221.

peuples furent vaincus dans une bataille. Alexandre fit alliance avec les Romains.

DOMITIUS [C.] CALVINUS, *C. Domitius Calvinus*, Κ. Δομίτιος Καλουῖνος, (a) fils de Cn. Domitius Calvinus, fut nommé édile curule avec Sp. Carvilius Maximus, l'an de Rome 453, & avant Jesus-Christ 299. Les Commentateurs de Tite-Live croient qu'on doit lire L. ou Cn. & non pas C. pour le prénom de ce Domitius. Pour moi, je me pencherois pour Cn.

DOMITIUS [Cn.] CALVINUS, *Cn. Domitius Calvinus*, Γν. Δομίτιος Καλουῖνος, (b) Consul avec P. Cornélius Dolabella, l'an de Rome 469, & avant J. C. 283. Il eut pour département la Lucanie. Cette année, les Sénonois & les Étrusques ayant défait dans un combat le préteur Métellus, vouloient absolument aller assiéger Rome même. Déjà ils s'étoient mis en chemin dans cette intention; mais, ayant rencontré sur leur route Cn. Domitius Calvinus, ils lui livrerent bataille, & furent entièrement défaits. Ceux qui avoient échappé au carnage, devenus furieux, tournerent contr'eux mêmes leurs propres armes, & se donnerent la mort.

Cn. Domitius Calvinus parvint à la censure trois ans après, & fit cette année la clôture du dénombrement. C'étoit une cérémonie qui se faisoit avec pompe & religion. Aucun Censeur de race Plébéïenne n'avoit fait cette fonction avant Cn. Domitius Calvinus.

DOMITIUS [Cn.] CALVINUS, *Cn. Domitius Calvinus*, (c) Γν. Δομίτιος Καλουῖνος, fut nommé Consul avec M. Valérius Messala, l'an de Rome 699, & avant Jesus-Christ 53. L'année précédente, il y avoit eu un interrègne. A peine nos deux Consuls eurent-ils pris possession de leur charge, qu'il leur fallut songer à l'élection de leurs successeurs. Ainsi, tout ce que l'on peut dire de leur gestion, se réduit aux tentatives infructueuses qu'ils firent pour la nomination des Consuls de l'année suivante; si ce n'est qu'à leur réquisition il fut rendu un décret du Sénat, qui portoit que dorénavant les Consuls & les Préteurs ne seroient pourvus de gouvernemens de provinces, que cinq ans après l'expiration de leurs magistratures. Comme ces gouvernemens étoient le grand objet de la cupidité des citoyens de Rome, on s'imaginoit qu'en les reculant d'un intervalle de tems considérable, on diminueroit l'ardeur effrénée avec laquelle se poursuivoient les charges qui y donnoient droit. Outre ce motif du

(a) Tit. Liv. L. X. c. 9.

(b) Tit. Liv. L. XIII. Epitom. Roll. Hist. Rom. Tom. II. p. 383, 484. 385, 417, 418.

(c) Dio. Cass. p. 128. *& seq.* Vell. Paterc. L. II. c. 78. Plut. T. I. p. 728, 731. Cæs. de Bell. Gall. L. III. p. 613. *& seq.* Hirt. Pans. de Bell. Alex. p. 714. *& seq.* Crév. Hist. Rom. Tom. VII. p. 234. *& suiv.* p. 464. *& suiv.* T. VIII. pag. 312. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 191. T. XXI. p. 279.

bien public & de réforme, que l'on avoit soin de montrer, César nous apprend que l'on avoit une vue secrete dans ce nouvel arrangement. Il prétend que l'on travailloit par-là contre lui, & que l'on vouloit que les gouvernemens de provinces n'étant plus affectés aux Consuls & aux Préteurs en charge, un petit nombre de personnes, c'est-à-dire, Pompée & ses partisans, disposassent à leur gré de ces importans emplois, & tinssent ainsi toutes les provinces sous leur main.

Les assemblées, pour l'élection des nouveaux Consuls, se tinrent un très-grand nombre de fois; & il s'y livra même des combats, dans l'un desquels Cn. Domitius Calvinus fut blessé. Tout cela aboutit à un nouvel interrègne pour l'année suivante. Cn. Domitius Calvinus, ayant embrassé le parti de César dans la guerre civile, fut envoyé en Macédoine avec cinq cens chevaux & deux légions. Il n'y fut pas plutôt arrivé, que toutes les villes lui envoyerent à l'envi leurs députés. Mais, sur ces entrefaites, il eut nouvelles que Scipion marchoit contre lui à grandes journées, ce qui jetta l'allarme dans tout le païs; car on a toujours plus de peur des choses qu'on ne connoît point. Mais, lorsque Scipion fut à cinq lieues, il tourna tout court vers la Thessalie, contre Cassius Longinus; & comme il se hâtoit pour l'atteindre, on lui manda que Cn. Domitius Calvinus s'avançoit vers lui, avec ses troupes, & qu'il n'étoit pas assez fort pour lui résister; de façon qu'il fut contraint de retourner sur ses pas, & vint si à propos, après avoir marché jour & nuit, qu'on vit paroître d'un côté ses coureurs, & s'élever de l'autre en même tems la poussière de l'armée ennemie.

Ainsi, l'adresse de Cn. Domitius Calvinus, & la diligence de Scipion, furent salutaires à leur parti. Scipion après avoir demeuré deux jours campé près de Cn. Domitius Calvinus, passa la rivière qui les séparoit, & dès le lendemain rangea ses troupes en bataille devant son camp; ce qui obligea Cn. Domitius Calvinus à en faire autant de son côté, jusqu'à s'approcher des retranchemens de l'ennemi, sans que l'autre quittât son poste, & il eut de la peine à retenir l'ardeur des soldats, quoiqu'il en fût séparé par un ruisseau d'un abord très-difficile. Scipion, craignant d'être obligé de combattre le lendemain, ou de demeurer honteusement dans son camp, repassa de nuit la rivière, étant contraint de faire une retraite honteuse, pour s'être avancé témérairement. Il se campa donc à l'autre bord sur une éminence.

Cependant, Cn. Domitius, pour attirer Scipion au combat, feignit de décamper faute de vivres, & se cacha en un lieu couvert, qui n'étoit qu'à trois quarts de lieue de son camp. Mais, comme les premières troupes des ennemis eurent donné dans l'embuscade, elles s'en apperçurent par le hennissement des chevaux, & commencerent à reculer, & celles

d'après à faire face, de sorte que Cn. Domitius Calvinus ne put faire autre chose, que d'investir deux escadrons qui étoient les plus avancés, parmi lesquels étoit M. Opimius, général de la cavalerie, qui se sauva; mais, tous les autres furent tués ou faits prisonniers.

Après avoir été assez long-tems campé devant Scipion, Cn. Domitius Calvinus fut enfin contraint de déloger faute de vivres, & par malheur, il prit la route d'Héraclée; de sorte qu'il alloit se jetter dans les troupes de Pompée, ce qu'il ne pouvoit deviner, non plus que César; car, tous les couriers qu'ils s'étoient dépêchés l'un à l'autre, avoient été pris, parce que Pompée avoit répandu partout la nouvelle de la défaite de César à Dyrrachium. Mais, Cn. Domitius Calvinus évita un si grand danger par le bénéfice même de ses ennemis. Car, quelques-uns de la suite de ces Gaulois, qui s'étoient rendus à Pompée, ayant rencontré par hazard ses coureurs, leur apprirent ce qui s'étoit passé, ou par vanité, ou parce qu'ils s'étoient connus en Gaule; de manière qu'il prévint l'arrivée de Pompée de quatre heures, & alla se joindre à César près d'Égine, à l'entrée de la Thessalie.

Cn. Domitius Calvinus, à la bataille de Pharsale, commandoit le centre de l'armée de César. Il fut ensuite chargé par ce dernier, de veiller sur l'Asie mineure & sur les provinces voisines. Déjotarus, roi de la petite Arménie, venoit alors d'être dépouillé de ses États par Pharnace, fils de Mithridate. Ce Prince eut recours à Cn. Domitius Calvinus; & celui-ci sentit parfaitement que cette affaire intéressoit autant le peuple Romain, que le roi Déjotarus. Il envoya ordre dans le moment à Pharnace de sortir de la petite Arménie, & de ne pas abuser des circonstances où se trouvoit le peuple Romain, pour lui manquer de respect, & en violer les droits & la majesté. Une déclaration si fiere avoit besoin d'être soutenue par la force. Cn. Domitius Calvinus avoit sous ses ordres trois légions; mais, il fut obligé d'en envoyer deux au secours de César, l'une par mer, l'autre par terre. A celle qui lui restoit, il en joignit deux de Galates & autres sujets de Déjotarus, armés & disciplinés par ce Prince, à la Romaine, & une quatrième, qui venoit d'être levée à la hâte dans le royaume de Pont. Avec ces quatre légions, & quelques autres troupes auxiliaires, il s'avança jusqu'auprès de Nicopolis dans la petite Arménie.

Pharnace avoit inutilement tâché de l'amuser par une négociation, & en lui envoyant députés sur députés, pour lui demander que toutes choses demeurassent en état jusqu'à l'arrivée de César. Tout son objet étoit de gagner du tems, parce qu'il sçavoit le danger pressant où étoit César dans Alexandrie. Il avoit même intercepté des couriers, porteurs de lettres, par lesquelles ce Général ordonnoit à Cn. Domitius Calvinus de s'approcher de l'Égypte

par la route de Syrie. Ainsi, ne doutant point que le lieutenant de César ne s'éloignât incessamment, c'étoit pour lui une victoire que de traîner les affaires en longueur.

Cn. Domitius Calvinus, précisément par les mêmes raisons qui engageoient Pharnace à se tenir sur la défensive, étoit très-empressé de combattre; & le désavantage qu'auroient ses troupes à attaquer les ennemis dans la position où ils étoient, ne put le retenir. Mais, n'ayant pas assez de capacité pour y suppléer, & plus ardent qu'habile dans le métier des armes, il fut battu par Pharnace. Les deux légions de Déjotarus lâcherent pied dès le premier choc, & prirent tout d'un coup la fuite. La légion du Pont fut presque entièrement taillée en pièces. Celle qui étoit composée d'anciens soldats de Pompée, soutint seule tout l'effort des ennemis, & fit une retraite honorable, ayant seulement perdu deux cens cinquante hommes. Cette victoire rendit Pharnace absolument maître de la petite Arménie, de la Cappadoce & du Pont. Car Cn. Domitius Calvinus ne fut plus en état de tenir la campagne, & ayant ramassé le mieux qu'il lui fut possible, les débris de sa défaite, il se retira dans la province d'Asie.

Il fut nommé Consul pour la seconde fois avec C. Asinius Pollion, l'an de Rome 712; mais, comme le Consulat, à cause du changement introduit alors dans le gouvernement, n'étoit plus qu'un vain titre, nos deux Consuls n'eurent que peu de part aux affaires publiques. Ils furent même obligés par les Triumvirs, après avoir joui de cette vaine décoration pendant un tems, de céder la place à d'autres, à qui l'on vouloit procurer une pareille illustration.

Au sortir de son Consulat, Cn. Domitius Calvinus alla faire la guerre aux Cerrétains en Espagne, & il acquit l'honneur du triomphe. Ses exploits n'ont rien de bien éclatant; mais il est dû des éloges à sa sévérité par rapport à la discipline. Un corps de ses troupes s'étant laissé battre par les ennemis, & ayant pris honteusement la fuite, Cn. Domitius Calvinus punit les coupables, en décimant plusieurs compagnies, sans épargner même les officiers. Quelques Centurions, & entr'autres, un premier capitaine de légion, nommé Vibullius, souffrirent la bastonnade, supplice ignominieux, & qui alloit même souvent jusqu'à la mort.

Sous le consulat de C. Asinius Pollion, & de Cn. Domitius Calvinus, Hérode fut déclaré par les Romains, roi de la Judée.

DOMITIUS [L.]. AÉNOBARDUS, *ou* ÉNOBARDUS, *L. Domitius Aenobardus*, *Ænobardus*, Λ. Δομίτιος Αἰνόβαρδος *ou* Αἰνόβαρδος. (*a*) Il est le premier de la famille Domitia qui ait porté le surnom d'Enobardus.

On dit que comme il revenoit un jour des champs, deux jeunes

(*a*) Plut. Tom. I, pag. 268.

hommes, dont la beauté avoit quelque chose d'auguste, s'apparurent à lui, & lui commanderent d'apprendre au Sénat & au peuple Romain une victoire, de laquelle on n'étoit pas encore bien assuré; & que pour preuve de leur divinité, ils lui frotterent doucement les joues, de sorte que son poil changeant de couleur, de noir qu'il étoit, devint roux. Cette marque, ajoûte-t-on, pour continuer la fable, demeura depuis à ses descendans, & la plûpart eurent la barbe rousse comme de l'airain. Ils furent honorés de sept Consulats, de deux triomphes, & de deux censures, & continuerent à porter le même surnom, qui signifie proprement un homme à barbe dorée ou à barbe d'airain.

DOMITIUS [Cn.] AÉNOBARDUS, *Cn. Domitius Aenobardus*, Gr. Δομίτιος Ἀηνόβαρδος, (*a*) fils du précédent, étoit édile Plébéïen, avec C. Scribonius, grand curion, l'an de Rome 556, & avant Jesus-Christ 196. Ils appellerent au tribunal du peuple, les fermiers des pâturages qui appartenoient à la république, dont trois furent condamnés à l'amende. L'argent qu'on tira d'eux, fut employé à la construction d'un temple dédié au dieu Faune, dans l'isle que forme le Tibre, auprès de Rome.

Deux ans après, Cn. Domitius Aénobardus fut créé Préteur; & en cette qualité, il eut la charge de rendre la justice aux citoyens de Rome. Il parvint ensuite au Consulat; ce fut l'an de Rome 560. On lui donna pour collegue L. Quintius Flaminius. Ces deux Magistrats eurent ordre de tirer au sort pour sçavoir auquel des deux écherroit le soin de présider aux assemblées de cette année; afin que celui qui se trouveroit exempt de cette commission, se tînt prêt à conduire les légions hors de l'Italie, s'il en étoit besoin. Le sort donna à Cn. Domitius Aénobardus la province que le Sénat lui indiqueroit hors de l'Italie. On dit qu'il arriva cette année plusieurs prodiges; & entr'autres, qu'un bœuf des étables de notre Consul, prononça distinctement ces mots: *Rome prens garde à toi.* On décerna des processions publiques pour les autres prodiges. Mais, les aruspices ordonnerent que le bœuf fût gardé & nourri soigneusement. Quoi qu'il en soit de ces récits fabuleux, Cn. Domitius Aénobardus se rendit par Ariminum, en suivant le chemin le plus court, dans le païs des Boïens, où son collegue le vint trouver en traversant la Ligurie. Alors, prenant chacun de leur côté avec leurs armées, ils ravagerent les terres des ennemis dans toute leur étendue. D'abord, un petit nombre de cavaliers, avec ceux qui les commandoient, ensuite tout leur Sénat avec ceux du païs qui étoient distingués par leur fortune ou par leurs dignités, passerent dans l'ar-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 42. L. XXXIV. c. 42, 49. L. XXXV. c. 10, 20. *& seq.* L. XXXVI. c. 37. Roll. Hist. Rom. Tom. IV. pag. 237.

mée des Consuls, & se rendirent à eux.

L'année suivante, Cn. Domitius Aénobardus resta dans le païs en qualité de Proconsul. Il ne retourna à Rome, qu'après que P. Cornélius, récemment créé Consul, fut arrivé dans la province.

DOMITIUS [CN.] AÉNOBARDUS, *Cn. Domitius Aenobardus*, Γr. Δομίτιος Ἀηνόβαρδος. (*a*) fils de celui qui précede. Il étoit encore fort jeune, lorsqu'il fut nommé Décemvir à la place de Q. Fulvius Flaccus, l'an de Rome 581, & avant Jesus-Christ 171. Deux ans après, on le choisit pour un des commissaires qui furent envoyés en Macédoine, pour visiter les armées de terre & de mer, & rendre compte au Sénat de l'état où ils les auroient trouvées. Il y retourna peu de tems après avec le même titre; & cette fois ce fut pour travailler de concert avec les autres commissaires, qu'il avoit pour collégues, à régler les affaires de la Macédoine. Après avoir rempli ces divers emplois, il ne tarda pas à parvenir au consulat; & ce fut l'an de Rome 590. Son collegue fut P. Cornélius Lentulus.

DOMITIUS [CN.] AÉNOBARDUS, *Cn. Domitius Aenobardus*, Γr. Δομίτιος Ἀηνόβαρδος, (*b*) fils du précédent, fut consul avec C. Fannius, l'an de Rome 630, & avant Jesus-Christ 122. Il eut pour département les Gaules, où commandoit C. Sextius Calvinus. En y arrivant, il y trouva plus d'ennemis que son prédécesseur n'en avoit vaincu. Teutomalius, roi des Salluviens, s'étoit retiré chez les Allobroges, qui entreprirent hautement sa défense; & Bituitus, roi des Arvernes, qui avoit donné asyle dans ses États à plusieurs des chefs de la nation vaincue, envoya même une ambassade à Cn. Domitius Aénobardus, pour lui demander leur rétablissement. Cette ambassade fut sans fruit, & ne servit même vraisemblablement qu'à aigrir les esprits de part & d'autre.

Un nouveau sujet de guerre fut fourni par les Éduens. Ces peuples attaqués d'un côté par les Allobroges, & de l'autre par les Arvernes, eurent recours à Cn. Domitius Aénobardus, qui les écouta favorablement. Tout se prépara donc à la guerre, qui se fit vivement l'année suivante. Les Allobroges & les Arvernes épargnerent au général Romain la peine de venir les chercher; ils marcherent eux-mêmes à lui, & vinrent se camper au confluent de la Sorgue & du Rhône, un peu au-dessus d'Avignon. La bataille se donna en cet endroit. Les Romains remporterent la victoire; mais, ils en furent principalement redevables à leurs éléphans, dont la forme étrange & inusitée effraya & les chevaux & les cavaliers. L'odeur des éléphans insupportable aux chevaux, comme le

(*a*) Tit. Liv. L. XLII. c. 28. L. XLIV. c. 18. L. XLV. c. 17. Roll. Hist. Anc. Tom. V. pag. 104.

(*b*) Vell. Patercul. L. II. c. 10. Roll. Hist. Rom. T. V. p. 273. & *suiv.*

remarque Tite-Live en plus d'un endroit, contribua aussi sans doute à ce désordre. Il resta, dit Orose, vingt mille Gaulois sur la place ; trois mille furent fait prisonniers.

Cependant, on nomma à Rome deux nouveaux consuls. Q. Fabius Maximus, l'un des deux, étant arrivé dans les Gaules, les Allobroges & les Arvernes, dont le courage n'étoit point abattu par une aussi grande défaite que celle qu'ils venoient d'essuyer, allerent au-devant de lui; mais, ils furent vaincus de nouveau, & perdirent, dit-on, six vingt mille hommes dans cette seconde bataille. Les deux peuples alliés, accablés d'un si rude coup, se résolurent à demander la paix. Il ne s'agissoit que de sçavoir auquel des deux généraux ils s'adresseroient. Car, Cn. Domitius Aénobardus étoit encore dans la province. La raison vouloit qu'ils préférassent Q. Fabius Maximus, qui étoit Consul, & dont la victoire étoit plus éclatante que celle de Cn. Domitius Aénobardus; ils le firent. Celui-ci, homme fier & hautain, s'en vengea sur Bituitus, par une noire perfidie. Il engagea ce Prince à venir dans son camp sous prétexte d'une entrevue; & lorsqu'il l'eut en son pouvoir, il le fit charger de chaînes & l'envoya à Rome.

Cn. Domitius Aénobardus ne passa pas seulement dans les Gaules l'année qui suivit celle de son Consulat, mais encore une partie de l'année snivante. Il s'y fit élever un trophée orné des dépouilles des ennemis, dans le lieu même où il les avoit vaincus. C'étoit une nouveauté pour les Romains, qui, comme le remarque un Historien, n'ont jamais insulté par de semblables monumens, aux peuples qu'ils avoient soumis. Pompée érigea aussi un trophée dans les Pyrénées, après avoir pacifié l'Espagne, & en fut blâmé. On a remarqué encore comme un trait de faste & d'arrogance dans Cn. Do-Domitius Aénobardus, qu'il parcourut la province monté sur un éléphant. Ces sortes de traits qui décelent le caractère, ne doivent point être omis dans un ouvrage destiné à faire connoître les hommes.

De retour à Rome, Cn. Domitius Aénobardus obtint les honneurs du triomphe.

DOMITIUS [CN.] AÉNOBARDUS, *Cn. Domitius Aenobardus*, (a) Γν. Δομίτιος Α'ηνόϐαρδος, fils du précédent, étoit tribun du peuple pendant le troisième consulat de C. Marius, l'an de Rome 649. En cette qualité, il accusa devant le peuple Scaurus, prince du Sénat. Il s'agissoit d'un crime très-grave, mais qui ne nous est expliqué qu'en termes vagues par l'unique Auteur qui en fasse mention. Cn. Domitius Aénobardus accusoit Scaurus d'une espèce de profanation de plusieurs sacrifices du peuple Romain, & en particulier de ceux que l'on célébroit à Lavinium

(a) Dio. Cass. p. 46. Vell. Paterc. L. II. c. 12. Roll. Hist. Rom. Tom. V. pag. 392. & *suiv.*

en l'honneur des dieux Pénates de Troie, transportés, disoit-on, en Italie par Énée. L'accusateur étoit très ardent; car, il avoit un motif de haine personnelle contre Scaurus, à qui il s'en prenoit de n'avoir point été choisi pour succéder à son pere dans la place d'Augure. Cependant, il eut assez de générosité pour refuser les mémoires secrets qu'un esclave de Scaurus lui apporta contre son maître. Il eut horreur non seulement du traître, mais de la trahison, & renvoya ce misérable à Scaurus. On cite un trait semblable de l'orateur L. Crassus par rapport à Carbon; & ces deux exemples donnent lieu à Valere Maxime de s'écrier : » Comment alors la » justice s'observoit - elle entre » amis, puisqu'elle étoit si fort » respectée même entre accusa- » teurs & accusés ! « Scaurus fut absous, mais ce ne fut point sans peine. Des trente - cinq tribus trois le condamnerent, & dans celles même qui lui furent favorables, le nombre des suffrages d'absolution ne surpassa pas de beaucoup celui des suffrages contraires.

Cn. Domitius Aénobardus, n'ayant pu se venger de Scaurus, attaqua tout le corps des Prêtres publics de Rome, qu'il priva d'un très-beau privilege. Les Prêtres publics, c'est-à-dire, les Augures, les Pontifes, étoient en possession de remplir les places vacantes dans leurs colleges par voie de cooptation. Le tribun irrité fit passer une loi, qui transféroit au peuple le droit de nommer à ces Sacerdoces. Mais, comme le respect de la religion ne permettoit pas que le peuple conférât le titre, Cn. Domitius Aénobardus se règla sur ce qui étoit déjà en usage par rapport au grand Pontife. On convoquoit la plus petite moitié du peuple, c'est-à-dire, dix-sept tribus seulement, tirées au sort; & celui qui avoit la pluralité des suffrages dans cette assemblée des dix - sept tribus, étoit coopté par les Pontifes. Le tribun même fit ordonner que la même chose se pratiqueroit à l'égard de toutes les autres places de Pontife & d'Augure. Il en fut bien récompensé; car, peu de tems après, il fut lui-même élu grand Pontife.

Il parvint ensuite au consulat l'an de Rome 656, & eut pour collegue L. Cassius Longinus. Quatre ans après, il exerça la censure avec l'orateur L. Crassus, dont nous avons déjà parlé. Ils publierent une ordonnance contre les rhéteurs Latins, qui commençoit à s'introduire dans la ville, au lieu qu'auparavant on n'y connoissoit que les rhéteurs Grecs. Il ne paroît pas que la censure de Cn. Domitius Aénobardus & de L. Crassus ait été fort utile à la République, ni qu'elle leur ait fait beaucoup d'honneur à eux-mêmes. Elle se passa presque toute en querelles & en débats entre eux, dont la source étoit dans la diversité de leurs caractères. Cn. Domitius Aénobardus étoit dur; & L. Crassus, au contraire, donnoit dans une élégance qui approchoit fort du luxe, & qui ne

lui laissoit guère d'autorité pour condamner des excès dont il donnoit lui-même l'exemple. Son collegue lui en faisoit des reproches; & L. Crassus ne cherchoit qu'à les éluder par des plaisanteries. Il dit un jour de Cn. Domitius Aénobardus : *Qu'il ne falloit pas s'étonner qu'il eût la barbe d'airain, puisqu'il avoit la bouche de fer, & le cœur de plomb.*

DOMITIUS [L.] AÉNOBARDUS, *L. Domitius Aenobardus*, (a) Λ. Δομίτιος Ἀηνόβαρδος, frere de celui dont on vient de parler, fut consul avec C. Cœlius Caldus l'an de Rome 658, & avant J. C. 94. Sous leur consulat, Norbanus fut appellé en jugement, comme s'étant rendu coupable de lèse-majesté publique, par la sédition dont il avoit été l'auteur.

Ce L. Domitius Aénobardus est, sans doute, celui dont Cicéron raconte le trait suivant. Lorsqu'il étoit préteur en Sicile, on lui apporta un sanglier d'une grandeur extraordinaire. Il l'admira, demanda qui l'avoit tué; & apprenant que c'étoit le berger d'un certain particulier, il ordonna qu'on le fît venir. Ce berger accourut avec ardeur, persuadé qu'il va recevoir l'éloge & la récompense qu'il se promet de cette action. L. Domitius Aénobardus lui demande comment il a tué cette bette énorme? Il lui répond que c'est à la chasse. Au même instant, le préteur le fait attacher à une croix. Ce jugement paroîtra, sans doute, trop févère, je n'en disconviens point, dit Cicéron; mais, je comprends que L. Domitius Aénobardus aima mieux se montrer inflexible en punissant, que lâche & foible en un point où il s'agissoit de l'observation d'une loi.

DOMITIUS [Cn.] AÉNOBARDUS, *Cn. Domitius Aenobardus*, (b) Γν. Δομίτιος Ἀηνόβαρδος, gendre de L. Corn. Cinna. Étant en Afrique vers l'an 81 avant Jesus-Christ, il se mit à assembler des forces; & soutenu d'Hiertas ou Hiabas, roi d'une partie de la Numidie, il paroissoit être en état de se faire craindre. Pour arrêter le mal dans son origine, on donna ordre à Pompée de passer incessament en Afrique.

Bientôt les deux armées furent en présence, séparées par une ravine dont la descente étoit roide & le sol raboteux. Il survint une pluie accompagnée d'un grand vent, qui ayant commencé dès le matin, dura tout le jour; en sorte que Cn. Domitius Aénobardus, désespérant de pouvoir combattre, donna le signal de la retraite. Pompée conçut que ce moment lui étoient favorable. Sur le champ il s'avança, passa la ravine, attaqua les adversaires, qui ne songeant alors qu'à se retirer, se troublerent aisément; d'autant plus que le vent & la tempête leur donnoient dans le

(a) Cicer. in Verr. L. VII. c. 6. Roll. Hist. Rom. T. V. p. 467.

(b) Plut. Tom. I. p. 624. Crév. Hist. Rom. T. VI. p. 63, 64.

visage. Ils furent donc repoussés dans leur camp, & les soldats de Pompée le proclamerent *Imperator*. Mais, il leur déclara qu'il ne recevoit point cet honneur, tant que le camp des ennemis subsistoit; & qu'il ne croiroit point mériter ce titre si glorieux, qu'auparavant ils n'eussent forcé les ennemis dans leurs retranchemens. Il étoit déjà tard, & de plus les nuages formoient une telle obscurité, qu'ils avoient peine à se reconnoître les uns les autres; & Pompée lui-même avoit couru risque dans le combat d'être tué par un de ses soldats, qui lui avoit demandé le mot, & à qui il n'avoit pas répondu assez promptement. Néanmoins, les troupes animées, & par la victoire, & par le courage de leur Général, marchent au camp des ennemis. Pompée combattoit à leur tête sans casque, pour prévenir un second accident pareil au premier. Le camp est emporté, & Cn. Domitius Aénobardus tué sur la place. Le carnage fut grand, & de vingt mille hommes, à peine s'en sauva-t-il trois mille. Une victoire si complette soumit tout le païs, dont les villes, ou reçurent le vainqueur, ou furent bien-tôt forcées.

DOMITIUS [L.] AÉNOBARDUS, *L. Domitius Aenobardus*, (a) Λ. Δομίτιος Α'ηνόβαρδος, exerçoit la questure, l'an de Rome 686, & avant J. C. 66. Il étoit encore fort jeune; mais, cela ne l'empêcha pas de s'opposer à la violence ouverte du tribun Manilius, qui, par une loi nouvelle, vouloit qu'on distribuât les affranchis dans toutes les tribus. Ce tribun s'étoit déjà emparé des avenues du Capitole, lorsque L. Domitius Aénobardus, ayant rassemblé quelques braves gens, se jetta sur sa troupe, la dissipa & en tua plusieurs.

Quelques années après, L. Domitius Aénobardus fut nommé prêteur; & en cette qualité, il se déclara ouvertement contre César. Car, il fut d'avis que l'on soumît à l'examen du Sénat les actes de son consulat, dans le dessein de les faire casser. On le vit ensuite se mettre sur les rangs pour briguer le consulat avec Pompée & Crassus. Tous les autres candidats s'étant désistés, lui seul, sans craindre la puissance de deux si redoutables concurrens, ni même les nouveaux renforts de soldats de César, qui avoient été envoyés pour les appuyer, osa entrer en lice contre eux, & soûtenir jusqu'au bout le combat. Il se piquoit de fermeté; & de plus il étoit puissamment encouragé par Caton, dont il avoit épousé la sœur de pere & de mere, Porcia. Caton lui fit un devoir de pousser son entreprise, en lui représentant qu'il ne s'agissoit point ici de la poursuite du consulat, mais de la liberté des Romains. Cette

(a) Appian. pag. 448. *& seq.* Cæs. de Bell. Gall. L. V. p. 156. de Bell. Civil. L. I. p. 437, 453. *& seq.* Plut. T. I. pag. 646. *& seq.* Crév. Hist. Rom. T. VI. p. 304, 621. T. VII. p. 92, 93, 94, 118. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 191. T. XIII. p. 80.

résolution généreuse attira à L. Domitius Aénobardus la faveur de tous les bons citoyens, & de ceux même dont les vues, sans être fort élevées ni fort étendues, étoient néanmoins droites & simples. Outre ceux qui se déclaroient ouvertement par leurs discours, on espéroit que plusieurs autres, qui gardoient le silence, favoriseroient L. Domitius Aénobardus lorsque le moment seroit venu. Les suffrages se donnoient par bulletins; & cette voie étoit propre à enhardir ceux qui n'osoient pas montrer ouvertement ce qu'ils pensoient.

Pompée & Crassus en eurent réellement peur; & pour se délivrer de toute incertitude sur le succès, ils recoururent à la violence. Lorsque L. Domitius Aénobardus, accompagné de Caton, alloit avant le jour au champ de Mars, pour solliciter les suffrages, il tomba dans une embuscade préparée par ses rivaux. L'esclave qui portoit le flambeau devant lui, fut tué; & Caton fut blessé au bras. Néanmoins, cette ame intrépide, qui ne craignit jamais aucun danger, s'opiniâtroit à ne point céder, & exhortoit L. Domitius Aénobardus à combattre jusqu'au dernier soupir pour la liberté contre les tyrans. L. Domitius Aénobardus plus timide, ou plus prudent, ne jugea pas à propos d'aller plus loin, & se retira dans sa maison. Ce fut par cette suite de violences & d'intrigues que Pompée & Crassus obtinrent un second consulat.

L. Domitius Aénobardus fut cependant décoré de cette dignité l'année suivante, c'est-à-dire, l'an de Rome 698, & eut pour collegue Appius Claudius Pulcher. Il soutint mal sur la fin de son consulat, le personnage d'homme de bien qu'il avoit toujours affecté. On parle d'une convention entre son collegue & lui d'une part, & deux Candidats de l'autre; convention non pas verbale, mais faite par acte, & garantie par plusieurs amis des contractans, moyennant laquelle les deux Candidats devoient, s'ils étoient nommés, payer à chacun des deux Consuls quatre mille sesterces, s'ils n'aimoient mieux leur faire trouver trois augures & deux personnages consulaires, qui autorisassent, par une déclaration solemnelle & authentique, une loi fausse & un Sénatusconsulte faux, dont les Consuls avoient besoin par rapport aux gouvernemens de provinces où ils devoient aller en sortant de charge. Cette convention fut lue en plein Sénat. Il y avoit là de quoi faire mourir de honte les deux Consuls. En effet, L. Domitius Aénobardus demeura horriblement confus. Pour son collegue, qui n'avoit rien à perdre du côté de la réputation, il ne parut nullement déconcerté. Une affaire aussi criante & aussi infame n'eut point d'autre suite.

Deux ans après, L. Domitius Aénobardus fut déclaré président d'une commission extraordinaire, établie par Pompée pour connoître des violences qui s'étoient commises depuis peu, & nommément

ment du combat où Clodius avoit été tué par Milon. Depuis, il fut nommé gouverneur de la Gaule; mais, il ne paroît pas qu'il en ait jamais fait aucune fonction. Ce que nous sçavons de certain, c'est qu'il commandoit dans Corfinium, avec quelques troupes qu'il avoit tirées, tant d'Albe que du païs des Marses & des Péligniens, & des autres contrées voisines, lorsque César marcha contre cette ville. Au bruit de son arrivée, L. Domitius Aénobardus envoya cinq cohortes, pour rompre le pont qui étoit à quelques trois quarts de lieue de la ville; mais elles furent repoussées par les coureurs de César, qui vint se camper ensuite sous les murs de la place.

L. Domitius Aénobardus dépêche en même tems vers Pompée, pour avoir du secours, & lui mande qu'il étoit aisé, avec leurs deux armées, d'enfermer César, & de lui couper les vivres; du reste, que s'il ne le venoit secourir, il l'abandonneroit à la merci des ennemis, avec plus de trois légions, & un grand nombre de Sénateurs & de Chevaliers. Il fait porter ces lettres, sous promesse de grandes récompenses, par des gens qui avoient connoissance du païs, & cependant encourage les siens à se défendre. Il dispose des machines sur le rempart, assigne à chacun son quartier, & promet quatre arpens de ses propres héritages à chaque soldat, & autant à proportion aux officiers & aux vétérans qui l'étoient venu servir.

Cependant, César se retrancha avec un grand soin les trois premiers jours du siège, fit venir des bleds des villes voisines, & résolut d'attendre dans son camp le reste de son armée. Mais, la huitième légion étant arrivée avec vingt cohortes nouvellement levées en Gaule, & environ trois cens chevaux Germains, il dressa un nouveau retranchement de l'autre côté de la ville, où il laissa Curion pour commander; puis il enferma la place d'une circonvallation.

Comme elle étoit fort avancée, Pompée manda à L. Domitius Aénobardus, qu'il ne s'étoit pas enfermé dans la place par son ordre, & qu'il ne vouloit pas hazarder une bataille pour l'aller secourir. Il ajoûtoit qu'il le vînt trouver s'il pouvoit avec ses troupes; mais, cela lui étoit impossible, à cause de la circonvallation. L. Domitius Aénobardus, ayant reçu cette réponse par ceux qu'il avoit envoyés, dit tout haut dans le conseil, que le secours arriveroit bientôt, & qu'en attendant, il ne falloit point perdre courage, mais se préparer à la défense, quoiqu'il se disposât secrétement à sa retraite. Comme son visage ne s'accordoit pas avec ses paroles, & qu'on le voyoit agir tumultuairement, & s'entretenir en particulier avec ses amis, au lieu de paroître en public, on se douta bien de ce qui en étoit.

Sur le soir donc les soldats tiennent des assemblées secretes, où ils représentent, par l'entremise de leurs officiers & des principaux d'entr'eux, que pendant qu'ils sont assiégés par César, & que la cir-

convallation eſt preſque achevée, L. Domitius Aénobardus, ſur la parole duquel ils s'étoient enfermés dans la place, ſongeoit à ſe retirer, & qu'ils devoient auſſi en faire autant. Les Marſes s'oppoſent d'abord à cette réſolution, & s'emparent d'un poſte avantageux. La diſcorde fut ſi grande, que peu s'en fallut qu'on n'en vînt aux mains; mais, enfin, après pluſieurs allées & venues, les Marſes apprirent le deſſein de L. Domitius Aénobardus, qu'ils avoient ignoré au commencement; & ils ſe ſaiſirent tous enſemble de ſa perſonne, & offrirent à Céſar de le livrer avec la place.

Céſar accepta leurs offres avec joie; mais cependant, comme la nuit approchoit, il ne voulut point entrer ſur le champ dans la ville, de peur que pendant la licence des ténebres elle ne fût pillée par le ſoldat. Seulement il ordonna à ſes troupes de faire une garde très-exacte tout autour des murs, & d'empêcher que même un ſeul homme ne pût s'échapper. Céſar remarque que la garde ſe fit avec une attention & une vigilance infinies, & que tout ſon camp étoit dans l'attente de ce qu'il alloit décider, ſoit du ſort des habitans, ſoit de celui des illuſtres perſonnages qui étoient enfermés dans la place.

L. Domitius Aénobardus, comme nous l'avons remarqué, s'étoit toujours montré l'ennemi déclaré de Céſar. Jugeant donc de la haine de Céſar pour lui par celle qu'il portoit lui-même à Céſar, lorſqu'il ſe vit près de tomber en ſa puiſſance, il n'en eſpéra aucun quartier; & courageux par timidité, il réſolut de ſe donner la mort, pour ne point mourir au gré & par l'ordre de ſon ennemi. Il ordonne à ſon médecin, qui étoit un de ſes eſclaves, de lui préparer du poiſon; & lorſque le breuvage lui eſt apporté, il l'avale avec conſtance, & ſe jette ſur ſon lit. Quelques heures après arrive Lentulus, qui lui fait le récit de la clémence de Céſar. Alors L. Domitius Aénobardus, au déſeſpoir, ſe lamente, & s'accuſe lui-même de précipitation & d'aveuglement. Son médecin le conſola: » Raſſurez-vous, lui dit-il, c'eſt » un ſoporatif, & non pas un » poiſon mortel que je vous ai » donné. Il ne vous en arrivera » aucun mal. « L. Domitius Aénobardus reprit courage, & attendit le moment où il lui faudroit paroître devant Céſar.

Ce fut au point du jour que Céſar commanda qu'on lui amenât tous les Sénateurs, les fils de Sénateurs, les tribuns des ſoldats, & les Chevaliers Romains, avec le fils de L. Domitius Aénobardus. Il donna ſes ordres pour qu'on les mît à couvert des inſultes du ſoldat; & après quelques reproches ſur leur animoſité contre lui, qu'il prétendoit n'avoir pas méritée, il les renvoya tous, ſans tirer d'eux aucune vengeance, ſans en exiger aucune promeſſe. Il fit plus. L. Domitius Aénobardus avoit apporté à Corfinium ſix millions de ſeſterces, qui lui avoient été donnés par Pompée pour payer ſes troupes. C'étoit donc un argent

qui appartenoit à la République ; & César pouvoit se l'approprier. Il le rendit néanmoins à L. Domitius Aénobardus, ne voulant pas paroître, dit-il lui-même, respecter seulement la vie des hommes, mais être exempt de toute avidité pour leur argent. Quant à ce qui regarde les troupes de L. Domitius Aénobardus, il les enrôla sous ses enseignes, & les fit bientôt après passer en Sicile.

L. Domitius Aénobardus, au sortir du camp de César, alla cacher sa honte dans une maison de campagne, où il se tint quelque tems renfermé, se livrant à de tristes réflexions. On le vit cependant reparoître quelque tems après dans le parti de Pompée, & s'y distinguer même par son acharnement contre celui à qui il étoit redevable de la vie. On ne seroit point étonné que César traitât cette conduite d'ingratitude punissable ; mais son ame fière & généreuse ne connoissoit point un pareil langage. Il s'explique sur ce sujet de la façon du monde la plus noble dans une lettre à Cicéron.
» Ce n'est point, dit-il, une rai-
» son pour moi de me repentir de
» ma clémence, que d'apprendre
» que ceux que j'ai renvoyés de
» Corfinium, sont partis pour
» aller me faire la guerre. Je suis
» charmé qu'ils se montrent tou-
» jours dignes d'eux-mêmes, com-
» me il me convient, à moi, de
» ne me point démentir. «

L. Domitius Aénobardus fut tué, après la bataille de Pharsale, comme il s'enfuyoit vers les montagnes, l'an de Rome 704, avant l'Ere Chrétiene 48. Ce furent des Cavaliers qui l'atteignirent, & qui lui ôterent la vie, par l'ordre de M. Antoine, selon que l'assure Cicéron.

DOMITIUS (CN.) AÉNOBARDUS, *Cn. Domitius Aenobardus*, Γr. Δομίτιος Α'ηνόϐαρϐος, (a) fils du précédent, fit ses premières armes sous la conduite de son pere. La haine irréconciliable de ce dernier contre César, étoit passée au fils comme par droit d'héritage. Cependant, M. Antoine, dans Appien, assure positivement que Cn. Domitius Aénobardus n'eut point de part à son meurtre; & le témoignage de Suétone y est conforme. Ce qui rend néanmoins la chose douteuse, c'est que Cicéron, dans sa seconde Philippique, le range parmi les conspirateurs. Peut-être fut-il du nombre de ceux qui eurent la vanité, immédiatement après la mort de César, de se joindre à Brutus & à Cassius dans le capitole, pour partager la gloire d'une action dont ils n'avoient point couru les risques. En ce cas, on sera peu étonné que Cicéron, parlant avec éloge de la conspiration, ait cru devoir en faire honneur à Cn. Domitius Aénobardus, qui le souhaitoit ; & d'un autre côté, depuis que cette même conspiration fut devenue un crime punissable du dernier supplice, il est encore plus

(a) Plut. Tom. I. p. 945. Corn. Nep. in Pomp. Attic. c. 22. Vell. Paterc. L. II. c. 72. Dio. Cass. pag. 361. *& seq.* Cæs. de Bell. Civil. L. I. p. 459. Crév. Hist. Rom. T. VIII. p. 183, 184, 242, 260. *& suiv.*

aisé de concevoir que Cn. Domitius Aénobardus s'en soit purgé avec soin, & qu'il ait publié hautement, selon la vérité, qu'il en étoit innocent. Ce qui est certain, c'est qu'il en fut cru, & que, du consentement d'Octavien, il parvint au Consulat; & son fils s'allia même à la maison des Césars, & devint l'ayeul de l'empereur Néron. Mais, reprenons en peu de mot le fil de son histoire.

Après le meurtre de César, Cn. Domitius Aénobardus s'étant donc joint à Brutus & à Cassius, fut envoyé, l'an 42 avant J. C. avec une flotte de cinquante vaisseaux, au secours de Statius, ou de Staius Murcus, qui croisoit sur les côtes d'Epire, pour empêcher les convois que l'on entreprendroit d'envoyer d'Italie en Macédoine aux Triumvirs. Les deux flottes combinées, ayant attaqué un puissant renfort qui leur arrivoit d'Italie, le dissiperent & le détruisirent entièrement. Ce renfort comprenoit deux légions, dont l'une étoit la légion Martiale, si renommée pour sa bravoure, de plus la cohorte Prétorienne de l'un des triumvirs, se montant à deux mille hommes; enfin mille à douze cens chevaux, & quelques nouvelles levées, dont le nombre n'est pas marqué. Toutes ces troupes ayant été embarquées sur des bâtimens de transport, sous l'escorte de quelques vaisseaux de guerre, Cn. Domitius Aénobardus & Statius Murcus vinrent à leur rencontre. Le combat fut rude, & si la valeur eût pu décider du succès, l'avantage seroit resté aux troupes triumvirales; mais, l'inégalité étoit trop grande entre des bâtimens de charge & des galères armées en guerre; & le petit nombre de celles qui servoient d'escorte au convoi, fut accablé par la multitude des vaisseaux ennemis. Tout périt par le fer & par le feu, ou se vit forcé de se rendre aux vainqueurs, & de prendre parti avec eux. Il y eut quelques pelotons qui se jetterent sur des rochers ou dans des isles désertes; & là, manquant de tout, la faim les contraignit de ronger les voiles & les cordages, & ils tâchoient de tromper leur soif, en léchant la poix & le goudron.

Bientôt après se donna la seconde bataille de Philippes, qui fut le tombeau du parti républicain. Tout ce qui échappa de forces navales, vint se ranger sous les ordres de Cn. Domitius Aénobardus & de Statius Murcus. Cette réunion se fit sur la mer Ionienne. Cependant, il s'agissoit de prendre un parti, par rapport à ces tristes débris d'une puissance peu auparavant formidable. Malgré le désastre de Philippes, les deux chefs étoient également éloignés de rechercher l'amitié des Triumvirs, qui leur paroissoient avec raison dignes de toute leur haine. Mais, d'accord sur ce qu'ils devoient fuir, ils se partageoient sur ce qu'il convenoit de faire. Statius Murcus, esprit plus solide & moins élevé, voyoit qu'il ne leur seroit pas possible de résister par eux-mêmes aux Triumvirs, & il vouloit que l'on s'attachât à Sext. Pompée, afin de former un seul corps de tous les

ennemis de la tyrannie. Cn. Domitius Aénobardus, qui étoit fier & d'un courage altier, jaloux des droits de la liberté, & peut-être de la qualité de chef de parti, ne s'accommodoit pas mieux d'obéir à Sext. Pompée, que de se soumettre à M. Antoine & à Octavien. L'ambition que lui inspiroient son rang & sa naissance, le portoit à ne point céder à aucun de ceux qu'il pouvoit regarder comme ses égaux. Il proposoit donc de défendre la République avec les forces qui leur restoient, & de se maintenir jusqu'au dernier moment dans l'indépendance, qui seule étoit digne des Romains.

Non seulement Statius Murcus & Cn. Domitius Aénobardus soutinrent très-vivement leur avis, mais ils l'exécuterent. Statius Murcus, avec ceux qui voulurent le suivre, passa en Sicile, & porta à Sext. Pompée une grande augmentation de puissance. Cn. Domitius Aénobardus s'opiniâtra à tenir la mer sous sa propre bannière; mais bientôt désabusé d'un projet impraticable, il se prêta à la proposition que Pollion lui fit de s'attacher à M. Antoine, & de le reconnoître pour chef. Il joignit donc sa flotte à celle de ce Triumvir; & celui-ci, pour l'éloigner de sa personne, lui donna le gouvernement de la Bithynie.

Quelques années après, Cn. Domitius Aénobardus fut créé Consul avec C. Sosius. Sous leur consulat, les choses s'aigrirent beaucoup entre M. Antoine & Octavien. Cela fut porté à un point, que Cn. Domitius Aénobardus, ainsi que son collegue, jugea à propos de sortir secrétement de Rome. Il alla joindre M. Antoine qu'il trouva à Éphese avec la reine Cléopâtre; mais il ne fut pas constamment attaché à son parti; la fidélité qu'il lui avoit gardée, fut ébranlée par ses mauvais succès. Quoique d'illustres personnages abandonnassent en même-tems M. Antoine, il n'y eut personne dont le changement de parti lui fût plus sensible que celui de Cn. Domitius Aénobardus. C'étoit de tous les amis de M. Antoine le plus distingué par sa naissance, par son rang, par l'élévation de son courage. Il n'avoit point voulu se rabaisser à faire sa cour à Cléopâtre, & il étoit le seul qui en lui parlant ne l'eût jamais appellée que par son nom. En conséquence, il eut à essuyer tous les jours mille désagrémens de la part de cette orgueilleuse Princesse. Le dépit qu'il en conçut, & peut-être la crainte d'un évènement fâcheux, auquel il voyoit que les choses se préparoient, l'engagerent à aller chercher plus de considération & une meilleure fortune auprès d'Octavien. Quoique malade, & ayant actuellement la fievre, il se jetta dans un esquif, & fit heureusement le trajet. M. Antoine fut piqué, & il se vangea en plaisantant sur Cn. Domitius Aénobardus, & en attribuant sa fuite à l'impatience de revoir une affranchie qu'il aimoit, & sans laquelle il ne pouvoit vivre. Du reste, il en usa généreusement à son égard; & contre l'avis de Cléopâtre, il lui renvoya ses équipages & tout ce qui lui

avoit appartenu. Cn. Domitius Aénobardus mourut quelque tems après, sans avoir eu le tems de rendre aucun service à Octavien, si ce n'est que son exemple décréditoit le parti qu'il avoit abandonné, & fut pour plusieurs un motif d'en faire autant. On comptoit alors l'an 31 avant l'Ére chrétienne.

DOMITIUS (Cn.) *Cn. Domitius* (*a*), Γ. Δομίτιος, officier qui commandoit la cavalerie en Afrique pour César. Dans la bataille où C. Scribonius Curion fut tué, quand il vit qu'il n'y avoit plus de ressource, il fut le premier à lui conseiller de se sauver avec le peu de gens qui lui restoient, & lui promit même de ne pas l'abandonner. Mais, C. Scribonius Curion lui répondit qu'il n'oseroit se présenter devant César, après la défaite de son armée, & se fit tuer en combattant. Cn. Domitius n'eut pas le courage de l'imiter. Il paroît être le même que ce Domitius Calvinus, Consul pour la première fois l'an de Rome 699.

Plutarque, (*b*) dans la vie de Sertorius, parle d'un Domitius qui fut défait par le questeur de ce fameux capitaine. Ce doit être quelqu'un de ceux dont il est parlé ci-dessus.

DOMITIUS (Apulus), (*c*) *Apulus Domitius*. Cicéron parle de cet Apulus Domitius, dans sa onzième Philippique. Il dit que ses biens avoient été confisqués depuis peu.

DOMITIUS, *Domitius*, (*d*) Δομίτιος, citoyen d'Intimélie, étoit distingué par sa naissance. Il eut l'honneur de recevoir chez lui Jules César, & périt depuis dans une sédition qui s'étoit élevée à Intimélie même. Ce fut le fils d'une esclave qui l'étrangla, s'étant laissé gagner par argent.

DOMITIUS (L.) AÉNOBARDUS, *L. Domitius Aenobardus*, (*e*) Λ. Δομίτιος Αἰνόβαρδος, tiroit tout son éclat & toute sa gloire de son pere, qui, pendant les guerres civiles, étoit le maître de la mer, avant que d'avoir embrassé le parti de M. Antoine, puis celui d'Auguste. Son ayeul avoit été tué à la bataille de Pharsale, en soutenant les intérêts de la République. Pour lui, il fut choisi pour être l'époux d'Antonia, fille aînée d'Octavie. Dans la suite, il passa l'Elbe à la tête d'une armée, pénétra dans la Germanie, plus avant qu'aucun des généraux précédens, & par les avantages qu'il remporta, mérita l'honneur du triomphe. On parle d'une chaussée qu'il fit élever dans ce païs, entre des marais vastes & profonds, dans la longueur d'une lieue. Tacite appelle cette chaussée les longs ponts.

Les mœurs & la conduite de L. Domitius Aénobardus, n'offrent rien que de blâmable. Dans sa jeunesse, il se piqua du honteux honneur d'être un excellent cocher. Arrogant, prodigue, intraitable, il

(*a*) Cæs. de Bell. Civil. L. II. p. 568.
(*b*) Plut. T. I. p. 574.
(*c*) Cicer. Philipp. 11. c. 298.
(*d*) Cicer. ad Amic. L. VIII. Epist. 15.

(*e*) Tacit. Annal. L. I. c. 63. L. IV. c. 44. Vell. Paterc. L. II. c. 72. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 60, 93, 154, 155, 345, 500, 501.

força, étant simple Édile, le Censeur Plancus de lui céder le haut du pavé. Dans les jeux qu'il donna comme Préteur & comme Consul, il produisit sur la scène des Chevaliers Romains & des Dames d'un nom illustre. Il fit aussi exécuter des combats de gladiateurs qui durerent plusieurs jours, mais avec tant de cruauté, qu'Auguste, après l'en avoir repris inutilement dans le particulier, publia une ordonnance pour arrêter cet excès. Il mourut l'an de J. C. 25. Il avoit géré le Consulat avec P. Cornélius Scipion, dix ans auparavant.

DOMITIUS (CN.) AÉNOBARDUS, *Cn. Domitius Aenobardus*, Γν. Δομίτιος Ἀηνόβαρδος, (a) fils du précédent, épousa Agrippine, fille de Germanicus, l'an de J. C. 28. Sa noblesse du côté de son pere étoit encore relevée par l'honneur qu'il avoit d'appartenir à la maison impériale, du côté de sa mere, fille aînée d'Octavie; mais, il dégradoit cette haute naissance par un caractère féroce, & par des mœurs détestables. A peine sorti de l'enfance, lorsqu'il accompagnoit en Orient le jeune C. César, il tua un de ses affranchis, qui n'avoit pas voulu boire autant qu'il le lui ordonnoit. En conséquence de ce crime, on l'éloigna de ce Prince, mais il n'en devint pas plus modéré. Dans une bourgade sur le chemin d'Appius, courant à bride abattue, il écrasa un enfant qu'il voyoit, plutôt que de s'arrêter ou de se détourner. A Rome, il arracha un œil à un Chevalier Romain, qui contestoit contre lui avec une liberté dont il se tint offensé. injuste & perfide, il achetoit dans des ventes publiques, & ne payoit point. Dans sa préture, il frustra de leur salaire les conducteurs des chariots du cirque. Enfin, accusé de crime de lèze-majesté, de divers adultères, & d'inceste avec sa propre sœur Domitia Lépida, sur la fin de la vie de Tibere, il n'échappa la condamnation que par la mort de cet Empereur. On sçait qu'Agrippine ne le cédoit en rien aux vices d'un tel mari; ainsi il avoit raison de dire que de lui & de cetre Princesse, il ne pouvoit naître qu'un monstre funeste à tout les genre humain; & sa prédiction ne fut que trop exactement vérifiée par les crimes de toute espèce & par l'horrible cruauté de Néron leur fils.

Cn. Domitius Aénobarbus avoit été Consul avec M. Furius Camillus Scribonianus, l'an de J. C. 31. Néron, aussi-tôt après son avènement à l'Empire, lui fit ériger une statue par Arrêt du Sénat.

DOMITIUS (CN.) CORBULON, *Cn. Domitius Corbulo* ou *Corbulon*, Γν. Δομίτιος Κορβούλων, (b) célebre Capitaine Romain.

Il avoit déja été Préteur, lors-

(a) Tacit. Annal. L. IV. c. 75. L. VI. c. 1, 45, 47. L. XIII. c. 10. Vell. Paterc. L. II. c. 72. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 514. *& suiv.* Tom. II. pag. 137, 254.

(b) Tacit. Annal. L. III. c. 31. L. XI. c. 18. *& seq.* L. XIII. c. 8, 9, 34. *& seq.* L. XIV. c. 23. *& seq.* L. XV. c. 1. *& seq.* Hist. L. III. c. 6, 24. Dio. Cass. pag. 651, 685, 686, 710. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 440. T. II. p. 31, 32, 133, 166. *& suiv.* p. 284, 285. *& suiv.*

que l'an de J. C. 21, il porta ses plaintes au Sénat contre L. Sylla, jeune homme d'un grand nom, qui, dans un spectacle avoit refusé de lui céder la place d'honneur. Il avoit pour lui les droits de l'âge, l'usage ancien, l'appui de tous les vieillards. L. Sylla, de son côté, étoit protégé par Mamercus Scaurus, par L. Arruntius, & par ses autres parens. Il y eut des discours fort vifs & fort animés de part & d'autre, & l'on citoit les exemples des ancêtres, qui, par des décrets sévères, avoient réprimé l'audace de la jeunesse, lorsqu'elle oublioit le respect dû à la prééminence de l'âge. Drusus concilia toutes les choses, il parla d'une manière tout à fait sage & modérée; & enfin Mamercus Scaurus, qui étoit en même-tems oncle de L. Sylla, & mari de sa mere, fit satisfaction à Cn. Domitius Corbulon, au nom de son neveu & beau-fils.

Le même Cn. Domitius Corbulon, dont le caractère étoit actif & ardent, représenta au Sénat que les grands chemins étoient mal entretenus & en fort mauvais ordre, par la fraude des entrepreneurs, & la négligence des Magistrats; & il se chargea volontiers de la commission de réformer ces abus. Les grands chemins sont un objet de bien public très-digne de l'attention & du zele d'un homme tel que Cn. Domitius Corbulon; mais, on l'accuse d'avoir porté trop loin la rigueur. Il fit le procès à un grand nombre de personnes, dont il ruina la fortune & flétrit la réputation. Ce n'est pas tout; on le vit reprendre la même affaire sous Caligula. Ce Prince, par son entremise, renouvella les recherches au sujet de la réparation des grands chemins; & on ne le servit que trop bien pour le repos public & pour son propre honneur. Les possessions des vivans, les successions des morts, qui avoient eu part de quelque façon que ce pût être à l'entreprise des chemins, furent soumises à des taxes également injustes & onéreuses. Cn. Domitius Corbulon reçut de Caligula, pour récompense, le consulat. Mais, sous Claude, il eut le désagrément de voir casser les procédures faites à sa poursuite; & ceux qu'il avoit injustement condamnés, furent dédommagés.

Quoique Cn. Domitius Corbulon ne se soit montré que par de fort mauvais endroits sous Tibere & sous Caligula, il n'en étoit pas moins grand homme de guerre; & on peut dire qu'il ne lui a peut-être manqué pour égaler les exploits des plus fameux capitaines Romains, que d'avoir vécu en un tems où les talens osassent se déployer. L'an de J. C. 47, il obtint le commandement des légions de la basse Germanie. En ce tems-là, les Chauques, ayant prêté l'oreille aux sollicitations de Gannascus, Caninéfate de nation, faisoient de fréquentes descentes sur les côtes habitées par les Gaulois. Ces pillages ne durerent que jusqu'à l'arrivée de Cn. Domitius Corbulon. En effet, il ne fut pas plutôt venu dans sa province, qu'ayant fait descendre le Rhin à ses triremes, & envoyé des bar-

ques par les lacs & les canaux qui n'avoient pas assez d'eau pour porter les grands bâtimens, il donna la chasse aux vaisseaux ennemis, les prit, ou les coula à fond, & rétablit tout d'un coup la tranquillité & la sûreté des côtes.

Ce fut peu pour lui d'avoir réduit Gannascus à n'oser plus paroître en mer. Avide de gloire, il projettoit des conquêtes, & en homme supérieur, il comprit qu'il devoit commencer par réformer la discipline dans son armée. Les soldats Romains ne connoissoient plus les ouvrages ni les travaux de la guerre. Ils se plaisoient, comme les Barbares, aux courses & aux pillages. Cn. Domitius Corbulon ramena toute la sévérité des anciennes loix de la milice. Il exigea qu'aucun ne s'écartât dans les marches, ni ne combattît sans en avoir reçu l'ordre; que le soldat, aux corps de gardes, en sentinelle, dans toutes les factions du jour & de la nuit, fût toujours armé. Et l'on rapporte qu'il en punit deux de mort, parce qu'ils travailloient à creuser un fossé, l'un sans épée, l'autre ayant au lieu d'une épée un poignard. Tacite observe qu'une telle rigueur seroit excessive, & que vraisemblablement ces faits sont exagérés. Mais, on peut conclure, dit-il, qu'un Général qui passoit pour si sévère par rapport à de légeres fautes, portoit l'attention bien loin, & étoit inexorable dans les grandes.

Le rétablissement de la discipline produisit son effet; il augmenta le courage des légions Romaines, & les ennemis rabattirent de leur fierté. Ainsi, les Frisons, qui depuis près de vingt ans qu'ils s'étoient révoltés, & avoient remporté divers avantages sur L. Apronius, étoient toujours en armes, ou mal soumis, subirent alors le joug; & ayant donné des ôtages, ils se renfermerent dans le païs que Cn. Domitius Corbulon leur assigna pour leur habitation. Il leur prescrivit une forme de gouvernement, leur donna des Loix, un Sénat, des Magistrats; & pour les tenir plus sûrement en bride, il construisit au milieu d'eux un fort, dans lequel il mit bonne garnison.

Il attaqua ensuite Gannascus, mais par surprise & par embûches. Il le regardoit comme un déserteur & un traître, contre lequel la tromperie étoit permise. Elle lui réussit; Gannascus fut assassiné, & sa mort échauffa les esprits des Chauques. C'étoit ce que souhaitoit Cn. Domitius Corbulon, & il nourrissoit avec soin ces semences de guerre, en quoi il étoit loué de la plûpart, & blâmé des plus sensés. » Pourquoi, disoient ceux-ci, » cherche-t-il à soulever des nations ennemies? Les disgraces, » s'il en arrive, tomberont sur la » république. S'il est vainqueur, » le mérite guerrier est redoutable dans la paix, & ne peut » manquer d'être à charge à un » Prince indolent & paresseux. «

C'étoit-là une espèce de prédiction, qui fut bien-tôt vérifiée. Claude étoit si éloigné de vouloir que l'on fit de nouvelles entreprises contre les Germains, qu'il en-

voya ordre à Cn. Domitius Corbulon de ramener en-deçà du Rhin les légions Romaines. Déjà ce général étoit campé sur le païs ennemi, lorsque cet ordre lui fut rendu. Un pareil contre-tems fit naître sans doute bien des pensées dans son esprit. Il craignoit la jalousie de l'Empereur, le mépris des Barbares, les railleries des alliés. Mais parfaitement maître de lui-même, il ne dit que ce seul mot : *O que le sort des anciens généraux Romains étoit heureux & digne d'envie !* Et sur le champ il donna le signal pour battre la retraite.

Il ne voulut pas cependant laisser le soldat oisif; & il occupa son loisir à creuser un canal entre le Rhin & la Meuse, dans un espace de vingt-trois milles, pour remédier aux gonflemens extraordinaires de l'Océan, & servir en ces cas d'une décharge qui garantît le païs de l'inondation. Cellarius, d'après Cluvier, pense que ce canal est celui qui commence à Leyde, passe à Delft, vient à Maësland, & se joint à la Meuse au village de Sluys.

Claude accorda à Cn. Domitius Corbulon les ornemens du triomphe, quoiqu'il lui eût interdit le moyen de les mériter.

Aussi-tôt après l'avènement de Néron à l'Empire, on apprit à Rome que les Parthes s'étoient rendus maîtres de l'Arménie, & que Vologese leur Roi avoit donné ce royaume à Tiridate son frere. Cn. Domitius Corbulon étoit sans contredit le plus grand homme de guerre qu'eût alors la république. Néron jetta les yeux sur lui, pour l'envoyer faire la guerre aux Parthes; & ce choix fut universellement applaudi. En attendant que Cn. Domitius Corbulon pût se rendre sur les lieux, Néron envoya ordre à Numidius Quadratus, gouverneur de Syrie, de recruter ses légions dans les provinces voisines, & de les mener du côté de l'Arménie. Il mit aussi en mouvement les Rois dépendans de l'Empire, qui étoient à portée d'incommoder les Parthes. Par ordre de ce Prince, l'armée de Syrie fut partagée entre Numidius Quadratus, & Cn. Domitius Corbulon, de manière qu'ils devoient avoir chacun deux légions & un pareil nombre d'auxiliaires. On ajoûta à l'armée de Cn. Domitius Corbulon, les cohortes & les troupes de cavalerie qui hivernoient dans la Cappadoce. Les Rois alliés eurent ordre de prêter leurs services à l'un & à l'autre, selon les besoins de la guerre. Mais, l'inclination les portoit à s'attacher à Cn. Domitius Corbulon.

Ce Général voulant profiter de ces dispositions favorables, dont il sentoit toute l'importance dans les commencemens d'une entreprise, se hâta d'arriver en Orient, & il trouva près de la ville d'Éges en Cilicie, Numidius Quadratus, qui étoit venu à sa rencontre, non par honneur, mais par jalousie. Car, il craignoit d'être humilié, si l'on venoit à faire la comparaison de lui avec Cn. Domitius Corbulon, grand de taille, magnifique dans son langage, & qui

joignoit au mérite réel tout l'extérieur capable d'imposer au vulgaire.

Ils envoyerent cependant l'un & l'autre des députés à Vologese, pour l'exhorter à préférer la paix à la guerre, à donner des ôtages, & à rendre, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, les témoignages de respect & de déférence qu'il devoit au peuple Romain. Vologese étoit un Prince prudent; & soit qu'il voulût prendre le tems de se mieux préparer à la guerre, soit qu'il fût bien aise d'éloigner ceux qui pouvoient lui être suspects, en les donnant pour ôtages, il consentit à la demande des Romains, & remit les plus illustres têtes de la maison des Arsacides entre les mains du centurion Insteius, qui le premier s'étoit présenté de la part de Numidius Quadratus, au roi des Parthes.

Dès que Cn. Domitius Corbulon fut instruit de ce qui s'étoit passé, il envoya Arrius Varus, Préfet d'une cohorte, pour reprendre en son nom les ôtages. La querelle fut vive; Néron, pour la terminer, fit rendre un décret du Sénat au nom de l'un & de l'autre en commun, portant qu'en conséquence des exploits de Numidius Quadratus & de Cn. Domitius Corbulon, les faisceaux de l'Empereur seroient couronnés de laurier. Ce décret appartient vraisemblablement à l'année du premier consulat de Néron, de Rome 806.

Sous les années 807 & 808, nous ne trouvons rien dans Tacite qui concerne la guerre d'Arménie. Les Parthes, qui venoient de donner des ôtages, demeurerent sans doute tranquilles; & Cn. Domitius Corbulon profita de ce tems de calme pour discipliner & former ses troupes, qui en avoient un extrême besoin. Car les légions, tirées de Syrie, qui n'avoient point vu la guerre depuis très-long tems, s'étoient accoûtumées à l'inaction, & ne pouvoient supporter aucune fatigue. Il se trouva dans cette armée des Vétérans qui n'avoient jamais monté la garde, qui alloient considérer un rempart & un fossé comme des objets nouveaux, & dont ils demeuroient tout surpris. Plusieurs n'avoient ni casque, ni cuirasse. De l'embonpoint, de beaux habits, des gains considérables, voilà tout ce qu'ils avoient retiré d'un service passé tranquillement dans les villes.

De pareilles troupes ne convenoient pas assurément à Cn. Domitius Corbulon, qui avoit pour maxime, & répétoit souvent, qu'il falloit vaincre l'ennemi avec la hache, c'est-à-dire, par les travaux militaires. Il commença par congédier ceux que la vieillesse ou les infirmités rendoient incapables de servir; & pour remplacer ceux qu'il renvoyoit, il fit des levées dans la Galatie & la Cappadoce. On lui amena de Germanie une légion, & quelques corps de troupes auxiliaires, cavalerie & infanterie.

C'étoit peu d'avoir des hommes; il s'agissoit d'en faire des soldats. La sévérité de la discipline fut le moyen que Cn. Domitius Corbulon employa. Il tint son armée sous les toiles pendant un

hiver si rigoureux, que pour établir leurs tentes, les soldats étoient obligés de casser & d'enlever la glace qui couvroient la terre. Plusieurs demeurerent saisis & perclus de la violence du froid; quelques factionnaires en moururent. On remarqua un soldat, qui portant un faisceau de bois, eut les mains gélées, en sorte que se détachant des bras, elles tomberent avec sa charge. Cn. Domitius Corbulon sembloit invulnérable à la dureté de la saison. Légèrement vêtu, la tête toujours nue, il se montroit le premier par-tout, dans les marches, dans les travaux, dans les exercices militaires. Il louoit les braves, encourageoit les foibles, donnoit l'exemple à tous.

Un service si pénible rebuta bien des soldats. & ils commencerent à déserter. Cn. Domitius Corbulon remédia à ce mal par une sévérité inflexible. Car, il n'en étoit pas de son armée comme des autres, dans lesquelles une première & une seconde faute étoient pardonnées. Tout déserteur payoit sur le champ de sa tête; & l'expérience prouva que cette pratique étoit non seulement salutaire pour la discipline, mais favorable pour épargner le sang. Car, il y eut moins de déserteurs dans le camp de Cn. Domitius Corbulon, que dans ceux où l'on tenoit une conduite molle.

Des troupes ainsi préparées étoient redoutables pour tout ennemi qui oseroit se mesurer avec elles; & les Parthes l'éprouverent dès qu'ils entreprirent de remuer. Vologese n'avoit cédé qu'à la nécessité des circonstances. Il vouloit donc la guerre; & Cn. Domitius Corbulon, de son côté, la désiroit avec passion, aspirant à l'honneur de recouvrer des païs autrefois conquis par Lucullus & par Pompée. Ainsi, les Romains & les Parthes, qui jusques-là avoient paru se craindre & se tâter mutuellement, entrerent vivement en guerre, l'an de Rome 809. Les hostilités s'engagerent peu à peu & par degrés. L'arménie étoit partagée en deux factions, dont l'une plus foible s'attachoit aux Romains, & l'autre servoit les Parthes, plus voisins, plus conformes d'inclinations & de mœurs, & dont le gouvernement convenoit mieux au génie de la *nation* Arménienne. Cn. Domitius Corbulon entra dans le païs pour soutenir hautement le parti Romain, & Tiridate envoyoit furtivement du secours à ceux qui étoient dans ses intérêts.

Ils eurent d'abord un succès, dont ils furent redevables à la témérité de l'officier Romain qu'ils battirent. Le succès encourageant Tiridate, il leva le masque; mais, suivant la méthode de sa nation, si l'on envoie des troupes contre lui, il en élude l'effort par une prompte retraite, & voltigeant de tous côtés, il répand la terreur de son nom, même dans les lieux où ses armes ne pouvoient pénétrer. Cn. Domitius Corbulon chercha long-tems à engager une action, & ne pouvant y forcer l'ennemi, il en imita de nécessité la façon de faire la guerre. Il parta-

gea son armée en plusieurs corps, & il fit attaquer à la fois différens postes par ses lieutenans & ses préfets. En même tems, les Rois & les peuples alliés de l'Empire entrerent par son ordre en action.

Cependant, Tiridate ne sçavoit de quel côté se porter ; il voyoit que ses ruses tournoient contre lui. Il recourut aux plaintes & aux menaces. Mais, Cn. Domitius Corbulon en fut d'autant moins effrayé, qu'il sçavoit que l'Hyrcanie révoltée tenoit Vologese en échec. Ainsi, pour toute réponse, il conseilla à Tiridate de s'adresser à l'Empereur, & d'obtenir par ses prieres la possession stable d'une couronne, dont l'acquisition par toute autre voie seroit au moins très-douteuse, & en tout cas lui coûteroit beaucoup de sang.

Il y eut bien des messages, bien des paroles portées réciproquement, sans que l'on pût convenir de rien. Une entrevue fut proposée, mais à mauvaise intention de la part de Tiridate, comme il parut par l'offre qu'il fit d'amener avec lui seulement mille chevaux, laissant au général Romain la liberté de se faire accompagner d'autant de troupes qu'il voudroit, tant d'infanterie que de cavalerie, à condition que les soldats seroient en habit de paix, sans cuirasses ni casques. Il ne falloit pas être aussi habile & aussi expérimenté que Cn. Domitius Corbulon, pour découvrir la fraude du Prince barbare. Il étoit bien clair qu'une cavalerie exercée à tirer de l'arc, comme celle des Parthes, viendroit aisément à bout de quelque multitude qu'on lui opposât, dès que les corps seroient nus & sans défense. Cn. Domitius Corbulon néanmoins ne fit point connoître qu'il eût aucune défiance, & il répondit simplement que sur des affaires communes, qui intéressoient les deux Empires, il valoit mieux qu'ils se vissent chacun à la tête de leur armée.

Le jour fut réglé ; & Cn. Domitius Corbulon prit les mêmes précautions que pour un jour de bataille. Tiridate, qui apparemment en fut averti, ne parut que fort tard, & à une distance d'où il étoit plus aisé de le voir que de l'entendre. Ainsi, il n'y eut point de conférence. Cn. Domitius Corbulon ordonna à ses troupes de défiler ; & Tiridate se retira en diligence, soit qu'il craignît lui-même une surprise, soit qu'il se proposât d'intercepter les convois, qui, venus par la mer de Pont & par Trébizonde, devoient bientôt arriver aux Romains. Mais, la marche de ces convois étoit dirigée par des routes sûres, par des montagnes qu'occupoient de bons corps de troupes ; & tous les desseins de Tiridate s'en allerent en fumée.

Cn. Domitius Corbulon continuant & perfectionnant son plan de guerre, entreprit de forcer les places des Arméniens, afin qu'ils fussent réduits à l'alternative, ou de paroître en campagne, ou de perdre tout ce qu'ils possédoient de plus cher & de plus précieux. Il marcha donc contre le plus fort château qu'il y eût dans la contrée où il se trouvoit; & lorsqu'il fut

arrivé devant Volandum, [c'étoit le nom de la place] il commença par en faire le tour, examinant les endroits foibles, & formant dans son esprit sur la nature du terrein la disposition de son attaque. Ensuite, il assembla ses soldats, & leur représenta en peu de mots qu'ils avoient affaire à un ennemi vagabond, qui ne sçavoit ni garder la paix, ni combattre, & qui par la fuite continuelle, dont il faisoit sa ressource, s'avouoit aussi lâche que perfide. » Dépouillez-» le, ajoûta-t-il, de ses retraites, » sûrs d'acquérir en même tems » de la gloire & du butin. « Aussitôt il donna les ordres pour livrer l'assaut, partageant son armée en quatre corps. Une partie formée en tortue va à la sappe; d'autres appliquent des échelles à la muraille; une troisième division fait agir les machines de guerre, & lance des javelines & des feux. Les frondeurs & les gens de trait postés sur un lieu d'où ils découvroient toute la ville, écartent par une grêle de pierres & de dards, ceux des habitans qui se mettent en devoir de porter du secours aux endroits trop vivement pressés. L'ardeur des assaillans fut telle, qu'en moins de huit heures les murailles furent nettoyées, sans qu'aucun combattant osât s'y montrer; les ouvrages qui défendoient les portes détruits, les remparts escaladés, & la place emportée d'assaut. On fit main-basse sur tous ceux qui étoient en âge de porter les armes. Les femmes, les enfans, & les vieillards furent vendus, & le reste du butin abandonné aux soldats. Les vainqueurs ne perdirent pas un seul homme, & n'en eurent que très-peu de blessés.

Le même jour deux autres châteaux de moindre importance dans le voisinage, furent pareillement forcés par des détachemens de la grande armée; & la prise de ces trois places, si brusquement insultées, & traitées à la rigueur, servit d'exemple aux autres, qui se hâterent de prévenir un semblable malheur par une soumission volontaire. Cn. Domitius Corbulon voyant que rien ne lui résistoit, se crut assez fort pour aller attaquer Artaxate, capitale de l'Arménie. Il falloit passer l'Araxe, qui baignoit les murailles de cette ville, & un pont offroit aux Romains un passage commmode; mais, en prenant cette route, ils se mettoient à portée des fleches des ennemis, & ils allerent chercher un gué à quelque distance.

Tiridate se trouva fort embarrassé. Laisser prendre Artaxate, sans faire aucun mouvement pour sauver une place de cette conséquence, c'étoit décréditer ses armes. D'un autre côté, il craignoit de s'engager dans un païs coupé & difficile, où sa cavalerie ne pourroit pas s'étendre, ni agir en liberté. Cependant, la honte & le soin de sa réputation l'emporterent. Il résolut de joindre Cn. Domitius Corbulon dans sa marche, &, si l'occasion étoit favorable, de l'ataquer & de lui livrer bataille; sinon de tâcher, par une fuite simulée, de l'attirer dans quelque piege, & de profiter des mouvemens irréguliers qui pour-

roient se faire dans l'armée Romaine. Mais, il avoit affaire à un général habile, vigilant, qui pensoit à tout, & qu'il n'étoit pas possible de surprendre. Cn. Domitius Corbulon avoit disposé son armée d'une façon également avantageuse pour la marche & pour le combat. Il avoit même étendu son aîle gauche de manière qu'elle pouvoit envelopper l'ennemi, s'il s'avançoit imprudemment. Mille chevaux formoient l'arrière garde, & avoient ordre de faire ferme si on les attaquoit, mais de ne point poursuivre, si on prenoit la fuite devant eux. Ainsi, Tiridate eut beau caracoller tout autour de l'armée Romaine, sans s'approcher néanmoins jusqu'à la portée du trait; tantôt menaçant d'attaquer, tantôt s'éloignant avec une espèce d'effroi, pour engager les ennemis à rompre leurs rangs, & à donner prise en se séparant les uns des autres. Rien ne branla du côté des Romains; seulement un capitaine de cavalerie s'étant porté en avant, & ayant été sur le champ percé de fleches, vérifia par sa mort, la sagesse des ordres du général, & devint une leçon pour les autres. La nuit approchoit, & Tiridate se retira.

Cn. Domitius Corbulon dressa son camp dans le lieu même où il avoit été obligé d'arrêter sa marche; & comme il n'étoit pas loin d'Artaxate, s'imaginant que Tiridate s'y étoit retiré, il eut la pensée de laisser les bagages dans son camp, & d'aller, pendant la nuit avec l'élite de ses légions, investir la place, dans l'espérance d'y enfermer le Prince, & de se rendre maître de sa personne. Mais, il apprit par ses coureurs, que Tiridate avait pris le large, & que l'on ne sçavoit s'il tourneroit du côté de la Médie ou de l'Albanie. Ainsi, Cn. Domitius Corbulon se détermina à attendre le jour. Dès-qu'il le vit paroître, il détacha les armés à la légère, avec ordre de se répandre autour d'Artaxate, & de commencer l'attaque. Les habitans prirent le bon parti; ils ouvrirent leurs portes, & par là ils conserverent leur vie & leur liberté. Mais, la ville fut brûlée & rasée. Comme l'enceinte étoit fort grande, il auroit fallu y laisser une garnison considérable; & l'armée Romaine n'étoit pas assez forte pour se partager. D'un autre côté, abandonner la place après l'avoir prise, c'étoit ne retirer ni honneur ni profit de cette conquête.

Cn. Domitius Corbulon, ayant détruit Artaxate, résolut d'achever la conquête de l'Arménie par la prise de Tigranocerte. Cette ville fondée par le grand roi Tigrane, étoit assez éloignée d'Artaxate. Cn. Domitius Corbulon ne traversa point en ennemi le païs qui séparoit ces deux villes. Son intention n'étoit pas de détruire Tigranocerte, & il vouloit laisser aux habitans l'espérance d'être traités avec douceur. Mais, dans toute sa marche, il se tint soigneusement sur ses gardes, sçachant qu'il avoit affaire à une nation sujette au changement, & qui ayant aussi peu de fidélité que de coura-

ge, craignoit le danger, mais ne manqueroit pas l'occasion d'une perfidie.

Sur sa route les Barbares prirent différens partis, & éprouverent de sa part des traitemens différens. Quelques-uns vinrent implorer sa clémence, & il les reçut avec bonté; d'autres abandonnerent leurs bourgades, & s'enfuirent dans des lieux écartés; il les fit poursuivre & ramener à leurs habitations. Il y en eut qui se crurent bien prudens de se cacher dans des cavernes avec tout ce qu'ils avoient de plus précieux. Cn. Domitius Corbulon usa, à l'égard de ces derniers, d'une rigueur sans miséricorde; il fit mettre à toutes les issues de leurs cavernes, des amas de sarmens & de menu bois, & il les y brûla tous vivans. Les Mardes, nation accoutumée au brigandage, & à qui ses montagnes servoient d'asyle, l'inquiéterent par leurs courses, lorsqu'il passa près de leurs frontières. Il donna ordre aux Ibériens de ravager le païs de ces brigands, & vengea les Romains aux dépens du sang de l'étranger.

Si Cn. Domitius Corbulon & ses troupes eurent peu de combats à livrer, & n'y essuyerent aucune perte, ils eurent bien à souffrir de la disette & de la fatigue. Point de bled, point d'eau, des chaleurs excessives, de longues marches, c'étoit de quoi mettre à bout la patience des soldats, s'ils n'eussent vu leur général partager tous leurs maux, & en prendre même sur lui une plus grande mesure que le moindre d'entre eux. On arriva enfin dans un païs cultivé. Les Romains firent la moisson, & de deux châteaux où les Arméniens s'étoient enfermés, l'un fut emporté d'assaut, l'autre, après un siège de courte durée, fut obligé de se rendre. De là l'armée Romaine entra sur les terres de Taurantes, où Cn. Domitius Corbulon courut un danger auquel il ne s'attendoit pas. Un des naturels du païs, homme d'un rang distingué parmi ceux de sa nation, fut surpris armé près de la tente du général Romain, & ayant été arrêté & mis à la question, il avoua le dessein qu'il avoit eu d'assassiner Cn. Domitius Corbulon, se déclara l'auteur du projet, & nomma ses complices, qui, comme lui, cachoient une trahison sous des dehors d'amitié. Ils furent tous punis du dernier supplice.

On approchoit cependant de Tigranocerte, & il en vint à Cn. Domitius Corbulon des députés, qui lui déclarerent que la ville lui ouvroit ses portes, & étoit disposée à exécuter tout ce qu'il ordonneroit. En même-tems, ils lui offrirent une couronne d'or, comme un présent d'hospitalité. Cn. Domitius Corbulon les reçut avec honneur, & exempta la ville de tout acte d'hostilité, afin que n'ayant rien souffert, ses habitans se portassent plus volontiers à demeurer fideles aux Romains.

La citadelle ne suivit pas l'exemple de la ville. Elle étoit occupée par une garnison de braves gens, qui firent une sortie vigoureuse; & ayant été repoussés, ils souffrirent l'assaut, & furent em-

portés

portés de vive force. Si nous en croyons Frontin, après avoir d'abord fait résistance, ils prirent le parti de se soumettre, effrayés par le spectacle affreux de la tête d'un seigneur Arménien, qui leur fut lancée par ordre de Cn. Domitius Corbulon, avec une machine de guerre, & qui tomba précisément au milieu de l'assemblée qu'ils tenoient pour délibérer sur l'état présent des choses. L'action de Cn. Domitius Corbulon sera moins inhumaine, si l'on suppose avec Juste-Lipse, que cette tête étoit celle du traître qui avoit voulu assassiner le général Romain.

La conquête de Tigranocerte paroît appartenir à l'an 810 de Rome, quoiqu'elle ne soit rapportée que sous l'année suivante par Tacite, qui semble avoir réuni deux campagnes en un seul récit.

Les succès de Cn. Domitius Corbulon avoient été favorisés par la diversion des Hyrcaniens; qui occupoient toujours les forces des Parthes. Ces peuples avoient même envoyé des ambassadeurs à l'empereur Romain, pour lui demander son amitié; qu'ils prétendoient mériter par leur guerre opiniâtre contre Vologese. Lorsque ces ambassadeurs revinrent de Rome, Cn. Domitius Corbulon leur donna une escorte pour les reconduire sûrement en leur païs.

Tiridate essaya encore une fois de pénétrer dans l'Arménie par le païs des Medes. Mais, Cn. Domitius Corbulon ayant fait partir en diligence ses troupes auxiliaires, sous la conduite d'un de ses lieutenans, marcha ensuite lui-même avec les légions à la rencontre de ce Prince, & il l'obligea de se retirer, & de renoncer à l'espérance de réussir pour le présent par la voie des armes. Il porta le fer & le feu par-tout où il croyoit que les peuples conservoient des intelligences avec Tiridate, & il établit ainsi les Romains en pleine possession de l'Arménie. Ensuite, il se retira dans la Syrie dont Néron lui avoit donné le gouvernement, vacant par la mort de Numidius Quadratus.

Cependant, par ordre de ce Prince, on plaça sur le trône d'Arménie, un nouveau roi nommé Tigrane, de la race d'Hérode le grand. Vologese voyoit avec une extrême douleur ce nouveau roi en possession d'une couronne qui étoit si fort à sa bienséance. Il pensa donc à renouveller les hostilités contre les Romains. Cn. Domitius Corbulon, instruit de son dessein, & même de tout son plan de guerre, se prépara à lui faire face de tous côtés. Il envoya au secours de Tigrane deux légions, sous la conduite de Vérulanus Sévérus & de Vectius Bolanus; & lui, restant en Syrie, il établit sur la rive de l'Euphrate les légions qu'il s'étoit réservées; il leva des milices dans la province; il construisit des forts, & plaça des troupes à tous les endroits par où les ennemis pouvoient entrer. Et comme le païs étoit aride & manquoit d'eau, il s'assura la possession de certaines

sources pour les siens, & il combla les autres par des monceaux de sable.

Son intention n'étoit pourtant pas de pousser cette guerre ni même d'en avoir la conduite. Il ne vouloit point commettre à de nouveaux hazards la gloire qu'il avoit acquise dans les campagnes précédentes; & il avoit écrit à l'Empereur, que l'Arménie demandoit d'être défendue par un Général qui n'eût que ce seul département, parce que la Syrie étoit menacée d'une invasion par Vologese. Conséquemment à ce systême, il recommanda à ses deux Lieutenans qu'il envoyoit en Arménie, de se donner de garde de toute entreprise hazardeuse, & de se tenir sur la défensive.

Cependant, les Parthes vont attaquer Tigranocerte; & le général Romain écrit à Vologese, pour se plaindre de cet acte d'hostilité, & pour lui déclarer que s'il ne fait lever le siège de cette ville, il entrera avec son armée sur ses terres. Vologese, qui se ne trouvoit pas actuellement dans des conjonctures trop favorables pour soutenir la guerre contre les Romains, prit un ton de douceur & de modération, & il répondit qu'il enverroit des Ambassadeurs à l'empereur Romain, pour lui demander l'Arménie, & pour conclure à cette condition une paix stable avec lui. Il paroît que Cn. Domitius Corbulon consentit à cette négociation; & on a de la peine à s'imaginer quels motifs purent le déterminer à conclure, au milieu de ses prospérités, un traité si peu honorable pour les Romains.

En même-tems, arriva de Rome Césennius Pétus, qui, conformément à ses instructions, partagea avec Cn. Domitius Corbulon les forces que les Romains tenoient en Orient, & prit pour lui trois légions, dont une avoit été récemment tirée de la Mésie. Cn. Domitius Corbulon en garda trois pareillement pour la défense de la Syrie. Les troupes auxiliaires furent aussi divisées entre eux. Pour le reste des détails, il étoit dit qu'ils se concerteroient ensemble. Mais, Cn. Domitius Corbulon n'étoit pas de caractère à souffrir un compagnon, & Césennius Pétus, pour qui c'étoit assez de gloire d'occuper le second rang, méprisoit & rabaissoit les exploits de ce grand Capitaine. Cependant, les Ambassadeurs que Vologese avoit envoyés à Rome, revinrent sans avoir rien obtenu, & les Parthes recommencerent la guerre. Césennius Pétus en reçut la nouvelle avec joie, se promettant d'effacer les exploits de Cn. Domitius Corbulon. Il est vrai qu'il eut d'abord quelques avantages, & comme s'il eût terminé la guerre, il envoya à Rome des dépêches triomphantes.

Mais, il éprouva bientôt que la guerre n'étoit rien moins que finie. Cn. Domitius Corbulon, toujours attentif à assurer la rive de l'Euphrate, s'étoit attaché alors avec un redoublement de vigilance, à la border de redoutes assez voisines les unes des autres pour se donner la main. Il fit plus, & voulant forcer les Parthes à se tenir

sur la défensive, & à craindre eux-mêmes une irruption dans leur païs, il entreprit de jetter un pont sur le fleuve. Les Parthes s'y opposerent, & leurs escadrons, voltigeant dans la plaine au-delà de la rivière, incommodoient, par leurs fleches, les travailleurs Romains. Cn. Domitius Corbulon fit avancer contre eux de gros bâtimens chargés de catapultes & de balistes, dont la portée excédoit celle des arcs des ennemis. Les ayant ainsi écartés, il acheva son pont, & envoya d'abord les troupes auxiliaires occuper les collines qui s'élevoient au-delà du fleuve, & ensuite il s'y transporta lui-même avec ses légions. L'appareil de l'armée Romaine avoit quelque chose de si magnifique & de si terrible, que les Parthes désespérerent de réussir du côté de la Syrie; ils porterent vers l'Arménie tout l'effort de leurs armes.

Césennius Pétus s'y défendit fort mal, & quoique réduit à une grande extrêmité, on eut bien de la peine à obtenir de lui qu'il avertît Cn. Domitius Corbulon de la situation où il se trouvoit; & Cn. Domitius Corbulon, dont la conduite n'est pas aussi exempte de taches, que son habileté étoit grande dans la guerre, ne se hâta pas, laissant au danger le tems de croître, afin d'augmenter aussi la gloire qu'il acquerroit en le dissipant. Il forma néanmoins un détachement de trois mille légionnaires, pris en nombre égal sur ses trois légions, de huit cens chevaux, & d'autant de fantassins auxiliaires, & il ordonna à ces troupes de se tenir prêtes à marcher au premier signal.

Vologese fit plus de diligence que Cn. Domitius Corbulon. Quoiqu'il sçût que le chemin par lequel il devoit aller à Césennius Pétus, étoit gardé d'un côté par trois mille hommes d'infanterie Romaine, & de l'autre par la cavalerie Pannonienne, il avança sans crainte; & par la grande supériorité de ses forces, il dissipa les Pannoniens, & écrasa les légionnaires. Cette nouvelle portée dans le camp de Césennius Pétus, acheva d'abattre ce général. Toute sa ressource étoit en Cn. Domitius Corbulon, à qui il écrivit de nouveau des lettres pressantes, pour le prier de venir au plutôt, de sauver les drapeaux des légions, les aigles Romaines, & les restes déplorables d'une armée malheureuse; ajoûtant que pour lui, il garderoit jusqu'au dernier soupir la fidélité qu'il devoit à l'Empereur.

C'étoit-là que Cn. Domitius Corbulon l'attendoit. Il ne différa plus, & laissant en Syrie une partie de ses troupes, pour la défense des châteaux construits sur l'Euphrate, il se mit lui-même en marche avec le gros de ses forces, prenant la route la plus commode pour les subsistances, par la Commagene & par la Cappadoce. Il faisoit marcher avec son armée un grand nombre de chameaux chargés de bled, afin de porter à Césennius Pétus un double secours, contre l'ennemi &

contre la disette. Sur son chemin il rencontra plusieurs des fuyards, qui venoient chercher leur sûreté sous sa protection, soldats, officiers, & même un premier capitaine de légion. Sans vouloir écouter leurs excuses, il les renvoya à leurs drapeaux. » Allez, » leur dit-il, essayez de fléchir » la juste indignation de Césennius Pétus. Auprès de moi vous » ne trouverez grace, que vainqueurs des ennemis. « En même-tems, il parcouroit les rangs de ses légions, il les encourageoit, en leur rappellant leur gloire passée, & leur en montrant une nouvelle à acquérir. » Le prix de » votre expédition, leur disoit-il, » ne se réduira pas à quelques » bourgades d'Arménie; c'est un » camp Romain, ce sont des lé» gions qu'il s'agit de conserver » à la République. Si l'honneur » de sauver la vie dans un com» bat à un seul citoyen est si » grand, qu'il est récompensé » par une couronne éclatante » donnée de la main du général, » quel triomphe pour nous de » sauver une armée entière! « Outre les motifs communs à tous, le péril de leurs proches, de leurs freres, étoit pour quelques-uns un aiguillon propre & personnel. Ainsi, pleines d'ardeur, ces vaillantes troupes marchoient nuit & jour sans prendre presque aucun relâche.

Vologese, instruit de la marche de ce puissant renfort, n'en devint que plus ardent à pousser ses avantages; & il contraignit à la fin Césennius Pétus à conclure avec lui un traité des plus honteux; & tout ce qui peut déshonorer une armée & un général, se trouva réuni dans la honteuse retraite des Romains. Ils étoient dans une telle abondance, qu'en partant ils brûlerent leurs magasins. Au contraire, Cn. Domitius Corbulon, dans des mémoires que Tacite avoit sous les yeux, assuroit que les Parthes manquoient de tout, & que n'ayant point de fourrage à donner à leurs chevaux, ils étoient près d'abandonner l'entreprise. Il ajoûtoit qu'il n'étoit qu'à trois journées de chemin, ensorte qu'une patience de trois jours mettoit Césennius Pétus en état de recevoir un secours, qui l'auroit infailliblement délivré. Si le témoignage de Cn. Domitius Corbulon est suspect, parce que la honte de Césennius Pétus tournoit à sa gloire, au moins voici des circonstances données pour certaines par Tacite. La précipitation de l'armée Romaine, en se retirant, fut telle, qu'en un jour elle fit plus de quarante milles, c'est-à-dire, plus de treize lieues; laissant sur les chemins les blessés, qui ne pouvoient suivre; & le désordre de cette retraite ne fut pas moins ignominieux, qu'une fuite lâchement prise dans le combat.

Cn. Domitius Corbulon, avec ses troupes, vint à la rencontre de cette déplorable armée près des bords de l'Euphrate, & il ne fit point briller la sienne d'un éclat qui reprochât à l'autre son infortune. Les soldats, d'un air triste, & plaignant le sort de leurs cama-

tades, ne purent pas même retenir leurs larmes. A peine les pleurs, qui couloient de leurs yeux, leur permirent-ils de faire le salut accoûtumé. Il ne s'agissoit point d'émulation de vertu, ni de jalousie de gloire, sentimens qui ne conviennent qu'à des heureux. La seule commisération agissoit sur les cœurs, & plus vivement dans les subalternes.

L'entretien des deux chefs fut court & sec. Cn. Domitius Corbulon se plaignit de la peine qu'on lui avoit fait prendre inutilement, & de l'occasion qu'il manquoit de terminer la guerre par la défaite & la fuite des Parthes. Césennius Pétus répondit que toutes choses étoient encore dans leur entier, & qu'ils pouvoient rebrousser chemin, & joignant ensemble leurs forces, attaquer l'Arménie, que la retraite de Vologese avoit laissée sans défense. Cette proposition étoit une insigne mauvaise foi dans la bouche de Césennius Pétus, s'il est vrai, comme Cn. Domitius Corbulon l'attestoit dans ses mémoires, qu'il eût juré sur les aigles Romaines, en présence des témoins envoyés par Vologese, qu'aucun Romain ne mettroit le pied dans l'Arménie, jusqu'à ce que l'on sçût si l'intention de Néron étoit de ratifier ou d'infirmer le traité. Quoi qu'il en soit, Cn. Domitius Corbulon rejetta nettement le projet qui lui étoit proposé. Il dit qu'il n'avoit point d'ordre de l'Empereur pour ce qui concernoit l'Arménie; que le seul danger des légions l'avoit engagé à sortir de sa province; mais que maintenant, dans l'incertitude de ce que feroient les Parthes, & s'ils ne tenteroient point une irruption en Syrie, il se hâteroit d'y retourner; qu'encore s'estimeroit-il fort heureux, si avec une infanterie fatiguée d'une longue & pénible marche, il pouvoit prévenir des troupes de cheval, qui n'avoient que des plaines à traverser. Césennius Pétus n'eut point d'autre parti à prendre, que d'aller achever ses quartiers d'hiver en Cappadoce, & Cn. Domitius Corbulon retourna en Syrie.

Là il reçut des nouvelles de Vologese, qui le sommoit de détruire les forts construits par lui au-delà de l'Euphrate, afin que ce grand fleuve redevînt, comme il l'avoit toujours été, la borne des deux Empires. Cn. Domitius Corbulon demanda de son côté à Vologese d'évacuer l'Arménie; & après quelques difficultés, le roi des Parthes y consentit. Ainsi, Cn. Domitius Corbulon rasa ses forts au-delà de l'Euphrate, & l'Arménie laissée à elle-même ne vit plus au milieu d'elle aucunes troupes étrangères.

La guerre ne tarda pas cependant à se rallumer. Néron nomma un autre gouverneur de Syrie, afin que Cn. Domitius Corbulon, déchargé du soin de cette province, pût vaquer uniquement à la guerre, & l'on soumit à l'autorité de ce Général tout ce que les Romains entretenoient de troupes en Orient, auxquelles on ajoûta encore une légion, qui lui fut amenée de Pannonie par Ma-

rius Celsus. On écrivit aux Rois, aux Tétrarques, à tous ceux qui avoient quelque commandement ou quelque emploi dans les provinces voisines, & même aux Propréteurs qui les gouvernoient, de recevoir & d'exécuter les ordres de Cn. Domitius Corbulon; en sorte que le pouvoir qui lui fut donné égaloit presque celui qui avoit été autrefois conféré à Pompée pour la guerre contre Mithridate.

Il forma son plan avec beaucoup de sagesse. Terrible dans l'appareil, & charmé s'il pouvoit obtenir la victoire par le seul effroi que son nom & ses forces répandroient parmi les ennemis, il renvoya en Syrie les légions qui avoient été si maltraitées sous Césennius Pétus, & qui, affoiblies par la perte de leurs meilleurs hommes, & conservant de leur disgrace une impression de terreur, étoient peu propres pour combattre. Au lieu d'elles, il prit avec lui deux légions exercées de longue main sous ses ordres par les travaux & encouragées par les succès. Il y joignit la cinquième légion, qui, laissée par Césennius Pétus dans le Pont, n'avoit souffert aucun échec, & la quinzième qui venoit de lui arriver de Pannonie, des détachemens des légions d'Illyrie & d'Égypte, les troupes auxiliaires d'infanterie & de cavalerie qui accompagnoient ordinairement les légions, & les secours que lui avoient récemment fournis tous les rois & les princes de l'Orient. Avec cette formidable armée il se rendit auprès de Mélitene, pour y passer l'Euphrate. Après avoir fait la revue de ses troupes avec les cérémonies de religion usitées en pareil cas, il leur fit une harangue dans laquelle il releva magnifiquement la fortune attachée aux auspices de l'empire Romain, & ses propres exploits, rejettant les mauvais succès sur l'inexpérience de Césennius Pétus. Il n'avoit jamais cultivé l'éloquence; mais, la hauteur des sentimens & la noble confiance en sa vertu, remplaçoient avantageusement dans ce guerrier l'art du discours qui lui manquoit. Il se mit ensuite en marche, & prit la route qu'avoit autrefois suivie Lucullus, rouvrant les passages que depuis un si long-tems diverses causes avoient fermés.

Les Parthes furent effrayés; & bientôt Cn. Domitius Corbulon vit arriver des ambassadeurs de Vologese & de Tiridate, chargés de propositions de paix. Il les reçut sans dureté & sans dédain, & en les renvoyant, il les fit accompagner de quelques centurions Romains, à qui il donna des instructions assez pacifiques. Mais, en même tems, il débutoit par des hostilités capables d'intimider; & entrant dans l'Arménie, il attaqua les grands du païs qui les premiers avoient abandonné les Romains, les chassa de leurs terres, rasa leurs forteresses, porta la terreur dans les plaines, dans les montagnes, parmi les foibles & parmi les puissans.

Ce Général n'étoit point haï des Parthes comme un ennemi implacable; ils avoient même con-

fiance en sa générosité. Ainsi, Vologese, qui n'avoit pas non plus un caractère violent, fit un pas vers la paix en demandant une treve pour quelques-unes de ses satrapies. Tiridate proposa une entrevue. Cn. Domitius Corbulon y consentit. On marqua un jour peu éloigné; & les Parthes ayant choisi le lieu où l'année précédente ils avoient tenu les légions Romaines assiégées, afin de renouveller le souvenir flatteur de leurs succès, Cn. Domitius Corbulon ne l'évita pas, persuadé que le contraste de sa fortune avec celle de Césennius Pétus augmenteroit sa gloire. En général, il n'étoit point du tout fâché de ce qui tendoit à aggraver la honte de ce chef malheureux, comme il parut par la commission qu'il donna au fils de Césennius Pétus, qui servoit sous lui comme tribun, d'aller avec quelques compagnies de soldats ensevelir les ossemens de ceux qui avoient péri dans cette expédition infortunée.

Au jour marqué, Cn. Domitius Corbulon & Tiridate s'avancerent vers le lieu convenu, n'amenant chacun que vingt cavaliers. Lorsque le Roi apperçut le général Romain, il descendit le premier de cheval, & Cn. Domitius Corbulon ne tarda pas à en faire autant. Tous deux à pied, ils se prirent la main en signe d'amitié. Cn. Domitius Corbulon commença par louer le jeune Prince, de ce que renonçant à des espérances pleines de danger, il choisissoit le plus sûr & le meilleur parti. Tiridate, après avoir beaucoup vanté sa haute naissance, ajoûta pourtant d'un ton modeste, qu'il iroit à Rome, & qu'il comptoit procurer un nouveau degré de gloire à l'Empereur, en mettant à ses genoux un Arsacide dans une circonstance où les affaires des Parthes n'étoient point en mauvais état. Il fut donc réglé que Tiridate viendroit déposer le diadême au pied de la statue de l'Empereur, & qu'il ne le reprendroit que de sa main. L'entrevue se termina par un baiser qu'ils se donnerent réciproquement.

Après quelques jours, se fit la cérémonie que l'on peut appeller *de l'hommage*, avec un très-grand éclat. D'un côté paroissoit la cavalerie des Parthes distribuée en escadrons, avec les enseignes usitées parmi cette nation. De l'autre les légions rangées comme en un jour de bataille, faisoient briller leurs aigles, & leurs drapeaux déployés. Tacite ajoûte même des statues des dieux, qui sembloient représenter un temple. Au milieu avoit été élevé un tribunal de gazon, suivant la coûtume, sur lequel étoit placée une chaise curule, & sur la chaise une statue de Néron. Tiridate s'en approcha respectueusement, & après avoir immolé des victimes, il ôta le diadême de son front, & le mit au pied de la statue. Ce spectacle excita de grands mouvemens dans les esprits, sur-tout lorsqu'on se rappelloit l'idée encore récente du désastre & de l'humiliation des armées Romaines. Cn. Domitius Corbulon, couvert de gloire, y joignit la politesse, & donna un

grand repas à Tiridate. Après tant de beaux exploits, ce général devint suspect à Néron. Il avoit trop de mérite pour ne pas irriter les jalouses défiances de ce cruel Prince. Il est vrai que, s'il eût été capable de se prêter à des vues ambitieuses, les vœux des Romains l'appelloient à l'Empire. Mais, inviolablement attaché à son devoir, il avoit même pris soin d'envoyer avec Tiridate, Annius Vivianus son gendre, pour être auprès de Néron un ôtage de sa fidélité. La récompense d'une conduite si nette & si haute fut la mort. Néron le manda par une lettre remplie de témoignages d'amitié, & dans laquelle il l'appelloit son bienfaiteur & son pere. Cn. Domitius Corbulon obéit. Mais, à peine étoit-il arrivé à Cenchrées, port de Corinthe du côté de la mer Égée, qu'il reçut l'ordre qui le condamnoit à mourir. Il se repentit alors d'une vertu payée de la plus noire ingratitude; & n'ayant pas appris à se conduire par des principes qui s'élevent au-dessus de tous les évènemens humains: *Je le mérite bien*, dit-il; & prenant son épée il se l'enfonça dans le milieu du corps, vers l'an de J. C. 67.

Domitia, sa fille unique, fut mariée à L. Æmilius Lamia, auquel Domitien l'enleva.

DOMITIUS AFER, *Domitius Afer*, Δομίτιος Ἄφρος, (a) naquit à Nîmes, colonie Romaine. Quintilien le vante souvent comme le plus grand orateur qu'il ait entendu. Il vint à Rome pour améliorer sa fortune.

Il marchoit déjà dans la route des honneurs, lorsque, l'an de J. C. 26, il appella en jugement Claudia Pulchra, cousine d'Agrippine. Il avoit passé récemment par la Préture; & comme il ne tenoit qu'un rang médiocre dans la ville, il cherchoit les occasions de se faire un nom à quelque prix que ce pût être. Il accusa donc Claudia Pulchra d'adultère avec Furnius, de sortileges, & d'opérations magiques dirigées contre l'Empereur. Ils furent condamnés l'un & l'autre comme coupables. Domitius Afer, au contraire, fut mis au nombre des avocats célebres, au jugement même de Tibere, qui assura qu'il méritoit à bon droit la qualité d'orateur, après les preuves éclatantes qu'il avoit données de son esprit. Dans la suite, il s'attacha à accuser les coupables, ou à défendre les accusés; & par ces divers plaidoyers, il acquit la réputation d'homme éloquent, sans pouvoir mériter celle d'homme de bien. Mais, sur la fin de ses jours, son éloquence même diminua beaucoup avec ses forces, parce que conservant dans une extrême foiblesse, la démangeaison de parler, il aima mieux périr sous le faix, que de le quitter.

Il avoit offensé Agrippine; & l'ayant rencontrée peu de tems après l'accusation de Claudia Pul-

(a) Dio. Caff. pag. 654, 655. Tacit. Annal. L. IV. c. 52, 66. L. XIV. c. 19. Quintil. L. X. c. 1. L. XII. c. 11. Plin. L. II. Epist. 14. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 537. & suiv. T. II. p. 35. & suiv.

chra, Il cherchoit à se cacher. Mais, cette fiere Princesse ne prenoit point le change, & elle eût dédaigné de faire tomber son ressentiment sur le ministre d'une injustice qui partoit de plus haut.
» Ce n'est point de vous, lui dit-
» elle, faisant allusion à un pas-
» sage d'Homère, c'est d'Aga-
» memnon que je me plainds. «

Domitius Afer courut un extrême danger sous Caligula, l'an de J. C. 39, & n'échappa que par un trait d'esprit adroitement proportionné aux circonstances. Ce Prince conservoit dans son cœur quelque ressentiment de ce qu'il avoit accusé Claudia Pulchra; mais, son grand crime étoit d'être le premier orateur de son siècle. Car, Caligula se piquoit d'éloquence, & ce n'étoit pas tout-à-fait sans quelque fondement; surtout quand il avoit à parler contre quelqu'un, les pensées & les expressions se présentoient à son esprit avec abondance. Il y joignoit le ton, le geste, & les mouvemens. La réputation de Domitius Afer lui faisoit ombrage; & il saisit, pour le perdre, le prétexte auquel il étoit le moins possible de s'attendre.

Domitius Afer avoit prétendu lui faire sa cour en lui dressant une statue, dont l'inscription portoit que Caligula, à l'âge de vingt-sept ans, avoit été deux fois Consul. Ce Prince, plein de travers, prit cette inscription pour une censure qui lui reprochoit sa jeunesse, & le violement des anciennes loix par rapport à l'âge prescrit pour le consulat; & sur ce fondement, il déféra Domitius Afer au Sénat, & prononça contre lui une violente invective qu'il avoit bien travaillée. C'en étoit fait de l'accusé, s'il eût entrepris de répondre & d'entrer en lice. Tout au contraire, il feignit d'être pénétré d'admiration pour un discours aussi éloquent que celui de Caligula. Comme s'il eût été simple auditeur, & non partie intéressée, il en faisoit l'analyse avec un air de satisfaction, il en relevoit toutes les parties & tous les traits par les louanges les plus énergiques; & ayant reçu ordre de se défendre, il se prosterna par terre, disant qu'il n'avoit rien à répliquer, qu'il étoit convaincu, & qu'il craignoit encore plus dans Caligula l'orateur que le Prince. La vanité de Caligula fut satisfaite; il crut avoir triomphé par son éloquence du plus grand des orateurs; & comme il passoit sans milieu d'une extrêmité à l'autre, Domitius Afer, au moyen de cette flatterie, aidé du crédit de Calliste, affranchi de l'Empereur, à qui il avoit eu soin de se rendre agréable, non seulement fut absous, mais récompensé, & élevé sur le champ au Consulat.

De son tems s'introduisit un usage, ou plutôt un abus honteux, qui fit dans la suite de grands progrès. La cabale se glissoit dans l'éloquence, & les avocats plus curieux d'une vaine gloire que de l'intérêt de leurs cliens, avoient soin, lorsqu'ils plaidoient, d'amasser un grand nombre d'auditeurs, disposés à leur applaudir par des cris & des battemens de

mains, comme il se pratiquoit au théâtre. Domitius Afer avoit un trop beau talent, pour s'abaisser à ces misérables manœuvres, ressource ordinaire de la médiocrité. Il en témoigna même son indignation, lorsqu'il en vit naître la coûtume; & voici comment Quintilien racontoit la chose à Pline son disciple. » J'accompagnois » Domitius Afer, disoit Quintilien, & je l'écoutois plaider devant les Centumvirs, avec gravité & avec lenteur; car telle » étoit sa manière de prononcer. » Tout d'un coup, ses oreilles » sont frappées d'un cri immodéré » & inusité, qui s'élevoit d'une » chambre voisine, où se tenoit » pareillement l'audience. Il se » tut, & lorsque le bruit fut appaisé, il reprit le discours au » point où il l'avoit interrompu. » Nouveau cri d'applaudissement, » nouvelle interruption de la part » de Domitius Afer. Enfin, le cri » ayant recommencé une troisième fois, il demanda qui étoit » celui qui plaidoit avec un si » grand fracas. On lui répondit » que c'étoit Largius Licinius, » premier auteur de l'abus dont » nous parlons. Domitius Afer » laissa la cause un moment, & » adressant la parole aux Juges, » *Messieurs*, dit-il, *notre métier* » *se perd & ne vaut plus rien.* « Pline nous apprend que de son tems le mal s'étoit prodigieusement accru. On payoit des troupes d'applaudisseurs, qui sans rien entendre, sans même écouter, au signal qui leur étoit donné, faisoient un vacarme effroyable; en sorte que, dit-il, rien n'est plus aisé que d'apprécier aujourd'hui le mérite des avocats. En passant près de l'endroit où l'on plaide, prêtez l'oreille un moment, vous pouvez être sûr que l'avocat qui est le plus loué, est celui qui plaide le plus mal.

On place la mort de Domitius Afer sous l'an de Jesus-Christ 59.

DOMITIUS POLLION, (a) *Domitius Pollio*, offrit sa fille avec beaucoup d'empressement, pour remplir une place vacante dans le college des Vestales. Tibere le remercia de la volonté qu'il témoignoit pour le service de la religion de la république. Sa fille fut préférée à une autre que l'on présentoit en même tems, & qui étoit fille de Fonteius Agrippa, uniquement parce qu'il ne s'étoit point séparé de sa femme, au lieu que Fonteius Agrippa avoit fait divorce avec la sienne. La jeune fille refusée ne resta pas néanmoins sans récompense. Tibere lui assigna une dote d'un million de sesterces, environ cent mille livres.

DOMITIUS SILIUS, (b) *Domitius Silius*, épousa Arria Gallia, qui n'avoit d'autre mérite que sa beauté; car elle étoit d'ailleurs fort décriée pour ses mœurs. C'est peut-être pour cette raison qu'il consentit facilement à la céder à C. Pison, qui ne laissa pas de l'aimer tendrement.

(a) Tacit. Annal. L. II. c. 86. Crév. Hist. des Emp. T. I. p. 399.

(b) Tacit. Annal. L. XV. c. 59. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 425.

DOMITIUS CÉCILIANUS, *Domitius Cæcilianus*, (a) l'un des intimes ami de Thraséa. Ce fut lui qui lui apporta la nouvelle de l'arrêt de mort, que le Sénat avoit prononcé contre lui. Comme cet arrêt laissoit à Thraséa le choix de prendre telle voie qu'il jugeroit à propos pour sortir de la vie, il se fit aussi-tôt ouvrir les veines des deux bras.

DOMITIUS [STATIUS], *Statius Domitius*, (b) tribun, qui fut privé de sa charge par l'empereur Néron, l'an de Jesus-Christ 65. Il n'étoit pourtant pas ennemi déclaré de ce Prince; mais, il s'en faisoit cependant craindre.

DOMITIUS SABINUS, (c) *Domitius Sabinus*, primipile, ou premier capitaine de sa légion. L'an de Jesus-Christ 69, il fut envoyé aux soldats de l'armée de Germanie, qui étoient postés dans le vestibule du temple de la Liberté, avec ordre de les amener au secours de l'empereur Galba. C'étoit dans le tems qu'Othon travailloit à se mettre en la place de ce Prince. Ce Domitius Sabinus est apparemment le même qui suit.

DOMITIUS SABINUS, (d) *Domitius Sabinus*, Δομίτιος Σαβῖνος, tribun militaire, l'un des braves de l'armée de Vespasien & & de Tite. Il se signala par quantité de belles actions dans la guerre contre les Juifs, & fut tué par l'empereur Vitellius, parce qu'il s'étoit saisi du capitole & du temple de Jupiter, en faveur de son frere Vespasien.

DOMITIUS [LUCIUS] AURÉLIEN, *Lucius Domitius Aurelianus*, (e) naquit dans quelqu'une des provinces d'Illyrie, soit la Pannonie, soit la Dace, soit la Mœsie. On ne connoît ni le nom ni la condition de son pere, si ce n'est que l'épitome de Victor dit de lui, qu'il cultivoit les terres que possédoit dans le païs où il habitoit, un Sénateur nommé Aurélius. La mere d'Aurélien étoit prêtresse du Soleil dans son village; & il en conserva toute sa vie une impression de vénération singulière pour cet astre, qu'il adoroit comme son Dieu tutélaire & comme le plus grand des Dieux. Cette femme se mêloit aussi de divination; mais, il ne paroît pas par ce que nous sçavons de la vie de son fils, qu'il eût hérité d'elle aucun foible sur ce dernier article.

Aurélien, vif d'esprit, robuste de corps, montra dès son enfance une passion décidée pour le métier de la guerre; en sorte qu'il ne laissa jamais passer aucun jour, même jour de fête ou de congé, qu'il ne s'exerçât à tirer de l'arc, à lancer le javelot, ou à quelque autre opération militaire. Ce goût lui dura toute sa vie; car, devenu

(a) Tacit. Annal. L. XVI. c. 34. Crév.. Hist. des Emp. Tom. II. p. 466.
(b) Tacit. Annal. L. XV. c. 71.
(c) Tacit. Hist. L. I. c. 31.
(d) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 926.
(e) Eutrop. L. IX. de Aurelian. Crév. Hist. des Emp. Tom. V. p. 385. T. VI. p. 12, 13. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 525, 527, 533, 536. *& suiv.* T. IV. pag. 249, 254, 255, 261. Tom. VIII. pag. 460. *& suiv.* T. XII. p. 141. Tom. XIII. p. 466. T. XV. p. 42. *& suiv.*

Empereur, il fatiguoit tous les jours plusieurs chevaux par de longues & violentes courses. Il entra au service dès que l'âge le lui permit, & il se montra si ardent, si brusque à tirer l'épée, si curieux de tenter aventure, que, pour le distinguer d'un autre officier de même nom, qui servoit dans la même armée, on l'appelloit *Aurélien l'épée à la main.* Il fit preuve de cette bravoure personnelle, non contre ses citoyens dans des combats singuliers, mais contre les ennemis de l'État. On dit qu'il tua de sa main quarante-huit Sarmattes en un jour, & neuf cens cinquante dans les jours suivans. C'est le premier des Romains, qui ait combattu contre les Francs, & qui ait eu l'honneur de les vaincre.

Sa valeur le fit estimer des soldats, & ils la célébrerent dans leurs chansons grossières; mais, sa sévérité le leur rendit redoutable. En effet, il exigeoit avec rigueur l'observation de la discipline militaire. Voici de quelle manière, étant tribun, il s'en expliquoit dans une lettre à un officier que nous pourrions qualifier son lieutenant-colonel. » Si vous » voulez avancer dans le service, » ou plutôt, si vous voulez vivre, » empêchez le soldat de voler. » Qu'aucun n'enlève la poule du » paysan; qu'aucun ne touche à » une brebis qui ne lui appar» tienne pas; qu'aucun ne prenne » une grappe de raisin, ni ne gâte » les bleds sur terre. Ne souffrez » pas que ceux qui vous obéis» sent, se fassent donner par ex» torsion, ni huile, ni sel, ni bois; » qu'ils se contentent de leur » étape. S'ils veulent quelque cho» se de plus, c'est par le sang des » ennemis qu'ils doivent l'ac» quérir, & non par les larmes » des sujets de l'Empire. » Aurélien entre ensuite dans un assez grand détail sur leur armure, sur leurs habits, sur le soin des chevaux & des mulets de bagages. Après quoi, il ajoûte: » Qu'ils » se servent mutuellement comme » s'ils étoient esclaves l'un de l'au» tre; qu'ils ne consultent point » les devins; que dans les maisons » où ils logent, ils respectent » l'honneur des femmes. Si quel» qu'un excite une querelle, qu'il » en soit puni par la bastonnade. «

Telles étoient les loix que prescrivoit Aurélien. Il vouloit qu'elles fussent observées à la lettre, & ne souffroit pas qu'on les violât impunément. Ayant appris qu'un soldat avoit commis un adultère avec la femme de son hôte, il fit écarteler le coupable, en l'attachant par les membres à des branches d'arbres, que l'on avoit courbées, & à qui l'on permit en suite de se rétablir par leur ressort. Ce supplice paroit cruel, & il l'est sans doute; mais, les grands maux exigent de grands remedes. L'écrivain de la vie d'Aurélien observe que sa sévérité inexorable lui réussit, & que les soldats, voyant à quel commandant ils avoient affaire, prirent soin de se corriger, & s'abstinrent de fautes dont la punition étoit certaine & rigoureuse.

L'empereur Valérien craignit

pour son fils la sévérité d'Aurélien; mais d'ailleurs, il n'en rendit pas moins justice au mérite rare de ce guerrier. Il se fit un plaisir de lui confier les emplois les plus brillans & les plus difficiles. Il le chargea de visiter comme inspecteur & réformateur, tous les camps Romains ; il lui donna le commandement de l'Illyrie sous Ulpius Crinitus, que ses infirmités mettoient hors d'état d'agir; il l'envoya ambassadeur en Perse ; enfin, il le fit Consul ; & à cause de sa pauvreté glorieuse, il lui fournit, du trésor public, les frais qu'exigeoit alors cette grande charge.

Aurélien dut prendre possession du Consulat le vingt-deux Mai de l'an de Jesus-Christ 258, deux ans avant l'infortune de Valérien. Sous Gallien, il n'est fait aucune mention de lui, soit que ce Prince l'eût éloigné par jalousie & par haine contre son mérite, ou que lui-même il dédaignât de servir le plus mou & le plus méprisable des hommes. Sous Claude, ami & juste estimateur de la vertu, Aurélien recommence à paroître. Il aida cet Empereur à se défaire d'Auréole ; & ayant beaucoup brillé dans la guerre contre les Goths, il fut jugé digne de lui succéder, vers l'an de Rome 1021 & de Jesus-Christ 270.

Quintillus, frere de Claude, fut en même tems proclamé Empereur en Italie, par les troupes qu'il commandoit alors près d'Aquilée; mais, il périt au bout de dix-sept jours. Aussi-tôt après la mort de ce Prince, Aurélien partit d'Illyrie, & vint se faire reconnoître à Rome. Selon l'usage des nouveaux Princes, il montra de la douceur, & témoigna être disposé à profiter des conseils qu'on voudroit bien lui donner. Un Sénateur, qui voulut flatter son penchant à une sévérité quelquefois cruelle, lui dit que pour règner sûrement, il devoit employer le fer & l'or ; le fer contre ceux qui manqueroient à ce qu'ils lui devoient ; l'or pour récompenser ses fideles serviteurs. Cet adulateur reçut le juste salaire de son lâche conseil. Il fut le premier qui éprouva le fer d'Aurélien.

Ce Prince ne put pas faire un long séjour à Rome ; il fut bientôt obligé de retourner dans la Pannonie, que les Goths, malgré l'horrible défaite que leur nation avoit soufferte tout récemment, menaçoient d'une nouvelle invasion. Pour les empêcher de pénétrer bien avant, il prit une précaution sage. Il envoya ordre à tous les habitans de la campagne, de retirer dans les villes leurs grains, leurs bestiaux & toutes les provisions, afin que les Barbares ne trouvant rien à piller, fussent arrêtés par la disette de toutes les choses nécessaires à la vie. Peut-être ces mesures auroient-elles suffi, si les circonstances eussent permis d'en attendre le succès. Mais, l'Italie avoit actuellement à craindre une ligue formidable de peuples Germains, qui se préparoient à y entrer à main armée. Ce fut donc une nécessité à Aurélien de se hâter de terminer par une bataille la querelle avec les Goths, qui avoient passé le Danube. On combattit

jusqu'à la nuit, sans que la victoire se décidât; mais, les Barbares la céderent aux Romains par leur retraite. Ils repasserent le fleuve pendant la nuit, & envoyerent demander la paix à l'Empereur, qui la leur accorda.

Il paroît que le théâtre de la guerre contre les nations Germaniques, fut d'abord le pays voisin du haut Danube, & qu'Aurélien y ayant remporté quelque avantage sur les Juthonges en particulier, ces peuples se déterminerent à lui envoyer une ambassade pour proposer la paix. Ils firent avec fierté cette démarche de soumission, & leurs Ambassadeurs avoient ordre de ne point parler en vaincus qui reçoivent la Loi; mais d'offrir leur amitié & leur alliance, sous la condition expresse du rétablissement des pensions, que les Romains avoient coûtume de leur payer.

Aurélien sçachant quelles instructions leur avoient été données, voulut leur imposer & les intimider par un appareil magnifique & terrible en même-tems. Lorsqu'ils furent arrivés dans son camp, il ne leur donna pas audience sur le champ, mais il la différa au lendemain. Le jour venu, toutes les troupes Romaines se mirent sous les armes, & se rangerent, comme s'il se fût agi d'une bataille générale. L'Empereur, revêtu de pourpre, monta sur un tribunal élevé; tous les principaux officiers l'environnoient à cheval, formant une avenue à son trône en double croissant. Derrière lui paroissoient tous les drapeaux des légions, les aigles & les images du Prince en or, des tableaux sur lesquels étoient écrits les noms des légions en lettres d'or, le tout supporté par des piques d'argent. Cette pompe étonna en effet les Ambassadeurs des Juthonges, & les frappa d'admiration. Ils demeurerent quelque-tems en silence; mais, bientôt reveaus de ce premier effet d'un coup d'œil inattendu, ils prirent la parole, & ne s'en exprimerent pas avec moins de hauteur; mais, Aurélien étoit déterminé à ne rien accorder aux Juthonges, & il leur notifia sa résolution par une réponse très-longue.

Cette ambassade ayant été infructueuse, on reprit les armes de part & d'autre. L'Empereur, fier de l'avantage qui avoit engagé les Juthonges à demander le renouvellement des anciens traités, forma le projet, non de rechasser les barbares dans leur pays, mais de les détruire, comme avoit fait Claude, & pour cela de leur couper la retraite. Il se posta donc derrière eux, les mettant entre lui & l'Italie. Son plan étoit sagement arrangé, si les barrières de l'Italie eussent été bien gardées; mais elles ne l'étoient point suffisamment. Les barbares les forcerents & pénétrèrent du côté de Milan. Aussi-tôt l'alarme fut extrême dans Rome. On crut voir renaître les maux que l'Italie avoit soufferts sous Gallien. Les craintes produisirent même quelques séditions qu'Aurélien vengea dans la suite, selon la rigueur de son caractère.

Il s'étoit mis a la poursuite des Barbares, & il les atteignit près de Plaisance; mais, toujours plus

attentif à attaquer qu'à se défendre, il se laissa surprendre par les ennemis, qui, s'étant cachés dans d'épaisses forêts, vinrent vers le soir tomber sur son armée. Il fut défait entièrement; & la perte fut si grande de la part des Romains, que l'on appréhenda qu'elle n'entraînât la chûte de l'Empire. Alors Aurélien commença à craindre lui-même. Il écrivit au Sénat pour ordonner que l'on consultât les livres sibyllins, auxquels on avoit eu la pensée de recourir dès le moment que les Barbares avoient mis le pied en Italie. Mais, quelques flatteurs s'y étoient opposés, prétendant que la valeur du Prince dispensoit d'implorer le secours des dieux. Aurélien, instruit par le danger, blâme nettement dans sa lettre au Sénat cette façon de penser, & déclare qu'il ne peut être honteux de vaincre avec l'aide de la divinité. On chercha donc dans les oracles de la Sibylle le remede aux maux présens, & on exécuta avec grand soin toutes les pratiques superstitieuses, que les prêtres d'Apollon & les Pontifes prétendirent y avoir trouvé recommandées; lustration de la ville & des campagnes, cantique chanté par deux choeurs de jeunes enfans, qui eussent pere & mere, sacrifices de différentes espèces. Il est remarquable qu'Aurélien, en offrant tout ce qui est nécessaire pour la célébration de ces fêtes, promet d'envoyer des prisonniers de telle nation qu'on voudra.

Vopiscus attribue à ces misérables & criminelles superstitions le retour de la bonne fortune d'Aurélien. Ce qui est vrai, c'est que ce Prince, guerrier habile, averti par ses défaites de procéder avec plus de circonspection, reprit sa supériorité sur les Barbares. Ils s'étoient avancés jusqu'à Fano, près du fleuve Méraure. Il les battit en cet endroit, & les força de retourner en arrière vers le païs d'où ils venoient. Il remporta sur eux une seconde victoire près de Plaisance, & une troisième dans les plaines de Ticinum, aujourd'hui Pavie. Il réussit ainsi à les chasser hors des limites de l'Italie. Il les poursuivit même au-delà des Alpes, si nous devons rapporter à ce tems-ci, comme le fait M. de Tillemont avec beaucoup de probabilité, ce que Dexippe nous apprend touchant les Vandales. Depuis cette époque, l'Italie jouit d'une pleine paix durant tout le reste du règne d'Aurélien. Une guerre si importante n'occuppa ce Prince qu'environ un an. Elle fut achevée l'an de Jesus-Christ 271.

Aurélien revint à Rome, non avec la satisfaction d'un vainqueur qui vient jouir dans sa capitale des applaudissemens dus à ses exploits, mais avec le ressentiment d'un Prince offensé, qui respire la vengeance. Nous avons parlé de quelques séditions, qu'avoient fait naître dans Rome les commencemens peu heureux de la guerre. Il paroît qu'Aurélien s'étoit persuadé que ces séditions avoient des chefs secrets, qui mettoient en mouvement la multitude par des vues ambitieuses, & dans le des-

sein d'envahir le rang suprême, à la faveur du trouble qu'ils excitoient. Nous ignorons si ces soupçons étoient fondés. Nous sçavons seulement que l'Empereur répandit le sang de plusieurs illustres sénateurs, sur des accusations qui n'avoient pour appui, que l'autorité d'un seul témoin, quelquefois même vil & méprisable. Aussi la haine publique fut-elle le juste salaire d'une telle cruauté. On estimoit les grandes qualités qu'avoit Aurélien, soit pour conduire une guerre, soit pour gouverner l'État. Mais, on ne pouvoit l'aimer; & il éprouva enfin ce que doit craindre un Prince qui est craint de tous.

Les périls réitérés auxquels Rome avoit été exposée de la part des Barbares dans les dernieres années, avertirent Aurélien de la mettre en état de défense. Depuis la guerre d'Annibal; c'est-à-dire, depuis cinq cens ans, Rome n'avoit point eu à craindre l'étranger. Bien loin de trembler pour sa sûreté, c'étoit elle qui portoit la terreur de son nom & de ses armes aux deux extrêmités de l'Univers. Ainsi, l'on avoit négligé d'en entretenir les fortifications. Les murs tomboient de vétusté, ou avoient été abattus. Aurélien entreprit de les relever & de les fortifier suivant la méthode alors usitée. En même-tems, il agrandit l'enceinte de la ville jusqu'à cinquante milles ou dix-sept lieues de circuit. Il commença l'ouvrage. Probus, son successeur, le continua, & y mit la derniere main. Quoiqu'Aurélien n'ait pas achevé cette enceinte, elle porta son nom. Elle est marquée ainsi sur la carte que M. d'Anville a donnée de la ville de Rome, à la tête de l'histoire Romaine de M. Rollin.

Le grand objet d'Aurélien, après qu'il eut assuré l'état de l'Italie par la défaite des Barbares, c'étoit de réunir à l'empire les vastes démembremens auxquels avoient donné lieu la négligence & la mollesse de Gallien. Tétricus, qui tenoit la Gaule, ne paroissoit pas entreprenant. On pouvoit, sans crainte & sans péril, différer la guerre contre lui. Zénobie, princesse active, ardente, ambitieuse, après avoir ajoûté l'Égypte aux États qu'avoit possédés Odénat, étendoit ses prétentions & ses armes jusques dans la Bithynie. Aurélien crut devoir commencer par la réduire & reconquérir sur elle tous les païs où elle règnoit au mépris des Romains.

Ce fut la seconde année de son règne, qu'il partit de Rome pour marcher contre Zénobie. Il prit sa route par l'Illyrie, attentif à éteindre dans les païs par où il passa, tous ce qui pouvoit rester de semences de troubles.

En Dalmatie, il détruisit le tyran Septimius, qui s'étoit fait proclamer Auguste par les soldats qu'il commandoit, & que ces mêmes soldats, sans doute, intimidés ou gagnés par Aurélien, tuerent au bout de quelques jours. En avançant dans l'Illyrie, il défit plusieurs pelotons de Barbares. Il passa même le Danube pour

aller

aller attaquer Cannabas ou Cannabaud, roi des Goths. Dans un combat qu'il lui livra, il le tua avec cinq mille des siens. Il remporta encore quelques avantages en Thrace, sur d'autres Barbares qui pilloient le païs. C'est ainsi qu'il arriva à Byzance. Dès qu'il eut passé le détroit, la Bithynie se soumit sans résistance. Ancyre, métropole de la Galatie, lui ouvrit également ses portes. En Cappadoce, Tyane l'arrêta, ce qui le mit dans une telle colère, qu'il jura de n'y pas laisser un chien vivant; ce fut son expression. Il se préparoit donc à former le siège de la place; mais un citoyen de Tyane, nommé Héraclammon, voyant bien qu'il y avoit de la folie à prétendre tenir contre une armée impériale commandée par le Prince en personne, & craignant d'être enveloppé dans le désastre de sa patrie, aima mieux la trahir, pour se sauver lui-même, comme il l'espéroit. Il introduisit Aurélien dans la ville, & ce Prince s'en rendit maître, sans coup férir.

Aurélien, dans un succès si heureux & inespéré, agit en grand Prince; car, il fit en même tems un acte de justice & de clémence. Le traître Héraclammon fut le seul qui périt; aucun autre ne perdit la vie ni les biens. Les soldats Romains, se souvenant du mot, qui avoit échappé à l'Empereur lui demanderent la permission de piller la ville, & de faire main-basse sur les habitans. *Ce n'est point-là ce que j'ai juré*, dit Aurélien, *tuez tous les chiens, je vous le permets.* Il éluda ainsi par une interprétation favorable, la menace indiscrete, à laquelle un mouvement de colère l'avoit emporté. Les troupes Romaines étoient si bien disciplinées sous sa conduite, que frustrées de l'espérance d'un riche butin, elles obéirent sans murmurer.

Zénobie, ou prévenue par la diligence d'Aurélien, ou ne voulant point trop s'éloigner du centre de ses États, attendoit l'ennemi à l'entrée de la Syrie, où elle avoit assemblé de grandes forces. Sa place d'armes étoit Antioche. Lorsqu'elle sçut que l'empereur Romain approchoit, elle envoya contre lui Zabdas son général, à la tête d'une puissante armée. Il se donna un grand combat de cavalerie près d'Immes, bourgade de la Syrie, à quelque distance d'Antioche. Aurélien craignoit la cavalerie pesamment armée des Orientaux, qui pourtant n'avoit jamais paru redoutable aux anciens Romains; & pour vaincre, il employa la ruse. Il ordonna à sa cavalerie de fuir devant celle des ennemis, jusqu'à ce que les voyant fatigués & épuisés par une poursuite impétueuse, elle pût faire volte-face & retourner sur eux avec avantage. Ce stratagême, si commun dans la guerre, lui réussit.

Aurélien sortit de son camp le lendemain du combat de cavalerie, pour engager une action générale. Mais, ne voyant point paroître les ennemis, il se mit à les poursuivre, & vint à Antioche, d'où la terreur de sa sévérité avoit fait fuir la plus grande partie

des habitans. Ce n'étoit qu'une vaine allarme. Aurélien déclara qu'il regardoit ce qui s'étoit passé de leur part, comme l'effet de la nécessité des circonstances, & non d'aucune mauvaise volonté contre lui ni contre l'Empire. Il distribua des placards dans les villes voisines, pour rappeller les fugitifs, en leur promettant une entière sûreté. Ils revinrent, & Antioche se repeupla.

Zénobie, en partant d'Antioche, avoit laissé un corps de troupes sur une hauteur, qui commandoit le fameux bourg appellé Daphné. Elle vouloit apparemment arrêter la poursuite d'Aurélien & se donner du tems pour se reconnoître & se mettre en état de bien recevoir un tel ennemi. Il fallut en effet qu'Aurélien livrât un combat pour déloger ces troupes du poste difficile & important qu'elles occupoient; après quoi, continuant sa marche vers Émese, il soumit en passant les villes d'Apamée, de Larisse & d'Aréthuse, qui lui ouvrirent volontairement leurs portes. Arrivé près d'Émese, il trouva l'armée Palmyrénienne qui l'attendoit, forte de soixante-dix mille hommes, sous les murs de la ville. On ne nous dit point à quel nombre se montoient les troupes d'Aurélien. Les deux armées ne furent pas long-tems en présence, sans en venir aux mains. La victoire fut vivement disputée. Elle resta enfin aux Romains. Après cela, Zénobie alla se renfermer dans Palmyre, sa capitale, ville forte & bien munie. Aurélien ne perdit pas un moment pour se mettre à la poursuite de Zénobie. Sur sa marche d'Émese à Palmyre, il fut fatigué par les courses des Arabes. Arrivé devant Palmyre, il se disposa à en faire le siege, pour terminer la guerre par la prise de cette place. Le siège dura long-tems; & ce fut la disette de vivres, qui mit fin à la résistance de Zénobie.

Aurélien, s'étant laissé fléchir aux prieres des habitans, leur accorda la vie & la liberté, se contentant de les dépouiller de leurs richesses, dont il s'empara. Maître de Palmyre, & comptant y avoir solidement établi son autorité, Aurélien retourna à Émese. Là il soumit au jugement d'un tribunal auquel il présidoit, Zénobie & ses adhérans. Les Soldats Romains demandoient la mort de Zénobie; & si nous en croyons Zosime, elle acheta sa grace par une lâcheté, & en chargeant ses conseillers & ses ministres de tout l'odieux de la guerre. Mais, Vopiscus assure que cette Princesse fut redevable de la vie à la générosité d'Aurélien, dont la vanité étoit d'ailleurs flattée de l'idée de mener en triomphe une si fameuse prisonnière. Les principaux de la cour de Zénobie & tous ceux aux conseils desquels on attribua l'entreprise de la guerre, ou dont le ministère avoit été employé pour la conduire, n'éprouverent pas de la part d'Aurélien la même indulgence que leur Reine. Ils furent, ou envoyés au supplice sur le champ, ou réservés pour être noyés dans la mer, au passage du Bosphore de Thrace.

Pendant qu'Aurélien faisoit la guerre à Zénobie en Orient, il lui avoit enlevé l'Égypte, par le ministère de Probus. Ce Général, qui fut dans la suite Empereur, avoit triomphé de tous les efforts des Palmyréniens, qui s'étoient battus courageusement pour défendre leur conquête, mais qui n'avoient pu résister à la supériorité des forces & du mérite de leur ennemi. Ainsi, Aurélien ayant réuni à l'empire Romain tout ce qui avoit reconnu les loix de Zénobie, reprit la route de l'Europe. Déjà il avoit passé le Bosphore, & même défait quelques partis de Carpiens, qui s'étoient répandus dans la Thrace, lorsqu'il apprit la révolte de ceux de Palmyre. Aurélien, toujours actif, rebroussa chemin à cette nouvelle. Il étoit arrivé à Antioche, lorsqu'on le croyoit en Europe. Les Palmyréniens, surpris par une diligence qui tenoit du prodige, ne firent aucune résistance & ouvrirent leurs postes à l'Empereur. Mais, par cette soumission forcée, ils ne purent éviter le châtiment rigoureux dont leur rébellion paroissoit digne à Aurélien. La ville fut livrée à la fureur du soldat, qui pilla, saccagea, versa le sang à flots, sans épargner, ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfans. Il paroît que cette exécution terrible dura plusieurs jours, au bout desquels, Aurélien enfin satisfait, ordonna que l'on cessât de sévir contre les déplorables restes d'un peuple peu auparavant si florissant.

Aurélien, après avoir puni Palmyre, eut encore à réduire l'Égypte, qui s'étoit révoltée dans le même tems. Vainqueur à la fois de Palmyre & de l'Égypte, il retourna en occident, pour achever, en se rendant maître des Gaules, la réunion de toutes les parties qui s'étoient détachées de l'Empire. Il réussit sans peine dans cette expédition, étant aidé par celui-là même à qui il faisoit la guerre. C'étoit Tétricus, qui portoit le titre d'Empereur, sans en avoir l'autorité. Tétricus feignit d'abord de vouloir le combattre; & les armées se rencontrerent près de Châlons-sur-Marne; mais, au commencement de la bataille, Tétricus, avec son fils, passa du côté d'Aurélien, & se remit en son pouvoir. Les rebelles, quoiqu'abandonnés de leur chef, pousserent l'opiniâtreté jusqu'au bout. Ils se battirent, mais avec un furieux désavantage. Bientôt, faute de commandement certain, le désordre se mit parmi eux; & Aurélien les ayant écrasés ou dispersés, demeura pleinement vainqueur. Le sort de cette bataille décida pleinement de la guerre. Tous les païs qui obéissoient à Tétricus, se soumirent à Aurélien.

Les Gaules recouvrées par Aurélien furent aussi protégées par lui contre les Germains ou Francs, qu'il rechassa au-delà du Rhin. Ceux de Lyon éprouverent un rude traitement de sa part, sans que nous puissions alléguer le motif qui l'avoit irrité contre eux d'une façon particulière. Le triomphe étoit bien légitimement dû à

Aurélien ; & toute la magnificence qu'il y étala, n'auroit rien de repréhensible, s'il n'y eût joint l'injustice & la dureté insolente à l'égard de Tétricus. Voici la description que Vopiscus nous donne de ce triomphe.

On y voyoit trois chars royaux, dont le premier étoit celui d'Odénat, tout brillant d'or, d'argent, & de pierreries. Un autre de pareille richesse, avoit été donné par le roi de Perse à Aurélien. Le troisième étoit celui que Zénobie, dans le tems de ses plus grandes prospérités, s'étoit fait faire, pour s'en servir au jour de son entrée dans Rome. Elle ne prévoyoit pas qu'elle suivroit prisonnière ce char, où elle prétendoit monter triomphante. Vopiscus fait encore mention d'un quatrième char, moins magnifique sans doute que les précédens, mais non moins singulier. C'étoit le char du roi des Goths, tiré par quatre cerfs. Aurélien, qui l'avoit conquis dans un combat, voulut, selon les Auteurs cités par cet Historien, le monter dans son triomphe. Arrivé au capitole, il y immola les quatre cerfs, conformément au vœu qu'il en avoit fait. Selon Zonare, le char d'Aurélien étoit attelé de quatre éléphans.

Un grand nombre d'animaux, amenés de païs éloignés, faisoient partie du spectacle & de la pompe, éléphans, lions, léopards, tigres, élans, chameaux, à la suite desquels marchoient huit cens couples de gladiateurs, destinés apparemment à combattre dans les jeux qui devoient se donner les jours suivans. Pour ce qui est des animaux, l'Historien remarque qu'Aurélien, après le triomphe, les distribua à plusieurs particuliers, afin de ne pas charger le fisc des frais de leur nourriture. Une longue file d'étrangers de toutes les nations du monde précédoient le char du triomphateur. Mais, ces étrangers composoient deux ordres différens, l'un d'ambassadeurs, l'autre de captifs. Les ambassadeurs, Blemmyes, Auxumites, habitans de l'Arabie heureuse, Indiens, Bactriens, Sarrasins, Perses, faisoient porter devant eux les présens que leurs maîtres offroient à l'Empereur. Les prisonniers, Goths, Alains, Roxolans, Sarmates, Francs, Sueves, Vandales, Germains, marchoient tristement, les mains liées derrière le dos. Dans cette dernière troupe étoient encore quelques Palmyréniens des premiers de la ville, à qui Aurélien avoit fait grace de la vie, & un nombre d'Égyptiens rebelles. On y comptoit aussi dix femmes, qui avoient été prises combattant en habits d'hommes parmi les Goths. On les faisoit passer pour des Amazones. Afin que l'on pût reconnoître & distinguer tant de nations différentes, des tableaux, portés en pompe, présentoient écrits en gros caractères, les noms de tous les peuples vaincus.

La marche des prisonniers étoit fermée par Tétricus & Zénobie, tous deux superbement ornés. Tétricus avoit la casaque impériale de pourpre, une tunique couleur d'or

& un haut de chausse à la Gauloise. Il étoit accompagné de son fils, à qui il avoit communiqué dans la Gaule le titre d'Empereur. Zénobie étoit si chargée de pierreries, de diamans & d'ornemens de toute espèce, qu'elle avoit de la peine à en supporter le poids. Elle fut souvent obligée de s'arrêter. Les chaînes d'or, qu'on lui avoit mises aux pieds, aux mains & au cou, étoient soutenues par quelques-uns de ses gardes. Ses enfans, de l'un & de l'autre sexe, marchoient à côté d'elle.

On portoit ensuite les couronnes d'or que les villes & les peuples, suivant l'usage, avoient envoyées au triomphateur. Enfin, paroissoit Aurélien lui-même, monté sur son char, & suivi de troupes lestes & brillantes, & de toutes les compagnies de la ville de Rome, avec leurs bannières & les ornemens de leur dignité. Le Sénat y tenoit le premier rang, plus rempli d'admiration pour les victoires, que d'attachement pour le vainqueur. Les Sénateurs sçavoient qu'en général Aurélien ne leur étoit pas favorable; & l'humiliation de Tétricus, qui étoit de leur corps, leur paroissoit rejaillir sur l'ordre entier. Une pompe si nombreuse ne pouvoit manquer d'être très-lente. Il étoit la neuvième heure du jour, c'est-à-dire, trois heures après midi, lorsqu'elle arriva au Capitole. On ne fut de retour au palais qu'assez avant dans la nuit.

Aurélien, ayant satisfait sa vanité, en menant en triomphe Tétricus & Zénobie, en usa d'ailleurs humainement & généreusement à leur égard. Il donna à Zénobie une retraite douce & commode dans le territoire de Tibur, non loin de la maison de plaisance d'Adrien. Cette infortunée Princesse y passa le reste de ses jours, vivant en dame Romaine.

Les jours qui suivirent le triomphe d'Aurélien, furent une continuation de réjouissances publiques; courses dans le cirque, pièces de théâtre, combats de gladiateurs, chasses, imitations de batailles navales. Ce n'est pas que ce Prince aimât les spectacles, il n'y assistoit que rarement; seulement les pantomimes le divertissoient, & il s'amusoit beaucoup à voir un gourmand de profession, faire des excès incroyables de gloutonnerie, manger en un seul repas un sanglier entier, un agneau, un cochon de lait, & boire avec un entonnoir dans la bouche, un quartaut de vin. Les plaisirs d'Aurélien, comme l'on voit, étoient peu délicats, & sentoient fort le soldat; mais il s'accommodoit au goût du peuple dans les divertissemens qu'il lui procuroit, & vers ce tems-là même, il établit à perpétuité des jeux & des combats solemnels en l'honneur du Soleil.

Les Fêtes de son triomphe furent accompagnées de largesses, & en particulier de distributions de pains, substitués au bled que l'on donnoit auparavant en nature. Voici de quelle manière se fit ce changement. Aurélien, qui avoit apparemment en vue de l'introduire, afin de se rendre agréable au peuple, à qui il épargnoit la

façon du pain, promit en partant pour la guerre d'Orient, que s'il revenoit vainqueur, il distribueroit aux citoyens des couronnes de deux livres pesant. Le peuple toujours avide s'imagina qu'il recevroit des couronnes d'or; mais toutes les finances de l'État n'auroient pas pu suffire à une si énorme largesse. Aurélien, à son retour, expliqua sa pensée, & annonça qu'il feroit distribuer aux citoyens par chaque jour, des pains en forme de couronnes, du poids de deux livres, qui seroient de fine fleur de farine. Il paroît que le poids de ces pains répondoit à la quantité de bled des distributions précédemment établies. Aurélien ne tarda pas à y ajoûter une once, moyennant un nouvel impôt dont il chargea l'Egypte, en verres, lins, papiers, étoupes & autres marchandises du pays. Il se loue beaucoup de cette augmentation dans une lettre que nous avons de lui. Il la regardoit comme une gloire magnifique pour son règne, & avoit extrêmement à cœur qu'elle fût fidelement maintenue: *Car*, disoit-il, *rien n'est plus aimamable que le peuple Romain, quand il est bien nourri.*

Aurélien établit encore une distribution de chair de porc, il eut même la pensée de donner du vin. Son plan étoit formé d'acheter, des propriétaires qui voudroient bien vendre, quelques cantons incultes de l'Etrurie, de les planter en vignes, qui seroient façonnées par des prisonniers de guerre des nations barbares qu'il avoit vaincues, & de consacrer le produit de ces vignes à être distribué aux citoyens. Il n'exécuta point ce dessein, soit prévenu par la mort, soit qu'il en ait été détourné par son Préfet du Prétoire, qui lui représenta que si on donnoit du vin au Peuple, il ne lui restoit plus qu'à lui fournir encore de la volaille.

Les fêtes de son triomphe étant finies dans un espace de tems assez court, il ne tarda pas, suivant l'activité de son caractère, à se mettre en mouvement. Il vint en Gaule, où sa présence arrêta bientôt quelques commencemens de rébellion, qui menaçoient la Province. On croit que c'est dans ce voyage qu'il rebâtit & agrandit l'ancienne ville de Gébanum, sur la Loire, à laquelle il donna son nom, qu'elle conserve encore aujourd'hui, quoiqu'un peu défiguré.

Aurélien passa des Gaules dans la Vindélicie, qui étoit infestée par les barbares, peut-être par les Allemands. Il les chassa, rétablit la paix dans le païs, & s'avança jusqu'en Illyrie, où il fit un arrangement que lui dictoit la prudence, mais auquel il est assez étonnant qu'ait pu se déterminer un Prince aussi vaillant & aussi guerrier qu'il l'étoit. Désespérant de pouvoir garder la Dace, conquise par Trajan, au-delà du Danube, il prit le parti de l'abandonner. Il en transporta les habitans à la droite du fleuve, dans une portion de la Mœsie, qui faisoit précisément le midi de cette Province, en sorte que la nouvelle Dace d'Aurélien, coupoit en deux la Mœsie. C'est dans

cette Dace qu'étoit la ville de Sardique, fameuse dans l'histoire Ecclésiastique du quatrième siècle, par un grand Concile. Aurélien resserra donc les bornes de l'Empire Romain, en consentant que le Danube lui servît de barrière.

Ce Prince se préparoit à passer de nouveau en Asie, pour aller faire la guerre aux Perses, lorsque sa sévérité redoutable fut l'occasion & le principe de la conjuration qui le fit périr. Il étoit au commencement de l'an de J. C. 275, à Cœnophrurium dans la Thrace, entre Héraclée & Byzance, n'attendant que le premier beau tems pour traverser le détroit, & se mettre en campagne. Là il eut quelques sujets de mécontentement contre Mnesthée, l'un de ses Secrétaires, qui lui devint suspect avec raison, d'extorsions & de rapines, & il le menaça de le punir. Mnesthée sçavoit parfaitement qu'Aurélien ne menaçoit pas en vain; il résolut donc de le prévenir. Ce fut un certain Mucapor qui porta le coup mortel à l'Empereur.

Le Sénat regretta peu Aurélien. Le peuple, qui avoit reçu de lui de grandes largesses, fut touché de sa mort. L'armée, au milieu de laquelle il avoit été tué, le vengea. Mnesthée, principal auteur de l'attentat, fut exposé aux bêtes. Parmi les autres conjurés, les soldats faisoient une distinction, & ne croyoient pas devoir confondre ceux que de fausses craintes avoient aveuglés, avec les méchans dont la volonté criminelle ne souffroit aucune excuse. Plusieurs de ces derniers furent sur le champ mis à mort. L'armée ne put se résoudre à choisir entre ses Officiers un Empereur, & renvoya au Sénat cette importante délibération. Elle éleva un tombeau à Aurélien sur le lieu même. Elle demanda au Sénat qu'il fût mis au rang des Dieux; ce qui fut ordonné sans difficulté. Aurélien avoit régné près de cinq ans. Il laissa en mourant une fille unique, dont le fils, de même nom que son ayeul, avoit été Proconsul de Cilicie, & vivoit retiré en Sicile au tems où Vopiscus écrivoit, c'est-à-dire, sous Dioclétien.

DIGRESSION

Sur le portrait d'Aurélien.

Aurélien avoit bien rempli le tems de son règne. Il est difficile de citer aucun Prince, qui, en un aussi court espace, ait fait de si grandes choses. L'année de son avènement au trône, de J. C. 270 & la suivante, il fit la guerre aux Barbares du Nord, & chassa de l'Italie les Allemands & leurs alliés En 272, il passe en Orient, remporte trois victoires contre Zénobie, & l'assiege dans Palmyre. L'année 272 est si pleine, que l'on a de la peine à concevoir qu'elle ait pu suffire aux exploits qu'Aurélien y accumula les uns sur les autres. Zénobie arrêtée dans sa fuite & ramenée prisonnière; Palmyre punie rigoureusement, l'Egypte reconquise, les Gaules réunies à l'Empire, par la bataille de Châlons-sur-Marne, & la soumission de Tétricus; voilà ce que fit Aurélien dans l'espace d'un an. Tant

de succès l'éblouirent & produisirent en lui l'orgueil, qui est la suite ordinaire d'une éclatante prospérité.

Au commencement de son règne, il avoit été fort modeste dans tout son extérieur; on voyoit qu'il se souvenoit de l'obscurité de son origine & de la médiocrité de sa première fortune. Il ne faisoit point consister sa grandeur dans la magnificence de ses équipages. Devenu Empereur, il habilloit ses esclaves comme avant son élévation. Il vouloit que sa femme & sa fille gouvernassent son ménage, & présidassent à l'œconomie, comme dans une maison privée. Il ne portoit point d'habillement de soie. L'Impératrice ayant désiré d'en avoir une robe, il la lui refusa. *Les dieux me gardent*, dit-il, *d'employer une marchandise qui s'achete au poids de l'or;* car tel étoit alors le prix de la soie. Sur sa table peu de ragoûts, point d'apprêts de luxe; le rôt seul, comme aux tems héroïques, la couvroit communément. Cet esprit de simplicité qu'il observoit par rapport à lui même & à sa famille, il le portoit dans sa conduite à l'égard des autres, & dans les règlemens qu'il faisoit pour le public. Il donnoit à ses amis, mais avec mesure. Il prétendoit les mettre à l'abri de la pauvreté, mais non les combler de richesses qui attirassent l'envie. Il interdit aux hommes les ornemens recherchés, qu'il permettoit à la foiblesse des femmes pour la parure. Comme les Eunuques étoient fort à la mode dans les grandes maisons, & devenoient par cette raison chers, il fixa le nombre que chacun pourroit en avoir, selon sa dignité. Il eut dessein de défendre que l'on employât l'or en galons & en dorures, qui font périr un métal si précieux à la société.

Les brillans exploits changerent en lui cette façon unie de penser. lorsqu'il se vit vainqueur de Zénobie & de tous les peuples qui étoient venus au secours de cette Princesse, il fut enflé de sa gloire, & montra, dit son historien, plus d'orgueil & d'arrogance. Il imita le luxe & le faste des Orientaux qu'il avoit vaincus. Il prit goût pour la magnificence des vêtemens. Il porta des habits d'étoffe d'or, enrichis de pierreries. Il reçut comme un grand présent, une pourpre indienne qui lui fut envoyée par le roi de Perse, & qui, par son éclat, effaçoit toutes celles qui se fabriquoient en Occident. Il est à croire que ce fut alors qu'il prit le diadême, inconnu jusques-là aux Empereurs Romains, si ce n'est que Caligula & Héliogabale avoient eu la pensée de s'en décorer. Mais, on en avoit détourné le premier, en lui faisant comprendre qu'il étoit bien au-dessus des Rois. Le second n'avoit osé s'en servir que dans son palais, au lieu qu'Aurélien paroissoit avec le diadême en public, & se faisoit ainsi graver sur ses médailles. On ne peut se persuader qu'il ait fait usage de la tiare, quoique Vopiscus semble le dire; mais, il est probable que ce fut ce même Prince qui introduisit dans les armées Romaines la coûtume d'em-

ployer pour drapeaux des figures de dragons. Cette forme d'enseignes étoit usitée chez les Perses. Elle pût plaire à Aurélien, non seulement comme ayant un aspect plus terrible, mais comme plus pompeuse que celles de la milice Romaine. Il en est souvent fait mention dans les tems postérieurs.

Aurélien, s'étant relâché par rapport à lui-même de sa première sévérité, favorisa pareillement les accroissemens du luxe parmi ses sujets. Il permit aux Sénateurs, aux femmes & aux soldats mêmes, d'employer sur leurs personnes & dans leurs équipages, des ornemens qui leur avoient été auparavant interdits.

La hauteur étoit naturelle à ce Prince. Il n'est pas étonnant que les victoires l'aient augmentée en lui. Après qu'étant de retour en Europe, il eut dissipé quelques pelotons de Carpiens dans la Thrace, le Sénat lui décerna le surnom de Carpicus. Aurélien rejetta avec dédain un titre emprunté d'une nation peu fameuse, pendant qu'il portoit ceux de Gothique, de Sarmatique, de Parthique, de très-grand Palmyrénique, d'Arméniaque & d'Adiabénique. Il en fit même, en écrivant au Sénat, une plaisanterie désobligeante pour cette compagnie, qui avoit prétendu l'honorer. Ajoûtons qu'il voulut être appellé, comme il paroît par ses médailles, *Notre Seigneur & notre Dieu;* usurpation sacrilege, dont Domitien seul entre tous ses prédécesseurs, lui avoit donné l'exemple. C'est-là sans doute le comble de l'arrogance, jointe à l'impiété; mais, les Payens étoient accoûtumés à traiter leurs Dieux si familièrement, qu'il y a peut-être encore plus lieu de s'étonner qu'Aurélien ait foulé aux pieds toutes les bienséances humaines, en menant en triomphe Tétricus, Romain, Sénateur, Consulaire, qui, à tous ces titres, devoit être exempt d'une pareille ignominie, & qui, d'ailleurs, n'avoit point été réduit par la force des armes, mais s'étoit soumis volontairement à lui comme à un ami & à un libérateur.

On se rappelle les largesses d'Aurélien envers le peuple, durant les fêtes qui accompagnerent son triomphe. Il en fit d'extraordinaires par trois fois. Il donna même des vêtemens, des tuniques blanches avec des manches, ce qui passoit dans les anciens tems pour un usage de mollesse, des tuniques d'Afrique & d'Égypte, & jusqu'à des mouchoirs, dont les citoyens se servissent dans les jeux du cirque, pour exprimer, en les agitant, l'intérêt qu'ils prenoient à tel ou tel coureur; au lieu qu'auparavant, c'étoit en secouant leurs toges, qu'ils manifestoient en ces occasions leurs sentimens.

Le peuple de Rome n'éprouva pas seul la libéralité d'Aurélien. Ce Prince accorda une remise générale de tout ce qui étoit dû d'ancienne date à l'État; & pour mettre les débiteurs à l'abri de toute poursuite, il brûla publiquement dans la place de Trajan, les titres de créance. Il voulut que sous son gouvernement, chacun jouît en pleine tranquillité de ses biens

& de ses droits. Il arrêta tout d'un coup, en publiant une amnistie, toutes les recherches que l'on auroit pu faire de ceux qui avoient porté les armes contre lui. Il réprima avec une vigueur extrême les délateurs, qui, sous prétexte de zele pour les intérêts du fisc, vexoient les particuliers. Il employa les supplices les plus cruels contre les concussionnaires & contre ceux qui se rendoient coupables de péculat. C'étoit un Prince juste ; il est fâcheux qu'il outrât la sévérité. Il s'y portoit, non à regret & par raison de nécessité, mais par inclination & par goût. C'est ce qui paroît en ce qu'il faisoit châtier devant lui ses esclaves, au lieu de se décharger d'un pareil soin sur quelque officier de sa maison, & en ce qu'il excédoit souvent la proportion entre la faute & la peine, comme lorsqu'il punit de mort l'adultère commis par une femme esclave avec un homme de la même condition. Dans cet état, les loix ne reconnoissoient pas même de mariage. C'étoit un abus, mais qui, étant autorisé, rendoit l'infidélité moins punissable.

Sa sévérité, que l'on pourroit appeller cruauté, ne s'exerçoit pas toujours sur des personnes viles; les Sénateurs en étoient souvent l'objet. L'on a même accusé Aurélien d'avoir chargé quelquefois des innocens d'imputations injustes de conspiration & de révolte, pour se procurer un prétexte de leur ôter la vie. Ce qui a pu donner lieu à ces discours, c'est peut-être ce que l'historien Jean d'Antioche rapporte, que plusieurs Sénateurs furent mis à mort, comme coupables d'intelligences entretenues avec Zénobie. La sédition excitée dans Rome par les monnoyeurs, peut encore avoir fourni matière aux rigueurs d'Aurélien contre les têtes illustres ; car elle devint une guerre ; & il est difficile qu'elle ait acquis d'aussi grandes forces, que celles qui lui sont attribuées dans l'histoire, si elle n'étoit soutenue par des personnes puissantes.

Les monnoyeurs ayant altéré les monnoies, & craignant sans doute la peine de leur crime, se révolterent, ayant à leur tête Félicissime, qui, d'esclave de l'Empereur, étoit devenu garde du trésor impérial. On peut juger combien cette faction se rendit formidable, puisqu'il fallut une armée pour la détruire. Il se livra au-dedans des murs de Rome une bataille sanglante, dans laquelle les séditieux furent vaincus, mais après avoir tué sept mille hommes des troupes de l'Empereur. Aurélien punit cette rébellion avec une extrême sévérité, & peut-être enveloppa-t-il dans sa vengeance plusieurs nobles, que leurs amis ont fait passer pour innocens. On lui impute même d'avoir fait mourir le fils de sa sœur, sans cause légitime; mais, on ne s'explique pas davantage. Tous ces faits ne nous sont connus qu'à demi, & par conséquent, ils ne nous mettent point à portée, ni de justifier Aurélien, ni de le condamner absolument. Il faut cependant avouer qu'il a été regardé, & de son vivant, & après sa mort, comme un

Prince cruel & ſanguinaire; qu'en effet il abattit bien des têtes, & qu'en conſéquence il fut redouté & haï du Sénat, dont le peuple l'appelloit le Pédagogue.

Ce qui doit après tout nous rendre plus réſervés à faire le procès à la mémoire d'Aurélien, c'eſt qu'il s'eſt montré recommandable, non ſeulement par ſes exploits dans la guerre, mais par pluſieurs traits d'un bon gouvernement dans l'ordre civil. Après qu'il eut étouffé la ſédition des monnoyeurs, il retira toutes les monnoies altérées, & en répandit de bonnes dans le public. Il fit auſſi pluſieurs règlemens ſalutaires à l'État. Quoique la plûpart nous ſoient reſtés inconnus, néanmoins, outre ceux que nous avons déjà cités, nous ſçavons encore qu'il défendit d'entretenir des concubines de condition libre; ce qui fait connoître ſon attention ſur la décence des mœurs. Il reſpectoit l'ordre public, juſqu'à ſoumettre au jugement des tribunaux ordinaires, ſes propres eſclaves, s'ils ſe trouvoient prévenus de quelques délits. Il eut grand ſoin de l'approviſionnement de Rome; & pour le rendre plus facile & plus aſſuré, il établit des compagnies de mariniers ſur le Nil & ſur le Tibre. Sa capitale lui fut redevable de pluſieurs ouvrages utiles aux citoyens. Nous avons parlé des murs de Rome, qu'il rebâtit & fortifia; il revêtit de quais les bords du Tibre; il en creuſa le lit dans les endroits où le défaut de profondeur embarraſſoit la navigation; & tout cela s'exécuta dans un règne fort court, & troublé par des guerres preſque continuelles. Il avoit des projets qu'une mort trop prompte l'empêcha de finir. On cite en particulier des termes ou bains dans le quartier de Rome, au-delà du Tibre, & une place dans Oſtie, qu'il commença, mais qu'il n'eut pas le tems d'achever.

Il aimoit la magnificence. Il conſtruiſit dans Rome en l'honneur du Soleil, ſa divinité favorite, un temple ſuperbe, dans lequel il conſacra juſqu'à quinze mille peſant d'or; il enrichit de ſes offrandes tous les temples de la ville. Le capitole ſur-tout étoit rempli des dons qu'il tira des Barbares vaincus par ſes armes. Vopiſcus fait auſſi mention de revenus & d'émolumens conſtitués par Aurélien aux Pontifes; c'eſt un fait, qui n'a rien que de très-probable. Mais, nous ne pouvons croire, ſur la ſeule autorité de cet Écrivain, qu'un Prince auſſi brave & auſſi ſévère, ait eu deſſein de rétablir le Sénat de femmes inſtitué par Héliogabale. Une pareille idée ne quadre point avec le caractère d'Aurélien.

Pour ce qui eſt des Chrétiens, ils n'éprouverent pas d'abord les rigueurs d'Aurélien. On rapporte même de lui un fait qui prouve qu'il les écoutoit, & leur rendoit juſtice, comme à ſes autres ſujets. Paul de Samoſates, évêque d'Antioche, ayant été dépoſé pour ſes erreurs, par un Concile qui s'étoit tenu dans cette ville même, s'opiniâtra à ne vouloir point ſortir de la maiſon épiſcopale; & il s'y maintenoit par force contre Dom-

nus, que le Concile lui avoit nommé pour successeur. Les Évêques recoururent à Aurélien, afin qu'il fit exécuter leur jugement. Ce Prince, auprès de qui la protection que Zénobie avoit donnée à Paul de Samosates, ne devoit pas être une bonne recommandation, examina l'affaire & la décida fort équitablement. Il ordonna que la maison de l'Évêché appartiendroit à celui, que reconnoissoient les évêques d'Italie & l'évêque de Rome.

Aurélien changea dans la suite de disposition à l'égard des Chrétiens. Il étoit près de donner contr'eux un édit sanglant, lorsque sa mort arriva. Il ne paroît pas que cet édit ait été publié. Néanmoins, la volonté du Prince connue opéra une persécution, qui est comptée pour la neuvième, & qui couronna plusieurs martyrs.

DOMITIUS, *Domitius*, (*a*) Δομίτιος, Dieu qu'on invoquoit dans les noces, pour que la femme fût assidue dans sa maison, & complaisante pour son mari; & l'on étoit ordinairement exaucé, lorsque le mari étoit complaisant pour sa femme, & que la femme avoit eu de l'éducation.

Il y en a qui entendent par Domitius, le Dieu qui introduisoit l'épouse dans la maison; d'autres, celui qui faisoit qu'elle prenoit soin de la maison.

DOMITIUS, *Domitius*, l'un des Chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

DOMMIM, *Dommim*, (*b*) ville de la tribu de Juda, selon la Vulgate. L'Hébreu porte Dammim. Nous avons parlé de cette ville sous le nom d'Aphès-Domim. *Voyez* ce mot.

DOMNÈS, *Domnes*, (*c*) Arménien, gouverneur d'Artaxate, selon Florus.

DOMNUS, *Domnus*. (*d*) Ovide en parle en ces termes:

At tibi progenies alti fortissima
Domni.

Il y a des éditions, qui, au lieu de Domnus, lisent Donnus.

DOMUS, (*e*) signifie proprement une grande maison. C'est le nom que les Romains donnoient par excellence à leurs maisons. *Voyez* Maison.

DON [LE] LE PLUS ROYAL, *Donum maximè Regium*, (*f*) Δωρεὰ βασιλικωτάτη. Un passage de Plutarque va nous apprendre ce que c'étoit que le Don le plus Royal. Cet Auteur parle d'Eumene. » Il n'y eut pas, dit-il, un » officier qui ne fût ravi de re» cevoir de lui les marques d'hon» neur & de distinction que les » rois de Macédoine donnoient à » leurs amis; car, Eumene avoit » le privilege de distribuer des » chapeaux de pourpre à la mode » du païs, & des vestes magnifi-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 220.
(*b*) Reg. L. I. c. 17. v. 1.
(*c*) Flor. p. 186.
(*d*) Ovid. de Ponto. L. IV. Eleg. 7. v. 28.
(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 93.
(*f*) Plut. T. I. p. 588.

» ques ; ce qui passe pour le Don » le plus Royal parmi les Macé- » doniens. «

DONATIF, *Donativum*, (*a*) présent qu'on fait à une personne. En ce sens ce terme est vieux ; on dit plutôt Gratification. Il ne s'employe proprement qu'en parlant des libéralités que les Magistrats ou les Consuls de Rome faisoient au peuple ou aux soldats.

Les Romains faisoient de grands Donatifs à leurs soldats. Julia Pia, femme de l'empereur Sévère, est appellée dans certaines médailles *Mater Castrorum*, à cause de sa bonté pour les soldats, & du soin qu'elle prenoit de faire augmenter leurs Donatifs, &c.

Donatif signifioit proprement un don fait aux soldats ; & Congiaire, un don fait au peuple.

Saumaise, dans les notes sur la vie d'Héliogabale par Lampride, parlant d'un présent ou Donatif que cet Empereur fit aux soldats, de trois pièces d'or par tête, remarque que c'étoit le taux ordinaire auquel la loi fixoit ces sortes de dons.

Casaubon, dans les notes sur la vie de Pertinax par Capitolin, dit que Pertinax promit 3000 deniers à chaque soldat, ce qui monte à environ trente écus de notre monnoie. Le même Auteur ajoûte que la loi fixoit ces présens à 20000 deniers, & qu'il n'étoit pas ordinaire de donner moins, sur-tout aux soldats Prétoriens, que les Centurions avoient le double, les tribuns à proportion.

DONATIUS VALENS, (*b*) *Donatius Valens*, Centurion de la dix-huitième légion dans l'armée du haut Rhin. Il fut un de ceux qui oserent se déclarer en faveur de Galba, & il lui en coûta la vie. Car, s'étant mis en devoir de défendre les images de ce Prince contre les insultes des soldats, il fut saisi, chargé de chaînes, & ensuite mis à mort, si non par l'ordre, du moins du consentement de Vitellius.

DONAX, *Donax*, (*c*) l'un des personnages de l'Eunuque de Térence. C'est un des valets du capitaine Thrason.

DONEC, conjonction Latine, qui signifie ordinairement *jusqu'à ce que*, ou *tandis que*, & qui marque qu'une chose finit en un certain tems, & qu'elle ne dure que jusqu'à ce tems. Mais dans l'Écriture Sainte, *Donec* ne se prend pas toujours de cette sorte. Souvent il signifie simplement ce qui s'est fait, ou ce qui se fera jusqu'à un tems, sans qu'on en puisse conclure qu'il ne se fera pas au-delà de ce tems. Par exemple, saint Matthieu dit que saint Joseph ne connoissoit pas la Sainte Vierge, jusqu'à ce qu'elle eut enfanté son premier né, *& non cognoscebat eam, Donec peperit filium suum primogenitum*. On n'en peut pas conclure qu'il l'ait connue après la naissance du Sauveur. De même saint Paul dit à Timothée : *Vaquez*

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 324.

(*b*) Tacit. Hist. L. I. c. 56, 59.
(*c*) Terent. T. I. p. 254.

à la lecture jusqu'à ce que je vienne. Est-ce à dire, qu'il n'y doit plus vaquer après l'arrivée de S. Paul? Et le Psalmiste, parlant en la personne du Pere, dit au Messie: *Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je mette tous vos ennemis à vos pieds.* Est-ce à dire qu'alors Jesus-Christ cessera de règner, & d'être assis à la droite de son Pere?

DONINDA, *Doninda*, (*a*) nom d'une divinité dans une inscription trouvée à Maley, près de Lausanne.

DONTAS, *Dontas*, Δόντας, (*b*) statuaire Lacédémonien, qui fut élève de Dipœne & de Scyllis.

DONUSE, *Donusa*, (*c*) isle de la mer Icarienne, l'une des Sporades, au rapport de Pline. Cette isle manquoit d'eau selon Tacite. Elle est appellée Agathusse par Callimaque. Étienne de Byzance la nomme Donusie; Denys, Dionysie; Pomponius Méla & Virgile, Donyse. Plusieurs donnent à cette isle l'épithete de Verte, & à Paros, celle de Blanche, pour marquer la couleur du marbre que l'on tiroit de l'une & de l'autre. C'est sur quoi Servius ne se décide point. Il paroît par le passage où Tacite en parle, qu'elle étoit, aussi-bien que Gyare sa voisine, un lieu où l'on reléguoit les criminels; puisque Gallus Asinius opinoit pour que l'on transportât à Donuse Vibius Sérénus. Son nom moderne est Donussa.

DONUSE, *Donusa*, ou DONUSSE. *Voyez* Donusse.

DONUSIE, *Donusia*, isle de la mer de Lycie, selon Étienne de Byzance. Elle appartenoit aux Rhodiens.

DONUSSE, *Donussa*, (*d*) Δονοῦσα, petite ville du Péloponnèse dans l'Achaïe. Elle étoit située entre Égire & Pellene, & appartenoit aux Sicyoniens, qui prétendoient qu'Homère a voulu en parler dans le dénombrement des vaisseaux, lorsqu'il a dit:

Sortis d'Hypérésie, ou du roc de Donusse.

Ils prétendoient encore qu'il falloit lire Gonusse, au lieu de Donusse; & que Pisistrate qui avoit recueilli les poësies d'Homère, éparses de côté & d'autre, ou quiconque lui avoit aidé, avoit bien pu faire ce léger changement, ou par méprise, ou par ignorance.

M. l'abbé Gédoyn fait ici une remarque. » Sylburge, dit-il, a cru » qu'il falloit lire Gonusse dans » ce vers du second livre de l'Iliade, en quoi il est autorisé par » tous les interpretes d'Homère, » & par Eustathe même; mais, » Sylburge & ces interpretes se » sont trompés. Il faut lire Do» nusse, suivant Pausanias; au» trement on ne pourroit pas di» re que Pisistrate, soit par igno-

(*a*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 236.
(*b*) Pauf. p. 380.
(*c*) Plin. Tom. I. pag. 213. Tacit. Annal. L. IV. c. 30. Pomp. Mel. p. 147. Virg. Æneid. L. III. v. 125. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 489.
(*d*) Pauf. p. 452. Homer. Iliad. L. II. v. 80.

» rance, ou par mégarde, eût fait » ce léger changement au vers » d'Homère. «

DONYSE, *Donysa*. *Voyez* Donuse.

DOR, *Dor*, Δὼρ, *ou* DORA, (*a*) ville du païs de Chanaan. C'étoit, selon D. Calmet, la capitale d'un canton de ce païs.

Eusebe la nomme Dornaphat, & saint Jérôme Dornaphet, l'un & l'autre par transposition de syllabes; car, il y a dans le texte Hébreu, *Naphothdor*, ou comme lisent les septante, *Naphathdor*. Elle étoit située entre Césarée de Palestine & le port de Tyr, à neuf milles de la première. Josué la conquit, & en tua le Roi. Il donna la ville de Dor à la demi-tribu de Manassé, en-deçà du Jourdain. Cette ville est située sur la Méditerranée, avec un assez mauvais port. Elle est placée entre Césarée de Palestine & le mont Carmel. Elle est souvent attribuée à la Phénicie. Antiochus Sidete y assiégea Tryphon, usurpateur du royaume de Syrie. Quoique Josué l'eût donnée à la demi-tribu de Manassé, elle ne put néanmoins en détruire les habitans.

Du tems que Pétrone étoit gouverneur de Syrie, quelques jeunes gens de Dor furent assez téméraires & assez insolens pour oser, sous prétexte de piété, mettre une statue de l'Empereur dans la Synagogue des Juifs. Comme rien ne pouvoit être plus contraire & plus injurieux aux loix Judaïques, Agrippa en fut si irrité, qu'il alla aussi-tôt trouver Pétrone en Syrie. Ce gouverneur témoigna n'être pas moins touché que lui d'une si grande impiété, & écrivit en ces termes à ceux qui avoient eu l'audace de la commettre.

» Pétrone, gouverneur pour » Tibere Claudius César Augustus Germanicus, aux Magistrats » des Dorites. J'ai appris qu'au » préjudice de l'édit de Claudius » César Augustus Germanicus, par » lequel il permet aux Juifs de » vivre selon leurs loix, quelques-» uns des vôtres ont eu l'insolence » de profaner leur synagogue, en » y mettant sa statue, & ont ainsi » offensé également leur religion » & la piété de l'Empereur, qui » veut que chaque divinité soit » honorée dans le temple qui lui » est consacré. Sur quoi je ne » parlerai point du mépris que » l'on a fait de mes ordonnances, » puisque l'on a même blessé en » cela le respect dû à l'autorité de » César, qui ne trouve pas seulement bon que les Juifs obser-» vent les coûtumes de leurs Peres, mais leur a même accordé » un droit de bourgeoisie, semblable à celui des Grecs. C'est « pourquoi, j'ai commandé au » capitaine Vitellius Proculus, de » m'amener ceux qui disent que » ce n'a été que par une émotion » populaire & sans votre consentement, que ce crime a été commis, afin que je les entende

(*a*) Josu. c. 11. v. 3. c. 12. v. 32. c. 17. v. 11. Maccab. L. I. c. 15. v. 11. & *seq.* Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 675, 676.

» dans leurs justifications; & vous » ne sçauriez mieux témoigner que » vous n'y avez point eu de part, » qu'en déclarant à Vitellius Proculus, qui sont les coupables, & » en empêchant que, contre le » dessein du roi Agrippa & le » mien, il n'arrive aucun trouble, » comme de méchans esprits le » désireroient. Car nous n'avons » l'un & l'autre rien plus à cœur » que d'éviter qu'on donne aux » Juifs une occasion de prendre » les armes, sous prétexte de se » défendre. Et pour ôter tout sujet de doute de la volonté de » l'Empereur, je joins à cette » lettre la copie de son édit, touchant ceux d'Alexandrie, que » le roi Agrippa nous a fait voir » lorsque nous étions assis sur notre tribunal, afin que suivant » l'intention de l'Empereur, les » Juifs soient maintenus dans les » graces qu'Auguste leur a accordées, & qu'en permettant à » tous de vivre selon la religion » de leur païs, vous empêchiez » tout ce qui pourroit exciter » quelque émotion & quelque » trouble. « Cette sage conduite de Pétrone remédia à la faute qui s'étoit faite, & fut cause que l'on n'en commit point depuis de semblable.

Quelques-uns croient que Dor étoit à la place où l'on a bâti depuis le château de Pélerin. Corneille dit qu'il n'y a que sa situation qui donne lieu à ce sentiment; car, dit-il, c'est la même distance depuis Césarée jusqu'à ce château, que saint Jérôme donne à l'ancienne ville de Dor. Il y a plus que cette ressemblance. Le nom moderne semble une traduction de l'ancien; car, Dor en Hébreu signifie Génération, Pélérinage & Habitation; & dans le Pseaume 84, v. 11, il signifie voyager, loger. C'est aussi dans ce sens que le même mot signifie âge, ou la vie d'un homme, c'est-à-dire, le tems que dure son pélérinage sur la terre.

Il y a des médailles où la ville de Dor est qualifiée ΙΕΡα ΑϹΙΛος ΑΥΤονομος ΝΑΥΑΡχις, c'est-à-dire, *Sacra*, *inviolabilis* [*Asylus*], *suis legibus utens*, *Classica*.

DORA, *Dora*, Δωρᾶ, ville appellée aussi Dor. *Voyez* Dor.

DORA, *Dora*, Δωρᾶ, (*a*) fontaine de l'Arabie heureuse, au rapport de Pline.

DORA, *Dora*, ou DURA, lieu situé vers l'Euphrate, près du sépulcre de Gordien. Ammien-Marcellin en parle comme d'un bourg abandonné, & le nomme Dura; mais, il le nomme ailleurs *Dora deserta*. Il l'appelle ville, *civitas*, en un autre endroit, où il écrit Dura. Ortélius croit que c'est la Daria de Procope.

DORA, *Dora*, Δώρα, (*b*) Juif de Jérusalem, homme séditieux & impie, dont se servit le gouverneur Festus, pour tuer le grand sacrificateur Jonathas, sans que l'amitié qui étoit entre ce Pontife & Dora, empêchât celui-ci de commettre une action si détestable.

(*a*) Plin. T. I. p. 337.

(*b*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 695.

DORCAS,

DORCAS, *Dorcas*, Δορκάς, (a) courtisanne, que Lucien fait parler dans un de ses Dialogues.

DORCAS, *Dorcas*, Δορκάς, Dame vertueuse, appellée aussi Tabithe. *Voyez* Tabithe.

DORCAS, *Dorcas*, Δορκάς, (b) méchant homme, qui fit mourir quantité de personnes de qualité dans les prisons de Jérusalem, où les factieux les avoient fait mettre au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains.

DORCÉE, *Dorcea*, Δορκεία, (c) nom d'une fontaine à Sparte. Elle avoit été ainsi appellée de Dorcée, par ce qu'on avoit placé dans le voisinage le monument de ce héros.

DORCÉE, *Dorceus*, Δορκεὺς, (d) l'un des fils d'Hippocoon, selon les Spartiates. *Voyez* l'article précédent.

DORCÉE, *Dorceus*, Δορκεὺς, (e) nom d'un des chiens d'Actéon. Ce nom veut dire qui a la vue perçante, du Grec δέρκω, *video*, je vois.

DORCION, *Dorcio*, (f) est un des personnages du Phormion de Térence. Ce Poëte en fait une servante.

DORDA, *Dorda*, Δαράλα, (g) l'un des fils de Mahol, étoit, comme ses freres, fort renommé pour sa sagesse.

DORDOGNE, *Duranius*, (h) rivière de la Gaule Celtique & ensuite de l'Aquitaine. Ausonne en fait mention dans son poëme de la Moselle, aussi-bien que Sidoine Apollinaire; le premier, en parlant de la montagne d'où sort la Dordogne, & qui se nomme le Mont d'or; & l'autre, en parlant de la jonction de cette rivière avec la Garonne. Dans les tems postérieurs, on a dit *Doronomia*, comme on lit dans Grégoire de Tours; & enfin *Dordonia*, d'où s'est formé le nom moderne de Dordogne.

C'est une rivière considérable de France, qui arrose une partie de l'Auvergne où elle a sa source, & une partie de la Guienne, où elle se joint à la Garonne près du bec d'Ambez. Ces deux rivières perdent leur nom depuis leur jonction, pour prendre celui de Gironde jusqu'à la mer.

DORICETÈS, *Doricetes*, (i) roi de Thrace, selon Justin. Il paroît, par ce qu'en dit cet Auteur, que c'est le même que d'autres nomment Dromichethès. *Voyez* Dromichetès.

DORIDE, *Doris*, Δωρὶς, (k) contrée de Grece, bornée au couchant par l'Acarnanie, au midi par l'Étolie & le païs des Locriens Ozoles, à l'Orient par la Phocide & le païs des Locriens Épicnémidiens, & au nord par la Thessalie. Strabon dit que les

(a) Lucian. T. II. p. 717. *& seq.*
(b) Joseph. de Bell. Judaïc. p. 872.
(c) Pauf. p. 188.
(d) Pauf. p. 188.
(e) Ovid. Metam. L. III. c. 5.
(f) Terent. T. III. p. 6.
(g) Reg. L. III. c. 4. v. 31.
(h) Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.
(i) Just. L. XVI. c. 1.
(k) Pomp. Mel. p. 109, 110. Plin. T. I. p. 198, 199. Strab. p. 333, 372, 393, 417. *& seq.* Thucyd. pag. 10, 69, ...

Étoliens sont contigus aux Locriens occidentaux, & les Eneianes aux Locriens Épicnémidiens, & que les Doriens sont au milieu. Ils habitent, ajoûte Strabon, un païs nommé Tétrapole, & qui passe pour avoir été la Métropole de tous les Doriens. Les quatre villes qui avoient fait donner à ce païs le nom de Tétrapole, étoient Érinéum, Boium, Pindus & Cytinium. Ptolémée donne aussi aux Doriens la ville de Lilée ; mais, Strabon, Étienne de Bizance & Pausanias l'attribuent aux Phocéens. Pline leur donne encore celle de Sperchios, au pied du mont Pinde. Tite-Live leur attribue en outre Tritonon & Drymas, deux petites villes, qui, selon cet historien, étoient peu connues. La Doride s'étendoit autour du Céphise, vers la source de ce fleuve.

Les Doriens étoient originairement une peuplade de Pélasges. Ceux-ci, au rapport d'Hérodote, étoient, sous le règne de Deucalion, en possession de la partie de la Thessalie appellée Phthiotide, & ils y demeurerent jusqu'au règne de Dorus, fils d'Hellen & petit-fils de Deucalion. Sous Dorus, ils quittèrent la Phthiotide, & se transporterent, avec ce Prince, dans une autre partie de la Thessalie, qu'on appelloit Histiéotis, ou Hestiéotis, & qui étoit située au pied du mont Ossa, du mont Olympe & du mont Parnasse. Ce fut là qu'ils prirent le nom de Doriens. Il est vrai qu'Hérodote a remarqué que les Pélasges ne furent appellés Doriens qu'après leur établissement dans le Péloponnèse; mais, on pourroit le soupçonner de s'être trompé. Comme les Pélasges, sous le règne de Dorus, ont habité l'Hestiéotis, qui, selon Strabon, n'est pas différente de la Doride, [car avant que de prendre le nom d'Hestiéotis, elle s'appelloit Doris,] il y a apparence qu'ils porterent dès-lors le nom de Doriens. Il y en a même qui prétendent qu'ils prirent ce nom de celui de leur chef, & la chose n'est pas hors de vraisemblance.

Les Doriens, du tems d'Hercule, étoient gouvernés par le roi Ægimius. Ils eurent alors guerre avec les Lapithes, qui habitoient le mont Parnasse. Comme l'armée de ces derniers étoient beaucoup plus nombreuse que celle des Doriens, ceux-ci eurent recours à Hercule. Ils lui offrirent la troisième partie de leur païs & de leur royaume, à condition qu'il les aideroit dans cette guerre. Ayant obtenu leur demande, ils marcherent tous ensemble contre les Lapithes. Hercule se mit à la tête des Arcadiens qui l'accompagnoient dans toutes ses expéditions ; il battit les Lapithes, tua leur roi Coronus ; & ayant laissé

Tit. Liv. L. XXVIII. c. 7. Just. L. II. c. 6. Paus. p. 155. *& alib. passim*, Herod. L. I. c. 56, 57, 146. L. III. c. 56. L. V. c. 76, 87. L. VII. c. 31, 32, 73. Diod. Sicul. p. 169, 187, 283. Ptolem. L. III. c. 15. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 331. Tom. IX. pag. 122. Tom. X. p. 274. T. XII. p. 181. T. XIV. p. 174. *& suiv.* T. XVI. p. 389, 390.

un grand nombre de soldats sur la place, il les obligea de relâcher aux Doriens le païs qu'ils leur contestoient. Hercule remit à Ægimius le tiers de la Doride qu'on étoit convenu de lui céder, à condition qu'il le rendroit à ceux de ses héritiers qui le lui viendroient redemander.

Les Doriens furent fideles à leur promesse. Les Héraclides, ayant été chassés du Péloponnese, se retirerent dans la Doride, & y demeurerent jusqu'à ce qu'il leur prît envie de rentrer dans leur païs. Ce fut près d'un siècle après la prise de Troie, qu'ils résolurent de retourner dans le Péloponnèse. Les Doriens, du moins une partie de la nation, voulurent les accompagner dans leur expédition; d'où vient qu'on appella Doriens les habitans des trois royaumes d'Argos, de Messene, & de Lacédémone; au moins Hérodote leur donne ce nom, & c'est pour cette raison que les colonies qui allerent ensuite s'établir dans les isles & dans l'Asie mineure, en sa partie méridionale sur la mer Égée, donnerent le nom de Doride au païs qu'elles occuperent. Mais revenons aux habitans de la Doride proprement dite.

Les Doriens furent attaqués par les Thébains. Ceux-ci, les ayant vaincus dans une bataille en forme, les chasserent de leur patrie, & s'y établirent eux-mêmes. Enfin, au bout de quelque tems, une partie d'entre eux resta dans le païs qu'ils avoient conquis, & les autres retournerent à Thebes, sous la conduite de Créon, fils de Menœcée. Les Doriens rentrerent aussi vers ce tems-là dans leur patrie, dont ils avoient été chassés.

L'an 458 avant l'Ére Chrétienne, les Phocéens déclarerent la guerre aux Doriens, qui, dit Diodore de Sicile, tiroient leur origine des Spartiates, & qui habitoient les villes de Cytinium, de Boium & d'Érinéum. Les premiers, après une victoire remportée sur les Doriens, se rendirent maîtres de ces villes. Alors, les Lacédémoniens envoyerent Nicomede, fils de Cléombrote, porter du secours aux vaincus, en considération de l'alliance qui étoit entre eux. Ce secours consistoit en quinze cens Spartiates, accompagnés de dix mille hommes des autres provinces du Péloponnèse; & le général étoit tuteur du roi Pleistonax, encore enfant. Le fruit d'une victoire remportée sur les Phocéens, fut de reprendre sur eux les villes des Doriens, & de faire la paix entre les deux peuples.

Entre autres colonies que les Doriens envoyerent en différens lieux, on compte la ville de Chalcédoine, à l'entrée du Pont Euxin, d'où leur vint le sobriquet d'aveugles, parce qu'on leur reprochoit d'avoir très-mal choisi le lieu de ce nouvel établissement. L'interprete de Pindare leur attribue la fondation de Syracuse & de quelques autres villes de la Sicile, & Thucydide veut qu'ils aient habité la ville de Dyrrachium. Leurs diverses colonies, comme nous

l'avons déjà dit, furent cause qu'il y eut divers païs qui porterent le nom de Doride, & divers peuples nommés Doriens, quoiqu'en des lieux fort éloignés les uns des autres.

Les Doriens, soit ceux de la Doride proprement dite, soit ceux de Sicile, s'attribuoient l'invention de toutes les pieces de théatre; ils se fondoient sur le nom même de Dramatiques, qu'on a donné à ces pièces; car, disoient-ils, ce n'est que parmi nous que δρᾷν signifie agir & faire; au lieu que les Athéniens se servent du mot πράττειν. Ainsi, comme les premières poësies, & la poësie héroïque surtout, reçurent le nom de πόιημα & de ποίησις, qui ne signifient à la lettre qu'invention & ouvrage; nous, Doriens, nous avons donné le nom de Drame, qui signifie à peu près la même chose, à la sorte de Poësie qui avoit cours parmi nous, & qui se répandit dans la suite chez les autres peuples.

Ils se fondoient encore sur une pareille raison, pour revendiquer la comédie en particulier. Les Athéniens appellent les bourgs & les villages δῆμοι, au lieu que le terme κῶμαι est propre aux Doriens. Or, c'est de ce mot κῶμη que la comédie a tiré son nom, parce que les premiers comédiens n'étant pas reçus dans les villes, alloient jouer dans les bourgs. Suivant cette étymologie, ce mot *comédie* signifieroit la chanson du bourg ou du village. Mais, c'est de quoi ne convenoient point les Athéniens, qui dérivoient ce mot du verbe κωμάζω, qui signifie aller en masque par les rues, en chantant & en dansant, & aller faire l'amour, aller rendre visite à Comus, qui étoit le dieu des festins.

Les Doriens prouvoient encore qu'ils étoient les inventeurs de la comédie, parce qu'Épicharme, plus ancien que Chionidès & que Magnès, étoit Sicilien.

La Doride étoit un païs tout hérissé de montagnes; cependant, les Doriens n'avoient rien de la rudesse ordinaire aux montagnards. Ils parloient très-élégamment, & leur langue étoit la seule qui fût propre à être accompagnée par la lyre, c'est-à-dire, celle qui convenoit le mieux à la poësie Lyrique. On sçait que le dialecte Dorien, un des quatre qui ont été en usage parmi les Grecs, fut d'abord employé par les Lacédémoniens & par les Argiens, & depuis passa dans l'Épire, dans la Carie, dans la Sicile, à Rhodes & à Crete; c'est celui qui a été suivi par Archimede, par Théocrite & par Pindare. L'un des cinq ordres d'architecture a aussi emprunté son nom des Doriens, qui peut-être en ont été les inventeurs. Δῶρον en Grec veut dire présent; & c'est de-là qu'est venu le proverbe de *Dorica musa*, qui est dans Aristophane, pour ceux qui ne composoient des vers que pour avoir des récompenses. Les Grecs avoient aussi un autre proverbe, *Doricè concinere*, contre ceux qui promettent une chose, & qui en font une autre. Les Auteurs

Grecs & Latins ont nommé la Doride, *Doris*.

Les Doriens étoient belliqueux, & mettoient des crins de cheval à leurs casques, pour paroître plus terribles à leurs ennemis.

Les femmes de la Doride avoient inventé ces robes traînantes, qui s'attachoient au sein avec une agraffe; c'est pourquoi, Hérodote appelle ces robes Doriennes.

Le païs que les Doriens occupoient, appartient aujourd'hui aux Turcs, & est compris dans la Turquie d'Europe.

DORIDE, *Doris*, Δωρὶς, (*a*) contrée de l'Asie mineure, qui formoit une presqu'isle contigue à la Carie. Suivant les cartes de M. d'Anville, cette presqu'isle avoit l'isle de Cos au couchant, & celle de Rhodes au midi. La ville de Cnide, suivant les mêmes cartes, étoit située au fond de la presqu'isle sur le bord de la mer. Pline fait commencer la Doride à cette ville de Cnide, & lui donne en outre les villes de Leucopolis, d'Hamaxitos, d'Éléus & d'Euthene. Ptoléme attribue à la Doride le lieu qu'il nomme Scopia, Halicarnasse, Céramus & Cnide.

Les habitans de cette Doride étoient, comme nous l'avons dit dans l'article précédent, une colonie des Doriens de Grece. Ils allerent attaquer les Cariens sous la conduite d'Anthès; & quoique ces derniers fussent une nation brave & courageuse, ils ne purent résister aux Doriens. La plûpart des places considérables de la Carie se virent forcées de subir le joug du vainqueur. Halicarnasse en particulier passa sous l'empire des Doriens. Ces peuples se maintinrent toujours depuis en possession de leurs conquêtes. Crœsus, roi de Lydie, leur fit la guerre, & les soumit. On les compte au nombre des peuples qui composoient l'armée navale de Xerxès. Ils avoient fourni pour leur part trente vaisseaux.

DORIÉE, *Dorieus*, Δωριεὺς, (*b*) natif de l'isle de Rhodes, l'an 410 avant l'Ére chrétienne. Il fut chargé par Mindarus, Général des Lacédémoniens, du commandement des galères envoyées par les Grecs d'Italie, avec ordre d'aller appaiser la sédition qui se formoit dans sa patrie, en faveur des Athéniens. Quand il eut exécuté sa commission, il fit voile de Rhodes vers l'Hellespont, pour se rejoindre à son Général; car, celui-ci retiré à Abydos, rassembloit là tous les vaisseaux qu'il pouvoit tirer des Alliés du Péloponnese. Doriée étant arrivé à la hauteur de Sigée dans la Troade, les Athéniens qui résidoient à Sestos, furent avertis de son passage; ils s'avancerent sur lui avec toute leur flotte composée de 74 vaisseaux. Doriée, qui fut quelque tems sans les appercevoir, suivoit toujours sa rou-

(*a*) Strab. pag. 374. Plin. Tom. I. pag. 274, 276. Ptolem. L. V. c. 2. Herod. L. I. c. 6, 171. L. VII. c. 93. Pauf. pag. 402, 655. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. p. 122.

(*b*) Did. Sicul. p. 353, 354. Xenoph. pag. 428.

te ; mais, dès qu'il eut découvert cette flotte prodigieuse en comparaison de la sienne, il en fut épouvanté, & crut n'avoir point d'autre ressource, que de se réfugier dans le port de Dardanus ; il y mit ses soldats à terre, & ayant fait ramasser tout ce qu'il y avoit d'armes & de traits dans la place, il joignit la garnison à ses troupes, & plaçant les uns & les autres, ou sur le rivage, ou sur les proues de ses vaisseaux, il se prépara à la défense. Les Athéniens qui se rendirent là à toute voile, l'environnerent aussi-tôt, & tâchoient de séparer & de tirer à eux les vaisseaux ennemis, pour les battre plus aisément ; enfin ils les tourmentoient beaucoup par leur grand nombre. Le Général Mindarus, apprenant cette nouvelle, partit sur le champ d'Abydos avec toute sa flotte, & arrivant bientôt au port de Dardanus, il fournit à Doriée un secours de quatre-vingt-quatre vaisseaux. Il s'engagea bientôt après un combat, dont le succès ne fut pas du côté des Lacédémoniens.

Ce Doriée doit-être le même qui suit.

DORIÉE, *Dorieus*, Δωριεὺς, (*a*) fils de Diagore I, étoit d'une famille illustre dans la profession athlétique. Il s'acquit lui-même une très-grande gloire dans cette profession. Après avoir été couronné à Olympie, il remporta huit fois la victoire aux jeux Isthmiques, & sept fois aux jeux Néméens. On disoit aussi, au rapport de Pausanias, qu'il avoit eu une fois la palme aux jeux Pythiques, mais sans avoir combattu. Lui & son neveu Pisidore furent qualifiés Thuriens, parce qu'ayant été chassés de Rhodes, dans une sédition, ils s'étoient réfugiés à Thurium, ville d'Italie. Doriée étant revenu à Rhodes quelque tems après, se déclara ouvertement pour les Lacédémoniens, jusques-là qu'ayant armé une flotte à ses dépens, & livré bataille aux Athéniens, il fut pris par une de leurs galères, & mené vif à Athènes. Les Athéniens qui le regardoient comme leur ennemi mortel, & qui, peu auparavant, le menaçoient des derniers malheurs ; dès qu'ils virent ce grand homme paroître dans l'assemblée du peuple, en posture de suppliant & de captif, sentirent expirer leur colère ; penchant donc tout-à-coup vers la pitié, & pleins d'admiration pour sa gloire & pour ses vertus, ils le renvoyerent, sans lui faire aucun mauvais traitement, quelque sujet qu'ils eussent de le haïr.

Sa fin & ses dernières aventures étoient rapportées par Androtion, dans son histoire d'Athènes. Il disoit que la flotte du Roi étant à Caunus, commandée par Conon, les Rhodiens, à l'instigation de ce Général, quitterent le parti des Lacédémoniens, pour embrasser celui du Roi & des Athéniens ; que Doriée qui étoit sorti de Rhodes pour aller du côté du Péloponnese, fut pris par quelques Lacédémoniens, qui le conduisi-

(*a*) Pauf. p. 356, 357.

rent à Sparte, où, obligé de rendre compte de sa conduite, il fut condamné à perdre la tête. En quoi, s'il disoit vrai, Pausanias croit qu'il avoit voulu imputer aux Lacédémoniens la même légèreté dont on accusa les Athéniens, lorsqu'ils firent périr Thrasyllus & tous les Officiers qui avoient combattu avec lui auprès des Arginuses.

Doriée eut deux frères, athletes comme lui, & qui s'acquirent aussi beaucoup de célébrité. Ils se nommoient, l'un Acusilaüs, & l'autre Damagete.

DORIÉE, *Dorieus*, Δωριεὺς, (*a*), fils d'Anaxandride, roi de Sparte. Après la mort de ce Prince, quoique Doriée eût beaucoup plus de réputation dans le conseil & à la guerre, les Lacédémoniens, contre leur inclination, ne laisserent pas de lui préférer Cléomene; en quoi pourtant ils ne firent que suivre les loix du royaume, qui donnoient la couronne à l'aîné. Doriée ne put se résoudre à voir son frere au-dessus de lui; il aima mieux quitter le païs; & se mettant à la tête d'une colonie, il alla chercher fortune ailleurs. Il débarqua en Sicile; mais, il eut le malheur d'y être taillé en pièces avec son armée, par les Egestéens.

DORIEN, *Doricus*, (*b*) Δώριος ou Δωρικὸς, l'un des trois plus anciens modes de la musique des Grecs. Il étoit le plus bas ou le plus grave de tous; mais c'étoit une gravité tempérée; ce qui rendoit ce mode propre pour la guerre & pour les sujets de religion.

A Lacédémone, on n'abandonna jamais le mode Dorien, dont l'intonation plus basse, & la modulation plus noble que celle des modes étrangers, répondoient mieux à la gravité de la nation. Platon le jugeoit aussi préférable à tous les autres modes, & le seul convenable à des hommes courageux & tempérans. Il étoit propre aux airs guerriers, & se refusoit aux paroles d'une poësie licencieuse. Philoxene tenta vainement d'y accorder des pièces dithyrambiques; il échoua dans son projet, par l'incompatibilité d'une poësie outrée & guindée, avec une musique incapable de pareils écarts, & la nature le ramena toujours malgré lui au mode Phrygien. Ce que d'autres pourroient donc regarder dans l'harmonie Dorienne comme un grand défaut, en faisoit le mérite aux yeux des Lacédémoniens.

Le mode Dorien s'appelloit ainsi, parce qu'il avoit été d'abord en usage chez les peuples de ce nom. *Voyez* Mode.

DORIENNE [la Nète] (*c*) Δώριο; Νήτν. Plutarque dit qu'on attribue à Terpandre l'usage de la nète Dorienne, que les musiciens avant lui n'admettoient point dans le chant. Voici ce que M.

(*a*) Pauf. p. 164, 165, 191.
(*b*) Roll. Hist. Anc. T. V. pag. 686. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 174. *& suiv.* Tom. XIII. pag. 179, 180, 248, 263. Tom. XV. pag. 309. Tom. XVII. pag. 85. T. XIX. p. 183.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XV. p. 309.

Burette nous apprend sur cette Nète Dorienne.

» La cithare de Terpandre n'a-
» voit, dit-il, que sept cordes,
» ou, ce qui revient au même,
» étoit composée de deux tétra-
» cordes conjoints. Ces sept cor-
» des étoient 1.° l'hypate, [*mi*]
» 2.° la parhypate, [*fa*] 3.° le
» lichanos, [*sol*] 4.° la mèse,
» [*la*] 5.° la trite, [*si b*] 6.° la
» paranète, [*ut*] 7.° la nète [*ré*]
» des trois modes usités alors;
» sçavoir, le Dorien, le Phrygien
» & le Lydien, le premier étoit
» le plus grave, & sa plus basse
» note étoit l'hypate, ou le *mi*.
» Les musiciens n'en poussoient
» point la modulation jusqu'à la
» nète ou au *ré* avant Terpandre;
» en sorte que le mode Dorien
» étoit chez eux renfermé dans les
» six premiers sons de l'hepta-
» corde, ou dans l'étendue de la
» sixte. Mais, Terpandre mit en
» œuvre la septième corde, ou la
» nète [*ré*] pour ce mode; &
» par là il en égaya un peu la
» gravité. «

DORIENS, *Dorienses*, *Δωριέες ou Δωριεῖς*, nom d'un peuple célebre dans l'antiquité. *Voyez* Doride, contrée de Grece, & Doride, contrée de l'Asie mineure.

DORIENS, *Dorienses*, *Δωριέες ou Δωριεῖς*, peuples de Sicile. Cette colonie ne nous est guère connue. *Voyez* Doride, contrée de Grece.

DORIENS, *Dorienses*, (*a*) *Δωριέες ou Δωριεῖς*, peuples de l'isle de Crete, dont Homère fait mention. Ce Poëte leur donne trois villes. Ils habitoient la partie orientale de l'isle.

Un ancien Auteur, appellé Andron, que Strabon cite, a écrit que ces Doriens étoient une colonie de Thessalie, qui étoit appellée Doris; que cette colonie étoit composée de peuples voisins du Parnasse, & qui habitoient trois villes, Érinéum, Boium & Cytinium, d'où ils furent appelllés *Τριχάικες*, *Trichaïces*, *Trifariam divisi*, *partagés en trois*. Strabon dit sur cela qu'on ne reçoit pas cette opinion d'Andron, & qu'on le blâme de n'avoir donné que trois villes aux Doriens, dont le païs étoit appellé la Tétrapole, parce qu'ils habitoient quatre villes, Érinéum, Boium, Pindus & Cytinium; mais, Andron a pour lui Thucydide & Diodore de Sicile, & il y a de l'apparence que cela étoit ainsi du tems d'Homère. Il faut s'en tenir à cette explication du mot *Τριχαίκες*, & ne pas recevoir celle de Strabon, qu'on appelle ces Doriens *Trichaïcas*, à cause qu'ils avoient trois crêtes, trois pennaches sur leurs casques, ou que ces pennaches étoient faits de crins ou autres choses semblables; car, c'est ainsi que Mde. Dacier a corrigé le passage de Strabon, qui est corrompu, & qui a fait tant de peine à Casaubon, *ἢ ἀπὸ τοῦ Τριχίνους εἶναι τοὺς λόφους ἐφαμίλλους*. On ne sçait que faire de ce dernier mot *ἐφαμίλλους*, qui en effet ne peut

(*a*) Homer. Odyss. L. XIX. v. 375. Strab. pag. 475, 476, 633. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. IX. p. 122.

rien signifier. Il faut lire ἢ ἐνσαμὴλ-λοις, *vel quòd cristæ essent ex crinibus, vel ex re simili.* Que ces crêtes étoient faites de crins, ou de choses qui ressembloient à des crins.

Strabon dit, dans un autre endroit, que les Doriens de l'isle de Crete, étoient du nombre de ceux qui fonderent la ville de Mégare, & qu'ils passerent en Crete sous la conduite d'Althémene, qui étoit Argien.

DORIENS, *Dorienses*, Δωριέες ou Δωριεῖς, peuples de la Cyrénaïque. Il en est parlé dans Callimaque, au rapport d'Ortélius.

DORIENS, *Dorienses*, (*a*) Δωριέες ou Δωριεῖς, peuples qui habiterent l'isle de Rhodes, au rapport de Strabon. Ce Géographe prétend que les Doriens ne passerent dans cette isle que depuis Homère, parce que ce Poëte n'en fait aucune mention.

DORIENS, *Dorienses*, (*b*) Δωριέες ou Δωριεῖς, peuples qui allerent habiter l'isle de Cos. C'est ce que nous apprend encore Strabon; & selon ce Géographe, les Doriens de Cos sont de la même date que ceux de Rhodes.

DORIENS, *Dorienses*, Δωριέες ou Δωριεῖς, peuples d'Italie. On les met dans la Daunie à l'opposite des isles Diomédées.

DORIENS, *Dorienses*, (*c*) Δωριέες ou Δωριεῖς, peuples du Péloponnèse. Les Doriens du Péloponnèse étoient une colonie, sortie de la Doride, proprement dite. Ils quitterent leur païs quatre-vingts ans après la prise de Troye, pour accompagner les Héraclides, qui vouloient rentrer dans le Péloponnèse. Les commandans de la flotte furent avertis par un oracle, de prendre trois yeux pour guides de leur expédition. Comme ils cherchoient le sens de ces paroles, il vint à passer par hazard un homme monté sur un mulet qui étoit borgne. Chresphonte, fils d'Aristomaque, selon sa prudence, comprit que ce pouvoient être là les trois yeux désignés par l'oracle; c'est pourquoi, ils associerent cet homme à leur entreprise. Celui-ci leur conseilla de passer par mer au Péloponnèse, & les détourna de marcher par l'isthme de Corinthe. Il s'embarqua même avec eux, & les mena de Naupacte au cap Molycrie. Ensuite, ayant demandé l'Élide pour récompense de ses services, les Doriens convinrent de la lui céder.

Ces peuples ne se répandirent pas seulement dans le Péloponnèse; ils se jetterent en divers autres cantons de la Grece; & M. Fréret prétend que cette irruption des Doriens plongea la Grece dans un état de barbarie & d'ignorance, à peu près pareil à celui où l'invasion des Normands jetta la France sur la fin du neuvième siècle. Ces Doriens, grossiers & féroces, exterminerent ou chasserent presque tous les anciens habitans

(*a*) Strab. p. 653.
(*b*) Strab. p. 653.
(*c*) Thucyd. p. 10. Pauf. p. 287, 291, 461, 462. Herod. L. V. c. 76. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 331.

du Péloponnèse & d'une partie de l'Attique ; ils détruisirent la plûpart des anciennes villes, & en fonderent de nouvelles, dont les citoyens ignoroient les lettres & négligeoient les arts, ne s'occupant que de l'agriculture. Ceux des anciens habitans qui resterent dans le païs, furent réduits en esclavage.

Hérodote assure que les Doriens ont fait quatre expéditions contre l'Attique. Ils y entrerent deux fois pour faire la guerre, & deux fois pour les intérêts du peuple d'Athènes ; la première fois, quand ils amenerent à Mégare une colonie, sous le règne de Codrus, roi des Athéniens ; la deuxième & la troisième fois, quand ils sortirent de Sparte pour chasser les Pisistratides, & la quatrième fois, lorsque Cléomène, conduisant les Péloponnésiens, surprit Éleusis.

DORIENS, *Dorienses*, (a) Δωριέες ου Δωριεῖς, peuples qui, selon Hérodote, habitoient un païs nommé la Pentapole. Ces Doriens ne vouloient pas que les Doriens des frontières assistassent au sacrifice appellé Triopium ; & même, si quelqu'un d'entr'eux n'y avoit pas fait son devoir, il étoit privé de la part qu'il pouvoit prétendre dans les jeux, où en l'honneur d'Apollon Triopien, on proposoit des trépieds d'airain pour le prix des vainqueurs. Mais, quand on les avoit reçus, il n'étoit pas permis de les emporter du temple, & il en falloit faire au dieu une offrande. Cependant, un certain homme d'Halicarnasse, appellé Agasiclès, ayant remporté la victoire dans le combat, eut bien la hardisse de violer cette loi, & emporta le trépied en sa maison. C'est pourquoi, les cinq villes, Linde, Iélysse, Camire, Cos & Cnide, rejetterent de ce sacrifice leur sixième ville Halicarnasse, & la punirent de cette sorte.

Ce fut depuis ce tems-là que le païs prit le nom de Pentapole. On l'appelloit auparavant Exapole, parce qu'il comprenoit alors six villes. On voit, au reste, que ce païs n'est point autre que la Doride de l'Asie mineure.

DORIENS, *Dorienses*, (b) Δωριέες ου Δωριεῖς, peuples qui vinrent de l'isle de Rhodes, s'établir sur les bords du Rhône. On prétend que ce furent ces peuples qui donnerent ce nom à ce fleuve, & qu'ils fonderent à son embouchure une ville, sous le nom de Rhoda, selon quelques Géographes, ou de Rhodanusia, selon d'autres. Il convient d'observer que Bochart soutient que ces Doriens étoient, non de l'isle de Rhodes, mais de Dora, ville de Phénicie, d'où ils se rendirent en Gaule, sous la conduite d'Hercule Phénicien.

DORIMAQUE, *Dorimachus*, Δορίμαχος, (c) ayant été élu Général des Étoliens vers l'an 219 avant l'Ére Chrétienne, entra en Epire, ravagea tout le plat païs,

(a) Herod. L. I. c. 144.
(b) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 70, 71.
(c) Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 375.

& n'épargna pas même le temple de Dodone.

DORIMAQUE, *Dorimachus*, Δορίμαχος, (*a*) chef des Étoliens, l'an 211 avant l'Ére Chrétienne. Il en est fait mention dans Tite-Live.

DORION, *Dorion*, (*b*) Δωρίων, s'attacha à une courtisanne, nommée Myrtale, qui le mit à la porte, après qu'il eût mangé tout son bien avec elle. Ce fut une digne récompense d'une vie passée dans la débauche.

DORIQUE, *Doricus*, (*c*) Δωρικὸς, l'un des quatre dialectes, ou manière de parler qui avoient lieu parmi les Grecs.

Les Lacédémoniens, & particulièrement ceux d'Argos, furent les premiers qui s'en servirent; delà il passa dans l'Épire, la Libye, la Sicile, l'isle de Rhodes & celle de Crete. C'est dans ce dialecte qu'ont écrit Archimede, Théocrite & Pindare.

Cependant, on peut dire que le dialecte Dorique étoit la manière de parler particulière aux Doriens, après qu'ils se furent retirés vers le mont Parnasse, & qu'il devint ensuite commun aux Lacédémoniens, qui le porterent à d'autres peuples.

Quelques Auteurs on distingué le dialecte Lacédemonien du dialecte Dorique; mais, ces deux dialectes ne sont en effet que le même, si l'on en excepte quelques expressions particulières aux Lacédémoniens, comme l'a montré Rulandus dans son excellent traité *de lingua græca ejusque dialectis*, *lib.* V.

Outre les Auteurs dont nous avons déjà parlé, & qui ont écrit dans le dialecte Dorique, on peut compter Archytas de Tarente, Dion Cassius, Callinus, Simonides, Bacchylides, Alcman, &c.

On trouve le dialecte Dorique, dans les inscriptions de plusieurs médailles des villes de la grande Grece & de la Sicile, comme: ΑΜΒΡΑΚΙΩΤΑΝ. ΑΠΟΛΛΟΝΙΑΤΑΝ. ΑΧΕΡΟΝΤΑΝ. ΑΧΥΡΙΤΑΝ. ΗΡΑΧΛΕΩΝΤΑΝ. ΤΡΑΚΙΝΙΩΝ. ΘΕΡΜΙΤΑΝ. ΚΑΥΛΟΝΙΑΤΑΝ. ΚΟΠΙΑΤΑΝ. ΤΑΥΡΟΜΕΝΙΤΑΝ; ce qui prouve que ce dialecte étoit en usage dans toutes les villes.

Voici les règles que la Grammaire de Port-Royal donne pour discerner le dialecte Dorique.

D'Ἦτα, d'ω grand, d'ε, d'ω & d'ου l'α fait le dore ;

D'ει fait ἦτα; d'ου, ω ; & d'α, *αυ fait encore*

Ote ι de l'infini ; & pour le singulier

Se sert au féminin du nombre pluriel.

DORIQUE, *Doricus*, Δωρικὸς, l'un des ordres d'Architecture. C'est le second ordre qui se met entre les Toscan & l'Ionique. La colomne Dorique a huit diametres; son chapiteau & sa base sont un

(*a*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 24.
(*b*) Lucian. T. II. p. 750. & *seq.*
(*c*) Roll. Hist. Anc. T. II. p. 17.

peu plus riches de moulure que la colomne Toscane. Le Dorique a pour ornement les métopes & les triglyphes. Dorus, roi d'Achaïe, ayant bâti le premier dans Argos, un temple de cet ordre, qu'il dédia à Junon, donna occasion de l'appeller Dorique.

Ce qui rend le Dorique considérable, c'est qu'il a donné la première idée de l'architecture réguliere, & que toutes ses parties sont fondées sur la position naturelle des corps solides. Quelque tems après que l'ordre Dorique eut été inventé, on lui donna la proportion, la force & la beauté du corps de l'homme; & comme le pied de l'homme est la sixième partie de sa hauteur, on donna à la colomne Dorique, en y comprenant le chapiteau, six de ses diametres; c'est-à-dire, qu'on la fit six fois aussi haute qu'elle étoit grosse; ensuite on y ajoûta un septième diametre. Alors, on pouvoit dire qu'elle avoit la proportion du corps d'un homme; car le pied d'un homme n'est point, du moins aujourd'hui, la sixième partie de sa hauteur, mais environ la septième.

Les Anciens avoient deux sortes d'ordre Dorique, un plus massif pour les temples, & un plus léger & plus délicat pour les portiques de théâtres.

Vitruve trouve l'ordre Dorique embarrassant, à cause des métopes & des triglyphes, qui font l'ornement de sa frise; de sorte qu'on ne peut guère employer l'ordre Dorique que dans le pycnostyle, en mettant un triglyphe entre chaque colomne; ou dans l'arœostyle, en mettant trois triglyphes entre chaque colomne.

Cet ordre est ainsi appellé, selon quelques-uns, parce qu'il a été inventé par les Doriens.

DORIS, *Doris*, Δωρὶς, (*a*) nymphe de la mer, étoit fille de l'Océan & de Téthys. Ayant été mariée à son frere Nérée, elle mit au monde cinquante nymphes, qui furent appellées Néréïdes, du nom de leur pere. Souvent les Poëtes emploient le nom de Doris, pour signifier la déesse de la mer, & quelquefois pour la mer même.

DORIS, *Doris*, Δωρὶς, (*b*) fille de Nérée & de Doris, & par conséquent une des Néréïdes.

Lucien fait parler Doris dans quelques-uns de ses dialogues des dieux marins.

DORIS, *Doris*, Δωρὶς, (*c*) nom d'une courtisanne, que Lucien introduit dans un de ses dialogues.

DORIS, *Doris*, Δωρὶς, (*d*) l'une des femmes de Denys le tyran, étoit du païs des Locriens. Elle fut mariée à ce Prince le même jour qu'il épousa Aristomaque, fille d'Hipparinus. *Voyez* Aristomaque.

DORIS, *Doris*, Δωρὶς, (*e*) première femme d'Hérode le

(*a*) Hygin. Fabul. Præf. Apollod. p. 254. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XVIII. p. 6.

(*b*) Homer. Iliad. L. XVIII. v. 45.

(*c*) Lucian. T. II. p. 702. *& seq.*

(*d*) Plut. T. I. p. 959.

(*e*) Joseph de Antiq. Judaïc. p. 588.

Grand, roi des Juifs, & mere d'Antipater, étoit sortie d'une des premières & des plus illustres maisons de l'Idumée. Elle entra dans la conspiration de son fils contre son mari; mais, ayant été découverte, elle fut chassée du palais, & dépouillée de toutes les marques de la royauté.

DORISCON, *Doriscon*, nom d'un fort dont parle Tite-Live. C'est le même que celui de Dorisque. *Voyez* Dorisque.

DORISQUE, *Doriscus*, (*a*) Δορισκος, lieu de Thrace, célebre par la revue que Xerxès y fit de son armée. Pline, qui ne donne à ce lieu qu'une étendue propre à contenir dix mille hommes, dit que Xerxès y fit le dénombrement de ses troupes; mais, comme cé Prince, selon Pomponius-Méla, ne pouvoit pas faire un dénombrement particulier, il le fit en gros, en mesurant l'armée par l'espace de terre qu'elle occupoit.

Nous trouvons dans Hérodote la description du lieu dont il s'agit. Le lieu appellé Dorisque, selon cet Historien, étoit à la fois, & un rivage & une plaine arrosée par le fleuve de l'Hébre. L'on y avoit bâti un fort, appellé aussi Dorisque, où Darius avoit mis une garnison de Perses, lorsqu'il faisoit la guerre aux Scythes.

Il se présente une difficulté, c'est de sçavoir comment une armée, telle que celle de Xerxès, qui nous est représentée comme une armée innombrable, put être passée en revue dans un lieu qui ne contenoit que dix mille hommes. Il y a lieu de présumer que Xerxès n'y fit ranger son armée que par parties, & que chaque partie étoit de dix mille hommes; que par ce moyen il vint à bout de calculer à peu près le nombre de ses soldats.

Xerxès, selon Diodore de Sicile, trouva que son armée de terre étoit de plus de huit cens mille hommes; ses vaisseaux de guerre alloient à plus de douze cens, entre lesquels il y en avoit trois cens vingt-cinq de Grecs, c'est-à dire, équipés de soldats & de rameurs Grecs; car le Roi avoit fourni les bâtimens.

DORISQUE, *Doriscus*, (*b*) Δορίσκος, promontoire de l'Attique, proche de celui de Sunium, selon Pline. Le P. Hardouin ne trouvant aucun autre Auteur qui ait parlé de Dorisque dans l'Attique, mais d'un peuple nommé Thorique, a substitué ce dernier nom dans le texte.

DORITES, *Doritæ*, Δωριται. (*c*) Les habitans de Dor sont ainsi nommés par Josephe. Cet Historien les nomme aussi Doriens.

DORIUM, *Dorium*, (*d*) Δώριον, ville du Péloponnèse dans la Messénie. Du tems de Pausanias, elle n'existoit plus; on en appercevoit seulement quelques restes. Homère nous apprend que ce

(*a*) Plin. T. I. p. 204. Pomp. Mel. p. 104. Herod. L. VII. c. 25, 59, 106. Tit. Liv. L. XXXI. c. 16. Diod. Sicul. p. 243.

(*b*) Plin. T. I. p. 197.

(*c*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 675.

(*d*) Pauf. p. 279. Strab. p. 350.

fut dans cette ville que Thamyris perdit la vue, pour s'être glorifié de chanter mieux que les Muses.

Il y en a, dit Strabon, qui expliquent Dorium par une montagne, d'autres par une plaine; mais aujourd'hui, ajoûte-t-il, l'on ne montre ni l'une ni l'autre. Quelques-uns cependant, poursuit-il, appellent Dorium, Oluris ou Olure, située à Aulon de Messénie. Le même Strabon rapporte que Thamyris vint à Dorium, & qu'il y fut dépouillé par les Muses de l'art de chanter.

On prétend qu'il y a eu une ville du nom de Dorium dans l'isle d'Eubée, & une autre dans la Thrace.

DORIUM, *Dorium*, (*a*) Δώριον, nom d'une montagne, que Pausanias met sur les côtes de l'Asie mineure, vers Cnide. Ce fut près de-là que les Athéniens, sous la conduite de Conon, remporterent une victoire sur les Lacédémoniens.

DOROTHÉE, *Dorotheus*, Δωρόθεος, (*b*) Athénien, fut un des députés que les Grecs envoyerent un jour au roi des Perses.

DOROTHÉE, *Dorotheus*, Δωρόθεος, (*c*) Intendant du palais royal de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, eut ordre de son maître de bien traiter les soixante-douze interpretes de la Bible, & fit faire deux rangs de bancs sur lesquels ces députés devoient être assis, lorsqu'ils prenoient leur repas avec le Roi. Il eut aussi ordre de les traiter à la manière de leur païs.

DOROTHÉE, *Dorotheus*, Δωρόθεος, (*d*) citoyen de Thermes, ville de Sicile, avoit épousé Callidame, fille d'Agathinus, de la même ville.

DOROTHÉE, *Dorotheus*, Δωρόθεος, (*e*) homme de mérite, que les Juifs envoyerent pour ambassadeur vers l'empereur Claude, étoit fils de Nathanaël. Lui & quelques autres avoient ordre de demander à ce Prince, qu'il fût permis à ceux de leur nation de continuer à garder les habits sacerdotaux, ce qui leur fut accordé.

DOROTHÉE, *Dorotheus*, Δωρόθεος, (*f*) Poëte. M. l'abbé Sévin remarque que ce Poëte confond le Bélus des Assyriens avec celui qui avoit règné sur les Tyriens.

DORPIA, *Dorpia*, (*g*) nom que l'on donnoit au premier jour des Apaturies. *Voyez* Apaturies.

DORPISTON, *Dorpiston*, Δόρπιστον. *Voyez* Ariston.

DORSANES, *Dorsanes*, (*h*) nom que les Indiens donnoient à Hercule.

DORSÉNUS ou DOSSENSUS, *Dorsenus*, *Dossensus*. *Voyez* Dossennus.

(*a*) Pauf. p. 350.
(*b*) Xenop. p. 436.
(*c*) Joseph. de Antiq. Judaïc. pag. 395, 396.
(*d*) Cicer. in Verr. L. IV. c. 62.
(*e*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 683.
(*f*) Mém. de l'Acad. des Inscrip. & Bell. Lett. Tom. III. p. 353.
(*g*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 210.
(*h*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 228.

DORTUS, *Dortus*, (a) Juif le plus considérable du bourg de Lydde, sollicita ses compatriotes à se révolter contre les Romains ; mais, ayant été pris par Numidius Quadratus, il fut puni de mort.

J'observerai en passant, que le texte Grec de Josephe porte Dotus Δότος ; cependant, les traductions Latines & Françoises lisent Dortus. C'est vraisemblablement un défaut d'attention de la part des Auteurs de ces traductions ; à moins que l'on n'aime mieux croire que, comme le mot *Dortus* est plus sonore que celui de *Dotus*, on lui a donné pour cette raison la préférence sur l'autre.

DORUDRÉPANA, (b) Δορυδρέπανα, nom que les Grecs, & entr'autres Diodore de Sicile, donnent aux piques appellées par les Latins *hastæ falcatæ*.

DORULACUS, *Dorulacus*, (c) chef des Boyens. Il passa le Pô l'an 194 avant l'Ére Chrétienne, pour faire prendre les armes aux Insubriens. Le proconsul L. Valérius Flaccus marcha contr'eux, & leur tua dix mille hommes.

DORUS, *Dorus*, Δῶρος, (d) second fils d'Hellen, donna son nom aux Doriens. *Voyez* Doride.

DORUS, *Dorus*, Δῶρις, (e) est un des principaux personnages de l'Eunuque de Térence. Dorus est lui-même un Eunuque. Ce mot est tiré du Grec δῶρον, *donum*, don, présent, par ce qu'on en fait présent à la courtisanne Thaïs.

DORYAS, *Doryas*, (f) l'un des personnages que Térence introduit dans son Eunuque. C'est une servante de la courtisanne Thaïs. Ce mot vient du Grec δόρυ, *hasta*, une pique, comme si cette servante avoit été enlevée dans une guerre.

DORYCLE, *Doryclus*, (g) Ismarien, c'est-à-dire, habitant ou natif du mont Ismare. Il avoit épousé une femme, nommée Béroé.

DORYCLÈS, *Dorycles*, (h) l'un des héros de la Grece. Son monument héroïque étoit dans la Laconie.

DORYCLUS, *Doryclus*, (i) Δόρυκλος, fils naturel de Priam, fut tué par Ajax.

DORYCLUS, *Doryclus*, Δόρυκλος, étoit fils de Phinée, roi de Thrace.

DORYCUS, *Dorycus*, (k) fut envoyé par les Athéniens pour prendre possession de ce canton de la Sicile, nommé l'Érycie à cause d'Éryx ; mais, les Égestéens le massacrerent.

DORYLAS, *Dorylas*, (l) l'un de ceux qui se déclarerent en faveur de Persée, à la cour de Céphée. Il étoit le plus riche en terres & en grains, qui fût

(a) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 692.
(b) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 270.
(c) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 46.
(d) Strab. p. 383.
(e) Terent. T. I. p. 254.
(f) Terent. T. I. p. 254.
(g) Virg. Æneid. L. V. v. 620, 647.
(h) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 165.
(i) Homer. Iliad. L. XI. v. 489.
(k) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 56.
(l) Ovid. Metam. L. V. c. 4.

Δορυμένης, (*a*) étoit pere d'un certain Ptolémée, homme considérable, que Lysias, général du roi de Syrie, envoya avec des troupes, pour ruiner le païs de Juda. La Vulgate lit *Dorymini*, qui est un génitif; suivant la leçon des Septante, c'est Dorymene.

DORYON, *Doryo*, (*b*) l'un des personnages que Térence introduit dans sa comédie du Phormion. Il en fait un marchand d'esclaves.

DORYPHORES, *Doryphori*, Δορυφόροι. (*c*) C'étoit chez les Perses un corps de quinze mille hommes, qui escortoient le char du Roi, lorsque ce Prince alloit à la guerre. Ils ne recevoient point de paie comme les autres soldats; mais, ils étoient nourris des viandes que l'on servoit sur la table du Prince. Ils étoient vêtus de pourpre; leurs robes étoient bordées en or, uniformes; & ils les recevoient des mains du Roi.

On donne aussi aux Empereurs des Doryphores pour gardes. Ils étoient armés de piques. Leur poste étoit important; il conduisoit aux plus éminentes dignités; ils faisoient serment de fidélité.

DORYPHORUS, *Doryphorus*, (*d*) nom d'un affranchi de Néron, fut empoisonné, à ce qu'on croit, par l'ordre de son patron, sous prétexte qu'il s'étoit opposé au mariage de Poppéa. Sa mort arriva l'an de J. C. 62.

DORYSSUS, *Doryssus*, (*e*) Δόρυσσος, fils de Labotas, succéda à son pere au royaume de Sparte. Pausanias rapporte que Doryssus & son fils Agésilaüs vécurent fort peu de tems. C'est une erreur; car Dóryssus règna vingt-neuf ans, & son fils quarante-quatre, comme le disent formellement Eusebe & Saint Jérôme.

DOSIADE, *Dosiades*, (*f*) Δωσιάδης, auteur Grec. Il avoit écrit une histoire de Crete, alléguée par Pline. On croit qu'il est le même que Saint Clément d'Alexandrie cite; & peut-être n'est-il pas non plus différent de celui qui suit.

DOSIADE, *Dosiades*, (*g*) Δωσιάδης, poëte Grec, dont parle Lucien, qui cite une de ses pièces intitulée l'*Autel*.

DOSITHÉE, *Dositheus*, (*h*) Δοσίθεος, astrologue, dont il est fait mention dans Pline. C'est apparemment cet astronome qui avoit composé pour l'Égypte en particulier, un calendrier cité par Géminus; il falloit que l'usage civil d'une année solaire fixe, n'eût pas encore été reçu dans ce païs, puisqu'on ne l'employa point dans ce calendrier de Dosithée.

DOSITHÉE, *Dositheus*, (*i*) Δοσίθεος, Historien qui est souvent cité par Plutarque. On voit par ses citations, que Dosithée avoit écrit

(*a*) Maccab. L. I. c. 3. v. 38.
(*b*) Terent. T. III. p. 6.
(*c*) Q. Curt. L. III. c. 3. Roll. Hist. Anc. T. I. p. 530.
(*d*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 65. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 369.
(*e*) Pauf. p. 161.
(*f*) Plin. T. I. p. 209.
(*g*) Lucian. T. I. p. [illegible]3.
(*h*) Plin. Tom. II. p. 143. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XVI. p. 331.
(*i*) Plut. T. II. p. 310, 313.

des histoires d'Italie, de Sicile, de Lydie, & des Pélopides.

DOSITHÉE, *Dositheus*, (*a*) Δοσίθεος, certain Juif, qui se disoit Prêtre, & de la race de Levi, fut chargé de porter en Égypte à Ptolémée, fils de Philométor, & à Cléopâtre, l'épître nommée Purim, c'est-à-dire, le livre d'Esther, traduit en Grec.

On ne sçait pas bien qui étoit ce Dosithée. Usférius croit que c'est le même à qui Ptolémée Philométor, roi d'Égypte, donna le commandement de ses troupes, avec un autre Juif nommé Onias. Dosithée apporta le livre d'Esther à Alexandrie, l'an 4537 de la période Julienne, du monde 3827, & avant Jesus-Christ 173.

DOSITHÉE, *Dositheus*, (*b*) Δοσίθεος, un des officiers des troupes de Judas Maccabée, fut envoyé avec Sosipater à Characa, dans le païs des Tubianéens. Ils y tuerent ceux que Timothée y avoit laissés pour la garde de cette place, qui étoient plus de dix mille hommes. Peu de tems après, Timothée étant tombé entre leurs mains, les conjura avec de grandes instances de le laisser aller en vie, parce qu'il avoit fait prisonniers les peres de plusieurs d'entre eux, & les freres des autres, à qui on ne feroit aucun quartier s'il étoit mis à mort. Après qu'il leur eût donné sa parole qu'il leur rendroit ces prisonniers, selon l'accord fait entr'eux, sans leur faire aucun mal, ils le laisserent aller, dans la vue de sauver leurs freres.

Nous ne sçavons point si ce Dosithée est le même qui suit. Il y en a qui le disent le même.

DOSITHEE, *Dositheus*, (*c*) Δοσίθεος, certain cavalier des gens de Bacénor, qui étoit un vaillant homme, se saisit de Gorgias ; & lorsqu'il vouloit le prendre vif, un cavalier de ceux de Thrace se jetta sur lui, & lui ayant coupé l'épaule, donna lieu à Gorgias de se sauver à Marésa.

DOSITHÉE, *Dosithea*, (*d*) nom d'une nymphe, au rapport de M. l'abbé Banier.

DOSON, *Doson*, Δώσων, (*e*) surnom qui fut donné à Antigonus III, parce qu'il promettoit toujours de donner, & qu'il ne donnoit jamais. C'est ce que signifie le mot *Doson*, qui est un futur, & qui veut dire *qui donnera*.

DOSSENNUS [FABIUS], *Fabius Dossennus*, (*f*) poëte comique. Il avoit composé des farces que les Romains nommoient Atellanes, d'une ville du païs des Osques, nommée Atelle, où elles avoient été inventées. On ne sçait pas en quel tems il a vécu. Pline fait mention de ce Poëte, & rapporte quelques vers de lui. Horace & Séneque en parlent aussi. Voici ce qu'en dit Horace: » Combien de défauts dans les parasi-

(*a*) Esth. c. 10. v. 1. Joseph. Contra Apion. p. 1064.
(*b*) Maccab. L. II. c. 12. v. 19, 24, 25.
(*c*) Maccab. L. II. c. 12. v. 35.
(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 368.
(*e*) Plut. T. I. p. 218, 258.
(*f*) Plin. T. I. p. 721. Horat. L. II. Epist. 1. v. 173. & seq.

» tes de Dossennus ! Rien n'est si
» lâche que son brodequin. Aussi
» ne songe-t-il qu'à remplir sa
» bourse. Qu'après cela sa pièce
» tombe, ou se soutienne, c'est
» ce qui l'inquiete peu. «

DOTADAS, *Dotadas*, (*a*) Δωτάδας, fils d'Isthmius, succéda à son pere au royaume de Messénie. Ce Prince, aux autres ports de ses États, en ajoûta un qu'il fit construire à Mothone. Il eut pour successeur son fils Sybotas.

DOTHAIN, *Dothain*, (*b*) Δωθαείμ, ville de Galilée dans la tribu de Zabulon, étoit située à deux milles de Samarie, vers le septentrion. Les freres de Joseph étoient à Dothaïm, lorsqu'ils le vendirent à des marchands Ismaëlites qui venoient de Galaad.

Cette ville se nomme ajourd'hui Dochaïn. Elle est située entre deux montagnes, à une lieue de Magdalon, qui est un château sur une petite colline, dont on voit le reste des murailles, & que ceux du païs appellent Calla Mriam & Megedame, c'est-à-dire, le château de Marie Magdeleine, parce qu'elle l'avoit eu en partage après la mort de son pere. C'est de ce château de Magdalon, qu'elle avoit pris le nom de Madeleine, *Magdalena*, comme en étant Dame.

Dothaïn n'est qu'un village habité par des Maures, que la bonté du terroir rend assez riches. Il y a dans ce lieu-là de belles sources d'eau vive, qui arrosent encore aujourd'hui une partie des jardins qui produisent des figues, des limons & des oliviers en quantité. La cîterne où Joseph fut mis par ses freres, n'est éloignée de Dochaïn que d'une lieue, dans l'extrêmité de la tribu de Zabulon, à quinze pas du chemin qui mene de Damas à Gaza. Elle est toute remplie d'immondices, & l'eau n'y est pas plutôt entrée qu'elle se perd.

DOTIENS, *Doti*, Δῶτοι, (*c*) peuple de Thessalie, au rapport de Pausanias.

Cet Auteur, après avoir parlé du combat de Neptune & du Soleil, & avoir dit que Briarée avoit adjugé au Dieu de la mer l'Isthme de Corinthe, & au Soleil le promontoire qui commande à la ville, fait la description d'un temple, où étoient une statue de Neptune, & une d'Amphitrite, accompagnées de Tritons & de Néréïdes, & ajoûte que ces nymphes Néréides avoient aussi plusieurs autres temples dans la Grece, *quibus Nereïdibus, & in aliis Græciæ locis aras dedicatas novi*, comme traduit Amasée. Pausanias, après cela, ajoûte, selon la traduction du même Amasée : *Apud Dotos in Gabalis sanctissimum est templum ; exstat in eo peplus quem filio Alcmaoni sumpsisse Eriphylen Græci putant.*

Les Critiques ont cru que ce passage étoit corrompu, & qu'il falloit ôter le sigma de Δωτοῖς ;

(*a*) Pausf. p. 221.
(*b*) Genes. c. 37. v. 17. Judith. c. 7. v. 3.

(*c*) Pausf. p. 87. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VII, pag. 214. & *suiv.*

c'est ce qu'en a pensé Cantérus, & il faut traduire *Dotoi* ou *Dotoni est templum sanctissimum in Gabalis.* : » La Néréïde Doto a un » temple à Gabales. « Amasée s'est donc trompé, prétendent les Critiques, en faisant un peuple des Dotiens, au lieu qu'il s'agit-là d'une Néréïde ; car, dit-on, par quelle disparate Pausanias, qui venoit de dire à l'occasion du temple de Neptune, que les Néréïdes qui y étoient représentées avoient aussi d'autres lieux consacrés dans la Grece, auroit-il tout d'un coup passé au temple des Dotiens ? Au lieu qu'il est très-naturel de croire qu'ayant à parler des Néréïdes, & Doto étant de ce nombre, il ait dit tout de suite qu'elle avoit aussi un temple à Gabales ; d'ailleurs, ajoûte-t-on, la phrase sera plus Grecque, en substituant Δωτοῖ à Δωτοῖς.

M. l'abbé Banier pense au contraire, qu'Amasée ne s'est point trompé, & que puisque, par le passage de Pausanias, il faut bien supposer dans la Grece une ville de Gabales, on peut bien y admettre aussi un canton dont les habitans portoient le nom de Dotiens. La phrase, quoi qu'en disent les critiques, est également Grecque, en mettant un datif pluriel pour exprimer les Dotiens, ou un singulier pour marquer le nom d'une Néréïde. Il n'est pas étonnant que Pausanias, qui ne se contente pas de décrire les lieux où il passe, mais qui a coûtume, à leur occasion, d'insérer dans son ouvrage toutes les choses dont il se souvient, ait fait ici comme il en fait partout ailleurs, une digression, pour parler d'un temple dans lequel on croyoit avoir le voile d'Eriphyle, comme il parle en cinq ou six endroits du célebre collier de cette Princesse.

Mais, quelle sera donc cette ville de Gabales, inconnue à tous les Auteurs, & ces prétendus Dotiens, qui ne sont pas mieux connus ? M. l'Abbé Bannier remarque qu'il y a eu plusieurs villes qui ont porté le nom de Gabalé ou de Gabala ; la plus célebre est celle de Syrie ; il y en avoit aussi une dans les Gaules. Selon Strabon, il y en avoit une autre au couchant de l'Arménie. Il n'est donc pas étonnant qu'il y en ait eu une de même nom dans la Grece, & si celle-ci n'est connue que par Pausanias, celle de l'Arménie n'est connue aussi que par Strabon ; & combien d'autres lieux ne sont connus que par ces deux Auteurs ?

Il est donc inutile d'aller transporter, & le temple des Dotiens, & le voile d'Eriphyle, dans une autre Gabales. Pausanias ne parle en cet endroit que de la Grece, & s'il avoit parlé d'une ville étrangère, ou il en auroit averti, ou il auroit fait connoître cette ville & le païs dans lequel elle étoit. On sçait qu'il y avoit un petit canton dans la Thessalie nommé Podium Dotium, qui pouvoit avoir donné son nom à ceux qui l'habitoient ; & comme Pausanias, à quelques lignes des passages qu'on a cités, parle du culte d'Achille, qu'il joint avec celui de Neptune & des Néréïdes, il est très probable qu'il avoit alors en vue la Thessalie, où ce Prince fut

honoré après sa mort, principalement dans la petite isle de Leucé, qui lui fut consacrée, le tout peut-être parce qu'il étoit fils de Thétis, une des principales Néréïdes.

DOTION, *Dotion*, Δώτιον, (*a*) ville de Grece dans la Thessalie, au rapport de Pline & d'Étienne de Byzance. Ce dernier dit que les Cnidiens s'y allerent établir, & cite un passage tiré des hymnes de Callimaque, par lequel il paroît au contraire qu'ils partirent de Dotion, pour s'habituer dans la Cnidie; car alors, dit ce Poëte, ils n'habitoient point encore la Cnidie, mais la sacrée Dotion. Ortélius l'entend, comme si le canton où étoit cette ville, avoit été nommé Cnidie, parce que la ville avoit été une colonie des Cnidiens. Étienne de Byzance ne dit point cela. Il dit: Dotion, ville de Thessalie, où passerent les Cnidiens, desquels le païs est la Cnidie; & Callimaque dit le contraire.

Strabon fait mention de la campagne de Dotion, où il prétend que les Athamanes avoient habité. Cette campagne, selon lui, étoit voisine de la Perrhébie, du mont Ossa & du lac Bœbéis. Il ajoûte qu'elle étoit presque au milieu de la Thessalie, & enfermée de ses propres collines.

DOTO, *Doto*, l'une des Néréïdes. *Voyez* Dotiens.

DOULEUR, *Dolor*, (*b*) divinité du Paganisme, étoit fille de l'Érebe & de la nuit. D'autres la font naître de l'Air & de la Terre.

DOULEUR, *Dolor*, Ἄλγος, (*c*) terme qui se dit également des sensations désagréables du corps & des peines de l'esprit ou du cœur.

Épicure fait consister le souverain mal dans la Douleur. Comme il ne dépend pas de l'homme de s'exempter des Douleurs, Épicure oppose à cet inconvénient un remede fondé sur un raisonnement qu'il croit fort persuasif. Si la Douleur est grande, dit-il, elle sera légère; comme s'il n'arrivoit pas souvent qu'une maladie fût en même tems & longue & douloureuse, & comme si un raisonnement pouvoit quelque chose contre le sentiment.

Il proposoit un autre remede non moins inefficace contre la vivacité de la Douleur, qui consistoit à rendre notre esprit distrait sur les maux qu'on souffre, & à tourner toute son attention sur les plaisirs qu'on a sentis autrefois, & sur ceux qu'on espère goûter encore dans la suite. » Quoi! » lui répliquoit-on, pendant que » la violence de la Douleur me » pique, me pénétre, me déchire, me brûle, & ne me laisse » aucun moment de repos, vous » m'ordonnez de l'oublier & de » la laisser à l'écart. Cette dissimulation & cet oubli sont-ils » donc en mon pouvoir? Est-ce » qu'il dépend de moi d'étouffer » la voix de la nature, & de lui » imposer silence? «

Obligé de renoncer à tous ces faux & pitoyables raisonnemens,

(*a*) Plin. T. I. p. 200. Strab. p. 442.
(*b*) Hygin. p. 1. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 361.

(*c*) Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 498. & *suiv.*

il ne restoit plus d'autre issue à Épicure, que d'avouer que son sage seroit sensible à la Douleur, mais qu'il ne laisseroit pas de se croire heureux dans cet état; & c'est à quoi il se réduisoit. En l'entendant ainsi parler, Cicéron a toutes les peines du monde, dit-il, à s'empêcher de rire.

Selon certains Philosophes, une action honnête & exempte de Douleur, étoit préférable à celle où la Douleur auroit été jointe. Les Stoïciens croyoient qu'un tel sentiment dégradoit & déshonoroit la vertu, à laquelle tous les autres biens extérieurs joints ensemble n'ajoûtoient pas plus que les étoiles à l'éclat du Soleil, une goutte d'eau à la vaste étendue de l'Océan, un denier aux millions innombrables de Crésus; c'étoient les comparaisons dont ils se servoient. Un sage Stoïcien comptoit donc la Douleur pour rien, & quelque violente qu'elle fût, il se donnoit bien de garde de l'appeller un mal.

Pompée, au retour de Syrie, passa exprès par Rhodes, pour voir Posidonius, célebre Stoïcien. Quand il fut arrivé à la maison de ce Philosophe, il défendit à son licteur de frapper de sa baguette la porte de ce logis, comme c'étoit la coûtume. Celui, dit Pline, à qui l'orient & l'occident s'étoient soumis, voulut que les faisceaux de son licteur fissent hommage à la demeure d'un Philosophe. Il le trouva au lit fort malade d'une goutte qui lui faisoit souffrir de cruels tourmens. Il lui témoigna la peine qu'il avoit de le voir en cet état, & de ne pouvoir l'entendre comme il s'en étoit flatté. Il ne tiendra qu'à vous, repartit le Philosophe; & il ne sera pas dit qu'à cause de ma maladie, un si grand homme soit venu chez moi inutilement.

Alors, commençant un long & grave discours, il entreprit de lui prouver qu'il n'y avoit rien de bon que ce qui étoit honnête; & comme cependant la Douleur se faisoit sentir vivement, & lui enfonçoit ses pointes dans tout le corps, il répéta souvent: *Tu ne gagneras rien, ô Douleur! quelque incommode & violente que tu puisses être, je n'avouerai jamais que tu sois un mal.*

Un autre Stoïcien fut de meilleure foi; c'étoit Denys d'Héraclée, disciple de Zénon, dont il avoit long-tems & vivement soutenu les dogmes. Tourmenté par la pierre, qui lui faisoit jetter les hauts cris, il reconnut la fausseté de tout ce qu'on lui avoit enseigné au sujet de la Douleur. *J'ai employé*, disoit-il, *plusieurs années à l'étude de la Philosophie, & je ne puis supporter la Douleur. La Douleur est donc un mal.*

Il n'est pas nécessaire de demander aux Lecteurs quel jugement ils portent de ces deux Philosophes. On voit peint avec les plus vives couleurs, dans les paroles & dans la conduite du premier, le caractère des faux sages du Paganisme. Ils se donnent en spectacle, & se nourrissent de l'attention des autres, & de l'admiration qu'ils croient leur causer. Ils se roidissent contre leur senti-

ment intérieur, par la honte de paroître foibles, en cachant un désespoir réel sous l'apparence d'une fausse tranquillité.

Il faut avouer que la Douleur est la plus redoutable épreuve de la vertu. Elle enfonce son aiguillon dans le plus intime de l'ame; elle la tourmente, sans qu'il soit en son pouvoir d'en suspendre le sentiment; elle la tient appliquée malgré elle à une secrete & profonde plaie qui consume toute son attention, & qui lui rend insupportable le tems, dont les instans lui paroissent des années. La Philosophie humaine tâche en vain, dans cet état, de faire paroître son sage invulnérable ou insensible; elle ne fait que l'enfler d'une vaine présomption, & le remplir d'une force qui n'est que dureté. Ce n'est point ainsi que la vraie religion instruit ses disciples; elle ne travestit point la vertu sous de belles & chimériques idées; elle éleve les hommes à une véritable grandeur, mais c'est en leur faisant reconnoître & avouer leur propre foiblesse.

Écoutons l'homme mis à la plus rude épreuve qui ait jamais été; c'est Job. On lui annonce coup sur coup, & presque sans intervalle, la perte de tous ses troupeaux, tant de gros que de menu bétail, l'enlèvement ou le meurtre de ses esclaves, enfin la mort de tous ses enfans écrasés & ensevelis sous les ruines de la maison où ils mangeoient tous ensemble. Au milieu de tant de coups si pesans, si imprévus, si promptement redoublés, si capables d'ébranler l'ame la plus forte, aucune plainte ne lui échappe. Uniquement attentif au devoir de ce moment précieux, il se soumet aux ordres de la providence: *Le Seigneur m'avoit tout donné*, dit-il, *le Seigneur m'a tout ôté; il n'est arrivé que ce qui lui a plu; que le nom du Seigneur soit béni.* Il fait paroître la même soumission & la même constance après que le démon a frappé son corps d'une plaie universelle, qui va jusqu'aux entrailles & jusqu'à la moelle des os, & qui le pénetre par les pointes de la Douleur la plus aigue.

Job, dans cet état, songe-t-il à se donner en spectacle, & à s'attirer des admirateurs par une vaine apparence de courage? Il en est bien éloigné. Il avoue que sa chair est foible, & que lui-même il n'est que foiblesse. Il ne dispute point de force contre Dieu, & reconnoît que de son propre fonds il n'a ni force, ni conseil, ni ressource. *Ma force*, dit-il, *ressemble-t-elle à celle des pierres? Et ma chair est-elle de bronze? N'est-il pas évident que je ne puis trouver en moi aucun secours?* Ce n'est pas là le langage de la Philosophie payenne, qui n'est qu'enflure & qu'orgueil.

DOUTE, *Dubitatio*, (a) figure de Rhétorique par laquelle l'orateur paroît en suspens & indéterminé sur ce qu'il doit dire & faire; par exemple: *Que ferai-je? Aurois-je recours à ces amis que*

(a) Tacit. Annal. L. VI. c. 6.

j'ai négligés? M'adresserai-je à ceux qui m'ont à présent oublié?

Il n'y a peut-être jamais eu de Doute si marqué, & en même tems si singulier, que ce commencement d'une lettre de Tibere au Sénat, rapporté par Tacite. *Quid scribam vobis, P. C. aut quomodo scribam, aut quid omnino non scribam hoc tempore, dii me deæque pejùs perdant, quàm perire quotidie sentio, si scio.* Ce n'étoit pas néanmoins pour faire une figure de Rhétorique de propos délibéré, que ce Prince écrivoit de la sorte; ces expressions étoient la vive image de la perplexité, de l'agitation & des remords dont il étoit troublé. *Adeo*, ajoûte l'Historien, dont les paroles & la réflexion sont trop belles pour ne pas mériter place ici : *Adeo facinora atque flagitia sua ipsi quoque in supplicium verterant; neque frustra præstantissimus sapientiæ firmare solitus est, SI RECLUDANTUR TYRANNORUM MENTES, POSSE ASPICI LANIATUS ET ICTUS, quando ut corpora verberibus, ita sævitia, libidine, malis consultis animus dilaceretur. Quippe Tiberium*, ajoûte-t-il, *non fortuna, non solitudines protegebant, quin tormenta pectoris suasque ipse pœnas fateretur.* Le Doute & la perplexité sont incontestablement le langage de la nature dans une conscience ainsi bourrelée.

DOXO, *Doxo*, (*a*) nom d'une nymphe, au témoignage de M. l'abbé Bannier.

D R

DRABESQUE, *Drabescus*, Δραβησκος (*b*) lieu de Thrace. Il en est fait mention dans plusieurs Auteurs. Le texte de Pausanias porte Brabisque, au lieu de Drabisque, ou Drabesque comme porte celui de Thucydide. Ce dernier ajoûte l'épithete ou le surnom d'Édonique. Parmi nos Modernes, les uns disent que c'étoit une bourgade, les autres une ville, les autres un païs, les autres un fleuve.

DRACHME, *Dragma*, (*c*) Δραχμὴ, monnoie d'argent qui avoit cours parmi les Grecs.

Plusieurs Auteurs croient que la Dragme des Grecs étoit la même chose que le *denarius* ou denier des Romains, qui valoit quatre sesterces. Budée est de ce sentiment dans son livre *de Asse*, & il s'appuie sur l'autorité de Pline, Strabon & Valere Maxime, qui tous font le mot *Drachme* synonyme à *Denarius*.

Mais cela ne prouve pas absolument que ces deux pieces de monnoie fussent précisement de la même valeur; car, comme ces auteurs ne traitent pas expressément des monnoies, il a pu se faire qu'ils substituassent le nom d'une piece à celui d'une autre, lorsque la valeur de ces pièces n'étoit pas fort différente. Or c'est précisément ce qui arrivoit; car

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 368.

(*b*) Pauf. p. 54. Thucyd. p. 66.

(*c*) Esdr. L. II. c. 7. v. 70, 71. Maccab. L. II. c. 12. v. 43. Luc. c. 15. v. 8, 9. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VIII. pag. 374. & suiv. T. XII. p. 224.

comme il y avoit quatre-vingt ſeize Drachmes Attiques à la livre, & qu'on comptoit quatre-vingt ſeize deniers à la livre Romaine, on prenoit indifféremment la Drachme pour le denier, & le denier pour la Drachme. Il y avoit pourtant une différence aſſez conſidérable entre ces deux monnoies, puiſque la Drachme peſoit neuf grains plus que le denier; mais on les confondoit, puiſqu'on recevoit l'une pour l'autre dans le commerce; & c'eſt apparemment en ce ſens que Scaliger, dans ſa diſſertation *De re nummaria*, ne dit point abſolument que le denier & la Drachme fuſſent la même choſe; mais, il rapporte un paſſage Grec d'une ancienne loi, où il eſt dit que la Drachme étoit compoſée de ſix oboles; & il en conclud qu'au moins, du tems de Sévère, le denier & la Drachme étoient la même choſe, & voici en quel ſens la Drachme & le denier étoient à peu près égaux dans le commerce.

Cent Drachmes étoient égales pour le poids, à cent douze deniers, & le huitième de cent douze eſt quatorze; ainſi on donnoit à la monnoie quatre vingt dix-huit deniers pour cent Drachmes; & la Drachme & le denier étant ainſi à peu près de même valeur, ſe recevoient indifféremment dans le commerce des denrées, dans le paiement des ouvriers, & dans toutes les affaires journalières & de peu de conſéquence. Il falloit, en effet, que cette différence fût bien légere, puiſque Fannius, qui avoit étudié à fond, & évalué avec la dernière préciſion, les monnoies Grecques & Latines, confond la Drachme attique avec le denier Romain, comme il paroît par ces vers:

Accipe præterea parvo quam nomine Graii
Μνᾶν vocitant, noſtrique minam dixere priores.
Centum hæ ſunt Drachmæ; quod ſi decerpſeris illis
Quatuor, efficies hanc noſtram denique libram.

Quatre-vingt-ſeize Drachmes Attiques faiſoient la livre Romaine; or il eſt démontré que la livre Romaine étoit de quatre-vingt-ſeize deniers, & par conſéquent la Drachme Attique & le denier Romain étoient donc préciſément la même choſe.

Cette conſéquence nous conduira naturellement à évaluer la Drachme ancienne avec nos monnoies. Le denier Romain valoit dix ſous de France; la Drachme Attique ne valoit donc que dix ſous. Six mille Drachmes Attiques valoient donc trois mille livres; or il falloit ſix mille Drachmes pour faire le talent Attique; & il eſt conſtant, par le témoignage des auteurs qui ont le plus approfondi cette matière, que le talent Attique valoit trois mille livres de notre monnoie.

Que la Drachme après cela contienne ſept onces, ou qu'elle ne ſoit que la huitième partie de l'once, comme M. Chambers l'inſinue, en rapportant des noms d'auteurs pour & contre; cela eſt

très-propre à ne rien apprendre. On a dit, par exemple, que la Drachme contenoit sept onces, au lieu de dire que sept Drachmes, du poids requis, pesoient une once moins douze grains. Les médecins, qui ont retenu cet ancien poids, comptent une Drachme pour la huitième partie d'une once; ce qui réduit la Drachme poids à la même valeur que notre gros, qui fait la huitième partie de l'once, avec cette différence, qu'on divise diversement l'once. Elle est dans plusieurs endroits, comme à Paris, de soixante-douze grains; mais en Allemagne, en Angleterre, & dans les provinces méridionales de la France, elle ne se divise qu'en soixante. On dit plus communément à Paris gros que grain.

La Drachme Attique avoit ordinairement pour empreinte une lampe allumée, qui étoit le symbole de Minerve.

Cette piece de monnoie avoit aussi cours chez les Juifs. Elle portoit d'un côté une harpe, & de l'autre une grappe de raisin. Elle valoit un demi sicle; & la Didrachme, le double d'une Drachme, ou un sicle.

Athersatha, ou plutôt Néhémie, donna, au retour de la captivité de Babylonne, mille Drachmes pour le trésor du temple; & les chefs du peuple en firent la somme de vingt mille. Judas Maccabée envoya à Jerusalem douze mille Drachmes d'argent, pour offrir des sacrifices, & instituer des prieres pour le repos des ames de ceux qui étoient morts à la guerre, en s'immolant glorieusement pour la défense de leur patrie & des autels.

Il y en a qui croient que la Drachme étoit aussi une espèce de pierre précieuse, ou quelque autre chose qui servoit aux femmes pour leurs parures, tel que nous pourrions dire, un pendant d'oreille ou un collier. Cette opinion est fondée sur ce qui est rapporté dans saint Luc, au sujet de cette femme qui a perdu une de ses dix Drachmes, & qui, après l'avoir trouvée, invite ses amies & ses voisines à prendre part à sa joie.

DRACIUS, *Dracius*, Δρακίος, (*a*) l'un des capitaines Grecs qui commandoient les Épéens au siege de Troie.

DRACO, *Draco*, (*b*) étoit fils d'Eupompus, Samien de naissance. On raconte que Draco avoit la vue extrêmement perçante, & qu'à la distance de vingt stades, ils discernoit clairement les objets. Xerxès, roi de Perse, à qui un si merveilleux talent pouvoit être utile, souhaita que Draco l'accompagnât dans son expédition contre la Grece, & il eut lieu de se louer de la générosité de ce Prince, qui lui fit présent de mille talens. Les monarques Persans récompensoient libéralement jusqu'aux plus petits services.

(*a*) Homer. Iliad. L. XIII. v. 692.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 136.

DRACON, *Dracon*, Δράκων, (*a*) nom du berger à qui, selon quelques auteurs, on avoit confié la garde des troupeaux des Hespérides. On l'appelloit ainsi, parce qu'il avoit la vigilance & la férocité de l'animal dont il portoit le nom, c'est-à-dire, du Dragon, nommé en grec *Dracon*. C'est ce qui a donné lieu à la fable du Dragon à cent têtes, qui tout à la fois poussoit en l'air cent différentes sortes de sifflemens. Ce Dragon étoit nourri de miel & de pavots. Il fut tué, dit-on, par Hercule. Apollonius nous représente avec les couleurs les plus vives ce monstre expirant. Ce n'est pas une description qu'on lit, c'est un tableau qu'on voit. Le Dragon, dit-il, percé des traits d'Hercule est étendu au pied de l'arbre; l'extrêmité de sa queue remue encore, mais le reste de son corps est sans mouvement & sans vie. Les mouches s'assemblent par troupes sur le noir cadavre, & sucent le sang qui coule des plaies, & le fiel amer de l'hydre de Lerne, dont les fleches sont teintes. Les Hespérides désolées, à ce triste spectacle, se couvrent le visage de leurs mains, & poussent des cris lamentables.

DRACON, *Dracon*, Δράκων, (*b*) personnage d'une sagesse & d'une probité reconnues, fut choisi pour etre le premier législateur d'Athènes. Il vivoit vers l'an 664 avant J. C. On ne voit pas qu'avant lui la Grece ait eu des loix écrites. Il en publia dont l'extrême rigueur, favorable par avance à la doctrine des Stoïciens, punissoit de mort la plus légere faute, comme le plus énorme forfait. Les loix de Dracon eurent le sort des choses violentes. Les sentimens d'humanité dans les Juges, la compassion pour les accusés, qu'on s'accoûtuma à regarder comme plus malheureux que punissables, la crainte qu'eurent les accusateurs & les témoins de faire un personnage trop odieux; tous ces motifs concoururent à ralentir l'exécution de ces loix. Enfin, Solon les cassa toutes, excepté celles qui étoient contre les meurtriers. La raison qu'il eut d'en user ainsi, fut l'excessive rigueur de ces loix, qui, comme on vient de le dire, ordonnoient peine de mort également pour toutes les fautes, en sorte que ceux qui étoient convaincus de paresse & d'oisiveté, ceux qui n'avoient volé que des herbes & des fruits dans un jardin, étoient punis aussi sévèrement que les assassins & les sacrilèges.

Hérodicus disoit de ces loix, qu'elles n'étoient pas d'un homme, mais d'un dragon, faisant allusion au nom de Dracon. Demade disoit plus spirituellement, qu'elles avoient été écrites avec du sang, & non avec de l'encre. Dracon lui-même, interrogé pour-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 29, 34. *& suiv.*

(*b*) Plut. Tom. I. p. 87, 88. Suid. T. I. p. 775. Diog. Laert. pag. 37. Joseph. contra. Apion. pag. 1035. Roll. Hist. Anc. Tom. II. p. 44, 48. Tom. VI. p. 129. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 51, 180.

quoi il avoit ordonné une peine capitale pour toutes les fautes, avoit répondu, *que c'étoit parce que les plus petites lui avoient paru dignes de mort, & qu'il n'avoit pu trouver d'autre punition pour les plus grandes.*

Dracon fut le premier des Grecs qui condamna à mort les adultères ; & afin de donner plus d'horreur pour le meurtre, il voulut qu'on fît le procès aux choses inanimées qui avoient tué quelqu'un. Une statue qui étoit tombée sur quelque personne, étoit bannie, & on ne pouvoit la garder dans le païs.

La fin de Dracon fut assez glorieuse, mais très-malheureuse en même tems ; car on dit que comme ce vénérable vieillard étoit sur le théatre, où il recevoit les acclamations du peuple pour les loix qu'il lui avoit données, il fut étouffé sous la quantité de robes, de bonnets, & d'autres marques d'estime qu'on lui jetta de tous côtés, selon la coûtume qui étoit observée en ce tems-là.

Dracon ne fut pas seulement un fameux Législateur, il fut aussi un célebre Poëte. Il avoit composé un poëme de trois mille vers, intitulé Ὑποθῆκαι, dans lequel il donnoit d'excellens préceptes pour la conduite de la vie. C'est sans doute de cet ouvrage que Plutarque entend parler, lorsqu'il dit que Dracon ne fait nulle part aucune mention des Aréopagites, & ne cite pas même leur nom ; mais qu'il s'adresse toujours aux Éphetes, quand il s'agit de meurtres, & de causes qui vont à la mort.

DRACON, *Dracon*, (*a*) Δράκων, musicien, dont parle Plutarque, & il paroît être le seul qui ait connu ce musicien, lequel donna des leçons à Platon. C'est de quoi ne disent pas un mot, ni Diogene Laërce, ni Olympiodore, ni aucun de ceux qui ont écrit la vie de ce Philosophe. On connoît, sous le nom de Dracon, plusieurs Grecs illustres, sans compter le législateur d'Athènes. Mais, si nous n'avions le témoignage de Plutarque, le musicien Dracon seroit parfaitement ignoré. Platon put s'instruire de cet art, sans sortir de sa patrie, puisque Dracon étoit Athénien.

DRACON, *Dracon*, Δράκων, (*b*) célebre médecin, fils d'Hippocrate, & frere de Thessalus, florissoit sous la 91[e] Olympiade, vers l'an 416 avant Jesus-Christ. Soranus parle de ces deux fils d'Hippocrate.

Suidas ne fait pas Dracon fils d'Hippocrate, mais son petit-fils. Il ajoûte qu'il fut pere d'un autre Hippocrate, lequel eut un fils nommé aussi Dracon, qui guérit Rhoxane, femme d'Alexandre le Grand.

DRACON, *Dracon*, Δράκων, (*c*) officier, natif de Pellene, obtint le gouvernement d'Atarne ou Atarnée. Ce fut Dercyllidas qui lui donna ce gouvernement, après qu'il eût

(*a*) Plut. T. II. pag. 1136. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIII. p. 249.

(*b*) Suid. Tom. I. p. 775. Roll. Hist. Anc. T. VI. p. 583.

(*c*) Xenoph. p. 488.

repris cette ville sur les exilés de Chio.

DRACONTIDE, *Draconti-des*, Δρακοντίδης, (*a*) Athénien, qui fit approuver au peuple un décret par lequel il étoit porté que Périclès remettroit ses comptes entre les mains des Prytanes, & que les Juges, après avoir pris les suffrages sur l'autel, le jugeroient dans la ville; mais, Agnon ôta ce dernier article, & mit que l'affaire seroit jugée par quinze cens Juges, & que l'action seroit appellée *de rapine & de concussion*, ou simplement *d'injustice*, comme on voudroit.

DRACONTIDE, *Draconti-des*, Δρακοντίδης, (*b*) l'un des trente tyrans que Lysandre donna aux Athéniens. Platon le représente comme un scélérat. C'étoit lui qui avoit fait l'édit de l'Oligarchie de ces trente tyrans.

DRACONTIUS, *Dracon-tius*, Δρακόντιος, (*c*) Spartiate, qui, dans sa plus tendre jeunesse, fut obligé de s'exiler, pour avoir tué, sans le vouloir, un enfant qui étoit à peu près du même âge que lui. Il revint dans la suite dans sa patrie, & il fut choisi depuis pour avoir soin de la course, & pour présider aux jeux.

DRAGON, [la fontaine du] (*d*) *Fons Draconis.* Cette fontaine, dont il est parlé au second livre d'Esdras, étoit à l'Orient de Jérusalem. Néhémie étant sorti la nuit par la porte de la vallée, passa devant la fontaine du Dragon, & devant la porte du fumier. On montre encore cette fontaine dans une espèce de cave souterreine, où l'on descend par vingt degrés. Les Turcs l'appellent la fontaine de Marie, & croient que la Ste. Vierge s'en est servie pour les usages de sa maison.

DRAMATIQUE, *Dramati-cus*, Δραματικὸς, épithete que l'on donne aux pièces écrites pour le théâtre, & aux poëmes dont le sujet est mis en action, pour les distinguer du poëme épique, qui consiste partie en action & partie en récit.

DRANCES, DRANGES, *Drancæ*, *Drangæ*, Δράγγαι, peuples qui habitoient la Drangiane. *Voyez* Drangiane.

DRANCÈS, *Drances*, (*e*) Seigneur Latin, ennemi déclaré de Turnus, dont la gloire blessoit ses yeux jaloux, & agitoit violemment ses esprits. Il étoit d'une naissance illustre du côté de sa mere, mais son pere étoit peu connu. Riche, plus éloquent que brave, & habile politique, il avoit un grand crédit sur les esprits, & les soulevoit à son gré.

Il fut envoyé en ambassade avec d'autres seigneurs Latins vers Enée; & ce Prince Troyen, à leur arrivée, leur fit un discours qui les frappa tous d'étonnement. Comme ils se regardoient l'un l'autre sans parler, Drancès rompit le silence: » Illustre Prince des Troyens,

(*a*) Plut. T. I. p. 169.
(*b*) Xenoph. pag. 461. Suid. Tom. I. p. 775.
(*c*) Xenoph. p. 342.
(*d*) Esdr. L. II. c. 2. v. 13.
(*e*) Virg. Æneid. L. XI. v. 122. & seq. 220, 336. & seq. L. XII. v. 644.

» dit-il, dont les exploits sont encore au-dessus de la renommée, » quels éloges peuvent dignement » vous célébrer ? Que dois-je plus » admirer en vous, ou vos tra- » vaux guerriers, ou votre équité » pacifique ? Nous allons, pleins » de reconnoissance, rapporter » dans notre patrie, ce que vous » venez de nous dire, &, s'il est » possible, nous ménagerons une » alliance entre vous & le Roi » notre maître. Que Turnus » cherche d'autres alliés. Les La- » tins se feront un plaisir de se- » conder les destins, de vous ai- » der à bâtir les murs de la nou- » velle Troie, & de porter eux- » mêmes sur leurs épaules des » pierres pour la construire. » Les autres ambassadeurs approuverent unanimement son discours.

Après être convenus d'une amnistie de quelques jours avec Enée, ils retournerent à la cour du roi Latinus. On convoqua peu de tems après une assemblée générale des Grands du royaume, où le Roi, après avoir dit son avis, permit que chacun dît librement le sien. Drancès, toujours ennemi de Turnus, prit le premier la parole : » Grand Roi, dit-il, ce que » vous venez d'exposer sur notre » triste situation, est connu de » tout le monde, & n'a pas be- » soin d'etre appuyé par ma voix. » Tous ceux qui sont ici, sçavent » quel est l'intérêt de l'État; mais » ils n'osent dire ce qu'ils pensent. » Que celui, sous les auspices du- » quel nos armes ont été si mal- » heureuses, dont les sinistres » projets ont fait périr tant d'illus- » tres guerriers de notre nation, » & ont mis en deuil toute la » ville de Laurente, cesse de » s'enfler d'un vain orgueil, & » nous laisse la liberté de par- » ler. Pour moi, malgré la mort » dont il me menace, je vais dé- » clarer hautement ma pensée. » C'est lui qui nous a causé tous » ces désastres, par l'attaque du » camp des Troyens ; entreprise » téméraire, où il sembloit vou- » loir escalader le ciel, & dont » il ne s'est tiré que par une lâche » fuite. O ! le meilleur des Rois, » vous qui destinez des présens » pour le roi des Troyens, ajoû- » tez-en un autre ; c'est la Prin- » cesse votre fille, qui, par un di- » gne hyménée, cimentera entre » vous & lui une éternelle allian- » ce. Ne craignez la violence de » qui que ce soit. Cependant, si » Turnus est si redoutable, tâ- » chons de le fléchir. Conjurons- » le de permettre que le Roi use » de son droit sur sa fille, & de » renoncer au sien pour l'amour » de la patrie. Oui, c'est vous, » Turnus, qui êtes la cause de » tous les malheurs du Latium. » Pourquoi voulez-vous prodi- » guer la vie de tant d'infortunés » citoyens ? Il n'y a plus de salut » pour nous dans la guerre ; » nous vous demandons tous la » paix, & nous vous conjurons » de céder le seul gage qui peut » l'établir sûrement. Moi-même, » qui consens à être regardé par » vous comme votre ennemi, je » suis le premier à me jetter à vos » genoux, ayez pitié de vos mal- » heureux concitoyens ; renoncez

» à vos ambitieux projets, & » puisque vous êtes vaincu, retirez-vous. N'avons-nous pas fait » jusqu'ici d'assez grandes pertes, » & la désolation ne règne-t-elle » pas assez dans nos contrées? » Mais, si vous êtes si passionné » pour la gloire, si vous avez » tant de confiance en vos forces, » & si vous désirez avec tant d'ar» deur d'obtenir une couronne en » dot, osez vous offrir seul au » combat contre votre ennemi. » Pour assurer à Turnus la main » de la Princesse, faut-il que » nous, ames viles, troupe peu » regrettée, & digne à peine de la » sépulture, nous soyons sacrifiés » sur un champ de bataille? Mais, » si vous avez de la valeur, si vos » ancêtres vous ont transmis quel» ques étincelles de leur courage, » regardez votre rival qui vous » appelle. «

Ce discours mit en fureur le bouillant Turnus. Il gémit de l'affront qu'il venoit d'essuyer, & sa vive douleur s'exhala dans une longue harangue qu'il prononça contre Drancès.

De bons Critiques ont remarqué que dans la personne de Drancès, Virgile a voulu peindre Cicéron. En effet, tous les traits que Turnus rassemble contre Drancès dans sa harangue, semblent faits pour marquer notre éloquent Consul. Lorsqu'il n'avoit rien à craindre, il parloit avec force, & sans embarras. Il remplissoit tout le Sénat de ses déclamations.

. . . . . *Sed non replenda est curia verbis*

Quæ tuto tibi magna volant.

C'étoit un foudre d'éloquence, qui enlevoit tout, & qui renversoit tout.

Proinde tona eloquio.

Mais, lorsqu'il falloit agir, cet homme si assidu aux conseils, étoit sans courage dans le combat.

Larga quidem, Drance, tibi semper copia fandi,
Tunc cùm bella manus poscunt, patribusque vocatis
Primus ades.

Il ne connoissoit la guerre que pour en discourir.

. . . . *An tibi mavors*
Ventosa in lingua.

Il faut avouer que la conjecture est vraisemblable. Par-là Virgile faisoit sa cour à Auguste. Cicéron avoit été un des grands ennemis du triumvirat. Il y a plus; si on examine de près la harangue de Drancès, elle est dans le goût de Cicéron, & l'on ne se trompera pas à dire qu'elle est dans sa manière de penser. On reconnoît cet artifice du discours & cet air pathétique, qui furent propres à l'orateur Romain. D'ailleurs, c'est un art pour un Poëte, de représenter des personnes vivantes, ou dont on a l'idée encore fraîche, sous le caractère des personnages anciens qu'il introduit sur la scene. On est ravi de retrouver des hommes connus de son tems, dans ceux des tems éloignés. Les applications qu'on fait des siècles passés au siècle présent, donnent je

ne

ne sçais quelle joie secrete, sur-tout lorsqu'il y entre un peu de satyre. Il est croyable que Virgile n'a pas mis, pour une fois, en œuvre un moyen si facile de plaire. Si nous connoissions tous les acteurs qui jouerent de grands rôles du tems de Virgile, nous les trouverions peut-être clairement désignés sous des noms empruntés de quelques Rutules ou de quelques Troyens. C'est un plaisir que les années, qui se sont écoulées depuis Virgile jusqu'à nos tems, nous ont envié. Les Lecteurs de son tems le sentoient; & nous l'avons perdu. Du moins, cette observation pourra servir de règle aux Auteurs modernes du poëme Épique.

DRANGARITANES, *Drangaritani*, ou plutôt Drances. *Voyez* Drances.

DRANGIANE, *Drangiana*, Δραγγιανὴ, (*a*) province d'Asie, bornée au nord par une partie de l'Arie & le Paropamise, à l'orient par l'Arachosie, au midi par le désert de Gédrosie, & au couchant par celui de Carmanie & une partie de l'Arie.

Cette province fut conquise par Alexandre. Ce Prince étant venu à la ville royale du païs, y séjourna, pour laisser reposer ses troupes. Ce fut là qu'il se laissa aller à une vengeance cruelle & très-indigne de ses mœurs précédentes, & du caractère qu'il avoit marqué jusqu'alors. Ayant appris que Philotas lui avoit tendu des embûches, il le fit tuer. Il fit aussi partir sur le champ des courriers sur des dromadaires, avec un ordre secret de prévenir par leur diligence toute nouvelle qui pourroit arriver d'ailleurs à Parménion de la mort de son fils, & de le tuer lui-même; ce qui fut exécuté. Parménion étoit alors gouverneur de la Médie, & il faisoit sa résidence à Ecbatane, où le roi lui avoit confié un trésor qui montoit à cent quatre-vingt mille talens. Après ces exécutions, le roi fit un corps à part de tous les Macédoniens qu'il sçavoit avoir mal parlé de lui, & sur-tout de ceux qui le désapprouvoient au sujet de la mort de Parménion. Il mettoit dans le même ordre ceux qu'il sçavoit avoir écrit en Macédoine, des lettres où sa conduite étoit censurée, de peur que ces gens-là ne semassent parmi ses troupes des discours désavantageux à sa personne, & nuisibles à ses projets. Il donna à ce nouveau corps le surnom d'Extraordinaire. Ayant ainsi mis ordre à ce qui concernoit son armée, & le gouvernement même de la ville de la Drangiane, il en partit pour venir chez les Arimaspes ou Évergetes.

Cette province, après la mort d'Alexandre, échut à Statanor ou Stasanor.

Strabon dit que les Dranges, qui d'ailleurs vivoient à la manière des Perses, ne recueilloient

(*a*) Strab. pag. 516, 721. & *seq.* Ptolem. L. VI. c. 19. Plin. Tom. I. pag. 325. Diod. Sicul. pag. 604, 605, 628, 648. Just. L. XII. c. 5. L. XIII. c. 4. L. XLI. c. 6. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 357, 358.

point de vin. Il ajoûte qu'on trouvoit chez eux des mines d'étain.

Les Rhandes ou Darandes habitoient, selon Ptolémée, la partie de la Drangiane située du côté de l'Arie ; celle qui étoit vers l'Arachosie, étoit occupée par les Bactriens. La partie enfin qui étoit au milieu, se nommoit Tavacene, ou Tatacene.

Les villes ou bourgs du païs étoient, selon le même Ptolémée, Prosphthasia, Rhuda, Inna, Aricada, Asta, Xarxiare, Nostana, Pharazana, Bigis, Ariaspe, Arana.

Le nom de cette province ne s'écrit pas de même dans tous les auteurs, non plus que celui de ses habitans. Strabon lit Drangiane ; & Diodore de Sicile, Drangine. Il semble que Polybe l'ait nommée Dratigene. Quant aux habitans, Strabon & Pline les nomment Dranges. Justin dit Drances ; & dans un autre endroit il corrompt entièrement leur nom, en les appellant Drangaritanes. Ammien Marcellin remarque qu'ils étoient aussi nommés Arabes, parce qu'ils descendoient des Arabes. Il y en a enfin qui croient que les Dranges sont les mêmes que les Zarangéens.

La Drangiane est aujourd'hui une des provinces de Perse sous le nom de Sigistan, Sittistan, Ségestan ou Sagestan.

DRAPEAU, *Signum*, *Vexillum*, (*a*) signe ou enseigne militaire, sous laquelle les soldats s'assemblent pour combattre, & pour les autres fonctions militaires.

L'enseigne ou le Drapeau chez les Romains, n'étoit d'abord qu'une botte de foin ; on le fit ensuite de drap, d'où vient peut-être, dit M. d'Ablancourt, le mot de Drapeau. Dans les différens royaumes de l'Europe, il est de taffetas, attaché à une espèce de lance ou de pique d'environ dix pieds de longueur. Le Drapeau est beaucoup plus grand que l'étendard, qui n'a guère qu'un pied & demi quarré ; & suivant le P. Daniël, on ne remarque cette différence que depuis Louis XII.

M.de Dacier assure que du tems de la guerre de Troye on n'avoit pas encore l'usage des Drapeaux.

Sous le gouvernement de la république Romaine, l'on n'avoit jamais placé dans les Drapeaux l'image du Général ; mais, on y mit depuis celle de l'Empereur ; & comme on rendoit de tout tems un culte religieux aux Drapeaux, ou plutôt aux dieux & aux animaux symboliques que l'on y voyoit représentés, cette image recevoit sa part des honneurs divins.

DRAPÈS, *Drapes*, (*b*) Sénonois, fut un de ceux qui se montrerent les plus ardens dans la révolte générale des Gaules contre les Romains. Ayant assemblé une armée de bannis & de vagabons, & corrompu les esclaves par l'espérance de la liberté, il enleva souvent aux Romains des convois

(*a*) Mém. de l'Acad. des Insc. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 318.

(*b*) Cæs. de Bell. Gall. L. VIII. pag. 395. *& seq.* Crév. Hist. Rom. T. VII. p. 308. *& suiv.*

& du bagage. Quand la révolte eut été appaisée, Drapès alla joindre Lutérius du païs des Cadurces, ennemi aussi irréconciliable que lui du nom Romain.

Comme ils ne se sentoient pas en état de tenir la campagne en présence de C. Caninius, qui s'étoit mis à la poursuite de Drapès, ils se renfermereut dans Uxellodunum, place très-forte, & environnée de toutes parts de rochers si escarpés, qu'il étoit difficile à des gens armés d'y monter, quand même il n'y eût eu personne pour leur en défendre les approches. C. Caninius néanmoins vint camper devant la place, & se prépara à l'assiéger. C'est pourquoi, Lutérius représenta la nécessité de se hâter de munir Uxellodunum de toutes les provisions nécessaires, avant que les ennemis eussent eu le tems de former leurs lignes redoutables. En conséquence, il sortit avec Drapès à la tête de la plus grande partie des forces qui étoient dans la place, pour aller assembler un grand convoi. Mais, quand il s'agit de le faire entrer, C. Caninius tomba sur eux, pilla le convoi, & défit leurs troupes. Drapès fut pris dans le combat, & Lutérius eut assez de peine à s'échapper. Cependant, la garnison restée dans Uxellodunum tint ferme avec les habitans; en sorte que César fut obligé de s'y rendre en personne. Ayant forcé les assiégés à se rendre à discrétion, il fit couper les mains à ceux qui avoient porté les armes, leur laissant la vie, afin qu'ils servissent d'exemples subsistans qui intimidassent les autres. Drapès, effrayé apparemment de cette rigueur, se laissa mourir de faim dans sa prison, l'an 51 avant J. C.

DRAUCUS, *Draucus*, nom d'un des Chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

DRÉPANE, *Drepana*, (*a*) *Drepanum*, Δρέπανον, ville de Sicile, située sur la côte occidentale de l'isle, au pied du mont Éryx, à l'opposite des Égades. Il est fait mention de cette ville dans Pline & dans Ptolémée. Le premier l'appelle *Drepana*, & le second *Drepanum*. Drépane avoit un port dont parle Virgile.

Cette ville est célebre par la bataille navale que les Carthaginois y gagnerent sur les Romains, l'an 249 avant J. C. On en peut voir le récit à l'article d'Adherbal chef des Carthaginois.

Les habitans du païs appellent aujourd'hui cette ville Trapano Citta Invitta.

DRÉPANE, *Drepane*, (*b*) l'un des noms qu'a portés l'isle de Corcyre.

DRÉPANITAINS, *Drepanitani*, (*c*) peuple de Sicile, selon Pline. C'étoient apparemment les habitans de Drépane.

DRÉPANUM, *Drepanum*, (*d*) Δρέπανον, promontoire du Péloponnèse dans l'Achaïe. Il étoit

(*a*) Plin. T. I. 162. Ptolem. L. III. c. 4. Virg. Æneid. L. III. v. 707. Roll. Hist. Rom. T. II. p. 548. *& suiv.*

(*b*) Plin. T. I. p. 207.

(*c*) Plin. T. I. p. 163.

(*d*) Pauf. pag. 443. Ptolem. L. III. c. 16. Strab. p. 335.

sur le golfe de Corinthe, dans le voisinage du fleuve Bolinée. On dit que ce fut près de ce promontoire, que Saturne jetta dans la mer la faulx avec laquelle il avoit mutilé le Ciel son pere, & que c'est pour cette raison qu'on lui donna le nom de Drépane, terme qui en Grec signifie une faulx. Il est plus vraisemblable que le nom de Drépane ou de faulx fut attribué à ce promontoire, ainsi qu'à plusieurs autres lieux, à cause de leur ressemblance avec cet instrument d'agriculture. C'est du moins le sentiment de Strabon.

Ptolémée dit que ce promontoire s'appelloit aussi Rhium; c'est le nom que lui donne M. d'Anville dans sa carte de la Grece.

DRÉPANUM, *Drepanum*, Δρέπανον, (*a*) promontoire d'Afrique, dans la Cyrénaïque, selon Ptolémée. Marmol croit que c'est le même promontoire que Bunta-Sabia, dans la province de Mestate, au royaume de Tunis, dans le golfe de la Sydre.

DRÉPANUM, *Drepanum*, Δρέπανον, (*b*) promontoire d'Égypte, situé sur le golfe Arabique, ou la mer Rouge, selon Ptolémée. Cet Auteur distingue ce promontoire de celui de Lepte, quoique Pline les confonde, & dise que le promontoire des indiens est nommé Lepte Acra, & par quelques-uns Drépanum. Les Indiens qu'il veut dire sont les Éthiopiens Troglodytes. Virgile les nomme aussi Indiens, en parlant du Nil.

DRÉPANUM, *Drepanum*, Δρέπανον, (*c*) promontoire de l'isle de Chypre à l'occident méridional de cette isle, au midi de la ville de Paphos, selon Ptolémée. Baudrand dit d'après Thomas Porcacci, que c'est aujourd'hui il Capo Bianco, ou le cap Blanc. Cependant, le P. Coronelli, Larignan, & Mercator assurent que Capo Bianco est le Phturium de Ptolémée.

DRÉPANUM, *Drepanum*, Δρέπανον, (*d*) promontoire de l'isle de Crete. C'est aujourd'hui la Punta di Drapono, dans l'isle de Candie.

DRÉPANUM, *Drepanum*, Δρέπανον, (*e*) promontoire de Sicile, situé vis-à-vis de Rhégium. Pline fait mention de ce promontoire, & le P. Hardouin observe qu'il est nommé par Ptolémée Argennon, & par les Modernes Capo di S. Alessio.

DRÉPANUM, *Drepanum*, Δρέπανον, (*f*) promontoire de l'isle d'Icarie, au rapport de Strabon. Il étoit situé à l'opposite de celui d'Ampélos dans l'isle de Samos.

DRÉPANUM, *Drepanum*, Δρέπανον, (*g*) ville de l'Asie mineure dans la Bithynie, sur le golfe de Nicomédie, selon Nicéphore Caliste, qui écrit qu'elle fut

(*a*) Ptolem. L. IV. c. 4.
(*b*) Ptolem. L. IV. c. 5. Plin. T. I. p. 343. Strab. p. 799. Virg. Georg. L. IV. p. 293.
(*c*) Ptolem. L. V. c. 14.
(*d*) Ptolem. L. III. c. 17.
(*e*) Plin. T. I. p. 161.
(*f*) Strab. pag. 637.
(*g*) Crév. Hist. des Emp. Tom. VI. p. 343.

nommée par Conſtantin le grand Hellénopoliſte. Socrate le Scholaſtique & Cédrene diſent la même choſe; mais, ils écrivent ce dernier nom avec une ſimple *L*, pour marquer qu'il eſt dérivé de celui d'Hélène. Ortélius croit que cette ville eſt nommée Bétalbes par Étienne de Byzance.

Ce fut pour conſerver à la poſtérité le nom de ſa mere Hélène, que Conſtantin voulut que Drépanum prît le nom d'Hélénopolis. Il paroît même que cette Princeſſe y étoit née. Ce n'étoit auparavant qu'une bourgade, qui fut érigée en ville avec le changement de ſon nom.

DRÉSUS, *Dreſus*, Δρῆσος, (*a*) capitaine Troyen, fut tué par Euryale.

DRILES, *Drilæ*, Δρῖλαι, (*b*) peuple de l'Aſie mineure, ſelon Xénophon. Les Driles habitoient ſur la côte du Pont-Euxin vers Trapézunte. Ils avoient donné lieu aux habitans de cette ville de ſe plaindre d'eux. Auſſi les Trapézuntiens ſe firent-ils un plaiſir de ſervir de guides aux dix mille Grecs, lorſqu'ils voulurent marcher contre les Driles. Ceux-ci habitoient d'ailleurs un païs couvert de montagnes & d'un accès difficile. Xénophon les repréſente comme les plus belliqueux de tous ceux qui habitoient ſur les bords du Pont-Euxin. Quand ils virent les Grecs ſur leurs terres, ils commencerent à ſe retirer; mais, ils mettoient auparavant le feu à tout ce dont ils croyoient que les ennemis pouvoient s'emparer; en ſorte que les Grecs, qui n'étoient venus que pour fourrager, ne trouvoient autre choſe que des porcs, des bœufs & autres bêtes qui s'échappoient à la fureur des flammes. Il n'y avoit dans tout le païs qu'une ville conſidérable, qu'on appelloit la métropole des Driles. Ce fut là qu'ils ſe retirerent tous. Cette ville étoit très-bien fortifiée. Cependant, les Grecs, en ayant formé le ſiège, vinrent à bout de s'en emparer.

DRIMAQUE, *Drimacus*, (*c*) Δρίμακος, eſclave fugitif dans l'iſle de Chio. Cet eſclave, s'étant retiré ſur une montagne, ramaſſa d'autres gens de la ſorte, avec leſquels il ravageoit le païs, & faiſoit de grands maux aux inſulaires; pour ſe délivrer d'un ſi fâcheux voiſin, ils mirent ſa tête à prix. Drimaque, qui étoit déjà avancé en âge, aimoit un jeune homme de ſa compagnie; & voulant lui procurer cette grande récompenſe, que ceux de la ville devoient donner à celui qui apporteroit ſa tête, lui dit fort ſérieuſement: » Je ſuis avancé en » âge, j'ai déjà aſſez vécu, coupe » moi la tête, & porte-là à ceux » de la ville, & tu auras de quoi » vivre le reſte de tes jours; je » me prive volontiers du peu de » vie qui me reſte pour rendre la » tienne heureuſe. « Le jeune homme s'en défendit d'abord; mais, il fut ſi preſſé par Drimaque, qu'il lui coupa la tête, la porta à la ville, & eut la récom-

(*a*) Homer. Iliad. L. VI. v. 20.
(*b*) Xenoph. p. 345. *& ſeq.*

(*c*) Athen. p. 265, 266. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 118.

pense promise. Les insulaires charmés de la générosité de Drimaque lui bâtirent un temple, & le déifierent sous le nom de héros Pacifique. Les voleurs le regardoient comme leur dieu, & lui apportoient les dîmes de leurs vols & brigandages.

DRIMYLUS, *Drimylus*, (*a*) Δριμύλος étoit un homme fort riche, mais en même tems fort avare.

DRIMYSSE, *Drimyssa*, (*b*) Δρίμυσσα, isle voisine de celle de Clazomene, comme on voit dans Thucydide. Tite-Live la nomme Drymuse, ainsi que Pline. Ortélius soupçonne que ce pourroit bien être la même isle que Dromiscos, que ce dernier dit ailleurs avoir été autrefois une isle, & qu'ensuite on l'a jointe à Milet. Le P. Hardouin prétend qu'elle prenoit son nom des buissons & des brossailles dont elle étoit couverte.

DRIUM, *Drium*, Δρίον, colline de la Daunie. *Voyez* Daunie.

DROENS, *Droi*, Δρῶοι, (*c*) nation Thrace, au rapport de Thucydide. C'étoit une nation libre, qui vivoit suivant ses loix.

DROMADAIRE, *Dromas*, espèce de Chameau. *Voyez* Chameau.

DROMAS, *Dromas*, (*d*) l'un des chiens d'Actéon. Ce terme veut dire coureur.

DROMICHETÈS, *Dromichetes*, Δρομιχαίτης; (*e*) roi de Thrace du tems des successeurs d'Alexandre le Grand. Lysimaque lui fit la guerre; mais, comme il avoit affaire à des troupes aguerries & supérieures en nombre, il fut battu, courut un extrême danger de sa personne, & n'échappa que par la fuite; son fils Agathocle qui faisoit ses premières armes sous lui, demeura prisonnier. Lysimaque tenta plusieurs autres fois le sort du combat, & ne fut pas plus heureux; enfin, voulant ravoir son fils, il fit la paix avec Dromichetès, lui promit sa fille en mariage, & lui céda tout ce canton de la Thrace qui étoit au-delà de l'Ister.

Quelques-uns disent que ce fut Lysimaque lui-même qui fut fait prisonnier. C'est en particulier le sentiment de Strabon. Cet Auteur assure que Dromichetès ayant fait remarquer à Lysimaque sa pauvreté & celle de son peuple, & comme ils vivoient contens de leurs fortunes, l'avertit de ne pas faire la guerre à de tels hommes, mais de s'en faire plutôt des amis; & il ajoûte qu'il le renvoya après lui avoir donné l'hospitalité, & avoir fait amitié avec lui. D'autres prétendent que son fils le racheta.

Dromichetès étoit roi des Getes, selon le même Strabon. On croit qu'il n'est pas différent de celui que Justin appelle Doricetès.

Les extraits de Diodore de Sicile fournissent un récit bien plus circonstancié que tout ce qu'on

(*a*) Lucian. T. II. p. 248.
(*b*) Thucyd. pag. 576. Plin. Tom. I. p. 287.
(*c*) Thucyd. p. 169.
(*d*) Ovid. Metam. L. III. c. 5.
(*e*) Pauf. p. 16. Strab. pag. 302, 305. Plut. T. I. p. 908. Diod. Sicul. L. XXI. Excerpt.

vient de lire, & par conséquent bien plus curieux. Voici ce récit. Dromichetès, roi de Thrace, qui avoit pris Lysimaque dans une bataille, le traita avec toute sorte d'égards & de déférence; il l'embrassa & l'appella son pere; après quoi il le conduisit lui & ses enfans dans la ville d'Hélis. Cependant, les Thraces s'assemblant en tumulte, demandoient qu'on leur montrât le Roi prisonnier, pour le faire exécuter, puisqu'il étoit juste qu'un peuple qui avoit couru le risque d'un combat, disposât du sort des vaincus. Mais, Dromichetès s'adressant à cette soldatesque émue, lui représente que d'autres Rois prêts à s'emparer des possessions de Lysimaque, seroient peut-être plus à craindre que lui; au lieu que celui-ci se voyant conservé par les Thraces, leur sçauroit gré de sa vie, & les aideroit à recouvrer sans risque le territoire & les forts qui avoient autrefois appartenu à la Thrace. La multitude s'étant rendue à ces représentations, Dromichetès fit chercher parmi les captifs, tous ceux qui avoient été amis ou officiers de Lysimaque pour les amener au Roi prisonnier lui-même; après cela au sortir d'un sacrifice, il invita à un repas ce Roi & ses amis, & leur donna pour compagnie les plus considérables d'entre les Thraces. Il avoit fait dresser deux rangs de lits. Le côté de Lysimaque étoit couvert de tapis superbes qu'il lui avoit enlevés à la suite de la bataille, & le lit de son côté n'étoit garni pour lui & pour sa suite, que de coussins de paille. Les mets étoient aussi fort différens pour les deux côtés. On présenta aux captifs dans de la vaisselle d'argent toute sorte de mets exquis, pendant que les Thraces n'avoient devant eux que des légumes ou des viandes mal apprêtées & servies sur de la vaisselle de bois. Enfin, on versoit aux premiers des vins recherchés dans des vases d'or & d'argent, pendant qu'on apportoit à boire aux autres dans des coupes de bois ou de terre, suivant la coûtume ordinaire des Getes. Le repas étant déjà avancé, Dromichetès ayant rempli une grande coupe, & s'adressant à Lysimaque qu'il appella son pere, lui demanda quelle table lui paroissoit plus digne d'un Roi, ou celle de Macédoine, ou celle de Thrace. Lysimaque lui répondit celle de Macédoine.

DROMOCLIDE, *Dromoclides*, Δρομοκλείδης, (a) étoit archonte d'Athènes la seconde année de la 76e Olympiade.

DROMOCLIDE, *Dromoclides*, Δρομοκλείδης, (b) orateur Athénien, du bourg de Sphette, étoit un insigne flatteur. Voulant renchérir sur tous les honneurs que le peuple d'Athènes avoit déjà décernés à Démétrius Poliorcete, il fit un décret des plus étranges, par lequel il proposoit que pour la consécration des boucliers qu'on dédioit dans le temple d'Apollon à Delphes, on en allât recevoir l'oracle de la bou-

(a) Diod. Sicul. p. 267.

(b) Plut. T. I. p. 894, 905.

che de Démétrius. Il vaut mieux rapporter ici le décret dont voici les propres termes : *Ce qui soit heureux & fortuné. Le peuple ordonnera qu'il soit incessamment élu un homme d'Athènes qui se transportera vers le dieu sauveur, & qui, après avoir fait des sacrifices, demandera à Démétrius, à ce dieu sauveur, comment ils doivent se conduire pour faire le plus religieusement, le plus magnifiquement & le plus promptement la consécration & dédicace de ces offrandes, & que le peuple exécutera ce que l'oracle aura répondu.*

Un autre jour, Dromoclide voyant le peuple, dans le transport de sa joie, battre des mains & faire toutes sortes d'acclamations, & voulant encore renchérir sur les louanges que les orateurs donnoient à Démétrius de dessus la tribune, & sur les honneurs qu'ils lui décernoient, proposa que l'on livreroit entre les mains de ce Prince le port du Pirée & le fort de Munychie. Cet avis ayant passé, & le décret en étant fait, Démétrius, de sa propre autorité, jetta une bonne garnison dans le Musée, pour tenir en bride le peuple, & pour empêcher que, secouant le joug, il ne lui causât des embarras & ne traversât ses autres entreprises.

DROMON, *Dromo*, (*a*) l'un des personnages des comédies de Térence. Ce Poëte fait paroître Dromon dans l'Andrienne, dans l'Héautontimorumenos & dans les Adelphes. C'est par-tout un valet, ou esclave.

Le mot *Dromon* vient du Grec δρόμος, *cursus*, course.

DROMON, *Dromon*, (*b*) Δρόμων, valet de Clinias, amant de la courtisanne Drose. Il étoit tout aussi débauché que son maître ; & comme son état ne lui permettoit pas d'avoir Drose pour maîtresse, il se contentoit de la servante de cette courtisanne.

DROMON, *Dromon*, (*c*) Δρόμων, autre valet d'un autre amant, nommé Lysias.

DROMOS, *Dromos*, Δρόμος, (*d*), nom que Tite-Live donne à une plaine située près de la ville de Lacédémone. Le tyran Nabis y assembla & harangua ses troupes, au nombre de quinze mille hommes.

Le mot *Dromos*, veut dire en général un lieu qui sert à s'exercer à la course ; & ces sortes de lieux étoient ordinairement proche des villes, comme sont nos mails d'aujourd'hui.

DROMOS, *Dromos*, Δρόμος. (*e*) Strabon, parlant de la forme des temples des Egyptiens, dit : » Devant le temple, vers l'entrée, étoit un grand pavé, large d'un arpent, & trois ou quatre fois plus long. Cette grande avenue s'appelle Dromos ou le cours. Toute cette longueur est bordée de chaque côté de Sphinx, éloignés les uns des autres d'un peu plus de vingt coudées. »

(*a*) Terent. Tom. I. p. 10. Tom. II. p. 246.
(*b*) Lucian. T. II. p. 733. *& seq.*
(*c*) Lucian. T. II. p. 741.
(*d*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 27.
(*e*) Strab. p. 805. Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 348.

DROMUS, *Dromus*, l'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

DROPIDE, *Dropides*, (*a*) Athénien, qui n'étoit pas moins distingué par sa naissance que par sa réputation. Il suivit le parti des Perses contre les Macédoniens, & fut pris par un corps de troupes que commandoit Parménion.

DROPION, *Dropion*, (*b*) Δροπίων, roi des Péoniens. On voyoit à Delphes une tête en bronze d'un buffle ou d'un taureau, qui avoit été donnée par ce Prince.

DROPIQUES, *Dropici*, Δροπίκοι, (*c*) nation Persanne, selon Hérodote. Les Dropiques étoient du nombre de ceux qui exerçoient la profession de pasteurs, c'est-à-dire, qui prenoient soin des troupeaux.

DROPIS, *Dropis*, (*d*) d'une des meilleures maisons de Macédoine, fut pere d'Hellanice, femme de bonnes mœurs, & d'un bon tempérament. Aussi fut-elle choisie pour être la nourrice d'Alexandre le Grand.

DROSE, *Drose*, Δροσὴ, (*e*) nom d'une courtisanne, qui, dans un dialogue de Lucien, s'entretient avec une autre courtisanne nommée Chélidonium.

DRUENTIANUS, *Druentianus*, (*f*) avoit épousé Alexandra, fille d'Avidius Cassius. Après la mort de son beau-pere, qui s'étoit révolté contre Marc-Aurele, il ne fut point inquiété par ce Prince. Il eut même la liberté d'aller partout où il voudroit.

DRUENTIE, *Druentia*, (*g*) Δρουέντια, Δρουέντιος, rivière de la Gaule transalpine, avoit sa source aux Alpes, dans le païs des Caturiges. Strabon fait naître la Druentie dans le voisinage d'une autre rivière qu'il nomme Durias.

Tite-Live, dans la description du passage de la Druentie par Annibal, s'exprime ainsi : » Cette » rivière est la plus difficile de » toute la Gaule à traverser ; car, » quoiqu'elle roule une grande » quantité d'eau, cependant elle » ne porte pas batteau ; parce » que n'étant point assez resserrée » dans ses rives, elle change sou- » vent de lit, & s'en forme quel- » que fois plusieurs en même- » tems, ce qui fait qu'on y trou- » ve à tous momens de nouveaux » gués & de nouveaux gouffres, » & que l'infanterie même a beau- » coup de peine à passer ; outre » que les pierres graveleuses » qu'elle entraîne avec ses eaux, » ne laissent aucune place où l'on » puisse poser sûrement le pied ; » & étant pour lors extrêmement » grossie par les pluies qui étoient » tombées en abondance, elle » causa beaucoup de désordre

(*a*) Q. Curt. L. III. c. 13.
(*b*) Pauf. p. 632.
(*c*) Herod. L. I. c. 125.
(*d*) Freinsh. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 2.
(*e*) Lucian. T. II. p. 732. *& seq.*
(*f*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 434.
(*g*) Strab. pag. 179, 185, 203, 217. Plin. T. I. p. 146. Ptolem. L. II. c. 10. Tit. Liv. L. XXI. c. 31. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

» parmi les troupes d'Annibal, » qui s'embarrassoient encore elles-mêmes par leur empressement & par leurs cris. »

Il semble pourtant que les Romains trouverent ensuite le moyen de rendre cette rivière navigable; car, dans la notice de l'Empire, on trouve: *Præfecti classis Braccariorum Ebrudini Sapaudiæ.* Cette flotte ne sçauroit être cherchée ailleurs que sur la Druentie, qui passe à Ebrodunum, aujourd'hui Embrun. On trouve aussi une ancienne inscription dans le recueil de Gruter, qui est concue en ces termes:

PATRONO NAUTAR. DRUENTI
CORUM ET UTRICLARIO-RUM.

La Druentie conserve son ancien nom dans celui de la Durance, qu'elle prend aujourd'hui. Elle arrose le Dauphiné & la Provence, & va se perdre dans le Rhône, entre Avignon & Tarascon.

DRUIDES, (a) *Druides*, ou *Druidæ*, Δρυίδαι, ministres de la religion, chez les peuples de la grande Bretagne, les Germains, & les Gaulois. Les Druides réunissoient le Sacerdoce & l'autorité politique, avec un pouvoir presque souverain.

I. Ils tenoient le premier rang dans les Gaules, tandis que les nobles occupoient le second, & que le peuple languissoit dans la servitude & dans l'ignorance. Diogene Laërce dit aussi qu'ils étoient chez les Bretons dans le même rang que les Philosophes étoient chez les Grecs, les Mages chez les Perses, les Gymnosophistes chez les Indiens, & les Sages chez les Chaldéens; mais ils étoient bien plus que tout cela.

En effet, rien ne se faisoit dans les affaires publiques, religieuses & civiles, sans leur aveu. De plus, ils présidoient à tous les sacrifices, & avoient soin de tout ce qui concernoit la religion dont ils étoient chargés. La jeunesse Gauloise accouroit à leur école en très-grand nombre, pour se faire instruire, & cependant ils n'enseignoient que les principaux & les plus distingués de cette jeunesse, au rapport de Pomponius Méla. César nous apprend qu'ils jugeoient aussi toutes les contestations; car, la religion ne leur fournissoit pas seulement un motif de prendre part au gouvernement, mais ils prétendoient encore qu'elle les autorisoit à se mêler des affaires des particuliers; c'est pourquoi ils connoissoient des meurtres, des successions, des bornes, des limites, & décernoient ensuite les récompenses & les châtimens.

Sous prétexte qu'il n'y a point d'action où la religion ne soit intéressée, ils s'attribuoient le droit

(a) Diod. Sicul. p. 213. Strab. p. 197. Pomp. Mel. p. 165. Suid. Tom. I. 779. Cæs. de Bell. Gallic. L. VI. p. 224. & seq. Plin. T. II. p. 42, 342, 502, 524. Crév. Hist. Rom. T. VII. p. 8. & suiv. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 320. & suiv. T. XV. p. 573. T. XVIII. p. 185, 186. T. XIX. p. 483. & suiv.

d'exclure des sacrifices ceux qui refusoient de se soumettre à leurs arrêts, & ils se rendirent par ce moyen très-redoutables. L'espèce d'excommunication qu'ils lançoient étoit si honteuse, que personne ne vouloit avoir commerce avec celui qui en avoit été frappé.

Après la mort du grand Pontife, le plus considérable des Druides parvenoit par élection à cette éminente dignité, qui étoit tellement briguée, qu'il falloit quelquefois en venir aux armes, avant que de faire un choix.

II. Les Druides, connus aussi sous les noms de Bardes, Eubages, Vacies, Saronides, Samothées ou Simnothées, étoient distingués en trois principaux ordres.

Les premiers étoient les Prêtres chargés des sacrifices, des prieres, & d'interprêter les dogmes de la religion. A eux seuls appartenoient la législation, l'administration de la justice, & l'emploi d'instruire la jeunesse dans les sciences, telles que la théologie, la morale, la physique, la géométrie & l'astrologie; je dis l'astrologie, parce que non seulement ils étudioient le cours des astres, ce qui fait l'objet de l'astronomie, mais ils y cherchoient de plus la connoissance de l'avenir, erreur qui s'est trouvée dans toutes sortes de religions, dont on a fait quelquefois profession ouverte, & qui a toujours eu ses partisans secrets.

Les Bardes étoient commis pour chanter des vers à la louange de la divinité & des hommes illustres; ils jouoient des instrumens & chantoient à la tête des armées, avant & après le combat, pour exciter & louer la valeur des soldats, ou blâmer ceux qui avoient trahi leur devoir.

Les Eubages tiroient les augures des victimes.

Ces différentes classes avoient pour chef un souverain Pontife, qui avoit sur elles une autorité absolue, & quoiqu'elles fussent expressément distinguées les unes des autres dans leurs fonctions, les auteurs comprennent souvent le corps général des Druides sous le nom de quelques-unes de ces classes, qu'elles tiroient vraisemblablement de leurs premiers Pontifes.

On voit par les différens emplois des Druides, qu'ils n'étoient pas uniquement renfermés dans les fonctions religieuses, & qu'ils devoient avoir la meilleure part dans le gouvernement. Chez plusieurs peuples, le sacerdoce a souvent été uni à l'autorité civile & politique, ou a servi de moyen pour y parvenir.

En effet, le chef des Druides étoit aussi le souverain de la nation, & son autorité fondée sur le respect des peuples, étoit fortifiée par le nombre prodigieux des Prêtres qui lui étoient subordonnés. La multiplication des familles des Druides formoit, pour ainsi dire, un peuple qui commandoit à un autre; tous les jours de nouveaux sujets entroient dans le sacerdoce, & quoique tous leurs enfans ne prissent pas le parti de s'y faire initier, ils demeuroient toujours attachés à leurs familles, dont le

crédit leur faisoit donner les premiers emplois de la République.

III. Les Druides, du moins ceux qui étoient revêtus du sacerdoce, s'appliquoient continuellement à l'étude, & se retiroient, hors le tems de leurs fonctions publiques, dans des cellules au milieu des forêts; ils étoient les arbitres de la paix & de la guerre, & exempts des charges publiques, tant civiles que militaires. Les généraux n'osoient livrer bataille qu'après avoir consulté les Vacies, & leur avoir fait faire des sacrifices; le soldat avoit plus de confiance en leurs prieres que dans son courage; & le peuple étoit persuadé que la puissance & le bonheur de l'État dépendoient du grand nombre des Druides & de l'honneur qu'on leur rendoit; tel étoit le respect qu'on avoit pour leurs jugemens, qu'ils étoient toujours sans appel. Une déférence si marquée & si contraire à l'esprit d'intérêt, prouve assez l'opinion qu'on avoit de leur équité.

Ceux qui vouloient entrer dans le corps des Druides, devoient en être dignes par leur vertu, & quelques-uns travailloient à s'en rendre capables, par un cours de vingt années d'étude, pendant lequel il n'étoit pas permis d'écrire la moinde des leçons qu'on recevoit; il falloit tout apprendre par cœur, soit que ce fût pour exercer la mémoire, en rendant les écoliers plus attentifs, ou pour ne pas divulguer les mystères.

Après le cours d'étude, on subissoit un examen, & l'on n'étoit admis qu'en récitant plusieurs milliers de vers, soit en principes, soit en réponses à des questions; ainsi, toute la religion des Druides étoit fondée sur une tradition peut-être moins invariable que les dogmes écrits, mais beaucoup moins sujette à dispute, parce que les changemens ou altérations se faisant par une voie insensible, on ne pouvoit attaquer cette tradition par des écrits subsistans, & les dogmes paroissoient toujours les mêmes.

IV. Le premier, & originairement l'unique college des Saronides, étoit entre Chartres & Dreux; c'étoit aussi le chef-lieu ou la métropole des Druides, & l'on en voit encore des vestiges; mais, le grand nombre d'écoliers qui accouroient de toutes parts, les obligea de bâtir des maisons en différens endroits des Gaules, pour y tenir des écoles publiques, dans lesquelles on enseignoit les dogmes religieux & les sciences.

Le principal corps des Druides faisoit sa résidence dans l'Autunois, pendant les six mois d'été, vers la montagne qu'on nomme encore aujourd'hui mont des Druides, & ils passoient l'hiver à Chartres, où étoit le siège souverain de leur domination. On y tenoit les assemblées générales, & l'on y faisoit les sacrifices publics; mais, les sièges de justice ordinaires & les sacrifices particuliers étoient assignés en divers lieux des Gaules.

Le grand sacrifice du gui de l'an neuf, se faisoit avec beaucoup de cérémonies, près de Chartres,

le sixième jour de la lune, qui étoit le commencement de l'année, suivant leur manière de compter par les nuits.

Lorsque le tems de ce sacrifice approchoit, le grand Prêtre envoyoit ses mandemens aux Vacies, pour en annoncer le jour aux peuples. Les Prêtres, qui ne sortoient de leurs retraites que pour de pareilles solemnités, ou des affaires de grande importance, & par ordre du souverain Pontife, parcouroient aussi-tôt les Provinces, criant à haute voix : *Au Gui de l'an neuf ; ad viscum Druidæ clamare solebant.*

La plus grande partie de la nation se rendoit aux environs de Chartres au jour marqué ; là on cherchoit le gui sur un chêne d'environ trente ans, & lorsqu'on l'avoit trouvé, on dressoit un autel au pied, & la cérémonie commençoit par une procession. Les Eubages marchoient les premiers, conduisant deux taureaux blancs pour servir de victimes ; les Bardes qui suivoient, chantoient des hymnes à la louange de la divinité, & en l'honneur du sacrifice ; les écoliers marchoient après, suivis du héraut d'armes vêtu de blanc, couvert d'un chapeau avec des aîles, & portant en main une branche de vervenne, entourée de deux serpens, tel qu'on peint Mercure. Les trois plus anciens Druides, dont l'un portoit le pain qu'on devoit offrir, l'autre un vase plein d'eau, & le troisième une main d'ivoire, attachée au bout d'une verge, représentant la justice, précédoient le grand Prêtre, qui marchoit à pied, vêtu d'une robe blanche & d'un rochet par-dessus, entouré de Vacies, vêtus à peu près comme lui, & suivis de la noblesse.

Ce cortege étant arrivé au pied du chêne choisi, le Pontife, après quelques prieres, brûloit un peu de pain, versoit quelques gouttes de vin sur l'autel, offroit le pain & le vin en sacrifice, & les distribuoit aux assistans ; il montoit ensuite sur l'arbre, coupoit le gui avec une serpette d'or, & le jettoit sur une nappe blanche, ou dans le rochet d'un des Prêtres. Le premier descendoit alors, immoloit les deux taureaux, & terminoit la solemnité par ce sacrifice.

Les Druides recueilloient avec beaucoup d'apparat l'herbe appellée Sélago, espèce de bruyère ou de tamarin ; mais, on y employoit cependant quelques pratiques superstitieuses. Un Prêtre à jeun, purifié par le bain, vêtu de blanc, commençoit par le sacrifice du pain & du vin ; & s'avançant pieds nus dans la campagne & comme s'il eût voulu cacher à ses propres yeux ce qu'il alloit faire, il passoit la main droite sous la manche du bras gauche, arrachoit l'herbe de terre sans aucun ferrement, & l'enveloppoit dans un linge blanc & neuf. Il en exprimoit ensuite le suc, qui passoit pour un remede dans certaines maladies, & l'on supposoit apparemment que son efficacité étoit principalement due aux mystères avec lesquels il étoit cueilli & composé. C'est ainsi que dans les fausses religions, on a eu recours

aux myſtères pour rendre reſpectables des choſes qui, ſans cela, n'auroient été que puériles. Le ſamolus ſe cueilloit avec des cérémonies à peu près pareilles.

Il y avoit encore des ſacrifices qui ſe faiſoient dans un profond ſilence de la part du Prêtre & des aſſiſtans.

Les Druides avoient beaucoup de foi à la vertu des œufs de ſerpens, qu'ils ramaſſoient avec des cérémonies myſtérieuſes; & ils portoient pour armoiries, dans leurs enſeignes d'azur à la couchée de ſerpens d'argent, ſurmontée d'un gui de chêne garni de ſes glands de ſinople. Les habitans d'Autun, qui ſe prétendent deſcendus des Druides, portent dans leurs armes de gueule à trois ſerpens enlacés d'argent qui ſe mordent la queue, au chef d'azur, chargé de deux têtes de lions arrachées d'or.

Les Druides diſtribuoient le gui, par forme d'étrennes, au commencement de l'année; c'eſt de là qu'eſt venue la coûtume du peuple Chartrain, de nommer les préſens qu'on ſe fait encore à pareil jour, *Éguilables*, pour dire le gui de l'an neuf.

Les chefs des Druides portoient une robe blanche ceinte d'une bande de cuir doré, un rochet & un bonnet blanc tout ſimple; & leur ſouverain Pontife étoit diſtingué par une houppe de laine avec deux bandes d'étoffe, qui pendoient derrière comme aux mitres des Évêques.

Les Bardes portoient un habit brun, un manteau de même étoffe, attaché avec une agraffe de bois & un capuchon pareil aux capes de Bearn, & à peu près comme des Récollets.

Les États ou grands-jours, qui ſe tenoient régulièrement à Chartres tous les ans lors du grand Sacrifice, délibéroient & prononçoient ſur toutes les affaires d'importance, & qui concernoient la République. On y recherchoit les malverſations & tous les crimes qui étoient échappés aux tribunaux particuliers, ou qui étoient reſtés impunis. Les tribunaux ordinaires étoient compoſés d'un préſident, de pluſieurs conſeillers choiſis parmi les vieillards & connus par leur capacité, & d'avocats pour défendre le droit des parties. Les juges revêtus d'une robe tiſſue d'or, portoient un carcan, des braſſelets & des anneaux d'or, & paroiſſoient avec cette magnificence majeſtueuſe, qui contribue à augmenter le reſpect des peuples. Ils faiſoient quelquefois des tournées dans les provinces, autant pour prévenir que pour juger les procès.

V. Les principaux objets des loix, de la morale, & de la diſcipline des Druides, du moins ceux qui ſont parvenus à notre connoiſſance, étoient:

L'honneur qu'on doit rendre au ſouverain Être.

La diſtinction des fonctions des prêtres.

L'obligation d'aſſiſter à leurs inſtructions & aux ſacrifices ſolemnels.

Celle d'être enſeigné dans les bocages ſacrés.

La loi de ne confier le secret des sciences qu'à la mémoire.

La défense de disputer des matières de religion & de politique, excepté à ceux qui avoient l'administration de l'une ou de l'autre au nom de la République.

Celle de révéler aux étrangers les mystères sacrés.

Celle du commerce extérieur sans congé.

La permission aux femmes de juger les affaires particulières pour fait d'injures. Nos mœurs, dit à ce sujet M. Duclos, semblent avoir remplacé les Loix de nos Ancêtres.

Les peines contre l'oisiveté, le larcin & le meurtre, qui en sont les suites.

L'obligation d'établir des hôpitaux.

Celle de l'éducation des enfans élevés en commun, hors de la présence de leurs parens.

Les ordonnances sur les devoirs qu'on devoit rendre aux morts. C'étoit, par exemple, honorer leur mémoire, que de conserver leurs crânes, de les faire border d'or ou d'argent, & de s'en servir pour boire.

Chacune de ses loix fourniroit bien des réflexions; mais, il faut les laisser faire au lecteur.

Voici quelques autres maximes des Druides, que nous transcrirons nuement & sans aucune remarque.

Tous les peres de famille sont rois dans leurs maisons, & ont une puissance absolue de vie & de mort.

Le gui doit être cueilli très-respectueusement avec une serpe d'or, & s'il est possible, à la sixième lune; étant mis en poudre, il rend les femmes fécondes.

La lune guérit tout, comme son nom celtique le porte.

Les prisonniers de guerre doivent être égorgés sur les autels.

Dans les cas extraordinaires il faut immoler un homme. Aussi Pline, Suétone dans la vie de Claude, & Diodore de Sicile, leur reprochent ces sacrifices barbares.

Lorsque les sacrifices solemnels étoient finis & les États séparés, les Druides se retiroient dans les différens cantons où ils étoient chargés du sacerdoce; & là ils se livroient, dans les plus épais des forêts, à la priere & à la contemplation. Ils n'avoient point d'autres temples, & croyoient que d'en élever c'eût été renfermer la divinité qui ne peut être circonscrite.

Indépendamment des fonctions religieuses, de la législation & de l'administration de la justice, les Druides exerçoient encore la médecine, où il entroit alors plus de pratiques superstitieuses que de connoissances physiques; c'est-à-dire, qu'ils étoient en possession de tout ce qui affermit l'autorité & subjugue les hommes, l'espérance & la crainte. Leur puissance a constamment subsisté jusqu'à la conquête des Gaules par les Romains, & ils continuerent encore l'exercice de leur religion pendant près de soixante ans, jusqu'au tems où Tibère, craignant qu'elle ne fût une occasion de ré-

volte, fit massacrer les prêtres Druides, & raser les bois dans lesquels ils rendoient leur culte. Nous ne devons pas oublier de dire qu'il y avoit des fonctions du sacerdoce dont les femmes des Druides étoient chargées ; telle étoit la divination.

VI. Après avoir exposé ce qui concerne la morale & la discipline des Druides, il seroit à souhaiter que nous eussions un peu plus de connoissance de leurs dogmes que nous n'en avons ; mais, il paroît que tout ce qu'on peut recueillir des Druides, est qu'ils reconnoissoient l'immortalité de l'ame. Pomponius Méla dit : *Æternas esse animas, vitamque alteram ad manes.* Lucain est du même sentiment.

César & Diodore de Sicile paroissent croire que le systême des Druides étoit celui de la Métempsycose ; il est vrai que les auteurs n'emploient pas assez de précision dans les jugemens qu'ils portent des religions anciennes ou étrangères, de sorte qu'ils donnent quelquefois comme un dogme commun à différens peuples, des opinions très-différentes entre elles ; c'est ainsi que l'on confond le dogme de l'immortalité de l'ame avec la métempsycose Égyptienne & Pythagoricienne.

La Métempsycose exclut absolument l'idée d'une vie éternelle qui doit suivre celle-ci ; en effet, si l'on dit que les ames parcourent successivement plusieurs corps & passent indifféremment d'un animé dans un végétal, ce systême sera celui de l'ame du monde & un pur matérialisme. Si l'on restreint la transmigration des ames aux corps animés, on ne conçoit pas qu'on puisse regarder comme une substance numériquement & individuellement la même, une ame qui ne conserve pas, dans les corps différens, la mémoire d'un état antérieur & la conscience, c'est-à-dire, le sentiment d'une existence continue. Sans la conscience une ame, qu'on dit être la même, en parcourant dix corps, sera dix êtres & dix ames, aussi distinctes l'une de l'autre que dix hommes qui vivent en même tems, & qui éprouvent des sensations différentes. Si l'ame d'Achille passe dans le corps de Tarquin ou de Lucrece, cette ame ne sera pas plus alors celle d'Achille que celle de Thersite. Le systême de la Métempsycose n'est donc pas le même dogme que celui de l'immortalité de l'ame.

Une question plus importante est de sçavoir si les Druides admettoient l'unité de Dieu. M. Duclos croit, malgré l'opinion commune, qu'on peut nier, ou du moins douter qu'ils ayent été Polythéistes, du moins avant l'invasion des Romains. En effet, commençons par fixer le sens des termes. l'Idolâtrie consiste à rendre à des êtres créés & matériels le culte qui n'est dû qu'à Dieu ; & le Polythéisme, à partager & multiplier la divinité. Or il est d'abord certain que les Druides n'étoient pas idolâtres, puisqu'ils n'avoient pas même de types représentatifs de la divinité ; ils l'invoquoient dans des bois écartés,

& n'avoient point de temples ; parce qu'ils pensoient qu'il étoit injurieux à Dieu de le renfermer ; c'étoit admettre son immensité jusqu'au scrupule, & cet attribut est absolument exclusif de la pluralité des dieux ; les Druides n'étoient donc ni Polythéistes, ni Idolâtres; il est même très-vraisemblable qu'il n'y a jamais eu de Polythéistes sans idolâtrie, ni d'idolâtrie sans images. Developpons cette idée.

La première connoissance que les hommes ont eue de Dieu, a été & a dû être celle d'un être unique ; mais, les idées confuses qu'ils se sont formées de ses attributs, ont pu être la source de leurs erreurs. En voulant fixer ces idées & les communiquer à d'autres hommes, ils ont eu recours à des figures & à des images sensibles ; ces figures, appliquées à un culte religieux, ont été une occasion d'idolâtrie & de polythéisme. La distinction de la représentation d'avec la chose représentée, n'est guère éclaircie d'ans l'esprit du peuple ; chaque attribut a été pris pour un être complet, & la consécration des images les a fait insensiblement regarder comme étant devenues le siege de la divinité. On ne manqueroit point d'exemples de cette gradation d'idées grossières chez les peuples mêmes où le nom d'idolâtrie est en horreur. Le second article du Décalogue, qui proscrit les figures dont l'abus est presque infaillible, est donc très-sage, si l'on ose se servir d'une expression si foible en parlant de l'ouvrage de l'Auteur de toute sagesse.

L'erreur où l'on est à l'égard des Druides vient de ce que les Payens ont pris dans leur propre religion, les idées qu'ils se sont faites de celle des Gaulois ; nous ne sommes pas assez instruits de cette religion pour sçavoir ce qu'on entendoit par Hésus, Teutatès, &c. Mais, nous le sommes assez pour penser que des hommes, qui ne représentent ni ne matérialisent la divinité, ne doivent pas être regardés comme idolâtres. Tacite en convient en parlant des Germains, qui suivoient la religion des Gaulois leurs ayeux, qui n'étoit pas autre que celle des Druides, il dit : *Nulla simulacra, nullum peregrinæ superstitionis vestigium ;* & dans un autre endroit : *Nec cohibere parietibus deos, neque in ullam humani oris speciem assimilare ex magnitudine Cœlestium arbitrantur. Lucos ac nemora consecrant, Deorum que nominibus appellant secretum illud quod sola reverentia vident.*

On pourroit dans une religion admettre les figures & les représentations sans idolâtrie ; mais, il ne peut pas y avoir d'idolâtrie sans images. Quoique Tacite dise que les Druides donnoient les noms de leurs dieux aux bois ou bosquets, *lucus*, *nemus*, dans lesquels ils rendoient leur culte, il parle d'après ses idées sur le polythéisme ; mais, il fournit lui-même les principes du raisonnement propre à le réfuter, puisqu'il rapporte des faits qui impliquent contradition, dont les pre-

miers étant positifs, détruisent ceux qui ne sont que d'induction; c'est ainsi que les Historiens les plus éclairés peuvent se tromper sur des mœurs, des loix ou des religions étrangères qu'ils n'approfondissent pas toujours, soit qu'ils ne s'y intéressent pas assez, ou qu'ils croient les avoir suffisamment examinées, ou qu'ils ne les regardent pas comme leur objet principal.

Les peuples des Gaules ont toujours conservé tant d'éloignement pour les figures religieuses, qu'ils ne les admirent pas non plus, lorsqu'ils eurent embrassé le Christianisme, de sorte que lorsque l'église Grecque paroissoit avoir fait du culte des images une partie essentielle de la religion, le concile de Francfort se borne à recommander la vénération pour l'image de la Croix, qui ne pouvoit induire en aucune erreur. L'abus qu'on avoit fait des images chez les Grecs, avoit sa source dans l'ancienne idolâtrie, & peut-être dans leur goût pour la peinture & pour la sculpture.

VII. Les Anciens ont dérivé le nom des Druides du Grec Δρῦς, chêne; & c'est, sans doute, en conséquence de cette étymologie, que Diodore de Sicile leur donne le nom de Saronides du mot Σάρων, synonyme de Δρῦς. Dans les différens dialectes de la langue Celtique, les mots *dar*, *derou*, *derouen*, *dair*, *darakh*, *darogh*, &c. signifient un chêne, sans doute à cause de la dureté de son bois, du mot *deour*, *fortis*, *robustus*. *Robur* étoit devenu, par une raison semblable, synonyme de *quercus* en Latin; ainsi, c'est par hazard que le mot *deour* des Celtes ressemble au Δρῦς des Grecs. Les Druides, comme nous l'avons déjà observé, attribuoient de grandes vertus au gui de chêne. Il paroîtroit d'abord naturel d'en conclure que le nom de cet arbre est la racine de celui des Druides, c'est le sentiment de Pline & de plusieurs autres Écrivains.

M. Fréret ne peut se résoudre à l'adopter, & donne à ce nom une origine toute différente; voici quelle est sa raison. C'est dans l'isle Britannique que la religion des Druides résidoit comme dans son centre. César nous apprend que ceux qui vouloient en acquérir une connoissance plus profonde, alloient l'étudier dans cette isle. Il s'ensuit qu'on doit chercher dans la langue Galloise & Irlandoise, la vraie manière d'écrire & de prononcer le nom des Druides. Les poësies Bretonnes du cinquième & du sixième siècle, c'est-à-dire, d'un tems où cette religion n'étoit pas encore tout à fait abolie, parlent de ces Prêtres, dont le nom s'y trouve écrit *Derouydden* au pluriel, & *Derouydd* au singulier; c'est sur cette façon de l'écrire que doit être fondée, selon M. Fréret, l'étymologie qui nous en apprendra la signification primitive. Il soupçonne que le mot *Derouydd* est composé des deux mots Celtique *de* ou *di*, Dieu, & *Rhouydd* ou *Rhaidd*, participe du verbe Irlandois, *Rhaidhim* ou *Rhouidhim*, parler, dire, s'entre-

tenir. Par cette étymologie, le nom de Druides aura la même signification que le mot Θεολόγος des Grecs.

M. Fréret, qui remarque que Diodore de Sicile donne en effet le nom de Théologiens aux Druides, ajoûte que le mot *de* ou *di* est ancien dans la langue Celtique. Comme la nation des Celtes étoit extrêmement religieuse, ainsi que l'observe César, elle avoit eu de bonne heure un nom dans sa langue pour exprimer le souverain être. *De* ou *di* est un mot primitif, & le même que *da*, qui signifie bonté, bienfaisance, bon, bien. *Da* a conservé cette acception dans *oui-dà*, pour lequel on trouve *oui-bien* dans quelques Écrivains. Il n'est pas surprenant que l'idée de bienfaisance soit entrée dans la formation du nom de la divinité. Dans la langue Germanique *God* Dieu, est aussi formé de la même racine que *good* bon.

Les Druides étoient les seuls auxquels il appartînt de parler des dieux. Seuls ministres des sacrifices, seuls interpretes du ciel, ils passoient pour les seuls qui connussent la nature divine. Ces augustes prérogatives justifient l'origine que M. Fréret donne à leur nom.

Le Christianisme a rendu ce nom de Druide aussi odieux qu'il avoit jusqu'alors été respectable; on ne le donne plus dans les langues Galloise & Irlandoise qu'aux sorciers & aux devins. Dès le tems des Anglo-Saxons il avoit déjà cette acception.

DRUMA, *Druma*, Δρεύμα, (*a*) nom que Josephe donne à la concubine de Gédéon, juge des Israëlites. Elle étoit de la ville de Sichem, & fut mere du cruel & impie Abimélech, qui succéda à son pere Gédéon.

DRUNCAIRES, *Druncarii*, nom qu'on donnoit, sous les empereurs de Constantinople, aux officiers qui commandoient mille hommes, selon Leunclavius. L'empereur Léon le Sage dit, dans son traité *de Apparatibus bellicis*, que les Chiliarques étoient ceux qui commandoient à mille hommes, & que les Druncaires avoient la même fonction; parce que *Druncus* signifie un corps de mille hommes. Ce mot paroît venir de *truncus*, qui signifie la même chose que *baculus*. Or, le bâton étoit la marque de distinction des Druncaires. Ainsi, ajoûte Leunclavius, Druncus est un régiment de soldats, dont le chef s'appelle Druncaire, qui répond au tribun militaire des Romains, & à nos colonels. Dans Végece, le mot *Drungus* se prend pour un gros de soldats ou d'ennemis, sans en déterminer le nombre. Le titre de *Drungarius* est donné, dans Luitprand, au chef d'une armée navale, & même à celui qui est chargé de l'armement d'une flotte; & dans les Écrivains de l'histoire Byzantine, *Drungarius vigiliæ*, ou *Drungarius imperialis*, signifie l'officier chargé de

(*a*) Judic. c. 8. v. 31. Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 155.

poser les sentinelles, & de relever les postes dans le palais de l'Empereur.

DRUSIANA, *Drusiana*, (a) nom donné au canal que Drusus fit faire entre le Rhin & l'Issel, pour transporter ses légions dans le lac de Zuyderzée, & de-là dans l'Océan.

DRUSILLE [LIVIE], *Livia Drusilla*. *Voyez* Livie.

DRUSILLE [LIVIE], *Livia Drusilla*, (b) fille de Germanicus & d'Agrippine, & arrière-petite fille d'Auguste, naquit à Treves. Elle fut mariée par Tibere à L. Cassius, l'an de J. C. 33.

On prétend que Caligula son frere l'avoit déshonorée toute jeune, dans le tems qu'ils étoient élevés ensemble chez Antonia leur ayeule. Depuis qu'il fut Empereur, il rompit le mariage qu'elle avoit contracté avec L. Cassius, & la tint dans son palais sur le pied d'épouse légitime; ce qui n'empêcha pas qu'il ne la mariât à M. Lépidus, qui étoit en société avec lui des débauches les plus contraires à la nature. Dans une grande maladie qu'il eut, il la déclara héritière de ses biens patrimoniaux & de l'Empire; & la mort l'ayant enlevée à la fleur de son âge, vers l'an de J. C. 38, ce ne fut point assez pour Caligula de la combler de tous les honneurs qui peuvent convenir à une mortelle; il en fit une déesse. Temples, statues, prêtres, tout ce qui appartient au culte divin lui fut prodigué. Un Sénateur, nommé Livius Géminius, attesta avec serment qu'il l'avoit vue monter au Ciel; faisant contre lui-même & contre ses enfans les plus horribles imprécations, s'il ne disoit pas la vérité, & se dévouant à la vengeance de tous les dieux, & nommément de celle qui venoit d'être agrégée à leur nombre. Son adulation impie fut récompensée par un million de sesterces. Caligula donna lui-même l'exemple d'honorer comme déesse celle qu'il avoit rendue la plus criminelle des femmes; & dans les occasions les plus solemnelles, haranguant le peuple ou les soldats, il ne juroit que par la divinité de Drusille.

Sa douleur fut outrée; il fit même quelques folies dans les premiers momens. Il fallut que l'on prît le deuil dans tout l'Empire; & pendant ce deuil, l'embarras étoit cruel. La joie & la tristesse devenoient également criminelles. Dans le premier cas, on étoit accusé de se réjouir de la mort de Drusille; dans le second, de s'affliger de sa divinité.

DRUSILLE, *Drusilla*, (c) Δρουσίλλα, fille du vieux Agrippa, roi de Judée, & sœur d'Agrippa le jeune, fut premièrement promise par son pere à Épiphane, fils du roi Antiochus, sur la parole qu'il donna à son pere de se faire Juif. Mais, Épiphane n'ayant point tenu sa parole, donna lieu

(a) Tacit. Annal. L. II. c. 8.

(b) Tacit. Annal. L. VI. c. 15. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 581. T. II. p. 20, 21.

(c) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 628. Actu. Apost. c. 24. v. 24. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. II. p. 217. T. III. p. 510.

de rompre le mariage. Drusille, en conséquence, fut mariée par son frere Agrippa le jeune, à Azize, roi des Émézéniens, qui avoit embrassé le Judaïsme.

Peu de tems après, elle quitta ce Prince; car, comme elle étoit la plus belle femme de son tems, Félix, gouverneur de Judée, ne l'eut pas plutôt vue, qu'il conçut une si violente passion pour elle, qu'il lui envoya proposer par un Juif nommé Simon, Cyprien de nation, fort sçavant dans la magie, d'abandonner son mari pour l'épouser. Elle fut si imprudente, que pour se délivrer du tourment que Bérénice sa sœur lui causoit, par l'envie qu'elle lui portoit à cause de sa beauté, elle consentit à cette proposition, & ne craignit point d'abandonner pour ce sujet sa religion. Elle eut un fils de Félix, nommé Agrippa, qui étant encore jeune, périt avec sa femme dans l'embrasement du mont Vésuve, sous le règne de Tite.

Ce fut devant Félix & devant Drusille, que S. Paul parut & rendit témoignage à la foi en Jesus-Christ. Mais, comme saint Paul parloit de la justice, de la chasteté, & du jugement à venir, Félix en fut effrayé, & lui dit: *C'est assez pour cette heure, retirez-vous; quand j'aurai le tems, je vous manderai.*

DRUSOMAGUS, *Drusomagus*, Δρουσόμαγος, (a) ville située dans le païs des Rhétiens. C'étoit une colonie Romaine, qui fut fondée l'an de J. C. 15, pour contenir dans le devoir les habitans du païs, qui venoient de subir le joug des Romains.

C'est aujourd'hui Memmingen, ville libre & impériale d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, dans l'Algow.

DRUSUS, *Drusus*, Δροῦσος, illustre famille Romaine. C'étoit une branche de celle des Livius, qui, quoique Plébéienne, ne laissa pas de produire huit Consuls, deux Censeurs, un Dictateur & un Général de la cavalerie. M. Livius combattit seul à seul contre un chef des Gaulois, nommé Drusus ou Drausus, l'an de Rome 472, & 282 avant J. C., & l'ayant tué, il en prit le nom qui lui fut glorieux & à toute sa postérité.

DRUSUS [M. Livius], (b) *M. Livius Drusus*, M. Λίβιος Δροῦσος, tribun du peuple, l'an de Rome 630, & 122 avant J. C. Il avoit reçu de la nature d'heureuses dispositions, qui avoient été cultivées par une excellente éducation. Il étoit d'ailleurs riche, éloquent, & l'un des premiers citoyens de Rome en tout genre. C. Gracchus, son collegue dans le tribunat, se rendoit de jour en jour plus redoutable au Sénat. Cette compagnie, pour l'arrêter, & ruiner le crédit qu'il s'étoit acquis parmi le peuple, jetta les yeux sur M. Livius Drusus.

Les Grands s'adressent donc à lui, & le pressent de s'opposer à

(a) Ptolem. L. II. c. 12.

(b) Plut. Tom. I. pag. 838, 839. Crév. Hist. Rom. Tom. V. pag. 247. & suiv.

C. Gracchus, & de se liguer avec eux, non en s'élevant avec violence contre le peuple, & en résistant à ses volontés ; mais, au contraire, en s'étudiant à lui plaire en tout, même dans les choses pour lesquelles il eût été plus glorieux de mériter sa haine. Ce n'étoit plus le tems où un Consul disoit au peuple : *Je souhaiterois fort, Romains, de vous plaire ; mais j'aime encore mieux vous sauver, de quelque manière que vous deviez être disposés à mon égard.* Cette fermeté paroissoit n'être plus de saison ; & il en avoit coûté la vie à Scipion l'Africain, pour avoir voulu suivre ces anciennes maximes.

Un sentiment de jalousie, assez ordinaire & comme naturel à ceux qui voient quelqu'un de leurs collegues s'élever au-dessus de tous les autres, soit par son mérite, soit par son crédit, & vouloir en quelque sorte les maîtriser, étoit un motif suffisant pour déterminer M. Livius Drusus à se prêter à la proposition qu'on lui faisoit. L'utilité publique qu'on lui présentoit, l'honneur de pacifier l'État, & de réunir les deux partis, lui semblerent même des raisons dignes d'un bon citoyen. Il se livra donc au Sénat ; il proposa & fit passer des loix qui n'avoient rien d'honnête ni de véritablement utile, mais dont le seul but étoit de faire pour le peuple encore plus que ne faisoit C. Gracchus, & de lui dérober ainsi l'affection de la multitude. L'approbation que le Sénat donnoit à toutes les entreprises de M. Livius Drusus, fit bien voir, dit Plutarque, que ce n'étoient pas tant les loix de C. Gracchus qui lui avoient déplu, que sa personne même & sa trop grande autorité.

En effet, lorsque C. Gracchus ordonna d'envoyer seulement deux colonies, & de choisir les plus honnêtes gens des citoyens, le Sénat ne manqua pas de s'élever & de crier qu'il accabloit & fouloit le peuple ; & quand M. Livius Drusus ordonnna d'en envoyer douze, & de choisir pour chacune trois mille des plus pauvres citoyens, il le favorisa de tout son pouvoir. Si C. Gracchus distribuoit aux pauvres des terres, en les chargeant chacun de payer une rente annuelle au trésor public, le Sénat le détestoit comme un homme qui flattoit & gâtoit le peuple ; & quand M. Livius Drusus déchargeoit les pauvres de cette rente, & qu'il leur laissoit ces terres franches & quittes, le Sénat le louoit & en étoit ravi. Bien plus, C. Gracchus ayant fait accorder le droit de suffrage aux peuples Latins, le Sénat en murmura & en fut affligé ; & lorsque M. Livius Drusus ordonna que les Généraux n'auroient pas la liberté de faire fouetter de verges un soldat Latin, le Sénat applaudit, & lui aida à faire passer sa loi. Aussi M. Livius Drusus, dans les harangues qu'il faisoit en proposant ses édits, ne manquoit jamais de dire qu'il les proposoit de l'avis même du Sénat qui avoit soin du peuple ; & c'étoit la seule chose qu'il y avoit d'utile dans ses édits & dans ses discours. Car, le peuple

en devint plus doux envers le Sénat; & au lieu qu'auparavant il haïssoit tous les principaux de cette compagnie, & les avoit pour suspects, M. Livius Drusus adoucit & éteignit entièrement cette ancienne animosité & ces défiances, en lui persuadant que c'étoit du consentement, & à la sollicitation même des Sénateurs, qu'il se portoit à lui plaire & à lui faire toutes sortes de plaisirs.

Mais, ce qui assuroit le plus le peuple de l'affection de M. Livius Drusus & de sa grande droiture, c'est que, dans tout ce qu'il proposoit, il n'y avoit jamais rien qui le regardât personnellement, ni qui favorisât le moins du monde ses intérêts; car, tous ces emplois d'aller rebâtir des villes & mener des colonies, il les faisoit tomber à d'autres, & ne voulut jamais avoir le maniement de l'argent; au lieu que C. Gracchus retenoit toujours pour lui la plûpart de ces commissions & toujours les plus importantes. Rubrius, un de ses collegues, ayant ordonné par un édit, qu'on iroit rebâtir Carthage, qui avoit été détruite par Scipion, & le sort ayant nommé C. Gracchus à cet emploi, il s'embarqua pour aller mener cette colonie en Afrique. Alors, M. Livius Drusus, profitant de son absence, s'éleva plus hautement contre lui, & travailla de plus en plus à gagner le peuple & à se concilier sa faveur, surtout en accusant ouvertement Fulvius, l'ami particulier de C. Gracchus.

M. Livius Drusus fut consul avec L. Calpurnius Pison, l'an 112 avant J. C. Il avoit fait auparavant la guerre aux Scordisques, & avoit remporté sur eux plusieurs victoires.

DRUSUS [M. Livius], *M. Livius Drusus*, Μ. Λίϐιος Δροῦσος. (*a*) fils du précédent, suivit le même systême de conduite que son pere. Son plan étoit donc de servir le Sénat, & de lui attirer la faveur du peuple. C'est à quoi il travailla pendant son tribunat, l'an 91 avant Jesus-Christ, en proposant des loix agraires, des établissemens de colonies, des distributions de bled, le tout avec une profusion si étrange, qu'il disoit lui-même qu'il n'avoit laissé à personne aucune largesse nouvelle à faire, à moins qu'on ne voulût distribuer ou le ciel ou la lune. Et toutes ces loix si favorables au peuple, il déclaroit qu'il les portoit de concert avec le Sénat, & sous son autorité.

Quoique les alliés ne concourussent point par leurs suffrages aux affaires du gouvernement de Rome, ils y pouvoient néanmoins beaucoup par leurs liaisons intimes avec tous les citoyens, grands & petits. M. Livius Drusus voulut aussi les attacher au Sénat, en leur promettant de leur faire obtenir enfin le droit de bourgeoisie,

(*a*) Tacit. Annal. L. III. c. 27. Plut. Tom. I. pag. 759. Diod. Sicul. L. XXXVI. Excerpt. Vell. Patercul. L. II. c. 13, 14. Cicer. de Orat. L. I. c. 13, 14. pro M. Milon. Orat. c. 12. Crév. Hist. Rom. Tom. V. pag. 489. *& suiv.*

s'ils l'aidoient à faire passer ses loix, & en leur donnant le Sénat pour garant de ses promesses.

Les chevaliers s'opposoient fortement aux loix de M. Livius Drusus ; & cela n'est pas étonnant, puisqu'elles étoient des batteries dressées contr'eux. Mais, il trouva dans le Sénat même deux redoutables adversaires, le consul Philippe, & Servilius Cépion, jeune homme de son âge, autrefois son ami. Ces deux magistrats se liguerent ensemble pour s'opposer à ses entreprises. Leurs contestations furent très-violentes & poussées si loin, que M. Livius Drusus, dans une occasion, menaça Serv. Cépion de le faire précipiter du haut du roc Tarpeïn. Et pour ce qui est de Philippe, comme ce consul résistoit de toutes ses forces aux loix proposées, & ne vouloit pas souffrir qu'on en délibérât, M. Livius Drusus le fit mener en prison, & traiter si outrageusement, que le sang lui sortoit des narines en abondance. Encore le tribun ne fit-il qu'en plaisanter, disant que ce n'étoit pas du sang, mais du jus de grives ; par ce que Philippe passoit pour aimer la bonne chere & les fins morceaux.

Après tant de combats, il fallut néanmoins que les loix passassent. Au jour marqué pour en délibérer, il s'étoit rendu de toutes parts à Rome un concours de peuple si prodigieux, que l'on eût dit que la ville étoit assiégée par une armée d'ennemis. Cette multitude força tous les obstacles ; & les colonies, les partages de terres, les distributions de bled, tout fut ordonné, conformément aux réquisitions de M. Livius Drusus. Ce fut alors apparemment que ce tribun, pour mettre la République en état de subvenir à tant de dépenses, altéra les monnoies, & mit dans l'argent un huitième d'alliage.

Ces loix ainsi reçues n'étoient encore qu'un préliminaire des desseins de M. Livius Drusus. Il s'agissoit de rendre la judicature au Sénat. C'étoit-là le grand objet qu'il s'étoit proposé ; & il y avoit été encore encouragé récemment par Scaurus, qui ayant été accusé par Serv. Cépion, s'étoit défendu avec sa fermeté ordinaire, & avoit exhorté hautement M. Livius Drusus à introduire dans les jugemens un changement nécessaire, & dont la République avoit un extrême besoin. Le tribun n'entreprit pas néanmoins de priver totalement les chevaliers du droit de juger, mais de le partager entre les deux ordres. Il porta donc une nouvelle loi, pour ordonner que les compagnies des Juges fussent dans la suite mi-parties de Sénateurs & de chevaliers. Il ajoûta à sa loi un article qui permettoit de poursuivre tout juge qui auroit prévariqué dans l'exercice de son ministère. Car jusqu'alors, les Juges tirés de l'ordre des Chevaliers, n'étoient point sujets à être inquiétés pour cause de prévarication dans les jugemens.

Cette loi irrita horriblement les Chevaliers, non seulement parce qu'elle les dépouilloit d'une moitié de l'autorité dont ils étoient en possession, mais par les peines auxquelles elle soumettoit les pré-

varications, qui ne leur étoient que trop ordinaires. Ils ne craignirent point d'appeller ces peines un joug intolérable, auquel ils n'étoient point accoûtumés, qu'ils n'avoient jamais porté, & qu'ils ne souffriroient jamais qu'on leur imposât. Mais, ils avoient tout le monde réuni contr'eux en faveur de la loi. Les Sénateurs, quoiqu'ils eussent souhaité de recouvrer leur ancien droit en entier, comptoient que c'étoit quelque chose de rentrer en jouissance au moins d'une partie. Le peuple étoit gagné par les largesses qui venoient de lui être accordées. Les alliés, peu contens d'ailleurs de ces colonies & de ces partages de terres, qui devoient leur faire perdre une partie de leurs possessions, étoient cependant leurrés par l'espérance de devenir citoyens. Ajoûtez la hauteur du tribun, qui employoit la violence la plus ouverte, quand elle lui étoit nécessaire. La loi passa donc, & fut autorisée par le suffrage des tribus.

M. Livius Drusus avoit réussi dans tout ce qu'il avoit entrepris jusqu'alors. Mais, ses succès mêmes le jetterent dans le plus cruel embarras; car, les alliés, qui l'avoient si bien servi, ne manquerent pas de le sommer de sa parole; & il se trouvoit dans l'impossibilité de la tenir. On ne peut pas douter que la proposition d'adopter une si effroyable multitude de nouveaux citoyens, ne déplût par elle-même au très-grand nombre des Romains. D'ailleurs, le crédit de M. Livius Drusus diminuoit de jour en jour. Le Sénat, qui n'avoit obtenu par lui qu'une partie de ce qu'il souhaitoit, ne l'appuyoit que mollement. Ainsi, M. Livius Drusus se trouvoit avoir mécontenté presque toute la ville par ses loix, & ceux qu'il avoit obligés ne lui en sçavoient qu'un gré médiocre. Tout ce qu'il pouvoit faire, c'étoit de temporiser, & de tâcher d'amuser les alliés par de belles paroles.

Mais, ceux-ci ne s'en tinrent pas long-tems aux voies de la négociation; ils songerent bientôt à se faire justice par les armes; & même ils conçurent d'abord l'horrible dessein de massacrer les consuls le jour des féries Latines, fête solemnelle, qui se célébroit avec un grand concours des Romains & des peuples du Latium, sur le mont Albin. Mais, M. Livius Drusus eut la générosité d'en faire donner avis à Philippe, qui se précautionna contre la surprise. Cependant, les alliés d'une part, ne relâchoient rien de leur pretention; de l'autre, les Romains ne se mettoient point en devoir de les satisfaire. Dans toute l'Italie mécontente, ce ne furent qu'assemblées secretes, que conspirations, que complots; & tout se préparoit à un soulévement général. L'allarme qu'on en concevoit à Rome, se tournoit en haine contre M. Livius Drusus, à qui l'on attribuoit la cause de ces dangereux mouvemens. L'indignation étoit générale contre le tribun; & le Sénat même, pour qui il avoit tant combattu, ne voyoit plus en lui que l'auteur de la révolte des peuples d'Italie.

M. Livius Drusus étoit au désespoir; & comme il lui arriva vers ces tems-là de tomber tout d'un coup en défaillance au milieu d'une assemblée du peuple, & de perdre connoissance, on a dit qu'il s'étoit procuré lui-même cet accident, en buvant du sang de chevre, dans le dessein de se faire croire empoisonné, & de rendre par-là odieux ses adversaires, & sur-tout Serv. Cépion. Il est plus vraisemblable que c'étoit un accès d'épilepsie, mal auquel il avoit été sujet dans sa première jeunesse, & dont il s'étoit guéri par l'usage de l'ellébore. Quoi qu'il en soit, toute l'Italie s'intéressa vivement à cet évènement, & les villes firent des vœux publics pour le rétablissement de sa santé.

Ses ennemis n'en furent que plus acharnés à le perdre. Ils conspirerent contre sa vie; & malgré les précautions qu'il prit de se communiquer plus rarement, de rendre l'accès auprès de sa personne plus difficile, de paroître moins souvent en public, il ne put leur échapper. Un soir qu'il rentroit chez lui environné d'un cortege très-nombreux, il reçut un coup de couteau, dont il mourut peu de tems après. L'assassin se cacha dans la foule, & n'a jamais été connu. Les soupçons tomberent sur Philippe, sur Serv. Cépion, & sur le tribun Q. Varius. Cicéron accuse positivement ce dernier; il ne fut fait aucune recherche au sujet de cette mort; ce qui prouve que ceux qui en étoient les Auteurs, étoient des hommes puissans, & en état d'arrêter par leur crédit le cours de la justice.

DIGRESSION sur le portrait de M. Livius Drusus.

Ainsi périt M. Livius Drusus à la fleur de l'âge, victime d'une ambition inquiete, qui, avant que de lui attirer une mort violente, l'avoit tourmenté pendant toute sa vie. Nous pouvons bien l'en croire; il s'étoit plaint lui-même dans un moment de chagrin, sur les difficultés horribles où il se trouvoit, *qu'il étoit le seul qui, même enfant, n'eût jamais eu de congé.* En effet, portant encore la robe de l'enfance, il avoit recommandé des accusés à leurs Juges, & avoit emporté certaines affaires par ses sollicitations. » Que devoit-on attendre, s'écrie Séneque, d'une ambition si précoce, si non ce qui arriva effectivement, de grands maux, & pour la République, & pour lui-même en particulier? «

Il eut de grands talens, mais une présomption encore plus grande, qui ne l'abandonna pas même au dernier moment de sa vie. Près d'expirer, il dit à ceux qui l'environnoient: *Mes amis, quand-est-ce que la République retrouvera un citoyen qui me remplace.*

Avec ces sentimens, il n'y a pas lieu de s'étonner de la hauteur dont il usa toujours à l'égard de ses adversaires. Le Sénat même l'avoit éprouvée; & un jour que cette auguste compagnie le mandoit: *Pourquoi*, dit-il, *le Sénat*

ne vient-il pas plutôt lui-même s'assembler dans le palais Hostilien, qui est près de la tribune aux harangues ? Et le Sénat obéit aux ordres du Tribun impérieux, qui avoit compté pour rien les ordres du Sénat.

On trouve néanmoins dans M. Livius Drusus, des actions & des traits vraiment louables. L'avis qu'il fit donner à Philippe de la conspiration des Latins contre lui, est une belle preuve de sa générosité; & l'on ne peut refuser son admiration à la noble confiance qui paroît dans un mot de lui, que Velleius nous a conservé. Il faisoit bâtir sur le mont Palatin une maison, qui depuis a appartenu à Cicéron; & comme son architecte lui promettoit de la tourner de manière qu'aucun des voisins n'auroit vue sur lui: *Bien loin de cela*, dit M. Livius Drusus, *vous me ferez plaisir d'employer ce que vous avez d'habileté dans votre art, à faire en sorte que tout le monde puisse voir tout ce que je ferai.*

Il résulte de tous ces faits que M. Livius Drusus laissa une réputation au moins équivoque; & on ne connoît aucun Écrivain qui le loue sans exception, si ce n'est Velleius Paterculus, vil adulateur, qui par-là faisoit bassement sa cour à Livie & à Tibere, issus de ce Tribun.

La mort de M. Livius Drusus fut un plein triomphe pour ses ennemis; & le consul Philippe fit casser toutes ses loix par un seul décret du Sénat, comme portées contre les auspices, & dès-là nulles de plein droit. Ainsi, toutes choses retomberent aussi-tôt dans l'ancien état, & les chevaliers resterent seuls en possession des jugemens.

DRUSUS [L.], *L. Drusus*, Λ. Δρoῦσος, (*a*) pere de Livie, mariée en secondes noces à Auguste. De tous ceux qui périrent, ou dans la bataille de Philippes, ou par une suite de cet évènement, il n'y en eut aucun qui se trouvât dans un cas plus singulier & plus propre à marquer l'incertitude & la bizarrerie des choses humaines, que L. Drusus. Il se tua lui-même dans sa tente, pour éviter de tomber entre les mains de celui qui alloit devenir son gendre; & on prétend même qu'il n'en auroit obtenu aucun quartier, par ce qu'Auguste abusa insolemment de la victoire, ayant fait égorger sans miséricorde tout ce qui se trouva de distingué entre les prisonniers.

DRUSUS [Claudius Néron], *Claudius Nero Drusus*, Κλαύδιος Νέρων Δρoῦσος, (*b*) fils de Tibere Néron & de Livie, naquit l'an 38 ou 39 avant J. C. Il n'y avoit que trois mois que sa

(*a*) Vell. Patercul. L. II. c. 71. Crév. Hist. Rom. T. VIII. p. 270, 271.

(*b*) Dio. Cass. p. 366, 527, 534. *& seq.* Strab. pag. 206, 290, 291. Vell. Paterc. L. II. c. 95, 97. Tacit Annal. L. I. c. 3, 33, 56. L. II. c. 7, 8, 41, 82. L. XIII. c. 53. de Germ. Morib. c. 34, 37. Crév.. Hist. Rom. T. VIII. p. 349, 350. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 79, 99, 104, 114, 144. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 402, 403.

mere, du consentement de son mari, avoit épousé Auguste. Dès qu'il fut né, Auguste l'envoya à Tibere Néron, comme à celui qui en étoit le véritable pere. Mais, il ne put empêcher par cette précaution que l'on ne crût que l'enfant étoit de lui, & il courut dans le public un vers Grec dont le sens est: *Les heureux ont des enfans après trois mois de mariage*. Il est pourtant difficile de se persuader qu'Auguste regardât Claudius Néron Drusus comme son fils, si l'on fait réflexion que, lorsqu'il s'est agi de la succession à l'Empire, il lui a préféré Marcellus son neveu, Agrippa son gendre, & les fils de sa fille.

Quoi qu'il en soit, Claudius Néron Drusus n'avoit encore que cinq ans, lorsqu'il perdit son pere, Tibere Néron, qui, en mourant, le laissa sous la tutele d'Auguste. Ainsi, son éducation, aussi bien que celle de son frere aîné, qui devint dans la suite Empereur sous le nom de Tibere, fut dirigée par l'autorité, dans le palais, & sous les yeux du premier homme de l'Univers, qui prit d'autant plus aisément à leur égard les sentimens paternels, que son attachement pour leur mere ne se démentit jamais.

Claudius Néron Drusus parvint aux Magistratures cinq ans avant l'âge porté par les loix, Auguste ayant obtenu pour lui ce privilege du Sénat. Il fut d'abord envoyé pour réduire le Rhétiens qui habitoient une partie des Alpes, & il signala contr'eux les premiers essais de son talent pour la guerre & pour le commandement des armées. Les avantages qu'il remporta lui mériterent les ornemens de la Préture, & de plus un monument d'une autre espece, non moins glorieux & plus durable, je veux dire, une très-belle ode d'Horace, dans laquelle le Poëte chante, sur le ton le plus sublime, les exploits du jeune guerrier. Il a soin néanmoins d'en rapporter le principal honneur à Auguste, par les leçons & les exemples duquel Claudius Néron Drusus a été formé, & s'est rendu digne de porter la foudre du roi des Dieux.

Quelque tems après, un échec considérable qu'avoit essuyé dans les Gaules les troupes Romaines, détermina Auguste à s'y rendre en personne; & quand, après avoir pacifié cette contrée, il en repartit pour retourner à Rome, il laissa Claudius Néron Drusus sur les lieux. Mais, l'éloignement de l'Empereur fut comme un signe aux Germains pour recommencer leurs courses; la Gaule même ne resta pas tranquille Le cens que Claudius Néron Drusus y achevoit par l'ordre d'Auguste, lui faisoit sentir la servitude; & n'étant pas encore entièrement façonnée au joug, elle trouvoit dans le secours des Germains un puissant encouragement pour tenter de se mettre en liberté. Il paroît que la fermentation fut universelle dans toutes les Gaules. Mais, le soulèvement n'éclata que dans les deux provinces voisines du Rhin, qu'Auguste avoit appellées les deux Germanies.

Claudius Néron Drusus soumit par les armes les villes rebelles; & ces premiers succès ayant affermi son autorité, & arrêté le progrès des semences de révolte parmi le reste des Gaulois, il profita de l'occasion d'une fête pour convoquer une assemblée générale de la nation, & tâcher d'y concilier tout-à-fait les esprits à la domination Romaine. Cette fête avoit pour objet la dédicace d'un temple & d'un autel, que toute la Gaule, avant ces derniers troubles, s'étoit laissé persuader d'élever à Auguste, & qui se trouvoient alors achevés. Rien de plus célebre que ce monument, bâti près de Lyon, au confluent de la Saône & du Rhône. L'assemblée que Claudius Néron Drusus avoit convoquée, tourna au gré de ses vœux. On établit en l'honneur du nouveau Dieu, un Prêtre, que l'Épitome de Tite-Live nomme C. Julius Vercundaridubius, Éduen. Il fut dit qu'on célébreroit tous les ans des jeux autour du temple. Parmi ces soins moins importans en apparence, Claudius Néron Drusus en mêla de tout-à-fait sérieux, & soit par sa dextérité à manier les esprits, soit peut-être en retenant auprès de sa personne, comme ôtages, les chefs de la nation, il fit si bien, que non seulement il ne fut point question de révolte parmi les Gaulois, mais qu'ils lui fournirent avec affection des secours pour la guerre contre les Germains.

Car, ce Général ayant sagement commencé par pacifier l'intérieur de la province, songea ensuite à tourner ses armes contre les ennemis du dehors; & non content de repousser les Germains qui se préparoient à passer le Rhin, il le passa lui-même, & alla attaquer dans leur païs les Usipiens & les Sicambres, leur rendant ainsi les ravages qu'ils avoient tant de fois exercés sur les terres des Romains. Il vainquit aussi les Marcomans, qui habitoient alors sur le Mein, dans le païs que nous appellons Cercle de Franconie.

Il fit plus, il résolut d'entrer par mer en Germanie, afin de porter tout d'un coup la guerre sur les bords de l'Ems & du Véser, sans fatiguer ses troupes par une marche longue & pénible. Il paroît qu'il étoit occupé depuis long-tems de ce grand dessein, & pour y préparer les voies, il avoit fait creuser le canal qui fait encore aujourd'hui la communication du Rhin avec l'Issel, s'étendant depuis le village nommé Iseloort jusqu'à Doësbourg. Il dériva dans ce canal une très-grande partie des eaux du bras droit du Rhin, qui commença ainsi à s'appauvrir. Mais, Claudius Néron Drusus procura en même tems à ce fleuve une troisième embouchure dans la mer, citée par Pline sous le nom de *Flevum Ostium*. La face des lieux a depuis ce tems prodigieusement changé. L'espace qui est aujourd'hui le Zuiderzée, étoit alors occupé en grande partie par des terres, entre lesquelles couloit d'abord le Rhin joint à l'Issel. Il entroit ensuite dans un lac nommé *Flevus*, d'où ressortant de nouveau, & reprenant la forme de

rivière, il se jettoit enfin dans la mer, vraisemblablement à l'endroit aujourd'hui appellé l'Ulie, entre les isles Uliéland & Schelling. De-là à l'embouchure de l'Ems le trajet n'est pas long.

Claudius Néron Drusus ayant donc assemblé une flotte sur le Rhin, descendit ce fleuve, puis son canal, d'où passant dans l'Issel, & suivant la route que nous venons de décrire, il entra le premier des Romains dans l'Océan Germanique. Il commença par subjuguer ou s'attacher les Frisons; il s'empara de l'isle appellée Byrchanis, maintenant Borckcum, à l'embouchure de l'Ems. Puis remontant cette rivière, il vainquit les Bructeres dans un combat naval. Il passa ensuite dans le païs des Cauques, à droite de l'Ems; mais là il courut un grand danger. Comme il ne connoissoit point le mouvement de flux & de reflus de l'Océan, ses bâtimens qui s'étoient avancés à l'aide de la haute marée, se trouverent à sec lorsqu'elle se retira. Les Frisons, ses nouveaux alliés, l'aiderent à sortir de ce péril.

Avant que de quitter le païs, il construisit un fort à l'embouchure de l'Ems, sur la rive gauche, vis-à-vis de l'endroit où s'est depuis formée la ville d'Embden. De-là ayant ramené heureusement sa flotte, & son armée, il distribua ses troupes en quartiers d'hiver, & vint à Rome recevoir les justes applaudissemens qui étoient dus à ses exploits, & l'honneur de la Préture. Cette première campagne de Claudius Néron Drusus en Germanie, tombe sous le consulat de Messala, & de Quirinius.

Dès le commencement du printems suivant, Claudius Néron Drusus vint rejoindre son armée, & poussa la guerre contre les Germains, qui étoient battus & maltraités, mais non soumis. Il repassa le Rhin, & eut affaire encore au même peuple, aux Sicambres, aux Usipiens, & aux Tencteres, dont l'ardeur pour la défense de la liberté commune étoit si grande, que les Cattes ayant refusé de se liguer avec eux, ils résolurent de les y forcer par les armes, & pour cela firent une irruption sur leurs terres. Pendant ce tems le païs des Sicambres demeuroit tout ouvert & sans défense. Claudius Néron Drusus profita de l'imprudence des ennemis, & ayant jetté un pont sur la Lippe, il alla porter la guerre chez les Sicambres absens, & ensuite il s'avança contre les Chérusques, & jusqu'au Véser. La crainte de la disette & les approches de l'hiver l'empêcherent de passer ce fleuve.

Il retourna donc sur ses pas; mais dans cette marche il éprouva de grandes difficultés. Les peuples ligués le harcelerent dans sa retraite, & après l'avoir fatigué par plusieurs embuscades, enfin ils l'enfermerent dans un vallon creux & étroit, où sa perte & celle de son armée paroissoient inévitables. Les Barbares le crurent ainsi, & ce fut ce qui sauva les Romains. La présomption enfla le cœur des Sicambres & de leurs alliés. Se regardant déjà comme vainqueurs,

ils vinrent attaquer en désordre ceux qu'ils pensoient être une proie assurée pour eux, & ils furent repoussés avec perte. Depuis cet échec, ils n'oserent plus se mesurer de près avec les Romains, & se contenterent de les côtoyer à une grande distance. Claudius Néron Drusus, pour les tenir en bride, & se conserver la possession des avantages qu'il avoit remportés sur eux, bâtit deux forts, où il laissa garnison; l'un au confluent de la Lippe & de l'Aliso, l'autre dans le païs des Cattes sur la rive même du Rhin. Pour ces nouveaux succès le Sénat décerna à Claudius Néron Drusus. les ornemens du triomphe, l'honneur de l'ovation, & la puissance Proconsulaire après l'année de sa Préture expirée.

Ses soldats lui avoient déféré le titre d'*Imperator* ou Général-vainqueur; mais, Auguste étoit plus avare de cet honneur que de tous les autres, si l'on en excepte le triomphe. Il craignoit peut-être que ce titre ne fît oublier à ceux qui commandoient ses armées, qu'ils n'étoient que ses lieutenans, & non généraux en chef. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, qui paroît fondée sur les faits, il est certain du moins qu'en même-tems qu'Auguste prit pour lui le titre d'*Imperator*, à l'occasion des victoires de Tibère en Pannonie, & de Claudius Néron Drusus en Germanie, il ne permit ni à l'un ni à l'autre de se l'attribuer.

La guerre qui se fit en Germanie l'année suivante, sous le consulat d'Iule Antoine & de Q. Fabius Maximus, dut être très-considérable, puisqu'Auguste crut devoir se rendre de nouveau en personne dans les Gaules, pour être plus à portée de diriger les opérations de la campagne, & d'envoyer à Claudius Néron Drusus les secours qui pourroient lui être nécessaires. Cependant, tout ce que nous sçavons de ce détail, c'est que les Cattes, qui jusqu'alors avoient paru affectionnés aux Romains, & qui en avoient reçu en don une partie des terres des Sicambres, étant réunis cette année avec leurs compatriotes, Claudius Néron Drusus maintint toujours la supériorité des armes Romaines sur la ligue Germanique ainsi fortifiée, & défit en plusieurs rencontres, & les anciens rebelles, & leurs nouveaux alliés.

L'année suivante Claudius Néron Drusus parvint au consulat, & eut pour collegue T. Quintius Crispinus; mais, il trouva la mort dans le sein des honneurs & de la victoire. En effet, les Germains ne se lassoient point d'une guerre toujours malheureuse; & leur vainqueur, animé par le succès, poussoit en avant ses conquêtes. Cette année, ayant traversé le païs des Cattes, il pénétra jusque chez les Suèves, qui avoient formé une puissante armée de leurs troupes jointes à celles des Chérusques & des Sicambres. Ces trois peuples réunis se croyoient si assurés de vaincre, qu'ils avoient partagé d'avance les dépouilles des Romains vaincus. Les Chérusques devoient avoir pour leur part les

chevaux, les Suèves l'or & l'argent, & les Sicambres les personnes des prisonniers. Mais, l'évènement trompa & renversa leurs folles espérances. Ils furent battus ;. & eux-mêmes avec leurs chevaux, leurs bestiaux, & les hausse-cols, qui faisoient leur ornement le plus précieux, devinrent la proie de Claudius Néron Drusus & des Romains. Leurs femmes, selon la pratique de la nation, les avoient suivis au combat ; & Orose raconte un trait de leur férocité qui fait horreur. Il dit que faute de javelots ou autres armes de cette espèce, elles prenoient leurs enfans à la mammelle, & les écrasant contre terre, les lançoient ensuite contre l'ennemi.

Claudius Néron Drusus, demeuré maître de tout le païs, passa le Véser, & vint fort près de l'Elbe. Un prétendu prodige, si nous en croyons Dion Cassius & Suétone, l'empêcha de passer ce dernier fleuve. Ces écrivains rapportent qu'un phantôme, qui avoit l'apparence d'une femme barbare, se présenta à lui, & d'un ton de voix menaçant lui adressa ces paroles : » Téméraire, » où t'emporte une aveugle ar» deur ? Les destins ne te per» mettent point de passer cette » rivière. Ici est marqué le ter» me de tes exploits & de ta vie.«

S'il y a du vrai dans ce récit, & qu'il ne soit pas une pure fable, à laquelle ait donné naissance le goût du merveilleux, sur-tout, dans la circonstance singulière d'une armée Romaine prête à passer l'Elbe, on peut soupçonner qu'une de ces femmes Germaines, qui se donnoient pour prophétesses, aura joué cette comédie. Mais, comme il paroît peu probable que Claudius Néron Drusus, qui vivoit dans un siécle fort éclairé, & qui avoit l'ame grande, ait été frappé d'un pareil épouvantail, & que d'ailleurs il est constant qu'il revint sur ses pas, sans avoir pénétré au-delà de l'Elbe, nous aimons mieux croire que le motif de sa retraite fut la maladie, ou l'accident qui lui causa la mort.

Nous employons cette alternative, parce que sa mort est racontée diversement. Dion Cassius l'attribue tout simplement à une maladie. L'épitome de Tite-Live dit qu'il mourut d'une chûte de cheval. Suétone nous apprend que quelques-uns soupçonnerent qu'Auguste lui avoit fait donner du poison ; & voici comment ils racontoient la chose. Claudius Néron Drusus étoient généreux, populaire, ennemi de la tyrannie ; & il ne se cachoit point du dessein où il étoit de rétablir dans Rome le gouvernement Républicain, s'il en avoit jamais le pouvoir. On ajoûte qu'il écrivit à son frere Tibère, dans la vue de l'engager à prendre avec lui des mesures pour forcer Auguste à renoncer à la souveraine puissance, & que Tibère eut la lâcheté & la noirceur de montrer cette lettre à Auguste, qui aussi-tôt rappella Claudius Néron Drusus, &, sur son refus d'obéir, le fit empoisonner. Suétone, qui atteste *ce bruit*,

prend

prend soin de le réfuter, & il allegue, pour la détruire, la tendresse particulière qu'Auguste témoigna toujours à cet aimable beau-fils, jusqu'à le nommer, par son testament, son héritier avec ses enfans, & jusqu'à déclarer, dans l'éloge funèbre qu'il fit de lui, que tout ce qu'il souhaitoit à ses deux fils, Caius & Lucius, Césars, c'étoit qu'ils pussent un jour ressembler à Claudius Néron Drusus; & qu'il demandoit aux dieux pour lui-même, une mort aussi glorieuse que celle qu'ils avoient accordée à ce jeune héros enseveli dans ses triomphes. D'ailleurs, Tacite, qui n'épargne personne, assure positivement que jamais Auguste ne fut cruel envers sa famille, ni ne fit mourir aucun de ceux qui lui appartenoient. C'est donc une histoire fabriquée, que celle de l'empoisonnement de Claudius Néron Drusus. S'il faut nous déterminer sur la cause de sa mort, l'autorité de l'épitome de Tite-Live paroît préférable à celle de Dion Cassius.

Dès qu'Auguste eut reçu à Pavie, où il étoit, la nouvelle de l'accident arrivé à Claudius Néron Drusus, il fit partir sur le champ Tibère, qui, vainqueur des Pannoniens, des Daces & des Dalmates, étoit venu se rendre auprès de lui. Il seroit à souhaiter, pour l'honneur de Tibère, que l'amour fraternel eût été en lui aussi sincère que sa diligence fut extrême & presque incroyable. En un jour & une nuit, il traversa deux cens milles, ou soixante-six lieues de païs, avec un seul compagnon de voyage; & cela, quoiqu'il lui fallût passer les Alpes & le Rhin, & que toute la route fût peuplée de nations barbares, dont la plûpart étoient ou ennemies, ou mal soumises. Il trouva Claudius Néron Drusus encore vivant; & celui-ci, dans ses derniers momens, eut encore assez de force & d'attention aux règles du devoir, pour donner ordre à son armée d'aller au-devant de son frere, & pour lui faire rendre tous les honneurs qu'exigeoit la supériorité du rang & de l'âge. Bientôt après il expira, emportant les regrets de ses soldats & de tous les Romains. Le camp où il mourut, entre le Rhin & la Sala, fut appellé le *camp Scélérat*.

Son armée, qui lui avoit été infiniment attachée, vouloit retenir son corps, & sur le lieu même lui célébrer des funérailles militaires. Ce ne fut pas sans peine que Tibère, muni des ordres de l'Empereur, arrêta ce zele impétueux. On se mit donc en devoir de conduire le corps à Rome, & il fut porté d'abord sur les épaules des centurions jusqu'aux quartiers des légions, près du Rhin, Tibère précédant à pied la pompe funebre. Delà, en avançant vers l'Italie, par tous les païs où il passa, les sénateurs & les magistrats des villes qui se trouvoient sur le chemin, le recevoient à l'entrée de leur territoire, & le conduisoient à la frontière opposée. Auguste lui-même, au plus fort de l'hiver, vint au-devant jusqu'à Pavie, & accompagna le corps jusqu'à Rome.

Rien ne fut omis de ce que la magnificence & une juste douleur peuvent mettre en usage pour honorer un héros. Deux éloges funebres du mort furent prononcés, l'un par Tibère, dans la place publique, l'autre par Auguste hors de la ville, dans le cirque Flaminien. Le corps fut porté au champ de Mars, par d'illustres chevaliers Romains & par des enfans de sénateurs; & après qu'il y eut été brûlé, les cendres furent recueillies & placées dans le tombeau des Jules. Auguste, non content du discours qu'il avoit prononcé à sa louange, composa encore son épitaphe en vers, & l'histoire de sa vie en prose. Quel dommage que des mémoires précieux à tant de titres se soient perdus!

Le Sénat honora la mémoire de Claudius Néron Drusus par les décrets les plus glorieux. Il le décora, lui, ses enfans & ses descendans, du surnom de Germanique. Il ordonna qu'on lui éleveroit des statues en différens lieux, un arc de triomphe en marbre, avec des trophées sur la voie Appienne, & un cénotaphe près du Rhin, illustré par ses exploits. Autour de ce tombeau, l'usage fut, pendant long-tems, que les légions Romaines fissent tous les ans l'exercice; & il paroît que les honneurs même divins, suivant l'usage impie de ces siécles de flatterie & d'erreur, furent rendus à Claudius Néron Drusus, puisque l'histoire fait mention d'un autel qui lui fut érigé dans le païs où il avoit signalé sa vertu.

Il mourut à l'âge de trente ans. Il avoit épousé Antonia la jeune, seconde fille d'Antoine & d'Octavie. Il en eut trois enfans, Germanicus, Claude, qui fut dans la suite empereur, & Livie ou Liville, qui fut mariée à son cousin germain Drusus, fils de Tibère.

DIGRESSION

Sur le portrait de Claudius Néron Drusus.

Caudius Néron Drusus étoit bien fait de sa personne, & joignoit les graces du corps à la beauté de l'ame. Il méritoit les regrets d'Auguste & du peuple Romain, par l'assemblage de toutes les qualités qui peuvent attirer à la fois l'estime & l'affection. Né avec les plus heureuses dispositions, il les perfectionna par l'application & par l'étude. Réunissant tous les talens, il fut également propre à briller dans la paix & dans la guerre. Héros sans faste, affable avec dignité, il se rendit aussi aimable dans le commerce de la vie, à ceux qui l'approchoient, que terrible les armes à la main à des nations jusqu'à lui indomptées. Ses exploits sont preuve de sa capacité pour le commandement. Il fut brave de sa personne, au-delà même de ce qui convient à un général, puisque le désir de remporter l'honneur singulier des dépouilles opimes l'engagea souvent à chercher dans les combats les princes Germains, pour se mesurer avec eux.

Les grands ouvrages dont il est auteur, prouvent l'étendue & la sagesse de ses vues. *Il établit*

deux ponts sur le Rhin, l'un à Bonn, l'autre, selon quelques-uns, à Mayence, avec une flotte qui rendoit les Romains maîtres de la navigation de ce grand fleuve; il creusa plusieurs canaux, entre lesquels le plus célebre est celui dont nous avons donné une courte description. Outre les forts que nous avons dit qu'il fit bâtir sur l'Ems & sur la Lippe, il en construisit le long de la rive du Rhin plus de cinquante, qui probablement sont l'origine de toutes les villes de ces quartiers.

En rassemblant ces différens traits, on conviendra aisément que Claudius Néron Drusus peut être regardé comme le plus grand des généraux Romains de son tems; & après lui, nul ne soutint sa gloire, ni ne mérita de lui être égalé, que son fils Germanicus. Ce qui augmente encore l'admiration qui lui est due, c'est que tant de vertus & d'actions éclatantes ne sont point le fruit de la maturité des années & d'une longue expérience.

Nous avons un arc de triomphe, sur lequel Claudius Néron Drusus paroît à cheval entre deux trophées de boucliers Germaniques; il passe en courant sur le corps d'un captif renversé. Sur le fronton de l'arc est gravé *DE GERM*. Au dessous du fronton sont en relief deux Victoires qui se présentent mutuellement une couronne. On lit sur les monumens *NERO CLAVDIVS DRVSVS GERMANICVS IMP*.

DRUSUS, *Drusus*, Δρουσος, (a) fils de l'empereur Tibère & de Vipsania, épousa Livie ou Livilla, sa cousine germaine. Il avoit reçu la robe virile l'an de J. C. 4. Son pere, en la lui donnant, lui céda sa maison, qui étoit celle de Pompée, & alla loger lui-même dans celle de Mécene. Cinq ans après, Drusus obtint le droit de séance dans le Sénat, quoiqu'il ne fût point encore sénateur, & le rang avant tous les anciens préteurs, lorsqu'il auroit exercé la questure; & il l'exerça deux ans après. L'an de J. C. 13, il fut désigné consul, pour entrer en charge trois ans après, sans passer par les degrés intermédiaires de l'édilité & de la préture.

L'année suivante, on apprit à Rome, que les légions de la Pannonie s'étoient révoltées, & aussitôt Tibère y envoya Drusus avec quelques-uns des premiers de la République, sans aucunes instructions précises, mais en lui laissant la liberté de se décider par les circonstances. Il lui donna pour l'accompagner deux cohortes Prétoriennes, fortifiées plus que de coûtume de soldats d'élite; une grande partie de la cavalerie de sa maison, & les Germains de sa garde. Lorsque Drusus approcha, les lé-

(a) Vell. Paterc. L. II. c. 129. Tacit. Annal. L. I. c. 24. *& seq.* L. II. c. 43. *& seq.* L. III. c. 2, 7. *& seq.* L. IV. c. 3, 8. *& seq.* Dio. Cass. p. 582, 586. *& seq.* Crév. Hist. des Emp. Tom. I, pag. 110, 111, 154, 196, 227, 245. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 394. Tom. XIX. p. 408. *& suiv.*

gions allerent au-devant de lui, comme pour lui rendre les honneurs dus à sa naissance, mais non avec cet air brillant & joyeux, qui étoit d'usage en pareille occasion. Leurs armes, leurs drapeaux, leurs habillemens, tout étoit négligé; & sur le visage des soldats, quoiqu'ils se composassent, pour ne montrer que de la tristesse, il étoit aisé de lire la fierté & l'esprit de révolte.

Au moment où Drusus eut mis le pied dans le camp, ils placerent des corps de garde à toutes les portes; ils disposerent des troupes dans tous les lieux importans, & vinrent ensuite se ranger en foule autour du tribunal. Drusus y étoit monté, & d'un geste de la main il demandoit du silence. Les soldats, selon qu'ils considéroient leur grand nombre, ou qu'ils tournoient leurs regards vers le Prince, paroissoient menaçans ou déconcertés. C'étoit une alternative de murmures confus, de clameurs violentes, & de subite tranquillité. Partagés entre des mouvemens contraires, ils trembloient & effrayoient en même tems.

Enfin, dans un intervalle de calme, Drusus parvint à lire les lettres de son pere. Pour toute réponse, les légions demanderent que leur congé leur fût accordé au bout de seize ans; qu'on leur délivrât leurs récompenses en argent à la fin de leur service; que la paie fût portée à un denier par jour; que les vétérans ne fussent plus retenus sous le drapeau. Drusus se retranchant sur ce qu'il n'appartenoit qu'au Sénat & à son pere de régler des articles d'une si grande conséquence, les cris se renouvellent avec plus de violence que jamais. On lui demande de pourquoi il étoit venu, s'il n'avoit le pouvoir, ni d'augmenter la paie du soldat, ni de soulager ses travaux, si en un mot il ne lui étoit permis de faire aucune espèce de bien. On se plaint qu'au contraire, quand il s'agissoit de châtimens ou de supplices, tous étoient suffisamment autorisés à les ordonner; qu'autrefois Tibère avoit coûtume de se servir du nom d'Auguste pour frustrer les désirs des légions, & que Drusus aujourd'hui revenoit aux mêmes artifices.

Tout étoit à craindre de la part du soldat furieux, & la nuit qui approchoit sembloit devoir être une nuit de crime & d'horreur. Un évènement imprévu, aidé de l'ignorance & de la superstition du vulgaire, fit succéder le calme à une agitation si terrible. Pendant que le ciel étoit serein, tout d'un coup la lumière de la lune parut s'affoiblir. C'étoit le commencement d'une éclipse. Mais le soldat, à qui la cause de ce phénomene étoit inconnue, le prit pour un présage de sa situation actuelle; & lorsque l'éclipse fut pleine & entière, il se persuada que la lune étoit pour jamais ensevelie dans les ténebres, & lui annonçoit par conséquent des travaux sans fin, & la vengeance des dieux irrités par ses crimes. Drusus crut devoir profiter de cette disposition des esprits, & seconder par la prudence le bien-

fait de la fortune. Il manda le centurion Clémens, & les autres qui par de bonnes voies s'étoient rendus agréables à la multitude, & il leur ordonne de parcourir les tentes & les corps de garde, & d'y tenir des discours convenables pour ramener entièrement les soldats déjà ébranlés. Ces officiers s'acquittent sur le champ de leur commission, & leurs remontrances firent leur effet.

Dès que le jour parut, Drusus convoqua l'assemblée; & quoique peu versé dans l'art de la parole, ce que Tacite remarque comme une singularité dans la maison des Césars, cependant avec cette noble assurance que la fierté du sang inspire naturellement à un Prince, il prit, comme il convenoit, le ton d'autorité. Il blâma les excès auxquels s'étoient portées les légions par le passé, & témoigna être satisfait de la disposition où il les voyoit actuellement. Il déclara que la terreur & les menaces ne pouvoient rien sur lui; mais que si les soldats prenoient le parti de la soumission, s'ils avoient recours aux prieres, il écriroit à son pere en leur faveur.

L'esprit de mutinerie avoit fait place à la crainte & à la honte. Les légions s'humilient, elles supplient, & elles obtiennent la permission d'envoyer une députation à l'empereur. Mais, Drusus voyant les factieux dissipés & le calme rétabli, n'attendit point le retour des députés de l'armée, & s'en retourna à Rome.

Il y donna peu de tems après, tant en son nom, qu'au nom de Germanicus son frere, des combats de gladiateurs, & il y présida. Le peuple, qui observe curieusement tous les traits du caractère de ceux de qui il doit un jour dépendre, remarqua avec effroi que le jeune Prince se plaisoit trop à ce spectacle cruel, & qu'il repaissoit avidement ses yeux du sang des misérables qui s'y égorgeoient mutuellement; son pere lui en fit même des reproches.

Drusus, si nous nous en rapportons à Dion Cassius, ne promettoit pas, supposé qu'il fût parvenu à l'Empire, un gouvernement où les peuples dussent être heureux. Cet Historien lui attribue toutes sortes de vices, la cruauté, les débauches honteuses, l'intempérance & les excès du vin, une colère dont il n'étoit pas maître, & qui le portoit quelquefois à de grandes violences. C'eût été son pere, mais démasqué. Peut-être ce jugement a-t-il besoin d'être modifié en quelque partie, comme nous l'observerons ci-après.

Tibere cependant souhaitoit que Drusus apprît la guerre, qu'il se gagnât l'affection des soldats, & qu'au lieu des délices de la ville qui le corrompoient, il s'accoûtumât aux fatigues de la milice, qui pouvoient lui fortifier le corps & le courage. Dans cette pensée, il profita de l'occasion que lui présentoient les divisions des Germains. Les Sueves, qui obéissoient à Maroboduus, ayant envoyé à Rome demander du secours contre les Chérusques, Drusus eut

ordre d'aller se mettre à la tête des légions d'Illyrie, non pas pour s'immiscer dans les guerres entre les nations Germaniques, mais pour fomenter leurs discordes, & assurer ainsi la tranquillité des provinces de l'Empire. Le jeune Prince entra parfaitement dans les vues de son pere, & manœuvra si bien pendant deux ans, qu'enfin il acheva de détruire Maroboduus déjà affoibli par ses disgraces précédentes.

La nouvelle d'un acte de puissance & d'autorité suprême, exercé en Arménie par Germanicus, au nom de l'Empereur, vint à Rome à peu près dans le même tems que celle de la pacification des troubles de Germanie, par les soins de Drusus. On décerna aux deux jeunes Princes l'honneur de l'ovation, & l'on dressa des arcs de triomphe, aux deux côtés du temple de Mars vengeur, avec des statues qui les représentoient, Tibere se faisant une plus grande gloire d'avoir affermi la paix par la sagesse de sa conduite, que s'il eût remporté des victoires en bataille rangée.

Germanicus mourut l'année suivante, dans son département, & on soupçonna Cn. Pison de l'avoir empoisonné. Celui-ci dépêcha son fils à Rome, pour tâcher de fléchir Tibere, tandis que lui-même alla se présenter à Drusus, qui, après les obseques de Germanicus, étoit retourné en Illyrie, & il parut devant lui avec confiance, comptant le trouver moins irrité de la mort d'un frère, que satisfait intérieurement d'être délivré d'un rival. Drusus lui répondit que si ce qu'on publioit étoit vrai, il lui appartenoit de donner l'exemple aux autres de la douleur & du ressentiment ; mais qu'il souhaitoit que ces bruits se trouvassent vains & faux, & que la mort de Germanicus ne devînt funeste à personne. Il parla ainsi en présence de témoins, & évitant tout entretien particulier, & l'on ne douta point que cette conduite si circonspecte & si politique dans un Prince que l'âge & le caractère portoient à la simplicité & à la franchise, ne fût l'effet des ordres qu'il avoit reçus de Tibere.

Quoi qu'il en soit, Drusus géra le consulat pour la seconde fois, l'an de J. C. 21 ; & il eut pour collegue l'Empereur son pere. Cette année, on voulut faire ordonner par le Sénat, que conformément à ce qui se pratiquoit anciennement, les Généraux d'armées & les Gouverneurs de Provinces, n'emmenassent point avec eux leurs femmes dans leurs départemens. Tout le Sénat s'éleva contre cette proposition, & Drusus en particulier appuya l'avis commun. Il protesta que dans les voyages qu'il pourroit avoir à faire pour le service de son pere, & pour le bien de l'Empire, il seroit fâché d'être séparé de la compagnie de Liville, avec laquelle il vivoit dans une union parfaite, & qui l'avoit rendu pere de trois enfans. Liville, comme on le verra tout-à-l'heure, répondit bien mal par sa conduite à ces témoignages de tendresse & d'estime que Drusus lui donne ici en plein Sénat.

L'année suivante, Drusus obtint du Sénat la puissance Tributienne, & il en remercia cette compagnie par une lettre, qui, quoique fort modeste, ne laissa pas de la choquer extrêmement. On prit pour une marque d'arrogance, de ce que recevant un si grand honneur, il ne daignât pas venir lui-même au Sénat.

Il ne manquoit plus à la gloire de ce jeune Prince, que de parvenir à la puissance impériale; & les dignités dont il avoit été revêtu successivement, sembloient lui en assurer la possession; mais l'ambitieux Séjan, ayant osé se promettre l'Empire, le fit périr, pour n'avoir pas à lutter contre un concurrent de cette espèce. Cet infidele Ministre étoit encore animé par un motif de colere assez récent; car, dans une querelle qui s'étoit élevée entre eux peu de tems auparavant, Drusus naturellement emporté, & dès long-tems prévenu de haine contre une homme obscur, par lequel il se voyoit balancé, lui présenta le poing, & le Ministre ayant eu l'insolence de répondre par un geste semblable, le Prince lui donna un soufflet.

L'ambition de Séjan, aiguillonnée par la vengeance, le porta à chercher toutes les voies de faire périr Drusus. Il ne trouva rien de mieux que de s'adresser à Liville, épouse du Prince. Il feignit d'être épris d'amour pour elle, & parvint à la corrompre. Alors, il lui témoigna qu'il désireroit de l'épouser & de l'élever avec lui au trône, & que pour cela il falloit se défaire de son mari. Elle ne se refusa à rien. Eudémus, médecin & confident de Liville, fut associé au complot, & prêta pour un crime détestable le ministère de son art, qui lui donnoit chez la Princesse des entrées fréquentes & non sujettes à soupçon; & Séjan, afin que rien ne fît ombrage à Liville, répudia Apicata sa femme, dont il avoit trois enfans.

L'exécution d'un semblable projet ne peut manquer de souffrir des retardemens par les craintes, par les difficultés qui surviennent, par le changement inévitable de mesures que les évenemens déconcertent; mais, Drusus hâta sa perte, en éclatant à toute occasion contre Séjan, dont il ne pouvoit plus souffrir la puissance & l'orgueil. Il se plaignoit de l'Empereur, qui, ayant un fils, partageoit avec un étranger les soins du gouvernement; » Et combien » peu s'en falloit-il qu'il ne le » fît son collegue? Les premiers » degrés pour s'élever à la sou» veraine puissance, ajoûtoit ce » Prince, sont très-difficiles à » franchir; mais dès que l'ambi» tieux est une fois entré dans la » carrière, il trouve des secours, » il trouve des partisans qui le se» condent avec zele. On vient de » dresser un camp au Préfet du » Prétoire, on a rassemblé les » soldats sous sa main; sa statue » paroît dans le théâtre de Pom» pée; il étoit près d'entrer dans » l'alliance impériale, si l'époux » destiné à sa fille n'eût été en» levé par la mort. Notre res» source est maintenant dans la » modestie du favori; & nous

» devons nous juger heureux, s'il » veut bien se contenter de sa si- » tuation présente. » Drusus ne se cachoit point pour tenir ces discours ; & ce qu'il disoit même dans sa famille, étoit rendu par sa femme à son ennemi.

Séjan fut allarmé, & résolut de ne point différer davantage. Il choisit un poison qui n'agît que lentement, & dont l'effet pût ressembler à une maladie naturelle. L'eunuque Lygdus, cher à Drusus son maître, & l'un des premiers officiers de sa maison, fut l'exécuteur du crime, & donna le poison au Prince, comme on le sçut huit ans après, par la déclaration d'Apicata, & par les aveux que firent à la question Lygdus & Eudémus. La mort de Drusus arriva l'an de J. C. 23.

Le Sénat accorda à la mémoire de Drusus les mêmes honneurs qui avoient été décernés pour Germanicus, & y en ajoûta encore plusieurs autres, comme c'est assez l'usage de la flatterie, qui enchérit toujours sur elle-même. La pompe des funérailles fut surtout illustrée par la longue & noble suite d'images qui y furent portées ; d'une part, Enée, tige de la maison des Jules, les rois d'Albe, Romulus, fondateur de la ville ; de l'autre, Atta Clausus, sorti du païs des Sabins, pour venir s'établir à Rome, & tous les Claudes ses descendans. Tibere fit lui-même l'éloge funebre de son fils.

Une tradition qui subsistoit encore du tems que Tacite écrivoit, changeoit beaucoup les circonstances de la mort & de l'empoisonnement de Drusus. Selon cette manière de raconter la chose, Séjan, après avoir formé son plan détestable, après avoir pris tous les arrangemens nécessaires pour l'exécuter, osa retourner contre Drusus, l'accusation du crime qu'il préparoit lui-même, le déféra secrétement à son pere, comme voulant l'empoisonner, & avertit l'Empereur de se donner de garde de la première coupe qui lui seroit offerte dans un repas auquel son fils devoit l'inviter. On ajoûtoit que Tibere s'étoit laissé prendre à ce piège, & qu'ayant reçu la coupe, il la remit à son fils, qui ne sçachant rien, n'ayant pas même de soupçon, l'avala avec confiance ; & sa mort, qui suivit de près, fut regardée comme la conviction de son crime, dont on se persuada qu'il avoit voulu ensevelir la preuve avec lui.

Le fait, ainsi raconté, a quelque chose de bien plus tragique, & il n'est pas étonnant qu'une fable de ce goût ait pris faveur dans le public ; mais, outre que l'autorité des témoignages lui manque, elle est en soi destituée de toute vraisemblance ; car, comme l'observe Tacite, croira-t-on, je ne dis pas que Tibere, Prince d'une prudence exquise & d'une expérience consommée, mais que le pere le moins capable de réflexion, se déterminât à offrir de sa propre main la mort à son propre fils, sans l'avoir entendu dans ses défenses, sans se réserver aucune ressource de repentir ? Sur un

avis tel qu'on le suppose, Tibere auroit fait donner la question à celui qui présentoit le poison, il auroit cherché à connoître quelle main l'avoit préparé ; en un mot, naturellement très-grand, & ne prenant son parti, même par rapport aux étrangers, qu'après beaucoup de délibération & d'examen, à plus forte raison, auroit-il suivi cette méthode à l'égard d'un fils unique, à qui, jusques-là aucun dessein criminel n'avoit jamais été reproché ; mais il n'est rien de si atroce qui ne devînt vraisemblable, dès qu'on l'imputoit à Séjan. L'excessive confiance de Tibere pour lui, la haine qu'on leur portoit à l'un & à l'autre, la pente qu'ont les hommes à mettre de l'extraordinaire & du merveilleux dans la mort des Princes, toutes ces causes avoient contribué à donner du cours à un bruit, qui, examiné sérieusement, ne pouvoit trouver aucune créance.

DIGRESSION

Sur le portrait de Drusus.

Comme Drusus a passé toute sa vie dans la dépendance d'un pere qui n'étoit nullement facile, on ne peut guère porter un jugement assuré de son caractère. Dion Cassius l'accuse de plusieurs vices, de violence, de cruauté, de débauches outrées, d'une passion pour les spectacles, qui alloit jusqu'à la fureur ; mais, cet historien Grec a peut-être exagéré des défauts de jeunesse, que l'âge auroit bien pu corriger ; ce qui incline à juger moins désavantageusement de Drusus, c'est qu'il paroît avoir eu un cœur généreux. Nous en tirons la preuve de la bonne intelligence dans laquelle il a toujours vécu avec Germanicus, qu'il pouvoit regarder comme un dangereux rival, & de l'amitié qu'il conserva pour les enfans de ce Prince aimable, après la mort de leur pere. Il est bien rare que la jalousie de la puissance ne produise pas l'inimitié. Or Drusus ne traitoit point la famille de Germanicus, comme une famille odieuse, & capable de nuire à l'élévation de la sienne. Il avoit pour ses neveux des sentimens favorables, ou du moins il ne leur étoit pas contraire. Cette disposition étoit d'autant plus louable en Drusus, que l'inclination générale des citoyens adoroit Germanicus dans ses enfans.

DRUSUS, *Drusus*, Δροῦσος, (*a*) second fils de Germanicus & d'Aggrippine, prit la robe virile au commencement de l'an de J. C. 25. Le Sénat lui décerna pour le jour de cette cérémonie, les mêmes honneurs que Néron son aîné avoit déja reçus. L'année suivante, les Pontifes &, à leur exemple, les autres Prêtres, faisant des vœux pour la santé du Prince, nommerent Néron & Drusus dans les mêmes prières qu'ils adresse-

(*a*) Vell. Paterc. L. II. c. 130. Tacit. Annal. L. IV. c. 4, 17, 36, 60. L. V. c. 10. L. VI. c. 23, 24, 40. Dio. Cass. p. 635. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. p. 496, 525. *& suiv.* Tom. II. pag. 7. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 340, 341.

rent aux dieux, moins par affection pour ces jeunes Princes, que par complaisance pour l'Empereur; mais, dans un siécle aussi corrompu que celui-là, il n'étoit pas moins dangereux de pousser la flatterie à l'excès, que de s'en abstenir entièrement. Car Tibere, qui n'avoit jamais été favorable à la famille de Germanicus, fut si choqué qu'on mît ses enfans de niveau avec lui, qu'il fit appeller les Pontifes, & leur demanda si c'étoit aux prieres d'Agrippine ou à ses menaces, qu'ils avoient accordé cet honneur; & quoiqu'ils niassent l'un & l'autre, il ne laissa pas cependant de leur faire quelque réprimande assez légere; car, la plûpart étoient ses parens ou des premiers du Sénat. Mais il avertit tous les Sénateurs en général de s'abstenir à l'avenir d'élever à des honneurs prématurés, de jeunes gens, qui n'avoient déjà que trop de présomption par eux-mêmes.

Drusus fut cependant nommé bientôt après à la charge de préfet de la ville pendant les jours des féries latines; il est vrai que ce n'étoit alors qu'un titre sans exercice, une ombre de magistrature sans fonction; mais, la rage d'accuser étoit si grande en ce tems-là, que lorsque le jeune Prince montoit pour la première fois sur son tribunal, un certain Calpurnius Salvianus se présenta à lui pour demander la permission d'accuser Sex. Marius. Tibere fut choqué lui-même de l'indécence de ce procédé, & exila Calpurnius Salvianus.

Tibere, dans la suite, changea bien de langage à l'égard de ces deux petits fils, Néron & Drusus. En effet, après la mort de Drusus leur oncle, que celle de Germanicus leur pere avoit précédée de quelques années, les deux Consuls les ayant trouvés dans le vestibule du Sénat, les firent entrer & les amenerent à l'Empereur. Tibere les prit par la main, & adressant la parole aux Sénateurs: » Messieurs, dit-il, après » la mort de mon fils Germanicus, je remis ces orphelins entre les mains de leur oncle, & » quoiqu'il eût lui-même des enfans, je le priai d'élever ceux-ci » comme s'ils étoient nés de lui, » pour en faire ses appuis, & l'espérance des tems qui viendront » après nous. J'ai perdu Drusus; » c'est à vous maintenant que j'ai » recours; je vous recommande » au nom des dieux & de la patrie, les arrière-petits-fils d'Auguste, les descendans de la première noblesse de Rome. Prenez-les sous votre tutele, veillez sur eux, remplissez à leur » égard vos fonctions & les miennes; Néron & Drusus, voici » ceux qui doivent vous servir de » peres. Du sang dont vous êtes » sortis, la République est intéressée à tout ce qui peut vous » arriver de bien ou de mal.

Cependant, Séjan, qui avoit causé la mort de Drusus, & avoit également résolu celle de ses deux neveux, s'attacha d'abord à la ruine de Néron. Drusus lui-même entra dans la conspiration, séduit par Séjan, qui lui faisoit espérer la

première place, s'il écartoit une fois son aîné, dont la fortune étoit déjà ébranlée. Drusus étoit un caractere violent, que l'ambition naissante, la haine trop ordinaire entre les freres, la jalousie contre Néron, qu'il croyoit plus aimé que lui d'Agrippine, rendoient susceptible des plus mauvaises impressions. Ainsi Séjan se servoit de lui pour détruire son frere, sçachant qu'il lui seroit ensuite aisé de le détruire lui-même, & que les emportemens & les fougues de ce jeune Prince, le rendroient bientôt odieux, & faciliteroient sa ruine. En effet, Néron fut déclaré ennemi public, l'an de J. C. 30, & comme tel, relégué dans une isle, où il mourut de misere & de faim, l'année suivante; mais, Drusus ne jouit pas d'une disgrace dont son mauvais cœur l'avoit rendu l'un des instrumens. Déclaré pareillement ennemi public, il eut pour prison un appartement bas du palais, dans lequel on le garda très-étroitement, & où il ne fut pas traité plus favorablement que son frère. Seulement, il prolongea sa misere plus longtems; car, il ne mourut que l'an de J. C. 33, après avoir lutté contre la faim pendant neuf jours entiers, se soutenant par le plus misérable de tous les alimens, & mangeant la bourre de son matelas.

Macron avoit ordre de tirer de prison ce jeune Prince, pour l'opposer à Séjan, si celui-ci trouvoit moyen d'exciter quelque trouble dans la ville. Cet ordre transpira dans le public, & y porta la joie, parce qu'on le regarda comme un signe de réconciliation donné par l'Empereur à sa belle-fille & à son petit-fils. Ce fut une raison pour ce cœur inhumain de s'endurcir, & d'ordonner la mort de Drusus.

Après même qu'il l'eut fait mourir, il le poursuivit encore par de sanglantes invectives, lui reprochant un corps souillé de toutes sortes d'infamies, un esprit malfaisant pour ses proches, & ennemi de la République. Il voulut qu'on lût en plein Sénat le journal tenu par ses ordres, de toutes les actions & paroles de ce jeune & malheureux Prince. Cette lecture fit horreur. On ne pouvoit concevoir qu'un grand-pere eût pu placer auprès de son petit-fils, des hommes chargés pendant tant d'années d'épier ses moindres mouvemens, un geste, un air de visage, un soupir, un murmure; & qu'il eût eu le courage barbare d'entendre, de lire un pareil journal, & de le rendre public. On eût presque refusé d'en croire ses oreilles, si le style de ces indignes mémoires n'eût trop ressenti le caractère servile de ceux qui les avoient dressés. On voyoit des esclaves qui se vantoient d'avoir frappé Drusus, lorsqu'il sortoit de sa chambre, de lui avoir fait peur. Le Centurion préposé à sa garde rapportoit avec complaisance les discours pleins de cruauté qu'il lui avoit tenus; il rendoit compte de tout ce qu'avoit dit le Prince dans ses derniers momens; & il exposoit comment Drusus, feignant d'abord une raison troublée, se li-

vroit à des emportemens contre Tibere, qu'il vouloit faire passer pour un effet d'aliénation d'esprit; comment ensuite, lorsqu'il n'eut plus aucune espérance de pouvoir vivre, il prononçoit des imprécations méditées & étudiées, demandant aux dieux que, de même que Tibere s'étoit rendu le bourreau de sa belle-fille, de son neveu, de ses petits-fils, & avoit rempli de sang toute sa maison, ainsi pût-il périr lui-même d'une mort cruelle, qui satisfit & leurs communs ancêtres & la postérité. Les Sénateurs interrompoient cette lecture par des cris, par des vœux contraires à des imprécations si funestes. Mais au fond ils étoient pénétrés d'effroi, & ils ne pouvoient assez s'étonner que Tibere, autrefois si dissimulé & si habile à cacher ses crimes, en fût venu à braver tellement les jugemens du public, qu'il présentât presqu'aux yeux du Sénat, son petit-fils outragé par un Centurion, frappé par des esclaves, & au milieu de ces indignes traitemens, demandant en vain de quoi soutenir un reste de vie languissante.

Drusus avoit épousé Æmilia Lépida, C'est à quoi se réduit ce que nous sçavons sur son mariage, parce que nous avons perdu les livres de Tacite, qui auroient pu nous en apprendre davantage.

DRUSUS, *Drusus*, Δροῦσος, (*a*) L'an de J. C. 34, il se répandit un bruit que Drusus, fils de Germanicus, avoit paru dans les isles Cyclades, & quelque tems après dans le continent voisin. C'étoit un jeune homme à peu près de son âge que quelques affranchis de Tibere avoient feint de reconnoître, & qu'ils accompagnoient à dessein de le faire arrêter. Ceux qui n'étoient pas instruits de leur ruse, accouroient pour le voir, attirés par la grandeur du nom qu'il avoit pris, outre que naturellement les Grecs étoient amis de la nouveauté & du merveilleux. Car on publioit que s'étant échappé de prison, il alloit trouver les armées de son pere, dans l'espérance de s'emparer de l'Égypte ou de la Syrie; & ceux qui inventoient ces contes, y ajoûtoient insensiblement foi. Déjà il étoit suivi d'une grande multitude de jeunes gens; & comme il voyoit que par-tout où il passoit, les peuples se déclaroient en sa faveur, il se livroit à la joie pour le présent, & à de vaines espérances pour l'avenir, lorsque la nouvelle en vint à Poppéus Sabinus, actuellement occupé dans la Macédoine, mais qu'on avoit aussi chargé de veiller sur l'Achaïe. Ce Général, pour prévenir ces bruits vrais ou faux, passe au plus vîte les Golphes de Toronée & de Thermes, puis l'Eubée, isle de la mer Égée, gagne de-là le port du Pirée, près d'Athènes, & tout de suite la côte de Corinthe, & traversant le détroit sans s'arrêter, il arrive enfin par une autre mer

(*a*) Tacit. Annal. L. V. c. 10. Dio. Cass. p. 637. Crév. Hist. des Emp. Tom. I. pag. 591.

dans la ville de Nicopolis, colonie Romaine. Ce fut là qu'il apprit que ce fourbe ayant éte soigneusement interrogé par ceux qui l'avoient pris, s'étoit dit fils de M. Silanus; & que se voyant abandonné de la plûpart de ceux qui l'avoient suivi, il s'étoit embarqué comme pour s'en retourner en Italie. Poppéus Sabinus écrivit ces particularités à Tibere. Voilà ce que nous apprend Tacite. D'autres, comme Zonare & Dion Cassius, ajoûtent que ce fourbe fut envoyé à Tibere, qui alors étoit occupé à célébrer les noces de Caligula, dans la ville d'Antium.

DRUSUS [C.], *C. Drusus*, historien dont Suétone fait mention en parlant d'Auguste. » C. » Drusus, dit-il, rapporte que » sur le soir, sa nourrice l'ayant » mis au berceau dans une salle » basse, on ne l'y trouva point le » lendemain, & qu'après l'avoir » cherché long-tems, on le trouva » dans une tour extrêmement hau- » te, où il étoit couché, ayant le » visage tourné vers le soleil le- » vant. »

DRUSUS, *Drusus*, (*a*) On lit dans une satyre de Juvénal : » Le passage des charettes par des » rues fort étroites & tournoyan- » tes, & les cris qu'on fait con- » tre les troupeaux des bêtes qui » s'y rassemblent, empêcheroient » de dormir Drusus, & même » des veaux marins. »

Il y a des commentateurs qui aimeroient mieux lire *Urso* que *Druso* dans le texte Latin; & alors il faudroit traduire ce mot par ours. Cette leçon me paroît assez vraisemblable; car, il est fort naturel de passer des ours aux veaux marins. D'ailleurs, les ours, au rapport de Pline, se livrent dans un certain tems à un tel sommeil, que les blessures mêmes ne sont pas capables de les éveiller.

DRYADES, *Dryades*, (*b*) nymphes des bois, sorte de divinités imaginaires qui présidoient aux bois & aux arbres en général; car, le mot Grec *drus*, qui signifie proprement un chêne, se prend aussi souvent pour tout arbre en général.

On feignit donc que les forêts & les bois étoient spécialement sous la protection des Dryades, qu'on y supposoit errantes; & c'étoit la différence qu'on mettoit entr'elles & les Hamadryades, qui, selon les Poëtes, habitoient aussi les bois, mais de manière qu'elles étoient chacune comme incorporée à un arbre, cachée sous son écorce, & qu'elles naissoient avec lui; ce qu'on avoit imaginé pour empêcher les peuples de détruire trop facilement les forêts. Pour couper des arbres, il falloit que les ministres de la religion eussent déclaré que les nymphes qui y présidoient, s'en étoient retirées & les avoient abandonnés. Ovide & Lucain ont fondé sur ces idées alors dominantes, deux belles fictions; & le Tasse, dans sa Jérusalem délivrée,

(*a*) Juven. Satyr. 3. v. 238. Plin. T. I. p. 460.

(*b*) Ovid. Metam. L. VIII. c. 18, 19. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 361. *& suiv.*

fait trouver à Tancrede sa Clorinde enfermée dans un pin, où elle est blessée d'un coup qu'il donne au tronc de cet arbre; & Armide sous l'écorce d'un myrte, lorsqu'il s'agit de couper la grande fôret occupée par les diables. Ces fictions font une partie du merveilleux de son poëme.

Quelques Auteurs ont écrit qu'il y avoit chez les Anciens Gaulois, des Prophéteſſes ou devineresses appellées Dryades; mais il ne faut entendre par-là que les femmes des Druides qui habitoient les bois, & qui se mêloient de prédire l'avenir.

DRYAS, *Dryas*, Δρύας, (*a*) l'un des centaures, perça le Lapithe Rhœtus d'un pieu à l'endroit où l'épaule touche la gorge. Fier de ce succès, Dryas renversa encore quelques autres Lapithes.

DRYAS, *Dryas*, Δρύας, (*b*) l'un des Princes Grecs, qui se trouverent à la chasse du sanglier de Calydon. Apollodore le dit fils de Mars, & Hygin, fils de Iapet. Le premier ajoûte que Dryas étoit Calydonien.

DRYAS, *Dryas*, Δρύας, (*c*) capitaine Grec. C'étoit un des plus vaillans hommes que la terre ait portés. Il combattoit contre des ennemis très-vaillans, contre les centaures des montagnes, dont la défaite lui acquit une gloire immortelle.

DRYAS, *Dryas*, Δρύας, (*d*) pere de Lycurgue, roi des Edones, Prince qui osa faire la guerre aux Dieux, mais qui fut bien-tôt puni de sa témérité. Ce Dryas pourroit bien être le même que le précédent.

DRYAS, *Dryas*, Δρύας, (*e*) fils du roi Lycurgue, dont on vient de parler dans l'article précédent, fut tué par son propre pere, qui le frappa d'un coup de hâche, s'imaginant couper un cep de vigne. Ce malheureux pere étoit alors tombé en démence, par un effet de la colere des Dieux.

DRYAS, *Dryas*, Δρύας, l'un des Princes qui donnerent du secours à Étéocle. Il fut tué par Diane.

DRYAS, *Dryas*, Δρύας, (*f*) l'un des fils d'Égyptus, fut tué par Hécabe, fille de Danaüs, qu'il avoit épousée.

DRYAS, *Dryas*, Δρύας, (*g*) fils de Mars, selon Hygin.

DRYAS, *Dryas*, Δρύας, (*h*) entra en lice avec Clytus pour avoir la Princesse Pallene, fille de Sithon, roi de la Chersonnèse de Thrace. Mais, il eut le malheur de succomber, & fut tué par son antagoniste. On dit que ce fut par une fraude de Pallene.

DRYAS, *Dryas*, Δρύας, (*i*) excellent danseur Pantomime. Longus, dans ses pastorales, parle ainsi de lui : » Dryas s'étant levé,

(*a*) Ovid. Metam. L. XII. c. 8, 9.
(*b*) Ovid. Metam. L. VIII. c. 7. Apollod. p. 259. Hygin. c. 173.
(*c*) Homer. Iliad. L. I. v. 263. *& seq.* Pauſ. p. 666.
(*d*) Homer. Iliad. L. VI. v. 130. Apollod. p. 288.
(*e*) Apollod. p. 288.
(*f*) Hygin. p. 170.
(*g*) Hygin. p. 159.
(*h*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 191.
(*i*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 131.

» & ayant commandé qu'on lui » jouât un air Bacchique, se mit à » danser la danse du Pressoir, imi- » tant successivement les vendan- » geurs, ceux qui portent la hotte, » ceux qui foulent les raisins, ceux » qui emplissent les tonneaux, & » ceux qui boivent le vin doux. » Dryas, en dansant, exprima si na- » turellement toutes ces choses, » qu'il sembloit que l'on vît effec- » tivement des vignes, un pres- » soir, des tonneaux, & que » Dryas bût véritablement. «

DRYAS, *Dryas*, Δρύας, fille de Faune. On la révéroit comme la Déesse de la pudeur & de la modestie. Il n'étoit pas permis aux hommes de se trouver aux sacrifices qu'on lui offroit.

DRYME, *ou* DRYMES, (*a*) *Drymus*, *Drymi*, Δρυμὸς, Δρυμοὶ, nom d'une contrée située aux environs du mont Carmel, du côté de Césarée de Palestine. Il est parlé de cette contrée dans Josephe. » La plûpart des Juifs » qui habitoient le mont Carmel, » dit-il, allerent trouver Antigo- » nus, pour faire tout ce qu'il leur » commanderoit, & il leur or- » donna de se saisir de cette partie » du païs que l'on nomme Dryme. » Il s'y donna un combat dans » lequel ils eurent de l'avantage, » & après avoir mis les ennemis » en fuite, & avoir été fortifiés » encore par un plus grand nom- » bre, ils marcherent prompte- » ment vers Jérusalem, & s'avan- » cerent jusqu'au palais royal. «

DRYMÉE, *Drymæa*, (*b*) Δρυμαία, ville de Grece dans la Phocide, située à vingt stades de Tithronium. Pausanias assure que son ancien nom étoit Naubole, & qu'elle rapportoit son origine à Phocus, fils d'Éacus. On y voyoit un vieux temple de Cérès Thesmophore ou Législatrice. La déesse y étoit en marbre & debout. Sa fête se cécébroit tous les ans.

Pline nomme le païs de Drymée, *Drymæa regio*, & il ajoûte qu'on l'appelloit aussi Daulis. La ville dans Hérodote est nommée Drimé dans un endroit, & Drymon dans un autre. Tite-Live lit Drymes, & la met dans la Doride.

DRYMÉENS, *Drymæi*, Δρυμαῖοι, les habitans de Drymée. *Voyez* ce mot.

DRYMES, *Drymæ*, (*c*) ville de Grece. Elle étoit petite & presque inconnue, selon Tite-Live, qui nous apprend qu'elle fut prise par Philippe, roi de Macédoine, l'an 207 avant Jesus-Christ. C'est la même que Drymée. *Voyez* Drymée.

DRYMO, *Drymo*, (*d*) l'une des nymphes, qui étoient à la suite de Cyrene. Ce mot vient de δρυμὸς, qui signifie une forêt de chênes.

DRYON, *Dryon*, Δρύων, (*e*) natif de Pellene, fut pere de Promaque, célebre Pancratiaste.

DRYOPE, *Dryope*, Δρυοπὴ,

(*a*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 494. de Bell. Judaïc. p. 730.

(*b*) Pauf. p. 613, 677. Plin. T. I. p. 191. Herod. L. I. c. 145. L. VIII. c. 33. Tit. Liv. L. XXVIII. c. 7.

(*c*) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 7.

(*d*) Virg. Georg. L. IV. v. 336.

(*e*) Pauf. p. 359, 453.

ville du Péloponnèse selon Étienne de Byzance. Ce Géographe la met près d'Hermione.

DRYOPE, *Dryope*, Δρυοπη, (*a*) fille d'Eurytus, & sœur d'Alcmene, étoit si belle, qu'on la considéroit comme une merveille, & qu'Apollon la jugea digne de son amour & de ses caresses. Depuis elle épousa Andrémon, que tout le monde estima heureux d'avoir une femme si accomplie. Mais, elle ignoroit ses destins, & ce qui devoit lui arriver ; elle vint un jour sur les bords d'un étang, couronnée de myrte ; & ce qui vous touchera davantage, dit Ovide, c'est qu'elle venoit offrir aux nymphes des couronnes de fleurs. Elle avoit son fils entre ses bras, lequel n'avoit pas encore un an, & elle le nourrissoit elle-même; car, comme elle l'aimoit uniquement, elle le portoit par-tout avec elle ; & si ce lui étoit un fardeau, il ne lui sembloit pesant, que quand un autre le portoit. Il y avoit auprès de l'étang un arbre appellé Lotos, tout couvert de fleurs rouges, qui donnoient l'espérance de quelques fruits. Dryope en arracha une branche, pour en faire jouer son fils; & aussi-tôt on vit tomber des gouttes de sang de la branche qu'elle avoit arrachée, & l'arbre entier en trembla, comme s'il eût été sensible. Comme elle pensoit à se retirer, étonnée de voir ce sang, elle sentit que ses pieds étoient attachés à la terre, & ce fut en vain qu'elle s'efforça de les tirer. Elle ne se pouvoit plus mouvoir que par le haut du corps, tout le bas étoit déjà converti en un tronc, donc l'écorce montant peu à peu, couvrit bientôt après ses cuisses, & ne lui laissa rien de libre que les bras. Dès qu'elle eut reconnu son infortune, elle commença à faire des plaintes; elle porta ses mains à sa tête pour s'arracher les cheveux, mais au lieu de cheveux, elle n'emporta que des feuilles, en quoi ses cheveux avoient déjà été convertis.

Cependant, le petit Amphise son fils, à qui Eurytus son grand-pere avoit donné ce nom, voulut prendre les mammelles ; mais, il n'en sortit point de lait, & ce n'étoit plus que du bois qui blessoit ce petit enfant. En même tems, arrivent le pere & le mari de Dryope, qui n'avoit plus rien de reste que le visage. Ils embrassent & baisent ce tronc qui avoit encore un peu de chaleur ; ils se jettent aux pieds de cet arbre; ils font des cris & des plaintes que Dryope entendit encore, & qui l'obligerent à verser des larmes dont elle arrosa ses feuilles. Ainsi, tandis qu'elle put pleurer, elle répandit des pleurs; & tandis qu'elle put parler, elle parla de la sorte :
» S'il faut ajoûter quelque foi aux
» misérables, je prends les Dieux
» à témoins, que je ne mérite
» pas mon malheur, & que je
» suis punie sans crime. Ma vie a
» toujours été pure, elle a tou-
» jours été innocente ; & si je dis
» une fausseté, je veux que mes

(*a*) Ovid. Metam. L. IX. c. 10. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. pag. 67.

„ feuilles

» feuilles se sechent ; & puisqu'il a » plu aux Dieux que je ne fusse » plus que de bois, je veux bien » qu'on me jette au feu. Cepen- » dant, comme je ne puis plus me » baisser, levez-vous un peu, je » vous prie, pour me donner les » derniers baisers que vous me » donnerez - jamais ; & tandis » qu'on me peut toucher, faites- » moi toucher mon fils, & l'ap- » prochez de ma bouche. Je ne » puis parler davantage, je sens » l'écorce qui se saisit de mon col, » & qui cache déjà ma tête, ne » vous mettez point en peine de » me fermer les yeux; cette écor- » ce même va me rendre ce der- » nier devoir. « Ainsi elle cessa tout ensemble de parler & d'être.

Il y a beaucoup d'apparence que par le malheur de Dryope, qui fut métamorphosée en arbre, pour avoir arraché une petite branche d'arbre, la fable nous veut avertir que même dans les petites choses, il faut prendre garde à ce qu'on fait ; car, il arrive souvent que ce qu'on croit de peu d'importance, a de grandes suites, & ouvre la porte à de grands maux.

Mais, l'on dit qu'on a feint que Dryope, dont le nom vient de δρῦς, qui signifie un chêne, fut métamorphosée en un arbre appellé Lotos, peut-être à cause qu'il y a quelque rapport entre cet arbre & le chêne. En effet, l'on dit que le Lotos est aussi dur que le chêne, & que non plus que le chêne, il n'est pas sujet à la vermoulure.

Que si l'on veut rapporter cette fable à l'Histoire, on pourra dire que Dryope fut punie, pour avoir profané un arbre de quelque bois consacré aux Dieux.

DRYOPE, *Dryope*, Δρυοπὴ, (*a*) nymphe d'Arcadie, qu'Homère dit avoir eu commerce avec Mercure, & en avoir eu le dieu Pan. Lucien, au contraire, dans le Dialogue de Pan & de Mercure, le fait fils de Pénélope, fille d'Icare, que Mercure força en Arcadie, s'étant métamorphosé en bouc, pour la surprendre; ce qui fut cause que Pan naquit cornu, avec une barbe, une queue, & des pieds de chevre.

DYOPE, *Dyope*, Δρυοπὴ, (*b*) nymphe de la petite Mysie. Valérius Flaccus feint que Junon inspira à cette nymphe un tendre amour pour Hilas, & que ce jeune homme ayant apperçu un cerf privé, que la déesse avoit fait paroître, le poursuivit jusqu'à la fontaine où habitoit Dryope, qui l'enleva dans le tems qu'il se baissoit pour boire & pour se rafraîchir.

DRYOPE, *Dryope*, (*c*) prince Troyen. Il fut percé à la gorge d'un javelot que Clausus lui avoit lancé. Comme la blessure étoit mortelle, il perdit à la fois & la parole & la vie. En tombant, Dryope frappa la terre de son front, & sa bouche vomit des flots de sang.

(*a*) Homer. Hymn. in Pana.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 107.
(*c*) Virg. Æneid. L. X. v. 346. *& seq.*

DRYOPES, *Dryopes*; (*a*) Δρύοπες, peuples de Grece, qui habitoient un canton de la Thessalie. M. de l'Isle leur assigne le païs situé entre le mont Pinde, le mont Œta, & le mont Tymphreste. Il les borne au Nord & à l'Orient par la Thessaliotide, au midi par la Doride, & à l'Occident par les Athamanes & les Perrhebes. Le païs qu'occupoient les Dryopes se nommoit Dryopide.

Du tems d'Hercule, ces peuples avoient pour roi Phylas. Ce Prince ayant commis des impiétés dans le temple de Delphes, Hercule se mit à la tête des Méliens, tua le roi des Dryopes, & chassa ses sujets de leur païs, qu'il abandonna ensuite aux Méliens. Il fit prisonnière la fille de Phylas, & il en eut un fils appellé Antiochus. Entre les Dryopes, quelques-uns se retirerent dans l'Eubée & y bâtirent la ville de Caryste; quelques autres étant passés dans l'isle de Chypre, s'y établirent avec les habitans du païs. Le reste se réfugia chez Eurysthée, qui les reçut favorablement en haine d'Hercule; & ce fut par le secours de ce Roi, qu'ils bâtirent trois villes dans le Péloponnèse, sçavoir, Asine, Hermione, & Eïone. *Voyez* Asinéens.

Cette Dryopide, où Hérodote dit que les Pélasges retournerent après avoir abandonné le mont Pinde, est celle qu'habitoient les Dryopes de Thessalie. Ainsi, les Pélasges avoient déjà occupé ce païs auparavant. Hercule y bâtit dans la suite la ville de Trachis, qui de son nom fut appellée Héraclée; & Strabon nous apprend dans le neuvième livre, que cette Dryopide de Thessalie est regardée comme la métropole des Dryopes du Péloponnèse. Le même Strabon dit dans un autre endroit, qu'Asine passoit pour avoir été la demeure des Dryopes du Péloponnèse; soit, comme le prétend Aristote, qu'ils y eussent été transportés par Dryops d'Arcadie, puisqu'ils habitoient auparavant autour du Sperchius; soit qu'ils y fussent venus lorsqu'Hercule les eut chassés de la Doride, qui étoit auprès du mont Parnasse.

DRYOPES, *Dryopes*, Δρύοπες, peuples du Péloponnèse. C'étoit une branche des Dryopes de Thessalie. *Voy.* l'article précédent.

DRYOPES, *Dryopes*, (*b*) Δρύοπες, peuples de l'Asie mineure. Strabon dit que les Phrygiens occuperent le païs des environs de Cyzique jusqu'au Practium, & les Thraces le païs des environs d'Abyde; & qu'avant ces deux peuples les Bébryces & les Dryopes avoient aussi occupé ces païs. Ces Dryopes étoient aussi sans doute une branche des Dryopes de Thessalie.

DRYOPES, *Dryopes*, (*c*) Δρύοπες, peuples d'Épire, au rapport de Pline. Ce sont les mêmes que les Dryopes de Thessalie. Les

(*a*) Strab. p. 373, 434. Herod. L. I. c. 56. L. VIII. c. 31. Diod. Sicul. p. 168, 169. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 75. Tom. XIV. pag. 176.

(*b*) Strab. p. 586.

(*c*) Plin. T. I. p. 188.

diverses migrations de cette nation sont cause que les Auteurs ne sont pas toujours d'accord entre eux, lorsqu'ils parlent des différens lieux qu'elle occupa.

DRYOPIDE, *Dryopis*, (a) Δρυοπὶς, contrée de Grece dans la Thessalie. *Voyez* Dryopes.

DRYOPIDE, *Dryopis*, (b) Δρυοπὶς, l'un des noms que la Thessalie a portés, selon Pline.

DRYOPIDE, *Dryopis*, (c) Δρυοπὶς, ville de la contrée d'Œtée en Thessalie, selon quelques-uns. Je crois que l'on pourroit bien se tromper en prenant ce nom pour un nom de ville dans les anciens Géographes. Il peut être pris tout aussi-bien pour un nom de païs. Strabon semble confirmer cette assertion, quand il dit que la Dryopide étoit autrefois tétrapole, c'est-à-dire, qu'elle comprenoit quatre villes.

DRYOPIES, *Dryopia*, (d) fêtes, que l'on célébroit en Grece en l'honneur de Dryops, fils d'Apollon.

DRYOPS, *Dryops*, Δρύοψ, (e) Arcadien, fils d'Apollon, fut le chef des Doriens qui allerent s'établir dans le Péloponnèse. *Voy.* Doriens & Asinéens.

DRYOPS, *Dryops*, Δρύοψ, (f) capitaine Troyen, fut attaqué par Achille. Ce prince Grec, lui ayant lancé sa pique, l'atteignit au milieu du cou, & le fit tomber à ses pieds.

DRYPÉTIS, *Drypetis*, (g) Δρυπῆτις, la seconde des filles de Darius, qu'Alexandre fit épouser à son favori Éphestion. Elle périt par la perfidie de Roxane, après la mort d'Alexandre.

D U

DUBIS, *Dubis*, fleuve connu aussi des Anciens sous le nom d'Alduasdubis. *Voyez* ce mot.

DUBITATIA CASTULA, *Dubitatia Castula*. *Voyez* Cissonius.

DUBIUS AVITUS, *Dubius Avitus*, (h) vivoit vers le milieu du premier siècle de l'Ére Chrétienne. Il succéda à Paulinus dans le commandement de l'armée du bas Rhin. En ce tems-là, les Frisons étant venus s'établir dans des terres que les Romains laissoient incultes, Dubius Avitus leur envoya déclarer qu'ils alloient voir les Romains tomber sur eux, s'ils ne se retiroient dans leur ancienne demeure, ou n'obtenoient de l'Empereur la permission de s'en faire une nouvelle. Les Frisons, qui ne voyoient nulle difficulté à la chose, & qui ne concevoient pas que l'on pût être jaloux de la possession d'un païs que l'on n'occupoit ni ne cultivoit point, accepterent la seconde partie de l'alternative. Leurs ambassadeurs

(a) Herod. L. VIII. c. 31.
(b) Plin. Tom. I. p. 198.
(c) Strab. pag. 434.
(d) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 215.
(e) Strab. p. 373. Pauf. p. 282.
(f) Homer. Iliad. L. XX. v. 455, 456.
(g) Diod. Sicul. pag. 619. Roll. Hist. Anc. T. IV. p. 25.
(h) Tacit. Annal. L. XIII. c. 54. & seq. Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 299. & suiv.

furent très-bien reçus à Rome; mais on y rejetta la requête de la nation.

A peine les Frisons s'étoient-ils retirés, que les Ansibariens vinrent prendre leur place. Le chef de ces derniers fit un discours assez pathétique aux Romains. Dubius Avitus se contenta de répondre qu'il falloit subir la loi du plus fort; que la volonté des dieux qu'ils imploroient, étoit que les Romains fussent les souverains arbitres de toutes choses, & qu'ils donnassent ou ôtassent à leur gré, sans reconnoître de juges au-dessus d'eux. Telle fut la réponse qui regardoit les Ansibariens en commun. Mais, Dubius Avitus promit à leur chef en particulier, de lui donner des terres en récompense de son amitié constante pour les Romains. Le généreux Barbare rejetta cette offre avec hauteur, comme le prix d'une trahison. On en vint donc aux armes; mais, le succès ne fut point du côté des Ansibariens.

DUC, *Dux*, (*a*) nom de dignité, pris de *ducendo*, qui conduit, qui gouverne, qui commande.

Les Ducs avoient le gouvernement des provinces, le commandement des armées, & la principale administration de la justice. Ils avoient ordinairement avec eux des comtes, appellés en Latin *comites*, comme qui diroit accompagnans, parce qu'ils étoient donnés aux Ducs, pour être comme leurs adjoints à rendre la justice; mais, en l'absence des Ducs, ils avoient souvent l'autorité de commander les troupes & les provinces où ils étoient établis. La fonction des Marquis étoit d'être gouverneurs des frontières, que l'on appelloit marches; d'où vient que ceux qui en avoient le gouvernement, étoient nommés Marchis, & depuis Marquis.

Il y avoit des Ducs, dont le pouvoir étoit bien plus étendu que celui des autres; car, quelques-uns avoient sous eux plusieurs provinces, quoiqu'ordinairement chaque Duc n'en eût qu'une. Il y avoit aussi des Comtes qui avoient une jurisdiction plus grande les uns que les autres, comme étoient les comtes du palais du Roi ou de l'Empereur, d'où vient le titre de comtes Palatins. Ceux-ci rendoient la justice en l'absence du Prince, & dans les grandes affaires. Les autres Comtes étoient établis dans les provinces, ou quelquefois dans les villes principales.

Dans l'origine, ces qualités de Duc, de Marquis, de Comte, de Landgrave, & de Burgrave, n'étoient que des titres d'offices & de gouvernement, & ne se donnoient que pour un tems. On attacha depuis à ces titres des dignités, la propriété des provinces & des villes, dont auparavant ces Ducs, Marquis & Comtes n'étoient que des administrateurs; & des terres furent données à des

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVII. pag. 254. Tom. XX. pag. 176, 177.

seigneurs, aux uns à vie seulement, & aux autres à perpétuité dans leur famille, de mâle en mâle, ou autrement, à charge de les tenir à foi & hommage du Souverain, & de défendre le païs.

L'origine de ces titres vient des empereurs Romains. Sous la république Romaine, ceux qui avoient le commandement général des armées, étoient honorés du titre d'*Imperator*, ou d'Empereur. Ensuite, il fut donné aux Césars, & celui de Duc demeura à leurs lieutenans qui commandoient ou dans les armées, ou dans les provinces de l'Empire. Le premier gouverneur qui a porté la qualité de Duc, a été celui de la marche Rhétique, païs situé entre l'Allemagne & l'Italie, que nous appellons présentement les Grisons. Les Empereurs y envoyerent un Duc, afin qu'il s'opposât aux Germains, qui tâchoient souvent de faire des irruptions en Italie par ce passage. Depuis ce tems-là, plusieurs gouverneurs, tant des autres provinces que des frontières de l'Empire, ont eu le même honneur, parce qu'on jugeoit nécessaire d'y envoyer des gens de guerre, pour retenir les peuples dans l'obéissance, & pour donner aussi, par ce moyen, un honorable entretien aux seigneurs qui avoient rendu de bons services à la guerre. Le Duc ou gouverneur de province étoit l'un des deux premiers Magistrats; l'autre portoit le titre de Comte, & chacun avoit son autorité à part; le premier pour les affaires de la guerre, & le second pour les affaires civiles.

On établit treize Ducs dans l'empire d'Orient, & douze dans l'empire d'Occident. Voici le nom des provinces.

En Orient.	*En Occident.*
Libye.	Mauritanie.
Arabie.	Séquanique.
Thébaïde.	Tripolitaine.
Arménie.	Armorique.
Phénicie.	Pannonie seconde.
Mœsie seconde.	Aquitanique.
Euphrate & Syrie.	Valerie.
Scythie.	Belgique seconde.
Palestine.	Pannonie première.
Dace Rip.	Belgique première.
Osrhoëne.	Rethie.
Mœsie première.	Grande-Bretagne.
Mésopotamie.	

Les Ducs de province en Allemagne, sous l'ancien empire, avoient été rois, comme nous l'apprenons de Munster. Mais il n'y avoit que le nom de changé, le pouvoir demeurant toujours le même, dépendant néanmoins de celui de l'empereur. Nous avons encore d'autres exemples de royaumes changés en Duchés, par des princes qui ne connoissoient pas l'empire Romain; comme l'Allemagne proprement dite, actuellement la Souabe, quand elle eut été soumise à Clovis, roi de France, & la Bourgogne à Clotaire. Hincmar nous

dépeint la charge des Ducs de province ; & l'on peut voir dans Marculfe & dans Caſſiodore, de quelle manière on conféroit cette dignité. Quelquefois ils étoient élus par le peuple. Chopin, qui allegue le témoignage de Tacite, dit que le Duc ou général d'armée avoit ſous lui douze comtes ; mais la plûpart des hiſtoriens n'en demeurent pas d'accord, & l'on ne peut rien fixer de certain ſur ce nombre. Sous le règne des Viſigoths chaque province avoit un Duc, auquel on donnoit un évêque pour adjoint, & un comte pour ſubſtitut. Le premier aſſiſtoit le Duc dans les affaires civiles, & le ſecond dans les affaires de guerre.

Après la mort de Clephon ou Clephis, roi des Lombards, qui fut tué l'an 575 par un de ſes domeſtiques à Imola, à cauſe de ſa tyrannie ; les Lombards dégoûtés du nom de roi, n'en voulurent point élire d'autre, & choiſirent trente de leurs capitaines, qu'ils nommèrent Ducs, & qui partagèrent entre eux les villes d'Italie qu'ils avoient priſes. Autaris, fils de Clephis, que les Lombards mirent ſur le trône dix ans après, pour mieux réſiſter aux armes de l'empereur Maurice, qui faiſoit de grands préparatifs pour les attaquer, laiſſa aux trente Ducs leur autorité dépendante de la ſienne, & ordonna qu'elle ſeroit tranſmiſe à leur poſtérité mâle, pourvu qu'elle ne s'en rendît pas indigne ; mais à condition que tous les trois ans, ils lui apporteroient la moitié de leurs revenus, pour entretenir ſa dignité royale ; ainſi que le rapporte Sigonius.

Dans les anciens hiſtoriens, qui ont écrit des Anglois-Saxons, on trouve rarement que le nom de Duc ſoit employé pour ſignifier un gouverneur, ou un magiſtrat ; mais, dans les écrivains des ſiécles ſuivans, les noms de Duc, de conſul, de comte, de prince, de viceroi, ſont pris indifféremment. Depuis l'entrée des Normands en Angleterre juſqu'à Édouard III, on ne parle plus de Ducs. Mais, ce roi fit renaître ce titre en la perſonne d'Édouard, ſon fils prince de Galles, qu'il créa Duc de Cornouaille en 1336, & en celle de ſon quatrième fils, qu'il fit auſſi Duc de Lancaſtre. Depuis, pluſieurs grands ſeigneurs parvinrent à la même dignité, les rois leur accordant cet honneur, en conſidération de leur naiſſance, ou en reconnoiſſance de leurs ſervices.

Quoique les François euſſent retenu les noms & la forme du gouvernement des Ducs, néanmoins, ſous la ſeconde race de leurs rois, il n'y avoit point de Ducs ; mais tous les grands ſeigneurs étoient appellés comtes, pairs ou barons, excepté néanmoins les Ducs de Bourgogne & d'Aquitaine & un Duc de France ; dignité dont Hugues Capet, lui-même, porta le titre, & qui revenoit à la dignité de maire du palais, ou de lieutenant général du Roi. Hugues le Blanc, pere de Hugues Capet, avoit été revêtu de cette dignité, qui donnoit un pouvoir preſque égal à celui du ſouverain.

Par la foiblesse des rois, les Ducs ou gouverneurs se firent souverains des provinces confiées à leur administration. Ce changement arriva principalement vers le tems de Hugues Capet, quand les grands seigneurs commencerent à démembrer le royaume, de manière que ce prince trouva chez les françois plus de compétiteurs que de sujets. Ce ne fut pas sans grande peine qu'ils parvinrent à le reconnoître pour leur maître, & à tenir de lui, à titre de foi & hommage, les provinces dont ils vouloient s'emparer; mais avec le tems, par le droit des armes & les mariages, les provinces, tant comtés, que Duchés, qui avoient été démembrées de la Couronne, y furent réunies par degrés; & alors le titre de Duc ne fut plus donné aux gouverneurs des provinces.

Depuis ce tems-là, le nom de Duc n'a plus été qu'un simple titre de dignité, affecté à une personne & à ses descendans mâles, sans lui donner aucun domaine, territoire ou jurisdiction sur le païs dont il est Duc. Tous les avantages consistent dans le nom & dans la préséance qu'il donne. Les Ducs sont créés par lettres-patentes du Roi, qui doivent être enregistrées à la chambre des Comptes. Leur dignité est héréditaire, s'ils sont nommés Ducs & Pairs. Ils ont alors séance au parlement; mais non, s'ils ne sont que Ducs à brevet. *Voyez* Ducs des frontières.

DUCARIUS, *Ducarius*, (a) Insubrien, qui servoit en qualité de cavalier dans l'armée d'Annibal, pendant la seconde guerre Punique. Il fit une action des plus mémorables à la journée de Trasimene. Comme les Carthaginois attaquoient, avec beaucoup d'acharnement, le consul C. Flaminius, & que de leur côté, les plus braves d'entre les Romains n'en faisoient pas moins paroître pour le défendre, Ducarius, qui connoissoit ce général depuis longtems, poussant son cheval de son côté: » Voilà, dit-il à ses compagnons, celui qui a taillé en » pieces nos légions, & ravagé » nos villes & nos campagnes. » Je m'en vais l'immoler aux mânes de mes compatriotes, qu'il » a fait périr d'une manière si » cruelle. « En parlant ainsi, il piqua des deux; & s'étant fait jour au travers de ceux qui se tenoient serrés au tour de C. Flaminius, il coupa la tête à son écuyer, qui présentoit son corps pour couvrir celui de son maître, & perça le consul lui-même d'un coup de lance. Il se mettoit en devoir de le dépouiller; mais les Triariens le couvrirent de leurs boucliers.

(a) Tit. Liv. L. XXII, c. 6.

DUCÉNAIRE, *Ducenarius*, Δουκενάριος, étoit un officier dans les armées Romaines, qui avoit le commandement de deux cens hommes.

Les Empereurs avoient aussi des Ducénaires au nombre de leurs procureurs ou intendans, appellés

procuratores Ducenarii. Quelques-uns disent que c'étoit ceux dont la paie montoit à 200 sesterces, ainsi que dans les jeux du Cirque, l'on appelloit *Ducenarii* les chevaux qu'on louoit 200 sesterces; d'autres pensent que les Ducénaires étoient ceux qui levoient le deux centième denier, ou les officiers établis pour avoir l'inspection sur la levée de ce tribut. On rencontre fort souvent dans les inscriptions de Palmyre le titre de Ducénaire.

DUCENNIUS GEMINUS, *Ducennius Geminus*, (*a*) personnage consulaire. L'an de J. C. 62, il fut établi par Néron Inspecteur & sur-intendant de tout ce qui appartenoit à la levée des impôts. On lui associa dans l'exercice de cette fonction, deux autres personnages consulaires. Il fut nommé dans la suite préfet de la ville. Il l'étoit l'an de J. C. 69, sous l'empire de Galba.

DUCS DES FRONTIÈRES, *Duces Limitum.* (*b*) Si nous trouvons, dès le règne de Valérien & de Gallien, des officiers appellés Ducs des Frontières, comme on en trouve ensuite dans la Notice des dignités de l'Empire, ce n'est pas à dire qu'ils eussent les mêmes emplois. Ce Pomponianus, que Pollion appelle Duc de la frontière de Libye, & qui de concert avec Vibius Passiénus, proconsul d'Afrique, éleva Celsus à la dignité Impériale, n'étoit pas, sans doute, un officier de même espèce que le Duc de l'Armorique & Nervicane dans les Gaules, qui avoit, suivant la Notice, le commandement de quelques troupes dans cinq provinces. Celui-ci, loin d'être gouverneur de ces provinces, n'avoit pas même d'autorité sur toutes les troupes qui y étoient répandues; il en commandoit une partie sous les ordres des maîtres de l'infanterie & de la cavalerie; mais il y en avoit d'autres commandées par des préfets, qui étoient soumis immédiatement aux maîtres de l'infanterie. Ces préfets faisoient leur résidence à Bayeux & à Coutance dans la seconde Lyonnoise, à Rennes & au Mans dans la troisième, &c. Quelle différence entre un pareil Duc, & ces deux gouverneurs-lieutenans des Germanies, dont parle Tacite dans ses Annales, & qu'il appelle aussi *Duces*, parce qu'ils commandoient les armées, en même tems qu'ils administroient la justice aux peuples. *Quietæ ad id tempus res in Germania fuerant, ingenio Ducum.*

DUDIA, *Dudia*, Δωδία, (*c*) officier du tems de David & de Salomon, étoit d'Ahohi. Cet officier commandoit les troupes du second mois; & il avoit sous lui Macelloth qui commandoit une partie de cette armée, qui étoit de vingt-quatre mille hommes.

DUEL, *Duel*, Ῥαγουήλ, (*d*)

(*a*) Tacit. Annal. L. XV. c. 18. Hist. L. I. c. 14. Crév. Hist. des Emp. T. II. p. 370. T. III. p. 25.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. VIII. p. 409.

(*c*) Paral. L. I. c. 27. v. 4.

(*d*) Numer. c. 1. v. 14. c. 2. v. 14. c. 7. v. 42. c. 10. v. 20.

de la tribu de Gad, fut pere d'Elisaph, prince des enfans de sa tribu.

DUIKÉLAITES, (*a*) peuple Arabe. Ce peuple, selon Béger, rendoit les honneurs divins à Nesv.

DUILIUS (M), *M. Duilius*, (*b*) tribun du peuple, l'an de Rome 284 & 468 avant J. C. De concert avec C. Sicinius, son collegue, il appella en jugement Appius Claudius.

Il soutint les intérêts du peuple, avec beaucoup de zele, dans les disputes qu'on eut avec les Décemvirs; & quand la multitude mutinée se fut retirée sur le mont Aventin, ce fut lui qui lui représenta que les Sénateurs n'agiroient jamais sincerement pour ses intérêts, qu'ils n'eussent vu la ville abandonnée; que c'étoit le seul moyen de leur apprendre que le peuple ne se réconcilieroit point avec les Sénateurs, qu'on ne lui eût rendu ses tribuns & ses privileges. Ainsi, le peuple, à sa persuasion, passa du mont Aventin sur le mont Sacré. Lorsque les choses eurent été pacifiées, M. Duilius fut un des tribuns du peuple qu'on nomma; & sur le champ, il proposa une loi pour la création des Consuls avec la liberté d'appeller de leurs ordonnances. Quelque-tems après il en proposa une autre, qui fut reçue par le peuple, portant que quiconque laisseroit le peuple sans tribuns, ou crééroit des magistrats dont on ne pût appeller, auroit la tête tranchée, après avoir été préalablement battu de verges.

M. Duilius n'étoit pourtant pas à beaucoup près aussi violent que ses collegues. La licence excessive de ces derniers & les exécutions qu'ils firent, jetterent les Sénateurs dans une grande inquiétude, & les allarmerent extrêmement. M. Duilius les rassura; car, voulant mettre des bornes à une puissance qui devenoit outrée: » Nous avons poussé » assez loin, dit-il en pleine assemblée, & la défense de notre liberté, & la punition de » nos ennemis. C'est pourquoi » je ne souffrirai point qu'on appelle en jugement, ni qu'on » conduise en prison qui que ce » soit, pendant le reste de cette » année. Par rapport au passé, » il ne faut point renouveller le » souvenir des fautes anciennes » qui doivent être oubliées, après » que les nouvelles ont été expiées par le supplice des Décemvirs; & quant à l'avenir, » le zele constant & unanime des » deux consuls à défendre votre » liberté, est pour vous un bon » garant qu'il n'arrivera rien qui » demande le secours & l'intervention des Tribuns. «

Cette déclaration de M. Duilius, pleine de sagesse & de modération, commmença à tranquiliser les Sénateurs. On peut dire en général que M. Duilius étoit un homme de tête, qui ne se lais-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 421.

(*b*) Tit. Liv. L. II. c. 58, 61. L. III. c. 52. *& seq.* Roll. Hist. Rom. T. I. p. 425. *& suiv.*

soit point aller au torrent, & qui se conduisoit par des vues de bien public. Les autres Tribuns avoient formé entre eux la résolution de se faire continuer dans l'exercice de leur charge pour l'année suivante. Il arriva heureusement que le sort pour présider à l'élection des Tribuns étoit tombé sur M. Duilius. Persuadé que cette continuation les rendroit extrêmement odieux, & ne serviroit qu'à décrier la conduite du peuple, il déclara nettement qu'il ne souffriroit point qu'on fit tomber le choix sur aucun de ses collegues. Ils eurent beau le presser de laisser aux Tribus la liberté de leurs suffrages, ou, s'il avoit de la peine à le faire, de céder sa place à un autre, il persista toujours dans sa résolution. Pour s'y affermir davantage, & la mieux faire réussir, il pria les Consuls de le venir trouver à son Tribunal, & leur demanda quelle vue ils avoient par rapport aux comices pour l'élection des Consuls; & comme ils répondirent qu'ils étoient résolus d'en créer de nouveaux, il les mena avec lui à l'assemblée du peuple, pour s'aider de leurs suffrages, qui ne pouvoient pas être suspects ni désagréables à la multitude, de la part de magistrats aussi populaires que ceux-ci. Là, interrogés ce qu'ils feroient en cas que le peuple Romain, par reconnoissance du rétablissement de la liberté, dont il leur étoit redevable, & des grands succès qu'ils avoient eus dans la guerre, les nommât de nouveau Consuls, ils firent la même réponse, & protesterent que, quelque sensibles qu'ils fussent à l'honneur qu'on voudroit leur faire, ils ne l'accepteroient point. Le Tribun, après avoir beaucoup loué leur fermeté & leur constance à se montrer jusqu'à la fin différens des Décemvirs, procéda à l'élection, & parvint à faire nommer cinq nouveaux Tribuns. Mais, voyant que la brigue de ses neuf collégues étoit si forte, qu'aucun de ceux qui aspiroient au Tribunat, ne pouvoit avoir le nombre requis de suffrages, il congédia l'assemblée, & ne la tint plus pour remplir les places restantes. Il prétendoit, & ce n'étoit point sans fondement, avoir satisfait à la loi, qui ne marquoit nulle part qu'il fallût d'abord créer ensemble & dans un même jour tous les Tribuns, & qui disoit même en termes formels, que ceux que les premiers nommés auroient adoptés pour leurs collegues, jouiroient des mêmes droits, & seroient censés élus Tribuns aussi légitimement qu'eux. Les neufs anciens n'eurent rien à répliquer, & furent obligés de céder. M. Duilius sortit de charge, également agréable au Sénat & au peuple.

Il est des actions & des conduites si pleines de raison & d'équité en elles-mêmes, que personne ne peut leur refuser son estime & son approbation; & si tous ceux qui sont en place agissoient de la sorte, il n'y auroit jamais ni troubles ni plaintes dans les États.

DUILIUS [Céson], *Cæso*

Duilius, (*a*) fut créé Décemvir, l'an de Rome 304, & avant J. C. 448.

DUILIUS [C.], *C. Duilius*, (*b*) Tribun militaire Plébéien, l'an de Rome 356, & avant J. C. 396.

DUILIUS [M.], *M. Duilius*, (*c*) Tribun du peuple, l'an 354 avant J. C. Il porta avec son collegue L. Ménius, une loi qui fit autant de peine, & fut aussi préjudiciable aux Sénateurs, qu'elle causa de joie & fut avantageuse à la multitude.

DUILIUS [C.], *C. Duilius*, (*d*), fut créé Quinquevir, l'an de Rome 403, & avant J. C. 349. *Voyez* Emilius (Tib.)

DUILIUS [CÉSON], *Cæso Duilius*, (*e*) Consul avec L. Papirius Crassus, l'an 333 avant J. C. Cette année fut remarquable pour les Romains par la guerre plus nouvelle que dangereuse des Ausones. Deux ans après, le Sénat ayant proposé d'envoyer une colonie à Cales, Céson Duilius fut un des Triumvirs qu'on créa pour l'aller établir, & lui faire la distribution des terres.

On dit de Céson Duilius, qu'étant déja vieux, sur ce qu'on lui avoit reproché dans la chaleur d'une dispute, qu'il avoit la bouche puante, il se retira chez lui fort triste, & que s'étant plaint à sa femme de ce qu'elle ne l'avoit point averti de remédier à ce défaut, elle lui répondit qu'elle ne l'avoit point fait, parce qu'elle croyoit que tous les autres hommes avoient la bouche de même odeur que lui.

DUILIUS [M.], *M. Duilius*, (*f*) n'est guère connu que pour avoir été le pere de C. Duilius dont il est parlé dans l'article suivant.

DUILIUS [C.], *C. Duilius*, (*g*) géra le Consulat avec Cn. Cornélius Scipion Asina, l'an de Rome 492, & avant J. C. 260. C'étoit alors la cinquième année de la première guerre Punique. C. Duilius eut le commandement de l'armée de terre dans la Sicile; & son collégue eut celui de la flotte. Ce dernier ayant donné dans un piege, fut pris avec dix-sept vaisseaux, & conduit à Carthage. Dès que C. Duilius en eut nouvelle, il laissa aux Tribuns le commandement de son armée, & se rendit en diligence à la flotte. Quand on fut à la vue des Carthaginois, près des côtes de Myle, on se prépara au combat.

Comme les galeres des Romains, construites grossierement & à la hâte, n'étoient pas fort agiles, ni faciles à manier, ils avoient suppléé à cet inconvénient par une machine qui fut inventée sur le champ, & que depuis on a appellée corbeau, par le moyen de laquelle ils accrochoient les vaisseaux des ennemis, pas-

(*a*) Tit. Liv. L. III. c. 35.
(*b*) Tit. Liv. L. V. c. 13.
(*c*) Tit. Liv. L. VII. c. 16.
(*d*) Tit. Liv. L. VII. c. 21.
(*e*) Tit. Liv. L. VIII. c. 16.

(*f*) Cicer. de Senect. c. 44.
(*g*) Flor. p. 48. Cicer. de Senect. c. 44. Tit. Liv. L. XVII. Epitom. Roll. Hist. Anc. T. I. p. 169, 170. Hist. Rom. Tom. II. p. 491. *& suiv.*

soient dedans malgré eux ; & en venoient aussi-tôt aux mains.

On donna le signal du combat. La flotte des Carthaginois étoit composée de cent trente vaisseaux, & commandée par Annibal. Il montoit une galere à sept rangs de rames, qui avoit appartenu à Pyrrhus. Les Carthaginois s'avancent fierement, moins pour combattre, que pour recueillir les dépouilles dont ils se croyoient déja maîtres. Ils furent pourtant un peu étonnés de ces machines qu'ils voyoient élevées sur la proue de chaque vaisseau, & qui étoient nouvelles pour eux ; mais, ils le furent bien plus, quand ces mêmes machines abaissées tout d'un coup, & lancées avec force contre leurs vaisseaux, les accrocherent malgré eux, & changeant la forme du combat, les obligerent à en venir aux mains, comme si on eût été sur terre. C'étoit le fort des Romains, de combattre de pied ferme ; c'est pourquoi, lorsqu'ils en vinrent à l'abordage, par le moyen de leurs corbeaux, ils eurent une grande supériorité sur des ennemis qui ne les surpassoient qu'en agilité & en adresse pour la manoeuvre, mais qui leur étoient inférieurs dans tout le reste. Aussi les Carthaginois ne purent-ils soutenir l'attaque des Romains. Le carnage fut horrible. Les vaincus perdirent trente vaisseaux, parmi lesquels étoit celui du Général, qui se sauva avec peine dans une chaloupe.

Lorsque la campagne fut sur sa fin, C. Duilius retourna à Rome. Il est le premier de tous les Romains à qui l'on ait accordé le triomphe naval. On rendit des honneurs extraordinaires à l'auteur d'une gloire toute nouvelle. On érigea dans la place publique un monument de cette victoire, qui fut une colomne rostrale de marbre, avec une inscription, qui marquoit le nombre des vaisseaux qui avoient été pris ou coulés à fond, & les sommes d'or & d'argent qui furent mises dans le trésor. Cette colomne subsiste encore aujourd'hui, & l'inscription est un des plus anciens monumens de la langue latine, alors encore grossière & bien imparfaite. C. Duilius célébra en quelque façon sa victoire pendant toute sa vie ; quand il revenoit le soir de souper en ville, il marchoit toujours précédé d'un flambeau & d'un joueur d'instrument, comme pour perpétuer son triomphe ; distinction sans exemple pour un particulier, & qu'il s'étoit attribuée à lui-même ; tant la gloire qu'il avoit acquise lui donnoit de confiance, & l'élevoit au-dessus des regles.

Il exerça la censure deux ans après, & eut pour Collegue L. Cornélius Scipion.

DULGIBINS, *Dulgibini*, (a) nation Germanique, dont il est fait mention dans Tacite. C'est le même peuple que Ptolémée nomme Dulgumniens.

Les Dulgibins ne sont guère connus aujourd'hui, comme le remarque Cellarius. Ainsi, on ne

(a) Tacit. de Germ. Morib. c. 34 Ptolem. L. II. c. 11.

peut guère faire de fond sur les conjectures de quelques Sçavans. Voici comme en parle d'Audifret. » Les Dulgibiniens, dit-il, furent » originairement une colonie des » Chérusques, qui, ne pouvant » plus vivre resserrés dans leur » païs, où ils s'étoient extrêmement » multipliés, vinrent habiter » cette contrée qui renferme à » présent une partie de l'Évêché » de Munster, de la principauté de » Ferden, & des Comtés de Lingen, » d'Hoye & d'Oldenbourg. » Ascalingium étoit leur principale » demeure. Cluvier l'a fort » bien interprêtée la petite ville » de Lingen sur l'Ems, dans le » Comté de ce nom. Trénicus a » cru sans fondement que c'étoit » celle de Hildesheim. »

DULICHIUM, *Dulichium*, (*a*) Δουλίχιον, isle de la mer Ionienne, l'une des Echinades. Elle étoit située, selon Strabon, près d'Œniades & de l'embouchure de l'Achéloüs, à cent stades d'Araxe, promontoire des Éléens. On l'appelloit Dolicha du tems de ce géographe. Phérécyde prétend qu'Homère la nomme Palées; mais, ce poëte parle expressément de Dulichium, qu'il met avec les autres isles des Echinades, vis-à-vis l'embouchure de l'Achéloüs. Les habitans de ces isles partirent pour le siege de Troye, sous la conduite de Mégès.

Etienne de Byzance pense comme Strabon, en disant que Dulichium se nommoit Dolicha; il l'appelle encore Oxies, terme pluriel qui veut dire pointues; mais Pline distingue Dulichium d'Oxies.

Quelques-uns, selon la remarque de Strabon, ont osé dire que l'isle de Dulichium étoit la même que Céphalénie. Strabon réfute leur opinion. Hésychius fait encore pis, en appellant Dulichium une ville de Céphalénie, en quoi il se trompe fort. Ce sont deux isles très-distinctes. Pline les distingue très-bien l'une de l'autre.

Certains modernes croient que Dulichium est aujourd'hui Thiaki; d'autres prétendent que Thiaki est l'ancienne Ithaque, une des principales isles du royaume d'Ulysse, & les cartes de Sophien & de Sanson la placent en ce lieu; mais, comme le remarquent Spon & Wheler, ils peuvent s'être trompés; car Strabon, parlant de l'isle d'Ithaque, lui donne quatre-vingts stades de tour, qui font dix milles d'Italie, & Thiaki en a pour le moins le double. Ithaque doit donc être un autre écueil éloigné de sept à huit milles de là, appellé encore Jathaco, qui est bien plus petit que Thiaki. Spon croit que Thiaki est l'isle de Dulichium, parce qu'elle a sur le devant un grand port, avec les mazures d'une ville appellée encore à présent Dolicha, comme Strabon a remarqué qu'elle s'appelloit de son tems; néanmoins il semble que Strabon soit du côté de ceux qui prennent Thiaki pour Ithaque, & lui-mê-

(*a*) Strab. p. 335, 340, 453. *& seq.* Plin. Tom. I. p. 208, Pomp. Mel. p 146. Homer. Iliad. L. II, v. 132. *& seq.* Pauf. pag. 291.

me ignoroit peut-être la véritable situation de ces isles, parce que les noms en étoient déja changés.

Deux vaisseaux Anglois vont tous les ans charger du raisin de Corinthe dans le port de l'isle de Thiaki. Ce raisin est cultivé par les habitans qui sont réduits à trois villages, appellés Onoi, Vathi & & Oxia. On y voit dans l'un les mazures d'un vieux château, que les Insulaires disent être le reste d'un palais d'Ulysse. Pour l'isle de Jathaco, elle est déserte, & ceux de Thiaki y vont de tems en tems pour la cultiver.

DUMA, *Duma*, (*a*) grand village de Palestine dans la tribu de Juda, en Daroma, c'est-à-dire, dans la partie méridionale de cette tribu, & sur les confins d'Eleuthéropolis, à dix-sept mille pas de cette ville, selon Eusebe & S. Jérôme. Au lieu de Duma, nommé dans le texte Hébreu, en Josué, la vulgate lit Ruma, & la plûpart des éditions des Septante portent aussi Ruma, comme le témoigne le P. Bonfrerius, dans ses notes sur l'onomasticon des villes & lieux de l'Écriture Sainte. Cependant, ajoûte-t-il, non seulement l'Hébreu a jusqu'à présent Duma, mais il semble qu'Eusebe l'ait trouvé ainsi écrit dans la version des Septante. La vulgate emploie elle même le nom de Duma dans Isaïe, & il paroît qu'il signifie en cet endroit l'Idumée. C'est ainsi que le rendent les Septante. On lit dans Isaïe cette prophétie contre Duma ; » J'entends » qu'on crie à moi de Séir : Senti» nelle, qu'avez-vous vu cette » nuit ? Sentinelle qu'avez-vous » vu cette nuit ? La Sentinelle » répondit : » Le point du jour est » venu, mais la nuit va suivre, » & si vous cherchez, cherchez » avec soin, convertissez-vous & » venez. »

DUMA, *Duma*, Δουμὰ, (*b*) fut le sixième fils d'Ismaël. Il donna son nom au lieu dont il est parlé dans l'article précédent.

DUMIA, *Dumia*, nom d'une tribu Romaine. *Voyez* Tribu.

DUMNACUS, *Dumnacus*, (*c*) chef des Andes. A la tête d'une nombreuse armée, il alla assiéger Duracius, qui, constamment attaché au parti des Romains, s'étoit enfermé dans Limonum. C. Caninius, informé du danger où étoit ce dernier, marcha promptement à son secours ; mais, comme il n'étoit pas assez fort pour combattre les ennemis, il se contenta de se camper d'abord en un poste avantageux. Aussi-tôt Dumnacus leve le siege & le vient assaillir dans son camp ; mais, après plusieurs attaques inutiles, voyant qu'il ne pouvoit le forcer, il retourna assiéger la place.

Cependant, C. Fabius accourut au secours de Duracius, sur les lettres de C. Caninius ; mais, Dumnacus, qui ne se sentoit pas assez fort pour résister aux uns & aux au-

(*a*) Josu. c. 15. v. 52. Isaï. c. 21. v. 11, 12.

(*b*) Genes. c. 25. v. 14.

(*c*) Cæs. de Bell. Gall. L. VIII. pag. 392. *& seq.* Crév. Hist. Rom. T. VII. p. 308. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 693, 694.

tres, leve le siege sur cette nouvelle, pour repasser en hâte la Loire, ne se tenant pas assuré au-delà. C. Fabius ayant appris sa retraite, tâche de gagner le pont, se doutant bien que c'étoit la route qu'il prendroit, parce que la rivière étoit trop large pour pouvoir la passer à gué. Sa cavalerie qui marchoit devant lui, seulement autant d'espace qu'il en falloit pour pouvoir le rejoindre commodément, ayant surpris les ennemis étonnés & chargés de bagage, fit un grand butin & se retira, après en avoir tué un grand nombre. Mais il la fit repartir dès la nuit suivante, avec ordre d'entretenir le combat jusqu'à son arrivée; de sorte que Titatius Varus qui la commandoit, homme de courage & d'expérience, chargea l'ennemi dès qu'il l'apperçut, après avoir animé les siens, & les avoir disposés aux lieux plus commodes pour retarder sa marche. Il fut reçu courageusement par la cavalerie ennemie; l'infanterie ayant fait alte pour la soutenir. Le combat s'échauffe, les uns se hâtant de le terminer avant l'arrivée des légions, afin qu'elles n'eussent point de part à leur gloire, & méprisant un ennemi déja vaincu; les autres trouvant l'occasion favorable pour détruire la cavalerie Romaine, en l'absence des gens de pied. Après un combat opiniâtre, comme Dumnacus faisoit avancer son infanterie pour soutenir l'effort des Romains, il vit paroître les légions. Aussitôt toutes ses troupes se débandent, & donnent à travers le bagage, qui causa beaucoup d'embarras & de confusion. La cavalerie des Romains enflée du succès, jette des cris, & se répand de toutes parts pour les envelopper. Tandis qu'on eut de la force & de l'haleine, on ne cessa de tuer & de poursuivre, de sorte qu'il en demeura plus de douze mille sur la place, avec tout le bagage.

Les Romains marcherent ensuite contre ceux qui avoient assisté Dumnacus. Ils se soumirent tous & donnerent même des ôtages; en sorte que Dumnacus fut contraint de se sauver vers l'extrêmité des Gaules, seul, & abandonné de tout le monde.

DUMNORIX, *Dumnorix*, (*a*) Éduen, étoit un homme hardi & entreprenant, qui avoit gagné l'affection du peuple par ses largesses, & tenoit toutes les fermes de la République à très-bon marché, parce qu'on n'osoit enchérir sur lui. Il avoit acquis par-là de grandes richesses; de sorte qu'il entretenoit grand nombre de cavalerie qu'il avoit toujours à sa suite. Il n'étoit pas seulement puissant dans le païs, mais dans les États voisins; il avoit remarié sa mere à un des plus grands Seigneurs du païs; pris femme chez les Helvétiens, établi son crédit en divers lieux par le mariage de sa sœur & de ses parentes; il favorisoit les Helvétiens à cause de son alliance, & haïssoit en particulier César & les

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. I. p. 6, 10, 11, 17. *&* *seq.* L. V. pag. 161. *&* *seq.* Crév. Hist. Rom. T. VII. p. 33. *&* *suiv.* p. 153, 154.

Romains, pour avoir diminué son autorité, & augmenté celle de Divitiac son frere. D'ailleurs, il considéroit que s'il leur arrivoit quelque malheur, il pourroit se faire Roi à la faveur des Helvétiens; au lieu que par leur victoire, il perdoit l'espérance non seulement de s'agrandir, mais encore de se conserver.

César ne tarda pas à être informé des dispositions & des projets de Dumnorix. Il apprit en outre qu'il avoit été cause de la dernière défaite que ses troupes avoient essuyée, sa fuite ayant donné lieu à celle des autres. De plus, c'étoit lui qui avoit ouvert le passage aux Helvétiens par le païs des Séquanois, non seulement sans l'ordre de sa cité, ni de César, mais même à leur insçu. César croyoit donc avoir assez de droit de le punir. Mais, il craignoit d'offenser Divitiac son frere, qu'il aimoit beaucoup à cause de ses bonnes qualités, & qui étoit très-affectionné, & à lui, & au peuple Romain. Avant donc que de passer outre, il l'appelle, & sans autre truchement que Valérius Procilius, à qui il se fioit entièrement, & qui étoit le premier de toute la Gaule Narbonnoise, il lui déclare ce qu'il a appris au sujet de son frere, & le prie de trouver bon que sa cité ou lui en fissent justice. Divitiac l'embrasse avec larmes, & le prie de lui pardonner; il lui déclare qu'il sçavoit bien que tout ce qu'on lui avoit dit étoit véritable; mais qu'il considérât que c'étoit son frere, & que s'il le faisoit mourir, on le croiroit complice de sa mort, à cause de la part qu'il avoit en son amitié, & que cela lui aliéneroit les esprits de la province; qu'il n'y avoit personne qui fût plus fâché que lui de sa faute, & de voir que celui qui lui avoit l'obligation de sa fortune, ne travailloit qu'à le ruiner; car Divitiac étoit déjà le premier d'entre les Celtes, que son frere étoit encore fort jeune. César, touché de ses raisons, & de ses larmes, lui prend la main & le rassure; il lui dit qu'il fait tant de cas de son amitié, qu'en sa faveur il pardonnoit à son frere, non seulement ses propres injures, mais celles de la République. Là-dessus il fait venir Dumnorix, & en la présence de Divitiac, il lui dit qu'il sçavoit bien lui-même le sujet qu'on avoit de se plaindre de lui, & qu'il étoit accusé par ses citoyens; il le conjure d'éviter tout soupçon à l'avenir, & déclare qu'il lui pardonnoit le passé, à la considération de son frere; après quoi il le renvoie, & fait épier secrétement ses paroles & ses actions.

Dans la suite, César voulant porter les armes dans la grande-Bretagne, fit assembler au port Itius toute la haute noblesse de la Gaule. Son plan étoit d'emmener avec lui ces Seigneurs du premier rang, pour lui tenir lieu d'ôtages, & de n'en laisser dans la Gaule qu'un très-petit nombre, de la fidélité desquels il se croyoit assuré. Dumnorix devoit être du voyage. César s'en défioit beaucoup, comme d'un homme qui avoit, & le génie, & le pouvoir, & la volonté de brouiller. Dumnorix se défendoit de le suivre, *alléguant*

de

de mauvais prétextes, qu'il craignoit la mer, que des motifs de religion l'obligeoient de rester dans ce païs. Lorsqu'il vit que ses raisons n'opéroient rien, il se mit à cabaler parmi la noblesse Gauloise, disant que le dessein de César étoit de les tuer tous; & que comme il n'osoit exécuter ce projet en Gaule, il les faisoit passer en terre étrangère, pour être en liberté de les sacrifier à sa cruelle politique.

Quelque criminelle que dût paroître cette conduite à César, il ménageoit toujours Dumnorix, ou plutôt la nation des Éduens, pour laquelle il avoit beaucoup d'égards, & qu'il craignoit d'offenser en répandant le sang de celui qui en étoit comme le chef; très-résolu néanmoins à ne se point relâcher, & à préférer à toute autre considération les intérêts de sa République & la tranquillité des Gaules. Pendant vingt-cinq jours, que le vent de Nord-ouest le retint au port, il se contenta d'employer auprès de Dumnorix, les voies d'exhortation & de persuasion, le faisant veiller en même tems par des gens sûrs qui lui rendoient compte de toutes ses démarches. Enfin, le tems étant devenu favorable, César ordonna l'embarquement. On sçait quel est l'embarras & la multitude des soins qui occupent les esprits en pareille occasion. Dumnorix profita de ce moment, & se retira avec la cavalerie Éduenne. Dès que César en fut averti, il suspendit son départ; & toute affaire cessante, il détacha à la poursuite du fugitif, une grande partie de sa cavalerie, avec ordre de le ramener, s'il consentoit à obéir; ou de le tuer, s'il vouloit faire résistance. Dumnorix prit malheureusement pour lui ce dernier parti. Il prétendit qu'étant libre & d'une nation qui jouissoit des droits de la liberté, on ne pouvoit pas le faire marcher malgré lui. Les gens de César exécuterent leurs ordres; Dumnorix fut tué, & la cavalerie Éduenne ayant perdu son chef, revint sans difficulté au camp de César, l'an 54 avant Jesus-Christ.

DUPLICARIENS, *Duplicarii*, (a) nom que l'on donnoit dans les armées Romaines, à ceux qui avoient double paie pour leur bravoure passée. Tite-Live fait mention des Duplicariens.

DUPONDIUS, *Dupondius*, *Dupondium*, étoit chez les Romains le nom d'un poids de deux livres, ou d'une monnoie de la valeur de deux as.

Comme l'as pesoit d'abord une livre juste, le Dupondius alors en pesoit deux; c'est de-là que lui est venu son nom; & quoique le poids de l'as ait diminué dans la suite, & par conséquent aussi celui du poids appellé Dupondius, celui-ci a toujours conservé sa dénomination primitive.

Ce mot est Latin, composé de *duo*, deux, & *pondo*, livre; mais tout latin qu'il est, nous avons besoin de nous en servir quelquefois dans notre langue, quand nous

(a) Tit. Liv. L. II. c. 59.

parlons des monnoies & des antiquités Romaines.

DURA, *Dura*, Δεειρᾶ, (*a*) plaine située dans la province de Babylone. Ce fut dans cette plaine que Nabuchodonosor fit dresser cette grande statue qui avoit soixante coudées de haut, & six de large, & qu'il voulut faire adorer à tous ses sujets, donnant des ordres précis, que quand ils entendroient sonner la trompette, chacun se prosterneroit devant cette statue, sous peine de mort. Trois Hébreux, Sidrach, Misach & Abdénago, ayant refusé de le faire, furent jettés dans une grande fournaise, pour y être brûlés tout vifs; mais, ils en furent délivrés par un Ange, qui empêcha l'effet des flammes, & les y conserva, sans qu'ils fussent le moins du monde offensés. Cela arriva l'an du monde 3405, avant Jesus-Christ 599 ans.

Les Hébreux croient que ce fut dans la plaine de Dura qu'arriva la Résurrection dont il est parlé dans Ézéchiel. Mais, il est bien plus vraisemblable que cette Résurrection n'étoit que figurative, & qu'elle n'arriva qu'en vision. Le Seigneur vouloit marquer par-là à Ézéchiel le retour de la captivité des Juifs.

DURA, *Dura*, ville d'Asie dans la Mésopotamie, selon Polybe & Étienne de Byzance.

DURA, *Dura*, ville épiscopale d'Afrique, dans la Bisacene. Quod-Vult-Deus, évêque de Dura, est nommé dans la Notice d'Afrique.

DURA, *Dura*, (*b*) ville de la Célésyrie, selon Polybe. Cet Auteur la met au nombre de celles, qu'Antiochus, roi de Syrie, vouloit enlever à Ptolémée, roi d'Égypte. Tyr & Ptolémaïde lui avoient été livrées par Théodore & Panétole. Les villes moins fortes s'étoient rendues à lui. Cet Historien, continuant sa narration sans nommer aucune autre ville, dit ensuite qu'Antiochus assiégea la ville nommée Dura. Il paroît même par son récit qu'elle étoit alors très-bien fortifiée. Antiochus qui l'assiégeoit, ne voyant aucune apparence de réussir, parce que ce lieu étoit fortifié par la nature, & que de tems en tems les assiégés recevoient du secours de Nicolas, & considérant d'ailleurs que l'hiver approchoit, fit entendre aux ambassadeurs que Ptolémée lui avoit envoyés, qu'il falloit faire suspension d'armes pour quatre mois, & que pour le fond de l'affaire, il consentiroit à des conditions raisonnables. Il agissoit de la sorte, non pas parce qu'il disoit ce qu'il pensoit véritablement, mais parce qu'il ne vouloit pas être plus long-tems absent de ses États, & qu'il avoit résolu de ramener ses troupes en Séleucie, pour y prendre les quartiers d'hiver.

La situation de ce lieu, & d'autres circonstances, persuadent que cette ville est la même que celle qui est nommée Δῶρα par Josephe, & Dor par l'Écriture Sainte, sur

(*a*) Ezech. c. 37. v. 1. *& seq.* Daniel. c. 3. v. 1. *& seq.*

(*b*) Polyb. p. 180.

la mer, entre Ptolémaïde & Césarée.

DURA, *Dura*, fleuve de Grece, dans la Trachinie, qui étoit un canton de la Thessalie, auprès duquel Lycophron & Cantérus, cités par Ortélius, rapportent qu'Hercule fut brûlé vif. Le même Ortélius croit qu'il faut écrire *Dyra*, par un *y*, lorsqu'il est question de ce fleuve.

DURACIUS, *Duracius*, (*a*) chef des Pictones, suivit toujours le parti des Romains. Une partie de sa cité se révolta contre lui, & se joignit à d'autres cités, & en particulier à celle des Andes. Tous ces peuples, ayant Dumnacus à leur tête, allerent assiéger Duracius dans Limonum. Les Romains n'en furent pas plutôt instruits, qu'ils volerent à son secours, & eurent bientôt fait lever le siege.

DURAS, *Duras*, (*b*) Prince des Daces. Ce Prince, par un exemple de modération bien rare, céda la souveraine autorité dont il jouissoit, à Décébale comme à celui qu'il croyoit le plus propre à en bien user pour l'avantage & la gloire de la nation.

DURIS, *Duris*, Δοῦρις, (*c*) historien Grec, qui naquit à Samos. Il florissoit du tems de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, vers la 140.e Olympiade, & l'an 220 avant l'Ére Chrétienne. Il écrivit un traité de la tragédie, une histoire de la Macédoine, une d'Agathocle de Syracuse, & quelques autres ouvrages qu'on voit souvent allégués par les anciens Auteurs. Son histoire de Macédoine, au rapport de Diodore de Sicile, commençoit à la 369.e ou 370.e année avant Jesus-Christ.

Plutarque parle ainsi de Duris : » Duris de Samos, dit-il, pour » rendre la prise de sa ville plus » tragique & plus pitoyable, re» proche aux Athéniens, & par» ticulièrement à Périclès, une in» humanité sans exemple, & dont » on ne trouve point le moindre » vestige, ni dans Thucydide, ni » dans Aristote, ni dans Éphorus. » Aussi n'y a-t-il pas la moindre » apparence de vérité dans tout » ce qu'il écrit. Il dit que Périclès, » fit mener à la place de Samos » les capitaines des vaisseaux & » les soldats Samiens ; que là il les » fit attacher à des ais ; qu'il les » laissa en cet état pendant dix » jours, & qu'aux bout de ces » dix jours, comme ils étoient » presque sans vie, il les fit as» sommer à coup de bâtons, & » refusa à leurs corps l'honneur de » la sépulture. Mais, comme Du» ris, lors même qu'il n'est em» porté par aucune passion, est » très-sujet à violenter la vérité, » pour l'accommoder aux rela» tions qu'il lui plaît de faire, à » plus forte raison aura-t-il vou» lu, en cette rencontre, exagé» rer les calamités de son païs,

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. VIII, pag. 392.

(*b*) Crév. Hist. des Emp. Tom. IV. p. 30.

(*c*) Plut. Tom. I. p. 167, 597, 749. Cicer. ad Attic. L VI. Epist. 1. Strab. p. 60. Diod. Sicul. 488.

» pour les rendre l'objet de la hai-
» ne publique. «

Ce que Cicéron dit de Duris, *Homo in historia diligens*, ne s'accorde pas trop avec le jugement que Plutarque en porte ici, en donnant à entendre qu'il faisoit souvent céder la vérité, non seulement à sa passion, mais à des vues Romanesques; ce qui est le plus grand vice d'un Historien.

DURIUS, *Durius*, Δούριος, (a) l'un des plus grands fleuves d'Espagne. Pline en met les sources chez les Pélendons, peuple Celtibérien. De-là, venant tomber près de Numance, il traversoit le païs des Arévaques & celui des Vaccéens, & alloit se rendre dans l'Océan, après avoir distingué l'Asturie du païs des Vettons, & la Lusitanie du païs des Galleces. Il séparoit aussi le territoire des Turdules de celui des Bracares. Telle est la description que Pline nous donne de ce fleuve.

Strabon ne s'éloigne point du sentiment de Pline; il dit que le Durius, venant de fort loin, arrose les murs de Numance, & plusieurs autres habitations des Celtibériens & des Vaccéens. Il le fait aussi couler chez les Vettons, & assure qu'il étoit navigable dans un espace de huit cens stades. Ce Géographe varie beaucoup dans la manière d'écrire le nom de ce fleuve, lisant Dureias, Durius, Durias.

C'est aujourd'hui le Douro, qui arrose une partie de l'Espagne & du Portugal.

DURNIUM, *Durnium*. Voyez Burnium.

DUROCATALAUNUM, *Durocatalaunum*, l'un des noms qu'on a donnés à la ville de Châlons-sur-Marne.

DUROCORTORUM, (b) *Durocortorum*, ville de la Gaule Belgique, étoit la capitale des Rémois. César fait mention de cette ville. Il nous apprend qu'il y convoqua les États de toute la Gaule; qu'il mit sur le tapis dans l'assemblée générale, l'affaire des Sénonois & des Carnutes, auteurs d'une rébellion, & qu'il fit mourir celui qui avoit été le chef principal de cette rébellion.

Le nom de Durocortorum est écrit Duricortora dans Strabon. Ptolémée, nommant la ville principale de chaque peuple, n'a point oublié celui-ci. On ne voit point de ville dans la Gaule, où il se rende un plus grand nombre de voies militaires, selon le détail qu'en donnent l'Itinéraire d'Antonin & la table Théodosienne. Son nom propre cessa d'être en usage, lorsque les capitales furent la plûpart désignées par le nom du peuple. C'est sous le nom de *Remi* qu'il en est fait mention dans Ammien Marcellin, dans la Notice de l'Empire; & la date de quelques ordonnances du code Théodosien y est conforme. Il étoit naturel que la puissance des Ré-

(a) Plin. Tom. I. p. 228. Strab. p. 152, 153, 162, 166.

(b) Cæs. de Bell. Gall. L. VI. p. 263, 264. Strab. p. 194. Ptolem. L. II, c. 9. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XIX. p. 510.

mois, qui se signalerent du tems de César, par leur attachement aux Romains, rendit la ville considérable, & que cette ville fût élevée au rang de métropole dans la Belgique seconde. Elle se distinguoit assez par l'étude des lettres, pour que Cornélius Fonto, Rhéteur très-célebre du tems d'Adrien, ait comparé Durocortorum à Athènes. C'est aujourd'hui Reims. *Voyez* Rémois.

DURONIA, *Duronia*, dame Romaine, dont on peut voir l'histoire sous l'article des Bacchanales.

DURONIE, *Duronia*, (*a*) ville d'Italie, située dans le païs des Samnites. Tite-Live nous apprend que cette ville fut prise d'assaut par le consul L. Papirius Cursor, l'an de Rome 459; qu'il y eut beaucoup de monde de tué du côté des Samnites, & qu'on y fit un butin considérable.

DURONIUS [L.], *L. Duronius*, (*b*) fut créé Préteur, l'an de Rome 571, & 181 avant J. C. Il eut l'Apulie pour département; & on y ajoûta l'Istrie, parce qu'on avoit appris, par le rapport de ceux de Tarente & de Brundusie, que les côtes maritimes étoient infestées par des pirates d'outre mer.

DURONIUS [M.], *M. Duronius*, (*c*) fut effacé du catalogue des Sénateurs, l'an 97 avant J. C., par les censeurs Marc-Antoine & L. Valérius Flaccus, parce qu'étant tribun du peuple, il avoit fait casser la loi qui modéroit les dépenses de la table. Valère Maxime met dans tout son jour l'indignité de l'action de ce Tribun. Il monta, dit-il, sur la tribune aux harangues, pour faire au peuple ces plaintes: » On a » mis à votre luxe, Romains, un » frein que vous ne devez point » souffrir; on a fixé & contraint » votre liberté par un lien qui » vous commande la frugalité. » Nous cassons & annullons cette » ordonnance, comme ressentant » la rouille de cette dure & sau- » vage antiquité. Car enfin, de » quel usage est pour vous votre » liberté, si, voulant périr par » le luxe, on ne vous le permet » pas? « En effet, c'est-là le sens du discours qu'a dû tenir le tribun pour abroger la loi dont il s'agit.

DUSARÈS, *Dusares*, (*d*) Δυσάρης, dieu des Arabes, selon Étienne de Byzance. Ce fut ce Dieu qui donna son nom à une haute montagne, & à ceux qui l'habitoient. On les appella Dusaréniens. Tertullien fait aussi mention du dieu Dusarès, dans son Apologétique, & dans un de ses livres contre les nations. Il y en a qui croient que ce Dieu est le même que Bacchus, ou le même que le Soleil. *Voyez* Disares.

DUSIEN, *Dusius*, nom que les Gaulois donnoient aux démons impurs. Et Saint Augustin écrit

(*a*) Tit. Liv. L. X. c. 39.
(*b*) Tit. Liv. L. XL. c. 18, 42.
(*c*) Valer Max. pag. 114, 115. Roll. Hist. Rom. T. V. p. 462, 463.

(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 380. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 419, 420.

que comme les Sylvains & les Faunes, que les Latins appelloient *Incubi*, & que nous nommons en François Incubes du même nom, prenant des corps sensibles & palpables, & la figure humaine, tourmentoient les femmes, & en abusoient même souvent; il y avoit aussi des démons que les Gaulois appelloient Dusiens, qui les poussoient aux mêmes crimes, & il ajoûte que tant de gens l'assuroient, qu'il y eût eu de l'impudence à le nier.

Le mot Dusien peut venir de *Duts*, qui en Hébreu signifie sauter, sauter de joie, en sorte que Dusien voudra dire un génie du plaisir, un voluptueux.

DUUMVIR, *Duumvir*; (*a*) nom général que les Romains donnoient aux magistrats, aux commissaires, & aux officiers, quand il y en avoit deux pour la même fonction; de sorte qu'ils avoient autant de Duumvirs qu'il y avoit de commissions dans leur gouvernement, remplies par deux officiers.

Il y avoit des Duumvirs préposés à la construction, à la réparation & à la conservation des temples & des autels; des Duumvirs capitaux qui connoissoient des crimes, & qui condamnoient à mort; des Duumvirs de la marine ou des vaisseaux, &c. Mais, les plus considérables des Duumvirs, & ceux que l'on appelloit ainsi par excellence, étoient les Duumvirs des choses sacrées, *Duumviri sacrorum*, qui furent créés par Tarquin pour faire les sacrifices, & pour la garde des livres des Sibylles. On les choisissoit parmi la noblesse & les patriciens; leur office étoit à vie; ils étoient exempts du service militaire, & des charges imposées aux autres citoyens; on ne pouvoit, sans eux, consulter les oracles des Sibylles.

Cette commission subsista jusqu'en l'année de Rome 388; alors, à la requête de C. Licinius & L. Sextius, les tribuns du peuple furent changés en Décemvirs; c'est-à-dire, qu'au lieu de deux personnes, à qui l'on confioit l'administration du bien public, on en créa dix, moitié patriciens, moitié plébeiens.

Sylla les augmenta de cinq, ce qui les fit appeller Quindécemvirs. Leur corps s'accrut considérablement dans la suite, & monta jusqu'à soixante; néanmoins, ceux qui le composoient, conserverent toujours le nom de Quindécemvirs.

Ils furent entièrement abolis sous l'empereur Théodose avec toutes les autres superstitions payennes.

On trouve dans Vopiscus la description des cérémonies qui s'observoient, lorsque les Duumvirs consultoient les livres Sibyllins. On les prioit de vouloir ouvrir ces livres, & y chercher les destins de l'Empire. On alloit au temple, on feuilletoit ces livres, on en tiroit les vers que l'on croyoit avoir rapport aux affaires dont il étoit question, on fai-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVII. p. 20, 21.

soit des lustrations sur Rome & des sacrifices ; de jeunes enfans chantoient des vers ; on faisoit aussi un Amburbie & un Ambarvalle, c'est-à-dire, une procession autour de la ville, & une autour des campagnes. Les Duumvirs devoient être pour cela bien purifiés. Caligula ne jugea pas indigne d'être lui-même nommé Duumvir sur une monnoie de Carthage la neuve. Le jeune Juba, accoûtumé aux manières des Romains, prit le même titre.

Les Duumvirs capitaux furent aussi appellés *Duumviri perduellionis*. C'étoit une magistrature extraordinaire, que l'on ne créoit qu'en certaines occurrences. Les premiers Duumvirs de ce genre que vit Rome, furent ceux que l'on nomma pour juger Horace, qui avoit tué sa sœur, après avoir vaincu les Curiaces.

Il y avoit encore des Duumvirs surnommés capitaux, qui étoient les juges criminels. Ils condamnoient à la mort, & on appelloit de leur sentence au peuple, lequel seul avoit droit de confirmer le jugement de mort contre un citoyen.

Il y avoit des juges criminels non seulement à Rome, mais dans les villes municipales, où ils étoient pris des décurions, & avoient un grand crédit & une grande autorité, ayant le soin des prisons, & étant du conseil public. Deux licteurs marchoient devant eux.

L'histoire fait mention de Duumvirs municipaux. Ces deux magistrats étoient dans les villes municipales, ce qu'étoient les consuls à Rome. On les élisoit du corps des décurions aux calendes de mars, & ils n'entroient en charge que trois mois après, afin qu'on eût le tems de s'informer si leur élection avoit été faite dans les formes, ou que s'il s'y rencontroit quelque défaut, on eût le tems d'en substituer un autre. Ils prêtoient serment de bien & fidelement servir la ville & les citoyens, & portoient la robe prétexte ou bordée de pourpre, ayant par-dessous une tunique blanche, selon le témoignage de Juvénal. Ils marchoient précédés d'huissiers, qui tenoient en leurs mains une petite baguette. Quelques-uns néanmoins s'attribuerent le droit de faire marcher devant eux des licteurs, avec des haches & des faisceaux de verges, ce que nous apprenons de Cicéron dans l'oraison contre Rullus. Ils avoient coûtume, après leur prise de possession, de faire quelque distribution aux décurions, & de donner au peuple quelques spectacles de gladiateurs. Leur charge duroit ordinairement cinq ans. C'est pourquoi, ils s'appelloient *Quinquennales magistratus*. Leur jurisdiction s'étendoit à plusieurs chefs, comme on peut le voir dans le traité de Pancirole.

Les Duumvirs, commissaires de la marine, furent créés l'an de Rome 542, à la réquisition de M. Décius, tribun du peuple, lorsque les Romains avoient guerre contre les Samnites. Leur charge étoit de faire radouber les vais-

seaux, & d'avoir soin des équipages.

Le mot *Duumvir* est formé de deux mots Latins, *duo*, deux & *vir*, homme.

DUUMVIRAL, *Duumviralis*, qui a rapport aux Duumvirs. *Voyez* Duumvirs.

DUUMVIRAT, *Duumviratus*, magistrature, charge, office, dignité de Duumvirs. Le Duumvirat dura jusqu'à l'an 388 de la fondation de Rome, qu'il fut changé en Décemvirat. Le Duumvirat étoit honorable & utile.

D Y

DYARDENE, *Dyardenes*, (a) fleuve dont parle Quinte-Curse. Cet historien dit que le Dyardene n'est pas aussi renommé que le Gange, n'arrosant que les extrêmités des Indes, & qu'il nourrit non-seulement des crocodiles comme le Nil, mais aussi des dauphins & des animaux inconnus aux autres nations.

DYDIMUS, *Dydimus*, ou, selon d'autres, Diodomus, étoit un citoyen d'Athènes. *Voyez* Cynosarge.

DYMACHÉRUS, *Dymacherus*. *Voyez* Assidarius.

DYMANATES, *Dymanates*, Δυμανάτες, (b) nom d'une tribu de Sicyone, au rapport d'Hérodote.

DYMAS, *Dymas*, Δύμας, (c) pere d'Asius & d'Hécube, selon quelques-uns. Il est fait mention de Dymas en plus d'un endroit des métamorphoses d'Ovide. Il en est aussi fait mention dans l'Iliade d'Homère.

DYMAS, *Dymas*, Δύμας, (d) brave capitaine Troyen. Un jour s'étant armé à la Grecque, il alla sous ce déguisement se mêler parmi les Grecs, & il combattit d'abord avec succès. Mais, ses concitoyens, qui le prenoient pour un ennemi, trompés par ses armes, l'accablerent sous leurs coups.

DYMAS, *Dymas*, Δύμας, (e) pere d'une des compagnes de la Princesse Nausicaé. Elle étoit du même âge que cette Princesse, & en étoit tendrement aimée.

DYMAS, *Dymas*, Δύμας, (f) fils d'Égimitus, donna, selon quelques-uns, son nom à la ville de Dyme.

DYME, *Dyme*, Δύμη, (g) ville maritime du Péloponnèse, étoit située dans l'Achaïe, vers les frontières de cette province & celles de l'Élide, à soixante stades du promontoire d'Araxum.

Selon Hécatée de Milet, cité par Strabon, Dyme n'avoit pas moins appartenu aux Épéens qu'aux Achéens. Ce n'est pas une chose incroyable, ajoûte Strabon, que les Épéens aient étendu leur domination jusqu'à Dyme. Il est vrai qu'Homère ne nomme point cette ville; mais, il n'est pas pour cela hors de vraisemblance qu'elle

(a) Q. Curt. L. VIII. c. 9.
(b) Herod. L. V. c. 68.
(c) Ovid. Metam. L. XI. c. 20. L. XIII. c. 16. Homer. Iliad. L. XVI. v. 718.
(d) Virg. Æneïd. L. II. v. 340, 394, 428.
(e) Homer. Odyss. L. VI. v. 22.
(f) Pausf. p. 429.
(g) Strab. pag. 337, 341, 342, 347, 386. & seq. Pauf. p. 429, 430. Plin. T. I. pag. 192. Ptolem. L. III. c. 16. Tit. Liv. L. XXVII. c. 31. Diod. Sicul. pag. 707.

fût alors soumise aux Épéens, & qu'elle ait passé depuis sous les loix des Ioniens, ou plutôt sous celles des Achéens qui s'emparerent de leur territoire.

L'an 314 avant J. C., les habitans de Dyme, qui avoient chez eux une garnison de Cassandre, se firent dans l'intérieur de leur propre ville, un mur qui les séparoit de la citadelle; & s'exhortant les uns les autres à recouvrer leur liberté, ils assiégerent la citadelle même, & lui donnoient des assauts continuels. Alexandre, fils de Polysperchon, apprenant cette nouvelle, vint avec une armée considérable, & forçant cette muraille récemment bâtie, il se rendit maître de la ville & des citoyens. Il en fit égorger quelques-uns, & emprisonner quelques autres, & en chassa le plus grand nombre. Entre ceux qui furent épargnés, la plûpart se tinrent en repos pendant quelque tems encore après la retraite d'Alexandre, frappés qu'ils étoient du malheur récent de leurs concitoyens, & ne ne se voyant point soutenus. Mais, à quelque tems de-là, ayant fait venir d'Égium les soudoyés d'Aristodème, ils recommencerent le siège de la citadelle, & l'ayant enfin emportée, ils remirent leur ville en liberté, en égorgeant une grande partie de la garnison, & quelques-uns même de ceux des leurs qui avoient paru favoriser Alexandre.

De toutes le villes qui obéissoient aux Achéens, Dyme est la seule qui suivit le parti de Philippe, fils de Démétrius, dans la guerre qu'il eut avec ces peuples. Ce fut pour cela que Sulpicius l'ayant prise, l'abandonna au pillage. Auguste la réunit depuis au domaine de Patra. Le texte de Pausanias dit Ulympicus au lieu de Sulpicius; mais ce nom est manifestement corrompu. C'est pourquoi, il convient de lire avec le sçavant Paulmier de Grantemenil, Sulpicius; & en effet, le préteur Publius Sulpicius commanda quelque tems l'armée des Romains dans la guerre qu'ils eurent contre Philippe, fils de Démétrius & roi de Macédoine.

Dyme, selon Pausanias, s'appelloit anciennement Palée; elle changea de nom dès le tems qu'elle étoit sous la domination des Ioniens. Je ne sçais pas bien, dit Pausanias, si celui qu'elle prit vient, comme on dit, d'une femme du païs, nommée Dyme, ou de Dymas fils d'Ægimitus. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas, ajoûte-t-il, se laisser tromper par les vers qui étoient au bas de la statue d'Œbotas à Olympie. Cet Œbotas remporta le prix du stade en la septième Olympiade, & n'eut une statue qu'en la quatre-vingtième, après un certain oracle rendu à Delphes; voici ce que portoit l'inscription :

A la course Œbotas remporta la victoire,
Et l'antique Palée en vit croître sa gloire.

Sur la foi de ces vers, on pourroit croire que Dyme s'appelloit alors Palée; mais on se tromperoit; car il faut sçavoir que les an-

ciens noms sont ordinairement plus propres en poësie, & que pour cette raison, les poëtes Grecs s'en servoient plus volontiers.

S'il faut en croire Strabon, la ville de Dyme fut ainsi nommée, parce qu'elle étoit la plus occidentale de la contrée, d'un mot Grec δυσμὴ, qui signifie le coucher du soleil. Elle s'appelloit auparavant Stratos, suivant le même Strabon. Antimaque veut encore qu'elle ait porté le nom de Cauconide, à cause des peuples Caucons, qui s'étendirent jusqu'à cette ville. Strabon dit qu'elle n'avoit point de port, & que son territoire étoit séparé de l'Elide, auprès de Buprasium, par le fleuve Larisse. M. de l'Isle, dans sa carte de la Grece méridionale, marque des limites différentes.

Avant que d'arriver à Dyme, on trouvoit sur la droite le tombeau de Sostrate; c'étoit un jeune homme du pays, que l'on dit avoir été aimé d'Hercule. Après sa mort, Hercule qui vivoit encore, lui fit élever un tombeau, & se coupa les cheveux sur sa sépulture. Du tems de Pausanias, on voyoit sur une petite hauteur, un cippe avec une statue d'Hercule, adossée contre, & les gens de lieu rendoient tous les ans des honneurs à Sostrate comme à un héros. On voyoit à Dyme un temple & une statue de Minerve, qui étoient l'un & l'autre d'une grande antiquité. On y voyoit aussi un temple consacré à Dindymene & à Attis. Aux environs de la ville on voyoit une statue d'Œbotas, dont nous avons parlé.

Peu de tems avant Strabon, on envoya des étrangers habiter la ville de Dyme. C'étoit une partie des pirates que Pompée avoit exterminés. Le reste fut dispersé en différentes autres villes. Pline donne à Dyme le titre de colonie.

On croit que c'est aujourd'hui Claranza, ville de la Morée. C'est le sentiment de Thevet.

DYME, *Dima*, Δύμη, (a) ville de Thrace, selon Ptolémée. Elle étoit située sur la rive orientale de l'Hébre, un peu au-dessus de Trajanopolis, & au-dessous de Plotinopolis, suivant les cartes dressées sur cet auteur. Antonin la nomme Dimé dans son Itinéraire.

DYMÉENS, *Dymæi*, Δυμαῖοι, étoient les habitans de Dyme. *Voyez* Dyme.

DYMES, *Dymæ*, selon Tite-Live. C'est la même que Dyme. *Voyez* Dyme.

DYMNUS, *Dymnus*, (b) Mécédonien de la ville de Chalestre; c'étoit un des Officiers d'Alexandre. Quinte-Curse dit qu'il étoit peu considéré à la Cour, & Diodore de Sicile le met au nombre des amis secrets du Roi. Il fut offensé par Alexandre; & emporté par sa passion, il résolut de lui ôter la vie.

Il y avoit un jeune homme, nommé Nicomaque, qu'il aimoit

(a) Ptolem. L. III. c. 11.

(b) Q. Curt. L. VI. c. 7. Diod. Sicul. pag. 604. Plut. T. I. p. 692. Roll. Hist. Anc. Tom. III. p. 700, 701.

fort. Un jour il s'en vint tout ému lui dire qu'il avoit une affaire de conséquence à lui communiquer, & le tirant à l'écart dans un temple, le conjure par leur amitié de jurer qu'il garderoit le secret. Nicomaque, ne se doutant pas que ce fût une chose qu'il falloit révéler au préjudice même de son serment, jure par les Dieux qui étoient là présens. Alors Dymnus lui déclare qu'il y avoit une conspiration contre la personne du Roi, qui se devoit exécuter dans trois jours, & qu'il étoit de la partie, avec des gens de cœur & des plus qualifiés. L'autre proteste aussi-tôt qu'il n'a point donné sa foi pour un parricide, & qu'il ne croyoit pas qu'il y eût de serment qui l'obligeât de céler un crime si détestable.

Là dessus, Dymnus, tout tremblant de peur, l'embrasse, & les larmes aux yeux, le supplie d'être de l'entreprise, ou s'il ne le vouloit pas, qu'au moins il ne trahît point son ami, qui ne pouvoit lui donner une plus grande preuve de son affection, que de confier sa vie à sa foi, sans l'avoir jamais éprouvée; mais, comme il persistoit à détester ce dessein, il tâche de l'intimider, l'assurant que ce seroit par lui que les conjurés commenceroient l'exécution. Après cela, l'appellant tantôt lâche, perfide, puis lui promettant merveilles, & quelquefois même un Royaume, il tenoit de tous côtés cet esprit, qui avoit de plus en plus en horreur une si grande méchanceté. Enfin, tirant son épée, & la portant à la gorge de ce jeune homme, & ensuite à la sienne, suppliant & menaçant tout ensemble, il fit si bien qu'il lui fit promettre, non seulement de garder le secret, mais de mettre la main à l'œuvre. Cependant, en son cœur, il demeura ferme en sa première volonté; il feignit toutefois avoir tant de passion pour cet ami, qu'il ne lui pouvoit rien refuser, & lui demanda ensuite avec qui il s'étoit associé en une affaire de cette conséquence; qu'il importoit beaucoup de sçavoir quels hommes y étoient employés. Dymnus, transporté de joie, ne sçavoit quelles graces lui rendre, ni quelles louanges lui donner d'une si généreuse résolution, de se vouloir joindre aux plus honnêtes gens de la Cour, à un Démétrius, capitaine des gardes, à un Peucolaüs, & à un Nicanor, auxquels il ajoûta Aphœbétus, Locée, Dioxene, Archépolis & Amyntas.

Sur cela s'étant séparés, Nicomaque court à son frere nommé Cébalinus, & lui découvre tout ce qu'il venoit d'apprendre. Cébalinus se hâta d'en informer le Roi, qui envoya sur le champ des archers pour prendre Dymnus, & le lui amener. Dymnus se doutant bien pourquoi Alexandre le mandoit, se passa son épée au travers du corps, & les gardes l'ayant empêché d'achever de se tuer, l'emporterent au palais. Le Roi lui demanda ce qu'il lui avoit fait, pour juger Philotas plus digne qu'Alexandre du royaume de Macédoine; mais il avoit déjà perdu la parole, de sorte qu'après un profond soupir, tournant la tête de l'autre côté, il rendit l'esprit,

l'an 329 avant l'Ére chrétienne.

Diodore de Sicile, au lieu de Dymnus, lit Dimnus; & Plutarque changeant les Δ en Λ, met Limnus. Cette dernière façon de lire pourroit bien être une faute de copiste, rien n'étant plus facile que le changement du Δ en un Λ.

DYMON, *Dymon. Voyez* Anachis.

DYNAMENE, *Dynamene*, Δυναμένη, (*a*) Néréide, étoit fille de Nérée & de Doris.

DYNAMENE, *Dynamene*, Δυναμένη, (*b*) l'une des nymphes, fille de l'Océan & de Téthys.

DYRAS, *Dyras*, Δύρας, (*c*) fleuve de Grece, qui, selon Hérodote, n'étoit éloigné du Sperchius que de vingt stades. Il étoit à égale distance du Mélas. On dit que le Dyras sortit tout d'un coup de terre, pour donner du secours à Hercule.

DYRRACHINES, *Dyrrachini*, les habitans de Dyrrachium. *Voyez* Dyrrachium.

DYRRACHINUS, *Dyrrachinus*, (*d*) le premier citoyen de Centuripes, ville de Sicile, se donna la mort, ne pouvant survivre aux dommages que lui causoit Verrès.

DYRRACHIUM, *Dyrrachium*, Δυρράχιον, (*e*) ville située sur le bord de la mer Adriatique, au païs des Taulantiens vers les frontières de l'Illyrie Grecque.

Il y a différentes opinions dans les écrits des Anciens touchant cette ville; car, si l'on en croit Strabon, Épidamne étoit une colonnie des Corcyréens, & on l'appella ensuite Dyrrachium, du nom de la presqu'isle où elle étoit bâtie. Pausanias, au contraire, dit que de son tems, les Épidamniens occupoient le territoire qu'ils avoient toujours occupé dès le commencement. Il n'en est pas de même du bourg, ajoûte-t-il, ce n'est plus le même qu'au tems passé; il est à quelque distance de l'ancienne ville, & on le nomme Dyrrachium à cause de son fondateur.

Joseph Scaliger distingue Dyrrachium d'Épidamne; le premier, selon lui, étoit le port de mer, & le second étoit la ville. Selon Cellarius, la colonie Romaine [car cette ville en devint une] a pu bâtir à côté de la ville, d'où il est arrivé que la vieille ville a diminué à mesure que la nouvelle s'accroissoit, de manière néanmoins qu'on a regardé l'une & l'autre comme une seule ville.

Pomponius Méla dit de Dyrrachium, que c'étoit auparavant Épidamne. On lit dans Pline, que la nouvelle colonie étoit Romaine, & que le nouveau nom étoit Romain. » Sur la côte, dit-il, est » Épidamnum, colonie de ci- » toyens Romains, appellée par

(*a*) Homer. Iliad. L. XVIII. v. 43.

(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 368.

(*c*) Herod. L. VII. c. 198. Strab. p. 428.

(*d*) Cicer. in Verr. L. V. c. 110.

(*e*) Appian. p. 451, 452. Strab. pag. 316, 326. Pomp. Mel p. 122. Plin. T. I. pag. 166, 179. Ptolem. L. III. c. 13. Cæs. de Bell. Civil. L. I. p. 463. L. III. p. 591. Crév. Hist. Rom. T. VII. p. 455.

» les Romains Dyrrachium, » parce qu'ils trouvoient que son » nom étoit un préfa gefunes» te. « Le mot *Damnum* signifie en Latin perte, dommage; & la superstition avoit persuadé à ce peuple que cela pouvoit influer sur le bonheur ou le malheur de ceux qui alloient à Épidamne. Cicéron dit dans une lettre qu'il écrivit durant son exil : » Je suis arri» vé à Dyrrachium, qui est une » ville libre, où je reçois un fort » bon accueil, & qui est très» proche de l'Italie. « Il dit dans une autre lettre: » C'est pour cela » que je suis présentement à Dyr» rachium, pour être plus à por» tée de sçavoir promptement ce » qui se passe, & j'y suis en sû» reté. «

Le port de cette ville étoit à l'opposite de celui de Brundusium; & le trajet de l'un à l'autre étoit très-aisé. Dyrrachium devint la meilleure ville de commerce de toutes celles qui étoient sur le golfe Adriatique. Deux choses la rendirent florissante; la permission que les Épidamniens laissoient à chacun de s'y venir établir, au lieu que les Apolloniens leurs voisins, à l'imitation des Lacédémoniens, chassoient de leur ville les étrangers; le grand abord des étrangers qui, naviguant sur le golfe adriatique, venoient relâcher dans ce port, outre que nous avons déjà dit que c'étoit le plus court passage d'Italie en Grece. Catulle l'appelle l'auberge du golfe Adriatique.

Aux opinions rapportées ci dessus touchant Dyrrachium, joignons celle d'Appien, qui s'étend sur ce sujet beaucoup plus qu'aucun autre Ancien. « Épidamnus, » dit-il, bâtit une ville près » de la mer & lui donna son nom. » Dyrrachus, que sa fille avoit » eu de Neptune, à ce qu'on » prétend, ajoûta un port à la » ville, & appella ce port Dyr» rachium. Ce Dyrrachus, étant » en guerre avec ses freres, ap» pella Hercule à son secours, à » son retour d'Érythrée, lui pro» mettant de lui donner pour ré» compense, une partie de son » païs. C'est pour cela que ceux » de Dyrrachium regardent Her» cule comme leur fondateur du » moins en partie; ce n'est pas » qu'ils ne reconnoissent point » Dyrrachus, mais c'est pour avoir » la gloire de rapporter leur origi» ne à un Dieu. On dit que le fils de » Dyrrachus, nommé Ionius, fut » tué par mégarde par Hercule » dans le combat, & que son » corps, après avoir reçu les hon» neurs de la sépulture, fut jetté » dans la mer, qui en prit le nom » de mer Ionienne. Les Phrygiens, » à leur retour de Phrygie, ajoûte » Appien, s'emparerent & du » païs & de la ville; après eux les » Taulantiens, nation Illyrienne, » & ensuite les Liburnes, autre » nation Illyrienne, qui, avec » des vaisseaux fort légers, ve» noient ravager les païs circon» voisins. . . . Mais ceux de » Dyrrachium, chassés par les » Lyburnes, appellerent à leur » secours les Corcyréens qui » étoient alors fort puissans sur » mer, & les chasserent à leur » tour. Les Corcyréens laisserent